Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1925unse_1

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME XXVII. — 1er MAI 1925.

/3

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE —

TOME VINGT-SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1925

THE GETTY CENTER
LIBRARY

UN DRAME DE FAMILLE

MADAME LAPEYRADE

I

L'ANGÉLUS sonnait. Marie, dite Mion, fit un signe de croix et souffla sa chandelle.

Alors, par la fenêtre de la cuisine, — une ancienne cuisine de couvent, très grande, basse et voûtée, — le petit jour blafard entra. Dehors, des sabots claquaient sur la terre dure. Au flanc de sa colline féodale, la ville, en se réveillant, grelottait.

Ce matin de janvier 1834, la Mion, comme les autres matins, s'était levée avant l'aube. Elle ne sentait guère le froid, bien vêtue de son casaquin et de son cotillon en droguet, la tête couverte d'un mouchoir de coton jaune, dont la pointe, au lieu de pendre sur l'épaule, était repliée modestement, selon l'antique usage des veuves.

Car la Mion était veuve. Pendant la grande Révolution, elle avait fait la folie de quitter son maître, M. Lapeyrade, notaire à Montalbe sur Dronne, pour épouser un savetier de Périgueux. C'est ainsi qu'elle sacrifiait à la manie libertaire. Mais l'époux mena rudement la pauvre fille. Quand il mourut, la Mion s'en retourna chez le notaire et n'en sortit plus.

Elle servit M. Lapeyrade et, après lui, son fils, Joseph, qui

Copyright by Marcelle Tinayre, 1925.

avait épousé Mlle Chaubille Dupouy, et qui avait trois fils, Eusèbe, Alexandre et Joseph. La Mion soigna ces enfants, dans leur bas-âge, pleura quand on les mit au collège, et, pendant les vacances, fut leur complice et leur victime, cachant leurs sottises et les gâtant terriblement. Au début de 1823, une apoplexie emporta M. Joseph Lapeyrade. Ses fils avaient l'âge d'homme, mais aucun d'eux ne revendiqua les panonceaux héréditaires. Eusèbe, qui était le successeur désigné, se mourait de consomption. Alexandre, jeune officier, se battait en Espagne. Joseph faisait le diable à Paris. Madame Lapeyrade, le cœur déchiré, vendit l'étude au premier clerc, Jacques Patoiseau, et lui donna, en location, une aile de la bâtisse qui avait une entrée particulière. Les pièces, formant l'étude primitive, furent démeublées et fermées. Des housses blanches couvrirent les fauteuils du salon. L'année suivante, Eusèbe Lapeyrade rejoignit son père dans le cimetière de l'église Saint-Jean. Joseph ne vint pas consoler sa mère. Il était en prison, pour dettes, et Madame Lapeyrade, afin de le tirer de Clichy, dut lui faire une avance d'hoirie qui la gêna beaucoup... Depuis, les gens de Montalbe avaient revu quelquefois Alexandre Lapeyrade, colonel après les journées de Juillet, puis général, à moins de quarante ans, pour faits d'armes accomplis en Algérie, et depuis 1833, aide de camp de S. A. R. le Duc d'Orléans... Mais Joseph n'était jamais revenu dans la maison paternelle. On racontait qu'il s'était marié avec une fille de rien, et qu'il devait à l'influence de son père une place de directeur de la poste dans une ville du Lot. Madame Lapeyrade ne parlait jamais de ce fils prodigue, pas même à ses deux amis les plus familiers : le curé Sartis et le président Pérajoux. Elle vieillissait, presque solitaire, vivant chez elle comme dans un couvent, soumise à la discipline de l'habitude, méfiante, secrète, économe. Ses joies ne faisaient pas de bruit, ses douleurs restaient ignorées.

Sur le fourneau à charbon de bois, une marmite, qu'échauffait un feu très doux, exhalait le parfum du gibier cuit lentement, avec des aromates. La Mion versa dans un bol une bouillie de maïs, épaisse et jaune, disposa le bol sur un petit plateau, avec un pot de lait et un sucrier de porcelaine, mit le plateau bien en équilibre sur la paume de sa main gauche, et sortit de la cuisine.

La porte de la rue et la porte de la terrasse échangeaient des courants d'air redoutables à travers le long vestibule carrelé en noir et blanc. La salle à manger, d'un côté, le salon de l'autre côté, donnaient sur ce vestibule d'où partait un escalier de pierre, à gros balustres de noyer brun. Au premier étage, un corridor, coupant la maison en largeur, desservait les chambres. La Mion frappa à la porte de Mme Lapeyrade, et, sans attendre une réponse, elle ouvrit, en disant :

— Bonjour, madame.

Dans le noir, une voix brève répondit :

— Bonjour, ma bonne... Quel temps fait-il, ce matin ?

— Un temps à fendre les pierres... M. Alexandre va nous arriver, comme le moine de la chanson « qui était si gelé qu'il en faisait pitié », le pauvre !

Guidée par l'accoutumance, la Mion évoluait, entre les fauteuils et les guéridons. D'une seule main, adroitement, elle replia les volets intérieurs des fenêtres.

— Dans la Double, il y a un pied de glace sur les étangs. Les loups rôdent autour des villages. Ils ont manqué d'emporter un petit *drolle*, près d'Echourgnac.

— Qui te l'a conté ?

— Le *peillarau*, té ! En cherchant la chiffonnaille, il voit tout, il sait tout... Il sait même que monsieur Alexandre arrive aujourd'hui.

— Et comment ?...

— Par le maître de poste, qui est prévenu... Madame n'a rien dit; je n'ai rien dit, mais tout le monde parle... Et la laitière, ce matin, quand elle est venue avec son charreton, elle m'a demandé : « C'est-il vrai que Francilhou vous a vendu une lièvre, pour le souper du général ?... » Je n'ai pas dit non, parce qu'on sentait l'odeur de la lièvre, mais...

— Vieille agasse, te tairas-tu ? fit la voix irritée.

La même percale blanche qui pâlissait la lumière des vitres, enveloppait aussi le lit d'acajou à colonnettes. Dans ce lit, Mme Chaubille Lapeyrade, née Dupouy, se tenait assise. C'était une belle vieille femme dont le front élevé, le nez droit, les narines serrées, les lèvres minces aux coins tombants, exprimaient le caractère fait d'énergie, d'orgueil et d'amertume. Les yeux, jadis bleus, avaient pris la couleur du silex. Les cheveux mettaient à peine un liséré d'argent sous la passe tuyautée du

bonnet de nuit. De grandes rides nobles ne détruisaient pas la construction régulière d'un visage autrefois charmant. Le tour des paupières était meurtri, presque mauve, mais le front et les joues avaient la matité d'un ivoire.

La Mion disposa le plateau sur la courte-pointe d'indienne piquée. Madame, ayant mêlé un peu de lait tiède à sa bouillie, commença de manger, lentement.

La chambre, autour d'elle, s'éclairait : meubles dépareillés, tapis noir à palmettes, fauteuils en velours d'Utrecht jaune safran ; pendule et flambeaux de bronze vert, et, sur la boiserie d'un gris fané, le crucifix janséniste au-dessus d'un bénitier en faïence. Telle était cette chambre en 1790, lorsque Mme Lapeyrade y était entrée, jeune épouse, telle elle serait, au dernier jour de la veuve. Mme Lapeyrade n'y souffrait aucun changement. Elle consentait avec peine à remplacer le buis desséché du bénitier par une branche nouvelle, à chaque fête des Rameaux. Tout le reste, — et même des bibelots disgracieux, de petites boîtes en carton perlé, des épingliers de cristal, des coquillages indiens, — devait être inamovible. Pourtant, Mme Lapeyrade ne croyait pas à l' « âme des choses »; les objets mobiliers ne parlaient guère à sa sensibilité et point du tout à son imagination. A force de les voir, elle ne les voyait plus, mais c'était, avec tout le logis, un prolongement d'elle-même.

Comme jadis le lever et le coucher du Roi, le lever et le coucher de Mme Lapeyrade comportaient des rites scrupuleusement observés. Le matin, la servante éveillait Madame, à huit heures en hiver, à six heures en été : elle lui donnait sa bouillie, lui annonçait le beau temps ou le mauvais temps, et l'entretenait ensuite des événements, — maladies, procès, brouilleries, mariages, menus scandales, — qui étaient ainsi commentés à huis clos dans chaque maison de Montalbe. Enfin, venait la question des repas. Madame était simple et presque austère pour sa nourriture comme pour son vêtement, mais lorsqu'elle recevait M. Pérajoux ou M. Sartis, ou les cousins Dupouy, de Ribérac, elle faisait bonne table. Sa propriété de la Chaubille, — dont, par un usage immémorial, la fille aînée des Dupouy portait toujours le nom en guise de prénom, — lui fournissait volailles, fruits, légumes, que la Mion mettait en conserve pour l'hiver. La Chaubille produisait aussi d'assez bon vin. Mme Lapeyrade tirait une grande fierté de cette terre,

l'une des meilleures du pays. Elle allait cinq ou six fois par an, dans le petit château mal entretenu où elle avait installé son frère, Valmont Dupouy, un vieux garçon hypocondriaque. Le métayer accueillait Madame avec respect et tremblement, car elle avait des yeux qu'on ne trompait guère, et quelques jours lui suffisaient pour connaître à fond l'état des lieux, des terres, des personnes et du cheptel.

A huit heures et demie, la servante se retirait, et dans sa chambre sans feu, Madame faisait sa toilette.

Ce jour-là, pourtant, elle retint la Mion plus longtemps qu'à l'ordinaire.

— Tout est prêt dans la chambre du général?...

— Oui, madame. Il y a des rideaux propres à la croisée, et j'ai mis des draps les plus fins avec l'édredon de soie rouge. Notre monsieur sera couché comme un roi.

Mme Lapeyrade appelait toujours son fils « le général », mais la Mion disait « notre monsieur », ou « monsieur Alexandre », et dans ses prières, « Alexandre » tout court.

— S'il a passé la nuit à Montmoreau, nous pouvons l'espérer pour midi. De toutes façons, le dîner sera retardé... Je n'aurai pas faim... Tâche que tout soit bon. Tu lui donneras...

— Je l'ai déjà dit à madame.

— Répète...

— De la soupe grasse, une cuisse d'oie, — il aime tant le confit! — une côtelette grillée, des pois, du pâté, du raisin. Le soir, du bouillon de poulet, une épaule de veau farcie, *la* lièvre qui est au feu depuis hier, — il faut vingt-quatre heures pleines pour la cuire, — un chapon rôti, encore un de nos pâtés, des haricots au lard, un blanc-manger, des fromages de chèvre et nos belles poires de la Chaubille.

— Tu prendras le meilleur bordeaux et l'eau-de-vie de 1804. Soigne bien le café. Pendant que nous souperons, tu entretiendras le feu dans le salon de compagnie. N'oublie pas les flambeaux d'argent sur la table à jeu. Nous ferons un whist...

— Ah! cela fera plaisir à monsieur le président qui aime les cartes, tandis que monsieur Alexandre, lui, n'est pas joueur... Ça n'est pas comme monsieur Joseph qui disait toujours : « Pour moi, le roi de cœur... »

— Idiote! tais-toi! cria Mme Lapeyrade.

Et, rejetant ses couvertures :

— Ça, je me lève... Il est temps.

II

Mme Lapeyrade ne passait pas une heure à s'adoniser : elle se trouvait assez propre quand elle avait promené un linge humide sur son visage et sur ses mains. Il n'y avait ni pommades, ni parfums dans les compartiments de la poudreuse en bois de rose, héritage d'une tante, une autre Chaubille, morte avant la Révolution. Le plateau du joli meuble supportait une cuvette ovale, minuscule, avec le pot de même faïence à dessins bleus. Ce pot contenait bien un demi-litre d'eau et cela suffisait aux ablutions matinales de la vieille dame.

Elle était d'un temps où les bourgeoises, sévèrement élevées, avec des principes religieux très austères et dans l'ignorance absolue du *confort*, méprisaient la guenille charnelle. Ces femmes vivaient et mouraient sans avoir aucune idée précise des formes de leur corps, car elles se baignaient vêtues de longues chemises, et la nudité leur paraissait un état ridicule autant qu'obscène. Après trente ans, une personne sage renonçait à la coquetterie, s'habillait d'étoffes sombres, cachait ses épaules sous une pèlerine et ses cheveux sous un bonnet, se disait et se croyait vieille. Mais avec la véritable vieillesse, qui commençait tôt, la femme, — surtout la veuve, — montait en dignité dans la famille et dans la société. Alors, elle pouvait être une « originale », un tyran domestique, une âpre dévote, ou l'une de ces avares que la province entoure d'une respectueuse considération, l'on acceptait ses travers et même ses vices, revanche des passions réprimées ou supprimées, comme si tout devenait permis aux femmes, dès qu'elles cessaient d'être femmes.

Mme Lapeyrade était un produit de cette éducation et de ces mœurs. Les passions? Un mariage raisonnable, les devoirs maternels, une piété sans attendrissement, le souci du ménage et des affaires, l'en avaient constamment préservée. Très intelligente, et très peu cultivée, ne lisant guère que la *Gazette* et son paroissien, elle ignorait les excitations littéraires qui vont troubler, à travers l'imagination, les sens... Il n'y avait pas

d'hypocrisie, pas de regret masqué, dans le dégoût que lui inspirait l'amour, car l'amour, dépouillé du prestige poétique et sentimental, elle le ramenait à la simplicité d'une fonction basse, et elle en parlait quelquefois, sur le ton des vieux prédicateurs contemporains de Brantôme, car si elle méprisait la chose, elle ne craignait pas les mots.

Quand elle eut noué son tablier de soie noir sur sa robe de casimir noir, coupée en redingote, courte de taille, courte de jupe, — le modèle adopté une fois pour toutes datait de 1825, — Mme Lapeyrade prit, dans le tiroir de la poudreuse, un *tour* de cheveux bouclés, autrefois châtains, aujourd'hui couleur de foin sec. Un bonnet ruché compléta cet ornement capillaire, et le bonnet même fut recouvert par une capote noire, en taffetas coulissé, à larges brides. Ainsi accoutrée, dès le matin, Mme Lapeyrade gardait jusqu'au soir sa robe et son chapeau, et s'il lui fallait sortir, elle s'enveloppait d'un grand châle. Mais, sauf pour aller à l'office, elle ne paraissait guère dans Montalbe. Rarement, elle recevait des visites, et s'excusant sur son âge, elle ne les rendait jamais.

... Elle était prête à descendre quand son oreille, encore fine, perçut un bruit lointain comme de grelots et de roues. Cela venait sur la route de Bordeaux à Limoges qui traverse Montalbe. La terre retentissante tremblait aux coups réguliers des sabots.

— Ce n'est pas le jour de la diligence, pensa Mme Lapeyrade...

Elle s'en fut à la fenêtre dont elle souleva le rideau. Déjà, Mion grimpait l'escalier...

— Madame !... Madame !

— Eh bien ?

— Sûrement, c'est notre monsieur...

Une joie canine agitait la servante.

Dans la rue, presque campagnarde avec ses petites maisons et ses jardins, quelques passants s'étaient arrêtés. Aux fenêtres, se penchaient des têtes en bonnet de nuit. Des enfants qui galopinaient se mirent à courir. Un chien, au loin, aboya, et tous les chiens du faubourg répondirent.

La voiture, encore invisible, arrivait en ouragan. Le sourd tonnerre des roues ébranlait la terre, et parmi le grelottement argentin qui frémissait comme l'averse sur les toits, passaient

en claquant des éclairs sonores. Masse énorme, emportée d'un tel élan, qu'elle allait, en écrasant tout, traverser Montalbe comme un bolide...

— Ce n'est pas une berline, ni un briska, dit la vieille dame... Sans doute, une chaise de poste, mais il y a au moins quatre chevaux...

— Té! c'est le Roi qui voyage, dit la Mion, ou bien monseigneur le Duc d'Angoulême...

— Il n'y a plus de Duc d'Angoulême, sotte bête!... Il y a le Duc d'Orléans... Je te l'ai dit cent fois.

Mais la Mion, plus bas et d'un ton craintif :

— Seigneur Jésus, c'est la « galérienne »!

Au tournant de la route, l'ouragan de bruit crevait. Parurent d'abord deux gendarmes à cheval, puis cinq chevaux attelés en flèche, bêtes puissantes excitées par le froid et par le fouet des postillons; et enfin, la voiture infâme, peinte en jaune, divisée dans sa hauteur et dans sa largeur par une grille de fer treillissé. Sur le devant, un huissier et un gendarme étaient assis. A travers le grillage, se montraient vaguement, des faces blêmes...

Les fenêtres s'ouvrirent. Des gens accoururent. Parmi les quolibets et les imprécations, un cri se répercutait :

« La galérienne!... La galérienne!... »

Elle passait une fois par an, conduisant des condamnés à la maison centrale de Limoges, et elle laissait derrière elle, dans les petites villes et les villages, un remous d'horreur superstitieuse. Les mères la montraient aux enfants, et des gens paisibles, palpitant à l'idée du vol et du meurtre, se précipitaient dehors pour entrevoir les prisonniers. Souvent, des garnements jetaient des pierres qui rebondissaient sur la caisse doublée de tôle.

— Hou! quelles figures!... Des rats dans la ratière!... Madame les a bien vus, les bandits?

La « galérienne » descendait la route vers le pont de la Dronne. Les fenêtres se refermaient. Les passants s'éloignaient... Les chiens aboyaient encore..

Mme Lapeyrade s'en alla fouiller sous son traversin.

— Bah! dit-elle en cherchant le trousseau de clefs qu'elle trouva et mit dans sa poche, ne voilà-t-il pas de quoi s'ébahir?... Je vis mieux que cela en 1805, lorsque je fis le voyage de Rochefort avec mon pauvre mari. Mon cousin de Chantoux

nous mena visiter l'arsenal et le bagne. Je me rappelle ces messieurs du bonnet rouge et du bonnet vert ! Nous leur achetâmes des étuis en bois travaillé. Mon cousin de Chantoux, montrant un grand flandrin qui traînait sa chaîne : « Ma cousine, me dit-il, ce quidam est de bonne famille et vous auriez pu danser avec lui, à Angoulême, chez le receveur général. C'est un faussaire et un banqueroutier qui a ruiné bien des gens... » Je répondis : « Mon cousin... »

La Mion n'écoutait guère l'histoire qu'elle entendait pour la centième fois. Elle souriait aux bons endroits du récit, mais son âme était ailleurs, — dans la cuisine où mijotait sur un feu bien doux, la fameuse *lebro en chobessar*, qu'on appelle en français lièvre à la royale.

III

Lorsqu'elle ne gardait pas la chambre, Mme Lapeyrade s'établissait pour toute la journée dans la salle à manger. C'était une vaste pièce carrée, coupée sur l'ancienne salle capitulaire des Visitandines, avec quatre fenêtres : deux au levant, vers la terrasse, et deux au couchant, vers la rue. Les boiseries de noyer, qui dataient de 1610, s'accordaient mal avec les buffets d'acajou et les douze chaises gondole. L'ébrasement profond des fenêtres faisait comme quatre petits cabinets clairs, séparés de la salle par les rideaux. Mme Lapeyrade s'installait dans un de ces retraits. Elle y trouvait son fauteuil Voltaire, sa tricoteuse, son tabouret, remplacé en hiver par une chaufferette. Tout en maniant les longues aiguilles, elle avait le spectacle de la rue, dont elle ne perdait rien ; et quand, l'après-midi, la Mion venait travailler auprès d'elle, c'étaient des commentaires sans fin sur les moindres incidents, car Mme Lapeyrade, qui recevait peu de monde, ne donnait pas dans les commérages, mais, seule avec Mion, elle exerçait aux dépens des voisins un sens critique suraigu, rarement altéré par la bienveillance.

Elle vit passer les figures coutumières : le piéton, le curé Sartis allant en promenade malgré le froid, le vieux baron de Journiac, les enfants de l'école des Sœurs... Puis la Mion vint dresser le couvert et quand Mme Lapeyrade aperçut les deux assiettes sur la table sans nappe, et le compotier de porcelaine

blanc et or, chargé des fruits de la Chaubille, une sorte de douceur fugitive amollit son regard aigu. Elle voyait, déjà, son fils préféré en face d'elle.

Il arriva, un peu avant midi.

La berline qui l'amenait repartit vers la poste aux chevaux, et le général entra, vêtu de sa pelisse fourrée, dans la salle illuminée par sa présence.

— Ma chère maman, c'est donc vous!

— C'est vous, Alexandre!

Ils ne s'étaient pas revus depuis un an. Après les premières effusions, ils se regardèrent.

— Maman, vous n'avez pas vieilli...

La mère haussa les épaules. Peu lui importait son apparence physique! Elle contemplait son fils debout devant elle... Qu'il était grand, et beau, et svelte encore, à quarante-deux ans! Quelle élégance dans ce costume de voyage, — redingote marron sous la pelisse vert foncé, pantalon à carreaux bruns et verts, bottes fines, gants de peau souple! On aurait dit que le général venait de quitter, à l'heure même, son appartement de la rue Neuve du Luxembourg, car son visage rasé, — sauf deux petits favoris bruns, — son visage hâlé, tanné, ciselé fermement par la vie militaire, ne portait aucune trace de fatigue. Alexandre ressemblait à Mme Lapeyrade, avec des yeux plus bleus et une bouche plus gaie, comme si le type finement viril de la mère s'était féminisé dans le fils; et l'accord de ce regard, de ce sourire, avec l'allure mâle du soldat, avait un charme auquel, disait-on, peu de femmes restaient insensibles.

— Il faut dîner, monsieur Alexandre, dit la Mion.

Elle avait été bonnement embrassée par le général, sur ses deux joues ridées, et elle en pleurait presque de joie.

Débarrassé de sa pelisse et de ses gants, il lava ses mains à la fontaine de cuivre placée dans un coin de la salle à manger. Il racontait son voyage, disant la neige qui couvrait la France, les bons et les mauvais gîtes qu'il avait eus. Mme Lapeyrade ne le quittait pas des yeux, trop attentive à l'examiner pour bien écouter ses paroles. La soupe grasse embaumait. Le feu crépitait d'étincelles. Alexandre conduisit sa mère à la chaise qui tournait le dos au foyer, et il glissa lui-même la chaufferette sous les pieds de la vieille dame.

La Mion allait et venait, portant les plats. Le général avait grand faim. Il loua l'excellence du bouillon, du confit, du pâté, de la côtelette.

— Ça ne vaut pas les dîners que vous faites chez le Roi, monsieur Alexandre, disait la Mion, faussement modeste... Et ici, vous n'avez pas des laquais dorés pour vous servir !

— On ne mange pas mieux aux Tuileries, ma Mion. Assiette d'argent, assiette de terre, cela ne change pas le goût des truffes... Celles du pâté sont admirables. D'où les faites-vous venir, maman ?

— De Souillac.

— Et le foie gras vient de la Chaubille, comme ces fruits prodigieux...

— Monsieur Alexandre les reconnaît ?..

— Les yeux fermés, ma Mion, je sentirais le goût de la Chaubille, dans tout ce qu'elle produit.

Mme Lapeyrade, trop heureuse pour parler beaucoup, continuait d'observer son fils.

Il s'informa de tous ses vieux amis, le curé Sartis, le procureur Pérajoux.

— Vous les verrez ce soir, à souper.

— Et le tonton Valmont ? Il est toujours à la Chaubille ?

— Toujours, et il entretient son hypocondrie en se plaignant de tout et de tous. Je ne vois jamais la couleur de son argent et je n'attends de lui qu'ingratitude... Mais c'est mon frère...

— Il vit à vos crochets depuis quinze ans.

— A la Chaubille, il ne coûte guère, ce vieil original, presque fou, bon à rien avec beaucoup d'esprit et des talents inutiles, un vrai Dupouy !

— Vous aussi, vous êtes une Dupouy.

— Pardon, je tiens de ma mère qui était une Coussac de la Géraudie, et qui avait du bon sens. Valmont est un Dupouy. Il ressemble à feu mon oncle François dont nous avons le portrait, — l'homme le mieux doué du monde, et qui ne fit jamais rien que boire.

Mion apporta le café.

— Je reverrais avec plaisir l'oncle Valmont, tout fou qu'il est, dit le général. Si vous y consentiez, maman, je ferais mettre des chevaux frais à ma voiture et nous irions à la Chaubille, cette après-dînée.

— Si j'y consens!...

— Vous n'aurez pas froid. La voiture est « confortable » comme disent les Anglais.

— Dussutour a vendu des porcs pour Noël. Il m'en rendra compte.

— Vous êtes satisfaite de vos métayers?

— Couci-couça! Il en est de pires. Ah! mon fils, — la vieille dame prononçait « mon fi », — une femme seule, et vieille, si elle marquait la moindre faiblesse, ne se ferait pas obéir.

La table desservie, elle alla se remettre dans son fauteuil.

— Mon fi, je vais envoyer Mion à la poste.

— J'irai moi-même, tout à l'heure, en fumant un cigare, dit le général.

Du fond de la capote noire, jaillit un regard si vif qu'il sentit comme un petit choc.

— Vous avez quelque chose à me dire, Alex, je le sens. Vous n'êtes pas venu seulement pour m'embrasser... Oh! ce n'est pas un reproche ; vous êtes venu, *aussi*, pour m'embrasser...

— Je vais à Bordeaux, en mission, au sujet de certaines affaires d'Espagne. J'ai pu me détourner de mon chemin, et demain je repartirai, enchanté d'avoir revu ma ville natale... Cependant, vous avez raison, ma chère maman, j'ai quelque chose à vous dire.

— Je vous connais si bien, Alex! Vous étiez trop gai, comme on l'est lorsqu'on veut écarter un souci... Que se passe-t-il?

— Rien que d'heureux pour moi... et pour vous, par conséquent, ma bonne mère. D'abord, permettez que je vous expose ma situation, qui est belle, j'en conviens, et brillante, surtout quand on la voit de loin... de Montalbe!... J'ai gagné en Afrique mes étoiles de général de brigade, je suis aide de camp d'un prince qui m'estime et qui, j'ose le dire, m'honore même de son amitié. C'est magnifique, d'autant plus que le temps actuel n'est pas comparable à l'Empire, où l'avancement des officiers était si rapide qu'il pouvait les mener, avant la maturité de l'âge, jusqu'aux grandes dignités, jusqu'aux marches du trône, jusqu'au trône même... Voyez Bernadotte et Murat!... Sous Napoléon, j'aurais peut-être fait un maréchal

de France ou même un roi, tout comme un autre, mais...

— Le parapluie a remplacé le sceptre, dit Mme Lapeyrade, qui avait été légitimiste, dans sa jeunesse, comme tous les Coussac de la Géraudie et qui n'aimait guère la famille d'Orléans.

Tous deux se mirent à rire.

— Je ne me plains pas, reprit Alexandre, mais je connais une maladie pénible qui s'appelle « faulte d'argent ». Je veux dire que ma solde et les revenus de mon patrimoine suffisent à peine à mon entretien... à peine!.. Oui, je vous entends. A Montalbe, ce serait la richesse. A Paris, dans le monde où je vis, c'est presque la pauvreté...

— Ce mot...

— Exprime une réalité, ma bonne mère. J'ai réussi à sauver les apparences, à maintenir l'équilibre entre mes dépenses et mes revenus, parce que j'ai eu la chance de faire campagne pendant de longues années et surtout parce que j'ai eu, toujours présent à mon esprit, votre exemple... Maman, je vous dois tout, la vie, et plus que la vie, l'honneur du nom. Je sais ce que personne ne sait : que vous avez payé une grosse somme après la mort de mon père, pour désintéresser des gens...

— Taisez-vous, mon fi !

— Le prix de l'étude y a passé... Et puis, il y a eu ce malheureux Joseph...

— Celui-là n'existe plus pour moi.

— Pauvre maman, vos mains tremblent... Pardonnez-moi d'avoir réveillé ces souvenirs. Je l'ai fait pour vous rendre un hommage de reconnaissance et pour vous montrer aussi que nos malheurs m'ont servi de leçons. J'étais joueur, à vingt-cinq ans... Aujourd'hui, je ne me permets plus qu'un whist innocent, avec des diplomates chenus et des douairières avaricieuses...

— Il faut vous marier. Votre figure, votre grade, l'amitié d'un prince, valent une dot. Vous pouvez faire un beau mariage.

— Épouser une fille riche ?

— Pourquoi pas?

Il avoua :

— J'ai essayé... La demoiselle était vraiment... décourageante... Et d'ailleurs, à ce moment-là...

Il faillit dire :

— J'en aimais une autre...

Mais il se reprit :

— J'ai préféré attendre... et j'ai bien fait... Car j'ai rencontré, enfin, un ange... oui, un ange...

Mme Lapeyrade fit un mouvement si brusque qu'elle renversa la tricoteuse.

— Oh !... Oh !... Je me méfie des « anges » !... Une bonne femme avec de l'argent, voilà ce que demande un homme sensé. Comment ? Vous criez misère, Alex, et vous parlez d'épouser un ange !.. J'ai entendu un discours de cette façon-là, naguère, quand votre frère, — que le diable emporte ! — me signifia son intention d'épouser sa gaupe !... Un ange !.. un ange !... Un.. a.. an.. ge !

Une brusque fureur la faisait bégayer. Alexandre Lapeyrade redoubla de tendresse câline :

— Voyons, ma bien chère maman, vous n'allez pas comparer la fille Marcereau, modiste, avec Mademoiselle Louise de Clairmoutiers, la jeune amie de Madame Adélaïde d'Orléans ?

Ces grands noms tombèrent entre la mère et le fils comme la foudre.

— Mad... ?

— Une personne accomplie, de la meilleure noblesse... Elle n'a qu'une médiocre fortune...

— Une médiocre fortune?.. Alors, qu'elle prenne un autre homme.

Mme Lapeyrade frappa du poing le bras de son fauteuil. La violence de son tempérament, refrénée dans la vie quotidienne, éclatait ainsi, par moments, et la rendait aveugle et sourde. Le général laissa passer la rafale. Son visage était devenu d'un rouge brique; il mordait sa lèvre et regardait la fenêtre, fixement.

— Ma mère, je vous en prie,... je vous en prie...

La vieille dame, renversée dans le fauteuil, suffoquait, les mains sur les yeux.

— Ma mère, je vous ai dit que la fortune de mademoiselle de Clairmoutiers était médiocre, mais l'affection de Madame Adélaïde lui assure une dot convenable, et s'il est vrai que je ne suis pas l'égal de cette noble fille par la naissance, je n'en suis pas

moins le général Lapeyrade, officier de la Légion d'honneur, aide de camp du Duc d'Orléans, et bientôt peut-être, par une ordonnance du roi, comte et pair de France... Quant à ma famille, ma femme ignorera toujours les membres pourris que nous avons retranchés, et sera pour vous, — j'en ai l'assurance formelle, — une bru respectueuse...

— Je crains les grandes dames, mon fi!

— Nous ne sommes plus sous l'Ancien Régime. Il n'y a plus de barrières infranchissables entre les classes sociales. Quels sont les maîtres du pays, maintenant? Des bourgeois : Thiers, Casimir-Périer, Guizot, Laffitte, Bertin.

Mme Lapeyrade ne répondait pas.

— Vous êtes méfiante, ma chère maman, et, permettez-moi ce mot, orgueilleuse...

— Oui, Alex, trop orgueilleuse pour accepter une mésalliance, et l'on se mésallie par en haut, comme par en bas...

— Il n'y aura pas de mésalliance si le Roi, — qui crée la noblesse! — me donne un titre, si j'apporte, au contrat, une terre qui sera érigée en majorat... Écoutez-moi paisiblement, ma bonne mère, il faut que je vous parle de Mlle de Clairmoutiers... Louise n'est plus une très jeune personne. Elle a trente-cinq ans. Elle a connu le malheur. Sa mère fut, dans l'exil, la compagne, la confidente de Madame Adélaïde, dont vous connaissez les idées libérales...

— Je sais... On l'a surnommée l'Altesse jacobine.

— Madame Adélaïde se chargea de Louise de Clairmoutiers, orpheline à six ans. Elle la plaça d'abord dans un couvent d'Autriche, et l'en retira pour la garder auprès d'elle, au Palais-Royal, plus tard en Auvergne, à Randan, et maintenant au Pavillon de Flore. Le dernier comte de Clairmoutiers avait mangé tous ses biens. Louise vécut des bontés de la princesse, qui, vous le savez, n'est pas généreuse pour tout le monde. Mais le caractère charmant de la jeune fille plaisait à Madame Adélaïde. Elle était, pour la princesse, mieux qu'une secrétaire ou une lectrice, — une amie dévouée... D'autre part, un grand chagrin, la mort du marquis de Villers, son unique parent proche, qu'elle devait épouser, avait brisé sa jeune âme... Elle était résolue à ne se marier jamais, suivant l'exemple de sa bienfaitrice... Ainsi vécut-elle, avant et après la révolution de Juillet. Quand une blessure, l'an dernier, m'obligea de prendre

un congé de quelques mois, le Duc me fit l'honneur de me nommer son aide de camp. Je demeurai donc à Paris et je fus reçu chez Madame Adélaïde. Là, je connus Mlle de Clairmoutiers. Une amitié pure, qui devint une amitié tendre, nous rapprocha. Cette amitié, avec le temps, devint plus tendre encore... Voilà, maman, vous savez tout.

Mme Lapeyrade était redevenue calme.

— Je comprends... oui, je comprends... mais laissez-moi réfléchir... Je suis si troublée...

— Je croyais que vous seriez heureuse de mon bonheur, dit amèrement le général.

— Mais enfin, reprit Mme Lapeyrade, comment vivrez-vous? Tout à l'heure, vous déploriez votre pauvreté.

— A quoi bon parler? Vous n'êtes pas mon alliée... Alors, je ne puis rien...

— Alex, dit la mère plus doucement, je me suis emportée à tort, je l'avoue. Pardieu! mon fi, je le sais, que vous n'êtes pas riche, et j'avais rêvé de vous voir marié avec une fille de bonne bourgeoisie, qui eût été riche pour deux et qui se fût trouvée très honorée d'être votre épouse. Je suis méfiante, c'est une disposition qui vient ou qui s'accroît avec l'âge!... Mais, pouvez-vous dire, mon fi, que je ne suis pas votre alliée quand il s'agit de votre bonheur?

— Alors, maman, vous m'aiderez?

— Comment?

— C'est très simple. Madame Adélaïde est favorable au mariage, sous condition ; il faut que j'apporte, par contrat, une terre dont je prendrai le nom, et qui sera le futur majorat. Cette terre, je ne puis l'acquérir, mais je peux la tenir de vous...

Maman, donnez-moi la Chaubille.

— La...

— Donnez-moi la Chaubille que vous aimez tant, la Chaubille qui, après vous, serait forcément partagée, perdue pour la famille, et qui va devenir, au contraire, le bien patrimonial, héréditaire, inaliénable, de nos descendants. Elle sera, non l'aboutissement, mais le point de départ de notre fortune. Une fois marié, je quitte l'armée, je m'occupe de politique et d'affaires... Dans dix ans, je serai riche...

— Et moi je serai morte.

— Non, le bonheur prolongera vos jours... Nous vous ferons la plus heureuse vieillesse...

Que les yeux bleus étaient doux, et la voix tendrement insinuante !

Mme Lapeyrade avait, au fond, une entière confiance dans l'habileté de ce fils, qui avait su, merveilleusement, organiser sa vie et profiter des circonstances. C'était un charmeur, mais, sous le charmeur, il y avait un méridional réaliste et clairvoyant. Avec ses dehors chevaleresques, ses airs d'amoureux passionné, Alexandre savait toujours ce qu'il voulait, ce qu'il pouvait, où il allait. Aussi l'instinct de Mme Lapeyrade lui faisait-il sentir qu'elle devait se rendre aux raisons du général.

Pourtant elle était incapable de céder sans résistance. L'âge n'émoussait pas encore sa volonté bien trempée ; il ralentissait seulement ses décisions... Et puis, elle tenait à son bien... Donner la Chaubille ! N'être plus maîtresse de la Chaubille !... La rente qu'Alexandre pourrait lui faire ne compenserait pas le sacrifice de la possession effective et de l'autorité sans appel... Donner la Chaubille !

— Maman, dit le général en se levant, ne vous hâtez pas de répondre. Réfléchissez jusqu'à ce soir, jusqu'à demain. Si, dans votre sagesse, vous décidez que j'ai fait un rêve fou, eh bien ! je renoncerai à ce rêve, dussé-je m'arracher le cœur... On se bat encore en Afrique. J'obtiendrai un commandement. Mais il faut que vous vous sentiez libre et que vous ne conserviez pas de regrets... Et maintenant, regardez ceci : qu'en pensez-vous?

Il avait pris, dans une poche intérieure de son gilet, un petit médaillon d'or entouré de perles.

— C'est *elle* ? demanda Mme Lapeyrade.

Au creux de sa main, elle reçut le portrait et elle regarda cette image d'une jeune femme brune, aux yeux noirs, point jolie, touchante par la douceur du visage un peu trop long, encadré d'une ruche légère.

— Pas mal !... dit-elle froidement.

Le général reprit le médaillon.

Au cours de cette longue scène, le mot « amour » n'avait pas été prononcé.

IV

Le ciel s'éclairait. On ne voyait pas le soleil, mais l'ouate des nuages devenait une vapeur grise, où glissait un disque blanc.

Le général, tête nue malgré le froid, fumait son cigare, et marchait de long en large, pensivement.

La terrasse se développait en longueur devant les six fenêtres et les deux portes vitrées du rez-de-chaussée. On était là comme à l'avant d'un vaisseau formé par la colline de Montalbe. A droite, des maisons superposées se cramponnaient à la pente du roc. A gauche, les toits rouges, les jardins, les petites places plantées d'ormes défeuillés, le clocher de Sainte-Praxède, la façade romane saccagée par les huguenots, la mairie, l'école, et très haut, le donjon écorné des ducs de Montalbe, composaient un bloc de rochers, d'édifices, d'arbres, tel qu'on en voit dans les tableaux des maîtres primitifs, derrière les Nativités ou les Calvaires. On aurait pu distinguer, — comme dans ces paysages tout en hauteur et minutieusement détaillés, — les intérieurs des chambres, les étalages des boutiques, les gens dans les rues, les charmilles et les bancs des places; mais il aurait fallu s'incliner sur la murette aux deux extrémités de la terrasse, de même qu'à la proue du navire, il faut, pour apercevoir l'horizon qu'on laisse derrière soi, se pencher sur le bordage.

Quand on était au milieu de la terrasse, Montalbe disparaissait. On était vraiment suspendu dans l'air au-dessus du faubourg et l'on avait devant soi une immense étendue bleuâtre et brune, tachée de neige persistante, et traversée par la Dronne couleur d'étain. La vallée s'élargissait en montant vers les plateaux de la Double, tout violets de châtaigneraies, et les longues lignes calmes de ce paysage, vu ainsi à vol d'oiseau, n'étaient rompues que par ces éminences en forme de tumulus, isolées, hautes comme des collines, qui marquent peut-être des sépultures gauloises et qu'on appelle dans le pays des « terriers ».

Alexandre Lapeyrade regardait dans cette direction, et mâchonnait son cigare.

La Chaubille était là-bas, sur l'autre rive de la Dronne, à une lieue de Montalbe, cachée par un mouvement du sol.

Deux heures sonnèrent à Sainte-Praxède.

Le général jeta son cigare, rentra dans le vestibule où il prit sa pelisse et son chapeau. La Mion lui cria, du premier étage :

— Vous sortez, monsieur Alexandre ?

— Je vais chercher la voiture.

— Madame vous envoie dire qu'elle fait ses comptes... Elle n'en a pas pour longtemps. Quand vous reviendrez, elle sera prête.

— Qu'elle ne s'attarde pas trop ! Les jours sont courts.

La poste aux chevaux était à l'autre bout de Montalbe. En suivant la grande rue, le général ne put éviter l'accrochage de quelques fâcheux. N'était-il pas la gloire de la ville ? La nouvelle de son arrivée s'était répandue de maison en maison. Toutes les fenêtres le guettaient. Pour éviter les indiscrets, il coupa par des ruelles en remontant vers le donjon, et il gagna un chemin qui contournait les vieux remparts croulant sous le lierre.

Chemin désert, triste, encombré de cailloux, hérissé de ronces rougeâtres, chemin où les petits Lapeyrade avaient joué avec les gamins de leur âge, autrefois, donnant l'assaut à cette forteresse morte dont le cadavre se défaisait lentement.

— J'étais déjà le chef, et je savais commander... Eusèbe gagnait toujours, et Joseph !... Un vrai *drôle* paysan, Joseph, si vif et si paresseux, et menteur sans méchanceté ! Maman disait : « Une âme de sable... »

Les souvenirs d'enfance, qui ne s'étaient pas levés dans la maison paternelle, surgirent, à chaque pas, des décombres. Alexandre Lapeyrade revit ses frères : Eusèbe aux joues creuses, au nez pincé, aux yeux caves, empaqueté de foulards même en été, et le petit Joseph avec sa bonne figure brune... Maintenant, Eusèbe était mort, et Joseph était un de ces vaincus de la vie dont une famille subit l'existence et dont elle parle le moins possible. Il y avait longtemps que le général ne savait plus rien de son frère cadet, et il n'avait pas songé à demander de ses nouvelles...

Malheureux Joseph ! il n'était pas méchant. Il était faible. C'est pire. Tandis qu'Eusèbe se mourait et qu'Alexandre se battait, Joseph dilapidait son héritage dans les tripots du Palais-Royal... Chaque année, il descendait plus bas, vers l'abîme où sombrent tant de jeunes hommes incapables de rester

droits, dès que l'armature familiale ne les soutient plus... Qu'il avait coûté cher à Mme Lapeyrade ! Elle lui aurait pardonné ses folies, s'il s'était remis à sa discrétion, si elle l'avait, elle-même, marié, installé à la Chaubille, gardé dans sa main de fer. Mais Joseph m'avait pas voulu vivre sous le fouet. Il avait rompu avec sa mère, lorsqu'il avait épousé sa maîtresse, Désirée Marcereau...

« Quelle belle-sœur pour Louise de Clairmoutiers ! se dit le général, dont l'apitoiement se fondit en colère inquiète. L'imbécile !.. Il a coupé les ponts derrière lui... Je ne pourrai jamais le revoir... Pourvu qu'il se tienne tranquille, là où il est ! »

Entre les figuiers nus et les chênes aux feuillages de cuivre verni, bleuissaient de sombres morceaux de paysage.

La masse du château surplombait, tours écornées, murailles fendues, crevées par une petite forêt d'arbres et d'arbustes où nichait un peuple d'oiseaux. Dessous, il y avait des cavités voilées de clématites floconneuses. La colline était trouée comme une éponge. Une entrée de caverne s'ouvrit. Devant, un enclos herbu enfermait des dalles grises, des croix penchantes : le cimetière extérieur de l'église monolithe, dédiée à saint Jean et désaffectée.

Le général pénétra dans l'enclos.

Mais là n'était pas ce qu'il cherchait. Il alla plus loin, jusque dans l'église même, dont cette bouche d'ombre était le porche tellement corrodé par les siècles qu'on n'y voyait plus trace d'un travail humain.

Il se trouva dans la nef majeure de Saint-Jean.

Les deux nefs, — la romane et la gothique, — creusées par les moines bénédictins au ventre du rocher, étaient célèbres dans le Périgord et dans l'Aunis. Les écrivains du XVIe siècle vantaient encore les piliers énormes, les galeries sculptées, les verrières, les autels, les statues de l'église Saint-Jean. C'était alors la chapelle et aussi la crypte funéraire des ducs de Montalbe. Mais les huguenots, puis les révolutionnaires, avaient passé là, précipitant l'œuvre plus lente, et non moins fatale, des éléments.

La roche calcaire de Montalbe est si perméable à l'humidité qu'elle se délite rapidement et se décompose comme un cadavre. Alexandre Lapeyrade, qui connaissait bien l'église, s'étonnait toujours de l'étrange et solennelle sensation qu'elle lui donnait. Palais de la mort, cathédrale du néant ! L'espérance chrétienne

défaillait dans le crépuscule verdâtre, entre les piliers devenus frustes, lisses comme les stalactites des grottes souterraines ou les viscères pétrifiés d'un Léviathan. Rien n'avait un contour précis. Les galeries semblaient des trous informes dans un tas de sable mouillé. Tout l'édifice offrait l'aspect inhumain des vieux temples indous, dévorés et presque digérés par la nature.

Au fond, en contre-bas, une chapelle, grande cavité ténébreuse d'où surgissait le monument du maréchal de Montalbe, ouvrage italien de la Renaissance. Le tombeau était en marbre noir, et portait, sur quatre colonnes, un dôme de marbre noir. Sous ce dôme, à peine distinct de l'ombre qui emplissait la chapelle, deux blanches statues, agenouillées côte à côte, les mains jointes, regardaient l'église mourir.

Partout des tombes bossuaient la terre.

Les traînées vertes du salpêtre, le rideau flottant des lierres, coloraient d'un reflet livide la faible clarté venue du porche, et même aux jours ardents de l'été, un froid mortel émanait de cet immense sépulcre qui ne connaissait jamais le soleil.

Le général erra parmi les dalles et les croix rouillées, et soudain, fléchissant le genou, il se découvrit.

Sur une pierre assez bien entretenue, les plus anciennes inscriptions s'effaçaient, mais les plus récentes étaient nettes et lisibles.

†
Joseph-Alexandre Lapeyrade
notaire royal
1730—1795
†
Marianne-Vivante Fleurisseau
épouse Lapeyrade
1742—1788
†
Joseph Lapeyrade
notaire
maire de Montalbe sur Dronne
membre de l'Académie charentaise
1765—1823
†
Eusèbe Lapeyrade
1795—1824

Le général, dont toutes les pensées, depuis tant de mois, s'élançaient vers l'avenir, ne pouvait les ramener en arrière, dans un passé qui n'était plus que cendre. Il faisait, comme à chacun de ses voyages à Montalbe, un pèlerinage pieux; il avait cette attitude méditative et douloureuse que prennent les visiteurs des cimetières, mais l'émotion ne venait pas... Il ne concevait, comme réels, que les êtres vivants. La famille! ce n'étaient pas les grands-parents, le père, le frère défunt... C'était Mme Lapeyrade et Joseph!...

Le prénom paternel, gravé sur la dalle, obsédait les yeux d'Alexandre... « Joseph Lapeyrade... »

Il revit encore le bel enfant brun, à veste courte et à collerette, puis le collégien en uniforme, puis l'homme de trente ans, vêtu d'habits râpés, ayant, dans sa face fiévreuse, le sourire gêné du solliciteur... Image laide, image honteuse!.. Le général fit un geste comme pour écarter une chauve-souris voletant autour de son front.

Le silence, le jour blafard et vert, le noir monument avec les deux spectres de marbre agenouillés, l'odeur de salpètre et de pourriture, le froid qui tombait des voûtes, émanait des parois, montait du sol, lui furent intolérables. Il se redressa. D'un revers de main il essuya la poussière de son genou, et il se hâta, par dessus les dalles, à travers les cailloux et les gravats, — vers la vie...

V

L'importun souvenir de Joseph le poursuivit jusqu'à la Chaubille.

Dans la voiture, assis auprès de sa mère silencieuse, il évita de nommer son frère, de même qu'il évita, en reparlant de son mariage possible, les expressions trop ardentes qui eussent choqué la vieille dame. Il savait combien elle était ombrageuse dès qu'on essayait, fût-ce pour son propre bien, d'influencer sa volonté. Il savait aussi qu'elle pourrait sacrifier quelque chose à des intérêts, et même à des ambitions légitimes, mais qu'elle ne céderait jamais rien à l'amour. Depuis le mariage de Joseph, elle était comme blessée à une place vive de son être, et personnellement offensée lorsqu'on faisait devant elle l'apologie de la passion qu'elle se plaisait, au

contraire, à ravaler, disant qu'un homme amoureux « est toujours un sot, s'il n'est un malade ». Le général n'était ni sot ni malade. Il aimait Mlle de Clairmoutiers, — d'une tendresse d'homme mûr, faite d'estime, d'amitié, de désir contenu, d'orgueil délicieusement caressé et même de reconnaissance, — il l'aimait, et pourtant il ne l'eût jamais épousée contre le conseil de sa raison. Aussi s'efforça-t-il de montrer à sa mère ce caractère *raisonnable* d'un sentim nt qui devait avoir, pour intéresser Mme Lapeyrade, toutes les apparences d'un calcul. Il insista sur les qualités morales de sa fiancée, et ne cita qu'en passant la beauté de ses mains et la splendeur de sa chevelure.

— Elle a, comme Madame Adélaïde, l'esprit élevé, sérieux, tourné vers la politique, et avec cela, il n'est pas de femme mieux douée pour la conduite d'une maison. Elle sera une administratrice prudente, comme vous, ma mère, et elle se dévouera, comme vous, à ses enfants.

— Le dévouement n'est pas toujours récompensé, répondit Mme Lapeyrade... Je ne dis pas cela pour vous, mon fi! Vous avez été ma consolation...

Le général pressa la vieille main desséchée sous le gant de filoselle, et il s'enhardit jusqu'à dire :

— Si vous avez perdu, — hélas! on peut dire perdu! — un fils encore vivant, vous trouverez à mon foyer une fille affectueuse, et vous souffrirez moins.

— Je ne souffre plus.

— Mais lui, Joseph, il se repent, peut-être!

— Et que me fait, maintenant, son repentir? La belle affaire pour moi, pour vous!... Son repentir!... — La colère blêmissait Mme Lapeyrade. — Mon fi, votre père nous a quasiment ruinés, mais par un excès de confiance dans un banquier qui sauta, en 1822. Paix à sa mémoire! Il fut malchanceux, maladroit, non point fripon... Quant à votre frère, que nous avons sauvé, vous et moi, il a traîné notre nom dans la crotte en épousant sa catin...

— Calmez-vous, maman. Vous vous rendrez malade... Ah! je n'aurais pas dû vous parler de Joseph! Mais j'ai pensé que, ce matin, en vous demandant votre avis et votre appui, j'ai peut-être oublié trop facilement les droits d'un autre...

— Qui ne remplit point ses devoirs, renonce à ses droits. Je suis maîtresse de mes biens, Alex! Votre frère a reçu qua-

rante mille francs en avance d'hoirie. Il n'aura rien de plus... Je ne dis point que je vous donnerai la Chaubille, moi vivante. J'ai besoin de réfléchir encore là-dessus. Je ne vous promets rien... Mais après moi, Joseph et les siens n'y mettront pas le pied, — ou j'en frémirai dans ma tombe...

Le beau visage aux rides nobles, grimaçait de haine entre les ruches du bonnet, sous l'auvent de la capote noire.

— Ma mère, dit le général, nous arrivons...

Vers la gauche, de l'autre côté de la rivière, la colline de Montalbe élevait sa couronne de tours, masse compacte, grise contre le ciel gris. Il y avait des morceaux de glace aux creux des sillons, et les bordures des prés étaient encore blanches du givre nocturne.

Enfin la route devint une large avenue, sous de grands chênes.

— Vous avez fait couper des arbres? dit Alexandre d'un ton chagrin, en voyant quelques troncs abattus dont les branches étaient déjà débitées en bûches.

— Ils mouraient... Et puis, j'avais besoin d'argent. L'année n'a pas été bonne. Les pluies ont gâté le blé et les pommes de terre...

Le général regretta les beaux arbres, pour le faste qu'une double avenue de chênes séculaires ajoute à la plus simple « maison des champs ». Il rêva de conduire son épousée par cette même avenue, et de lui montrer, au bout de la voie seigneuriale, le petit castel où la pierre et la brique mariaient leurs tons gris et roses, sous un haut toit de tuiles brunes orné de girouettes en plomb. « Un vrai logis de cadet de Gascogne, chère Louise, bien déchu de sa première fierté, mais qui ne sera pas trop indigne de vous, quand nous l'aurons embelli, selon votre goût si pur et si fin. » Le général crut s'entendre parler ainsi, et il trouva la phrase satisfaisante, car, s'il ne craignait pas d'avouer une fortune médiocre, il avait un souci très bourgeois de ne point paraître bourgeois... Il répéta mentalement : « Un vrai logis de cadet de Gascogne... » Et il sourit parce qu'il imaginait la douceur amoureuse des yeux noirs levés vers lui, dans l'ombre de la berline ; il sentait le parfum de verveine qui émanait de Louise ; il écoutait une voix tendre murmurer : « J'aime déjà cette maison puisqu'elle est votre maison. » Non, jamais Mlle de Clairmoutiers ne rou-

girait de s'être donnée à lui. Elle était, comme il l'avait dépeinte, sérieuse et même un peu grave ; mais, ce qu'il n'avait point dit, elle était toute passion.

La force d'un amour tardif faisait plier en elle l'orgueil de caste et les préjugés héréditaires, et, si Madame Adélaïde d'Orléans, qui savait compter, n'avait pas posé des conditions au mariage de sa protégée, Louise eût épousé Alexandre riche ou pauvre, avec ou sans la Chaubille.

— Mais la princesse a raison : Être pauvre, c'est un malheur; faire figure de pauvre, c'est une honte... *Il faut* que j'aie la Chaubille. D'ici quelques années, gouvernant bien notre fortune, je me charge de transformer cette bicoque en un véritable château...

Le regard du général rencontra le regard durci de Mme Lapeyrade. Tout dépendait d'elle... Elle était à l'âge où le sentiment de la propriété se confond avec l'instinct vital. Le fils préféré, le fils chéri ne connaissait rien de ses affaires. Il la considéra avec une sorte d'angoisse, comme un livre fermé où son destin était inscrit... Puis le double enchantement de l'amour et de l'ambition anéantit les craintes d'Alexandre. Le cher fantôme de Louise reparut, près de lui, et ne le quitta plus au cours de cette visite à la Chaubille, où il goûta, par la pensée, les joies futures du voyage nuptial.

Aux deux tiers de l'avenue, il y avait un rond-point d'où partait une autre allée de chênes, creusée d'ornières profondes. Sur l'ordre de Mme Lapeyrade, la berline tourna dans cette allée, et s'en fut, tressautante et cahotante, jusqu'à la métairie.

Elle s'arrêta devant un long bâtiment percé d'une porte charretière. Le général et sa mère descendirent. Ils pénétrèrent dans la cour carrée, fort sale, où des porcs et des volailles s'ébattaient sur le fumier répandu. Un petit homme, qui fendait du bois dans un coin, accourut, tandis qu'une femme, coiffée d'un mouchoir à carreaux, sortait de la cuisine, traînant à son cotillon deux enfants morveux et mal peignés. C'étaient les Dussutour, métayers de la Chaubille.

La femme, ayant vu ses maîtres, rentra dans la salle et se hâta d'essuyer, avec son tablier, deux chaises qu'elle tira vers le feu.

Toute la famille, nu-pieds malgré le froid, avait un air misérable, et répandait une odeur forte. Cependant l'armoire

lingère, la longue table, les deux lits drapés d'indienne rouge attestaient un bien-être inconnu aux paysans de l'Ancien Régime, dans ce pays encore sauvage. Des chapelets de cèpes, des tresses d'oignons, pendaient aux solives enfumées.

Mme Lapeyrade ne parlait jamais français à ses domestiques, sauf à la Mion. La conversation en patois fut savoureuse, et le général s'en amusa comme au spectacle. Dussutour raconta le marché qu'il avait fait pour les porcs, et sans transition, commença de se plaindre. Il accusait le froid, la chaleur, la pluie, la sécheresse, le mauvais vouloir des voisins, la fainéantise des valets. Les saisons étaient perverties. Les bâtiments allaient à leur ruine...

Et la femme à son tour, d'une voix pleurarde, incrimina l'humidité du logis, qui donnait la fièvre à ses *drolles*.

— Sottises que tout cela! répondit sèchement Mme Lapeyrade, le pied posé sur un des chenets. La fièvre des marais, vous l'avez apportée de votre canton. Il n'y avait pas de fiévreux, avant vous, à la Chaubille.

Les Dussutour n'étaient pas du pays. Ils venaient d'Echourgnac dans la Double, pauvre terre, pourrie de marécages, et, en vrais Doubleaux, ils n'étaient guère soigneux de leur corps et de leur maison, au contraire des Charentais, qui aiment les murs bien crépis et les habits propres. La grande misère de leurs ancêtres laissait sur les visages de ces gens un masque de sournoise humilité, et une espèce d'hébétude, qui était peut-être de la prudence.

Leur contrat de métayage était à son dernier terme. Prévoyant le renouvellement, ils dépréciaient la propriété, mais Mme Lapeyrade connaissait la manœuvre et savait défendre ses intérêts. Elle parlait cultures, charrues, bestiaux, comme si elle avait passé sa vie aux champs. Le général l'admirait... Elle avait un cerveau d'homme. Elle était née pour commander. Dans sa vie déclinante, privée des plaisirs de la société et des joies de la famille, il lui restait cette jouissance de posséder et de gouverner, qui devient une passion et qui engendre, à la fin, l'avarice sénile.

Et le général sentit son inquiétude renaître.

De la métairie, ils remontèrent au château... Était-ce vraiment un château, cette masure si fière de ses tourelles ? La mousse verdissait les marches du perron. Les carreaux des

fenêtres, brisés, étaient remplacés, ici par du papier collé, là par des planches. La pierre trop tendre se creusait, sous l'action des pluies, et semblait toute ciselée de sculptures fantastiques.

« Un nid de cadets de Gascogne. » C'était cela, moins la fierté. Bourgeoise depuis cent cinquante ans, la Chaubille s'était abâtardie.

Une grosse fille, blonde, chaussée de sabots, sortit sur le perron en entendant la voiture. Interrogée par Mme Lapeyrade, elle répondit, dans son patois aux voyelles traînantes, que *moussur* était bien à la maison, et qu'il était couché... Malade?.. Non, pas malade, mais couché, depuis cinq jours... Pourquoi? On ne savait pas... C'était sa fantaisie.

— Vieux fou! vieux fou! grommela Mme Lapeyrade.

Suivie par le général, elle traversa le vestibule tout dégradé, puis deux pièces où s'égaillaient des meubles disparates. Il y avait, sur les boiseries grises, quelques vieux tableaux. Alexandre Lapeyrade avait appris, à Paris, la valeur des « curiosités » recherchées par les artistes romantiques. Il se dit qu'il ne serait pas impossible de redonner un grand air à ces salons où la comtesse Lapeyrade recevrait, un jour, toute la noblesse du voisinage, excepté les légitimistes irréductibles.

Un second vestibule, ouvrant sur la façade ouest de la maison, un escalier de service, étroit, coupé de petits paliers, un long corridor... La chambre de l'oncle était au bout de ce passage, comme s'il avait choisi le système d'accès le plus compliqué pour mieux défendre sa solitude.

MARCELLE TINAYRE.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LE MALAISE DE L'ARMÉE [1]

LE PROJET DE SERVICE D'UN AN

La Chambre est saisie d'un projet de loi tendant à réduire la durée du service militaire à un an, et dont on peut croire que, quel que soit le ministère appelé à le soutenir ou à le modifier, il répond aux exigences de certains groupes parlementaires. Les dispositions principales en sont assez connues pour qu'il soit possible, dès maintenant, d'en juger.

Afin d'expliquer les raisons qui les poussent à modifier une loi militaire toute récente, dont la mise en application n'est pas encore achevée, — à tel point qu'elle a dû être complétée, en moins de deux ans, par cinq instructions, trois circulaires, trois décrets et une loi, — les auteurs du projet croient nécessaire de déclarer qu'ils ont été guidés non pas seulement par des raisons d'ordre social et budgétaire, mais d'abord par des considérations d'ordre militaire. Il s'agirait de rendre notre armée plus forte et plus apte à répondre aux obligations qui, demain, peuvent lui être imposées. Allégation dont nul ne sera dupe, et trop évidemment destinée à masquer aux yeux du pays l'affaiblissement qu'entraînerait pour notre armée le service d'un an.

Notons-le, en effet : ses partisans reconnaissent, comme nous, la faiblesse de nos effectifs, la crise matérielle et morale qui pèse si lourdement sur notre corps d'officiers et de sous-officiers, les difficultés pratiques auxquelles nous nous heurtons pour assurer à nos trois demi-contingents une instruction suffisante ;

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars et 1er avril.

comme nous, ils admettent que la loi du service de dix-huit mois, telle qu'elle est appliquée, ne satisfait pas aux besoins de la défense nationale; et, pour parer à une crise qui est à la fois celle des effectifs, des cadres et du commandement, ils ne trouvent pas d'autre solution à nous proposer que de réduire la durée du service militaire, c'est-à-dire de diminuer encore notre contingent sous les drapeaux, de tarir les sources de recrutement de notre corps de sous-officiers, de mettre notre commandement dans l'impossibilité de se préparer à remplir les fonctions qui lui seront dévolues en temps de guerre! Qu'est-ce à dire, sinon qu'ils ne se font aucune illusion sur la portée d'une réforme poursuivie uniquement dans des vues politiques et pour des intérêts démagogiques?

Dépouillé de la pompeuse rhétorique dont ils l'enveloppent à dessein, leur projet se réduit à ceci : « Le service de dix-huit mois ne nous donne pas l'armée solide que nous espérions. Réduisons sa durée de six mois, et, grâce à l'emploi de quelques palliatifs, dont nous avons le secret, nous pourrons constituer une armée nouvelle qui représentera une force supérieure à celle qui existe. »

Or, ces palliatifs, nous les connaissons; c'est en les faisant miroiter à nos yeux, qu'on a obtenu le vote du service de dix-huit mois. Nous ne nous laissons plus prendre à leur mirage. L'armée, sous le régime du service d'un an, contiendrait des germes de faiblesse et de décomposition tels que nous ne pourrions plus compter sur elle en cas de conflit extérieur; elle ne nous mettrait pas plus à l'abri des attaques du dehors que des aventures intérieures.

C'est, on le sait, en ce sens que s'est prononcé à l'unanimité le Conseil supérieur de la guerre. Nous voudrions à notre tour indiquer les raisons pour lesquelles toute réduction de la durée du service militaire, à l'heure actuelle, serait désastreuse.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES DU PROJET

Essayons tout d'abord de dégager la conception essentielle qui a guidé ses promoteurs. Sur quels principes s'appuient-ils pour demander un an de service au lieu de dix-huit mois, et douze mois plutôt que six ou quatre mois? Comment envisagent-ils l'aménagement de la future loi?

Leur raisonnement repose sur les deux idées suivantes : 1° « L'instruction du jeune soldat peut être effectuée en 4 mois. C'est vers cette durée qu'il faut tendre, pour imposer à la Nation le sacrifice minimum ; toutefois, nous ne pouvons l'adopter dès maintenant, par suite d'autres considérations, dont il faut également tenir compte. » 2° « La France, ayant renoncé à toute politique impérialiste, n'attaquera jamais la première. Elle n'a donc pas besoin d'une armée d'offensive supérieure à celle des autres Puissances ; il suffit qu'elle dispose en tout temps d'une force capable d'arrêter momentanément l'ennemi aux frontières et de donner à la masse de la nation le temps de s'armer et d'accourir. D'où la nécessité d'une armée de couverture, qui devra être d'autant plus forte que les formations de réserve seront plus longues à mobiliser. »

A quel chiffre croient-ils pouvoir fixer l'effectif minimum de l'armée nouvelle ? En remplaçant, partout où la substitution est possible, le soldat employé par le fonctionnaire civil, — ce qui élèverait à 100 000 le nombre des fonctionnaires civils, — ils arrivent à un minimum de 270 000 soldats instruits. Ce chiffre se décompose de la manière suivante : 200 000 pour constituer l'armée de couverture (qui ne devra pas comprendre de recrues) et ses réserves immédiates, 20 000 pour assurer le jeu des relèves dans nos colonies, 20 000 pour instruire un demi-contingent à son incorporation, 30 000 pour constituer les noyaux autour desquels viendront se grouper les formations de réserve.

Pour atteindre à ce chiffre de 270 000 soldats instruits, les partisans de la loi d'un an escomptent, tout d'abord, la possibilité de recruter 150 000 rengagés. Puis ils affectent un demi-contingent instruit, tout entier (110 000 hommes), à l'armée de couverture, aux centres de mobilisation et aux centres d'instruction de recrues. Resterait un déficit de 10 000 soldats, qui seraient remplacés par des réservistes des jeunes classes, dont les périodes seraient réparties sur toute l'année. Cet ensemble, pour fonctionner, exige qu'il y ait, en même temps, deux demi-classes présentes sous les drapeaux, dont une à l'instruction des recrues. L'armée sera ainsi composée de deux demi-contingents, incorporés à six mois d'intervalle, de 150 000 rengagés et de 100 000 fonctionnaires civils.

L'instruction des recrues aura lieu à l'intérieur dans des

unités spéciales; au bout de quatre mois, elles seront dirigées, soit sur l'armée de couverture, soit sur des unités stationnées à proximité des frontières.

La mobilisation de chaque unité sera assurée par un personnel spécial indépendant des unités d'instruction.

L'armée de couverture devra, par sa résistance, donner au reste de la nation le temps de se mobiliser. Les formations de réserve, pour acquérir une certaine homogénéité, seront soumises à des convocations fréquentes.

Tel est le projet dans son ensemble. Rien qu'au premier regard, les objections se pressent. Réduire la durée du service, c'est se condamner à n'avoir que des unités sans cohésion. Si nous séparons nos formations de l'active des formations de réserve, nous risquons que celles-ci n'aient plus dans la bataille l'ardeur et l'allant nécessaires. Qu'on se rappelle les enseignements de la guerre de 1870! La plus lourde erreur que nous ayons commise alors a été de ne pas incorporer dans nos unités actives nos formations de réserve. Les mêmes fautes vont-elles recommencer?

Le lecteur n'a peut-être pas oublié la critique d'ensemble à laquelle nous avons déjà, dans nos précédents articles, soumis ces idées, si décevantes. Entrons aujourd'hui dans le détail. Nous n'aurons pas de peine à montrer quelles sont, au point de vue militaire, les erreurs de conception que présentent les diverses mesures d'application prévues par la loi en projet, et à signaler les impossibilités de fait auxquelles se heurterait sa mise en vigueur.

I. — LES ERREURS DE DOCTRINE

Séparation de l'unité d'instruction de l'unité de mobilisation.

Pour conférer à leur thèse une apparence de solidité, les partisans de la loi d'un an font appel à l'histoire qu'ils ont soin de plier à leur convenance. « La loi d'organisation générale qui nous régit, disent-ils, remonte à juillet 1872. Elle a posé comme principe essentiel que l'armée doit pouvoir passer, dans le minimum de temps et par simple accroissement d'effectifs, du pied de paix au pied de guerre. Cette conception s'adaptait parfaitement à notre situation militaire, pendant la période de 1873 à 1889. La

durée du service militaire était alors théoriquement de cinq ans dans l'armée active et de quatre ans dans la réserve. Le rappel sous les drapeaux des hommes de la deuxième portion du contingent, qui n'accomplissaient que quelques mois de service, et l'appel des quatre classes de la réserve, suffisaient largement à l'armée active pour se mobiliser. Il y avait intérêt à ce que chacun reprît sa place dans l'unité même où il avait été instruit; il y retrouvait ses chefs, ses camarades; il y reprenait ses habitudes. Cette façon d'opérer assurait à la troupe un maximum d'homogénéité. La loi du 15 juillet 1889, tout en réduisant le service à trois ans, mais en le rendant égal pour tous, en supprimant le volontariat et la dispense complète de tout service en temps de paix, nous fournit des effectifs supérieurs à ceux que nous avait donnés la loi de 1872. Avec eux, on put maintenir le même système. Il n'en est plus de même avec le service de dix-huit mois. Dans les unités de l'active mobilisées, le noyau d'hommes du contingent restant sera insignifiant. Il n'est donc plus possible de conserver le principe sur lequel repose encore toute notre organisation militaire : il a vécu. Il faut lui en substituer un autre. Lequel? »

Dans la recherche de ce nouveau système, les théoriciens du service d'un an oublieront, volontairement ou non, qu'à la guerre le succès appartient, non pas aux masses les plus considérables, mais aux troupes les plus solides, les plus homogènes, les plus manœuvrières; ils n'auront souci que d'amener sur le champ de bataille l'armée la plus nombreuse possible, sans se préoccuper de sa qualité. Et ils arriveront à cette formule : « Le sytème d'organisation de notre armée doit nous permettre de créer, à la mobilisation, le plus grand nombre d'unités possible, ce nombre n'étant fonction que de nos effectifs. Cette opération n'est réalisable que si on adopte le principe de ne plus s'occuper de faire coïncider, ni pour les soldats de l'active, ni pour les réservistes, l'unité de mobilisation avec l'unité d'instruction. » C'est ce qu'on appelle, d'une expression qui a fait fortune, la *séparation de l'unité de mobilisation de l'unité d'instruction*, séparation qu'il serait question de poursuivre jusque dans les casernements.

Si l'on en croyait ceux qui préconisent cette séparation, elle aurait l'avantage de décharger les unités d'instruction de tout travail de mobilisation; elle leur permettrait ainsi de se consa-

crer davantage à la formation des demi-contingents qui leur sont confiés.

Tout au contraire elle exigera, les auteurs du projet le reconnaissent, un personnel spécialisé. Si nous séparons ce groupement de l'unité d'instruction, il lui faudra, quand même, continuer à vivre, à se vêtir, à s'équiper, à s'administrer, etc. : d'où la nécessité d'un employé pour la tenue des écritures de ce détachement, d'un cuisinier, d'un sous-officier de casernement, etc. Si ce détachement était confondu avec l'unité d'instruction, les services continueraient à être assurés par l'ensemble du corps, sans que la présence ou l'absence de ce détachement augmente ou diminue d'une seule unité le nombre des employés du corps. Nous nous plaignons, à juste titre, de la faiblesse de nos effectifs, du trop grand nombre d'employés que comptent nos unités : comment admettre que nous les augmentions à plaisir?

La séparation de l'unité de mobilisation et de l'unité d'instruction présente un autre et plus grave inconvénient. Elle nuira à l'instruction de l'ensemble. Les détachements mobilisateurs ne s'occuperont que de la préparation matérielle de la mission qui leur sera confiée : ils tiendront à jour leurs listes-répertoires, veilleront à la conservation des stocks d'armes, d'équipements, de munitions qui leur seront confiés, procéderont, en temps opportun, à la convocation de leurs réservistes; ils se transformeront en une troupe de garde-magasins et de gestionnaires. Trop faibles numériquement pour poursuivre l'instruction des cadres et des hommes du contingent, qui seront détachés pour les constituer, ils se désintéresseront rapidement de toutes les questions militaires, tandis que, s'ils vivaient à proximité immédiate d'un régiment, ils pourraient, dans une certaine mesure, participer à son instruction.

Scinder centre mobilisateur et unité d'instruction serait une faute. Par la multiplicité des détachements qu'on créerait, on affaiblirait, sans profit pour notre armée, les effectifs de nos unités déjà squelettiques.

***

La critique que nous venons de faire du grand principe du projet de loi d'un an est si évidente que ses partisans ont essayé d'y répondre. « Ces centres mobilisateurs, disent-ils, nous les

constituerons presque exclusivement avec des fonctionnaires civils, officiers, sous-officiers retraités, hommes de troupe servant au delà de la durée légale : ainsi nous n'affaiblirons pas nos unités. »

Pour l'instant, nous ne discuterons pas la possibilité de recruter, parmi les personnes ayant déjà quitté l'armée, ce grand nombre de fonctionnaires civils; nous admettrons qu'on puisse y parvenir en leur accordant une situation matérielle suffisante. Mais alors, une question se pose : « Pourquoi ne pas consentir un sacrifice pécuniaire du même ordre permettant aux unités de remplacer par du personnel civil le personnel militaire qu'elles emploient actuellement pour la préparation de leur mobilisation? Pourquoi ne pas constituer dans chaque unité, avec ses ressources, un détachement spécial? » On n'enlèverait plus de soldats au rang; on permettrait à ceux qui sont détachés à la préparation des fichiers ou à la conservation des stocks, de poursuivre leur instruction. Les cadres affectés à ce service seraient libérés du travail de bureau auquel ils sont condamnés. Ils pourraient reporter leurs efforts sur le perfectionnement de l'instruction des demi-contingents les plus anciens.

Nous sommes bien d'avis, pour notre part, qu'il faut réduire au minimum le nombre d'employés, détachés des unités actives dans les services de la mobilisation : c'est ce que réclament depuis longtemps tous ceux qui s'intéressent à l'armée. Mais qu'on ne sépare pas l'élément mobilisateur de l'unité d'instruction, ce qui détruirait tout le bénéfice de la réforme!

Les partisans de la loi d'un an sentent si bien la force de l'objection qu'ils ont dû, finalement, limiter le nombre de ces centres mobilisateurs et qu'ils ne trouvent plus à invoquer pour défendre leur thèse qu'une question de casernement. « Pour faciliter, disent-ils, les opérations de mobilisation, il faut de grands locaux. Les collections d'armes, de vêtements, d'équipements, doivent y être régulièrement réparties, méthodiquement rangées; ces locaux doivent être d'un accès facile pour l'enlèvement des effets; il faut qu'ils permettent d'abriter, ne fût-ce que quelques jours, un grand nombre de réservistes lors de leur convocation. Les déplacements des stocks de réserve seraient extrêmement longs et coûteux. Pour toutes ces raisons, il est indiqué d'installer les centres mobilisateurs

des diverses formations là où se trouvent actuellement les unités qui les mobilisent, ce qui revient à les répartir dans la plupart des quartiers et casernes déjà existants; en d'autres termes à les disperser. Les unités d'instruction, au contraire, demandent à être rassemblées en fortes unités. Cela conduit à ne plus occuper avec elles l'ensemble des casernes existantes et à les grouper dans certains centres plus particulièrement bien situés, d'où la scission obligatoire entre le centre mobilisateur et l'unité d'instruction. »

Certes, l'émiettement des forces est funeste à l'instruction. Mais tout groupement, fort d'un bataillon ou d'un groupe d'artillerie, peut poursuivre l'instruction des contingents qui lui sont confiés. Ce qu'on demande au soldat, c'est de manœuvrer correctement dans le bataillon ou le groupe. Toute garnison, forte d'un bataillon ou d'un groupe, convient donc pour ce rôle. Or, c'est le cas de presque tous nos détachements actuels.

Séparation de l'unité d'instruction de l'unité de perfectionnement.

Nouvelle complication : les partisans de la loi d'un an séparent ce qu'ils appellent l'unité d'instruction chargée de dégrossir les recrues et de leur inculquer les premiers principes du métier militaire, de l'unité de perfectionnement qui doit en faire des spécialistes, et les rendre aptes aux missions du champ de bataille. Les recrues d'une même région sont groupées par arme dans un centre déterminé, d'où, au bout de quatre mois environ, elles sont dirigées sur l'armée de couverture et sur les divisions de première intervention, qui constituent les unités de perfectionnement.

C'est le contraire qu'il faudrait faire. Au lieu de réunir dans des garnisons distinctes, par arme, les unités d'instruction, il faudrait les grouper par bataillon, par groupe, par escadron, en tâchant de réunir des troupes des trois armes dans une même ville, ou, à l'extrême rigueur, dans des villes rapprochées, pour que leurs garnisons puissent participer aux mêmes exercices.

Dès le début, il y a avantage à assurer un contact journalier entre le fantassin, l'artilleur et le cavalier, à les habituer à

travailler en commun; il faut aussi les faire vivre ensemble. Les liens de bonne camaraderie, l'affection réciproque entre officiers, sous-officiers et soldats d'armes différentes, sont, en vue de l'action commune sur le champ de bataille, un élément que rien ne remplace : c'est lui qui fait que les diverses armes sont toujours prêtes à se dévouer l'une pour l'autre. Les divers projets de la réduction du service à un an ne tiennent pas compte de ce facteur d'ordre psychologique, dont l'importance est capitale.

Ils commettent une faute de même ordre, plus grave encore, lorsqu'ils préconisent l'envoi des recrues, après un premier dressage, soit à l'armée du Rhin, soit aux divisions d'intervention immédiate, où elles seront réparties suivant les besoins momentanés en effectifs des unités, sans s'occuper de savoir si les liens qui les unissaient déjà entre elles, subsistent, ou sont brisés.

Veut-on tirer du soldat tout le parti possible? il faut que toute sa carrière militaire s'encadre dans la même unité, en sorte qu'il arrive à connaître parfaitement les camarades au milieu desquels il vit, les gradés et les officiers qui le commandent. Ainsi, et ainsi seulement, se développe cette qualité, sur laquelle nous ne nous lassons pas d'insister, et qui s'appelle : la cohésion. C'est elle qui rend une troupe prête à tout oser, c'est elle qui la rend susceptible de tous les sacrifices. Dans les unités bien en main, où tout le monde se connaît, règne une mentalité spéciale faite de confiance en soi-même et de dévouement à la collectivité. Ces formations-là ont le sentiment de leur honneur, de leur gloire; elles arrivent à constituer une entité, une personnalité vivante, au nom et au profit de laquelle agissent tous ceux qui en font partie.

Pendant la guerre de 1914, combien d'actes d'héroïsme ont été accomplis dans l'espoir de voir attribuer à l'unité une récompense collective, ou simplement pour lui conserver son prestige! Avant les attaques de juillet 1918, nous dûmes, sur un point de la forêt de Villers-Cotterets, retirer, de nuit, un peu en arrière, une unité trop exposée. L'opération, pour dangereuse qu'elle fût, s'exécuta dans un ordre parfait. Pas la moindre précipitation, pas le moindre affolement. Chacun était persuadé que ce décrochage se ferait avec plein succès, parce qu'il savait que ses camarades, qu'il connaissait depuis

longtemps, exécuteraient au mieux leur consigne. Le bataillon revint en arrière au complet, ramenant tous ses blessés, n'ayant rien abandonné sur le champ de bataille. Voilà à quoi on arrive avec l'esprit de corps et la cohésion qui en résulte.

Que la cohésion vienne à manquer, on peut s'attendre aux pires désastres. L'armée napoléonienne, à Waterloo, était une armée admirable par les éléments dont elle était formée, presque tous vieux soldats. Les uns provenaient des garnisons laissées en Allemagne qui avaient dû se rendre, en 1813, et que l'ennemi avait relâchées; les autres s'étaient aguerris dans les dures campagnes espagnoles; d'autres revenaient d'Italie. Mais, faute de temps, on n'avait pu fondre ces éléments, dont chacun en soi était excellent, et en constituer une masse unique, animée d'un même esprit; chacun se méfiait, ne connaissant ni ses camarades ni ses chefs : tous discutaient les ordres. C'est dans ces dispositions qu'ils se heurtèrent aux troupes de Wellington. Bien que victorieuse dans toutes les rencontres depuis le début de la campagne, bien qu'ayant cru, pendant une grande partie de la journée, devoir triompher de ses adversaires, brusquement, vers le soir, cette belle armée s'effondra; elle qui venait d'accomplir des prodiges d'héroïsme, elle se débanda! Elle se dispersa en criant à la trahison... Elle manquait de cohésion.

Au début de la dernière guerre, nous avons assisté à un phénomène de même origine, heureusement à une échelle moindre. Constituées hâtivement, nos divisions de réserve n'offrirent pas sur le champ de bataille la résistance qu'on en attendait. La faute n'en était pas imputable aux éléments qui les composaient et qui, plus tard, lorsque ces unités furent dissoutes et reconstituées d'une façon plus solide, firent preuve des plus brillantes qualités. Elles aussi, elles manquaient de cohésion.

La cohésion ne peut exister dans une unité où les soldats ne font que passer, où ils n'ont pas le temps d'apprendre à se connaître et à s'apprécier. Le projet de loi d'un an, si jamais il était adopté, nous donnerait une masse d'hommes instruits tant bien que mal, sans jamais nous permettre de constituer des unités vraiment solides. Et pourtant, celles-ci nous sont devenues plus que jamais nécessaires. Qu'on songe à ce qu'est, à ce que sera de plus en plus, la bataille moderne, où, en quelques secondes, des fractions entières sont décimées! Qu'on se représente le soldat obligé de tenir son poste malgré un bombarde-

ment incessant, de bondir en avant entre deux rafales d'un tir de barrage, au mépris des obus qui hachent le sol! Ce n'est pas trop de recourir à tous les moyens en notre pouvoir pour lui forger une âme d'airain.

La Couverture.

Une des dispositions essentielles du projet de loi d'un an consiste, comme nous l'avons déjà indiqué, à renforcer notre couverture, en la portant à un chiffre égal à celui de l'armée qui lui sera opposée. On estime que les troupes allemandes de premier choc, qui nous attaqueront dès les premiers jours pour chercher à troubler notre mobilisation, seront fortes, au minimum, de 200 000 hommes. Il faudrait donc que notre couverture disposât d'effectifs identiques, ses 200 000 hommes pouvant être groupés à l'armée du Rhin, ou répartis dans un ensemble formé par cette armée et par des divisions d'intervention immédiate, stationnées à proximité de la frontière, en territoire français, et qui seraient largement pourvues de moyens mécaniques.

Admettons qu'il nous soit possible de porter notre couverture à un pareil chiffre. Quels seraient les avantages de ce système? On fait valoir qu'en cas d'attaque allemande, il constituerait une force suffisante pour limiter en profondeur l'offensive ennemie. Mais dans quelles conditions se déroulera cette action? Jusqu'en 1935, les opérations auront lieu en territoire occupé, dans des régions où l'ennemi possédera partout des intelligences, où les adhérents des sociétés secrètes pourront se réunir en troupes pour agir dans notre dos. Ces détachements de volontaires opéreront des destructions sur toutes nos voies de communication, attaqueront nos fractions isolées, entraveront nos ravitaillements. Pour maintenir nos liaisons avec le centre du pays, et garder nos arrières, il faudra immobiliser une partie importante de nos forces de première ligne.

A ces difficultés, suscitées par la population, s'en ajouteront d'autres, provenant du fait de l'ennemi. Ayant le bénéfice de l'attaque, il concentrera toutes ses forces sur un point de notre ligne pour la rompre. Nous, au contraire, nous serons dans de mauvaises conditions pour résister : nous devrons, en effet, garder tout notre front, ce qui conduit à une dispersion des

forces; nous ne pourrons d'ailleurs pas compter sur les voies ferrées parallèles au Rhin, pour faire roquer nos troupes et les concentrer rapidement dans la zone d'attaque ennemie, car ces voies ferrées seront détruites.

Pour toutes ces raisons, notre armée de couverture sur le Rhin, même forte de 200 000 hommes, ne pourra pas rester longtemps isolée; elle se trouverait rapidement dans une situation difficile; elle n'en sera tirée que par l'arrivée en ligne de nos premières unités venant de l'intérieur. La rapidité avec laquelle la masse de l'armée pourra être mobilisée et transportée sur le théâtre même des opérations, reste donc toujours un des facteurs principaux du succès.

Pour avoir sur le Rhin, dès les premiers jours de la guerre, une force importante, ne désorganisons pas l'ensemble de notre armée, n'enlevons pas aux unités de l'intérieur tous les soldats instruits, ne les dirigeons pas tous sur l'armée du Rhin. Comprenons mieux le rôle d'une troupe de couverture. Celle-ci n'a pas à s'engager à fond; sa fonction est celle d'une sonnette d'alarme : elle doit disposer seulement des moyens nécessaires pour contraindre l'ennemi à se déployer, et juger si l'attaque qu'il prononce est montée en force ou n'est qu'une feinte. Le service d'un an, pas plus que le service de dix-huit mois, ne nous permet d'agir offensivement en Allemagne avec notre seule armée du Rhin; celle-ci ne peut jouer qu'un rôle de couverture : traitons-la comme telle et ne lui consentons que l'effectif minimum nécessaire pour l'accomplissement de sa mission.

Peut-être se rend-on compte maintenant que les trois conceptions nouvelles, mises en avant par les partisans de la loi d'un an, — séparation du centre mobilisateur de l'unité d'instruction, séparation de celle-ci de l'unité de perfectionnement, renforcement sensible de l'armée de couverture, — ne donneraient aucun des résultats qu'escomptent les promoteurs du projet.

II. — DIFFICULTÉS DE RÉALISATION PRATIQUE

Recrutement des soldats de carrière et des employés civils.

D'autre part, la réduction de la durée du service à un an se heurterait à des difficultés de réalisation que l'on peut, sans hésitation, qualifier d'insurmontables. L'une des principales est

celle qui concerne le recrutement des cadres de carrière et des fonctionnaires civils. On nous dit en effet : « En accordant quelques légers avantages supplémentaires aux soldats de carrière, nous pourrons en doubler le nombre et le porter de 75 000, chiffre actuel, à 150 000. Dans les mêmes conditions, nous pourrons quadrupler le nombre des employés civils; il est actuellement de 25 000 : nous pourrons atteindre 100 000. » Or déjà nous devions avoir 100 000 rengagés : nous n'en avons que 75 000. Comment, par quel moyen doublera-t-on leur nombre actuel? A cela nulle réponse. C'est qu'en réalité on ne possède aucun moyen de nous procurer ces 150 000 soldats de carrière. Mais, eux manquant, c'est le projet tout entier qui s'écroule.

Quant au remplacement de la main d'œuvre militaire par la main d'œuvre civile, il se heurterait à des difficultés dont on n'apporte pas davantage la solution. Tout d'abord, il faudrait obtenir que les employés civils se lient à l'État pour une période de longue durée, et qu'ils s'engagent à ne jamais quitter, sous aucun prétexte, le service qu'ils auraient accepté. Est-ce probable? Est-ce possible? Ajoutons que le mélange constant de fonctionnaires civils, — jouissant de nombreux droits politiques, — et de militaires dans un même service, n'irait pas sans présenter les pires inconvénients.

Les gradés et soldats employés dans les services étrangers à l'armée, tels que ceux de l'instruction physique, des pensions, des sépultures militaires, pourraient être remplacés rapidement. Mais il ne sera pas aussi facile de remplacer ceux qui sont employés dans les services territoriaux du génie, de l'intendance, de la santé et dans les bureaux de recrutement. Certes, la plupart de ces services peuvent fonctionner avec du personnel civil. Si ces transformations n'ont pas été effectuées plus tôt, c'est qu'elles se chiffreraient par une augmentation de dépenses, très supérieure à celle que nécessite le remplacement d'un militaire employé à solde très faible par un ouvrier civil à solde élevée. Pour ce qui est enfin de la suppression d'un grand nombre d'employés, des corps de troupe, il n'y faut point songer actuellement : elle ne pourrait s'accomplir qu'après la réforme administrative de nos unités.

Sachons donc, quand on nous parle du recrutement rapide de 75 000 nouveaux soldats de carrière et de 75 000 nouveaux employés civils, le prendre pour ce qu'il est : une pure chimère.

Dépenses supplémentaires qu'entraînerait l'adoption de la loi d'un an.

Essayons maintenant de nous rendre compte des conséquences financières qu'entraînerait l'adoption de la loi d'un an. Est-il vrai qu'elle se traduirait par une diminution de nos charges militaires? Permettrait-elle vraiment à la nation de produire davantage?

Il est indiscutable qu'une économie serait réalisée par la suppression de l'entretien d'un demi-contingent. Le contrôle de l'armée admet que la journée d'un homme de troupe revient à 4 fr. 50 en France, à 8 fr. 42 à l'armée du Levant, à 6 fr. 20 à l'armée du Rhin et en Sarre. Le demi-contingent ayant un effectif d'environ 110 000 hommes et pouvant être considéré comme servant uniquement en territoire français, son renvoi au bout de douze mois au lieu de dix-huit fera réaliser à l'État un bénéfice annuel de

$$4{,}50 \times 110\,000 \times 365 = 180\,675\,000.$$

Mais cette économie serait la seule; en dehors d'elle, aucune n'est possible : toutes les autres mesures comporteront, au contraire, des dépenses nouvelles.

Le 1er juillet 1924, le nombre de militaires servant au delà de la durée légale était de 70 400 (nombre réel, inférieur de 4 600 au chiffre de 75 000) parmi lesquels figuraient 49 000 sous-officiers; ceux-ci représentaient donc presque 70 pour 100 de l'effectif total. Avec le nouveau projet de loi, leur proportion pourrait être plus faible : admettons qu'elle soit de 50 pour 100 seulement. On peut estimer, dans ces conditions, la journée moyenne d'un militaire de carrière à 15 francs; c'est un minimum; il faudrait l'augmenter sérieusement, si on voulait obtenir un nombre suffisant de rengagements. L'entretien de 79 000 nouveaux soldats de carrière, indispensables pour atteindre le chiffre de 150 000 rengagés, nous coûterait donc :

$$15 \times 79\,000 \times 365 = 432\,525\,000 \text{ francs.}$$

Plus grande encore serait la dépense que nécessiterait l'augmentation du nombre des fonctionnaires civils. Dans le dernier rapport sur le budget de la guerre, M. Bouilloux-Lafont évaluait à 160 000 000 de francs la somme nécessaire à l'entretien des 25 000 employés civils, utilisés depuis la guerre;

et encore dans ce chiffre, ne sont pas comprises des dépenses supportées par d'autres chapitres du budget. Acceptons-le cependant. Le recrutement de 75 000 nouveaux employés civils coûterait :

$$3 \times 160\,000\,000 = 480\,000\,000 \text{ de francs.}$$

Si nous voulions, avec la loi d'un an, conserver une armée en état d'aborder le champ de bataille, il faudrait que nos réserves eussent pris, dès le temps de paix, une certaine cohésion; de là, nécessité de multiplier les périodes d'appel des réservistes et de porter chacune d'elles à un mois. Pour renforcer notre couverture, les partisans de la loi comptent que nous aurions besoin d'une classe tout entière; ils estiment que, pour donner de l'homogénéité à nos formations de réserve, chaque soldat devrait accomplir une deuxième période de service pendant sa deuxième année de disponibilité, quatre pendant ses dix-sept années de première réserve et une pendant ses huit ans de deuxième réserve, soit, en tout, sept périodes de un mois chacune. D'après la loi sur le service de dix-huit mois, les militaires de la disponibilité et de la première réserve sont assujettis à des périodes ne pouvant pas dépasser huit semaines, ceux de la deuxième réserve à des exercices spéciaux dont la durée totale ne peut excéder sept jours. La réduction de la durée du service à un an entraînerait donc pour les militaires des réserves l'obligation d'effectuer près de cent cinquante jours de service de plus qu'actuellement, ce qui, en mettant la journée moyenne du réserviste à 7 francs, pour tenir compte des frais de convocation, des indemnités à allouer, entraînerait une dépense supplémentaire de

$$150 \times 7 \times 200\,000\,000 = 210\,000\,000 \text{ frs,}$$

en admettant que les demi-contingents aient été réduits, au moment de leur période d'appel, à 100 000 hommes.

Il est enfin une autre dépense qu'on ne peut négliger, c'est celle qui serait occasionnée par le maintien d'un effectif supérieur dans la zone des territoires occupés. Nous avons actuellement 80 000 hommes à l'armée du Rhin. Si nous portions notre armée de couverture à 200 000 hommes, il est à croire qu'une partie seulement de ces nouveaux effectifs stationnerait en territoires occupés; supposons que ce soit la moitié et prévoyons la dépense supplémentaire. Chaque journée de ces 60 000 hommes coûterait 6 fr. 20 au lieu de 4 fr. 50. En fin

d'année, les dépenses budgétaires seraient augmentées de ce chef de la somme de

$$60\,000 \times 1{,}70 \times 365 = 37\,230\,000 \text{ frs.}$$

Les frais d'entretien de l'armée de douze mois se traduiraient donc par une augmentation de dépenses de :

Recrutement de 79 000 soldats de carrière.	432 525 000
Recrutement de 75 000 employés civils. . .	480 000 000
Augmentation du nombre et de la durée des périodes.	210 000 000
Augmentation du nombre d'unités en Rhénanie	37 230 000
	1 159 755 000

et par une diminution infiniment moins importante de 178 000 000. On peut affirmer que l'adoption du service d'un an se traduirait pour le pays par une charge supplémentaire d'un milliard.

Encore, ce chiffre d'un milliard est-il un chiffre approximatif, donnant seulement une idée de l'ordre de grandeur des dépenses : il représente un minimum. En effet, tous les éléments de nos calculs sont approchés par défaut ; de plus, nous n'avons pas chiffré certaines dépenses. C'est ainsi qu'il faut prévoir une augmentation des indemnités à allouer par suite du séjour d'une plus grande partie de nos cadres en territoires occupés, une augmentation de solde à consentir aux sous-officiers de carrière et aux fonctionnaires civils (beaucoup de ces derniers occuperaient des emplois importants et ne se contenteraient pas d'un traitement annuel de 6 400 francs), une augmentation du nombre des pensions à assurer par l'État... Est-il besoin de faire remarquer que la situation financière du pays n'autorise pas une telle dépense supplémentaire ?

Certains prétendent que le fait de rendre six mois plus tôt les jeunes gens à leurs occupations normales renforcerait notablement l'activité économique de la nation et compenserait, dans une certaine mesure, cet accroissement de dépenses. Cela ne serait vrai que si on n'augmentait pas les charges imposées aux réservistes ; or, nous avons vu que c'est là une nécessité. A vingt ans, le jeune homme cherche presque toujours sa voie ; en tout cas, sa situation n'est pas assise. A vingt-cinq ou trente ans, il n'en est plus de même : la plupart du temps, il est déjà happé dans l'engrenage définitif qui l'entraîne dans la vie et

dont il se sépare avec peine. Si on lui donne à choisir entre le service de dix-huit mois et celui de douze, ce dernier aggravé par l'obligation d'accomplir dans la réserve, cinq mois de service de plus que ne le prévoit le service de dix-huit mois, il préférera ce dernier. La société sera du même avis. L'homme de trente ans produit plus que l'homme de vingt. L'adoption de la loi d'un an ne se traduirait pas par une augmentation, mais bien par une diminution de la production nationale.

CONCLUSION

La multiplicité des périodes de réserve que nécessiterait l'adoption de la loi d'un an et dont quelques-unes seraient réparties sur l'ensemble de l'année apporterait dans la vie économique du pays de tels troubles qu'il est douteux que le Parlement consente à les accorder. S'il se décidait à les voter, il est à prévoir qu'il n'en laisserait pas poursuivre l'exécution une deuxième année. Sous le poids de ses préoccupations électorales, il s'emploierait à y mettre un terme, en dépit des conséquences que leur suppression pourrait entraîner. Dans l'un ou l'autre cas, ce serait la fin de notre armée, réduite au rôle de milice.

Non seulement la loi d'un an part de conceptions fausses, mais elle suppose, comme devant être réalisées avant sa mise en application, un certain nombre de conditions dont on sait d'avance et sans en pouvoir douter, qu'elles ne seront pas réalisées. Elle désarmerait le pays. Si jamais elle était appliquée, elle aboutirait à un affaiblissement de notre puissance militaire tel qu'il ne manquerait pas d'inciter l'Allemagne à nous attaquer, elle qui, sans cesse, perfectionne son organisation militaire.

Si nous voulons, au contraire, éviter un nouveau conflit et de nouvelles pertes, conservons la loi de dix-huit mois, mais en l'appliquant telle qu'elle a été conçue. Les chefs militaires qui auront la responsabilité de la conduite des opérations en cas de guerre avaient, lors de son adoption, demandé un certain nombre de mesures, jugées par eux indispensables. On les leur avait promises. Qu'attend-on pour leur donner satisfaction ? Si nous avions les 100 000 rengagés et les 320 000 soldats indigènes, qu'ils avaient réclamés, nous serions en posture

digne d'un grand pays tel que la France. Nous disposerions d'une couverture très forte, capable, à la déclaration de guerre, d'agir offensivement en Allemagne ; nous aurions, à l'intérieur, des unités suffisamment étoffées pour assurer, dans de bonnes conditions, l'instruction de nos recrues et la mobilisation de nos armées. Et cela, sans exiger du pays un effort financier, ni un effort personnel aussi important que celui qu'on se propose de lui demander pour un résultat moindre. Pourrions-nous, pour des considérations uniquement politiques, renoncer à tous ces avantages et risquer pour le pays l'éventualité d'une guerre prochaine ?

Ce que veut, ce que réclame le pays, c'est l'armée qui nous garantira la paix, en nous demandant l'effort minimum. Cette armée ne peut être celle de douze mois. Quand tous les membres du Conseil supérieur de la guerre s'accordent pour considérer la loi de douze mois comme funeste, qui donc, aimant sa patrie et soucieux de l'avenir, accepterait de passer outre à des avertissements si autorisés et de méconnaître les arguments du plus simple bon sens ? Au Parlement de prendre ses responsabilités. Qu'il se souvienne d'une leçon qui date d'hier : celle de la loi de deux ans.

Lieut-colonel REBOUL.

SŒURS DE GRANDS HOMMES [1]

LUCILE DE CHATEAUBRIAND

« Les hommes, a dit Sainte-Beuve, à propos de Jacqueline Pascal, les hommes ont beau faire, même les plus saints, ils vont, ils sortent, la foule les coudoie, la poussière du chemin les couvre en passant, ils se ternissent et se dissipent. Heureuses les belles âmes dont la sensibilité préservée ne s'est nulle part dépensée ailleurs, mais s'est toute employée au sein de la vertu et du devoir! Quel plus pur idéal qu'une telle âme ainsi restée vierge et prêtresse, desservant l'autel dont l'autre âme emporte et, trop souvent, en la promenant, disperse la flamme! Même dans le monde, même en dehors du Christianisme, n'est-ce pas ainsi qu'on aime à se figurer ce rôle charmant d'une sœur de grand homme? Les Électre, les Antigone de l'Antiquité, qu'étaient-elles autre chose? des sœurs, de saintes et sublimes sœurs restées fidèles à un seul culte, et guidant, ramenant, ensevelissant le frère égaré. Règle générale : les sœurs, quand elles sont égales, sont plutôt supérieures à leur frère illustre. Elles se retrouvent meilleures. Ce sont comme des exemplaires de famille, des *doubles* du même cœur, qui se sont conservés sans aucune tache au sein du foyer, ou dans l'intérieur du sanctuaire. »

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1909, notre étude sur *Jacqueline Pascal.*

Si René, qui était un grand admirateur du *Port-Royal*, avait pu lire cette page délicate et charmante, il n'eût pas manqué d'évoquer la douloureuse figure de sa sœur Lucile (1).

I

Elle était son aînée, non pas de deux, comme il l'a dit, mais de quatre ans, étant née à Saint-Malo le 7 août 1764. Des six enfants qu'avaient eus avant elle le comte et la comtesse de Chateaubriand, quatre seulement survivaient, les deux premiers étant morts en bas âge d'un épanchement de sang au cerveau. L'aîné était un garçon, Jean-Baptiste. Puis étaient venues quatre filles : Marie-Anne, la future Mme de Marigny; Bénigne, la future Mme de Chateaubourg; Julie, la future Mme de Farcy; et Lucile-Angélique, la future Mme de Caud, « toutes quatre d'une rare beauté ». Si, comme il est probable, « les quatre sœurs durent leur existence au désir du père d'avoir son nom assuré par l'arrivée d'un second garçon », il est à croire que la dernière venue, en particulier, dut être fort mal accueillie. Il semble qu'on lui ait fait longtemps sentir qu'elle avait été la peu désirée, et son enfance n'a guère été choyée. *Cui non risere parentes...*

Les parents de la pauvre Lucile ne souriaient guère, si l'on en croit le portrait assez peu flatté que nous a laissé d'eux le plus glorieux de leurs enfants. M. de Chateaubriand s'était marié assez tard, à trente-cinq ans. Il avait mené une rude vie dès l'âge de quinze ans, d'abord dans la marine, puis « aux Iles », où il commença sa fortune, et dans la guerre de course, enfin comme armateur. Il était courageux, volontaire, avait

(1) *Esquisse d'un maître*: *Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand* (*manuscrit de 1826*), Paris, Michel-Lévy, 1874; — Chateaubriand, *Mémoires d'outre tombe*, édition Biré, t. I et II; — Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire*; — *Lucile de Chateaubriand, ses contes, ses poèmes, ses lettres*, précédés d'une étude sur sa vie par Anatole France, Charavay frères, 1879; — F. Saulnier, *Lucile de Chateaubriand et M. de Caud* (*Revue historique de l'Ouest*, Nantes, 1885); — *Œuvres de Lucile de Chateaubriand*, publiées par Louis Thomas, Paris, Société des Trente, Albert Messein, 1912; — Jules Lemaître, *Chateaubriand*, C. Lévy, 1912; — André Beaunier, *Visages de Femmes*, Plon, 1913; — Mme Paul de Samie, *A l'aube du romantisme : Chénedollé*; — *Extraits du journal de Chénedollé*, 2 vol. in-8, Plon, 1920; — *Correspondance générale de Chateaubriand*, publiée par Louis Thomas, 5 vol. in-8, Champion, 1911-1924.

l'esprit d'ordre poussé jusqu'à l'avarice (1). « Une seule passion le dominait, celle de son nom ; il ne vivait que pour rendre à sa famille l'éclat qu'elle avait perdu. » La vie, qui, même difficile, adoucit les âmes tendres, avait durci la sienne d'étrange façon. Hautain avec ses pairs, dur avec ses vassaux, despote taciturne et violent dans son intérieur, il inspirait surtout la crainte. « Son état habituel était une tristesse profonde que l'âge augmenta et un silence dont il ne sortait que par des explosions de colère. » Lucile et René ont hérité de cette disposition à la tristesse silencieuse. Il était « grand et sec : il avait le nez aquilin, les lèvres minces et pâles, les yeux enfoncés, petits et pers ou glauques, comme ceux des lions ou des anciens barbares. Je n'ai jamais vu, ajoute Chateaubriand, un pareil regard : quand la colère y montait, la prunelle étincelante semblait se détacher et venir vous frapper comme une balle. »

Avec ce terrible mari, « haute et puissante dame » Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée formait un curieux contraste. Elle était petite, noire et laide, avec de grands traits, mais de fort beaux yeux. Elle était vive, « pétulante » même. Nourrie des souvenirs et des livres du grand siècle, élégante de manières, aimant la société et même la politique, un peu romanesque, à ce qu'il semble, elle avait de l'esprit et beaucoup d'imagination. Elle avait vingt-sept ans, quand elle se maria et elle était peu fortunée. Fit-elle un mariage d'inclination ? Nous ne savons. Bien vite, en tout cas, il y eut désaccord entre les deux époux. Contrariée dans tous ses goûts, elle était devenue rêveuse et mélancolique, de légère et gaie qu'elle était par nature. « Obligée de se taire quand elle aurait voulu parler, elle s'en dédommageait par une espèce de tristesse bruyante entrecoupée de soupirs. » Peut-être se croyait-elle plus malheureuse qu'elle ne l'était en réalité. Sa grande piété, sa prédilection « aveugle » pour son fils aîné, ses relations mondaines

(1) M. Georges Collas, qui prépare un livre sur le comte René-Auguste de Chateaubriand, évalue à 900 000 livres, — soit 3 millions de notre monnaie d'avant-guerre, — l'ensemble de la fortune qu'il laissait à ses enfants. Il s'était surtout enrichi pendant la guerre de Sept Ans, et, comme la plupart des armateurs malouins, il n'avait pas dédaigné de faire la traite des nègres. — Combourg avait été acheté au duc de Duras 370 000 livres. (Cf. Georges Collas, *Dix ans au château de Combourg*, 1786-1796, d'après des documents inédits, *Annales de Bretagne*, t. XXXV, 1921-1922.)

l'aidaient à prendre en patience les ennuis et les déceptions d'une vie qui n'avait pas répondu à son rêve.

Entre cette mère grondeuse et distraite et ce père tyrannique, dans le vieil hôtel de la sombre rue des Juifs, Lucile grandissait tristement. Il semble qu'elle se soit plus particulièrement attachée à sa sœur Julie, son aînée d'un an, qu'elle « adorait », nous dit-on. Deux autres enfants, qui moururent en bas âge, lui succédèrent. M. de Chateaubriand voulait encore un fils : il eut enfin satisfaction, et le 4 septembre 1768, par une nuit de tempête, lui naissait « presque mort » un fils qui devait vivre quatre-vingts ans : on l'appela François-René, et il fut le « chevalier » de Chateaubriand. Lorsque l'enfant, au bout de trois ans, fut ramené de nourrice à Saint-Malo, ses parents avaient quitté la rue des Juifs pour un bel hôtel de la place Saint-Vincent, et son père faisait de fréquents voyages à Combourg, un vieux domaine seigneurial (1), qu'il s'était en 1761 donné la joie d'acquérir. La mère, restée souvent seule avec ses quatre filles, l'abandonna aux domestiques et le laissa tout à son aise polissonner sur la grève. Mais, en sa qualité de garçon et de chevalier, il avait quelques privilèges sur ses sœurs : on lui livra Lucile « comme un jouet et comme sa servante ».

Elle était la plus négligée et la moins aimée. Elle n'avait que la dépouille de ses sœurs. Qu'on se représente une pauvre petite fille maigre, trop grande pour son âge, ayant des bras dégingandés, un air timide et malheureux, languissant dans un coin comme une chevrette malade ; qu'on se représente encore cette pauvre petite fille parlant avec difficulté et ne voulant rien apprendre, et qu'on lui mette une robe usée, faite pour une autre taille que la sienne ; qu'on renferme sa poitrine dans un corps piqué dont les pointes lui faisaient des plaies aux côtés ; qu'on soutienne son long cou par un collier de fer garni de velours brun, des cheveux retroussés sur le haut de la tête, fortement poudrés et pommadés, avec un toquet d'étoffe noire : voilà la pauvre créature qui me frappa en rentrant sous le toit paternel. Personne n'aurait soupçonné dans la chétive Lucile les talents et la beauté qui devaient un jour se montrer en elle (2).

(1) Quoi qu'en disent les *Mémoires d'outre-tombe*, Combourg n'avait auparavant jamais appartenu à aucun Chateaubriand.

(2) *Manuscrit de 1826*, p. 25 (c'est l'une des plus anciennes versions des trois premiers livres des *Mémoires d'outre-tombe*). Cette version, je le rappelle une fois pour toutes, renferme un certain nombre de traits que ceux qui ont parlé de Chateaubriand et de Lucile n'ont pas toujours utilisés. On a essayé, dans cette étude, de n'en rien laisser perdre.

Comme il arrive souvent dans les familles, entre derniers nés de sexe différent, dont les natures se ressemblent et s'opposent tout ensemble, une vive affection ne tarda pas à naître entre ces deux enfants un peu esseulés. François-René était passionné comme sa sœur, et il avait fort bon cœur : il n'abusa pas de sa force et il se fit, envers et contre tous, le défenseur de Lucile. Il ne supportait pas qu'on fût injuste à son égard ; il souffrait de la voir plus mal habillée que ses autres sœurs : si on la punissait, il pleurait jusqu'à ce que la pénitence fût levée. Tous les matins, on le conduisait avec elle chez des espèces de religieuses, deux vieilles bossues vêtues de noir, les sœurs Couppart, qui montraient à lire aux enfants. Lucile, comme son frère, lisait fort mal : on la grondait ; il griffait les sœurs. On portait plainte à la mère qui « soupirait et grognait » et entamait l'éloge du frère aîné ; M. de Chateaubriand branlait la tête et n'augurait rien de bon de son fils. Quand le maître d'écriture à perruque de matelot, M. Desprès, adressait des réprimandes à Lucile, ou lui donnait des coups de règle sur ses doigts enflés par les engelures ; René, furieux, se jetait sur le maître. Lucile, si souvent rudoyée par tout le monde, s'attachait passionnément à ce petit frère qui s'improvisait courageusement son protecteur. Quand il rentrait de ses jeux sur la grève ou de ses luttes homériques avec les polissons du voisinage, tout barbouillé, meurtri, égratigné, les vêtements en lambeaux, « si sale qu'on n'osait pas le toucher », laid à faire peur, avec ses cheveux frisés par-dessus l'oreille, qu'on ne peignait que tous les samedis, et qui, le reste du temps, « devenaient ce qu'ils pouvaient, sous une couche de poudre et de pommade », Lucile, pour lui épargner gronderies et pénitences, l'aidait, la nuit, avec la bonne Villeneuve, à réparer le désordre de ses habits ; mais ces inhabiles ravaudages féminins ne servaient, paraît-il, qu'à rendre son ajustement plus bizarre, et il avait l'humiliation, à laquelle il était sensible, de se voir mal vêtu, ou même « déguenillé » parmi les autres enfants, tout fiers de leurs beaux habits neufs qu'ils exhibaient aux foires ou *assemblées* malouines.

En 1777, à la suite d'un incendie où le petit « chevalier », qui venait d'avoir sept ans, fut sauvé des flammes par sa sœur aînée, — ou par un voisin, — M. de Chateaubriand fit venir à Combourg, qu'il avait aménagé, toute sa famille pour la

belle saison. Il fallut obéir : Mme de Chateaubriand, qui aimait la ville, avec une résignation désolée; les enfants, avec la joie de leur âge. Le départ fut fixé à la première quinzaine de mai. « Nous partîmes de Saint-Malo, a écrit Chateaubriand dans une version primitive de ses *Mémoires* (1), au lever du soleil, ma mère, mes quatre sœurs et moi. Nous étions dans une énorme berline dorée, traînée par huit chevaux parés comme les mulets en Espagne, avec des sonnettes et des houppes de laine de diverses couleurs. Tandis que ma mère soupirait en silence, mes sœurs parlaient à perdre haleine ; il n'y avait pas jusqu'à ma pauvre Lucile qui n'eût perdu sa timidité. Pour moi, j'ouvrais de grands yeux ; j'écoutais de toutes mes oreilles ; je m'émerveillais à chaque tour de roue. » Enfin l'on arriva au château. Là, nouvel émerveillement ; comment ce vieux nid d'aigle perdu parmi les bois n'eût-il pas vivement frappé des imaginations d'enfants ? M. de Chateaubriand, tout heureux de faire aux siens les honneurs du logis qu'il aimait, qu'il avait payé de ses deniers et où il vivait selon ses goûts de vieux gentilhomme autoritaire, fut ce jour-là d'une humeur charmante. Un large et bon souper servi dans la grand salle des Gardes et où l'on mangea sans contrainte termina, pour François-René, cette « première journée heureuse de sa vie ». Telle dut être aussi l'impression de Lucile. Du premier coup, Combourg les avait conquis.

C'est là, dans ce coin retiré de Bretagne, que, durant une dizaine d'années, Lucile devait passer la plus grande partie de sa jeunesse : il ne semble pas qu'elle accompagnât sa mère, quand celle-ci, qui détestait Combourg, allait passer deux mois d'hiver à Saint-Malo. Dans ce grand manoir solitaire et farouche, qui aurait pu abriter toute une garnison, la vie était triste, presque claustrale, et, surtout pendant la mauvaise saison, lugubrement monotone. De loin en loin, on recevait la visite d'un gentilhomme qui venait demander l'hospitalité : M. de Chateaubriand, cérémonieusement, le recevait tête nue sur son perron, « au milieu de la pluie et du vent » ; le soir, l'hôte de passage racontait ses campagnes, et, le lendemain matin, après avoir couché dans la chambre d'honneur de la reine Christine, dès l'aube, on le voyait repartir pour Rennes.

(1) Ce texte, copié sur un fragment autographe du manuscrit des *Mémoires*, m'a été communiqué par M. Marcel Duchemin.

Le dimanche, on se rendait à la paroisse, et l'on frayait avec les bourgeois du village et avec les gentilshommes des environs. Mais, l'hiver, des mois entiers se passaient sans qu'une créature humaine frappât à la porte du château. Et il fallait attendre le retour des beaux jours pour qu'aux fêtes des poissonniers, de la quintaine et de l'angevine, « on vît à Combourg quelque chose qui ressemblât à de la joie ». On conçoit que Mme de Chateaubriand, qui avait l'âme peu romantique, ne se soit pas accommodée de cette existence moyen-âgeuse ; et il est à croire qu'elle eût pleinement souscrit à ces lignes sévères d'Arthur Young, qui visita la région quelques années plus tard : « Le pays a un aspect sauvage ; la culture n'est pas beaucoup plus avancée que chez les Hurons, ce qui paraît incroyable, étant donné la fertilité du sol. Les gens sont presque aussi sauvages que leur pays, et leur ville de Combourg est une des plus ignoblement sales que l'on puisse voir. Des murs de boue, pas de carreaux, et un si mauvais pavé que c'est plutôt un obstacle aux passants qu'un secours. Il y a cependant un château, et qui est habité. Quel est donc ce M. de Chateaubriand, le propriétaire, dont les nerfs s'arrangent d'un séjour au milieu de tant de misères et de saletés ? Au-dessous de ce hideux tas d'ordures se trouve un beau lac, entouré de haies bien boisées. »

Les nerfs de Lucile s'arrangeaient tant bien que mal de cette existence cénobitique. Des rêveries, d'abondantes lectures (1), des exercices de piété, voilà sans doute ce qui remplissait sa vie. Les meilleurs moments devaient être ceux où *Francillon*, comme l'appelaient ses camarades de collège, venait passer ses vacances à Combourg. Les deux enfants se retrouvaient toujours avec le même plaisir : ils avaient mêmes goûts, même sensibilité ardente et douloureuse, et dans leurs longues promenades à travers bois ou au bord de l'étang rêveur, ils n'avaient pas besoin d'échanger des paroles pour se sentir à l'unisson. A dix-huit ans, Lucile était restée toute seule au foyer paternel : ses trois sœurs s'étaient successivement mariées et vivaient aux environs de Fougères : la présence, à son gré trop rare, d'un

(1) Nous savons, par le manuscrit de 1826, qu'elle lisait *Clarisse*. Et le biographe de sa sœur Julie nous apprend que cette dernière avait une « lecture prodigieuse », que « c'était en elle une véritable passion ». Julie versifiait aussi ; et l'on cite d'elle une traduction en vers du septième chant de la *Jérusalem délivrée*, quelques épîtres, et deux actes d'une comédie de mœurs.

frère très aimé lui était, dans sa solitude, une joie et un réconfort. Qu'auraient été, sans lui, ces longues soirées d'automne dont il devait, plus tard, en des pages immortelles, conserver le vivant souvenir ? Qui de nous ne revoit par la pensée l'immense salle des gardes, à la fois salon et salle à manger, toute boisée, peinte en gris blanc, et ornée de vieux portraits, parmi lesquels on distingue ceux de Turenne et de Condé ? A l'une des extrémités, on vient de souper sans mot dire. Toute la famille se dirige vers l'autre extrémité de la salle, devant une cheminée énorme où brûle un bon feu de bois. Mme de Chateaubriand se jette en soupirant sur un vieux lit de jour de siamoise flambée ; on place devant elle un guéridon avec une bougie. Lucile et Francillon s'asseyent auprès du feu. Les domestiques enlèvent le couvert et se retirent. M. de Chateaubriand commence sa promenade. Il est vêtu d'une espèce de manteau de ratine blanche, et sur sa tête demi-chauve se dresse un grand bonnet blanc. Quand, du fond de la salle obscure où, sans le voir, on l'entend marcher dans les ténèbres, il revient vers la lumière, on croirait voir sortir peu à peu de l'ombre, un blanc fantôme à la pâle et longue figure. Les deux enfants qui échangeaient, quand il était loin, quelques mots à voix basse, se taisent à son approche. « De quoi parliez-vous ? » leur jette-t-il en passant, d'un ton sévère. Effrayés, ils ne répondent rien ; et le grand spectre blanc continue sa promenade. Quelquefois, il l'interrompt et, venant s'asseoir au foyer, il raconte ses voyages et les rudes épreuves de sa vie : de Paris, qu'il avait vu, il parlait comme « d'un lieu d'abomination » et d'une ville étrangère. Le chevalier et sa sœur écoutaient avec avidité et émotion cette parole brève et amère. Puis, brusquement, le vieux comte se levait et recommençait sa promenade... Dix heures sonnent à l'horloge du château : il s'arrête subitement, monte sa montre, prend un grand flambeau d'argent, puis se dirige, en traversant la salle, vers sa chambre à coucher, au fond de la petite tour de l'Est. Sur son passage, les enfants tremblants l'embrassent ; il leur tend, sans leur répondre, sa joue sèche et creuse et s'enfonce dans l'obscurité d'un couloir.

Lui parti, on se dédommage d'une si longue contrainte. C'est soudain, dans la grande salle, un déluge de paroles. Puis, ce flot écoulé, on appelle une femme de chambre, et Francillon reconduit sa mère et sa sœur à leur appartement. Avant de se

retirer, on lui fait regarder sous les lits, dans les cheminées; de vieilles légendes fantastiques, des histoires de revenants et de voleurs occupent tout le temps du coucher des deux femmes qui se mettent au lit mourantes de peur, et s'endorment en rêvant du sire de Beaumanoir et de Jehan de Tinténiac, ou du Moine et du Pèlerin (1). Pendant ce temps-là, le jeune chevalier a regagné son lointain donjon ; les domestiques rentrent dans leur souterrain ; et dans le vieux château solitaire, aux cris des chouettes et au bruit du vent, ces huit personnes, toutes séparées les unes des autres, cherchent comme elles peuvent un sommeil réparateur.

*
* *

Une telle éducation était faite pour replier l'âme sur elle-même et pour exalter une imagination que les réalités et les quotidiens contacts de la vie commune n'ont pas atteinte et disciplinée. « Le petit François », que ses années de collège ont mêlé davantage à ses semblables, doit certainement à la vie de Combourg une bonne part de sa personnalité morale et littéraire. Lucile, qui n'avait pas, comme lui, pour réagir contre la solitude familiale, les impressions du dehors, a été comme envoûtée par l'ennui morne et la tristesse profonde qui émanaient de ces vieux murs. « Infiniment moins jolie que Julie, elle était grande et d'une beauté remarquable, mais sérieuse. Son visage pâle était accompagné de longs cheveux noirs : elle attachait souvent au ciel ou promenait autour d'elle des regards pleins de tristesse ou de feu. Sa démarche, sa voix, son sourire, sa physionomie avaient quelque chose de rêveur et de souffrant. » Elle avait hérité de la grande piété de sa mère, qui en était charmée et qui, la voyant, pour ses lectures pieuses, rechercher quelque oratoire champêtre, la comparait aux chrétiennes de la primitive Église. Mais elle était en proie à des désespoirs sans cause, à « des accès de vapeurs noires » que son

(1) Ces vieilles histoires figuraient dans l'une des versions primitives des *Mémoires d'outre-tombe*, celle qui en 1834 fut lue à l'Abbaye-aux-Bois, et, au dire de Sainte-Beuve, elles étaient contées « dans une langue créée, inouïe ». Jules Janin nous a conservé un résumé de la légende *du Moine et du Pèlerin* (voyez les *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand*, Paris, Lefèvre, 1834, p. 39). Le *Manuscrit de 1826* a conservé deux histoires de voleurs. Sans doute Chateaubriand a jugé que ces récits formaient longueur, car il les a supprimés dans sa rédaction définitive.

frère avait toutes les peines du monde à dissiper et qui, l'instant d'après, le gagnaient lui-même. « A dix-sept ans, nous dit-il, elle déplorait la perte de ses jeunes années; elle se voulait jeter dans un couvent; tout lui était souci, chagrin, blessure : *une expression qu'elle cherchait*, une chimère qu'elle s'était faite la tourmentaient des mois entiers. Je l'ai souvent vue, un bras jeté sur sa tête comme une statue antique, rêver immobile et inanimée ; retirée vers son cœur, sa vie ne paraissait plus au dehors, et son sein même ne se soulevait plus. Par son attitude, sa mélancolie, sa beauté, elle ressemblait à un génie funèbre. » Dans tout cela, qui fera exactement la part des fatalités organiques, d'une sorte de prédisposition héréditaire et maladive à « la tristesse physique », celle aussi de l'imagination et des lectures contemporaines? On vient de traduire *Werther* en français, et déjà le mal du siècle prochain s'élabore dans les livres et dans les âmes. Lucile est un exemplaire achevé, d'autant plus curieux qu'il est plus spontané, de l'état d'âme romantique. Sa sensibilité exaspérée la portait jusqu'aux confins du monde réel, dans ces régions troubles de l'âme où la conscience claire semble abdiquer devant des facultés plus hautes. Chateaubriand nous parle à son sujet de « songes prophétiques », de « bruits qui lui révélaient des trépas lointains »; il nous la représente, dans ses insomnies, allant s'asseoir sur une marche en face de la pendule qui ornait un palier de l'escalier de la grande tour, et là, regardant le cadran à la lueur de sa lampe posée à terre, attendant que minuit sonnât et lui apportât mille bruits révélateurs.

Chateaubriand a dû à cette étrange et frémissante Lucile une révélation de plus haute portée. Un beau jour, alors qu'on le croyait à Brest, attendant son brevet d'aspirant de marine, il tombe du ciel à Combourg pour n'en plus bouger. Il avait seize ans, sa sœur vingt : elle l'accueillit « avec un ravissement de joie ». Deux années de vie commune vont s'écouler qui leur laisseront à tous deux les plus chers souvenirs. Leur plus grand plaisir était, en toute saison, de se promener côte à côte dans le grand mail et d'échanger leurs impressions. Un jour, comme il parlait avec feu des charmes de la solitude, Lucile dit à son frère : « Tu devrais peindre cela. » « Ce mot, déclare-t-il, fut une révélation. *Je me sentis naître à une vie nouvelle, il me sembla qu'un vide immense se comblait dans mon sein ;* je ne sais quel souffle divin

passa sur moi, et je me mis à bégayer des vers, comme si c'eût été ma langue naturelle : jour et nuit je chantais mes plaisirs, c'est-à-dire mes bois et mes vallons. » Ainsi donc, c'est à Lucile que nous devrions la naissance ou la vocation du grand poète en prose que nous avons connu. Qu'importe qu'il se soit tout d'abord mépris sur ses aptitudes, et que ses vers ne nous rendent pas le « frisson nouveau » qui l'agitait ! Les meilleurs écrivains en prose ne sont-ils pas ceux qui ont commencé par écrire des vers ?

Bientôt une curieuse ferveur d'émulation s'établit entre les deux jeunes gens. Francillon « invita » sa sœur à l'imiter. Celle-ci avait-elle besoin de cette invitation ? N'avait-elle pas déjà noirci beaucoup de papier ? Et la « littérature » n'était-elle pas un exutoire tout naturel au trop plein de pensées et de sentiments qui l'obsédait ? Quoi qu'il en soit, le conseil fut suivi. « Nous passions, écrit René, des jours à nous consulter mutuellement, à nous communiquer ce que nous avions fait, ce que nous comptions faire. Nous entreprenions des ouvrages en commun ; guidés par notre instinct, nous traduisîmes les plus beaux et les plus tristes passages de Job et de Lucrèce sur la vie : le *Tædet animam meam vitæ meæ*, l'*Homo natus de muliere*, le *Tum porro puer, ut sævis projectus ab undis navita*, etc. » Le choix de ces textes est bien caractéristique du pessimisme profond, de l'âpre dégoût de la vie dont s'enchantaient ces jeunes âmes, et, à ce qu'il semble, surtout celle de Lucile, qui, déjà plus mûre, n'avait pas eu, et n'aura jamais, tous les « divertissements » auxquels se laissera séduire son glorieux cadet. « Les pensées de Lucile, ajoute celui-ci, n'étaient que des sentiments ; elles sortaient avec difficulté de son âme ; mais quand elle parvenait à les exprimer, il n'y avait rien au-dessus. Elle a laissé une trentaine de pages manuscrites ; il est impossible de les lire sans être profondément ému. L'élégance, la suavité, la rêverie, la sensibilité passionnée de ces pages offrent un mélange du génie grec et du génie germanique. » Les trois petits poèmes en prose qu'il cite à l'appui de son dire, — *l'Aurore, A la Lune, l'Innocence*, — sont-ils de cette époque ? Peut-être, encore qu'on y sente çà et là, semble-t-il, un art déjà très surveillé et averti. *L'Aurore* est de quelqu'un qui connaît très bien, et même trop bien, les poètes grecs. Peut-être y a-t-il plus de personnalité dans la pièce *A la*

Lune, qui pourrait être la traduction d'une odelette de Gœthe :

Chaste déesse! déesse si pure, que jamais même les roses de la pudeur ne se mêlent à tes tendres clartés, j'ose te prendre pour confidente de mes sentiments. Je n'ai point, non plus que toi, à rougir de mon propre cœur. Mais quelquefois le souvenir du jugement injuste et aveugle des hommes couvre mon front de nuages, ainsi que le tien. Comme toi, les erreurs et les misères de ce monde inspirent mes rêveries. Mais, plus heureuse que moi, citoyenne des cieux, tu conserves toujours la sérénité ; les tempêtes et les orages qui s'élèvent de notre globe glissent sur ton disque paisible. Déesse aimable à ma tristesse, verse ton froid repos dans mon âme.

Lucile était-elle « née avec du génie »? Nous ne savons. Mais ses petits poèmes ne sont pas très éloignés de certaines pages des *Martyrs* et rendent pour ainsi dire le même son.

L'intimité intellectuelle et sentimentale dans laquelle elle vivait avec son frère, dont nous connaissons par lui-même les troubles, sensuelles et maladives rêveries, a-t-elle toujours été contenue dans de justes et raisonnables limites? En d'autres termes encore, tout est-il pure et simple fiction dans la douloureuse confession qui forme le fond de *René*? Il nous faut bien poser la question qu'on posait déjà du temps de Chateaubriand. Il va sans dire qu'elle est insoluble, les témoignages directs et décisifs nous faisant à peu près défaut. Que certaines natures orageuses et passionnées, comme l'étaient celles de Lucile et de son frère, soient plus suspectes que d'autres de certains écarts de sensibilité, c'est ce qui est indéniable. Que d'autre part, Chateaubriand ait eu le tort, par son roman même, qui a l'air d'une autobiographie, de donner prise à de regrettables soupçons, c'est ce qui n'est que trop vrai. J'inclinerais pourtant à penser que l'Amélie de *René* n'a qu'un rapport très lointain avec la Lucile de la réalité, et que la donnée de ce petit roman est tout imaginaire. L'imagination romantique s'égarait volontiers, on le sait, dans l'extraordinaire et l'anormal, et Chateaubriand, en bon romantique qu'il était, n'a pas résisté au plaisir d'inquiéter, de troubler et de scandaliser ses lecteurs (1). Lucile a certainement lu *René*, quand ce récit a paru pour la première fois, en 1802, dans le *Génie du*

(1) La mode était d'ailleurs à ces sujets un peu scabreux. Dans sa *Défense du Génie du Christianisme*, Chateaubriand cite lui-même comme exemple l'*Abufar* du bon Ducis

Christianisme : comment aurait-elle pu pardonner à son frère, si elle s'était reconnue dans le personnage d'Amélie, de l'avoir mise en scène de si désobligeante façon ? Or, nous ne voyons pas que la parfaite cordialité de leurs rapports ait jamais été troublée. Si cet argument purement moral peut ne pas paraître sans réplique à l'esprit géométrique, il me semble que l'esprit de finesse y souscrit pleinement. Une grande tendresse fraternelle, ardente sans doute, et fondée sur une rare communauté de goûts, d'aptitudes et d'aspirations, sur un même tour de sensibilité et d'imagination, voilà tout ce que nous sommes autorisés à voir dans l'affection qui unissait Lucile et François-René. « On raconte, a écrit ce dernier dans le manuscrit de 1826, l'histoire de deux jumeaux qui étaient malades ensemble, bien portants ensemble, et qui, lorsqu'ils étaient séparés, voyaient intimement ce qui leur arrivait l'un à l'autre : c'est mon histoire et celle de Lucile, avec cette différence que les deux jumeaux moururent le même jour, et que j'ai survécu à ma sœur (1). »

Si intimes que fussent « les deux jumeaux » de Combourg, ils avaient pourtant leur vie à part l'un et l'autre. On se plaît à croire que François-René n'a pas confié à sa sœur « les premières attaques des passions » et les mille « folies » qu'elles lui ont inspirées; mais, pendant la « maladie extraordinaire » qui en fut la suite, et qui le tint six semaines entre la vie et la mort, ce fut elle qui le garda, et ce sont « les soins de cette sœur chérie qui le sauvèrent ». Elle, d'autre part, avait peut-être aussi son secret. Son frère aîné amenait quelquefois à Combourg un jeune conseiller au Parlement de Bretagne, un cousin du poète Malfilâtre, qui plus tard, pendant l'émigration, devait entrer dans les ordres. « Je crois, nous dit Chateau-

(1) *Manuscrit de 1826*, p. 140-141. — Cf. encore, p. 148-149 : « Si ma sœur m'offrait les plus beaux traits d'une femme, *je ne la voyais que comme un ange!* » — Enfin Jules Lemaitre cite une lettre de Louis de Chateaubriand, le neveu du grand écrivain, à sa tante Mme de Marigny, et qui, datée du 10 octobre 1848, tranche, selon moi, définitivement la question : « Ce qui, dans ce que je connaissais de l'ouvrage (les *Mémoires d'outre-tombe*) m'affligeait le plus, était ce qui concernait ma tante Lucile. J'étais si fortement inquiet à cet égard que je lui en ai écrit, il y a quelques années, pour lui exprimer que le tableau que son imagination traçait compromettrait une sœur très pure. Il m'a demandé, lorsqu'il m'a revu le lendemain, *si j'étais devenu fou, m'assurant qu'il n'y avait rien dans ses écrits qui fût de nature à donner atteinte à la pureté de sa sœur et à la sienne.* » Inconscience? Assurément; mais non moins sûrement innocence.

briand, que Lucile, à son insu, avait ressenti une passion secrète pour cet ami de mon frère, et que cette passion étouffée était au fond de la mélancolie de ma sœur. Elle avait d'ailleurs la manie de Rousseau, sans en avoir l'orgueil : elle croyait que tout le monde était conjuré contre elle. » Née inquiète, comme elle l'était, et portant, comme son frère, « son cœur en écharpe », aurait-elle, dans ce mariage, trouvé le bonheur ?

Cependant François-René changeait encore une fois de projet : il avait voulu être marin, puis prêtre ; il déclarait maintenant qu'il irait au Canada ou aux Indes. De Saint-Malo où on l'avait envoyé, une lettre le rappelle à Combourg. Il arrive, soupe avec sa famille. « Mon père ne me dit pas un mot, ma mère soupire, Lucile paraît consternée. A dix heures on se retire. J'interroge ma sœur ; elle ne savait pas ce qu'on voulait faire de moi, mais elle m'apprit que je devais partir le lendemain. » Le lendemain, en effet, son père le mande dans son cabinet, lui remet cent louis, sa vieille épée, un brevet de sous-lieutenant au régiment de Navarre et, sans lui laisser le temps de se reconnaître, le conduit au cabriolet qui l'attend pour le conduire à Rennes. Le chevalier salue de la main sa mère et sa sœur qui pleuraient sur le perron. « Lucile, dit-il, était la plus à plaindre : elle demeurait seule ; elle perdait le premier et le dernier compagnon de sa vie. »

II

Peu de mois après, le 6 septembre 1786, le comte de Chateaubriand mourait subitement à Combourg, loin de tous les siens, d'une attaque d'apoplexie. Lucile pleura-t-elle beaucoup ce père si peu tendre ? Peut-être, comme François-René, qu'elle revit au moment des partages, oublia-t-elle alors les rigueurs et les faiblesses paternelles. A la fin de l'hiver, les partages une fois réglés, Mme de Chateaubriand se fixa à Saint-Malo ; Lucile suivit sa sœur Julie. Le nouvel officier s'attarda plusieurs mois dans les châteaux de ses sœurs, déjà très épris de littérature, lisant et étudiant avec passion. Une jeune amie des Farcy, Mlle de Langan, qui le vit souvent alors, nous a laissé de lui un fort curieux portrait : « Il était, nous dit-elle, aussi gai, aussi aimable qu'on peut l'être. Il donnait une tournure origi-

nale à ce qu'il disait ; il amusait d'un rien, de manière à ce que, si quelqu'un eût voulu répéter ce qu'il avait dit, on n'y trouvait plus le même charme, car il existait plus dans ses expressions que dans ses pensées. Du reste, il était très bon, d'une société fort douce, aimant les enfants et s'en occupant avec toute son amabilité. » Et déjà l'on disait « que cette imagination-là ferait du bruit et que M. de Chateaubriand finirait par écrire » (1). Mme de Farcy avait, elle aussi, des velléités littéraires et elle détestait la province ; elle entraîna sa sœur, puis son frère à Paris, et c'est là que, vers la fin de 1787, vinrent s'installer les « trois plus jeunes oiseaux de la couvée ». On fit la connaissance de quelques littérateurs du temps : Delisle de Sales, Flins des Oliviers, Fontanes, Ginguené, Le Brun, Chamfort, Parny. Julie était charmante, vive et gaie ; « elle avait des yeux bleus caressants et des cheveux bruns à gaufrures ou à grandes ondes. Ses mains et ses bras, modèles de blancheur et de forme, ajoutaient par leurs mouvements gracieux quelque chose de plus charmant encore à sa taille charmante. » Elle était la reine de ce petit cercle : on y rimait, on y causait, on y soupait. On fréquentait aussi la société du vieux Malesherbes, dont la petite-fille avait épousé l'aîné des Chateaubriand. Dans ces divers milieux, on remarqua beaucoup « la comtesse Lucile ». « Quiconque la connut l'admira, nous dit Chateaubriand, depuis M. de Malesherbes jusqu'à Chamfort. » Le vieillard avait pour elle une véritable prédilection. Elle était chanoinesse au chapitre de Largentière : il s'occupa très activement de la faire passer au chapitre de Remiremont. Toute timide qu'elle fût, on réussit, un peu de champagne aidant, à lui faire jouer un rôle dans une petite pièce, à l'occasion de la fête de Malesherbes. « Elle se montra si touchante que le bon et grand homme en avait la tête tournée. » Il semble que dans cette âme douloureuse et profonde, ce qui n'était qu'un jeu pour autrui faisait aussitôt jaillir une source intarissable d'émotion.

Combien de temps cette vie d'aimables plaisirs dura-t-elle ? Un an, deux ans ? Nous ne savons pas au juste. Quand Mme de Farcy retourna en Bretagne, Lucile dut l'y accompagner. Leur plus jeune frère mène de son côté une vie assez dispersée : nous

(1) Georges Collas, *la Jeunesse de Chateaubriand à Fougères et à Paris*, 1786-1791 (*Annales de Bretagne*, t. XXXIV, 1921, p. 434-459).

le retrouvons tantôt en Bretagne, à Saint-Malo ou à Rennes, tantôt en Normandie, tantôt à Paris. Et cette vie est en même temps fort dissipée : c'est celle de presque tous les jeunes officiers à la veille de la Révolution. Il fait des dettes et, pour les payer, il s'improvise commis-voyageur en bas. « La chasteté et la retenue de sa jeunesse » dont il se vante et qu'il veut nous faire « admirer » dans ses *Mémoires* n'avaient pas dû se prolonger très longtemps : car il est question, dans ses lettres d'alors, d'une certaine Eugénie, à laquelle il fait dire « mille choses tendres et spirituelles », et qui doit lui tenir lieu de sa « Sylphide » de Combourg : il estime qu'une maîtresse est un « mal nécessaire ». Ce qui est peut-être plus grave que tout cela, c'est le ton parfaitement désobligeant dont il parle de sa sœur Lucile. A son ami Châtenet, qu'il accuse d'être « un roué », et qui semble l'avoir chargé d'une sorte de déclaration badine pour Lucile, il écrit ceci : « Moi, j'ai rempli tous mes engagements auprès de ma sœur ; la déclaration est faite. Elle t'attend de pied ferme pour continuer le roman. Je n'aurai pas mis autant d'esprit que toi dans mes aveux, mais je lui ai fait ton portrait, et cela doit te suffire ; comme le dénouement te regarde, je t'invite à faire au plus tôt connaissance avec elle... Je te promets de rendre fidèlement à la comtesse Lucile tout ce que tu me diras de lui dire. Sur le tableau que je lui ai fait de toi, elle désire bien te connaître. Ménage-la, si tu la séduis, mon cher Châtenet ; songe que c'est une vierge. » « Pour excuser Chateaubriand d'avoir pris ce ton quand il s'agissait de Lucile, écrit M. Beaunier, je ne sais pas ce qu'on dirait. » Je ne le sais pas plus que M. Beaunier.

Au demeurant, ce mauvais sujet, qui pose au « roué » et au « philosophe », est peut-être moins corrompu qu'il ne veut bien le paraître. Mlle de Langan, qui le revit alors, l'a trouvé « toujours bon, spirituel, mais moins aimable », « ne rêvant plus que déserts, solitudes et méditations, se permettant à peine de sourire », « allant rêver sur les rochers et au bord des ruisseaux » « et y épuisant toute sa mélancolie » ; mais elle avoue qu' « à son retour il était fort gai et fort aimable en dépit de lui-même », et qu' « emporté par son caractère gai, il riait parfois de tout son cœur, malgré qu'il en eût ». Enfin, l'une de ses sœurs étant tombée malade, il écrit à son ami : « J'ai bien du chagrin, mon ami, et pour plus d'une raison... J'ai, mon cher

Châtenet, passé des jours et des nuits bien tristes auprès du lit de ma sœur. Il est si douloureux de voir souffrir une personne qu'on aime! » S'il s'agit de Lucile, nous sommes tentés de pardonner au chevalier le mauvais goût qu'il affectait tout à l'heure.

Deux ans après, laissant à Paris ses deux sœurs qui avaient avec lui assisté au début de la Révolution, il partait pour l'Amérique. A son retour, il retrouva Lucile auprès de sa mère, à Saint-Malo : les deux femmes l'accueillirent tendrement, mais songèrent à le faire émigrer. Il était à peu près ruiné : Lucile avait une amie, « blanche, délicate, mince et fort jolie », et qu'on croyait riche, Mlle de Lavigne; elle crut, l'imprudente, faire deux heureux en mariant son amie et son frère. Celui-ci se laissa faire, et le mariage religieux, béni par un prêtre non assermenté, eut lieu secrètement. Mais la justice intervint : en attendant l'issue de son procès, on mit la nouvelle Mme de Chateaubriand dans un couvent où Lucile s'enferma avec elle. Et le jugement rendu, François-René partait pour Paris avec sa femme et ses deux sœurs, Lucile et Julie. Quelques mois après, il émigrait avec son frère, confiant sa femme à Lucile. Ce « voyage d'agrément » ne devait durer que peu de temps : il dura huit ans.

Réfugiées en Bretagne pendant la Terreur, les trois jeunes femmes, « regardées comme suspectes », et payant probablement pour l'émigration de leurs proches, furent jetées dans les prisons de Rennes : « il avait été question de les enfermer au château de Combourg, devenu forteresse d'État. » Il semble que Lucile aurait pu, si elle l'avait voulu, échapper à ce triste sort : « Lorsque tu partis pour la seconde fois de France, écrivait-elle plus tard à son frère, tu remis ta femme entre mes mains, tu me fis promettre de ne m'en point séparer. Fidèle à ce cher engagement, *j'ai tendu volontairement mes mains aux fers* et je suis entrée dans ces lieux destinés aux seules victimes vouées à la mort. » On devine ce que durent être, pendant ces neuf mois de réclusion, la vie et les pensées de ces trois pauvres femmes : il est à croire que la sensibilité de Lucile, déjà trop naturellement portée aux idées noires, en fut profondément affectée. Elles furent sauvées par le 9 Thermidor. Pendant ce temps, la mère de Lucile et de Julie avait été transportée de Bretagne dans une prison parisienne pour y subir le sort de son

fils aîné, qui monta sur l'échafaud en même temps que sa jeune femme et que le vieux Malesherbes. Sauvée elle aussi par le 9 Thermidor, elle rejoignit ses filles en Bretagne, désolée de survivre à tant de malheurs. Nous ne savons comment alors s'organisa la vie de cette pauvre famille décimée et ruinée. Nous savons seulement que Julie, à la suite de tant d'infortunes, Julie, naguère si brillante et si adulée, renonça au monde, à la poésie, et se livra sur elle-même aux plus dures austérités. Ce fut une lettre de cette sœur convertie qui, on le sait, détermina la conversion de Chateaubriand. Quand celui-ci, à Londres, en 1799, reçut la lettre de sa sœur lui annonçant la mort de leur mère, Julie elle-même était morte. Lucile dut être bouleversée par cette double mort : elle adorait Julie, avec laquelle elle se sentait, apparemment, toute sorte d'affinités électives : et elle composa, nous dit son frère, « une poignante lamentation : *A la sœur que je n'ai plus* », qui, malheureusement, ne nous a pas été conservée.

Lucile, d'ailleurs, n'était plus alors simple chanoinesse au chapitre de Remiremont; elle avait changé de nom; elle avait, en 1796, épousé le chevalier de Caud. Singulier mariage, si l'on songe que Lucile avait trente-deux ans, et que M. de Caud allait en avoir soixante-dix. Nous ignorons tout des circonstances de cette étrange union et mieux vaut, dans notre ignorance, nous abstenir de toute conjecture. Issu d'une vieille famille bourgeoise, M. de Caud avait d'abord, comme son père, été avocat au Parlement de Bretagne. Puis il était entré dans les gardes du corps du Roi. Au combat de Saint-Cast, il se distingua par sa bravoure, reçut deux blessures, gagna la croix de Saint-Louis et le grade de capitaine. Nommé ensuite commandant de la ville et du château de Fougères, il fut, en 1789, capitaine de bataillon de la garde nationale de Rennes. La seule chose que nous sachions encore de lui, c'est que son tardif mariage fut malheureux et qu'au bout de quelques mois, il chassa sa jeune femme de chez lui. Que s'était-il exactement passé? Peut-être l'apprendrons-nous un jour. Pour l'instant, plutôt que d'incriminer la pauvre Lucile, faisons-la bénéficier de notre ignorance. Cette situation fausse ne devait du reste point durer longtemps : au bout de six mois de mariage, Mme de Caud était veuve.

Tous ces événements étaient de nature à gonfler d'amertume

ce cœur blessé que le bonheur semblait fuir. Ce fut bien pis encore quand Mme de Chateaubriand, puis Julie, à un an d'intervalle, moururent à leur tour. « La mort de Mme la comtesse de Farcy, sœur qu'elle aimait tendrement, nous dit Chateaubriand, accrut la tristesse de Mme de Caud. Elle s'attacha ensuite à Mme de Chateaubriand, ma femme, et prit sur elle un empire qui devint pénible, car Lucile était violente, impérieuse, déraisonnable, et Mme de Chateaubriand, soumise à ses caprices, se cachait d'elle pour lui rendre les services qu'une amie plus riche rend à une amie susceptible et moins heureuse. » Ces quelques lignes nous en disent assez long sur le caractère de la pauvre femme. Nature très tendre, exaltée, maladive, elle éprouvait le besoin de s'attacher à quelqu'un; mais sa tendresse était ombrageuse, exigeante, tyrannique; sans le vouloir sans doute, elle faisait souffrir ceux qu'elle aimait le mieux et qui peut-être oubliaient quelquefois qu'elle n'était pas entièrement responsable de ses gestes. Hélas! les âmes comme celle de Lucile ne sont faites ni pour connaître le bonheur, ni pour le donner.

On voudrait connaître les sentiments qu'elle éprouvait pour le frère exilé dont les nouvelles indirectes devaient être bien rares, mais dont l'*Essai sur les Révolutions* avait été, sinon lu, tout au moins connu, — et déploré, — par « tout ce qui pensait et faisait profession non seulement de piété, mais de raison » en Bretagne. Il est permis de croire que, toute pieuse qu'elle fût, Lucile fut plus indulgente que sa mère et sa sœur aux « erreurs » fraternelles, qu'elle n'avait pas, comme Julie, « pris la littérature en haine », et qu'elle n'aurait pas, comme Julie encore, mis son frère en demeure de « renoncer à écrire ». Chateaubriand nous raconte que, en 1787, pressé par son frère de se faire présenter à la Cour, il avait commencé par décliner fièrement cet honneur. Mme de Marigny, ayant lu « cette réponse romanesque », « jeta les hauts cris ». « On appela, dit-il, Mme de Farcy, qui se moqua de moi. Lucile m'aurait bien voulu soutenir, mais elle n'osait combattre ses sœurs. » J'imagine que, dix ans plus tard, sans lui donner certes raison, Lucile « aurait bien voulu soutenir » encore l'auteur du chapitre *Aux Infortunés*.

Les larmes et la mort de sa mère, la lettre et la mort de Mme de Farcy eurent sur Chateaubriand l'effet que l'on sait.

Il « se résout à changer subitement de voie », conçoit et commence le *Génie du Christianisme*, et, au printemps de 1800, il rentre en France avec les premières feuilles de son nouveau livre. Sa famille, prévenue de son retour, vient, à tour de rôle, le voir à Paris : c'est d'abord Mme de Marigny, puis Mme de Chateaubriand, — que son mari trouva « charmante », mais qu'il renvoya peu après en Bretagne, — et enfin Lucile, qu'il dut trouver plus étrange et plus triste que jamais, si l'on en juge par ces quelques mots où il exprime l'impression de ce revoir tant désiré : « Peu après apparut une de ces âmes en peine qui sont une espèce différente des autres âmes, et qui mêlent, en passant, leur malheur inconnu aux vulgaires souffrances de l'espèce humaine : c'était Lucile, ma sœur. »

Par son ami Fontanes, René avait été mis en relations avec le délicieux Joubert. Celui-ci s'éprit vivement de « ce sauvage » et il le présenta à celle qu'il comparait lui-même à « ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs, à peine enveloppées d'un corps », à son amie Pauline de Beaumont. Le « sauvage » fit bien vite la conquête de Mme de Beaumont, et ce fut dans la maison de Pauline, à Savigny, que fut achevé le *Génie du Christianisme*. « M. Joubert et Mme de Beaumont, nous dit Chateaubriand, se prirent d'un attachement passionné et d'une tendre pitié pour Lucile. Alors commença entre eux une correspondance qui n'a fini qu'à la mort des deux femmes qui s'étaient penchées l'une vers l'autre, comme deux fleurs de même nature prêtes à se faner. » Lucile vint à Savigny et y demeura quelque temps. Et tout cela paraît bien singulier à notre délicatesse contemporaine. Lucile aurait-elle donc oublié que son frère était marié, que ce mariage était son œuvre, que Mme de Chateaubriand était son amie, et avait-elle donc quelque illusion sur « l'amitié » qui unissait François-René et Mme de Beaumont ? Qu'il y ait eu, de la part des deux amoureux, quelque inconscience, d'ailleurs bien surprenante, nous voulons bien l'admettre : mais le bon Joubert ne semble pas avoir eu, pour ses amis, la moindre parole de blâme. Et l'on a beau se dire que la liberté de mœurs du XVIIIe siècle a passé par là, que sur toute cette société il a soufflé, pendant dix ans, un véritable vent de folie : il n'est pas nécessaire d'être janséniste pour trouver qu'une apologie du christianisme écrite en cette aimable collaboration risque de manquer de sérieux, et

qu'elle peut prêter à de trop faciles ironies. Quant à Lucile, peut-être son excuse est-elle dans ces lignes douloureusement discrètes des *Mémoires d'outre-tombe* : « Le génie de Lucile et son caractère étaient arrivés *presque à la folie de J.-J. Rousseau*; elle se croyait en butte à des ennemis secrets; elle donnait à Mme de Beaumont, à M. Joubert, à moi, de fausses adresses pour lui écrire; elle examinait les cachets, cherchait à découvrir s'ils n'avaient été rompus; elle errait de domicile en domicile, ne pouvait rester ni chez mes sœurs, ni avec ma femme : *elle les avait prises en antipathie*, et Mme de Chateaubriand, après lui avoir été dévouée au delà de tout ce qu'on peut imaginer, avait fini par être accablée du fardeau d'un attachement si cruel. » Pauvre Lucile!

Nous avons deux lettres d'elle à Mme de Beaumont : elles sont un peu exaltées de ton, mais touchantes de spontanéité affectueuse. Elle est si charmée d'avoir enfin une lettre de son amie qu'elle en interrompt la lecture pour aller apprendre à tous les hôtes de sa sœur, Mme de Chateaubourg, qu'elle a reçu des nouvelles de Mme de Beaumont; et, sa « joie » ne rencontrant pas d'écho, elle est remontée dans sa chambre, « prenant son parti d'être seule joyeuse » et de savourer un bonheur qui la rend presque inattentive au contenu de « cette lettre si désirée ». Surtout, le mauvais état de la santé de Mme de Beaumont « l'afflige et l'occupe sans cesse »; elle la « supplie du meilleur et du plus tendre de son cœur » d'y donner tous ses soins. Et elle envie son frère, plus favorisé qu'elle-même par le destin comme par la nature, de la revoir en Italie. « Au moins, déclare-t-elle, *je ne céderai pas à mon frère le bonheur de vous aimer : je le partagerai avec lui toute ma vie.* » Une autre fois, elle vante son calme, ses efforts pour « ressaisir sa vie » en des termes qui prouvent son trouble profond : « Je change, comme vous voyez, madame, souvent de demeure; *j'ai bien la mine d'être déplacée sur la terre*; effectivement, ce n'est pas d'aujourd'hui que je me regarde comme une de ses productions superflues. Je crois, madame, vous avoir parlé de mes chagrins et de mes agitations. A présent, il n'est plus question de tout cela, je jouis d'une paix intérieure qu'il n'est plus au pouvoir de personne de m'enlever. » Cette paix intérieure ne devait guère durer.

A une âme troublée, inquiète, excessive comme celle-là, il

aurait peut-être fallu, pour la remettre en équilibre, le dérivatif salutaire de la littérature d'imagination ; elle y eût trouvé l'emploi naturel d'une sensibilité frémissante et exaspérée entre toutes. Chateaubriand, qui si souvent, souffrant du même mal, a usé de ce remède, aurait dû peut-être s'en aviser plus activement pour elle ; il aurait dû, croyant à son « génie », l'encourager et, au besoin, la forcer à écrire. C'était peut-être là sa vocation secrète : à plus d'un signe, on entrevoit, à travers les trop rares pages qu'on nous a conservées d'elle, qu'elle avait le don, et qu'il ne lui a guère manqué qu'un peu d'entraînement et de « métier ». De son vivant, le *Mercure* a publié d'elle, sous l'anonyme, et contre son gré, un *Conte grec* et un *Conte oriental*. Le premier surtout a bien de la grâce. Cette jolie prose un peu précieuse, mais si finement cadencée, est sœur de la poésie d'André Chénier; elle est sœur aussi de la poésie alexandrine ou parnassienne. Cousez-y quelques rimes, et vous pourriez la croire échappée des *Poèmes dorés* d'Anatole France. La pièce, intitulée : *la Naissance de la Rose*, est si courte, qu'on peut bien la citer tout entière :

Craignant de perdre Rosélia, dès son berceau ses parents alarmés la consacrèrent à Diane. Bientôt la jeune Rosélia, prêtresse de cette déesse, lui présenta l'encens et les vœux des mortels. Elle ne comptait que seize printemps quand sa mère, par une tendresse sacrilège, l'enleva du temple de Diane pour l'unir au beau Cymédore.

« Quoi ! répétait sans cesse cette mère imprudente en regardant sa fille, quoi ! ma fille ne connaîtra jamais les douceurs d'un hymen fortuné ! Quoi ! les flammes du bûcher funèbre consumeraient tout entière cette beauté si charmante, qui ne laissera pas après elle de jeunes enfants pour rappeler ses traits et pour bénir sa mémoire ! »

Rosélia est conduite des autels de Diane à ceux d'Hyménée. Là sa bouche timide profère de coupables serments, dont son cœur ne connaît pas le danger.

Cependant Cymédore, que l'idée de Diane poursuit d'un noir pressentiment, se hâte de sortir avec Rosélia du temple de l'Hymen. Ils en franchissent les derniers degrés, lorsque Diane lève son mobile flambeau sur la nature. La chaste déesse n'a pas plus tôt aperçu nos époux fugitifs, qu'un trait semblable à ceux dont elle atteignit les enfants de Niobé, part de sa main immortelle et va frapper le cœur de Rosélia.

Un soupir qui vint expirer sur les lèvres de cette vierge-épouse fut, dit-on, le seul reproche qu'elle adressa à la déesse. Rosélia

chancelle, ses faibles genoux fléchissent sur le gazon qui la reçoit.

Transporté de douleur et d'amour, Cymédore veut soutenir son épouse; mais, ô prodige, il n'embrasse qu'un arbuste qui blesse ses mains abusées.

Cependant ce nouvel arbuste, né du repentir de Diane et des pleurs de l'Amour, se couvre de roses, fleur jusqu'alors inconnue. Rosélia sous cette forme nouvelle, conserve ses grâces, sa fraîcheur, et jusqu'au doux parfum de son haleine. L'amour et la pudeur rougissent encore son front, et les épines que Diane fait croître autour de sa tige protègent son sein embaumé. Cette belle fleur sera d'âge en âge également chère à la vierge craintive et à la jeune épouse.

Voilà certes une gracieuse idée de poète, mise en œuvre avec beaucoup d'art et de goût. Soutenue par son frère, conseillée par Joubert, Lucile aurait pu aller très loin. Et, encore une fois, qui sait si pour elle ce n'eût pas été le salut?

***

Mais elle était de ces êtres sur lesquels la destinée semble s'acharner et frapper à coups redoublés. Il était réservé à Lucile de connaître une de ces déceptions intimes qui, pour une sensibilité comme la sienne, ont vraiment quelque chose de tragique. De cette « fatalité » suprême, Chateaubriand parle avec discrétion : « M. de Chênedollé, nous dit-il, habitant auprès de Vire, était allé voir Lucile à Fougères; bientôt il fut question d'un mariage qui manqua. » Par Sainte-Beuve et surtout par Mme Paul de Samie, nous allons en apprendre davantage.

Dans le salon de Mme de Beaumont, rue Neuve du Luxembourg, Chateaubriand avait fait la connaissance d'un poète, à peu près son contemporain, — il était d'un an plus jeune que lui, — et qui comme lui rentrait de l'émigration. Charles-Julien Lioult de Chênedollé était de Vire; il avait émigré à la fin de 1791; il avait vécu en Belgique, en Hollande, surtout à Hambourg, où il s'éprit de Rivarol; en Suisse, où il vit Mme de Staël, qui goûtait ses vers « hauts comme les cèdres du Liban », disait-elle avec un peu d'exagération, et qui, en 1802, obtint de Fouché sa radiation. Il avait un goût singulier pour la poésie didactique, mais son imagination rêveuse et mélancolique lui inspirait parfois des accents d'un tout autre ton : il forme la transition entre Delille et Lamartine. C'était une âme essentiellement seconde, et comme il s'était attaché à Rivarol et à Mme de

Staël, il s'attacha à Chateaubriand. « A trente ans, écrivait-il dans son *Journal*, nous nous sommes connus à Paris, Chateaubriand et moi. Il arrivait de Londres, moi de Suisse. Nous étions tous deux émigrés. Nous avions même âge, mêmes goûts, même amour de l'étude, même désir de la gloire ; nous méditions tous deux de grands ouvrages. Jusque-là tout se ressemble. Pendant plus de deux ans, nous ne fûmes presque pas un seul jour sans nous voir; mais bientôt nos chemins se séparèrent ; notre fortune devint toute différente. »

Un jour, en 1802, chez Mme de Beaumont, Chènedollé rencontra Lucile de Chateaubriand, qui avait cinq ans de plus que lui. Il aima sa grâce sauvage, originale et triste; elle fut sensible à son charme mélancolique, à sa poésie ; elle disait de ses vers qu'ils « étaient rayonnants et revêtus d'une robe de lumière ». Un sentiment tendre, que favorisaient Chateaubriand et Mme de Beaumont, naquit entre eux. Quand, au mois d'août 1802, il retourna en Normandie passer quelque temps auprès de son père, Chênedollé ne formait plus qu'un rêve : celui « d'une vie calme, paisible, coulée, près de Lucile, dans une riante et profonde solitude ». Revenu l'hiver à Paris, il revit souvent la sœur de son ami. Celle-ci lui donna-t-elle jamais quelque espoir? Elle s'en défend dans une lettre : en tout cas, quand elle part en Bretagne, au printemps de 1803, sa volonté est bien arrêtée : elle n'épousera pas le poète; mais, sur les instances de ce dernier, elle s'est engagée à rester éternellement veuve; et elle ajoute, en lui confirmant sa résolution : « Je vous le répète, l'engagement que j'ai pris avec vous de ne point me marier a pour moi du charme, parce que je le regarde *presque comme un lien, comme une espèce de manière de vous appartenir.* » Comme, d'autre part, elle assure « son ami » qu' « elle se ferait un honneur de porter son nom », on pouvait se demander à quelle étrange et folle pensée obéissait Lucile en se refusant ainsi volontairement au bonheur.

Nous avons aujourd'hui le mot de l'énigme. A Liége, Chènedollé avait séduit une jeune fille, du nom de Victoire Bourguignon, et qu'il avait épousée religieusement dans une grave maladie dont il avait failli mourir. Rétabli, il était parti pour la Suisse et avait abandonné la mère et l'enfant. Son père n'avait pas voulu reconnaître un mariage pour lequel il n'avait pas été consulté et sans doute le poète n'aurait demandé qu'à

souscrire au pharisaïsme paternel. Il ne semble pas que Chateaubriand, — qui, pourtant, dans une circonstance analogue, avait su se reprendre à temps, — ait vu dans cette première union un obstacle à un mariage avec Lucile. Celle-ci était trop délicate et trop chrétienne pour en juger pareillement. Elle fut intransigeante, et, réprimant ses sentiments personnels, elle sut résister aux séduisants sophismes que l'amoureux éconduit ne manqua pas d'invoquer pour ébranler sa constance. Mais dans cette âme déjà si troublée, on devine quels orages et quelles luttes morales dut déchaîner ce nouveau drame intime, et l'on se sent ému d'une profonde pitié pour la malheureuse femme que le bonheur fuit toujours, après l'avoir si souvent tentée de son insaissable mirage.

De cette tragédie, nous ne connaissons pas tous les détails. Mais, à travers quelques pages de Lucile et de Chênedollé, nous en entrevoyons les épisodes essentiels. Le poète, en recevant la lettre où Mme de Caud lui exprime sa volonté formelle de ne pas se remarier, s'est promis de la faire revenir sur sa décision ; il demande qu'on veuille bien le recevoir. Lucile, qui est au château de Lascardais, chez sa sœur, Mme de Chateaubourg, laquelle est fort opposée à ce mariage, déclare d'abord que cette entrevue « n'est guère possible » ; mais elle finit pourtant par y consentir. Et les deux amoureux se revoient enfin. Chênedollé a dû être si passionné, si éloquent, si persuasif, que Lucile semble s'être laissé un peu fléchir. « Chère et céleste amie, lui écrit-il, je désire que vous gardiez toujours la parole que vous m'avez donnée. Sans ce mot charmant : *Je ne dis point non*, je serais reparti la mort dans le cœur ; mais cela ne suffit pas, chère Lucile ; il faut que vous preniez des mesures pour que nous nous voyions promptement ; il faut que vous vous déterminiez promptement et que vous soyez entièrement à moi avant cet hiver. Je ne vois de bonheur que dans notre union, et je sens que vous êtes la seule femme dont les sentiments soient en harmonie avec les miens, et sur laquelle je puisse me reposer dans la vie. » Et cette demi-faiblesse de Lucile nous la rend plus touchante encore. Mais elle s'était vite ressaisie, et elle ne répondait plus aux lettres de Chênedollé. Ils se revirent pourtant une dernière fois à Rennes ; mais ce fut pour de tragiques adieux. Laissons parler le poète : il n'y a pas, dans toute son œuvre, d'élégie qui vaille quelques fragments de son *Journal intime :*

J'aurais voulu vous entourer d'une atmosphère de félicité et charger de vie et de bonheur l'air que vous auriez respiré. Mais vous ne l'avez pas voulu, et, par une espèce de délicatesse qui tue ceux que l'on aime, vous avez donné la mort à deux cœurs, si bien faits pour sentir le bonheur et la vie...

Que de combats ce cœur triste et passionné a eu à rendre contre lui-même, et que les souffrances de l'âme ont dû être grandes pour avoir détruit aussi vite un corps aussi robuste et aussi bien organisé !...

Il me semble la voir encore, belle de mélancolie et d'amour, se troubler, pâlir, se couvrir de sueur, et me dire avec l'accent le plus tendre et le plus étouffé : « Monsieur Ch..., ne me trompez-vous point ? M'aimez-vous ? » puis se reprenant et disant : « Ne croyez pas au moins que je veuille vous épouser, je ne ferai jamais mon bonheur aux dépens du vôtre... »

Quelle joie elle eut de me revoir à Rennes ! Et comme le sourire vint tout à coup éclaircir les ombres de ce visage si doux et si profondément mélancolique !... On voyait qu'elle me savait bon gré de lui rendre encore la possibilité de m'aimer...

Quelle soirée cruelle je passai, il y a aujourd'hui un an ! C'est le soir où Mme Lucile me déclara qu'elle ne serait jamais à moi, et me nia qu'elle m'eût donné sa parole. Je passai vingt fois des accès du plus violent désespoir aux protestations de la plus vive tendresse. Que ne dis-je pas, quels moyens d'éloquence ne trouvai-je pas pour la persuader ! Tout fut inutile... Je n'oublierai jamais l'expression de douleur, de regret, d'effroi, qui était sur sa figure lorsqu'elle vint m'éclairer sur l'escalier (1)... Enfin, je sortis les yeux noyés de larmes, le désespoir dans l'âme et dans un état voisin de la folie. Il pleuvait à verse. De quelles pensées je fus agité dans la rue et surtout quelles insupportables angoisses vinrent me saisir, quand je me trouvai seul dans la chambre de mon auberge ! Je passai la nuit dans la plus cruelle agitation. Je méditai vingt projets plus extravagants les uns que les autres. Tantôt je voulais me livrer à la plus affreuse vengeance, et l'attirer au même piège où Lovelace attira Clarisse ; tantôt je voulais la revoir, tantôt lui écrire pour la fléchir. Enfin je résolus mon départ pour le lendemain...

Dans la voiture qui nous conduisait à Lascardais : « Quand les hommes et les amis nous abandonnent, il nous reste Dieu et la nature, » me dit-elle en soupirant.

De telles émotions bouleversent les organismes les plus robustes. Si elles ont mis Chênedollé « dans un état voisin de

(1) Cette phrase est empruntée à un autre texte, cité par Sainte-Beuve.

la folie », quel effet n'ont-elles pas dû avoir sur la pauvre Lucile, prise entre son devoir et sa passion nouvelle, et dont la nervosité avait toujours été un peu inquiétante! Il semble que le poète évincé n'ait pas voulu renoncer encore à tout espoir, car, peu après sans doute cette douloureuse entrevue, elle écrit à son frère : « Me crois-tu sérieusement, mon ami, à l'abri de quelque impertinence de M. Chênedollé? Je suis bien décidée à ne point l'inviter à continuer ses visites; je me résigne à ce que celle de mardi soit la dernière. Je ne veux pas gêner sa politesse. Je ferme pour toujours le livre de ma destinée, et je le scelle du sceau de la raison. »

De la raison et de la piété : « Depuis l'avoir vu, mon cœur s'est relevé vers Dieu, et je l'ai placé tout entier au pied de la croix, sa seule et véritable place. » Le seul bien qui lui reste au monde, c'est l'affection de son frère, et celle aussi de Mme de Beaumont : « Croyez aussi, madame, écrit-elle à cette dernière, que je ne suis point trop à plaindre, puisque mon frère, *la meilleure partie de moi-même*, est dans une situation agréable, qu'il me reste des yeux pour admirer les merveilles de la nature, Dieu pour appui, et pour asile un cœur plein de paix et de doux souvenirs. » La mort de Mme de Beaumont lui fut un nouveau coup : elle « acheva, nous dit Chateaubriand, d'altérer la raison de ma sœur : peu s'en fallut qu'elle ne crût pas à cette mort, qu'elle ne soupçonnât du mystère dans cette disparition, ou qu'elle ne rangeât le ciel au nombre des ennemis qui se jouaient de ses maux. » Désormais, c'est son frère qui absorbe presque toutes ses pensées. Les lettres qu'elle lui adresse sont infiniment touchantes de tendresse confiante, de dévouement absolu, de douceur triste, avec, çà et là, des mots profonds, comme en ont parfois ceux qui ont touché le fond de l'abîme que recouvre la vie humaine : « Au milieu de toutes mes peines, il s'élève en moi une douce pensée, celle de ton amitié, celle *que je suis dans ton souvenir telle qu'il a plu à Dieu de me former*. Mon ami, je ne regarde plus sur la terre de sûr asile pour moi que ton cœur; je suis étrangère et inconnue pour tout le reste. Adieu, mon pauvre frère, te reverrai-je?... Si tu me revois, je crains que tu ne me retrouves qu'entièrement insensée. Adieu, toi à qui je dois tant! Adieu, félicité sans mélange! O souvenirs de mes beaux jours, ne pouvez-vous donc éclairer un peu maintenant mes

tristes heures? » N'est-ce pas tout à la fois charmant et pathétique? Et ceci encore : « L'amitié que j'ai pour toi est bien naturelle : dès notre enfance, tu as été mon défenseur et mon ami; *jamais tu ne m'as coûté une larme, et jamais tu n'as fait un ami sans qu'il soit devenu le mien.* Mon aimable frère, le ciel *qui se plaît à jouer de toutes mes autres félicités*, veut que je trouve mon bonheur tout en toi, que je me confie à ton cœur. »

Ce triste bonheur n'est pas seulement l'unique joie qui illumine sa pauvre vie ; il lui est un moyen de sortir d'elle-même, d'échapper à l'obsession de son *moi*, qui est sa tentation constante, « l'éternelle et chère erreur » où elle retombe sans cesse et où va sombrer sa raison. « Je me reposais de mon bonheur sur toi et sur Mme de Beaumont, écrit-elle un autre jour à son frère : *je me sauvais dans votre idée de mon ennui et de mes chagrins;* toute mon occupation était de vous aimer. » Et après un retour sur elle-même, elle ajoute : « En voilà trop sur moi, mon illustre frère, reçois le plus tendre remerciement de toutes les complaisances et de toutes les marques d'amitié que tu n'as cessé de me donner. » Une autre fois : « *Quelle pitié que l'attention que je me porte!* Dieu ne peut plus m'affliger qu'en toi. Je le remercie du précieux, bon et cher présent qu'il m'a fait en ta personne et *d'avoir conservé ma vie sans tache :* voilà tous mes trésors. Je pourrais prendre pour emblème de ma vie la lune dans un nuage, avec cette devise : *Souvent obscurcie, jamais ternie.* » Comme il est bien d'elle, ce mot délicieux, et comme il la peint tout entière ! A quelques jours de là : « Je sens que mes idées me font mal lorsque je ne puis m'en débarrasser; cela tient sûrement à ma mauvaise organisation. Cependant je suis assez contente, depuis hier, de mon courage. Je ne fais nulle attention à mon chagrin, et à l'espèce de défaillance intérieure que j'éprouve. *Je me suis délaissée.* Continue à être toujours aimable envers moi : *ce sera humanité ces jours-ci.* »

Lucile était revenue à Paris en 1804. Elle y avait retrouvé son frère qui, rentré en France après la mort de Mme de Beaumont, avait donné sa démission à la nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien. « Retombée sur elle-même, nous dit Chateaubriand, elle n'avait pas la force de se porter. » Elle n'était pourtant point changée : « elle avait pris seulement l'expres-

sion fixe de ses maux : sa tête était un peu baissée, comme une tête sur laquelle les heures ont pesé... En la contemplant, je croyais apercevoir dans Lucile toute mon enfance, qui me regardait derrière ses yeux un peu égarés. » Il l'avait installée dans un appartement qu'il lui avait choisi rue Caumartin. « Comme une flamme prête à s'éteindre, son génie jetait la plus vive lumière; elle en était tout éclairée. *Elle traçait quelques lignes qu'elle livrait au feu*, ou bien elle copiait dans des ouvrages quelques pensées en harmonie avec la disposition de son âme. » Nous avons une de ses lettres à « son pauvre frère » où, « souffrant beaucoup de la tête », elle lui copie quelques pensées de Fénelon : « Bonsoir, mon ami, lui écrit-elle. Je ne cesserai point de te dire que mon cœur se prosterne devant celui de Fénelon, dont la tendresse me semble si profonde et la vertu si élevée. » Et dans la même lettre : « Je te dis à mon réveil mille tendresses et te donne cent bénédictions. » Un autre jour, tant il est vrai qu'elle était née pour écrire, pour convertir en poésie les sentiments qui s'agitaient en elle, elle s'occupe à corriger une romance de son frère : « Comme je ne trouve pas que dans cette romance tu aies tiré parti de tes idées, je m'amuse à essayer de les rendre dans toute leur valeur. Peut-on pousser l'audace plus loin? Pardonnez, grand homme, et ressouvenez-vous que je suis ta sœur, qu'il m'est un peu permis d'abuser de vos richesses. » Peut-être s'agit-il ici de la célèbre romance du *Montagnard émigré* que Chateaubriand a insérée dans *le Dernier Abencérage*. Il l'avait entendu chanter en Auvergne : l'air l'avait ravi; il y adapta des paroles, qu'il envoya à sa sœur Lucile. Celle-ci s'amusa à composer sur le même rythme une réponse qu'on a récemment retrouvée dans les papiers des descendants de Mme de Chateaubourg (1) :

Ami, j'ai revu cet asile
Où, dans notre enfance tranquille,
Tous deux nous goûtions un bonheur
D'idylle.
Pour nous, il n'est plus que douleurs
Et pleurs.

(1) E. Herpin, *Réponse de Lucile à la romance du Montagnard émigré* (*Hermine de Bretagne*, 1919-1920, p. 23). — Cf. du même, *les Tiroirs de Chateaubriand* (*Mercure de France*, 16 mars 1911).

En vain j'ai cherché la chaumière
Où nous souriait notre mère;
Je n'ai trouvé que des soucis,
Mon frère,
A la place de nos grand lis
Jolis.

On m'a pris pour une étrangère.
J'ai demandé ma pauvre mère;
On ne m'a montré qu'un tombeau,
Mon frère,
Que bercent les pâles roseaux
Des eaux.

On n'entend plus l'airain sonore
Retentir sur la tour du More.
Ils se sont envolés, les jours
De Flore,
Où nous vivions pour nos amours
Toujours!

En vain j'ai cherché ton amie,
Et par la lande et la prairie,
Ils ont moissonné cette fleur
Jolie,
Qui faisait battre de bonheur
Ton cœur.

Ah! qui nous rendra notre mère
Et ton Hélène et la chaumière.
Leur souvenir brise nos cœurs,
Mon frère,
Pour nous il n'est plus que douleurs
Et pleurs.

Lucile n'était pas restée longtemps rue Caumartin; elle était allée demeurer au couvent des Dames de Saint-Michel, rue du faubourg Saint-Jacques : on la voyait suivre des yeux « avec je ne sais quel désir sombre » les religieuses se promenant dans leur enclos. Elle était de plus en plus étrange : « *Je n'ai pas comme toi*, écrivait-elle avec une terrible lucidité à son frère, *la ressource de changer de rive*, mais je sens le courage de n'attacher nulle importance aux personnes et aux choses de mon rivage et de me fixer entièrement, irrévocablement, dans l'auteur de

toute justice et de toute vérité. Il n'y a qu'un déplaisir auquel je crains de mourir difficilement, c'est de heurter en passant, sans le vouloir, la destinée de quelque autre, non pas par l'intérêt qu'on pourrait prendre à moi. Je ne suis pas assez folle pour cela... » Touchant et douloureux scrupule. La présence de son frère lui est « essentielle »; le son de sa voix lui est un apaisement. Mais sa tristesse ne fait que croître : « J'éprouve quelquefois une grande répugnance de cœur à boire mon calice... Je ne m'occupe presque plus que de Dieu et je me borne à lui dire cent fois par jour : Seigneur, hâtez-vous de m'exaucer, *car mon esprit tombe dans la défaillance.* » Enfin, Chateaubriand reçoit d'elle une lettre déchirante, où les plaintes injustifiées se mêlent aux plus tendres souvenirs des jours révolus : « Mon frère, ne te fatigue ni de mes lettres, ni de ma présence; pense que bientôt tu seras pour toujours délivré de mes importunités. Ma vie jette sa dernière clarté, lampe qui s'est consumée dans les ténèbres d'une longue nuit, et qui voit naître l'aurore où elle va mourir... Je ne te parlerai point de notre adolescence, *de l'innocence de nos pensées et de nos joies* (1), et du besoin mutuel de nous voir sans cesse. Si je te retrace le passé, je t'avoue ingénument, mon frère, que c'est pour me faire revivre davantage dans ton cœur... Quoi! mon frère, serais-je aussi pour toi un sujet d'éloignement et d'ennuis?... » Au reçu de cette dernière lettre, Chateaubriand accourt auprès de sa sœur : « elle faisait visiblement des efforts pour rappeler ses idées, et elle avait, par intervalles, un léger mouvement convulsif dans les lèvres. » Il la calme, l'approuve de changer encore une fois de résidence, et lui propose de lui laisser Saint-Germain, le vieux serviteur de Mme de Beaumont; elle accepte avec plaisir, mais refuse de l'accompagner à Vichy. Avant de partir, il alla la revoir : elle fut affectueuse, lui parla de ses écrits. « J'encourageai au travail le grand poète, nous dit-il; elle m'embrassa, me souhaita un bon voyage, me fit promettre de revenir vite. » Et ils se séparèrent, lui avec l'espoir que l'hiver suivant, elle consentirait à vivre avec sa femme et lui. Trois mois se passent, et au retour de Vichy, il s'arrête avec Mme de Chateaubriand à Villeneuve, chez les Joubert. Saint-Germain l'a rassuré sur la santé de Lucile, mais

(1) Ce témoignage est peut-être la meilleure réponse qu'on puisse opposer à ceux qui voudraient identifier Lucile avec l'Amélie de *René*.

a négligé de lui donner sa nouvelle adresse. Sur ces entrefaites, sa femme tombe dangereusement malade, et il apprend par un mot de Saint-Germain la mort subite de Lucile. Ne pouvant quitter sa femme, il donne des ordres qui, « transmis de loin, arrivèrent trop tard pour prévenir une inhumation commune ». Quand il put revenir à Paris, Saint-Germain lui-même était mort. Il dut se résigner à ignorer la sépulture de sa sœur et à « lui faire une solitude dans son cœur ».

Ce récit a paru un peu singulier. On a observé qu'une lettre de Joubert à Molé, postérieure de huit jours à la mort de Lucile, mentionne cette mort et la douleur de Chateaubriand et de sa femme, mais ne dit rien de la maladie de cette dernière, ce qui, en effet, est assez étrange. Mais, d'autre part, on a retrouvé une lettre de Chateaubriand à Mme de Marigny qui, elle, se trouvait à Paris et avait pu « rendre les derniers devoirs de l'amitié à sa malheureuse sœur » : « Ma femme est très malade, lui dit-il, et cela pourra achever de la mettre au lit. Je ne sais donc quand je pourrai me rendre à Paris... » Et il ajoute : « Je déclare que, comme héritier, je me refuse à prendre la succession sous bénéfice d'inventaire. Je ne veux pas faire cet affront à la mémoire de ma chère Lucile ; j'accepte tout ce qui m'en reviendrait purement et simplement, voulant courir tous les risques de dettes, s'il s'en trouvait... Que je désire de t'embrasser et de mêler mes larmes aux tiennes ! » Nous ne connaîtrons sans doute jamais tout le mystère de la mort de Lucile ; mais, sur le point essentiel, Chateaubriand ne nous a pas trompés.

Il écrivait le même jour à Chênedollé : « Mme de Caud n'est plus. Elle est morte à Paris le 9. Nous avons perdu la plus belle âme, le génie le plus élevé qui ait jamais existé. Vous voyez que je suis né pour toutes les douleurs. En combien peu de jours Lucile a été rejoindre Pauline ! Venez, mon cher ami, pleurer avec moi, cet hiver, au mois de janvier. Vous trouverez un homme inconsolable, mais qui est votre ami pour la vie. »

Et Chênedollé, de son côté, écrivait dans son *Journal* :

Celui qui n'a pas connu Lucile ne peut pas savoir ce qu'il y a d'admirable et de délicat dans le cœur d'une femme. Elle respirait et pensait dans le ciel. Il n'y a jamais eu de sensibilité égale à la sienne. Elle n'a point trouvé d'âme qui fût en harmonie avec la

sienne ; ce cœur si vivant, et qui avait tant besoin de se répandre, a d'abord tué sa raison et a fini par dévorer sa vie.

Il me vient une pensée effroyable... Je crains qu'elle n'ait attenté à ses jours. Grand Dieu ! faites que cela ne soit pas, et ne permettez pas qu'une si belle âme soit morte votre ennemie. Ayez pitié d'elle, ô mon Dieu, ayez pitié d'elle !

On ne nous a pas conservé de portrait de Lucile. Mais quel portrait vaudrait les pages immortelles des *Mémoires d'outre-tombe?* Grâce à ce frère, dans le souvenir duquel elle désirait passionnément survivre, Lucile de Chateaubriand est devenue l'émule et comme la sœur de ces nobles créations féminines des grands poètes tragiques, une Électre, une Antigone, une Monime, une Iphigénie, et, comme ces douloureuses et tendres fictions de la poésie et de l'art, elle est assurée de demeurer éternellement dans la mémoire des hommes ; elle y restera le symbole un peu mystérieux, mais infiniment touchant de la tendresse fraternelle. Et d'autre part, ce que nous savons ou entrevoyons de sa personne vivante et de sa destinée mortelle nous la rend, s'il est possible, plus chère encore. Elle avait une âme de poète, et de poète romantique. Exaspération maladive de la sensibilité, exaltation de l'imagination, mélancolie profonde, ardeur religieuse, amour de la nature, attachement à son moi, tous les traits qui caractérisent l'état d'âme romantique, nous les retrouvons en elle. C'est peu de dire qu'elle ressemblait à son frère ; il faut dire que son âme s'est en quelque sorte extravasée dans celle de son frère. Par elle celui-ci a eu la révélation et a pris conscience de son génie. Les circonstances, une vie plus libre, moins repliée sur elle-même, plus féconde en divertissements, un organisme plus robuste, un don d'expression plus facile ont permis à François-René tout à la fois de mieux résister au « souffle divin », à l'assaut tumultueux des sentiments et des pensées qui se pressaient en lui, et de les traduire en formules libératrices. Moins heureuse que lui, Lucile s'est laissé consumer par la flamme ardente qui brûlait en elle, et qui ne trouvait pas au dehors de suffisantes issues. N'ayant jamais vécu que pour son frère, elle a pu se dire en mourant qu'elle avait accompli son destin : c'est à elle que nous devons le poète d'*Atala* et du *Génie du Christianisme*.

VICTOR GIRAUD.

LA MISSION DU
PRINCE NAPOLÉON EN ITALIE
1866

(DOCUMENTS INÉDITS)

Pour comprendre le passé, c'est une mauvaise méthode de le regarder uniquement avec des yeux ouverts par l'expérience. Faisant abstraction de nos idées actuelles, nous devons nous reporter à celles des contemporains. C'est une règle de tous les temps et dont les événements de 1866 nous apportent la plus éclatante confirmation.

A cette époque, l'Europe n'avait pas encore ouvert les yeux sur l'ambition démesurée qui dévorait la nation de proie de Guillaume et de Bismarck. En France, particulièrement, on vivait sur la vieille tradition : la Puissance qui pouvait mettre en danger l'équilibre européen était toujours l'Autriche, dont notre politique, depuis Richelieu, poursuivait l'abaissement. Sans doute, on voyait grandir la Prusse, on lui sentait les dents longues et les griffes pointues. Mais on pensait que, loin de constituer un danger pour nous, elle pouvait, à un moment donné, devenir un auxiliaire qui contrebalancerait l'influence de notre vieille ennemie. Qu'avait-on d'ailleurs à craindre de ce peuple, peu nombreux encore, noyé en quelque sorte dans la Confédération germanique?

Aussi, lorsqu'après l'écrasement facile du Danemark les

deux complices, unis dans le crime, se disputèrent à la curée, quand le désaccord dégénéra en conflit, l'opinion générale chez nous fut que, loin d'avoir à soutenir l'Autriche, l'intérêt de la France consistait en un succès de la Prusse. On le croyait d'autant plus qu'un rapprochement s'opérait entre la Prusse et notre jeune protégée, l'Italie naissante, qui, en se mêlant à la lutte, pouvait réaliser une de ses aspirations : la conquête de la Vénétie. L'Autriche ainsi affaiblie, placée entre deux voisins assez forts, cesserait d'être dangereuse pour la paix européenne.

Bismarck, encore peu solide à la tête du gouvernement prussien, manœuvra avec une habileté consommée. Venu lui-même à Biarritz, auprès de Napoléon III, il avait su endormir les défiances qui pouvaient surgir et, par des promesses vagues, jamais précisées, par des avances flatteuses, gagner si bien la confiance du souverain et de son gouvernement que nous applaudîmes à la lutte en perspective, à laquelle nous conseillâmes à l'Italie de prendre part.

Sans doute, quelques hommes y virent plus clair. Le 9 mai 1866, dans un magnifique discours, le plus beau peut-être de sa carrière, M. Thiers mit le Parlement en garde contre les dangers dont les convoitises prussiennes menaçaient l'Europe entière, la France en particulier. *Vox clamantis in deserto* ! Couvert d'applaudissements par toute la Chambre, par le parti gouvernemental aussi bien que par l'opposition, Thiers eut la conscience, ce jour-là, d'avoir soulevé le voile de l'avenir, sans rien pouvoir changer à la marche des événements.

L'Autriche, cependant, ne restait pas inactive. Par la voix très écoutée de son ambassadeur, M. de Metternich, elle proposait à la France et à l'Italie de rester neutres dans le conflit imminent, moyennant quoi elle céderait la Vénétie à Napoléon III, qui la retrocéderait à l'Italie. Elle savait, en effet, combien l'Empereur avait à cœur l'agrandissement de l'Italie, et elle espérait, par cette concession, s'assurer son appui moral. Quant à elle, avec les mains libres dans le Sud, elle se flattait de battre la Prusse et de s'indemniser des provinces vénitiennes par la conquête de la Silésie. L'Empereur hésitait à accepter cette proposition. Il la communiqua à l'Italie, ignorant encore que, depuis un mois environ, depuis le 8 avril 1866, la Prusse et l'Italie avaient partie liée par une convention secrète.

Ainsi sollicité des deux côtés, Napoléon III était vraiment l'arbitre de la situation. Même sans tirer son épée, par le simple geste de la mettre dans un des plateaux de la balance, il assurait le succès de l'un ou de l'autre parti. Il ne voulait pas s'engager dans une guerre européenne. Pas plus que lui, la France ne le désirait, n'en aurait compris la nécessité. N'avait-il pas encore sur les bras l'expédition du Mexique, qui retenait au loin une partie de nos troupes, les meilleurs de nos officiers, les armes puisées à la hâte dans nos arsenaux restés à peu près vides? S'il ne s'y engageait pas lui-même, allait-il au moins, par le seul prestige alors tout puissant de sa parole, empêcher cette guerre d'éclater? L'Autriche le lui demandait avec autant d'insistance que la Prusse éprouvait de frayeur de le voir céder à ces sollicitations. Il hésitait. Où était son devoir? Quel était l'intérêt de la France? Il écoutait toutes les voix, celles de l'étranger comme celles de ses conseillers. L'Autriche, pour s'assurer sa neutralité, s'engageait, par le traité secret du 12 juin, à lui donner la Vénétie, quelle que fût l'issue de la lutte. Bismarck, de son côté, tentait de le gagner par la promesse indécise de compensations sur les bords de la Moselle et dans le Luxembourg. Un moment, l'Empereur essaya de provoquer la réunion d'un congrès européen. Devant l'échec de cette tentative, il résolut de rester neutre, tout en faisant, dans l'intérêt de la France, croyait-il sincèrement, des vœux pour la réussite des armées de la Prusse et de l'Italie. Après quelques combats, pensait-il, quand les adversaires, sans s'écraser, se seraient fatigués, il interviendrait et cet arbitrage grandirait notre prestige.

Le 16 juin 1866, les hostilités commencèrent en Allemagne et peu après en Italie. Malgré le nouvel armement, le fameux fusil à aiguille, objet de tant de plaisanteries, on s'attendait assez généralement à un échec de la Prusse, ou tout au moins à une lutte longue, épuisante. On savait bien que son état-major avait beaucoup travaillé, en silence, mais comme, à part les succès faciles de la campagne de 1848 en Holstein et de 1864 en Danemark, l'armée n'avait pris part à aucune guerre sérieuse depuis 1815, on estimait sa science plus théorique que pratique. On ignorait la valeur très réelle de ses chefs qui, jusque-là, n'avaient pas eu l'occasion de montrer leur savoir. En face, au contraire, la vieille armée autrichienne avait tenu tête, en 1859, aux troupes françaises dans les plaines de la Lombardie. A ses

traditions elle ajoutait donc les leçons de l'expérience et la partie devait être à peu près égale.

A peine l'armée prussienne avait-elle commencé son mouvement de marche offensive, elle apprit une nouvelle inquiétante : le 24 juin, moins de huit jours après son entrée en campagne, l'armée italienne s'était laissé surprendre à Custozza et avait subi un échec retentissant, aggravé par la panique du commandement. L'Autriche, profitant de ce succès, contre lequel l'Italie ne réagissait aucunement, n'allait-elle pas laisser un masque dans le Quadrilatère et ramener au Nord la plus grande partie de ses troupes? Avec beaucoup de décision, la Prusse redoubla d'activité pour parer à ce péril. Méthodiquement, ses colonnes franchirent les défilés des montagnes, sans être inquiétées par les Autrichiens, toujours en retard. Aux premiers jours, elles se répandaient en Bohême. Le 3 juillet, elles écrasaient l'armée autrichienne à Sadowa.

Ce ne fut pas une défaite, ce fut une catastrophe. On le sentit vaguement en France, sans comprendre encore toute la portée de cet événement. Le succès de la Prusse, attendu par beaucoup, escompté même par ceux qui tablaient sur l'amitié possible de ce pays, dépassait toutes les prévisions.

La nouvelle se répandit à Paris dans la matinée du 4 juillet. L'émotion fut considérable. Le coup de foudre était trop violent. Napoléon III s'en rendit compte, sans avoir longtemps à attendre pour en constater les premières conséquences. Le soir même, en effet, l'Autriche s'adressait à lui : elle lui céderait immédiatement la Vénétie, à la condition qu'il obtiendrait de l'Italie un armistice lui permettant de transporter en Allemagne les troupes et le matériel qui se trouveraient dans cette province. L'Empereur refusa d'intervenir en faveur d'un seul des adversaires, mais il offrit sa médiation à tous les combattants. Au nom de l'Autriche, M. de Metternich accepta. Napoléon III télégraphia aussitôt au roi de Prusse, puis au roi d'Italie, pour leur proposer sa médiation, sans spécifier s'il entendait jouer le rôle d'un simple intermédiaire ou s'il se posait en arbitre qui donnerait au besoin à ses décisions l'appui de ses armes.

Cette question fut débattue le lendemain dans une réunion du Conseil. Un moment, notre ministre des Affaires étrangères, Drouyn de Lhuys, partisan, dès la guerre de Crimée, d'une

alliance avec l'Autriche, fut sur le point d'obtenir une intervention armée, avec mobilisation de 80 000 hommes que l'on mettrait en observation dans l'Est, ce qui permettrait de parler avec autorité aux belligérants. Le ministre de l'Intérieur, La Valette, combattit cette façon de voir, montra le danger auquel on s'exposait en menaçant la Prusse, qui pourrait rallier autour d'elle presque la totalité de l'Allemagne, représenta enfin la difficulté de renoncer du jour au lendemain à la politique italienne suivie depuis des années. La discussion fut longue, violente. Finalement, on ne prit aucune décision : c'était accepter le rôle d'intermédiaire bénévole, sans imposer aux combattants ses propres volontés.

Et cependant, ce soir-là, à Paris, on se montra très satisfait de la demande de médiation adressée à l'Empereur. En Bourse, la rente monta de quatre francs. La population illumina et pavoisa.

A l'étranger, on était moins satisfait. La Prusse accueillit mal la proposition de l'Empereur. Elle y vit le désir de détacher l'Italie de son alliée, qui resterait seule en face de l'Autriche. De toute évidence, la France voulait limiter les succès de la Prusse. Toutefois, l'Empereur était trop puissant pour le heurter de front. On ferait semblant de consentir à sa médiation et on tirerait les choses en longueur, de manière à recueillir tout d'abord le plus d'avantages possibles de la victoire. Le roi Guillaume répondit donc que s'il acceptait en principe et avec reconnaissance les bons offices de Napoléon III, il devait auparavant s'entendre avec son allié.

En Italie, la déception fut plus grande. Encore sous le coup de sa défaite de Custozza, le Roi désirait une revanche, que cette intervention rendait impossible. Certes, il serait heureux d'adjoindre à son royaume la Vénétie, pour la conquête de laquelle il était entré en guerre et que l'Empereur lui offrait de lui rétrocéder, mais il était humilié de ne pas devoir cette province à ses propres succès. Son sentiment, qu'il exprimait parfois en termes un peu vifs, était celui de son armée, de son peuple. Si la victoire des autres assurait à l'Italie un bénéfice considérable, comme le fait s'était déjà produit, — comme il devait se reproduire un demi-siècle plus tard, — l'amour-propre national, toujours très chatouilleux, souffrait de cette situation à tel point qu'en une heure on sembla oublier les ser-

vices rendus jusque-là par l'Empereur. Des manifestations anti-françaises se produisirent : « Comme au lendemain de Villafranca, on vit reparaître aux vitrines les portraits d'Orsini ». Sans avoir consulté son allié, Victor-Emmanuel répondit à l'Empereur dans le même sens que lui : il ne pouvait rien décider avant d'en avoir conféré avec la Prusse.

Les jours suivants, les négociations continuèrent, sans amener aucun résultat. Napoléon III désirait maintenant très sincèrement arrêter la guerre. Il redoublait d'efforts pour obtenir la conclusion d'un armistice. Les combattants, ne sachant pas si finalement il n'appuierait pas par la force ses propositions, le maudissaient intérieurement, tout en le ménageant par des réponses dilatoires.

Grâce au temps ainsi gagné, le roi Guillaume poussait son armée en avant, tandis que, par M. de Goltz, son agent à Paris, très en faveur aux Tuileries, il cherchait à pénétrer les intentions véritables de Napoléon III, auquel il prêtait des arrière-pensées hostiles à son pays. En même temps, il reprochait amèrement à Victor-Emmanuel le temps perdu depuis Custozza, l'incitait à marcher, lui traçait le chemin à suivre pour conduire son armée sous les murs de Vienne.

Il n'était pas le seul à chercher ainsi à secouer l'inertie des Italiens.

Dès le début des affaires, le prince Napoléon, ardent partisan de l'Italie en qui il entrevoyait pour l'avenir une alliée d'autant plus sûre pour la France qu'elle serait plus forte, s'était réjoui de son union avec la Prusse contre l'Autriche. Le jeune royaume, encore incomplet, ne manquerait pas, pensait-il, de s'adjoindre la Vénétie, ce qui, peut-être, le dédommagerait de la conquête de Rome, à laquelle il ne pouvait pas encore prétendre. Il avait vivement conseillé à son beau-père de mener la guerre à fond. Après les premiers échecs, il s'était efforcé de remonter un moral qu'il sentait affaibli. Mais quand il vit l'Autriche offrir la Vénétie, il eut peur : il connaissait la susceptibilité italienne et s'il souhaitait la réunion de cette province avec la mère-patrie, il aurait voulu, dans l'intérêt même de la gloire de l'Italie, voir cette dernière s'en emparer les armes à la main, au lieu de devoir une conquête à un artifice de diplomatie. Aussi, tout d'abord, loin de se montrer partisan d'un armistice qu'il jugeait prématuré, encouragea-t-il

vivement le roi à porter son armée le plus en avant possible, pour occuper par les armes le terrain qui lui reviendrait à la paix. Toutefois, lorsque Napoléon III, de plus en plus persuadé de la nécessité de suspendre les hostilités, s'adressa à lui, et lui demanda de servir d'intermédiaire auprès de Victor-Emmanuel pour obtenir la signature d'un armistice, il accepta la mission que lui confiait son cousin et la remplit avec autant de loyauté que de succès.

Pour exposer dans ses détails cette mission fort délicate, nous n'avons pas cru pouvoir mieux faire que de citer les lettres, notes, dépêches échangées à cette occasion, en y joignant les passages du journal que le prince lui-même a tenu de ces journées très importantes, et parfois fort difficiles. Toutes ces pièces ont été classées par le prince, à Prangins, où elles forment un dossier spécial, encore inédit (1).

Le 7 juillet, on attendait aux Tuileries une réponse du roi d'Italie à la proposition de médiation que lui avait adressée l'Empereur. Sa première dépêche, en effet, n'avait pas paru satisfaisante. Le lendemain matin, l'Empereur écrivait à son cousin :

L'empereur Napoléon III au prince Napoléon

Le 8 juillet 1866.

Mon cher cousin, je n'ai pas encore reçu la réponse du Roi. Hier j'ai causé avec Drouyn de Lhuys et l'affaire est tellement délicate qu'il faut bien la prendre. Il ne s'agit aujourd'hui que d'obtenir l'armistice. Or pour cela il faut le consentement du roi de Prusse et du roi d'Italie. Cela fait, ce sera aux belligérants à exécuter entre eux la convention, car je ne peux me rendre responsable de l'exécution de l'armistice. Il n'y a donc aujourd'hui qu'à peser sur le roi d'Italie.

Quant à la cession d'une forteresse comme gage, la question n'est pas encore décidée.

(1) Dans un livre paru récemment en Italie : *Il principe Napoleone nel risorgimento italiano,* Alfredo Comandini en a cité quelques-unes, que nous reproduisons néanmoins ici pour permettre de mieux suivre la négociation. Nous aurons soin de les signaler par une note spéciale.

Si tu veux venir à 10 heures et demie, nous causerons de tout cela.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

La réponse du roi d'Italie laissait fort à désirer. Victor-Emmanuel protestait contre la forme de cession proposée par l'Autriche. Pourquoi donner la Vénétie à la France et pas directement à l'Italie? En outre, la sécurité des frontières n'exigeait-elle pas l'annexion du Tyrol italien? En formulant ces revendications, le Roi n'était pas sans inquiétude sur le mécontentement de l'Empereur. Il télégraphia au prince Napoléon, pour lui demander ce que son cousin en pensait. Le prince lui répondit immédiatement que l'impression était assez fâcheuse : Napoléon III, froissé du refus de recevoir la Vénétie de ses mains, parlait de la rendre à l'Autriche; l'Italie n'avait qu'un parti à prendre : se hâter d'avoir un succès.

Le Roi renvoya une autre dépêche, atténuant la précédente. Malgré tout, on piétinait. L'armistice ne se signait pas, et pendant ce temps, la Prusse continuait à avancer. L'Empereur craignait de voir échouer la médiation au succès de laquelle il tenait fortement. Aussi résolut-il d'agir à la fois sur les deux souverains.

Le 9 juillet, il demanda au prince Napoléon de se rendre en Italie, pour décider le Roi à signer l'armistice. Le prince accepta. Les instructions que, par ordre de l'Empereur, le ministre des Affaires étrangères lui remit, résument les conversations tenues à ce sujet par les deux cousins.

Instruction de l'Empereur pour son Altesse Impériale le prince Napoléon

Paris, le 9 juillet 1866.

Le prince Napoléon exposera nettement au Roi d'Italie la position dans laquelle se trouve l'Empereur, telle que son Altesse a pu la connaître d'après ses derniers entretiens avec Sa Majesté.

Il demandera au Roi de conclure, dans le plus bref délai, avec l'Autriche, un armistice de la durée de celui qui aura été consenti par la Prusse, sous la condition déjà acceptée par le

cabinet de Vienne, que la forteresse de Vérone, comprise dans la cession de la Vénétie faite à la France, sera remise à l'Italie, comme gage de l'armistice, par un commissaire français muni des pleins pouvoirs de l'Empereur.

Cette remise sera opérée dans le terme de trois jours, pendant lesquels la garnison se retirera avec ses armes et tout le matériel de guerre qu'elle pourra emporter pendant ce délai. Le reste du matériel, constaté par un inventaire, sera, le plus promptement possible, envoyé à la frontière d'Autriche.

Le commissaire français présidera à l'évacuation, recevra la place et en fera la remise à l'autorité italienne.

La convention d'armistice sera signée par les deux parties belligérantes.

Si le cabinet de Florence refuse cette proposition, Son Altesse déclarera que l'Empereur se verra à regret dans la nécessité de prendre les mesures énergiques que réclame la situation de la France.

Malgré notre désir de voir un armistice signé entre l'Italie et l'Autriche, nous comprenons qu'il sera difficile à obtenir, si la Prusse n'en signe pas un et, dans ce cas, nous ne rendrons pas le gouvernement italien responsable de ce que nos bonnes intentions n'aboutissent pas.

Par ordre de l'Empereur,
Le ministre des Affaires étrangères,
DROUYN DE LHUYS.

Le même jour, une difficulté s'étant élevée à propos du général Lebœuf, qui avait été désigné pour recevoir la reddition des forteresses données par l'Autriche à la France, l'Empereur remit les choses au point.

L'Empereur au prince Napoléon (1)

9 juillet 1866.

Mon cher Cousin,

M. Drouyn de Lhuys me dit que tu fais des difficultés à cause de l'envoi du général Lebœuf. Je tiens à ce que les choses soient bien définies. Tu auras tous les pouvoirs politiques pour

(1) Lettre citée par Comandini.

traiter avec le roi d'Italie et le général Lebœuf ne fera rien sans s'être entendu avec toi. Mais je veux que seul il soit chargé de la réception des forteresses d'Italie. Dis-moi promptement quelle est ta décision.

Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon s'empressa d'annoncer à son beau-père la mission dont il venait d'être chargé.

Le prince Napoléon au roi d'Italie

Paris, le 9 juillet 1866.

Par dévouement bien grand, j'ai accepté à l'instant mission de l'Empereur auprès de vous. Le Roi ne peut être plus triste et mécontent que moi. Mais je vois si grand danger dans tout ce qui se passe que j'ai oublié beaucoup pour service de la France et de l'Italie. L'important, c'est que vous ayez Vérone et vous l'aurez avant huit jours. Tout bien préparé pour la remise de Vérone sans rien qui puisse vous mécontenter. Pars demain. Dans circonstances graves, permettez-moi de vous rappeler qu'il faut voir le but, le bien de son pays et mépriser difficultés de détail. Vous allez enfin être roi d'un pays complètement émancipé. Avant trois jours, serai auprès de Sa Majesté par Turin et Milan.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Le départ du prince fut retardé : de toute évidence on n'obtiendrait rien de l'Italie avant d'avoir une réponse ferme de la Prusse. On attendait donc le résultat de la mission de Benedetti, qui aussitôt après avoir reçu ses instructions, était parti pour le grand quartier général prussien. Il le rejoignit à Zwittau, dans la nuit du 11 au 12 juillet. A l'improviste, sans se faire annoncer, il se rendit chez Bismarck. Le premier ministre, qui eût préféré ne pas le voir, — il l'a reconnu depuis, — écrivait, à sa table, entre une chandelle et un révolver. Il fut surpris de cette visite. La conversation s'engagea, dura une partie de la nuit, se continua, dans le jour, devant le roi Guillaume. Finalement, ce dernier accepta de proposer une suspension d'armes de trois jours, à des conditions militaires telles que l'Autriche riposta par des contre-propositions, jugées

inacceptables. L'armée prussienne continua son avance. Sans désespérer du succès de sa mission, Benedetti suivit le roi. Par un revirement assez curieux, Bismarck, qui, dès le début, s'était montré le plus ardent à pousser à la guerre, paraissait maintenant disposé à se contenter des magnifiques résultats obtenus à Sadowa, et cela par crainte d'un revirement de la fortune et surtout d'une intervention toujours possible de la France. Le roi, au contraire, timide au commencement, grisé par la victoire, rêvait de succès nouveaux, entrevoyait d'importantes conquêtes.

Pendant ce temps, à Paris, les intrigues continuaient. Les partisans de l'alliance autrichienne ne désespéraient pas d'amener le souverain à leurs idées, le ministre de la Guerre étudiait un plan de mobilisation, l'ambassadeur d'Autriche travaillait de son mieux. De leur côté, les amis de l'Italie et de la Prusse repoussaient la politique d'intervention. Les agents de ces deux Puissances, surtout M. de Goltz, cherchaient à découvrir les véritables pensées de l'Empereur, à peser sur ses décisions. Napoléon III restait énigmatique. Très désireux de voir la fin de cette guerre dont maintenant il sentait les conséquences possibles différentes de celles qu'il avait envisagées d'abord, il ne livrait pas le secret de ses volontés. Il commençait, d'ailleurs, à souffrir physiquement d'une crise violente qui devait, quelques semaines plus tard, revêtir une véritable gravité.

Le prince Napoléon restait en rapports continuels avec son beau-père. Fidèle à son système, il lui conseilla vivement de profiter des lenteurs des négociations pour pousser ses armées le plus possible en avant. « Rappelez-vous, Sire, lui écrivit-il, qu'à la guerre l'on ne peut prétendre qu'à ce que l'on a su prendre. » En même temps, le prince Napoléon remettait à l'Empereur, le 13 juillet, une longue note dans laquelle il examinait les différentes hypothèses qui pouvaient se produire d'après la réponse qu'on attendait toujours de la Prusse.

Le lendemain, revenant sur le même sujet, il lui adressait cette nouvelle note :

Note pour Sa Majesté l'Empereur

Paris, 14 juillet 1866.

Dans sa précipitation à rédiger sa note à l'Empereur sur la situation actuelle, le prince Napoléon croit ne pas avoir assez

insisté sur la situation fâcheuse que ferait à l'Empereur une politique pouvant amener à une rupture avec la Prusse et l'Italie. Avec l'Italie, ce serait la négation de toute la politique impériale, ce serait défaire ce que l'Empereur a si glorieusement fait en 1859, ce serait rejeter l'Italie mutilée et exaspérée aux pieds de l'Autriche et de ses anciens souverains, qui n'étaient que des préfets autrichiens.

Cette politique serait si désastreuse qu'il n'y a pas même à la discuter.

Vis-à-vis de la Prusse, la question est beaucoup plus délicate. Sans doute, une partie de l'opinion publique serait très facilement entraînée à une guerre avec les Prussiens, mais d'un autre côté, il faut s'attendre à ce que M. de Bismarck, menacé sérieusement sur ses derrières par la France, jouerait son va-tout et, cessant d'être Prussien, se ferait tout à fait Allemand, ferait un appel aux passions militaires de toute l'Allemagne, et pour cela il y a un moyen qui s'offre tout naturellement à lui, c'est de proclamer la constitution allemande de 1849, votée par le Parlement révolutionnaire de Francfort. Quelles conséquences terribles entraînerait un tel acte, et dans quelle position il nous mettrait! Sans doute, la France est forte, et l'Empereur peut beaucoup obtenir d'elle; mais, en envisageant froidement la situation, quel serait le motif de la guerre contre la Prusse et toute l'Allemagne? Ce serait au nom de l'équilibre européen que l'Empereur marcherait contre un peuple qui ne veut rien nous prendre, qui ne veut que s'organiser à l'intérieur comme il l'entend. Ce serait donc une guerre contre le principe des nationalités, contre les principes libéraux, contre la volonté de l'Allemagne de s'organiser intérieurement comme elle le veut, que l'Empereur prendrait les armes.

Rappelons-nous que l'histoire montre que c'est au nom des mêmes principes d'équilibre européen, de danger provenant de la conduite de voisins qui avaient fait une révolution, que la coalition européenne s'est formée, en 92, contre la France et que le duc de Brunswick a lancé son manifeste.

Sans doute, il faut obtenir, dans les intérêts français, que la Prusse, mais surtout l'Allemagne restent divisées, mais il faut le faire avec beaucoup de ménagements, de douceur, de savoir faire; la violence et la menace ne mèneraient qu'à une fâcheuse situation qu'il faut éviter.

L'Empereur ayant jusqu'en juillet suivi une politique de neutralité, il faut ménager l'Allemagne dans ce brusque revirement, dans cette situation qu'il a acceptée, qu'il faut faire triompher, mais par la persuasion et en ménageant les susceptibilités allemandes. L'Empereur, qui a été élevé en Allemagne, connaît mieux que qui que ce soit ce pays ; qu'il se rappelle ses souvenirs de jeunesse d'Augsbourg.

Pour ceux qui rêvent pour l'Empereur le rôle de représentant de la réaction et du cléricalisme européen à faire triompher par la force, ils doivent pousser à une alliance avec le cadavre autrichien et à une guerre contre l'Allemagne, la Russie et l'Italie, mais ceux qui voient dans Napoléon III non le modérateur de la Révolution, mais son chef éclairé, ne désertant jamais les grands principes de nationalité et de liberté qu'il a pour mission de faire triompher en Europe, qui seront sa véritable grandeur dans la postérité, ceux-là seraient bien inquiets le jour où il entrerait dans une politique qui, même dût-elle triompher par la force, serait le renversement de la véritable grandeur et gloire de Napoléon III.

Ces raisonnements doivent naturellement rester très secrets et surtout ils ne doivent pas être avoués vis-à-vis de la Prusse et de l'Italie, mais il est indispensable que l'Empereur les envisage vis-à-vis de lui-même.

Le même jour, Victor-Émmanuel, qui avait transporté son quartier général à Ferrare, tint un conseil de ses ministres et de ses généraux. Pressé par le prince Napoléon, sévèrement admonesté par son allié le roi de Prusse, il se décidait enfin à porter son armée en avant : il pouvait le tenter avec d'autant moins de risques que l'Autriche avait rappelé dans le Nord la plus grande partie de ses troupes. En même temps, il incitait vivement l'amiral Persano à faire sortir l'escadre, jusque-là immobilisée à Ancône, et essayer de remporter quelques succès dont les conséquences pèseraient avantageusement dans la balance au moment de la paix. Maintenant, il semblait vouloir rattraper le temps perdu.

Avec le prince Napoléon s'échangèrent les télégrammes suivants :

Le roi d'Italie au prince Napoléon

14 juillet, 1 heure du soir.

Merci de dépêche. Tâche que Prusse nous donne du temps avant de signer armistice. Mes troupes sont déjà à Padoue et Vicence. J'ai besoin prendre Trieste, Tyrol et Vérone, chose que je crois pouvoir faire si j'ai quelques jours de temps. Si on peut prolonger davantage, je marche sur Vienne. Agis avec prudence et écris-moi.

VICTOR-EMMANUEL.

Le prince Napoléon au roi d'Italie

Paris, 14 juillet 1866.

Reçu dépêche d'une heure. Je crois que Votre Majesté est dans la bonne voie militaire, mais ne comptez pas que vous aurez plus de 5 à 6 jours. Prusse probablement aura accepté l'armistice vers le 18 et alors il faudra vous arrêter et le signer vous aussi. Il serait imprudent de se faire illusion à cet égard. Voyez ce que vous pouvez faire d'ici là. Ne pensez pas à attaquer Vérone. C'est impossible et dangereux ; feriez tuer du monde pour rien, et, dès que vous signerez l'armistice, Vérone vous sera remis sans condition.

Si Roi veut m'envoyer chaque jour une dépêche me disant où est son quartier général, où est quartier Cialdini (1), où sont ses avant-postes, cela me ferait grand plaisir, étant fort inquiet. Ces renseignements seront pour moi tout seul.

Ce matin, *Moniteur* publie article favorable pour Prusse, donc pour Italie.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Cependant, les pourparlers avec la Prusse continuaient, menés d'une part par Benedetti auprès du roi Guillaume et de Bismarck, d'autre part, à Paris, par Goltz directement avec l'Empereur, qui aimait à traiter personnellement les questions délicates. Le 14 juillet, Napoléon III et Goltz se mettaient d'accord sur un projet de préliminaires. On le transmit en

(1) Le général Cialdini commandait une des deux armées italiennes. L'autre était sous les ordres directs du Roi.

même temps à Vienne et au roi de Prusse, qui le reçut, le 17 juillet, à son quartier général de Nikolsbourg. Il importait de mettre l'Italie au courant de la situation, et, dans le cas où la Prusse accepterait la proposition de Napoléon III, de décider Victor-Emmanuel à signer également l'armistice. Il fut donc convenu que le prince Napoléon reprendrait la mission qui lui avait été confiée et qui avait été retardée. Il partirait immédiatement pour le grand quartier général italien.

Le prince Napoléon au roi d'Italie

Paris, le 16 juillet.

L'Empereur vient de me faire venir pour me presser vivement de me rendre auprès de Votre Majesté pour lui expliquer la situation et obtenir armistice, dans le cas, bien entendu, où la Prusse accepterait. Nouvelles de Prusse rendent acceptation de l'armistice très probable; nous ne le saurons définitivement que dans un ou deux jours. L'Empereur désire que je vous aie tout expliqué avant cette réponse définitive. J'apporte une lettre pour vous. De plus, tout est combiné de façon à donner satisfaction à vous et à l'opinion publique en Italie. Je pars donc assez satisfait. Crois qu'il serait utile que le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères soient à votre camp.

Je pars ce soir, par Turin et Milan, pour Ferrare où arriverai, j'espère, mercredi 18.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

La lettre de l'Empereur au roi d'Italie était conçue en ces termes :

Paris, le 16 juillet (1).

Monsieur mon frère,

Le prince Napoléon va expliquer à Votre Majesté la situation et lui dire combien il est essentiel que l'armistice et la paix se concluent bientôt.

Le roi de Prusse est, à ce qu'il paraît, tout prêt à signer un armistice, si Votre Majesté y consent ; j'espère donc que Votre

(1) Cette lettre a été citée par Comandini.

Majesté n'y mettra pas obstacle. Je suis tout prêt à chercher les moyens les plus honorables pour nous deux qui nous permettent de rendre la Vénétie à elle-même. Je crois qu'en nous en remettant au suffrage universel, toute susceptibilité disparaîtra.

Je regrette vivement tout ce qui, dans ces derniers temps, est venu troubler nos bonnes relations et j'espère que l'avenir de l'Italie ne sera pas compromis par une mésintelligence avec la France.

C'est dans cet espoir que je vous renouvelle l'assurance des sentiments de haute estime et de sincère amitié avec lesquels je suis de Votre Majesté le bon frère

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon partit le soir pour Ferrare, où se trouvait le Roi. Le journal qu'il a tenu de son voyage et dont nous donnons quelques extraits, nous permet de le suivre au jour le jour.

JOURNAL DU PRINCE NAPOLÉON. — *Lundi, 16 juillet 1866.* — Parti de Paris à 8 h. 40 du soir pour l'Italie, avec les colonels Ferri et Ragon (1), le docteur Bérenger, les domestiques Théodule, Auguste et Sylva.

Mercredi 18 juillet. — Arrivé à Ferrare vers six heures. Longue conversation avec le Roi, mon beau-père. Ses objections. Dîner à sept heures et demie. Dans la soirée, je vais voir mon beau-frère Amédée (2), qui est bien remis. Humbert (3) vient de partir avec sa division pour les environs. Conversation avec MM. Ricasoli, président du Conseil, Visconti-Venosta, ministre des Affaires étrangères. Ricasoli, puritain anglais, sans grande portée ; ce n'est pas lui qui fera l'Italie, c'est le contraire de Cavour : très personnel, connaissant peu le monde, rien aux affaires, rien à la guerre, prenant des mots, des déclarations pour des faits. Visconti, esprit cultivé, brave homme, mais les circonstances actuelles peut-être un peu lourdes pour ses épaules.

(1) Ferri-Pisani et Ragon étaient les aides de camp du prince Napoléon, très dévoués l'un et l'autre à leur chef.

(2) Amédée, duc d'Aoste, fils du roi Victor-Emmanuel II et frère de la princesse Clotide (1845-1890).

(3) Humbert, prince royal d'Italie, fils de Victor-Emmanuel II auquel il succéda (1844-1900).

Je doute de réussir, très fatigué. Je vois le colonel Schmidt, me couche à minuit. Reçu une dépêche de Hubaine et une de Nigra (1).

Le prince Napoléon à l'Empereur

Ferrare, ce 19 juillet.

Arrivé hier soir tard. Roi et ministres très embarrassés. Position fort difficile. Discussion à peine commencée. Grand et sincère désir de vous être agréable et de conserver la bienveillance de la France. Crois apercevoir que Prusse joue un singulier rôle. Accommodante avec Votre Majesté à Paris, elle est presque blessante ici pour pousser l'Italie à refuser armistice. Elle parle de finesses italiennes, d'armée du Sud que l'Italie n'a pas retenue. J'ai vu cette dépêche. Regrette que sa longueur empêche de l'expédier. Nigra l'a reçue. Tout dépend de la réponse prussienne aux propositions envoyées le 14 par M. Goltz. Jusqu'alors il faut patienter et je ne puis que préparer terrain. Le nœud de la situation est en Prusse, non ici. J'attends la réponse prussienne par Votre Majesté.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

JOURNAL. — *Jeudi 19 juillet, Ferrare.* — A sept heures du matin, le Roi me fait demander. Sa vie est triste et solitaire, sans voir ses enfants, presque ses officiers, mangeant seul, travaillant peu.

A onze heures, déjeuner, à la cantine de la maison du Roi. Je loge au palais Strozzi, où j'ai voulu acheter des tableaux il y a quelques mois, — beau palais. — Ce désordre de camp ne va pas bien à Ferrare. Triste, ennuyeux en général ; l'état-major est triste et morose ; la guerre ici n'est pas gaie.

De midi à trois heures, je discute avec le ministre des Affaires étrangères au palais Costabile, où il y a quelques beaux tableaux ; j'y retrouve mon ami M. Artom (2). Toute la journée se passe en négociations. Les Italiens sont un peu enfants, désolés de leurs insuccès militaires ; cela les rend très

(1) Hubaine, secrétaire du prince, qui avait en lui la confiance la plus complète. On connaît le rôle considérable joué à Paris par le chevalier Nigra, diplomate italien.

(2) Artom (Isaac), diplomate italien (1829-1900).

difficiles et agacés. C'est du reste ici le camp de l'isolement et du silence : personne ne parle ; quel ennui !

Dans la soirée, m'arrive la dépêche de l'Empereur qui m'informe de l'acceptation de l'armistice par la Prusse ; ils font semblant d'en être désolés ici.

Dans la soirée, M. Rouher, ministre d'État, échangeait avec le prince les télégrammes suivants :

Le ministre d'État au prince Napoléon

Paris, 20 juillet, 5 h. soir.

Monseigneur, dans ma conviction profonde, l'Italie doit accepter immédiatement. Il ne faut pas que son assentiment intervienne après celui de l'Autriche, qui est vraisemblable. L'Empereur y attache une grande importance. Si l'Italie proposait des conditions autres que celles que vous êtes chargé de stipuler, elle ne réussirait pas à les obtenir et encourrait une très grave responsabilité par un retard.

ROUHER.

Le prince Napoléon à Rouher, ministre d'État

Ferrare, le 20 juillet.

Reçu votre dépêche qui est la raison même. Vous réponds longuement, me réservant d'écrire à l'Empereur, quand j'aurai un résultat. Aujourd'hui, tableau de la situation, qui peut changer ce soir :

Diplomatie bien difficile par télégraphe. Roi est dans un état qui fait peine. Il a grandes difficultés intérieures, presque dangereuses, qu'il exagère encore. Je soupçonne armée très montée et obéissant à peine. Roi se croit déshonoré, m'écoute pendant des heures et ne répond rien, sinon que je le pousse trop. Je ne puis rien faire de plus sur lui. Président du conseil veut attendre avis officiel de Prusse dont les agents ici et à Florence disent qu'ils n'ont aucune nouvelle de l'armistice. Ricasoli parti cette nuit pour Florence où a affaires urgentes. Ministre des Affaires étrangères a été hier à Padoue pour aplanir difficultés avec généraux ; n'est pas de retour, l'attends dans la journée.

En résultat, Italie dit que certainement elle accepte armistice en principe, mais qu'elle ne peut l'écrire à la France que quand Prusse aura prévenu Italie. Gouvernement italien se considère comme déshonoré, s'il a l'air d'aller au-devant de l'armistice. Il est bien décidé à l'accepter, mais il veut montrer au pays qu'il n'a dit oui qu'à la dernière extrémité.

La Prusse, par son silence officiel, facilite cette conduite, par ses excitations elle l'inspire. Ils aiment autant que l'Autriche réponde la première avant eux, espérant son refus. Tout cela peut être excusable vu l'état intérieur, mais ce n'est pas raisonnable et peut coûter cher à l'Italie.

Ai fait et fais l'impossible pour les pousser à écrire oui de suite. J'irai jusqu'à les menacer de quitter le quartier général pour témoigner mon mécontentement et d'aller attendre à Bologne leur réponse. Je doute que même cela les sorte de l'inertie dans laquelle ils se renferment. Faites que la Prusse leur écrive ici qu'elle accepte l'armistice. Supplie l'Empereur d'avoir un peu de patience, de ne rien précipiter. Dans deux ou trois jours, sans incidents nouveaux, tout peut s'arranger. Il ne dépend pas de moi de supprimer le temps et de faire que Prusse leur écrive. Prière de communiquer ma dépêche à Nigra.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Et le soir, le prince notait sur son calepin :

Vendredi 20 juillet, Ferrare. — Jamais je n'ai été si tourmenté. Toute la journée je discute les affaires, je suis étouffé par la chaleur (36 degrés). Je mange à la cantine de l'état-major du Roi, déjeune à onze heures et dîne à sept heures et demie. Chiffre des dépêches toute la journée. Levé vers six heures, travaille, étouffe, et discute toute la journée; le soir rien pour nous distraire. Mon beau-père vit seul ; je le vois très souvent, mais pour affaires. Aucun plaisir, aucune distraction, aucune conversation reposante ; aujourd'hui pour la première fois, j'ai été voir les ponts du Pô avec M. Ricasoli. Les trois ponts sont établis, mais trop étroits; trois mètres à peu près. Pas possible de se baigner (1) et avec cela les affaires vont mal aujourd'hui ; je suis exténué et fatigué.

A la date du 21 juillet, nous trouvons les dépêches suivantes :

(1) Le prince avait une véritable passion pour les bains froids. Jamais, à son gré, l'eau n'était assez fraîche.

L'Empereur au prince Napoléon

Paris, 21 juillet, dix heures.

La recommandation de la cessation des hostilités pendant cinq jours est acceptée par l'Autriche et la Prusse. Le roi de Prusse recevra les plénipotentiaires autrichiens dès aujourd'hui ou demain. Il est essentiel, dit M. de Bismarck, que M. de Barral (1) soit autorisé par le télégraphe à se joindre aux plénipotentiaires prussiens.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Ferrare, le 21 juillet.

Sire, reçu dépêche de V. M. de ce matin dix heures. Ministre des Affaires étrangères a envoyé l'ordre par télégraphe à M. Barral de se joindre aux plénipotentiaires prussiens, ainsi que le désire M. de Bismarck. Seulement, Barral doit être en route de Berlin au camp. Les communications sont si ridiculement mal organisées entre Prusse et Italie que je ne puis prévoir le temps que cet ordre mettra à arriver. Je supplie V. M. d'obtenir de la Prusse qu'elle écrive à ses agents d'Italie où ils disent qu'ils n'ont aucune nouvelle de tout ce que V. M. a fait avec Prusse, de ce que dit *Moniteur* et qui, par leur mauvaise influence, me gênent beaucoup et font perdre la tête à ces pauvres Italiens. Le langage des agents prussiens en Italie doit changer. Ils ne doivent plus pousser Italie à nous résister et à faire bêtises. C'est eux qui me créent le plus d'embarras.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Rouher, ministre d'État, au prince Napoléon

Paris, 21 juillet, 7 h. 40 soir.

J'apprends qu'on est disposé en Italie à ne pas accepter la suspension d'armes de cinq jours, qui serait ainsi restreinte à la Prusse et à l'Autriche. On espère par cette habileté profiter de ce temps pour avancer jusqu'à Trente et se trouver ainsi, en cas de continuation de la guerre, plus près de Vienne. Cette

(1) Ministre d'Italie à Berlin.

tactique, qui donne à la Prusse le rôle de la modération et à l'Italie celui de l'acharnement, est regrettable à tous les points de vue. En effet :

1° Cette combinaison a des chances d'échecs et de revers ;

2° L'Autriche peut la faire avorter en acceptant l'armistice dans les vingt-quatre heures et elle le fera ;

3° L'Italie continue par ce procédé, vis-à-vis de la France, une attitude blessante qui n'est déjà que trop vivement exploitée et qui pourrait avoir de cruelles conséquences à un moment donné.

Une politique élevée porte de meilleurs fruits qu'une politique subtile et finassière. Je supplie Votre Altesse d'insister pour l'acceptation d'une suspension d'armes immédiate, d'en donner avis à Paris et d'en faire proposer par le chef d'état-major italien la signature au commandant autrichien. La mesure adoptée par la Prusse donne au gouvernement italien complète liberté.

Nous apprenons à l'instant l'échec de la flotte italienne. Comment expliquer devant le monde l'effusion de tant de sang, à la veille d'un armistice ? J'adresse cette dépêche confidentielle à Votre Altesse par ordre de l'Empereur.

ROUHER.

Enfin, dans la nuit, le roi d'Italie répondait à la lettre que l'Empereur lui avait écrite le 16 juillet.

Le roi d'Italie à l'empereur Napoléon III

Ferrare, 21 juillet Minuit.

Je remercie Votre Majesté de la lettre qu'elle a bien voulu m'adresser par l'entremise du prince Napoléon. Par mon télégramme du 8, je m'étais empressé de faire connaître à Votre Majesté mon adhésion en principe à l'armistice. Je suis toujours dans les mêmes dispositions et je désire obtenir l'appui de Votre Majesté aux conditions qui ont été proposées par mon gouvernement comme préliminaires de la paix. Malgré mon vif désir d'être agréable à Votre Majesté, je dois attendre, avant de conclure définitivement, les communications de mon allié le roi de Prusse, qui s'est réservé de s'entendre avec moi après avoir connu la réponse de l'Autriche.

VICTOR-EMMANUEL.

Tandis que le prince Napoléon s'efforçait de décider Victor-Emmanuel à consentir enfin à signer l'armistice, la Prusse, jouant double jeu, affectant de vouloir de son côté conclure une trêve, excitait l'Italie à continuer ses opérations, de manière à aggraver la situation de l'Autriche. Sur terre, nous l'avons vu, il n'y avait pas grand danger pour l'armée italienne qui ne trouvait devant elle que de faibles arrière-gardes ou des villes déjà évacuées. Sur mer, il en alla autrement. Déjà, depuis plusieurs jours, l'amiral Persano était vivement sollicité de faire prendre le large à l'escadre, enfermée jusque là à Ancône. Cette flotte était belle, assez nombreuse, composée de bâtiments en bon état et bien armés, mais mal disciplinée et peu instruite. Conformément aux ordres reçus, l'amiral la conduisit devant la petite île de Lissa, dont il essaya de s'emparer. L'escadre autrichienne, inférieure en nombre et en qualité de navires, n'hésita pas à quitter le mouillage de Pola et, le 20 juillet, attaqua hardiment son adversaire. Ce fut, suivant l'expression alors employée, le *Custozza di mare*. Surpris sur mer comme ils l'avaient été sur terre, les Italiens subirent un échec et regagnèrent Ancône. Cette défaite devait inciter le Roi et ses ministres à écouter, la mort dans l'âme, les conseils du prince Napoléon.

Journal. — *Dimanche, 21 juillet, Ferrare.* — Ce matin à cinq heures, bain dans le Pô. A mon retour, dépêche pressante pour obtenir suspension d'armes de cinq jours; discussion fatigante ; je menace de partir pour me retirer à Bologne. Le Roi cède. Visconti dit qu'il ne peut rien faire sans Ricasoli. A une heure du soir, reçois nouvelle de l'acceptation des préliminaires par l'Autriche; j'exige la suspension immédiate des hostilités ici. Mauvaises nouvelles de l'échec de la flotte italienne devant Lissa. Le Roi cède encore facilement ; même jeu de bascule de la part de Visconti qui dit qu'il ne peut pas sans Ricasoli. On télégraphie à Ricasoli de revenir de Florence où il est retourné, il y a deux jours. Je fais venir M. Malaret (1) de Florence. Le soir, je suis très mécontent, scène vive avec M. Visconti Venosta au palais Costabile, où il loge. Dépêches à Paris

(1) Baron de Malaret, ministre plénipotentiaire de France auprès du roi d'Italie.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Ferrare, ce 22 juillet.

Apprends à l'instant que l'Autriche accepte préliminaires, je vais m'occuper de négocier l'armistice et je veux naturellement obtenir cessation de toute hostilité pendant négociation de l'armistice. Je prie l'Empereur de presser beaucoup la Prusse pour qu'elle notifie à l'Italie l'armistice avec l'Autriche, car c'est du silence incroyable de la Prusse vis-à-vis de l'Italie que me sont venues difficultés dont je n'ennuierai pas Votre Majesté, mais qui ont été vraiment bien grandes et désagréables. Ce matin seulement, le Roi a reçu avis de la Prusse qu'elle suspendait les hostilités pendant 5 jours. C'est ce retard qui m'a empêché d'obtenir l'ordre de suspendre les hostilités. J'étais à bout de moyens, décidé à partir dans deux heures pour Bologne, témoignant ainsi un vif mécontentement de la France. Si la Prusse avait avisé l'Italie plus tôt, l'échec de la flotte n'aurait pas eu lieu et on aurait sauvé 1 500 hommes (1). J'écris à M. Malaret de venir me rejoindre, voulant ainsi éviter qu'il traite avec M. Ricasoli, homme difficile, que le Roi va faire venir ici également, pour neutraliser sa raideur.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Le prince Napoléon à l'Empereur

Ferrare, 22 juillet.

Sire, dès réception de dépêche de M. Drouyn de Lhuys, qui annonçait acceptation de l'Autriche, ai vu le Roi pour lui faire les plus vives représentations. Le Roi tout prêt à donner de suite ordre formel de cesser toute hostilité. Le ministre des Affaires étrangères a modifié un peu cette décision, seule juste et droite. Il a prétendu que le cabinet se retirerait, si le Roi prenait seul cette décision, qu'il fallait consulter le président du Conseil. On le fait venir par train express et il sera ici cette nuit. J'ai eu des conversations très vives et dures avec le ministre des Affaires étrangères, chacune de plus d'une heure. Il veut

(1) Le chiffre exact des pertes pour les Italiens était de 612 hommes noyés, 8 morts, 40 blessés. Les Autrichiens eurent 38 morts et 138 blessés. Les Italiens perdirent en outre 3 navires.

attendre Ricasoli quelques heures. C'est absurde. A la réception de la dépêche directe de l'Empereur, je l'ai montrée au Roi qui, tout en déplorant cette situation difficile, pense qu'il faut attendre demain matin pour expédier les ordres. J'ai dit que j'étais très mécontent de cet ajournement de douze heures, que je protestais et que je ferais connaître cette situation à l'Empereur. J'écris officiellement au ministre des Affaires étrangères pour le rendre responsable des heures perdues à attendre Ricasoli. Tout sera sans doute arrangé demain, mais je suis très mécontent.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Le ministre des Affaires étrangères d'Italie au prince Napoléon

Ferrare, le 22 juillet.

Monseigneur,

Je remercie Votre Altesse Impériale de la communication qu'Elle a bien voulu me donner d'un télégramme de Paris annonçant que la Prusse a accepté les propositions de l'Empereur et qu'elle a consenti à suspendre les hostilités pendant cinq jours.

Dans le désir, que je partage de grand cœur, de faire cesser l'effusion du sang, Votre Altesse Impériale demande que le Roi donne également ordre à ses troupes de faire cesser les hostilités.

Je dois faire remarquer à Votre Altesse Impériale que l'Italie se trouve vis-à-vis de l'Autriche dans une position tout à fait spéciale. La Prusse a accordé à son adversaire, par égard pour Sa Majesté l'Empereur des Français, une trêve de cinq jours, qui a pour but exclusif de donner à l'Autriche le temps d'accepter ou de refuser tout un programme de préliminaires de paix. Mais rien de semblable n'a existé et n'existe entre l'Italie et l'Autriche. Aucune discussion régulière n'a eu lieu entre l'Autriche et nous. Le gouvernement autrichien continue, même dans les circonstances actuelles, à ne pas vouloir reconnaître l'Italie et une trêve de cinq jours n'aurait aucun but, puisque c'est avec la France et non avec l'Autriche que le gouvernement du Roi discute les bases de l'armistice et de la paix.

Pour parvenir au but que Votre Altesse se propose, il fau-

drait que l'Autriche consentît à traiter avec les mêmes égards et sur le même pied que les plénipotentiaires prussiens les plénipotentiaires qui seraient chargés par Sa Majesté le Roi d'Italie de le représenter dans les discussions et les délibérations de l'armistice et de la paix. Lorsque cette condition préliminaire, exigée impérieusement par notre dignité, aura été remplie, le Roi s'empressera d'envoyer ses instructions à son ministre à Berlin pour qu'il prenne, de concert avec M. de Bismarck, sa place dans les discussions relatives à l'armistice et aux préliminaires de paix. Le comte de Barral y est du reste autorisé dès à présent, s'il peut le faire sans compromettre sa dignité.

En attendant, je suis tout prêt à poursuivre avec Votre Altesse Impériale les négociations dont elle a été chargée. Le télégramme que Sa Majesté le Roi vient d'envoyer à l'Empereur et dont j'ai l'honneur de lui joindre copie, vous prouvera, Monseigneur, le désir sincère du Roi et de son gouvernement de parvenir, par la bienveillante entremise de Votre Altesse Impériale, à une solution satisfaisante des questions dont il s'agit.

Journal. — *Lundi 23 juillet, Ferrare.* — M. Malaret arrive ce matin à huit heures. M. Ricasoli dit qu'il a la colique, mais il doit arriver à quatre heures du soir. Je passe ma journée à voir le Roi, à mettre Malaret au courant de la situation. A trois heures, je vois le général La Marmora (1) ; je le retrouve ce que je le connais, souple et déférent pour l'Empereur et la France ; je m'entends surtout avec lui ; c'est un plaisir de faire les affaires avec lui ; je me sens plus à l'aise ; ce n'est plus cet ennuyeux et insupportable Ricasoli ; mais il n'est pas aussi capable que bien intentionné. Il me donne sa parole que, d'après les ordres que j'ai pu enfin arracher au gouvernement italien, la suspension des hostilités aurait lieu demain. Il préfère envoyer un officier italien, — tant mieux. Grande indécision

Le prince Napoléon à l'Empereur

Ferrare, 23 juillet. Très urgent.

Ici, tout est arrangé pour suspendre sans retard hostilités et je suis heureux de pouvoir vous donner cette satisfaction.

(1) Chef d'état-major général de l'armée italienne.

Général La Marmora part d'ici à l'instant pour se mettre en rapport avec commandant autrichien à Vérone pour suspendre hostilités pendant huit jours. Pendant ce temps nous traiterons armistice. Écrirai autre dépêche pour détails. Prière de faire écrire de suite à Vienne pour que proposition italienne de suspendre hostilités soit bien accueillie. Officier italien sera à Vérone demain matin.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Ferrare, le 24 juillet (2).

Sire, il est difficile que V. M. se fasse une idée des obstacles et des dangers de toute nature que j'ai rencontrés ici. M. de Malaret est avec moi à Ferrare. J'ai obtenu la suspension des hostilités et je compte apprendre ce soir ou demain par La Marmora que tout est réglé pour cette affaire avec le commandant autrichien. C'est ce que vouliez et cela nous donne huit jours pour respirer.

Je n'ai pas encore insisté sur les conditions de l'armistice. Sans cela, je n'aurais pas obtenu le cessation des hostilités. Je reçois votre dépêche de ce matin. V. M. dit qu'elle attend la réponse de l'Autriche au sujet des forteresses et qu'alors elle enverra le général Lebœuf. Je ne me sens pas la force de faire accepter la remise de Vérone par l'intermédiaire de la France. Je prévois un refus et de longues négociations. Il y aura pour cette affaire de forme dix fois plus de difficultés qu'il n'y en a eu pour la suspension des hostilités. Si l'Autriche ne veut pas remettre Vérone directement, je sens que j'échouerai, que le ministère donnera sa démission, qu'il y aura peut-être des troubles graves dans l'armée et dans le pays. Le Roi, qui a toujours été pour nous jusqu'à présent, sera contre la remise de Vérone par un commissaire français.

La situation est si grave que je prie l'Empereur de me permettre de la lui exposer verbalement. Si vous me donnez l'autorisation de revenir, je partirai demain, je verrai V. M. et elle décidera alors ce qu'elle voudra faire, connaissant les conséquences probables de sa détermination. Je la prie de ne rien précipiter, puisque dans huit jours j'ai le temps d'aller et de revenir. J'attends votre autorisation pour me mettre en route

(2) Télégramme cité par Comandini.

Jusqu'à présent, j'ai concentré tous mes efforts pour obtenir la suspension des hostilités et n'ai pas voulu trop insister pour la remise des forteresses par un commissaire français. J'attends pour cela la réponse de V. M. et je la prie de me l'envoyer de suite.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

JOURNAL. — *Mardi 24 juillet, Ferrare.* — Baigné dans le Pô ce matin. L'indécision continue; pas de nouvelles de l'officier envoyé aux Autrichiens. Quand j'aurai obtenu suspension d'hostilités demain, je désire m'en aller, ne voulant rien demander de plus à l'Italie. Le Roi est toujours celui avec lequel je préfère traiter; il a du bon sens, de la rectitude, de la bonté pour moi. Sa position est assez triste militairement et politiquement.

Mercredi 25 juillet, Ferrare. — La suspension des hostilités est convenue entre le colonel Brigent et le commandant de Legnano : elle est en vigueur à partir de ce matin 4 heures. Cialdini est furieux de n'avoir pas été prévenu : comme toujours il envoie sa démission; c'est un peu ridicule. Ricasoli et même Visconti sont mécontents : ils m'apportent des propositions formelles; je me décide à les envoyer à Paris. Au moins c'est un programme complet. Nous verrons. L'armée est mal commandée; il y a anarchie entre les chefs. Ricasoli repart pour Florence; à présent, tout dépend de la réponse de l'Empereur à Paris.

Le prince Napoléon à l'Empereur (1)

Ferrare, 25 juillet.

Sire, je reste ici jusqu'à nouveaux ordres que j'espère recevoir demain. Le ministre des Affaires étrangères a envoyé à M. Barral plusieurs instructions successives, par le télégraphe. Je prévois donc qu'elles soulèveront des objections. Les communications sont très lentes et irrégulières entre la Prusse et l'Italie.

La situation politique change ici à chaque instant par suite des nouvelles de la Prusse et de l'armée. La Prusse a écrit nettement qu'elle regrette les négociations, qu'elle a cédé à notre pression et qu'elle est prête à tout faire échouer, si l'Italie veut soulever des objections pour arrêter la signature de l'armistice.

(1) Cité par Comandini.

Le gouvernement du Roi ne sait que faire, tiraillé entre la France et la Prusse. Je suis certain de le détacher complètement de la Prusse, à laquelle il déclarera que, le but de la guerre étant atteint, il se retire de la lutte aux conditions suivantes. Je vous demande de les lui faire obtenir comme préliminaires de paix.

1° Remise directe de Vérone à l'Italie en signant l'armistice.

2° Promesse du Tyrol italien (qui est fort peu de chose), à l'Italie, comme rectification de la frontière vénitienne. La limite serait entre Trente, laissé à l'Italie, et Bolzano, laissé à l'Autriche.

3° Plébiscite dans la Vénétie et le Tyrol italien

J'obtiendrai de l'Italie une indemnité en argent pour le Tyrol.

L'Italie veut votre alliance ; elle subit les Prussiens, mais elle veut les ménager, si vous l'abandonnez. Le gouvernement ici veut se jeter dans vos bras, s'il a des conditions avantageuses pour l'opinion italienne, qu'il est prêt à dominer alors.

Le gouvernement prussien promet beaucoup plus à l'Italie, si elle veut faire échouer l'armistice. C'est très grave. Si Votre Majesté accepte le projet du côté de l'Italie, l'armistice et la paix sont faits. Vous pouvez absolument compter sur le pays même, si vous avez des projets avenir.

Si je ne reçois pas d'ordre de Votre Majesté pour partir demain, je ferai, en tout cas, partir M. de Malaret, qui exposera les propositions italiennes verbalement et avec détail. Je prie Votre Majesté de me répondre au moins une ligne, pour me dire sa première impression et quelle doit être ici mon attitude à l'égard de ce qu'on nous propose.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

JOURNAL. — *Jeudi 26 juillet, Ferrare.* — Les affaires sont bien embrouillées. C'est de plus en plus fort. Chaque trois ou quatre heures, la situation change. La Prusse lâche un peu l'Italie et la met dans une situation difficile. Le Roi est un peu souffrant, érésipèle au bras droit ; je crois à un petit coup de sang. C'est lui qui a le sens le plus droit. La chaleur est insupportable, 36 à 38 degrés.

L'Empereur au prince Napoléon

Saint-Cloud, 26 juillet, 11 heures.

Reçu dépêche du 25. Il faut pas compliquer la situation. Si l'Italie est animée de bonnes intentions, qu'elle le prouve en admettant les conditions rapidement. 1° Pour l'armistice seul l'*uti possidetis* (1), car la remise directe de Vérone soulèverait des difficultés insurmontables. 2° Pendant les négociations pour la paix, mais non comme préliminaires, je ne m'opposerai pas à une rectification de frontières du côté du Tyrol. 3° Suffrage universel pour les territoires cédés. A ces conditions, amitié avec l'Italie. Autrement, non. Il est inutile que Malaret vienne. Les choses sont claires. Ce qui m'empêche d'accepter la rectification de frontières comme préliminaires, c'est que j'ai admis comme condition l'intégrité de l'empire d'Autriche sauf la Vénétie. NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Ferrare, 26 juillet.

Sire, reçu dépêche de Votre Majesté du 26. Communiqué au Roi. Je crois qu'il répondra directement demain pour vous dire qu'il lui faut deux ou trois jours pour réfléchir aux propositions si nettes que Votre Majesté pose. Il a l'intention de consulter ses généraux et son conseil des ministres qu'il faut faire venir de Florence. Situation est celle-ci.

Le gouvernement italien sait qu'il se brouille avec Votre Majesté, s'il refuse. S'il accepte, il se croit perdu à l'intérieur et la première conséquence est la démission du ministère et la difficulté d'en former un autre. Le Roi veut donc mûrement réfléchir avant de prendre un parti qu'il m'est impossible de prévoir. Il m'a demandé, dans le cas où l'Italie accepterait d'avoir Vérone par l'intermédiaire d'un commissaire français, si Votre Majesté voulait et pouvait toujours remettre à l'Italie cette forteresse. Je suis embarrassé pour répondre, Votre Majesté ne me parlant plus de la remise de Vérone par son intermédiaire dans son ultimatum d'aujourd'hui, mais seule-

(1) « Formule diplomatique employée à propos de conventions basées sur les possessions territoriales actuelles des belligérants » (Larousse).

ment d'un armistice sur la base de l'*uti possidetis*. Je vous supplie de me laisser personnellement libre de revenir ou au moins d'aller à Bologne ou toute autre ville d'Italie, à portée de vos ordres. Ma position à Ferrare peut devenir impossible comme prince français, gendre du Roi. Autorisez-moi à agir selon les circonstances. Il ne s'agit plus de négocier. C'est un oui ou un non qu'il faut à Votre Majesté. Ma présence ne peut plus être d'aucune utilité mais gênante. Prière de me répondre demain sur Vérone et mon départ.

NAPOLÉON.

JOURNAL. — *Vendredi 27 juillet, Ferrare.* — Dépêche de ce matin de l'Empereur; elle coupe court à la situation; la Prusse est prête à signer préliminaires de paix avec l'Autriche; il reste à l'Italie ou à continuer la guerre seule ou à accepter l'armistice. Longues conversations avec le Roi et M. Visconti. Il est décidé que le Roi écrit à l'Empereur que dans deux jours il enverra réponse définitive; que le Conseil des ministres et les généraux vont délibérer à Florence, et que moi je vais à Bologne attendre réponse, le Roi restant ici. Malaret va à Florence. Je pars à sept heures quarante du soir pour Bologne; arrivée à neuf heures trente à l'hôtel Brun.

L'Empereur au prince Napoléon

Saint-Cloud, 27 juillet, 12 heures.

Agis selon ton appréciation. La paix est au moment de se faire à Vienne. Vérone sera remise avec toute la Vénétie, mais pas avant. Je vais demain à Vichy.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Ferrare, 27 juillet.

Sire, reçu dépêche de ce matin. Roi s'est décidé à faire réunir les ministres et généraux demain à Florence pour délibérer sur proposition de V. M. pour armistice. Il reste ici et veut ainsi dégager sa responsabilité. J'espère que ce n'est qu'une formalité, puisque préliminaires vont se signer à Vienne. Sans cela, si Italiens font difficultés, c'est qu'ils sont fous. Le leur

ai déclaré nettement. J'envoie Malaret à Florence, avec ministre des Affaires étrangères. Moi-même vais à Bologne pour bien témoigner que je n'admets plus de négociations. Il faut qu'ils en finissent. Au fond, le nœud de la situation a été la suspension d'hostilités. Ils m'en veulent un peu de la leur avoir arrachée. Prière de me faire écrire à Bologne, hôtel Brun, si V. M. a des ordres à me donner.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

L'Empereur au prince Napoléon

Saint-Cloud, 28 juillet, 9 h. 34.

La Prusse et l'Autriche ont signé le 27 un armistice et les préliminaires de paix. Je pense que maintenant tu peux revenir, quelle que soit la réponse du ministère. Je te remercie pour ce que tu as fait.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon à l'Empereur

Bologne, ce 29 juillet.

Sire, ministère italien a délibéré. Président du conseil et deux ministres viennent de passer ici en allant à Ferrare. Tout est arrangé. Italie adhère à l'armistice sur les bases de l'*uti possidetis* militaire (pour armistice). Réunion de la Vénétie sans condition. Plébiscite. Se réserve de soulever pendant les négociations de paix la question de rectification de frontières.

Je pars demain pour Milan. Je désire rendre compte verbalement à Votre Majesté de ma mission. Je vous remercie de la satisfaction que Votre Majesté m'a exprimée. De Milan me rendrai à Lyon et désire passer par Vichy, si vous m'y autorisez.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

JOURNAL. — *Jeudi 2 août, Vichy.* — Les affaires continuent. L'Empereur malade ne peut pas s'occuper d'affaires. M. Drouyn de Lhuys ici. Je rends compte de ma mission par écrit. Tout ce que j'ai fait et promis est approuvé. Je ne trouve pas un plan sérieux de politique. Tout cela pourrait mal finir.

Vichy est assez triste ; peu de monde ; je suis très souffrant. L'Empereur n'a pas de politique : M. Drouyn de Lhuys en a une détestable et dangereuse.

Vendredi 3 août, Vichy. — Affaires, mauvais temps. L'Empereur va un peu mieux, mais encore peu capable de s'occuper. Courses dans les environs. J'espère partir demain.

Bien que revenu d'Italie, après avoir rempli sa mission à la satisfaction de l'Empereur et du Roi, le prince Napoléon eut encore à intervenir et à servir d'intermédiaire entre son cousin et son beau-père. Les lettres et les dépêches suivantes exposent suffisamment, sans qu'il soit besoin d'un long commentaire, les difficultés qui surgissaient et que le prince s'efforçait d'aplanir.

Le roi d'Italie au prince Napoléon

Padoue, 5 août, 3 h. 30 du soir.

Je viens d'écrire à l'Empereur que l'Autriche, au lieu d'accéder aux propositions approuvées par l'Empereur et le roi de Prusse, vient de me faire signifier, par le général chargé de traiter de l'armistice, que nous devons, avant le 10 courant, retirer nos troupes de toutes les positions que nous occupons dans le Tyrol et Gorice. Ils veulent une réponse avant le 8; sans cela, il me paraît que les hostilités vont recommencer le 10, terme de notre armistice. Parle à l'Empereur et réponds-moi.

VICTOR-EMMANUEL.

Le prince Napoléon au roi d'Italie

Paris, 6 août.

Empereur me répond de Vichy : 1° Que Gramont lui écrit qu'Autriche accepte armistice sur l'*uti possidetis*; 2° de voir Drouyn de Lhuys; 3° qu'il n'est pas nécessaire que je retourne à Vichy.

Ai vu le ministre, qui m'a montré une dépêche de Gramont qui, loin de dire ce que l'Empereur m'écrit, prévoit de grandes difficultés pour l'*uti possidetis*. Tout cela est confus et grave. Mettez-vous en mesure de ne pas être surpris par les hostilités qui vont recommencer, si l'Empereur ne menace pas fortement l'Autriche, je le lui ai écrit. Quant à Votre Majesté, elle est dans son droit. La conduite de l'Autriche est de mauvaise foi, et c'est un manque de parole vis-à-vis de l'Empereur, qui a

stipulé l'*uti possidetis*. S'il y a du nouveau, vous écrirai. Prie Votre Majesté de me tenir au courant de ce qui se passe. La suspension des hostilités étant signée jusqu'au 10, je ne comprends pas que les Autrichiens vous demandent réponse pour le 8.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Le prince Napoléon à l'Empereur

Paris, 6 août.

Sire, ai vu M. Drouyn de Lhuys. Il doit écrire à Vienne. Le ministre ne croit pas comme Votre Majesté que l'Autriche accepte armistice sur base de *l'uti possidetis*. Gramont a écrit qu'il y avait grandes difficultés. Je me permets d'être de son avis. Si Votre Majesté ne parle pas très vigoureusement à Vienne, la guerre va recommencer. Autriche agit avec mauvaise foi. Elle demande réponse pour le 8, quoique suspension d'hostilité n'expire que le 10. La parole de Votre Majesté est engagée pour armistice sur *l'uti possidetis*, l'Autriche la méconnaît. Si guerre recommence, tout est remis en question. Je reste à Paris.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Le roi d'Italie au prince Napoléon

Padoue, 6 août, 10 heures soir.

Empereur m'a écrit qu'il insiste à Vienne pour que armistice soit accepté, mais cela ne me suffit pas. En te servant de la parole de l'Empereur qui est engagée, sache me faire savoir au plus tôt une réponse favorable, car je suis en ce moment entouré de difficultés de tout genre, ayant cru armistice, et notre position est très grave, sans compter responsabilité sur moi.

L'Empereur au prince Napoléon

Saint-Cloud, 7 août.

Mon cher cousin, en arrivant, j'ai reçu ta lettre. Je ne peux pas te recevoir. Je suis très fatigué et les médecins m'ordonnent un repos absolu pendant vingt-quatre heures. D'ailleurs, les conversations et la multiplicité des dépêches ne peuvent rien

changer à la nature des choses. Drouyn de Lhuys a envoyé une dépêche très énergique à Vienne; il faut attendre la réponse. Si par hasard elle est négative, le roi d'Italie aurait à prendre le parti soit de rétrograder jusqu'aux limites de la Vénétie, soit de continuer la guerre. Quant à mon avis sur ce qu'il aurait à faire, je me garderai bien d'en donner un, sachant combien peu ils ont été suivis jusqu'à présent. Crois à ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

Le prince Napoléon au roi d'Italie

Paris, 8 août.

Sire, hier soir l'Empereur revenu de Vichy très souffrant. Il est au lit. Ne pouvant le voir parce qu'il ne reçoit personne, je lui ai écrit très nettement. Il m'a répondu une lettre que je copie.

Je suis atterré de cette lettre à laquelle je n'ajoute rien.

Quant à la réponse de l'Autriche sur l'*uti possidetis* pour l'armistice, je suis certain qu'elle sera négative. J'ai vu le ministre des Affaires étrangères tous les jours et j'ai dit vivement tout ce qui était possible sur cette question d'armistice. Quelque triste et désolante que soit la vérité, je vous la dois.

J'ai tous les documents prouvant que je n'ai agi que sur les ordres formels de l'Empereur qui, à mon retour de Vichy, à approuvé toute ma conduite, mais si cela met ma responsabilité à couvert et prouve la droiture de ma conduite, cela n'arrange pas les affaires. Personnellement, pour le moment, je suis tout à fait impuissant.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Le roi d'Italie au prince Napoléon

Padoue, 9 août, 9 heures du matin.

Troupes autrichiennes continuent à augmenter sur notre frontière. J'ai cru devoir concentrer et retirer mes troupes du Tyrol et en deça du Tagliamento. Prie en prévenir Empereur. A présent, je verrai si Autriche fera armistice; sinon, nous nous préparerons à lui donner une fameuse raclée.

VICTOR-EMMANUEL.

Le prince Napoléon au roi d'Italie

Paris, le 9 août.

Reçu dépêche de Votre Majesté de ce matin 9 heures. Ai prévenu l'Empereur du mouvement de concentration de vos troupes qui aplanit les difficultés pour l'armistice. N'ai pas vu mon cousin toujours très souffrant. Il m'a fait répondre de vous dire qu'il était très content de cette nouvelle et qu'il espérait que les difficultés seraient aplanies. Ai prévenu M. Drouyn de Lhuys, qui a télégraphié à Vienne.

Suis très heureux de la décision de Votre Majesté, nécessaire au point de vue politique et indispensable au point de vue militaire, car vous n'aviez pas de positions stratégiques. Avec de la patience, la cause de l'Italie finira par triompher. Prière de me prévenir dès qu'armistice sera signé. Il me semble qu'il ne doit plus y avoir d'obstacle.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Le roi d'Italie au prince Napoléon

Padoue, 13 août, 10 h. 50 soir.

Plus nous avançons, moins j'y comprends. Drouyn de Lhuys impute les commissaires, te met dans position assez fausse ayant déclaré averti remise forteresse... après paix sera faite à des commissaires. France manque ainsi à tous engagements que tu a pris vis à vis de nous au nom de l'Empereur. J'ai fait partir Menabrea pour Paris pour y voir s'il peut pleinement débrouiller ce chaos. Prie lui parler et me savoir dire quelque chose de ces nouveaux... politiques qui sont ordre du jour.

VICTOR-EMMANUEL.

Le comte Verasis di Castiglione (1) *au prince Napoléon*

Padoue, le 13 août.

Monseigneur,

Ayant obtenu l'assentiment de Sa Majesté, je m'empresse de transmettre ci-jointe à Votre Altesse Impériale la copie textuelle de la lettre que l'Empereur a adressée à Sa Majesté le Roi.

(1) Secrétaire particulier du roi d'Italie.

Quant aux affaires en Italie, elles continuent à suivre cette malheureuse route de tiraillement qui ne sert qu'à fausser les situations et à les compliquer. L'Autriche s'est d'abord montrée assez raide pour conclure l'armistice, en élevant des prétentions qu'elle a, par la suite, un peu limitées (ce que j'attribue à l'action du cabinet des Tuileries). De notre côté, le ministère tenait ferme pour le Tyrol et ne se faisait pas une idée bien précise de notre position militaire actuelle, *par elle-même très désavantageuse*. Il en est résulté de tout ceci un contraste qui aurait pu avoir des conséquences *fatales*. Heureusement le Roi, avec cette sagacité politique que Votre Altesse Impériale connaît, a coupé court à la question en ordonnant l'armistice sans l'*uti possidetis* et en cherchant d'obtenir le plus qu'il était possible. Hier, l'armistice a été signé à Comorn. Ainsi, pour quatre semaines, nous voilà livrés à la chicane diplomatique. Je fais des vœux pour que l'intérêt profond que Votre Altesse Impériale a pour l'Italie porte ses fruits et nous obtienne de l'Empereur un appui efficace et *ferme*, qui nous est nécessaire dans les circonstances actuelles.

L'indulgence extrême de Votre Altesse à mon égard me rend hardi au point de lui ouvrir franchement ma pensée. Je crois que la France aurait tout à y gagner, si elle *forçait* l'Autriche à nous donner le Tyrol. La Prusse a des vues secrètes qui peuvent nuire étrangement à la politique française. Elle tend à envahir toute l'Allemagne et à étendre même son influence sur les principautés en faisant miroiter le principe des nationalités et le futur espoir d'une confédération danubienne. L'intérêt national de la France est donc de s'unir à l'Autriche et de faire entrer dans cette alliance l'Italie. Alors l'équilibre européen peut être rétabli et la France pourra même en profiter sur le Rhin. Pour obtenir cette alliance, il faut absolument que l'Italie ait le Tyrol, sans quoi son appui à l'Autriche *est impossible*. Mais la maison de Habsbourg a tout à y gagner en faisant cette cession qui, en assurant à tout jamais l'intégrité de son territoire, peut la mettre à même de prendre même sa revanche sur la Prusse. Sans le Tyrol, l'Italie aura sans doute obtenu un résultat politique énorme, mais elle rencontrera bien des difficultés à l'intérieur, sans compter qu'elle pourrait se trouver dans la nécessité de se rapprocher davantage de la Prusse et par cela même de créer involontai-

rement une situation très difficile à l'empereur Napoléon.

Que Votre Altesse Impériale me pardonne ce long écrit dicté par mon dévouement illimité au Roi et par mon amour de l'Italie, et qu'elle me permette de déposer ici à ses pieds l'hommage de mon profond respect.

F. VERASIS DI CASTIGLIONE.

Le prince Napoléon au roi d'Italie

Villa de Prangins, Suisse, 15 août.

Votre Majesté a raison. Je comprends aussi peu qu'elle ce qui se passe à Paris. Avant mon départ, ai eu une explication très vive avec ministre des Affaires étrangères devant Nigra au sujet de cession de Vénétie à la France et du commissaire français. C'est un homme sans parole avec lequel on ne sait jamais à quoi s'en tenir. Empereur souffrant. Difficile de discuter affaires avec lui. La vérité est qu'Autriche dit qu'elle a cédé Vénétie à la France et non à l'Italie. Je prévois beaucoup d'ennuis et de difficultés. Si suis nécessaire à Paris, ai dit à Nigra de m'écrire quand Menabrea sera arrivé et y retournerai. Crois que Visconti devrait venir à Paris pour débrouiller les difficultés. S'il y vient, prière de me prévenir. C'est sa route de passer par Culoz, près de chez moi, et nous irons de là à Paris ensemble.

NAPOLÉON (JÉRÔME).

Le prince Napoléon au roi d'Italie

Paris, 17 août.

Sire, j'ai quitté Suisse ainsi que vous le désiriez pour venir à Paris, voir le général Menabrea. Je l'ai vu toute la journée et l'ai mis au courant de la situation. Il a vu l'Empereur et a été satisfait. Je crois que l'on va traiter à Paris. Cela vous sera avantageux. La situation de l'Europe est grave. La santé de l'Empereur pas bonne. Il faut que vous vous pressiez de faire la paix et d'occuper les forteresses. Il faudra quelques jours à Menabrea pour tout préparer et pour la nomination des Autrichiens. Ayant des affaires à terminer et étant pendant quelques jours inutile ici, je retourne à la campagne demain (1).

NAPOLÉON (JÉRÔME).

(1) La réponse du roi d'Italie, le 19 août, a été citée par Comandini.

Le roi d'Italie au prince Napoléon

Padoue, le 19 août 1866.

Cher beau-fils,

Je te remercie d'être retourné à Paris. J'envoie une lettre à l'Empereur. Tâche de savoir l'effet qu'elle produira et tâche, si c'est possible, de tout conclure à Paris même. Fais en sorte que l'Autriche traite avec nous pour la paix, comme elle vient de traiter pour l'armistice que j'ai signé moi-même et, si c'est possible, qu'il n'y ait pas l'entremise de Lebœuf.

Qu'on ne nous demande pas d'argent outre ceux de la dette publique et dans les termes de 59 [1859] par rapport à la Lombardie. Enfin, pour les frontières, faire ce que l'on pourra et offrir de l'argent pour les agrandir de tous côtés.

Quand tu voudras, le général Angelini partira de Paris pour me rapporter ce que tu m'écriras.

Bonne chance et mille souhaits.

Ton très affectionné beau-père
VICTOR-EMMANUEL.

Nous n'avons pas à exposer ici les négociations qui se poursuivaient avec la Prusse. Les préliminaires de Nikolsburg se transformèrent en traité de Prague, signé, le 23 août, entre la Prusse et l'Autriche. Le lendemain, l'empereur d'Autriche, qui n'avait à aucun prix voulu consentir à remettre directement le royaume lombardo-vénitien à l'Italie, le cédait à Napoléon III. Le 3 octobre seulement, fut signé le traité de Vienne, entre l'Autriche et l'Italie. Cette dernière reçut alors la Vénétie des mains de la France.

ERNEST D'HAUTERIVE.

LA MORT RECULE

Les progrès des sciences mécaniques et physiques sont rapides et sont étonnants; la vapeur, l'électricité, les vibrations hertziennes ont permis de réaliser des merveilles : les bateaux à vapeur, les chemins de fer, la télégraphie et la téléphonie avec ou sans fil, la photographie noire ou des couleurs, l'automobilisme, l'aviation, la cinématographie, mille autres inventions, ont procuré aux hommes des facilités de vie inespérées. On a raison de célébrer de tels progrès. Mais ces facilités de vie ne seraient rien, si la vie elle-même était restée comme autrefois aléatoire, et mise chaque jour en danger.

Il en était pourtant ainsi, il n'y a pas plus de trois cents ans. L'humanité alors était ravagée sans arrêt par les maladies; les familles étaient nombreuses; chaque femme mettait au monde, quand la maladie ne l'avait pas rendue infirme ou stérile, huit, dix, douze enfants. Mais combien peu atteignaient l'âge adulte! Les familles disparaissaient par une mortalité formidable, non seulement dans les campagnes, parmi les « animaux farouches » dont parle La Bruyère, mais aussi dans les villes : l'hygiène des citadins était aussi déplorable que celle des paysans. La mort franchissait trop souvent les barrières du Louvre : presque tous nos rois meurent jeunes, et leurs descendants sont décimés; quand s'éteint la lignée des Valois, il faut remonter à Robert de Clermont, fils de saint Louis, c'est-à-dire à plusieurs centaines d'années en arrière, pour trouver des descendants mâles de race royale.

Plus tard, en plein siècle de Louis XIV, presque tous les membres de la famille royale succombent encore jeunes : ce

n'est pas seulement Madame qui se meurt, qui est morte, c'est, en dix-huit mois, le grand dauphin, le Duc de Bourgogne, la Duchesse de Bourgogne, le Duc de Berry, si bien que de la famille royale il ne reste plus, à la fin du règne, que l'aïeul et un arrière-petit-fils unique, avec, comme plus proches parents, les d'Orléans, et les bâtards, eux-mêmes fort décimés.

La variole était alors un fléau : dans cette magnifique cour, presque pas un visage de femme qui ne fût horriblement grêlé; être ainsi marquée témoignait d'avoir été privilégiée, d'avoir payé au mal le tribut inévitable et d'avoir échappé à une mort prématurée.

Le premier grand progrès de la médecine a été l'annihilation de la variole. Actuellement, on peut dire que la maladie n'existe plus en France; voilà vingt ans que je n'en ai pas vu un cas. La pratique de la vaccination jennérienne a fait disparaître le fléau. On oublie quelle reconnaissance l'humanité doit à Jenner. On ne songe plus aux hécatombes que sa découverte nous épargne. Les mères ne savent pas qu'elles lui doivent de conserver leurs fils et leurs filles, et celles-ci de montrer un joli visage. Pas une famille autrefois où la variole n'eût fait de cruels vides dans la suite des frères et sœurs. On trouve très naturel, à présent, que tous aient survécu. Passé le péril, oublié le saint.

Sait-on aussi quel fléau a été le *rhumatisme articulaire aigu?* Actuellement, on enraye le mal, en quarante-huit heures, par l'administration de doses fortes et répétées de salicylate de soude. L'adolescent qui, sans ce remède, serait devenu infirme, — si même il n'était mort, — est guéri et poursuit sa vie. (Je parle naturellement du rhumatisme articulaire aigu vrai, et non des pseudo-rhumatismes et des douleurs rhumatoïdes auxquelles le nom de rhumatisme reste encore attaché par persistance d'une confusion ancienne.) Je n'ai pas connu la période antérieure au salicylate de soude, — c'est en 1877 que Germain Sée a fait connaître l'action merveilleuse de ce médicament, — mais les maîtres qui m'ont initié à l'art médical ont vécu ce temps. Je sais par eux ce qu'était alors le rhumatisme. Il durait des mois et des mois, il se compliquait presque constamment de graves localisations sur le cœur et sur le péricarde qui aboutissaient à la maladie de cœur chronique et entraînaient la mort. Les services d'hôpitaux étaient pleins de rhumatisants, au front

perlant de sueurs : l'odeur aigrelette et pénétrante de la sueur de rhumatisant était l'odeur dominante et caractéristique dans les hôpitaux et diffusait aux alentours. Actuellement le rhumatisme se guérit si vite qu'on a oublié ses méfaits; à part les médecins, qui connaît aujourd'hui le nom de celui qui a vaincu le fléau?

Et voici qu'arrive la période des grands triomphes. Voici Pasteur. Non seulement, il fait connaître que la cause de bien des maladies, c'est le microbe, mais il apprend à prévenir les méfaits du microbe : il vaccine contre le *charbon*, il guérit *la rage;* grâce à ses travaux, on comprend l'origine des *infections puerpérales* et des *infections chirurgicales*, et on apprend à les éviter.

Se souvient-on aujourd'hui de ce qu'était autrefois la mortalité des femmes en couches? Sait-on qu'à la Maternité de Paris, une femme sur cinq accouchées trépassait? Nous avons actuellement peine à concevoir de tels chiffres et combien était alors précaire la vie humaine. Actuellement, en cette même Maternité, la mortalité n'atteint pas un pour mille. Comptez combien de précieuses vies de jeunes mères sont épargnées.

L'*infection chirurgicale* s'évite par la même technique antiseptique que l'*infection puerpérale;* les progrès de cette technique, du fait des découvertes pasteuriennes, ont transformé l'art du chirurgien comme celui de l'accoucheur. Les progrès de la chirurgie, le public les admet, les reconnaît, les proclame. Cela lui saute aux yeux. bien plus que les progrès de la médecine. Le chirurgien peut avoir maintenant toutes les audaces, grâce à deux découvertes; celle de l'antisepsie, déjà nommée, et celle de l'anesthésie. L'anesthésie supprimant la douleur, le chirurgien ne brusque plus comme autrefois l'opération; il peut couper minutieusement, reconnaître tous les organes, épargner les filets nerveux les plus délicats, pénétrer de couche en couche, par des routes bien repérées, jusque dans la profondeur des organes, les explorer, y ouvrir les abcès, y enlever les cancers. En faisant ainsi, il ne fait courir à son opéré qu'un minimum de risques, en rapport avec la gravité du mal, nul quand le mal lui-même est bénin. On ne voit plus, comme autrefois, une simple incision superficielle pour un insignifiant bobo causer éventuellement la mort, parce que l'érysipèle, la gangrène, les infections les plus diverses étaient alors

susceptibles d'être inoculées par le moindre contact du bistouri du chirurgien. La guérison opératoire est devenue, pour les opérations courantes, une quasi-certitude; aussi une opération n'effraie plus; les opérés guéris forment actuellement un bataillon innombrable, petit pourtant auprès des régiments qu'il nous reste maintenant à dénombrer.

J'ai connu les temps héroïques de la *diphtérie*, la salle des diphtériques à l'hôpital des Enfants-malades peuplée seulement de mourants, et les rares survivants demeurant pâles, anémiés, albuminuriques, paralytiques; le seul remède contre le croup fatal était la trachéotomie; jeunes internes des Enfants-malades, nous avions une telle habitude de cette opération que nous l'exécutions à coup sûr, en un seul temps, par le procédé dit des internes, qui étonnait toujours les étrangers habitués à la faire couche par couche, comme une opération réglée, au grand dam de l'enfant; mais la trachéotomie permettait seulement de gagner du temps et d'empêcher la mort rapide par asphyxie; elle n'empêchait pas la toxine diphtérique de faire son œuvre; seule une part minime des opérés survivaient, malgré le dévouement du personnel médical, rappelé par les plaques noires qui couvrent la voûte d'entrée de l'hôpital des Enfants-malades.

En 1894, Roux, digne élève de Pasteur, après avoir étudié la toxine diphtérique, applique à la cure de la diphtérie la découverte du sérum antitoxique. La mortalité par diphtérie tombe aussitôt, de 60 pour 100 à 14 pour 100; la convalescence est rapide : plus d'anémie, plus d'albuminerie, plus de paralysies; le tubage du larynx, qui, avant le sérum, n'aurait pu être appliqué avec fruit, remplace avantageusement la trachéotomie; la diphtérie n'est plus redoutable.

Jeunes mères de 1924, demandez à vos grands mères dans quelle terreur elles étaient pour leurs enfants, il n'y a pas encore un demi-siècle. On apprenait de temps en temps que la diphtérie était apparue dans une famille; un, deux, trois enfants et plus étaient, en pleine santé, atteints tour à tour, et, en quelques jours, emportés. Grâce au sérum de l'Institut Pasteur, on ne voit plus cela. Et il y a encore des mères inconscientes qui ont peur du sérum!

La *fièvre typhoïde*, elle aussi, est vaincue. Lors de nos premières études médicales, il y avait toujours en permanence

plusieurs typhoïdiques en traitement dans chacun des services des hôpitaux de Paris; lors des recrudescences épidémiques, un quart, parfois un tiers des lits étaient occupés par eux et la mortalité de ces jeunes hommes et de ces jeunes femmes (car presque tous étaient jeunes) atteignait 25 pour cent. Certaines épidémies étaient terribles. A Auxerre, dans les deux mois de septembre et octobre 1882, 400 personnes sont atteintes, et 92 succombent. Le docteur Dionis des Carrières, étudiant cette épidémie, remarqua que les cas étaient localisés à certains quartiers de la ville, ceux qui étaient alimentés par la source du Vallan. Le docteur Houdé signala alors qu'il avait soigné au village de Vallan une jeune femme atteinte de fièvre typhoïde dont les déjections étaient jetées au fumier. Dionis des Carrières versa sur ce fumier une solution alcoolique de fuchsine et vit se colorer une petite source voisine qui se mêlait à la grande source qui alimentait la ville. Brouardel, Thoinot, signalèrent les années suivantes des faits analogues et entreprirent une campagne pour l'alimentation des villes en eau de source choisie, captée à l'abri des souillures. Eberth avait, en 1882, découvert le microbe de la fièvre typhoïde; Gaffky, Chantemesse et Widal avaient trouvé les moyens de le cultiver. Les cultures permirent de déceler le microbe dans les eaux suspectes et de désigner les sources pures. L'amenée à Paris des sources de la Vanne, de la Dhuys et du Lunain, reconnues pures et constamment surveillées et analysées bactériologiquement de façon à déverser en dehors des conduites d'eau potable tout griffon suspect, a fait diminuer tellement la fièvre typhoïde à Paris, qu'on n'y voit plus guère que les cas rapportés du dehors, à la suite de villégiature. Mais, à présent, ces cas eux-mêmes vont disparaître.

Nous possédons, en effet, grâce à Chantemesse, à Widal et à Vincent, un vaccin efficace contre la fièvre typhoïde et inoffensif pour l'inoculé. On sait comment ce vaccin a fait disparaître dans nos troupes, au Maroc d'abord, dans la grande guerre ensuite, la mortalité par fièvre typhoïde qui, en 1871, avait dépassé la mortalité par blessures de guerre. Quand la vaccination antityphoïdique sera généralisée à la population civile comme l'est aujourd'hui la vaccination antivariolique, la fièvre typhoïde sera une rareté autant que la variole. Ajoutons que pour les rares cas qui subsistent, les progrès de la thérapeutique, en

particulier les bains froids, ont fait passer la mortalité, de 15 à 25 pour 100 autrefois, à 6 ou 7 pour 100.

En même temps que l'on vaccine contre la fièvre typhoïde, on vaccine contre deux maladies voisines : la *fièvre paratyphoïde A* et la *fièvre paratyphoïde B*. Le vaccin dit T. A. B. préparé avec un mélange des trois microbes est valable contre les trois maladies; il est, comme on dit, polyvalent.

La *peste*, nous ne craignons plus de l'appeler aujourd'hui par son nom. Elle n'est plus effrayante. Elle est apparue récemment en Angleterre, puis dans quelques ports français, puis en plein Paris. Partout elle a été immédiatement jugulée. C'est par unités que se sont comptées les victimes.

Autrefois c'est, non par milliers, mais par millions qu'elles auraient succombé. Je ne parle pas de la peste d'Athènes, si dramatiquement décrite par Thucydide (429 avant J.-C.), ni de la peste Antonine, observée par Galien, qui, en 165, ravagea l'Empire romain, car ces maladies paraissent différentes de celle à laquelle on réserve actuellement le nom de peste, et qui est causée par le court bacille isolé et cultivé par Yersin. Mais c'est bien à la véritable peste, la peste à bubons (*pestis glandularia*), qu'il faut rapporter les grandes épidémies suivantes : celle de 531-580, à laquelle assista Grégoire de Tours, et qui a tellement dépeuplé le monde antique, en Égypte, en Syrie, en Italie, en Gaule, que les chroniqueurs disent que des villes importantes étaient devenues des déserts où les bêtes fauves avaient pris la place des hommes; celle qui a annihilé les armées de Frédéric Barberousse et de son fils Henri VI en Italie (1194); celle à laquelle a succombé saint Louis dans sa croisade à Tunis (1270); et la plus terrible de toutes, la grande peste noire du XIVe siècle, qui, après avoir tué des multitudes en passant de Chine (1336) aux Indes (1338), en Perse (1341), à Constantinople (1347), envahit la France par Marseille (1347), et, pendant huit ans, désola l'Europe entière; on estime qu'elle fit périr en Europe 25 millions d'êtres humains sur 104 millions, et en Asie vingt autres millions. Dans certaines régions comme en Bourgogne, 10 pour 100 seulement de la population avaient survécu.

Depuis lors, la peste reparaît fréquemment sous forme d'épidémies plus localisées, mais non moins meurtrières. Celle de Milan, au XVIe siècle, emporte 180 000 habitants sur 250 000,

celle de Londres, en 1655, tue 100000 hommes, celle de Marseille, en 1720, 40000, celle de Moscou, en 1770-1771, 80000. Bonaparte trouve la peste à Jaffa en 1799; de là, elle gagne Constantinople en 1803 et y fait 150000 victimes. Si elle paraît ensuite se confiner à l'Orient, puis à l'Extrême-Orient pendant près de cent ans, elle prend de nouveau une forme extensive au Yunnan, en 1894, gagne la Chine et l'Inde, puis, de Hong-Kong et de Bombay, se répand par le monde; des foyers nouveaux renaissent depuis lors constamment dans les principaux ports mondiaux, et auraient causé des désastres, s'ils n'avaient trouvé les médecins armés pour les combattre. Ils ont découvert que les rats, dont la forte mortalité en temps de peste avait tant frappé les anciens auteurs, hébergent le virus pesteux et jouent un grand rôle dans la dissémination de la maladie. La propagation se fait par les puces, qui, après avoir piqué un rat pestiféré, vont piquer l'homme, et lui inoculent le virus.

De là, la pratique de la « dératisation » des navires, de la chasse aux rats dans les caves et les égouts. Mais ces mesures auraient été insuffisantes, si Yersin n'était parvenu à fabriquer un sérum antipesteux à la fois curatif et préventif. Non seulement, appliqué à temps, il guérit rapidement le pestiféré, mais, injecté préventivement à l'entourage, il le rend insensible au mal; par ces moyens, l'épidémie est rapidement enrayée.

Ce n'était pas encore assez pour combattre le redoutable fléau. L'injection préventive du sérum antipesteux ne confère qu'une « immunité passive », qui disparaît dès que le sérum a été éliminé par l'organisme, c'est-à-dire en quelques semaines. Roux, Yersin, Calmette et Borrel ont montré que les cultures du bacille pesteux tué par chauffage constituaient un vaccin conférant une immunité prolongée; Calmette et Salimbeni ont vu que l'injection du mélange vaccin antipesteux au sérum antipesteux, était encore préférable. Grâce à ces procédés, la peste est maintenant arrêtée dès qu'elle apparaît. Haffkine a pu la poursuivre jusque dans ses repaires permanents de l'Inde, où, surveillée de près, elle a cessé de constituer un danger.

Le *choléra*, à l'égal de la peste, a été l'effroi de nos grands-parents. Cent ans ne se sont pas encore écoulés depuis la terrible épidémie qui, venant d'Angleterre par Calais, terrorisa Paris en 1832. Le premier cas éclate le 26 mars, et, en quinze jours,

l'épidémie prend la plus grande extension. Elle ne s'éteint qu'en novembre, ayant fait 18 402 victimes. De Paris, la maladie s'étendit à 51 départements, causant 600 000 décès. Toutes les nations européennes et l'Amérique elle-même avaient été frappées avant ou après la France, et, pendant six ans, la maladie se réveilla çà et là avant de s'éteindre. Mais, dans l'Inde, elle persistait, et ce pays constituait un foyer permanent. Par les pèlerins musulmans indiens, elle se transmettait à la Mecque aux pèlerins musulmans méditerranéens, et soit par la Turquie, soit par la Russie, soit par l'Égypte, elle envahit à plusieurs reprises les ports et les capitales de l'Europe. Les règlements sanitaires élaborés et appliqués par des commissions internationales, la surveillance médicale des pèlerinages de la Mecque, les quarantaines et les désinfections dans les ports opposent aux retours successifs du mal des obstacles incomplètement efficaces. Le choléra franchit encore de temps en temps les barrières, mais on sait mieux en localiser les épidémies. Quand, en 1893, il reparut à Paris, il fut très vite enrayé grâce à l'isolement des malades, à la désinfection rigoureuse de leur linge et de leurs déjections, aux précautions imposées à leur entourage; en outre, la mortalité fut réduite grâce aux progrès de la thérapeutique, en particulier, grâce aux injections intraveineuses d'eau isotonisée.

Aujourd'hui, nous ferions mieux encore, car nous sommes encore mieux armés. Roux, Metschnikoff et Salimbeni ont préparé un sérum anticholérique, qui, appliqué par ce dernier dans les foyers épidémiques, s'est montré curatif et préventif. En outre, nous possédons un vaccin anticholérique, préparé comme le vaccin antityphique, et pouvant lui être associé dans un vaccin mixte. Pendant la grande guerre, les nombreux allers et retours de troupes entre l'Europe occidentale et le proche Orient, ainsi que les apports de troupes indigènes de l'Inde et de l'Indo-Chine, ont pu, grâce à cette vaccination mixte, être effectués sans aucun transport du mal. Comme la peste, le choléra est donc actuellement vaincu. Les grandes pandémies ne sont plus que des souvenirs historiques.

La peste, le choléra donnent actuellement des épidémies infiniment moins meurtrières que les grandes épidémies de grippe. Je ne parle pas des *grippes saisonnières*, simples infections des voies respiratoires, le plus souvent très bénignes, mais

qui pourtant, quand elles apparaissent chaque année, provoquent une recrudescence immédiate de décès par fluxion de poitrine. C'est à tort que ces petites épidémies sont confondues sous le nom de grippe avec la *grande grippe pandémique*, la *grippe-influenza*, qui a décimé l'univers à maintes reprises, et récemment encore en 1899-1900 et en 1918-1921. Cette dernière épidémie a parcouru en très peu de temps tous les pays du globe, tuant plus d'êtres humains que la grande guerre elle-même. Rien qu'aux Indes anglaises, 5 000 000 de décès en deux ans ont été attribués à la grippe. Incontestablement, nous soignons beaucoup mieux qu'autrefois les cas parfois si rapidement graves de grippe épidémique; nous avons des procédés que n'avaient pas nos anciens pour soutenir le cœur par les tonicardiaques en les appliquant au besoin en injections sous-cutanées ou même intra-veineuses; nous savons remonter l'organisme défaillant avec les solutions de sel marin dites sérum artificiel; à défaut de sérum et de vaccin préparé avec le microbe encore inconnu de la grippe, nous savons atténuer les complications secondaires par l'emploi des sérums et vaccins mixtes antipneumococcique, antistreptococcique, anticoccobacillaire. Malgré le chiffre énorme des décès par grippe en 1918-1921, il est à croire que plus encore d'êtres humains ont été sauvés, qui auraient succombé à la grippe ou à ses complications, s'ils n'avaient bénéficié de ces progrès de la thérapeutique.

Le *paludisme* a disparu de France depuis l'assainissement des régions palustres par le reboisement, par le drainage et par la culture. Mais il a continué à sévir gravement dans trop de pays exotiques et dans beaucoup de nos colonies. Laveran nous a révélé l'agent du mal, l'hématozoaire. Manson nous a fait connaître le facteur de sa propagation, un moustique appelé *anopheles*. Piquant un sujet encore indemne après avoir piqué quelque temps auparavant un sujet malade, le moustique inocule au premier l'hématozoaire existant dans le sang du second. La connaissance de ce mode de transmission permet une prophylaxie efficace; on assèche les flaques d'eau où pond le moustique, et où sa larve se développe à l'état de ver d'eau avant de se transformer en un insecte ailé, qui est comme le papillon de cette chenille aquatique; si on ne peut les assécher, on coule à leur surface de l'huile de pétrole qui empêche les vers d'eau de venir respirer à la surface; d'autre part, on se protège contre

les moustiques par des fumigations, des moustiquaires, des grillages de fin fil de fer aux fenêtres. Par ces procédés, les Américains ont pu vaincre à Panama le paludisme qui avait provoqué les plus cruels désastres dans les tentatives françaises de percement de l'isthme et qui avait contribué beaucoup à leur échec.

Une autre méthode préventive est l'administration continue de la quinine. Elle a fait ses preuves dans les théâtres d'opérations extérieures pendant la grande guerre, aux Dardanelles et à Salonique en particulier. Nos poilus ont pu constater combien ont pâti les fortes têtes qui ont délaissé les pastilles de quinine distribuées quotidiennement, tandis que les camarades dociles, qui en ont fait usage régulier, ont évité les pénibles, débilitantes et parfois mortelles fièvres. La quinine a évité la retour de désastres semblables à celui qui a détruit en 1812, à Walcheren, toute une armée anglaise, et à celui du petit corps expéditionnaire du géneral Duchesne qui, lors de la conquête de Madagascar, sur 15 000 hommes eut 6 000 décès par maladie, dont 72 pour cent par paludisme. Les illustres pharmaciens Pelletier et Caventou, qui ont les premiers extrait la quinine du quinquina, ont bien mérité le monument élevé à leur gloire en haut du boulevard Saint-Michel, face à la faculté de pharmacie, mais on ne peut s'empêcher en le voyant de penser aux nombreux médecins, qui, autant et plus qu'eux, ont contribué aux progrès de la thérapeutique sans avoir reçu pareil honneur. Mais ils sont trop ; c'est une longue allée triomphale qu'il faudrait garnir de leurs statues.

La *fièvre jaune* a moins terrorisé l'Europe tempérée que le choléra et la peste ; elle se propage, comme le paludisme, par un moustique spécial, le *stegomya calopus* ; contrairement à l'*anopheles* transmetteur du paludisme, ce *stegomya* ne vit que dans certains pays chauds. Mais dans ces pays, au Brésil, au Mexique, à Cuba, la mortalité était très grande. On a pu la faire baisser très notablement, d'une part, parce qu'on soigne mieux les malades, d'autre part, parce qu'on les isole en éloignant les moustiques et en détruisant leurs larves. Les Américains ont par ces procédés fait disparaître à Cuba la fièvre jaune.

La *dysenterie* constitue aujourd'hui encore un très grand obstacle à la colonisation des pays chauds. Elle n'a pas cessé de faire beaucoup de victimes. Elle en a fait beaucoup dans la grande guerre, non seulement dans les théâtres d'opérations

extérieures, mais en France dans les armées et les garnisons. Pourtant nous sommes beaucoup mieux armés vis-à-vis d'elle. Nous savons distinguer deux variétés, la dysenterie amibienne et la dysenterie bacillaire, dues à deux agents bien différents. La première se guérit par un médicament chimique, l'émétine, extraite de l'ipéca. Contre la seconde, nous possédons un sérum et un vaccin efficaces. Enfin, la découverte de d'Hérelle, l'ultra-microbe bactériophage, sur laquelle je ne puis insister ici, semble devoir conduire, particulièrement contre la dysenterie bacillaire, à des résultats pratiques importants.

Bien d'autres maladies sont vaincues. On sait ce que fut la *lèpre* au moyen âge. Ses ravages furent tels à partir du xe siècle que des mesures extraordinaires furent prises pour entraver sa propagation. Les lépreux, objets d'horreur par leurs ulcères et leurs lésions mutilantes, furent astreints à porter un costume spécial, et à annoncer leur passage par le bruit d'une crécelle. Ils furent relégués dans des faubourgs spéciaux des villes. Le pape Damase II fonda alors l'ordre des chevaliers de Saint-Lazare, qui faisaient vœu de se consacrer uniquement à soigner les lépreux et dont le grand-maître devait être choisi parmi les lépreux. Mais la maladie ne commença à rétrocéder que quand les malades furent enfermés dans des établissements clos, appelés ladreries ou maladreries. La maladrerie de Paris fut fondée vers 1100 dans le faubourg Saint-Denis et a subsisté jusqu'à nos jours comme prison pour femmes en conservant son nom antique, Saint-Lazare. Au temps du saint roi Louis IX, il existait dans toute la chrétienté 19000 maladreries, dont 2000 dans le royaume. L'isolement ainsi réalisé fit si bien rétrocéder la maladie que les léproseries devinrent inutiles et furent tour à tour supprimées du xive au xvie siècle. La lèpre n'a pourtant pas disparu. Elle subsiste en Orient, en Extrême-Orient, en Océanie, en Finlande, en Norvège, où, dès 1869, le Norvégien Hansen décelait, dans les tissus lépreux, un gros bacille caractéristique qui porte son nom; mais l'Europe occidentale n'est pas indemne; en France, en particulier, on a récemment découvert quelques petits foyers, en Bretagne, dans les Alpes-Maritimes, en Auvergne, mais sous des formes si atténuées qu'il a fallu des spécialistes consommés pour déceler la nature du mal. Mais nulle part actuellement la maladie n'est exten-

sive. Le diagnostic plus précocement porté, l'isolement plus rationnellement pratiqué et plus efficace, quoique moins pénible pour le malade, les soins d'hygiène et de propreté, l'emploi d'un médicament antilépreux actif, l'huile de chaulmoogra, donnent toute sécurité qu'on ne reverra plus jamais les ravages qu'a faits la lèpre au moyen âge.

Le *tétanos* a été, dans certaines contrées, une menace mortelle de chaque jour. Dans certains cantons de France, la terre est tétanigène, c'est-à-dire qu'elle héberge le microbe du tétanos, ainsi que ses spores, qui sont ses graines minuscules. Après la première victoire de la Marne, les blessés provenant de certaines zones limitées fournissaient une proportion considérable de tétaniques; parfois de simples éraflures, par éclat d'obus souillé de terre, ou par des ronces ou des épines, insignifiantes par elles-mêmes, entraînaient la mort avec les contractures si terriblement douloureuses du tétanos. Mais bientôt nos postes sanitaires de première ligne ont été tous pourvus de sérum antitétanique que l'Institut Pasteur a fabriqué hâtivement en quantités jusqu'alors inconnues ; chaque blessé a reçu aussitôt que possible la piqûre de sérum antitétanique, et le tétanos a disparu.

A Madagascar, le tétanos a longtemps entraîné une très grande mortalité des nouveau-nés, allant jusqu'à 30 pour 100 dans certains cercles. Non seulement les matrones indigènes sectionnaient le cordon ombilical sans aucune propreté, mais en outre, elles pansaient lors de sa chute la plaie ombilicale avec de la terre argileuse, condition parfaite pour engendrer le tétanos. Le directeur de l'École de médecine de Tananarive, le docteur Fontoynont, s'est attaché à combattre les déplorables pratiques des matrones, à éduquer des sages-femmes indigènes, à leur apprendre à couper le cordon avec l'asepsie nécessaire et à panser la plaie ombilicale avec de la poudre de sérum antitétanique desséché, expédiée par notre Institut Pasteur. La vie de nombreux négrillons a été ainsi épargnée, car le tétanos des nouveau-nés a presque disparu, au moins dans les cantons accessibles à notre influence.

*
* *

On note des progrès, non seulement pour les maladies dont le microbe est découvert et auxquelles on peut opposer un

sérum ou un vaccin, mais même pour d'autres maladies vis-à-vis desquelles toutes les recherches ont échoué, et dont l'agent causal nous échappe encore. Ainsi cette maladie si fréquente, si souvent bénigne, la *rougeole*, conserve son mystère en ce qui concerne le microbe qui la cause. Néanmoins, la mortalité par rougeole a notablement baissé, et c'est heureux, car la rougeole, s'en doute-t-on? est la maladie contagieuse, qui, après la tuberculose, cause le plus de décès; elle est redoutable quand elle frappe les nourrissons au biberon. Peut-être arrivera-t-on à diminuer cette mortalité par l'application de la méthode récemment essayée d'injection de sérum de convalescents. Un tel procédé ne peut toutefois être que d'application assez restreinte, et il est à souhaiter que l'agent causal de la rougeole soit enfin trouvé et que cette découverte permette d'aboutir à un vaccin efficace.

La *scarlatine*, maladie plus sévère que la rougeole, cause cependant beaucoup moins de décès, parce que beaucoup plus de sujets y échappent, et parce qu'elle ne frappe le plus souvent que des enfants plus grands et par suite plus résistants. Sa mortalité a du reste notablement diminué dans les dernières années, rien que par les progrès réalisés dans les soins généraux et l'hygiène des malades, car nous ne connaissons encore ni le microbe de la scarlatine, ni un sérum ou un vaccin efficace.

Les statistiques ci-dessous permettent du reste de se rendre compte des progrès accomplis : on verra que, s'ils restent moindres pour la rougeole, la scarlatine, la coqueluche, que pour la diphtérie et la fièvre typhoïde (maladies vis-à-vis desquelles nous possédons un sérum et un vaccin efficaces), ils sont néanmoins considérables. Voici d'abord la mortalité comparée à Paris par ces diverses maladies, d'une part, pour l'année 1921, d'autre part, pour les années 1890 à 1896 (moyenne annuelle).

Rougeole, 0,59 décès par 1000 habitants en 1921, au lieu de 5,50 en moyenne dans chacune des années 1890-1896; scarlatine, 0,16 au lieu de 1; coqueluche, 0,12 au lieu de 1,79; diphtérie 0,56 au lieu de 7; fièvre typhoïde, 0,15 au lieu de 4,1. La mortalité totale parisienne pour 10 000 habitants est tombée de 227 par an en 1890-1896 à 144 en 1921.

*
* *

Ce ne sont pas uniquement les maladies microbiennes, les infections, qui ont ainsi reculé devant les progrès de la médecine. D'autres maladies autrefois fréquentes ont disparu.

L'hygiène alimentaire a largement bénéficié de l'amélioration des conditions de vie dans toutes les classes de la population. On ne sait plus aujourd'hui ce que c'est que la *pellagre*, maladie qui sévissait gravement il n'y a pas plus d'un siècle dans les campagnes de toute l'Europe méridionale, y compris notre Gascogne et notre Languedoc. Les pellagreux s'affaiblissaient, devenaient moroses, dolents, dépourvus de tout ressort physique et moral ; leurs extrémités rougissaient, gonflaient, desquamaient ; la maladie durait des mois et des années, au bout desquelles le malade amaigri, n'ayant plus aucun appétit, s'éteignait. Cette maladie a si bien disparu qu'elle n'a pu être étudiée à la lumière des techniques actuelles ; il semble toutefois qu'elle était due à l'alimentation à peu près exclusive par des aliments incomplets, en particulier par la farne de maïs, qui manque de certains acides aminés indispensables à l'entretien de la vie. Depuis que le blé, les pommes de terre, la viande ont pris place dans l'alimentation du paysan de ces régions, la pellagre n'y existe plus.

Nous sommes mieux renseignés sur le *scorbut*, maladie qui a sévi dans les armées au cours de toutes les grandes guerres du siècle dernier, et sur bien des navires lors des longues navigations à voile. Paris a connu le scorbut lors du siège de 1870-1871. Dans la guerre récente, le scorbut n'a pas existé. C'est que les troupes étaient largement ravitaillées en aliments frais variés. On sait aujourd'hui que le scorbut tient à l'absence dans l'alimentation d'une « vitamine », substance nécessaire à toute petite dose pour entretenir la santé, et qui se détruit dans les aliments stérilisés ou longtemps conservés.

L'abus de régimes alimentaires exclusifs est du reste susceptible, surtout chez les jeunes enfants, d'engendrer le scorbut, malgré une alimentation abondante et riche. Quand, par exemple, a été découvert le rôle nocif des fermentations du lait dans les biberons des jeunes enfants, un grand progrès a été de stériliser ce lait. C'était très bien. On a ainsi évité les meurtrières gastro-entérites, le terrible choléra infantile qui, tous les étés,

emportait de nombreux nourrissons élevés au biberon. L'abus a consisté à pousser la stérilisation à l'extrême, en chauffant à 120° les bouteilles de lait, ce qui permettait de les conserver très longtemps. En outre, certains industriels modifiaient ce lait par diverses pratiques facilitant son homogénéité, sa belle apparence, sa conservation indéfinie. De tels laits sont bien acceptés et bien digérés par le nourrisson ; mais leurs vitamines ont été détruites, et l'enfant, après quelques mois de leur usage exclusif, devient scorbutique. Il en est de même, quand on nourrit l'enfant plus grand exclusivement avec des farines spécialisées, sans doute très nutritives, mais privées par la longue conservation et la pulvérisation poussée à l'extrême des vitamines vivifiantes. Depuis que les études médicales ont fait connaître ces faits, on sait éviter le scorbut infantile ; s'il apparaît encore quelquefois, surtout chez des enfants soignés par des *nurses* imbues de regrettables idées et appliquant des systèmes alimentaires rigides, le médecin le fait très rapidement disparaître par l'administration de quelques cuillerées à café de jus de citron, fruit très riche en vitamine antiscorbutique.

En Extrême-Orient a longtemps sévi et sévit encore, sur les populations les plus misérables des grandes villes, une maladie, le *béri-béri*, qui n'est pas sans analogie avec le scorbut et la pellagre. Grave à tout âge, elle est mortelle chez le jeune enfant ; aux Philippines, les enfants des femmes béribériques mouraient presque tous. La population diminuait rapidement, malgré la forte natalité. Un pharmacien colonial de notre colonie indochinoise, M. Bruandet, a montré qu'il suffisait, pour éviter le mal, d'adjoindre à l'alimentation un peu de son de riz. La maladie frappait uniquement les populations vivant presque exclusivement de poisson desséché et de riz décortiqué mécaniquement et complètement privé de sa cuticule irisée, laquelle contient une vitamine indispensable dont la privation cause le béri-béri. Les populations des campagnes d'Extrême-Orient, qui font elles-mêmes la mouture de leur riz dans des vases de pierre avec des pilons primitifs, n'enlèvent la cuticule du riz qu'incomplètement et échappent au béri-béri. Le riz blanc, tel que nous l'employons, est très bon pour nous, pour qui il n'est qu'un aliment d'appoint. Il est, quand on l'emploie exclusivement, cause de béri-béri. Un savant londonien, Funk, a pu

isoler du son de riz la vitamine antibéribérique, corps cristallisable, dont quelques milligrammes, ajoutés à l'alimentation, suffisent à empêcher le béri-béri expérimental. Grâce à la découverte de Bruandet, des milliers d'enfants survivent qui, il y a une dizaine d'années, auraient succombé au béri-béri.

Plus près de nous, dans les populations pauvres et même aisées de nos campagnes et de nos villes, sévit encore sur les jeunes enfants une très pénible affection, le *rachitisme*. Là, il y a eu, du moins momentanément et pour les trois siècles antérieurs au nôtre, recul sur l'antiquité et le moyen âge : qu'il y ait eu du rachitisme à ces époques, c'est possible et même probable; on a cru reconnaître des déformations rachitiques dans certaines statuettes caricaturales de Tanagra et dans certaines peintures des tombes égyptiennes; mais il est certain que ce n'est que dans la première moitié du dix-septième siècle que le rachitisme devint subitement assez fréquent et assez intense pour émouvoir vivement les populations et les médecins, et pour qu'un sobriquet populaire ait été donné aux sujets atteints, celui de Riquet, diminutif de Henri, sobriquet qui reste connu aujourd'hui par le conte de Riquet à la houppe. En même temps les médecins créaient le nom nouveau de *Rachitis*. En Angleterre, la maladie avait pris en quelques dizaines d'années une telle extension que le collège des médecins chargea une commission d'une enquête sur le nouveau mal. Le rapport fut rédigé par Glisson (1650) sous le titre : *De rachitide sive morbo puerili, qui vulgato « the Rickets » dicitur, tractatus.* A peine l'auteur avait-il pu relever quelques cas isolés remontant à 1612 et à 1620, alors que peu d'années plus tard l'affection était devenue fréquente. Cette différence, nous savons maintenant qu'elle était en relation avec des modifications fâcheuses dans la façon d'élever les enfants. C'est peu de temps avant que s'était généralisé l'usage du « petit pot », forme primitive du biberon, remplaçant le sein. C'est vers la même date que Van Helmont avait combattu l'usage du lait dans l'alimentation des enfants. C'est aussi l'époque où les mœurs plus naturelles du moyen-âge avaient fait place aux habitudes artificielles, que précieuses et pédants jugeaient bien supérieures. La propreté corporelle avait cessé d'être en honneur : plus d'étuves dans les villes, cette survivance des bains romains. D'autre part, la mode engageait à fuir le grand air et le soleil; non seulement l'usage

des ombrelles se généralisait, mais on couvrait sous les gants et sous les loups la peau des mains et du visage. Il a fallu Rousseau pour réformer ces mœurs, pour prôner la vie naturelle, l'air et le soleil. Mais l'action du grand écrivain resta superficielle, limitée aux couches affinées de la population, et le rachitisme, peut-être moins fréquent qu'au grand siècle, persista cependant, et a conservé jusqu'à nos jours une certaine fréquence.

Actuellement, nous savons produire expérimentalement, grâce aux travaux des laboratoires d'étude de Baltimore, le rachitisme chez des animaux en bas-âge. Il faut pour cela réaliser deux conditions : l'élevage en lieu confiné, à l'abri de la lumière solaire ; une alimentation particulière, pauvre en phosphore. Cette dernière condition est réalisée chez le petit enfant pour les troubles dyspeptiques dus à l'alimentation au biberon quand le lait subit des débuts de fermentation, et à l'usage trop précoce de bouillies mal cuites et de panades. On ne voit pas le rachitisme dans les pays sauvages où l'enfant est élevé au sein et n'est pas confiné dans le fond de chambres mal éclairées. Bien mieux, on arrête net l'évolution du rachitisme débutant, quand on soumet, soit l'animal en expérience, soit le jeune enfant, à l'irradiation par les rayons ultra-violets, qui sont, dans les radiations solaires, les plus actives au point de vue chimique et biologique. On connaît ces lampes à vapeur de mercure, qui émettent une lumière blafarde, dans laquelle font défaut les rayons rouges et jaunes, si bien que tout prend uniformément une coloration bleuâtre, lunaire, spectrale. Ce sont de telles lampes qu'on emploie pour guérir le rachitisme, en substituant seulement à la paroi de verre, qui arrête une forte proportion de rayons ultra-violets invisibles, une paroi de quartz, transparente pour ces mêmes rayons. Il semble qu'on restitue ainsi à l'organisme la masse de rayons solaires actifs dont il a été privé.

Avec une telle connaissance des causes du rachitisme, avec un moyen d'action aussi puissant contre le rachitisme en évolution, il suffira désormais d'éduquer suffisamment le public pour que, très vite, le rachitisme devienne à son tour un souvenir historique. Non seulement bossus, bancals se raréfieront, mais disparaîtront aussi nombre d'accouchements difficiles, dont la cause remonte à une viciation du bassin provoquée par un rachitisme de l'enfance.

C'est aussi aux maladies alimentaires qu'il faut rapporter la *goutte* et la *lithiase rénale* ; certes, le « tempérament » y prédispose ; mais le tempérament lui-même est partiellement fonction de certaines habitudes familiales, de certains genres de vie qui aujourd'hui tendent à se modifier dans un sens heureux. Car la goutte est fille du sédentarisme et de la suralimentation azotée. Les habitudes d'activité sportive, encouragées à la fois par les médecins et par la mode, l'usage de la gymnastique, de l'hydrothérapie, de la bicyclette, ont heureusement modifié les tendances à la goutte. Le nombre des goutteux diminue ; la maladie était fréquente autrefois dans les milieux riches et dans les milieux intellectuels ; on a pu écrire une monographie, *Les Goutteux célèbres*, où ont pris place nombre de personnages illustres. Trouverait-on, aujourd'hui, autant de goutteux dans les célébrités actuelles ?

* * *

Je n'ai encore parlé que des progrès les plus frappants, ceux qui se traduisent par une heureuse modification subite dans l'art de prévenir ou de guérir une maladie déterminée. Mais le progrès général de nos connaissances médicales, le perfectionnement des techniques d'étude, des moyens d'exploration et des procédés de diagnostic, la découverte chaque jour renouvelée de nouveaux médicaments de plus en plus efficaces, la mise au point de modes nouveaux d'administration, sont des progrès moins éclatants, mais peut-être encore plus efficaces pour la lutte contre les maladies.

Je serais trop long, si je voulais seulement énumérer toutes les découvertes intéressant la santé de l'homme, en rappelant leurs dates et leurs auteurs. Je rappelle seulement qu'au début du XIXe siècle, Piorry et Laënnec nous apprennent à user de la percussion et de l'auscultation, ce qui constitue un énorme progrès pour le diagnostic. Le même Laënnec, puis Bretonneau et son élève Trousseau, ont heureusement rénové les idées anciennes sur la maladie et ont établi le dogme de la « spécificité morbide », prélude nécessaire aux études cliniques ultérieures et aux travaux de Pasteur. Puis c'est l'introduction du thermomètre, de la balance, et des méthodes graphiques dans les examens des malades ; c'est l'application du microscope aux études anatomiques et histologiques, ainsi qu'à l' xamen du

sang et des sécrétions morbides ; c'est la numération des globules rouges (Hayem) ; le dosage de l'hémoglobine dans le sang (Malassez) ; l'analyse chimique des urines et du sérum sanguin, le dosage, dans ce sérum, du sucre, de l'urée, du calcium et du phosphore ; les hémocultures ; la cytologie des épanchements (Widal) ; la ponction lombaire et les analyses du liquide céphalo-rachidien ; le sérodiagnostic, d'abord appliqué par Widal à la fièvre typhoïde, généralisé depuis à de nombreuses infections ; la recherche des immunisines et la déviation du complément (Bordet); la laryngoscopie, l'otoscopie, la rectoscopie, la bronchoscopie, le tubage de l'estomac, du duodénum, du larynx ; les réactions à la tuberculine et aux autres toxines, cutiréaction de Pirquet, intradermoréaction de Mantoux, ophtalmoréaction de Calmette ; c'est l'application des rayons X au diagnostic des maladies médicales et des affections chirurgicales : elle a coûté à de nombreux médecins, à l'un un doigt, à l'autre un bras, à certains la vie ; mais, avec les perfectionnements dus à l'usage des bouillies opaques, du lipiodol, de la stéréoradiographie, et de la cinématoradioscopie, elle a atteint un haut degré de perfection. Toutes ces méthodes, diversement combinées selon les cas, assurent au diagnostic une certitude quasi mathématique qui faisait défaut à nos pères et qui se perfectionne encore chaque jour.

Au point de vue thérapeutique, il faut citer la découverte des alcaloïdes, morphine, codéine, aconitine, atropine, strychnine, et la précieuse cocaïne, qui permet au chirurgien de supprimer la douleur, même pour les petites interventions qui ne nécessitent pas l'anesthésie générale ; l'introduction de la digitaline, de la caféine, de la théobromine, de l'antipyrine, de l'aspirine, des glycéro-phosphates, du cacodylate, du pyramidon, de tant d'autres médicaments actifs ; le traitement par la viande crue (Richet) et par l'air et le soleil, qui font merveille contre la scrofule et la tuberculose ; l'aspiration des épanchements réalisée par Dieulafoy ; la mise en œuvre de l'hémostase préventive (Verneuil et Péan) ; la stérilisation du lait qui a fait disparaître le choléra infantile et qui a diminué notablement la fréquence et la gravité des gastro-entérites des nourrissons ; l'opothérapie, ou traitement par les extraits d'organes animaux (Brown-Séquard), qui amène la guérison du myxœdème, l'amélioration du crétinisme, de la maladie bronzée d'Addison, et de

tant d'autres états si pénibles au malade et à son entourage ; la découverte de l'insuline, qui enlève toute gravité au diabète ; l'introduction des médicaments par voie sous-cutanée, par voie veineuse, par voie lombaire, par voie sacrée, chacune ayant ses indications particulières ; l'application des rayons X à la guérison de la teigne par Sabouraud, et à l'amélioration des fibromes, des cancers et de l'acromégalie par Béclère ; l'emploi thérapeutique du radium et des autres substances radioactives ; l'anaphylaxie et les méthodes antianaphylactiques (Richet).

Dans cette énumération, faite au hasard, des perfectionnements les plus divers, j'en passe certainement, et des meilleurs. Qu'on m'excuse, il y en a trop.

***

Au nombre des progrès de la médecine, il faut aussi compter la description de maladies et de formes morbides sinon nouvelles, du moins nouvellement isolées.

Pendant des siècles, des affections bien caractérisées ont pu rester ignorées ou demeurer confondues avec d'autres qui, pour présenter avec elles quelques ressemblances superficielles, n'en sont pas en réalité notablement différentes, et demandent par suite un traitement différent. Tant que l'acticomycose, affection des mâchoires due à un champignon particulier, n'a pas été distinguée de la tuberculose des mâchoires, on ne savait pas la guérir. Aujourd'hui, dès qu'elle est reconnue par ses caractères cliniques et vérifiée par la recherche microscopique du champignon pathogène, il suffit d'un traitement ioduré pour la faire rapidement disparaître.

Le même traitement agit contre la pseudo-tuberculose aspergillaire, autre mycose, qui simule la tuberculose pulmonaire dans des cas malheureusement trop rares, spéciaux du reste à certaines professions. Je dis trop rares, car on a la joie de guérir, par ce traitement, des malades qui paraissaient atteints de tuberculose cavitaire avancée incurable.

Sous l'impulsion de Charcot et de la nombreuse lignée de ses élèves et successeurs, l'étude des maladies du cerveau et de la moelle épinière a été tirée du néant. Dans la période qui s'étend de 1875 à nos jours, de très nombreuses maladies du système nerveux ont été délimitées, de très nombreux symptômes ont été découverts : c'est avec une certitude parfois

presque mathématique qu'on peut, d'un réflexe recherché et constaté, conclure à la localisation du mal, je ne dis pas dans telle ou telle région des centres nerveux, mais dans tel ou tel faisceau de fibres épais de quelques millimètres, dans tel ou tel groupe des cellules nerveuses n'occupant pas un millimètre cube. Parfois, quand il s'agit d'altérations dues à des tumeurs ou à des abcès, la précision de la localisation permet au neurologiste d'indiquer au chirurgien le point précis vers lequel il doit aller pour enlever la cause d'où dérive le mal et rendre, à un infirme, le mouvement et la santé.

La description de maladies nouvelles a quelquefois constitué un progrès, non pas seulement localisé, si je puis dire, à la maladie en cause, mais beaucoup plus étendu, en rénovant nos idées sur la maladie en général. Ainsi, à la fin du siècle dernier, les découvertes successives de la maladie bronzée d'Addison, du goître exophtalmique, du myxœdème, de l'acromégalie, de la dystrophie adiposo-génitale, de l'hirsutisme, a éclairé la connaissance des fonctions des glandes à sécrétion interne, jusqu'alors ignorées des physiologistes (à part la divination qu'en avait eue, dès 1869, Léon Poincaré), et a ouvert la voie aux études ultérieures de Brown-Séquard, Gley et autres, et à la découverte de l'opothérapie, puissant moyen de traitement.

Plus près de nous, les descriptions de Cruchet (avril 1917), et de von Economo (mai 1917), nous ont révélé un curieux mal épidémique, l'*encéphalite léthargique;* l'étude des séquelles éloignées de cette maladie sinon nouvelle venue, du moins nouvelle connue, a transformé la neurologie et la psychiatrie. Nous avons vécu longtemps dans l'idée que les affections nerveuses et mentales étaient congénitales, héréditaires, inévitables et incurables; cette doctrine a déjà reçu un premier coup, quand Fournier a démontré (1905) que la *paralysie générale des aliénés* n'est autre chose qu'une localisation de la syphilis sur le cerveau, et n'atteint que d'anciens syphilitiques. L'étude des séquelles de l'encéphalite léthargique a montré en outre que beaucoup d'autres troubles nerveux et mentaux divers sont la conséquence d'atteintes d'encéphalite léthargique survenues dans l'enfance et relèvent par conséquent d'une cause accidentelle et non d'une fatalité héréditaire. Il s'est passé là une refonte de nos conceptions, analogue à celle qu'ont pro-

duite pour la tuberculose pulmonaire les découvertes de Villemin (1868) et de Koch (1882), obligeant à admettre la nature contagieuse, parasitaire, et par conséquent accidentelle, d'une maladie, la tuberculose, antérieurement jugée constitutionnelle, fatale, inévitable. Ainsi les formes les plus graves de l'aliénation mentale, celles qui frappent durement et définitivement des sujets encore jeunes, sont le plus souvent accidentelles, ce qui permet d'envisager pour elles une prophylaxie rationnelle. La Ligue d'hygiène mentale, récemment fondée, l'a compris et son effort semble efficace. Il ne l'est pas moins dans les affections mentales réellement constitutionnelles et qui, n'étant qu'une exagération morbide de tendances innées, sont en général moins persistantes que les précédentes et souvent entrecoupées de longues périodes de retour à la lucidité. L'hygiène mentale y donne d'heureux résultats en modifiant, non la tendance native, mais ses explosions morbides.

Le grand public ignore la fréquence excessive de l'aliénation mentale. Sait-il que le département de la Seine possède dans la grande banlieue, un peu à tous les points cardinaux, des asiles disséminés autour de la grande ville, Ville-Évrard, Vaucluse, Moiselles, Maison-Blanche, Villejuif, sans compter, dans Paris même, Sainte-Anne, les quartiers d'aliénés de Bicêtre et de la Salpétrière, et les services de petits mentaux des hôpitaux ? Sait-il que ces asiles, comptant près de 10 000 lits toujours occupés, sont insuffisants, et que le département est obligé de pensionner de nombreux sujets dans les asiles de province et dans des colonies rurales créées à cet effet ? Il faut y ajouter encore les pensionnaires des maisons de santé privées, qui foisonnent dans la périphérie parisienne, ceux de l'asile national de Charenton, et les nombreux aliénés, inoffensifs ou non, qui courent les rues. Aussi, est-ce avec une grande satisfaction qu'on a appris qu'une diminution du nombre de ces maladies avait succédé à l'augmentation progressive antérieurement notée. Cette diminution a été assez marquée pour avoir permis d'envisager la suppression des quartiers d'aliénés de Bicêtre et de la Salpétrière, de la réaliser en partie, et de désaffecter la maison nationale de Charenton, pour la transformer en maison maternelle, sous la direction du professeur Pinard, heureuse transformation qui fait entendre le gazouillis des nouveau-nés et les chansons berceuses des jeunes mères

aux lieux qui n'avaient retenti précédemment que des vociférations et des divagations des malheureux internés.

***

J'ai hâte d'aborder la fameuse trinité des trois grandes maladies : tuberculose, syphilis, alcoolisme, contre lesquelles les ligues, les comités, les pouvoirs publics ont multiplié les appels et les efforts. J'ai gardé pour la fin ces trois « maladies sociales », ainsi que le cancer dont je parlerai ensuite.

Certes, les ravages de ces trois maladies sont grands, mais c'est un tort de les classer à part, d'autant qu'elles n'ont entre elles aucune parenté, ni dans leur nature, ni dans les moyens à appliquer pour les combattre.

Pour l'*alcoolisme*, il suffit de vouloir pour s'en débarrasser, et il est vraiment scandaleux d'avoir à en parler encore quand nous n'avons qu'à suivre l'exemple des pays scandinaves et des États-Unis, en prenant des mesures législatives analogues à celles qui ont réussi dans ces pays. Mais on sait comment des intérêts particuliers empêchent toute action utile et ont même fait rétablir, alors qu'il avait été supprimé pendant la guerre, le honteux et néfaste privilège des bouilleurs de cru. Non seulement, ce privilège fait perdre au trésor des centaines de millions en permettant les fraudes, mais il coûte encore plus en frais d'hospitalisation, frais d'internement, frais d'emprisonnement, frais de jugements, nécessités par les maladies et les drames qui ont l'alcoolisme pour origine, et surtout il déprave les populations, il arrête le travail, il abêtit la race. Malheureusement, le progrès, en ce qui concerne l'alcoolisme, ne dépend pas de la médecine, mais d'une amélioration éventuelle des mœurs politiques; une telle amélioration n'est pas en marche; attendons des temps meilleurs, et passons.

La *syphilis*, on sait quel terrible fléau c'est, et pour l'individu et pour la race. C'est un rude combat qu'il faut mener contre le mal. Mais nous sommes armés. Autrefois, le mercure et l'iodure, bien que leur efficacité soit grande, n'empêchaient pas les possibilités de contagion de persister pendant plusieurs années. Depuis la découverte du pouvoir antisyphilitique de nombre de composés arséno-organiques, la période contagieuse a été très réduite par leur emploi. En outre, la divulgation de la nécessité des traitements intensifs et longtemps poursuivis,

les facilités de tout genre données aux consultations externes des hôpitaux pour ces traitements, l'effort des accoucheurs pour dépister et traiter la syphilis héréditaire, ont enrayé les progrès de la maladie et diminué notablement sa fréquence. On peut prévoir sa diminution progressive. Elle a commencé ; elle va s'accentuer. Nous ne reverrons plus jamais les terribles épidémies mutilant des populations entières, comme au moment des guerres d'Italie au XVIe siècle, lors de la grande extension du mal, dit mal napolitain par les Français, mal français par les Italiens.

La lutte contre la *tuberculose* a paru longtemps infiniment plus difficile. Là, pas de médicament souverain analogue à ce que sont, dans la syphilis, le mercure, l'iode, le bismuth, l'arsenic. Pendant longtemps, il a fallu se borner à mettre les sujets atteints en bonnes conditions de résistance, grâce au repos, à l'alimentation, à l'aération. La prophylaxie, nulle autrefois, s'est précisée quand Villemin a démontré expérimentalement la contagiosité du mal (1864) et quand Koch a appris à déceler le bacille dans les sécrétions morbides (1882). Elle se réduit toutefois à séparer le mari de sa femme, les enfants de leurs parents ; et pourtant, par ces moyens simples et par quelques progrès thérapeutiques tels que le pneumothorax artificiel et la phrénicotomie, la fréquence du mal diminue, et plus encore sa mortalité tombée à Paris, de 44 pour 1000 en 1890 à 24 en 1921. Toutefois, ces palliatifs restent bien insuffisants et la tuberculose est encore la grande meurtrière des enfants et des adultes; la méningite tuberculeuse est la maladie la plus désespérante par la nullité des moyens à lui opposer; la tuberculose pulmonaire, les diverses tuberculoses osseuses ne sont curables que quelquefois, et au prix de séjours prolongés et coûteux dans des stations appropriées ; les familles se ruinent sans toujours sauver leurs malades.

Mais voici qu'un grand espoir nous vient. Calmette a pu modifier assez le bacille tuberculeux, par cultures successives sur milieux biliés, pour que ce bacille ait perdu son pouvoir nocif, tout en conservant son pouvoir vaccinant. L'ingestion de petites doses de tels bacilles, répétée à trois reprises par des nourrissons élevés par des mères atteintes de tuberculose contagieuse, s'est montrée efficace pour les mettre à l'abri de la contagion maternelle. Si cet heureux résultat se confirme,

comme il paraît bien qu'on puisse l'espérer, on peut envisager que la tuberculose, dans une, au plus deux générations, disparaîtra à son tour, comme la variole et la fièvre typhoïde, et des centaines de milliers de vies humaines seront chaque année épargnées. Plus de poitrinaires, plus de coxalgiques, plus d'abcès froids, plus de maux de Pott, plus d'écrouelles, plus de méningites tuberculeuses. Que de larmes épargnées, que de souffrances évitées!

***

En somme, si, en ce qui concerne la tuberculose, nous n'en sommes encore qu'à une très ferme espérance, pour presque tout le reste du champ d'action médicale, la réalisation est déjà effectuée. Déjà, avant même que la victoire contre la tuberculose soit confirmée, la mort a reculé de tous côtés. Les chiffres globaux des décès ont très notablement baissé et cette baisse s'accentue d'année en année. Certes, il y a encore de notables progrès à effectuer. Du *cancer*, nous ne savons encore que bien peu de chose; nous ignorons sa nature, et s'il est contagieux, héréditaire, ou simplement accidentel. Nous avons appris seulement à le diagnostiquer de façon plus précise et plus précoce, à l'enlever plus tôt par des opérations plus hâtives et plus étendues, à nettoyer plus complètement au cours de ces opérations les zones d'extension éventuelle, de façon à éviter autant que possible les récidives, à combattre ces récidives par les rayons X ou par le radium. Des progrès ont donc été réalisés même contre ce mal dont la nature, l'origine, les causes, sont si peu élucidées. Et malgré ces progrès, les statistiques signalent une augmentation du nombre des décès par cancer.

D'après la statistique officielle des villes françaises de plus de 30 000 habitants, ce nombre a doublé de 1887, où il était de 5 439, à 1913 où il atteignait 10 541. Il faut tenir compte que le cancer n'atteint guère que des sujets d'un âge relativement avancé. 93 pour 100 des décès par cancer concernent des sujets de plus de quarante ans, et 51 pour 100 des sujets de plus de soixante ans. Or, par le fait même des progrès de la médecine, la proportion de sujets âgés est notablement plus élevée qu'autrefois dans la population. On pourrait donc croire que l'augmentation tient à cela et n'est pas réelle. Toutefois, si on envi-

sage la proportion de décès par cancer pour 10 000 individus de chaque groupe d'âge, on voit encore l'augmentation persister, quoique beaucoup moindre : de quarante à cinquante-neuf ans, 16,9 en 1887-1890; 19,8 de 1891 à 1896; 20,7 de 1896 à 1900; 19,6 de 1901 à 1905; 20,6 de 1905 à 1910; et 20,5 de 1911 à 1913; au-dessus de soixante ans, pour les mêmes périodes : 45,4 — 53,5 — 58,6 — 60,5 — 64,3 — 67. Il y a donc augmentation indéniable.

Toutefois, si on analyse d'encore plus près la question, si on étudie à part les cancers des différents organes, on note que les chiffres restent stationnaires ou ont même tendance à diminuer quand il s'agit de cancers de régions facilement accessibles, peau, seins, langue, lèvres, col utérin, dont le diagnostic a été de tout temps facile. L'augmentation porte uniquement sur les cancers profonds, estomac, intestin, foie et on peut en conclure que l'augmentation tient peut-être à ce que les moyens nouveaux de diagnostic permettent d'affirmer l'existence de cancers profonds dans des cas qui autrefois restaient douteux ou ignorés et figuraient dans les statistiques sous d'autres rubriques. Quoi qu'il en soit, le cancer reste une des rares maladies vis-à-vis de laquelle les efforts de la médecine n'ont abouti qu'à des résultats insuffisants. Pour presque toutes les autres, d'importants progrès ont été réalisés.

*
* *

Ces progrès se traduisent dans les statistiques globales par une diminution notable des chiffres de mortalité. Pour la France entière (1), le nombre global des décès pour 10 000 habitants a passé de 224 en 1887 à 186 en 1913. La répartition par groupe d'âge donne les chiffres suivants pour 10 000 sujets : décès de moins de 1 an, 1 235 au lieu de 1 764 : de 1 à 19 ans, 70 au lieu de 149; de 20 à 39 ans, 78 au lieu de 105; de 40 à 59 ans, 183 au lieu de 208 ; de 60 ans et au-dessus, 771 au lieu de 780. On voit qu'une certaine diminution de mortalité se fait sentir même pour les vieillards, mais c'est surtout sur les sujets jeunes que porte le sauvetage. Plus de 250 000 morts sont épargnées annuellement, et la plupart des 250 000 Français préservés (sans la plupart du temps s'en être doutés) sont

(1) Notons toutefois que ces chiffres se rapportent uniquement aux villes de plus de 5 000 habitants, les seules astreintes à tenir une statistique régulière.

des sujets jeunes. Que de douleurs de pères, de mères, d'époux, d'épouses sont supprimées par le progrès de la médecine ! Si nous voulons chiffrer le bénéfice réalisé sans tenir aucun compte de tout élément sentimental, quelle énorme économie est la conservation de tant de sujets en pleine force productive !

Certes, les minces subventions accordées par l'État à quelques laboratoires et à quelques chercheurs sont largement récupérées, et cela d'autant plus que la plupart des découvertes relatives à la santé publique réalisées en France (et la France occupe de beaucoup le premier rang dans ces découvertes) n'ont pas été réalisées uniquement dans les institutions d'État ; beaucoup sont sorties des hôpitaux, institutions municipales ou privées ; plus encore ont été effectuées dans les laboratoires privés, en particulier à l'Institut Pasteur. Mais les recherches deviennent de plus en plus ardues et de plus en plus coûteuses ; d'une part, les difficultés de la vie pour les travailleurs intellectuels se sont accrues et les obligent à se détourner des recherches désintéressées ; d'autre part, le coût de leurs aides et du matériel indispensable a notablement augmenté ; enfin l'expérimentation s'attaque à des problèmes de plus en plus difficiles ; les maladies de l'homme qui peuvent être étudiées sur les animaux courants de laboratoire, lapins, cobayes, rats, chiens, chats, ont livré leurs secrets pour la plupart ; maintenant l'investigation s'attaque à des énigmes dont la solution exige d'interroger des animaux plus proches de l'homme, en particulier les singes, spécialement les singes anthropoïdes, dont le coût est ruineux. Le bénéfice, même matériel, que l'humanité doit retirer de telles recherches est pourtant si important qu'on ne doit pas hésiter à accorder largement l'argent nécessaire. Les recherches sur les maladies alimentaires, en particulier sur le scorbut et le rachitisme, n'ont pu être effectuées que dans les laboratoires des Instituts d'Amérique, pourvus, grâce à la générosité éclairée des grands industriels américains, de subventions vis-à-vis desquelles les petits budgets de nos laboratoires officiels sont comme des taupinières à côté de l'Himalaya. Mais le bénéfice obtenu pour la santé des nations compense vite de telles dépenses.

Un gros effort collectif a récemment été fait pour procurer aux laboratoires scientifiques français les ressources indispensables. La « Journée Pasteur pour les laboratoires » leur a donné

neuf millions, produit cumulé de dons généreux et de quêtes sollicitant l'obole du passant dans la rue. Sur les 9 000 000 recueillis, 576 000 seulement ont été attribués à la médecine (physiologie comprise), et 105 000 seulement à la microbiologie, le reste allant à des sciences certes très intéressantes et très utiles, mais n'ayant pas de rapport direct avec la santé humaine (physique, 2 143 000; astronomie, 1 150 000; chimie, 1 346 000; zoologie, 630 000; botanique, 640 000, etc.)

Loin de moi l'idée de critiquer cette répartition pour laquelle il a été fait appel aux plus hautes compétences scientifiques. Je veux seulement en tirer argument pour appuyer la thèse que je soutiens ici, que les progrès effectués par la médecine dans les derniers cent ans ne sont pas toujours appréciés à leur réelle valeur, même dans les milieux les plus éclairés.

Malgré les difficultés matérielles, la part de la France reste considérable dans les progrès réalisés; elle égale, à elle seule, celle de tous les autres pays réunis. Mais, sans distinction de patries, c'est aux chercheurs de toutes nationalités que doit aller notre reconnaissance. Elle est grande pour les travaux des ingénieurs, qui ont diminué les distances et qui ont permis à la pensée, voire à la parole, de courir en un instant d'un point du globe à l'autre. Mais combien plus intense elle doit être pour les efforts des médecins, qui, grâce à de patientes recherches, à d'ingénieux labeurs, et à de dangereuses observations et expérimentations, sont arrivés à conserver aux populations beaucoup plus largement qu'autrefois cet incomparable bien, sans lequel tous les autres sont décevants : la santé !

E. Apert.

UN GRAND MISSIONNAIRE

LE CARDINAL LAVIGERIE

IV [1]

LA CROISADE CONTRE L'ESCLAVAGISME
LES DERNIÈRES ANNÉES

I. — L'ESCLAVAGISME DANS L'AFRIQUE NOIRE (2)

« Côte des esclaves » : ce lugubre mot, qui désigna longtemps, à l'occident de l'Afrique, un tronçon de rivage, évoquait le souvenir des soixante mille têtes de bétail humain, capturées et vendues, en six ans, avec la complicité de la reine Élisabeth, par un trafiquant venu d'Angleterre. « Le Nil des esclaves » : ainsi se nommait le Niger sous la plume des vieux cartographes arabes; et ce nom même était un cynique aveu. La philanthropie du dix-neuvième siècle n'avait pu infliger à ces appellations géographiques le décisif démenti qu'eût souhaité la conscience humaine. Il n'y avait plus d'esclaves depuis 1838 dans les colonies anglaises, depuis 1848 dans les colonies françaises, depuis 1865 aux États-Unis; il n'y avait plus d'esclaves blancs sur les

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars, 1er et 15 avril.

(2) La source capitale pour cette étude est le livre intitulé : *Documents sur la fondation de l'œuvre antiesclavagiste*, par le cardinal Lavigerie (Saint-Cloud, Belin, 1889). Voir aussi l'étude de M. Bonet-Maury sur la France et le mouvement antiesclavagiste au XIXe siècle dans son livre : *France, christianisme et civilisation* (Paris, Hachette, 1907).

marchés de l'Islam, depuis que l'Europe, en débarquant sur la côte barbaresque, avait mis un terme à la piraterie méditerranéenne, et depuis que la Russie avait achevé d'occuper le Caucase. Mais le khédive même d'Égypte avait un jour expliqué : « La disparition graduelle des esclaves blancs, à Constantinople et dans le bassin de la Méditerranée, a rendu nécessaire l'accroissement des esclaves noirs; les mœurs, les traditions, les besoins des populations musulmanes, en ont fait, pour elles, un mal nécessaire. » On s'était donc mis à razzier, dans l'inaccessible Afrique, nègres et négresses, et la traite africaine, dans le dernier quart du dix-neuvième siècle, avait sans cesse progressé.

Cette traite nouvelle n'avait rien de commun avec l'ancienne traite coloniale, qui, chaque année, expédiait en Amérique un certain contingent de bras humains, pour la culture d'un sol rebelle, ni même avec la traite telle qu'elle se pratiquait dans les années 1860 à 1870, en vue de trouver de solides épaules et de robustes jarrets qui portassent jusqu'à la côte africaine les défenses d'éléphants. Il semblait que la mode actuelle, chez les esclavagistes, fût de rechercher, non seulement de bons porte-faix, mais des femmes, des enfants, qui, durant les longs jours de marche, ne pouvaient aisément s'enfuir. « Quand j'ai essayé, écrivait Livingstone, de rendre compte de ces faits, j'ai dû rester très loin de la vérité, de peur d'être taxé d'exagération ; mais en surfaire les calamités est une pure impossibilité. Les scènes de la traite se représentent malgré moi et, au milieu de la nuit, me réveillent en sursaut. »

Des bandes armées jusqu'aux dents, venues de l'Égypte, ou du Maroc, ou de Zanzibar, s'abattaient soudainement, comme des trombes, sur ces hauts plateaux de l'Afrique, où les populations n'avaient d'autres armes que des flèches et des lances. Le nègre, pour ces musulmans, c'était quelqu'un qui n'appartenait pas à la famille humaine. Des commentateurs du Coran le leur affirmaient : bonne excuse pour créer la terreur, tuer les vieillards, ramasser hommes mûrs et jeunes gens, enfants et femmes, et les emmener vers un marché de l'intérieur, les fers aux mains, des cangues au cou. « Toute femme, tout enfant, qui s'éloigne à dix minutes de son village, écrivait à Lavigerie un de ses Pères Blancs, n'est plus certain d'y revenir. » Malheur à ceux qui dans la triste caravane, malgré le stimulant du fouet,

ne marchaient pas assez vite ! On les abattait, pour éviter qu'ils ne ralentissent le convoi. Malheur aux mères, si elles s'avouaient lasses ! On tuait le bébé qu'elles portaient : ce serait cela de moins sur leurs épaules. « Si on perdait la route qui conduit de l'Afrique équatoriale aux villes où se vendent les esclaves, disait un explorateur, on pourrait la retrouver aisément, par les ossements des nègres dont elle est bordée. »

Le capitaine Joubert, cheminant une fois, trente-deux jours durant, derrière une bande d'esclavagistes, voyait périr, le long du chemin, un quart de leur cargaison. « Les démons, s'écriait-il, ne sont pas plus cruels que les musulmans de Zanzibar. » Souvent, lorsqu'on arrivait au marché, il ne restait plus en vie que la moitié ou le tiers de ce qui avait été capturé.

Un Arabe disait tout naturellement au P. Guillemé, l'un des missionnaires de Lavigerie, en lui montrant aux environs d'Oujiji un abominable charnier : « Autrefois on jetait là les esclaves morts, et chaque nuit les hyènes venaient les emporter. Mais cette année il y en a trop, les hyènes sont dégoûtées de la chair humaine. » Devant les infortunés qui pouvaient se traîner jusqu'au marché, l'Islam survenait en acheteur, séparant les couples, enlevant les enfants aux mères.

Stanley, en son premier voyage, avait vu, autour de Stanley Pool, dans un pays grand comme l'Irlande, un million d'habitants ; peu d'années après, il repassait ; tout était ravagé ; sur le million, cinq mille seulement avaient échappé à l'esclavage ou à la mort. Pour se procurer cinquante femmes, un traitant, que l'explorateur Cameron connaissait, avait un jour détruit dix villages, massacré quinze cents habitants. Les Pères Blancs, à leur arrivée au Tanganyika, avaient entrevu, dans la province de Manyema, une certaine richesse de cultures : en dix ans, les esclavagistes, s'acharnant sur ce territoire grand comme le tiers de la France, en avaient fait une solitude, et, suivant le mot d'un écrivain anglais, changé ce paradis paisible en un enfer.

« De véritables pompes pneumatiques de l'enfer, voilà ce que sont, écrivait à Lavigerie le P. Mornet, les expéditions de ces horribles sangsues ; tous les villages où nous allions, encore hier, faire le catéchisme, sont maintenant de vastes déserts. » « Dans une époque qui ne paraît pas bien éloignée, prophétisait en 1891 le capitaine Binger, la dépopulation complète du continent africain nous surprendra. » Il était fatal d'ailleurs, comme

l'explique le colonel Monteil, « qu'au sein de groupements ethniques imprécis, rivaux les uns des autres, voisins de la barbarie, se développassent des conflits honteux et sanglants ayant pour aboutissement la plaie honteuse de l'esclavage » (1).

L'Afrique se déchirait elle-même : les commerçants esclavagistes recrutaient parmi certaines peuplades noires des auxiliaires, et leur donnaient des fusils pour qu'elles s'en servissent contre les peuplades voisines; en trois ans, Joubert voyait les armes à feu se multiplier. Et dans le Soudan, petits et grands roitelets musulmans se faisaient à leur tour esclavagistes, faute de monnaie d'échange, faute de ressources. Binger observait qu'en cette région « le plus grand générateur de l'esclavage était le défaut de budget ». Chaque fois qu'une caisse royale était vide, une razzia dans les villages païens s'organisait : on y rabattait le gibier nègre pour le donner, en guise de salaire, aux fonctionnaires, ou pour se procurer, en échange de dix ou vingt captifs, un beau cheval de guerre. Dès 1872, un membre du Parlement anglais avait évalué à deux cent mille le chiffre annuel des esclaves ainsi vendus. Le noir, parlant de son esclave, l'appelait couramment « ma bête, mon animal » ; les pâles lueurs qui faisaient scintiller en ces âmes de noirs l'idée de dignité humaine achevaient de s'éteindre. Des chefs trouvaient tout naturel de faire enterrer vivants leurs esclaves, de les jeter sur des bûchers ou dans des viviers, de leur faire couper les mains pour que les tambours, frappés par de simples moignons, rendissent un son plus doux.

De jour en jour, la femme s'avilissait davantage. Les Pères Blancs constataient que l'afflux même des troupeaux de femmes esclaves développait, chez les riverains du Tanganyika ou du Nyanza, les instincts de polygamie : pour une chèvre, on pouvait acheter plusieurs femmes à la caravane qui passait; et lorsqu'on était un roi, comme, dans l'Ouganda, M'tésa ou bien Mwanga, on n'avait qu'à guetter le nuage de poussière qui en annonçait l'approche pour avoir, le soir même, tout un lot de captives nouvelles dans le harem royal que parfois douze cents femmes peuplaient. Si commune était cette denrée, la femme, qu'un roitelet du Buganda disait un jour à un Père Blanc : « J'ai tué cinq de mes femmes pendant la nuit », et que Speke, à la

(1) Monteil, *Quelques feuillets de l'histoire coloniale*, p. 53 (Paris, Challamel, 1924).

cour même de l'Ouganda, en voyait chaque jour une, deux ou trois, menées à la mort.

Il était douloureusement clair que Décalogue, Évangile, progrès moral, progrès des lois, seraient tenus en échec en Afrique, tant que se perpétuerait l'atroce institution de l'esclavagisme. Lavigerie ne contestait pas qu'à la faveur des prescriptions du Coran sur la charité à l'endroit des esclaves, la servitude domestique, en terre ottomane, gardât un certain caractère de douceur. Mais son regard et son cœur se reportaient vers le point de départ de l'asservissement, vers l'instant tragique où le traitant avait fait son mauvais coup ; et pour le crime commis à cet instant-là, il ne consentait aucune amnistie, aucune circonstance atténuante, aucun laisser-passer : car d'un tel crime, perpétuellement multiplié, résultait la démoralisation d'une race. Mais ce crime durerait, ce crime irait s'aggravant, tant que la marchandise humaine trouverait dans l'Islam des acquéreurs.

C'est ce qu'avait compris, dès 1876, le regard pénétrant du roi Léopold II. Il avait eu l'honneur, à cette date, de soutenir le premier, devant les membres de l'Association internationale africaine, la cause de la liberté des noirs ; il avait eu l'audace généreuse de vouloir provoquer, jusque dans les foules, un mouvement d'opinion et de s'essayer à créer un denier antiesclavagiste, en vue d'une caisse destinée à la suppression de la traite (1).

Les Puissances européennes qui possédaient des droits en Afrique s'étaient engagées en 1885, par l'article VI de l'acte général de Berlin, « à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des noirs », à « protéger et favoriser, sans distinction de nationalité ni de culte, toutes les institutions et entreprises, religieuses, scientifiques ou charitables, créées ou organisées à ces fins ». Et l'article IX avait précisé que les territoires formant le bassin conventionnel du Congo ne pourraient servir de marché ni de voie de transit pour la traite des esclaves, de quelque race que ce fût. Qu'importaient aux traitants ces décisions de l'Europe ? Ils connaissaient, à l'Ouest, le chemin du Maroc, dont le sultan proclamait audacieusement que ses États étaient un paradis pour les esclaves,

(1) Descamps, *les Grandes Initiatives dans la lutte contre l'esclavagisme* (*Le mouvement antiesclavagiste*, 1re année, p. 2-13).

— étrange paradis où, dans l'établissement royal d'où ils sortaient eunuques pour le service de Sa Majesté, vingt-huit sur trente succombaient à l'opération criminelle. Et devant les traitants s'ouvraient, du côté de l'Est, le chemin de la Tripolitaine, le chemin de la mer Rouge; et le Livre bleu anglais de 1888 allait publier, à ce sujet, les plus émouvantes révélations. Elles attestaient que les embarcations européennes qui surveillaient la mer Rouge n'étaient pas suffisantes pour empêcher le départ ou le débarquement des convois de chair noire; elles relataient qu'à Djeddah un officier anglais pénétrait dans dix-huit maisons où d'infâmes marchands abritaient leurs cargaisons humaines, introduites dans la ville, moyennant le paiement aux autorités d'un dollar par tête d'esclave.

Mœurs islamiques et mercantilisme islamique continuaient de braver la philanthropie européenne; et cette philanthropie, en Europe même, si formel que fût l'Acte de Berlin, se sentait tenue en échec par de sourdes oppositions. C'était une tristesse pour Lavigerie d' « entendre délibérer froidement, par des hommes qui se préoccupaient de commerce et d'économie politique, si, pour ramener en Algérie le trafic qui se dirigeait sur le Maroc et profitait particulièrement à l'Angleterre, il ne convenait pas de laisser se rétablir le libre passage et la libre vente des esclaves en territoire algérien ».

Balancer ainsi les arguments pour ou contre l'esclavagisme, on osait cela devant lui, qui, dès 1879, avait signalé « la plaie affreuse pesant sur toute une race infortunée », et déclaré « anathème » à l'esclavage. Il écrivait dès cette date, à propos de la petite poignée d'esclaves rachetés que lui avaient envoyés ses Pères Blancs : « J'ai *vu* les tristes victimes de ce commerce impie, j'ai *entendu* de leur bouche le récit de leurs maux. » La vieille Église africaine, saint Cyprien vendant les vases sacrés pour le rachat des captifs, saint Augustin, sur le marché d'Hippone, s'approchant des esclaves mis en vente et les interrogeant au sujet des nations barbares du fond de l'Afrique, dictaient à Lavigerie son devoir; et, puisque la conscience européenne se révélait trop souvent impuissante et parfois défaillante, il allait susciter, d'urgence, une parole papale, et mettre ensuite au service de cette parole son âme frémissante et sa santé ruinée.

II. — LAVIGERIE DEVANT LÉON XIII : SON INVESTITURE POUR LA CROISADE

En cette année 1888, le Brésil, à la voix de ses évêques, achevait d'abolir l'esclavage : dans cet immense pays où, quarante ans plus tôt, besognaient deux millions d'esclaves, tous les hommes devenaient libres (1). Léon XIII préparait, à l'adresse de l'épiscopat brésilien, une encyclique de doctrine et d'allégresse. Lavigerie qui, déjà dix ans plus tôt, dans un mémoire à la Propagande, avait souhaité que le drapeau de l'abolition de l'esclavage fût arboré hautement par l'Église devant le monde civilisé, écrivait à Léon XIII dès le 16 février : « Ce n'est pas seulement dans l'Amérique du Sud que l'esclavage existe, c'est surtout en Afrique qu'il conserve toutes ses horreurs. » Et de ces horreurs, Lavigerie parlait au Pape d'après les récits des missionnaires, d'après ceux mêmes des esclaves. « Quatre cent mille hommes par an, disait-il, en sont victimes. En vingt-cinq années, qui paraissent la moyenne de la vie africaine, cela fait *dix millions*; *dix millions d'hommes actuellement vivants*, voués à la vie et à la mort que je viens de décrire. » C'étaient là les chiffres donnés par ses Pères Blancs : l'explorateur Cameron, plus sombre encore, parlait d'un demi-million d'hommes par an. « La destruction de l'esclavage, observait en passant Lavigerie, est le coup le plus terrible que l'on puisse porter au mahométisme. La société musulmane, telle qu'elle est organisée, ne peut, en effet, vivre sans esclaves. »

Le tableau terrifiant tracé par Lavigerie se retrouvait, en raccourci, dans la lettre qu'au mois de mai Léon XIII adressait aux évêques du Brésil, lettre où l'on voyait toute la tradition chrétienne, toute la série des actes pontificaux, aspirer vers l'émancipation de l'esclave, et la préparer. Le Pape proclamait infâme le commerce de l'homme ; il demandait qu'on l'arrêtât, qu'on le prohibât, qu'on le supprimât ; au nom de la loi divine, au nom de la loi de nature, il le condamnait. Et, regardant vers les missionnaires, il ajoutait : « Tandis que, par un concours plus actif des intelligences et des entreprises, de nouvelles voies, de nouvelles relations commerciales sont ouvertes

(1) Sur l'histoire de cette abolition, voir les pages de Nabuco, *la Lutte anti-esclavagiste au Brésil*, dans le Compte rendu du congrès international anti-esclavagiste de 1900, p. 89-98.

vers les terres africaines, c'est aux hommes voués à l'apostolat de prendre tous les moyens possibles pour procurer le salut et la liberté des esclaves. »

Peu de jours s'écoulaient, et dans le Vatican, le jeudi de Pentecôte, une scène symbolique se déroulait : Léon XIII recevait un pèlerinage africain et un pèlerinage lyonnais, présentés l'un et l'autre par Lavigerie. D'une part, douze Arabes ou Berbères en burnous, musulmans de l'avant-veille ; douze noirs, païens de la veille ; douze Pères Blancs, apôtres et libérateurs. D'autre part, les représentants de la grande cité lyonnaise qui, depuis plus de soixante ans, par l'œuvre de la Propagation de la Foi, donnait un budget à l'apostolat catholique universel. Il y avait là, sous les yeux de Léon XIII, comme un tableau vivant, où s'entrevoyaient toutes les étapes de l'action missionnaire : l'étape de la quête, qui purifie l'or en le mettant au service de la vérité ; l'étape de la prodigalité charitable, qui jamais ne calcule les dépenses, surtout celles de dévouement ; l'étape de la prédication, où les âmes se laissent cueillir et s'en réjouissent. Lavigerie aimait ces images plastiques où s'encadrait sa somptueuse stature, et qui, à elles toutes seules, donnaient la sensation d'un instant historique marquant un progrès du Christ, ou bien un progrès de l'humanité. Il organisait ces mises en scène avec une ingéniosité de liturgiste, et son éloquence les commentait : il disait à Léon XIII merci pour sa lettre ; et lui montrant les douze noirs naguère vendus comme un vil bétail, et que la générosité de la Sainte-Enfance avait rendus à la liberté et donnés au Christ, Lavigerie redisait au Pape : « Ils ont laissé, dans l'intérieur de notre immense continent, tout un peuple, leur propre peuple, voué à ces effroyables misères. » Une immense Église venait de naître : elle était l'héritière de l'ancienne Église d'Afrique, à laquelle avaient appartenu, peut-être, les ancêtres de ces hommes en burnous, mais déjà l'Église d'aujourd'hui dépassait en rayonnement l'Église d'autrefois, comme en témoignaient ces nègres, venus des profondeurs du continent noir ; et cette Église s'agenouillait devant le Pape. Léon XIII, prenant la parole, conjurait derechef États et missionnaires d'employer tous les moyens pour que « cette plaie, ce hideux trafic, la traite des nègres, ne déshonorât pas plus longtemps le genre humain ». Mais, se tournant vers Lavigerie, il ajoutait : « C'est sur

vous surtout, Monsieur le cardinal, que nous comptons. »

C'était une investiture; Lavigerie, d'un coup d'œil, en mesura la portée. « La cause même de l'humanité, de la liberté chrétienne, de la justice, écrivait-il, nous est ainsi remise au nom de Dieu même, par son Vicaire. » « Vous êtes le rédempteur de l'Afrique, commentait Mgr Bourret ; et ce continent vous devra son double salut, naturel et surnaturel. » Lavigerie avait eu l'intention, d'abord, de regagner l'Afrique; mais il lui semblait que l'ordre même de Rome le poussait maintenant vers Paris, pour y parler « des crimes sans nom qui désolent l'intérieur de l'Afrique », et pour jeter ensuite « un grand cri, un de ces cris qui remuent, jusqu'au fond de l'âme, tout ce qui dans le monde est encore digne du nom d'homme et de celui de chrétien ».

III. — LA PÉRIODE APOSTOLIQUE DE LA CROISADE : LES DISCOURS DE PARIS, LONDRES ET BRUXELLES

Le 1er juillet, à Paris, du haut de la chaire de Saint-Sulpice, Lavigerie jetait ce cri. Quarante ans plus tôt, dans cette église, couché sur les marches de l'autel, il avait promis de dévouer aux membres souffrants de Dieu toutes les énergies de son cœur; vieillard qui penchait vers la tombe, il continuait d'accomplir cette promesse en commençant au nom du Pape une prédication de croisade, « honneur suprême, disait-il, d'une vie qui va finir ». On voyait alors Lavigerie étaler le spectacle de l'Afrique noire, en toute sa brutale horreur; il fallait que le monde chrétien se soulevât d'un « mouvement immense d'indignation et de pitié » ; il fallait de l'or, il fallait des jeunes gens.

De l'or pour ces Pères Blancs, qui écrivaient à leur cardinal : « Le chef arabe promet de partir demain matin de bonne heure et nous laisse racheter, parmi les victimes de la chasse de cet après-midi, les femmes et les enfants dont nous pouvons payer la rançon. Tout ce que nous avons y passe. Jugez de la joie des élus qui peuvent rentrer dans leurs foyers ; mais aussi du désespoir des pauvres malheureux qui ne peuvent participer à la délivrance, qui sont emmenés de force, enchaînés à leurs cangues, au milieu de leurs cris de désespoir ! Oh ! que n'avons-nous, du moins, de quoi les délivrer tous ! »

Mais ces rachats, c'était encore, en définitive, une concession

à la force brutale : Lavigerie voulait un remède plus prompt, plus efficace, plus décisif. Rappelant l'époque où les chevaliers de Malte et de Saint-Lazare, d'Alcantara et de l'Ordre teutonique, s'armaient pour la défense des faibles et suppléaient à ce que l'autorité des États réguliers ne pouvait alors accomplir ni même tenter, Lavigerie s'écriait :

« Pourquoi, jeunes gens chrétiens des divers pays de l'Europe, ne ressusciteriez-vous pas, dans les contrées barbares de l'intérieur de l'Afrique, ces nobles entreprises de nos pères? » Et confiant ces vœux aux journalistes de toutes les opinions pour être propagés, répercutés, il évoquait, en terminant, l'image de ce Macédonien, qu'un jour saint Paul entrevoyait en rêve, et qui lui criait jusqu'en Asie mineure : « Passe la mer, et viens nous secourir. » L'Afrique esclave, aujourd'hui, lançait vers la France la même clameur.

Le 31 juillet, Lavigerie parlait à Londres, sous la présidence de Lord Granville. Il glorifiait Wilberforce, avocat infatigable des esclaves. Il redisait l'appel suprême du grand explorateur Livingstone, qu'il venait de relire, gravé sur son tombeau, à Westminster : « Je ne puis rien faire de plus que de souhaiter que les bénédictions les plus abondantes du ciel descendent sur tous ceux, quels qu'ils soient, Anglais, Américains ou Turcs, qui contribueront à faire disparaître de ce monde la plaie affreuse de l'esclavage. »

Sous les auspices de ce souhait émouvant, Lavigerie présentait à son auditoire anglais quatre cents témoins dont il allait dire le témoignage : c'étaient ses trois cents Pères Blancs vivants, ses cent Pères Blancs déjà morts, dont onze martyrs. Témoins d'élite, ceux-ci au moins, puisqu'ils s'étaient fait égorger. Et, sous l'impression de leurs dépositions, le cardinal Manning faisait voter la résolution suivante :

« Le temps est maintenant arrivé où toutes les nations de l'Europe qui, au Congrès de Vienne, en 1815, et à la Conférence de Vérone, en 1822, ont pris une série de résolutions condamnant sévèrement le commerce des esclaves, doivent prendre des mesures sérieuses pour en arriver à un effet pratique. Comme les brigands arabes, dont les dévastations sanguinaires dépeuplent en ce moment l'Afrique, ne sont ni sujets à des lois ni sous une autorité responsable, il appartient aux gouvernements de l'Europe d'assurer leur disparition de tous les territoires où ils

ont eux-mêmes quelque pouvoir. Ce meeting se propose également de faire instance auprès du gouvernement de Sa Majesté, pour que, de concert avec les pouvoirs européens qui réclament en ce moment une possession ou une influence territoriale en Afrique, il adopte telles mesures qui puissent assurer l'abolition de l'affreux commerce des esclaves, qui est encore maintenant pratiqué par ces ennemis de la race humaine. »

Une quinzaine plus tard, le jour de l'Assomption, c'est à Bruxelles que Lavigerie parlait. Sur ses lèvres, la parabole évangélique de l'ivraie et du bon grain recevait une interprétation nouvelle : l'homme qui jetait le bon grain, c'était le roi Léopold, semeur de la civilisation sur un territoire grand comme soixante fois la Belgique; les gens qui dormaient autour de lui, c'étaient les catholiques belges ; et l'ennemi, qui pendant leur sommeil avait semé l'ivraie, c'était l'Arabe esclavagiste ; Lavigerie décrivait, dans les provinces du Haut Congo, son œuvre de mort, qui dans certaines régions n'avait laissé vivre, d'après Stanley, qu'un nègre sur deux cents ; il insistait sur ces cruautés, quelque répugnant qu'en fût le récit. « Pour sauver l'Afrique intérieure, criait-il, il faut soulever enfin la colère du monde. » Il disait aux Belges : « Vous êtes en présence de provinces qui agonisent; il faut sans retard leur venir en aide. » Leur roi le voulait, et il leur répétait les paroles royales. Dieu le voulait, et il faisait parler le Christ, qui, s'ils demeuraient indolents, leur dirait un jour : « C'est avec les noirs, avec vos noirs, que j'ai souffert et que vous m'avez abandonné ». « Avez-vous, demandait-il à ses auditeurs, le sentiment de la liberté, de la dignité, de la grandeur de notre nature ? ou êtes-vous nés pour accepter que l'on s'endorme sous le joug de l'esclavage ? Peuple de la Belgique, tu es le dernier, ce semble, à qui de semblables questions puissent être adressées ! L'amour de la liberté, la noble fierté humaine, tu les a montrés à toutes les pages de ton histoire, et si tu es aujourd'hui un peuple libre, jouissant de tous les droits de la conscience, tu le dois à l'horreur de la servitude et au sang que tu as versé pour ton indépendance ! » Il demandait cent jeunes Belges décidés à être des héros et à délivrer de ce fléau la province du Haut-Congo. Cela suffirait, pour que ces esclavagistes qui fièrement disaient : « Le souverain de l'Afrique intérieure, c'est la poudre », fussent désormais tenus en échec. Il demandait un million pour que

cette petite armée de libérateurs eût, sur le Tanganyika, son vapeur, qui ferait la police.

Une voix bientôt s'élevait dans la presse belge, celle de l'ambassadeur de Turquie, pour accuser Lavigerie de donner à la croisade projetée le caractère d'une expédition contre l'Islam. Obtenez de vos docteurs, lui ripostait en substance Lavigerie, qu'ils déclarent contraires au droit naturel et divin la capture et la vente de l'infidèle par le croyant. Mais en attendant qu'ils fissent cette déclaration, contraire aux commentaires les plus qualifiés du Coran, le cardinal maintenait : « Tous les souverains musulmans indépendants de l'Afrique pratiquent l'esclavagisme; tous les chefs esclavagistes sont musulmans; la Turquie n'empêche que pour la forme, et très imparfaitement, la vente des esclaves, dans ses provinces d'Afrique et dans ses provinces d'Asie; les interprètes du Coran ne condamnent pas l'esclavagisme; les juges musulmans qui jugent d'après le Coran ne se prononcent jamais contre lui. » Lavigerie possédait ses sources : il savait citer Nachtigal, déclarant quelques années plus tôt qu'aux yeux des musulmans du Fezzan la traite était pleinement légitime et qu'ils la considéraient comme une branche d'affaires s'accordant avec leurs convictions religieuses; il savait citer Schweinfurth, qui jadis avait montré Mehemet Ali lui-même faisant de la chasse aux esclaves une source légale de revenus pour le Trésor; il avait retenu ce propos, recueilli par des officiers anglais sur certaines lèvres musulmanes : « Allah destine les Africains à nous servir. »

Il n'était pas à court d'arguments, et comme un journal de Paris l'accusait de crier sus au mahométisme, de vouloir armer contre les musulmans le bras séculier, et les exterminer sous couleur humanitaire, il ripostait que tout ce qu'il demandait, c'était le désarmement de ces brigands atroces qu'étaient les esclavagistes, et qu'il n'avait jamais, sa longue vie durant, crié sus à aucun homme, sous prétexte de religion. A ce moment même, les nouvelles du Tanganyika annonçaient la capture par les Anglais, en deux jours, de six boutres chargés d'esclaves, véritables squelettes fiévreux, couverts de plaies, entassés comme des harengs.

L'Assemblée des catholiques allemands, tenue à Fribourg en Brisgau, recevait de Lavigerie un long mémoire. Il montrait le problème tel qu'il était : cinq cents musulmans à

désarmer, à rendre aux pays d'où ils étaient venus. Et il disait avec l'explorateur Cameron : « Ce n'est pas par des discours ni par des écrits que l'Afrique peut être régénérée, mais par des actes. Que chacun de ceux qui croient pouvoir y prêter la main le fasse donc. Tout le monde ne peut pas voyager, devenir apôtre ou négociant; mais chacun peut donner une cordiale assistance aux hommes que le dévouement ou la vocation mène dans les lieux inconnus. »

Que d'abord un demi-millier de malfaiteurs fût mis hors d'état de nuire, et Lavigerie annonçait que les missionnaires étaient à leur poste, d'avance, pour l'œuvre civilisatrice qui s'imposait; qu'ils venaient de racheter, cette année même, dans la mission de Kubanga, cent cinquante esclaves, et que leur hôpital faisait accueil à toutes les épaves noires qui se présentaient.

Sur le papier, c'était chose grandiose qu'une croisade universelle des États contre l'esclavagisme. Mais Lavigerie réfléchissait que ces États avaient des intérêts propres, et que leurs interventions mêmes contre ce fléau leur procureraient probablement des bénéfices politiques, récompense naturelle de leurs efforts. Dès lors, dans un Comité universel de l'œuvre antiesclavagiste, les intérêts politiques couraient le risque de s'affronter, de se combattre; et, si l'on voulait créer un immense budget antiesclavagiste où les divers États puiseraient pour les besoins de leurs campagnes respectives, des difficultés diplomatiques étaient à craindre. Lavigerie, pour écarter ce péril, décida que dans les diverses capitales l'œuvre aurait des conseils nationaux, indépendants les uns des autres, qui trouveraient, sur leur terroir même, leurs ressources, et qui les emploieraient, en Afrique, pour leurs propres campagnes nationales contre l'esclavage.

Mais à côté de ces campagnes nationales, Lavigerie rêvait, tenacement, d'un petit détachement international de bonnes volontés, qui s'en iraient faire la police, au cœur de l'Afrique. Joubert, depuis dix ans, entouré de sa petite armée de trois cents noirs, faisait régner la paix sur un vaste territoire : il n'y avait pas de caravane esclavagiste en ces parages-là. Lavigerie, invoquant ce précédent, faisait appel à des volontaires qui seraient comme les cadres européens de troupes indigènes, et qui surveilleraient les grandes routes et fermeraient le pas-

sage aux convois d'esclaves; volontiers eût-il demandé une sorte de gendarmerie sacrée pour l'intérieur de l'Afrique.

Une telle carrière pouvait être pour des apôtres une occasion de sainteté; pour des déclassés, un moyen de relèvement; pour des inquiets, tracassés par le démon de l'aventure, une source de jouissance. Les candidatures se multiplièrent : sept cents Belges et beaucoup plus de Français. Il y eut en peu de jours deux mille demandes d'enrôlement, parmi lesquelles le cardinal voulait qu'on fît un choix sévère. Et les messages de tous ces conscrits, prêts à s'engager pour cette façon de guerre sainte, l'amenaient à constater qu'en fait, au 1er janvier 1888, ni la philosophie ni l'économie politique ni les assemblées ni les gouvernements n'avaient pris en main, d'une manière pratique, la cause de l'esclavage africain, et que, depuis le mois de mai de la même année, cette cause s'agitait dans tous les esprits et dans tous les cœurs. Voilà ce qu'avaient pu la parole du Pape et celle de son cardinal, et leurs deux échos continuaient de se répercuter, de se fortifier mutuellement.

Un bref de Léon XIII, en octobre 1888, se réjouissait que France et Belgique, Angleterre, Allemagne, Portugal, eussent répondu à ses appels. « Quelle grandeur d'âme vous apportez, disait le Pape au Cardinal, là où il s'agit du salut des hommes! » Il lui envoyait trois cent mille francs pour être partagés entre les divers comités esclavagistes, et il ajoutait : « Nous ne doutons pas que les Italiens et les Espagnols deviennent, avec le même cœur, les promoteurs et les auxiliaires d'une telle œuvre. »

IV. — LA PÉRIODE DES DIFFICULTÉS DIPLOMATIQUES : LES CONGRÈS

Déjà, en effet, l'Espagne se remuait; Lavigerie, dans une lettre à M. Sorela, qui projetait la fondation à Madrid d'une société anti esclavagiste, saluait tout le passé de la nation espagnole, les noms éclatants de Las Cases, de Pierre Claver, de Ximenès, et signalait à l'Espagne, tout près d'elle, en face d'elle, la seule Puissance islamique qui jusque-là se fût formellement refusée à prendre quelque engagement pour la suppression de la traite, le sultanat du Maroc. De l'autre côté de notre Afrique, une porte s'ouvrait sur la Méditerranée, pour les cargaisons d'esclaves qu'attendait le Levant islamique : c'était la Tripolitaine ; on prêtait à Lavigerie cette

idée que si l'Italie se substituait à la Turquie comme gardienne de cette porte, ce serait, pour la traite, un débouché de moins. Là-dessus, les diplomaties s'émurent, et tout d'abord la diplomatie turque ; et la presse italienne, qui se refusait à considérer la Tripolitaine comme une compensation pour la perte de la Tunisie, entama contre le cardinal une âpre campagne. Après l'universelle révolte de pitié humaine qu'avaient déchaînée la parole papale et la parole cardinalice, les diplomaties nationales inclinaient à se ressaisir, à temporiser.

Lavigerie passa les Alpes, faisant front, tout seul, à l'artillerie d'une presse hostile, dont Crispi dirigeait le feu : il allait parler à Naples, adressait une lettre à la réunion antiesclavagiste de Palerme, et puis, le 28 décembre 1888, montait, à Rome, dans la chaire de l'église du Gesù. Il touchait, d'une main délicate, aux antagonismes des peuples chrétiens, et ces antagonismes mêmes étaient pour lui une raison nouvelle de les grouper tous ensemble, pour une sainte entreprise. « Il n'y a pas de sollicitude, disait-il, qui puisse mieux les disposer à oublier leurs propres querelles et les haines du passé. » Ce prélat que des polémiques passionnées désignaient comme un ennemi de l'Italie semblait rêver d'une France et d'une Italie qui s'aimeraient, en aimant, toutes deux ensemble, la souffrance humaine. Sa conférence jetait une sombre lumière, non seulement sur les souffrances de la veille, mais sur les périls du lendemain.

« Tandis qu'en Europe et en Asie, s'écriait-il, le mahométisme semble se préparer au dernier sommeil, il renouvelle, sur notre continent africain, sa vigueur dans le sang. La couche qui arrive, celle du Mahdi et des Senoussis, est encore plus ardente que celle qui l'a précédée. Elle fait schisme avec le reste du monde musulman, auquel elle reproche sa mollesse Faisant appel à la fureur sauvage des noirs, ces fanatiques couvrent déjà de leurs ramifications secrètes toutes nos provinces. Je vous signale ce danger, plus voisin que l'Europe ne le pense. Croyez-en un vieux pilote qui connaît les écueils et les tempêtes de la barbarie. C'est le quart du globe terrestre qu'un fanatisme chaque jour croissant tente de séparer à jamais de nous. Point de doute : je le répète, il n'y a pas dans l'ancien monde un peuple digne de ce nom, il n'y a pas un homme, qui ne comprenne que le devoir de cette croisade lui

est imposé par le nom d'homme, et par l'ordre établi de Dieu : *Homo sum et nihil humani a me alienum puto.* »

Lavigerie, à Rome, voyait Schloezer, représentant de la Prusse bismarckienne. Le chancelier de Berlin, jusque-là, en dépit d'une lettre de Lavigerie, en dépit de l'envoi que lui avait fait le cardinal de ses trois conférences de Paris, Londres et Bruxelles, était demeuré silencieux ; mais lorsque Bismarck eut reçu du Saint-Siège le mémorandum pour une action commune des gouvernements européens contre l'esclavage, il expédia à Léon XIII un témoignage d'admiration pour Lavigerie apôtre des noirs, un témoignage d'adhésion à sa grande campagne de charité.

Milan attendait Lavigerie, et ses forces le trahissaient. Son entourage le suppliait : « N'y allez point, Éminence, il y va de votre vie. » Et lui de répondre : « Quel meilleur emploi puis-je en faire que de la donner pour le rachat des esclaves ? » Sa parole, dans la chaire milanaise, continua de planer sur les difficultés franco-italiennes, avec une aisance souveraine : « La Méditerranée, mes frères, ses parrains lui ont donné divers noms de baptême, selon le pays dont ils sont. On l'a appelé un lac français, un lac anglais, un lac italien. Je serais bien heureux de pouvoir le baptiser du nom de lac chrétien, un lac que ne souillassent plus des embarcations d'esclaves. » Épuisé, mais toujours debout, il prosternait sa fatigue, dont il n'admettait jamais qu'elle pût devenir une lassitude, devant le corps de saint Charles Borromée, devant les reliques de saint Ambroise, leur demandant un surcroît de force, un surcroît de charité, un surcroît de voix, pour clamer les maux de l'Afrique. Et dans une église de Marseille, quatre jours plus tard, il recommençait.

« Je suis à bout de forces, écrivait-il à Émile Keller, j'ai perdu le sommeil, l'appétit, la faculté même, je crois, de me mouvoir et de penser, il ne me reste que celle de sentir ; et je sens que jusqu'au bout je resterai attaché à l'œuvre de l'abolition de l'esclavage, ne croyant pas qu'il y ait en ce moment une œuvre plus sainte et plus nécessaire. »

Au loin, certaines imaginations, s'exaltant du prestige même de cette œuvre, s'abandonnaient à d'audacieux desseins, dont certains documents conservés par M. l'abbé Tournier demeurent aujourd'hui les témoins. Le futur cardinal Bourret,

évêque de Rodez, écrivait à Lavigerie, après une conversation avec Jules Simon : « Cette grande œuvre d'humanité pourrait devenir aussi une grande œuvre de restauration pontificale »; et Mgr Bourret rêvait d'un congrès, provoqué par Lavigerie, dans lequel « un certain nombre de personnalités politiques des diverses nations rechercheraient un *modus vivendi* supportable pour la Papauté. » Vers la même époque, Léopold II, roi des Belges, suggérait au P. Charmetant que l'on pourrait faire accepter par les Puissances la formation dans l'Afrique équatoriale d'une colonie pontificale, sous leur garantie collective. Charmetant portait à Léon XIII cette offre royale, et Léon XIII la déclinait; mais de telles suggestions attestaient la répercussion des campagnes libératrices entreprises au nom du Saint-Siège par le cardinal Lavigerie, et l'ascendant qu'en recueillait, pour elle-même, la puissance spirituelle de la Papauté.

Lavigerie rentrait dans Alger, le 21 janvier 1889, « tout perclus de rhumatismes et de douleurs névralgiques »; ne pouvant même plus signer de sa main, il dictait ses lettres, et le scribe docile, ému, écrivait des phrases comme celles-ci : « Si le bon Dieu voulait me trouver un enfer qui fût tout à fait à ma taille, il me condamnerait à ne rien faire pour lui durant toute l'éternité; ce serait, je le sens, le plus grand châtiment qu'il pût m'infliger. »

Sans retard, dans son diocèse, il se refaisait prédicateur, pour les noirs. Il apparaissait le jour de la Chandeleur, dans la basilique de Notre-Dame d'Afrique ; il parlait à l'entrée du chœur, en grande tenue pontificale, et c'était pour adresser deux supplications. La première, il la jetait aux fidèles. Il leur rappelait un mot sinistre du khédive d'Égypte : « Puisque vous nous avez empêchés de prendre les blancs, il faut bien que nous prenions les noirs. » Les noirs, commentait-il, « paient donc pour vous, mes frères ; ils sont votre rançon, et vous ne feriez rien pour ceux qui vous remplacent dans la captivité et dans la mort »! Mais une seconde supplication succédait; d'une voix de tonnerre, d'un geste presque impérieux, il se tournait vers l'image de Notre-Dame d'Afrique, statue noire comme les noirs eux-mêmes, et l'interpellait sur ce qu'elle avait fait pour eux, depuis vingt-cinq ans qu'il l'avait proclamée reine de l'Afrique. « L'Afrique, lui criait-il, a compté sur votre protection. Qu'avez-vous fait pour elle, et comment souffrez-vous encore de

telles horreurs? N'êtes-vous reine de l'Afrique que pour régner sur des cadavres? N'êtes-vous mère que pour oublier vos enfants? Il faut que cela finisse. » Des coups de crosse, frappant sur la dalle du chœur, scandaient ses sommations.

« Si brisé que soit mon corps, disait-il, mon cœur ne l'est pas encore. » Il ne fallait pas que, le Vendredi saint, fête par excellence de la souffrance, son cœur se tût sur le martyre de la race de Cham : faisant violence à son corps, il gravissait péniblement, dans sa cathédrale d'Alger, les degrés de la chaire ; il prêchait sur la Passion des nègres, renouvellement de la Passion cruelle du Sauveur ; sur leur Calvaire à eux, « continent immense, où le sang coulait des veines de millions de noirs, mêlé aux larmes des mères »; sur les Hérode, les Pilate, les Judas, qui entreprenaient de défendre l'esclavagisme par amour de l'or, ou, peut-être, par opposition à la foi chrétienne ; et les draperies noires qui assombrissaient l'église avaient mission de rappeler, disait-il, « non seulement la passion du Sauveur, mais encore la mort qui plane sur l'Afrique et la destruction qui la menace ».

Ce mot de mort, ce mot de destruction, qui résonnaient comme des glas, étaient tragiquement commentés par les nouvelles que Lavigerie, depuis le début de l'année, recevait du centre de l'Afrique. Les esclavagistes musulmans, riches et bien armés, avaient, dans l'Ouganda, fait un coup d'État. Le roi Kivewa, tombé sous leur joug, avait renvoyé ses ministres chrétiens, catholiques ou protestants ; toutes les missions avaient été incendiées, tous les orphelinats détruits ; tous les missionnaires, Mgr Livinhac en tête, avaient été emprisonnés, huit jours durant, puis entassés sur une barque, et transportés de l'autre côté du lac. « Vous avez voulu ménager l'Allemagne et l'Angleterre, écrivait à M. Mackay, chef de la mission anglaise, l'un de ces triomphateurs musulmans ; nous tuerons l'un après l'autre tous les blancs établis dans l'intérieur de l'Afrique équatoriale. »

Mgr Lavigerie méditait sur cet événement : il lui semblait être d'une incalculable gravité. Quelques années plus tôt, le sultan musulman de Zanzibar pouvait être rendu responsable des attentats commis à l'intérieur par les esclavagistes, qui tous venaient de ses États et reconnaissaient son pouvoir. Mais aujourd'hui, sa souveraineté était considérée comme expirant

officiellement à dix kilomètres du rivage ; dans l'intérieur de l'Afrique, c'était à l'Europe de se défendre elle-même. Les esclavagistes, entourant les rois sauvages, ne les poussaient à l'expulsion des blancs, que pour demeurer les seuls maîtres, et lorsqu'ils murmuraient aux oreilles des souverains noirs de fallacieuses paroles sur l'affranchissement politique de l'Afrique, ils ne visaient à rien de moins qu'à régner eux-mêmes, par une dictature de terreur, sur une Afrique subjuguée, à travers laquelle ils razzieraient à volonté, à discrétion, le bétail humain nécessaire à leur trafic.

Il apparaissait à Lavigerie que cette catastrophe requérait de l'Europe un surcroît de sacrifices et qu'il fallait, désormais, plusieurs milliers d'hommes qui, remontant le Zambèze, le Chiri, le Nyassa, se fraieraient ainsi, vers l'Afrique équatoriale, la seule route désormais ouverte à leurs pas libérateurs. Il voulait que, d'urgence, les comités antiesclavagistes des diverses nations délibérassent ; il annonçait à Keller son intention de convoquer prochainement un congrès. Il avait hâte que ce congrès eût lieu, avant celui des puissances, et qu'ainsi fût mise en lumière l'initiative du Pape ; il rêvait que Léon XIII y fût représenté par un légat, et investi de la présidence d'honneur. Dans la circulaire même qu'au mois d'avril il expédiera d'Alger, et qui convoquera le Congrès à Lucerne pour le mois d'août, se dessineront déjà plusieurs projets qui le hantaient : « organisation de corps volontaires et peut-être même, sur quelques points essentiels, de corps religieux, par exemple, au milieu des déserts du Sahara ; — création d'asiles fortifiés, comme ils ont existé autrefois, dans les siècles de barbarie, sur les grandes voies de communication, en Espagne, en Hongrie, en Orient, pour protéger les voyageurs et faire avancer peu à peu la vie, le commerce européen et la civilisation jusqu'aux limites mêmes du Soudan. »

Il appelait à ce Congrès, non seulement l'Europe, mais des représentants du monde noir, noirs d'Haïti, noirs de Liberia, noirs des États-Unis : il désirait qu'en faveur de leurs frères du centre de l'Afrique leurs voix se fissent entendre, et qu'elles fussent acclamées.

Des congrès, il en fallait : c'était nécessaire pour agir sur l'opinion du monde ; mais l'Afrique avait-elle le temps d'attendre que dans des congrès on eût délibéré ? Lavigerie ne

le pensait pas ; tout seul, de lui-même, parlant avec une aisance de plus en plus impérieuse le langage d'un chef d'État, — son État, c'était l'Afrique ! — il entrait en rapports avec le Portugal, demandait qu'un nouveau groupe de Pères Blancs, qui quittaient Alger pour prendre la voie du lac Nyassa, pût remonter jusqu'au Tanganyika, y retrouver Joubert, et s'en aller avec lui vers leurs frères de l'Ouganda, ensevelis dans un tourbillon d'insurrections barbares. Le Portugal permettait, et la caravane libératrice se mettait en route.

Lavigerie, de son côté, se dirigeait vers Lucerne. Mais il n'y eut à Lucerne, au début d'août 1889, d'autres congressistes que deux jeunes gens représentants de dix millions de noirs, qui avaient quitté l'Amérique trop tôt pour apprendre que le Congrès était ajourné... Car l'imminence des élections françaises retenait en France la plupart des personnalités qui eussent pu représenter la France, à Lucerne, aux côtés des congressistes des autres pays ; et Lavigerie, redoutant les effets fâcheux que pourraient avoir, dans cette assemblée internationale, l'effacement de sa patrie et la prépondérance des nations protestantes, avait, le 24 juillet, par une circulaire expédiée de Lucerne, fait savoir que le Congrès n'aurait pas lieu. Mais ces deux jeunes nègres qui étaient venus là, pour rencontrer les champions de l'antiesclavagisme universel, champions de toute langue et de toute nationalité, se jugeaient récompensés de leur voyage, puisqu'ils rencontraient Lavigerie, et ils lui disaient : « Si jamais Votre Éminence met le pied en Amérique, des foules innombrables de nos compatriotes viendront acclamer le libérateur de leurs frères. »

Trois mois plus tard, s'ouvrait à Bruxelles, entre les représentants des divers États, la conférence officielle pour la suppression de l'esclavage ; elle se prolongea jusqu'au printemps. Lavigerie, d'avance, dans un mémoire adressé à Léopold II, avait dessiné ce qu'il attendait d'elle. Dans son oasis de Biskra, où désormais l'hiver il tentait de refaire sa santé, il reçut de l'Ouganda des nouvelles moins inquiétantes. Mais Biskra est aux écoutes du désert : et les mystérieuses rumeurs sahariennes précisaient aux oreilles attentives de Lavigerie l'immense péril que créait en Afrique l'effervescence du senoussisme.

« Chez les musulmans du XIXe siècle, avait écrit deux ans

plus tôt M. Le Chatelier (1), le mahométisme mystique représente le principe religieux actif. Et le fait qui domine l'évolution moderne du monde islamique est le prodigieux mouvement de rénovation, de propagande, qui s'accomplit en Asie, en Afrique surtout. Sans rien préjuger pour l'avenir, on ne saurait nier qu'il y ait là pour les intérêts actuels du monde civilisé un danger grave. Les confréries ont été traitées, tantôt avec une considération trop bienveillante, tantôt avec un respect voisin de la crainte. Elles ont ainsi acquis une situation très forte, alors qu'il eût été facile, si on les avait mieux comprises, de les réduire presque à néant. »

Lavigerie était d'accord avec les meilleurs observateurs de l'Islam, lorsqu'il redisait à Léopold II, dans une longue lettre, les origines, la mystique popularité de ce chérif oranais, Senoussi, qui, vers 1796, s'était proclamé prophète (*madhi*), et lorsqu'il parlait des centaines de milliers de fanatiques qui, groupés en confréries, n'aspiraient qu'à soulever le Soudan contre l'Europe et à jeter les Européens à la mer... Oui, tous les Européens, y compris les Turcs, qui venaient de se disqualifier, aux yeux des Senoussistes, en prohibant la traite des noirs, et qu'une sanglante devise madhiste confondait avec les chrétiens pour les vouer, tous ensemble, à une même mort (2).

V. — L'ACHÈVEMENT DE L'ŒUVRE TUNISIENNE. — LES ADIEUX DE LAVIGERIE A L'EUROPE

A peine avait-il dirigé vers Bruxelles cet anxieux cri d'alarme, que Lavigerie, quittant Biskra, réapparaissait en Tunisie, où, depuis deux ans, on ne l'avait pas revu. Sa première visite était pour la cathédrale de Carthage, désormais achevée. On l'avait construite rapidement, pressé qu'on était de la voir se dresser, moins comme un monument d'art que comme un symbole. Les jeunes élèves des Pères Blancs menaient Lavigerie au caveau qui devait contenir son tombeau, et l'aidaient ensuite

(1) *L'Islam au XIXe siècle*, p. 180-187.

(2) Sur les développements ultérieurs du péril senoussiste, voir Binger, *Bulletin de l'Afrique française*, 1902; deux articles du *Correspondant*, 25 novembre et 10 décembre 1909; et Lothrop Stoddard, *le Nouveau monde de l'Islam*, trad. Doysié, p. 51 et suiv. (Paris, Payot, 1923). Sur l'état actuel de l'émirat des Senoussis, constitué depuis 1920 par décret royal italien, voir Massignon, *Annuaire du monde musulman*, p. 144-146.

à remonter dans la basilique. « Merci, mes enfants, leur disait-il. Le jour vient et il est proche, où vous n'aurez plus à me remonter. » En grande pompe, le jour de l'Ascension, devant le résident général de France et dix évêques, la cathédrale s'inaugurait. Lavigerie, dans une lettre pastorale, interprétait l'événement.

Jadis César, campant sur les ruines de Carthage, avait entendu, s'il en faut croire Appien, les sanglots d'une immense multitude qui demandait d'être rappelée à la vie, et César, saisissant ses tablettes, y avait jeté ces deux mots : « Relever Carthage. » Cinq siècles plus tard, saint Victor de Vite, au terme de son *Histoire des persécutions vandales*, avait invoqué tous les saints d'Afrique, pour qu'en retour de leurs souffrances, de leurs martyrs, ils obtinssent de leur Dieu la résurrection de l'Église africaine. Sous les yeux de Lavigerie, le programme de César et la prière de Victor de Vite avaient commencé de s'accomplir : une Carthage ressuscitée présidait aux destinées d'une Église africaine ressuscitée, et le prélat s'écriait : « Me blâmerez-vous d'avoir cru comme César aux sanglots des multitudes disparues sous les ruines de leur patrie, et, comme l'évêque de Vite, aux prières des saints de notre Afrique, implorant de Dieu sa résurrection ? »

Il ouvrait un concile, dans la resplendissante cathédrale ; on y émettait le vœu que saint Fulgence, l'évêque exilé par les Vandales, fût proclamé par Rome docteur de l'Église, et le concile, au bout de deux jours, transportait sa séance finale à Tunis, où Lavigerie allait poser la première pierre d'une autre cathédrale. « C'est un revenant épique que cet homme ! s'écriait M. Louis Bertrand ; c'est Turpin, l'archevêque de la chanson de Roland (1). »

L'âge le pressait d'achever ses fondations, et les événements eux-mêmes semblaient se presser, pour apporter à ses espoirs quelques prémices d'accomplissement ; en ce même mois de mai 1890, il avait la joie d'annoncer à Paris le décret du bey de Tunis, qui supprimait l'esclavage dans ses États, et cette autre joie, plus grande encore, de recevoir une lettre dans laquelle le roi Mwanga, inopinément restauré sur son trône de l'Ouganda, lui demandait des missionnaires et promettait toute

(1) Louis Bertrand, *le Sang des races*, préface de 1920, p. 5.

sa bonne volonté pour empêcher la traite des esclaves. Les deux médecins qui, dans une caravane nouvelle groupant des Pères Blancs de quatre nations, partaient à ce moment même pour l'équateur, avaient jadis été rachetés de l'esclavage, puis élevés à Malte : ainsi s'associaient, déjà, les esclaves de la veille aux campagnes de libération.

L'Afrique s'aidait donc elle-même, pour déraciner le fléau, et l'Europe aidait l'Afrique. La conférence de Bruxelles, par l'acte général du 2 juillet 1890, préconisait l'établissement graduel, à l'intérieur du continent noir, de stations fortement occupées; la construction de routes et de voies ferrées reliant les stations à la côte, l'installation de bateaux à vapeur sur les grands fleuves et les lacs; la restriction de l'importation des armes à feu et des munitions; l'organisation d'expéditions et de colonnes mobiles. L'armée de la France, sans plus attendre, allait traquer l'esclavage dans un de ses plus redoutables repaires, le Dahomey, et déjà l'expédition belge de Winck et Van Kerchove était en route, pour porter secours à Joubert et pour semer, sur les bords du Tanganyika, une série de postes armés. Une voix éloquente, en 1891, s'élevait au Congrès de Malines; c'était celle de M. le chevalier Descamps, actuellement vice-président du Sénat belge. « Ne croyez pas, s'écriait-il, que l'Océan baigne nos frontières simplement pour permettre aux Belges de ramasser des coquillages sur ses rives. Ne craignez pas de pratiquer la mer. » Et l'on voyait, en cette année 1891, puis en 1892, naviguer vers Zanzibar, pour atteindre par là, la mer intérieure de Tanganyika, l'expédition du capitaine Jacques, puis celle du lieutenant Long, impatients de libérer l'Afrique de ses bandes d'esclavagistes ; et les noms d'Albertville, Baudouinville, Fort Clémentine, allaient bientôt dire aux riverains du Tanganyika ce que voulait faire pour eux la chrétienne Belgique (1). Lavigerie saluait cette révolution, « qui allait faire entrer la quatrième partie du monde dans la lumière de la civilisation, de la liberté et de la vie » ; il proclamait que l'œuvre faite à Bruxelles était très satisfaisante, très belle, qu'elle répondait à ses vœux, sinon à tous ses vœux; et lorsque bientôt il apprit que la Hollande hésitait à signer l'acte de Bruxelles, il insista près du roi par un pressant message, que

(1) Voir Descamps, *les Stations civilisatrices au Tanganika*, p. 9 (Bruxelles, Gœmaere, 1894).

la jeune reine Wilhelmine eut à cœur d'exaucer, au lendemain même de son avènement.

Lavigerie regrettait qu'on n'eût pas envisagé le sort de tant de pauvres nègres que, sous la fallacieuse rubrique de travailleurs libres, on transportait à des centaines de lieues de leur pays, et qui, ainsi déracinés, étaient à la merci de toutes les exploitations ; il regrettait, aussi, qu'on ne se fût point occupé des progrès des sectes musulmanes en Afrique.

Mais le congrès des comités antiesclavagistes, qui n'avait pu se tenir à Lucerne, allait siéger à Paris en septembre ; et l'éloquent discours-programme qu'allait y faire entendre Keller devait combler ces lacunes. Lavigerie lui-même, du haut de la chaire de Saint-Sulpice, voulut ouvrir le Congrès. En face de lui, au banc d'œuvre, autour de Mgr Livinhac, siégeait la race nègre, représentée par quatorze noirs de l'Ouganda. Le cardinal interpellait Mgr Livinhac, lui remettait l'avenir de sa gigantesque entreprise : « Je ne suis point Élie, lui disait-il, mais je dépose sur vos épaules, comme sur celles d'un autre Élisée, le manteau que je ne puis porter seul. Vous tendrez pour nos œuvres, en France, des mains qui ont été enchaînées pour l'amour de Jésus-Christ. Pour moi, je vais rentrer dans mon Afrique pour n'en plus sortir. » Quarante-huit heures plus tard, à la clôture du Congrès, Lavigerie se levait, comme pour parler : « Voilà mon discours, dit-il, c'est mon fils » ; et il montrait Livinhac. Celui-ci prenait la parole, glorifiait les martyrs de l'Ouganda. Mais parmi les jeunes noirs qui étaient là, devant la tribune, il y avait le fils de Mathias, l'un de ces martyrs. Lavigerie l'appelait, l'embrassait. « C'est un acte de foi que j'accomplis en votre nom, disait-il à l'auditoire, et il chargeait Livinhac de traduire au jeune nègre cette phrase : « Ton père est au ciel, mais tu as un père sur la terre, et ce père, c'est moi. » Puis ce père se penchait vers un autre noir, qui avait eu l'oreille coupée au temps de la persécution, et l'embrassait, lui aussi.

En octobre, avec Livinhac et les quatorze nègres, Lavigerie était à Rome, aux pieds de Léon XIII, et le Pape, sur sa demande, instituait dans toute la chrétienté, en faveur de l'abolition de l'esclavage, une quête annuelle (1).

(1) Il fut bientôt décidé que la Propagande distribuerait elle-même entre les diverses missions le produit de la quête antiesclavagiste, et que les divers

VI. — LES DERNIÈRES ÉPREUVES : A L'OUGANDA, AU SAHARA. MORT DU CARDINAL

Ce fut, pour Lavigerie, l'une des dernières joies de son âme de missionnaire. Les Pères Blancs de Jérusalem, à cette même date, lui en ménageaient une autre, en lui annonçant que l'un des premiers élèves de Sainte-Anne venait d'être ordonné prêtre, et qu'ainsi s'inaugurait, en terre palestinienne, la formation par les Pères Blancs d'un clergé indigène destiné aux Églises de l'Orient. Lavigerie avait encore deux années à vivre, deux années de douleur. Les souffrances physiques qui depuis longtemps lui livraient assaut, si accablantes à certaines heures qu'à plusieurs reprises, déjà, il avait reçu l'Extrême-Onction, achevaient lentement, et par saccades, de maîtriser ses forces; mais accoutumé comme il l'était, en ses méditations quasi quotidiennes, à aller au-devant de la mort, l'approche de cette mort, venant elle-même à sa rencontre, ne pouvait endolorir son âme. D'autres douleurs l'obsédaient, l'accablaient.

Quelques semaines après avoir dit, du haut de la chaire de Saint-Sulpice, qu'il ne reviendrait plus en France, il lui fallut, d'accord avec Léon XIII, parler à la France. Il choisit lui-même son heure, et son cadre, et la forme d'éloquence dont ses lèvres allaient revêtir la pensée pontificale : ce fut par un toast, prononcé devant l'escadre, devant les hautes personnalités du gouvernement algérien, que Lavigerie, solennellement, délia l'Église de France de toute attache avec les anciens partis et orienta dans des voies nouvelles les méthodes de défense religieuse. Malmusi, consul général d'Italie, avait dit en 1885 à son collègue allemand Julius Eckardt (1): « Le cardinal, malgré de violentes collisions épisodiques avec le Gouvernement athée de Paris, travaille avec la ténacité qui lui est propre à réconcilier Léon XIII avec le régime républicain. » Cinq ans s'étaient écoulés, et Lavigerie, sur le désir de Léon XIII, devenait l'annonciateur d'une politique qu'il avait, semble-t-il, contribué lui-même à préparer. Des polémiques éclatèrent.

comités nationaux ne conserveraient qu'un rôle de patronage, purement moral ; et les divergences entre Lavigerie et Keller au sujet de la politique intérieure française devaient avoir pour résultat, en août 1891, la démission de Keller et de ses confrères du Comité antiesclavagiste français, à la demande de Lavigerie.

(1) Eckardt, *Lebenserinnerungen*, II, p. 178.

D'aucuns virent un contraste entre ce cri de « ralliement » et le message que, seize ans plus tôt, il adressait au Comte de Chambord pour lui conseiller un coup d'État : on exhuma ce vieux document, pour assourdir les échos de *la Marseillaise*, jouée par ses Pères Blancs. D'autres l'accusèrent de capituler devant une législation antireligieuse contre laquelle plusieurs fois s'étaient dressés ses mandements. Il laissait dire, sans rien regretter : Français et missionnaire de la France, il lui paraissait qu'en souhaitant qu'un progrès s'accomplit vers l'unité morale de la mère-patrie, il représentait les intérêts de la plus grande France, en même temps que la pensée de Léon XIII. « L'Église, disait alors le Pape à Blowitz, ne s'attache qu'à un seul cadavre, à celui qui s'est lui-même attaché sur la croix (1) ! » Lavigerie pensait de même, lui qui avait naguère déclaré, le jour où il avait reçu la calotte cardinalice, qu'il « n'avait jamais voulu entrer dans les divisions et dans les passions des partis » ; lui qui se sentait « le serviteur d'un maître qu'on n'avait jamais pu enfermer dans un tombeau (2) ».

C'est une loi dans l'histoire, que les grandes libérations ne s'accomplissent qu'au prix de beaucoup de souffrances ; une fois de plus, cette loi se vérifiait. Elle se vérifiait, spécialement, aux dépens des œuvres missionnaires; on calcula qu'en six mois, le mécontentement produit par le toast d'Alger frustrait de trois cent mille francs leur budget d'apostolat et de rédemption ; il semblait qu'un certain nombre de catholiques de France voulussent punir le cardinal par une grève de la charité.

L'heure était bien mal choisie pour cette vindicative réponse, aussi nocive aux intérêts de l'Église qu'aux intérêts de la France. Car, à ce moment même, la Compagnie impériale de l'Est Africain, soutenue par l'Angleterre, ne visait à rien de moins qu'à faire de l'Ouganda, sous le protectorat anglais, un État protestant. « Nous te prions, notre seigneur, écrivaient à Lavigerie les nègres catholiques de là-bas, et nous prions tous les grands chefs de la religion d'avoir pitié de nous. Envoie-nous des Européens qui soient bons, et ne nous imposent pas la

(1) Cette magnifique parole est rapportée par M. Morton Fullerton dans *les Grands Problèmes de la politique mondiale*, p. 108 (Paris, Chapelot, 1915).

(2) Le livre essentiel sur ces événements est celui de M. l'abbé Tournier : *le Cardinal Lavigerie et son action politique* (Paris, Perrin, 1913); cf. Mgr Baunard, *Léon XIII et le toast d'Alger* (Paris, Gigord, 1914).

religion du mensonge... Quant à nous, nous défendrons notre religion par la force, si les officiers européens continuent à anéantir ici le parti de Jésus-Christ. » Cela devait finir par de tragiques mêlées entre les ouailles des Pères Blancs et les soldats de la Compagnie anglaise ; les catholiques furent mitraillés, leurs maisons incendiées, et Lavigerie, recevant, en avril 1892, les lugubres nouvelles, pouvait se demander s'il existait encore quelque mission de l'Ouganda (1). Il adressait à une notabilité catholique de l'Angleterre une protestation qui était un gémissement.

Cependant, à Biskra, sous la tendresse fiévreuse de son regard paternel, une autre œuvre naissait, celle des Frères pionniers, demi-soldats et demi-moines, dont les postes, s'échelonnant à travers le Sahara, devaient, dans la pensée de Lavigerie, faire la police du Christ, offrir un asile aux esclaves fugitifs, des remèdes aux voyageurs malades, et, tôt ou tard, relier le Sahara au Soudan. Ouargla, depuis le printemps de 1891, avait sa colonie de Frères Pionniers ; et dans une visite que faisaient au cardinal, au printemps de 1892, Jules Ferry et M. Jules Cambon, il était question d'employer ces Frères armés pour une expédition au Touat. Mais des difficultés diplomatiques survinrent : le Maroc s'inquiétait ; les sphères militaires se montraient soupçonneuses ; les diplomaties européennes posaient des questions alarmées : qu'était-ce que ce corps franc, mobilisé par un prêtre de France ? dans quelle mesure engageait-il la responsabilité de la France ? D'aucuns insinuaient, à Paris, que le cardinal avait déjà 1 500 hommes sous les armes, à Biskra, pour une guerre contre l'Islam. Ces 1 500 hommes n'étaient encore que vingt ! Le cardinal fut officiellement informé que la France renonçait à l'expédition du Touat et à l'emploi des Frères Pionniers, et même à les aider : ce Sahara qui, en 1878, s'était fermé devant ses premiers Pères Blancs, se fermait aujourd'hui devant ses Frères Pionniers. « En les fondant, disait-il le 15 novembre 1892, j'avais compté sur la politique coloniale ; aujourd'hui, tout s'écroule. » Et de sa chambre de malade, il donnait l'ordre de ne plus accepter de nouveaux engagements et de rendre toute

(1) Leblond, *le Père Auguste Achte*, p. 153-182 et 207-208 (Paris, Procure des Missionnaires d'Afrique, 1913). — Jules Leclercq, *Bulletin de la Société belge d'études coloniales*, juillet-août 1923.

liberté aux Frères antérieurement enrôlés. Cet *Amen* d'assentiment, qui faisait accueil à la plus profonde des déceptions, se confondit presque avec ses premières paroles d'agonie.

Il avait encore dix jours à vivre. Sa pensée s'en allait vers le congrès eucharistique qui se préparait à Jérusalem, vers l'idéal d'union des Églises dont ce Congrès voulait s'inspirer. Cela le rajeunissait de trente ans : n'était-ce pas lui qui, en 1861, avait le premier promené, dans une Syrie ravagée, la foi de Rome et la charité de la France? Il donna mille francs aux organisateurs de ce Congrès : l'Orient chrétien, où son génie apostolique avait autrefois fait ses premières armes, obtenait ainsi la dernière de ses aumônes. C'était le 22 novembre : le 25, celui qui, vingt-quatre ans plus tôt, avait dit : « Je ne veux plus un seul jour de repos », entrait dans le repos de la mort.

On ouvrait son testament, daté de 1884, et l'on y lisait : « Je t'avais tout sacrifié, ô chère Afrique, lorsque, poussé par une force intérieure qui était visiblement celle de Dieu, j'ai tout quitté pour me donner à ton service. Depuis, que de traverses, que de peines! Je ne les rappelle que pour pardonner, et pour exprimer encore une fois mon indicible espérance de voir la portion de ce grand continent qui a connu autrefois la religion chrétienne revenir pleinement à la lumière, et celle qui est restée plongée dans la barbarie, sortir de ses ténèbres et de sa mort. C'est à cette œuvre que j'avais consacré ma vie. Mais qu'est-ce qu'une vie d'homme pour une semblable entreprise? A peine ai-je pu ébaucher ce travail. Je n'ai été que la voix du désert appelant ceux qui doivent y tracer les routes de l'Évangile. Je meurs donc sans avoir pu faire autre chose pour toi que souffrir, et par mes souffrances, te préparer des apôtres. »

Les apôtres formés par Lavigerie ont continué son œuvre. Lavigerie voulait, en 1871, fonder en Algérie des villages d'orphelins; les Pères Blancs, au lendemain de la famine qui sévit l'année d'après sa mort, créèrent en Tunisie, pour les orphelins, une grande exploitation agricole, qui fut le point de départ d'un nouveau village chrétien (1). Lavigerie prévoyait, en 1878, quatre vicariats apostoliques; actuellement, le rayonnement même de l'apostolat des Pères Blancs a

(1) Antoine Philippe, *Chronique sociale de France*, novembre 1924, p. 816.

contraint la congrégation romaine de la Propagande de dénombrer et de multiplier leurs terrains d'action : ils possèdent en Afrique onze vicariats et une préfecture apostolique. Les statistiques de juillet 1922 donnaient, pour leurs missions de l'Équateur, le chiffre de 315 119 baptisés et de 128 390 catéchumènes; pour leurs missions beaucoup plus récentes du Soudan, 5145 baptisés et 9 050 catéchumènes. Il y avait dans la seule chrétienté de l'Ouganda, du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911, 1 236 000 communions.

Les Sœurs Blanches d'Afrique, deux ans seulement après la mort de leur fondateur, s'enfonçaient dans les ténèbres de l'intérieur, qui, devant leur regard embrasé d'espérances, s'éclairaient d'une lueur d'Épiphanie. A l'heure présente, dans quatre-vingt-trois maisons, elles enseignent, soignent, baptisent, font l'instruction de la femme arabe, ou de la femme païenne. Il advient souvent que d'avance, dès le berceau, ses parents l'ont vendue comme épouse : la sœur missionnaire, pour la faire chrétienne, doit indemniser le fiancé de ce qu'il lui a payé comme dot : la nécessité de ces coûteux remboursements entrave la besogne d'apostolat, mais ne décourage pas les apôtres (1).

Sous l'égide de ces deux ordres, les races indigènes ont commencé de fournir des prêtres à l'autel, des religieuses au cloître : les missions dont Lavigerie fut l'ancêtre possèdent, présentement, trente-quatre prêtres indigènes, quatre grands séminaires avec cent quatorze séminaristes noirs, neuf petits séminaires avec quatre cent soixante et un élèves noirs, et, sous le voile de religieuses, deux cent deux négresses.

Tenacement, mais en vain, le cardinal avait souhaité, pour ses Pères Blancs, l'honneur d'être les agents de liaison, qui ouvriraient une route et jetteraient un pont entre l'Algérie et le Soudan : ce « mysticisme transsaharien » dont parle quelque part le colonel Monteil, et qui donna l'élan, vers 1880, à plusieurs essais héroïques, allait inspirer, au lendemain de la mort du cardinal, la tentative du Père Hacquard, suivie d'un nouvel échec. Il faudra dix ans encore pour que le commandant Laperrine, par l'heureux amalgame de ses tirailleurs et de ses spahis, prépare la grande œuvre de la pénétration saha-

(1) Leblond, *le Père Auguste Achte*, p. 430 et 418.

rienne. Mais lorsqu'en 1894 la France militaire se fut installée à Tombouctou, les Pères Blancs, débarquant à Dakar, s'engagèrent dans la vallée du Niger, et pénétrèrent à leur tour au cœur du Soudan : l'apostolat religieux, dans le sillage de nos armées, atteignait ainsi, par une autre voie, ce Soudan, où s'était si souvent transporté, par delà le chapelet des oasis sahariennes, l'esprit conquérant du cardinal.

Ainsi sont au travail, conformément aux méthodes définies par Lavigerie, les instruments forgés par Lavigerie pour réaliser, au jour le jour, l'impérieux appel qu'au nom de son Église et de son pays il adressait à l'âme missionnaire.

Quelques années après la mort du cardinal, le général du Barail, traçant de lui, dans ses *Souvenirs*, un portrait fort peu bienveillant, concluait qu'en agissant comme Lavigerie, « on risque de mériter, en guise d'oraison funèbre, l'épigramme appliquée à certains hommes d'Église : il parlait sans cesse du ciel pour ne s'occuper que des choses de la terre; mais on risque aussi d'arriver les mains presque vides auprès de Celui qui a donné à ses disciples la divine consigne : *Ite et docete* ». Apparemment le général, écrivant ces lignes, était hanté par le double souvenir des lointains différends de Lavigerie avec Mac Mahon et de ses récents sourires à la forme républicaine; il semblait que cette double impression lui voilât les résultats obtenus par le cardinal, — d'un voile tellement opaque qu'il osait dire en cette même page, quelques années seulement après les martyres de l'Ouganda : « Je ne crois pas que les Pères Blancs aient à leur actif une conversion sérieuse. » L'histoire religieuse de l'Afrique au cours des trente dernières années achève de s'insurger contre un tel verdict : la divine consigne *Ite et docete*, dont parle Du Barail, fut réalisée par les missionnaires de Lavigerie, comme elle l'avait été par le cardinal lui-même.

VI. — L'ŒUVRE MISSIONNAIRE DE LAVIGERIE

M. Jules Cambon disait de lui, devant son cercueil : « Le Cardinal avait rêvé de conquérir l'Afrique à la France et à la civilisation, et il a mené cette entreprise en bon Français et en bon Européen. Il a été, sur la terre africaine, le précurseur de tous ces hardis voyageurs, de ces marins, de ces soldats,

qui semblent renouveler chez nous la gloire des conquérants du Nouveau-Monde. » Tel est l'hommage que rendit au cardinal Lavigerie la République du président Carnot.

Parmi les assistants, il y avait M. Louis Bertrand; il entendait, jusque derrière le glorieux cercueil, « le clabaudage de l'envie, de la sottise, du sectarisme imbécile et malfaisant », mais il écrira plus tard : « Les paroles d'adieu de Cambon, avec l'accent de l'orateur, sont restées dans ma mémoire comme une sorte de protestation contre l'inintelligence des contemporains et comme un premier hommage de la postérité (1). »

Lavigerie s'insère avec une incomparable splendeur dans cette lignée de missionnaires qui furent, dans les trois derniers siècles, les pionniers de la plus grande France, et qui donnèrent comme préface à notre histoire coloniale une sorte de préhistoire religieuse, éminemment féconde. Son imagination, puis, son action, commencèrent d'installer la France à Tunis, plusieurs années avant que notre diplomatie n'osât y aspirer. Il avait fallu neuf ans à la monarchie de Juillet pour que, dans la France algérienne d'outre-mer, une crosse d'évêque cheminât; la crosse de Lavigerie, au contraire, précéda en Tunisie les armées de la République; la civilisation chrétienne commença de s'y étaler et de s'y faire aimer, avant que ces armées ne survinssent avec une allure plus pacificatrice que conquérante. Une fois engagée dans les voies que lui avait ouvertes Lavigerie, la France officielle le voulut comme conseiller, comme guide, comme collaborateur permanent. L'œuvre de l'État français, en Tunisie, réalisa les conceptions de cet homme d'Église.

Il y a je ne sais quoi d'épique dans la carrière de ce prêtre qui, chargé par l'empereur Napoléon III, avec toute sorte de réserves et de réticences, d'un diocèse de la banlieue méditerranéenne, fait de ce diocèse, avec la collaboration successive de la République française et des congrès diplomatiques européens, l'avant-poste du Christ pour la conquête d'un immense continent. Nos romantiques, en matière de politique étrangère, avaient eu vraiment d'étranges utopies (2). Lamartine, rendant visite à l'émir Beschir, souverain des Druses du Liban, oubliait rapidement les mutilations et les massacres dont cet émir s'était rendu

(1) Louis Bertrand, *le Sang des races* (préface de 1920), p. 5.
(2) Voir Seillière, *Revue d'histoire diplomatique*, octobre-décembre 1921.

coupable, et saluait avec entrain, comme plus vieille et « originairement plus pure et plus parfaite que la nôtre, » comme « fille des vertus primitives », la civilisation orientale. Michelet, du jour où il eut épousé une femme d'origine créole, rêvait d'une Amérique régénérée par le sang noir venu d'Afrique, par cette race de Cham si cruellement calomniée. Le spectacle des ruines cruellement accumulées en Syrie par ces Druses dont s'éprenait Lamartine, le spectacle des atrocités de l'Afrique noire, témoignaient à Lavigerie tout ce qu'il y avait d'incorrigible utopie dans ces hommages romantiques aux civilisations exotiques : comme observateur non moins que comme prêtre, il estimait urgent, tout d'abord, de leur présenter le Christ avant de s'exalter pour elles.

Au début de son épiscopat algérien, il s'occupa surtout de jeter un pont entre le christianisme et l'Islam.

Il agit à ciel ouvert, prudemment, mais sans se cacher.

Il ne pouvait admettre que le pouvoir civil condamnât à jamais les musulmans à être des gentils; et c'était au contraire sa mission d'évêque, de les relever d'une telle condamnation. Il constata, après les premières expériences, que des succès locaux étaient possibles, mais sur des terrains bien restreints, et que de petits groupes d'enfants arabes ou berbères, enveloppés d'une atmosphère chrétienne, pouvaient devenir accessibles à la foi du Christ, mais que les âmes des adultes, elles, semblaient généralement murées.

Quelles que fussent les difficultés d'approche, s'étonnera-t-on qu'un Lavigerie n'ait jamais adhéré à la formule sommaire, d'après laquelle « on ne convertit point un musulman » ? M. René Bazin, ici même, recueillait naguère certains indices, relevés en Algérie, en Tunisie, dont il concluait que « les musulmans peuvent être rapprochés de nous jusqu'à s'intéresser au principe supérieur de notre civilisation, même jusqu'à devenir chrétiens ». (1) Si l'on insistait en faveur de cette formule : « Le musulman est inconvertissable », les missions évangéliques anglo-saxonnes et germaniques, qui tenaient au Caire en 1906,

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1924, p. 496-503. Comparer dans la *Chronique sociale de France*, avril et mai 1924, les deux articles de M. Pasquier Bronde sur l'influence sociale exercée chez les Kabyles par les écoles, les bureaux d'assistance sociale, l'œuvre du *Foyer Kabyle*, et sur les premières conversions individuelles.

à Lucknow en 1911, deux grands congrès pour l'apostolat de l'Islam, auraient le droit d'y relever beaucoup d'audace et quelque lâcheté, et de nous faire observer, à l'encontre, que dans les îles de la Sonde, dans l'Hindoustan, en Perse, en Arabie même, le protestantisme s'essaie, parfois victorieusement, à effriter le bloc islamique (1). Lavigerie et après lui le P. de Foucauld se sont toujours refusés à admettre que le geste de saint François d'Assise et des premiers Franciscains apôtres du Maroc, le geste de saint Louis et du bienheureux Raymond Lulle, portant aux âmes islamiques le catholicisme, fût condamné à demeurer, pour toute la suite des siècles, un geste illusoire et stérile. Mais Lavigerie jugea nécessaire, dès le début, de « ménager la lumière aux yeux malades des musulmans pour ne les éclairer que peu à peu, de crainte de les aveugler sans retour ». Pascal eût aimé ces lignes subtiles, extraites du discours qu'il adressait au concile provincial de 1873. Le mot *Caritas*, le seul qu'il eût voulu comme devise dans ses armes épiscopales, fut en définitive, vis-à-vis des musulmans d'Afrique, sa seule méthode d'apostolat.

« Je viens de lire, écrivait un jour Montalembert à Hilaire de Lacombe, le journal du voyage fait en Espagne, cinquante ans après l'expulsion des Maures, par certain calife, venu voir ce que devenait le royaume de ses aïeux. Il n'admire rien, tout lui paraît petit de ce qui a été fait depuis leur départ, excepté un couvent des frères de saint Jean de Dieu. Il n'en revient pas qu'ils se dévouent aux misérables, et le voyageur constate que sa religion ne lui a jamais rien montré de pareil. » Suggérer aux musulmans d'aujourd'hui une pareille remarque, c'est à peu près à quoi se réduisait l'apologétique de Lavigerie : il savait l'inefficacité des polémiques doctrinales contre l'Islam, et « l'héroïque courage » qu'exigent des musulmans, « en raison des difficultés de l'entourage » (2), les conversions individuelles.

L'abbé Bourgade, l'humble aumônier de Saint-Louis de Carthage, avait, au milieu du dix-neuvième siècle, publié trois livres de dialogues : *Soirées de Carthage*, — *la Clef du Coran*, — *le Passage du Coran à l'Évangile*, pour essayer d'acheminer les âmes musulmanes vers un contact plus immédiat avec Seïd

(1) Voir le fascicule de la *Revue du Monde musulman* de novembre 1911, intitulé : *la Conquête du Monde musulman*.

(2) Massignon, *The Moslem World*, 1915, p. 140.

Aïça (c'est le nom qu'elles donnent au Christ); et Mgr Pavy, présentant ces livres au public, avait fait remarquer, tout le premier, que cette « causerie simple, ingénieuse et de bonne amitié », n'avait rien d'une controverse, la controverse étant interdite par le Coran lui-même à ses disciples (1). Pour tenter de présenter Seïd Aïça à la conscience islamique, Lavigerie n'empruntait pas les méthodes socratiques inaugurées par le bon abbé Bourgade; il faisait le bien et voulait qu'on fît le bien, au nom de Seïd Aïça. Il lui paraissait que dispensaires, hôpitaux, orphelinats, en révélant aux musulmans les fruits de charité auxquels se reconnaît l'arbre chrétien, les induiraient peut-être, tôt ou tard, à venir s'asseoir à son ombre.

Mais sans supprimer ou déserter les avant-postes de charité qui devaient révéler aux Arabes et aux Kabyles l'active bienfaisance du christianisme, Lavigerie, peu à peu, s'abandonna plus pleinement à une autre hantise: celle de la formidable poussée qu'exerçait l'Islam pour pénétrer au cœur de l'Afrique noire, et pour s'y installer. Un *postulatum* de soixante-huit Pères, au concile du Vatican, avait réclamé pour les noirs de l'Afrique un regard de l'Église (2). Lavigerie osa regarder, et conclure que d'urgence l'apostolat du Christ devait devancer auprès des fétichistes l'apostolat de Mahomet. L'imagination des frères Tharaud, épiant au delà des mers et des déserts la voix diffuse de l'Islam, croyait naguère l'entendre dire : « Vaincu sur votre petit coin du monde, je refleuris ailleurs, dans la Chine innombrable, les Indes embrasées, et dans la sombre Afrique. » Les ambitions africaines de l'Islam inquiètent aujourd'hui la curiosité des explorateurs et la sollicitude des diplomates : on l'a vu, dans les dix premières années du dix-neuvième siècle, porté par soixante Arabes de Zanzibar, s'installer dans le sud du Nyassa, et échafauder, presque en chaque village, une hutte mosquée; on le voit encercler l'Abyssinie et faire effort pour démanteler ce vieux bastion du christianisme africain (3).

(1) Bourgade, *Soirées de Carthage*, p. X (Paris, Lecoffre, 1852).

(2) *Collectio Lacensis*, VII, col. 905.

(3) Guérinot, *Islam et Abyssinie* (*Revue du Monde musulman*, 1918). Lorsque pourtant M. T. R. Threlfall, dans un article de la *Nineteenth Century*, mars 1900, écrit qu'à côté de la propagande musulmane dans le centre de l'Afrique « la propagande chrétienne n'est qu'un mythe », on peut trouver qu'il méconnaît singulièrement les résultats obtenus par les Pères Blancs. Sur l'Islam au Nyassaland et aux portes de l'Éthiopie, voir aussi Massignon, *Annuaire du monde musulman*, 1923, p. 198 et 221.

Lavigerie fut l'un des premiers à surveiller l'esprit de conquête de l'Islam, à le dénoncer, à le contrecarrer; il fut l'un des premiers à signaler au monde qu'au cours de ce dix-neuvième siècle où les diverses Puissances de l'Europe, s'installant de çà de là sur l'immense littoral, se croyaient maîtresses des portes de l'Afrique, l'Islam peu à peu, avec ses confréries militaires et mystiques, avec ses caravanes esclavagistes, s'avançait vers le centre même du continent noir.

« Nous sommes les premiers, écrivait dès 1878 un de ses Pères Blancs, qui, depuis l'origine du christianisme, allons représenter Notre Seigneur et son Église dans ce monde barbare et encore à peu près inconnu. Devant nous, cent et peut-être deux cents millions d'âmes nous tendent invisiblement les bras, comme ces infidèles de la Macédoine, que saint Paul vit en songe (1). » Voilà le cri de joie par lequel s'inaugurait l'apostolat catholique dans la région des Grands Lacs. D'aucuns chez nous commençaient à dire : « Qu'importe, après tout, que l'Islam fasse la conquête des fétichistes ? Tel quel, il les élèverait vers une forme supérieure de religiosité. » Et des administrateurs, enclins à tenir en suspicion les missions catholiques, auraient volontiers, au nom de ce programme, favorisé en Afrique la propagande musulmane. Lavigerie s'insurgea toujours contre de pareilles méthodes; et le souci des intérêts de la France amena d'excellents connaisseurs de l'âme africaine à les condamner comme il les condamnait. « Oui, disait il y a trente ans un de nos missionnaires au Congo, le P. Moreau, des Pères du Saint-Esprit, la civilisation musulmane est un grand pas sur le fétichisme; mais ce pas est le premier et le dernier, il enraye tout (2). »

« Si j'ai au Soudan respecté toutes les croyances, écrivait,

(1) Lavigerie, *Œuvres choisies*, II, p. 99. En fait, ainsi que l'explique M. Louis Massignon dans son étude sur l'Église catholique romaine et l'Islam, *The Moslem World*, avril 1915, p. 129-142, la raison fondamentale qui a jusqu'ici dissuadé le Saint-Siège d'organiser en terres musulmanes un apostolat religieux visant les musulmans, est le souci qu'ont eu les Papes de protéger les communautés chrétiennes existant dans ces pays et de n'offrir aux pouvoirs musulmans aucun prétexte de les troubler ou de les gêner dans la profession de la foi chrétienne. Léon XIII, en 1879, fit un premier pas dans une voie nouvelle, en recommandant au Sultan les œuvres d'éducation et de charité mises à la disposition des musulmans par l'Église romaine.

(2) Cardinal Perraud, Allocution au congrès antiesclavagiste de 1900 (*Compte rendu du congrès*, p. 186).

deux ans après la mort de Lavigerie, le colonel Archinard, si je me suis attiré même l'affection des musulmans en me montrant souvent leur protecteur, je n'ai cependant pas voulu qu'ils puissent faire de la propagande à notre suite dans les pays fétichistes qui avaient toujours su leur résister. Favoriser l'islamisme sous prétexte qu'on n'est pas soi-même un catholique convaincu, c'est trahir les intérêts français. Le catholicisme avec son imposant cérémonial convient mieux encore aux populations noires que l'islamisme. Plus que dans aucune autre de nos colonies, il faut faire au Soudan de la propagande religieuse, parce que c'est de la propagande française, et, quelles que soient nos sympathies, nous n'avons pas le choix de la religion à propager, car l'islamisme nous fait des rivaux et des ennemis, et, en Afrique, le protestantisme fait des sujets anglais. » Le colonel Archinard, tout comme Lavigerie, déplorait l'aspect d'État laïque que la France croit devoir parfois affecter, vis-à-vis des musulmans et vis-à-vis des fétichistes. « Les noirs, comme les musulmans, insistait-il, s'étonnent de ne nous voir jamais faire acte de religion. » Et, tout protestant qu'il fût, le colonel Archinard invitait le commandant Quiquandon à dire à l'un des chefs soudanais que le colonel était catholique, et que pour consolider avec lui les liens d'amitié, il devait prendre cette religion-là.

Le général Mangin, qui cite ces très suggestifs documents, ajoute qu'il est naturel que nous respections le sentiment religieux de nos protégés musulmans, mais non pas l'Islam en soi. « La confusion est trop fréquente, dit-il, et elle a pour résultat d'ajouter notre prestige à celui de l'Islam, d'accroître la ferveur de ses adhérents, et d'en augmenter le nombre. Il est des élégances de costume ou de manières qui sont de mauvais ton ; il est également des élégances intellectuelles qui sont déplacées, et l'affectation d'une extrême sympathie pour l'Islam est de celles-là. Le fait d'envoyer des *tolbas* venant d'Algérie pour enseigner le Coran dans les *medersas* de l'Afrique occidentale a été une faute, il faut savoir le dire (1). »

(1) Général Mangin, *Regards sur la France d'Afrique*, p. 211 et suiv. — Cf. René Bazin, dans la *Revue* du 1er décembre 1924, p. 488-492. — M. Maurice Delafosse, *Afrique française*, supplément, décembre 1922, p. 322, explique d'autre part que l'islamisation des noirs soudanais, accomplie depuis le XVe siècle par les conquérants musulmans, fut assez superficielle, et qu'on vit un

C'est ainsi que plus de trente ans après la mort de Lavigerie, le chef perspicace qui fut entre la France et l'Afrique noire un incomparable truchement, suggéra à la métropole un programme africain de politique religieuse qui se rapproche singulièrement du programme du cardinal.

Ce fut une gloire pour Lavigerie, et tout en même temps pour son Église, que, dix ans seulement après le premier contact entre ses Pères Blancs et l'Afrique noire, l'expérience acquise sur cette terre vierge permît à Lavigerie de revendiquer et d'obtenir, pour le catholicisme missionnaire, un rôle et une voix dans les congrès où se débattaient les destinées de l'Afrique. Nouveauté d'autant plus émouvante, qu'elle se produisait à l'époque où la Papauté, récemment déchue de sa souveraineté temporelle, semblait vouée désormais au silence dans les disputes entre les hommes. A peine Carthage était-elle rétablie dans cette dignité primatiale qui lui conférait sur l'Afrique une sorte de souveraineté spirituelle, et déjà, de cette Carthage, Lavigerie parlait aux puissants de la terre, un Gambetta, un Ferry, un Bismarck, pour leur indiquer les exigences civilisatrices de l'Église ; et Lavigerie réussissait à leur faire comprendre que dans cette Afrique où les susceptibilités diplomatiques risquaient d'être une cause de paralysie, l'Église, avec leur aide, pouvait servir, plus librement et plus clairement qu'eux-mêmes, la cause de l'humanité.

« De petits esprits, lit-on dans Montesquieu, exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains, car, si elle était telle qu'ils la disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié ? » Cent quarante ans après l'*Esprit des Lois*, Lavigerie, ayant éclairé d'une effrayante lumière « l'injustice » faite aux Africains, réclama d'urgence, au nom de son *Credo*, cette convention vengeresse ; et grâce à lui l'Église, à la fin de ce XIXe siècle qui l'avait mise aux prises avec le « philosophisme » révolutionnaire, apparut à l'univers civilisé comme l'instigatrice d'une croisade libératrice, émancipatrice.

Julius Eckardt, le consul d'Allemagne, qui observa de très près Lavigerie, et qui admirait en lui, entre autres détails, « un

certain nombre d'entre eux, une fois devenus sujets européens, rejeter le Coran pour revenir au fétichisme.

des rares prélats français qui eussent une idée claire de l'essence et de la portée du protestantisme », écrivait : « Par ses luttes contre l'esclavage, par son active charité, il a incomparablement mieux préparé la christianisation que par des prédications de propagande et par des conversions précipitées. Ses efforts missionnaires furent de nature essentiellement humaine. »

Les phraséologies officielles qui fêtèrent, en 1889, le centenaire de la Déclaration des droits, furent moins efficaces pour révéler au monde la générosité française que ne l'était, en cette même année, la revendication des droits de l'esclave, promenée de chaire en chaire, de capitale en capitale, par la voix d'un prélat parlant au nom de Dieu. De fait, ce prélat, pour déborder le cadre du presbytère de campagne où s'enfermait sa naïve imagination d'enfant, n'avait eu qu'à vouloir réaliser la définition du prêtre autrefois donnée par Chrysostome : « un homme universel, qui s'intéresse aux épreuves et aux souffrances de l'humanité, comme si le monde entier lui avait été confié et qu'il eût été établi le père de tous ses semblables. » Ces mots résument la vie de Lavigerie, ils expliquent son âme, ils éclairent sa gloire.

GEORGES GOYAU.

MŒURS DU JOUR

BALS ET JEUNES FILLES

On ne se propose pas ici d'écrire une étude sur les mœurs d'aujourd'hui. Une étude!...

Il ne s'agit que d'observer quelques nuances nouvelles dans nos coutumes françaises : celles-ci, en effet, n'ont pas tellement changé qu'on le prétend. Ne se salue-t-on plus en ôtant son chapeau, lorsqu'on se rencontre dans la rue? N'offre-t-on plus des cadeaux au jour de l'an? Les confiseurs manquent-ils d'œufs de Pâques ou de poissons d'avril? A-t-on renoncé entièrement au geste « Après vous... » devant une femme ou un hôte? Et le plus intraitable disciple de M. Homais hésite-t-il même à dire : « Dieu vous bénisse!... » si le voisin éternue?

Ce sont là puérilités et fariboles, si vous voulez. Mieux pourtant que de longs discours, elles témoignent que notre civilisation demeure assez vivante, du moins en ses minuties, manies, rites courtois et traditions séculaires. « Et, s'écrient les optimistes, elle n'est pas près de mourir, notre belle civilisation nationale!

— Soit, répondent les sages, mais jouissez-en bien, pendant qu'elle dure... Et soutenez-la de toutes vos forces, ce sera prudent. »

Bref, nous ne ferons que prendre des notes sur telles ou telles manières ou curiosités, grâces ou disgrâces de 1925,

selon l'occasion et la saison. Nous voici, par exemple, au cœur du printemps. Eh bien! parlons de la jeunesse, en ce tendre mai. Allons au bal, et voyons danser les jeunes filles. Craignons seulement que notre plume ne soit piquante ou lourde, gardons-nous d'offenser ces âmes charmantes. Nous les montrerons sans malice, à la façon du jardinier qui cueille des fleurs, les jette en son panier, et présente celui-ci tel quel. Un autre arrangera la gerbe. Un autre encore dira si les fleurs sont jolies. Elles viennent d'être cueillies, voilà.

Mais au fait, quelles fleurs?... Jadis, au temps des tailles de guêpe et des jupes longues, quiconque eût cherché quelque emblème délicat pour symboliser les jeunes filles, eût sans doute choisi, non plus certes le lys trop romantique, ni la pervenche ou le myosotis, un peu « romance », mais en tout cas la rose mousseuse ou la rose pompon. Prisonnières dans leurs mousselines et leurs satins clairs, corsetées, légèrement guindées, les demoiselles vous avaient un air assez artificiel, en dépit de leur fraîcheur. Leurs toilettes semblaient simples, mais seulement grâce à l'effort visible de la couturière : elles étaient laborieusement simples. Innocence voulue, ingénuité maniérée. Des roses pompon, disons-nous, des roses mousseuses.

A cette heure, qu'ont-elles sur le dos? Des tuniques de nymphe. Et encore, à peine des tuniques, — si courtes! — car on n'y remarque ni plis, ni ceintures qui fassent bouffer l'étoffe. Le corset a vécu. Rien ne gêne ni serre. La coupe n'est plus rien, le tissu seul fait le prix de ces gaines impondérables. En outre, des parfums rares, précieux. Et l'irrésistible sourire du printemps... Allons, c'est surtout à une fleur vive et délicieuse, à l'œillet peut-être qu'il nous faudrait à présent songer, dès qu'on prononce ce mot, une jeune fille. Aussi bien, elles en portent toutes. Celles qui sont un peu plus âgées, celles qui se marieront dans l'année, vont jusqu'à l'orchidée... De la rose mousseuse à l'œillet, telle est donc la différence de nos mères à nos filles : doit-on féliciter les unes, blâmer les autres? Grave débat, mais qui ne figure point dans notre carnet de notes : la question ne sera pas posée. Elle n'est nullement indispensable, du reste : la réponse naîtra bien toute seule.

Qu'est-ce aujourd'hui qu'un bal, et ressemble-t-il à ceux d'autrefois?... A peu près autant qu'une tasse de Chine à une bonbonnière de Saxe : deux porcelaines, pourtant. On ne sau-

rait toutefois les comparer, ni même les placer côte à côte dans une vitrine. Il y avait certes de la grâce dans les bals au temps du président Fallières, du président Carnot, et au delà. Les valses avaient quelque langueur, les buffets étaient somptueux, le luxe raffiné : on vivait sous le régime de la paix heureuse et des fortunes assurées. Il était assez rare qu'une maîtresse de maison n'offrît point tout ensemble à danser et à souper dans ses salons : le champagne ne se vendait pas alors à des prix terrifiants, et l'on considérait sans émoi une terrine de foie gras.

De telles prodigalités sont plus exceptionnelles, à cette heure : dirons-nous pourquoi ? Hélas ! tout le monde le sait... On ne rencontre plus à tout coin d'avenue des personnes assez riches pour donner de grands bals, dont la dépense atteint à des sommes relativement considérables. Non qu'il ne subsiste des maisons où l'on danse aux frais de telles ou telles familles opulentes, mais enfin l'on n'ouvre peut-être plus sans réflexion les écluses du Pactole, quand il s'agit d'amuser, voire de marier ses filles. Et cependant il n'y a guère d'autres fêtes de la jeunesse que les bals : aussi ces demoiselles et leurs danseurs trouvent-ils des expédients. Les jeunes gens s'unissent, par exemple, pour louer des salles, faire venir l'orchestre et le buffet, et invitent les jeunes filles : on dit alors que ce sont là des *rallies*. Nul ne sait pourquoi : un mot anglais pour rien.

Ou bien l'on donne des façons de pique-nique : les unes apportent les vivres, les autres fournissent le champagne, quelqu'un a procuré le local, tandis que les organisateurs de la soirée se sont en général chargés de l'orchestre, à savoir pour le moins un piano, un saxophone (« un sax », comme disent nonchalamment ces demoiselles) et un banjo, — autant dire mille francs qui tombent, c'est à peu près le prix. Quelque cordiales et sans cérémonies que soient ces réunions, elles ne vont pas sans de longs et assez minutieux préparatifs : aussi les nomme-t-on « surprise-parties ». Le langage obéit à des lois très mystérieuses.

Dans ces surprise-parties, ce sont le plus souvent les jeunes filles, celles du moins qui ont arrangé la réunion, au nom desquelles l'invitation se trouve rédigée. Mesdemoiselles invitent mesdemoiselles.

Et toujours, tant pour ces soirées familières, — on dit « soirée », dans le monde où l'on danse : le mot « bal » est du

dernier commun, — que pour les soirées de grand gala, chaque jeune fille amène « ses » danseurs, deux, trois, quatre danseurs selon le cas. Il n'y a même plus une originalité ou une élégance à conduire ainsi partout son équipe de danseurs particuliers : mais c'est à présent une habitude bien établie et reconnue. Mieux encore, on la voit fort approuvée par les mères. Un seul cavalier compromet, tandis que le brelan satisfait à toutes les convenances... Et si ces demoiselles ne se présentent point positivement escortées par ces sortes de gardes du corps, du moins leur ont-elles donné rendez-vous dans les salons du bal. Ils se trouvent là pour leur service particulier. Ils leur appartiennent exclusivement. De onze heures du soir jusqu'au matin, ces messieurs sont, — si l'on peut s'exprimer ainsi, — les accessoires personnels des jeunes filles, au même titre que l'éventail ou la boîte à poudre.

Aux temps révolus, une jeune personne qui pénétrait dans une salle de bal se voyait bientôt invitée par une foule de gens. Elle avait un carnet, qui se couvrait de noms, et plus il y en avait, plus elle était heureuse. Un jeune homme, pareillement, demandait des valses à celle-ci et à celle-là.

A cette heure, plus de ces façons, qui étaient un peu bohême, avouons-le. Une femme, habituée à danser avec tel ou tel garçon, ne s'en sépare point. Et défense, ou peu s'en faut, au page de Mlle X..., d'aller offrir son concours ailleurs. Mlle X..., à la rigueur, consentira peut-être à prêter l'un de ses « as », toutefois par mesure gracieuse et à titre exceptionnel.

Le plus curieux, c'est que les jeunes messieurs ont docilement accepté ce nouveau règlement. Constatons même qu'il y a parmi eux certain point d'honneur à observer ce principe tout récent de la civilité puérile et assez honnête. C'est en tout cas le dernier vestige de chevalerie qui nous reste : les Roland et les Olivier se montraient indéfectiblement fidèles à leurs dames ; nos « fox-trotteurs » demeurent fidèles durant toute la durée d'un bal aux danseuses qui les ont fait venir. Chaque siècle a ses preux.

Une jeune fille acquiert un grand prestige auprès de ses compagnes lorsqu'elle a dans son équipe certain danseur d'un type très apprécié, à savoir athlétique et svelte à la fois, des mieux « mis », et dont le visage « à caractère » offre pourtant on ne sait quoi d'américano-barbare : enfin, celui, vous savez, qui

représente dans les films le traître énergique et courageux, généralement converti au dénouement par l'héroïne aux yeux divins. Tel est le modèle le plus recherché de Clitandre pour cette année-ci. Au printemps prochain, nous ne répondons de rien.

Il y a aussi d'ailleurs un modèle d'Agnès en vogue auprès des danseurs : mince, avec les cheveux coupés, — bien entendu ! — et des jambes fines. On déclare volontiers d'une personne à jambes fines qu'elle a de la grâce en dansant. Ou encore qu'elle est distinguée : on n'y regarde pas de beaucoup plus près.

Les réunions de *rallies* ou de surprise-parties rencontrent en général plus de faveur, dans le monde où l'on danse, que les bals à grand apparat. On les juge plus commodes, plus aimables, on y peut parler plus haut, — ou plus bas, — sans se faire tant remarquer; puis la lumière, plus tamisée, y joue avec douceur sur des visages qui sourient avec moins de contrainte; on y trouve souvent toute sorte de petits salons où l'on cause, où l'on fume en tout cas. Nous ne sommes plus au temps que l'odeur du tabac offensait les tendres poumons des vierges étonnées.

C'est surtout sur les mères, en revanche, que les « grandes soirées » produisent impression. Au lieu de venir chercher seulement leurs filles vers minuit, — ce qu'elles font le plus souvent, — plutôt même que de confier leur progéniture à l'institutrice, selon la méthode adoptée par telles et telles, on voit les mères se presser volontiers dans les salles, aux soirs de gala et « tralala ». Pauvres mères, elles sont si jeunes aujourd'hui ! Chacune paraît avoir dix ou quinze ans de moins que ne faisait sa propre mère au même âge, et parlons de vingt années gagnées, si l'on songe à la grand maman. Elles ne font plus tapisserie, comme jadis, elles ne s'y peuvent résoudre, en dépit du désir que certaines en auraient par convenance et goût de la tradition. Faut-il tout avouer ? Quelques-unes de ces toutes jeunes femmes ont peine à attendre la fin du bal pour se mettre à danser, elles aussi, éperdument ! Et c'est peut-être mademoiselle qui dit à madame, l'aurore venue : « Allons, maman, il est temps de rentrer... »

L'orchestre cependant, — l'orchestre nègre, bien entendu, — sauve les grandes soirées dans l'opinion des jeunes filles. Car on aime toujours à danser au son d'un fox-trot bien rythmé par des instruments nombreux autant qu'étranges. Et il y a quelque

chose de délicieux, — n'est-ce pas, mademoiselle ? — à prononcer d'un air familier, en désignant soit le « sax », soit le banjo, soit quelque autre musicien au visage d'ébène : « Tiens, voilà Sam, ou Eddie, ou Pablo... » comme si l'on ne connaissait que lui depuis vingt ans. Le snobisme de l'orchestre nègre est on ne peut mieux porté.

Et la danse, au fait ? A-t-elle conservé toute son importance ? Lorsqu'on inventa le tango, voilà bien longtemps, on en rêvait...

Oui, mais ces jours semblent d'un autre siècle. La chorégraphie mondaine s'est depuis lors extrêmement simplifiée, et l'on ne saurait plus où trouver une femme qui ne suivît à ravir les airs les plus sauvages ou les plus languissants. A la grâce près, qui est innée, tout le monde se tire à merveille d'un modeste fox-trot, en somme : et ce que l'on nomme un très bon danseur, entendez surtout par là un danseur très séduisant. Un de ceux enfin que ces demoiselles, transportées d'admiration, célèbrent avec un enthousiasme presque délirant et une éloquence exaltée, en déclarant qu'il « n'est pas mal », ou encore, si elles arrivent au comble de l'émotion, en reconnaissant qu'il est « très gentil ». Le langage de notre jeunesse est en effet positivement classique : il n'admet nulle vaine surcharge. On ne saurait prétendre, d'autre part, qu'il atteigne à la variété. A moins qu'il ne s'agisse de commettre des fautes de français : en ce cas, son invention est inépuisable.

Si pourtant l'on ne se rend pas au bal pour danser, ou plus précisément pour danser avec frénésie, application, virtuosité et orgueil, — qu'il vous souvienne des années d'avant-guerre !... — pourquoi donc jouvencelles et jouvenceaux s'y plaisent-ils tellement, à cette heure ?... « Parbleu ! répondra finement quelque observateur un peu pressé de conclure, c'est que les bals ressemblent assez à des marchés aux fleurs : les mères y exposent leurs filles, afin que celles-ci trouvent amateur. Il le faut bien, si l'on veut qu'elles se marient. »

Eh ! ce n'est pas si simple. Ni si mélancolique... Il y a bien quelque vérité en cette opinion : et en quelle opinion, du reste, ne se cache-t-il pas un soupçon de vérité ? Néanmoins, de ces jeunes filles qui fréquentent les soirées dans l'intention, dans la fureur de se marier, combien en compterons-nous sur une dizaine ? Une ou deux, guère davantage, et encore ont-elles vingt-deux ans sonnés. Quant aux jeunes habitués des bals

mondains, vous savez que le plus souvent ils partiront cet automne pour leur service militaire, ou qu'ils en reviennent, voilà deux mois à peine... Ce n'est point là, pour un jeune homme, l'âge de faire une fin, ni même de tenter un commencement... Ne croyez donc point que nos demoiselles rencontreront si aisément un époux, comme ça, par une nuit de valses lentes, en écoutant chanter le saxophone... Au golf, soit, où se trouvent des joueurs plus importants, plus établis dans la vie; sinon encore au tennis, ou dans les goûters, que sais-je?... Mais au bal?

Mettons plutôt qu'elles s'y rendent tout simplement pour passer leurs soirées. Où voulez-vous qu'aillent des jeunes filles, dans Paris? Au théâtre? On a vite fait le tour des pièces convenables... Non, elles retournent danser invariablement, parce qu'elles prennent là une distraction presque machinale, gentille, jolie, facile. On se retrouve, de salon en salon, de *rallye* en surprise-partie. En quelque sorte, elles vont au bal comme elles iraient à leur cercle. Un cercle charmant, sans statuts, mais non pas sans admissions ni ballottages, boules blanches ni boules noires, parrains ni marraines... Aussi bien, Cendrillon elle-même ne fût jamais entrée dans une salle de bal sans l'aide de sa marraine, et qui était fée.

Et puis... et puis...

Il y a un sujet délicat. Un sujet de printemps. Un sujet du mai fleuri : l'amour... Du moins les hommes appartenant à nos générations, — dont nous pouvons écrire, sans froisser personne, qu'elles sont maintenant hors de page, — ont accoutumé de dire et penser que c'est là un sujet des plus délicats, auquel on tremble même de toucher, dès qu'il s'agit de l'âme frissonnante des jeunes filles...

Or, il en faut rabattre, et notre émotion peut s'apaiser : elle date un peu. Certes, tous ces cavaliers en fleur qui dansent assidûment dans les salons, ont bien l'âge d'aimer, sinon encore de fonder quelque rassurant ménage; et trop hautaines, trop inhumaines seraient leurs danseuses, si elles ne daignaient jamais s'en apercevoir. On observera donc dans les salles de bal plus d'une coquetterie consciente, sans nul doute, et parfaitement organisée, ainsi que beaucoup de sourires qui ne seront pas perdus... Mais comme tout cela va nous paraître simple, bon enfant, dépourvu de complications psychologiques!

Ah! elle arrivera sans fatigue à l'âge mûr, notre jeunesse de 1925. Elle ne se sera pas tourmenté l'âme ni creusé l'esprit en des inquiétudes amoureuses, non plus qu'en des épreuves sentimentales...

Et tout d'abord, notons que les jeunes gens n'ont, en grande majorité, aucune conversation, mais ce qui s'appelle vraiment n'en avoir aucune. Sauf pourtant en ce qui concerne les moyens de locomotion, à savoir l'auto, l'avion, les chemins de fer et au besoin les chevaux de selle, ou encore certains sports admis, tels que le foot-ball, le golf, le tennis, etc., vous n'en tirerez pas deux mots, deux mots qui se suivent et s'enchaînent, sur n'importe quel autre sujet. Politique, art, pensée, psychologie générale ou particulière, n'allons pas jusqu'à dire qu'ils méprisent tout cela ; mais ils n'y entendent rien, rien de rien ; leur défaut de culture est prodigieux, leur ignorance complète. Ainsi nous les rendirent les pauvres études réformées selon les programmes de 1902 : qu'on juge de ce que donnera le nouvel enseignement « moderne », selon l'idéal ministériel de 1925!

D'ailleurs, ils sont peut-être érudits, en somme, ingénieux, originaux et subtils, ces garçons. Seulement, nous n'avons nul moyen de nous en rendre compte, puisqu'ils ne parlent qu'avec tant de peine. Aucune phrase entière ne peut sortir de leurs lèvres, — à moins, bien entendu, qu'elle ne soit en anglais, leur langue de luxe, leur langue sacrée!... On les voit littéralement incapables de s'exprimer dans leur langage maternel, sinon en usant d'un français élémentaire, incroyablement commun, et truffé de tous les solécismes en vogue chez la concierge... Parbleu ! nous disons les choses comme elles sont.

Tant il y a que si ces jeunes messieurs possèdent des âmes raffinées, ils n'en laissent rien du tout paraître, usant d'une discrétion vraiment plus qu'exquise : et telle sera peut-être la grâce de demain... Mais quel embarras pour faire la cour aux dames!

Aussi ne la font-ils guère aux jeunes filles, en tout cas, de l'aveu même de celles-ci, qui s'en plaignent les soirs de migraine. Car elles sont presque toujours beaucoup plus intelligentes que leurs danseurs, et souvent infiniment plus instruites. Elles ont en général passé le baccalauréat latin-langues, ce qui encore serait peu de chose, mais l'ont bien et brillamment

passé, ce qui vaut mieux, et avec goût, pour le plaisir : rien ne les y forçait. Nombre d'entre elles jugent leurs pages insignifiants, sauf pour le fox-trot, et l'étonnante innocence intellectuelle de ceux-ci les surprend.

— Mais enfin, mesdemoiselles, vos amoureux...

— Fi ! monsieur, il s'agit bien d' « amoureux » dans nos bals ! Ce mot s'emploie adjectivement, à la rigueur : en tant que substantif, c'est pour nous du chinois.

— Vous n'oseriez pourtant parler d'un « béguin », comme au café-concert ?

— Nos frères, vous savez, nous ont habituées à de si drôles d'expressions... Encore une fois, d'ailleurs, pas de sentiment dans nos bals. Cela ne se fait plus, ce n'est pas à la mode.

— Vos danseurs ne vous confient même pas que vous êtes ravissantes ?

— Ils ont leur manière. Ils nous disent, par exemple : « Elle est bien, votre robe. » On sait ce que cela signifie. Et cela leur suffit, à eux surtout, à eux d'abord. C'est qu'ils sont contents d'eux, et susceptibles ! Nous n'avons qu'à ne pas les contrarier ; sinon, les voilà partis sur leurs hispanos, et on ne les revoit plus... Non, voyez-vous, le genre adopté entre eux et nous, c'est une bonne camaraderie, quoique à nuances. Jamais, au grand jamais un jeune homme ne s'avouerait amoureux, réellement amoureux d'une jeune fille ; ou alors, c'est qu'il est fiancé. On ne sort de la camaraderie gorge-de-pigeon, et des plus familières, que pour se fiancer.

Et voilà !... Ces mœurs semblent un peu rudes. On songe au Musset de jadis : « A quoi rêvent les jeunes filles... »

Et puis, on ouvre le journal. On y lit aux « Faits divers » que le jeune M. Un Tel vient d'enlever Mlle Une Telle ; qu'un autre s'est tiré un coup de revolver en apprenant le mariage de celle qu'il aimait ; qu'une troisième a bu du laudanum, etc. Et l'on s'étonne.

On a tort. Car au fond, ainsi que nous l'écrivions au début, rien ne change dans le tréfond des cœurs, heureusement. Seules quelques habitudes se modifient. Nous ne disons pas qu'elles s'améliorent.

MARCEL BOULENGER.

LA
MÉTAMORPHOSE DE L'ÉGYPTE PAR LE COTON

La première nouvelle que nous apprîmes, en arrivant au Shepheard's Hôtel, fut celle de l'assassinat de Sir Lee Stack, Sirdar d'Égypte, assassinat survenu quelques heures auparavant, dans une rue du Caire. Ce crime avait produit dans toute la population un sentiment de stupeur. On avait la sensation qu'il marquait un tournant de l'histoire égyptienne; c'était comme un point d'arrêt dans l'évolution politique qui se dessinait dans ce pays. Notre intention n'est point de retracer la genèse du mouvement nationaliste, mais de nous demander si ce mouvement avait été précédé ou accompagné d'une évolution agricole, rurale, urbaine, économique et financière. Il n'y a point en effet de changement politique qui n'ait de contre-coup sur la richesse d'une nation et réciproquement.

Jusqu'au siècle dernier, l'Égypte n'avait point subi de modifications profondes. C'était la terre la plus ancienne et la moins « évoluée » du monde. Véritable sujet d'étonnement pour ceux qui la visitaient, l'Égypte avait conservé son visage pharaonique. Les mêmes méthodes de culture, les mêmes traditions paysannes se transmettaient de siècle en siècle. La vis d'Archimède, côte à côte avec le *chadouf*, popularisé par les bas-reliefs memphitiques, continuait, de son rythme monotone, à élever dans la plaine grasse les eaux du fleuve éternel. Or, un miracle se produisit au cours du siècle dernier. Dans ce pays, si réputé pour la culture des céréales, on introduisit le plant du cotonnier, et tout de suite il acquit droit de cité en Égypte; il remplaça peu à peu toutes les cultures, s'imposa par le choix et la sélection

de son espèce. Il permit aux Égyptiens de réaliser en quelques années des fortunes telles qu'en un conte des *Mille et une nuits*.

C'est cette métamorphose de l'Égypte par la baguette magique du plant du cotonnier que nous allons essayer de retracer. On a dit du Delta qu'il était comme un creuset où, sous le soleil brûlant, s'étaient fondues toutes les races de la terre. L'Égypte a, en effet, une étrange faculté de résorption. Tous ceux qui ont essayé de la conquérir y sont passés sans laisser de traces. Le vieil empire de Menès est resté pareil à lui-même. Cela tient à la passion tenace du fellah pour le sol qu'il cultive et à l'impossibilité de son élimination par un peuple plus travailleur et plus assidu que lui. Nos filatures modernes lui doivent ces cotons à longues fibres dont l'emploi se généralise de plus en plus dans le tissage des cotons supérieurs et des crépons, ainsi que dans celui des toiles qui nécessitent des qualités de grande résistance, comme les enveloppes de chambres à air d'automobiles, les toiles d'aviation, etc. On a essayé, dans tous les pays du monde, d'implanter l'espèce du Sakel (le coton à longues fibres égyptien). Partout les essais ont été infructueux par suite de la dégénérescence de la plante. Il semble que le limon du Nil puisse seul produire ces soies argentées qui ont révolutionné l'industrie du tissage. Tout, en Égypte, est subordonné à la culture du coton ; c'est le manomètre de sa prospérité. Il n'existe pas un citoyen qui ne soit plus ou moins affecté par les cours du coton et dont la joie ou la tristesse n'en dépende. Hérodote a écrit qu'elle était « un présent du Nil » ; nous pouvons dire du coton type Sakellaridis qu'il est un présent de l'Égypte, aussi rare qu'inimitable.

L'ÉVOLUTION AGRICOLE

Un touriste mal informé, qui remonte le Nil, pourrait croire que rien n'est changé dans la façon dont les fellahs cultivent leurs terres. En effet, leurs bêtes de somme, leurs instruments aratoires sont les mêmes que ceux que l'on voit gravés dans les temples de Karnac ou de Médinet-Abou ; et cependant, il s'est produit en matière agricole plus qu'une évolution. L'Égypte est un fleuve qui coule dans le désert ; sans le bienfait de ses eaux, la terre ne tarderait pas à se pulvériser et à retourner à l'état désertique. Cette expérience est malheu-

reusement commune dans les domaines imparfaitement irrigués. C'est pourquoi, depuis la plus haute antiquité, les Égyptiens ont été uniquement préoccupés du problème de l'utilisation des eaux du fleuve au moment de sa crue périodique. Mais rien n'avait été fait jusqu'en 1861 pour discipliner les

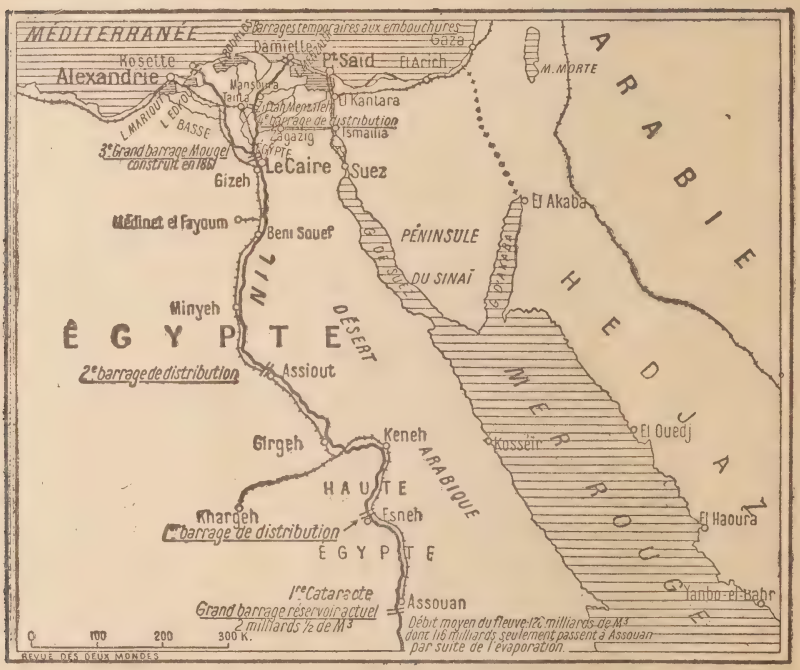

SYSTÈME ACTUEL D'IRRIGATION

Comprenant : 1° Une masse réservoir de 1 milliard et demi de M³. 2° Quatre barrages de distribution Esneh, Assiout, Mougel, Ziftah et deux barrages temporaires à l'embouchure. 3° Une zone de drainage (région des lacs Mariout, Edkou, Bourlos et Menzaleh).

Distance d'Assouan à l'embouchure, 1063 kilomètres. Parcours du Nil : de la première cataracte au barrage Mougel, 968 kilomètres; du barrage Mougel à la mer 120 kilomètres.

caprices du fleuve. On se contentait de laisser, par gravitation, l'eau pénétrer la terre. Depuis les âges pharaoniques, l'irrigation se faisait par bassins. Ce système ne pouvait convenir qu'aux seules cultures d'hiver, et particulièrement à celle des céréales. La baisse du prix du blé, les invasions successives, la mauvaise administration intérieure, avaient jeté l'Égypte dans

une décadence agricole profonde. Méhémet Ali, en organisant le système de l'*irrigation pérenne*, c'est-à-dire en permettant à toute époque de l'année de disposer des eaux du Nil, allait permettre les cultures d'été, notamment celle du coton, et créer des possibilités de richesse insoupçonnées. Dans ce dessein, il fallait emmagasiner les eaux en excès pendant la crue annuelle, pour les répartir pendant le reste de l'année, d'où la nécessité de construire des barrages formant réservoir et des barrages de distribution. Un ingénieur français, Mougel, édifia au sommet du Delta, de 1841 à 1861, le premier barrage de captation. L'achèvement de cet ouvrage marque une date dans l'histoire de l'Égypte. Toute l'économie agricole du pays allait être changée ; non seulement on doublait le rendement des terres, en leur permettant de produire sans discontinuité ; non seulement on allait acclimater les plantations de coton, mais encore par l'élévation du niveau d'eau on pouvait augmenter considérablement les surfaces cultivables, à condition de mener de front le problème du drainage en même temps que celui de l'irrigation. Car il est tout aussi nécessaire d'évacuer les eaux que de les faire venir, et les difficultés techniques de cette évacuation sont souvent beaucoup plus ardues.

Une fois lancée dans le système de l'irrigation pérenne et du drainage automatique, l'Égypte ne devait plus s'arrêter. Chaque année, stimulée par le succès, l'agriculture égyptienne tâchait de perfectionner le réseau de son irrigation. Grâce aux progrès obtenus la surface sous culture, qui était, en 1881, de 4 880 515 *feddans* (1) s'est élevée, en 1921, à 5 615 700 feddans ; sur cette surface, il n'existe plus que 1 200 000 feddans soumis à l'ancien régime des bassins et il est question même de les faire bénéficier prochainement de l'irrigation pérenne. Dans cette conquête de la superficie cultivable, il importe de ne jamais s'arrêter. 1 500 000 feddans peuvent être livrés à la culture, si l'on sait à la fois augmenter les facultés d'irrigation et de drainage qui sont inséparables.

Voici quelques renseignements sur la crue et le débit du Nil qui éclaireront le problème. La crue tient à la coïncidence de deux phénomènes périodiques : d'une part les pluies dans la région des grands lacs de l'Afrique centrale, d'autre part la

(1) Le feddan est égal à un demi-hectare, exactement 42 ares 8.

fonte des neiges dans les montagnes d'Abyssinie, ce qui fait que tous les affluents du Nil coopèrent à l'inondation. Le débit du fleuve au-dessous de sa jonction avec son dernier affluent, l'Albara, est estimé à 128 milliards de m³ dont 116 milliards seulement passent par les barrages d'Assouan, par suite d'une grande évaporation dans les zones désertiques. Les hauteurs de crues mesurées au nilomètre de Roda étaient, avant tout barrage des eaux, comprises entre 20 mètres 15 et 17 mètres 15, la moyenne étant de 19 mètres environ. Les prodromes de l'inondation sont annoncés par des phénomènes de coloration des eaux, qui deviennent verdâtres du fait de la désagrégation des matières organiques en putréfaction dans les marais équatoriaux. Dès lors, la crue ne fait qu'augmenter et atteint son maximum d'intensité à la fin du mois de septembre, après avoir apporté, avec le Nil Bleu, le limon des montagnes d'Abyssinie.

En amont du Delta de Kartoum, leur point de jonction, les deux Nils parcourent des régions bien distinctes. Tandis que le Nil Bleu sillonne un terrain dur, bien encaissé, à pente de 1m15 environ par kilomètre, ce qui donne à ses eaux, en temps de crue, une impulsion considérable, le Nil Blanc se perd dans de vastes marécages, ses rives sont basses et perméables, son courant est très ralenti. En période de crue, à partir de Kartoum, le courant atteint une vitesse qui dépasse deux kilomètres à l'heure. Il n'y a pas de fleuve au monde dont les eaux profitent d'une situation géographique aussi originale, d'une telle source de fécondité et d'une plus grande aptitude à l'irrigation.

Le système actuel, par suite des aménagements successifs qui ont été intensifiés surtout depuis 1882, a permis d'aboutir au captage par le barrage d'Assouan, la coupure des Sudds et la coupure de Baker-Dupuis, de 2 milliards et demi de mètres cubes. Voilà pour le réservoir ; cette énorme masse d'eau est distribuée à travers les champs de la Haute-Égypte par le barrage d'Esneh et celui d'Assiout. En Basse-Égypte, le premier barrage de captation construit à la base du delta par l'ingénieur Mougel permet de faire filtrer dans les *hods* le précieux limon. Le barrage de Ziftah et les deux ouvrages temporaires fermant les deux embouchures du Nil complètent le réseau. Mais les ingénieurs ont porté leur examen beaucoup plus haut qu'Assouan,

Des projets grandioses, intéressant à la fois l'Égypte et le Soudan, sont en cours d'exécution, ou à l'étude. Sur le Nil Bleu, le barrage de Sennar profitant de la différence de niveau entre le cours du Nil bleu et du Nil blanc, captera et distribuera l'eau pour 300 000 feddans, et même pour 600 000 feddans, situés dans le delta de Kartoum, et propres à la culture cotonnière. Cet ouvrage, qui intéresse essentiellement le Soudan, coûtera environ deux millions de livres sterling : il sera livré probablement en juillet 1925. Ce barrage, qui a tant inquiété les Égyptiens, a donné lieu au fameux ultimatum que la Grande-Bretagne vient d'adresser à l'Égypte au lendemain du meurtre du Sirdar. On se souvient, en effet, que le Gouvernement soudanais avait limité à 300 000 feddans la superficie cultivable en coton. Dans l'ultimatum dont nous venons de parler, la Grande-Bretagne dénonce cette restriction et notifie au gouvernement égyptien son intention de cultiver le coton sans limitation de superficie, dans le Delta de Kartoum.

Le conflit égypto-soudanais apparaît donc avant tout comme un conflit de distribution d'eau en vue de la culture du coton. La question qui se pose, et il y va de l'avenir de l'Égypte, est celle de savoir si la Puissance souveraine du Soudan retiendra en amont d'Assouan plus d'eau qu'il ne convient pour faire face à l'irrigation séculaire du Delta. A cet effet, des pourparlers se poursuivent activement entre le Gouvernement égyptien et la Résidence en vue de donner une solution équitable à la question des eaux du Nil. Le maréchal Allenby vient, en effet, de déclarer à Ziwer Pacha, président du Conseil des ministres égyptien que l'Angleterre est disposée à conseiller au Gouvernement soudanais de ne pas donner suite aux précédentes instructions concernant la question de l'irrigation du district de Gezireh, à condition que soit constitué un comité d'experts composé d'un ingénieur hollandais, M. Cremers, qui en serait le président et qui est déjà agréé par les gouvernements anglais et égyptien, d'un délégué anglais et d'un délégué égyptien. Ce comité devrait soumettre, vers le 30 juin prochain, des propositions pouvant servir de bases à un plan d'irrigation qui tiendrait pleinement compte des intérêts de l'Égypte. En fait, le rapport qui a été remis par M. Dupuis paraît devoir servir de base aux négociations. M. Dupuis estime que, si les deux gouvernements égyptien et soudanais savent consentir les sacrifices nécessaires,

le Nil pourra fournir, pendant bon nombre d'années encore, l'eau nécessaire aux besoins d'une population qui, ainsi que nous l'indiquerons plus tard, augmente chaque année dans des proportions considérables. Il n'est pas douteux que, pour l'attribution de cette manne précieuse que sont les eaux du Nil, il est nécessaire que les coparticipants s'entendent sur les travaux à entre-

SYSTÈME D'IRRIGATION PROJETÉ

Comprenant : 1° Une masse réservoir de 4 barrages dont 1 spécial au Soudan (1 sur le Nil blanc, 2 sur le Nil bleu, 2 après jonction des deux fleuves). 2° Un système de drainage automatique dans la région des lacs du bas Delta.

prendre; sur la définition des droits de chaque pays à utiliser les eaux du Nil; ainsi que sur le partage équitable entre chaque contrée bénéficiaire des frais que comporteront les immenses travaux qu'il va falloir réaliser. Voyons quels sont ces projets.

Dans la région du Haut Nil Bleu, un barrage réservoir de 7 milliards de mètres cubes devant coûter un million et demi de livres égyptiennes, et dont la construction est prévue pour 1930. En amont d'Assouan, au Soudan, sur le Nil blanc, le barrage

réservoir de Djebel Aulia à 45 kilomètres au sud de Kartoum ; ce barrage sera susceptible de retenir 10 milliards de mètres cubes, volume qui ne sera pas atteint avant que ne soit aménagé le lac Albert. Cet ouvrage intéresse exclusivement l'Égypte. Il est en voie de construction très ralentie depuis 1920 ; il coûtera au moins deux millions et demi de livres égyptiennes. Enfin, les ingénieurs ne limitent pas là leurs fantastiques projets d'avenir. Ils remontent jusqu'au lac Albert, qu'ils veulent transformer en réservoir. Le barrage de cette immense nappe d'eau devra être complété par le canal des Sudds, qui conduira les eaux à travers les profonds marécages, dont le point le plus bas est occupé par le lac Nô. En résumé, il s'agit, en amont du Soudan, de prévoir une réserve d'eau immédiate de 17 milliards de mètres cubes, et plus tard, par le barrage du lac Albert, un emmagasinement liquide dont l'ampleur dépasse toute imagination, encore que l'évaporation de ces nappes d'eau exposées au soleil équatorial soit susceptible d'en réduire le débit. Comme rien n'arrête plus le travail des hommes, on peut s'attendre à ce que, d'ici quelques années, des masses d'eau considérables soient jetées en torrent sur l'Égypte, faisant naître à la vie des superficies restées depuis les anciens âges à l'état d'aridité complète.

Mais on ne transforme pas la géographie de toute une région sans prendre des précautions préalables. Ce noyage du Delta va élever la nappe d'eau souterraine salée susceptible d'asphyxier et d'empoisonner les plantes. Sous prétexte d'étendre la zone de culture, que l'on se garde bien de détruire celle qui produit, de nos jours. Il faudra donc, dans le Delta, abaisser la nappe souterraine par un drainage puissant. Les projets de drainage ont donc marché de pair avec les plans d'irrigation. Ces projets de drainage visent le pompage des lacs salés qui limitent au nord le Delta : savoir, le Mariout, l'Edkou, le Borollos, le Menzeleh et le rejet de leurs eaux dans la mer. Il importera également d'approfondir les drains qui se déversent actuellement dans ces lacs. D'ores et déjà, deux travaux partiels sont en voie d'exécution. Celui de Western Béhéra, qui consiste dans l'assèchement du lac Mariout, dont le lit est à 12 ou 14 pieds au-dessous du niveau de la Méditerranée. Le Mariout est actuellement soumis à l'action de puissantes machines élévatoires, qui maintiennent son niveau d'eau à 9 ou 10 pieds,

et il est question de l'assécher complètement, ce qui permettra, grâce à l'approfondissement des drains régionaux, d'améliorer la culture dans toute la région avoisinant Alexandrie. Un second travail s'exécute dans la centrale Gharbieh, où de fortes pompes sont également installées pour pomper l'eau des drains et la rejeter dans le lac Bourlos qui communique lui-même avec la mer. Quand seront terminés les grands ouvrages de déversement des eaux du Nil, on devra tenir prêtes à fonctionner des pompes à grand débit pour empêcher le Delta d'être envahi par la masse d'eau nouvelle.

*
* *

En résumé, il s'est produit en Égypte une révolution agricole par suite de deux événements concomitants ; l'adoption de l'irrigation pérenne, et l'implantation du cotonnier. Depuis lors, tout le génie des hommes s'est appliqué à tirer le meilleur parti de la pérennité des eaux, en vue de l'extension de la culture du coton. Ce problème de l'utilisation du Nil s'est posé depuis les temps les plus reculés. Les anciens Égyptiens avaient vainement essayé de percer le mystère des sources du fleuve. Toutes les expéditions qui avaient été envoyées pour les découvrir, avaient échoué dans leur mission ; les plus récentes avaient été arrêtées au pied des monts d'Abyssinie, qui divisent le Nil Bleu en une infinité de cascades, ou devant les marais interminables du Bar-el-Gazal, lesquels absorbent comme une éponge les eaux du Nil Blanc. Les sujets des pharaons mettaient au compte de la munificence divine l'étrange crue périodique du Fleuve. Peut-on dès lors s'étonner que tant de temples colossaux dressent, le long de ses berges, l'élan de leurs colonnes papyriformes, ou la silhouette de leurs pylones massifs? que la barque sacrée ait été choisie comme symbole du passage des âmes dans le royaume d'Osiris? que le crocodile, enfin, cet hôte inquiétant des vases fertiles, ait été lui-même divinisé, qu'une ville ait été placée sous la protection de son emblème, et qu'au sein du temple de Kom-Ombo, au coude le plus impressionnant du Haut-Nil, des momies de crocodiles aient attesté le pieux respect du fellah pour tout ce qui tient au secret des pulsations du dieu Nil?

Aujourd'hui encore, toute la population égyptienne reste troublée quand on lui parle de toucher aux sources perdues d'où

lui viennent sa richesse et sa vie même. Tant qu'il s'est agi de créer des barrages visibles sur le sol de l'Égypte, comme celui d'Assouan, le fellah ne s'est poins ému. Mais il a suffi qu'on lui parlât d'affronter le fleuve au delà des frontières voisines, pour que ses craintes ataviques reprissent le dessus. Cette hantise du manque d'eau a été exploitée par les promoteurs du mouvement nationaliste. Il est cependant juste de reconnaître que la Grande-Bretagne s'est acquis dans cette question une reconnaissance certaine, non seulement pour la façon si heureuse dont elle a su capter les eaux d'Assouan, mais encore par l'équité avec laquelle elle a donné à chacun sa provision réglementaire. Les fonctionnaires anglais ont suivi le précepte inscrit au Livre des Morts comme l'un des commandements les plus respectables : « Tu ne détourneras pas l'eau du champ de ton voisin. » Ce précepte, bien oublié par l'administration turque, contient en son laconisme tout l'énoncé de la morale agricole égyptienne. L'Angleterre n'a nullement intérêt à assécher le Delta, et il est possible de contenter à la fois le Soudan et l'Égypte. L'incompréhension générale de la population rurale touchant ces questions qui dépassent la portée des cerveaux des agriculteurs, explique en partie le succès du mouvement nationaliste. Le crime commis par quelques égarés sur la personne du Sirdar, gouverneur du Soudan, est un épisode douloureux du drame de la distribution d'eau. Cet office, — si sacré qu'il avait été confié à la vigilance du sacerdoce pharaonique, — est passé dans la main des Anglais. C'est là l'événement capital du dernier siècle de l'histoire égyptienne.

L'ÉVOLUTION RURALE

L'évolution rurale, c'est-à-dire le progrès dans la culture individuelle et dans la vie paysanne, suit une marche bien plus lente que l'évolution agricole, considérée dans son ensemble. Le mouvement en avant ne s'en dessine pas moins très nettement. Ainsi que nous le disions au début de cet article, le fellah égyptien n'a guère modifié son genre d'existence, car il est plus facile de modifier la topographie d'un pays que de changer la mentalité de ses habitants. Il habite toujours des *esbehs* dont les murs sont pétris dans le limon. Le hoyau qui lui servait, aux temps de Tout ank Amon, est encore traîné, de nos jours,

par ce buffle aux allures antédiluviennes qu'a popularisé la silhouette du bœuf Apis. Quant aux instruments d'irrigation, ils n'ont pas davantage subi de modifications. C'est la vis d'Archimède qui, dans un cylindre de bois, élève lentement l'eau des canaux ; le *chadouf*, que les hommes manient en gradins successifs, à l'aplomb des hautes berges du Nil. C'est enfin la *sakieh*, notre noria à godets, employée dans tout le midi de la France.

La campagne elle-même est restée immuable. On l'accuse de monotonie. En effet, la terre s'étend sans la plus petite dénivellation susceptible de troubler l'économie générale des irrigations. Mais cette terre, si nue dans sa platitude, est éclairée par une lumière éclatante, et elle est si peuplée d'êtres vivants qu'elle défile devant les yeux du voyageur, ainsi qu'un panorama de caravane interminable. Sur la moindre parcelle de terrain on voit des cultivateurs, des femmes, des enfants. Tout le long des canaux, c'est un défilé incessant de chameaux, d'ânes, et de bêtes de somme. Les canaux eux-mêmes sont égayés par le passage des *dahabiehs* dont les grandes voiles pointues sillonnent, comme des ailes de mouettes, les horizons bleus.

Cette population déjà si dense s'accroît avec un rythme déconcertant. De 9 717 000 âmes en 1897, elle est passée, dix ans après, à 11 287 000, soit un coefficient d'accroissement moyen de 1,51 pour 100. Elle était, en 1917, de 12 751 000 habitants ; en 1922, de 13 millions, et l'on estime que l'accroissement continu de cette population l'a portée aujourd'hui à 13 millions et demi. Presque tous les habitants de l'Égypte, à trois millions près, se consacrent à l'agriculture. C'est le vrai « Trésor des Pharaons » (1). Race patiente et laborieuse, le fellah a toujours travaillé pour un maître. Son amour profond de la terre a suffi à lui faire oublier sa condition servile. C'est là sans doute ce qui explique qu'il ne se soit pas produit plus de changement dans son état social. Il a successivement cultivé le blé pour les Pharaons, pour les Perses, pour les Ptolémées, pour les Romains, pour les Arabes, et pour les Mamelloucks, sans en retirer de bénéfice bien réel. Mais ce que le blé n'avait pas réussi à obtenir au cours des siècles, la richesse du cultivateur, le coton est en passe de la réaliser.

On constate, en effet, depuis quelques années, une amélio-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1920.

ration sensible de la vie rurale. La mise en culture de nouvelles superficies a permis au fellah de se porter acquéreur des terres neuves ; en outre, un morcellement lent et régulier de la grande propriété s'accomplit à son profit. Auprès des *esbehs* de terre, s'élèvent des constructions modernes ; la pratique de la monogamie, qui s'implante de plus en plus, permet la conservation des fortunes et organise le foyer. Le mouvement se fait par étapes ; l'ouvrier agricole devient possesseur de quelques lopins de terre ; ses fils agrandissent le domaine ; il suffit d'une bonne récolte de coton pour que l'ancien fellah devienne un riche propriétaire foncier. Les bonnes terres d'Égypte valent jusqu'à 400 livres le feddan, ce qui met le prix de revient de l'hectare à 75 000 francs de notre monnaie. A ce taux, il est facile d'être à l'aise sans avoir besoin d'étendre, très loin, les bornes de sa propriété. Le fellah n'a pas d'autre rêve que de reculer ces bornes. Il est courant maintenant, de rencontrer en Égypte des paysans dont les revenus nets atteignent 1 000 livres ; c'est plus qu'il ne faut pour assurer le bien-être à toute une famille, sans renoncer à l'espoir d'arrondir le bien familial.

L'installation du téléphone, de l'électricité, en facilitant les communications, a perfectionné la mentalité de l'agriculteur. Enfin, depuis quelques années, l'automobile a complètement modifié les moyens de transport ; nombre de paysans possèdent une voiture qu'ils font passer sur les routes les plus invraisemblables. Ces promenades à travers les canaux et les drains ne manqueraient pas de pittoresque, si l'on ne regrettait l'ancien mode usuel de locomotion, qui était encore presque exclusivement employé il y a cinq années : le petit âne gris d'Égypte, dont la vitesse ne rivalise point avec celle de l'automobile, mais dont la philosophie patiente s'accommodait bien de la passivité orientale. Il est à remarquer, d'ailleurs, que les indigènes montrent une répugnance instinctive pour nos modes européennes, mais adoptent avec ardeur toutes les innovations scientifiques. Tel marin musulman qui ne voudra pas lâcher sa felouque barbaresque pour une goélette latine, la vendra pour se procurer une embarcation à moteur. De même, le paysan d'Égypte n'abandonnerait point son tarbouch national, mais il fait un usage immodéré de l'électricité, du téléphone et de ce qu'il appelle la *troumbil*. Entendons par là une automobile.

En résumé, ce passage de la terre aux mains des exploitants

déterminé par un double courant de mise en culture de terres nouvelles et de morcellement des grands domaines fonciers, est destiné à jouer un rôle politique important dans l'avenir du pays. C'est grâce à cette meilleure répartition des terres qu'on peut faire face à l'accroissement remarquable de la population et améliorer progressivement la situation du fellah. Le parti extrémiste avait su exploiter la rancune des paysans contre les pachas riches possesseurs de terres. Une sorte de communisme s'ébauchait parmi les ouvriers agricoles, devant les yeux desquels on faisait miroiter la promesse du partage des domaines. Souhaitons donc que ce partage s'opère légalement, pour assurer au pays une stabilité sociale d'autant plus désirable, que l'augmentation de la population risquerait, sans cela, d'accroître le nombre des sans-travail.

Une chose est certaine. Qu'il la cultive pour son compte ou pour le compte d'autrui, le fellah aime la terre. Elle lui sert à construire sa maison, et il fait en quelque sorte corps avec elle. Lorsqu'on voit les paysans curer, entièrement nus, les drains de leurs domaines, leurs beaux corps d'athlètes bruns se confondant avec la boue gluante, on les dirait pétris dans l'argile. Nous ne connaissons rien, dans l'histoire de l'humanité, de plus attachant que cette communion de l'homme avec le limon du fleuve. Depuis des millénaires, le regard de l'Égyptien est tourné vers le point mystérieux d'où vient le courant, dans l'angoisse de voir un jour son débit diminuer de volume. Ceux qui peuvent régler le rythme des eaux possèdent le cœur du fellah, dont toutes les espérances sont tendues vers les bienfaits de l'irrigation.

*
* *

Tant de travail, joint à des conditions climatériques exceptionnelles et à la naissance, par voie de sélection, de fibres de coton inimitables, ne devait pas manquer de produire des résultats tangibles. Considérons le rendement agricole du Delta pour nous en convaincre. On estime que les cultures accessoires, céréales, plantes fourragères, légumineuses, permettent au fellah de vivre et de payer ses impôts. La canne à sucre dans la Haute-Égypte, le coton partout ailleurs, sont considérés comme un revenu net de la terre. Or, voici quelles ont été, dans ces dernières années, les superficies plantées et les récoltes obtenues, en cantars (quintal de 44 k^{os} 493). Partant d'une

superficie de 1 755 000 feddans, produisant 6 878 000 cantars, la moyenne des récoltes, au cours des dernières années, se tient au chiffre de 6 millions de cantars ; la dernière récolte est évaluée à 6 millions et demi de cantars environ ; il n'y a donc pas eu, à proprement parler, une grande augmentation dans la production du coton. Le rendement lui-même au feddan est à peu près le même qu'en 1914, puisque la surface ensemencée ayant été au total de 1 789 000 feddans, le rendement au feddan ressort à 3,57 pour 100 au lieu de 3,92 en 1914. L'Égypte a réussi à maintenir ces rendements importants, malgré les terribles attaques du ver rose de la capsule, qui ont un instant fait craindre que les récoltes n'en souffrissent cruellement. Dans l'année 1920-21, en effet, cette récolte était tombée à 3 300 000 cantars, donnant un rendement de 2,56 pour 100. Si l'on excepte cette année déficitaire, la régularité de la production égyptienne est d'autant plus remarquable que le coton est une plante délicate, et qu'il subit partout où on le cultive l'influence de la saison. Si la production du coton est restée stable, au contraire, les prix de la fibre ont singulièrement varié, et cela tout à l'avantage du cultivateur. En 1914, le prix moyen du produit était tombé à 12 tallaris (le tallari vaut cinq francs or). Depuis ce moment, le coton n'a cessé de monter. Par suite des consommations effroyables de la guerre, il a même touché en 1920 le point culminant de 200 tallaris. Actuellement, la marque F. G. F. Sakellaridis qui sert de base aux fixations du cours, vaut 65 tallaris, c'est-à-dire 13 livres égyptiennes. En prenant comme moyenne pour la récolte de cette année le chiffre de 45 tallaris, on obtient un total de 58,5 millions de livres, soit, au cours de notre monnaie, une somme de 5 milliards 365 millions. Voilà ce que 10 millions d'agriculteurs égyptiens réussissent à vendre aux filatures du monde entier, puisque les Américains eux-mêmes, grands producteurs de coton, ne peuvent se passer de l'espèce Sakellaridis et sont un des meilleurs clients du marché alexandrin. A la vente du coton il faut ajouter celle de la graine (3 565 000 livres en 1923), et les exportations de sucre (1 058 000 livres), celle des produits secondaires, ces fameux oignons d'Égypte qui firent tant pleurer les Hébreux et firent plus tard les délices des anachorètes, les légumineuses de toute sorte, notamment les lentilles, les dépouilles d'animaux, etc... Or, nous avons dit

que ces produits d'exportation constituaient un enrichissement net pour le fellah qui vit sur sa terre et se nourrit d'elle.

S'étonnera-t-on maintenant de la transformation qui se dessine dans la condition du paysan? La vente du coton l'a tout d'abord enrichi et lui a permis de régler ses dettes. En second lieu, l'élévation des cours a déterminé une plus-value considérable dans la valeur des terrains qui se vendent deux fois plus cher qu'avant la guerre sur la parité de l'or. D'une façon automatique, les fortunes rurales ont doublé. Le morcellement des domaines et la mise en culture de nouvelles zones conquises sur la mer ont encore contribué à fortifier la situation de l'agriculteur. Il a été aidé en cela par les grandes entreprises foncières qui se chargent de mettre le sol vierge en valeur et par les banques hypothécaires, dont le crédit offre au paysan, et même à l'ouvrier agricole qui a mis quelques piastres de côté, le moyen de devenir à son tour propriétaire. La plupart de ces établissements ont été formés avec des capitaux français. Nous avons donc rendu, en l'espèce, à l'Égypte un service dont elle a d'autant plus lieu de nous être reconnaissante que nous sommes intervenus à une époque où l'on pouvait encore douter de son avenir.

Les deux événements que nous venons de noter, l'enrichissement du fellah et le morcellement des terres, ont provoqué la formation d'une classe rurale moyenne. Ce fait nouveau est du plus haut intérêt au point de vue des destinées du Delta. C'est dans cette classe aisée que s'implantent peu à peu les goûts de confort; c'est elle qui fait bâtir des maisons à la mode européenne, et dans laquelle se recrutent les *omdehs*, maires des villages. Au cours d'un de nos derniers voyages dans la campagne, il fallait voir avec quelle fierté l'un de ces omdehs enrichis nous montrait à un tournant du Nil dans une fort belle situation la maison blanche à deux étages qu'il venait de faire construire et nous invitait à monter dans sa *troumbil* pour aller passer quelques jours chez lui! Il affirmait que nous y trouverions tout le nécessaire: de l'eau filtrée, des lits, des armoires à glaces et des lavabos avec l'eau courante dans le harem des femmes de ses fils. Il y a quelques années à peine, ce brave omdeh habitait une *esbeh* pétrie en limon.

Il va falloir compter avec cette classe, issue des cours élevés du coton, et faire appel à sa sagesse pour gouverner l'Égypte. C'est elle évidemment que Ziwer pacha a voulu viser dans sa

lettre de dissolution du Parlement. L'Angleterre est en droit de prétendre que cette classe moyenne est en partie son œuvre, car elle n'existait guère, quand elle a pris le contrôle de l'Égypte. Aucun intermédiaire ne s'interposait alors entre le pacha, riche possesseur de domaine, et le fellah, dont la condition était voisine du servage. Comme la nouvelle catégorie d'agriculteurs qui vient de naître dispose de capitaux, elle tend à moderniser les procédés de culture. Elle fait usage, pour augmenter le rendement du sol, de toute la gamme des nitrates et des phosphates, emploie des machines agricoles pour simplifier la main d'œuvre, installe des moteurs pour augmenter le débit du drainage ou de l'irrigation et embauche des mécaniciens à la place des fellahs. Il ne faut pas se dissimuler que l'invasion de ce machinisme fera lentement évanouir le charme biblique de la campagne égyptienne. Combien de fois, assis près d'une *sakieh*, à l'ombre d'un sycomore, avons-nous souffert d'entendre le halètement d'un moteur couvrir le chant d'agonie de la vieille roue vermoulue! Et combien de fois, dans le soleil couchant, avons-nous regretté la disparition progressive de l'ancien mode de battage du blé ! Qu'il y a-t-il de plus poétique, que ces « chars romains » (en réalité des chars pharaoniques) traînés par des bœufs que des enfants promènent dignement sur la moisson pour la fouler !

L'ÉVOLUTION URBAINE

Si l'on excepte Port-Saïd, Suez, Ismaïlia, situées sur le canal, un peu en dehors de l'Égypte, et quelques cités de peu d'importance comme Mansourah, la ville où saint Louis demeura prisonnier, la vie urbaine est en fait concentrée dans deux grandes capitales, le Caire, Alexandrie. Il existe d'autres agglomérations fort denses, Tantah, Minieh, Assiout, Benha, etc. ; mais ce sont plutôt des points de rassemblement agricole, des « villages » uniquement peuplés d'indigènes et qui n'occupent pas dans la vie urbaine une place bien définie. En un pays presque exclusivement habité par des agriculteurs, qui n'a point de grandes industries et qui tire de la terre la presque totalité de ses ressources, on serait tenté de méconnaître le rôle des villes égyptiennes dans l'économie générale. Une telle mission est cependant primordiale. Lieu de concentration de l'élite de la nation, le Caire et Alexandrie se partagent la tâche suivante :

l'administration supérieure de l'État, la Justice, l'éducation intellectuelle, technique et religieuse du peuple, les arts, les affaires (banques, commerce, industries locales, etc...) Ces deux villes renferment le dixième environ de la population, et dirigent les destinées du royaume.

Le Caire, qui compte actuellement 741 000 habitants, est la capitale politique, le siège du gouvernement royal, du Parlement, des ministères et des administrations publiques, calquées sur le modèle européen. Toute l'aristocratie égyptienne, qu'elle soit d'origine turque ou autochtone, habite le Caire. Elle y occupe de très beaux palais. Il y a quelques années encore, les pachas, et surtout les dames du harem, circulaient dans de magnifiques équipages précédés de *saïs* chamarrés d'or, écartant la foule respectueuse de leurs longs bâtons. Aujourd'hui, les honneurs des saïs ne sont plus réservés qu'aux morts : les coureurs pittoresques, aux jambes musclées, ne galopent plus que devant les chars funèbres. Des limousines des meilleures marques ont remplacé les attelages d'antan. Au lieu des verges blanches des saïs, ce sont des trompes d'automobiles qui font ranger les piétons ; mais on a la consolation d'apercevoir, derrière les glaces des voitures, les visages fardés des belles musulmanes qui ont eu le bon esprit de conserver les *haïcks* seyants, abandonnés par leurs sœurs de Constantinople. La présence des grands hôtels de touristes donne à la cité orientale un cachet de cosmopolitisme très curieux. Au Caire, la vie intellectuelle est intense ; les Universités s'y trouvent toutes rassemblées. Là notamment, dans un coin reculé de la vieille ville, se dressent les deux minarets de la mosquée d'El Azhar, où se donne l'enseignement coranique le plus réputé. Sous les arceaux, fleuris d'arabesques, de l'incomparable cour qui date du XVIe siècle, des étudiants provenant des quatre coins du monde islamique, parmi lesquels on rencontre beaucoup de Mogrebhins de nos possessions de l'Afrique du Nord, reçoivent les préceptes de maîtres illustres et se pénètrent de l'unité de doctrine professée à El Azhar. Grâce à cette université, le Caire mérite bien son appellation de métropole de l'Islam, comme Rome celle de la catholicité.

Le Caire tire surtout son importance du fait qu'il est le siège de l'artisanat. Dans les souks tortueux de quartiers intacts, plusieurs centaines de mille ouvriers transforment

et adaptent aux goûts de leur clientèle locale les matières premières qui leur viennent du pays même ou de l'extérieur : l'or que des artistes fondent dans ce Souk des orfèvres qui constitue une grande attraction, tant il est bizarrement resserré; la soie grège du Japon dont les fils ténus deviennent, sous les doigts des tisserands, de chatoyantes gandourahs ou des haïcks impalpables; la grosse laine du désert ou les poils de chameau servant à confectionner les burnous du fellah, et les tapis moelleux; l'ivoire du Soudan, que sur des établis mus par un archer primitif des tourneurs réduisent en colliers pour orner le cou des fellahines; les essences de rose, de jasmin, de musc ou d'ambre dont le parfum troublant flotte dans l'ombre des ruelles; le cuir travaillé en babouches et en maroquinerie; les feutres d'Autriche et de Tunis que les chapeliers modèlent à chaque coin de rue en tarbouches écarlates. Tous ces artisans ont conservé leurs traditions ; ils sont groupés en corps de métier et occupent de père en fils les mêmes échoppes depuis des siècles ; le Caire leur doit sa richesse, car leur talent ingénieux attire en la ville le flot des campagnards et des caravaniers cossus. Près des artisans s'ouvrent les boutiques des marchands qui, hélas ! tendent de plus en plus à remplacer les fabrications indigènes par de la camelote allemande. Tout ce monde affairé qu'entourent les restaurateurs et les *caouatchis* permet au Caire de se glorifier d'être une des cités les plus peuplées, et certes les plus mouvementées du globe.

Si le Caire est la capitale politique et bourgeoise, Alexandrie, dont la population atteint 497 000 âmes, est la métropole commerciale. Elle a rempli ce rôle de tout temps. Port d'évacuation des exportations du Delta, elle était jadis l'une des villes les plus prospères de l'antiquité. Entrepôt de céréales, elle voyait chaque année ses flottes chargées de blé prendre le chemin d'Athènes ou d'Ostie. Depuis que les céréales ne nourrissent même plus la population égyptienne, et qu'Alexandrie est devenue importatrice de froment, un autre produit tout aussi précieux assure sa fortune. Alexandrie est de nos jours le grand marché du coton. Minet-el-Bassal, où converge la récolte, où elle est sélectionnée, pressée et vendue, occupe tout un quartier. Il se traite là les plus formidables affaires en quelques secondes. La bourse est reliée à tous les continents; les câbles portant ordres d'achat parviennent de Manchester, de

Lille, de Mulhouse, d'Amérique : ils sont exécutés instantanément et les balles soumises au pressage sont embarquées sur le prochain bateau. Étant donné l'ampleur des transactions et l'attrait de la spéculation inévitable, on ne s'étonnera pas que des fortunes s'édifient et s'effondrent avec la même facilité. Cependant le succès prédomine, et c'est ce qui explique la richesse proverbiale des exportateurs alexandrins. Voici des chiffres qui donneront une idée de l'importance du négoce. Dans les cinq dernières années, le total des importations se monte à 294 millions de livres, soit 26 milliards de notre monnaie, et les exportations à 303 millions de livres égyptiennes (plus de 27 milliards). Ce mouvement exceptionnel pour un pays sans industrie a laissé en 1923 un excédent sur la balance commerciale de plus de 9 millions et demi de livres égyptiennes (un milliard de francs). Cette année, le mouvement commercial dépasse les prévisions les plus optimistes. Il accuse 65 millions de livres égyptiennes, aux importations et 50 millions L. E. aux exportations, soit en faveur de l'Égypte 15 millions L. E. d'excédent, près d'un milliard et demi au cours actuel du franc! et pour les deux dernières années 28 millions L. E. Quel est le pays qui peut aligner une balance commerciale aussi brillante?

Le coton a naturellement les honneurs de la statistique. Il la remplit presque à lui seul. Veut-on savoir la place que nous occupons sur la liste des clients de l'Égypte ? Voici cette énumération. Aux importations : Angleterre, 14,7 millions L. E.; Italie, 4,2 millions; France, 3,8; Allemagne, 2,6. Aux exportations : Angleterre, 26,3; États-Unis, 7,2; France, 6,6; Italie, 3,6. Ainsi, nous venons aux premiers rangs de ceux qui commercent avec l'Égypte, mais nous lui achetons plus que nous ne lui vendons, tandis que c'est le contraire pour l'Italie. La situation doit être rétablie à notre avantage. L'importation en France des cotons de la vallée du Nil progresse régulièrement, et elle constitue une part de plus en plus importante des exportations égyptiennes. De 17 781 tonnes en 1921, elles sont passées à 42 993 en 1923. Nos filateurs ont consommé l'an dernier, pour 6,5 millions de livres, soit 28 p. 100 de la valeur totale des achats britanniques. Enfin, dans la dernière campagne, nos achats ont dépassé de 35 000 balles ceux de l'année précédente. Nous nous affirmons ainsi comme l'un des meilleurs acheteurs de Minet-el-Bassal. Une visite à ce marché est chose bien

curieuse. Tout disparaît dans un nuage de flocons blancs. Les soies légères voltigent, tels des duvets de cygne. Les exportateurs, qui sont les rois de cette bourse formidable, attendent au bout du fil les ordres qui leur parviennent du fond des mers et depuis quelques mois par T. S. F. à travers l'espace. Les télégrammes se succèdent et les commis vêtus de longues robes de toile ont l'aspect de chirurgiens se livrant dans un décor de neige à je ne sais quelle opération mystérieuse.

Les banques remplissent également en Égypte un office précieux. La prospérité rapide du pays est due au crédit. Tout, là-bas, est matière à crédit et l'on en use largement : emprunts hypothécaires sur les terres et les maisons ; avances sur coton à chaque stade de sa manipulation, depuis la récolte sur pied jusqu'à la traite documentaire sur chargement de mer, en passant par les *chounahs* (magasins de dépôt), les usines d'égrenage et les sociétés de pressage. L'abondance et la variété des opérations bancaires justifient le nombre et l'importance des établissements. N'oublions pas que, là encore, notre pays a joué son rôle en accordant l'un des premiers sa confiance à l'Égypte et en ouvrant les principaux guichets de prêts hypothécaires. A un moment, le montant de ces prêts atteignait 52 millions de L. E. L'enrichissement du fellah lui avait permis de se débarrasser de ces usuriers et de réduire sa dette totale à 39 millions de L. E. en 1922. Car l'hypothèque est, en cet heureux royaume, moins un moyen de se ruiner qu'un tremplin pour s'enrichir. En même temps, l'Égypte remboursait sa dette à l'Europe. Le mouvement de rapatriement des titres a atteint dernièrement une amplitude particulière. Le marché de Paris a été vidé de son portefeuille égyptien. Événement regrettable pour l'épargne française, car ces valeurs, par suite des circonstances que nous venons d'énumérer, ont bénéficié de plus-values énormes. Les finances publiques ont subi le sort des finances privées. Le budget peut servir d'exemple. En 1922, le Trésor avait pu reconstituer ses réserves d'avant la guerre. L'année dernière, les recettes budgétaires ont excédé les dépenses de 7 millions et demi de livres, plus de 600 millions de francs ! La réserve du Trésor a pu être portée à 11,8 millions de L. E. (un milliard de francs). La dette avait été réduite à 5,7 L. E. par tête d'habitant, par suite de l'importance des amortissements. Que sera-ce cette année ? On escompte déjà une

plus-value de 745 000 L. E. sur les rendements de 1923 (dont 79 000 au titre des douanes). Le port d'Alexandrie aura bien rempli son devoir fiscal.

Voilà qui explique l'essor prodigieux des villes égyptiennes. Les maisons sortent de terre. Des quartiers se transforment. On élève des palais à côté d'immeubles de rapport à cinq étages. Le long du Nil, à Gizeh, à Gezireh et en face, à Garden City, des demeures somptueuses s'édifient chaque jour. A Alexandrie, dans toute la périphérie de la ville, on est pris d'une véritable fièvre de construction. Celui qui n'aurait pas visité ces deux capitales de l'Orient depuis 1914, ne les reconnaîtrait plus. Elles ont perdu cet aspect un peu désordonné de villes en transformation. La circulation urbaine a beaucoup augmenté. On n'aperçoit plus les oreilles d'un âne dans le Mouskieh, et il y a lieu de le regretter; cependant, le nombre des voitures automobiles est passé de 287 000 en 1922, à 500 000 actuellement. Le nombre des voyageurs transportés par les tramways d'Alexandrie a triplé depuis dix ans.

Telle est l'évolution matérielle qui s'est produite en Égypte au cours de ces derniers temps. Notre étude devrait être complétée par une analyse de l'évolution des esprits. D'autres que nous l'entreprendront. Les quelques données que nous venons de fournir, serviront de prélude à l'examen de la situation politique. Il n'est pas possible, en effet, quand on cherche à découvrir les raisons des grands mouvements populaires, de faire abstraction du côté économique et financier. En ce qui nous concerne, nous pensons que la richesse agricole est susceptible de profondes répercussions sur les événements actuels. Elle donne au fellah le goût du travail et le respect de l'ordre. Le meilleur auxiliaire de l'autorité est encore le cours élevé du coton. Le coton a produit ce miracle de rendre l'économie nationale insensible aux agitations populaires qui, grâce aux blanches fibres, n'ont atteint l'Égypte que superficiellement. L'avenir de cette belle contrée repose sur la sagesse des classes agricoles, prosternées devant ce nouveau dieu.

René La Bruyère.

REVUE LITTÉRAIRE

LE *RENAN* DE M. PIERRE LASSERRE (1)

Il y a des années que M. Pierre Lasserre étudie Renan. Il l'avait pris pour sujet d'une série de conférences. Il a publié, sous le titre de *Renan et nous*, au moment où l'on célébrait le centenaire de son auteur, un aperçu des idées ou opinions que la lecture de cet écrivain lui suggérait. On attendait, et l'on n'a pas fini d'attendre, son *Renan*.

Il lui est arrivé, au cours de son travail, cette belle aventure, de voir le sujet qu'il avait choisi s'étendre bien au delà des limites où il croyait d'abord le tenir. A chaque instant, de nouvelles questions apparaissaient, et questions de toute sorte, Renan s'étant occupé de bien des choses : questions de théologie et d'histoire, de philosophie et de philologie, de politique. Tous les problèmes qui ont occupé la seconde moitié du précédent siècle, et qui venaient de loin dans les âges, et qui prenaient alors une acuité singulière, Renan les a traités d'une manière importante. Il les faut examiner à nouveau, si l'on veut juger, après les avoir entendus, cette manière dont Renan les a résolus. Ce sont les plus grands et difficiles problèmes qui tourmentent l'humanité depuis les temps les plus anciens. L'humanité les a compliqués; l'intervention de Renan les a modifiés au regard de bien des gens. Cela demandait une immense recherche et un dur effort de méditation.

M. Lasserre ne s'est pas découragé. Il a senti sa curiosité mise

(1) *La jeunesse d'Ernest Renan*, « histoire de la crise religieuse au XIXe siècle ». Tome Ier : *De Tréguier à Saint-Sulpice* ; tome II : *le Drame de la métaphysique chrétienne* (Garnier).

en éveil, à un tel point que, pour rien au monde, il n'aurait voulu sacrifier à la composition rapide de son livre le plaisir et l'honnêteté de sa besogne. Il mérite la louange. On ne voit guère, à notre époque, mener à bien, si patiemment, si allègrement, ces grandes entreprises dont l'auteur de *Port-Royal* a donné le modèle. La plupart des critiques ou historiens de la littérature ont plus de hâte; et c'est dommage.

Nous aurons, un jour, le *Renan* de Lasserre. En attendant, il vient de publier les deux premiers tomes d'une *Jeunesse d'Ernest Renan*, dont il annonce comme prochain le tome troisième. « J'ai préféré, dit-il, provisoirement au moins, me restreindre en étendue, afin de m'engager aussi avant qu'il pourrait me plaire, et avec tous les loisirs d'une utile méditation, dans les matières d'un sujet, déjà riche et profond, à ce qu'il me semble. » Car il va mener cette jeunesse de Renan jusqu'à 1848, que Renan écrivait *l'Avenir de la science*, à vingt-cinq ans.

Cette période contient la crise de pensée au bout de laquelle Renan quitte l'Église catholique. Elle pose donc la question du rapport et du conflit qu'ont à soutenir le dogme chrétien et la philosophie moderne. Et il s'agit de Renan, mais encore de ce conflit. C'est l'histoire de Renan; et c'est aussi de savoir si le christianisme est ou n'est pas en péril, quelles menaces d'idées il affronte, quelle force de résistance il possède. Les trois tomes seront dignes de leur sous-titre, et qui serait leur titre aussi bien que *la Jeunesse d'Ernest Renan* : « Histoire de la crise religieuse du XIXe siècle ». M. Lasserre a senti ces deux impossibilités : de raconter le XIXe siècle sans Renan, de raconter Renan indépendamment du siècle où il a vécu. M. Lasserre a donc pris son parti de les raconter ensemble tous les deux. Et, comme les problèmes qui ont troublé le XIXe siècle et Renan n'étaient pas tout neufs, mais avaient leurs commencements et leurs déploiements très amples dès le moyen âge et dès l'antiquité grecque ou alexandrine, c'est tout un immense passé de querelle que ressuscite *la Jeunesse d'Ernest Renan.*

Les deux premiers tomes n'aboutissent pas à la conclusion ; ils la préparent. Et l'on y découvre la méthode de l'auteur.

Sa méthode, et les qualités d'esprit par lesquelles il se recommande. Signalons d'abord la plus remarquable, d'où les autres dérivent, et qui était indispensable ici comme toujours, mais qu'il fallait qui fût ici plus visible et mieux évidente que jamais, sa bonne foi.

L'on rougit presque de vanter la bonne foi d'un critique ou d'un historien. C'est lui faire honneur de ne pas mentir, de ne pas fausser la règle du jeu, de ne pas tricher. Gaston Paris, dans la leçon fameuse qu'il a faite au Collège de France, le 8 décembre 1870, quand les armées allemandes resserraient leur « cercle de fer » autour de la capitale, disait : « Celui qui, par un motif patriotique, religieux et même moral, se permet dans les faits qu'il étudie, dans les conclusions qu'il tire, la plus petite dissimulation, l'altération la plus légère, n'est pas digne d'avoir sa place dans le grand laboratoire où la probité est un titre d'admission plus indispensable que l'habileté. » Je rappelais un jour à l'un de nos érudits parfaits ces lignes pathétiques; et il me répondit : « Sans doute ! » comme s'il ne trouvait là rien que de tout naturel. Et c'est tout naturel, en effet, que l'on demande, à qui écrit, la bonne foi.

Mais la bonne foi que l'on demande à un historien qui traite de questions où il est, comme chacun de nous, intéressé, où il a toute la règle de sa pensée impliquée, sa religion ou sa mécréance engagée, cette bonne foi, plus nécessaire qu'en nul autre cas, est plus difficile aussi, par une pente que nous avons à nous sentir attaqués si l'on menace ou notre mécréance ou notre religion et à prendre, pour nous défendre, — car il s'agit de nous, — les armes qui nous tombent sous la main. Il faut, si l'on parle de Renan, se méfier de soi. Depuis trente-trois ans qu'il est mort, il demeure dans le combat : vous y êtes pour votre compte, soit avec lui ou contre lui. A moins que l'indifférence ne vous tienne à l'écart ; mais ce n'est pas la sérénité de l'indifférence qu'on vous demande, ni une impartialité qui ne juge pas. L'impartialité n'est une vertu de l'esprit que si elle vous met en véritable droiture de jugement.

La bonne foi de M. Pierre Lasserre paraît toute simple et naïve, pour ainsi dire, non point obtenue à grand peine et le résultat d'un effort, mais une habitude mentale, une spontanéité heureuse. Elle ne s'affirme pas ; elle n'a point à se déclarer, ne se montre pas : elle se laisse voir. Un homme qui est petit ou grand, brun ou blond, n'a point à vous annoncer qu'il est tel ou tel : regardez-le. Et lisez M. Lasserre, pour être sûr de sa loyauté. Nous n'avons pas encore ses conclusions ; et je disais qu'il les préparait, dans ses deux premiers tomes : ou plutôt elles s'y préparent ; il assiste à leur préparation, qui ne se fait pas sans lui, mais qui se fait en lui sans qu'il y intervienne d'une manière aucunement habile ou artificieuse.

Sa bonne foi lui donne une gaieté innocente, — une gaieté que le

sujet ne comportait pas? — une gaieté qu'il faut qu'on ait dans le travail, pour en soutenir le poids, qui est lourd ; une bonne humeur, un entrain le plus charmant. Il s'adresse au lecteur comme à un ami, ce lecteur ne fût-il pas du même avis que lui tout d'abord : mais il le suppose de bonne foi, tout de même que lui ; et, entre gens de bonne foi, l'on peut s'entendre.

Il raconte à son lecteur son aventure. Le sujet qu'il avait choisi l'a mené, de digressions en digressions, à composer un ouvrage qui n'a presque point de limites. Comment appeler un tel ouvrage? Les répertoires bibliographiques n'ont pas de nom à lui donner. Comment le définir? « Un exposé d'histoire générale des idées, encadrant l'étude d'un grand écrivain? Ou plutôt, l'étude d'un grand écrivain s'épanouissant naturellement en un exposé d'histoire générale, sous l'attrait des horizons vastes que cette étude découvre et des amples questions que soulèvent nécessairement la nature, les expériences, les conceptions et l'action de cet écrivain? Peu importe. L'essentiel, c'est qu'entre les matières si diverses que j'ai dû toucher, le lecteur sente un lien d'unité profonde et que, le long du chemin que je lui fais faire, mon souffle n'ait pas défailli. » Long chemin, depuis la naissance catholique de Renan jusqu'au bout de sa jeunesse, où il a quitté le catholicisme, long chemin parmi les idées, et chemin compliqué de maintes excursions et enquêtes poussées très loin dans le temps et l'espace, à la recherche des croyances que Renan rejetait ou adoptait ! M. Lasserre promet à son lecteur d'arriver bientôt à l'étape ; son troisième tome paraîtra dans quelques mois. Il ajoute, et le lecteur des premiers tomes, devenu son ami, en sera touché : « On doit toutefois comprendre que, dans un temps comme le nôtre, où la condition faite aux travaux de l'esprit est si dure, de telles entreprises, quelque goût qu'on y prenne, sont très pénibles à mener à bien, pour un écrivain que rien ne protège. Il serait peu digne d'adresser cette remarque à mes lecteurs, sans distinction. S'il y en a, parmi eux, qui éprouvent quelque sympathie pour ma pensée et qui jugent que l'effort dont je leur présente ici le résultat valait la peine d'être accompli, c'est à ceux-là qu'elle est destinée. J'aimerais sentir de leur part un soutien moral. » Ces lignes sont jolies, n'est-ce pas ? où le cœur et l'esprit vont ensemble et, pour un bon travail, demandent leur récompense d'amitié.

C'est tendresse, et non point fatigue. En « préambule » au deuxième tome, M. Lasserre avertit son lecteur de garder patience et allégresse. Il l'a conduit des anciens âges de la Bretagne jusqu'au

Paris de 1840. Il avoue qu'il n'a pas craint d'allonger de maintes flâneries un voyage qui était déjà long. « Dans les lieux que je traversais, dit-il, j'ai tout visité à loisir, rêvé à tout ce que je voyais. » Il faut repartir. Il n'est pas sûr qu'on l'ait suivi dans ses explorations de toute sorte sans lassitude... « Mais, comme je n'ai pas le moyen de m'en assurer, je prends le complaisant parti de le croire. Après tout, il aurait fallu être bien lourd, pour ne pas intéresser avec des matières aussi riantes en leur gravité. Quoi ! la compagnie de Saint-Sulpice elle-même, ne la trouvez-vous pas riante? Je pose comme acquis que je n'ai pas ennuyé mon monde. Et c'est assez pour que je me sente absous des reproches qu'une rhétorique sévère pourrait m'adresser au nom des règles qui régissent les digressions... Absous? Pour le tome un. Mais pour le tome deux? Ah! le tome deux! Prends garde, lecteur. N'étends pas de confiance ton absolution au tome deux. Tu pourrais le regretter. Tu ne sais pas ce qui t'y guette. Il faut que je te le dise. C'est une vraie catastrophe. Tu as payé cher deux volumes que tu as cru, sur la foi de la couverture, traiter de Renan. Et voici, après le premier, qui ne se gênait guère pour planter là Renan et excursionner à d'assez bonnes distances de sa personne, le second, qui a bien l'air de le lâcher tout à fait... » Car le second traite d'Héraclite, de Platon, et d'Aristote, de Philon le juif et de Plotin, d'Abélard, de saint Anselme et de saint Thomas, de Guillaume d'Occam, de Bacon et de Descartes. C'est à peine si l'on y rencontre le nom de Renan par endroits, cité le plus évasivement du monde. Le second tome est consacré à la philosophie, à la théologie, telles que Renan les a trouvées en bataille quand il est venu à elles

M. Lasserre se demande si le lecteur ne va point soupçonner qu'on se moque de lui. Mais voici comme il le rassure et s'excuse : « Tu ne m'as pas suivi le long de quatre cents pages sans acquérir l'inébranlable certitude de mon sérieux. Tu supposeras plutôt que, si j'ai péché, ce dut être par excès de zèle. Tu te diras : voici un homme qui nous a promis un paquet de cigares et qui est parti pour la Havane y chercher le tabac en feuilles. Et, ma foi, c'est un peu cela! » C'est le ton de M. Lasserre dans un moment de relâche. Il a bien travaillé; il se repose et il plaisante. Je crois qu'on aimera, comme je l'aime, une si franche bonhomie, cette gaieté d'une âme pure, le signe d'une conscience qui n'a rien à se reprocher. En outre, son travail, où il ne barguignait pas, l'amusait et l'enchantait. Quels horizons ne voyait-il pas se dérouler devant lui! De grands horizons

de théologie et de philosophie : plaisir sévère? Et de grands horizons d'humanité. Car cette philosophie et cette théologie n'ont pas été le vain tracas de docteurs et de pédants : elles ont fait battre le cœur des multitudes.

Elles se présentent à nous maintenant comme un fatras, où il est difficile de se reconnaître, où il est difficile et amusant de chercher la substance humaine. M. Lasserre a voulu se procurer des guides et n'a pas trouvé ceux qui lui offraient leurs services tels exactement qu'il les désirait : les uns et les autres, comme il les juge, préoccupés, les uns qui avaient peur d'accorder aux idées chrétiennes, dans leurs rapports avec les idées juives ou helléniques, trop d'originalité, les autres qui avaient peur de ne leur en point accorder assez. Bref, il a recommencé toute l'enquête, sans préoccupation de ce genre : il a conclu, à sa manière dont la probité ne lui est pas douteuse. Il est content d'avoir vu clair dans tout cela, dans cette confusion, dans ces ténèbres où il y a pourtant les arguments d'une opinion qu'il faut qu'on se fasse, ou bien l'on vit presque au hasard.

Son tome deuxième, qui résume et qui interprète tant de siècles de pensée, je ne puis à mon tour le résumer ; quant à le juger en véritable connaissance de cause, je me récuse. Il a pour lui d'être parfaitement clair ; et ce n'est pas un mince mérite, si l'on veut bien songer que toute la scolastique et la philosophie antérieure y sont incluses. Il a pour lui d'être logiquement déduit ; les doctrines y ont un cours si régulier, si normal, que leur histoire est à l'image d'une dialectique, assurément très compliquée, mais la plus raisonnable.

Et c'est peut-être ici que je lui ferais une objection de principe ou de méthode : je ne crois pas du tout, quant à moi, que les idées humaines, dans l'histoire, dans le désordre apparent, réel aussi, de l'histoire, se développent suivant de si belles lignes et des courbes si bien tracées. Principalement les idées qui ont une influence d'activité ! Elles subissent des tribulations qui ne sont pas tout uniment des accidents de dialectique. Le plus clair exposé, en pareille matière, me paraît sujet à caution : sa clarté même ne vient-elle pas d'une intelligence qui a substitué l'ordre au désordre? On aimerait à se figurer qu'un philosophe, succédant à un autre, le continue ou le réfute : et, qu'il le continue ou le réfute, il a donc un lien logique avec son prédécesseur. Je ne crois pas qu'il en soit ainsi.

M. Lasserre nous montre les doctrines un peu analogues à des sages qui auraient ensemble une querelle et qui, pour la vider, causeraient, avec habileté sans doute, mais avec bonne foi. Or, les

doctrines n'avaient pas tant de sérénité : elles se chamaillaient. M. Lasserre assiste à leur chamaillerie, ou querelle de sages : et il prétend n'y pas intervenir. « Je n'ai point de parti à prendre dans la controverse », dit-il, une fois qu'il s'agit d'un problème important. Son impartialité n'est pas douteuse. Mais il fait, aux deux adversaires, la part égale : et ne s'aperçoit-il pas que c'est déjà prendre parti, — ou bien c'est avoir déjà résolu la question, — s'il considère la doctrine exactement chrétienne comme d'origine ou d'invention tout humaine, en dépit de ce qu'elle prétend? Par exemple, il explique, et à merveille, que les tenants du christianisme orthodoxe devaient agréer le *réalisme* de saint Thomas contre le *nominalisme* d'Abélard ou de Roscelin. Oui! Mais, si vous dites que ces tenants du christianisme orthodoxe étaient obligés de conclure ainsi, pour n'aller point à l'encontre de leurs affirmations premières, vous leur prêtez une malice ou une abnégation qui n'est pas de très bon aloi. Si vous leur concédez, comme ils le réclament, que leurs affirmations premières sont d'origine surnaturelle ou divine, sont l'incontestable révélation, vous admettez qu'ils regardent le *réalisme* comme impliqué dans cette révélation. Leur attitude n'est plus la même. M. Lasserre écrit : « Les dogmes du christianisme sont le fruit d'une combinaison survenue entre la métaphysique grecque et la foi originale des communautés religieuses qui s'étaient formées autour de Jésus et de ses apôtres, principalement de saint Paul. Cette combinaison n'a pas été un fait isolé. Elle se trouvait préparée et favorisée par le travail général de fusion qui, au dernier siècle de l'antiquité et aux trois premiers siècles de notre ère, avait été s'opérant entre la métaphysique grecque et les religions orientales, spécialement la religion juive. » Ne voit-on point ici M. Lasserre traiter le christianisme comme une philosophie, ou comme une religion parmi tant d'autres?

C'est refuser au christianisme le privilège qu'il réclame. Et, que M. Lasserre le lui refuse, je ne vais pas du tout m'en fâcher. Mais je reproche à M. Lasserre de n'avoir pas examiné d'abord, et posé d'une façon nette, puis résolu très explicitement la question de savoir si le christianisme est ou n'est pas fondé à réclamer ce privilège. C'était, à mon avis, le véritable sujet, et urgent, de son deuxième tome, plutôt que de nous donner une histoire des idées qui ont eu cours depuis Héraclite, Platon et Aristote jusqu'à Renan, lequel a tort ou a raison, selon que le christianisme est ou n'est pas fondé à réclamer son privilège. Car toute la question est là.

Il reste que son tome deuxième a les attraits d'une grande et belle revision d'idées, faite avec beaucoup d'attention, de complaisance, et avec une intelligence admirable, qui apporte sa lumière dans une obscurité confuse et dissipe des ombres. Tout s'éclaire et tout se range. Il est possible que tout se range mieux dans l'image que dans la réalité. Il est possible que tout s'y éclaire d'une lumière un peu artificielle. Mais nous étions perdus dans ce chaos; nous y pouvons maintenant trouver nos chemins, circuler sans erreur trop périlleuse.

Je préfère pourtant le premier tome et, dans le premier tome, les chapitres les plus exactement consacrés à la jeunesse de Renan. M. Lasserre les a écrits avec un soin méticuleux. Il a cherché tous les documents possibles, quelques-uns tout neufs; il en a composé un portrait et, mieux encore, une série de portraits de son auteur, bien ressemblants et agréables.

Un des chapitres les meilleurs est, à mon gré, celui de Saint-Nicolas du Chardonnet : le petit séminaire, comme on l'appelle; et, en même temps, un établissement scolaire d'une excellente qualité. L'abbé Dupanloup en était le supérieur depuis la précédente année, quand y entra, au mois de septembre 1838, le petit Renan de quinze ans qui venait de Tréguier. Cet abbé Dupanloup, c'est un homme d'une activité singulière, jeune, et qui a son prestige récemment augmenté encore par le rôle qu'il a joué dans l'amende honorable que fit Talleyrand sur le point de mourir. L'intention du nouveau supérieur, et il savait ne pas s'en tenir aux intentions, fut de réunir à Saint-Nicolas les adolescents qui se destinaient à l'état ecclésiastique et (dit Renan) la jeunesse destinée au premier rang social. Ainsi, le petit séminaire devint un lieu d'aristocratie, de « bel air », où l'on veillait à la distinction des manières et au brillant des études autant qu'à une parfaite sévérité religieuse.

Dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Renan raconte bien joliment ses années de Saint-Nicolas. M. Lasserre ajoute à ce récit les renseignements qu'il s'est procurés d'ailleurs. Il a consulté les registres et archives de Saint-Nicolas. Il a utilisé la correspondance publiée ou inédite de Renan, et les papiers de Renan, qu'on a déposés à la Bibliothèque nationale et dont il a obtenu la communication. Il a fait de tout cela très bon usage.

Le petit Renan, qui vient de quitter sa mère et sa maison, quelle ne fut pas sa tristesse! Il écrit à sa maman : « O ma chère mère, qu'il est pénible d'être séparés! Je le sens bien maintenant. Quand

je pense à la vie douce et heureuse que j'ai menée avec vous à Tréguier, mon cœur est pris d'une tristesse qui ne laisse pas d'avoir son charme... » Il y a, dans ce charme de la tristesse, un trait qui est bien de Renan et qui révèle ce qu'avait de quasi voluptueux, malgré le chagrin, sa rêverie. Pour l'attrister encore, il eut, dès son entrée au séminaire, la déception de n'y être pas le premier de sa classe, comme il l'était sans peine à Tréguier. Il fut cinquième en version latine, et sixième en vers latins, sur vingt élèves. Il paraît qu'il n'aimait pas ça ! M. Lasserre a trouvé, dans une notice publiée en 1864, et dont les auteurs, les nommés Bazouge et Carfort, sont de faibles auteurs, mais ont recueilli de vivantes traditions au collège de Tréguier, le souvenir d'un petit Renan très sensible à son insuccès : s'il n'était, par hasard, que deuxième ou troisième, on le voyait, et à Tréguier, tout abîmé dans la mélancolie, fort longtemps. Il dut souffrir de ses échecs, à Saint-Nicolas.

Mais, le 3 février 1839, il est premier en « lettre latine » et premier derechef à la composition suivante. M. Lasserre craindrait de faire « abus de paperasseries » en nous donnant tout le détail des places que le jeune élève Renan parvint à obtenir dans le cours de l'année, en version grecque, en narration française, en histoire, etc.; mais le jeune élève composa bientôt une fable en vers latins qui fut admise au cahier d'honneur, et une pièce lyrique en latin, sur le prophète Jérémie, « de longue haleine et fort remarquable », où il rendait éloquemment « la désolation du prophète de la douleur ». M. Bessière, son professeur, lui accorde « plus de vigueur que d'agrément » et blâme « la sévérité naturelle de sa muse », sa poésie « trop rude et austère ». On voulait, à Saint-Nicolas, plus d'amabilité, plus d'élégance et de jolie adresse que n'en avait apporté de Tréguier le petit Renan.

Au bout de l'année, voici le jugement que portent sur lui ses professeurs : « Travail opiniâtre. Esprit naturellement plus solide que brillant. N'ayant pas été cultivé et dès lors trop peu sensible à l'harmonie, il n'a pas obtenu depuis qu'il est dans la maison des résultats aussi heureux que dans une autre; mais il est des revers qui valent des succès. Cette année seulement, il aura été écrasé par la classe. » Un Renan qui n'est pas brillant, qui n'est pas sensible à ce qu'on appelle harmonie : cela nous étonne. Mais il a seize ans; puis les professeurs de Saint-Nicolas du Chardonnet, malgré tout le sérieux de leur esprit, semblent avoir une idée particulièrement frivole des élégances littéraires. Ce qu'on aperçoit aussi, dans l'opi-

nion qu'ils ont de leur « nouveau », c'est une espèce de bel orgueil que leur inspire l'excellence de leur maison. L'abbé Dupanloup s'était résolu d'avoir, à Saint-Nicolas, « les plus forts élèves de France » : il faut du temps au petit Renan, de Tréguier, pour être l'un d'eux.

Il dut « redoubler sa seconde », ainsi d'ailleurs que presque tous ses camarades. Et les registres de Saint-Nicolas, pour cette année-là, sont perdus. Mais au mois d'août 1840, l'élève Renan était à Gentilly, maison de campagne où le séminaire envoyait les enfants qui ne passaient pas les vacances dans leur famille. Son professeur, M. Bessière, voyageait en Auvergne ; il écrit gentiment, le 4 août, à « messieurs les anciens de seconde ». Il leur fait le récit très agréable de ce qu'il voit, de ce qu'il remarque et admire ; et, comme il songe à ses élèves, il attribue à chacun d'eux nommément le soin d'une description qu'il leur eût confiée avec plaisir. L'un peindrait les monuments ; un autre, les spectacles naturels : « Vous, Ernest Renan, vous auriez retracé les caractères et les émotions... » C'est assez bien vu. Et M. Lasserre note que plus tard, devenu écrivain, Renan signale comme une qualité qu'il a très vive son « imagination morale ». M. Bessière l'avait deviné.

En rhétorique, où il entra, Renan ne fut pas un excellent élève. En grec et en latin, très bon; mais, en discours français, mauvais : il est septième, il est treizième, et puis seizième. Il écrit mal !

Son professeur, l'abbé Duchesne, lui conseille de « prendre garde à un certain goût pour le paradoxe qui rétrécirait son esprit et ses facultés », de se méfier « des choses bizarres et extraordinaires, qui ont beaucoup nui à ses progrès » : la philosophie rectifiera quelques-unes de ses idées ; il devra, tout pénétrant qu'il ait assurément l'esprit, et plus il l'a pénétrant, éviter la subtilité.

Que se passe-t-il? En deux mots, Renan s'est pris à détester la « rhétorique » de Saint-Nicolas. Elle lui paraît un signe de futilité ridicule. Il a, je n'ose dire, plus de sérieux, mais plus de sévérité que ses maîtres.

Une chose le surprend, c'est qu'à Saint-Nicolas on néglige absolument les mathématiques et les sciences. Pourquoi les néglige-t-on? Pour les colifichets du style et pour les vains ornements du discours, enfin pour l'inutile rhétorique. Une lettre de lui à son ami de Tréguier, son cher Liart, nous le montre en pleine révolte : « Je suis presque tenté de te féliciter de n'avoir pas fait de rhétorique... » Liart est venu passer à Saint-Nicolas une année, au bout de laquelle, sortant de seconde, il a dû retourner en Bretagne... « Rien n'est plus

ennuyeux, plus pédantesque, plus absurde, plus monotone, plus exécrable. Il paraît que je ne suis pas bâti pour être orateur et souvent je doute de la vérité de cet axiome, *fiunt oratores*. Quoi qu'il en soit, cela ne va pas du tout; pas moyen de tirer un pauvre petit discours de cette tête sèche et aride. Oh! la diabolique invention que la rhétorique! Ne valait-il pas mieux parler tout bonnement, tout simplement, sans aller chercher ce fracas de périodes rondes, carrées, cornues, biscornues et tout cet assortiment de mots baroques à vous rompre la tête? » Il a raison. Et, ce qu'il propose, de « parler tout bonnement, tout simplement », c'est la merveille la plus désirable; et c'est l'art où il fut excellent. Mais il n'a pas l'air de se douter que, cet art de simplicité, de bonhomie, on l'acquiert par une étude qu'il est permis d'appeler rhétorique. Un écrivain n'est pas simple d'emblée. Un écrivain qui n'a point d'étude, la simplicité lui manquera toujours. Il sera le plus volontiers emphatique. Et, si Renan ne l'est jamais, il le doit, — et ne le sait pas encore, — à cette rhétorique dont le seul nom le fâche.

Il ajoute : « La rhétorique n'a pas eu d'élève plus revêche et moins apte que moi à saisir ses leçons; mais la littérature, que je distingue fort de la rhétorique, fera toujours mes délices et me fait passer de bien doux moments... » Il n'a pas vingt ans : il est déjà lui-même.

Liart lui répondit par une belle apologie pour la rhétorique. « Sublime lettre! » dit Renan, qui s'en moque un peu. Une « prosopopée magnifique et d'un prodigieux effet » : Liart appelait tous les écrivains les plus célèbres de l'antiquité à témoigner contre « le faible et téméraire détracteur de l'éloquence », le jeune Renan qui avoue qu'il en est frappé de terreur, ou feint de l'être. « Les reproches qu'ils m'adressaient, dit-il, étaient si foudroyants que j'en ai été terrassé. C'en est fait, tu m'as convaincu. » Dit-il! mais il se moque.

Se moque-t-il? Ah! mais oui, quand il achève comme suit sa réplique, très consentante pour cacher sa rébellion : « Mais, dis-moi, je t'en prie, où vas-tu chercher ces belles figures, ces phrases magnifiques qui abondent sous ta plume? Je voudrais bien que tu m'apprisses ton secret, pour que je puisse en profiter. Du reste, la classe de rhétorique commence, il faut le dire sans rancune, à être fort intéressante. On rit un peu pour pouvoir supporter le fardeau de la vie... J'avais envie de faire une belle phrase et je n'ai pas réussi. Le mot *vie* est cent fois trop court pour finir une période. Tu vois ma pauvreté!.. » Il sait très bien qu'il a raison. Et, si la rhéto-

rique de Saint-Nicolas a des inconvénients, il n'aura point à en souffrir, étant sûr de ses volontés, de ses goûts meilleurs.

Il a toujours cherché, dans sa façon d'écrire, le naturel ; et c'est l'attrait le plus charmant de son langage. Mais, parce qu'il se donne l'air de mépriser toute rhétorique, celle de Saint-Nicolas et les autres pareillement, croit-il que l'on arrive au naturel sans recherche aucune?... Barthélemy Hauréau, grand érudit de l'ancien temps, auteur d'une *Histoire de la philosophie scolastique* très remarquable, et qui avait été quelques années directeur du *Journal des savants*, me racontait que son orgueil était d'obtenir, pour son journal, un article de Renan, bien entendu ; mais, après cela, quel tintouin ! Parce que, son article, Renan l'écrivait à nouveau sur épreuves. Il fallait lui envoyer d'autres épreuves, et maintes fois : il travaillait, corrigeait une phrase, et puis l'autre, et puis toutes les autres. Il ne cessait pas de chercher une forme de plus en plus naturelle ; et, telle qu'il l'avait enfin trouvée, elle était le résultat d'un effort extrêmement méticuleux. Aucun écrivain ne se passe d'une rhétorique, et ni Renan ; mais il avait la sienne à sa guise.

Avant de quitter Saint-Nicolas du Chardonnet, Renan eut, un beau jour, une révélation. Le professeur d'histoire lut à ses élèves du Michelet ; c'était, disent les *Souvenirs*, les « parties admirables » des tomes V et VI. Quant au numéro des tomes, Renan se trompe, le tome V n'ayant paru qu'à l'automne 1841 : et alors il avait quitté le séminaire. Supposons que ce fut l'un des trois premiers tomes, le tome III est de 1837. M. Lasserre constate cependant qu'il n'est pas question de Michelet dans la correspondance de Renan qui date du séminaire. Il ne croit pas qu'un professeur de Saint-Nicolas, où l'on était assez timoré en fait de littérature, ait osé lire à ses élèves du Michelet. Du Chateaubriand, peut-être? Toujours est-il que Renan fut mis au courant d'une nouvelle littérature, et romantique : « Des idées, des sentiments m'apparurent, qui n'avaient eu d'expression ni dans l'antiquité ni au XVIIe siècle. » Et il donna un devoir français que l'abbé Duchesne nota comme « très travaillé » ; mais toute la classe, dit-il, a été surprise « de voir le correct Renan déguisé en romantique ». Un mois ou deux plus tard, on le complimente pour un très bon devoir français où l'on n'a vu « aucune trace de mauvais goût ». La « surprise » n'a guère duré ; mais le correct Renan, qui ne le sait pas encore, en prépare d'autres, qui feront plus de vacarme.

ANDRÉ BEAUNIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

C'est le propre du radicalisme, tel que nous le connaissons depuis vingt ans, de ne pas se laisser conduire par la vérité et d'ignorer l'art, — qui est tout l'art du gouvernement, — de s'adapter aux réalités. Ainsi déjà Taine dépeignait les jacobins de la Révolution. Ils ont une doctrine, ils ont surtout une clientèle; les faits doivent se plier à la doctrine pour servir la clientèle. Ce mélange de jacobinisme doctrinaire et d'âpre utilitarisme, la France l'a vu sévir depuis le 11 mai avec une violence jusqu'alors sans précédent. Les radicaux s'étaient crus menacés dans leurs privilèges et dans leurs prébendes par un régime d'union nationale; ils ne songèrent qu'à réoccuper fortement les positions compromises et, comme leur programme politique, se bornant à l'anticléricalisme et à l'impôt sur le revenu, est court, ils se contentèrent d'appliquer celui que leur offraient les socialistes, leurs alliés électoraux. Les socialistes purent ainsi participer aux bénéfices sans encourir les responsabilités. Les radicaux se contentèrent des avantages de toute nature que donne l'exercice du pouvoir ; ils eurent la satisfaction de se venger de leurs adversaires et de réhabiliter ceux de leurs amis auxquels l'atmosphère de la guerre et de la victoire n'avait pas été propice. Mais une telle pratique du gouvernement devait, par la force des choses, se heurter aux nécessités financières. Il était évident, — les hommes compétents n'ont pas cessé de le répéter à M. Herriot, — qu'une politique intérieure qui ameutait une moitié du pays contre l'autre, qui blessait les susceptibilités nationales et religieuses, et qui prétendait faire de la fiscalité une arme en faveur d'un parti, constituait un obstacle insurmontable au rétablissement financier et aggravait une situation déjà très difficile par elle-même. La Trésorerie est le baromètre de la confiance nationale ; chacune des fautes de M. Herriot s'est traduite par des retraits ou de moindres rentrées dans les caisses du Crédit national. Vraiment

radical en cela, M. Herriot parle et agit comme s'il était persuadé de sa propre infaillibilité; il accuse « les manœuvres de l'opposition » d'une faillite qui n'est due qu'à ses propres erreurs et à la contradiction initiale d'une alliance électorale qui le condamnait à collectionner à ses dépens tout ce qu'une politique socialiste et une exploitation radicale peuvent soulever de rancunes et de légitimes indignations. C'est la cause profonde qui devait un jour ou l'autre provoquer la chute de M. Herriot.

En politique extérieure, le bilan du premier Cabinet issu des élections du cartel n'est pas plus brillant; et, sur ce terrain, les échecs sont irréparables et les reculs définitifs. Erreurs de méthode, illusions sur les hommes, telles furent les deux faiblesses initiales de M. Herriot. Dans ce domaine où la continuité est le secret du succès, le successeur de M. Poincaré arriva, tout chaud de la bataille électorale, pressé de jeter par-dessus bord tout ce qu'avait fait son prédécesseur. Ses adversaires eurent beau jeu. Les entretiens de Chequers resteront dans l'histoire un frappant exemple de tout ce que peut abandonner ou laisser prendre à ses partenaires un diplomate sans expérience, sans préparation, qui s'imagine que les grandes affaires se résolvent dans le laisser-aller d'une conversation amicale. Ayant, sans contre-partie, abandonné les gages et les avantages négociables que lui léguait M. Poincaré et assuré aux Anglais et aux Allemands des succès faciles, M. Herriot perdait la direction du concert des Alliés; il portait, dans les négociations subséquentes, le poids de sa faute initiale, sans récolter autrement qu'en paroles les bénéfices qu'il s'en était promis. Si bien qu'à Genève, lorsqu'il eut, par une utile initiative, fait triompher avec le « protocole » le principe de l'arbitrage, il ne réussit pas à obtenir la signature de son cher ami M. Ramsay MacDonald, et tout fut à recommencer dans des conditions plus difficiles après la chute du ministère travailliste. Les élections allemandes du 7 décembre montrèrent le nationalisme en progrès, et la reprise des relations avec la Russie bolchéviste prouva la stérilité et le danger de toutes négociations avec un Gouvernement uniquement préoccupé de détruire et de révolutionner. Les déceptions de M. Herriot se sont traduites avec véhémence dans son discours du 28 janvier sur le désarmement de l'Allemagne; dès le lendemain d'ailleurs, sur les injonctions de M. Blum, le Président du conseil atténuait la portée de ses paroles. En Allemagne on jugea que le Gouvernement du Cartel revenait à la politique de M. Poincaré sans avoir les moyens

de la faire. En Rhénanie, l'abandon de la politique des gages et des garanties matérielles de sécurité fut un désastre moral. Malgré les engagements pris, les Allemands qui avaient consenti à servir la régie des chemins de fer ou la MICUM et travaillé avec nos services militaires ou civils furent abandonnés à la vindicte du nationalisme prussien. Les éléments, si puissants encore, qui, parmi les Rhénans, souhaitent l'autonomie administrative, ou tout au moins la déprussianisation de leur pays, sont découragés et exaspérés. En quelques mois, M. Herriot a achevé de ruiner l'œuvre des siècles et consolidé l'emprise prussienne sur les pays du Rhin. Pour mieux « déclarer la paix au monde », il a commencé par abandonner les positions dominantes et les gages productifs que ses prédécesseurs lui avaient assurés. C'est, de quelque côté que l'on se tourne, un triste bilan de reculs et de ruines. Tant de fautes, que même des intentions droites ne sauraient excuser, pesaient lourdement sur la tête de M. Herriot et devaient hâter sa chute.

C'est, depuis le 11 avril, un fait accompli. Les révélations de M. Clémentel, remplacé au pied levé par M. de Monzie, avaient montré que le Gouvernement avait dépassé, sans l'avouer, de plus de deux milliards, la limite légale des avances de la Banque de France à l'État. En d'autres termes, M. Herriot qui, à diverses reprises, avait, dans les termes les plus solennels, affirmé qu'il ne recourrait jamais à l'expédient désastreux de l'inflation, avait fait de l'inflation et, ce qui est pire, avait obtenu du gouverneur de la Banque de France qu'il dissimulât, dans les bilans hebdomadaires, cette illégalité flagrante. Le gouverneur n'avait cédé à la pression ministérielle que pour sauver l'État réduit aux expédients, et à la condition que cette situation serait promptement régularisée. Le bilan du 9 avril, véridique cette fois, faisait passer le chiffre de l'émission des billets de 40 milliards 903 millions à 43 milliards 4 millions, la limite légale d'émission étant de 41 milliards. Ce qui paraissait particulièrement grave dans ces révélations, c'était, outre le fait brutal de l'inflation, le mensonge officiel du Gouvernement. Le Sénat surtout, qui compte beaucoup de juristes et d'éminents financiers, se montrait sévère pour de telles illégalités : entre le Sénat et le Gouvernement, le conflit devenait, de jour en jour, plus aigu. M. François-Albert, ministre de l'Instruction publique, venait d'y subir un échec personnel. Les projets de M. de Monzie ne rencontraient que défaveur à la commission des Finances, où le président, M. Milliès-Lacroix, et le rapporteur, M. Henry Bérenger, radicaux

l'un et l'autre, ne cachaient pas leur opposition. A la Chambre même, la Commission des finances accueillait fraîchement le projet de prélèvement de 10 pour 100 sur le capital; les socialistes voulaient que l'emprunt fût sans intérêts et eût le caractère d'une spoliation, alors que le ministre des Finances proposait 4 pour 100; on transigeait à 3 pour 100; bref, personne n'était satisfait.

M. Herriot, sentant sa situation très ébranlée, se fit interpeller à la Chambre et, fidèle à sa tactique, fit, dans un discours virulent, le procès du Bloc national et des gouvernements précédents, responsables d'une situation dont il n'était, lui, que la victime. M. Bokanowski, rapporteur général du budget dans l'ancienne Chambre, remit les choses au point. Au vote, bien que l'ordre du jour de MM. Cazals, Blum et Paul Morel mêlât, à l'assainissement de la situation financière et monétaire, la paix internationale, le progrès social, la laïcité, la justice fiscale et tout ce que le Cartel prétend, pour sa commodité, avoir été exprimé le 11 mai par le suffrage universel, le succès répondait mal à l'attente de M. Herriot; il n'obtenait que 44 voix de majorité (290 voix contre 246), la moitié environ des membres de la gauche radicale s'étant abstenus. Le son de cloche était significatif. Ce fut le dernier succès de M. Herriot.

Le lendemain, 10 avril, le Président du conseil avait accepté de répondre, au Sénat, à une interpellation de M. François-Marsal qui fut, après M. de Lasteyrie, le ministre des Finances de M. Poincaré. Les parlementaires qui ont écouté le bref réquisitoire du sénateur du Cantal ont gardé l'impression d'une exécution : les phrases sèches, tranchantes, hérissées de chiffres inexorablement précis, tombaient comme autant de coups d'assommoir sur le ministère en détresse. Les preuves accablantes se succédaient : quand, le 20 juin, M. François-Marsal remit à M. Clémentel les services des finances, tout était en ordre. Des emprunts aux banques privées avaient été nécessaires, en mars, en même temps que l'emprunt en dollars à la banque Morgan, pour repousser les attaques étrangères contre le franc; le 6 mars, ces emprunts s'élevaient à 695 millions; or, le 20 juin, ce chiffre était ramené à 22 millions; dès le 3 juillet, sous la gestion du Cartel, il passait à 1 milliard 175 millions et le 2 avril dernier à 1 milliard 814 millions. Ce n'est donc pas, comme le disent les communistes, le gouvernement du Bloc national qui s'est mis dans la dépendance de la haute banque; c'est le gouvernement du Bloc des gauches. Sous le régime du Cartel, la moins-value des rentes françaises, Crédit national, bons du trésor, se chiffre par

22 milliards de francs-papier; s'il fallait convertir en francs-or la valeur de ces titres d'État, dits de « pères de famille », la perte atteindrait 81 milliards. La limite d'émission des billets de la Banque de France ne fut jamais dépassée avant la fin de 1924, mais elle était, au 15 janvier 1925, de 1 milliard 345 millions supérieure au « plafond » légal. Cette inflation était déjà réalisée quand M. Herriot, du haut de la tribune, affirmait que le Gouvernement ne recourrait jamais à un tel expédient.

Si le Gouvernement fut réduit à cette extrémité, c'est que le pays perdait de plus en plus confiance en sa gestion, qu'une politique de parti inspirée par les socialistes inquiétait la classe moyenne, les producteurs, les commerçants : crise de confiance. M. Clémentel, dans son inventaire, disait : « Nous repoussons comme un crime contre la patrie toute tentative d'inflation ; la prospérité nationale en dépend ; toute mesure d'inflation compromettrait définitivement le relèvement du pays. » Le Gouvernement s'était par avance jugé et condamné. Aussi la défense de M. Herriot ne pouvait-elle être que faible et indirecte : sa tentative pour rejeter sur ses prédécesseurs les responsabilités qui lui appartiennent ne pouvait avoir le même succès, très mitigé d'ailleurs, qu'à la Chambre ; elle appela à la tribune M. Poincaré qui, avec la précision tranchante de ses souvenirs et la netteté âpre de son éloquence, acheva l'exécution. Le ministère Herriot n'a pu équilibrer le budget de 1925 que grâce aux mesures votées, malgré les gauches, par le cabinet Poincaré-Lasteyrie et notamment par le double décime qui, aux élections, fut tant reproché à la dernière Chambre et que la nouvelle a conservé. Le Président de la Commission des finances, M. Milliès-Lacroix, apporta une précision singulièrement grave. Appelé, avec le rapporteur général, M. Bérenger, dans le cabinet du Président du conseil où se trouvait M. Robineau, gouverneur de la Banque, il apprit de M. Herriot que la limite légale d'émission était dépassée : « Vous n'avez pas d'autre moyen, lui dit-il, que de demander au Parlement l'autorisation d'émettre 3 ou 4 milliards de billets... » Le Président du conseil répondit : « Jamais je ne ferai cela, car je serais deshonoré ! »

L'ordre du jour, présenté par MM. H. Chéron, Pierre Berger et Humblot, est, en quelques mots, une condamnation du ministère Herriot et le programme d'un nouveau Gouvernement : « Le Sénat, convaincu que la situation du problème financier est étroitement liée à la politique générale, et résolu à n'accorder sa confiance qu'à

un Gouvernement qui rétablira, par l'union des républicains, la paix intérieure et la concorde nationale, passe à l'ordre du jour. » La priorité fut accordée par 156 voix contre 132 et 15 abstentions à cet ordre du jour, contre lequel le Gouvernement avait posé la question de confiance. M. Herriot et ses collègues s'en furent à l'Élysée remettre à M. Doumergue la démission du Cabinet. Ainsi s'acheva la carrière du Cabinet Herriot, l'un des plus malfaisants dont l'histoire de la IIIe République garde le souvenir.

Restait à le remplacer. A la Chambre, le cartel demeurait solide et attaché à la politique qu'avait suivie M. Herriot. Allait-on à un conflit des deux Assemblées? Les radicaux et les socialistes de la Chambre, durant ces premières heures de la crise, l'annonçaient; *le Quotidien* soufflait la guerre. C'est la fin du Sénat, prophétisait M. Cachin. Mais, parmi les radicaux, la nécessité d'une modification dans la politique générale se faisait jour. On parlait déjà d'un cartel élargi, d'un « plus grand cartel ». M. Painlevé fut le premier « personnage consulaire » auquel le Président de la République, après les consultations d'usage, offrit la mission de constituer un Cabinet. Le Président de la Chambre, en se récusant, indiqua M. Aristide Briand comme le plus qualifié pour constituer un Cabinet de concentration. On vit alors M. Briand, avec toute la souplesse de son jeu, conduire une manœuvre habile et opportune. Les socialistes qui, à la Chambre, sont 104, ont été les véritables inspirateurs de la politique de M. Herriot; ils ont renoncé en pratique à une politique de violence et de révolution; ils aspirent à devenir un parti de gouvernement, mais ils n'osent pas l'avouer, de crainte de favoriser parmi leurs troupes les désertions que les communistes sollicitent. M. Briand, en leur offrant d'entrer dans le ministère que M. Doumergue lui donnait mandat de constituer, les mettait au pied du mur; il leur fallait ou prendre, avec les autres groupes de gauche, leurs responsabilités gouvernementales, ou avouer qu'ils ne sont qu'un parti d'influence occulte et d'action ténébreuse qui, dans les circonstances critiques, n'a d'énergie que pour se dérober. Un conseil national du parti socialiste convoqué extraordinairement refusa à ses mandataires parlementaires l'autorisation de participer à un Gouvernement « bourgeois ». Les députés socialistes ne sont donc libres ni de leurs votes, ni de leurs actes : puisqu'ils refusent les responsabilités du pouvoir, le Gouvernement doit pouvoir subsister sans leur appui. Ainsi la manœuvre de M. Briand aboutissait à préparer, pour un avenir plus ou moins

éloigné, un Gouvernement de concentration républicaine en dehors des socialistes. Mais, pour le moment, M. Briand renonçait à la mission que le Président de la République lui avait confiée et indiquait M. Painlevé, ami de M. Herriot et, comme lui, l'un des chefs du cartel, comme le plus qualifié pour réaliser un ministère qui garderait à la Chambre la même majorité en tenant compte des susceptibilités du Sénat et de son ordre du jour du 11 avril.

M. Painlevé acceptait. On apprenait bientôt qu'un de ses premiers actes avait été d'envoyer à Mamers chercher M. Caillaux pour lui offrir le portefeuille des Finances. Ainsi, ni à la Chambre, ni au Sénat, M. Painlevé ne trouvait, parmi ses amis, un financier de taille à résoudre les problèmes urgents? Le cartel était-il donc si pauvre en compétences qu'il fût nécessaire d'aller chercher un homme dont l'entrée au Gouvernement devait apparaître comme une provocation envers tous ceux qui, en dépit de l'amnistie, ne peuvent oublier ni les tragiques événements de 1914, ni les coupables compromissions de 1917? Un tel choix pouvait-il aider M. Painlevé à mener à bien une tâche gouvernementale qui avant tout requérait l'apaisement et la collaboration de toutes les bonnes volontés? Tels étaient les propos de couloirs dans cette journée du 15 où l'on apprenait l'arrivée de l'ancien Président du conseil que M. Briand, en 1913, attaquait avec tant de vigueur et qualifiait de « ploutocrate démagogue ». A l'extrême-gauche on ne voyait pas sans appréhension revenir l'homme du « Rubicon » qui a toujours brisé les cadres dans lesquels les partis ont voulu l'enfermer ; beaucoup de radicaux, en revanche, se demandaient s'ils n'allaient pas enfin trouver un chef. Entre M. Caillaux et M. Briand un rapprochement s'opérait et, dès le 17, M. Painlevé pouvait présenter au Président de la République un cabinet dans lequel M. Painlevé, prenant pour lui la Guerre, confiait les Affaires étrangères à l'expérience de M. Briand et les Finances à la compétence technique de M. Caillaux. M. Steeg, gouverneur de l'Algérie, devenait garde des Sceaux, M. de Monzie acceptait l'Instruction publique. A l'Intérieur, M. Painlevé plaçait un ancien fonctionnaire préfectoral capable de rassurer les hommes du cartel sur leur avenir électoral, M. Schrameck. Les Travaux publics furent attribués à M. Pierre Laval, socialiste indépendant, le Commerce avec les postes et télégraphes à M. Chaumet qui, au Sénat, avait voté contre M. Herriot, la Marine à M. Émile Borel, les Colonies à M. André Hesse, avocat, le travail à M. Durafour, les Pensions à M. Antériou, l'Agriculture à M. Jean Durand. Six secrétariats d'État

étaient confiés à MM. Laurent Eynac, seul membre de l'ancien cabinet qui survive dans le nouveau, Daniélou, Ossola, Yvon Delbos, Georges Bonnet, Jammy Schmidt.

Le 21, le cabinet Painlevé prit contact avec les Chambres. La déclaration ministérielle, tout en proclamant que le nouveau ministère suit la même ligne politique que l'ancien, fait en réalité, à l'opposition sénatoriale, des concessions méritoires. M. Painlevé paraît convaincu que les graves difficultés que traverse le pays ne peuvent être résolues que par le concours de toutes les bonnes volontés. Sécurité, équilibre financier : tels sont les deux problèmes devant lesquels tous les autres s'effacent ; « à la double et lourde tâche qui s'impose ainsi à nous, nous convions à collaborer tous les citoyens de France chez qui le sentiment national parle plus haut que les passions de partis ou les intérêts particuliers. » La politique extérieure, étroitement fidèle à toutes les alliances, développera les trois termes, sécurité, arbitrage, désarmement, du protocole de Genève, « première ébauche d'un grand pacte international de paix ». Les termes de la déclaration indiquent une tendance que précisent la personnalité de M. Briand et son rôle à la Société des nations où il a représenté la France avec beaucoup d'autorité et groupé autour de lui les petits États. Sur la réforme militaire, aucune précision, mais la déclaration, ne faisant pas allusion aux projets mal venus du général Nollet, fait présager que la réadaptation nécessaire de l'organisation militaire à la situation intérieure et extérieure d'après la guerre sera préparée sur de nouvelles assises, en collaboration plus étroite avec l'état-major de l'armée et le Conseil supérieur de la guerre. Pour les finances, aucune précision prématurée, si ce n'est la promesse d'un budget en équilibre ; M. Caillaux veut se réserver le temps d'étudier la situation et de préparer ses projets, mais il n'a pas caché qu'il rejette tout prélèvement sur le capital. Ici encore, un appel à la concorde. Et pour donner un gage de cet esprit de concorde, M. Painlevé annonce qu'un « représentant hautement qualifié » sera maintenu auprès du Vatican. « Tous les membres du Gouvernement, quelles que soient leurs convictions doctrinales, ont été d'accord pour vous demander, au nom de l'intérêt général, de ne pas rouvrir une controverse inopportune et dommageable au crédit public. » Demander à une majorité passionnée de se déjuger à quelques semaines d'intervalle sur une question qui réveille tant de polémiques, c'est un fait rare dans les annales parlementaires. Puisse la question, en elle-même si simple, de l'ambassade de France

auprès du Saint-Siège, ne jamais reparaître à l'ordre du jour des Chambres ou dans une déclaration ministérielle! Quant à l'Alsace et à la Lorraine, M. Painlevé promet de s'en rapporter à elles-mêmes pour arriver peu à peu, avec leur plein consentement, à l'assimilation législative : en somme, ici encore, le vent est à la paix et à la concorde. Nous espérons que l'incident de Graffenstaden, où les gendarmes sont apparus devant une école occupée par les admirables sœurs de Ribeauvillé, et devenue interconfessionnelle, n'était pas connu du nouveau Gouvernement et ne se renouvellera pas. A Paris, la réintégration de M. Berthélemy dans ses fonctions de doyen de la Faculté de droit a rendu la paix à la jeunesse universitaire. Il est temps de prendre des mesures pour que les paisibles citoyens ne soient pas fusillés dans les rues par les communistes, comme viennent de l'être, à Montmartre, plusieurs jeunes gens de la Ligue nationale républicaine.

M. Painlevé débute à l'inverse de M. Herriot; puisse-t-il continuer à ne pas l'imiter! En tout cas, au contraire de ce qui est advenu à son prédécesseur (qui devient, péniblement, avec 266 voix, son successeur à la présidence de la Chambre), une déclaration ministérielle imprudente et passionnée ne pèsera pas sur toute sa carrière. Il demande, en terminant, qu'on lui laisse le temps d'agir et qu'on le juge à ses actes. C'est son droit. La première rencontre du ministère où figure M. Caillaux avec le Parlement a été très mouvementée à la Chambre, très silencieuse au Sénat. La Chambre a voté, par 304 voix contre 218, l'ordre du jour de confiance. Comme l'a très bien dit M. Maginot en expliquant son vote : « le Gouvernement actuel, par sa composition, demeure cartelliste, et, par ses déclarations, ne l'est plus. » Si bien que l'opposition aurait pu ouvrir un crédit au Gouvernement d'après ses déclarations, si la présence de certains ministres ne l'en détournait, tandis que la majorité aurait volontiers rejeté le programme ministériel, si la présence des mêmes ministres ne la rassurait. Il sera curieux de suivre, dans le ministère même, la bataille des influences et de juger les ouvriers à leurs actes. La protestation de M. Charles Bertrand et de M. Jean Goy, au nom des anciens combattants, était nécessaire en face du scandale de la présence, dans le ministère, de l'homme qui a douté de la victoire et entretenu avec les traîtres les relations les plus imprudentes, pour ne rien dire de plus. M. Caillaux a été appelé malgré son passé, et à cause des capacités techniques qu'on lui attribue et dont il lui reste à faire la

preuve. Le secret du redressement financier d'un pays qui travaille à plein n'est pas dans une recette d'ordre technique, mais dans l'ensemble d'une activité politique, qui inspire confiance à la nation et qui rassure les intérêts menacés. Séparer la politique et la finance ne suffirait pas ou serait impossible ; il faut que les nécessités financières inspirent la politique générale et l'orientent. Succédant à l'équipe de gâcheurs qu'a été le ministère Herriot, la tâche du cabinet Painlevé est sans doute matériellement plus ardue, mais elle est moralement plus facile.

En Belgique, la crise ministérielle reste insoluble. Former un ministère assuré d'une majorité, c'est, dans l'état actuel du Parlement, chercher la quadrature du cercle. La Chambre compte 79 socialistes, 78 catholiques, 22 libéraux, 6 flamingants (frontistes) et 2 communistes. Le Sénat est composé de 71 catholiques, 59 socialistes, 23 libéraux. Le Roi, se conformant aux indications du suffrage universel, a fait appeler le chef du parti socialiste, M. Émile Vandervelde, et l'a chargé de constituer un Cabinet. M. Vandervelde a essayé d'abord de former son ministère en attirant à lui les 2 communistes, les 6 frontistes et l'extrême-gauche démocratique flamingante de la grande armée catholique; il a échoué sur toute la ligne. Il a ensuite offert aux catholiques d'entrer dans un ministère de coalition socialiste et catholique; le bureau des droites, à l'unanimité, a jugé ses propositions inacceptables. Le projet d'une combinaison tripartite s'est heurté au double refus des libéraux, qui ont déclaré ne vouloir entrer dans aucun ministère, et des catholiques. M. Vandervelde a renoncé à sa mission. On ne voit pas pourquoi un chef catholique pourrait réussir là où le leader socialiste a échoué : bref, situation sans issue et, par là même, inquiétante.

Les Allemands nationaux ont imposé aux populistes récalcitrants le maréchal Hindenburg, comme candidat à la place de M. Jarres et ont arraché le consentement du vieux soldat. Hindenburg contre Marx : la situation est ainsi plus claire et la question mieux posée. Le vaincu de la grande guerre est l'homme des hobereaux et de la caste militaire; il représente l'authentique tradition bismarckienne, monarchiste, militariste et prussienne. Sa candidature peut rallier des voix isolées, notamment en Bavière; mais il est probable aussi qu'elle éloignera des suffrages populistes et ralliera au Dr Marx toutes les voix démocrates et socialistes. Le résultat n'est pas connu à l'heure où nous écrivons, mais les chances de succès, le 26 avril,

paraissent être pour le chef du Centre catholique. Le Dr Marx est un homme d'honneur, dont l'élection aurait une signification qu'il ne convient ni de contester ni d'exagérer. Ce n'est sans doute pas sans son aveu que l'organe du Centre, la *Germania*, vient d'affirmer son intention de travailler à « l'assainissement des relations franco-allemandes » dont l'importance est capitale pour les deux pays et pour la paix de l'Europe. Mais si M. Marx souhaite atteindre ce grand résultat, il fera bien de s'abstenir, même en période électorale, de parler de « l'union avec l'Autriche..., une exigence que nous devons soulever à nouveau ».

Pour assurer la paix en Europe centrale, la visite à Varsovie de M. Benès, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, nous apparaît plus importante que le choix des électeurs allemands. Des différends d'ordre territorial avaient troublé, durant les premières années, les relations des deux Républiques slaves que notre victoire a libérées. L'œuvre de rapprochement, heureusement commencée, du côté polonais, par M. Érasme Piltz, aboutit aujourd'hui, en face des « menaces de l'avenir », à l'affirmation publique « d'une collaboration continue, durable, pour les deux États dont l'intérêt et la destinée historique sont de se compléter. » Là où est manifeste l'identité des intérêts, l'alliance écrite est superflue. Par les entretiens de Varsovie (21 avril), la Petite Entente se trouve renforcée, le respect des traités mieux assuré, la paix plus stable : la France s'en réjouit d'un cœur fervent pour les deux nations amies.

Elle s'inquiète au contraire et elle s'afflige des crimes politiques qui ensanglantent la Bulgarie. La série déjà longue des attentats organisés par la fraction extrémiste du parti agrarien affilié au communisme de Moscou vient de se continuer par une effroyable tuerie. Il s'agit, non de crimes isolés, mais d'un vaste complot politique destiné à renverser le Gouvernement de M. Tzankoff et à établir en Bulgarie une République soviétique qui engloberait bientôt tous les Balkans. La complicité des organisations bolchévistes de Russie n'est pas douteuse; pour janvier et février, 4 millions de roubles-or ont été affectés à la propagande balkanique. La révolution était fixée au 15 avril. Le scénario était préparé d'avance : premier acte, assassinat du Roi ; le 14 avril, en effet, tandis que le roi Boris revenait d'une excursion en automobile dans le Balkan, il essuie le tir de six hommes embusqués le long de la route entre Ohranie et Sofia; deux de ses compagnons sont tués ; grâce à son sang-froid, il échappe sans blessures, il est acclamé à son retour à Sofia. Second

acte : le même soir, des assassins, à défaut du Roi, tuent dans la rue le général Georguieff; il faut, pour le succès du complot, que des obsèques solennelles attirent à la cathédrale (et non à l'église des Sept-Saints, comme l'ont dit quelques journaux) tous les grands personnages de l'État, ministres, généraux, préfet de police, etc. Les conjurés placent sur la fenêtre de l'une des coupoles de l'église une machine infernale avec cinquante kilogrammes de dynamite; le 16 avril, durant les obsèques du général, la bombe éclate, la voûte s'effondre, 154 morts, 248 blessés grièvement gisent sous les décombres; mais le Roi n'était pas là; les ministres sont sauvés; ils prennent d'une main ferme la direction des enquêtes et des répressions, l'état de siège est établi, tous les partis se serrent autour du Gouvernement. Le troisième acte a échoué. Deux anciens officiers, Yankoff et Minkoff, sont les organisateurs de l'attentat; ils sont tués l'un et l'autre en se défendant contre les agents chargés de les arrêter; tous deux sont communistes, le second a fait des études à l'Académie militaire bolchéviste. Mais le danger n'est pas passé. Le Gouvernement a demandé et obtenu des Alliés l'autorisation provisoire de renforcer de 7 000 hommes les effectifs de la milice autorisés par le traité de Neuilly. Le complot serait, croit-on, inspiré par quatre anciens ministres de Stamboliiski qui vivent tantôt en Serbie, tantôt à Prague et à Vienne, et par l'ancien ministre de Bulgarie à Belgrade, Kosta Teodoroff. A lire les fausses nouvelles dont sont remplis les journaux d'Occident : arrestations en masse, régions entières insurgées, lutte du Gouvernement contre les ouvriers et les paysans, on se demande qui a intérêt à troubler les esprits et à semer l'alarme. La vérité est que le Gouvernement est maître de la situation et sort grandi de l'épreuve. Mais il est de l'intérêt de tous les États balkaniques, et de toute l'Europe, de lui prêter assistance, car il représente l'ordre, la paix et l'exécution des traités; une entente amicale entre la Bulgarie et ses voisins de Yougoslavie et de Roumanie s'impose; il n'est pas besoin pour cela de mobiliser des divisions, il suffit d'une coopération des polices : front unique de la civilisation en face du crime, de l'ordre en face des complots soviétiques.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

UN DRAME DE FAMILLE

MADAME LAPEYRADE

DERNIÈRE PARTIE (1)

VI

La servante voulut annoncer les visiteurs, mais Mme Lapeyrade la tira par le bras et la fit pivoter en arrière. Délibérément, la vieille dame entra chez son frère, en disant :

— Bonjour, vieux fou ! Je t'amène ton neveu qui est venu à Montalbe, pour un seul jour, et qui veut te voir, comme si tu étais quelqu'un d'intéressant...

— Joseph ? fit l'oncle en se dressant sur ses oreillers.

— Non ! Joseph est au diable. C'est Alexandre qui m'accompagne.

Mme Lapeyrade cherchait un siège. Tous étaient encombrés de papiers et de livres. La chambre ressemblait à l'arrière-boutique d'un libraire besogneux. Les jolies boiseries étaient massacrées de clous et cachées par des rayons de bois brut qui supportaient des livres. Il y avait des livres sur la cheminée, sur une table à pieds tors, sur une commode en marqueterie, sur les fauteuils couverts en velours râpé et mangé des vers. Quand l'oncle Valmont, assis dans une couchette à rideaux de perse, tendit le cou pour le baiser fraternel, des livres dégringolèrent sur la vieille verdure d'Aubusson qui couvrait, en guise de tapis, le carreau rouge.

Copyright by Marcelle Tinayre, 1925.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

— Ma *Jérusalem* ! Ma *Jérusalem* est tombée !

— La voilà ! dit Alexandre, qui ramassa une magnifique édition italienne du Tasse... Eh bien ! mon oncle, vous ne m'embrassez pas ?

— Attends un peu que je te considère, soudard ! Bien joyeux, l'œil vif et l'oreille rouge !... Ma foi, non, je ne t'embrasserai point. Tu pues le bonheur, Alexandre, et je déteste cette odeur-là.

— Ah ! mon oncle, toujours original !

— Sieds-toi tout de même, *caro mio* !

Valmont Dupouy était bien de la même race que sa sœur. Il avait les traits réguliers, l'œil bleu, la bouche grande, mince, tordue par un sourire désenchanté, le menton saillant, les joues creuses. Vivant au milieu d'un épouvantable désordre, — qu'il entretenait à plaisir, — il était net, bien rasé, bien peigné, ses beaux cheveux de soie blanche ramenés en touffe sur son grand front. Sa chemise de toile usée, mais fine et très propre, — aussi propre que les draps du lit, — disparaissait presque sous un vêtement en poult de soie brun rayé de vert, tout quadrillé de piqûres, où Mme Lapeyrade reconnut l'étoffe d'une antique courte-pointe.

En travers du lit, il y avait une planchette formant pupitre, sur laquelle l'oncle Valmont écrivait avec une grosse plume d'oie. La table de chevet mettait l'encrier à portée de sa main, parmi des flacons de pharmacie, des tasses, un chandelier de cuivre et un briquet.

Un paravent, enveloppait le chevet du lit, car Valmont Dupouy était obsédé par la crainte des courants d'air, néfastes pour une névralgie chronique qu'il prétendait avoir, et dont il tirait, — comme de ses autres maux, imaginaires ou véritables, — un immense orgueil.

— Hé ! Valmont, quelle folie te prend de garder la chambre ? dit Mme Lapeyrade, qui s'installa dans un fauteuil, après en avoir ôté cinq ou six bouquins. Tu n'es pas malade, que je sache ?

L'oncle contempla le plafond d'un air douloureux.

— Je ne suis pas malade !... C'est entendu : je ne suis pas malade... Ma santé est excellente... N'en parlons plus !... Je-ne-suis-pas-ma-la-de...

Le général eut l'imprudence de renchérir :

— Vous avez bonne mine...

— Oui... c'est ça... oui... J'ai-bon-ne-mi-ne !...

Il éclata :

— Bonne mine ! Qu'est-ce que ça prouve ?... Et ma rate hypertrophiée ?... Et ma maladie d'estomac ?... Et ma névralgie, là, tiens, là, derrière la tête ?... Et mes insomnies ?... Et...

— Si tu t'écoutais moins, dit brutalement la vieille dame, tu serais déjà guéri...

— Voilà que je m'écoute, maintenant !... Moi, le plus résigné des hommes, moi qui ne me plains jamais ! Ah ! ah !...

Il eut un petit rire sec.

— Je t'attends, Chaubille, je t'attends à la première attaque de rhumatismes !... On verra si tu sais souffrir comme moi, en stoïcien, on verra, ma sœur.

Et l'oncle commença une description de ses maux, tous extraordinaires, et mal connus des médecins. Il entrait dans les détails les moins ragoûtants, et s'y complaisait, parce qu'il parlait de lui-même, pour lui-même, la présence de sa sœur et de son neveu lui offrant une occasion de se raconter. Le général feignait d'être attentif. Mme Lapeyrade, qui ne ménageait personne, interrompit le discours philosophico-médical...

— Hé ! mon pauvre ! malade ou non, sache bien que les histoires d'apothicaire assomment tout le monde ! Si tu n'as pas autre chose à nous dire, nous prendrons congé.

— Je vois, ma sœur, que tu as le superbe égoïsme des Dupouy.

— Dupouy, toi-même ! Égoïste, ne l'es-tu pas ?

— Pardon, ma sœur ! Je suis égoïste autant que toi, mais moi, je ne m'en cache point. Mon égoïsme, après tous mes malheurs, avec tous mes maux, est une barrière que je mets entre le monde et ma personne. Je me suis retranché de la société des humains misérables et pervers, et plus ridicules encore que misérables... Isolé dans ce taudis, servi par une créature grossière, mal nourri, grelottant, — les vieilles croisées qui ne joignent pas sont terribles pour ma névralgie ! — j'attends la mort, avec indifférence... Les livres seuls me consolent. Je traduis en mauvais vers mes tristes pensées, et quand le poème est achevé...

— Vous le mettez de côté ? dit le général, qui avait aperçu des manuscrits dans un tiroir entr'ouvert de la commode.

L'oncle eut un sourire dédaigneux.

— Je le brûle, monsieur... Pour qui donc le garderais-je? Je l'ai écrit pour moi... C'est une forme de mon égoïsme.

Mme Lapeyrade déclara :

— Voilà bien du papier gâché! Enfin! si ça te divertit!

Alexandre Lapeyrade pensait qu'il y avait peut-être des beautés dans ces ouvrages de l'oncle, sacrifiés dès leur achèvement, comme les sultanes du sultan Schâriar au lendemain de la nuit d'amour. Ce singulier Valmont Dupouy, qui parlait de ses « malheurs », et qui avait mené, toujours, l'existence tranquille et cynique d'un parasite, tantôt chez un cousin, tantôt chez un neveu, et depuis quinze ans chez sa sœur, cet homme incapable d'un travail réglé, vivant sur l'argent des autres, présentait quelques traits du génie avorté. N'ayant jamais quitté sa province, il connaissait, assez bien pour les écrire avec élégance, cinq langues qu'il avait étudiées tout seul. Ses lectures lui avaient nourri l'esprit et meublé la mémoire. Qu'on lui parlât d'histoire, de géographie, de littérature et même de théologie, Valmont Dupouy savait tout. Il pouvait être le plus éloquent des hommes, et quelquefois le plus aimable, mais depuis très longtemps, il préférait être, — ou paraître, — le plus « original ». S'il y avait de l'affectation dans son cynisme et la marque d'un orgueil démesuré, — l'orgueil des mélancoliques, — il y avait aussi l'expression d'une souffrance incomprise de tous, souffrance morale dont les raisons étaient sans doute physiologiques, et qui tenait au déséquilibre du système nerveux. Valmont Dupouy était malade comme Argan, qui, pour les spectateurs, n'est jamais qu'un « imaginaire », mais c'était un Argan supérieur, dont l'extrême raffinement intellectuel exaspérait l'hypocondrie.

Il continua cette analyse minutieuse de ses sensations et de ses idées, qui était le fond de sa conversation et tendait toujours à une apologie personnelle, illustrée de paradoxes pessimistes, parfois brillants, souvent profonds. La solitude, les longs jours de silence, avaient rendu l'oncle bavard et, dès qu'il trouvait une oreille ouverte à ses plaintes, il n'arrêtait plus de gémir... Mme Lapeyrade était depuis longtemps blasée sur la fantaisie de son frère. Moins patiente que le général, elle ne dissimula pas que l'oncle l'ennuyait.

— Tu ne parles que de toi. Ah! pauvre, tu n'es pas le nombril du monde, comme disait notre père... Tiens! Tu ferais

mieux de te lever, au lieu de rester entre deux draps, ainsi qu'une femme en gésine.

— Je ne veux point me lever.

— Et pourquoi ?

— Parce qu'il faudrait me recoucher, ce soir. Se lever, se coucher, que de temps perdu ! Où serais-je mieux que dans mon lit? J'y peux manger, lire, écrire, dormir, j'y peux même mourir, sans me déranger. Tout bien considéré, ma sœur, je crois que je ne me lèverai plus, ou guère...

— Ah ! vieux fou ! vieux fou !... Va ! fais à ta guise... Mais le jour baisse. Nous devons partir. Tu n'as même pas causé avec ton neveu.

— Je n'ai rien à entendre des gens à qui tout a réussi, et rien à leur dire... Alexandre vit parmi les grands. Le succès lui a peint sur la figure ce sourire banal qui plaît aux dames et qui, à mon avis, ne l'embellit point...

— Merci, mon oncle ! dit le général en riant...

— Il est aussi égoïste que toi et moi, mais il a de la politesse et il croit avoir de beaux sentiments, ce qui ne m'intéresse pas plus que ma névralgie et mes digestions ne vous intéressent...

La chambre s'assombrissait. Mme Lapeyrade se leva.

— Adieu, Valmont. Il nous faut partir avant la nuit...

— ... Et, continua l'oncle qui semblait ne pas entendre, s'il me fallait avoir une préférence entre mes neveux, je crois que mon goût serait pour Joseph, car il est le moins hypocrite de nous tous, puisqu'il a franchement suivi sa passion.

— Alexandre, sortons d'ici ! dit brusquement Mme Lapeyrade pâlissante et dont les lèvres tremblaient.

L'oncle prit un air innocent :

— Ne te fâche pas, ma sœur. J'ai bien le droit d'aimer Joseph. Il est le seul de mes neveux qui m'écrive. J'ai reçu une lettre de lui, le 1er janvier... Il me souhaitait la bonne année et me demandait de l'argent... Ah ! ah !... Comme si j'avais de l'argent ! Je crois que ton cadet tire fortement la queue du diable !... A défaut d'écus que je n'ai point, je lui ai donné un conseil, en façon de cadeau. Je lui ai écrit : « Mon garçon, ta mère est plus riche que moi. Je t'engage donc... »

Mme Lapeyrade saisit un in-quarto qui était sur la table de

nuit, et elle regarda son frère comme si elle allait l'assommer avec le lourd volume aux ferrures ciselées.

Valmont Dupouy éclata de rire.

— Venez, ma mère! dit le général.

Il entraîna Mme Lapeyrade. Ils étaient déjà dans l'escalier, qu'ils entendaient encore le rire démoniaque de l'oncle.

VII

— Assurément, l'oncle est fou.

La berline, au chant léger des grelots, traversait la campagne obscure où des feux lointains s'allumaient.

— Il y a de ces originaux dans toutes les familles, comme du lichen sur les poiriers, dit Mme Lapeyrade dont la colère s'apaisait, bercée par les tendres paroles d'Alexandre et le roulement de la voiture.

— Oui, des parasites! Mais si l'arbre pouvait les rejeter au lieu de les nourrir de sa substance, que deviendraient-ils?

— Eh bien! ils mourraient!

— Serait-ce un malheur?

— Ah! que non point!

— Et pourquoi n'essaieraient-ils pas de vivre par eux-mêmes?

— Travailler?

— Certes...

— Ils ne sont bons à rien. Valmont, avec sa grande intelligence, n'a voulu être ni officier, ni magistrat, ni fonctionnaire, et il n'a pas su garder sa fortune.

— Dans le Nord, pays d'industrie, les bourgeois pauvres qui ne peuvent être ni officiers, ni magistrats, ni fonctionnaires, prennent des métiers.

Mme Lapeyrade parut scandalisée.

— Chez nous, cela ne se fait point. Vous ne voyez pas un Dupouy marchand de drap ou un Lapeyrade quincaillier!...

— Je le verrais fort bien ailleurs qu'à Montalbe et dans un autre temps... au vingtième siècle! dit le général en riant.

Il tâchait d'oublier le poignant souci que la dernière boutade de l'oncle avait planté, comme un clou, dans son esprit.

— Les mœurs changent avec les lois, mais plus lentement. Le Code Napoléon a commencé de transformer la famille par

la division forcée du patrimoine. Bientôt l'on restreindra le nombre des enfants et l'on expulsera les parasites trop coûteux à entretenir. Chacun vivra pour soi ou pour un petit groupe, et les Valmont Dupouy disparaîtront.

— Moi, mon fi, je garde, de l'ancien temps, cette règle : une famille doit monter et non descendre. Que l'arbre porte un peu de lichen, ce n'est pas un grand mal, pourvu qu'on ne coupe point la maîtresse branche, et qu'on n'y greffe pas un rameau de basse qualité.

Les yeux clairs brillaient, durement, dans l'ombre, au reflet des lanternes.

— Voilà pourquoi je garde ce fou de Valmont à la Chaubille, non pour lui, mais pour moi, non par amitié, car je ne l'aime ni ne l'estime, mais parce qu'il est mon frère et parce que ses extravagances ne nous déshonorent point. Valmont courtise la servante. Je le sais. Cela me dégoûte, mais ses vices mourront avec lui, tandis que s'il menait la Catissou à la mairie et à l'église, toute la famille sentirait l'injure et souffrirait le dommage d'une alliance ignominieuse !... Dans ce cas, je le mettrais dehors comme un chien. C'est ainsi qu'une famille se défend. Tels sont mes principes, mon fi, et les vôtres... du moins je veux le croire.

Le général savait que la discussion était impossible avec une personne autoritaire comme Mme Lapeyrade, qui ramenait toujours les idées générales à son cas particulier et n'admettait pas la contradiction. Elle représentait une époque, une province, nettement déterminées, sans ouverture sur le reste du monde et sur le temps à venir. Ses idées, ses préjugés, son orgueil, sa défiance, son avarice et sa générosité, sa tendresse maternelle et sa rancune vindicative, tout cela formait un bloc, et sous les contradictions apparentes, il y avait un lien logique. Le même principe qui avait conduit Mme Lapeyrade à payer les dettes de Joseph et à entretenir Valmont Dupouy, justifiait aussi l'excommunication majeure prononcée contre le mari de Désirée Marcereau. Joseph aurait peut-être des enfants de sa maîtresse légitimée. Ses vices ne mourraient donc pas avec lui, et la famille resterait tachée par de vils cousinages !

— Je suis de votre avis, ma mère, dit Alexandre.

Et il conclut, finement :

— Ma conduite le prouve... Si mes projets, grâce à vous,

se réalisent, vos petits-enfants iront plus haut qu'aucun Lapeyrade n'est monté.

Mme Lapeyrade se rencoigna au fond de la berline et s'enveloppa plus étroitement de son châle.

Un peu avant le souper, le général, seul dans sa chambre, s'habillait en proférant d'affreux jurons.

« Que s'est-il passé?.. Pourquoi Joseph s'est-il adressé à l'oncle?.. Ah! nom de...! J'avais comme un pressentiment, aujourd'hui... Pourvu qu'il n'y ait pas, là-dessous, quelque sale histoire!.. Ma mère n'en dit rien, mais elle est inquiète, comme moi... Ah! sacré... Ah! diable!.. Ah!.. »

Il marchait de long en large et frappait du pied, tout en boutonnant son gilet jaune.

Deux chandelles posées sur la cheminée agitaient leurs petites flammes fumeuses. Pas de feu dans le foyer.

« Ah! la province! La chère y est parfaite, et le coucher moelleux, mais on s'éclaire à la chandelle et l'on grelotte comme au temps du bon roi Henri... Jamais je ne mettrai ma cravate! »

Il s'arrêta devant la cheminée, haussant la tête, et tâchant de se voir dans l'obscure profondeur de la glace ternie. Quand il eut roulé deux fois et noué la cravate de satin noir, il enfila une redingote en drap bleu, pincée à la taille, et dont la jupe tombait, ample, sur le pantalon gris tendu par les sous-pieds.

Le heurtoir de la porte extérieure frappa deux coups à petit intervalle, annonçant l'arrivée des convives. Alexandre Lapeyrade prit un mouchoir parfumé, lissa ses favoris, examina le vernis de ses bottes fines, et descendit l'escalier mal éclairé. Dans le vestibule, où parvenaient les aromes mariés du lièvre et du veau farci, le président Pérajoux se débarrassait de ses socques.

L'ancien magistrat avait une tête spirituelle et ridée, sur un corps frileux, enfoui dans une énorme redingote « à la propriétaire ».

— Te voilà! dit-il en serrant la main du général. C'est une joie pour ta mère et pour tes vieux amis.

— Pour moi aussi, monsieur le président.

Ensemble, ils entrèrent dans le salon de compagnie.

C'était une grande pièce à quatre fenêtres, boisée et peinte en gris, meublée de solennels fauteuils jaunes. Des rideaux blancs, bordés d'un galon vert, s'évasaient sous de lourdes

galeries dorées. Près d'un guéridon qui supportait une lampe carcel, Mme Lapeyrade était assise dans un fauteuil. L'abbé Sartis se chauffait en tournant le dos à la cheminée.

A la vue d'Alexandre, son masque d'empereur débonnaire, au menton débordant, au grand nez romain, s'épanouit.

— Hé! adieu, Alexandre! dit-il avec un fort accent périgourdin. Que te voilà beau et de bonne mine, et toujours si jeune, comme ton grand-père Dupouy, qui mourut octogénaire sans avoir jamais été vieux!

— Vous me flattez, l'abbé... Il a neigé sur mes tempes : voyez plutôt...

— Un œil de poudre, moins que rien... Cela signifie seulement que la saison de la sagesse est venue et qu'il convient de prendre femme. N'est-ce pas, président?

— Qu'en pense madame? demanda le magistrat, en se tournant vers Mme Lapeyrade.

— Je suis de l'avis du curé, répondit la vieille dame, mais Alexandre se passera bien de nos conseils...

Elle se leva, car la Mion, qu'elle n'avait pu corriger de ses façons rustiques, annonçait, du seuil du salon, que « la soupe était sur la table ». Précédant ses hôtes dans la salle à manger, Mme Lapeyrade jeta le coup d'œil de la maîtresse sur l'ordonnance du couvert, et satisfaite, désigna leurs places aux convives : l'abbé à sa droite, le président à la gauche, Alexandre en face d'elle. Deux flambeaux à trois bougies éclairaient la porcelaine filetée d'or et la vieille argenterie de famille qu'un Lapeyrade avait enterrée dans sa cave, pendant la Révolution, pour l'exhumer sous le Consulat. L'arome du potage, la vue des bouteilles, firent s'enflammer de plaisir la face impériale de l'abbé, le minois de belette du magistrat. Alexandre Lapeyrade considérait ces vieux commensaux de la maison, ces figures qui étaient, comme sa mère et son oncle, des types caractéristiques de la province, ces gens nullement curieux des nouveautés, attachés à leurs vieilles idées, à leurs vieilles coutumes, à leurs vieilles affections, moins par fidélité du cœur que par indolence d'esprit. Chacun nourrissait une marotte qui, avec l'âge, devenait une passion. L'abbé collectionnait des livres d'hagiographie; le président recherchait des minéraux et surtout des coquillages fossiles. Ils étaient tous deux économes de leur bien, l'abbé dans l'intérêt des pauvres, le président par une

crainte maladive des révolutions, et tous deux, aussi, étaient gourmands avec la naïveté des écoliers qui regardent les bonnes choses comme l'innocente récompense d'une bonne conduite. Leurs manies, leurs chères manies, occupant les loisirs de leur retraite, les sauvaient des tentations fréquentes chez les vieillards désœuvrés et préservaient la pureté de leurs mœurs. L'âge leur rendait quelque chose de l'ingénuité des enfants, avec de la bonhomie et de la malice, et ils semblaient avoir oublié les drames du prétoire et les secrets du confessionnal.

Après les folies de l'oncle, ces calmes visages, cette conversation modérée, furent bienfaisants pour le général. Ses nerfs se détendirent. Il voulut être aimable et gai. Il le fut. Il taquina ses vieux amis, l'un sur ses bouquins et l'autre sur ses cailloux, et par ce détour, à travers les lointains souvenirs évoqués, il retrouva l'image qu'il voulait fuir, l'image obsédante de son frère.

Pour écarter cette hantise, il parla beaucoup de l'Algérie qui semblait alors si lointaine, l'Algérie sauvage, aux villes blanches, aux sables dorés, terre inconnue lentement conquise. Le caractère de l'officier, une bravoure gaie, amoureuse du risque, perçait involontairement dans ces récits, et l'on entrevoyait sous l'homme élégant, trop habile, trop bien rompu peut-être aux intrigues de Paris, l'autre Alexandre Lapeyrade, celui qui s'était battu si hardiment en Afrique que le Duc d'Orléans l'avait embrassé devant tout son état-major. Alors les trois vieillards oublièrent de savourer le lièvre à la royale, et le bordeaux couleur de rubis. Ils écoutèrent la voix chaude d'Alexandre, ils admirèrent sa figure virile où la jeunesse s'attardait, malgré la quarantaine, dans la douceur du regard bleu. Quand on retourna au salon, pour prendre le café, avant le whist, la conversation dévia sur la vie parisienne, particulièrement sur la cour et sur la famille royale. Alexandre enchanta ses amis de Montalbe en leur dépeignant les mœurs bourgeoises des princes, les vertus de Marie-Amélie, les soirées patriarcales de Neuilly, la Reine et les princesses assises autour d'une table ronde et travaillant à quelque ouvrage manuel. Le curé voulut savoir s'il était bien vrai que Louis-Philippe avait toujours un couteau dans sa poche, comme un ouvrier. Et l'on en vint à parler de la situation politique,

si trouble, si inquiétante. M. Pérajoux craignait pour la monarchie constitutionnelle, menacée de deux côtés, par les légitimistes et par les républicains. Il redoutait que la révolution de Juillet n'eût suscité des espérances dans le populaire, qu'aucun régime ne pourrait réaliser et qui, déçues, provoqueraient sans doute d'autres révolutions. Le curé Sartis déplora l'erreur de M. de Lamennais, génie égaré par l'orgueil. Les noms de M. Victor Hugo et de M. de Lamartine furent prononcés Le général contenta toutes les curiosités. Passant de la politique à la religion, et de la finance à la littérature, citant des vers après avoir cité des chiffres, il était comme un vivant miracle dans le triste, froid, ennuyeux salon où, lors de réunions très rares, Mme Lapeyrade et ses hôtes ne savaient que répéter des histoires cent fois redites.

Enfoncée dans sa bergère, la vieille dame ne quittait pas des yeux son fils. Elle goûtait silencieusement la plus ardente jouissance de la femme vieillie, l'orgueil maternel, le seul sentiment passionné qu'elle fût capable de ressentir, parce qu'il était l'expression la plus haute de son besoin de domination. La tendresse instinctive y entrait pour une très petite part. Avec l'âge, la voix de la chair et du sang s'était affaiblie chez la septuagénaire. Cœur desséché, entrailles stériles, Mme Lapeyrade, n'ayant pas connu le renouveau de maternité qu'apportent les petits-enfants, ne vivait plus que par le cerveau. Elle n'aimait qu'elle-même en Alexandre. Si Joseph représentait pour elle la faillite d'un espoir, Alexandre était la revanche personnelle de Mme Lapeyrade sur la destinée. Aussi, ramenant à elle toute la gloire du fils préféré, elle était plus sensible aux ressemblances qu'aux différences essentielles de leurs tempéraments. Ce soir-là, après la visite à la Chaubille et l'espèce d'appréhension confuse qu'elle avait éprouvée, comme Alexandre, elle subissait physiquement le prestige du général. Elle retrouvait, dans une secrète ivresse d'orgueil, la sensation de sa force propre et comme une sécurité intérieure devant une menace informulée. Aucun de ces sentiments ne se manifestait au dehors. Ni le curé, ni le président, ne soupçonnaient ce qu'Alexandre, doué d'une faculté d'intuition quasi féminine, perçut très bien : le bouillonnement d'une pensée en travail derrière le calme front et les yeux froids de Mme Lapeyrade.

A neuf heures, le whist commença, sous la clarté des bougies coiffées d'abat-jour verts. A dix heures, la partie s'achevait. Mion, toute balourde de sommeil, servit le tilleul parfumé à la fleur d'orange, et les invités se récrièrent sur l'heure tardive. Le tilleul bu, les bonsoirs échangés, le curé Sartis et le président Pérajoux prirent leurs manteaux, leurs socques et leurs lanternes, et le général les reconduisit jusqu'à la porte de la rue. En rentrant au salon, il vit sa mère, les bras posés sur les appuis du fauteuil, la tête un peu penchée, les yeux fixés vers les braises qui rougeoyaient encore dans le foyer. Obéissant à une habitude d'enfance, il souffla les bougies de la table à jeu, et la lampe éclaira seule le grand salon mélancolique qui, de minute en minute, se refroidissait. Et comme le général restait debout, attendant le bon plaisir de la vieille dame, celle-ci, sans le regarder, lui fit signe de s'asseoir en face d'elle.

— Maman, n'êtes-vous pas bien lasse ? Ne voulez-vous pas vous coucher ?

Elle fit « non », de la tête, et il n'osa plus rien dire.

Bientôt, la Mion apporta une bassinoire en cuivre rouge qu'elle remplit de charbons ardents.

— C'est pour votre lit, monsieur Alexandre. J'aurais dû vous mettre le « moine », mais il n'y en a qu'un dans la maison, et il est chez Madame... Ah ! Madame devrait monter maintenant ! Elle serait mieux dans son lit bien chaud qu'ici, dans un fauteuil...

— Tout à l'heure, dit Mme Lapeyrade.

— Mais, madame !...

— Laisse-nous...

— Je conduirai ma mère à sa chambre. Va te reposer, ma Mion, fit le général doucement. Le dîner était merveilleux. Tu peux en être fière... Va ! ma bonne. Et réveille-moi demain à sept heures...

— Oui, monsieur Alexandre... Je m'en vas. Ne faites pas veiller madame ! C'est qu'il est tout prêt d'onze heures !... Bonne nuit, madame et monsieur !

Seule avec son fils, Mme Lapeyrade parut sortir d'un songe profond.

— Alexandre, dit-elle, j'ai réfléchi. J'ai envisagé tous les événements probables... Peut-être voyez-vous plus clair que

moi dans l'avenir. Je vous fais confiance, mon fi, et je suis disposée à vous donner la Chaubille...

VIII

Le lendemain, contre-ordre fut envoyé à la poste par le général Lapeyrade, qui retardait son départ d'une journée. On pensa, dans Montalbe, qu'il avait voulu régler quelque affaire, car il fit une longue visite au notaire Patoiseau. D'autre part, il sembla désireux de prendre contact avec ses concitoyens qu'il fuyait la veille pour n'en être pas importuné. On le vit, dans la Grand Rue, saluant les dames et n'évitant plus les poignées de main, tel un candidat à la députation qui soigne sa popularité. Il rendit aussi quelques visites à des amis de ses parents, moins familiers que Sartis et Pérajoux, mais plus importants par leurs attaches et par leur fortune. Le jour suivant, vers cinq heures, on le vit encore traverser Montalbe, en compagnie du président et du curé, suivi par le jardinier Francilhou, qui portait une lourde valise, et l'on sut qu'il partait tout à l'heure, en berline, pour Bordeaux.

Le temps avait changé. Une pluie froide détrempait le sol. Entre les maisons, dans les rues parallèles à la colline, les fragments du vaste paysage, si profond, si lointain, n'étaient que des grisailles sans contours. Avec la nuit, la marée du brouillard submergeait la petite ville et battait l'îlot désert du donjon. Des lampes s'allumaient comme des phares.

Dans la cour de la poste, la berline attendait le général.

Parmi les odeurs d'écurie et les mouvements des chevaux qu'on attelait, à la lueur des lanternes, les trois amis échangèrent leurs adieux.

— Tu reviendras bientôt, c'est promis, dit le président. Ce pays-ci a besoin de toi. Ton passage a réveillé nos concitoyens de leur béate somnolence. Ta gloire, Alexandre, émeut les jeunes gens. Ils te regardent avec envie. Plus d'un rêve déjà de t'imiter. Les filles soupirent et les mères tremblent... On déplore de n'avoir pu t'approcher.

Le style emphatique du vieux magistrat agaçait un peu l'abbé.

— Bah ! fit-il, la province est badaude. Alexandre sait à quoi s'en tenir. L'admiration des Montalbains ne le touche guère... Mais le président dit vrai, cher ami : notre province a besoin

que des hommes éclairés, des hommes d'ordre, dirigent l'opinion toujours incertaine... Si jamais tu quittais l'armée, tu aurais un grand rôle à jouer ici.

Il ajouta, d'un ton confidentiel :

— Et si tu te décidais au mariage, tu trouverais ici des filles de bonne famille toutes disposées à devenir Mme Lapeyrade jeune.

— J'y penserai...

Alexandre serra les mains des deux vieillards, et s'installa dans la berline.

— Temps de chien, mon général, dit le maître de poste qui fermait la portière. Si le vent tourne cette nuit, et si le ciel se découvre, gare au verglas... Hé! postillon, retiens tes chevaux... Place!... place!...

Le cheval de flèche, qui s'ébrouait, recula. Il y eut une grande confusion dans l'attelage, et tout à coup une masse énorme obstrua la porte charretière, frôlant la berline qu'elle faillit culbuter, parmi les clameurs et les imprécations.

C'était la diligence de Périgueux qui arrivait, bruyante et crottée.

Le maître de poste apostropha violemment le conducteur.

— Imbécile! Tu as manqué d'accrocher la voiture du général Lapeyrade!.. Mille pardons, mon général... Oui, la route est libre... Allons, fouette, postillon!

La berline s'ébranla.

— Au revoir, mes amis, au revoir!

— Au revoir, Alexandre!

Le président et l'abbé faisaient encore des signes d'adieu que la berline était déjà loin. Cependant, le maître de poste grondait toujours, le conducteur de la diligence protestait, les garçons d'écurie se hâtaient de changer les chevaux, et les voyageurs qui ne s'arrêtaient pas à Montalbe avançaient, hors de la rotonde et du coupé, leurs têtes curieuses.

« C'était le général Lapeyrade... Vous avez vu le général Lapeyrade ?... »

De l'intérieur, lentement, descendirent un gros homme à figure de maquignon, une vieille femme chargée d'un cabas, puis, après un intervalle, et lorsque la petite rumeur de l'incident se fut apaisée, un voyageur coiffé d'une casquette, vêtu d'un manteau à collet, qui s'en alla, par le chemin des Remparts, dans la nuit noire.

IX

Mme Lapeyrade soupait, à six heures, d'un potage et d'une compote. Jusqu'à sept heures et demie, elle se chauffait au feu de la salle à manger, et la Mion tricotait près d'elle, tandis que, dans la chambre glaciale du premier étage, le « moine » tiédissait le lit, sous l'amas des édredons. Dès que la demie avait sonné, madame se levait. La Mion roulait son tricot, allumait une chandelle, et précédait sa maîtresse dans l'escalier pour éclairer les marches. Le coucher de la vieille dame s'accomplissait avec un cérémonial immuable, comme le lever du matin.

D'abord, la Mion fermait les volets, tirait les rideaux, enlevait du lit la cassolette du « moine », pleine de charbons ardents et de cendre chaude, isolée des draps par une armature qui bombait sous la courtepointe. Elle plaçait la veilleuse allumée sur la table de nuit, avec un verre d'eau sucrée, une *Journée du chrétien*, et la montre de madame, accrochée au bec d'un aigle en bronze doré. Le moindre changement à ces rites agitait les nerfs de madame Lapeyrade et compromettait son repos, mais il ne bouleversait pas moins l'équilibre moral de la Mion, car, dans une longue vie commune, la servante avait épousé toutes les manies, sinon tous les sentiments de sa maîtresse. Enfin la Mion préparait une infusion de « quatre fleurs » que madame exigeait toute bouillante encore et qu'elle buvait étant couchée, puis elle tirait le rideau et c'était la fin de la cérémonie.

Cependant, le soir du départ d'Alexandre, Mme Lapeyrade n'était pas comme à l'ordinaire. Elle, qui aimait tant commander qu'elle répétait, sans nécessité, chaque soir, les mêmes ordres : — « L'eau sucrée, Mion ! La veilleuse !.. Mon livre !.. La montre à son crochet !.. » — rien que pour la jouissance d'être obéie, elle ne soufflait mot, tout en déboutonnant sa robe, mais elle faisait deux ou trois pas, s'arrêtait, jetait un soupir ; et du contentement qu'elle avait eu, il ne lui restait — chose étrange ! — qu'un pli entre les sourcils, ses terribles sourcils minces, nets et droits comme deux barres.

« Qu'est-ce qui la tourmente ? » se disait la Mion.

Et tout haut :

— Madame veut que je l'aide?

— Non.

— Madame ne se sent pas bien?

— Au lieu de bavarder, va donc quérir ma tisane.

En bas, le feu du foyer n'était pas mort. La Mion lui jeta un peu de bois sec et posa la bouilloire sur le trépied. Elle guettait le frémissement de l'eau, lorsqu'un coup frappé à la croisée lui fit retourner la tête. N'y avait-il pas un homme, derrière les carreaux enfumés? La froide peur tordit l'estomac de la vieille bonne. Elle se rappela les histoires épouvantables qu'on racontait, dans sa jeunesse, dans ce temps qui suivit la Révolution, où les chauffeurs terrorisaient les provinces. La maison était isolée, habitée seulement par deux femmes. Le jardinier logeait très loin. Il y a de bien mauvaises gens dans le monde, et si l'espoir de trouver un magot chez Mme Lapeyrade... Mais non, point de véritable danger! Les portes avaient de puissants verrous, et il suffirait d'ouvrir une fenêtre au premier étage et de crier au secours, pour faire accourir les Patoiseau. La Mion se rassura. Elle crut à une farce de gamins.

— Ces *drolles!* Ils ont tapé dans mes carreaux pour m'apprendre à fermer les volets de la cuisine!

Se moquant de sa frayeur, elle s'approcha de la croisée défendue au dehors par des barreaux, et au dedans par des volets qu'on rabattait dès la nuit close. A ce moment, une forme bougea dans les ténèbres, et la figure qui avait tant effrayé la Mion se montra, pauvrement éclairée par les reflets de la chandelle et du feu : une tête pâle, bouffie, aux favoris bruns, plus lamentable que terrifiante, avec des yeux luisants de fièvre et ce regard de la bête forcée qui cherche un coin tranquille pour y mourir.

— Ah! Sainte Vierge! Monsieur Jos...

L'homme leva le doigt pour imposer silence, et le cri s'étouffa dans la gorge de la Mion. Transie d'angoisse, elle lança un coup d'œil du côté du vestibule, comme si elle redoutait la brusque survenue de Mme Lapeyrade, et il fallut un second appel du dehors, pour qu'elle osât entrebâiller la croisée.

Joseph Lapeyrade se tenait collé contre le mur, presque invisible.

La Mion chuchota :

— Monsieur Joseph !

— Tu es seule, ma Mion ?

— Oui. Madame se couche.

— Je le savais... Ouvre-moi.

— Mais...

— Ouvre-moi vite !

— Ah ! mon pauvre ! *Elle* m'a défendu de vous laisser jamais entrer, et elle a l'oreille fine ! Si je tire les verrous, elle entendra le bruit, et elle prendra une colère à mourir...

— J'agonise de fatigue. Je n'ai ni mangé ni dormi depuis hier. Et j'ai la fièvre !... Tu ne me laisseras pas dans la rue, comme un chien, toi, ma Mion !

— Je ne peux pas...

— Tu m'aimais tant, quand j'étais petit. Maintenant, tu es contre moi, comme les autres !... Aussi dure que ma mère !... Méchante !... méchante !...

La Mion, d'une voix grosse de larmes, protesta :

— Je vous aime toujours, mon pauvre ! J'ai le cœur fendu de vous voir comme ça... Mais je ne suis pas la maîtresse.

— C'est pourtant ici ma maison, ma maison où je suis né, pour mon malheur... Ah ! tu m'ouvriras, Mion !

La bonne femme s'effraya :

— Chut !.. chut !

— Ouvre, ou je crie.

— Et pourquoi donc ? Que voulez-vous à madame ?

— Je veux manger, et puis je veux dormir. Il y a une chambre dans le grenier où l'on ne va jamais. Je me reposerai là, et puis...

— Vous partirez ?

— Demain, je verrai ma mère.

— Alors, elle me chassera et vous aussi. C'est une tête de fer, vous le savez bien !

— Elle m'entendra d'abord. Il faut absolument que je lui parle.

— Jamais !

— Eh bien, je me tuerai cette nuit. Tu me trouveras demain, devant la porte.

La Mion joignit les mains.

— Ne dites pas ça !

— Je le dis et je le ferai.

— Mon Dieu !...

Sa volonté fléchissait déjà devant la menace. Elle murmura :

— Je dois porter la tisane à madame. Je lui conterai que je n'ai point poussé les verrous, afin qu'elle ne s'étonne pas du bruit, et ainsi, je vous ferai entrer... Ah ! Sainte Vierge ! Elle sonne...

Le tintement de la clochette retentit, tellement impérieux, que la Mion répondit, comme si Mme Lapeyrade était tout près :

— Oui... oui... J'arrive, madame.

Joseph Lapeyrade, balbutiait :

— Je n'ai plus de force...

La Mion versa de l'eau-de-vie dans un verre qu'elle passa, entre les barreaux, à l'homme défaillant.

— Tenez, ça vous réchauffera... Et patience ! Je reviens.

Au bout du fil de fer, la clochette secouée continuait sa danse folle. Ce vacarme affola Mion. Elle faillit renverser la tisane et le plateau.

La nuit avait absorbé Joseph Lapeyrade.

De toute la force de ses vieilles jambes, la servante grimpa l'escalier. Mme Lapeyrade n'était pas encore au lit. Elle avait enlevé sa coiffure, remplacée par le bonnet de nuit à passe tuyautée. Sa robe, déboutonnée, lui glissait des épaules.

— Ah ! te voilà ! J'allais descendre...

— Descendre ? Pour attraper la mort !...

— Qu'est-ce que tu faisais ?

— Le feu ne voulait pas brûler et l'eau ne voulait pas bouillir... Enfin, la voilà tout de même, cette tisane. Elle est au goût de madame, bien sucrée et surtout bien chaude.

— Je la prendrai quand je serai au lit. Attends !... Où vas-tu ?

— Je...

— Qu'est-ce qui te presse ?

— Rien.

— Tu sembles une fille qui soupire pour rejoindre son galant.

— C'est que... la porte sur la rue n'est pas fermée.

— Comment ?

— Pas fermée aux grands verrous.

— Eh bien ! tu la fermeras dans un moment... Défais mes chaussures !... Donne-moi mes pantoufles... Tu as peur, sotte bête ? De qui ?... De quoi ?... Du loup-garou peut-être, ou de la chasse volante ?

— Ma foi, je n'en sais rien, mais j'ai peur, dit la Mion qui perdait son courage sous le regard affilé des yeux clairs.

Elle craignit que Mme Lapeyrade n'eût entendu quelque bruit suspect.

— Tu grelottes, dit la vieille dame... Va donc fermer la porte. Je n'ai plus besoin de toi. Et couche-toi vite. Tu as une figure de déterrée.

— Bonne nuit, madame.

— Bonne nuit.

Les verrous, longs d'un pied, jouèrent dans leur gaine de fer, et l'homme qui était dehors, se glissa dans le vestibule avec une bouffée de brume et de nuit. A travers le plafond, Mme Lapeyrade dut ouïr le double choc des verrous brusquement repoussés. Saisissant Joseph par le bras, la Mion le dirigea vers la cuisine dont elle avait clos les volets intérieurs. Il chancelait, comme ivre de ce peu d'alcool qu'il avait bu. Soudain, il prit la Mion par les épaules et se laissa tomber contre elle.

La flamme de la bougie, qu'irritait un filet d'air, s'étala, s'élança, se rétrécit, et sur les murs et jusque sur la voûte, de grands fantômes noirs répétèrent les attitudes de Joseph et de la Mion. Ni lui, ni elle, ne parlaient. Inondée de larmes, la servante pressait contre sa poitrine l'homme qu'elle avait bercé tout enfant. Dans cet embrassement tragique, qui faisait tressaillir en son cœur toute une maternité obscure, elle sentit, plus qu'elle ne l'entendit, le sanglot aride du malheureux. Alors, elle ne pensa plus qu'à la souffrance physique endurée par le fils de ses maîtres. Quoi? il avait faim, lui, Joseph Lapeyrade, il avait faim, il mendiait sa nourriture et son coucher, comme un gueux à besace qui se tient au seuil des maisons, épouvanté par les chiens! Cette image révoltante obsédait la Mion. Elle ne put la tolérer... Servir! servir! cela primait tout. Elle se dégagea de l'étreinte, fit asseoir Joseph au coin du feu, traîna une table près de lui, chercha, dans le buffet, les restes du repas de la veille : une tranche de pâté, une cuisse de chapon, des fruits, du fromage, du vin. Joseph voulait parler... Pas maintenant! Qu'il mange, qu'il se chauffe, d'abord!.. Comme un petit garçon grondé, il obéit et se mit à dévorer goulûment, avec un plaisir animal plus atroce à voir que sa détresse.

Que lui était-il arrivé ? La Mion, pauvre paysanne, ne connaissait guère le monde. Elle n'avait jamais rien compris aux aventures de Joseph, mais elle savait, — ce qu'ignoraient les gens de Montalbe, — que le cadet des Lapeyrade avait tâté de la prison pour dettes et que madame s'était saignée à blanc pour le sauver... Et puis il avait fait ce mariage !... Un grand malheur pour la famille, mais après tout, Joseph avait une maison, un état... Employé du Gouvernement, c'est un beau métier, qui refait l'honneur d'un homme et lui assure le pain de ses vieux jours... Que se passait-il donc ?... La mauvaise femme était-elle morte, ou partie avec un galant ? Joseph avait dit : « Je me tuerai ». Et s'il avait tué quelqu'un, par droit de vengeance ? Quand on a épousé une gourgandine, on est trompé, c'est inévitable. Mme Lapeyrade le disait crûment : « Joseph sera... » Et cette idée la faisait rire, tant elle détestait son fils !

Et lui qui arrivait ainsi, pour la voir !... Certes, il ne la verrait pas... La Mion le ferait partir, dès l'aube, après qu'il aurait dormi...

Quel trouble dans cette faible tête ! La Mion sent la catastrophe, quelque chose d'épouvantable, qui est entré, avec Joseph, dans la maison... Jamais ses pensées n'ont couru si vite, comme l'eau de la Dronne sur les cailloux, après un orage... Elles filent, filent, tourbillonnent, ces pensées ! Mais la Mion se tait par crainte et aussi par respect de l'incompréhensible douleur. Son âme rustique a foi dans la vertu de la viande et du vin qui fortifient les désespérés. « Pleure, mon pauvre ! mais d'abord, mange. Le pire mal, c'est encore la faim. »

Il mange, tête baissée. D'où vient-il ? Ses habits sont mouillés ; ses bottes gardent la trace d'une boue blanchâtre qui est bien de Montalbe. S'il est arrivé, à six heures, par la diligence, il n'a pas dû traverser la ville. Il a pris le chemin des Remparts, glissant, dangereux la nuit, et il a rôdé en attendant l'heure où il savait trouver la Mion seule dans la cuisine...

— Pauvre !... Pauvre !

Ce mot, répété, avec le plaintif accent patois (*Paoubre !... Paoubre*), exprime l'infinie compassion de la servante. Joseph ne répond pas. Il mange. Comme il paraît vieux, bien plus vieux que son frère aîné ! Un poil brun salit ses joues molles, tombantes. Ses yeux saillants, qui furent beaux, ont des poches

boursouflées sous la paupière inférieure. Le col de la chemise est froissé...

Repu, Joseph écarte de lui son assiette. Il appuie son front sur ses mains, ses brûlantes mains aux veines gonflées. Farouchement, il regarde on ne sait quoi d'invisible.

— Vous êtes mieux, mon fi ?

Le même mot que Mme Lapeyrade disait à son cher Alexandre, la Mion le répète, avec la même inflexion de voix, pour consoler la peine de Joseph. Il s'attendrit :

— Bonne Mion, tu m'as toujours aimé, tu me sauves...

— De quoi, mon fi ?

Il se lève, encore titubant.

— Alexandre est-il resté longtemps à Montalbe?

— Vous savez...

— Je l'ai aperçu, à la poste, dans sa berline. Monsieur voyage comme un seigneur... N'empêche que la diligence a failli l'écraser... Oh ! rassure-toi... Il a été quitte pour la peur...

— Vous lui avez parlé ?

— Non, je ne l'ai pas troublé dans sa gloire...

— Il aurait été content de vous voir.

— Content ?

Un rire affreux fait grimacer le visage blême et bouffi.

— C'est votre frère, après tout !

— Comme ma mère est ma mère.

— Il vous a fait du bien.

— Il m'a jeté un os à ronger, pour que je reste à la niche.

— C'est mal de parler comme ça...

— Peut-être...

Joseph change de visage. Une sorte de bonté craintive adoucit ses yeux.

— Le malheur rend injuste... Tu dis vrai, mon frère m'a aidé... Mais aujourd'hui, il me verrait crever avec plaisir...

— Oh !

— S'il savait !

— Quoi ?

— Et il aurait raison...

— Qu'est-ce qu'il ne sait pas, dites, et qui vous tourmente?

— Mène-moi là-haut... Demain, je feindrai d'être arrivé en ton absence... Tu auras laissé la porte ouverte... Tu ne seras aucunement mêlée à cette affaire... Ayant dormi, je pourrai

mieux m'expliquer avec ma mère, mais à présent, je n'ai plus qu'un besoin : dormir... dormir...

Il dit « dormir », comme il disait « manger ».

— C'est qu'il faut passer devant la chambre de madame...

— Nous ne ferons point de bruit... Ah ! m'étendre... dormir... Je suis si las !...

Ils se regardent, muets, retenant leur souffle, comme s'ils pouvaient percevoir la respiration de la vieille dame allongée sous ses blancs rideaux...

Rien. Pas un soupir, pas un craquement de meuble. Si profond est le nocturne silence, qu'ils croient entendre la chandelle brûler. La Mion va dans le vestibule. Elle écoute... Rien !... Elle monte jusqu'à la porte de Mme Lapeyrade, écoute encore... Rien !

Tendant la chandelle à bout de bras par dessus la rampe, dans le vide sonore de l'escalier, elle fait un signe à Joseph. Il monte à son tour. Une marche. Deux marches... Qui a remué ?... Personne...

Il monte, porté par sa fièvre, d'un pas de cauchemar.. Il rejoint la Mion. A ce palier finit l'escalier de pierre. Celui qui mène au second étage s'amorce plus loin. Il faut suivre le couloir en sa longueur, passer devant *sa* chambre...

La Mion tient la main de Joseph. Elle l'entraîne.

Mais une porte s'entr'ouvre. Mme Lapeyrade, en robe de nuit, avance la tête et demande :

— Qui est là ?

X

Quand il eut achevé sa confession, Joseph Lapeyrade crut que sa mère était morte.

Il n'osa lever les yeux, tant il redoutait de la voir, affaissée dans son fauteuil, avec le rictus de l'agonie figé sur son masque terrible.

Un instant, il crut entendre, derrière la porte, les sanglots de la Mion, et il se sentit moins seul, mais c'était une illusion de l'ouïe, c'était la grondante rumeur du sang battant les tempes douloureuses.

La clarté de la lampe faisait un cercle sur le tapis. Joseph regardait les palmettes jaunes. Enfant, il y découvrait une

figure diabolique, qui l'attirait et l'effrayait. Il cherchait encore cette figure, et il ne savait plus la reconnaître.

Il ferma les yeux. Il vit un abîme noir traversé de fulgurations, et puis un défilé d'images : Désirée mourante à Bagnères..., le cercle du Quercy... le gros capitaine Ardevès tenant les cartes... le bureau de la poste, un soir, portes fermées, tiroirs ouverts, registres étalés, et l'inspecteur gourmé, haut sur cravate, la lèvre tordue par le mépris...

Une voix dit : « Voleur ! »

Était-ce l'inspecteur qui parlait?... Voleur!... Non, Joseph Lapeyrade n'avait pas voulu soustraire le bien de l'État... Il avait « emprunté » cinquante mille francs à sa caisse, mais quand on a une femme malade, et qu'on a essayé, pour l'amour d'elle, de demander aux cartes un peu de cet argent que les amis refusent; qu'au lieu de gagner on a perdu, et chaque jour davantage, que la dette a fait boule de neige, que l'on a engagé sa parole, que le créancier exige son dû, — n'est-on pas excusable?..

La voix répète : « Voleur!... »

— Ah! monsieur l'inspecteur, si vous saviez! Un malheureux, abandonné par tous les siens, n'ayant au monde qu'un seul amour... Trois jours de délai! Trouver cinquante mille francs en trois jours! Oui, j'ai une mère, j'ai un frère... M'adresser à eux?... Quelle torture!... Si vous saviez!... Si vous saviez!

« Voleur!... »

Le mot frappe comme un soufflet, — et les images se brouillent. L'inspecteur a disparu. Le capitaine a disparu. Le bureau de poste a disparu. Maintenant c'est la diligence qui étourdit Joseph de son mouvement écœurant et de son bruit de ferraille... Il rêve... Tout n'est qu'un rêve. L'entrée furtive dans la maison paternelle, le cri de la Mion, chassée par Mme Lapeyrade? Un rêve... Le suppliciant interrogatoire? Un rêve... Joseph souffre et se débat. Il fait effort pour émerger du puits où sa conscience a sombré dans les eaux noires. Il dit, intérieurement : « Assez!... Assez!... Je veux m'éveiller... » Et voilà qu'il s'éveille, mais l'abominable cauchemar et l'abominable réalité ne sont qu'un...

Il reconnut les meubles à filets de cuivre, les blancs rideaux soutenus par une flèche, le crucifix janséniste, la tremblante

irradiation de la veilleuse, et la femme en cornette de nuit, foudroyée dans le fauteuil profond.

— Voleur !

Il tressaillit, car il comprenait que c'était elle, — ce spectre — qui avait parlé. La voix dure, basse, le frappa encore, de mots pesants comme des cailloux :

— Voleur !... gredin !... sale gredin !

Et ce cri désespéré :

— Un Lapeyrade !

Il recommença son récit et sa justification.

— Ce que j'ai fait, tous mes collègues le font, plus ou moins... J'en pourrais citer... Quand un inspecteur est annoncé, un camarade avertit les bureaux... Le directeur de la poste de B... m'a souvent prêté des fonds, à charge de revanche... Mais, cette fois, l'inspecteur est arrivé chez moi, d'abord, et sans que j'aie pu soupçonner...

— Canaille !... L'argent de la caisse ! Canaille ! C'est la prison pour toi, le déshonneur pour nous, canaille !... Tu monteras dans la « galérienne ». Je te verrai passer dans la « galérienne »... Ah !... Ah !...

La vieille femme suffoquait.

Joseph se dressa...

— Ne me touche pas, voleur ! Tu ne m'es rien.

— Je suis un Lapeyrade, maman, pour notre malheur... C'est pour ça que j'ai osé venir, que je vous crie : « Au secours ! maman... »

Il tomba sur les genoux près du fauteuil, cherchant les mains qui se dérobèrent.

— Sauvez-moi !... Sauvez l'honneur du nom !.. Je vous rendrai l'argent... Sou par sou, en me privant de tout... Au pain et à l'eau, comme un forçat, toute ma vie...

— Je n'ai pas d'argent.

— Vos rentes...

— Tu veux m'envoyer à l'hôpital ?

— Mais la Chaubille !... Vous pouvez...

— Vendre ?

— Hypothéquer... Patoiseau vous trouvera bien un prêteur, discrètement...

Les yeux de Mme Lapeyrade luisaient comme des couteaux, et Joseph crut qu'elle allait se jeter sur lui.

— La Chaubille !... Ah !... Ah !... Lui aussi... Lui aussi... La Chaubille...

Il recevait au visage, sans comprendre, les éclats de ce rire de folle.

— Vendre !... Hypothéquer !... Me dépouiller !... Canaille ! gredin ! bandit ! Tu viens trop tard. La Chaubille ne m'appartient plus. L'acte est signé...

— Vendue ?

Joseph se dressa sur ses pieds.

— Mais alors, vous avez l'argent. Je suis sauvé.

Mme Lapeyrade cessa de rire. Après la crise nerveuse qui l'avait secouée, elle redevint maîtresse d'elle-même, et sans pitié.

— Je n'ai pas dit que j'avais vendu. J'ai pu donner mon bien.

— Donné ?

— J'en suis maîtresse. Vous avez reçu déjà votre part.

Joseph sentit, comme avec des antennes, la vérité.

— Vous avez donné la Chaubille à mon frère ?

— Je n'ai pas de comptes à vous rendre.

— J'irai trouver Alexandre, et l'on verra bien...

— Alexandre est en mission. Vous ne le joindrez pas avant plusieurs jours, et quand bien même il voudrait s'appauvrir pour vous, il ne pourrait le faire. J'y ai pourvu. Ne comptez pas sur lui.

— Ma mère, vous me condamnez à mort.

— Allons donc !

— Vous me laisserez arrêter, moi, votre fils, le frère du général Lapeyrade ! Non, vous ne supporterez pas...

— Je n'ai pas d'argent pour vous. Si je me ruinais tout à fait, si je vous livrais mes dernières ressources, vous recommenceriez à jouer ! Tous les sacrifices sont inutiles quand le vice tient un homme.

— J'ai joué par besoin, non par vice.

— Ça m'est égal.

— Je n'ai donc plus qu'à me tuer ?

Mme Lapeyrade haussa les épaules.

— Si je me tuais... vous paieriez ma dette, ma femme aurait une pension... Et vous seriez débarrassée de moi...

Elle ne répondit rien. Joseph balbutiait :

— La solution... voilà la solution... C'est bien simple... La solution...

La mère regarda fixement le fils. Dans ce muet dialogue de leurs regards, passa comme une double interrogation.

— Eh bien! dit Joseph en essuyant, d'un revers de main, la sueur de son front... Vous l'aurez voulu.

Elle répondit froidement :

— Vous êtes trop lâche pour mourir.

— Ne m'en défiez pas!

— J'ai déjà entendu ces mêmes paroles, il y a dix ans... Et vous vivez.

— Adieu donc. Je ne resterai pas dans cette maison, pas un moment de plus.

— Vous ferez bien.

— J'irai à la Chaubille. Le métayer me donnera un lit, si l'oncle me le refuse.

— Allez où vous voudrez.

— Le délai expire demain soir.

— Tant pis.

Le malheureux se sentit perdu. Il sortit de la chambre, suivi par Mme Lapeyrade, comme par une Érinnye. Le chandelier de cuivre, posé sur le carreau, éclairait le corridor. Mme Lapeyrade le ramassa.

Joseph descendit, en se cramponnant à la rampe, sans tourner la tête. Au delà des dix premières marches, c'était la nuit.

Son pas s'éloigna dans le vestibule. Les verrous de la porte furent tirés, violemment, et le grand coup du battant de chêne, qui se refermait, ébranla toute la maison Lapeyrade.

XI

Le lendemain, des tailleurs de pierre qui avaient leur chantier près de Saint-Jean, trouvèrent le corps de Joseph, fracassé sur une dalle du cimetière. Il était sans argent. Une enquête établit que M. Lapeyrade, arrivé la veille au soir par la diligence, avait commis l'imprudence de prendre la route des Remparts. Quelque rôdeur de nuit, étranger à la ville, un de ces chemineaux qui logent dans les trous des carrières, l'avait-il assailli, dévalisé, jeté au précipice? Ou bien, dans les ténèbres épaisses, le malheureux avait-il perdu pied?

Seules, les statues funéraires de la grande église avaient entendu son cri d'agonie. Il était mort seul, sans secours matériels et spirituels.

L'abbé Sartis se chargea d'avertir la mère, mais elle était au lit, après une sorte d'attaque qui lui enlevait la parole et le mouvement. Elle se rétablit assez vite. Pourtant, on retarda de lui apprendre la mort de Joseph et, par précaution, les formalités et cérémonies des funérailles furent très simplifiées. Alexandre Lapeyrade, appelé par le télégraphe, et Valmont Dupouy conduisirent le deuil.

Dans le courant de cette année 1834, marquée par les émeutes de Lyon et de Paris, les gens de Montalbe apprirent les fiançailles de leur éminent concitoyen, le général Alexandre Lapeyrade, avec Mlle de Clairmontiers. Le fils du tabellion périgourdin devenait comte et pair de France. Cette extraordinaire fortune laissa Mme Lapeyrade mère presque indifférente. Les gens venus pour la complimenter trouvèrent sa porte fermée, et l'on sut bientôt la décision qu'elle avait prise, de vendre sa maison et de se retirer dans un couvent.

Vendre sa maison? Avait-elle donc besoin d'argent? Bien qu'elle eût donné la Chaubille à son fils aîné, ne pouvait-elle vivre de ses rentes? Sa résolution, incompréhensible pour tout le monde, fut attribuée à un excès d' « originalité ».

Ceux qui la virent, les derniers jours qu'elle habita le logis familial, ne découvrirent en elle nulle trace de l'accident qu'elle avait eu. Elle avait recouvré l'aisance de la parole et la liberté du geste. Sa haute taille n'était pas courbée. Son visage, sous l'auvent de la capote noire, était seulement un peu plus maigre.

Le président et l'abbé racontèrent qu'elle avait beaucoup souffert, sans l'avouer, de la cruelle fin de Joseph, malgré quelques dissentiments de famille.

« Une mère est toujours une mère », disait l'abbé.

Ils n'admettaient pas qu'Alexandre consentît à la vente de la maison. A dire vrai, le général s'y était opposé, mais il avait dû céder, devant l'inexplicable et tenace volonté de la vieille dame. Tout au plus, lui permit-elle de racheter quelques meubles. Elle semblait impatiente de rompre avec le passé, — le passé qui était toute sa vie.

La veille de son départ, elle alla dans chaque pièce de la

vaste maison, appuyée au bras de la Mion qui pleurait. Elle s'arrêta un moment sur la terrasse, les yeux fixés vers les grands horizons de la Double, et elle ne prononça aucune phrase qui révélât son chagrin.

Toujours, elle avait montré, dans son caractère, une tendance à la misanthropie. La vieillesse la rendait plus dure, plus détachée. Le caractère Dupouy se marquait en elle, fortement, et même sa grande affection pour Alexandre s'était amortie. On crut qu'elle n'aimait plus rien au monde, — que l'argent.

Mais les cinquante mille francs qu'elle toucha, sa maison étant vendue à Me Patoiseau, n'enrichirent ni elle, ni ses héritiers. Personne, sauf le général Lapeyrade, ne sut qu'en se dépouillant de tout, Mme Lapeyrade avait payé la dette de Joseph, et lavé la honte que n'avait pas lavée le sang du malheureux.

Elle s'en fut, sans émotion apparente, vers le refuge qu'elle avait choisi, un très pauvre petit couvent qui recevait des dames pensionnaires. Elle y vécut, comme une religieuse, ne sortant plus, ne recevant personne, ne parlant jamais d'elle-même.

Quelquefois, le comte et la comtesse Lapeyrade venaient la voir, en allant à la Chaubille où l'oncle Valmont Dupouy achevait son existence d'égoïste, parmi ses bouquins, dans un désordre qu'Alexandre respectait. La pieuse jeune femme révérait cette belle-mère majestueuse, qui lui mettait au front un baiser glacé.

Elle mourut, en 1845, — saintement, dirent les nonnes, qui la regardaient comme une mère inconsolable.

Alexandre Lapeyrade n'eut pas d'enfants. La grosse fortune qu'il amassa, sous le Second Empire, passa tout entière à des cousins de sa femme. L'un d'eux, vers la fin du XIXe siècle, fit démolir la Chaubille et construisit sur la place une usine d'électricité.

MARCELLE TINAYRE.

LES CHEMINS DE FER EN ALLEMAGNE OCCUPÉE ET LA PAIX

De nombreux journaux ou articles de revues ont appris au public l'histoire de la Régie des chemins de fer des territoires occupés (Rhénanie et Ruhr), et l'ont renseigné sur ses résultats financiers et techniques. Nous voudrions surtout insister ici sur la part que cet organisme a prise dans la victoire de la Ruhr et préciser le rôle qui pouvait encore lui revenir après le succès de l'entreprise.

Pour ceux qui seraient portés à oublier les circonstances et les conditions dans lesquelles fut décidée l'action de la France et de la Belgique dans le bassin de la Ruhr, nous rappellerons, sans le moindre commentaire, un point d'histoire.

Le 5 mai 1921, l'Allemagne avait signé l'état de paiements de Londres, comportant, à dater du 1er mai 1921, une indemnité fixe annuelle de 2 milliards de marks-or, et une indemnité supplémentaire calculée d'après les exportations allemandes (qui pouvait représenter 1 milliard et demi de marks-or).

Le 14 décembre 1921, l'Allemagne déclarait qu'il lui était impossible de tenir ses engagements ; elle réclamait officiellement le moratorium auquel elle faisait depuis plusieurs mois déjà des allusions officieuses.

Le 21 mars 1922, un moratorium partiel lui fut accordé. Il était entendu qu'elle verserait, pour 1922, 720 millions de marks-or en espèces et 1 milliard 450 millions de prestations en nature.

Le 12 juillet 1922, le Reich insistait pour un moratorium plus large et plus prolongé.

Comme le rappelait le Président du Conseil, M. Raymond Poincaré, ministre des Affaires étrangères, dans sa réponse du 20 août 1923 au marquis de Crewe, ambassadeur d'Angleterre à Paris, l'Allemagne invoquait à l'appui de sa demande le désarroi de ses finances, la chute de sa monnaie, sa détresse économique. Mais elle n'avait rien fait pour régler ses dettes et rétablir l'ordre budgétaire; elle avait pratiqué depuis la paix une politique de gaspillage et de dilapidation; elle avait maintenu les prix de ses transports plus bas que partout ailleurs; elle avait augmenté le nombre et le traitement de ses fonctionnaires; elle avait épargné dans la perception des impôts, doté de toute sorte de privilèges et d'indemnités, les grands métallurgistes et les armateurs; elle avait reconstitué une immense flotte de commerce; elle avait creusé des canaux, multiplié les réseaux téléphoniques privés; elle avait entrepris sans compter toute sorte de travaux que la France était dans l'obligation d'ajourner. Jusqu'à la fin de 1922, l'Allemagne ne cessa d'aggraver ainsi sa situation économique, financière et monétaire.

Le 11 novembre de la même année, le Gouvernement de M. Wirth avait envoyé à la Commission des Réparations une note à laquelle avait ensuite adhéré son successeur, le chancelier Cuno, et qui pouvait se résumer: l'Allemagne ne pouvait plus rien faire avant d'avoir restauré sa monnaie, stabilisé son mark; elle réclamait, pour arriver à cette stabilisation, une réduction de sa dette; elle demandait à être libérée pendant trois ou quatre ans de l'ensemble de ses prestations, prestations en nature aussi bien que paiements en espèces. Elle ferait exception pour les régions dévastées, mais à la condition d'être autorisée à ne payer qu'à l'aide de ses ressources normales et d'emprunts intérieurs. C'était, en réalité, comme l'écrivait M. Raymond Poincaré, « promettre le néant ». L'Allemagne, en un mot, ne s'engageait à aucune réforme et, en revanche, elle posait des conditions : revision de l'état de paiements du 5 mai 1921, réduction de la dette allemande, moratorium.

En même temps, elle avait cessé ses paiements en espèces; quant aux prestations en nature, elle les avait volontairement ralenties, ainsi que la Commission des réparations l'a constaté

officiellement dans toute une série de décisions du début de janvier 1923 ; décisions, ne l'oublions pas, prises à la majorité de trois voix : celles de la France, de la Belgique et de l'Italie. C'est dans ces conditions que, par application des articles 17 et 18 de l'annexe 2 du chapitre 8 du traité de Versailles, la France et la Belgique occupèrent, le 11 janvier 1923, le bassin de la Ruhr.

Il ne s'agissait d'ailleurs pas d'exploitation directe ni de prise de possession des ressources économiques du pays. Appuyées par un simple service de protection militaire, des missions d'ingénieurs, de forestiers, de douaniers devaient simplement se rendre sur place avec charge de faire livrer les prestations en nature que l'Allemagne refusait et de percevoir des taxes destinées à suppléer aux versements non effectués.

Pour le chemin de fer en particulier, la Commission interalliée des chemins de fer de campagne (1) devait ne rien brusquer et éviter tout prétexte à une interruption des transports ; aussi se contenta-t-elle de répartir des agents techniques et des sapeurs des unités des chemins de fer de campagne sur les points essentiels du réseau occupé, réalisant ainsi l'armement de sécurité nécessaire aux transports les plus urgents.

Jusque-là, en effet, fonctionnaires et agents de la Reichsbahn avaient scrupuleusement obéi aux ordres des Alliés. Ils avaient effectué les transports militaires comme ceux de réparation. Ils exécutèrent même avec ponctualité les ordres donnés pour l'acheminement dans la Ruhr des effectifs franco-belges.

La situation ne tarda pas à changer d'aspect.

En fait, les Allemands n'avaient jamais cru à la possibilité d'une action de notre part dans la Ruhr et n'avaient aucun plan sérieux de résistance. Mais, sitôt l'action engagée, ils s'ingénièrent à faire l'impossible pour entraver les efforts franco-belges : la soumission des premiers jours masquait seulement le travail qui s'élaborait à Berlin.

Dès le 15 janvier, des mouvements de grève se manifestent dans le personnel des chemins de fer pour protester contre l'occupation ; ils se localisent d'abord dans les pays nouvellement occupés : le 19 juin, l'ordre général de résistance est lancé par le Reich ; le 20, il est répercuté à Essen, et le 21, sur la rive gauche du Rhin.

(1) Cette Commission a pour rôle permanent de surveiller et de contrôler l'administration allemande des Chemins de fer dans les territoires occupés.

Le 27, un décret du ministre des Communications d'Empire interdit aux agents allemands des chemins de fer d'obéir aux ordres des autorités d'occupation. Un deuxième décret leur défend formellement de laisser circuler les trains de troupes et de réparations. Dans cette période du 21 au 27 janvier, les mouvements de grève se précisent. Les premiers jours, ils cessaient avec les prétextes qui avaient pu être invoqués; ils laissaient comme l'impression d'un manque d'enthousiasme. Les ordres du Reich deviennent alors de plus en plus pressants. Des avances en espèces sont accordées par lui à ses fonctionnaires (employés et agents) pour les inciter à quitter le travail; la grève des chemins de fer se développe dès lors et devient à peu près complète le 5 février.

Il faut agir sans perdre de temps : la sécurité des troupes d'occupation est en jeu.

L'autorité militaire est sur place; il lui appartient de faire face à la première étape de la crise.

PREMIÈRE ÉTAPE. — L'ŒUVRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES COMMUNICATIONS ET DU RAVITAILLEMENT AUX ARMÉES

Dès le 30 janvier arrivent des réseaux français 4 500 cheminots, incorporés aux sections des chemins de fer de campagne.

Aussitôt, le personnel allemand est mis en demeure d'exécuter ponctuellement les ordres qui lui sont donnés, notamment pour l'acheminement du charbon de réparations.

Suivant les directives données par le Gouvernement, la D. G. C. R. A. (1) offrait ainsi aux Allemands, comme il était fait pour les mines, une collaboration pacifique et loyale en vue de l'exploitation régulière des voies ferrées.

Nos offres ne sont pas acceptées. Prescrivant au personnel des chemins de fer de ne plus obéir au commandement des troupes d'occupation, le gouvernement allemand se met en infraction avec les articles 212 et 249 du traité de Versailles, comme avec ceux de l'arrangement relatif aux territoires rhénans.

Il ne peut d'ailleurs être question, en cet état, de faire face à un trafic commercial, même très réduit. On se contente d'occu-

(1) Direction Générale des Communications et du Ravitaillement aux Armées placée sous les ordres du général Payot, dont les hautes qualités d'organisation, d'initiative et de commandement trouvèrent là un nouveau champ d'action.

per les points et les organes vitaux indispensables à la vie du réseau, de prévenir les actes de sabotage et d'assurer la continuité de l'exploitation.

Malgré les difficultés matérielles considérables provenant de l'encombrement des gares (où les employés allemands ont tout laissé à l'abandon), de la complication et du mauvais état des aiguillages et des signaux, souvent sabotés, la D. G. C. R. A. réussit à assurer l'équipement et l'exploitation militaire du réseau rhénan; elle pourvoit aux communications des armées, au transport et au ravitaillement des troupes, au trafic international des voyageurs; en même temps, organisant le bouclage des voies ferrées, elle contrôle tous les échanges entre l'Allemagne occupée et l'Allemagne non occupée; elle procède à des opérations de déroutement et de saisie, en accord avec la mission interalliée de contrôle des usines et des mines. Parallèlement, elle se préoccupe de reprendre le trafic commercial.

L'extension de l'occupation sur la rive droite assure aux Français et aux Belges la libre disposition des voies ferrées de leur zone située sur cette rive.

Mais il apparaît immédiatement que les routes ferroviaires dont nous disposons ne permettent pas une liaison suffisante entre la Ruhr et la France. La zone anglaise est là avec le nœud de Cologne; elle coupe les lignes de communication par les rives du Rhin qui, de tout temps, ont assuré les échanges entre la Ruhr, la Rhénanie et la Lorraine. Il y a bien une ligne de Dusseldorf à Düren par Neuss et Gravenbroich qui évite Cologne, mais elle n'est pas outillée pour le trafic envisagé et là encore, quelques kilomètres sont en zone anglaise.

Des pourparlers avec Londres s'imposent; ils font l'objet de conférences tenues à Londres les 15 et 16 février 1923 (1). Le Gouvernement anglais accorde une rectification de sa zone, laissant la ligne de Neuss à Düren sous le contrôle exclusif de la Belgique et de la France. D'autre part, il se montre disposé à assurer le passage quotidien par le nœud ferré de Cologne d'un nombre de trains correspondant au service des troupes

(1) Y assistaient, du *côté français* : MM. Le Trocquer, ministre des Travaux publics; de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France; général Payot; du Castel, directeur général des Chemins de fer au ministère des Travaux publics; Jean Benoist, chef du contentieux des services techniques; *du côté anglais* : MM. Bonar Law, lord Curzon, lord Derby, lord Salisbury; ainsi que des experts militaires : le général Mac Laghlan, les colonels Manton et Mauduis, le capitaine Georgy.

d'occupation, tel qu'il était assuré avant le 30 janvier 1923; cette seconde disposition fit l'objet d'un accord ultérieur entre les autorités locales.

Les difficultés sont encore grandes, mais le ministre des Travaux publics et le général Payot ont confiance qu'ils sauront les vaincre. Toutefois, cela semble impossible avec l'organisation jusqu'alors en vigueur.

DEUXIÈME ÉTAPE. — L'ŒUVRE DE LA RÉGIE FRANCO-BELGE

La résistance passive, en effet, ne cesse de s'organiser. Pour la vaincre, il faut envisager une exploitation complète du réseau, rétablir progressivement les transports systématiquement désorganisés par le Reich. Montrer aux Allemands que, malgré les ordres venus de Berlin, la vie économique reprendra dans la Ruhr comme dans la Rhénanie, n'est-ce pas en effet le meilleur moyen de prouver l'inefficacité de la résistance passive?

A la suite de tournées faites dans la Ruhr par le ministre des Travaux publics avec le général Weygand, MM. Javary, directeur de l'Exploitation de la Compagnie du chemin de fer du Nord, du Castel, directeur général des chemins de fer au ministère des Travaux publics, Breaud, sous-directeur des chemins de fer de l'État, l'exploitation en régie des chemins de fer de la Ruhr et de la Rhénanie par un organisme franco-belge est envisagée. Le Gouvernement français veut bien faire sienne notre suggestion, dont M. Poincaré saisit, le 7 février, le Gouvernement belge.

Le régime envisagé est mis au point. Des conversations s'engagent avec nos amis belges; M. le président du conseil Theunis, M. Jaspar, ministre des Affaires étrangères, M. Neujean, ministre des Chemins de fer, y surent affirmer une fois de plus leur esprit d'organisation et de prévoyance avisée.

La Commission interalliée des territoires occupés suit jour par jour la marche des événements. Le 1er mars, elle rend une ordonnance substituant à l'administration défaillante des chemins de fer allemands une régie des chemins de fer des territoires occupés, chargée de l'administration et de l'exploitation technique, commerciale et financière; des décrets règlent l'organisation en ce qui concerne la Belgique et la France. La direction générale du nouvel organisme est confiée à M. Breaud.

La Régie a son indépendance technique et financière ; mais pour toutes les obligations qui incombent à des réseaux concédés à l'égard des Pouvoirs publics, elle relève de la Haute-Commission et du général commandant en chef des armées d'occupation : le général Degoutte et M. Tirard savent d'ailleurs, l'un et l'autre, facilitant leur tâche réciproque, se montrer administrateurs des plus prévoyants et des plus habiles.

Avant de rappeler l'œuvre de la Régie, il convient de souligner l'importance du réseau dont elle allait avoir à assurer l'exploitation.

Le réseau de la Ruhr est peut-être le plus compliqué du monde entier. Immense gare de chargement et de triage, où viennent s'entremêler les voies locales, les grandes lignes internationales et les voies particulières des usines et des mines, ce réseau a un développement de 1 633 kilomètres. Quant au réseau rhénan, il comprend 3 392 kilomètres de voies. Le réseau ferré placé dans la zone d'action de la régie à sa création est donc de 5 025 kilomètres. Sur ces voies, le trafic moyen était par jour de 400 000 voyageurs et de 370 000 tonnes ; l'administration allemande y occupait 170 000 agents (155 000, si l'on excepte la zone de Cologne).

Pour entreprendre son œuvre, la Régie se contente de 10 036 cheminots français et belges. Elle sait en effet toutes les obligations auxquelles les réseaux français et belges ont à faire face. Il faut qu'elle concilie sa tâche avec la nécessité de n'apporter à ces réseaux aucune perturbation. Sur ces 10 036 cheminots, 987 sont belges ; 9 049 sont français.

Dès sa création, la Régie est combattue avec âpreté par le Reich, qui met tout en œuvre contre elle.

Ce sont, tout d'abord, les ordres de grève lancés à la demande de Berlin par l'intermédiaire des Syndicats, la défense formelle pour les cheminots de reprendre le travail pour le compte de la régie ; cette grève est entretenue par le Gouvernement, qui distribue sans compter des subsides à tous les cheminots grévistes, allant même souvent au delà de leurs demandes. Ce sont de véritables ukases interdisant à la population civile de se servir des trains de la Régie sous aucun prétexte. Cet ordre est à l'origine strictement exécuté. Et l'on peut voir, sous les pluies de mars 1923, de longues files de

véhicules transportant marchandises et voyageurs, ceux-ci debout dans des remorques découvertes; des cyclistes font 100 kilomètres par jour pour se rendre à leur travail, plutôt que d'employer les trains de la régie.

Malgré cela, la Régie s'organise et transporte. De véritables missions de sabotage sont alors constituées. Les Allemands font appel aux vieilles organisations qui avaient opéré en Haute-Silésie; on voit reparaître les membres des Sociétés secrètes comme l'Orgesch, le Stahlheim, le groupement Huck, etc...; les ordres viennent des territoires non occupés, notamment Francfort. De là partent en reconnaissance des agents déterminés qui vont se rendre compte sur les lieux des conditions les plus favorables pour les sabotages en vue; ils rentrent au centre d'organisation, font leur rapport; l'Office central de sabotage décide alors de l'opportunité de l'opération et renvoie d'autres agents secrets qui, à des endroits désignés, en territoires occupés, trouvent les explosifs nécessaires à leur criminelle besogne.

Les premières bombes explosent sous les locomotives; elles ne donnent pas les résultats espérés de découragement et de lassitude; les saboteurs leur substituent des bombes à retardement, dont l'effet se produit sous les voitures du train.

Les attentats sont perpétrés d'après un plan d'ensemble. A certaines périodes, ce sont les transports du charbon qui sont visés. Entre le 6 et le 8 mai, simultanément, les lignes d'Aix-la-Chapelle à Cologne, d'Aix-la-Chapelle à München-Gladbach, de Düren à Neuss et Dusseldorf, de Duren à Euskirchen, de Trèves à Euskirchen et Cologne, sont interceptées par cinq attentats qui interrompent les transports vers la Belgique et la région parisienne ou les usines métallurgiques de la Lorraine. Plus tard, c'est aux relations internationales que les saboteurs s'attaquent. En même temps, ils cherchent à effrayer le public des grandes villes, notamment celui des villes d'occupation. Ce sont alors les villes de Dusseldorf, de Coblence, de Mayence et de Wiesbaden qui sont visées.

Le nombre des sabotages dépasse 200 entre mars et août; 50 sont des plus sérieux: dans l'un d'eux, celui du pont d'Hochsfeld, 12 militaires belges sont tués et 60 blessés plus ou moins grièvement.

Comme l'a écrit l'ingénieur en chef Soulez, secrétaire

général de la régie, dans une étude remarquable (1) publiée par lui dans la *Revue générale des chemins de fer*, « les organisateurs de ces attentats espéraient jeter la panique dans le personnel français et belge qui, pensaient-ils, n'oserait plus assurer la conduite de ces trains de nuit, exposé qu'il était à tomber victime de ces explosions. C'était là méconnaître l'état d'esprit des cheminots qui firent alors leur devoir avec la même ardeur et le même mépris du danger qu'ils l'avaient fait de 1914 à 1918, en des périodes bien autrement critiques ».

Ces sabotages ne faisaient d'ailleurs qu'ajouter à d'autres difficultés techniques, auxquelles la Régie avait à faire face :

Crise de traction (plus de 12 000 machines choisies parmi les meilleures ont été enlevées par les Allemands ; plus de la moitié des autres sont immobilisées, en attente de réparation) ;

Insuffisance des aménagements (l'occupation du nœud de Cologne obligeant la régie à employer des voies non outillées pour le trafic à desservir) ;

Absence de tout document administratif ou commercial (tout avait été soigneusement enlevé par les Allemands) ;

Crise de paiement (la monnaie devenant pratiquement inexistante par suite de l'effondrement du mark) ;

Crise de personnel, provoquée notamment par l'éloignement du foyer.

Toutes ces difficultés sont vaincues l'une après l'autre. L'outillage des dépôts est rétabli. Appel est fait aux réseaux alliés voisins, Alsace et Lorraine, Nord français, Nord belge, État Belge, pour la réparation du matériel roulant. Les grands ateliers qui avaient été fermés sont rouverts et réorganisés sur de nouvelles bases ; des traités sont passés à cet effet avec des industriels français et belges. Grâce à ces dispositions, le nombre des locomotives sortant de levage et grosses réparations passe de 4 en juin à 77 en octobre 1923, pour atteindre 248 en avril 1924.

Pour faire face aux insuffisances de la voie, M. Breaud n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires, qu'il s'agisse de la signalisation, des ouvrages d'art, de l'aménagement des gares. Il entreprend notamment le doublement de la ligne de Duren-Euskirchen-Bonn. La première étape portant sur 23 kilomètres de voies est achevée le 23 juillet 1923 ; la seconde étape portant sur 31 kilomètres est entreprise le 15 octobre.

(1) Cette étude m'a été des plus précieuses pour la rédaction de cet article.

Toute une organisation tarifaire est créée; on traite à l'entreprise pour un certain nombre de services que l'insuffisance numérique du personnel titulaire ne permet pas d'assurer directement (manutentions dans les gares, entretien des voies, etc.).

Quant à la question monétaire, elle va, elle aussi, retenir l'attention de la Régie. Son directeur général a l'idée d'émettre des bons gagés sur la valeur des transports et payables en services aux guichets de la Régie. Autorisation est donnée à la Régie d'émettre jusqu'à concurrence de 65 millions de francs des bons de valeurs diverses (100 fr., 50 fr., 20 fr., 10 fr., 5 fr., 2 fr., 1 fr., 0 fr. 50, 0 fr. 25, 0 fr. 15, 0 fr. 05), qui ont valeur libératrice pour tous les usagers. Cette nouvelle monnaie rencontre immédiatement un plein succès parmi les populations, heureuses de trouver ainsi une monnaie stable, leur facilitant leurs transactions et les mettant à l'abri d'une dévalorisation constante de leur avoir.

Les cheminots français avaient répondu avec enthousiasme à l'appel du pays; ils commencèrent bientôt, et naturellement, à regarder d'un œil d'envie le foyer lointain, privés qu'ils étaient de tous les leurs. Comme l'écrit l'ingénieur en chef Soulez, « n'avaient-ils pas le droit de considérer qu'ils avaient accompli tout leur devoir et qu'ils pouvaient demander leur retour, laissant à de nouveaux venus le soin de terminer la tâche qu'ils avaient si vaillamment commencée? »

Il y avait là un grave danger; car une expérience de trois mois avait familiarisé ces cheminots avec les chemins de fer rhénans. Éventualité regrettable que d'avoir à recommencer l'instruction professionnelle de nouveaux venus au moment même où les besoins de la Régie ne cessaient de s'accroître.

L'administration supérieure de la Régie s'efforce donc de loger les agents qui demandent à faire venir auprès d'eux leur famille. Les cheminots sont démilitarisés et rendus à la vie civile; des indemnités supplémentaires leur sont allouées; des congés supplémentaires sont accordés. Les administrations des réseaux français s'efforcent de garder le contact avec leur personnel; elles facilitent l'acheminement des correspondances qui leur sont destinées. Bref, tout est mis en œuvre pour maintenir le moral des agents.

La Régie franco-belge surmonte donc peu à peu toutes les difficultés. Le Reich s'en rend compte; aussi son ministre des

Transports, von Hœser, lance-t-il en juin 1923 une circulaire où nous lisons : « Celui qui dispose des chemins de fer a entre les mains un organe immensément puissant, et il convient d'unir tous nos efforts pour empêcher la réussite de l'exploitation directe de nos chemins de fer rhénans par les Français et les Belges. »

Une campagne de presse intensive contre la Régie se développe en Allemagne et dans le monde entier.

Avec sa passivité habituelle, la population avait, à l'origine, on l'a dit plus haut, obéi strictement aux ordres du Reich. Elle avait cru d'ailleurs que la poignée de cheminots français, qui remplaçaient les 155 000 cheminots allemands, serait dans l'impossibilité absolue de rétablir même un embryon de service dans ce réseau savamment saboté. Mais, lorsqu'elle vit, contrairement à ses prévisions, que le service s'organisait, que la relève des troupes, les transports de ravitaillement et de réparations, les échanges commerciaux s'effectuaient avec une régularité de plus en plus grande, elle commença à douter de la réalité des assertions de Berlin.

En même temps, et malgré la circulaire de von Hoeser, des contacts s'établissent entre la Régie et les habitants ; ceux-ci ne retrouvent plus la raideur de l'administration allemande : peu à peu, et quels que soient les efforts développés par le Reich, la confiance s'établit ; malgré les ordres toujours aussi sévères de l'administration allemande, la population prend de plus en plus l'habitude d'utiliser les trains de Régie.

Veut-on quelques chiffres ? Voici le nombre mensuel des voyageurs transportés d'avril 1923 à août 1923 :

Avril	580.954
Mai	1.097.000
Juin	1.562.174
Juillet	2.094.448
Août	3.151.335

Les recettes d'autre part ne cessent de s'accroître.

C'est alors que l'on envisage la possibilité de transformer la régie, organisme temporaire, en une institution d'exploitation durable. Deux raisons techniques militent à elles seules en faveur de cette transformation : la régie doit avoir un personnel permanent ; elle ne peut en outre, sans être sûre du lendemain, engager les dépenses d'avenir qu'exige la bonne exploitation du réseau. La transformation de la Régie en société internationale

d'exploitation est mise à l'étude; à cette société serait apportée la concession de l'exploitation du réseau rhénan-westphalien. Pour la constituer, il serait fait appel non seulement aux Français et Belges, exploitants de la première heure, mais aux Alliés (Grande-Bretagne, Italie), aux neutres riverains (Hollande, Suisse), et aux intéressés de la Ruhr et de la Rhénanie. Les bénéfices seraient versés à la Commission des réparations, au crédit de l'Allemagne.

Les concours se précisent, venant de Hollande, d'Italie.

La population rhénane se fait d'ailleurs à l'idée que la France et la Belgique ont triomphé sur le terrain technique; elle sent que la continuation de la résistance ne fait que ruiner ses intérêts les plus respectables et endetter l'État en pure perte.

Les employés de la Reichsbahn eux-mêmes, bien qu'ils continuent à recevoir du gouvernement de Berlin des subsides importants, ne veulent plus continuer la lutte et demandent à rentrer; car ils craignent de ne plus retrouver leur place le jour où sera créée la société définitive et où se produira l'effondrement final. Tous, industriels, commerçants, cheminots même, désirent traiter les conditions de la reprise du travail. La France et la Belgique ont partie gagnée. Le plus clair symptôme en est dans les demandes importantes de réembauchage qui se produisent dans les premières semaines d'octobre.

Le Reich, de son côté, songe à traiter avec la Régie. Il envoie à Mayence un haut fonctionnaire chargé de négocier avec elle. Celui-ci dès les premiers mots reconnaît la faute que le gouvernement allemand a commise en faisant cesser l'exploitation de ses chemins de fer, craint que Français et Belges n'abandonnent plus jamais ce gage de premier ordre, et il demande qu'éventuellement une part soit réservée à l'Allemagne dans la société d'exploitation dont on projette la constitution. Il reconnaît l'obligation de remettre à la Régie les locomotives et le matériel roulant qui figurait à son parc normal. Il se déclare prêt à faire concourir tous les chemins de fer de l'Allemagne non occupée à la fourniture du matériel nécessaire aux besoins de la Ruhr et de la Rhénanie (jusqu'à 30000 wagons par jour, ce qui nécessite à peu près 300000 wagons pour le roulement total). Il accepte que la Régie, aux points choisis, surveille le transit par certaines lignes de l'Allemagne non occupée, de manière à s'opposer à tout détournement de trafic.

Entre temps, la banqueroute et la dissociation menaçantes obligent l'Allemagne à capituler effectivement. Le chancelier Cuno est renversé sous la poussée d'une opinion publique exaspérée.

Devant la fin officielle de la résistance passive, les événements changent de face ; les Gouvernements français et belge, qui ont toujours entendu donner une conclusion interalliée aux opérations de la Ruhr, entrent en relations avec les Puissances alliées et associées, en vue de fixer les conditions à imposer à l'Allemagne. C'est l'origine de l'expertise interalliée qui aboutira, notamment pour les chemins de fer, à l'établissement du plan Dawes.

A cet égard, que ceux qui revendiquent les bénéfices du plan Dawes sans le relier à l'action de la Ruhr, veuillent bien relire les déclarations de M. Stresemann, le 23 octobre 1924, à une réunion du parti populiste à Hambourg. « On nous a reproché, en Allemagne, d'avoir accepté la proposition tendant à faire examiner notre capacité de paiement par une commission internationale d'experts ; ce reproche serait justifié, si nous avions été libres de ne pas accepter. Mais ayant en face de nous la puissance de la France qui tenait complètement en mains les territoires allemands et la vie économique allemande, nous avons été obligés de faire une politique réaliste. »

Nous reviendrons plus loin sur le plan Dawes. Mais poursuivons l'historique des événements en ce qui concerne la Régie.

Les pourparlers, suspendus à la suite des événements politiques, sont repris en novembre à Dusseldorf. Il s'agissait cette fois d'envisager les conditions du *modus vivendi* temporaire, le régime définitif à adopter rentrant dans le cadre de la mission des experts et étant par là même réservé jusqu'à l'établissement des conventions interalliées.

La Régie procède à des embauchages méthodiques et progressifs, la supériorité de ses méthodes devait d'ailleurs lui permettre, avec moins de 100 000 cheminots français, belges et allemands, d'assurer un trafic voisin de celui auquel faisaient face 155 000 cheminots sous l'administration de la Reichsbahn.

C'est ainsi que le nombre de wagons chargés par jour ouvrable atteint, le 1er mars 1924, 21 000 contre 25 000, chiffre antérieur au 11 janvier 1923. Le tonnage moyen journalier remis à l'expédition s'élève à la même date à 310 000 tonnes, soit 82,5 pour 100 du tonnage (370 000 tonnes) remis avant le 11 janvier 1923 dans les gares exploitées par la Régie. Le

nombre de voyageurs atteint en avril 1924, 11 851 700, c'est le chiffre antérieur à l'occupation.

Le temps marche et les services de la Régie continuent à donner entière satisfaction à tous les besoins ; l'amalgame du personnel français, belge et allemand s'est effectué sans difficultés et l'on peut dire que le personnel allemand, sauf le personnel supérieur qui est resté prussien, apprécie hautement la manière dont il est traité par les chefs français et belges. Une collaboration presque cordiale s'établit entre tous. Le personnel allemand se rend compte que Français et Belges ont su s'adapter au réseau allemand sans rien changer, ni à la signalisation, ni aux règlements allemands ; ils obtiennent un rendement parfois supérieur à celui de l'ancienne direction et les derniers mois de la Régie connaissent un trafic dépassant celui de 1922.

Quelle différence avec les résultats obtenus pendant la guerre par les Allemands sur les chemins de fer français et belges ! Malgré les changements apportés à la signalisation française, malgré la transformation des voies, avec quelle peine étaient alors assurés les transports des troupes du Reich. La question des chemins de fer fut un des facteurs importants de la défaite allemande d'octobre 1918. C'est elle qui devait prendre, cinq ans plus tard, une part décisive dans la victoire de la Ruhr.

Ces résultats techniques, d'ailleurs, n'avaient pas été acquis au mépris de l'équilibre financier.

Durant l'année 1923, le total des recettes s'était établi à 264 millions de francs ; celui des dépenses à 260 500 000 fr. Malgré la résistance passive, la régie avait ainsi fait un minime bénéfice.

Pendant l'année 1924, le bénéfice se précise :

	Recettes.	Dépenses.	Bénéfices.	Bénéfice journalier.
Janvier. . .	103 289 898 84	99 204 126 26	4 085 772 58	131 799 11
Février. . .	168 855 152 33	114 082 704 60	54 772 447 73	1 888 705 09
Mars. . . .	214 336 178 41	140 035 195 61	74 300 982 80	2 396 805 89
Avril. . . .	218 396 245 90	144 012 995 75	74 383 250 15	2 479 441 67
Mai	186 169 650 45 (1)	146 290 000 »	39 879 650 45	1 286 440 33
Juin	192 703 788 81	141 916 000 »	50 787 788 81	1 692 926 29
Juillet . . .	209 479 558 46	153 074 054 24	56 405 507 22	1 819 532 49
Août. . . .	209 820 244 97	146 409 442 61	63 410 802 36	2 045 509 75
Septembre .	216 989 348 44	138 462 061 45	58 727 286 91	1 950 909 56

De 4 millions de francs en janvier, le bénéfice s'accroît jusqu'à dépasser 74 millions en mars et avril. Il n'est pas témé-

(1) Cette diminution est la conséquence des grèves des mines de la Ruhr.

méraire de dire que la Régie aurait été susceptible de rapporter annuellement un milliard de francs-papier de bénéfice.

On comprendra qu'en rappelant ces choses, nous ayons à cœur de rendre l'hommage mérité au technicien avisé et hardi qui dirigea la Régie avec un esprit d'initiative et une compétence reconnue de tous ; au témoignage de gratitude que nous devons à M. Breaud, nous voulons associer ses collaborateurs de tous grades, français et belges.

Mais, dès le 27 avril 1924, le Gouvernement français avait accepté le plan Dawes. On sait quelles en sont les conséquences, au point de vue des chemins de fer allemands.

Le plan Dawes prévoit la cession de ces chemins de fer à une compagnie d'exploitation gérée par un Conseil d'administration de 18 membres, dont 9 nommés par le Gouvernement allemand ; parmi les 9 autres, désignés par le *trustee*, 5 peuvent être sujets allemands. Un commissaire aux chemins de fer est chargé de contrôler l'exploitation : il doit surveiller les dépenses et les recettes et, en cas de défaillance de la nouvelle société d'exploitation, prendre en mains l'exploitation directe.

Au point de vue financier, ce plan prévoit la mobilisation d'une somme de 26 milliards de marks-or : 2 milliards sous forme d'actions de préférence, 13 milliards sous forme d'actions ordinaires et 11 milliards sous forme d'obligations hypothécaires de premier rang. Les 11 milliards d'obligations hypothécaires doivent être remis au trustee désigné par la Commission des réparations pour assurer le service des réparations.

Les 11 milliards doivent produire un intérêt de 3 pour 100 pendant la première année d'exploitation ; de 4 pour 100 plus un boni de 25 millions pendant la seconde année ; de 5 pour 100 peudant la troisième année ; de 6 pour 100 pendant la quatrième année et les années suivantes.

Le service des obligations doit être assuré par les paiements suivants faits au trustee sur les recettes brutes de la Compagnie, avant toute fixation de bénéfice :

330 millions	marks-or pour le	1er	exercice de la Compagnie.
465	—	2e	—
550	—	3e	—
660	—	4e	— et les suivants.

En outre, la Compagnie doit verser à la Commission des réparations, pour le compte du Gouvernement allemand, le

produit de l'impôt sur les transports, soit 7 pour 100 sur les recettes brutes autres que celles du transport des charbons et 10 à 16 pour 100 suivant les classes pour les transports de voyageurs. Cette redevance pourra être employée par le trustee à gager l'émission d'une série spéciale d'obligations s'élevant à 3 milliards de marks-or.

Quelles devaient être les conséquences de l'adoption de ce plan, au point de vue des chemins de fer rhénans-westphaliens? Son acceptation devait-elle entraîner la disparition de la Régie? Cette question est une de celles qui avaient le plus gravement préoccupé le Gouvernement français. Elle n'avait d'ailleurs pas été sans inquiéter les experts eux-mêmes. Dans leurs rapports, MM. Acworth et Leverve écrivent :

« Les résultats financiers que nous attendons ne pourront être obtenus qu'en réunissant l'ensemble des chemins de fer allemands dans une seule administration *ou en les divisant d'une manière rationnelle en plusieurs réseaux travaillant en plein accord, avec une tarification générale et une réglementation générale communes.*

« Bien entendu, en supposant ainsi réunis des chemins de fer, nous n'avions voulu préjuger en rien des intentions à cet égard des Gouvernements alliés et *des garanties d'ordre économique ou militaire que ces gouvernements pourraient désirer en ce qui concerne les réparations ou la sécurité.* »

Pour les experts, ce n'est donc pas la disparition obligatoire de la Régie : ils laissent aux Gouvernements intéressés le soin de conserver telles garanties d'ordre économique ou militaire qui leur sembleraient indispensables pour les réparations et ils n'imposent nullement la fusion des chemins de fer allemands en une administration unique : ils demandent seulement qu'en cas de division en plusieurs réseaux, celle-ci ait lieu d'une manière rationnelle, les réseaux travaillant en plein accord avec une tarification générale et une réglementation générale communes.

Partant de cette conclusion, il eût été désirable de maintenir, sinon dans sa teneur primitive, au moins sous une forme modifiée, la Régie que l'admirable effort des cheminots français et belges avait réussi à constituer. En effet, en dehors du rôle que la Régie jouait comme organe de réparations, elle en remplissait un autre, non moins important et qui depuis lors

semble avoir été perdu de vue. Jusqu'au mois de janvier 1923, la France et la Belgique avaient toujours vécu dans la pensée que les armées alliées pouvaient compter d'une façon indéfectible sur la fidélité du personnel allemand. Celui-ci n'avait-il pas obéi à toutes les prescriptions du commandement? Il avait fallu le réveil de 1923 pour montrer combien cette illusion était dangereuse et pour poser cette redoutable question : en cas de conflit armé avec le Reich, qu'auraient fait les cheminots allemands, ces cheminots qui, à la suite de l'occupation de la Ruhr, n'avaient pas hésité à désobéir aux ordres du commandement français et belge? Certes, à ce moment, ils auraient plus volontiers encore abandonné le service; et quelle eût été alors la situation de nos armées en pays ennemi, éloignées de leurs bases de ravitaillement et coupées de toute communication avec celles-ci?

L'exploitation des chemins de fer rhénans par la Régie conjurait tout danger de cet ordre. En effet, le noyau d'agents français et belges, qui avait suffi jusqu'à la fin de la résistance passive à assurer largement les besoins de l'armée, à effectuer même des transports de réparations et des transports commerciaux était suffisant, en cas de défection du personnel allemand, pour reprendre instantanément le rôle qu'il avait joué jusqu'en octobre 1923; une défection des Allemands aurait alors seulement privé de transports commerciaux les régions desservies, mais n'eût affecté en rien la sécurité de notre armée. Inutile de dire d'ailleurs que, dans l'esprit des dirigeants de la Régie, la chose était prévue et que sur les lignes importantes de communication militaire, un noyau de personnel français et belge avait été installé pour permettre en tout temps, et quoi qu'il arrivât, d'assurer les besoins militaires.

Ce rôle de sécurité eût dû, à lui seul, être suffisant pour inciter à ne jamais abandonner ce gage précieux.

Même après l'acceptation du plan Dawes, la chose était possible : la Bavière, en effet, n'a accepté d'entrer dans l'unité ferroviaire qu'à la condition expresse de voir ses chemins de fer constituer une division indépendante. Les chemins de fer bavarois sont donc dirigés par un état-major de même nationalité et, tout en rentrant dans l'unité de la Reichsbahn pour toutes les conceptions générales, ils conservent néanmoins leur statut particulier

Dès lors, rien n'empêchait, tout en acceptant le plan Dawes, de conserver au moins pour les chemins de fer de la Rhénanie une direction spéciale, rentrant dans les cadres généraux de la Reichsbahn, comme la direction bavaroise, mais continuant à être exploitée par un personnel mixte, français, belge et allemand et à être dirigée par le personnel de la Régie. Le personnel allemand de cette nouvelle direction aurait été soumis au personnel franco-belge de la Régie, les autres lignes des territoires occupés devant être remises à la nouvelle Société allemande d'exploitation.

On aboutit finalement à une formule subsidiaire : s'en tenir à un contrôle effectué par des organismes militarisés devant prendre toutes mesures nécessaires pour défendre les sabotages et reprendre l'exploitation directe en cas de défaillance des Allemands.

Mais, que l'on fasse attention : le mot n'est pas forcément la chose. Pour qu'un pareil organisme de contrôle puisse effectivement répondre à ses fins, il est indispensable que reste en Rhénanie un personnel militarisé, composé pour la majeure partie de gradés et de fonctionnaires (gradés moyens et supérieurs), personnel susceptible de constituer en tous temps les cadres de direction technique chargés d'exploiter le réseau, en cas de nouvelle défaillance des Allemands. Il faut que tous les documents d'exploitation techniques soient tenus complètement à jour, que tout le personnel soit familiarisé avec le service qu'il aurait, le cas échéant, à assurer. Le plan est ingénieux ; mais si l'on diminue peu à peu les effectifs envisagés, si l'on réduit ou la quantité ou la qualité de cette armature indispensable, si l'on décourage les meilleures volontés, prenons garde : nous retomberons comme contrôle sur l'organisme d'avant 1923, dont l'expérience a montré l'insuffisance.

Et, d'ailleurs, une autre question de pose.

Qu'adviendra-t-il le jour où nos troupes auront quitté la Ruhr et la Rhénanie ? Éventualité redoutable qui doit retenir l'attention de tous les esprits avertis. Coupables seraient ceux qui, oubliant les enseignements du passé, ne se souviendraient pas que les chemins de fer de la Ruhr et de la Rhénanie aux mains de l'Allemagne, sans un contrôle permanent, c'est la menace perpétuelle contre la Belgique et la France. La guerre n'est possible que si l'Allemagne recouvre l'entière liberté de

ses voies ferrées. Empêcher effectivement qu'elle puisse s'en servir pour concentrer ses troupes, c'est assurer la sécurité de nos frontières.

Pourquoi ne le dirions-nous pas? Cette considération fut une de celles qui, dès les premiers jours de février 1923 nous incita, malgré toutes les difficultés techniques, à mettre au point cette Régie franco-belge à laquelle beaucoup ne voulaient pas croire, que les techniciens allemands avaient d'abord accueillie d'un sourire et qui devait, quelques mois plus tard, les forcer à capituler.

Les recettes réalisées par la direction rhénane, en application des tarifs du nouvel organisme, auraient été versées à celui-ci et seraient rentrées dans l'ensemble des recettes des chemins de fer allemands.

A la séance de la Chambre des députés du 19 juin dernier, nous avions insisté sur l'intérêt de cette conception pour la sécurité de la France. Nous disions à M. le Président du Conseil :

« J'ai encore très présente à l'esprit la préoccupation qui fut la mienne et celle du Commandement militaire en janvier 1923 ; j'ai vu de trop près l'imminence du danger, que seule permit de conjurer l'admirable attitude de nos cheminots franco-belges, pour ne pas demander à M. le Président du Conseil, et je suis sûr qu'il m'entendra, d'apporter une particulière attention à cette question de la Régie franco-belge qui, pour ma part, est question vitale et pour nos réparations et pour notre sécurité. Au reste, ces garanties ne sont nullement incompatibles avec l'unité administrative et financière préconisée par les experts. Ceux-ci d'ailleurs ont tenu à préciser une double alternative : — ou réunir les chemins de fer allemands en une seule administration ; — ou, et j'insiste sur ce point, les diviser d'une manière rationnelle en plusieurs réseaux travaillant en plein accord avec une tarification générale et une réglementation générale communes. »

Nous savons aujourd'hui ce qu'il en est advenu.

La question fut engagée au cours des accords de Londres.

Que se passa-t-il ? Les communiqués publiés à ce moment par la presse ont fait ressortir que les experts français n'étaient peut-être pas entièrement d'accord sur la thèse à défendre. Les uns appuyaient la thèse que nous avions toujours soutenue,

demandaient le maintien pour le réseau rhénan d'une exploitation dirigée par un personnel franco-belge, assisté des cheminots allemands et constituant une direction rhénane autonome dans le cadre des chemins de fer du Reich ; les autres opposaient à ce programme une autre formule : la conservation par la France et la Belgique de l'exploitation de trois lignes de communication sur lesquelles aurait été laissée une partie du même statut, aux mêmes lois, aux mêmes obligations que les autres cheminots de la Société nouvelle internationale d'Exploitation prévue au plan Dawes.

Oui, nous pensions alors qu'il devrait rester au moins de la Régie quelque chose de permanent, qui pût servir à notre sécurité.

Espérons qu'il n'est pas trop tard pour aboutir encore.

Le traité de Versailles prévoit en effet qu'après l'évacuation des territoires occupés, le contrôle de notre sécurité appartiendra à la Société des nations. Pourquoi ne pas dire à l'Allemagne : « Vous affirmez vos intentions pacifiques, vous protestez de votre bonne foi. Acceptez donc qu'une fois nos troupes parties, les chemins de fer de la zone neutralisée forment, dans le cadre des chemins de fer d'Empire, une direction autonome sous le contrôle permanent de la Société des nations » ?

Qu'on impose à l'Allemagne cette condition avant de l'admettre parmi les membres de cette Société.

Que nous organisions ce contrôle en nous inspirant du plan antérieurement dressé par la Régie franco-belge.

Nous pourrons alors dire qu'en accomplissant leur admirable tour de force, les cheminots franco-belges ont bien travaillé pour la paix du monde !

YVES LE TROCQUER.

UNE MANIFESTATION LITTÉRAIRE

" NOTRE AFRIQUE "

Sous ce titre, un livre va paraître, qui est une véritable manifestation littéraire. C'est un recueil de nouvelles signées par les jeunes écrivains algériens les plus en vue. Il rappelle *les Soirées de Médan* par le talent déjà mûr et extraordinairement vigoureux de quelques-uns de ses collaborateurs, par l'absence de toute idée doctrinale, de toute théorie ou de tout système tendant à emprisonner l'écrivain dans le credo d'une école, mais, en revanche aussi, par l'affirmation d'un certain nombre de qualités et de tendances communes, qui présagent tout un avenir.

Cette manifestation prend l'importance d'un événement non seulement littéraire, mais aussi politique et, si j'ose dire, national. Pour la première fois, une race neuve prend conscience d'elle-même. Ce n'est pas une voix isolée qui chante au hasard de l'inspiration. C'est tout un chœur de jeunes volontés qui s'accordent dans un même rythme, qui se sont groupées avec intention et qui savent parfaitement ce qu'elles veulent. Tout ce que je souhaite et prédis depuis vingt-cinq ans est en train de se réaliser, — à savoir la renaissance de la Latinité africaine. Le Latin d'Afrique est sorti des nécropoles de l'histoire et de l'archéologie, pour rentrer dans la vie. Le mot « africain » va reprendre la signification qu'il avait au temps d'Apulée et de saint Augustin, de même que l'Afrique proprement dite ne sera plus, pour nous, que l'*Africa* des proconsuls de Rome, des vicaires du Bas-Empire, des patrices de Byzance, ou l'*Ifrikié* des Kalifes arabes, — à savoir la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie et le Nord du Maroc. Et tel est bien le sens

que les écrivains de la jeune Algérie donnent à ces mots : « Notre Afrique ». Le reste du continent africain, — l'Égypte étant considérée comme une région à part, — c'est le pays noir, la Nigritie immense et vague des anciens géographes...

Récemment, à Alger, au sortir d'une conférence, j'étais abordé par un notable personnage de la ville, conseiller général, délégué financier, député ou sénateur très prochain, — jeune homme de trente-cinq ans, au teint basané, aux yeux de flamme et à la voix sonore, qui me dit à brûle-pourpoint :

— Monsieur, je suis un vivant exemple de vos théories. Mon grand père, Gênois d'origine, venu à Alger vers 1850, ne parlait que l'italien. Mon père parlait l'italien et le français. Moi, je ne parle plus que le français. Je suis un Africain, un de *vos* Africains !...

Ils sont des milliers et même des centaines de milliers comme cela. Ils se comptent, ils se connaissent. Ils savent qu'ils sont au moins un million rien que sur le sol de l'Algérie, fils de la terre, nés sur la terre africaine, comme leurs pères et leurs grands pères, qui, souvent, y sont nés aussi. Ils savent que cette terre même leur a été conquise au prix du sang, qu'elle a été rassemblée et façonnée par le pénible et long labeur des ancêtres, qu'elle est réellement l'œuvre de leurs mains. Et ainsi cette terre est leur patrie, ils y sont chez eux. Ils entendent la défendre et la garder, en bons Africains...

Ces fils de la maison, ces jeunes gens, — cela va de soi, — ne peuvent pas voir l'Afrique avec les mêmes yeux que leurs aînés et surtout que les Français du dehors, qui venaient autrefois, promener, au pays du chameau et de la moukère, leur dilettantisme ou leur badauderie.

Et c'est cela que je voudrais dire en ces pages : quelle vision neuve de l'Afrique apportent ces Jeunes-Africains, quelle nouvelle province ils vont ajouter à l'empire littéraire de la mère-patrie.

*
* *

D'abord, il est clair qu'ils s'éloignent de plus en plus du vieil exotisme romantique, quand ils ne le contredisent pas violemment.

Pour les romantiques et leurs épigones, le monde extérieur est un grand livre d'images que l'artiste feuillette d'un doigt

curieux, uniquement pour son plaisir, pour se donner des spectacles ou des émotions *étranges*. L'étrangeté devient, à ses yeux, la marque d'un art ou d'un caractère raffiné.

Aujourd'hui, les défauts de cette littérature périmée sautent aux yeux les moins prévenus. Cet exotisme nous apparaît comme une déformation et une mutilation systématique du réel. Car enfin quelle façon superficielle, incomplète, et, avec cela, impertinente et puérile tout ensemble de voir les choses ! Le romantique, ou l'exotique, semble dire à l'étranger : « Je ne sais rien de vous, ni de votre pays, ni de votre histoire, mais cela m'est égal. Et même je ne veux rien savoir de tout cela, ni ce que vous êtes, ni ce que vous pensez, ni ce que vous valez, ni ce que vous signifiez par rapport à moi, ou au reste de l'univers. Je professe même que, moins je saurai de vous, mieux cela vaudra pour ce que j'entends faire de vous. Vous n'êtes pour moi que de la couleur et des lignes, des silhouettes pittoresques ou émouvantes, que je vais essayer de fixer par le pinceau ou par la plume. Que vous le vouliez ou non, vous allez poser devant moi. Et surtout, gardez-vous bien de déranger ou de démentir l'image que je me suis faite de vous. Je vous vois d'une certaine façon. Vous serez tels que je vous vois, ou vous ne serez point. »

C'est bien simple, et si simple, en effet, que, suivant cette méthode, n'importe qui peut avoir la prétention de décrire n'importe quoi.

On alléguera qu'il est des « exotiques », qui ne sont pas de simples impressionnistes, de simples amateurs d'art, qui ne sont pas non plus de simples passants dans les pays qu'ils décrivent, mais qu'ils y séjournent longuement, qu'ils s'y installent comme chez eux et qu'enfin ils s'efforcent de nous en donner une image vraie, après les avoir minutieusement étudiés : tel est le cas d'un Fromentin ou d'une Isabelle Eberhardt pour l'Algérie. Bien saisir les aspects essentiels d'un pays, en fixer les lignes et les couleurs, nous en communiquer l'impression à la fois intense et juste, et non plus déformée par le caprice individuel ou le dilettantisme verbal, ils l'ont heureusement tenté. Quand on les lit l'un et l'autre, — et surtout Fromentin, qui est plus intellectuel et plus précis, — on se dit que *c'est cela*, que personne, en littérature, n'a vu et senti comme eux les paysages désolés du Sud, ou l'Alger de 1830

la Ville blanche, encore à peu près inviolée et farouchement hermétique, des premiers temps de la conquête... Oui, sans doute! Mais il sied de remarquer tout de suite que c'est toujours en *étrangers* que l'un et l'autre se sont campés devant les choses et les gens d'Algérie. En somme, ce sont des *exotiques* suivant la vieille formule romantique ; ce qui les attire et les séduit, c'est l'*étrangeté* des spectacles et des mœurs qu'ils ont sous les yeux. Ils s'en éprennent parce que cela contredit violemment leurs habitudes de civilisés. Isabelle Eberhardt a beau proclamer qu'elle est une nomade du Sud, avec une âme toute pareille à celle d'un Bédouin ou d'une femme qui vit sous la tente, elle sait très bien que cela n'est pas vrai et qu'elle reste, dans son fond, une nihiliste russe venue du fond de sa Kalmouckie et toute pourrie de littérature et d'idéologie occidentales. La meilleure preuve, c'est qu'elle écrit, qu'elle éprouve le besoin d'écrire et qu'un nomade n'écrit pas. On ne sait quel mystère l'attire vers l'homme du Sud. Il en est de même pour Fromentin, — et c'est là une attitude éminemment romantique. Tous deux sont convaincus que l'Arabe est indéchiffrable pour l'Européen et que, d'ailleurs, il recèle, dans les profondeurs de son âme, des régions inexplorées et merveilleuses, comme les grandes étendues désertiques qui l'entourent. Cela est bien possible, cela est même certain. Mais c'est trop oublier que le mystère est partout, aussi bien dans les âmes occidentales que dans celles d'Orient, — et que le mystère n'est, en somme, que de l'inconnu ou du mal connu.

Or cet inconnu exotique diminue tous les jours. Le caractère d'*étrangeté* des pays lointains s'efface avec une effrayante rapidité. Les agences de voyage et le cinéma ont tué l'exotisme, au sens spécial du mot. Sans doute, il y a toujours, et il y aura vraisemblablement toujours des pays étrangers. Mais l'*étrangeté* s'en va d'eux, et ainsi l'élément de curiosité jouera de moins en moins dans la description des pays exotiques.

De là vient la décadence du vieil exotisme : il n'apprend plus rien, et, qu'on me passe l'expression, il *n'épate* plus des gens qui reviennent d'Angkor ou de Ceylan par le dernier paquebot, ou qui ont traversé le Sahara en auto-chenille. Mais surtout, il apparaît incomplet et superficiel et vraiment par trop ignorant d'une foule de choses essentielles. Il ne suffit pas de déclarer que les âmes étrangères sont mystérieuses et indé-

chiffrables et de les planter là avec un grand salut de considération pour courir à des divertissements descriptifs : le lecteur ne se résigne point à cette ignorance, ou, quelquefois, il s'irrite de voir ce « mystère » traité si légèrement... J'ai toujours beaucoup aimé et admiré Théophile Gautier. A chacun de mes voyages en Espagne, j'avais soin d'emporter ses livres, et quand, aujourd'hui, je les ouvre, j'en trouve les feuillets tout gonflés de jasmins cueillis dans les jardins de Cordoue, ou à l'Alcazar de Séville. Il faut avouer que ce sont des guides excellents et charmants. Je me demande si, en ce genre, pour la précision, pour la justesse de la notation, surtout pour la ferveur d'art que l'on sent brûlante à chaque page, on a jamais fait mieux. C'est peut-être la meilleure description que nous ayons, en France, de l'Espagne monumentale et pittoresque. Mais pourquoi les Espagnols en sont-ils si complètement absents?

J'entends bien que Gautier, dans son *Voyage en Espagne*, n'a voulu faire qu'un guide : décrire uniquement des pierres et des tableaux. Pour peu qu'on y réfléchisse, on s'aperçoit que c'est là un parti pris bien paradoxal pour un voyageur et qu'il lui est à peu près impossible de négliger les humains. Et, en effet, que Gautier le veuille ou non, les humains font irruption dans son livre descriptif. Seulement, ils sont conventionnels. Le bon Gautier a sur eux les idées du mélodrame romantique. Dans son for intérieur, il est persuadé que ces Espagnols sont des *curiosités*, des types de musée à empailler et à mettre sous verre, en tout cas des arriérés : ils veulent bien poser devant nous pour notre plus grand déduit esthétique : hâtons-nous d'en jouir et de fixer leur silhouette étrange. Car le progrès, le tout-puissant progrès va les saisir et les entraîner. Ils vont devenir tout semblables à nous, ils en ont du moins la prétention. Et l'on sent que Gautier assiste à cette métamorphose avec la supériorité de l'homme du boulevard, du journaliste parisien, qui se promène dans l'univers comme dans une ménagerie de macaques, ou qui fait les honneurs de la capitale à des parents de province. Au demeurant, il ne nous apprend rien sur l'homme, dont les ancêtres ont construit les palais et les cathédrales, ou peint les tableaux qu'il admire, ou, ce qui est pire, il nous donne sur eux des idées fausses ou absurdes. Trois lignes de Mme d'Aulnoye ou du

marquis de Villars nous instruisent beaucoup plus sur le caractère espagnol que le gros volume de Théophile Gautier.

En somme, le XIXe siècle, avec toutes ses prétentions, a beaucoup plus ignoré l'étranger que le XVIIe siècle, — la psychologie de l'étranger. Il a mieux peint le dehors, il a plus joui des paysages, — je n'ose pas dire des œuvres d'art et de la vie exotique, car enfin quels dilettantes que nos pères du XVIIe et du XVIIIe siècle! Mais il est incontestable qu'il a mieux vu le monde extérieur.

On estime, à présent, que ce n'est pas assez. Sans rejeter et sans condamner absolument le vieil exotisme, on souhaiterait de le compléter. On voudrait lui donner une âme, qui lui manque souvent, un cerveau surtout, lui ouvrir les yeux et l'esprit à une foule de spectacles, de réalités et d'idées.

***

C'est ce qu'ont tenté, pendant ce dernier quart de siècle, les romanciers coloniaux. Et, parmi les réalités neuves qu'ils se sont mis à considérer, la vie coloniale est certainement la plus importante. Sans négliger le passé, ils ont daigné accorder un regard au présent. En face de l'Indigène, ils ont dressé le Colon. Le colon existe à leurs yeux. Son effort les intéresse et même les passionne, et ils estiment qu'il y aurait ingratitude autant que sottise à dédaigner ou à rabaisser cet effort. Jusque-là, on s'en détournait avec horreur. On mettait le vaincu sur un piédestal. On le glorifiait contre tout bon sens et contre toute justice. Par quel miracle une pouillerie, une saleté, une misère et une laideur affligeantes, une stupidité et une barbarie toutes pures devenaient-elles admirables dès qu'elles étaient arabes ou orientales? Notons, en passant, que le mot « oriental » est quelque chose d'aussi éblouissant et d'aussi irrésistible pour le naïf Roumi, que les mots magiques d' « Islam » et de « Moghreb »... Mais si cet éloge de l'indigène était vrai, nous n'aurions plus qu'à nous en aller! Ce serait un crime d'asservir une race qui serait notre égale, ou même qui nous serait supérieure, — et de vouloir lui imposer une civilisation qui serait loin de valoir la sienne. De parti pris, par pose littéraire toujours, ou par préjugé humanitaire, on se refusait à voir les tares, les vices irrémédiables du vaincu, tout ce qui, dans l'état actuel de la civilisation, le voue à une

infériorité méritée et sans espoir. Au contraire, on s'acharnait à signaler triomphalement nos tares d'Européens et de civilisés. C'était proprement odieux ! Car, si, dans nos colonies, comme partout, il existe une tourbe d'aigrefins et de bas aventuriers cosmopolites, il y a aussi des hommes de labeur, d'énergie et d'obscur dévouement, dont la vie, quelquefois, au milieu des pires dangers et des pires difficultés, n'est qu'un long héroïsme. Et je ne parle pas ici du militaire ou du missionnaire, — mais seulement de l'homme de la terre, ou de l'homme de la brousse, du colon, du défricheur, de l'entrepreneur, ou encore du modeste employé, ou du fonctionnaire colonial.

En ces derniers temps, une littérature foisonnante et pullulante s'est développée, qui se propose de révéler aux Français de la métropole la vie coloniale sous tous ses aspects. Un peu partout, des récompenses officielles encouragent cette littérature. Malheureusement, le zèle à conquérir des prix, — d'ailleurs bien modestes, — ne justifie pas toujours, tant s'en faut, ce débordement de prose. A de certains moments, devant ce flot sans cesse accru, on se demande si, dans nos colonies, tout ce qui tient une plume n'est pas occupé uniquement à écrire des romans. Tout le monde compose pour le prix de littérature coloniale. Et ces écrivains, et ces romanciers d'occasion continuent trop souvent les pires errements du vieil exotisme défunt. Ce sont de simples passants qui s'arrogent le droit de dire leur mot sur des pays qu'ils ignorent, ou qui nous décrivent ce qu'il y a de plus superficiel, de plus banal dans les mœurs de là-bas. Ou bien, l'homme d'Occident n'a pas pu déchiffrer l'âme de sa ramatou, de sa congaye ou de sa moukère, — laquelle est fermée à triple serrure, — et il se désespère de cet effrayant et désolant mystère. Ou bien on nous dévoile les turpitudes et les ignominies des fonctionnaires et des militaires coloniaux : tout un déballage d'ordures et d'atrocités. Je n'indique que les thèmes les plus fatigués. Il en est d'autres qui ne valent guère mieux. En général, ces écrivains, acharnés à écrire, ne paraissent pas très bien savoir ce qu'ils veulent faire. Ils vont au hasard, sans autre guide que la mode et, souvent aussi, sans autre objectif que le scandale.

Nos Algériens ne sont pas toujours exempts de ces défauts. Je disais tout à l'heure qu'ils savent ce qu'ils veulent... Oui,

sans doute, cela est clair : ils veulent réussir d'abord, et ils veulent aussi créer une littérature algérienne, bien locale, originale et indépendante. Mais ils paraissent moins décidés, moins assurés pour ce qui est des moyens. Eux aussi, on peut trouver qu'ils marchent un peu au hasard, qu'ils subissent, pêle-mêle et sans critique, toutes les influences littéraires venues de la métropole, qu'ils donnent dans tous les snobismes du moment, pourvu qu'ils soient bien parisiens : ce qui semble contredire le meilleur de leurs intentions. Et pourtant il y a chez la plupart d'entre eux un trait commun qui les différencie profondément des ordinaires écrivains coloniaux et aussi des antiques paladins de l'exotisme : c'est qu'ils sont, en Afrique, les fils du sol, c'est qu'ils y sont chez eux, comme je le marquais dès le début, et on ne saurait trop y insister. Et ainsi c'est *leur pays* qu'ils nous décrivent.

C'est ce qu'ont fait en initiateurs, voilà bientôt vingt-cinq ans, Marius et Ary Leblond, d'abord pour leur île natale, puis pour l'Afrique orientale, — je n'ai pas besoin de dire avec quel succès aux lecteurs de cette Revue, qui ont pu lire ici même leurs belles études sur Madagascar. La position de ces nouveaux venus en face de leur sujet est tout autre que celle des vieux exotiques. Ils l'abordent et l'envisagent dans un tout autre esprit. Ils jugent sans parti pris, ou tout au moins sans préjugé romantique, le « Bic » et la « Moukère », dont ils parlent la langue et qu'ils sont habitués à coudoyer depuis leur enfance. Encore une fois, ils sont chez eux. Les histoires qu'ils nous racontent, ils en connaissent parfaitement tous les dessous ; les personnages et les spectacles qu'ils nous peignent leur sont familiers. Ils ont un grand désir de faire vrai, de peindre un milieu vrai, et non plus romancé ou poétisé par une fantaisie de touriste. En outre, ils subissent l'influence plus ou moins consciente de ce milieu, celle du climat et même, déjà, celle de l'hérédité. Et tout cela compose des physionomies littéraires vraiment neuves, qu'il vaut la peine de définir dans leurs caractères les plus originaux.

*
* *

Comme on ne saurait prendre trop de précautions, dès qu'on est exposé à froisser des amours-propres excessivement délicats, je tiens à bien souligner qu'il s'agit uniquement

ici des écrivains qui ont pris part à la manifestation littéraire de *Notre Afrique*. Et pourtant j'ai le regret et comme un remords de ne pouvoir donner au moins un aperçu de la littérature algérienne tout entière. En attendant que l'Algérie ait une littérature néo-française autochtone assez ancienne pour qu'on en puisse étudier le développement ou l'évolution, il me semble que non seulement on pourrait dresser un imposant catalogue des écrivains français qui, depuis les plus lointaines époques barbaresques, se sont occupés de l'Algérie, mais qu'on pourrait écrire toute une histoire de la littérature consacrée à notre Afrique du Nord, — histoire où l'on suivrait progressivement l'éveil d'une conscience africaine et dans laquelle, à côté de la littérature proprement dite, poésie, drame ou roman, on trouverait une large place faite aux travaux de l'érudition et même au journalisme.

J'ajoute que, parmi les écrivains fils du pays, ou suffisamment adaptés et acclimatés pour qu'on les considère comme d'authentiques Algériens, je voudrais en citer et louer un grand nombre, dont les noms sont célèbres, non seulement en Algérie, mais encore de ce côté-ci de la Méditerranée : une Magali Boisnard, un Raymond Marival, un Ferdinand Duchêne, ou une Elissa Rhaïs, — celle-ci, douée d'un talent de conteur et d'une virtuosité verbale incontestables, mais trop encline à poétiser la vie indigène selon la formule du vieil exotisme. Et parmi les poètes, que de beaux noms aussi, depuis un Maurice Olivaint, dont une partie de l'œuvre poétique, si considérable, n'est qu'un hymne à la terre africaine, jusqu'à un Albert Tustes, le rutilant sonnettiste des *Clameurs*, sorte de Heredia africain, ou un Léo Loups, chantre des splendeurs métaphysiques, Lycophron constantinois, qui ressuscite dans le Tell l'hermétisme poétique des Alexandrins !... Parmi les historiens ou les érudits, les archéologues, les amateurs des antiquités africaines et les novellistes, il faudrait parler comme il convient d'un Martial Douël, l'auteur des *Sept villes mortes*, qui va nous peindre, en une série de tableaux éclatants, l'Alger des Corsaires au temps de Cervantès, — ou bien d'un Gabriel Esquer qui est en train de renouveler l'histoire de la conquête et des origines de l'Algérie moderne par une étude minutieuse de documents inédits, — enfin et surtout il conviendrait de consacrer un chapitre spécial à la monumentale *Histoire ancienne de l'Afrique*

du Nord de mon ami Stéphane Gsell, dont l'immense labeur nous a enfin permis de découvrir le véritable visage de « notre Afrique ».

Mais, encore une fois, il ne s'agit, dans les pages qui vont suivre, que d'un petit groupe d'écrivains ayant un certain nombre de tendances communes, dont la principale est de vouloir être des écrivains locaux, des écrivains africains et plus spécialement algériens.

Que nous apportent-ils donc de spécialement algérien ? J'avoue que c'est, quelquefois, assez difficile à définir et que ce sont là de ces choses qui se sentent ou se devinent beaucoup plus qu'elles ne se perçoivent avec précision.

Ils ont d'abord l'amour de la couleur, — d'une couleur plus emportée et plus frénétique que celle de nos plus violents coloristes, — et, d'une façon générale, un penchant à l'outrance qui dégénère souvent en boursouflure, en rhétorique ou en sophistique : goût du paradoxe joint à un assez beau cynisme. Avec cela, naturellement, une certaine absence de préjugés, une morale particulière, qui est à peu près celle de tous les milieux coloniaux. Dans des pays où les existences sont souvent menacées, où les conditions n'en sont pas les mêmes que chez nous, il est trop explicable qu'on ait, à un haut degré, le sens de l'ennemi. Nos Algériens ont ce sens-là, et aussi, l'instinct et l'orgueil de la conquête, le désir d'un perpétuel en avant, l'amour de la vie rude, intense et féconde, — féconde d'abord au sens le plus strict : il faut avoir beaucoup d'enfants pour faire tête à l'ennemi et résister au flot prolifique du Barbare.

Enfin savoir *se débrouiller*, user tantôt de la force et tantôt de la ruse : ils apprécient extrêmement ces qualités de souplesse et d'énergie, et ils savent les louer ou les mettre en lumière dans leurs personnages. Ils ont une morale de maîtres et de conquérants, ou tout simplement de colons, de défricheurs, de mercantis ou d'entrepreneurs coloniaux. Ils ont aussi leur rêve, que voici assez fièrement exprimé par l'un d'eux : « Enfants de la conquête, dominant des peuples de proie, nous serons des marchands rapaces, des cultivateurs têtus, des marins quelque peu pirates. Nous avons bâti notre aire près d'une des grandes routes des nations. Nous sommes des patients et des énergiques, ainsi que les Romains nos maîtres ; un jour, notre politique sera de diviser le monde en

deux parties : celle qui nous adviendra par droit de force, et celle qui sera exploitée à notre profit par les autres. Et si cela ne doit pas être, que cela soit du moins notre idéal !... » Le même Algérien écrivait ailleurs : « Dans un siècle peut-être, une Grande Berbérie de forte intellectualité française existera sur les côtes de la Méditerrannée entre les Syrtes et l'Océan, et englobera, à son heure, le Sahara et la Soudanie (1)... »

Je n'ai pas besoin de dire avec quelle fierté je lis ces lignes : à travers des exagérations d'ailleurs voulues et une phraséologie un peu trop nietzschéenne pour mon goût, j'y reconnais des idées qui me sont chères depuis longtemps.

*
* *

Voici donc la première gerbe que nous offre la jeune Algérie. Ceux qui l'ont composée, MM. Abdelkader Hadj' Hamou, L. Chaserey, Marthe Cleuzière, Charles Delpiazzo, Martial Douël, Charles Hagel, Maximilienne Heller, Raymond Marival, Louis Lecoq, Lucien Pelaz, Jean Pommier, Alfred Rousse, Robert Randau, Raoul Stéphan, sont, pour la plupart, des autochtones. Ce sont tous, du moins, des écrivains qui connaissent parfaitement le milieu qu'ils nous décrivent. Il est à noter qu'il se trouve, parmi eux, un pur indigène, M. Abdelkader Hadj' Hamou, lequel, avec autant de malice que de bonhomie, et aussi avec l'accent particulier du terroir, nous raconte un peu de l'âme rusée et retorse de ses coreligionnaires. Curieux symptôme : l'Africain reviendrait il à la pensée et à la forme latines, comme à l'époque romaine ? Va-t-il refaire, à la fois spontanément et par la force des choses, ce que ses ancêtres ont fait il y a vingt siècles ? Pour celui qui tient compte des nuances, il est certain que le Kabyle ou le Maure, que l'homme du Sahel et même du Tell algérien est bien plus près du pur Latin, de l'Italien ou de l'Espagnol, que de nous autres Français, en qui le vieux fond celtique persiste toujours. L'esprit français est une forme raffinée et aristocratique du latinisme. Espérons que l'indigène d'Afrique y viendra de plus en plus, et qu'en tout cas, il retournera de lui-même à la source commune où s'abreuvèrent ses ancêtres latins et arabes : cette union du génie latin et du génie africain

(1) Robert Randau : *les Algérianistes*, p. 170. — *L'Aventure sur le Niger*, p. 8.

a valu à l'Afrique des siècles de prospérité et de grandeur, comme elle n'en a jamais connu depuis.

Ai-je besoin d'ajouter qu'il y a autant d'inégalité que de diversité entre ces jeunes auteurs, et aussi que, chez plusieurs d'entre eux, il y a encore bien de l'inexpérience et de l'incertitude ? Tous nous apportent les plus belles promesses. Ne doutons point qu'elles ne soient tenues brillamment dans un avenir plus ou moins rapproché. Quoi qu'il en soit, il se trouve, d'ores et déjà, parmi les collaborateurs de *Notre Afrique*, au moins trois noms de romanciers, qui s'imposent à l'attention du public lettré et qui, j'en suis sûr, ne feront désormais que grandir. Ils sont d'ailleurs connus, appréciés ou admirés aussi bien en France qu'en Algérie. Je ne veux pas me donner l'apparence ridicule de les découvrir. Je tiens seulement à saluer en eux des écrivains, dont je suis fier de me dire le confrère : ce sont MM. Louis Lecoq, Charles Hagel et Robert Randau, — celui-ci, qui est leur aîné et le maître d'une véritable génération littéraire, le chef de chœur de la jeune Algérie, — des *Algérianistes*, pour reprendre un mot créé par lui et qui est représentatif de toute une doctrine.

***

Jusqu'ici, Louis Lecoq et Charles Hagel ont écrit en collaboration. Nous devons à cette union féconde un recueil de nouvelles qui est intitulé : *Broumitche et le Kabyle*, un roman de mœurs et d'aventures : *l'Empire du monde*, et enfin un récit mi-fantastique, mi-satirique, un horrifiant pamphlet de la guerre qui s'appelle *Sid Ghorab surcorbeau*.

Disons tout de suite que ce dernier livre déconcerte souvent le lecteur moyen autant par une accumulation d'horreurs un peu fatigantes et rebutantes que par une affectation de symbolisme confus. J'avoue que je n'arrive pas bien à démêler ce que signifie *Sid Ghorab*, ni non plus, dans *Broumitche et le Kabyle*, la longue nouvelle qui s'appelle : *la Levée des morts*. On ne voit pas nettement, on devine mal où veulent en venir les deux auteurs. Et l'on discerne aussi, peut-être un peu trop, dans ces nouvelles et ces romans, les influences françaises ou même étrangères qui ont agi sur eux. On y voudrait aussi une langue plus sûre, plus traditionnelle, même dans ses audaces et ses innovations.

Mais, ces réserves faites, il sied d'admirer, chez les deux collaborateurs, une sensibilité vraiment africaine, — un sens extraordinaire de la couleur et de la lumière, — et aussi ce que j'appellerai le sens du Sud, c'est-à-dire la fascination des espaces, à la fois prodigieusement lumineux et avec cela, immenses et vagues, l'attrait obscur et le resplendissement du voile de Tanit. Ces Latins qui ont naturellement le culte de la forme précise, nette et tranchante, aboutissent à l'indéterminé. Qu'on lise leur nouvelle intitulée *El Schôrouq*, ce récit brûlant et aveuglant de poussière et de soleil, où respire, parmi les épouvantes, on ne sait quel affreux mystère, — et l'on comprendra ce que je veux dire.

Ils ont, en bons coloniaux, le sens de l'ennemi. L'ennemi est partout présent dans leur œuvre, qui n'est qu'une longue allusion à la nécessité de la lutte contre des forces ou des activités malfaisantes sans cesse aux aguets. *Broumitche*, c'est la ruse latine qui s'affronte avec la ruse berbère et qui finit par en triompher. *L'Incendie*, c'est la méchanceté et la stupidité du barbare aux prises avec la cruauté rendue nécessaire et presque excusable du civilisé. *La Levée des morts*, c'est le passé qui se dresse contre le présent, la terre antique avec tous ses ossements qui chasse l'intrus et le passant éphémère. *El Dbaah*, c'est la nature, la bête foulant aux pieds l'orgueil des civilisations et insultant à leur œuvre, c'est la ruine de l'impériale Timgad devenue le repaire d'une hyène assoiffée de sang frais. *El Schôrouq*, c'est le désert, la région des mirages, le pays de la soif et de l'effroi, l'Afrique dans ce qu'elle a de plus féroce opposant à l'Europe exécrée la barrière de ses dunes et ses puits empoisonnés et les lances de ses Targuis voilés de noir *L'Empire du monde*, c'est le rêve d'une France et d'un Islam africain unis dans une revanche d'idéalisme contre le mercantilisme de l'Anglo-saxon... Partout le combat, la guerre reconnue et saluée comme une nécessité.

Et néanmoins, malgré cette hantise d'une hostilité sans cesse présente, malgré l'appréhension des pièges, de l'embûche perpétuelle, — conspiration du sol, du climat, de l'homme contre l'étranger, — le goût de l'aventure, non pas seulement pour gagner, pour conquérir la terre, pour fonder et pour coloniser, — mais pour l'aventure elle-même, pour la seule beauté de l'aventure, pour agir, pour aller devant soi toujours

plus loin, pour vivre toujours plus intensément, comme ces vieux routiers de la Légion d'Afrique, sur lesquels Lecoq et Hagel ont écrit l'admirable page que voici, hymne « héroïque et brutal » qui a l'allure et l'accent d'une *Marseillaise*... Ces légionnaires : « des hommes terribles, non des paysans déguisés, ou des citadins aveulis, *mais des soldats*. L'arme au poing, l'insulte aux dents, partout au monde, ils s'étaient battus, au Congo, au Tonkin, sur les arroyos du continent mystérieux, ou la vase putride des lagunes. Dans les pagodes aux toits pointus, que garde, aux angles, le sourire grimaçant des Boudhas, dans les murs croulants, derrière les palissades de bambous, ils avaient subi des sièges, souffert la soif torturante et la vermine qui grouille. Au pays des Jaunes subtils et chez les noirs aux cruautés candidement énormes, partout ils avaient saccagé, brûlé, tué. Pour l'entreprise folle, la marche à la mort et le sacrifice, sur un signe, à toute heure on les trouvait prêts. Autant que leurs corps étaient groupés, leurs esprits étaient solidaires. D'avoir même haine, même amour et même instinct cela les faisait pareils, unis comme des molécules de terre dans une motte. Des hommes terribles : une élite, ceux sur qui s'usèrent toutes les pestes et toutes les maladies : les fils de l'aventure et de la mort... »

Et pourtant ceux qui écrivent ces lignes féroces ne peuvent pas oublier qu'ils sont, eux, des fils de France, les rejetons d'une race généreuse, qui a horreur de détruire, qui ne conquiert que pour civiliser. Leur rêve secret d'idéalistes irréductibles, ce serait de conquérir les âmes : tâche, en apparence décevante, tellement les obstacles sont formidables ! Eh bien, quand même ! En dépit de tout, malgré des échecs cent fois répétés, malgré les sarcasmes, — trop souvent justifiés, hélas ! — contre l' « assimilation », la « collaboration fraternelle », la « pénétration pacifique », toutes formules qui ont l'air de bonnes utopies, ils ne se découragent point, ils ne veulent pas s'avouer vaincus dans leur fraternel effort civilisateur. Ils osent le dire : « L'assimilation ! Ce rêve qui pourrait devenir une réalité ! Quelle force pourrait y puiser la France, renouvelant ainsi son sang, tous les millénaires, se renforçant de vitalité neuve pour les luttes à venir ! Ces êtres frustes, somnolant dans la torpeur de l'Islam, retrouveraient à leur réveil le même génie qui a fait la gloire de leurs lointains ancêtres. Ils

donneraient à la patrie française ce qu'ils ont donné à l'empire de Rome : des écrivains comme l'évêque d'Hippone, des apôtres comme Tertullien, des chefs comme Sévère!... » Eh oui! c'est ma vieille chanson! Moi non plus, je n'en veux rien rabattre. Encore une fois, il n'y a pas de raisons pour que ceux dont les ancêtres ont accepté la culture latine ne l'acceptent pas de nouveau. Mais, parmi les Africains, il faut savoir discerner ceux qui en sont capables, tenir compte des différences et des inégalités. Je ne me lasserai pas de répéter que la grande erreur de la Métropole, — et même de certains Algériens, — est de traiter l'Algérie tout entière comme si elle était habitée par une population homogène. Depuis longtemps, depuis toujours, c'est un pays sans unité, un pays de passage, où cohabitent des races d'une inégalité et d'une hostilité foncières, et où il a toujours fallu un maître venu du dehors pour assurer un ordre et une sécurité toujours précaires.

L'indigène des rivages et du Tell pourra sans doute venir à nous. Mais le nomade et le nègre des régions sahariennes paraissent voués à une barbarie incurable, à moins de bouleversements prodigieux, de croisements ethniques et de changements radicaux dans les conditions de la vie. Même l'indigène des villes, élève de nos écoles, étudiant de nos facultés, a beaucoup de peine à rejeter les tares des vieilles disciplines et des vieilles superstitions locales ou islamiques. Dans un curieux roman, écrit, je crois, sans son collaborateur habituel, — un roman qui s'appelle : *Cinq dans ton œil* (les cinq doigts de la main dans l'œil du maléficiant), — Louis Lecoq a analysé la curieuse mentalité de ces nouveaux musulmans d'Afrique, de ces produits de l'école française, fonctionnaires, étudiants, médecins ou avocats. Invinciblement ils traduisent les concepts de la science et de l'idéologie modernes dans la langue de leurs vieux mythes arabes ou berbères. Avec les mots de notre vocabulaire scientifique à la bouche, ils continuent à penser en hommes pour qui les forces naturelles sont des démons et pour qui le miracle est partout. Bien loin de les conquérir à la pensée occidentale, ce sont eux qui africanisent ou islamisent notre science et notre pensée.

Malgré ces résistances, ces malentendus, ces difficultés de toute sorte pour parvenir à une entente, nos jeunes Algériens estiment qu'il n'en faut marquer aucune mauvaise humeur,

ni aucun ressentiment à l'indigène. Tout en sachant le prix de notre civilisation, nous ne devons pas mépriser le vaincu parce qu'il n'y participe point, et cela par politique autant que par raison, par sage défiance de nous-mêmes. Nous devons même essayer de lui emprunter ce qu'il a de meilleur et, dans une certaine mesure ou certaines choses, prendre modèle sur lui. N'est-il pas utile enfin de nous mettre à sa place, pour critiquer les abus ou les lacunes de cette civilisation occidentale dont nous sommes si fiers, — et, par exemple, pour juger de haut l'industrialisme de l'Anglo-saxon ? Là-dessus, Lecoq et Hagel ont des idées très nettes et très arrêtées. Tout leur roman, *l'Empire du monde*, n'est qu'un long réquisitoire contre l'impérialisme mercantile de l'Anglo-saxon : « Les Anglais, écrivent-ils, ne savent rien des races qu'ils soumirent et qu'ils méprisent, dont ils s'attirent la haine inexpiable, je ne sais si c'est plus par la rigidité de leur domination que par la superbe de leur attitude. Ce sont des égoïstes, des marchands orgueilleux. Leur écrivain représentatif, Kipling, a célébré les races supérieures, la loi hiérarchique. En quoi les laides femmes du Devonshire avec leurs pieds plats, leurs lunettes et leur triste âme luthérienne valent-elles mieux que les jolies filles de l'Inde? En quoi l'épais dévoreur de rostbeaf de Cardif ou de Manchester, qui mange, boit, dort et travaille comme une brute, est-il supérieur au pauvre fellah d'Égypte qui regarde le ciel et qui songe à Dieu ? Ils ont acheté le monde avec le confort, les épingles de sûreté et les plumes à bec d'acier... »

Je ne suis pas aussi sûr que nos auteurs de la supériorité de la dame indoue ou du fellah égyptien. Mais je puis m'associer à eux, comme n'importe quel musulman, pour la critique que voici : « La mécanique avait fait naître des besoins factices. Ployés sous ces servitudes nouvelles, abrutis par l'automatisme des métiers et limités par les spéculations techniques, plus que jamais les hommes étaient des esclaves, créatures de plus en plus dépouillées de toute conception d'ensemble, sans grandeur ni noblesse, atrophiées et châtrées de leur capacité de synthèse. C'étaient là les civilisés, les foules accumulées dans des cités géantes et qui rapetissaient l'homme et Dieu et la grandeur de vivre à la mesure de leur nullité ! De par l'imbécile dévoiement de la science, la civilisation trouvait son

expression dernière dans l'art de fabriquer en série : la supériorité du blanc sur le cannibale se résumait à porter un veston, quelquefois un smoking et à envoyer des mandats-poste. Si ce triomphe de la matière n'avait rien allégé des besoins primitifs et de la misère initiale, *il se payait d'un incroyable abaissement des esprits.* »

Lecoq et Hagel ont bien raison. Certes le tort de l'industrialisme n'est pas précisément de fabriquer en série, de multiplier les besoins et les commodités, mais d'être sans âme et sans esprit. Et c'est pourquoi ils se retournent avec déférence, avec respect vers ces barbares « aux besoins élémentaires », mais qui leur apparaissent « dans leur beauté d'*êtres vrais...* » Qu'est-ce à dire? Ils vont nous expliquer leur pensée : « Chacune de leurs actions, — de ces « êtres vrais », — avait une valeur indiscernable, entière, de haine, d'amour, de bravoure. Au-dessus d'eux, héritée des anciennes théogonies, sans aménagement d'utilitarisme et complètement détachée de l'humain, la grande idée dominatrice de la Divinité! Dieu! non un mastigophore ramené à la petitesse humaine, mais Dieu, l'absolu, le total!... »

Ne regardons pas de trop près cette conception de la Divinité que nos deux auteurs prêtent à leurs barbares d'Afrique. J'ai peur qu'elle soutienne difficilement l'analyse. Toutefois, je crois bien entendre ce qu'ils veulent dire, et j'en trouve l'expression définitive et à peu près parfaite dans cette scène pathétique où ils nous représentent le héros de *l'Empire du monde*, le capitaine Berthier mourant d'une blessure faite par une balle anglaise et disant adieu à son allié d'occasion, Bekrani, jeune chef targui, qui s'est mis au service de la France. Le Français et le Musulman d'Afrique ont au moins un lien commun, qu'ils le sachent ou non, celui de l'apostolat. Tous les deux sont capables de se sacrifier pour le triomphe d'une idée... Mais, par les yeux de Lecoq et Hagel, voyez plutôt cette scène! Écoutez ce dialogue! Berthier, qui va mourir, est étendu sur une civière, tandis qu'à l'horizon, la troupe anglaise, dispersée par ses hommes, s'enfuit éperdument... Bekrani s'approche, de sa marche glissée, et, devant le héros expirant, il se borne à prononcer ces mots : — « Dieu l'a voulu, capitaine!... » Et Berthier répond : — « Dieu l'a voulu! moi, je suis heureux de te voir! Écoute-moi!... Ta tâche n'est pas finie! L'heure sonnera sans doute bientôt où, du Niger jusqu'à la

Chine, il faudra se lever!... Dieu est Dieu! L'homme est l'homme, et il ne faut pas mêler! *Mais toi et moi, les tiens et les miens, tout de même, nous sommes plus près du Maître que ces vautours-là, les usuriers du monde...* »

En vérité, le mot est sublime : « Nous sommes plus près du Maître!... » Mais, d'ailleurs, toute la fin de ce roman guerrier touche à l'épopée. Les dernières pages, un peu confuses, sont emportées néanmoins par un grand souffle lyrique. On peut tout espérer de jeunes écrivains capables d'atteindre à une telle hauteur et de s'y maintenir, — de manœuvrer, pendant des chapitres entiers, une telle foule de personnages, de franchir en imagination des mers et des continents, et de brasser avec allégresse et vigueur une telle masse d'épisodes et de péripéties...

***

L'œuvre de Robert Randau, déjà plus ancienne, — ses débuts remontent à une vingtaine d'années, au moins, — est aussi plus étendue. Elle est surtout d'une variété peu ordinaire : romans de mœurs et d'aventures comme *les Colons, les Explorateurs, Celui qui s'endurcit, l'Aventure sur le Niger, le Commandant et les Foulbé, Cassard le Berbère, les Algérianistes,* — romans fantaisistes et fantastiques comme *la Ville de cuivre,* — romans satiriques comme *le Chef des porte-plume,* ou *le Grand Patron,* — essais moraux, analyses psychologiques à la Montaigne, croquis humoristiques, comme *A l'ombre de mon baobab,* ou bien *le Manuel du parfait explorateur colonial,* — enfin, dialogues philosophiques comme *Des fantaisies sur l'Éternel, les Terrasses de Tombouctou,* — et même des poésies, *Autour des feux dans la brousse, Crépuscules au cabaret...* Et je me hâte d'ajouter que, pour être complet, il faudrait encore allonger cette liste déjà longue.

Je ne dis pas que, dans cette œuvre si touffue, je goûte ou admire également tout. L'auteur m'excusera de confesser que je ne le suis pas toujours dans toutes les brousses, sylves, marécages et marigots, où sa fantaisie, sa sensualité débridée, sa verve intempérante et quelquefois un peu grosse l'entraînent, l'égarent ou le noient. Je n'approuve pas toujours ses paradoxes, ou ses « blasphèmes » littéraires, qui datent un peu trop pour mon goût, son étalage de cynisme, ses férocités

idéologiques à la Nietzsche ou à la Huysmans, sa gesticulation et sa rhétorique outrancières. (Je fais toutes ces réserves pour avertir le lecteur et pour libérer ma conscience, car, s'il faut être franc, je suis, dans le fond de mon cœur, très indulgent à la plupart de ces défauts.) Robert Randau est de ceux qui s'imaginent qu'un écrivain, pour plaire au public, doit se maquiller et se contorsionner excessivement. En tout cas, c'est un sûr moyen d'étonner et d'attirer les snobs. Mais je crois que le vrai Randau n'est pas si malin. Ce gaillard aux larges épaules et à la forte corpulence, qui domine de très haut la ribaudaille littéraire, comme une sorte de Frère Jean des Entommeures brandissant un formidable porte-plume en guise de massue, cache en lui un bon vivant, solidement attablé devant le plat de l'existence et qui s'évertue à prendre la vie et les hommes par le bon côté. Il y a, en ce colonial exubérant, un poète bachique, gastronomique, macaronique et bedonique, comme ceux du commencement du XVIIe siècle, les chantres de cabaret à la manière de Saint-Amant et de Théophile de Viau. Et puis l'on n'a qu'à tourner la page qui vous a donné cette fugitive impression, et l'on constate tout de suite que Randau habite bien plus haut que ces hôtes des sous-sols du Parnasse. On sent que l'auteur de *Cassard le Berbère* et des *Explorateurs* est quelqu'un, — quelqu'un de considérable, une des physionomies littéraires les plus originales de ce temps-ci...

Ce qui frappe d'abord en lui, c'est le don verbal, la richesse réellement prodigieuse de la langue. Plus tard, quand Randau aura été consacré comme le premier des classiques africains, il faudra rédiger un glossaire spécial de sa langue, laquelle, excellente en soi et de pure source française, roule dans ses flots un torrent d'épaves et de détritus de toute provenance : argots et sabirs algériens, patois de la Cantère et de la Casba, jargon militaire du tirailleur et du goumier, jargon du nègre et du colon soudanais, et, pêle-mêle avec tout cela, la langue verte des faubourgs et des bouges parisiens, l'argot des casernes, des collèges et des ateliers, la langue romantico-naturaliste de Huysmans et de Zola, — et enfin, recouvrant et emportant le tout, le plus substantiel et le meilleur français, celui des contes de Voltaire, des discours de Bossuet, des *Essais* de Montaigne et du *Pantagruel* de Rabelais. On peut juger diversement le style extraordinairement composite et quelquefois un peu baroque,

qui résulte de tous ces éléments amalgamés. Mais ce vocabulaire si riche, qui rappelle en plus riche encore celui d'Apulée, est, aux mains du prosateur néo-africain, un instrument d'analyse et d'inquisition littéraires vraiment merveilleux, un moyen d'expression d'une souplesse, d'une complexité et d'une pénétration peu communes.

Muni d'un tel truchement, qu'est-ce donc que nous raconte de nouveau cet écrivain venu des profondeurs les plus vermeilles de l'Afrique et les plus noires de la Nigritie ?...

***

Cet Africain, qui aspire littérairement à se rebarbariser, est, malgré tout, un civilisé qui a des nerfs. Il commencera donc par nous dire copieusement, et de la façon la plus subtile, tout ce qu'il a souffert du climat, comme du milieu colonial et équatorial, les ennuis, les « embêtements », les exaspérations, les tortures, qui viennent des hommes, des chefs, de « l'administration », du sol et de l'atmosphère...

Voici, par exemple, de bien déprimantes impressions sénégalaises : « L'air est si imprégné d'humidité qu'il paraît sirupeux. L'atmosphère est une éponge. L'Européen respire avec peine ; des sueurs abondantes inondent son corps ; ses doigts, lorsqu'il écrit, laissent des traces mouillées sur le papier ; il est mal à l'aise, debout et oppressé, couché ; l'impression de soif domine l'instinct ; l'estomac se refuse à la boisson ; le novice éprouve, pendant les heures chaudes, de constantes envies de vomir ; ses reins sont douloureux, ses jambes sans force ; son ventre se ballonne. Les orages qui déchirent le ciel sursaturé d'électricité ne rafraîchissent point l'homme. La pluie tombée, il s'élève du sol une buée tiède qui fait foisonner la vie exubérante et abolit le courage du civilisé... Aux repas, le cœur se soulève de dégoût devant les mets. Malgré piments, kakis, poivres divers, l'Européen ne secoue pas la torpeur de son appétit... »

Et un peu plus loin : « Pour le blanc de la cité tropicale, l'hivernage est la saison de peur. Il redoute la fièvre jaune, la peste et la bilieuse. Il guette le départ des paquebots, qui, cap au Nord, se rendent en Europe. Le foie pesant, il soupire : « J'en ai encore pour deux ans ! Arriverai-je au jour béni de la retraite ?... » Et, traînant la jambe, il regagne lentement sa

demeure. Sa chambre à coucher est une étuve. Le boy, pressé de gambader dans un tamtam, a oublié d'aérer le logis. Les draps du lit sont tièdes. Dans l'obscurité, les moustiques entament déjà, sentant de la chair fraîche, leurs zézaiements inlassables. Les chauves-souris heurtent de l'aile les persiennes de la varangue. Le blanc songe au plaisir qu'il aurait à dormir jusqu'à l'aube, sans s'éveiller. Il sait que ce souhait est chimérique et qu'il ne reposera pas cette nuit non plus que la nuit suivante. A tâtons, il gagne sa baignoire et y noie ses sueurs. Il est à peine sorti du bain qu'il sent de multiples démangeaisons lui parcourir le corps : une soudaine éruption de bourbouille lui couvre la peau de petits boutons douloureux. Il est au désespoir : nul remède ne calmera le prurit de son épiderme... »

Petites misères ! dira l'Européen, qui n'a aucune idée de ce supplice sans rémission. Voici qui est pire. Écoutez gémir et se plaindre la fiancée du colonial, la malheureuse petite Française promise comme une proie à la Nigritie dévoratrice : « Épouserai-je un colonial ? Sera-t-il alcoolique, tuberculeux, avarié ou brute ? Aurai-je les restes d'une négresse malsaine ?... Ah ! l'avenir subtropical des femmes de coloniaux ! Les accès de fièvre, les hémorragies interminables, le vomito-negro, la bilieuse hématurique, les maladies parasitaires !... Dominant cet ensemble, l'anémie, la dégénérescence précoce, la vieillesse à trente-cinq ans, les enfants chétifs ! Douces perspectives !... »

Comme compensation, a-t-on, au moins, de beaux paysages à se mettre sous les yeux ? Pas toujours, tant s'en faut ! Même le fleuve et la forêt équatoriale, dans toute leur énormité confuse, ne sauraient faire oublier à l'Algérien exilé la lumière, la beauté tout harmonieuse et toute classique de ses horizons familiers. Vous vous représentez peut-être Tombouctou la Mystérieuse, comme une ville de rêve et d'enchantement ? Randau vous répond froidement : « Tombouctou n'est qu'un village nègre, pétri avec des mottes de mauvais terreau malaxé dans du fumier. Six à sept mille Sonkhaïs dégénérés, métissés de captifs et qui, de même que Panurge, redoutent fort les coups, y exercent le métier de *cokay* ou *distiagui*, et de *teypa*, aux dépens des caravaniers sahariens et soudanais... Aux derniers taudis de la ville commence le désert, parsemé de gommiers miteux et poudreux à l'ombre desquels les tiques

guettent le voyageur... » Ou encore : « Tombouctou : une masse brune de glaise écrasée sur une éminence de sable ocreux, que cernent de maigres arbustes épineux... »

Sur cette terre ingrate, au ciel bas, à l'atmosphère lourde et suffocante, une humanité dégénérée ou stagnante, — le Noir, avec ses ruses, ses traîtrises, ses cruautés et ses superstitions sataniques ou bestiales, tout son abrutissement. Le voyageur ou l'administrateur colonial trouve-t-il au moins quelque consolation du côté des siens? Mais le blanc ne vaut guère mieux que le noir. Affaibli, détraqué et démoralisé par le climat, il est trop souvent une loque, physiquement et moralement. Dans son roman, *le Chef des Porte-Plumes*, Randau a buriné un portrait féroce, et évidemment poussé au noir, du fonctionnaire européen en pays colonial. Parmi ces ronds-de-cuir aveulis et minés par toute espèce de vices, parmi ces malades et ces pourris, surgissent parfois des êtres admirables, des volontés énergiques et dominatrices, des âmes de toute sainteté et de toute beauté. Mais, même ceux-là ne sont point à l'abri des déchéances et des fatalités qui guettent l'Européen en ces terribles pays, où une volonté humaine est si peu de chose contre tant d'ennemis conjurés. Et c'est pourquoi l'auteur des *Terrasses de Tombouctou* a osé écrire, en tête de son livre, cette dédicace d'une affreuse et navrante ironie : « Aux mânes des héros, — de la conquête civilisatrice, — morts alcooliques, — en Afrique occidentale française, — martyrs de leur idéal. »

Mais toutes ces critiques violentes et exagérées de parti pris, ces cruautés descriptives auxquelles le génie outrancier et combatif de Randau se complaît, ne sont en quelque sorte, chez lui, que des précautions oratoires, ou les explosions d'un tempérament vigoureux, qui a besoin de cogner dur, qui éprouve une réelle délectation à cogner dur. Cette virtuosité belliqueuse mise à part, on dirait qu'il tient à avertir le lecteur qu'il n'a aucune illusion sur les pays et sur les êtres qu'il nous décrit sans pitié, et que, malgré tout, il aime et admire de tout son cœur. Oui, malgré tout, il est fasciné par cette Afrique barbare, inhospitalière, meurtrière et, trop souvent, décevante. C'est d'abord le charme inexplicable de l'aventure, la dangereuse aventure africaine. On part, sans bien savoir pourquoi, pour la beauté du risque, pour frôler au passage mille périls et la mort peut-être, pour avoir de l'espace

devant soi, pour se sentir son maître, pour rompre le perpétuel fil-à-la-patte du civilisé, pour mille autres choses encore que l'on ne peut pas dire et qui tiennent au plus profond de la sensibilité ou même du sentiment. En dépit de tous les ennuis et de toutes les tortures, de tous les « cafards » et de tous les déboires, le colonial, l'administrateur, le militaire, l'explorateur ou le missionnaire, réellement amoureux de son œuvre ou de son Afrique, une fois qu'il a goûté à cette vie-là, ne peut plus s'en passer et finit toujours par y revenir... « Si j'arrive à ma retraite, dit un commandant en garnison à Tombouctou, je me retirerai dans ma maison de Touraine et je me laisserai gâter par ma brave petite-fille. — Vous êtes pessimiste, vous! lui répond un lieutenant. Comme vous y allez! Si j'arrive à ma retraite!... Eh là! Ceci est d'un désespérant! — Bah! les vrais coloniaux ne dépassent guère la cinquantaine : témoin les statistiques. Autant vaut partir de bonne heure. Nous demeurons pendant notre jeunesse et notre âge mûr hors de la civilisation, hors de ce qui est bon et beau, loin de nos parents et de nos amis. Tout à l'heure vos soldats nous donnaient un aperçu de la société dans laquelle la nécessité nous contraint de vivre... *J'ai l'Afrique en haine et je ne me résigne pas à la quitter.* C'est une maîtresse collante, voilà!... » — La vraie raison de cet attrait de l'Afrique, en somme, c'est qu'en ces pays neufs, l'énergie se déploie et rencontre des occasions de triomphe, comme nulle part ailleurs, et cela Randau l'a éprouvé, et il nous l'a dit avec une belle éloquence : « Quiconque est énergique, c'est-à-dire agit son rêve, est mon plus cher compagnon. Là-bas, dans les pays de mort, il combattra un ennemi qui s'appelle légion. Là bas, l'homme ignore ce qui accumule en nous les raisons et les douceurs de vivre. Il ne s'embarrasse à votre image, ô civilisés, ni des reliques spirituelles, ni du bric-à-brac des défunts âges. Il porte ses archives en lui : il vit dans sa coutume comme vous, à vingt ans, dans les baisers de votre douce. Là-bas, vous n'aurez que des adversaires autour de vous. Vous connaîtrez les lassitudes d'un climat débilitant, l'exaspération inextinguible du désir sexuel, le pullulement agaçant, envahissant des êtres inférieurs et la torture qu'ils engendrent pour vous (ils n'existent que pour subsister à vos dépens), l'angoisse de la mort brusquée, ou le désespoir de la mort lente, le harcèlement indiscontinu des

orages de forces mystérieuses qui grondent et se ruent aux limites de votre inconscient, non sans le griffer et le froisser... Vous ne triompherez que si vous n'avez pas peur de vous-même : l'univers ne tourne que pour l'homme qui se sépare à point du troupeau auquel sa loi l'a agrégé... »

Nous voilà donc attirés, en fin de compte, par ce colonial dans la région dangereuse et trouble des instincts. N'avoir pas peur de soi-même, c'est oser se regarder dans toute la nudité de ses appétits et de ses désirs. Aboutirait-il en somme à la liberté anarchique de toutes les puissances, bonnes ou mauvaises, qui sommeillent en nous, ou au culte bismarckien de la force pour la force? Nullement! « La force, nous dit-il, est, dans mon esprit, synonyme d'action... » Nous voilà ramenés à l'évangile de Faust : « Au commencement était l'action ! » Et c'est bien en ce sens gœthien que Randau a pu écrire : « L'énergie est à elle-même sa propre et la seule morale. » C'est-à-dire qu'elle se limite et se coordonne, qu'elle s'impose une règle et qu'elle admet le sacrifice, en vue d'une fin qu'elle juge digne de son effort. Mais reste à savoir si cette fin n'est pas anarchique et immorale en elle-même. Ce broussard, qui a l'amour du bouquin, qui, sous la tente, continue à se livrer à des orgies de lecture, que l'on sent, à de certains moments, entraîné par Nietzsche et quelques immoralistes plus récents, nous donne le frisson de la catastrophe pour nos vieilles éthiques européennes. Mais, finalement, nous en sommes quittes pour la peur. Robert Randau, lui aussi, comme ses amis Lecoq et Hagel, reste un civilisé féru de sa civilisation occidentale, et, malgré des airs de sceptique et de cynique à tous crins, un bon idéaliste de France, qui croit à nos immortels principes et qui veut être, comme nous tous, un civilisateur, un apôtre, — en d'autres termes, œuvrer pour ce qu'il croit être, suivant la vénérable formule, le beau, le vrai et le bien...

Il se penche presque fraternellement sur l'indigène, et il l'étudie en psychologue, en moraliste averti et indulgent. Et, après avoir cru, sur une impression trop superficielle, que ces êtres si différents de lui sont de simples brutes, il en arrive à conclure qu'il n'y a pas de sauvages, mais seulement des dégénérés : ce qui est une idée souvent exprimée, avant lui, par les explorateurs et les coloniaux. Mais il va plus loin. Il découvre

la complexité de ces âmes réputées simples : « La vie psychologique de mes indigènes, écrit-il quelque part, est aussi intense que la mienne, et d'atroces conflits de conscience jaillissent des impératifs d'une morale, qui n'est point toutefois la nôtre. » Et il nous en apporte, en effet, quelques exemples topiques et fort hauts en couleur. D'autres fois, exaspéré par certains entêtements, certains refus, certains retranchements d'âme tout à fait impénétrables à l'Européen, il incline à penser qu'il n'y a rien à faire avec l'indigène. Le civilisé, qui, par attitude paradoxale, admettait complaisamment des morales et des façons de penser qui ne sont pas les siennes, se redresse tout à coup et juge comme il convient la mentalité, l'âme enfantine, fanatique et féroce de l'Arabe et du Nègre. Tout cela, ce sont des bêtises, tout cela, c'est de la barbarie : il faut que *cela* disparaisse : « Nous ferons sauter un jour cette machine, dit Cassard, en faisant le procès de l'administration coloniale : les fellahs seront avec nous. Ils sont aux trois quarts de sang berbère. Ce sont nos méthodes qui sont mauvaises et non les âmes. *Nous les régénérerons.* — Et s'ils ne consentaient pas à se laisser civiliser, s'écria Bertal, en frappant sur son sabre, nous aurions toujours ceci pour leur enseigner que *la sottise ne prédominera pas sur la force...* »

Le sabre, la force comme recours et comme argument suprêmes! C'est assez humiliant quand on se proclame des civilisateurs! L'administrateur qu'est Robert Randau ne s'y résigne point... Quand même, pense-t-il, il faut tâcher d'agir sur l'âme de l'indigène! Mais que ce sera difficile! Que de préjugés à vaincre! Là encore, le romancier colonial n'a pas la moindre illusion : « Les hommes de couleur, dit-il, n'ont aucune idée précise des raisons de notre présence sur leurs terres, car ils s'estiment beaucoup plus pauvres que nous. Ils attribuent sans faute des motifs magiques à nos voyages, surtout quand ceux-ci s'accompagnent de fouilles : nous sommes, pour eux, en quête de trésors, dont il leur est pénible d'être privés. Si nous déterrons de paillardes statues et des débris d'antiquités, si nous estampons des fragments d'inscriptions, si nous photographions des paysages et des êtres, c'est afin d'en tirer parti pour des œuvres de sorcellerie. Recueillir des crânes dans un cimetière est un crime plus qu'une profanation, puisque ces crânes nous serviront à évoquer le double des

ancêtres et à le ravaler au rang d'esclave qui ne connaîtra plus le repos et se vengera de ce trouble sur ses descendants. Nos médecins tuent les gens malades pour les ressusciter guéris. Prendre un cliché d'un individu est lui voler un peu de son âme : le blanc est, par excellence, un mangeur de cœurs, un fils des êtres démoniaques... »

Que de motifs de haine dans tout cela ! Mais le pire obstacle à toute espèce de rapprochement, c'est la religion : « Ah ! ce qu'elle nous rend malheureux, notre religion ! proclame une jeune musulmane d'Alger, élevée à l'européenne et à qui son père veut faire épouser un gros négociant de la rue de la Lyre : il faut s'abstenir de cela ! il faut manger ceci ! il ne faut pas toucher à cela !... Les observances de la religion, chez nos notables, sont prisées non pour leur valeur morale, mais, pour leur étroitesse. Nul musulman ne les aime, mais, s'il les suit, c'est pour maintenir son esprit de race et parce qu'il déteste les innovations importées dans son pays par les étrangers... » Et cette jeune personne, qui a pris d'assez inquiétantes manières et un langage un peu singulier dans on ne sait trop quel milieu européen, nous parle en ces termes du sort qui l'attend après son mariage : « J'imiterai maman : je m'abrutirai ! Maman s'enorgueillit d'être une fameuse dévote. Il n'y en pas de ferré comme elle sur les pèlerinages, les plats qu'il convient de manger pendant le ramadan, les choses pures, impures et tolérées... Aux jours convenables, elle se rend, avec sa négresse, aux Sept-Sources où l'amine des noirs sacrifie pour elle des poules et invoque des djinns. Je pleure rien qu'à supposer que, telle maman, je m'astreindrai à vivre, plat sur derrière, des après-midi complets, sur mes tapis, dans la galerie de mon patio, entre deux pots de réséda, à bavarder sans trêve avec les voisines, à prendre parti pour la femme du portefaix rouée de coups par son mari, à réciter constamment des incantations contre les embûches des démons familiers, qui pourraient me provoquer à choir dans les escaliers !... En vérité, c'est à désespérer !... »

Assurément, c'est une rude entreprise que de vouloir changer ces âmes-là ! Il y faudra beaucoup de temps et de ménagements. Et c'est la conclusion que Robert Randau met dans la bouche d'un Cheik vénérable, avec qui il vient de s'entretenir de jeunes Tunisiens élevés, eux aussi, à l'européenne : « Ils ne sont plus musulmans, dit le Cheik, et ne sont pas encore Européens. Ils

sont devenus savants en votre science. Mais qu'est-ce que cela prouve en leur faveur? Rien ne leur appartient dans cette intellectualité, dont ils s'enorgueillissent. Rien ne leur est propre dans ces idées que, laborieusement, ils se sont efforcés de s'assimiler : ils sont vos singes, à mon avis ! Les humbles parmi nous et les étrangers qui les méprisent et leur appliquent des épithètes blessantes, obéissent, ce faisant, à un instinct de grande justice : le canard paré des plumes de l'autruche ne serait-il pas ridicule? O ami, il y a beaucoup d'excellentes choses qui nous arrivent des nations chrétiennes. Toutefois, je supplie Dieu dévotement que ma descendance ne connaisse vos idées que peu à peu, avec méthode et à travers les idées de leur race. Rappelle-toi qu'il fallut de longs siècles à Dieu (qu'il soit exalté!) pour imposer l'Islam au respect de l'univers. Et tu voudrais que des idées d'homme, cette misère, transforment, en quelques maigres années, la mentalité d'une nation?... »

Voilà des conclusions vraiment bien peu encourageantes! Recevoir nos idées « à travers les idées de leur race », ou, pour reprendre une formule fort à la mode, « évoluer dans le cadre de leurs traditions et de leurs institutions », ce serait donc tout ce que pourraient faire nos Africains et tout ce que nous pourrions attendre d'eux! Mais qui ne voit que cela aboutit en somme à les enfoncer encore plus profondément dans leur particularisme étroit et sectaire? Le dernier roman de Louis Lecoq, *Cinq dans ton œil*, nous montre ce que deviennent nos idées scientifiques dans des esprits musulmans tout pleins des plus extravagantes superstitions. Nul bénéfice n'en résulte pour la culture de ces esprits et nul rapprochement d'eux à nous. Il faut, pour cela, de toute nécessité, intervertir les termes du mélange. C'est l'élément français et européen qui doit s'assimiler l'élément africain et musulman et non le contraire. *Il faut, en d'autres termes, que ces esprits pensent en français :* autrement, il n'y aura rien de fait. Nous aurons renforcé une mentalité arriérée et hostile, en lui donnant l'illusion qu'elle nous égale sur notre propre terrain, tout en conservant, sur le sien, une supériorité inégalable. Peut-être qu'en définitive il faut nous résigner à vivre à côté de nos indigènes coloniaux, sans espérer jamais que les barrières s'abaissent entre eux et nous.

Les seuls résultats que nous puissions obtenir, en maintenant le contact, ce seraient des avantages tout personnels et

tout égoïstes. Bien loin d'agir sur eux, ce sont eux qui agiraient sur nous, en nous fournissant, sans le vouloir, des enseignements fort salutaires. Et d'abord, en nous obligeant à prendre les sentiments et les idées qui conviennent à des maîtres. Nous devons traiter nos sujets, comme ils le méritent et comme il sied, sans utopie, sans vaine sentimentalité. Randau illustre cette méthode d'une façon toujours un peu paradoxale, mais bien amusante. Il nous présente ainsi un de ses héros, « Carbon de Carbone, chef de deux cents chenapans poilus et de rude gueule », lequel obtint de la manière suivante la soumission d'une contrée, dont les chefs hésitaient entre la tutelle de la France et celle de l'Angleterre : « A qui voulez-vous obéir? leur demanda-t-il : à des guerriers ou à des marchands? — Les guerriers n'obéissent qu'aux guerriers ! proclama l'assemblée. — Je m'attendais à une réponse honorable de la part de braves de votre espèce. Or les Anglais sont des marchands ! — Ils ont aussi des soldats, objecta un vieux. — C'est vrai ! Ils les engraissent à ne rien faire. Mais voici la preuve qu'ils sont des marchands : lorsqu'ils viennent vous visiter, ne vous soldent-ils pas, en espèces sonnantes et trébuchantes, ce dont ils ont besoin? — En effet ! — Donc ils se comportent en marchands. Au contraire, quand je suis arrivé dans votre pays, je ne vous ai rien acheté, rien vendu. Je me suis emparé, dans les villages, de ce qui était nécessaire à un guerrier de ma race. Aux mécontents, je montrai mes fusils : *un guerrier ne paie jamais rien.* Ma conduite n'était-elle pas celle d'un guerrier? — Tu as raison, tu es un mâle : c'est avec toi que nous signerons le traité !... » La conclusion de cette très vraisemblable anecdocte, il me semble que je la trouve un peu plus loin dans les lignes que voici : « *Ce sont des hardiesses de sous-lieutenants, qui nous ont donné notre empire sud-saharien.* Soutenus par les gens du quai d'Orsay, nos explorateurs nous eussent fait cadeau de la moitié de l'Afrique... »

Audace, initiative, énergie entretenue et guidée par un ferme bon sens, voilà les qualités que le voisinage toujours redoutable de l'indigène impose à un chef colonial. Avec cela, il y faut l'égalité et le détachement d'une âme qui est prête à tout. S'il n'y atteignait pas de lui-même, la nature et les hommes qui l'entourent se chargeraient bientôt de lui apprendre ces vertus et, au premier rang parmi elles, le mépris de la mort :

« Les gens d'Europe, dit Cassard, — le héros de prédilection de Robert Randau, — ont peur de la mort par appréhension de la douleur. Mais la douleur est indispensable à l'homme fort. En ce qui me concerne, dans les situations les plus équivoques, alors que des hordes de nomades nous assiégeaient, alors que les égorgeurs de *rezzous* nous guettaient, jamais ma bonne humeur ne m'abandonna et j'eus toujours le petit mot pour rire. Un grain de sable dure davantage qu'un être humain : cette idée m'a réconforté à l'occasion... » Enfin, suprême bénéfice, pour le civilisé, de ce contact avec le barbare : il apprend à voir les tares de sa civilisation. Il prête l'oreille aux insinuations des malins génies du Noir, qui, sur sa terrasse de Tombouctou, autour du photophore, viennent lui susurrer, comme d'agaçants moustiques : « Les blancs pensent à la manière des êtres inférieurs. Il faut que leur pensée aboutisse à une forme... Ils sont, bien qu'ils s'en défendent, les adorateurs de ces idoles que le *Nabi* ordonna de briser. Ils s'expriment comme des enfants sur l'Unité, sur la Divinité et les Essences... Ces fils de la Lune méconnaissent les routes de la certitude... » Robert Randau est revenu souvent sur cette idée qu'il a empruntée aux musulmans d'Afrique : la science occidentale, perdue dans le dédale des lois naturelles et de leurs applications éphémères, ne sait plus ce que c'est que la substance et que l'Éternel. Le Roumi désapprend les voies qui mènent à l'Unique. De plus en plus, il s'éloigne du Maître...

***

Arrêtons-nous sur cette idée qui est en quelque sorte le sommet de cette œuvre complexe et puissante. Elle renferme bien d'autres aspects, que je renonce même à indiquer, tellement ils sont nombreux.

Tout cela compose un ensemble, quelque peu chaotique et, parfois, contradictoire. L'auteur ne laisse pas d'en avoir conscience et il se glorifie dans cette conscience qu'il a des incohérences et des contradictions, — au moins apparentes, — de son œuvre et de ses personnages : « Malgré mon désir de ne point m'écarter, dans mes ouvrages, de la vérité la plus nue, malgré mes carnets de notes, mes registres à coupures, j'ai une inclination peu naturelle pour le théâtre, ce mensonge... A force d'avoir vécu dans la brousse des tropiques et le bled

algérien, j'ai agrément à réagir contre la terre, la lumière et l'être, à ne plus vouloir apprécier les hommes tels qu'ils sont, à m'enticher de maquillage, de travesti, de chiqué. Je me joue sans cesse la comédie à moi-même : brute dans mes instincts, je me contrains à paraître homme de goût, et j'y tiens tellement que je compose des livres, pour mieux me le prouver. Paysan grossier, je m'accommoderais sans ennui du gourbi de mes Berbères, et j'ai peiné pour m'habituer à vivre dans le luxe. A la moindre occasion, je rejette loin de moi le poids des civilisations européennes et le sauvage ressuscite... » Ainsi parle Cassard-le-Berbère, qui ressemble comme un frère à Randau l'Algérien.

A ces incohérences et à ces contradictions, qui, chez lui, déconcertent le lecteur pressé ou superficiel, s'ajoute, pour achever de l'ahurir, un manque total de composition, — j'entends la composition traditionnelle, telle que la pratiquent la plupart de nos romanciers. Cette composition-là, remarquons-le bien, n'est nullement la composition classique, celle des grands écrivains de l'antiquité. Un romancier qui composerait aujourd'hui comme Virgile, serait accusé de s'égarer dans les hors-d'œuvre : à plus forte raison quelqu'un qui composerait comme Apulée, en son *Ane d'or*. Robert Randau est certes plus près de la manière apuléenne que de la manière virgilienne. Il a un beau dédain pour les histoires qui ont un commencement, un milieu et une fin et pour toutes les ficelles du roman romanesque et de la « scène à faire ». Tout ce qui sollicite ses pinceaux, sa verve, sa curiosité, sa sensualité, son enthousiasme, il s'y précipite fougueusement et plante là son récit, qui, d'ailleurs, n'y perd rien. C'est la joyeuse aventure avec ses zigzags et ses caprices. Mais, en suivant un tel guide, on est toujours sûr d'arriver quelque part. Au surplus, cette esthétique est-elle si loin de celle de Gœthe qui répondait à ceux qui ne voyaient dans *Faust* que des morceaux juxtaposés : « Quand je n'aurais fait qu'assembler *de beaux fragments de vie*, il me semble que je n'aurais pas perdu mon temps. » Randau, de son côté, écrit : « Notre vie ! mais, partout, c'est quelque chose d'immense ! Et c'est pour cela qu'une œuvre gorgée de nous est gorgée de beauté, et est éternelle !.. Un galope-fricot imbécile, en mal de critique, me reprocha un jour d'écarter, de propos délibéré, toute intrigue de mes livres ! Eh ! bon Dieu ! mes bougres sont assez drus tels qu'ils sont pour ne point s'embarrasser d'arti-

fices à dormir debout. *Est-ce que cela existe, l'intrigue, dans la vie réelle?* Mais voilà! La plupart des hommes ne voient pas l'intensité des simples existences qui débordent autour d'eux... Et cependant la vie du plus humble d'entre nous est le plus splendide des romans. Contez un peu par le menu l'existence d'un toucheur de bœufs, d'un colon... d'un écorcheur de glèbe, voire de la dernière des bagasses, et ce sera, si vous êtes sincère, une œuvre robuste, de la plus ample humanité... » Encore une fois, je reconnais là des théories littéraires que je me suis efforcé, dès mes débuts, de mettre en pratique. Mais, en restant d'accord, pour l'essentiel, avec l'auteur, je maintiens que l'œuvre ainsi conçue, ne saurait se passer de composition, — une composition plus subtile, moins apparente que l'autre, d'un caractère plus artiste, plus esthétique que logique.

En somme, quoi qu'on puisse dire contre l'œuvre de Randau et celle de la jeune Pléiade algérienne, — et leurs défauts, je le reconnais, sont nombreux et choquants pour des Français de France, — il n'en est pas moins vrai qu'il y a là un effort extraordinairement original. En dépit de tout ce qui peut choquer, ou scandaliser dans cette littérature africaine, je n'hésite pas à la tenir pour bienfaisante. Le vent qui souffle de là-bas est salubre et tonifiant. La matière que pétrissent ces artistes prodigues est riche, plantureuse, et magnifique. Ils nous présentent des types d'humanité complets, — vices et vertus, — débordants de vie, de volonté, d'intelligence, et naturellement héroïques. Ils voient grand, ils nous découvrent d'immenses horizons, une nature aux profondeurs vertigineuses, le monde des forces naturelles non domestiquées par l'industrie de l'homme et, par-dessus tout cela, la simplicité, la calme immobilité du Désert qui parle à l'esprit de l'Éternel... O critiques, qui criez que le roman se meurt, qui cherchez, dans les pires hystéries, les pires dépravations du Slave, des sources de rajeunissement, tournez-vous vers ces écrivains et ces pays de « la plus grande France » : vous y trouverez ce que vous cherchez vainement chez le Russe : des terres et des âmes inexplorées, de véritables continents vierges, et, avec cela, au lieu de poisons de mort, des nourritures saines et revivifiantes...

LOUIS BERTRAND.

L'IMPÔT SUR LE CAPITAL

I

Au milieu des difficultés financières de l'heure présente, dont la source remonte loin, et qui sont dues avant tout à la carence de l'Allemagne et à la non exécution du traité de Versailles, la préoccupation dominante de nos hommes d'État est de mettre le budget en équilibre et la Trésorerie en mesure de subvenir aux dépenses publiques. Celles-ci sont de deux ordres : 1° services réguliers des divers ministères; parmi eux, celui des Finances, comportant 19 milliards d'intérêt et d'amortissement de la Dette, a de beaucoup la plus grosse part, ne laissant à toutes les autres administrations civiles et militaires qu'une quinzaine de milliards; 2° remboursement incessant de tous les titres à court terme émis par le Trésor, en particulier des bons de la Défense nationale, dont il circule plus de 50 milliards, exigibles à chacune des multiples échéances auxquelles ils ont été créés.

La dette flottante, dont ces bons forment l'élément principal, est l'héritage d'une longue série de déficits budgétaires qui ont commencé avec la guerre en 1914 et qui sont à la veille de disparaître, puisque les prévisions de 1925 font ressortir un demi-milliard de francs d'excédent. D'autre part, le paiement des dommages aux sinistrés des régions libérées sera vraisemblablement terminé en 1927. Dès lors, le verrou sera tiré sur le chiffre de la Dette publique, qui ne devra plus augmenter. Non seulement ce fardeau ne devra plus croître, mais il faudra songer à le réduire. Le souci de cet amortissement a inspiré depuis quelque temps divers projets qui tendent à demander au

contribuable un effort exceptionnel, destiné à procurer à l'État une somme considérable affectée à l'extinction d'un montant correspondant de la Dette publique : les arrérages de celle-ci seraient réduits dans les prochains budgets qui s'établiraient en excédent; cet excédent lui-même pourrait être consacré à un nouvel amortissement.

S'il est facile de construire en pensée un plan de ce genre, il est singulièrement malaisé de l'exécuter en présence d'une matière imposable entamée de plus en plus profondément. Depuis 1920, en effet, les appels aux contribuables se sont multipliés et aggravés. Les impôts cédulaires et l'impôt général sur le revenu ont été portés à des niveaux de plus en plus élevés; la taxe sur le chiffre d'affaires a été instituée; les impôts existants ont vu leur coefficient augmenter sans relâche ; les valeurs mobilières ont été particulièrement frappées ; un double décime est venu majorer de 20 pour cent la plupart des contributions.

En dépit de cette situation, certains hommes politiques ont cru pouvoir lancer l'idée d'un impôt sur le capital. Ils nous obligent ainsi à revenir une fois de plus sur cette chimère, condamnée à la fois par la théorie et par l'expérience, mais qui reparaît à intervalles réguliers et qui séduit certains théoriciens qui se refusent à en comprendre les injustices et les impossibilités.

Le vice initial de la conception réside dans la méconnaissance de ce qu'est le capital. N'est-il pas indispensable en effet d'avoir des idées claires sur ce qui le constitue avant de songer à opérer sur lui un prélèvement? Rappelons la meilleure définition qui en ait été donnée : « l'accumulation des valeurs soustraites à la consommation improductive ». Au point de vue fiscal, le capital est la fortune des contribuables, représentée par les objets suivants : immeubles par nature ou par destination, terres, maisons, installations industrielles, organisations commerciales, fonds de commerce, clientèle acquise, valeurs mobilières, fonds d'État, obligations et actions, ces dernières étant souvent la représentation d'autres formes de richesses, meubles ou immeubles, qui constituent l'actif social ; enfin billets de banque, numéraire, compris sous le nom générique de monnaie. C'est en cette dernière que s'exprime la valeur de tous les autres éléments du capital, et c'est à cause de cette habitude prise d'évaluer les capitaux de toute espèce en monnaie qu'une confu-

sion s'est établie peu à peu dans beaucoup d'esprits entre les deux notions, cependant absolument distinctes, de capital et de monnaie.

Pour le vulgaire, le capitaliste est l'homme qui dispose d'une somme considérable d'espèces ou de billets de banque, c'est-à-dire d'instruments monétaires, au moyen desquels il peut satisfaire ses besoins et se procurer les autres marchandises. Ce préjugé explique la faveur avec laquelle sont parfois accueillis dans les milieux populaires les projets d'impôt, ou plutôt de prélèvement sur le capital, qu'un député socialiste a résumés en une phrase souvent citée dans ces derniers temps : « prendre l'argent où il est ». Ce serait en effet une opération simpliste que celle qui consisterait à amputer dans une proportion déterminée les encaisses de chacun, si ces encaisses représentaient la totalité de la fortune nationale. Mais elles n'en constituent qu'une très faible partie : dès lors, le problème de l'amputation se pose sur tous les autres domaines avec une complexité redoutable. C'est là un premier obstacle qui barre la route dès le point de départ.

II

L'impôt sur le capital se présente sous deux aspects : le prélèvement immédiat d'une fraction déterminée des patrimoines, quels qu'en soient d'ailleurs les éléments constitutifs, ou bien la perception d'un impôt annuel, calculé en raison du capital possédé par chacun des redevables. Dans le premier cas, le fisc se heurte à d'énormes difficultés pour tout ce qui n'est pas monnaie ou valeurs mobilières ayant un large marché qui permette au contribuable d'aliéner aisément la quantité de titres nécessaire pour former la somme requise. Que fera par exemple le propriétaire d'une maison, si on le taxe au cinquième de la valeur de son immeuble ? On nous dira qu'il a la ressource de vendre, aujourd'hui que cette pratique est devenue courante, un des appartements du bâtiment. Mais quelle solution envisager, si celui-ci ne comporte pas cette division ? Que fera le propriétaire d'un fonds rural, d'un champ ? Va-t-il en aliéner la cinquième partie ? Va-t-il réaliser le cinquième de son cheptel ? Voici un amateur qui a passé sa vie à composer une collection d'objets d'art, de livres, de

tableaux, d'estampes, de tapisseries, dont la valeur essentielle résulte souvent de la réunion complète d'exemplaires rares et précieux. Prélevez 20 pour 100 sur cette collection et vous réduirez le prix de ce qui restera de beaucoup plus d'un cinquième. Imaginons ce que serait le marché de toutes choses, le jour où il faudrait réaliser le cinquième de l'actif de la France. Si le capital, comme dans les exemples que nous venons de citer, n'engendre pas de revenu, le prélèvement d'une fraction quelconque équivaut à une destruction partielle de ce capital, destruction qui sera d'autant plus rapide que le taux de l'impôt sera plus élevé. La difficulté d'asseoir l'impôt sur le capital est infiniment plus grande que celle de la même opération en ce qui concerne l'impôt sur le revenu. Le recolement et l'évaluation de beaucoup des éléments qui le constituent est au-dessus des forces administratives; il ne pourrait s'effectuer ou plutôt s'ébaucher qu'au moyen d'une inquisition persistante et approfondie qui exigerait un personnel de fonctionnaires encore beaucoup plus nombreux que celui déjà si vaste qui existe à l'heure actuelle ; les taxateurs devraient pénétrer non seulement dans la demeure, mais dans la vie privée la plus intime de chacun de nous. Les inégalités les plus choquantes apparaîtraient dans la répartition de l'impôt. Les variations de la matière imposable se produiraient incessamment et obligeraient à des déclarations et à des vérifications sans fin.

Mais n'insistons pas sur ce côté du problème. Quand même l'impôt sur le capital pourrait être aisément perçu, il ne devrait pas l'être : il est antiéconomique au premier chef, destructeur des réserves indispensables au maintien de l'activité des sociétés modernes. Nous le démontrerons sans peine en analysant le dernier projet de ce genre qui a vu le jour à la Chambre, mais au préalable nous jetterons un coup d'œil sur ce qui s'est passé à cet égard dans certains pays étrangers.

III

L'Allemagne a essayé de l'impôt sur le capital. Une loi du 31 décembre 1919 l'avait institué sous le nom de *Reichsnotopfer* (sacrifice de nécessité à l'État) sur toutes les formes de la richesse. La somme due par le contribuable pouvait être versée en une seule fois, avec des déductions allant jusqu'à 8 pour 100,

ou bien en trente annuités pour les valeurs mobilières, en cinquante annuités pour les immeubles. Jusqu'à la fin de 1920, l'impôt pouvait être payé en titres de rente ou en bons du Trésor, comptés à leur valeur nominale, si le contribuable en faisait la demande expresse, sinon au cours du 31 décembre 1919. En décembre 1920, un amendement à la loi obligea les assujettis à verser 10 pour 100 de leur fortune avant le 1er mai 1922, le solde étant acquitté par annuités calculées au taux de 6 1/2 pour cent.

La loi du 8 avril 1922 supprima partiellement le *Reichsnotopfer* qui, à partir de ce moment, ne dut plus être perçu que pour un tiers et cessa d'être exigible en novembre 1923. Il fut remplacé par l'impôt annuel sur la fortune, *Vermoegensteuer*, dont le tarif variait de 2 pour mille pour les premiers 250 000 marks à 3 pour 100 au-dessus de 25 millions. Toute cette législation a été refondue en novembre 1923.

Le Gouvernement avait annoncé que l'impôt rapporterait 45 milliards de marks. Ce chiffre est bien loin d'avoir été atteint. Le produit a été pour l'exercice 1920-1921 (1er avril au 31 mars), de 3 milliards ; pour 1921-1922, de 8 milliards; pour 1922-1923, de 4 milliards. Mais ces chiffres sont des marks-papier ; l'ordre de grandeur auquel ils correspondent ne peut être réalisé que si on les traduit en marks-or. En procédant à cette transformation, on voit fondre les milliards; les trois chiffres d'ensemble 15 milliards se réduisent à 100 millions, 240 millions et 24 millions de marks-or, c'est-à-dire une somme de 364 millions. La baisse éperdue de l'étalon faisait que les versements des contribuables, restés nominalement les mêmes, représentaient une valeur réelle de plus en plus faible. Quand l'impôt a été supprimé en novembre 1923, les 45 milliards prévus au début valaient 43 marks-or. L'expérience allemande a lamentablement échoué; elle a sombré au milieu de la débâcle monétaire.

En Italie, la tentative faite au lendemain de la guerre n'a pas été plus heureuse.

M. Nitti, qui était alors au pouvoir, estimait à 80 milliards de lires (1), la valeur totale des patrimoines supérieurs à 50 000 lires; il voulait les imposer en moyenne à 25 pour 100

(1) La lire vaut en ce moment 80 centimes environ.

et espérait donc encaisser de ce chef 20 milliards de lires, au moyen desquels il aurait réduit la dette publique d'un cinquième. Un décret-loi du 24 novembre 1919, instituant l'impôt sur le capital, appliquait à tous les patrimoines de plus de 20000 lires des taux variant de 5 à 25 pour 100, les versements pouvant s'échelonner sur 30 années. Le décret-loi du 22 avril 1920 porta le minimum imposable à 50 000 lires, le taux maximum à 50 pour 100 et réduisit la période des versements à un maximum de 20 années. Les biens soumis au prélèvement étaient :

1° Les capitaux investis en terrains et immeubles;

2° Les capitaux placés par actes passés dans le royaume ;

3° Les titres;

4° Les fonds de commerce, brevets, créances, fonds liquides, cheptel;

5° Les bijoux, pierres précieuses, objets d'or ou d'argent.

Un chapitre du décret-loi posait les règles d'évaluation; un tableau indiquait le montant de chacune des 20 annuités dues par les contribuables; dans la classe la plus élevée, l'annuité était de 2 1/2 pour 100.

Les déclarations étant restées très inférieures aux chiffres qu'attendait le Gouvernement, M. Giolitti, qui avait remplacé M. Nitti à la présidence du Conseil, fit voter, le 24 septembre 1920, une loi qui ordonnait la conversion au nominatif de tous les titres indigènes au porteur, sauf les bons du Trésor et les récépissés de dépôt des Caisses d'épargne. Il espérait ainsi atteindre l'universalité des valeurs mobilières italiennes.

La mesure ne devait d'ailleurs être appliquée que lorsque les dispositions nécessaires pour assurer la transmission aisée des titres nominatifs auraient été arrêtées. Or, ces mesures ne furent pas prises, et la loi du 24 septembre ne fut jamais mise en vigueur. Mais la seule menace de la voir transformer le régime des valeurs mobilières avait produit des effets désastreux. Les sociétés en formation ne trouvaient plus de souscripteurs, les capitaux, sollicités de répondre à leur appel, s'abstenaient, les fortunes émigraient, la matière imposable se dérobait de toutes parts; les capitaux étrangers, qui avaient jusque-là été encouragés par tous les gouvernements italiens, réintégrèrent leur patrie d'origine. Les offres de titres se multiplièrent sur les marchés intérieurs, où les vendeurs affluèrent

et provoquèrent une baisse générale et considérable. D'importants groupes parlementaires, qui avaient au début été favorables au prélèvement sur la fortune, s'effrayèrent en présence du désarroi général provoqué par la seule crainte d'une législation non encore appliquée : ils furent les premiers à en réclamer le retrait.

Le décret-loi du 5 février 1922 adoucit déjà sur beaucoup de points les dispositions antérieures. Le gouvernement fasciste, qui accéda au pouvoir le 30 octobre 1922, accomplit dans le domaine économique une véritable contre-révolution. Mussolini apportait en matière financière des idées diamétralement opposées aux principes démagogiques appliqués depuis la fin des hostilités. M. de Stefani, ministre du Trésor de son cabinet, déclarait le 22 novembre 1922 à la Chambre des députés qu' « un système financier qui a pour base la persécution du capital est un système entaché de folie ».

Un décret du 10 novembre 1922 supprima définitivement l'obligation de convertir les titres au porteur en titres nominatifs, en même temps que, par un acte des plus hardis, Mussolini abolissait les droits de succession en ligne directe. Avec une hauteur de vues remarquable, il comprenait quel solide fondement le maintien de l'héritage dans la famille donne à l'État.

Une brochure, publiée en 1924, sous le couvert du Ministère des Finances de Rome, fait prévoir la disparition de l'impôt sur le capital et de la taxe sur les bénéfices de guerre comme « n'ayant plus de raison d'être ». Voilà donc à quoi aboutit la tentative d'établissement de l'impôt sur le capital en Italie. Après avoir annoncé pompeusement qu'il procurerait des ressources considérables permettant de réduire de 20 pour 100 le fardeau de la Dette publique évaluée à une centaine de milliards, le Gouvernement a dû se contenter du versement d'un certain nombre d'annuités, dont les premières atteignent à peine un demi-milliard, environ 3 pour 100 du budget total. Pendant cette période, le capital de la Dette publique, au lieu d'être réduit, s'est élevé de 95 à 116 milliards de lires et son service annuel de 4 à 5 milliards et demi. En présence des résultats médiocres de la déclaration, le Président du conseil essaya de prendre des mesures violentes, comme celle de la transformation obligatoire des valeurs au porteur en titres

nominatifs. Il fut vite obligé de reconnaître les effets désastreux que produisait la simple menace de cette législation. Il battit en retraite sur toute la ligne, en attendant qu'un successeur imbu des vérités économiques prît le contre-pied de ces lois malencontreuses et ramenât la confiance en rétablissant le crédit du pays.

IV

Nous avons insisté sur la brève, mais éloquente histoire de l'impôt sur le capital en Italie, parce qu'elle démontre à l'avance l'inanité des espérances conçues et formulées lors de la plus récente tentative faite en France pour y introduire une législation semblable. M. Paul Aubriot et 21 de ses collègues de la Chambre ont signé une proposition de loi tendant à amortir les avances de la Banque de France à l'État, les bons et obligations de la Défense nationale, les bons du Trésor à 3, 6 et 10 ans, au moyen d'un prélèvement extraordinaire sur les biens meubles et immeubles. Ce prélèvement serait de 15 pour 100 de la valeur des propriétés non bâties, et de 20 pour 100 de celle des propriétés bâties et des valeurs mobilières. Pour rendre leur projet attrayant, les honorables députés ne se bornent pas à promettre le remboursement d'une partie de la dette publique, ils recommandent la suppression de près de 5 milliards d'impôts, à savoir :

La taxe sur le chiffre d'affaires, qui a rapporté en 1924	3015	millions
La taxe de luxe	15	—
L'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux	1551	—
L'impôt sur les bénéfices agricoles . . .	29	—
L'impôt sur les traitements et salaires.	221	—
L'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales	69	—
Total.	4900	millions

Comme ils évaluent à 6 milliards le montant des intérêts de la dette qui serait amortie, ils n'hésitent pas à envisager l'abandon d'une recette égale aux cinq sixièmes de cette somme. Ils estiment (nous ignorons sur quelle base) l'ensemble des

biens, meubles et immeubles de la France, à 1 000 milliards, alors que d'autres statistiques ne dépassent guère 500 ou 600 milliards ; un prélèvement de 20 pour 100 fournirait d'après eux 200 milliards. Nous ne conseillons à aucun ministre des Finances d'abandonner une seule des taxes existantes en échange des recettes qu'on fait miroiter à nos yeux.

On amputerait « sans difficulté », disent les auteurs de la proposition, les billets de banque, les Bons de la Défense nationale et du Trésor, les titres d'État et les valeurs mobilières françaises. Cette première faillite d'un cinquième donnerait à l'État le moyen de rembourser la Banque de France. Mais celle-ci ne retirerait pas les 26 milliards de billets qui correspondent au découvert du Trésor : elle s'en servirait pour faire des avances au Crédit foncier de France, lequel à son tour consentirait des prêts hypothécaires aux propriétaires d'immeubles obligés de payer la contribution. Le montant du prélèvement pourrait être acquitté en cinq annuités. Sans entrer dans l'examen détaillé d'un projet dont le caractère chimérique apparaît à chaque ligne, citons-en deux articles qui sont de nature à donner aux Français un avant-goût du sort qui les attendrait, si par impossible le principe d'un semblable impôt était admis.

« Art. 11. — Les billets de banque non présentés à l'estampillage du Trésor public dans les trois mois qui suivront la promulgation de la présente loi ne seront plus admis en paiement.

« Les coupons des valeurs mobilières non présentées à l'estampillage dans le même délai ne seront plus payés.

« Toute personne qui aura négocié, escompté, reçu en gage ou en dépôt des valeurs mobilières françaises ou étrangères non estampillées sera punie de un à cinq ans de prison.

« Art. 13. — Pendant les cinquante années qui suivront la mise en application de la présente loi, les meubles, voitures, bateaux, machines, objets d'art, bijoux, pierres précieuses qui n'auront pas acquitté le prélèvement ne pourront, sous peine de confiscation, faire l'objet d'aucune transmission entre vifs ou par décès. »

Les rédacteurs de ce dernier article se sont-ils demandé comment serait vérifiée la condition fiscale de chacun des objets visés? La fiancée qui portera au doigt une bague devra être prête à exhiber à première réquisition du fisc le certificat

constatant que le cinquième du prix de son anneau a été versé au percepteur. Le touriste qui circulera en automobile aura la même preuve à faire pour la voiture qui le transporte. Permettra-t-on au propriétaire d'un tableau de conserver dans sa demeure la toile qu'il a acquise ou dont il a hérité sans y coller le reçu de l'administration constatant que le droit de 20 pour 100 a été acquitté? Qui estimera les œuvres d'art? Qui tiendra compte des fluctuations des valeurs, plus violentes en ce domaine qu'en aucun autre? Telle peinture de Meissonnier qui se vendait cent mille francs il y a quarante ans, ne trouverait peut-être pas preneur à l'Hôtel des ventes au dixième, au vingtième de cette somme. Comment s'établirait la discrimination entre les biens soumis à l'impôt et ceux qui, produits postérieurement à la loi qui l'établit, y échapperaient?

M. Aubriot a expliqué qu'il entend opérer le prélèvement sur la masse des biens existants sans totaliser pour chaque contribuable le montant imposable, ce qui, de son propre aveu, entraînerait des délais de plusieurs années. Il essaie de donner ainsi à sa conception le caractère d'un impôt réel et non pas personnel.

Mais la simplicité du système n'est qu'apparente. En frappant séparément chacun des éléments de fortune existant entre les mains d'un contribuable, le but poursuivi n'en est pas moins de prélever sur ce qu'il possède les 15 ou 20 pour cent envisagés. Or tous ces objets qu'on frapperait isolément ne constituent qu'une présomption de fortune; ils forment l'actif d'un bilan dont il faut connaître le passif : les immeubles sont susceptibles d'être grevés d'hypothèques; des titres ont pu être donnés en nantissement; des fonds de commerce peuvent n'être que partiellement payés; en matière commerciale et industrielle, il faut dresser le compte des dettes et des créances, et, dans bien des cas, faire subir à ces dernières de sérieux amortissements. Les billets de banque ne sont que des instruments de paiement qui passent de main en main, dont la possession momentanée ne prouve nullement que le détenteur soit riche de leur montant. D'autre part, qui profiterait des billets de banque, des titres, des coupons qui cesseraient d'avoir cours? la Banque de France, les sociétés émettrices ou l'État?

La combinaison du prêt consenti par le Crédit foncier aux contribuables propriétaires d'immeubles n'ayant pas de ressources disponibles ne ferait que les mettre en face d'un

autre créancier vis-à-vis duquel ils auraient à s'acquitter en cinq années comme ils eussent dû le faire envers le Trésor. Les propriétaires de valeurs mobilières ne seraient pas dans une situation meilleure. Ils devraient vendre le cinquième de leurs titres, ou chercher à emprunter la somme correspondante. Qui ne voit le désarroi dans lequel serait le marché financier en face de milliards d'offres qui ne trouveraient pas de contrepartie? A quelles conditions se négocieraient ces emprunts, aujourd'hui où le taux officiel des avances à la Banque de France est de 8 pour 100? D'ailleurs, le paiement au moyen de titres d'État étant admis, le Trésor recevrait des bons et obligations de la Défense nationale, des rentes françaises, des obligations du Crédit national et fort peu de numéraire. Dès lors il ne rembourserait pas la Banque de France et celle-ci ne pourrait pas faire d'avances au Crédit foncier.

Le fonds de commerce n'a guère pour l'exploitant qu'une valeur nominale, qui ne devient effective qu'au jour où il le vend : comment le négociant aurait-il le moyen de payer 20 pour 100 sur un actif semblable?

Le projet accorde une exemption de 5000 francs pour les meubles meublants. Cette somme serait infiniment trop faible, notamment pour les familles nombreuses, qui auraient à payer 200 francs sur chaque millier de francs dont la valeur de leur mobilier dépasserait 5000 francs.

Quelle situation serait faite au nu-propriétaire, à l'usufruitier d'immeubles ou de titres? Imposerait-on à l'usufruitier l'obligation de laisser vendre ou hypothéquer par le nu-propriétaire les biens dont il a la jouissance?

De tous côtés apparaissent les difficultés inextricables dans lesquelles se débattraient ceux qui, serrant la question de près, essaieraient de résoudre les mille problèmes que fait naître le prélèvement sur le capital dont rêvent les utopistes.

V

On oublie que l'impôt sur le capital existe déjà sous des formes multiples, souvent vexatoires et excessives, mais qu'une longue accoutumance avait rendues tolérables, aussi longtemps que les tarifs n'en étaient pas devenus équivalents à une confiscation. Peut-on ne pas qualifier d'impôt sur le capital les

droits de mutation entre vifs des immeubles, qui s'élèvent au sixième de leur valeur, ceux des meubles, et surtout les droits de succession dont le produit a triplé depuis dix ans, qui rapportent aujourd'hui près d'un milliard au budget, et qui s'élèvent dans certains cas aux quatre cinquièmes de l'héritage. Les droits de timbre et d'acte qui guettent à chaque pas les moindres manifestations de la vie économique, ne sont pas autre chose qu'un prélèvement renouvelé sur la substance même du capital. Le fisc est comme le flot de l'Océan qui vient battre les falaises et les ronge par son action continue. Une lutte incessante se poursuit entre l'épargne qui cherche à réparer les brèches pratiquées par l'impôt sous toutes ses formes dans le rempart du capital et les budgets dévorants, accrus sans relâche, dont les exigences sont chaque jour plus insatiables. Point n'est besoin de décréter un prélèvement spécial sur la richesse acquise, sur la fortune représentée par ses divers éléments. Chaque jour le Trésor public se charge d'opérer une amputation tantôt ouverte, tantôt sournoise de ce capital, qui est l'objet de tant d'attaques et qui, s'il était mieux compris, serait considéré par chacun des membres de la communauté comme l'assise la plus solide de la société moderne.

Comment en effet l'État obtiendrait-il les ressources immenses dont il a besoin, si des millions de contribuables n'étaient pas occupés, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre de chaque année, à créer et à échanger les produits agricoles et industriels qui sont le fruit de leurs efforts, si d'autres Français ne mettaient en œuvre ce capital qui est leur intelligence et qui, lui aussi, a besoin d'être ménagé par une fiscalité soucieuse de ne pas tarir la source de ses revenus ? Le travail de chacun de nous doit subvenir non seulement aux besoins individuels, mais à ceux de l'État, des départements, des communes, qui chaque année deviennent plus étendus et réclament des sommes croissantes. Il doit en outre permettre une reconstitution de capitaux : car il s'en consomme et s'en détruit chaque jour.

Cette disparition continue appauvrirait terriblement l'humanité, si l'épargne n'était là pour réparer les pertes, combler les vides et maintenir l'outillage en état de bon fonctionnement. La Russie nous donne un exemple frappant du sort qui attend

les nations assez imprudentes pour fermer les yeux à l'évidence et pour tenter de construire un édifice économique d'où le capital serait absent. Les mines, les usines, les organisations commerciales elles-mêmes ont été nationalisées par les soviets; or, d'année en année, les installations de surface, les puits, les machines se détériorent, la capacité de production des entreprises se réduit de plus en plus; et cela parce que le capital que représentait cet actif n'est pas entretenu, renouvelé comme il est indispensable qu'il le soit. Sans lui, c'est-à-dire sans l'effort continu de l'épargne, la constitution et la conservation des entreprises agricoles aussi bien qu'industrielles est impossible. Une ferme à la campagne ne peut être exploitée, si elle n'est pas pourvue des édifices nécessaires; une fabrique ne vaut rien, si elle n'a pas ses ateliers de tout genre en parfait état. Les propriétaires ruraux, les entrepreneurs verraient leur domaine perdre la plus grande partie de sa valeur, s'ils n'avaient épargné sur leurs bénéfices antérieurs les sommes indispensables à l'entretien et à la reconstruction de leurs bâtiments, au renouvellement de leur cheptel et de leur outillage.

VI

Nous avons vu que l'impôt sur le capital peut se concevoir sous deux espèces : un prélèvement annuel exigé du contribuable en raison du capital possédé par lui, ou bien la confiscation immédiate, au profit de l'État, d'une partie de ce même capital. Dans le premier cas, il faut distinguer les capitaux productifs de revenus réguliers et les capitaux improductifs; l'impôt qui frappe ceux-là prend par la force des choses le caractère d'un impôt sur le revenu. Là où ce dernier existe (et nous le trouvons chez la plupart des États modernes), l'impôt sur le capital s'ajoutera aux taxes déjà existantes : établir cette sorte d'impôt n'est pas autre chose qu'augmenter l'impôt sur le revenu. Lorsqu'au contraire il s'agit de capitaux improductifs, tels que les bijoux, les objets d'art, l'impôt qui les frappe doit amener le contribuable à aliéner chaque année une fraction de son patrimoine, à moins qu'il ne prélève sur d'autres revenus la somme que lui réclame le fisc. C'est alors une destruction plus ou moins rapide du capital à laquelle conduit l'impôt. Or, cette destruction s'opère déjà par bien des voies, sans qu'il soit

besoin d'y ajouter une nouvelle attaque qui ébranlerait encore plus profondément l'édifice construit par le labeur séculaire des générations qui nous ont précédés.

La conception socialiste est ennemie de l'épargne, parce qu'elle est hostile à l'effort individuel. Les théoriciens du communisme estiment pouvoir régler le sort de chaque individu par des lois émanées de la toute-puissance de quelques chefs audacieux, qui prétendent ériger en commandements suprêmes les rêveries de leur imagination. L'impôt sur le capital n'est pas autre chose qu'un épisode de la lutte menée contre un ordre social qui a fait ses preuves à travers les siècles, et qui a donné plus de bonheur à l'humanité que les expériences de Moscou. Plus il y a de capitaux dans un pays, et meilleur est le sort des travailleurs. Car les capitaux s'offrent à des taux d'autant plus bas qu'ils sont plus abondants, et laissent alors une marge de bénéfice d'autant plus grande pour la rémunération du travail. C'est là un point de vue essentiel.

Les États-Unis de l'Amérique du Nord sont la communauté contemporaine qui possède le plus de capitaux et où se rencontrent les plus fortes concentrations de richesse. Or c'est aussi le pays où les salaires sont le plus élevés et où l'existence de l'ouvrier est la plus large et la plus aisée. On y voit des sociétés comme la Corporation de l'acier faciliter à leur personnel l'acquisition d'actions de l'entreprise, marquant ainsi d'une façon tangible qu'il n'y a point d'antagonisme entre le capital et le travail, et qu'au contraire des combinaisons ingénieuses sont de nature à faire disparaître les malentendus qui ont pu exister à d'autres époques et sous d'autres latitudes. D'ailleurs, la part de l'ouvrier dans les produits industriels ne cesse de grandir, tandis que celle de l'actionnaire diminue. En 1909, la Corporation de l'acier, que nous venons de citer, réalisait un bénéfice de 7 dollars 2 cents, et payait 11 dollars, 36 cents de salaire, par tonne de métal. En 1924, la part de la main-d'œuvre a plus que doublé : elle atteint 26 dollars 85 cents, alors que le bénéfice n'est plus que de 6 dollars, 33. Ces chiffres sont éloquents.

Les capitaux se forment par des approvisionnements de subsistances et d'instruments, de matières premières et d'installations. Lorsque des cataclysmes tels que les guerres en anéantissent de grandes quantités, l'humanité souffre. C'est ce

qui se passe en France à l'heure présente. Les événements de 1914-1918 ont entraîné une destruction formidable de capitaux, à commencer par le plus précieux de tous et le plus difficile à remplacer : le capital humain. La seule reconstitution des dix départements dévastés a exigé une centaine de milliards de francs, qui, aux termes du traité de Versailles, auraient dû être fournis par l'Allemagne, mais qui l'ont été par l'épargne nationale. Cette œuvre eût été impossible, si les Français n'avaient pendant de longues années, au cours des générations précédentes, accumulé des réserves au moyen desquelles ils ont souscrit les emprunts destinés à réparer les ruines des sinistrés. Mais à mesure que se consommaient ces réserves, le loyer des capitaux s'élevait ; et c'est ainsi qu'aujourd'hui les taux de l'escompte et des valeurs à revenu fixe sont beaucoup plus élevés chez nous que chez d'autres nations qui n'ont pas pris part à la Grande Guerre, ou qui, y ayant participé, en ont beaucoup moins souffert que nous, comme l'Angleterre ou l'Amérique.

L'impôt sur le capital cesserait d'apparaître comme une panacée le jour où l'on comprendrait que tout impôt est en réalité un impôt sur le capital, puisqu'il retire des mains des particuliers des sommes que ceux-ci auraient économisées, s'ils n'avaient pas dû les verser au percepteur. C'est ainsi que l'impôt sur le revenu empêche ou ralentit la formation des réserves dont aucune communauté ne saurait se passer. L'impôt sur le capital proprement dit va plus loin : il s'attaque aux capitaux déjà formés, qui étaient prêts à remplir leur fonction économique et sociale et qui dès lors manqueront à la nation au cours des années à venir. Il est donc deux fois nuisible. Il est de plus, inapplicable : la théorie le démontre, la pratique le confirme. Le Gouvernement qui est arrivé au pouvoir en avril 1925 l'a-t-il compris ? sa déclaration ne dit mot des projets agités à cet égard par ses prédécesseurs. Puisse-t-il s'engager dans la voie où se trouve notre seule chance de salut financier, celle de l'encouragement à la conservation et à la formation du capital, dont le Trésor public est le premier à avoir un pressant besoin !

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

SCÈNES DE LA VIE SOVIÉTIQUE

Vingt-quatre...

Vingt-quatre existences...

Cela n'est rien. Qui s'apercevra jamais que vingt-quatre êtres sont morts, dans l'immensité du monde?

Vingt-quatre...

Mais pour cette petite bourgade jetée au coin d'une steppe au bord de la Volga, mère sacrée de la Russie, ce nombre est grand. Et pour les cinq mille habitants de la ville aux maisonnettes grises ces vingt-quatre se mêlent à leur vie, pénétrent dans son calme, comme un couteau pénètre dans un corps sanglant.

Et dans la terreur que le souvenir de ces vingt-quatre morts inspire, on lit sur tous les visages : « Grâce à Dieu, moi je suis encore vivant! Je ne suis pas fusillé! Peut-être mon tour viendra demain, mais aujourd'hui je vis! »

Tous ceux qui restent sont contents de respirer l'air étouffant, la poussière...

***

Vingt-quatre... ce sont ces mots-là qui m'accueillent à la gare où les soldats de l'armée rouge sont assis par terre, en attendant les trains qui les mèneront à la guerre des Russes contre les Russes.

Je suis arrivée rapidement à la longue maison blanche posée sur la petite colline, la maison que borde un jardin où un grand poirier met une ombre tremblante. C'est là qu'habite Daria Ivanovna, femme d'un sénateur en fuite, mon amie.

Son mince corps plat est enveloppé dans un peignoir de percale grise qu'elle porte depuis vingt-cinq ans. Sa petite natte,

— une queue de souris, — tapote ses épaules courbées par la peur. Ses lèvres sont fines et pâles, ses yeux comme bossus, car il y a des yeux bossus, croyez-moi.

— Ah! ma chère, me dit-elle en m'embrassant, vous arrivez un jour de deuil; on en a fusillé vingt-quatre... Je les ai tous connus, c'étaient des amis d'enfance et je les avais vu grandir. Ainsi le pauvre petit colonel Samoïloff et sa mère qui avait soixante-dix ans, et le maréchal de la noblesse. Vingt-quatre enfin...

Je m'assieds.

— Daria Ivanovna, lui dis-je, puis-je vous demander une tasse de thé?

Elle me regarde effarée.

— Du thé? Nous n'avons pas de thé. Nous buvons un thé de carotte; puis, m'examinant sournoisement : Seriez-vous devenue bolchéviste?

Je hausse les épaules.

— Pourquoi me demandez-vous cela, Daria Ivanovna? Parce que je réclame une tasse de thé? Mais vous en prendrez bien aussi... On fusille, chaque jour, trente, quarante, cinquante ou mille personnes. Faut-il, à cause de cela, se refuser la nourriture?

— Les autres, du moins, nous ne les connaissons pas.

— Belle raison!

Daria Ivanovna m'interrompt.

— Chut! voici Dacha, ma femme de ménage.

Dacha entre, ses jupes courtes relevées. Elle est forte, le nez retroussé, les yeux enfoncés et malins. Elle garde un air modeste, mais son attitude dit clairement : « Mesdames, votre temps est passé. » Elle jette un regard dédaigneux sur mes misérables souliers, sur ma toilette poussiéreuse, sur le mouchoir qui me sert de coiffure, puis elle demande à sa maîtresse :

— Puis-je faire la chambre à coucher, madame?

— Je t'en prie, Dacha, ne dis jamais madame. Je ne suis pas une dame, j'ai toujours travaillé.

Et Dacha étonnée :

— Vous ne voulez pas être madame? Moi je voudrais bien et ne pas avoir des planchers à nettoyer, mais je suis pauvre.

— Fais-nous le samovar, Dacha. Cette demoiselle vient d'arriver de Moscou, elle veut du thé.

Je ne sais pourquoi, à la vue de Dacha, mon cœur a tressailli. Si laide, si commune qu'elle soit, il me semble que je suis liée à cette paysanne par un destin mystérieux. Dacha va à la cuisine, j'entends le bruit du bois qu'elle casse, j'entends son souffle pour ranimer les bûches.

Pendant ce temps, à côté de moi, Daria Ivanovna gémit :

— Quelle vie! Ma maison est pleine de soldats. Le chef d'un régiment, son secrétaire, son ordonnance... Je suis contente que vous soyez venue. On vous fera la cour et nous aurons du sucre, du pain blanc et peut-être du chocolat. Et puis, je peux vous parler sans crainte, à vous que je connais depuis de longues années. Regardez cette galerie qui donne sur le jardin : vous voyez ces caisses et ces malles ; on les dirait pleines de vieux torchons : il y en a, en effet, sur le dessus, mais au fond il y a de l'or, des objets précieux, des diamants, de l'argenterie, car toute la noblesse du pays a apporté ses richesses chez moi... Oui, parce que le tailleur Timochka, un voleur et un fainéant, est un peu mon fils adoptif. Petit-fils d'un serf de ma famille, fils de ma cuisinière, je lui ai fait apprendre le métier de tailleur. Or Timochka est communiste et en ce moment il est chef de la section de la Tchéka de notre ville. Tant qu'il est là, je n'ai pas de perquisitions à craindre... Vous le verrez ce soir, il viendra en cachette parce que, si on le voyait, on l'accuserait d'être contre-révolutionnaire... J'ai tant de belles choses précieuses à garder! Vous resterez à la maison quand je sortirai. On me fusillerait, si on savait à la Tchéka que j'ai tous ces objets. Vous n'avez pas peur, vous?

Je souris dédaigneusement :

— Peur de quoi ?

— Moi, je n'ai pas peur pour ma vie ; mon mari est en fuite, mon fils est à l'étranger ; mais j'ai peur que les choses ne soient volées ; si je reste ainsi, c'est pour les conserver. Mon fils aura une fortune.

Je demande :

— Vous tenez à ces « choses » comme vous dites, plus qu'à la vie ?

Elle me jette un regard où je devine son avidité.

— Qu'est-ce que la vie sans ces « choses » ? Et vous, vous n'en avez pas? Vous avez bien quelques bijoux, quelques diamants ?

— Je n'ai rien en ce moment, j'ai vendu ma dernière broche, un saphir, pour avoir des souliers..

— Et vous n'avez rien conservé? Moi, j'ai de si belles « choses » ! Je vous les montrerai.

Elle répète ce mot : « choses » jusqu'à m'en fatiguer les oreilles... Puis, elle passe dans sa chambre à coucher. Je la vois s'approcher du mur, en face du grand lit confortable aux taies d'oreiller brodées au point de Bruxelles, travail ancien des serves de ses aïeules. Elle soulève quelques robes, quelques vieilles jupes et cherche les « choses » à tâtons.

Je bois du thé de carotte séchée. Un morceau de navet cuit me sert de sucre, mais je mange du pain blanc avec du beurre : il y a plus d'un an que je n'avais tenu du pain blanc entre mes mains. Daria Ivanovna, revenue auprès de moi, ne peut pas manger. Elle est toute au deuil de la ville. Elle sanglote, sa queue de souris sursaute sur ses épaules.

— Tous sont morts, murmure-t-elle; pourvu que la Tchéka n'apprenne pas que leurs « choses » sont ici !

A ce moment, un homme entre, essoufflé; il a une casquette sur la tête, la veste noire des paysans et un pantalon gris.

— Ah ! s'écrie Daria Ivanovna, ah ! Semen Gregorievitch, que je suis contente de vous voir ! on ne vous a pas fusillé, vous !

— Par miracle... Ils m'ont oublié... Quel démon que votre Timochka !

— Timochka ne pouvait rien faire ! C'est Seidel, ce juif de Saratoff, qui a demandé leur mort. Mais j'ai oublié de vous présenter : M. Karseff, Mlle Alina Astroff qui arrive de Moscou.

M. Karseff me salue courtoisement, en homme du monde.

— Et que se passe-t-il à Moscou, mademoiselle?

— Ce qui se passe ici. On fusille, on perquisitionne. On meurt de faim.

— Pas les communistes ? Ceux-là ne meurent pas de faim.

— Que comptez-vous faire, Semen Gregorievitch ?

— Je suis venu vous dire adieu. Je pars pour Tzaritzine, chez Dénikine. Si je le rejoins, je suis sauvé ; sinon...

— Et pourquoi partez-vous ? demandé-je. On vous soupçonne ?

Il sourit.

— J'étais propriétaire et la Tchéka soupçonne tout le

monde. Daria Ivanovna, j'ai à vous parler. J'ai apporté quelque chose. Et je me sauverai vite, car l'heure n'est pas égale pour tous, et les tchékistes peuvent m'arrêter... Quelle que soit ma vie, j'aime mieux vivre : espérons que ces communistes seront vite battus et que nous nous retrouverons dans la bonne Russie d'autrefois.

Daria Ivanovna soupire.

— Les paysans sont devenus méchants et débauchés. Même si on chasse les communistes, il sera difficile de gouverner ce peuple maintenant.

Semen Gregorievitch me salue et accompagné de Daria Ivanovna sort dans la galerie, parle pendant quelques instants, et s'en va.

Le visiteur parti, elle revient, et, avec un sourire mystérieux :

— Tout le monde a confiance en moi, voyez !

Elle a dans ses mains une rivière de diamants.

— D'ailleurs, ils n'ont pas le choix ; il n'y a que chez moi qu'une belle chose comme ça puisse être en sûreté.

***

Le jardin est triste, l'herbe attend la pluie. Je descends dans le parc qui est en face de la maison. Il était la propriété du prince Kourakine en ce moment en fuite. Près de la maison du gardien, je vois une forme bizarre, longue... c'est un piano renversé. Il est plein de pommes de terre.

— D'où vient ce piano?

La femme du gardien, une paysanne chétive aux yeux malades, se gratte la tête.

— Nous avons eu cela quand on pillait les seigneurs. Je ne sais pas pourquoi on nous l'a donné. Et vous, d'où venez-vous?

— De Moscou.

Elle fixe sur moi un regard inquiet. Que croit-elle de moi? Je veux la rassurer en m'en allant. Mais elle me suit.

— Vous n'êtes pas communiste, au moins? On dit que les communistes cherchent partout des pianos... Le diable sait ce qu'ils en font : ils jouent avec, paraît-il. Ce serait dommage qu'on me prenne celui-là. Une si grande caisse ! et si commode pour garder les pommes de terre !

Je m'en vais, qu'elle garde ses pommes de terre dans son piano!

***

Je suis rentrée à la maison. J'y ai trouvé, avec Daria Ivanovna son locataire, le camarade Stéphane, commandant d'un régiment. Il s'est incliné galamment devant moi, quand mon hôtesse me l'a présenté; on voit qu'il tâche d'imiter les anciens officiers de l'armée impériale.

Je vois d'abord ses mains énormes, habituées à tuer; puis son nez aplati et ses yeux méfiants; il ressemble à un animal des forêts. Il dit : « Ousque... j'avons... j'allons... » mais tout en s'essayant à la galanterie.

— Ah! dit-il en me regardant, vous n'avez pas l'habitude du travail dur, j'en suis déshabitué moi-même.

A l'espèce de douceur qu'il met dans sa façon de me parler, je comprends que je lui plais. J'ai les cheveux blonds, des yeux couleur de bleuet : je suis son type.

— Et vous venez de Moscou? Très bien, camarade, il y a la famine là-bas, et ici on ne manque pas de pain.

Daria Ivanovna intervient :

— Non, mais on manque de sucre.

— Du sucre? Mais j'en avons, moi! Ce sera pour mademoiselle.

Il ne me quitte pas des yeux, sort de sa poche un petit paquet et le pose sur la table.

— Voici, vous aurez tout ce qu'il vous faut, mademoiselle. Daria Ivanovna, vous pouvez disposer du pain blanc qui est dans ma chambre.

Il soupire.

— Je regrette beaucoup de ne pouvoir rester : ce soir, un camarade va faire une conférence aux camarades de l'armée rouge et je dois y aller, puisque je suis commandant. Je fais fonction de colonel, vous savez, mademoiselle?

Je n'ai pas l'air émerveillé. Je lui demande à brûle pourpoint :

— Pourquoi avez-vous fusillé vingt-quatre personnes ce matin?

— Vous les plaignez? Vous êtes donc contre-révolutionnaire?

— Je plains tous ceux qu'on tue. Je vous plaindrais aussi,

— Cette pitié est inutile. C'est un ramollissement du cœur et de l'esprit. Il faut fusiller les bourgeois ! Ils nous pendaient bien, eux !

Ayant dit, il s'en alla en ajoutant :

— Demain je serai tout à vous, mademoiselle. Si vous voulez bien, on ira au cinéma. En ce moment, je fais la cour à une lingère. Mais je préfère les demoiselles de bonne éducation auprès desquelles on peut s'instruire.

***

Ce soir, pour le thé, comme mon amie me l'avait promis, Timochka son fils adoptif, chef tout-puissant de la Tchéka, est venu. Cet homme redoutable, dont toutes les existences ici dépendent, a l'aspect d'un garçonnet d'une quinzaine d'années. Il a les hanches étroites et parle d'une voix douce.

— Je suis venu par les champs, dit-il en baisant la main de Daria Ivanovna, car si on me voit chez vous on dira que je soutiens les bourgeois, et je suis fichu. On m'a déjà soupçonné de tiédeur.

— Toi, Timochka, te soupçonner? Et pourquoi?

— Parce que je ne *les* avais pas fait fusiller assez vite et que je *les* avais gardés en prison sans leur faire de mal.

A peine a-t-il prononcé ces mots qu'il se tourne vers moi; son visage couvert de taches de rousseur sous les cheveux d'un rouge flamboyant m'apparaît plein de soupçon et d'astuce. Il m'interpelle brutalement :

— Pourquoi avez-vous quitté Moscou ?

— J'avais faim.

— Celui qui ne travaille pas ne doit pas manger. Mais le gouvernement communiste fait bien manger ceux qui travaillent.

Tout en parlant, il m'examine comme s'il avait été au service de la police secrète. Daria Ivanovna intervient :

— Elle n'était pas bien à Moscou. Elle travaillera ici. Tu n'as pas besoin de ses services, Timochka?

Il m'interroge :

— Vous êtes du parti ?

— Non... d'aucun parti.

— Ce n'est pas possible. Il faut être d'un parti. Qui n'est pas avec nous est contre nous... Que voulez-vous que je fasse

de vous? Quel travail vous donner? Savez-vous taper à la machine?

Je réponds que non.

Timochka gonfle ses joues et réplique sévèrement :

— Il faut travailler, camarade. Il faut aider la République à se consolider, c'est le premier devoir des citoyens. La République a besoin de personnes intelligentes; il faut en finir avec cette grève des intellectuels, ce sabotage!

Soudain, Daria Ivanovna éclate en sanglots.

— Timochka! Timochka! gémit-elle, pourquoi avez-vous tué ces malheureux! Pourquoi ne les as-tu pas sauvés? Tu les avais tous connus chez moi et tu as permis qu'on les fusille!

Timochka s'est levé, il est pâle, il a des larmes dans les yeux.

— Daria Ivanovna, j'ai tout fait pour les sauver, mais ce Henken, vous savez sa férocité. Il m'a menacé de me fusiller moi-même. Il a voulu les voir exécuter pendant qu'il était ici... Je vous jure que je pleurais en les prévenant de leur sort, Daria Ivanovna. C'est vrai, je les connaissais tous. Quand j'étais enfant, j'ai joué avec ce jeune prince Karitine... Mais je ne suis qu'un serviteur de la Révolution : mon devoir est d'obéir à mes chefs. Aussi pourquoi ont-ils comploté contre Lénine?

— Tu sais bien qu'ils n'ont jamais comploté.

— Eux, peut-être; mais, leur classe complotait.

Après un silence, Daria Ivanovna demande :

— Comment sont-ils morts, Timochka?

— Ah voilà!... Le vieux maréchal de la noblesse a demandé la grâce d'être fusillé le dernier; chacun des condamnés venait l'embrasser et il a béni tout le monde avant de mourir; la vieille Mme Samoïloff a voulu être fusillée avant son fils le colonel, pour ne pas le voir mourir... Henken leur avait accordé tout cela. Le vieux directeur de la prison pleurait à chaudes larmes. « De braves gens, dit-il après l'exécution, de bien braves gens. — Eh bien! allez les rejoindre », lui dit Henken d'un ton sec, et il lui tira une balle dans la tête.

— Quoi! gémit Daria Ivanovna, le directeur de la prison est tué?

— Pour avoir eu pitié...

— Quelle férocité! dis-je.

— Bah! Que voulez-vous? C'est la révolution!

— Mais dis-moi, Timochka, ils sont morts sur le coup?

— Oui, sauf le colonel Samoïloff. Après la première décharge, il s'est relevé et a crié : « Imbéciles, vous ne savez pas tirer. » On a été obligé de l'achever à coups de baïonnette... Mais votre thé est excellent, Daria Ivanovna. Pourquoi n'y a-t-il pas de sucre? Je vous en ai apporté pourtant.

Il se retourne vers moi et me dit :

— Comment vous appelez-vous, camarade?

— Alina Astroff.

— Si vous êtes une vieille amie de la maison, vous connaissez l'éternelle robe grise de Daria Ivanovna.

Et il rit. Daria Ivanovna protesta :

— Je suis économe, Timochka. Je n'ai jamais gaspillé, les autres faisaient venir des toilettes de Paris, donnaient des fêtes, des bals, voyageaient; moi je ne bougeais pas et je travaillais toujours, n'est-ce pas, Timochka?

Elle croyait lui plaire, mais Timochka ricana :

— Parce que vous étiez avare... A quoi vous servaient vos richesses? Vous n'en avez même pas joui. Toujours cette horreur de robe, toujours à surveiller ma mère qui était votre cuisinière, de peur qu'elle ne vous vole vos carottes. Et quelle cuisine! Vous préfériez vendre vos dindes et vos poules au lieu de les manger. Si on vous fusille, Daria Ivanovna, quels bons souvenirs emporterez-vous dans la tombe? Au moins, les autres, ils avaient vécu.

Évidemment, il approuve ceux qui ont bien vécu. Il continue :

— Ainsi le prince Karitine, il s'en est donné! Et la princesse, comme elle avait de belles toilettes!

— Comment! Timochka, toi, communiste, tu approuves ce luxe?

— Pourquoi pas? Est-ce que le communisme est de l'ascétisme? Est-ce qu'un communiste est un saint Antoine ou un François d'Assise? Le communisme, c'est de la joie, c'est la vie. Un communiste aime s'habiller bien, bien manger!

— Et dire que c'est moi qui t'ai élevé, Timochka! Tu allais à l'école avec mon cher Boris. Où est-il en ce moment, mon pauvre enfant?

— Ne dites pas que vous m'avez élevé, avec votre fils! J'étais bien le fils de la cuisinière, oui. Vous avez envoyé Boris au

corps des cadets et moi je suis devenu apprenti chez un tailleur! Ce n'était pas gai, j'avais le goût des sciences, je serais devenu docteur ou avocat, si votre avarice...

Ces paroles sont dites sur un ton de haine si farouche qu'elles effrayent Daria Ivanovna : elle essaie de l'apaiser.

— Tu as eu de la chance, Timochka. Si j'avais prévu la Révolution, j'aurais fait de mon fils un ouvrier. Toi, tu es aujourd'hui président de la Tchéka, tu peux mettre en prison et fusiller n'importe qui, tandis que mon Boris, tout officier de la garde qu'il était, et mon mari tout sénateur qu'il fût, ont dû prendre la fuite.

Timochka se mit à rire, d'un rire mauvais.

— Oh! pour être maligne, vous l'êtes! Vous savez endormir le mal de dents, mais moi quand je pense à tous ces souvenirs, je me sens capable de vous faire arrêter, d'autant plus que je suis sûr que vous avez ici beaucoup d'or... vous étiez riche et vous ne dépensiez pas.

La discussion va se poursuivre. Mais Daria Ivanovna a pris la main de Timochka et a mis dedans quelque chose de brillant.

— Voilà cinq roubles en or, Timochka, lui dit-elle, c'est tout ce qui me reste. Toi, tu es jeune, achète-toi ce que tu veux.

Timockha met la monnaie dans sa poche d'un geste calme.

— Bien, dit-il; maintenant, regardez cela. Cela vous plaît?

Et il exhibe une superbe montre au boîtier endiamanté.

— Où l'as-tu prise?

— Je l'ai achetée. Belle chose, n'est-ce pas?

— Très belle.

Je demande :

— Mais alors, camarade président, vous aussi vous aimez les « belles choses »?

— Naturellement. Les bourgeois en avaient trop, et nous, nous n'en avions pas! Eh! on en a aujourd'hui, il est temps!...

Il s'en va. Quand il est parti, Daria Ivanovna me dit douloureusement :

— Qui croirait que c'est moi qui ai élevé ce monstre?

J'ai répondu après un bref silence :

— Mais si, on le croit volontiers... Vous lui avez communiqué le goût des belles choses. C'est pour elles qu'il fait la guerre des classes.

*
* *

Si sombre que soit la nuit, elle amène toujours l'aurore.

Ce matin, le café de blé m'a paru très bon. Nous n'étions que deux à la maison, Daria Ivanovna et moi. Le colonel rouge et son secrétaire étaient partis à l'aube pour leur service.

J'ai vu la grille du jardin s'ouvrir. A travers les dentelles vertes du feuillage, une femme apparut, silhouette noire, suivie de cinq enfants...

— Mon Dieu ! la Kiriline, la femme du fusillé ! Quelle imprudence ! On m'arrêtera à cause d'elle.

Daria Ivanovna continua à maugréer, tout en s'avançant à la rencontre de la malheureuse.

— O Daria Ivanovna, quel malheur ! On ne les a même pas enterrés ! On les a jetés dans une fosse : les loups et les chiens rôdent autour...

— Papa est dessus, dit en pleurant le petit garçon qui a neuf ans, je me suis approché de la fosse, mais les soldats rouges m'ont chassé.

La femme en noir supplie.

— Permettez-moi de venir habiter chez vous, Daria Ivanovna. Nous coucherons dans la galerie. Nous avons passé cette nuit dehors près d'une cuisine de la fabrique d'huile. Tout le monde a peur de nous recevoir : nous sommes de la famille d'un fusillé politique... Les tchékistes sont venus habiter notre maison, ils nous ont jetés dehors, sans même une chemise...

— Oui, oui, et c'est justement pour cela qu'il serait très imprudent de venir habiter chez moi : cela finira par une perquisition ; tout sera séquestré, on me fusillera pour vous avoir cachés et vous resterez toujours une mendiante.

— Vous avez raison, Daria Ivanovna ! Du moment qu'on m'a jetée à la porte de chez moi, la section des logements doit au moins me donner un taudis. Mais nous n'avons pas d'argent. Donnez-moi un vase, je le porterai chez Tarnovsky, il m'avancera bien quelques roubles.

— Bon... Mais il faut le cacher. Si on vous arrêtait dans la rue...

Une petite fille de quatre ans nous interrompt :

— Du café, maman, du café !

Daria Ivanovna rougit.

— En effet, la douleur me fait perdre la tête! Pauvres petits! asseyez-vous, je vais vous donner votre déjeuner... mais pourvu que les tchékistes ne vous voient pas!

Après le café, la femme du fusillé dit :

— Nous ne pouvons tout de même pas rester dans la rue, et je ne veux pas qu'on envoie mes enfants à l'asile. Les misérables! Après m'avoir tué mon mari, ils veulent m'enlever mes enfants...

Des cris, des sanglots, les petits se serrent autour de leur mère et l'embrassent.

Je me mords les lèvres sans rien dire, tandis que la silhouette d'une femme noire accompagnée de cinq gamins s'éloigne dans les dentelles vertes du feuillage sur le fond d'une steppe baignée d'un soleil jaune d'ocre.

*
* *

Hier on a donné à toute cette famille une chambrette dans quelque logis humide. Ils sont tous contents d'avoir un asile et couchent par terre sur la paille, faute de lits. Les paysans russes, eux aussi, couchent par terre. Est-ce une vengeance de la Némésis qui fait que ces enfants nobles, dont les ancêtres étaient des barines, des seigneurs qui commandaient des soldats et des esclaves, soient devenus esclaves à leur tour et couchent sur la paille?

Ce mot de Némésis, Timochka le prononçait hier soir quand il est venu chez nous.

— C'est un fait d'ordre historique, Daria Ivanovna, disait-il à mon amie. Est-ce la première fois que cela arrive? Rappelez-vous la Révolution française : elle non plus ne plaisantait pas.

Car il a appris de l'histoire juste ce qu'il lui faut pour justifier les actes brutaux et féroces. Et quand il a eu fini de rappeler les souvenirs de l'histoire, il a ajouté, énigmatique : « Demain, nous aurons du travail. »

Daria Ivanovna, toute pâle, a deviné.

— On fusille de nouveau?

— On en a condamné douze : des propriétaires, et la vieille princesse Enikeef.

— La princesse Enikeef? Elle était si bonne pour les paysans!

— Oh! bonne! Elle prenait le sang des travailleurs, elle

exploitait leur travail. Demain à midi, du sous-sol de la Tchéka, on les conduira au lieu de l'exécution.

— Au cimetière?

Timochka a fait un signe affirmatif de la tête.

*
* *

Daria Ivanovna m'a dit :

— Venez avec moi, je veux voir la princesse Enikeef. On ne me permettra pas de lui parler, mais je lui ferai un signe d'adieu : cela lui donnera du courage.

C'était un matin ensoleillé. Daria Ivanovna marchait à côté de moi, l'air humble dans sa robe noire, une écharpe en crêpe de Chine noir enveloppant sa tête... Nous n'étions pas seules devant la porte de la Tchéka, il y avait des paysans silencieux, des soldats qui ricanaient, des parents et des amis des condamnés.

Daria Ivanovna me présenta deux jeunes filles, Aglaé et Tania, filles d'un ci-devant millionnaire, négociant en blé. Elles sont venues là pour saluer leur oncle, propriétaire d'une fabrique d'huile qui doit également mourir « pour avoir sucé le sang du peuple russe ».

Nous attendons silencieuses et graves.

Soudain un fracas se fait entendre ; les voitures approchent avec un bruit insupportable de roues disloquées et nous voyons arriver vingt voitures pleines de paysannes et de paysans. Dans la première, quatre enfants, évidemment des petits bourgeois, sont assis.

Daria Ivanovna fait le signe de croix.

— Ce sont les enfants de la princesse Enikeef, me dit-elle à voix basse : il y a deux garçons qui sont sourds et muets. Et ces paysans doivent être ceux de ses propriétés qui viennent lui dire au revoir.

En entendant les voitures, Timochka et les autres membres de la Tchéka sont sortis. Timochka s'adresse à la foule d'une voix menaçante :

— Que veut dire cette manifestation, camarades agriculteurs?

En réponse, ce cri unanime :

— Rendez-nous notre princesse!

Timochka sursaute :

— Quoi ! vous osez... Savez-vous qui elle est? Une princesse, une représentante de la classe d'exploiteurs qui martyrisait le peuple. Vos ancêtres étaient esclaves chez ses ancêtres, et de plus, elle est contre-révolutionnaire...

Mais un paysan s'est approché des tchékistes d'un pas assuré :

— Camarades ouvriers, nous, agriculteurs, réclamons aussi notre droit au gouvernement. C'est le peuple qui juge et condamne; or, nous aussi, nous sommes du peuple. Nous avons fait hier une réunion et nous avons décidé de libérer notre princesse. Faites comme vous voudrez, mais nous ne permettrons pas qu'on la fusille! Elle était bonne, elle ne nous exploitait pas, elle nous donnait des conseils, elle apportait des remèdes aux malades. Voici ses enfants.

Et toute la bande paysanne de reprendre en chœur :

— Rendez-nous la princesse!

Timochka s'entretint pendant quelques instants avec ses collègues, et, se tournant vers la foule, dit en souriant :

— Eh bien, soit! Nous vous rendons la citoyenne Enikeef ci-devant princesse, puisque c'est là votre volonté.

Timochka s'en fut et revint quelques minutes après avec une femme pâle, amaigrie, l'air terrifié.

Les paysans s'élancèrent vers elle.

— Bonjour, notre mère, bonjour! Allons à la maison, ne craignez rien, on vous défendra.

Ils la menèrent à ses enfants.

— Voilà votre maman.

Elle les embrassait en sanglotant : elle ne pouvait pas croire qu'elle était sauvée.

Daria Ivanovna s'approcha d'elle, l'embrassa; tout le monde se pressait à ses côtés et prononçait des paroles joyeuses.

— Allez-vous en, pas de démonstrations ici!

Et la bande des paysans s'en alla fièrement comme après une victoire.

Timochka, s'adressant aux témoins de cette scène :

— Vous voyez, dit-il, nous sommes justes! Nous l'avions condamnée à mort, mais du moment que les travailleurs témoignent de sa loyauté, nous l'avons graciée. Constatez que pour les autres personne ne proteste.

Vers midi, parut un groupe d'hommes et de femmes entouré de soldats « de la troupe extraordinaire ». Ils échangèrent de longs regards mouillés de larmes avec leurs parents et ils partirent pour le cimetière où la fosse commune les attendait. Aglaé murmura : « Je n'ai pas peur de les voir mourir, je veux souffrir avec eux jusqu'au bout. Il y a une petite colline près du cimetière, on verra tout ! »

Mais Tania épouvantée s'est enfuie.

— Je vais avec vous, ai-je dit d'une voix ferme.

Et j'ai vu d'un côté un groupe de brutes méchantes, prenant un plaisir évident à tuer, à voir le sang et la mort. Et d'un autre un troupeau de gens qui pleuraient, suppliaient ou maudissaient. « Mes enfants, mes enfants » ! criait une femme. Les condamnés s'embrassaient, essayaient de prolonger leur existence d'une minute encore.

— Plus vite, camarades, protesta un soldat, nous n'avons pas de temps à perdre. Je veux déjeuner et dormir, moi ! Allons, approchez, approchez.

Et tous ceux qui sont morts là hurlaient de peur. Des soldats les mettaient à genoux, tandis que d'autres leur tiraient une balle dans la nuque.

Soudain Aglaé frémit :

— C'est le tour de mon oncle, gémit-elle.

*
* *

Évidemment, le colonel me fait la cour. L'autre soir, il m'a dit :

— La demoiselle avec laquelle je me promène m'attend dans le parc, je n'irai pas. Elle n'a pas d'instruction. Tandis que vous, au moins !

Je remarque :

— Pourtant, il y a de braves filles dans le peuple... et belles surtout !

— Elles ne m'intéressent pas... Elles ne sont pas bien élevées... Habillez-les n'importe comment, on voit toujours que ce ne sont pas de vraies demoiselles. Elles marchent autrement, elles ont d'autres manières, elles parlent mal. Tandis que vous, par exemple, vous avez des souliers déchirés, un mouchoir sur la tête, lorsque vous sortez. Mais malgré cela, on voit tout de suite que vous êtes... que vous êtes...

Je ris et je finis sa phrase.

— Une bourgeoise, n'est-ce pas ?

— Non, pas une bourgeoise ; je dirais plutôt une aristocrate, et ce n'est pas du tout la même chose... Je m'y connais, moi, camarade Alina, et dire que j'ai été arraché à la charrue pendant la guerre, quand j'avais seize ans !

Pendant qu'il parlait, je revoyais le cimetière du carnage, la longue file des croix fuyant vers l'horizon gris-bleu du ciel russe ; je demandai :

— Avez-vous tué beaucoup de monde, camarade commandant ?

Il secoua la tête et sourit :

— Tuer, vous savez, camarade Alina, ce n'est qu'une affaire d'habitude. A seize ans, j'avais peur de tuer une poule ; ma pauvre mère se moquait de moi et c'était elle qui égorgeait ses poulets à Pâques ou à Noël...

— Et maintenant ?

— Oh ! je vous tuerais, s'il le fallait, sans que ma main tremble... Tuer un homme, ce n'est rien du tout.

Il rit. Ses yeux enfoncés brillent. Je précise :

— Vous avez fusillé des bourgeois ?

— Bien sûr ! sans cela comment aurais-je pu être élu colonel ? J'ai donné toutes les preuves d'un bon communiste. J'ai tué non seulement des bourgeois, mais des bourgeoises ; j'ai tué jusqu'à des femmes que j'aimais...

— Par jalousie ?

— Non... comme ça !

J'insistai :

— Vous aviez une raison pourtant ?

— Peut-être. Je vais vous raconter. Avec vous, je me sens en confiance. Nous étions à Kiev, j'ai connu une jeune ouvrière. Elle était gentille, elle m'aima. Or, quand les blancs approchèrent, il fallut quitter la ville par ordre de Trotzky. Alors je me suis dit : elle va en rencontrer un autre, elle l'aimera, elle le caressera comme moi ; et la dernière nuit, pendant qu'elle dormait, je lui ai logé une balle dans la tête... J'en ai tué bien d'autres, des femmes et pour la même raison. Je les tue et aussi je les tourmente : elles aiment cela. Un camarade qui lit les romans me l'a dit : les femmes aiment à être battues.

Il était évident que le colonel posait devant moi. Il voulait

m'apparaître comme un être hors du commun, étrange et terrible.

— Quel est ce camarade qui lit des romans?

— C'est mon secrétaire. Il aime beaucoup lire et il me raconte ce qu'il a lu. Vous ne le voyez pas souvent ici, parce qu'il passe tous ses loisirs dans une école de filles : il aime les enfants et comme les surveillantes sont communistes, il fait la cour aux élèves.

Daria Ivanovna est revenue du jardin, il s'est tu, et il est parti.

— Celui-là vous fait horreur, ma chère Alina. Si vous aviez connu les autres!

*
* *

Dacha, la femme de ménage de Daria Ivanovna, lave aujourd'hui le parquet. Elle a apporté du bois et l'a coupé; elle a lavé le linge : elle a les mains rouges, la paume couverte de durillons. Elle n'est pas encore adaptée au communisme, mais elle me traite, malgré tout, d'égale, et, parce que je suis mal habillée, avec une certaine commisération.

— Vous n'avez rien pu cacher, mademoiselle? On vous a tout pris? me demande-t-elle.

— Croyez-vous donc que j'avais grand chose à perdre?

— Puisque vous connaissez Daria Ivanovna, c'est que vous aviez de la fortune : elle ne reçoit que des gens riches.

Puis, baissant la voix, elle ajoute :

— Elle a caché beaucoup de choses... de l'or, des pierreries, des dentelles.

— Comment savez-vous cela?

— Je ne le sais pas : comme tout le monde, je le suppose. Elle était si avare!.. Et puis, vous savez, quand on a des trésors, on y tient. Ainsi ces vingt-quatre qui ont été fusillés le jour de votre arrivée, quand ils étaient en prison, les tchékistes ont voulu les remettre en liberté. Mais la condition était une forte somme à payer. Ils ont refusé. Ils ont cru que les blancs seraient victorieux et qu'ils auraient leur liberté pour rien. Quand ils ont voulu payer, il était trop tard.

— Comment savez-vous?

— Mon fiancé, le garçon avec lequel je me promène le soir, est téléphoniste à la Tchéka; alors, bien que petit employé, il connaît tous les secrets.

— Il est communiste?

— Bien entendu.

— Et vous, Dacha?

— Moi, est-ce que je sais? Ah! si on m'avait donné les richesses qu'on a prises aux bourgeois, oui, je serais communiste. Mais on ne m'a rien donné. Je travaillais hier, je travaille aujourd'hui; pauvre j'étais, pauvre je suis; alors?

— Vous voudriez être riche?

— Je crois bien.

— Qu'est-ce que vous feriez, si vous étiez riche?

— Je ne travaillerais plus, je prendrais une bonne, j'aurais plusieurs chambres meublées, j'achèterais des petits souliers, des robes et une montre en or. Trouvez-vous que ce soit une vie de toujours nettoyer les saletés des riches?

— Vous n'aimez pas le travail?

— Vous en connaissez qui l'aiment? Bien sûr, j'aimerais mieux ne pas travailler! C'est meilleur de faire travailler les autres, d'être maîtresse!

A la bonne heure, celle-là au moins n'est pas hypocrite comme tant d'autres « rouges ».

***

Le colonel qui habite chez Daria Ivanovna m'a dit hier :

— Nous sommes victorieux sur tous les fronts, parce que nous n'avons pas peur de faire des victimes. Nous n'épargnons personne; par la terreur nous arriverons à nos buts.

— Et quels sont vos buts?

— Le communisme mondial.

— Et après?

Il me regarda en manifestant un grand étonnement.

— Et après? Mais c'est tout. L'idéal suprême sera réalisé. J'ai toujours entendu dire cela par notre chef Lénine à Moscou.

Je secoue la tête :

— Vous êtes bien borné. Vous croyez que l'humanité peut s'arrêter ainsi, que l'existence peut prendre une forme définitive. Un idéal accompli, on en créera d'autres. Si le communisme est un idéal, moi j'imagine...

Mais je n'ai pas le temps d'achever ma pensée, car il m'interrompt :

— Vous savez que près de Tzaritzine l'armée rouge a occupé

le pont du Volga. Trente mille rouges tenaient ce pont, qui a huit kilomètres de long. Les blancs l'ont fait sauter avec nos soldats qui se préparaient à le traverser et ils ont pris d'assaut Tzaritzine. Nous avons perdu trente mille hommes, des canons et des fusils. On a télégraphié à Trotzky pour l'avertir du désastre. Savez-vous ce qu'il a répondu ? « Faites tuer encore trente mille hommes, s'il le faut, mais reprenez Tzaritzine. »

Il dit cela d'un air satisfait, comme s'il se réjouissait d'avoir vaincu un peuple ennemi : pourtant, c'est contre les Russes que des Russes se battent!... Et brusquement, passant à un autre sujet, le colonel me dit :

— Chère camarade Aline, je vous aime. Excusez-moi, je ne suis pas un bourgeois et je ne m'attarde pas aux préliminaires. Chez nous, communistes, c'est vite fait. On se voit, on se plaît, un mot, deux mots, ça y est, c'est fait ! Pourquoi perdre du temps? Je veux vous épouser, mariez-vous avec moi ! Regardez vos souliers : quand vous serez ma femme, je vous en achèterai de très beaux, les plus beaux même ; et puis vous aurez une pelisse d'astrakan, un joli chapeau, un piano, tout, vous aurez tout ce qu'il vous faut !

— Vous êtes donc bien riche ? Comment avez-vous fait fortune ?

— On a tant pillé ! Un jour, j'étais dans la rue, ici, près de la gare. Qu'est-ce que je vois arriver ? un bourgeois, un sac de voyage à la main. Je crie : halte ! Le bourgeois s'arrête, naturellement, je le tue et je prends son sac : il avait beaucoup d'argent sur lui. De la monnaie d'or, s'il vous plaît. J'ai sauté dans le train, j'ai porté le sac à ma mère, il était plein de bagues, de bracelets, de rivières de diamants.

— Comment ! vous n'avez pas porté ce sac à la Tchéka pour qu'elle nationalise ces bijoux?

— Nationaliser ! Ils auraient tout pris pour eux, oui. Pensons à nous d'abord. Sait-on ce qui arrivera demain? Je peux perdre ma situation, les blancs peuvent être victorieux, et avec de l'argent, on est bien sous tous les régimes; alors, vous voyez, je serais un bon mari, je peux très bien faire vivre ma femme. Vous consentez à devenir mon épouse? On ira à la mairie demain.

J'ai eu un sourire et j'ai répondu :

— Non, camarade Kiriline, non.

— Pourquoi non?

— Parce que je ne vous aime pas.

— Alors, je vous déplais? Pourtant, j'ai plu à beaucoup de femmes. Je suis grand, solide, en parfaite santé... Ainsi la petite demoiselle que j'ai quittée à cause de vous est en train de se mourir d'amour.

— Et pourquoi ne l'épousez-vous pas, si elle vous aime?

— Moi l'épouser? Une fille qui se mouche dans ses doigts! Jamais de la vie, je veux une femme qui joue du piano, qui sache causer, recevoir des intellectuels, et qui m'instruise...

— Je vous suis très reconnaissante de l'honneur que vous me faites, mais je ne peux pas... je ne peux pas...

Et je suis sortie de la pièce, le laissant sombre et menaçant.

***

Dacha, souriante, me disait hier :

— Mademoiselle, on vous attend dimanche chez nous... Papa est bûcheron et coupe les arbres des forêts. Tous les jours et le dimanche, il se saoule le matin et souvent il dort toute la journée sur le poêle. Maman travaille beaucoup, elle est blanchisseuse. Moi, je fais des ménages chez les anciennes bourgeoises qui ont peur d'avoir des servantes à gages chez elles, parce que c'est défendu. En principe, il faudrait qu'elles fassent tout leur travail elles-mêmes. Mais que voulez-vous, elles n'ont pas l'habitude des besognes sales. Du reste, je n'ai pas intérêt à les dénoncer, puisque ça me rapporte de faire le ménage chez elles... Vous verrez mon fiancé, le téléphoniste, et ma sœur cadette qui aime tant la lecture. Elle est lingère et le dimanche elle reste à la maison. Il y a encore deux mioches, un garçon de neuf ans et une fillette de douze ans. Vous viendrez?

— Je viendrai, lui ai-je répondu.

***

Nous sommes entrés dans la maison des Tarnovsky. Pétrovsky et Tania étaient au salon. L'écrivain parlait à la jeune fille avec lyrisme.

— Voilà deux années que je n'ai rien écrit, que je n'étais pas capable de toucher à une plume; et maintenant, je sens que l'inspiration revient. Tania, c'est l'amour naissant qui m'inspire.

Tania rougit et sourit; elle était fière d'être l'inspiratrice de l'écrivain, l'auteur passionné très connu du grand public.

— Ah! dit Pétrovsky, les bolchéviks me persécuteront toujours! Ils me croient dangereux et démodé. Pour eux, je ne suis qu'un bourgeois enchanté de célébrer les mœurs bourgeoises.

Mais le locataire des Tarnovsky, Titoff, un propagandiste acharné des idées communistes, est entré dans le salon à ce moment-là, délirant de joie.

— Victoire, victoire! L'Ukraine se rend. Les classes supérieures sont vaincues par les classes inférieures, ouvrières et paysannes. Nous allons triompher de tous!

— Et tout tuer! dit Pétrovsky. Vous avez tué la littérature, les sciences, l'industrie...

Titoff sourit dédaigneusement.

— Vous, l'écrivain, vous ne nous comprendrez jamais. Nous avons tué tout ce qui est vieux : les vieilles idées, la vieille religion, la vieille littérature, parce que tout était au service des classes bourgeoises et capitalistes.

Je me permets de demander ironiquement :

— Alors, la science et la littérature d'autrefois servaient le capital? Galilée, Voltaire, Lavoisier, Tolstoï, ont été les serviteurs du capital?

Il riposte méchamment :

— Toux ceux que vous me citez sont des bourgeois.

Pétrovsky interroge à son tour :

— Dites-moi, qui construit la maison? L'architecte ou l'ouvrier?

— Est-ce la faute de l'ouvrier, s'il n'a pas reçu l'éducation d'un architecte? Désormais, nous allons tous nous instruire.

— Oui, mais, instruits, vous ne serez plus des ouvriers, vous serez des architectes! Alors, quels seront les ouvriers?

Titoff, les dents serrées, murmure :

— Vous, camarade Prétrovsky, vous serez un ouvrier, au lieu d'écrire vos romans et de faire la psychologie de l'amour bourgeois.

*
* *

— Vous allez trop souvent chez les Tarnovsky, m'a dit Daria Ivanovna. Le vieux est un coquin ; il spécule avec la complicité des ingénieurs de chemins de fer, et c'est très dangereux.

— C'est Timochka qui vous l'a dit?

— Il spécule sur le blé, sur les monnaies d'or : ça peut très mal finir... Ainsi, avant-hier, avec l'ingénieur Miller, le chef du réseau Moscou-Saratoff, ils ont expédié tout un train de blé dans les wagons de l'armée rouge. Sur les wagons il y a « alimentation de l'armée » : ces trains-là vont vite et porteront le blé sur les marchés; naturellement, les employés, les mécaniciens sont dans le secret, ainsi que quelques tchékistes. Tarnovsky et Miller achètent leur silence un bon prix. Tous risquent leur tête; mais ils aiment l'argent.

***

Dacha, la femme de ménage, m'a reproché de n'avoir pas été chez ses parents dimanche dernier.

— Il pleuvait, dis-je, et voyez mes chaussures!

— Cette Daria Ivanovna, elle pourrait bien vous donner quelques roubles pour acheter des souliers, mais les riches sont toujours avares, on a beau en fusiller, ça ne les fait pas changer de caractère.

— Je ne veux pas accepter d'argent d'elle, dis-je, elle est pauvre.

— Pauvre? Elle? Allons donc! Elle me surveille quand je viens travailler; sans cela, j'aurais découvert les trésors. Elle les a peut-être enfouis dans son jardin. Les riches sont si malins!

***

Je suis allée chez les Tarnovsky. Tania me confie que Titoff la persécute de ses assiduités amoureuses.

— Il a hâte d'épouser une demoiselle instruite, qu'elle soit laide ou belle; il nous croit très riches. J'ai bien peur qu'il ne nous fasse du mal.

— Une dénonciation à la Tchéka, vous croyez?

Nous en étions là de notre conversation, quand M. Tarnovsky entra dans le salon tout essoufflé. Sur son visage on lisait l'effroi.

— Miller vient d'être arrêté, dit-il, on va venir faire une perquisition chez nous. Vite, mère, porte chez les voisins tout ce qui a de la valeur ici; moi, je m'en vais chez Daria Ivanovna; elle connaît Timochka : je lui proposerai un millier de roubles d'or.

Il jeta un regard du côté des géraniums qui fleurissaient les fenêtres, puis il dit à sa femme :

— Ils peuvent faire ce qu'ils voudront, mes enfants ne seront pas pauvres. Venez, mes enfants, que je vous bénisse, que je vous embrasse : votre père va être fusillé, peut-être !

Bientôt des pas éperonnés se font entendre. Trois tchékistes entourés d'une dizaine de soldats rouges s'arrêtent devant la porte. Titoff est avec eux.

— C'est bien lui qui nous a trahis, dit Tania.

Aglaé a ouvert la porte. Les trois tchékistes sont entrés dans le salon en laissant des soldats dans l'antichambre, dans la cuisine, dans la salle à manger. Les soldats se sont mis devant les portes, appuyés sur leur fusil, sans rien dire.

— Ou sont les maîtres de la maison, le citoyen et la citoyenne Tarnovsky ? a demandé un des tchékistes.

— Je ne sais pas, dit Aglaé, ils sont sortis pour leurs affaires.

— Nous connaissons ces affaires-là : Miller a tout avoué.

— Miller est arrêté ?

— Comme si vous ne le saviez pas !... Vos parents ont peut-être pris la fuite, citoyennes ? Alors, c'est vous que nous allons mettre en prison. Vous et cette personne, votre complice.

Ils m'ont désignée. J'ai ri.

— Moi ? C'est drôle.

— Oui, oui, de toute façon je vous arrête. Évidemment, vous êtes dans la confidence et vous pourriez aller prévenir les autres inculpés. Camarades, entourez ces citoyennes.

Les soldats ne se firent pas répéter cet ordre. Je dis :

— Nous voilà prisonnières !

Le chef, se tournant vers ses hommes, commanda :

— Toute personne qui frappera à la porte sera arrêtée. Quant au spéculateur, nous le retrouverons, et sa femme aussi.

Puis, dépliant un papier, il dit à Aglaé :

— Je suis le commissaire des perquisitions de la Tchéka : sur l'ordre du Conseil des députés, ouvriers, paysans et guerriers rouges, je vais faire une perquisition dans cette maison. Nous arrêterons toutes les personnes qui seront présentes dans ce logement. Camarades, amenez des témoins, voisins ou passants.

Un soldat avait abordé un petit bourgeois qui passait devant la demeure des Tarnovsky en lui disant : « Vous serez témoin ! » L'homme obéit en tremblant, n'osant pas refuser ; une femme du voisinage fut amenée de la même façon. Moi aussi, en

somme, j'étais témoin ; j'étais tranquille sur mon sort, car je connaissais cette habitude de la Tchéka de mettre en état d'arrestation les témoins.

Aglaé et Tania donnèrent aux soldats les clefs des armoires et des commodes. La perquisition commença minutieuse. On cherchait des bijoux, des diamants, de l'or.

— Pourtant, il doit y en avoir ici, s'écriait le chef. Où diable ce malin-là a-t-il caché les objets précieux ?

Tout en parlant, il fouillait dans les armoires, dans les commodes, dans les vieux coffres accumulés dans les deux chambres. Il dépliait chaque chemise et chaque serviette avec soin. Les pantalons garnis de dentelles et de rubans roses qu'il trouva dans la commode de Tania l'amusèrent beaucoup.

Un soldat ricana :

— Jolis pantalons !

Puis s'adressant à un camarade :

— Si tu l'emportais à ta femme ?

— Pourquoi pas ? riposta l'autre. Nos femmes sont des femmes comme les autres, elles aiment le beau linge. Mais la citoyenne peut garder celui-là, mon épouse en aura autant qu'elle voudra et d'aussi beaux.

Un autre dit :

— Ce n'est pas la camarade Kléister qui peut s'émouvoir de ces fanfreluches ; elle aime mieux fusiller les bourgeoises que se parer comme elles.

Le soldat qui était à côté de moi répondit par un rire sec. Je le regardai attentivement ; c'était une femme : la Létonnienne Kléister dont on a tant parlé : celle qui fusillait. Je cherchais à comprendre l'âme de cette femme, bourreau volontaire ; elle avait le nez court, un peu retroussé, plat, les yeux étaient d'un bleu gris-sale, le menton carré, la taille assez fine. Je me risquai à lui demander :

— Est-ce vrai, camarade, que vous fusillez les condamnés à mort ?

Elle me lança un regard de côté.

— Vous le saurez, si on vous condamne.

Le chef de la perquisition approuva : « Bravo, camarade ! » Et s'adressant à moi :

— Les femmes du parti sont toutes comme elle. Des citoyennes de cette espèce sont la force de la Révolution. La

Révolution a donné aux femmes le droit de fusiller et d'être fusillées, n'est-ce pas, camarade Titoff ?

Titoff ne répondit rien. Il était appuyé au mur : notre présence le mettait mal à l'aise. Un tchékiste dit :

— Vous savez que Miller a tout avoué, citoyennes ? Et qu'il a dénoncé votre père comme étant l'un de ses complices. C'est votre père qui lui fournissait le blé qu'il envoyait à Moscou dans des trains de fourrage militaire : pendant ce temps-là, les wagons pleins de pain pour les soldats et les ouvriers restaient dans les stations pendant des mois. D'ailleurs, vous savez tout cela aussi bien que moi.

A ce moment, la porte d'entrée s'ouvrit et un soldat nous rejoignit avec une vieille femme. C'était une couturière qui apportait à Mme Tarnovsky une pelisse réparée.

— Je ne savais pas, balbutia-t-elle; j'apportais ce manteau; laissez-moi, laissez-moi !

— Au nom de la loi, vous êtes arrêtée pour tout le temps que durera la perquisition, lui annonça le chef. Vous êtes peut-être une complice.

La femme fit le signe de croix, les larmes aux yeux.

— Seigneurs camarades, je vous en supplie, j'ai ma petite fille à soigner...

— Puisque je vous dis que vous êtes arrêtée ! Votre petite fille sera mise dans un asile et on la soignera. Si vous ne voulez pas, elle ira en prison avec vous.

Alors, le chef de l'expédition nous invita à le suivre à la Tchéka. Entourés de soldats, nous marchions par les rues. Les habitants s'enfuyaient dans les cours de leur demeure en apercevant notre groupe. Quand nous traversâmes le marché, de vieilles femmes se signèrent.

Nous arrivâmes enfin dans le palais du prince Kougouchef où siégeait le tribunal de la Tchéka. Les meubles y étaient de style Louis XV. Il y avait de nombreux tableaux anciens dans de lourds cadres dorés. Après avoir inscrit nos noms, qualités et lieux de naissance, on nous conduisit dans un sous-sol qui servait de cave autrefois. On y arrivait par un escalier branlant et glissant. Il faisait presque nuit. Nous trouvâmes une trentaine de femmes assises sur des planches qui leur servaient de lits, nous entrions dans un immense dortoir où les femmes se pressaient les unes contre les autres. Les prisonnières se

serrèrent autour de nous et nous interrogèrent sur les causes de notre arrestation. La couturière continuait de gémir. Titoff lui promit de lui amener sa petite fille.

— Je ne suis qu'un témoin, criait-elle. Je ne suis qu'un témoin qu'on a arrêté.

Aglaé et Tania trouvèrent parmi les prisonnières quatre anciennes camarades de classe, toutes de famille riche ou de la noblesse du pays; une était la femme d'un ingénieur en fuite, les autres étaient encore des étudiantes.

— Vous ici ? On ne savait pas ce que vous étiez devenues !

— Nous sommes mencheviks. On nous fusillera sans doute.

La nuit s'avançait. L'air était lourd, on entendait des gémissements. Une voleuse récidiviste murmurait : « Ah ! mon Dieu ! Ah ! Seigneur notre père céleste ! que de bonnes personnes en prison en ce moment ! La comtesse Annenkoff ! Et les demoiselles Tarnovsky... Et tant d'autres que je connais bien. Moi, je suis une voleuse. Je sais pourquoi je suis ici. Mais elles, les innocentes ? »

A onze heures dans la nuit, nous fûmes tirées de notre somnolence par des pas lourds; quelques tchékistes entourés de soldats pénétrèrent dans la cave. Ils firent l'appel.

— Citoyennes Vorovsky, Ivanoff, Krassof, ci-devant comtesse Annenkoff, citoyenne Antonoff, citoyenne Siboulsky, levez-vous.

Celles dont les noms venaient d'être prononcés se levèrent, toutes tremblantes.

— Que se passe-t-il ?

— On va vous transférer dans une autre prison.

Elles crièrent ensemble :

— Ce n'est pas vrai, nous allons être fusillées.

— Et quand même ce serait, vous n'avez qu'à obéir !

Celui qui paraissait être le chef, après un moment d'hésitation, déclara :

— A l'exception de la citoyenne Annenkoff, celles qui désireraient épouser un de nos camarades seront graciées à la condition de devenir bonnes communistes ! Il y a ici des camarades qui ont exprimé le désir d'épouser des citoyennes condamnées à mort.

Un jeune tchékiste s'approcha de Mme Ivanoff.

— Épousez-moi : vous êtes sauvée.

— Mais j'ai un mari.

— Vous divorcerez. Votre mari est un blanc au service de Wrangel. Décidez-vous !

La jeune femme tendit sa main au tchékiste. Je la plaignis de toute mon âme d'être aussi pusillanime et de tenir à la vie si passionnément. Sauf Mlle Krassoff, toutes consentirent à épouser des tchékistes. Mlle Krassof déclara qu'elle aimait quelqu'un et qu'elle mourrait plutôt que d'appartenir à un autre. On l'emmena avec la comtesse Annenkoff. Sur le seuil, elles se tournèrent vers nous :

— Adieu, nous dirent-elles.

Quelques instants après, nous entendîmes deux détonations déchirantes.

— Ça y est, dit un des gardes.

Nous fîmes le signe de croix ; les voleuses aussi.

— Dieu donne à leur âme le repos dans la région des justes, dit une d'elles.

Nous pleurions toutes. Personne ne put se rendormir. Nous frissonnions à chaque bruit. Peut-être avait-on oublié quelqu'une d'entre nous et allait-on venir la chercher. Qui? Et chacun pensait : moi peut-être ?

L'air était lourd comme dans un tombeau. Pendant toute la nuit, nous entendîmes des coups de revolver dans la cour ; sous le voile noir de la nuit, on tuait. Une vieille dit :

— Maintenant, ce sont des hommes qu'ils tuent. Il est défendu de fusiller publiquement au cimetière, comme on faisait il y a quelques jours : tout se passe dans la cour de la Tchéka.

***

A la fin, la tête me tournait, le désespoir s'emparait de moi. Heureusement, dans la journée suivante, Daria Ivanovna, avertie de mon arrestation, réussit à obtenir de Timochka la permission de venir me voir et de m'apporter du pain blanc, du lait, des œufs et du café de blé chaud.

— Vous serez bientôt libre, dit-elle, quand elle fut près de moi. Le « colonel » Kiriline est désespéré. Il a fait une scène au commissaire qui vous avait arrêtée, et moi je m'ennuie ; quand vous étiez là, j'étais plus tranquille. Partagez tout ce que j'apporte avec les demoiselles Tarnovsky ; la moitié leur appartient de droit, car c'est Mme Pétrovsky qui le leur envoie...

A ce propos, Tarnovsky et sa femme ont été arrêtées. On les a mis dans une autre prison pour qu'ils ne puissent pas correspondre avec leurs enfants. Ils seront presque certainement condamnés à mort : leur cas est grave, ils sont inculpés, lui de spéculation, elle d'avoir dissimulé des choses précieuses. Vous pensez bien que les tchékistes qui sont nés ici savent que les Tarnovsky avaient chez eux beaucoup de belles choses.

Toujours ce mot « choses » qui revient sur les lèvres de Daria Ivanovna, ce mot « choses » plus précieux que le mot « vie »...

La journée se passa sans incident, longue et morne journée. Vers le soir, Tania fut appelée au greffe de la prison.

— Une visite pour vous, lui a dit le garde.

Au bout d'une heure, elle est revenue, les yeux brillants, les joues rouges.

— C'est mon tour maintenant, dit-elle à Aglaé. Sais-tu qui me demandait ?

— Titoff, n'est-ce pas ?

— C'était bien lui. Il s'est montré tel qu'il est, rusé, hypocrite : il m'a avoué qu'il avait livré mon père et qu'il le sauverait, si je...

Aglaé devina :

— Si tu l'épouses ?

— Oui.

Aglaé n'osa plus rien demander.

— J'ai accordé ma main à ce serrurier, reprit Tania, je dois sauver mes parents. D'ailleurs, je ne suis pas la première, nous avons déjà lu cela dans les romans.

Aglaé, sans répondre, lui serra la main.

Je ne sais pas ce que Titoff a fait, mais, le lendemain, nous avons été toutes relâchées et la couturière aussi. Elle a retrouvé sa petite fille qu'on n'avait pas amenée à la Tchéka, comme on le lui avait promis, mais que des voisines avaient gardée. Je suis revenue avec Aglaé et Tania chez les Tarnovsky. Le père m'a dit :

— Cela m'a coûté deux cent mille roubles en papier des Soviets.

J'avais envie de lui dire : « Et votre fille ! » mais je me suis tue.

*
* *

Kiriline, le colonel, est parti pour Saratoff avec un rapport secret. Il sera là dans huit jours. Avant de partir, il m'a dit :

— Surveillez bien les coffres de la galerie : je serais curieux de les visiter un de ces jours...

Il a ri, et il a ajouté :

— Camarade Aline, vous serez ma femme bientôt !

— Je voudrais bien savoir comment ?

— C'est le secret de l'inventeur... dit-il en s'en allant.

*
* *

J'ai vu hier la famille de Dacha. Cette grande fille aux yeux de bête fauve, m'a emmenée chez elle. J'ai vu une petite maisonnette, toute petite ; il y a une seule chambre et une cuisine. On entre par la cuisine qui est très sale ; en revanche, la chambre est très propre, et la sœur aînée avait l'air d'une vraie demoiselle dans sa robe blanche.

La mère, qui a dû être très belle dans sa jeunesse, m'a fait asseoir sur un tabouret et m'a dit :

— Le père dort sur le poêle : il est si fatigué ! Il est bûcheron et la Révolution n'a rien changé à son existence. Nous étions pauvres, nous le sommes encore ; nous avons travaillé toute notre vie et nous travaillerons toujours, et plus durement peut-être qu'autrefois, car la vie est si difficile !... Quand même les seigneurs étaient quelquefois charitables, mais les communistes, eux, ne vous donnent jamais rien.

— Qu'est-ce que vous dites des communistes ?

Une voix sonore avait prononcé cette phrase et j'aperçus sur le seuil un grand garçon blond et rieur. La fille aînée se leva et dit : « Bonjour, voici mon fiancé. Il est communiste. » Il me salua, puis me dit :

— En effet, je suis communiste comme doit l'être tout homme conscient. Il faut savoir s'acclimater, se soumettre à la vie. (Il disait « acclimatiser » et était très fier de ce mot qu'il répéta trois fois.) Notre vie russe demande pour sa bonne marche une étape communiste, c'est une loi historique ; « acclimatisons-nous ! »

Sa fiancée le regardait avec fierté.

— Il parle bien ! dit-elle. Il en a une tête !

Le fiancé se redressa orgueilleusement et expliqua d'un air satisfait :

— Chaque communiste doit savoir exprimer sa pensée clairement, ainsi que les idées du parti. D'ailleurs, on n'admet dans le parti que les hommes conscients.

Il voulait m'éblouir avec de grands mots et des termes de sociologue. La mère eut un soupir.

— Sont-ils gentils tous les deux ! Ils s'aiment. Il est communiste, mais c'est un bon gars : il n'est pas aussi farouche qu'il le paraît. Seulement, voyez, ils ne peuvent pas se marier, ils n'ont pas d'argent.

— Mais si, maman, on se mariera, et Dacha aussi.

Bientôt arriva le fiancé de Dacha, téléphoniste au service des Soviets : la conversation devint générale; on discuta des condamnations à mort, des mœurs actuelles, de la vie en général, de l'avenir et du temps, où, le bonheur régnant sur terre, on n'aurait plus ni travaux ni soucis.

***

Kiriline est revenu. Je ne sais pas de quoi il parle avec Daria Ivanovna ; mais ils sont tout le temps ensemble. Elle a l'air inquiet et elle me regarde souvent avec une expression sournoise que je ne lui connaissais pas. Je crois que Kiriline est en train de la convaincre qu'il faut me persuader de l'épouser. Naturellement, elle n'ose pas m'en parler ; mais hier, j'ai surpris Kiriline qui lui parlait sur un ton menaçant; il s'est tu, dès qu'il m'a vue.

***

La chambre de Kiriline est contiguë à celle de Daria Ivanovna. Pour venir dans la salle à manger où je couche, il faut passer par la chambre de Daria ou par la véranda. Ce soir, Daria Ivanovna est allée chez Mme Popoff, une malade qui ne quitte pas son lit depuis des mois. Le secrétaire du colonel est absent, Kiriline lui-même n'est pas là...

J'étais contente de cette solitude. J'ai voulu écrire, je n'ai plus d'inspiration, je me suis couchée toute habillée et je me suis endormie. Tout à coup, un bruit de pas m'a réveillée. Kiriline était devant moi. La porte de la véranda était fermée à clef, j'avais baissé les volets moi-même... Comment a-t-il pu

pénétrer dans la pièce? D'habitude, Daria Ivanovna fermait au verrou la porte qui communiquait avec la chambre du colonel. Je me levai :

— Que faites-vous ici? lui dis-je.

— Ce que je veux!

Alors, il s'est jeté sur moi : je me suis défendue de toutes mes forces.

— Ne criez pas! il n'y a personne dans la maison.

Il m'étranglait presque.

***

Daria Ivanovna m'a trahie. Kiriline m'a fait des aveux. Il l'avait menacée de perquisitionner dans sa maison : elle lui a donné sa clef pour qu'il puisse s'introduire dans ma chambre. Elle est sortie exprès et exprès aussi est rentrée tard. Kiriline m'a recommandé : « Ne lui dites rien. »

Certes, je ne dirai rien, mais je me vengerai.

Comment? Elle a trahi notre amitié pour sauver ses « choses », parce que ses choses lui étaient plus chères que ma vie, que mon honneur; je lui prendrai ce qui lui est plus cher que la vie : ses choses, à elle. Et j'ai dit à Dacha :

— Voulez-vous être riche, Dacha?

Elle a souri.

— Bien sûr, mais comment?

Nous étions seules dans la cuisine. Dacha lavait des torchons, l'eau sale coulait de ses doigts grossiers. Je me penchai vers elle.

— Êtes-vous courageuse?

— Parlez. De quoi s'agit-il?

— Daria Ivanovna a beaucoup d'or dans ses coffres, sous les vêtements accrochés dans sa chambre et dans son sac de voyage jaune : si nous lui prenions tout?

Elle sursauta.

— C'est vous, mademoiselle, qui me proposez cela?

— Oui.

— Mais la Tchéka? Si elle porte plainte? Je serai la première soupçonnée.

— Pas du tout, il y a des soldats dans la maison. Du reste, elle n'osera jamais se plaindre, car on la mettrait en prison pour avoir caché des monnaies d'or et des objets précieux. Songez à vous, Dacha : vous serez riche, vous pourrez vous marier; je veux

que vous soyez heureuse et que votre mère ne travaille plus.

— Mais, mademoiselle...

— Ne dites rien à personne, pas même à votre mère ni à votre sœur aînée.

Elle a hésité pendant quelques secondes, mais au fond cela lui paraît bien naturel, puisque tout le monde en fait autant au nom des grands principes.

— Et quand?

— Cet après-midi, Daria Ivanovna ira voir son amie Mme Popoff à trois heures; elle me l'a dit : venez à cette heure-là, je serai seule ici.

— Je viendrai et j'apporterai un panier à linge. Ah! pourvu qu'on réussisse!

***

Nous avons mis le petit sac de voyage bien fermé au fond du panier et nous avons cherché partout. Dacha a emporté une lourde charge, personne n'a rien vu; je l'ai accompagnée jusqu'à la porte du jardin; puis, très rapidement, j'ai ouvert la fenêtre de la chambre de Daria Ivanovna, j'ai mis le lit, les armoires en désordre et j'ai quitté la maison. Je suis allée chez les Tarnovsky.

Contrairement à ce que je supposais, Daria Ivanovna a porté plainte à la Tchéka. Elle ne me soupçonne pas.

— Je sais bien, m'a-t-elle dit, que toutes ces richesses sont perdues, puisque, si on les trouve, on les confisquera; mais je veux que le voleur soit puni.

Ainsi, dans son âme comme dans la mienne, le sentiment de la vengeance criait plus fort que le désir de la vie. Au fond de son âme, elle comptait sur Timochka, elle espérait sans doute que si on découvrait les trésors, elle les partagerait avec lui et tout serait fini. Mais Dacha les avait bien cachés.

***

Chez la mère de Dacha... Les têtes des enfants penchées sur les soleils des diamants, des mains fiévreuses qui touchent les bijoux. Dacha se dispute avec sa sœur.

— Cette montre, c'est pour mon fiancé...

— Non, c'est pour le mien.

— J'aime cette broche.

— Et moi aussi.

Et la petite fille :

— Et moi? Vous devez aussi me donner un bijou...

Je suis à côté d'elles. C'est moi qui leur ai tout donné, mais elles oublient ma présence. La mère ne s'occupe pas de ces disputes, elle a pris des monnaies d'or et les fait sonner dans sa main.

— Faut rien dire au père, il nous menacera pour nous soutirer de l'argent et quand il sera saoul il racontera tout à tout le monde. Vous entendez, les enfants. Pas un mot à notre ivrogne.

Et les enfants de promettre :

— Mais non, maman, nous le savons bien.

Elle secoue la tête.

— Et dire que j'ai été honnête toute ma vie! Mais que voulez-vous? les bolchéviks volent chez tout le monde, ça n'est donc pas un crime de voler. Qui nous donnerait quelque chose, si nous ne le prenions pas? Nous pourrions bien mourir mendiants.

Elle souriait avec un visage de bienheureuse, car tous ces gens-là sont radieux. Et moi? Je ne veux pas de cet argent ni de ces bijoux; je prendrai la somme qui m'est nécessaire pour acheter une paire de souliers et pour mon voyage.

Mon Dieu! Voilà maintenant qu'elles se battent. Dacha a saisi sa sœur par les cheveux: elle hurle, ses joues sont égratignées, des gouttes de sang coulent sur sa peau.

— C'est moi qui ai risqué ma vie pour apporter cette montre! crie-t-elle. Je veux la donner à mon chéri...

— Et je te dis que c'est le mien qui l'aura.

J'ai dû les séparer.

***

Daria Ivanovna ne soupçonne pas Dacha.

— C'est une honnête fille, dit-elle, et puis elle n'était pas là; elle est incapable de voler et d'ailleurs elle ne savait pas que je possédais cette fortune : ce doit être quelqu'un de la maison. Des soldats, ou...

Elle s'est tue. J'ai achevé sa pensée d'un air moqueur :

— Ou moi? n'est-ce pas, Daria Ivanovna?

Elle a levé ses yeux sur moi, elle est pâle et misérable, j'ai

presque pitié d'elle. Après un long silence, elle m'a répondu :

— Oui, Alina. Si vous voulez le savoir, je vous soupçonne.

J'ai continué de railler.

— Peut-être, après tout!

— C'est méchant, en tous les cas. Je suis une mendiante maintenant. Est-ce que j'ai l'habitude d'être pauvre?

— Et ce que vous m'avez fait à moi? ai-je dit brusquement.

— Je ne vous comprends pas.

— Qui donc a permis au camarade Kiriline de s'introduire dans ma chambre?

— Il vous l'a dit!

— Oui.

— Il vous l'a dit! Ah! je comprends. Alors, c'est vous! c'est vous!

Furieuse, ses cheveux gris épars, ses yeux rougis de pleurs, elle a couru à la Tchéka demander mon arrestation. Tout cela n'a servi de rien : des soldats sont venus qui ont fouillé tout le jardin sans résultat. J'ai été interrogée par Timochka qui m'a conseillé aimablement de quitter la maison de Daria Ivanovna. C'était d'ailleurs bien mon intention. Il m'a déclaré après un court interrogatoire :

— Vous êtes libre, citoyenne. Vous pouvez vous en aller. Daria Ivanovna est folle, elle est affolée plutôt et vous accuse à tort.

Mais il ne m'a pas donné l'autorisation de quitter la ville avant que soit terminée l'enquête sur la disparition des bijoux « appartenant au peuple russe ».

***

J'ai été faire la queue ce matin au commissariat aux vêtements. Devant la maison du commissaire, un gamin chétif montait la garde. Il lançait des regards méprisants à la foule des va-nu-pieds qui se pressait à la porte. C'étaient pour la plupart des professeurs, des docteurs, des employés de chemin de fer et quelques ouvriers. Le gamin les traitait comme des mendiants, il les bousculait, il tutoyait tout le monde; il cria :

— Attendez! Vous pouvez bien attendre, le commissaire est en conférence avec des camarades.

Mais un pauvre diable impatient voulut ouvrir la porte. Nous aperçûmes le commissaire avec une jeune fille : il prenait le thé.

— Qui ose entrer chez moi sans se faire annoncer? hurla le fonctionnaire. Je cause d'une affaire grave avec ma secrétaire.

Le pauvre diable, un ouvrier, se fâcha.

— Quel tsar! Sais-tu, camarade commissaire, que c'est nous qui t'avons mis là; je n'ai pas de bottes, mon gosse ne peut aller à l'école parce qu'il est nu-pieds et tu fais la cour aux demoiselles...

Le commissaire se tut, il avait peur évidemment parce qu'il avait affaire à un ouvrier.

— C'est bien, dit-il, donnez-moi vos papiers, je vais les signer.

Il prit les feuilles que lui tendait l'ouvrier, écrivit quelques mots dessus. Au bout de quelques instants, le pauvre diable sortit triomphalement.

— Voilà comment je les traite, moi, ces fils de chiens!

Tout le monde se pressait autour de lui.

— Que t'a-t-il donné? Qu'as-tu reçu? Tous voulaient lire l'inscription.

Il avait simplement un bon pour une paire de sabots pour lui et pour une paire de bottes en lainage pour son fils. Voilà pour quoi on faisait la queue, pour une misérable paire de sabots.

Après un long moment d'attente, ce fut mon tour d'être introduite dans le bureau du commissaire. Il était petit, et avait les cheveux rouges comme une torche allumée. Je lui montrai mes papiers :

— Vous n'êtes pas membre de l'Union professionnelle des Soviets! Vous en avez du toupet de me déranger! Il y a des ouvrières et des enfants qui n'ont ni souliers, ni bas! Et vous, une bourgeoise, vous réclamez des vêtements et des chaussures?

Il me parlait violemment, et, dans l'excès de sa colère, allait m'insulter, quand je me suis rappelée que j'avais dans ma poche un mot que Timochka m'avait donné lors de notre dernière entrevue à la Tchéka. Alors le commissaire devint humble et souriant.

— Ah! ça, c'est autre chose! Vous auriez dû me dire que vous connaissiez le président de la Tchéka et qu'il s'occupe de vous. Avez-vous besoin d'autre chose?

Et sans que j'eusse besoin d'insister davantage, il écrivit sur ma demande : « une chemise, une culotte, une paire de bas, une paire de souliers de cuir. » Maintenant, j'étais riche, tout le monde m'enviait; mais moi, je pleurais dans mon âme.

* * *

Les événements se sont précipités depuis quelques jours. Tarnovsky a été tué, sa femme, grièvement blessée à la tête, a pu, avant de mourir, faire le récit du crime dont ils ont été victimes. Ce sont leurs nouveaux locataires, des étrangers qui leur avaient demandé asile il y a quelques nuits, qui les ont assommés pour les voler. Ils ont tué Tarnovsky avec un poids de cinq livres et Mme Tarnovsky leur livra le secret de sa cachette : sous les pots de géraniums, elle avait caché une quantité de bijoux et de monnaies d'or.

* * *

Aujourd'hui on les a enterrés. Pour la première fois je suis allée à l'église dans cette petite ville. Une église près du cimetière où un vieux prêtre aux cheveux blancs, d'une voix tremblante, récita les tristes prières des morts. Les paysannes et les marchandes qui accompagnaient le convoi priaient avec ardeur, se signaient, tombaient à genoux, se prosternaient devant la grandeur de Dieu. « Avec les saints qu'ils reposent ! »

* * *

Ce matin, Aglaé m'a dit :

— La maison des géraniums est morte, je n'ai plus rien qui m'attache ici, je vais aller avec vous à Moscou.

En effet, je vais partir pour Moscou. Afin de ne pas attirer les soupçons sur Dacha depuis la plainte de Daria Ivanovna, je ne suis pas allée voir l'ancienne femme de ménage, j'y retourne aujourd'hui, pour la première fois depuis le vol des bijoux. Son fiancé, le téléphoniste, était là, il avait l'air content.

— Voyez, me dit-il, on se marie dimanche et la sœur de Dacha aussi, cela fera deux mariages ensemble.

Je m'aperçus qu'il était au courant de l'origine de la fortune soudaine de sa future famille ; il était enchanté d'épouser une fille qui avait su se procurer tant de richesses, commettre ce que les communistes appelaient un crime qu'ils punissaient de mort.

— Dacha, dis-je, à mon tour, je vais à Moscou, donnez-moi cent roubles et quelques bijoux, je les vendrai pour avoir de quoi vivre pendant les premiers jours.

Elle fit légèrement la moue, mais son fiancé lui ordonna de me donner ce que je réclamais, comme c'était mon droit.

*
* *

Timochka m'a donné la permission de partir.

— A bientôt, à Moscou, camarade, me déclara-t-il en me quittant; je pense y être envoyé; après ce que j'ai fait pour la Révolution, c'est la moindre des choses... Quant aux bijoux de Daria Ivanovna, au diable! je suis content qu'elle soit devenue pauvre et qu'elle connaisse à son tour la misère; cela ne change pas grand chose à l'ordre général : c'est une femme si insignifiante!...

*
* *

Notre voiture soulève des tourbillons de neige. Le jour est gris, je tremble dans le manteau que m'a donné Aglaé. Que la gare est froide! Elle n'est pas chauffée et il y a là une foule compacte de voyageurs qui attendent les trains, quelquefois pendant des semaines, assis sur des bancs, couchés par terre avec de la vermine et dans l'ordure. Les enfants ne sont pas lavés et sont mangés par les poux.

Nous aussi, nous attendons le train de Moscou. Timochka a donné l'ordre de nous donner des places dans le premier train qui va venir, train qu'on appelle hors de ligne. Et nous voyons passer des trains de guerre, longs comme des serpents, pleins de soldats rouges qui chantent, crient, s'enivrent, et jouent de l'accordéon, avant de se ruer sur les soldats blancs. Triste victoire que l'on célèbre...

Nous sommes montées dans le train qui est comble. Peut-être resterons-nous debout jusqu'à Moscou, pendant les cinq jours de voyage. Adieu à jamais, petite ville jetée dans le coin d'une steppe, au bord du grand fleuve!

M. Vinitzine.

PORTRAITS CONTEMPORAINS

ÉMILE BOUTROUX

« Pascal, raconte Boutroux, avant d'écrire, se mettait à genoux, et priait l'Être infini de se soumettre tout ce qui était en lui... Il semble, ajoute-t-il, que celui qui veut connaître un si haut et si rare génie, dans son essence véritable, doive suivre une méthode analogue..., et chercher, dans un docile abandon à l'influence de Pascal lui-même, la grâce inspiratrice qui seule peut donner à nos efforts la direction et l'efficace. »

C'est de même dans un sentiment voisin de la piété qu'il convient d'aborder la pensée et la vie de Boutroux, piété non pas diminuée, mais fortifiée, ce qui est à noter, par le souvenir des rapports de maître à élève, de la familiarité, sans banalité, de l'accueil, et de l'intimité généreusement ouverte de sa maison et de son esprit. Nous n'aurons d'ailleurs qu'à plier nous aussi nos efforts à sa direction. Il nous a dit lui-même, en effet, comment il entendait qu'on étudiât un philosophe : « se pénétrer de plus en plus de sa pensée, en lisant et relisant un grand nombre de fois l'ensemble de ses ouvrages, se replacer à son point de vue, chercher avec lui, le suivre dans les détours de ses méditations, partager ses émotions philosophiques, jouir avec lui de l'harmonie dans laquelle s'est reposée son intelligence. » Et il disait encore qu'il faut exposer les doctrines selon l'esprit et, jusqu'à un certain point, dans le style de celui qui les a conçues. Nous ne craindrons donc pas de le laisser parler lui-même, et de lui demander, dans la mesure du possible, d'être son propre interprète.

L'ÉDUCATION ET LES PREMIÈRES ANNÉES

Boutroux, qui avait été un enfant pieux, et devait garder de cette piété des premières années une empreinte, qui avait reçu, avec un succès parfois éclatant, l'éducation classique à laquelle il restera toujours fidèle, était entré à l'École normale en 1865. Il y eut des maîtres dont il parla toujours avec une reconnaissante sympathie, entre autres Nisard et Boissier. Mais c'est Lachelier qui eut sur lui l'action décisive, et lui révéla sa vocation. Cet enseignement de Lachelier à l'École normale, Boutroux l'a décrit lui-même : « Quel ne fut pas l'étonnement des élèves lorsque débuta le nouveau maître de conférences!... Lachelier posait des problèmes. Il en mesurait les difficultés. Il réfléchissait, il cherchait, il avouait ne pouvoir se satisfaire. Il hésitait, il se reprenait, il s'arrêtait. Un jour, il lui arriva de dire : « ... Je crois bien que ce que vous avez de mieux à faire, c'est d'oublier tout ce que je vous ai dit... » Puis, à sa table de travail, on revoyait ses notes; et l'on découvrait... « que ces causeries si libres et spontanées étaient composées avec un soin extrême, et que la charpente en était aussi ferme que la forme en était vivante et naturelle. » Dans les papiers de Boutroux, conservés et étiquetés avec un soin méticuleux, qui est un trait de son caractère, on a retrouvé des travaux du jeune normalien annotés par Lachelier. L'un d'eux, relatif à la doctrine de Spinoza sur la liberté, vient d'être publié. Lachelier apparaît dans ces notes si vivant, presque primesautier, si différent de l'image que s'en font ceux qui ne connaissent de lui que ce qu'il a consenti à publier! Il excite son élève, qu'il voudrait un historien moins scrupuleusement objectif; car Boutroux est déjà cet historien. « Pour comprendre et juger un système, la première condition est certainement *d'y entrer*, mais la seconde est *d'en sortir*. » Parfois Boutroux adresse des objections à son maître, et celui-ci répond. Et c'est un vraiment beau chapitre, combien honorable pour ses traditions! de l'histoire de l'enseignement à l'École normale, que le commerce de ces deux pensées, l'une plus mûre, plus achevée, l'autre déférente et libre tout à la fois, qui se cherche, et qu'un problème entre tous déjà sollicite.

Un autre intérêt de ces travaux d'École de Boutroux est, en

effet, de nous laisser pressentir ses tendances philosophiques. De l'étude de Spinoza il semble avoir voulu tirer cette leçon, à savoir que, puisqu'un tel esprit a échoué dans sa tentative, la méthode mathématique n'est décidément pas applicable à la philosophie. Mais c'est surtout dans une dissertation sur les causes finales qu'une thèse déjà ferme se précise. Le problème de la liberté est posé sous la force de l'indétermination ou de la contingence des futurs. Ajoutons que, à la même époque, ce qui était alors une nouveauté, ce littéraire fait des sciences, avec son camarade Jules Tannery comme guide. Par un juste retour, quelques années plus tard, des élèves de la section des sciences suivront, à l'École normale, les cours du maître de conférences de philosophie que sera devenu Boutroux.

Après l'agrégation où, par une sorte de prédestination, il avait eu à disserter sur le libre arbitre, il est envoyé en mission en Allemagne : rare privilège à cette date, et cette mission remplie lui constitua pendant quelque temps une originalité. Il vécut surtout à Heidelberg où il suivit les cours de Zeller. Il admire les « immenses travaux » des Allemands en histoire de la philosophie, quoiqu'il doive, nous le verrons, s'affranchir de leur méthode. Officiellement bien reçu, il n'en sent pas moins gronder l'hostilité. La guerre éclate à son retour en France. Et, comme pour beaucoup de sa génération, son patriotisme garda toujours quelque chose de douloureux

Lorsqu'il débute dans l'enseignement, il a comme collègue ce camarade d'École que nous avons déjà rencontré à ses côtés, Jules Tannery, dont il dira qu'en lui « revivait la science artiste des anciens Grecs ». Et ce sont alors ces longues causeries si libres, si amicales, qui devaient « illuminer » cette première année de province. Il semble qu'il leur ait dû tout ce qu'un esprit aussi libre, et déjà aussi maître de lui que celui de Boutroux, pouvait devoir à la sympathie d'une autre pensée qui s'harmonisait d'ailleurs avec la sienne. Jules Tannery, et son frère Paul Tannery, avec lequel Boutroux correspondait, furent ainsi les confidents de la thèse qui s'élaborait. Après une année de congé, c'est-à-dire d'intense méditation, cette thèse fut achevée. Elle fut soutenue à la fin de 1874. Un philosophe s'était révélé, celui que ses maîtres et ses amis pressentaient. Trois ans après, Boutroux était appelé comme maître de conférences à l'École normale, moins de dix ans après en être sorti comme élève.

Pendant qu'il enseignait à Nancy, dans le prestige de sa jeune renommée, il s'était marié. Par ce mariage, il était devenu le beau-frère d'Henri Poincaré, le cousin de Raymond et de Lucien Poincaré. Y eut-il beaucoup de familles, qui, en une seule génération, aient fourni un pareil groupe d'hommes ? Les pensées fraternelles de Boutroux et d'Henri Poincaré cheminèrent parallèlement. On ne peut parler d'une influence déterminante de Poincaré sur Boutroux, puisque Boutroux est déjà l'auteur de *la Contingence des lois de la nature*, lorsqu'ils deviennent beaux-frères. Mais il leur arrive de s'exprimer presque dans les mêmes termes, avec cette nuance que le scientifique met dans l'expression plus de fantaisie et une pointe de littérature. Quant à l'union de M. et de Mme Boutroux, on n'ose en parler de peur de ne pas trouver le ton qui conviendrait. « L'amour, a écrit Boutroux, fait de deux êtres un être, en laissant à chacun d'eux sa personnalité ; bien plus, en accroissant, en réalisant dans toute sa puissance la personnalité de l'un et de l'autre. » Et dans un parler moins métaphysique, Boutroux plaignait Sully Prudhomme de n'avoir jamais senti, « tout en travaillant, parmi l'air silencieux, flotter la caresse de l'épouse ». Toute la réserve de M. et de Mme Boutroux ne réussissait pas à garder le secret de cette union parfaite. Des témoignages matériels en subsistent : on trouve dans les papiers de Boutroux deux écritures sans cesse confondues, la femme travaillant pour le mari, mettant au net les manuscrits et les cours.

De leur fils qui est mort, il n'est pas exagéré de dire qu'il était déjà digne de son père. On a écrit de Boutroux que le corps semblait, chez lui, n'être qu'un prétexte à l'esprit. Pierre Boutroux renchérissait encore sur la spiritualité paternelle. Sa démarche paraissait un défi aux lois de la pesanteur et, semblable aux anges d'un tableau célèbre, il effleurait à peine la terre qui le portait. Sous cette enveloppe fragile, une précocité de pensée qui est, en mathématiques, le signe des élus. A moins de vingt ans, il rédige un mémoire de licence sur *l'Imagination et les mathématiques selon Descartes*, que la Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Paris publie aussitôt, et où se révèle la critique aiguë, se défiant de tout jugement conventionnel et traditionnel, du futur professeur d'histoire des sciences au Collège de France. Longtemps cette belle famille, entourée

de respect et couverte d'honneurs, vécut heureuse, bonheur seulement traversé par les inquiétudes que causait la santé de celui-ci ou de celle-là. Puis, coup sur coup, la mort frappa. Mme Boutroux, Boutroux, Pierre Boutroux disparaissent en trois ans. Mais il n'était que juste d'associer à la gloire du père cette gloire naissante du fils.

LA CRITIQUE DE LA SCIENCE

Au moment où il entrait comme maître de conférences à l'École normale, Boutroux fut invité par le directeur Bersot à se définir par rapport à Lachelier qui, au même moment, en sortait; et Boutroux répondit par cette déclaration : « Sur la voie où je m'engage, j'arrive à attacher moins d'importance que ne font les idéalistes à la question de l'objectif et du subjectif. Ce n'est pas entre ces deux termes, selon moi, que se débat la question de l'absolu, mais entre la liberté et la nécessité, et je place l'absolu dans la liberté agissant sous la loi du bien. » De longues années après, chaque fois qu'il a l'occasion de jeter un regard en arrière sur l'œuvre accomplie, et comme de se définir de nouveau lui-même, c'est à ce même problème, et à la position prise à l'égard de ce problème par sa géniale jeunesse, qu'instinctivement il se reporte avec la même netteté, car il ne connaît pas le doute, dans la conviction et dans l'affirmation.

La Contingence des lois de la nature est un long raisonnement, à la trame serrée, qu'une analyse nécessairement déforme et ampute de mailles essentielles. L'objet du moins en est clair, et beaucoup des arguments mis en jeu sont devenus classiques. C'est donc à la doctrine de la nécessité que notre philosophe va s'attaquer. Mais le mot même de contingence, qui sert de titre à sa thèse, a, dans le vocabulaire de Boutroux, une acception particulière qu'il faut préciser pour éviter tout malentendu et toute obscurité. Boutroux lui fait signifier l'introduction d'un élément hétérogène dans la chaîne de la nécessité. Et cet emploi du mot est justifié. Car l'hétérogénéité crée bien une rupture dans la continuité de la déduction. Or c'est ce sens du mot contingence qui est le plus fréquent dans le livre de *la Contingence.*

Suivons donc, dans ses différentes phases, le développement du monde donné, pour épier les marques de la nécessité, ou

les signes contraires. Au plus bas degré de l'échelle des choses données se trouve l'être, ou le fait pur et simple. Or l'existence du possible, « matière dont l'être est fait », n'a pas pour conséquence fatale la réalisation de cet être. L'être lui-même est donc contingent.

Montons d'un degré : cet être, une fois donné, n'apporte-t-il pas du moins la nécessité avec lui, n'est-il pas soumis à une loi inviolable, la loi de causalité ou de liaison nécessaire entre les phénomènes? Pour Boutroux, cette croyance en la liaison nécessaire nous est suggérée par l'expérience. Elle a eu d'ailleurs les conséquences les plus heureuses. Avec elle la science est née, elle est née le jour où l'homme a substitué à la recherche des causes occultes celle de rapports invariables entre les choses données. Mais il ne faut faire dire à l'expérience que ce qu'elle dit; et rien ne nous autorise à faire d'un principe utile à la recherche scientifique une loi des choses elles-mêmes. Et quelque chose nous l'interdit : c'est le caractère qualitatif que revêt la forme la plus élémentaire de l'être, la quantité vide de contenu étant inintelligible. Or la répétition pure et simple d'une même qualité n'existe nulle part dans la nature, et la quantité homogène n'est que la surface idéale des êtres. Ainsi « les astres, vus de loin, n'apparaissent que comme des figures géométriques, tandis qu'en réalité ils sont des mondes composés de mille substances diverses. »

Si la loi de causalité est contingente, *a fortiori* sont contingentes les lois, ou encore les types et les genres qui mettent de l'ordre dans la nature. Cet ordre pourrait disparaître sans que les choses cessassent d'être. Elles subsisteraient comme subsiste, à l'état de dispersion, la matière dont la vie s'est retirée. Donc, ici encore, aucune nécessité. « Les lois sont le lit où passe le torrent des faits : ils l'ont creusé, bien qu'ils le suivent. »

Autres nouveautés qui sont autant d'arraché à la nécessité : l'expérience suffit à rendre compte, aussi bien que des genres, des concepts scientifiques de l'étendue et du mouvement. « Elle nous présente, en effet, une série d'objets étendus et mobiles dont nous ne voyons jamais la fin, quelque portée que nous sachions donner à nos regards. » L'exactitude et la perfection des délimitations mathématiques ne sont qu'un caractère négatif, résultant de l'élimination de propriétés accidentelles. Or l'expérience nous invite elle-même à cette élimination.

« Un tronc d'arbre qui, vu de près, est tortueux, paraît de plus en plus droit à mesure qu'on le voit de plus loin. » Et ne considérons pas comme supérieure cette réalité appauvrie. « Le monde en serait-il plus beau, s'il ne se composait que de cercles et de polygones parfaitement réguliers? » Notons ce dédain de l'uniformité qui, pour Boutroux, n'est que pauvreté.

Si l'étendue et le mouvement sont pour l'être des formes contingentes, la permanence de la quantité mesurable à travers toutes les décompositions et recompositions de l'étendue et du mouvement, ce qu'on appelle la loi de la conservation de la force, n'est pas davantage nécessaire. L'expérience, si larges qu'en soient les bases, ne nous montre nulle part des ensembles mécaniques parfaitement stables. Et, si l'ensemble varie, ne faut-il pas qu'il y ait dans les détails quelque rudiment de contingence? « La graine tombée du bec d'un oiseau sur une montagne couverte de neige peut produire une avalanche qui comblera les vallées. »

Avec de la matière et du mouvement, allons-nous, du moins, pouvoir construire le monde? Mais les corps présentent ces nouveautés encore : les propriétés physiques et chimiques. Même abstraction faite de ce que la conscience met d'elle-même dans la sensation, les objets sensibles ne se réduisent pas à de la matière et « la matière ébranlée semble n'être en eux que le *véhicule* de propriétés supérieures, lesquelles sont les propriétés physiques proprement dites ».

A fortiori, la vie et la pensée sont-elles irréductibles au mécanisme. La vie, c'est l'organisation. Il n'y a pas seulement *combinaison*, comme dans le monde qui n'est que chimique, mais *système* où certaines parties sont *subordonnées* à certaines autres. Il y a, dans tout être vivant, une *hiérarchie*. L'être vivant est un individu, et l'organisation, c'est l'individualisation. Les éléments et comme la matière de la vie peuvent bien être exclusivement des forces physiques et chimiques. « Mais ces matériaux ne restent pas bruts, ils sont ordonnés, harmonisés, disciplinés, en quelque sorte, par une intervention supérieure. » C'est en ce sens que la vie est une véritable création.

Création aussi la conscience. « L'homme qui est doué de conscience est plus qu'un être vivant. » On peut trouver dans les phénomènes physiologiques des éléments où l'on verra poindre sensation, pensée et désir, mais non *conscience* de la sensation,

de la pensée et du désir. La conscience est plus qu'une fonction ; « c'est un acte, une transformation des données externes en données internes, une sorte de moule vivant où viennent successivement se métamorphoser les phénomènes, où le monde entier peut trouver place, en perdant sa substance et sa forme propre pour revêtir une forme idéale. » Que si elle apparaît lorsque certaines conditions physiologiques sont posées, n'est-il pas permis de penser que c'est elle-même qui pose ces conditions, sans lesquelles elle ne pourrait se manifester ? « Si l'aurore, dit magnifiquement Boutroux, annonce le soleil, c'est qu'elle en émane. »

Nous arriverons au terme de la démonstration de Boutroux, en considérant la volonté. Deux arguments dominent ici toute la discussion. L'un est tiré de l'impossibilité d'appliquer la mesure aux manifestations de l'âme. Or, sans mesure, point de nécessité. Il faudrait convertir la diversité des phénomènes psychologiques en quantités homogènes. Où est l'unité de mesure ? Le second argument vise ce postulat de la nécessité qui consiste à placer la substance des êtres dans un élément immuable, d'où leur vie coulerait comme d'une source. Or, tout ce qui vit, peut-être tout ce qui est réel semble incompatible, par essence, avec cette conception. L'homme, en particulier, n'est jamais complètement esclave de son caractère. Car ce caractère est né de l'action et, par suite, dépend d'elle. Ce qui est essentiel dans la nature humaine, ce n'est pas un caractère immuable, c'est le changement. « L'histoire, à ce point de vue, est le correctif nécessaire de la philosophie statique. »

Ces formules exorcisent pour toujours le fantôme de la nécessité. Car, si les choses étaient immuables, la science pourrait encore ne pas renoncer à constituer un système éternel. « Si elle est décidément, et à tout jamais expérimentale, c'est qu'au fond elle ignore l'avenir. » C'est donc non seulement à l'expérience, mais à une expérience continuée qu'il faut avoir recours. Il en résulte que les lois elles-mêmes n'ont plus droit à cette fixité qu'on leur attribue comme un caractère essentiel. On affirme couramment que les espèces ne sont pas éternelles. Pourquoi les lois le seraient-elles ? Pourquoi n'auraient-elles pas, elles aussi, une histoire, et ne seraient-elles pas sujettes au changement ? Nous faisions participer le monde entier à l'immutabilité mathématique. Rien de plus contestable

que cette « fusion des mathématiques et de l'expérience ». De plus, dans les mathématiques elles-mêmes, se décèle mainte détermination contingente, « maint artifice admis surtout parce qu'il réussit ».

Mais Boutroux prévoit l'objection qui lui sera faite, que cette contingence introduit le désordre et le hasard dans l'univers. Il tient à ne rien laisser subsister de cette objection, et il y reviendra dans ses leçons de Harvard. Par une sorte de contre-offensive assez conforme à sa tactique ordinaire, il s'efforce, dans ces leçons, de démontrer que c'est la nécessité qui est une doctrine de hasard. Hasard, l'existence même des choses, hasard, cet ordre que l'on suppose en elles; hasard, le nouveau qui se produit constamment dans le monde. « La science ne chasse le hasard de chez elle que pour l'installer dans les choses. » Dans la doctrine opposée, c'est à un ordre supérieur qu'est sacrifié l'ordre monotone de la nécessité. Cet ordre est celui de l'harmonie, de la gravitation de l'inférieur vers le supérieur. Conception aristotélicienne où finalité se substitue à causalité. Et, dans le règne humain, où l'action devient un moyen de connaître égal à la spéculation, cette gravitation devient, dans certains cas, le *devoir*. Ainsi la contingence n'a été que le symbole et l'annonce d'une liberté qui a ses lois à elle. La doctrine de la contingence a rendu possible toute une métaphysique, et elle apparaît comme propice aux croyances de la conscience humaine.

Par cette préoccupation de l'homme, la philosophie de Boutroux s'achève en une philosophie morale. La science mal entendue s'attribuait le droit et le devoir de dissoudre et de réduire en infiniment petits d'énergie purement physique tout ce qui fait l'essence de l'homme. « Quand l'homme mangea du fruit de l'arbre de science, il signa bien réellement son arrêt de mort. » La philosophie de Boutroux révoque cet arrêt, et rend l'homme à lui-même, au lieu de l'absorber dans les choses. Or c'est une aimable chose que l'homme, quand il est vraiment homme :

Ὡς χάριέν ἐσθ' ἄνθρωπος ὅταν ἄνθρωπος ᾖ !

Boutroux, qui se plaît à citer du grec, a cité plusieurs fois ce vers de Ménandre.

La même discussion fut reprise par Boutroux dans des leçons

professées à la Sorbonne, en 1892-1893, et qui ont été réunies en volume sous ce titre : *De l'Idée de Loi naturelle dans la Science et la Philosophie contemporaines*. Rien de plus intéressant d'ailleurs que de voir, à dix-huit ans de distance, le même problème repris par le même penseur. Les ressemblances et les différences sont également instructives. C'est bien en effet le même problème avec la même solution. Mais la thèse de 1874 distinguait plusieurs mondes formant des étages superposés, et soumettait à un examen comparatif les concepts de ces différentes formes de l'être, pour faire voir qu'il est impossible de rattacher les formes supérieures aux formes inférieures par un lien de nécessité. C'était déduction et critique abstraite. Les leçons de 1892 déterminent l'idée de la science d'après les sciences effectivement réalisées et leurs résultats les plus récents. La méthode est plus concrète. Le mouvement commun des esprits se traduit dans cette évolution. Mais il n'est que juste de remarquer que Boutroux a contribué à créer le mouvement qu'il suit. Il est d'abord disciple de lui-même.

Ajoutons que Comte, avec son univers hiérarchique et discontinu, dont la correspondance de Boutroux ne nous permet pas d'envisager l'influence en 1874, est présent à l'esprit de l'auteur des leçons de 1892. C'est par la critique des différentes sciences que le positivisme de Comte en est venu, lui aussi, à soutenir que pour expliquer une réalité plus élevée, il faut introduire des lois nouvelles douées d'une spécificité propre, et irréductibles aux précédentes. C'est le mode de démonstration employé à son tour par Boutroux. « Chaque ordre de sciences suppose, écrira-t-il, des postulats qui lui sont propres. »

Or l'hypothèse de la nécessité est, dans le temps présent, l'hypothèse de la réduction de toutes les sciences aux sciences mathématiques. C'est Descartes qui a posé le problème dans ces termes. Cette hypothèse, comme celle de la loi de causalité, a certes été féconde par les découvertes qu'elle a inspirées. Mais est-elle autre chose, elle aussi, qu'un principe régulateur de l'investigation scientifique et une idée directrice ? Car on ne rend la réalité mesurable qu'en la vidant et en l'épuisant.

L'Idée de loi naturelle mit, en outre, en un relief plus accusé le rôle du savant dans la science et, du même coup, le sens et la portée de ces lois qui ont été successivement dégradées de leur nécessité et de leur immutabilité. Les thèses sou-

tenues étaient plus qu'indiquées d'ailleurs dans *la Contingence*. Dans ce livre déjà, la loi de causalité, toute la première, est réduite au rôle de « la maxime pratique » de la science. Quant aux diverses lois, dont nous avons vu qu'elles sont le lit que suit le torrent des faits, mais que les faits ont creusé, elles ne sont cependant pas vérités purement expérimentales, elles sont doublement contingentes, n'étant imposées ni par la nature des choses, ni, comme Kant l'avait cru, par la nature de l'esprit. « Les lois résultent de la collaboration de l'esprit et des choses ; elles sont les produits de l'activité de l'esprit, s'appliquant à une matière étrangère ; elles représentent l'effort qu'il fait pour établir une coïncidence entre les choses et lui. » L'esprit scientifique se forme lui-même, à mesure que la science se crée et progresse. Mais le véritable créateur de la science, c'est le savant. Critique de la science, remarquons-le, qui n'a mené son auteur ni au relativisme, ni au pragmatisme, critique qui n'entame pas le savoir scientifique, mais en précise l'objet et les limites.

Lachelier, qui avait lu en manuscrit la thèse de son élève, admire les conclusions spiritualistes de l'œuvre. « Tout cela devient de plus en plus profond, clair et beau » est sa dernière note. Nous avons cependant passé rapidement sur ces conclusions, parce qu'elles traitent de questions que nous retrouverons. Il importait au contraire d'insister quelque peu sur la partie critique de la même œuvre, parce que, par elle, le livre de *la Contingence*, et la date à laquelle il parut, marquent, selon l'expression de M. Paul Bourget, un tournant dans l'histoire de la pensée française. L'idéal scientifique avoué était de ramener l'ensemble des choses à un fait unique, et de ne voir en elles que les manifestations indéfiniment déroulées d'une seule loi. Auguste Comte, puis Taine avaient tenté de convertir au déterminisme les sciences morales elles-mêmes. Cette philosophie scientifique tirait son prestige du progrès des sciences, desquelles elle semblait solidaire. La cause semblait gagnée, et la résistance prenait des allures de résignation. De grandes philosophies françaises s'étaient dressées cependant en dehors du courant qui semblait emporter tout ce qui survivait des anciennes traditions, celles de Ravaisson et de Lachelier, auxquelles se rattache celle de Boutroux, comme à celle de Boutroux se rattachera celle de Bergson ; et les dédicaces de thèses accusent comme une filiation directe dans cette lignée de maîtres. L'ori-

ginalité de Boutroux a été non seulement d'aller droit au problème qu'il tenait pour essentiel ; mais, pour mieux libérer l'homme de la nécessité, d'en libérer la nature elle-même. Il a démontré (c'est lui-même qui résume en ces termes la révolution accomplie par lui) que « la forme de nécessité, que visent les sciences positives, ne suppose pas l'existence, dans les choses elles-mêmes, de cette nécessité » ; et il a conclu à « la contingence des lois effectives de la nature, contingence qui va croissant, des êtres physiques aux êtres vivants et aux êtres conscients ». Une critique de la science elle-même a ainsi préludé à sa philosophie.

Mais le novateur qu'est Boutroux mettra, surtout dans la dernière partie de sa vie, un parti pris à se rattacher à la grande tradition philosophique. « La philosophie des Platon et des Aristote, écrira-t-il, a consisté essentiellement à découvrir et à exalter, dans la raison, une vie non seulement supra-physique, mais supra-logique. » Tel est l'héritage qu'il fait fructifier, sa fidélité envers les maîtres consistant, non à répéter, mais à continuer. Plus près de nous, il invoque volontiers Descartes, malgré des divergences, et surtout Leibnitz. Novateur dans le sens de la tradition, le même penseur aboutit à des conclusions rationalistes, en partant de principes empiristes. Qu'il s'agisse de ces lois générales qu'on appelle les catégories, aussi bien que des lois scientifiques particulières, il se rallie à leur origine empirique. Même origine, nous l'avons vu, pour les notions mathématiques. « Notre science dépend des choses, loin de s'imposer à elles. » Cette position prise par Boutroux constitue encore une de ses originalités.

Ce rationaliste a eu enfin le sens du devenir et a donné, par là, au rationalisme une physionomie nouvelle. Le XIXe siècle a été le siècle de l'histoire. A la méthode mathématique et déductive, telle qu'elle convenait au XVIIe siècle, la philosophie de Boutroux, ouverte à toutes les influences de son temps, substitue une méthode qui fait de l'*histoire* des choses, plutôt que de leur *nature*, l'objet propre de la recherche scientifique. « Dans les formes inférieures de l'être, l'extrême stabilité dissimule l'histoire. Mais, à mesure que l'on considère des êtres plus élevés, l'essence apparaît de moins en moins comme primordiale ; il devient de plus en plus évident qu'elle a son principe dans l'action même des êtres. L'homme est l'auteur de

son caractère et de sa destinée. » Nous comprenons mieux maintenant comment la philosophie de la contingence a pu s'épanouir en philosophie de la liberté.

L'influence du livre de *la Contingence* devait s'exercer dans différents sens. Si nous rattachons à ce livre la descendance spirituelle de Boutroux, c'est qu'elle est née avec lui, *l'Idée de la loi naturelle* devant seulement fortifier un mouvement déjà créé. Ce fut la fortune de ce premier livre de rendre courage et d'imprimer un élan inespéré à cette partie de la pensée française sur laquelle la thèse de la nécessité pesait comme une oppression. Qu'on réfléchisse aux livres qui, sans celui-là, n'auraient pas été écrits. Mais, en même temps, Boutroux, revenant à la tradition cartésienne, avait rapproché la philosophie des sciences. Rapprochement utile à la philosophie, qui se trouva aussi utile aux sciences. En effet, l'épistémologie scientifique est renouvelée. Henri Poincaré voit dans les propositions les plus générales de la science du réel des conventions, et dans toute science une hypothèse. Pour Duhem, les théories scientifiques ne sont que des traductions opérées par l'esprit humain. Pour Milhaud, la rigueur mathématique tient à ce qu'aux données de l'expérience sont substituées des créations calculées précisément en vue d'obtenir cette rigueur. Pour M. Édouard Le Roy, non seulement les théories, mais les faits eux-mêmes ont subi l'empreinte de l'esprit humain ; ils sont élaborés et, dans une certaine mesure, fabriqués par lui. Collaboration inévitable de l'esprit et des choses (et la formule est de Boutroux lui-même), voilà, au minimum, d'après M. Léon Brunschvicg, la leçon qui ressort de cette histoire. La philosophie de Boutroux est l'expression de ce mouvement des idées scientifiques. Mais d'ordinaire l'expression est postérieure à ce qu'elle exprime. Ici elle est antérieure. La philosophie de Boutroux exprime ce qu'elle a déterminé.

L'HISTORIEN DE LA PHILOSOPHIE

Nous avons vu déjà apparaître dans la pensée de Boutroux le rôle grandissant de l'histoire. En fait, il fut lui-même un historien de la philosophie, et ses travaux d'histoire furent menés parallèlement à ses spéculations personnelles. C'est même une question, qui a été posée, de savoir lequel de ces deux

ordres d'études a influé sur l'autre. Car si *l'Introduction* à la traduction de l'histoire de la philosophie grecque de Zeller n'a paru qu'en 1877, postérieure de trois ans au livre de *la Contingence*, elle a dû être méditée pendant le séjour de Boutroux à Heidelberg, alors qu'il suivait les leçons de Zeller, et qu'il se livrait à son travail de traduction, sous les yeux de l'auteur lui-même, nous dit-il. Or cette introduction aurait pu être intitulée : de la Contingence des lois de l'histoire.

Zeller réagissait, mais timidement, contre Hegel. Celui-ci avait remis en honneur les études historiques, en cherchant dans le développement des faits une dialectique qui s'incarne en eux, une évolution nécessaire de la raison universelle, de telle sorte qu'en faisant de l'histoire, on faisait encore de la métaphysique. Mais l'histoire véritable se montra réfractaire à cette histoire *a priori*. Qu'il s'agisse de l'histoire en général ou de l'histoire de la philosophie en particulier, s'affranchissant de la tutelle imposée, elle remercia la métaphysique de ses services provisoires, et prétendit être étudiée pour elle-même, avec toutes les contingences qu'elle comporte. Zeller fait à la contingence sa place. Mais il considère que l'élément purement individuel est périssable, que d'ailleurs l'individu ne peut exercer d'action véritable que si sa personnalité se met au service de la tendance générale et participe à l'œuvre commune. Et la tâche de l'historien de la philosophie, comme de tout historien, est de « chercher dans les produits contingents de la liberté la trame de la nécessité historique ». C'est ainsi que le libre arbitre, admis par Zeller, n'est plus qu'une pièce indispensable d'un nouveau déterminisme. Boutroux voit dans cette dépréciation de l'individuel, réduit au rôle de moyen et de forme provisoire de l'être, un caractère distinctif de l'esprit allemand. « Ce n'est pas par hasard qu'un traité du *Serf arbitre* a été composé par celui qu'aujourd'hui encore l'Allemagne regarde comme la plus haute incarnation de son génie. »

A ce génie Boutroux oppose le génie français qui, avec Descartes, fait du libre arbitre humain le trait de ressemblance de la créature et du Créateur. L'historien né français est donc porté naturellement à faire aussi grande que possible la part du libre arbitre dans les choses humaines. La philosophie, en particulier, est œuvre personnelle. Il y a, dans une philosophie, la part périssable du temps; et, par exemple, notre entendement

moderne ne peut plus penser comme l'entendement primitif; mais il y a aussi la part de l'individualité, du génie propre de l'auteur, dont l'intérêt ne périt pas. Ce sont ces puissantes individualités que l'historien doit dégager de tout ce qui les obscurcit. C'est au génie de l'auteur, bien plus qu'au contenu des doctrines, qu'il doit s'attacher. Et voilà pourquoi aussi il faut préférer les maîtres aux disciples, « la source vive à la rivière canalisée ».

Ζητεῖται τὸ ἴδιον, la recherche du particulier, ces mots d'Aristote, qui servent d'épigraphe aux *Études d'histoire de la philosophie* de Boutroux, annoncent l'application des principes qui viennent d'être posés. Ce n'est pas la philosophie en général, dans l'ensemble de son développement, qui fait l'objet éminent de l'histoire de la philosophie; ce sont les doctrines conçues par les philosophes, ce sont les « pensées vivantes » que sont les grands systèmes. Boutroux n'a donc étudié que les maîtres, en qui justement ces pensées vivantes ont trouvé vie. Et ses études d'histoire de la philosophie sont, à part quelques articles, dont les circonstances déterminaient le sujet, consacrées à une personne : Socrate ou Aristote, Ravaisson ou Lachelier. Quelques-unes sont célèbres, du moins parmi les philosophes. Pour Zeller, Socrate avait sa place déterminée et comme obligée dans le développement de la pensée grecque; il était défini par ce que ses successeurs avaient retenu ou tiré de lui : la considération du général, du concept logique, d'où étaient sorties les philosophies de Platon et d'Aristote. Boutroux étudie Socrate pour lui-même, et il arrive qu'il lui découvre ainsi une postérité plus lointaine. Socrate s'interdit la recherche physique qui fut celle des premiers philosophes, parce qu'elle fut vaine et, aussi, parce qu'elle est sacrilège. Les dieux se sont réservé ce domaine. Pascal, qui exerce déjà sur la pensée de Boutroux comme un attrait, divise, lui aussi, les choses en humaines et divines. Seulement, ajoute Boutroux, chez Pascal, ce sont les choses physiques qui sont les profanes et les morales qui sont les divines. Pour l'Hellène, l'homme est son maître, et le divin est la nature avec ses mystères. Pour le chrétien, la nature est le terrain abandonné à l'activité humaine, et c'est l'infini de la vie intérieure qui est le divin. Les physiologues ont bien eu une conception de la science, mais qu'ils ont appliquée à un objet qui la dépasse. Les sophistes

ont eu, au contraire, le sens des choses humaines, mais leur ont appliqué un art isolé de la science et qui voisine avec la routine. Or l'art véritable suppose la science. Appliquer aux choses humaines, objet de la sophistique, la forme de la science empruntée aux physiologues, voilà la tâche que s'imposa Socrate. Il est ainsi le fondateur de la science morale, l'ancêtre de toutes les recherches qui aspirent à elle ou se réclament d'elle. Et Boutroux peut conclure son étude par cette phrase : « L'homme dont les idées sont les plus vivantes dans la société contemporaine, c'est Socrate. »

On voudrait pouvoir s'arrêter sur les chapitres du même livre consacrés à Aristote, qui avait enseigné à Boutroux que l'individuel est irréductible au général, la qualité à la quantité; à Descartes qui « mit la pensée hors de pair », et inculqua à ses concitoyens, qui n'y répugnaient pas, un tel goût de la raison, « intermédiaire entre l'esprit de positivisme et l'esprit de mysticisme », que la diffusion de cette raison dans le monde apparaît désormais comme un triomphe de la pensée française; à Kant enfin, qui fut si longtemps l'objet de la méditation et de l'enseignement de Boutroux, Kant dont la philosophie a cette spécialité de fournir des principes pour remplacer ceux qu'elle a dissous, et qui a accompli ce noble effort de se toujours placer, tant dans l'ordre de l'action que dans l'ordre de la connaissance, au point de vue de l'universel. On voudrait aussi parcourir les études détachées de Boutroux sur des penseurs plus proches de lui, ses contemporains français et étrangers, ses maîtres, ses amis. Ce qui les caractérise, c'est un art d'entrer dans la pensée des autres qui, chez Boutroux, est plus qu'un art : une véritable vertu. Il pratique généreusement, avec tous, cette pénétration de l'intime dont il avait fait l'apprentissage sur les plus grands modèles. Il la pratiquait même avec ses élèves de l'École normale, tirant de leurs modestes leçons tout ce qu'elles pouvaient contenir et même davantage, les ramenant ensuite sans doute, mais comme sans le faire exprès, à la modestie, lorsqu'ils l'entendaient méditer tout haut, à son tour, sur le sujet qui leur avait été proposé, et leur renvoyer, comme l'a écrit l'un d'eux, leur propre pensée élargie et ennoblie. Aux soutenances de thèses, même méthode : il dégage l'originalité de chacun, et la révèle souvent à l'intéressé lui-même.

LA RENCONTRE AVEC PASCAL

Mais nous avons hâte d'arriver à la rencontre et au long entretien de Boutroux avec Pascal. Il enseigne alors, à la Sorbonne, et avec un grand succès. Un de ses maîtres de l'École normale l'avait noté, quelque vingt ans auparavant, « médiocre parleur ». Il ne parlait pas, en effet, si l'on entend par là habiller plus ou moins somptueusement la pensée. Sa parole adhérait tellement à sa pensée à lui qu'il semblait qu'il présentât celle-ci toute nue. Il n'avait point de notes, ne faisait point de gestes, si ce n'est, de temps en temps, un mouvement de la main pour relever des cheveux qui tombaient sur son front. Il portait la redingote boutonnée et cela lui donnait, a-t-on remarqué, un air militaire; mais cet air était en même temps très doux. La voix n'était pas forte, mais extrêmement limpide. L'effort ne se faisait jamais trop sentir, mais assez pour déterminer un surcroît d'intérêt. Et les pensées les plus hautes, avec la dialectique la plus serrée, passaient ainsi, presque sans intermédiaire matériel, de son esprit dans celui de ses auditeurs. « En l'écoutant, écrit un des plus assidus, il me semblait parfois, comme à bien d'autres, m'arracher au monde des sens et sous l'inspiration, sous l'évocation du professeur, participer au règne des idées pures. » Il consacra deux ans de cet enseignement à Pascal. Il semblait qu'il ne pouvait se détacher de son sujet. Ce fut l'apogée de son succès comme professeur. Le grand public, que les cours antérieurs n'avaient pas effrayé, venait plus nombreux, à la fois pour Boutroux et pour Pascal. Jamais harmonie mieux préétablie entre un sujet et celui qui le traitait. C'était mieux qu'un cours, jamais un sermon cependant, mais une retraite à Port-Royal, sous la direction du meilleur des guides. La voix de Pascal se faisait entendre, avec moins de fougue peut-être, à travers la phrase grave sans apprêt, belle sans ornement, de son disciple. D'où le caractère rare de ce spectacle. On en sortait non seulement instruit, mais vraiment meilleur. Et l'effort sincère du maître, pour comprendre et faire comprendre, produisait, à lui seul, tout cet effet.

Un petit livre de la *Collection des grands écrivains français* résume ces deux années de cours. Mais il faut presque avoir suivi le cours pour comprendre tout ce que le livre enferme de

substance dans ses pages trop brèves et où un membre de phrase, parfois, condense de scrupuleuses recherches et d'ardentes méditations. Boutroux applique la méthode qu'il a recommandée et lui-même appliquée ailleurs, qui consiste à s'offrir, sans parti pris et sans réserve, à l'auteur qu'on étudie et à s'identifier avec lui. Mais jamais méthode ne fut appliquée avec cet oubli de soi qui n'est plus seulement, comme nous le disions, de la vertu, mais de la piété. Boutroux est absent de son livre. Dans d'autres études d'histoire de la philosophie, signées de lui, on voit poindre, malgré tout, qu'il le veuille, ce qui est parfois le cas, ou qu'il ne le veuille pas, la philosophie de la contingence. Quand nous découvrons, dans le *Pascal*, quelques lignes où il suffirait, par exemple, de traduire : « rapports de la foi et de la raison » par « rapports de la religion et de la science », pour évoquer un autre livre de Boutroux, c'est un livre postérieur au *Pascal*. Ce n'est pas Boutroux qui insinue sa doctrine dans sa méditation sur Pascal, mais celle-ci qui se poursuit et s'est installée à demeure, en l'imprégnant, dans sa propre pensée. Mais être ainsi absent d'un livre, c'est y avoir mis le meilleur de soi-même, le plus haut degré d'intelligence, et ce don de tout l'être qui rend l'interprète digne de l'auteur, si grand qu'il soit. A force de se donner à Pascal, Boutroux s'est élevé jusqu'à lui.

Dans les dernières pages de son livre, il s'efforce de nous montrer que le Pascal véritable, qu'il vient, après quelques autres d'ailleurs, de substituer au Pascal successivement sceptique, romantique et pessimiste du commencement du XIXe siècle (le XXe siècle inventera le Pascal pragmatiste), est plus capable d'une action réelle et encore actuelle sur les âmes. Il parle de ceux qui trouvent en Pascal un frère pour devenir meilleurs par cette communion. Cette fraternité avec Pascal, nul, mieux que le libre philosophe qu'est demeuré Boutroux, n'y a participé. D'avoir vécu si intimement avec lui, une noble obsession persiste dans son esprit. Il nous faut presque nous défendre contre des conclusions qui cesseraient d'être justes ; les problèmes religieux vers lesquels Pascal va le conduire, il y allait en effet de lui-même, et dès son premier livre ; et le cours des idées du temps, pour lequel un philosophe vraiment doué a une sensibilité particulière, l'y menait aussi. Enfin Pascal ne réussira pas à lui faire dépasser le seuil

de la croyance. Il en a fixé les limites extrêmes quand il a écrit que « les religions ne révèlent leur sens qu'à celui qui, de quelque manière, éprouve le sentiment religieux ». Tout de même, des harmoniques nouvelles accompagnent le langage que parle désormais son impassible raison sur certains sujets. Pascal est toujours présent. Dans une discussion à la Société de philosophie, on a la sensation de cette présence aux côtés de Boutroux. Là et ailleurs, il est cité à chaque instant. J'ai noté, une à une, ces citations dans les articles et discours de la fin de la vie de Boutroux. Il n'en est pas de quelque importance où Pascal n'apparaisse. Dans quelques-uns, il est cité à plusieurs reprises. Dans l'un d'eux, qui n'occupe que quelques pages, il revient sept fois. Il est vrai que le sujet du discours est *la Religion et la vie intérieure*. Il est une règle de Pascal enfin, que Boutroux ne se lasse pas de reprendre à son compte, et qui sur sa propre méditation projette une lumière : « par les humiliations, s'offrir aux inspirations ». Malebranche a écrit, dans un sens analogue, que l'attention est une prière. L'auteur, qui était le plus souvent cité dans les premiers écrits de Boutroux, était Gœthe. Dans l'esprit de Boutroux, le chrétien a détrôné le païen.

SCIENCE ET RELIGION

Science et religion dans la philosophie contemporaine est de 1908. C'est le dernier grand ouvrage de Boutroux. Boutroux est hanté par un conflit que tout dénonce dans la pensée contemporaine. La solution de la séparation des domaines, ou, comme il dit encore, de la cloison étanche, qui consiste à rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu, ne le satisfait pas. Déjà elle ne le satisfaisait pas, quand il eut à parler d'Ollé-Laprune, et qu'il en parla avec une si intelligente sympathie. Les idées vraies, au dire de Platon, n'ont-elles pas ce caractère de se marier entre elles? Boutroux va donc chercher les bases d'un accord entre la science et la religion, qui leur permette de vivre en paix dans une même conscience. Auparavant, il expose et discute les théories naturalistes et les théories spiritualistes, avec cet art d'exposition qui prête de la clarté et de la force aux doctrines exposées, sauf à n'en retenir que ce qui peut être retenu, avec cette force simple d'argumen-

tation qui, d'un coup d'œil, découvre la lacune et l'inexpliqué. D'un côté Auguste Comte et la religion de l'humanité, Spencer et l'inconnaissable, Hæckel et la religion de la science, les psychologues et les sociologues d'aujourd'hui ; de l'autre, Ritschl qui, à force d'épurer le contenu de la foi, en vient à considérer une église comme un groupe d'hommes unis par la seule idée de rejeter tout credo obligatoire, le pragmatisme et la philosophie de l'action, l'expérience religieuse de James, James dont la personnalité devait exercer sur le Boutroux des dernières années une telle séduction.

Voici maintenant les conclusions de Boutroux, qui se trouvent être en même temps les conclusions de toute sa philosophie, déjà esquissées dans les dernières pages de *la Contingence*. Ce qu'il s'agit de confronter, c'est moins la science et la religion, comme systèmes objectivement donnés, que l'esprit scientifique et l'esprit religieux. Encore faut-il distinguer de l'esprit scientifique dogmatique, et imbu de métaphysique, l'esprit scientifique proprement dit, à savoir le sens de la souveraineté de l'expérience, et de l'esprit religieux matérialiste, identifié avec la lettre des religions positives, l'esprit religieux proprement dit, ou sens de la souveraineté de l'idéal. Mieux que dans des systèmes abstraits, l'esprit religieux et l'esprit scientifique se concilieront dans la réalité, et sans qu'il soit besoin de cloison étanche. La science, Boutroux nous l'a déjà enseigné, suppose l'esprit dont elle est l'ouvrage ; la science réelle n'est pas séparable des savants. La science suppose donc la vie. Par cet intermédiaire de la notion de vie, la science va se relier à la religion. Nous sommes, en effet, amenés à nous demander quelles sont les conditions de la vie, plus précisément de la vie proprement humaine. Cette précision est en effet essentielle : « Il y a des choses sans lesquelles nous ne pouvons pas vivre et, tant que nous recherchons ces choses, notre vie ne dépasse pas en dignité la vie animale universelle. Il y a des choses sans lesquelles nous ne voulons pas vivre : c'est proprement la recherche de ces choses matériellement inutiles qui est notre marque d'hommes. » Boutroux les énumère et trouve, parmi elles, l'amour même de la science, les joies de la recherche et de la découverte. Cependant cette science nous dit : tout se vaut, tous les phénomènes sont la répétition d'un phénomène unique. Le postulat de la vie peut au contraire être ainsi

énoncé : « Agir comme si, parmi l'infinité des combinaisons, toutes égales entre elles au point de vue scientifique, que produit ou peut produire la nature, quelques-unes possédaient une valeur singulière. » Agir ainsi implique la présence en nous de ce qui précisément, et de plus en plus, constitue l'esprit religieux.

Le devoir est la manifestation presque élémentaire de cet esprit. Or, cette notion de devoir, ou de valeur absolue, est irréductible à la connaissance proprement dite. C'est un risque, une gageure. Le devoir est la foi par excellence. Mais, en même temps que je crois au devoir de poursuivre certaines fins, je me demande en quoi consistent ces fins supérieures. On peut appeler idéal l'objet suprême dont la poursuite est le propre de l'activité humaine. Mais cet idéal, pour qui approfondit les conditions de son action et du progrès vers lui, n'est pas seulement une possibilité abstraite, il est une réalité nécessaire. L'homme enfin ne peut se borner à contempler l'idéal par son intelligence et à s'y soumettre par la volonté. Son union avec l'idéal ne peut se consommer que par l'amour. Et comme la recherche de l'idéal suppose l'effort associé des individus humains, l'amour commun de l'idéal se complète par l'amour des hommes entre eux. « L'homme, pour être homme jusqu'au bout, ne doit pas se contenter de vivre, il doit consacrer sa vie à la pratique du devoir, à la recherche de l'idéal, à la communion des consciences dans l'amour. » De telle sorte que la religion est le moteur supérieur de l'âme humaine. Chez l'homme, tel qu'il nous est donné, la volonté du mieux a son principe, aperçu ou inaperçu, dans la religion qui donne à sa vie la plus grande puissance et la plus haute valeur possible. Devoir, Dieu, amour, résument cette religion.

Boutroux poursuit : il est remarquable que ces objets indispensables à une culture vraiment humaine « sont ceux-là mêmes qui, dans l'une des religions que l'on s'accorde à tenir pour les plus hautes, sont déclarés les objets religieux par excellence ». Le principe religieux ne se confond pas avec les formes par lesquelles il s'est exprimé dans le passé. Ce n'est pas à dire que la religion soit exclusivement esprit. Fichte écrit : la formule est, pour l'homme, le plus grand bienfait. Oui, la religion est esprit, mais les formules et pratiques que cet esprit avoue et adopte sont tout simplement ce qui lui permet

d'accomplir sa tâche. On ne saurait s'affranchir d'elles sans déroger aux lois de la nature humaine. Elles ne sont pas fins, mais moyens. Elles sont une « pièce des religions », pièce nécessaire, si spiritualistes qu'on les suppose. D'autre part, toute vie religieuse intense est mystique, et « le mysticisme est la source de vie où se rajeunissent les religions menacées par la scolastique et par le formalisme ». Le livre de Boutroux s'achève par une belle page sur la tolérance. Tolérance est une notion mal venue, « l'expression d'une condescendance dédaigneuse, le refus mental de ce qu'on semble accorder ». Mais tout change, si elle a un fond d'amour, si on cesse de mesurer la valeur des libertés à la somme des connaissances scientifiques dont elles se réclament, si on est persuadé enfin qu'un monde, où la liberté d'errer et de faillir est la rançon de la variété, vaut mieux, à tout prendre, que le règne de l'uniformité. Les différences sont les éléments de l'universelle harmonie ; et « la seule manière pour le fini d'imiter l'infini est de se diversifier à l'infini ». « Considérez, disait le cordonnier mystique Jacob Bœhme, pour lequel Boutroux eut une tendresse, les oiseaux de nos forêts ; ils louent Dieu chacun à sa manière, sur tous les tons et dans tous les modes. Voyons-nous que Dieu s'offense de cette diversité et fasse cesser les voix discordantes ? Toutes les formes de l'être sont chères à l'Être infini. » Telle est la philosophie religieuse, telle est la religion de Boutroux.

Quand parut le livre *Science et Religion*, Boutroux était déjà, depuis plusieurs années, directeur de la fondation Thiers. Il y trouvait, dans le monde des études, réalisées cette liberté, cette diversité, et cette harmonie qui, dans les chants des oiseaux, charmaient le Dieu de Jacob Bœhme. Nul doute que le Dieu de Boutroux n'ait approuvé les statuts de ce paradis pédagogique. L'observation de ces statuts libéraux n'empêcha pas le directeur d'apporter à sa direction le soin scrupuleux qu'il apportait à toutes les besognes dont il était chargé, uni à cette bonté pour les personnes, qui créa autour de lui tant de fidélités. Mais il administrait aussi par sa seule présence, ce qui est la méthode du Dieu d'Aristote, une méthode dont il n'est pas donné à tous, ni avec tous, d'user impunément. Un de ses administrés décrivit un jour ce mode d'action : « Nous aimons jusqu'au voisinage de votre pensée, active, recueillie. Bien des

fois, quand la vie extérieure est près de nous distraire,... ce nous est une vue bienfaisante que celle des deux fenêtres éclairées de votre cabinet de travail, derrière lesquelles nous devinons, à travers les rideaux, votre tête penchée et votre visage méditatif. »

Le directeur de la fondation Thiers n'a pas l'obligation d'enseigner. Et d'ailleurs Boutroux, auquel l'enseignement a donné tant de succès et de joies, sut administrer sa vie de façon à ne le pratiquer jamais comme un simple métier. Mais il ne se croit pas non plus le droit de se reposer. Ce méditatif aime l'action, comme ce débile aime la vie, qui tient une telle place dans son système. De la réputation et des honneurs, — il est de l'Académie des Sciences morales depuis 1898, il sera bientôt de l'Académie française, il appartient à plusieurs académies étrangères, — il déduit des obligations. Il croit devoir à la philosophie, à ses idées, de servir l'une et de répandre les autres, à son pays de le représenter partout où on attend une voix française. Il aime aussi confronter sa doctrine avec les sujets sur lesquels elle peut rayonner, avec toutes les doctrines contemporaines qui ont avec elles quelque accointance. Puis il ne sait pas refuser, ni surtout se refuser. Il multiplie donc préfaces et conférences. La liste de ses publications est vraiment imposante. Et surtout il voyage. En 1914 encore, il parlait à Iéna. Mais ce sont les pays anglo-saxons qui ont maintenant ses préférences, et avec la pensée desquels il se sent une affinité croissante. Ses leçons de Glasgow et de Harvard furent des événenements. Il fréquente les congrès. Et c'était un noble spectacle que celui de ce vieillard, dont l'apparence physique trompait ceux qui ne connaissaient pas son ressort et sa volonté, surprenant, puis dominant un auditoire international par sa voix claire, son aisance à se mouvoir dans l'abstrait, et sa pensée lumineuse. Grâce à lui, et à d'autres, dont il avait été le maître, et dont il restait l'aîné, la philosophie française fit bonne figure dans ces congrès et dans le monde.

Plus près de nous, en France, l'École de Fontenay-aux-Roses, par exemple, demande à Boutroux de faire bénéficier du prestige de son enseignement les futures éducatrices du peuple. Et c'était encore un noble spectacle, d'une autre manière, que d'entendre ce maître de la pensée humaine traiter de la lecture à haute voix. De ces conférences est sorti le petit

livre intitulé *Questions de morale et d'éducation.* Les conférences sur la morale antique, la morale chrétienne et la morale scientifique sont de petits chefs-d'œuvre. On ose à peine parler de l'art d'un philosophe; chez Boutroux il fut très grand. Sur la morale scientifique, deux petites phrases résument sa pensée : « La science étudie ce qui est, la morale ce qui doit être... Il est impossible de ramener ceci à cela. » A la même heure, sur le même sujet, Henri Poincaré s'exprimait presque dans les mêmes termes. Dans une autre conférence, sur le pessimisme, Boutroux tire de sa propre philosophie, telle que les conclusions de *la Contingence* l'exprimaient déjà, une espérance à opposer aux tristesses du monde présent. Car, sous cette triste réalité, il y a peut-être une tendance meilleure, appelée à se faire jour de plus en plus. « Et cette pensée que l'idéal n'est pas un vain mot, qu'il est actif, et qu'il pénètre secrètement les parties les plus matérielles de l'univers, nous réconcilie définitivement avec les choses, et nous fait travailler à notre tâche. » Croire au bien pour vouloir le bien, et le faire. Il y aurait en outre un recueil à faire des pages, ou pensées, semées de tous côtés par Boutroux sur l'éducation, par exemple sur l'éducation de la femme : « Il serait étrange que la perfection de la femme se mesurât au degré de sa transformation en homme »; sur l'éducation du corps que cet ascète recommande, sur la culture littéraire, et aussi sur la science comme culture. On devine que Boutroux a une façon à lui de traiter ces sujets et de nous montrer qu'il y a de la philosophie partout.

En Amérique, où nous avons dit que le devoir philosophique, comme il l'entendait, conduisit Boutroux, il connut William James. Il fut son hôte, son ami. Et ces deux hommes si différents s'éprirent vraiment l'un de l'autre. Boutroux applique à James le mot trop prodigué, dit-il, de Pascal : « On est ravi, lorsque, s'attendant à voir un auteur, on trouve un homme. » Et quel homme! Par nature et par principe, il jette tout son être et toute sa pensée dans tout ce qu'il dit, un être toujours ardent, une pensée toujours en travail qui, au delà de la philosophie verbale, de l'officiel et du convenu, toutes choses qu'il abomine, cherche partout les faits et la vie. Son enseignement est un perpétuel jaillissement. Et il écrit comme il parle. Ce philosophe, dont la vie intérieure fut intense, a un

cabinet de travail, une *library*, où les tables et les livres sont flanqués de canapés, banquettes, fauteuils à bascule, où les visiteurs se pressent à toutes les heures du jour, « en sorte que c'est au milieu de joyeuses conversations, parmi les dames occupées à prendre le thé, que médite et écrit ce profond penseur ». Et cela déconcerte et séduit tout à la fois le philosophe français, habitué à plus de méthode, et à un autre mode de méditation. James, avec un tempérament différent, n'en a pas moins accompli, en Amérique, une œuvre analogue à celle de Boutroux. Son originalité est d'être arrivé à la psychologie par la physiologie. L'âme humaine, enlevée à la conscience, selon le langage même de Boutroux, devenait une chose de laboratoire. William James, médecin, l'a étudiée dans le laboratoire. « Et il a trouvé que ce qu'on étudiait là n'était pas l'âme, mais le milieu physiologique où se déploie son action. C'était la maison, non l'habitant. » Tout en demeurant fidèle à la psychologie objective, dans les questions qui sont de sa compétence, il a restauré la psychologie proprement dite. C'est de même par l'expérience qu'il arrive à la religion. Mais il faut entendre, nous avertit Boutroux, le mot d'expérience au sens anglais du verbe *to experience*, qui veut dire non constater froidement, mais éprouver, sentir en soi, vivre soi-même telle ou telle manière d'être. Et, par là, celui qui avait réintégré l'âme dans la psyhologie, réintégra l'homme dans la philosophie, l'homme tout entier, au sens de Boutroux.

Dans ces écrits de la fin de sa vie, la philosophie propre de Boutroux se dégage, de plus en plus, de toute la dialectique qui, dans *la Contingence*, l'enserrait en l'étayant. Elle se plaît, en quelque sorte, à se présenter toujours la même sous différents aspects, et dominant de plus en plus haut les problèmes. Nous avons à nous demander si, sur quelques points, elle aurait évolué. Une seule doctrine, sans rien changer à l'ensemble du système, semble s'être affirmée et précisée graduellement, et on peut en suivre le progrès, celle de la raison. La raison, que Boutroux appelle aussi esprit et, pour se rattacher à la tradition cartésienne, bon sens, déborde l'entendement logique; c'est ce qu'il faut commencer par admettre pour entrer dans la pensée de Boutroux. Elle déborde même l'intelligence proprement dite. Quand vous dites à un enfant : « sois raisonnable », vous demandez déjà à la raison enfantine de juger

du vrai et du convenable. Faculté de jugement et de contrôle, sens du réel et du convenable, tels sont, en effet, chez Boutroux, les autres noms de la raison. Grâce à elle, les notions de convenance et d'harmonie trouvent leur place dans la vie de l'esprit. Elle est souple, parce qu'elle est vivante : « vitalité et souplesse sont en raison directe l'une de l'autre. » Il en résulte que la raison ne nous est pas donnée toute faite, ainsi que l'ont enseigné les rationalistes dogmatiques, comme une révélation inscrite sur les tables de la conscience. Il y a une éducation de la raison, et Boutroux insiste souvent sur la règle cartésienne qui consiste à cultiver la raison. Se cultiver, c'est, pour elle, se nourrir de connaissances scientifiques et d'expériences pratiques. De même elle a, au cours des générations qui se succèdent, une histoire. Loin d'être immobile et éternellement identique, elle est en perpétuel devenir. Elle est une réalité; donc elle se nourrit de réalités, et par là même s'adapte et se développe. Ses préceptes se lisent plus ou moins clairement, comme une pensée à travers un texte, dans l'histoire intellectuelle et morale de l'humanité.

Le rapprochement de ces mots intellectuelle et morale, le double aliment que réclame Boutroux pour la raison, connaissances scientifiques et expériences pratiques, nous démontrent que, pour lui, la raison théorique et la raison pratique ne sont qu'une seule raison, que les philosophes ont artificiellement décomposée. Elle est la synthèse de la théorie et de la pratique, la « somme vivante » des expériences et des réflexions de l'humanité. L'unité secrète de la pensée et de l'action a toujours été une idée chère à Boutroux. Mais cette pensée reste pensée, et Boutroux laisse en dehors de la raison les puissances de sentiment. Malebranche y fait entrer la religion elle-même. Mais, pour Malebranche, la religion relève de l'évidence rationnelle. Pour Boutroux, elle est conscience et vie individuelle, la raison est essentiellement intellectuelle et universelle. « Elle est faite de ce que l'intelligence humaine a relativement réussi à universaliser parmi les données de la science et de la vie. »

De ce rationalisme de Boutroux, si on le trouve en germe partout, *Science et Religion* et ses derniers écrits nous ont surtout, cependant, fourni les éléments. Mais c'est dans *l'Idée de Loi naturelle* que nous trouvons, sur l'objectivité de la raison, cette conjecture *a priori* (l'expression est de Boutroux) :

« L'homme, apparemment, n'est pas un monstre dans la nature ; l'intelligence, qui le caractérise, doit avoir quelque rapport avec la nature des êtres en général... Il est raisonnable d'admettre dans la nature comme une tendance à l'intelligibilité. » Boutroux emploie, ailleurs, cette forte expression : « Les corps, dans le fond, nous ressemblent déjà. » Ce qui menait l'auteur des leçons de 1892-1893, à ces conclusions dernières : « Il n'y a pas de matière brute, et ce qui fait l'être de la matière est en communication avec ce qui fait l'être de l'esprit. »

LA PHILOSOPHIE DE LA GUERRE

Nous n'avons plus à parler que du philosophe de la guerre, qui ajouta encore à la gloire et à l'action du grand philosophe que fut Boutroux. Il fut un « penseur militant », comme il a été dit. Il fut même des premiers, sinon le premier, à créer cette arme nouvelle de la pensée que les événements démontrèrent de plus en plus nécessaire. Son retentissant article de la *Revue* est d'octobre 1914 (1). On s'est étonné de le voir, tout d'un coup, si ardent dans sa lutte contre la pensée allemande qui, longtemps, avait été pour lui nourricière. Justement, il parlait de ce qu'il connaissait mieux que personne. Mais ce qu'il faut surtout dire, c'est que, s'il avait étudié en Allemagne, rien ne le liait à elle. Il avait même de bonne heure, et sans doute, nous l'avons vu, pendant qu'il était encore à Heidelberg, à une date où les théories allemandes n'avaient pas déroulé toutes leurs conséquences, libéré sa propre pensée. Et ses relations intellectuelles avec les Anglo-Saxons, et James en particulier, si elles sont trop tardives pour avoir rien déterminé d'essentiel dans sa doctrine, avaient du moins, par l'attrait exercé dans un autre sens, achevé ce travail de libération. Le rôle que s'assigna Boutroux était conforme, enfin, à sa conception des devoirs d'un philosophe. Jamais il n'habita une tour d'ivoire. Il se trouve, par surcroît, qu'il n'a qu'à être fidèle à ce qu'il a déjà exprimé et que nous avons déjà noté. Sa propre philosophie est dans la bataille. Au cœur de l'Allemagne, en 1914, il avait, reprenant un thème familier, opposé les idées dominantes des pensées allemande et fran-

(1) *L'Allemagne et la Guerre, Revue* du 15 octobre 1914.

çaise, peu avant que le conflit de philosophies devînt un conflit de peuples. Il n'a plus qu'à accuser les traits de cette opposition.

Tandis que, dans l'idée de liberté, fruit de la double tradition gréco-romaine et chrétienne, communient, en France, la conscience populaire et la philosophie, l'Allemagne, même quand elle prononce le mot de liberté, lui fait dire autre chose. L'homme est libre, quand il dépouille toute velléité de libre arbitre pour s'identifier avec le tout dont il fait partie. Non seulement il doit agir en vue du Tout, mais il faut que ce Tout agisse en lui. L'harmonie que nous attendons, nous autres, d'une compréhension naturelle des intelligences, d'une sympathie spontanée des volontés, devient, en Allemagne, l'organisation qui réduit les personnes au rôle de rouages, qui substitue le dressage à l'éducation, qui remplace le lien des individus que les Grecs et les Romains cherchaient dans la raison, par une coordination des fonctions en vue d'une fin donnée. A cette fin même le mal peut servir. Il est un élément intégrant du Tout absolu et divin. Faust a besoin de Méphistophélès. On ira loin en partant de ce principe. Mais, avant d'en décrire la malfaisance, suivons l'évolution de la pensée allemande qui va, avec Fichte et surtout avec Hegel, transposer cette métaphysique, et la faire descendre dans l'histoire et la politique.

L'État, la réalité la plus haute dans le monde de l'existence, incarne ce rôle du Tout, et « l'histoire universelle étant le tribunal universel », l'État vainqueur est l'élu de Dieu. Les successeurs de Hegel, aidés par les événements, précisèrent et virent dans l'Allemagne cet État prédestiné. Guerre de libération, guerres d'unification, puis guerre d'expansion (c'est ce que devait être la dernière guerre), voilà l'œuvre d'un siècle, et qui trace assez clairement, surtout pour des yeux allemands, la courbe inéluctable de l'histoire. Donc l'Allemagne a une mission divine. Après s'être organisée elle-même, elle doit réaliser sur terre le règne de Dieu, c'est-à-dire organiser le monde à l'allemande, par la force allemande. Et c'est non seulement aller contre le cours des choses, mais pécher contre Dieu, que de s'opposer à cette mission. L'Allemand éprouve pour ses ennemis pitié et mépris, dont son esprit subtil colore tous les sophismes que lui suggère l'intérêt de l'Allemagne. Il veut la conversion du pécheur et le bien de ses victimes. Dès

lors, contre elles, tout est permis. Le mal qu'elles subissent est une condition de leur bien et d'un bien plus général. L'Allemand consent à réprouver la cruauté indisciplinée, qui n'a d'excuse que dans les mauvais instincts déchaînés. Mais la cruauté disciplinée, qui est froidement voulue, et plus la responsabilité en remonte haut, trouve son absolution dans les fins qui l'ont fait vouloir. La cruauté par obéissance deviendra une vertu, car il n'y faut voir que l'obéissance. La direction d'intention est ainsi la perversion de la morale du même nom. Boutroux tient d'ordinaire Kant en dehors de son réquisitoire, et peut-être, parmi les doctrines kantiennes, quelques-unes ont-elles constitué plutôt une gêne pour les modernes disciples de Kant. Mais, pour libérer la conduite humaine des entraves du sentiment, la sentimentale Allemagne d'autrefois a largement profité encore des leçons du même philosophe. Et le maître de cette Allemagne, bien guérie des préjugés latins et chrétiens, qu'il appelle une infection, Nietzsche, a enseigné aux jeunes générations la religion de la force brutale, il leur a enseigné que la bonté est erreur ou hypocrisie. Si nous considérons maintenant que toute la science humaine est mise au service de ces conceptions, la « barbarie savante » (mot qui fit fortune) nous apparaîtra comme la caractéristique de l'Allemagne d'aujourd'hui. Elle fait d'elle un monstre sociologique, ce qui est de bon augure, car les monstres sont voués à disparaître. Beaucoup de ces vues sur la psychologie de notre ennemi d'hier nous sont aujourd'hui familières. Mais c'est à Boutroux que de moindres polémistes les ont empruntées pour les répandre.

Notre ennemi d'hier, disons-nous. Dès avant la paix, et depuis, Boutroux a exprimé la crainte qu'il ne le reste. Toute cette philosophie, dont il s'est armé, n'a pas été inventée pour les besoins de la cause et dans le feu de la lutte, destinée à se dissiper, la lutte terminée. Cette philosophie n'est pas née de la guerre, et c'est plutôt la guerre qui est née d'elle. L'âme allemande a été lentement, savamment intoxiquée. Elle n'a pas éliminé le poison. L'Allemagne a été vaincue, mais non pas le germanisme, non cette persistance de la volonté de domination et d'oppression, prête à profiter de l'occasion. Tant que cette volonté ne sera pas abolie, pacifisme signifie en fait, pour nous, « consentement à la germanisation de l'univers ». Il nous faut

donc opposer, avec une égale obstination, idéal à idéal. Et l'idéal français, qui rayonne autour de la liberté, comme centre de lumière et de chaleur, est celui pour lequel, dans la paix comme dans la guerre, Boutroux a combattu.

Il nous a quittés sur ces suprêmes avertissements, qui n'ont pas attendu les événements, et qui font aujourd'hui figure de prophéties. Après avoir suivi pas à pas la voie qu'il a tracée, et avoir une à une, écouté ses leçons, nous le laissons aux portes de la mort sans rien ajouter. Une conclusion serait faite de redites, et interposerait, plus qu'il n'a été fait jusqu'ici, une autre pensée entre celle de Boutroux et celle du lecteur. Cette phrase, écrite par lui sur un de ses amis, Evellin : « La vue de la mort prochaine achevait d'incorporer aux choses éternelles cette âme qui n'avait vécu que pour elles », semble avoir été écrite pour lui-même. Après une pieuse et pénétrante étude sur son maître Lachelier, il a écrit cette autre phrase dont la simplicité ne nous trompe pas sur la profondeur du sentiment éprouvé : « C'est une chose du plus grand intérêt que la révélation d'un grand esprit. » Mais, en face d'un Boutroux, comme aussi d'un Lachelier, nous ne nous satisfaisons pas avec l'admiration que nous inspirent la perfection de l'œuvre et la puissance de l'ouvrier. Il n'est pas encore suffisant de dire que de pareilles œuvres vivent en dehors de leur auteur, et ont leur destinée propre qui se poursuit. Une pensée philosophique a ce privilège de pénétrer au plus profond de nous-mêmes, et d'y laisser une empreinte. C'est donc d'une partie de nous-mêmes que nous voulons faire hommage à notre maître. Il est en nous, il vit en nous. Nous ne serions pas tout à fait ce que nous sommes, nous ne penserions pas exactement comme nous pensons, si Boutroux n'avait écrit et enseigné. Cela est vrai pour ceux qui font profession de philosophie. Cela est vrai aussi pour d'autres. Car il a parlé pour tous, et c'est dans l'esprit de tous qu'il s'est donné à tâche de faire plus haute l'idée de l'homme, qu'il appelle, après saint Paul, un collaborateur de Dieu, et plus plein le sens de ce vers qu'il aimait :

Ὡς χάριέν ἐσθ' ἄνθρωπος, ὅταν ἄνθρωπος ᾖ !

RAYMOND THAMIN.

MÉMOIRES

(1825-1871)

VII[1]

LA SECONDE RÉPUBLIQUE

Le 24 février 1848 commença une nouvelle période de mon existence, tout à fait différente de la première. Depuis ma plus petite enfance, je m'étais cru destiné à la vie publique, et je n'avais pas cessé de m'y préparer. La situation politique de mon père m'avait initié de bonne heure, par la conversation et les confidences de toutes les personnes qui approchaient du pouvoir, aux secrets ressorts de la politique, et depuis quelques années déjà, remplissant un poste supérieur à mon âge, j'étais entré en pleine activité, et appelé à prendre à certains jours, dans la direction des affaires publiques, ma part de responsabilité personnelle. J'arrivais au moment où je croyais ce noviciat terminé, et où toutes les portes de l'ambition comme de la renommée allaient s'ouvrir devant moi.

L'orage qui emportait à la fois le Gouvernement que je servais avec dévouement, et les principes constitutionnels auxquels j'étais attaché avec une profonde conviction, me jetait brusquement dans la retraite, et je n'en devais sortir qu'après vingt-trois ans (1848-1871), passés en dehors de toute carrière active et de toute fonction publique, uniquement employés à

Copyright by Duc de Broglie, 1925.

(1) Voyez la *Revue*, 15 décembre 1924—15 mars 1925.

l'étude, à des travaux littéraires ou aux polémiques toujours assez stériles de la presse.

Ce fut une épreuve assez rude à supporter, et dont je regrette encore aujourd'hui plus d'un effet. Pendant ces années, qui sont celles du plein exercice de toutes les qualités viriles, plus d'une faculté dont j'étais peut-être doué, comme le talent oratoire par exemple, aurait pris un développement qui lui a manqué : elles sont restées par là à un état d'imperfection et de médiocrité. Quand cette vie publique, pour laquelle je me croyais fait, m'a été enfin rendue dans les plus douloureuses circonstances, il était trop tard : plus d'un pli fâcheux était pris. On ne se développe plus guère après la cinquantaine. Je puis dire de la carrière politique ce que le berger de Virgile dit de la liberté : *Sera tamen, respexit inertem — Candidior postquam tondenti barba cadebat.*

Une autre conséquence, bien moins fâcheuse à la vérité, de ce temps d'arrêt si brusquement imprimé à ma destinée sera de donner à ces souvenirs un caractère particulier qui, s'ils tombent jamais sous les yeux d'un lecteur, leur ôtera beaucoup de leur intérêt. Dans les biographies ordinaires, en effet, les premières pages sont en général consacrées aux souvenirs de l'intérieur de la famille et de la vie privée, — l'enfance ne laisse habituellement que ceux-là, — puis aux impressions personnelles toujours si vives dans la première jeunesse. Les plaisirs et l'amour, le plus grand de tous les plaisirs de ce monde, y prennent leur place aussi, quand on n'a pas réussi à en effacer la trace par scrupule ou par repentir. C'est au moment où l'écrivain qui se raconte arrive à l'âge où commence habituellement une vie active, et où quelque importante fonction lui est dévolue, c'est alors que l'homme privé s'efface devant les événements auxquels il se trouve mêlé, et qu'il doit rendre compte au public plutôt des actes qu'il a faits que des sentiments qu'il a éprouvés, en un mot, c'est alors que la confidence ou même la confession fait place à l'histoire.

Rien de pareil dans ce modeste écrit. A partir de 1848 jusqu'à mon ambassade de Londres en 1871, je n'aurai à raconter aucun acte de ma part qui puisse prendre place à un titre quelconque dans l'histoire de mon temps : je n'ai à faire part que de mon jugement et de mes impressions sur les événements dont j'ai été spectateur, et si je parle de moi, — de quoi

parlerait-on dans des Souvenirs? — ce sera uniquement afin d'expliquer comment je me suis tiré d'affaire, étant privé du but que j'avais proposé jusque-là à tous mes efforts, pour ne pas souffrir du désœuvrement et de l'ennui, mettre à profit les quelques facultés que je pouvais avoir, me faire une place honnête dans la société, et même y acquérir un peu de réputation. Mon récit devient donc encore plus personnel qu'il n'a été jusque-là.

***

Je quittai Rome dans les premiers jours d'avril, et je m'acheminai lentement et tristement avec ma femme et mon petit monde à travers l'Italie. Nous avions pris la voie de terre, et nous voyagions, bien qu'en poste, à assez petites journées. La santé de ma femme, à peine rétablie, ne me permettait pas plus de célérité, et d'ailleurs, quoique je fusse moi-même très impatient de voir et de comprendre l'état nouveau de la France, je ne croyais pas devoir me hâter d'arriver. Je voulais bien me jeter moi-même, mais non pas ma jeune famille, dans un tourbillon qui, peut-être avant la fin de notre voyage, aurait déjà tout emporté. Avant de passer la frontière de France, je voulais savoir un peu où on en était six semaines après le cataclysme. Si tout était à feu et à sang, et la terreur maîtresse absolue, je m'arrêterais pour déposer en Suisse mon précieux dépôt, et n'aventurer que moi seul. Je pensais même que peut-être je rencontrerais à Genève ou à Coppet, mon père, ma sœur, tous les miens, obligés de mettre leur tête à l'abri, et que nous aviserions ensemble sur la conduite à tenir.

Rien ne m'a laissé de plus pénible souvenir que ce voyage. L'Italie remise du moment de surprise et de trouble que lui avait causé la nouvelle de la Révolution de Paris, était tout entière à la joie que lui inspiraient la chute de M. de Metternich, et la perspective d'être délivrée du joug autrichien. Sauf à Florence, où la présence d'un grand-duc appartenant à la maison d'Autriche, et très aimé alors de ses sujets, obligeait à quelque réserve, partout ailleurs c'était un entrain et un enthousiasme peints sur les visages.

Je traversais des cités pavoisées, et retentissant d'une musique à la fois militaire et joyeuse, la mort dans l'âme et aussi convaincu que j'allais assister à la fin de mon pays que tous

ceux que je rencontrais étaient persuadés qu'ils saluaient la renaissance du leur. Pendant la première quinzaine d'ailleurs, — mon voyage dura environ trois semaines, — les nouvelles de Paris que les journaux apportaient étaient de plus en plus graves. Tout faisait pressentir une nouvelle explosion. Ce ne fut qu'en arrivant à Chambéry que je vis dans les journaux ce qu'on a appelé la manifestation du 15 avril, c'est-à-dire la journée où la partie du Gouvernement provisoire qui représentait l'élément le plus révolutionnaire voulut enlever de force les plus modérés, et où M. de Lamartine ayant fait battre le rappel, la garde nationale accourut pour le défendre. C'était le réveil du sentiment de l'ordre, et le premier effort de la résistance au retour de la terreur. On m'écrivait en même temps que cette levée de boucliers des modérés ayant eu pour cause la certitude où on était que les élections de l'Assemblée constituante seraient faites dans un sens modéré, et ces élections devant avoir lieu huit jours après, on était à peu près sûr que les premiers jours de cette assemblée, une fois élue, se passeraient sans nouveaux désordres. Je pris mon parti d'entrer en France, et de me diriger sur Paris avec tout mon monde.

Quel spectacle que celui de la France! et quel contraste avec celui que je venais de laisser de l'autre côté des Alpes! Ici tout était morne, triste, presque stupéfié! L'événement de Paris avait dépassé toutes les prévisions, confondu toutes les idées; les proclamations communistes des adeptes du nouveau Gouvernement avaient jeté la terreur en même temps que l'indignation dans les campagnes. Une réaction très vive se préparait déjà, mais comme on n'était pas sûr qu'un nouveau coup de massue n'arrivât pas de Paris, on n'osait pas s'exprimer tout haut. D'un autre côté, les émissaires du Gouvernement, qui se sentaient peu appuyés, étaient sobres de démonstrations. C'était un silence général; de loin en loin, quelques cris de : « Vive la République! » proférés d'une voix avinée, et envoyés comme une injure à l'adresse d'une voiture de poste, armoriée comme la mienne, qu'on laissait pourtant passer sans obstacle.

Mon impression fut plus profonde encore à la traversée de Paris. De la barrière de Corbeil par laquelle j'entrais, jusqu'à la rue de l'Université où nous demeurions, le long des quais, puis dans les rues ordinairement assez animées du faubourg Saint-Germain, pas une boutique ouverte, et presque personne

dehors. C'était la désolation. J'arrivai consterné à la maison où mon père m'attendait. Notre première entrevue ne fut pas gaie.

Les élections de l'Assemblée constituante venaient pourtant d'avoir lieu et rendaient un peu de confiance. Les paysans, que les théories communistes développées à Paris pénétraient de terreur, inquiets pour le maintien de leur petite propriété qui leur est si chère, avaient choisi parmi les candidats républicains ceux qui répudiaient ces doctrines. On racontait même que ces élections, — la première épreuve du suffrage universel, — s'étaient faites avec un calme et même un entrain inattendu, chaque commune se rendant au lieu du vote sous la conduite de son curé, souvent avec la bannière des confréries ecclésiastiques en tête du cortège. J'avais beaucoup de peine, je l'avoue, à comprendre ces motifs d'espérance que quelques amis optimistes me faisaient valoir. Je ne pouvais m'habituer à compter comme des défenseurs de l'ordre les conspirateurs de la veille, et croire que ce fût un immense succès d'avoir pu faire une petite place, à l'extrême droite de la nouvelle assemblée, aux orateurs de banquets, M. Barrot, M. Duvergier, que je regardais comme les véritables auteurs de nos désastres. Il y avait là une brusque interversion de rôles à laquelle je ne pouvais m'habituer.

Je fus quelques jours avant de comprendre qu'on se plaisait assez généralement à se faire illusion sur la gravité de la situation, comme des soldats novices s'enivrent le matin d'une bataille pour oublier le danger, et effectivement c'était bien, au propre et non au figuré, d'une bataille prochaine qu'il s'agissait, et chacun s'y préparait.

Tout le monde s'était fait garde national, et je n'entendais, — tout comme six mois auparavant à Rome, mais dans un tout autre esprit, — parler que de bourgeois qui faisaient l'exercice. On m'apprit que j'étais nommé chef de bataillon à Broglie, et qu'il fallait aller au plus tôt prendre possession de mon commandement.

Avant de partir, j'eus pourtant le temps d'aller voir les préparatifs de l'ouverture de l'Assemblée. A peine était-elle réunie qu'elle proclamait la République avec l'enthousiasme déclamatoire qui a toujours caractérisé le parti révolutionnaire en France, et sur l'injonction d'un petit nombre d'énergumènes, elle venait en masse, son bureau en tête, sur les marches du Palais Bourbon, se montrer au peuple de Paris pour frater-

niser avec lui. J'assistai à ce défilé ridicule, et je me rappelle en particulier l'effet que produisait, à côté du gilet à la Robespierre de quelques fougueux imitateurs des Montagnards, la robe blanche du Père Lacordaire. La fermentation révolutionnaire avait réveillé en lui le vieil homme de 1830, le disciple de Lamennais, et le rédacteur de *l'Avenir*. Il se livrait avec entraînement à l'espoir d'une alliance possible entre l'Église et la démocratie, et s'était fait élire à ce titre, après avoir parlé assez violemment dans les clubs. Au bout de quinze jours, il avait perdu ses illusions, et se retirait silencieusement.

***

Je partis pour Broglie, devançant mon père de quelques jours, et je trouvai ce pays que j'avais laissé si calme prêt à faire sa révolution en miniature. Le petit bourg lui-même était parfaitement tranquille, livré à une inquiétude sourde, et détestant tout bas le nouveau régime. Mais un atelier d'ouvriers bûcherons, réunis dans la forêt pour l'exploitation de la coupe annuelle, s'était mis en pleine grève, comme nous dirions aujourd'hui, demandant une augmentation de salaire et le renvoi du régisseur qui avait le tort de les faire travailler. C'était un garde mécontent de son chef qui les excitait sous main, et il vint lui-même m'engager à les visiter pour me mettre au courant de leurs réclamations. Voulaient-ils me prendre en otage ou seulement m'arracher une signature à laquelle mon père aurait été obligé de faire honneur? Je ne sais, mais je n'eus garde de me laisser prendre.

Tout le monde était bien pour moi, disait-on, mais c'est M. Louvel, le régisseur, dont on ne veut plus. Seulement, je venais de faire l'épreuve de ce qu'on fait d'un roi, quand on s'est débarrassé de son ministre.

J'attendis donc l'arrivée de mon père, et l'émeute aussi prit patience en l'attendant. Mais dès qu'il nous eut rejoints, elle se mit en campagne, et comme nous n'allions pas au-devant d'elle, elle crut devoir venir nous chercher. Dans l'après-midi du 16 mai, — je dirai tout à l'heure pourquoi je mentionne cette date, — nous vîmes de la terrasse du château une masse noire qui s'avançait par la grande allée qui lui fait face, et descendait assez rapidement vers le bourg qu'elle devait traverser pour arriver jusqu'à nous. Je compris tout de suite que nous

allions être envahis et j'engageai vivement mon père à venir avec nous au-devant des arrivants.

— S'ils passent la grille, lui dis-je, ils sont chez nous. Ils se précipiteront probablement vers le logement de M. Louvel pour lui faire un mauvais parti ; peut-être mettront-ils sa demeure au pillage et, une fois qu'ils auront commencé, tout y passera.

Mon père trouva l'idée juste, et nous descendîmes rapidement l'avenue qui mène au bourg, escortés de M. Doudan et de mon beau-frère Henry de Béarn, qui était venu la veille savoir où nous en étions.

Comme nous descendions, et avant que la grille d'entrée fût franchie, nous rencontrâmes un messager qui accourait en toute hâte ; il nous dit avoir été envoyé de Paris par une excellente amie que nous y avions laissée ; il apportait un billet en trois lignes, ainsi conçu : *L'Assemblée est délivrée, elle a repris ses séances et l'ordre est rétabli.* C'est par ces mots énigmatiques que nous apprenions le grand événement de la veille, la journée du 15 mai, si fameuse en son temps, et qui, en effet, a eu une si grande influence sur la suite des événements, l'Assemblée chassée du Palais Bourbon par une bande d'émeutiers, la ville tout entière au pouvoir pendant quelques heures de cette troupe farouche et insensée, puis le retour agressif de deux légions de la garde nationale, s'emparant à son tour de la salle des séances, et rétablissant le Gouvernement de M. de Lamartine aussi vite qu'il avait été dissous. Notre amie avait craint que la poste ne nous apprît que la première partie de cette terrible journée, et avait voulu nous épargner les angoisses par lesquelles elle venait de passer elle-même.

Nous n'avions pas de temps à perdre à déchiffrer ce mystère. Mais, devinant qu'il ne contenait rien que de rassurant, nous allâmes hardiment au-devant de la foule. Elle était amassée devant la grille, venant de traverser le bourg dont les habitants terrifiés avaient bravement fermé leurs portes, leurs fenêtres et même leurs volets.

Un vieux médecin seulement et un petit employé l'avaient suivie pour s'informer de notre destinée, et vinrent se ranger en tremblant derrière nous.

L'apparition de mon père, à laquelle les émeutiers ne s'attendaient pas, fit sur eux une impression très visible. Son nom était très considéré dans le pays, et comme, vu ses habi-

tudes sédentaires, on ne le rencontrait pas souvent, il jouissait de ce que l'axiome latin appelle *major a longinquo reverentia*. Pour beaucoup de ces pauvres gens, qui n'avaient jamais entendu que prononcer son nom, c'était un événement que de voir de ses yeux M. le Duc, et ils s'arrêtaient à le regarder. C'était bien, pour ne pas sortir des citations classiques, le *si forte virum quem* de Virgile, et le silence se fit absolument comme le poète le dépeint. Quand il leur demanda ce qui les amenait, l'orateur désigné ne répondit qu'en balbutiant. Mon père essaya alors de leur démontrer que leurs réclamations étaient exagérées, et en tout cas présentées de manière à ne pouvoir être entendues.

Jamais il n'avait mieux parlé! C'était la manière calme, simple, pleine à la fois de gravité et de bonhomie que j'avais entendue à la tribune du Luxembourg.

On pouvait en suivre l'effet sur le visage des auditeurs les plus animés. Les meneurs de la bande qui s'en apercevaient essayaient par moments de l'interrompre. Une femme surtout, — ce sont en général les femmes qui crient le plus haut les jours d'émeute, — faisait de temps en temps mine de se précipiter vers la grille en disant : « Allons, allons, il faut *déménager* M. Louvel. » Mais l'élan était arrêté, et quand mon père leur proposa de se retirer paisiblement, sauf à lui envoyer le lendemain des délégués pour traiter de sang-froid avec lui, le conseil parut bon, et ils s'en allèrent comme ils étaient venus, promettant que leurs mandataires reviendraient à l'heure indiquée.

Il s'agit alors de faire, pendant les quelques heures de relâche, des préparatifs de défense contre un retour agressif du lendemain. Les autorités républicaines de nouvelle fabrique ne présentaient pas beaucoup de garanties. Sur trois commissaires qu'on nous avait donnés pour remplacer le maire révoqué, — c'était mon père, — et le Conseil municipal dissous, le seul qui fût présent, un épicier taré, refusait absolument de se mêler de rien. Que valait le sous-préfet de Bernay? Un vieil avoué sans clientèle, qui, fût-il bien disposé, ne devait pas être un héros de courage civil.

Mon père lui écrivit cependant pour lui demander de faire venir une brigade de gendarmerie du voisinage. Mais comptant peu sur ce secours, nous organisâmes notre défense personnelle, comme aux plus beaux temps du moyen âge. Nous

avions dans la vallée, sur un cours d'eau qui dessert aujourd'hui une filature, une forge qui consommait le bois de la forêt. Les forgerons, pris à l'année, et attachés au château, n'avaient pas partagé l'effervescence des bûcherons. Le régisseur, qui se croyait sûr de leur dévouement, eut l'idée de les faire venir, en leur recommandant de se munir chacun d'une des barres de fer. Ils accoururent et dès le matin cette garnison improvisée montait la garde au perron du château. Comme le sous-préfet s'était rendu à l'appel de mon père, et que deux brigades se trouvaient aussi sur pied, nos mauvaises têtes sentirent qu'ils n'étaient pas les maîtres, et filèrent doux, et après avoir obtenu une légère augmentation de salaire, s'en retournèrent la tête assez basse à leur travail.

On ne m'ôtera jamais de l'idée que les choses se seraient passées tout autrement, si l'événement de la journée de Paris eût été différent. Le sous-préfet aurait été moins pressé d'envoyer ses gendarmes, et les émeutiers eussent moins aisément entendu raison.

Nous-mêmes, si notre charitable amie ne nous avait avertis à temps, aurions-nous osé livrer la partie avec la chance d'être placés le lendemain sous une main vengeresse, comme accusés d'avoir voulu boire la sueur du peuple? Rien ne fait mieux sentir combien on est toujours près, dans la société la plus civilisée, de retomber, d'un saut, dans la pire barbarie. Un peu moins de sang-froid le premier jour, une fausse nouvelle venue de Paris et accréditée, le château de Broglie était pillé, l'exemple aurait bientôt gagné le voisinage, et les scènes de violence qui ont devancé en 89, dans les campagnes, les horreurs de Paris, ouvraient peut-être de nouveau la voie à une nouvelle terreur.

Cette alerte assez vive eut pour moi une conséquence qui m'a laissé plus tard non pas des regrets, mais une sorte d'embarras de conscience voisin du remords. Quand éclata juste un mois après la formidable insurrection de Paris, dont la répression dura plusieurs jours, où périrent tant de généraux et d'hommes illustres, entre autres le saint archevêque Affre, il y eut un mouvement général de toutes les gardes nationales de province pour aller à l'aide de la cause des honnêtes gens dans la capitale. Un certain nombre de jeunes gens de Bernay prirent part à ce généreux élan. J'aurais voulu, j'aurais peut-être dû malgré tout faire comme eux. Mais je me laissai per-

suader que, menacés comme nous venions de l'être nous-mêmes, je devais rester pour défendre les miens, mon père, ma femme, mes jeunes enfants. Avais-je raison ? Je me le suis beaucoup demandé, quoique personne n'ait trouvé alors que j'avais tort. Je crois bien, pour faire ma confession tout entière, que je n'aurais pas cédé à ces instances, si je n'avais senti que, maladroit comme j'ai toujours été, et ne sachant ni ajuster ni charger un fusil, je ferais une pauvre figure dans un bataillon. L'idée de mon inutilité à Paris me retint autant que le sentiment de devoir être plus utile à Broglie. La raison n'était pas bonne, car le nombre est une force, et l'exemple dans de telles circonstances toujours utile.

*
* *

Quoi qu'il en soit, la victoire qui suivit cette horrible lutte, et le remplacement au pouvoir des fous ou des incapables par un militaire distingué, représentant la force régulière, comme le général Cavaignac, changèrent en un moment l'atmosphère. On respira, la rue était balayée, et on pouvait pour quelques jours au moins y circuler à l'aise. Le danger social était pour le moment conjuré, et nous nous retrouvions en face du problème de fonder un gouvernement dans des conditions qui n'avaient jamais été éprouvées, et par la main d'hommes qui n'inspiraient au pays aucune confiance ni par leur intelligence, ni par leur caractère.

Du moment où la politique rentrait en jeu, je me sentais pressé d'y reparaître. Mais, n'ayant avec les nouveaux gouvernants aucun rapport ni aucune affinité, n'attendant rien d'eux et ne voulant rien en recevoir, l'état de l'opinion ne me permettant de briguer aucune fonction élective du suffrage universel, je n'avais d'autre moyen de descendre dans l'arène que de faire usage de ma plume. J'avais déjà fait l'essai de mon savoir-faire dans un recueil assez obscur qui avait vécu quelques jours pendant la dernière année de la monarchie. Il fallait que je n'en eusse pas donné trop mauvaise idée, puisque je reçus sans aucune provocation, du rédacteur de la première revue de France, la *Revue des Deux Mondes*, une invitation de prendre part à sa rédaction.

M. Buloz faisait une revue destinée à la fois au public sérieux et au public frivole, et c'était déjà avoir conquis un

certain rang dans la littérature que de s'y faire admettre et plus encore d'être invité à y prendre part.

L'appel de M. Buloz me parut donc très flatteur, et je ne perdis pas de temps pour y répondre. En six semaines, je fis un article qui se ressentait encore des préoccupations diplomatiques dans lesquelles je venais de passer ces dernières années (1). J'examinais l'influence de la révolution qui venait d'avoir lieu sur la situation de la France au dehors. En conscience, le sujet était assez mal choisi. C'était faire à la fois trop d'honneur et trop de tort au nouveau gouvernement que de critiquer sa politique extérieure. Dans le trouble dont il était issu et qui durait encore, obligé de lutter chaque jour pour arriver sans périr au lendemain, aucune politique n'était possible, et il fallait lui savoir gré de ne s'être pas laissé pousser par les bandes d'émeutiers de tous les pays qui prenaient leurs ébats sur le pavé de Paris, à quelque coup de tête qui nous eût mis en guerre avec tous nos voisins. En outre, ces voisins eux-mêmes n'étaient guère plus en état de politiquer. L'Autriche, chassée de Milan, se défendait à peine à Venise contre l'insurrection italienne, et Vienne même comme Berlin était en proie à la révolution. L'Allemagne tout entière était en feu et un Parlement germanique venait de se réunir à Francfort au milieu de scènes sanglantes. Il était donc puéril et presque ridicule de se livrer à des considérations savantes sur les conditions nouvelles de l'équilibre européen au milieu d'un pareil hourvari.

C'est l'impression que me cause aujourd'hui cet article que je viens de relire. Je n'y trouve qu'une chose qui ait conservé la moindre valeur, c'est une peinture des dangers qu'auraient pour la France la constitution de l'unité allemande et celle de l'unité italienne. Il y a là quelques phrases qui pourraient paraître prophétiques, et j'éprouve, en les retrouvant, le plaisir de voir que je n'ai pas attendu l'expérience, — ni celle que donnent les années ni celle que les événements apportent, — pour m'inquiéter de ces deux sombres nuages grossissant à l'horizon.

Tel qu'il était cependant, l'article fit quelque effet, ce qui n'était pas un petit mérite au milieu de l'inattention générale et de la préoccupation portée sur d'autres objets plus intéressants. On y remarqua certaines qualités, et comme je n'avais

(1) *De la politique étrangère en France depuis la Révolution de février* Revue du 1er août 1848

pas cru y devoir mettre ma signature, on chercha quel était l'auteur anonyme, et on crut assez généralement que c'était mon père. Rien ne pouvait être plus flatteur pour moi que cette méprise. C'était mon père qui pouvait en être moins honoré, et surtout il aurait pu trouver mauvais qu'on le supposât assez dépourvu de tact pour se mettre si vite en évidence après l'échec de notre parti, et chercher au nouveau gouvernement une chicane après tout assez peu fondée ; car étant ce qu'il était, on ne pouvait lui reprocher de faire ce qu'il faisait. Mais il avait trop de bonté pour moi pour ne pas jouir autant que moi de mon petit succès.

Encouragé par ce bon accueil, fait, je dois en convenir, par un public d'élite mais restreint, je taillai ma plume de nouveau, et me voilà en plein dans la littérature ; seulement, c'était toujours de la littérature politique. Il m'en coûtait trop de me séparer d'une maîtresse qui pourtant m'avait donné mon congé avant même de me laisser jouir de ses faveurs. J'écrivis successivement un article sur la nouvelle constitution républicaine qu'élaborait en ce moment l'Assemblée, et une appréciation de l'ouvrage que M. Thiers venait de publier sur la propriété, en réponse aux théories socialistes. Soit qu'il n'y eût plus la surprise de l'inconnu, soit que les sujets fussent plus ingrats, le succès de ces deux petits essais fut beaucoup moindre. On reprocha au premier un ton de persiflage un peu amer qui sentait trop le dépit d'un ambitieux déçu, et au second une manière abstraite et presque métaphysique d'envisager la question du jour qui ne convenait pas au milieu populaire auquel il fallait s'adresser. M. Thiers en particulier, que je n'avais pas revu depuis la Révolution, fut très médiocrement satisfait. Il trouva que je prétendais refaire son ouvrage sous prétexte de l'apprécier, et me fit faire des remerciements assez froids. Du reste, dès qu'il avait su par M. Buloz que je m'occupais de lui, il en avait paru peu flatté. « Vous ne connaissez pas ces doctrinaires, avait-il dit : ils ne parlent jamais des ouvrages des autres que pour en substituer un de leur crû. »

*
* *

Pendant que je m'habituais ainsi de mon mieux à ma nouvelle profession d'écrivain, la face des choses changeait encore d'une façon inattendue. Dans un très grand nombre de

départements à la fois, où des élections partielles avaient lieu, le choix du suffrage universel s'était porté sur le nom de Louis Bonaparte, et l'héritier de Napoléon Ier, ainsi désigné, devenait un candidat à la présidence de la nouvelle République.

Jamais désignation ne fut faite plus spontanément par la masse de la population, et jamais coup de théâtre ne fut plus inattendu pour l'élite. Les deux équipées de Louis Bonaparte, à Strasbourg et à Boulogne, pendant la monarchie de Juillet, n'avaient laissé que le souvenir d'une aventure ridicule.

Ce fut donc une surprise et bientôt un éclat de rire général la première fois que ce nom sortit de l'urne populaire. Je puis l'attester, car notre département fut un de ceux qui firent le premier cette étonnante manifestation, et je n'oublierai jamais mon étonnement, quand assistant au dépouillement du scrutin dans la mairie de Broglie, je l'entendis proclamer une centaine de fois. Personne ne s'en doutait la veille, et je n'ai jamais su par qui le mot d'ordre avait été donné et d'où il était parti. Mon père haussa les épaules et dit, je l'entends encore : « Une république de carton est bien faite pour être mise à la porte par un sabre de bois. » Et mon beau-frère d'Haussonville m'écrivait quelques jours après : « Ne voilà-t-il pas notre gouvernement mis en émoi, presque tenu en échec par ce méchant croquemitaine de Strasbourg et de Boulogne, un Bonaparte de la foire ! »

Croquemitaine ! Sabre de bois ! Bonaparte de la foire, tant qu'on voulait, au bout de six semaines, il n'en avait pas moins huit ou dix élections, et l'Assemblée ayant fait une première faute au début, en abrogeant la loi d'exil de Bonaparte pour rendre plus pénible à la famille d'Orléans celle qu'elle lui appliquait, — puis une seconde faute plus grave et plus inexplicable, en mettant dans sa constitution la nomination du Président de la République au suffrage universel au lieu de se la réserver à elle-même. L'élu rentrait à Paris, prenait siège au Palais Bourbon et se posait ouvertement comme candidat à la Présidence, en rivalité avec le général vainqueur de l'émeute de juin.

Alors commença l'une des plus délicates et même douloureuses délibérations dont j'aie jamais été témoin, et auxquelles, pour une très humble part, j'aie été personnellement mêlé. Que fallait-il faire ? Pour qui fallait-il voter et faire voter ses

amis ? Cavaignac, Bonaparte ou un troisième nom, au choix, lequel, pour le dire tout de suite, n'aurait pas eu la moindre chance, et n'eût été mis sur un petit nombre de bulletins que simplement en guise de protestation et comme un acquit de conscience.

Je me confesse d'avoir voté pour Bonaparte, et quoique je m'excuse en disant que je ne faisais qu'obéir au mot d'ordre donné par les chefs du parti des honnêtes gens, entre autres MM. Thiers et Molé, rentrés tous deux à l'Assemblée, et qui nous servaient de guides, comme j'ai obéi sans résistance et en approuvant la consigne, je ne veux pas échapper par ce subterfuge aux reproches de mon jugement et de ma conscience.

Il faut quelque effort pour se rappeler les raisons qui nous déterminèrent. Il y en avait pourtant deux principales qui me reviennent en mémoire, la première qui paraissait la meilleure, et que l'événement a trompée, la seconde, qui avait une réelle importance, et dont même aujourd'hui je ne suis pas sûr que l'application n'ait eu certains avantages.

Nous considérions d'abord, que ce nom de Napoléon, quelle que fût la valeur de celui qui le portait, avait été pris par toutes les populations rurales de France, comme le symbole de l'ordre et de l'autorité régulière opposé à l'esprit anarchique et révolutionnaire qui régnait depuis le 24 février. Ces braves paysans étaient en pleine réaction contre les théories subversives qu'on leur avait expédiées de Paris par la poste, et leur suffrage donné à Louis Bonaparte était leur manière d'exprimer ce sentiment. Fallait-il se séparer d'eux, et se mettre ainsi, nous conservateurs, en opposition avec la masse conservatrice ? C'était nous isoler complètement, faire ce qu'on appelle une émigration à l'intérieur, et abdiquer ainsi tout espoir de reprendre sur les masses populaires qu'on aurait froissées en se séparant d'elles toute influence dans l'avenir. On crut qu'en leur passant leur fantaisie de ce jour-là, et en s'associant au mouvement, on pourrait le régler, tandis qu'on n'aurait pu l'arrêter et on se serait brisé en s'y opposant. D'un Bonaparte conservateur on faisait un Bonaparte révolutionnaire : c'était, disait-on, tout ce qu'on y gagnait.

Je dis que cette raison ne valait rien, puisqu'il a bien fallu faire, trois ans après, quand Louis Bonaparte s'est fait empereur, ce que nous refusions ce jour-là, se séparer de la masse

conservatrice du pays, perdre au moins momentanément toute influence sur elle, et émigrer véritablement à l'intérieur pendant les dix-huit années de l'Empire. Nous n'avons donc rien gagné à flatter ainsi le sentiment populaire, et pour l'honneur du parti monarchique, il aurait mieux valu lui avoir tenu tête.

L'autre considération qui nous déterminait était meilleure. Il fallait choisir entre Bonaparte et Cavaignac. Or, quelques semaines d'épreuve avaient suffi pour nous convaincre que ce dernier était républicain dans la moelle des os, et républicain de la plus stricte et plus étroite observance, républicain comme la majorité de l'Assemblée constituante qui l'avait porté au pouvoir, et à laquelle d'ailleurs il s'était fait scrupule de faire une violence ou même une résistance quelconque.

L'élection de Cavaignac, c'était donc le renouvellement du mandat de la Constituante, qui, après avoir fait de sa constitution un chef-d'œuvre de déraison, se proposait de réformer toutes les institutions administratives, financières et ecclésiastiques de France sur ce modèle. Déjà ses commissions avaient préparé, sous le nom de lois organiques, autant d'instruments de démolition. Que seraient devenues entre ses mains toutes les institutions si heureusement établies par le Premier Consul au lendemain du 18 brumaire : le Concordat, la Banque, le système des impôts, l'Université, tout ce qui constitue en un mot l'organisation sociale de la France? Elle nous aurait ramenés en peu de temps à l'état d'anarchie et de désorganisation dans lequel le pays était plongé sous le Directoire. La seule manière de l'arrêter dans cette œuvre de destruction, c'était de lui signifier nettement son congé par une élection qui fût l'opposé de ses tendances et de ses desseins.

Élire Bonaparte était le seul moyen de dissoudre l'Assemblée, et, à l'épreuve, ce moyen s'est en effet trouvé efficace. L'Assemblée, frappée au cœur, a dû se retirer et laisser intact l'édifice administratif de la France qui dure encore et nous a fait passer sans trop de dommages l'épreuve de deux révolutions et d'une année de désastres. C'est ce qui me fait dire que, même à l'heure qu'il est, je ne puis pas affirmer que ceux qui ont voté pour Bonaparte ne puissent plaider devant la postérité et devant l'histoire des circonstances atténuantes.

Dirai-je maintenamt qu'il n'y avait dans nos sentiments aucun mélange du plaisir de la vengeance et de la satisfaction

de voir renversés, d'une manière qui à ce moment semblait seulement ridicule, les ennemis qui nous avaient vaincus? Ce serait nous faire trop étrangers aux faiblesses humaines. Encore moins veux-je justifier nos chefs, MM. Thiers et Molé, d'avoir si mal jugé, et traité de si haut le futur Empereur, qu'ils crurent qu'il se perdrait lui-même en peu de temps et qu'en tout cas, il leur suffirait de lever le bout du doigt pour le faire disparaître. Cette erreur d'ailleurs leur était commune avec tous ceux qui approchaient de Louis Bonaparte. Dépourvu de tous les mérites oratoires que la France était accoutumée depuis plus de trente ans à trouver chez tous ses hommes d'État, il faisait à l'Assemblée la plus piteuse figure. Personne n'en parlait sans sourire. Quand un prudent Montagnard voulut une fois ressusciter contre lui la loi d'exil, il eut l'idée de se défendre lui-même à la tribune, et s'en tira si mal que l'auteur de la proposition la retira en disant qu'avec un tel prétendant on n'avait rien à craindre, et qu'il ne méritait pas qu'on le frappât d'ostracisme. Jamais talents réels ne furent plus cachés, ni illusion chez ses futurs ennemis ne fut plus complète.

Quoi qu'il en soit, l'élection une fois faite, le résultat prévu arriva; l'Assemblée se retira, le nouveau Président s'entoura des hommes du parti qui l'avait élu, et on se prépara à faire des élections pour l'Assemblée législative, au nom de la coalition conservatrice du parti de l'ordre, bonapartistes et monarchistes des deux roses la main dans la main. Le mode électoral étant le scrutin de liste départemental, les conservateurs de l'Eure tinrent à mettre le nom de mon père en tête de leur liste, il accepta cette désignation, et je pris une part active aux efforts faits par mes amis pour faire réussir sa candidature.

Je dois confesser que je n'y travaillais pas sans quelque regret. Mon père avait alors soixante-quatre ans, et dans l'orgueil de ma jeunesse, je trouvais que c'était un âge un peu avancé dans la vie pour tenter une épreuve nouvelle. Je ne le croyais pas très propre à prendre part au tumulte d'une assemblée populaire, et je craignais qu'il n'y compromît sa réputation. Je ne me trompais pas complètement, car s'il ne s'y fit pas de tort, il n'y acquit aucun titre nouveau. En trois ans, il ne prit pas une fois la parole. Et quand on ne grandit pas dans une Assemblée, on perd et on diminue. S'il avait refusé de se laisser porter, il est probable qu'on m'aurait offert la place. Eût-ce

été heureux pour moi ? Je me serais certainement plus donné de mouvement que lui, et j'aurais pu acquérir une facilité oratoire qui m'a toujours manqué. Mais je n'aurais certainement rien empêché, et la fin de cette pauvre Assemblée a été si malheureuse que je ne sais s'il faut regretter de ne pas y avoir été mêlé. C'est bien assez d'avoir pris part au sort de celle qui lui ressembla si fort en 1870, et qui n'a pas moins mal fini.

*
* *

Mais avant que cette Assemblée nouvelle, sur laquelle nous fondions beaucoup d'espérances, ne fût sortie des limites électorales, un incident très grave arriva qui en changea toutes les conditions, et qui m'intéressait tout particulièrement en me reportant très vivement aux souvenirs de mes préoccupations de l'année précédente. Je veux parler de l'échec de l'armée française devant Rome, dont le contre-coup fut très vivement ressenti dans notre situation intérieure. Il faut revenir un peu en arrière pour expliquer ce singulier événement.

Le pauvre Pie IX, que j'avais laissé dans la confiance qu'il saurait gouverner par l'amour, et éviter ainsi le sort de Louis-Philippe, n'avait pas porté loin cette illusion. Depuis six mois déjà, — au mois de novembre 1848, — il était chassé de Rome, obligé de s'enfuir sous un déguisement, et réfugié à Gaëte dans les États de son voisin de Naples.

Cette catastrophe avait eu lieu à la suite d'une journée terrible dans laquelle mon ancien et très aimé chef M. Rossi, devenu le premier ministre du Pape, était tombé sous le poignard d'un assassin. M. Rossi, lui aussi, avait bien changé, sinon de convictions et de sentiments, au moins de profession et de destinée, depuis le jour où nous nous étions séparés à Rome sur l'escalier du Palais Colonna. Il hésitait alors, comme je l'ai raconté, très visiblement sur le parti qu'il prendrait entre son ancienne patrie italienne, qui paraissait renaître à de nouvelles destinées, et sa nouvelle patrie française, qui semblait sombrer dans un si profond abîme. Ce fut peut-être moi qui, par une lettre écrite à mon retour, le fis sortir de cette incertitude.

Je lui fis le lendemain de mon arrivée la lamentable peinture de l'état où j'avais trouvé la France, et une plus déplorable encore du désarroi, de la désorganisation du parti auquel nous avions appartenu l'un et l'autre. Il recevait en même temps une

offre de se porter candidat dans une circonscription des Romagnes pour faire partie de la Chambre que Pie IX était obligé de convoquer. Je possède encore la lettre où, me répondant, il me demandait mon avis sur le parti qu'il devait prendre. Je le connaissais trop bien pour qu'en lisant la lettre, je ne visse pas clairement que son parti était pris. Effectivement, il avait déjà accepté, et avant d'avoir reçu une réplique, il était élu député, et le Pape, voyant passer l'orage autour de lui, s'était décidé à l'appeler au ministère. Il se chargeait donc de la tâche que nous avions ébauchée ensemble dans les derniers jours de notre vie commune, à savoir de faire coexister la Papauté et le gouvernement constitutionnel.

Je n'ai pu le suivre même de loin pendant les six mois qui lui furent donnés pour travailler à cette œuvre que lui seul, je pense, croyait sérieusement possible. Mais ceux qui ont été témoins de ses efforts disent que jamais homme ne déploya un pareil degré de laborieuse et intelligente autorité. Administration, justice, finances, armée, tout était à refaire dans ce pauvre État aux abois : il suppléait à tout, pensait à tout, et faisait sortir de terre des ressources que personne n'aurait soupçonnées. Le parti révolutionnaire, qui avait juré la mort de la Papauté, comme de toute société régulière, vit bientôt à quel adversaire il avait affaire, et ne songea plus qu'à se débarrasser de lui, d'après le mode constamment employé en Italie depuis le moyen âge. Il fut arrêté qu'on ne lui laisserait pas ouvrir la Chambre où son éloquence et ses talents lui assuraient une majorité favorable. Il fut assassiné sur les marches du Palais Farnèse où l'Assemblée devait tenir séance.

J'ai eu, sur les incidents de cette horrible journée, par des témoins oculaires, de curieux et touchants détails.

M. Rossi avait été averti à plus d'une reprise du coup médité contre lui, et d'ailleurs il n'aurait pas reçu d'avertissement direct qu'il aurait su, les habitudes de ses compatriotes données, à quoi il devait s'attendre. Je me rappelle même, — quel singulier souvenir ! — l'avoir entendu plaisanter à ce sujet à propos de je ne sais quelle tentative du même genre faite en France et qui n'avait pas réussi. Il disait à M. Doudan : « Vous autres Français, vous êtes des déclamateurs ; quand vous voulez tuer, vous frappez au cœur : là on rencontre des côtes, et le poignard se casse. Nous autres Italiens, quand nous nous y

mettons, nous sommes plus pratiques; nous frappons là ou là, — et il montrait le flanc et la gorge, — le poignard passe sans obstacle. » — C'est à la gorge qu'il fut frappé. Il paraît qu'en sus de cette connaissance générale qui faisait une préparation suffisante, il avait reçu un avis le matin même par l'intermédiaire d'un prêtre qui disait le tenir d'une confession. Ce fut la duchesse Massimo, femme de son collègue au ministère de la guerre, et qui professait pour lui la plus tendre affection, qui le fit prévenir. Il mit le billet dans sa poche et monta en voiture sans sourciller. Et il marcha ainsi à la plus belle mort qu'un homme puisse obtenir; je crois en vérité la plus enviable. Qu'y manque-t-il en effet, la condition mortelle donnée ? La préparation est suffisante pour qu'on puisse mettre son âme en paix avec l'avenir. La fin n'est pas moins subite, sans souffrance, sans agonie, sans le déchirement des adieux. La cause était excellente, voisine du martyre, puisque le danger était encouru pour le service du chef de l'Église ; la gloire assurée! C'est l'idéal. Probablement, s'il eût survécu ce jour-là, il aurait échoué dans sa noble tâche, et traîné tristement une vieillesse sans éclat. Le poignard lui a rendu service. Ce n'est pourtant pas pour cela qu'on le porta en triomphe, le soir même, dans les rues de Rome, pendant que son collègue, le président de la Chambre, levait la séance sans prononcer un mot d'indignation ni de regret, que tous ses collègues, son ami et le mien, le duc Massimo en tête, prenaient rapidement la fuite, et que le Pape devait s'enfuir lui-même, déguisé en aumônier de la légation de Bavière, dans la voiture de la femme du ministre.

Encore une anecdote avant de se séparer de cette grande mémoire qui m'est restée chère. Je reçus la nouvelle de cet affreux événement, dans un court passage que je faisais à Paris, un soir, au spectacle. La dépêche télégraphique ne contenait que deux mots. Je fus consterné, et exprimai très haut ma douleur. Mais à côté de moi j'entendis dire: « La perte n'est pas grande : cet homme qui a passé d'un pays à l'autre, n'est jamais resté fidèle à personne. Savez-vous que depuis la Révolution, il n'a pas donné un signe de vie ni à M. Guizot ni au Roi? » Je contredis vivement cette assertion et j'affirmai, ce qui était vrai, que nous avions, lui et moi, écrit dans les termes les plus vifs dès le lendemain du jour où la Révolution nous était connue. Seulement, ne sachant pas si

dans ces jours de trouble, la poste conduirait sûrement à travers la France des lettres à l'adresse de deux proscrits, j'avais été d'avis de confier notre envoi à une grande dame qui allait directement en Angleterre par l'Allemagne et la Belgique, la duchesse de Dalberg. Elle s'en était chargée, puis avait complètement oublié de les remettre. Je me hâtai de prévenir M. Guizot, qui se mit à la recherche et retrouva le paquet. Mais si je n'avais pas été ce soir-là au spectacle, le fait aurait passé pour avéré, et ce trait de caractère figurerait dans toutes les biographies de M. Rossi. Écrivez donc l'histoire, et fiez-vous aux témoignages contemporains!

Je ne puis prendre congé de cet homme éminent dont le souvenir est lié aux plus belles années de ma vie, sans réfléchir combien la fortune et la renommée sont souvent injustes dans le partage qu'elles font de leurs faveurs. M. Rossi est, suivant moi, — et je crois ne pas me tromper, — de beaucoup l'homme le plus remarquable que l'Italie ait produit pendant ce dernier siècle. Je le trouve très supérieur à Cavour pour l'étendue et la variété des facultés; et la résolution, avec laquelle il avait entrepris la plus difficile et la plus périlleuse des tâches, prouve qu'il ne lui cédait pas en courage et en dévouement à sa cause. Cavour restera pourtant plus illustre, parce qu'il est arrivé à un moment où le succès pouvait couronner ses efforts, peut-être aussi parce qu'ayant moins de largeur dans l'esprit et plus dans la conscience, il a suivi une ligne plus simple qui menait plus droit à un but unique. M. Rossi tenait, je crois, au moins autant que Cavour, à l'indépendance de la patrie italienne; mais il n'y aurait pas sacrifié les intérêts de l'Église qu'il croyait liés à ceux du pouvoir temporel de la Papauté, et il n'aurait pas voulu violer pour servir l'Italie toutes les règles du droit international. Il n'aurait jamais encouragé des actes contraires à la loyauté et à la bonne foi, que les souverains et les peuples sont tenus d'observer dans leurs relations, non moins que les individus. Il aurait répugné à toute mesure audacieusement et artificieusement révolutionnaire. Il n'aurait pas envoyé cyniquement Cialdini à Castelfidardo ni hypocritement Garibaldi à Naples. Il a toujours prétendu concilier en toutes choses le bon droit, le bon sens et la bonne foi, et il a péri à la peine. Est-il donc dit que, pour réussir en ce monde, il faut ne poursuivre qu'une seule chose et lui tout sacrifier?

Tout fut triste d'ailleurs dans cette fin au fond si glorieuse. Pie IX, rétabli par les armes françaises, et guéri de toute fantaisie libérale et constitutionnelle, tout en lui sachant gré de son dévouement et en parlant de lui en termes honorables, n'a jamais aimé rien de ce qu'il appelait ses erreurs de jeunesse, *il tempo della paggia.*

Les Italiens d'aujourd'hui, après avoir détruit le pouvoir du Pape, voient une condamnation de leur conduite dans le sacrifice d'une si noble vie fait pour une cause qui n'est pas la leur. On a fait habituellement sur son nom un silence qui trompera la postérité. Personne de la famille ne subsiste aujourd'hui pour protester contre cette injustice. Ses deux fils, qui n'étaient ni l'un ni l'autre dignes de lui, ont fini obscurément. J'ai même fini par perdre de vue celui qui a succombé le dernier, et qui s'est dérobé à mes recherches. Sa veuve a fondé en son nom un prix à l'Académie des sciences morales de France. C'est tout ce qui restera de sa mémoire.

***

Le Pape, réfugié à Gaëte, chez le roi de Naples, y resta tout l'hiver, et quoique la République de 1848 ne fût pas animée des sentiments d'hostilité contre la religion dont la nôtre a donné le spectacle, — bien que même le général Cavaignac lui eût un moment offert un asile en France, — on l'aurait pourtant laissé longtemps dans cet exil, sans le vif mouvement de réaction qui se déclara en Europe dans les premiers moments de cette année 1849, et qui amena le triomphe des Autrichiens dans le nord de l'Italie. Il devint alors évident que, si la France ne prenait pas le parti de rétablir elle-même la papauté à Rome, la tâche serait remplie par l'Autriche, qui probablement elle-même n'en sortirait plus. En même temps, les catholiques de France, formant la fraction la plus importante du parti conservateur, demandaient à grands cris qu'on fît finir la proscription du vicaire de Jésus-Christ, et ils avaient déjà un organe très influent dans le conseil du Président. C'était M. de Falloux, le seul homme de premier ordre que l'Assemblée constituante eût produit, et que Louis Bonaparte avait fait entrer, un peu malgré lui, dans son premier cabinet. Par ces deux raisons combinées, de politique pour les uns et de foi pour les autres, il fut décidé

qu'un corps de troupes français passerait la mer pour aller rétablir le Pape à Rome.

Seulement l'Assemblée constituante était encore en séance, bien que déjà frappée à mort, puisqu'elle avait prononcé sa propre dissolution. Il n'en fallait pas moins son consentement, et on ne l'aurait jamais obtenu pour le but avoué de rétablir sur son trône un souverain, et quel souverain ! aux dépens d'une république née d'un assassinat et d'une insurrection. Il fallut user d'équivoque et, dans la discussion qui précéda le vote, laisser dans le doute le but même de l'expédition, et insister seulement sur la nécessité de devancer les Autrichiens et de ne pas les laisser s'établir dans le centre de l'Italie. Personne au fond n'était tout à fait dupe de cet artifice, mais comme l'Assemblée n'avait plus que quelques jours à vivre et qu'on se croyait sûr qu'une autre décidément réactionnaire la remplacerait avant que Rome fût entre les mains de l'armée française, tout le monde s'y prêta de bonne ou de mauvaise grâce !

Ce calcul un peu jésuitique fut trompé. Soit maladresse et imprudence chez le commandant de la troupe française, le général Oudinot, soit que le caractère équivoque donné à l'expédition enlevât à tous, général et soldats, cette netteté, cette franchise d'allures qui sont, dans toute opération militaire, une condition du succès, une fausse attaque portée contre les murailles de Rome échoua assez piteusement, et les soldats français eurent le désagrément de reculer devant une bande d'émeutiers. L'effet de cet échec inattendu fut désastreux : le pouvoir naissant du Président y laissa une partie de son prestige ; des séances très violentes signalèrent les derniers jours de l'Assemblée expirante ; un grand ébranlement s'ensuivit dans le pays tout entier ; on fit là, la première épreuve de la mobilité qui est le vice inhérent au suffrage universel. Depuis les journées de juin, on n'avait pas eu une seule nomination qui ne fût dans le sens vivement et même violemment réactionnaire : en huit jours, un tiers de la France fut retourné, et d'un seul coup un tiers des députés nouveaux fut pris dans les rangs du parti le plus avancé. Encore heureux que l'élection n'eût pas été retardée, car une semaine ou deux de plus auraient pu étendre la contagion plus loin, et nous aurions eu une majorité révolutionnaire d'une couleur plus foncée même que celle dont on se trouvait dans nos rangs si heureux et si impatients d'être délivrés.

Il y eut un moment de terreur générale : l'hydre qu'on croyait terrassée relevait la tête. Ce qui effrayait le plus, c'était la nomination de deux méchants sous-officiers que leurs chefs avaient fait passer devant des conseils de discipline et dont on faisait ainsi des héros. On douta de la fidélité de l'armée, et on se crut un instant perdu. Quelques jours suffirent pour calmer un peu cette épouvante exagérée. L'Assemblée était encore au moins composée de deux tiers de modérés. Il n'y avait pas de danger pour le lendemain, et en révolution on se rassure et on se distrait aussi vite qu'on s'effraye et qu'on se décourage.

Le coup était cependant, sans être mortel, plus grave qu'on ne s'en apercevait : les pouvoirs de l'Assemblée nouvelle se trouvaient restreints de manière à la priver d'une de ses plus précieuses prérogatives, le droit de provoquer la revision de l'absurde constitution dont la précédente nous avait fait don; comme si ces constituants avaient craint eux-mêmes d'être trop facilement désavoués par leurs successeurs, ils avaient établi que cette revision ne pourrait être même provoquée et demandée au suffrage universel qu'à la condition que la proposition fût acceptée par une majorité réunissant les trois quarts des votants. Or il était clair que jamais cette majorité de faveur ne serait réunie dans une assemblée, dont plus d'un quart appartenait d'avance à l'opinion républicaine la plus avancée. Toute sortie légale de l'impasse où nous avait placés la Constituante était donc fermée, et pour échapper à une situation où personne, au fond de l'âme, sauf une petite secte, ne voulait rester, un coup de force était le seul moyen. On peut dire que de ce jour-là, république, constitution de 1848 et Assemblée législative étaient condamnées également à une mort violente.

Il y eut cependant, trois semaines seulement après la réunion de la nouvelle Chambre, une porte entr'ouverte pour échapper à cette fatalité. Toujours à propos de cette affaire de Rome, une tentative d'insurrection eut lieu à Paris même, avec l'appui de tout le parti révolutionnaire de l'Assemblée. On en trouvera dans tous les récits du temps, la ridicule histoire; une échauffourée de quelques heures, promptement réprimée par le courage et l'énergie du général Changarnier, les fauteurs bloqués dans la salle du Conservatoire des arts et métiers, dont ils avaient fait leur quartier général, comme des renards enfumés dans leur tanière, et obligés de se sauver par une lucarne, où leur chef,

M. Ledru-Rollin, eut peine à faire passer son gros corps. La manifestation avait été précédée d'une proclamation qui portait la signature de toute la Montagne (c'est le nom qu'on donna à ces imitateurs du parti montagnard de la Convention). Mais on ne put mettre la main, en flagrant délit, que sur un petit nombre, (sept ou huit environ), et on ne retrouva pas la pièce originale, de sorte qu'il fut loisible aux signataires de prétendre qu'on avait abusé de leur nom. Aussi, quand il s'agit d'intenter des poursuites, la question fut de savoir si on se bornerait à incriminer seulement ceux qu'on avait pris la main dans le sac, ou si on étendrait l'accusation à tous les signataires, sauf à eux à faire preuve que leur signature était fausse et à se justifier comme ils pourraient. Dans la rigueur du droit, on le pouvait assurément, la pièce faisant au moins présomption contre eux, et il est probable qu'une fois la perquisition faite à leur domicile, on aurait trouvé de quoi appuyer amplement une condamnation. De la sorte, toute la gauche de l'Assemblée disparaissait, et l'Assemblée retrouvait, sans coup d'État, et par un acte rigoureusement légal, la majorité nécessaire pour tirer le pays d'affaire.

Mais nous avions affaire à un honnête ministère qui, commandé par d'anciens opposants de gauche, comme Odilon Barrot et Dufaure, avait toujours au fond, par habitude, l'idée que ceux qui crient le plus fort ont au moins en partie raison, et que la légalité doit surtout servir à protéger ceux qui la violent. Le coup de filet leur parut trop hardi, et sauf quelques gros poissons, ils laissèrent le reste échapper à travers les mailles. J'étais à la séance, quand on apporta l'acte d'accusation, et quand je vis qu'il ne comprenait que sept ou huit noms, je sentis que le profit le plus net de la victoire était abandonné. On eut la preuve de la faute commise dès le lendemain. Le jour où l'acte fut lu à la tribune, tous les bancs de la Montagne étaient vides. Les braves gens qui ne se sentaient pas la conscience nette avaient pris leurs précautions. Le lendemain ils reparurent, mais on eut peine à les reconnaître. La veille presque tous portaient de longues barbes, c'était une sorte d'uniforme de parti : quand ils revinrent, tous les mentons étaient rasés. C'était un commencement de déguisement que chacun avait pris pour se rendre méconnaissable en cas de poursuites. Devant ce changement de toilette accusatrice, il y eut un éclat de rire général.

L'issue ridicule de la manifestation rendit aux conservateurs une partie du prestige que les élections leur avaient enlevé ; la bonne tenue de l'armée dissipa surtout la crainte que l'élection des mauvais sous-officiers avait inspirée, et après un an d'émotions continues, la fatigue était telle que chacun prit avec empressement ses vacances avec la résolution de se distraire au moins quelques semaines des préoccupations toujours bien sombres de l'avenir. Mon père en prenant sa part, nous lui tenions compagnie à Broglie.

*
* *

Mais je n'en profitai pas moins de ce temps de répit pour deux excursions qui avaient chacune leur intérêt. J'allai rendre mes devoirs au pauvre vieux Roi exilé que je trouvai prenant tristement les bains de mer à Saint-Léonard sur la côte méridionale de l'Angleterre. Ce fut un triste pèlerinage : je le trouvai bien vieilli et bien fatigué, et penchant déjà vers la tombe. Il me parla avec une bonté et une confiance qui me montrèrent à quel point le moindre témoignage de souvenir et de respect lui était, comme toutes les choses rares, devenu précieux. De cet entretien, où se retrouvaient les traces de sa rare intelligence, j'ai retenu deux paroles qui me sont toujours restées dans l'esprit. Nous parlions des idées de fusion entre les deux branches de la maison de Bourbon dont il était naturellement fort question. Il n'y faisait aucune objection, et ne paraissait fonder aucun espoir sur l'avènement au trône de son petit-fils : mais évidemment il avait peu de confiance aussi dans l'esprit et l'intelligence politique du parti qui arriverait au pouvoir avec le jeune Comte de Chambord, et comme je parlais, sans beaucoup y croire moi-même, j'en conviens, de la force du principe de la légitimité : « Ah ! me dit-il, des principes abstraits en politique, qu'est-ce que cela vaut ? Croyez-moi, il n'y a pas de légitimité, il n'y a pas de souveraineté du peuple : ce sont des mots. Il y a *la coutume du royaume toujours observée en iceluy*. Voilà sur quoi les gouvernements tiennent. En Angleterre, c'est *King, lords and Commons*. En France, c'était le Roi ; mais maintenant qu'il n'y a plus de coutume, qu'est-ce qui reste ? » Puis revenant sur les conditions différentes de son gouvernement et de celui de la Restauration : « La France, me dit-il, périt, faute du respect de l'autorité. La Restauration l'avait compromise :

sa chute l'a ébranlée, et je n'ai jamais pu la raffermir. »

En quittant le Roi que je ne devais plus revoir, je pris le chemin de Londres, où M. Guizot, exilé depuis le 24 février, vivait dans un quartier éloigné, et dans une petite maison des plus modestes avec un revenu qui ne lui permettait pas la moindre fantaisie. J'ai vu rarement quelque chose de plus noble et de plus beau que son attitude. Le calme, la simplicité, un intérêt vif et naturel pour les affaires publiques auxquelles il n'avait plus part, nul dépit, nulle amertune, un jugement équitable et bienveillant sur ceux qui l'avaient renversé ou remplacé ; la vie de travail reprise comme avant ses grandeurs ministérielles, avec la même ardeur et la même liberté d'esprit. Il y avait une véritable grandeur dans ce détachement.

L'autre voyage que je fis pendant ces vacances, avait pour but de préparer une candidature électorale, en Alsace, dans ce qu'on appelait alors le département du Haut-Rhin, et qui fait aujourd'hui malheureusement partie de l'Alsace annexée à l'Allemagne. Mon père possédait encore là, dans la vallée de Massevaux, une forge et de grands bois, venus de la succession de sa mère Mlle de Rosen, héritière elle-même du maréchal de ce nom, dont Saint-Simon a tracé un portrait original. C'étaient des biens donnés au maréchal par Mazarin après la guerre de Trente ans. Mon grand père avait épousé Mlle de Rosen, dans le temps que le maréchal de Broglie, son père, était gouverneur de l'Alsace, et ouvrait à Strasbourg la place qui porte encore notre nom ; et il avait dû à la situation que cette alliance lui avait faite, de représenter le bailliage de Mulhouse à l'Assemblée constituante. Ne pouvant espérer me faire dans l'Eure une place à côté de mon père, j'essayais de renouveler en Alsace ces souvenirs dont il restait encore quelque trace, et je fis dans cette malheureuse province, alors florissante, une tournée qui me laisse aujourd'hui de douloureux souvenirs.

Du reste, mes intentions électorales furent mises à néant par le coup d'État du 2 décembre 1851.

DUC DE BROGLIE.

(A suivre.)

L'EXPOSITION ORIENTALE

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Dans quelques jours, à la Bibliothèque nationale, s'ouvrira une exposition d'un genre nouveau, qui ne manquera pas d'intéresser le public autant par la variété de ses aspects que par l'ingénieuse unité de la pensée qui en a dicté le plan et doit en assurer le succès. L'Exposition orientale de la rue de Richelieu nous donnera une idée de l'Orient, — de tout l'Orient, aperçu dans ses parties les plus lointaines et même en ses perspectives inexplorées, — sans nous laisser perdre de vue, un seul instant, la France d'hier et d'aujourd'hui.

Les manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale sont des chefs-d'œuvre de calligraphie et d'enluminure, dont le texte, historié de vives images, traduit, expliqué par une élite d'orientalistes français, raconte non seulement les migrations, les invasions des peuples asiatiques, mais aussi l'héroïque épopée de la France des croisades. On y voit également l'effort séculaire d'une diplomatie intelligente, renseignée, active, qui a su faire de nos ambassadeurs et de nos consuls « aux Échelles du Levant et de Barbarie » les premiers mandataires de la civilisation européenne. Les précurseurs de nos agents diplomatiques et consulaires, les missionnaires apostoliques d'Orient, les voyageurs épris d'horizons nouveaux, les délégués de nos Académies et de nos Chambres de commerce ont tour à tour servi, chacun selon sa vocation, la cause commune : l'on aime à recueillir leurs témoignages, du fond du passé, dans les livres conservés par le département des imprimés de la Bibliothèque nationale. Le conservateur du cabinet des médailles et des

antiques a choisi dans ses vitrines un trésor de précieuse orfèvrerie, de glyptique et d'iconographie, une collection de gemmes, d'émaux et d'ivoires, disposés à souhait pour le plaisir des yeux. Le département des estampes a fourni enfin au décor de l'Exposition orientale une illustration pittoresque dont la couleur et le dessin ne seront pas les moindres attraits du musée ainsi ouvert à la curiosité du public.

I. — *LETTRES PERSANES* ET MANUSCRITS PERSANS

La Bibliothèque nationale possède un précieux exemplaire des *Navigations, pérégrinations et voyages faits en la Turquie* par Nicolas de Nicolaï, Dauphinois, seigneur d'Arfeuille, valet de chambre et géographe ordinaire du roi de France. En guise de préface, cet ouvrage, dédié à Charles IX, est orné d'un beau poème de Ronsard.

Au temps de Ronsard et de la Renaissance, le charme de l'antiquité retrouvée éveilla dans tous les esprits un généreux désir de renouvellement, un grand appétit de découverte, et guida de tous côtés, à travers la vie et les livres, tantôt vers les rives inexplorées du Nouveau-Monde, tantôt sur les routes d'Asie, au delà des ruines de la Grèce, une élite de Français, curieux de poésie et de vérité, attirés par le mystère des aventureux pèlerinages. De l'Exposition Ronsard à l'Exposition orientale de la Bibliothèque nationale, il y a donc une transition naturelle, qui ne manquera pas d'apparaître aux yeux des visiteurs invités à voir, à comprendre, dans un décor aussi ingénieux que pittoresque, le résumé de l'œuvre admirable des orientalistes français.

Un jardin persan sera le vestibule fleuri de cette exposition printanière. S'il faut en croire le célèbre auteur des *Lettres persanes*, les Parisiens du temps de la Régence ne pouvaient voir au spectacle, dans la rue ou dans quelque compagnie de gens du monde, Usbek et son ami Rica, fidèles sujets du chah de Perse, sans dire aussitôt : « Ah! ah! Monsieur est Persan! C'est une chose bien extraordinaire! Comment peut-on être Persan? » Il est probable que Colbert s'est posé à lui-même, avec moins de frivolité, cette intéressante question, car ce grand ministre, attentif à tout ce qui pouvait accroître hors de nos frontières le bon renom de la France et contribuer à la

commodité de nos relations avec les peuples étrangers, n'a jamais négligé une seule occasion de se renseigner sur les pays d'Orient où, de son temps, un Chardin, heureux chercheur de diamants et d'émeraudes, un Tavernier, conquérant pacifique des saphirs de Ceylan, des rubis de Mongolie et des perles de Golconde, ont donné, par leur initiative personnelle, l'exemple des entreprises hardies et de l'honnête négoce, convenablement rétribué. Le café du Yémen, exporté du port de Moka, fut à la mode dès l'instant où le roi Louis XIV, ayant accepté une première infusion de la graine rapportée d'Arabie par Jean Thévenot, bourgeois de Paris, déclara prendre goût à ce breuvage oriental.

Colbert, qui savait exactement le prix des choses, même de celles que les économistes ne font pas toujours entrer en ligne de compte dans leurs doctes statistiques, pensa que son œuvre eût été incomplète, s'il n'eût joint aux transactions commerciales, traitées sous sa surveillance par la Compagnie du Levant et par la Compagnie des Indes orientales, un service permanent de recherches scientifiques et littéraires. La Bibliothèque nationale et les archives du ministère des Affaires étrangères conservent une volumineuse correspondance où l'on voit Colbert constamment appliqué à requérir les bons offices de nos agents diplomatiques et consulaires dans les pays du Levant, pour le succès des missions confiées aux savants qu'il a spécialement chargés de la recherche des manuscrits orientaux, des livres, des monnaies et médailles, anciennes et rares. Un mémoire, daté du 30 décembre 1667, « pour M. de Monceaux, trésorier de France à Caen, étant présentement dans le Levant », prie ce distingué voyageur de vouloir bien « prendre, s'il lui plaît, la peine de rechercher pendant ses voyages, avec le plus de soin qu'il pourra, de bons manuscrits anciens en grec, en arabe, en persan... » Par le même courrier, l'ambassadeur de France à Constantinople, M. de la Haye-Vantelet, reçoit l'ordre de faciliter, par tous les moyens en son pouvoir, les démarches et les négociations de M. de Monceaux. Quelque temps après, en 1671, nouvelle « lettre de recommandation à M. l'ambassadeur », ainsi qu'aux « consuls et vice-consuls des différentes Échelles », concernant un religieux dominicain, le Père Wansleben, « sujet de Sa Majesté qui l'envoie en Levant pour y faire recherche de livres et autres curiosités pour sa

Bibliothèque et pour y apprendre les langues orientales... » Par des instructions très détaillées, l'envoyé de la Bibliothèque royale est averti « qu'on a su par des relations véritables qu'au mont Athos il y a plusieurs bons livres » ; qu'un médecin de Damas, nommé Adaya, « a un recueil considérable de livres grecs, turcs, arabes et persans », et « que les livres persans sont beaucoup plus chers en Turquie qu'en Perse ». On ajoute : « Si l'occasion se présente, et s'il juge à propos d'aller à Ispahan, il y en trouvera quantité et aura liberté entière de les acheter. »

Muni d'un passeport en règle et d'une permission du général de son ordre, sollicitée par Colbert en personne, pourvu des écus et des pistoles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, le Père Wansleben se mit en route. Parti de Marseille, le jeudi 21 mai 1671, sur un voilier qui se nommait *les Trois Rois*, capitaine Artaud, en compagnie de deux capucins, de quatre chevaliers de Malte et d'un jeune commerçant lyonnais qui se rendait à Alep, le Père Wansleben fit escale d'abord à Malte et puis en Chypre d'où il fit expédier à l'adresse de Colbert, par le consul de France, M. Sauvan, une cinquantaine de manuscrits, achetés à Nicosie. La Bibliothèque nationale possède quarante-quatre rapports du Père Wansleben, datés successivement de Malte, de Larnaca, de Tripoli de Syrie, d'Alep, de Saïda, du Caire, d'Alexandrie, de Rosette, de Smyrne, de Constantinople. C'est le vivant récit des étapes, des aubaines et des tribulations d'un bibliothécaire itinérant, qui fut quelquefois troublé, dans ses enquêtes bibliographiques et dans ses études orientales, par la brusque menace d'un abordage des corsaires barbaresques et par la cautèle insidieuse des bibliopoles levantins. Au pays d'Ali-Baba, il y a, hélas ! plus de quarante voleurs.

II. — DES *MILLE ET UNE NUITS* AUX *MILLE ET UN JOURS*

Lorsque Louis XIV eut choisi pour son ambassadeur, auprès du sultan Mahomet IV, sur la proposition de M. Arnauld de Pomponne, secrétaire d'État des Affaires étrangères, Charles-Marie-François Olier, marquis de Nointel, conseiller au Parlement de Paris, personnage fort apprécié dans l'entourage du grand Arnauld et de M. Nicole, Colbert, toujours attentif aux

affaires orientales, eut soin d'attacher à la suite du nouvel ambassadeur, en qualité de secrétaire, un orientaliste professionnel. C'était un jeune professeur du collège Mazarin, natif des environs de Noyon en Picardie, nommé Antoine Galland, que recommandaient MM. de Port-Royal et aussi M. Nicolas Petitpied, docteur de Sorbonne, conseiller clerc au Châtelet et curé de la paroisse de Saint-Martin. Galland, alors débutant, plein de modestie et de timidité, d'ailleurs studieux avec délices, chercheur passionné, lecteur charmé par les contes féeriques où se joue la fantaisie narrative de l'Orient, devint plus tard célèbre et presque populaire, lorsque, de retour en France, désormais orientaliste sédentaire, bibliothécaire de l'intendance de Normandie et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il voulut revoir en imagination les pays étranges et mystérieux qui avaient émerveillé sa jeunesse, et fit, pour son plaisir autant que pour notre divertissement, la traduction française des *Mille et une Nuits*.

La Bibliothèque nationale conserve, en son cabinet des manuscrits, plusieurs lettres adressées par Galland à ses correspondants de Paris, ainsi qu'au savant Huet, évêque d'Avranches, qu'il entretient d'un livre persan, poétiquement intitulé *Bulbul Nameh*, c'est-à-dire le *Livre du Rossignol*. La Bibliothèque possède également le manuscrit d'un *Mémoire des observations que l'on peut faire dans les voyages du Levant*, « remis à M. Galland par M. Colbert », en 1679. C'est l'époque où le comte de Guilleragues, successeur du marquis de Nointel à l'ambassade de Constantinople, s'embarque dans le port de Toulon, pour rejoindre son poste, en compagnie de sa femme, de sa fille, et de deux jésuites, le Père Besnier, missionnaire du Levant, et le Père Nau, supérieur de la mission d'Alep.

M. de Guilleragues est connu des lettrés par la dédicace de l'épître que Boileau a écrite sur « la nécessité de se connaître soi-même » :

> Esprit né pour la cour et maître en l'art de plaire,
> Guilleragues, qui sais et parler et te taire...

Ce distique résume à peu près toutes les qualités qui distinguent le diplomate accompli. Magistrat de bonne race et de haute distinction, premier président de la cour des aides de Bordeaux, M. de Guilleragues fut introduit à Paris par la

faveur du prince de Conti qui avait remarqué ses succès de bon aloi dans les conversations des honnêtes gens, et qui le fit pourvoir d'une charge de secrétaire de la Chambre et du Cabinet du Roi. Désigné ensuite pour le haut emploi d'ambassadeur auprès de la Sublime Porte, ce gentilhomme aimable, infiniment poli, s'est signalé par la fermeté courtoise avec laquelle il résista aux prétentions arrogantes du grand-vizir Kara-Moustapha. On a de lui une très curieuse *Relation de l'audience donnée sur le sopha par le grand-vizir*. Le terrible vizir, ennemi des giaours, s'était mis en tête d'infliger toute sorte d'avanies aux représentants des nations chrétiennes. Les tribulations de messer Giacomo Quirini, bailli de la Sérénissime République de Venise, les déboires du résident hollandais, les plaintes du comte Jean Gninski, palatin de Kulm, envoyé extraordinaire du roi de Pologne, étaient la fable du bazar de Stamboul, des cafés de Galata et des boutiques de Péra. L'ambassadeur de France mérita la reconnaissance de tous ses collègues du corps diplomatique, en mettant fin à cette situation humiliante. Menacé d'incarcération au château des Sept-Tours, M. de Guilleragues sut, dans cette circonstance et selon son habitude, « et parler et se taire ». Ses paroles furent d'autant plus expressives et ses silences furent d'autant mieux interprétés, que le grand-vizir redoutait d'apercevoir, à l'horizon des Dardanelles, les vaisseaux de l'amiral Duquesne, abondamment armés de canons et approvisionnés de munitions par le marquis de Seignelay, secrétaire d'État de la marine, fils du grand Colbert.

Celui-ci cependant ne perdait pas de vue les manuscrits orientaux dont Galland devait négocier l'achat. Colbert tenait surtout aux œuvres de Mohammed-Ibn-Khvandschah-ibn-Mahmoud, plus connu sous le nom de Mirkhond, historien persan, dont le *Rauzet-el-Séfa*, autrement dit le *Jardin de la Pureté*, est une histoire universelle du monde, depuis les temps les plus reculés jusqu'au règne de Tamerlan. Le *Mémoire* adressé à Galland prescrit particulièrement l'acquisition du livre de Mirkhond, « en persan, entier ». Colbert ajoute : « Il y en a au moins sept volumes; de sept il y en a deux dans la Bibliothèque du roi. » Colbert, homme d'ordre, n'aime pas les ouvrages incomplets ni les tomes dépareillés.

Aussi les ambassadeurs, les consuls, les vice-consuls, les simples agents consulaires, dans toutes les Échelles du Levant

et de Barbarie, savent tous que le meilleur moyen de « faire sa cour » au tout-puissant ministre, c'est « de lui amasser des manuscrits ». Les archives du ministère de la Marine conservent une lettre du 29 novembre 1679, par laquelle Colbert accuse réception au « sieur Sauvan, consul de Chypre », d'un envoi de 37 manuscrits, qu'il trouve « assez bien conditionnés ». En même temps, il donne l'ordre à M. Arnoul, intendant des galères à Marseille, de rembourser, par le plus prochain courrier, la somme de 105 piastres, déboursée pour l'achat de ces manuscrits par l'obligeant consul. On trouve, aux archives du ministère des Affaires étrangères, une lettre datée d'Alger, le 1er septembre 1681, adressée à Colbert par le chevalier d'Arvieux, orientaliste marseillais, excellent homme, fort gai, très amusant, qui avait été mandé à Saint-Germain, en 1669, pour faire au Roi une relation de ses innombrables voyages : il fit rire Sa Majesté, ainsi que la duchesse de La Vallière, Monsieur, frère du Roi, et la marquise de Montespan, à tel point qu'il fut désigné, séance tenante, pour être le collaborateur de Molière dans la cérémonie turque de la comédie-ballet du *Bourgeois gentilhomme*, représentée à Chambord, devant toute la cour. Nommé consul à Alep, en récompense de ce service exceptionnel, le chevalier d'Arvieux écrit à Colbert :

Je muguette toujours la bibliothèque de Moustapha-Effendi, chef des descendants de Mahomed, qui est mort depuis un an. Les affaires de son fils commencent à être en désordre, et, si elle se vend, je ferai tout mon possible pour avoir tous les livres qui ne regarderont point leur religion. Il en a une grande quantité, très curieux et les plus beaux que j'aie vus en Levant, tant pour le papier et pour l'écriture, que pour la grandeur des volumes. J'ai un commerce établi en Perse et dans la Mésopotamie avec des gens qui ne m'enverront rien que de bien choisi.

Il faut placer au premier rang, dans l'élite des infatigables chercheurs dont les trouvailles ont enrichi la Bibliothèque nationale, un orientaliste qui fut à la fois un homme d'action et un homme d'étude. Né à Paris en 1653, fils d'un secrétaire-interprète du Roi « ès langues orientales », Jean-François Pétis de La Croix, que Colbert avait envoyé aux Échelles du Levant, alors qu'il n'était âgé que de seize ans, pour « se perfectionner dans la connaissance des langues, des mœurs, des religions, des arts et des sciences de l'Orient », commença par faire un

séjour de trois ans dans la ville d'Alep, afin d'y apprendre la poésie, la calligraphie et la musique des Arabes. Parti d'Alep, le 1er avril 1674, pour se rendre en Perse, conformément aux ordres qu'il avait reçus, il passa par Diarbékir, Mossoul, Bagdad, et fit halte sous les palmiers de Bassorah, où il découvrit un manuscrit sabéen du *Livre d'Adam*. Du port de Bassorah une heureuse traversée le mena aux rives du golfe Persique. Il voulut d'abord aller à Chiraz, afin de visiter les tombeaux des poètes Hafiz et Saadi. Après un séjour de près de deux années dans les États du Sophi, l'envoyé de Colbert revint, par des chemins difficiles, à Diarbékir où vivait, parmi la population musulmane, une communauté de plusieurs milliers de chrétiens d'Arménie, défendus par nos consuls contre les invasions des Kurdes pillards et massacreurs. De là, il se dirigea vers Constantinople, par la route des caravanes, traversant toute l'Asie-Mineure, région jadis florissante et populeuse, aujourd'hui dévastée, dépeuplée, terre jonchée de ruines antiques et de débris d'humanité.

C'est ainsi que ce jeune orientaliste, désormais employé dans les affaires publiques, a pu servir utilement les ambassadeurs de France auprès du Grand Turc, en mettant à leur disposition les résultats d'une enquête de six années, faite sur place, et dont il a consigné d'étape en étape, sur les feuillets de son journal de route, les détails quotidiens. Jean-François Pétis de La Croix fut chargé des traductions qui firent connaître à tous les peuples de l'empire ottoman le renouvellement solennel des Capitulations, c'est-à-dire la confirmation des mémorables traités qui, dès l'époque de François Ier, avaient garanti les droits et privilèges de la France dans le Levant, et qui, sous Louis XIV, complétés par les négociations de MM. de Nointel et de Guilleragues, ont placé les chrétiens d'Orient sous la protection de la France. Ainsi s'organisait, par l'union de la politique et de la science, cette diplomatie orientale de l'ancien régime, qui fut un véritable chef-d'œuvre de l'esprit humain. N'y voit-on pas une évidente application de ces admirables *Règles pour la direction de l'esprit* que Descartes dictait à son siècle, fondant l'accord de la pensée et de l'action sur les principes d'une méthode qui obtient les solutions justes et définitives par l'exacte analyse de toutes les données des problèmes?

L'énigme de l'immense Asie, ouverte aux clartés de la civi-

lisation française, sortait de l'ombre où, pendant une longue série de siècles, s'était confusément agité le chaos des migrations sauvages et des invasions barbares. L'intelligente curiosité des Parisiens se tourna de bonne grâce vers ceux qui avaient quelque chose à dire sur ces pays longtemps inconnus. L'Orient fut à la mode. Au poète persan Saadi, auteur de *Gulistan ou l'Empire des Roses*, traduit en français par André du Ryer, sieur de Malezair, La Fontaine emprunta le *Songe d'un habitant du Mogol*. Si le comte de Guilleragues avait pu revenir à Paris, au terme de la mission qu'il avait si bien remplie, la cour et la ville auraient fêté son retour. Cet excellent ambassadeur est mort à son poste. Une de ses dernières lettres, datée du Palais de France, à Péra, le 9 juin 1684, est adressée à l'auteur de *Bajazet*, avec cette suscription : *A Monsieur Racine, trésorier de France, à Paris* : c'est un spirituel entretien sur des sujets de littérature et d'histoire; on y retrouve l'écho de cette brillante conversation qui faisait merveille aux dîners de Gourville, à l'Opéra dans la loge de Mme de Sévigné, et dont le Roi lui-même ne dédaignait pas de propager les bons mots.

Le Roi vint, en personne, à la Bibliothèque, nouvellement installée, rue de Richelieu, afin d'entendre l'orientaliste Pétis de La Croix expliquer lui-même quelques-uns des manuscrits rapportés de sa mission d'Orient. Plus heureux que son chef, en effet, le secrétaire-interprète, honoré des titres de conseiller du Roi et de professeur au Collège royal, avait pu revenir en France, après une absence de dix années, rendre compte de ses voyages à Colbert, retrouver, dans la personne de son excellent père, justement fier de ses succès, le meilleur de ses maîtres d'arabe et de persan, se marier à l'église de Saint-Barthélemy-en-la-Cité, avec Mlle Lesueur, et se retirer dans une agréable maison de la paroisse de Saint-Sulpice, afin d'y terminer la traduction de la bibliographie orientale de Hadji-Khalifa, ministre des Finances du sultan Amurat IV, auteur d'un répertoire qui est une véritable encyclopédie de l'Islam. Il sut trouver encore, à ses heures de loisir, le temps de traduire l'*Histoire de la sultane de Perse et des vizirs*, contes turcs, et les *Mille et un Jours*, contes persans, que Montesquieu a certainement lus avant d'écrire les *Lettres persanes*.

APRÈS COLBERT

L'œuvre commencée par Colbert fut continuée par ses successeurs, ainsi que par les ambassadeurs qui ont travaillé, à Constantinople, sous les ordres des ministres Pontchartrain, Maurepas, Saint-Florentin, du cardinal de Fleury, ministre d'État, du marquis d'Argenson, du duc de Choiseul, du comte de Vergennes, la diversité des personnes successivement chargées du secrétariat des Affaires étrangères ou de la Maison du Roi étant compensée par la continuité d'un long dessein où chacun apportait sa part d'utile labeur et de bonne volonté. Du Palais de France, à Péra, le 8 février 1719, M. de Bonnac, à peine installé dans son ambassade, adressait à l'abbé Bignon, nouvellement nommé bibliothécaire du Roi, cette jolie lettre, aujourd'hui conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale :

J'ai toujours regardé, monsieur, comme un malheur des emplois dont je suis honoré depuis vingt ans, d'être pour ainsi dire inconnu dans le royaume et encore plus de ne pouvoir pas connaître les personnes qui, comme vous, se distinguent également par leur vertu et par leur science. Je sens plus cet inconvénient, depuis que j'ai appris que le Roi venait de remettre sa bibliothèque entre vos mains. Ceux qui ont occupé cette place se sont adressés souvent à mes prédécesseurs pour avoir des manuscrits qu'on ne peut trouver que dans ce pays. Je ne doute point que vous ne vouliez faire la même chose et, quoique les temps ne soient guère favorables, je ne puis m'empêcher, monsieur, en vous faisant mon compliment sur une place qui n'a jamais été si dignement occupée, de vous offrir mes très humbles services pour cela et pour tout ce qu'il vous plaira de m'ordonner.

Lorsque M. de Bonnac, ambassadeur auprès de la Porte ottomane, fut envoyé, en la même qualité, auprès de la Confédération helvétique, son œuvre fut reprise, en Orient, par le marquis de Villeneuve, son successeur. C'est alors que l'abbé François Sevin, pensionnaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, garde des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, reçut mission de « faire la recherche de tout ce qui peut se trouver dans le Levant, soit de manuscrits grecs, soit de livres écrits dans les différentes langues orientales ». A l'abbé

Sevin était adjoint un des associés de la même Académie, l'abbé Michel Fourmont, clerc du diocèse de Paris, lecteur et professeur royal en langue syriaque, qu'on appelait Fourmont le jeune, afin de le distinguer de son frère aîné, Étienne Fourmont, professeur en langue arabique. Un jeune neveu des Fourmont, Claude-Louis, alors âgé de quinze ans, apprenti orientaliste, fut aussi du voyage. Le 1er septembre 1728, les deux abbés, avec leur jeune compagnon de route, montèrent dans la diligence de Lyon. Ils s'embarquèrent à Toulon, le 14 octobre, en même temps que le nouvel ambassadeur. Ils arrivèrent à Constantinople, après cinquante et un jours de traversée.

La Bibliothèque nationale conserve la minute du *Mémoire pour MM. Sevin et Fourmont, envoyés par le Roi à Constantinople et en Grèce pour y faire des recherches par rapport à la Bibliothèque de Sa Majesté.* De leurs lettres, conservées au département des manuscrits, il résulte que, dès leur arrivée, ils ont pu, grâce à l'entremise d'un juif portugais, Daniel de Fonseca, premier médecin du grand vizir, « déterrer dans la maison d'un particulier cent soixante manuscrits arméniens, c'est-à-dire plus qu'il n'y en a dans toutes les bibliothèques de l'Europe, mises ensemble... » Cette entrée de jeu, où la recherche érudite prenait l'aspect d'une aventure pittoresque, mit les deux abbés en goût de trouvailles et en appétit de conquêtes. Tandis que l'abbé Sevin restait à Constantinople, pour obtenir du patriarche l'autorisation de visiter les couvents grecs, et pour correspondre avec Nicolas Mavrocordato, hospodar de Valachie, prince bibliophile, l'abbé Fourmont, muni d'une lettre de recommandation de l'ambassadeur pour les « consuls de la nation française dans les îles de l'Archipel, dans la Morée et en Grèce », nanti d'un firman du Grand Seigneur, pourvu, en outre, d'une douzaine de « coeffes de nuit », d'un « manteau de bouracan » et de « deux culottes d'élan pour aller à cheval », partait pour une expédition où sa philosophie d'académicien des Inscriptions et Belles-Lettres et de professeur royal en syriaque fut mise à rude épreuve. Au moment où le bon abbé démarrait de l'embarcadère de la Corne-d'Or, ayant avec lui son neveu et M. Joseph de Gaspary, consul d'Athènes, plus un drogman, un janissaire et trois domestiques, « la tramontane était extrême ». On était au commencement de février, mauvais temps pour la navigation

dans l'Archipel. On traversa, tant bien que mal, la mer de Marmara. Mais, après un mouillage malsain à Gallipoli, un coup de vent jeta le caïque aux bords inhospitaliers de Lampsaque, où l'atterrissage fut malaisé, parmi des Turcs hostiles. Au bout de trois jours d'attente, on espérait pouvoir enfin franchir les Dardanelles, lorsqu'une nouvelle bourrasque força le capitaine à faire relâche au port ensablé de l'ancienne Abydos. On repartit le surlendemain. A la sortie de l'Hellespont, en vue des rivages troyens, l'abbé Fourmont, excellent humaniste, se souvint de Virgile : *Est in conspectu Tenedos...*

Hélas ! cette île célèbre était infectée par une épidémie de peste. On ne put s'y ravitailler. On débarqua, hors de la ville, dans une petite calanque, où l'on acheta d'un insulaire quelques oignons et d'autres herbes, juste de quoi ne pas mourir de faim. La tramontane s'étant apaisée, on remit à la voile, avec l'espoir d'arriver à Scio dans les vingt-quatre heures. Mais un terrible mistral se leva sur la mer Égée et poussa les voyageurs jusqu'à l'île de Lesbos. La cité de Mytilène étant « soupçonnée de peste », Fourmont regretta de « ne pouvoir s'introduire dans les maisons pour y chercher des livres et des inscriptions ». Tandis qu'animé d'un zèle intrépide, il faisait une tournée à terre, afin de visiter la citadelle gènoise, le capitaine lui fit dire, par un mousse, que la cloche du bord était sur le point de sonner pour le départ. Les passagers s'embarquèrent, « sans espérance d'arriver bientôt au lieu de leur première destination ». Le mauvais vent les fit aller à la dérive, vers la côte asiatique, jusqu'à Phocée, « d'où sont venus les Marseillais ».

On mit toute une journée à doubler la redoutable pointe de Kara-Bouroun (le Cap Noir) et, dans un seul jour, l'abbé compta « plus de cent virements de bord, tant le vent était peu favorable ». Ce n'est qu'après vingt-quatre jours de voyage en zigzag, qu'on aperçut les rochers de Scio, île escarpée, où Fourmont se consola de « grimper des montagnes » et de « passer par des chemins qui font trembler », parce que « ces horreurs se sont adoucies dans deux monastères » où l'infatigable chercheur a trouvé ce qu'il cherchait : des livres ! Toutefois, ses « expéditions littéraires » furent gênées par une recrudescence de peste. Sur les affectueuses remontrances de M. Rougeau de la Blotière, consul de France, il dut interrompre ses investigations en des lieux réputés insalubres, et reprit la mer, dans

une barcasse. Malheureusement, le mistral soufflait de plus en plus fort, « comme un enragé »; il fallut s'abriter dans une petite anse déserte, à l'extrémité de l'île de Scio, pour attendre une embellie. A la douane de Myconos, près de Délos, nouveau retard. Les voyageurs, à peine débarqués, furent mis en quarantaine et obligés de « prendre gîte » pendant une dizaine de jours, entre les murs délabrés d'une chapelle transformée en lazaret. Ils n'avaient d'autre nourriture que quelques morceaux de viande d'agneau, braisés, fumés en plein vent, saupoudrés de cendre, assaisonnés de poussière, en guise de poivre et de gingembre. Soixante-quatre jours s'étaient écoulés depuis leur départ de Constantinople, lorsqu'enfin ils aperçurent, au détour du cap Sunium, les côtes de l'Attique, « pays que tous les savants souhaitent de voir ».

Un radieux ciel d'avril brillait sur l'Acropole. Jusqu'au mois de juillet, dans la saison où les Athéniens vont respirer l'air de la mer sur la plage de Phalère ou humer le parfum des fleurs dans les jardins de Képhissia, l'abbé Fourmont refusa de quitter Athènes, continuant sans cesse ses recherches et ses fouilles. Il ne voulait point s'en aller avant d'avoir fait le meilleur emploi possible d'une lettre de change de 400 piastres que l'ambassadeur lui avait fait parvenir par un courrier spécial. Ayant consenti à passer dans l'île d'Égine, afin d'y goûter quelque fraîcheur sans interrompre son travail, il y attrapa un coup de soleil. La Bibliothèque nationale conserve la lettre où il fit part de cet accident à M. de Boze, l'un des Quarante de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, garde des Médailles et des Antiques du cabinet du Roi :

Je suis bien fâché qu'un coup de soleil que j'ai reçu à Égine, en copiant une inscription dans les débris du temple de Jupiter Panhellénien, m'ôte aujourd'hui la facilité de tirer de mes papiers une douzaine des plus belles inscriptions que j'ai ramassées dans Athènes et autres endroits de l'Attique, pour vous les envoyer. J'aurais le plaisir de m'acquitter de ma promesse, et l'Académie aurait celui d'avoir la preuve de mes travaux. Mais, puisque je ne puis pas avoir cette consolation, permettez, monsieur, que je vous avertisse au moins où j'en suis... Dès que l'Attique sera finie, j'irai en Morée où j'apprends tous les jours qu'il y a une grande moisson à faire. On a découvert, depuis trois mois, beaucoup d'inscriptions à Argos. M. Auvellier,

consul de Napoli de Romanie, m'en a écrit exprès. A Corinthe, de même, beaucoup ont été déterrées avec ces médailles que j'ai achetées... Voilà, monsieur, de quoi occuper plusieurs académiciens, bien des années. Heureux si je pouvais tout déterrer, pour faire plus d'honneur au corps duquel j'ai l'honneur d'être un des membres! Plus heureux encore si, pour tous ces travaux, qui sont immenses, je pouvais acquérir et conserver l'amitié de la Compagnie! Assuré de la vôtre, monsieur, je suis tranquille, et aucun travail, aucune fatigue ne me paraîtra difficile ni insupportable. Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne (1)...

La vérité, échappée comme à regret de la plume de Fourmont, dans cette demi-confidence, c'est que la santé du vaillant abbé, aussi peu disposé à se vanter qu'à se plaindre, était atteinte très sérieusement. De l'île d'Égine, où, cent vingt-trois ans après son passage, Edmond About et Charles Garnier devaient retrouver sa trace et reprendre son sillon, il fallut le transporter en hâte à Athènes, au consulat de France, où une fièvre maligne le tint, pendant plusieurs jours, entre la vie et la mort. A cette occasion, les archontes athéniens ne manquèrent point de venir le visiter, en cérémonie, à la maison consulaire, et eurent soin de faire prendre journellement de ses nouvelles, avec la plus touchante sollicitude. Les visiteurs de la Bibliothèque nationale auront à cœur de lui donner un souvenir et d'honorer, en sa personne, toute une lignée de savants qui ont répandu très loin, à leurs risques et périls, le bon renom de notre pays, et dont plusieurs sont inscrits au martyrologe de la science française.

ORIENTALES ET ORIENTALISTES

En admirant, dans les vitrines de l'Exposition orientale, les miniatures des manuscrits persans ou arabes, notamment l'*Histoire des Mongols de la Perse*, écrite en persan par Raschid-Eddin et traduite en français par Étienne Quatremère, les *Aventures du roi Bahram et de sa favorite Aziyadé*, les *Amours*

(1) Voir, dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France, les *Missions archéologiques en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles*, par M. Henri Omont, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. On aperçoit clairement, dès l'origine de ces missions, dont l'initiative première appartient à l'historien de Thou, à l'ambassadeur Achille de Harlay, au chancelier Séguier, l'idée d'où sont sorties nos écoles d'Athènes, du Caire et d'Extrême-Orient.

de Khosroès le Généreux et d'Irène la Douce, contées par le poète Nizami, chantre des amours royales, le *Livre des Rois*, de Ferdousi, l'*Histoire d'Alexandre le Grand*, de Mir Ali Shir Nawaï, et le *Divan*, de Hafiz, dans une magnifique reliure de cuir doré, on n'oubliera pas les courageux missionnaires qui ont couru des dangers, enduré des fatigues, afin de sauver de l'oubli et de la destruction ces chefs-d'œuvre de calligraphie et d'enluminure. C'est de Tauris, de Hérat, de Samarcande, de Boukhara, en un temps où les voyages d'outre-mer étaient longs, difficiles, et où les routes des caravanes étaient souvent coupées par les Bédouins du désert, que nous sont venues ces merveilles de l'art oriental. Une avant-garde de hardis explorateurs nous a ouvert ainsi les portes de l'Orient. Leurs précieuses trouvailles ont fourni une ample matière à nos plus illustres savants, ainsi qu'à nos plus grands écrivains. Voltaire, qui savait à peu près tout ce que, de son temps, on pouvait apprendre par la lecture des livres et par la conversation des gens, fit ses tragédies de *Zaïre* et de *Mahomet*, le conte de *Zadig ou la Destinée*, « histoire orientale », le roman de *la Princesse de Babylone*, le drame des *Guèbres*, dans le siècle où les découvertes d'Anquetil-Duperron révélaient aux Français les doctrines authentiques de Zoroastre, tandis que Mme Favart se plaisait à jouer des rôles de sultanes, d'odalisques ou de bayadères, et que, sous l'influence des peintres à la mode, les tapisseries des Gobelins, d'Aubusson et de Beauvais, encadrées d'arabesques, représentaient volontiers des personnages coiffés d'un turban ou même d'un chapeau chinois. *L'Orphelin de la Chine*, que Voltaire fit représenter avec succès sur la scène du Théâtre-Français, date à peu près de l'époque où l'on apprit avec intérêt, par une docte communication, faite en séance publique à l'Académie des Sciences, que les Pères jésuites des missions d'Extrême-Orient avaient établi un admirable observatoire astronomique, à Pékin.

Les *Orientales*, de Victor Hugo, attestent la lecture de la traduction du *Livre des Rois*, et aussi du *Pend-Nameh*, « livre des conseils », de Férid-ed-Din-Attar, poète persan du *Langage des Oiseaux*, publié, traduit, commenté par Silvestre de Sacy. Dans les notes qui accompagnent *la Douleur du Pacha*, les stances de *la Sultane favorite* et les *Adieux de l'hôtesse arabe*, le poète français a défini son œuvre : « C'est une poignée de

pierres précieuses que nous prenons au hasard et à la hâte dans la grande mine d'Orient. » L'orientalisme de la *Légende des siècles* s'inspire, pour une forte part, d'un livre de Vaillant sur *l'Islam des Sultans*, que Victor Hugo possédait à Guernesey. La *Vie de Mahomet*, écrite à Damas par Aboul-Féda, traduite à Paris par Noël des Vergers, a pu également lui servir de répertoire pittoresque, ainsi que l'ouvrage de Pauthier sur les *Livres sacrés de l'Orient*. Il n'ignore point les voyages ni les œuvres de Barthélemy d'Herbelot, né à Paris le 14 décembre 1625, mort le 8 décembre 1695, orientaliste, à qui l'on doit la *Bibliothèque orientale ou Dictionnaire universel, contenant généralement tout ce qui regarde la connaissance des peuples de l'Orient.*

Renan fut orientaliste avec délices, dès le temps de ses débuts dans la vie littéraire. Lorsqu'il était répétiteur à la pension Crouzet, chargé de préparer aux épreuves du baccalauréat une demi-douzaine de candidats sans vocation, son plus cher divertissement consistait à se rendre au Collège de France pour y suivre les cours des professeurs d'hébreu, d'arabe, de persan, de sanscrit, de chinois et de tartare-mandchou. Le professeur de littérature chinoise, M. Stanislas Julien, « excellent homme, d'une vivacité et d'un abandon tout à fait agréable », était personnellement connu de sa sœur Henriette, et lui réserva le plus bienveillant accueil (1). Ses excellents maîtres de Saint-Sulpice, M. Garnier, M. Le Hir, hommes d'une grande bonté, dont l' « immense savoir », d'après son propre témoignage, alimenta son *Histoire générale des langues sémitiques*, l'avaient recommandé très instamment à M. Quatremère, professeur de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque, ainsi qu'à M. Caussin de Perceval, professeur d'arabe. C'est à Eugène Burnouf, professeur de sanscrit, que fut dédié, en 1849, *l'Avenir de la Science*, gros cahier de notes d'un « élève respectueux », recueil d'effusions intellectuelles et sentimentales, qui fut publié quarante ans plus tard, et que l'on ne comprendrait point si, par un effort d'attention rétrospective, on ne le replaçait dans le milieu qui en explique l'enthousiasme juvénile et le lyrisme ingénu. « Ah ! s'écriait le jeune néophyte, volontiers iconoclaste comme tous les nouveaux

(1) Lettre de Renan à sa sœur Henriette, du 17 octobre 1845.

initiés, je verrais brûler dix mille volumes de philosophie dans le genre des leçons de La Romiguière et de la *Logique* de Port-Royal, que je sauverais de préférence la *Bibliothèque orientale* d'Assémani ou la *Bibliotheca arabico-hispana* de Casiri ! » Il esquissait d'avance le plan de ses prochains travaux, les futures démarches de sa curiosité intellectuelle et notamment le dessein prémédité de sa mission de Phénicie, en disant, sur le ton fervent d'un disciple désireux de continuer le sillon des maîtres : « Fouillez la vieille Phénicie : on ne sait pas ce que contient cette terre ; interrogez en géologue les plateaux de l'Asie que l'homme habita d'abord ; fouillez Suse, fouillez l'Yémen, fouillez Babylone. Qu'est-ce qu'Eden ? Qu'est-ce que Saba ? Qu'est-ce qu'Ophir ? »

A cette époque d'initiation et d'apprentissage, la lecture du *Journal des Savants* était sa récréation préférée. Une de ses plus fortes impressions fut celle qu'il ressentit, le 25 octobre 1848, en écoutant le discours que prononça, ce jour-là, Eugène Burnouf, président de l'Institut, à la séance publique annuelle des cinq Académies. De cette admirable page, qui fut, en quelque sorte, le testament intellectuel et moral du plus grand de nos orientalistes, on retrouve les échos et les reflets, çà et là, dans tous les ouvrages de Renan (1).

L'Exposition orientale de la Bibliothèque nationale nous invite à étendre le champ de notre vision, à travers l'Asie, jusqu'à l'Extrême-Orient. On y pourra suivre en imagination, sur les cartes dessinées et peintes à Majorque par Abraham Cresque, pour Charles V, roi de France, les itinéraires du célèbre voyageur vénitien Marco Polo. Non loin du manuscrit qui fut calligraphié, enluminé par Guillaume Caoursin, vice-chancelier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, afin de commémorer les événements du *Siège de Rhodes*, victorieusement soutenu, contre le sultan Mahomet II, par le grand-maître Pierre d'Aubusson et par les chevaliers du prieuré de France, voici le *Livre des Merveilles* que le duc de Bourgogne, Jean Sans-Peur, offrit à son oncle Jean, duc de Berry, et qui contient notamment la relation des voyages d'Oderic de Pordenone, missionnaire franciscain dont l'itinéraire s'étendit de la côte de Malabar aux îles de la Sonde et du Turkestan au Thibet. En

(1) Voir, en particulier, *Questions contemporaines*, pages 155-185.

passant devant le *Livre des Merveilles*, les lecteurs de Joinville se souviendront d'un passage de la *Vie de saint Louis*, où le sénéchal de Champagne, rappelant ses impressions de croisade en pays d'Orient, parle du Vieux de la Montagne, chef de la secte des Hachachi ou Assassins. Une miniature de ce livre ancien représente le «paradis du Vieux de la Montagne», où l'on voit ces terribles sectaires boire la liqueur du *hachich*, breuvage enivrant qui les rendra capables d'assassiner, sur un geste du chef, toutes les personnes désignées à leur sombre fureur.

Une miniature plus rassurante offrira aux yeux des visiteurs, les couleurs fraîches d'un paysage de France, à Mussy-l'Évêque, où Philippe le Bon, duc de Bourgogne et de Brabant, comte de Flandre et d'Artois, palatin de Hainaut, reçoit en audience publique son féal conseiller et premier écuyer tranchant, messire Bertrandon de la Broquière, natif de la province de Guyenne, seigneur du Vieil-Chastel, parti depuis plusieurs années pour une mission spéciale en terre d'outre-mer, et rapportant de ses pérégrinations un beau livre, aujourd'hui conservé dans la collection des manuscrits français de la Bibliothèque nationale. Le bon duc, coiffé d'un chaperon de velours à chaînette et agrafe d'or, paré d'une armure étincelante, chaussé de souliers pointus à la poulaine, accueille avec la plus aimable affabilité son loyal serviteur, dont le costume pittoresque, taillé et disposé à la façon orientale, évoque l'exotisme des plus lointaines contrées et la couleur locale des plus étranges peuples. Si les gens de l'entourage du duc, les pages en pourpoint ajusté, les hommes d'armes en casque et cuirasse d'acier, les varlets et les écuyers de l'escorte ducale n'étaient pas retenus par l'habitude du respect, ils s'avanceraient de tout près, pour mieux voir la figure et l'accoutrement du voyageur qui vient de loin, sa longue barbe à la mode turquesque, son bonnet de feutre, allongé en forme de pain de sucre, son caftan de soie brodée d'arabesques d'argent, le fourreau incrusté de pierreries et la lame damasquinée de son yatagan recourbé.

Le *Voyage d'outre-mer* de Bertrandon de la Broquière, écrit en 1432, « pour induyre et attraire les cueurs des nobles hommes qui désirent veoir du monde » est un des plus utiles répertoires de faits vérifiés et d'observations personnelles que l'on puisse consulter pour avoir une idée exacte de l'histoire infiniment complexe des peuples de l'Orient. L'auteur s'est trouvé

là-bas au moment où s'annonçait, par des symptômes qu'il a soigneusement notés, la catastrophe qui devait séparer, par une rupture tragique, deux époques de l'évolution humaine. Il a vu Constantinople, déjà menacée dans ses alentours et jusque dans sa banlieue, vingt ans avant la journée fatale où la cité de Constantin le Grand, la seconde Rome, la métropole chrétienne de l'Empire romain d'Orient, après avoir gardé pendant onze siècles les frontières orientales de la civilisation grecque et romaine, allait succomber sous les coups du sultan Mahomet II. Placé ainsi, pour ainsi dire, au point d'intersection de l'Europe et de l'Asie, au confluent des races, dans la mêlée des peuples, l'envoyé du duc de Bourgogne, témoin des suprêmes efforts que faisait la dynastie des Paléologues pour prolonger l'agonie de l'Empire, a pu prévoir l'instant où les minarets de Sainte-Sophie, dressés par ordre du conquérant, comme un permanent symbole de l'humiliation des vaincus, ont arboré le croissant de l'Islam au-dessus des coupoles de la basilique de Justinien. Publié en 1892, avec une introduction et des notes fort précises, par M. Charles Schefer, administrateur de l'École des langues orientales, l'ouvrage de Bertrandon de la Broquière appartient aux lettres françaises par des qualités narratives, par un relief pittoresque et par une saveur d'expression qui n'ont point échappé au savant éditeur de ce voyage d'outre-mer.

Le conflit plusieurs fois millénaire de l'Europe et de l'Asie apparaît également, mais à une époque beaucoup plus reculée au fond du passé, dans un camée du cabinet des médailles et des antiques, qui représente le combat de l'empereur Valérien et de Schahpour, roi persan de la dynastie des Sassanides. A l'époque de cette dynastie asiatique appartient une coupe en cristal de roche, dont l'histoire est fort curieuse. Cette coupe fut conservée, durant plusieurs siècles, dans le trésor de l'abbaye royale de Saint-Denis. Tous les pèlerins qui ont visité cette célèbre abbaye, au moyen âge, connaissaient cette coupe sous le nom de « tasse du roi Salomon ». Au temps de la Révolution, les richesses artistiques de Saint-Denis furent transportées au cabinet des médailles, que depuis ce temps elles n'ont point quitté. Là, un orientaliste fort diligent, M. de Longpérier, auteur d'un *Essai sur les médailles des rois Sassanides de Perse*, regardant, un jour, la prétendue « tasse de Salomon », examina très

attentivement un camée d'agate, incrusté au centre du réseau d'or qui sertit le cristal de cette aiguière, et reconnut les traits de la figure gravée sur ce précieux médaillon. Pas de doute possible. C'est Khosroès II le Généreux, qui a régné sur les innombrables disciples de Zoroastre et qui fut amoureux de la princesse d'Arménie, à l'époque où chez nous, les derniers Mérovingiens, Chilpéric, époux de Frédégonde, Sigebert, mari de Brunehaut, Clotaire II, Thierry III et le roi Dagobert se débattaient dans un état d'anarchie qui a préparé l'avènement de Charlemagne.

Dès cette époque, et même avant le règne de Khosroès II, les Syriens, navigateurs et colporteurs de la Méditerranée, nous ont transmis les œuvres et l'influence d'un art formé d'éléments empruntés soit à l'art grec, soit aux anciennes traditions décoratives de la Phénicie, de la Chaldée et de la Perse. Ne savons-nous point que Sidoine Apollinaire, dans une lettre latine, datée de sa villa d'Auvergne, au temps d'Attila, parle de tapis persans dont il vient de faire l'acquisition pour son usage personnel? L'Exposition orientale de la Bibliothèque nationale offre ainsi aux visiteurs d'un musée temporaire, composé d'un choix des meilleures pièces de nos collections publiques, l'occasion exceptionnelle de se rendre compte des influences orientales qui, par Ravenne d'abord et par Venise ensuite, sont venues jusqu'à nous et se sont exercées sur l'art et la littérature de l'Occident. N'a-t-on point remarqué, dans les monuments de Ravenne, la trace des procédés de cet art syrien, qu'étudient sur place, en ce moment même, les savants orientalistes du service des antiquités et des beaux-arts, organisé à Beyrouth par les soins du général Gouraud et du général Weygand?

AMBASSADEURS D'ORIENT

L'Orient nous a envoyé quelquefois des ambassadeurs extraordinaires. C'est ainsi que le calife Haroun, surnommé *Al-Raschid*, le Juste, voulant être agréable à Charlemagne, envoya de Badgad à l'empereur d'Occident une ambassade, chargée de lui remettre, comme gages d'entente cordiale et d'obligeante amitié, les clefs du Saint-Sépulcre, un assortiment de plants de légumes et d'arbres fruitiers qui depuis se sont acclimatés dans nos potagers et dans nos vergers, et enfin un grand échiquier

d'argent doré dont les échecs étaient d'ivoire. La *Chanson de Roland* a dit qu' « aux échecs jouent les plus sages et même les vieux ». Charlemagne aimait apparemment ce jeu. Le calife a voulu flatter son goût. De l'échiquier offert à l'empereur Charles par le calife Haroun-al-Raschid il reste une pièce qui est un chef-d'œuvre de la sculpture indienne en ivoire, et que la Bibliothèque nationale expose dans une des plus belles vitrines de son exposition. Quel est le ciseleur du Pendjab, du Bengale ou du Guzarate qui, dans un atelier de Delhi, de Surate ou de Bénarès, a fait d'une matière délicate et fragile cette merveille de réalisme et de fantaisie ? On ne le saura jamais sans doute. Mais on saura toujours que cet artiste inconnu a vu passer, en quelque procession, sur la voie sacrée d'une pagode bouddhique, un magnifique rajah, sous un baldaquin, sur un éléphant. Le peuple était joyeux, parce que le prince était puissant. Richement caparaçonné de taffetas, de brocart et de cachemire, l'éléphant s'avançait, de cette allure majestueuse, dont la lenteur, chez ces animaux gigantesques et débonnaires, n'exclut pas une douce gaieté. Pour amuser le public, un acrobate, soulevé par la trompe, fait une cabriole, la tête en bas, sur les défenses et met ses pieds à la hauteur des oreilles de l'excellente bête, tandis que le rajah contemple avec une satisfaction silencieuse son peuple ébahi. On admire qu'un ciseau, guidé par la vision d'un artiste capable de fixer avec un art infiniment soigneux les plus menus détails, ait pu réduire ainsi l'histoire de l'Inde aux proportions d'un précieux bibelot d'ivoire, qui, après avoir fait la joie de Charlemagne et de sa cour, ne manquera pas d'attirer la curiosité intelligente des Parisiens d'aujourd'hui.

Le meilleur commentaire explicatif de l'histoire des peuples de l'Orient se trouve, à côté du cabinet des médailles et des antiques, non loin du cabinet des estampes, dans les livres français que les bibliothécaires du département des imprimés ont ouverts aux bons endroits, pour renseigner à temps les visiteurs de l'Exposition orientale. Les Hindous lettrés qui rédigent à Bombay *la Voix de l'Inde* (*the Voice of India*), gazette moderne, nous diraient volontiers que, si nous voulons bien les connaître, il est bon de lire le livre qu'un des plus ingénieux amis de Boileau, de Saint-Évremond, de Chapelle, de Mme de la Sablière et de Mlle de Lenclos, François Bernier, docteur de la faculté de médecine de Montpellier, le plus Pari-

sien des orientalistes, publia sous ce titre un peu long et dont le sens est mystérieux : *Voyage contenant la description des États du Grand Mogol de l'Hindoustan*, « où l'on voit comment l'or et l'argent, après avoir circulé dans le monde, passent dans l'Hindoustan, d'où ils ne reviennent plus... » Massenet, débutant à l'Opéra par le beau succès du *Roi de Lahore*, s'est peut-être souvenu d'Augustin Hiriart, architecte bordelais, qui, au temps où régnait le fameux Aureng-Zeyb, gagna un bon nombre de roupies d'or, en construisant, pour le Grand Mogol, le « Trône du Paon ». La lecture de la *Relation d'un voyage du Levant* par M. de Tournefort, démonstrateur de botanique au Jardin du Roi, membre de l'Académie des sciences, nous rappelle que cet illustre botaniste, voulant honorer l'abbé Bignon, président de l'Académie, surintendant de la Bibliothèque, et lui conférer une sorte d'immortalité florale, a désigné du nom de *bignonia* une plante exotique qui contribue, depuis cette époque, à l'embellissement de nos jardins. Le Père du Halde fit paraître, en 1735, la *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'Empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, mais il ne poussa point son enquête jusqu'au Japon.

La découverte esthétique du Japon par les Parisiens date, ou peu s'en faut, de l'Exposition universelle de 1878. On sait que la section japonaise, organisée par M. Maéda Masana, fut une véritable révélation. Les trois volumes où le Père Charlevoix, jésuite, en 1736, a recueilli les relations des missionnaires de son ordre, sous le titre d'*Histoire et description du Japon*, résument tout ce qu'on pouvait connaître alors d'un empire qui, depuis plus de deux mille ans, en possession d'un art, d'une littérature, d'une culture originale et raffinée, était jaloux de son domaine au point d'en fermer rigoureusement l'accès à la curiosité des Européens. A cette époque, le peintre attitré du théâtre japonais, le vieux Torii Kiyonobu, artiste charmant, enluminait d'un pinceau véridique et fantasque son dernier *Acteur en costume de samouraï*, tandis que naissait à Yeddo, dans la saison des cerisiers en fleurs, Katsukawa Shunsho, dont les visiteurs de la Bibliothèque nationale pourront admirer cinq estampes en couleurs, notamment une *Jeune femme tenant un vase de fleurs* et une *Jeune femme se promenant par un jour de neige*... Lorsque mourut Shunsho, au temps

de la Révolution française, l'admirable Hokousaï était en pleine gloire, dans son pays. Il a vécu quatre-vingt-dix ans. On évalue à plus de trente mille le nombre des compositions dont la prodigieuse fécondité de son génie pittoresque a doté ses contemporains et la postérité. Un des plus fins connaisseurs français de l'art japonais a pu dire que « Hokousaï est certainement l'artiste exotique dont le génie s'accorde le mieux avec notre goût ». On en jugera, en regardant, à l'exposition de la Bibliothèque, une vue du Fujiyama, prise du moulin de Kageda.

Cette série d'estampes japonaises est surtout riche en charmantes compositions d'Outamaro, peintre de femmes, de fleurs et d'oiseaux. Quelle grâce exquise en ces *Amusements raffinés*, où l'on voit, sur la terrasse d'une maison fleurie de glycines, un jeune amoureux goûter en élégante compagnie le charme d'un beau soir d'été! Ce peintre a vu la vie en rose clair, en bleu tendre, en vert, en zinzolin, presque au même moment où nos plus aimables maîtres du XVIIIe siècle essayaient de suivre Watteau dans le sillage de *l'Embarquement pour Cythère*. Les plus délicates nuances de la fleur du pêcher se posent sur le kimono de la *Femme à l'éventail*, tandis que la ceinture verte de la *Femme à l'écran* est faite d'une étoffe ondoyante comme l'eau pure de la rivière Sumida.

Kipling, se promenant un matin de printemps, le jour de la fête des cerisiers, sur la colline de Kyoto, devant un paysage paré de feuilles tendres et de fleurs nouvelles, se disait à lui-même qu' « il y a des moments où il fait bon vivre, à condition d'avoir de bons yeux dans la tête et de savoir s'en servir ». C'est par cette déclaration de principe que commencent ses *Lettres du Japon*. Telle fut sans doute la pensée du paysagiste Hiroshigé, dès qu'il jeta son premier regard sur les innombrables aspects de sa terre natale. Ce peintre a fait cinquante-trois stations sur la route maritime qui va de Yeddo à Kyoto, entre des rangées de cèdres et de grands pins. A sa vingt-neuvième station, il vit un effet de brume légère qui noyait de blancheurs vaporeuses le profil des montagnes, autour d'un golfe pâli par une aube d'automne. Des voyageurs attendaient le départ du bac qui devait les faire passer sur la rive opposée. Il a résumé cette image en quelques traits, en quelques nuances dont les visiteurs de la Bibliothèque pourront apprécier la fraîcheur matinale et l'exquise douceur Ils pourront égale-

ment voir d'Hiroshigé un effet de pluie battante dans les faubourgs de la ville de Shono, ainsi qu'un effet de neige où le peintre a fixé le souvenir de sa quarante-septième station, sur la grande route, au bord de la mer retentissante.

On ne connaîtrait pas le vrai visage du Japon, si, au delà du décor extérieur de l'existence du grand peuple qui habite ce pays, on n'apercevait point, dans des scènes d'intérieur, représentées à souhait pour le plaisir des yeux, le charme de cette vie de famille où les Japonais et les Japonaises, civilisés par vingt siècles de traditions nationales, ont su mettre tant de jolies couleurs, une si attrayante poésie autour des autels domestiques où se fonde le culte du foyer libre et de la patrie invincible. Ils ont aimé cette patrie au point de vouloir lui dédier tous les prestiges des arts et de la défendre, le cas échéant, par la force de leurs armes victorieuses. Munis de tous les moyens de résistance que pouvait leur offrir la science moderne, se servant des plus récentes inventions de leurs contemporains pour imposer le respect de l'héritage transmis par leurs plus lointains ancêtres, les Japonais ont fait la guerre afin d'avoir la paix dans l'honneur et dans la sécurité. De cette paix, d'autant plus délicieuse qu'elle est la récompense d'un mérite héroïque, le peintre Harinobu nous offre de charmants tableaux, en nous montrant la *Jeune mère surveillant son enfant qui joue*, le *Jeune homme qui fait voir à son ami un long rouleau couvert d'écriture* et le jardin où l'on voit un *Jeune homme offrant à sa fiancée un fruit qu'il vient de cueillir...* L'étude du Japon est si attrayante, si probante, que l'on sera reconnaissant aux organisateurs de l'Exposition orientale d'en avoir ainsi concentré le charme et résumé les enseignements.

On ne quittera point cette Exposition sans avoir admiré, comme il convient, les magnifiques tapisseries des Gobelins dont la splendeur semble unir, dans le rayonnement d'une commune apothéose, l'Orient et l'Occident. Ces tapisseries sont les copies de deux tableaux qui se trouvent au musée de Versailles. En 1721, le duc d'Antin, directeur général des bâtiments du Roi, jardins, arts et manufactures, fit connaître, de la part de Louis XV, à M. Charles Parrocel, peintre de l'Académie royale, que Sa Majesté désirait « deux tableaux de vingt-deux pieds de long, représentant l'*Entrée de l'ambassadeur turc par le jardin des Tuileries* et la *Sortie du même*

ambassadeur par le Pont-Tournant après une audience ». Cet ambassadeur turc, qui visita Paris dans l'année même où les *Lettres persanes* firent les délices de la cour et de la ville, s'appelait Mehemet Effendi. Par une lettre de Constantinople, du 30 septembre 1720, le marquis de Bonnac l'avait recommandé d'une façon toute particulière à l'abbé Bignon, en faisant tenir au docte bibliothécaire du Roi le manuscrit d'une traduction grecque de la *Consolation philosophique* de Boëce :

Ce manuscrit vous sera présenté par le sieur Le Noir, drogman que j'envoie en France à la suite de l'ambassadeur du Grand Seigneur. Cet ambassadeur, qui ne vous donnera pas une mauvaise idée de l'esprit et de la politesse des Turcs, est un homme qui se pique de lecture et de science, et qui, à ce qu'on m'assure, est très versé dans la littérature arabe, persane et turque. Il porte avec lui grand nombre de livres; je l'ai averti qu'il courait risque de ne les pas remporter et j'ai pris la liberté de vous citer, monsieur, comme le premier de ceux qui les lui enlèveraient. Il m'a témoigné que cela lui ferait grand plaisir, et a conçu sur cela une grande envie d'avoir l'honneur de vous connaître.

Cette lettre est le meilleur passeport que l'envoyé du sultan Achmet puisse avoir pour être le bienvenu chez les Parisiens. Saint-Simon rapporte, dans ses *Mémoires*, que cet ambassadeur « parut entendre les machines, les manufactures, surtout les médailles et l'imprimerie; il vit aussi avec plaisir les plans en relief des places du Roi et sa bibliothèque, où il parut savoir et avoir beaucoup de connaissance de l'histoire et des bons livres. Il était l'ami particulier du grand-vizir et se proposait à son retour d'établir [à Constantinople] une imprimerie et une bibliothèque, malgré l'aversion des Turcs, et il y réussit ». On sait, en effet, que, sur son conseil, le sultan Achmet rendit un hatti-chérif, c'est-à-dire un édit impérial, autorisant la première imprimerie qu'on ait vue à Stamboul.

Persona grata auprès d'une élite française qui avait le goût difficile, bibliophile aimant les beaux livres au point de vouloir en faire profiter ses meilleurs amis, diplomate désireux d'unir l'Orient et l'Occident par les liens d'une entente à la fois cordiale et spirituelle, Mehemet Effendi a mérité une place d'honneur dans notre Bibliothèque de la rue de Richelieu.

GASTON DESCHAMPS.

REVUE SCIENTIFIQUE

PATHOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE DE LA CIRCULATION PARISIENNE

Chez les êtres vivants, chez l'homme en particulier, la plus essentielle des fonctions est sans doute la circulation. C'est elle qui porte partout le sang nourricier et qui élimine les déchets; c'est elle qui réalise l'interdépendance de toutes les parties de l'organisme et leur solidarité qui crée et maintient la vie. Que la circulation s'arrête quelques instants seulement et c'est la mort; qu'elle soit médiocre, entravée par des obstacles, c'est l'anémie, c'est toute une séquelle de malaises et de maladies.

Eh bien! il en est de même dans les cités. Elles aussi ont leurs artères principales et leurs artérioles qui distribuent la vie et sans lesquelles celle-ci ne peut subsister. Ce sont leurs rues, leurs boulevards. Il est arrivé que le flot sanguin qui parcourt ces artères des grandes cités, est devenu plus abondant depuis quelques années; et comme elles n'ont en général pas changé de calibre dans des proportions correspondantes, il en est résulté dans l'organisme citadin, des phénomènes morbides assez analogues à ceux que les médecins, en pareil cas, observent chez leurs patients: des congestions, de la tension artérielle, de la stase veineuse, avec grand danger d'embolie mortelle, chaque fois qu'il se forme un caillot arrêtant localement le courant sanguin.

Bref, et pour arrêter là ces analogies pathologiques, il est certain que nos cités et, singulièrement, Paris souffrent d'un dangereux malaise, dû surtout à l'accroissement récent et formidable du nombre des véhicules qui s'y déplacent.

L'excellent Boileau qui fit entendre tant de doléances correcte-

ment rimées sur les « embarras de Paris », trouverait assurément, s'il revenait parmi nous, qu'ils étaient au grand siècle de la petite bière à côté de ce que nous voyons aujourd'hui.

Je voudrais, aussi brièvement que possible, examiner les causes et les symptômes de cet état de choses. Je voudrais surtout indiquer quels remèdes depuis un temps ont surgi, qui apparaissent de nature à l'amender. La question intéresse non seulement les usagers de tous les véhicules, mais aussi les pauvres piétons qui, pour n'être pas du même côté de la barricade que les automobilistes, n'en sont pas moins exposés à périr sur elle.

Après avoir naguère (1) examiné l'anatomie et la physiologie de l'auto, il ne paraîtra peut-être pas inutile que nous observions aujourd'hui les problèmes qu'elle pose à ceux qui ont la charge de la police citadine et de la vie des citoyens.

Tout justement les Américains viennent de publier la statistique des constructions automobiles réalisées dans l'univers entier dans l'année 1924.

Les seuls États-Unis (avec le Canada) ont produit en 1924, 3 millions et 261 000 automobiles à passagers contre 356 000 en 1912, et 375 000 camions contre 22 000 en 1912. Bref, la production totale a à peu près décuplé depuis une douzaine d'années.

La production européenne a également suivi une marche rapidement croissante, bien qu'elle n'atteigne pas, et même de loin, celle de l'Amérique. La France, qui arrive en tête de la production européenne, a fabriqué, en 1924, environ 170 000 autos ; la Grande-Bretagne 97 800 ; l'Italie et la Belgique 25 000 ; l'Allemagne 20 000.

Si nous considérons non plus le nombre des autos fabriquées, en 1924, mais celui des autos en circulation cette année-là, les chiffres établis sont peut-être plus impressionnants encore. Il y avait l'an passé 21 millions et 360 000 autos en circulation dans le monde. Dans ce total, les seuls États-Unis entrent pour 17 millions et 726 000. L'Europe y entre pour un peu plus de 2 millions de véhicules, dont 573 000 en France, 778 000 en Grande-Bretagne, qui sont les deux pays du monde les mieux pourvus à cet égard, après les États-Unis. Mais on voit que nous marchons loin derrière ceux-ci. Le jour où il y aura en France proportionnellement à la population autant d'automobiles qu'il y en a maintenant aux États-Unis, ce jour-là il y aura chez nous au moins dix fois plus d'autos qu'aujourd'hui. Ces chiffres sont

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er février 1924, *l'Automobile et son évolution.*

surtout intéressants parce qu'ils montrent que, loin d'avoir atteint notre point de saturation pour ce qui concerne les autos, leur nombre ne fera sans doute que s'accroître encore et rapidement chez nous dans les prochaines années. Par conséquent, les problèmes que pose la circulation automobile et que nous allons examiner, sont non seulement urgents pour le présent, mais angoissants pour l'avenir.

* * *

Il n'y a pas bien longtemps, le plus capricieux désordre présidait au mouvement des véhicules dans nos rues. Chacun d'eux allait suivant la fantaisie de son conducteur, changeant d'allure ou de direction sans rime ni raison, ni avertissement. Il en était alors sur les chaussées comme encore aujourd'hui sur nos trottoirs parisiens, où nulle discipline, nulle règle ne dirige les allées et venues des piétons. Il en résultait pour les véhicules de nombreuses collisions, des accrochages et pour le moins l'immobilisation et l'embouteillage fréquent de la chaussée.

Puis peu à peu on s'avisa que l'intérêt de chacun était de tempérer par quelques règles les excès de cette liberté. Ainsi on arriva peu à peu à admettre et à prescrire que dans les rues et sur les routes les véhicules doivent toujours prendre leur droite. Il en est ainsi du moins en France, en Allemagne, en Belgique et en quelques autres pays d'Europe. Mais, la conduite est à gauche en Angleterre et en Hongrie notamment. Quant à l'Italie, cela dépend des villes : dans certaines, la conduite est à droite, dans d'autres à gauche. Il s'ensuit que sur les routes on y est toujours dans la crainte d'une collision lorsqu'on va croiser une autre auto, car on ignore si celle-ci se prépare à vous croiser à votre droite ou à votre gauche.

En France, l'habitude est maintenant bien ancrée, parmi tous les conducteurs de véhicules ou d'animaux, de prendre le côté droit de la route lorsqu'ils aperçoivent d'autres voitures. Une voiture qui en croise une autre incline sur la droite et passe. D'autre part, toute voiture moins rapide qu'on dépasse, tenant ou étant censée tenir le côté droit du chemin, il s'ensuit nécessairement qu'on doit la dépasser par la gauche. Ces deux règles dont dérivent toutes les autres, font naître aussitôt une question qui a déjà fait couler beaucoup d'encre : le conducteur d'un véhicule et plus particulièrement d'une auto et qui est placé à l'avant de celle-ci doit-il être assis à droite ou à gauche de son siège?

Il est clair que la position du chauffeur est commandée une fois pour toutes et *ne varietur* par le constructeur et dépend de la façon dont celui-ci a placé le volant de direction. Dans les premiers temps et jusqu'à ces toutes dernières années, nos constructeurs plaçaient invariablement le volant à droite. Puis, peu à peu, le contraire a eu lieu et aujourd'hui la très grande majorité des autos françaises à la conduite à gauche. Certains constructeurs ne font plus, en aucun cas, la conduite à droite et d'autres ne la réalisent pour certaines voitures qu'à la demande formelle du client.

Il existe pourtant encore quelques tenants irréductibles de la conduite à droite. On remarque qu'ils se recrutent à peu près exclusivement parmi les anciens automobilistes. Il est tout naturel qu'ayant fait leurs premières armes sur des autos pourvues de conduite à droite, ils aient quelque répugnance à changer leur habitude. Il en est ainsi de tout *laudator temporis acti.* Quant aux arguments invoqués aujourd'hui en faveur de la conduite à droite, je me permets de les trouver faibles. Le meilleur, le plus important est que, lorsqu'un conducteur est placé sur le côté droit du véhicule, il peut plus facilement et plus exactement ranger celui-ci, soit en marche, soit pour le stationnement le long du trottoir que son regard surplombe directement. Au contraire, le conducteur placé à gauche ne voit pas, au moment d'y arriver, le bord du trottoir de droite le long duquel il se range. Il est obligé de faire cette opération un peu « à vue de nez »; mais, en fait, il arrive très vite, par l'habitude, à la réaliser avec précision. Il y a d'ailleurs un grand intérêt, pour que le restant de la chaussée soit bien dégagé, à ce que les véhicules, stationnant sur le côté d'une rue, soient aussi près que possible du trottoir. Leur distance à celui-ci ne doit pas, d'après les règlements de police, dépasser 20 centimètres.

Mais il est clair par ailleurs que la conduite à gauche des autos doit présenter des avantages très supérieurs, puisque l'expérience, qui est, — même en mécanique, — la source unique de la vérité, a amené maintenant les constructeurs et usagers à l'adopter presque unanimement.

Parmi ces avantages dont les chauffeurs ont tous vaguement conscience, et qui ont été plus ou moins explicitement formulés, le plus important provient de ceci : lorsque deux autos se croisent, leur vitesse relative est égale à la somme de leurs vitesses réelles ; au contraire, si elles se dépassent, leur vitesse relative est égale à la différence de leurs vitesses réelles. Par exemple, si, conduisant une

auto qui marche à 60 kilomètres à l'heure, j'en croise une qui marche à 30 kilomètres à l'heure, ma vitesse par rapport à l'autre auto sera $60 + 30 = 90$ kilomètres à l'heure. Si au contraire, je dépasse cette autre auto qui est censée marcher alors dans le même sens que moi, ma vitesse par rapport à elle sera $60 - 30 = 30$ kilomètres à l'heure. Or, quand deux véhicules, ou d'une manière générale, — et pour employer le terme usité en mécanique, — deux mobiles se heurtent, la violence du choc et la gravité de ses conséquences sont proportionnelles à leurs *forces vives*. Or, la force vive est elle-même proportionnelle au carré des vitesses. Le carré de 90 est égal à 8100, et le carré de 30 est égal à 900. Il s'ensuit que, si deux véhicules donnés se croisent, leur collision éventuelle sera toujours beaucoup plus violente que s'ils se dépassent. Dans l'exemple numérique précédent, la violence du choc sera *neuf fois plus grande*, si les deux autos se croisent que si elles se dépassent. De tout cela il suit que l'automobiliste a, à bien juger l'espace qui le sépare latéralement d'une auto qu'il va croiser, un intérêt beaucoup plus grand que s'il s'agit d'une auto qu'il va dépasser. Or, le conducteur placé à gauche jugera beaucoup mieux l'écartement d'une auto qu'il va laisser, en la croisant, sur sa gauche.

Ce motif seul suffirait à justifier la préférence qu'on donne dans notre pays à la conduite à gauche. Il va sans dire qu'en Angleterre, et pour les mêmes motifs, les conducteurs d'auto préfèrent aujourd'hui la conduite à droite : c'est que les autos y prennent le côté gauche des rues et qu'ils croisent par leur droite et dépassent par leur gauche les autres autos.

Mais il est d'autres raisons et non négligeables qui donnent en France une supériorité à la conduite à gauche des autos : il y a d'abord que, dans la conduite à droite, l'automobiliste a à sa gauche les leviers et manettes de changement de vitesse et de freins, qu'on ne peut loger à sa droite dans la carosserie, puisqu'il est assis à l'extrême droite de celle-ci. Au contraire, dans les voitures où la conduite est à gauche, ces manettes et leviers trouvent tout naturellement leur place à la droite du conducteur. Or nous sommes presque tous droitiers et il y a un évident avantage à ce que la manœuvre des leviers et manettes soit réalisée par notre main la plus habile.

Autre chose. Le conducteur placé à droite se trouve presque en bordure de la route. Celui qui est à gauche se trouve relativement plus près du milieu de la route. Chacun sait qu'un grand nombre

d'accidents d'auto ont lieu dans les virages et tournants des routes parce que la visibilité de celles-ci y est limitée. Si on doit prendre un virage tournant vers la gauche, il est clair que, sur une auto conduite à droite, le conducteur verra devant lui la route sur une plus grande distance. Mais d'autre part, si le virage tourne vers la gauche, ce conducteur ne verra absolument rien, ou à peu près, de la route tournant devant lui. Au contraire, sur une auto conduite à gauche, le conducteur verra, dans le premier cas, un peu moins bien la route, mais il la verra beaucoup mieux dans le second. Et dans les deux cas il la verra de façon, à peu de chose près, identique, ce qui est manifestement préférable. D'autre part, une circonstance particulière augmente encore l'inconvénient de la conduite à droite dans les virages. Pourquoi les tournants des routes sont-ils si dangereux? D'abord parce qu'on n'en voit qu'une partie à la fois. Ensuite et surtout, parce que les autos qu'on est exposé à y croiser et en face desquelles on se trouve inopinément peuvent ne pas tenir exactement leur droite, et que, si je tiens la mienne, je risque alors une collision.

Dans un virage tournant vers ma gauche, le risque est faible. En effet, les automobilistes qui ont tendance à violer le règlement chaque fois que cela leur est commode et que je puis croiser dans un tel virage y tiendront forcément leur droite, parce que c'est ainsi qu'ils prendront ce virage suivant son plus petit rayon, d'où pour eux économie de chemin et profil de route favorable au maintien de leur vitesse. Au contraire, si je suis dans un virage tournant vers ma droite, il y a beaucoup de chances pour que, si un automobiliste amoureux de ses aises au mépris de ses devoirs vient à ma rencontre, il se présente brusquement devant moi sur le côté de la route qui est pour moi le côté droit et pour lui le côté gauche. En effet, sur un tel virage, il aura eu nécessairement tendance à prendre sa gauche, à virer à la corde, car c'est pour lui le plus court chemin et le plus favorable par le profil de la route, au maintien de sa vitesse. Or, nous avons montré que précisément, dans un tel virage, c'est-à-dire dans le cas où le danger est le plus grand, on ne voit à peu près rien devant soi lorsqu'on dirige une auto à conduite à droite.

Autre chose encore. Si je dois dépasser un autre véhicule et que je sois placé sur la gauche du mien, je verrai bien mieux et bien plus loin devant moi la route devant lui que si je suis à droite. Par conséquent, mon dépassement se fera moins à l'aveuglette et je

risquerai moins, pendant que je l'exécute, de me trouver nez à nez avec une auto masquée par celle que je dépasse et qui venait en sens inverse.

Enfin, — car il faut savoir se limiter, — on sait que, lorsqu'un véhicule change d'allure ou de direction, le conducteur doit le signaler à ceux qui le suivent en étendant son bras à l'extérieur. Si un véhicule placé devant moi et que je me dispose à dépasser sur sa gauche, change brusquement de direction de manière à me couper la route, je verrai nettement le bras du conducteur qui sort sur la gauche; je risque au contraire de ne pas le voir, et d'entrer en collision, si c'est sur la droite que ce conducteur est placé.

*
* *

Il nous reste maintenant, — dans le court espace des quelques pages qui nous sont encore imparties, — à esquisser les maladies récentes de la circulation parisienne et les remèdes déjà efficacement essayés pour les guérir.

Par les soins de la préfecture de police, on a relevé depuis un certain nombre d'années le nombre des véhicules divers qui passent à certaines heures en des points choisis de la capitale.

Ainsi, on a constaté, par exemple, qu'à la même saison, entre 3 heures et 7 heures du soir, — ou pour mieux dire entre 15 et 19 heures, — il est passé en une semaine au carrefour « Royale-Saint-Honoré » 69 228 véhicules en 1908. D'année en année ce nombre a augmenté, et il était en 1924 de 104 179, ce qui représente en ce seul point une moyenne de près de 4 000 véhicules par heure, près de 70 par minute. On a obtenu des chiffres du même ordre de grandeur en dénombrant les voitures qui passent aux principaux autres carrefours du centre de Paris.

Dans le total des 104 179 véhicules ayant passé de 15 à 19 heures en une semaine au carrefour « Royale-Saint-Honoré » les automobiles entrent pour 88 787, les voitures attelées sont presque dix fois moins nombreuses : 9 099, et il y a 6 293 autobus.

Or en 1881, et aux mêmes carrefours, on a enregistré le passage d'un nombre de véhicules, qui était pour certains à peine le tiers des nombres enregistrés en 1924.

Voyons maintenant, dans la mesure relative où la comparaison est possible, ce qu'on a noté à l'étranger. A l'angle de Hyde Park qui est le point de Londres où la circulation est la plus intense, on a enregistré en 1924, 61 454 véhicules en douze heures, ce qui fait environ

5 000 par heure, nombre voisin de celui enregistré rue Royale, mais avec cette différence aggravante pour Paris que les grandes voies londoniennes sont beaucoup plus nombreuses et plus larges, toutes proportions gardées, que celles de Paris, qu'elles ont une superficie par tête d'habitant bien supérieure et que, en particulier, Hyde Park Corner offre au passage des véhicules une superficie incomparablement plus vaste que la rue Royale. En 1924 également on a fait des relevés analogues aux États-Unis. On a trouvé notamment que sur le grand Boulevard de Détroit, qui est la principale cité automobile de l'Amérique, il a passé en 12 heures 36 534 véhicules. Par où l'on voit que Paris est sans doute de beaucoup la ville la plus encombrée du monde par la circulation des véhicules. Londres et New-York ont en effet à peu près deux fois plus de véhicules que Paris, mais elles disposent pour leur circulation d'une superficie de rues cinq fois plus grande.

On sait que New-York affecte une construction géométrique avec de larges voies rectilignes et toutes parallèles ou perpendiculaires entre elles. On sait aussi que le centre de Londres, à la suite de l'incendie qui l'a partiellement détruit le siècle dernier, a été pourvu de vastes artères nombreuses et larges. La situation à Paris et surtout au centre de Paris est très différente. Il n'existe guère du nord au sud de Paris qu'une voie importante qui va de la gare de l'Est à Montrouge.

Paris ne possède guère de grandes artères que de l'est à l'ouest : les boulevards, la rue de Rivoli, les quais. Des circonstances variées contribuent à embouteiller particulièrement le centre de Paris. Près de 500 000 véhicules passent chaque semaine entre 15 et 19 heures aux six principaux carrefours du centre de la ville. Le trafic de plus en plus intense des autobus contribue à aggraver le mal; ils sont obligés de passer dans mainte rue qui n'était pas prévue par leurs dimensions et leur vitesse. A certaines heures, sur les boulevards, ils forment une file ininterrompue, et leurs arrêts multiples et obligatoires ne sont pas faits pour accélérer le mouvement général des autres véhicules.

Mais ce sont surtout les tramways qui arrivent jusqu'au centre de la ville, — ce qu'on ne voit pas à Londres, — qui ont contribué à l'embouteillage, à cause de leurs motrices trop longues, de leurs remorques qui en font de véritables trains, de leur route dénuée de toute souplesse et qui fait qu'un seul tramway en panne suffit à en immobiliser des dizaines d'autres. Eh bien ! malgré toutes ces circonstances aggravantes, malgré l'encombrement supplémentaire dû aux lents

camions et aux voitures à bras dont une seule suffit à ralentir l'écoulement de centaines d'autos, malgré la centralisation de plus en plus dense de tout le commerce de luxe et des lieux de plaisirs au centre de Paris, malgré le développement qu'y ont pris les grands magasins dont certains reçoivent chacun jusqu'à 80000 visiteurs par jour, on constate depuis quelques mois une amélioration indéniable dans la circulation parisienne. Il faut aujourd'hui, et sauf exception, beaucoup moins de temps qu'il n'en fallait il y a un an ou deux pour se rendre en taxi ou en autobus, au cours de la journée, de la Madeleine à la République, de l'Étoile au Palais Royal ; l'embouteillage est aujourd'hui et incontestablement moins fréquent et, lorsqu'il se produit, moins durable que naguère aux environs de la gare Saint-Lazare. A quoi sont dus cette amélioration incontestable, ce redressement heureux d'une situation qu'on croyait ne pouvoir que s'aggraver?

A un certain nombre de mesures qu'ont dictées la pratique mise au service de quelques idées claires et de principes simples et dont il faut reporter l'honneur au préfet de police, M. Morain, et à ses collaborateurs. Ces principes, ces idées n'ont pas été adoptés et mis au point sans tâtonnements, sans résistance et sans difficultés. Aujourd'hui même leur application est loin d'être achevée. Elle commence à peine. Mais déjà les résultats sont si encourageants qu'on peut envisager l'avenir avec plus de confiance encore que le présent.

Et voici, maintenant, quels sont ces principes et ces idées.

Le premier et le plus grand progrès peut-être a été réalisé par ce qu'on a appelé la *circulation giratoire*, qu'on nomme aussi parfois le *système Eno*, du nom d'un Américain qui, par sa propagande et ses travaux, a beaucoup fait pour l'application de cette méthode. Elle consiste en ceci que d'une manière générale et absolue tous les véhicules sont astreints à ne franchir les places et carrefours qu'en prenant et en conservant leur droite. Autrement dit, tous les véhicules qui traversent ou contournent un carrefour ou une place ne le peuvent faire que tous dans le même sens qui est, — par rapport au centre de la place, — le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Le premier essai à Paris du système giratoire, fait peu de temps avant la guerre autour de l'Arc de triomphe et qui dura trois semaines, n'eut pas de suite. Il souleva maint sarcasme, car on a beaucoup d'esprit à Paris, dès qu'il s'agit de démolir une nouveauté féconde. « Vous êtes fous, disait-on aux initiateurs; comment voulez-vous que les voitures passant près de la rue dans laquelle

elles doivent entrer aillent faire un grand circuit avant d'y parvenir? » C'est qu'on oubliait ce bel axiome de géométrie urbaine qu'a justement énoncé M. Émile Massard : Dans les villes, le plus court chemin d'un point à un autre n'est pas la ligne droite.

Le bon sens a fini par avoir raison et la circulation giratoire ou rotative est maintenant appliquée sur toutes les places de Paris. Ainsi les véhicules qui accèdent à chacune des rues donnant sur cette place les abordent par la droite et ne risquent pas de gêner ceux qui en débouchent tous par la gauche.

Le principe de la circulation giratoire entraîne diverses conséquences. Le dépassement par la gauche peut être considéré comme en étant le corollaire.

Le second principe, plus récemment appliqué, qui a amélioré la circulation parisienne, est celui du sens unique. Il consiste à affecter certaines rues, exclusivement à la circulation dans un sens, la circulation en sens inverse étant assurée par des voies ou groupes de voies à peu près parallèles à la première.

Cette mesure a été appliquée pour la première fois en 1910, rue de la Chaussée d'Antin et rue de Mogador, la première étant affectée exclusivement à la circulation de l'Opéra vers la Trinité, la seconde à la circulation de la Trinité vers l'Opéra. Ces résultats ont été excellents, le système se généralise, malgré quelques protestations sporadiques des commerçants de certaines rues qui croient, bien à tort, que les clients se feront plus rares chez eux, si leurs voitures ne peuvent y accéder qu'en venant d'une certaine direction, ce qui les oblige parfois à un trajet légèrement allongé dans l'espace, mais singulièrement raccourci dans le temps.

Dans les premiers temps, le système du sens unique a été appliqué un peu au hasard et sans plan préconçu. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Ainsi on a compris qu'il ne convenait pas d'affecter à des sens différents, des voies qui sont dans le prolongement l'une de l'autre. Ainsi, le sens unique établi rue Laffitte d'abord vers le boulevard, a été inversé de telle sorte qu'il prolonge maintenant le mouvement des véhicules provenant des rues Sainte-Anne et de Grammont et qui aboutit au boulevard.

Il y a dès maintenant à Paris une centaine de rues à sens unique et leur nombre va évidemment s'accroître rapidement. On indique à l'heure actuelle les rues où il est interdit de s'engager à contre-sens par des signaux consistant en général en une plaque rouge qui porte en lettres blanches les mots : « Sens interdit ». A l'entrée de cer-

taines voies à sens unique, notamment à l'angle de la rue de Grammont et du boulevard, cette plaque rouge est remplacée par des sortes de phares clignotants où une lampe électrique à incandescence puissante éclaire par transparence d'une manière intermittente les mots fatidiques gravés sur le verre.

En somme, quand on y réfléchit, le principe du sens unique peut être considéré comme un corollaire de la circulation giratoire. En effet, le sens unique dans un quartier donné n'est en somme que la giration autour de tel monument ou de tel pâté de maisons ou de tel groupe de pâtés de maisons. C'est ainsi que si l'Opéra était une place au lieu d'être un bâtiment, la circulation autour de lui ne serait pas différente de ce qu'elle est actuellement, avec le mouvement qui entraîne les voitures de la rue Auber vers l'Opéra, de celui-ci vers la rue Scribe et du carrefour Lafayette à la rue Auber. Ainsi considéré, le principe du sens unique pourra servir utilement à lever certaines incertitudes lorsqu'on hésitera dans l'avenir à donner, pour tel groupe de deux voies correspondantes et choisies pour le sens unique, tel sens à l'une plutôt qu'à l'autre.

Lorsque deux véhicules se croisent, il a été décidé une fois pour toutes que celui-là a droit à la priorité du passage qui a l'autre à sa gauche. C'est là une très sage mesure qui évite les ambiguïtés que faisait surgir l'ancienne règle selon laquelle la priorité appartenait au véhicule parcourant la voie la plus importante.

Mais ce principe est inapplicable lorsque, comme sur les boulevards, il y a une et même plusieurs files ininterrompues de voitures. Si on l'appliquait par exemple à la place de l'Opéra, la conséquence serait que les voitures provenant de l'avenue de l'Opéra d'une part, de la rue Auber d'autre part, auraient la priorité continuelle, sur celles qui suivent les grands boulevards, et que celles-ci ne passeraient jamais. Il a donc fallu pour ces cas trouver un *modus vivendi*. On y est arrivé, — là comme à tous les carrefours et croisements très fréquentés, — en laissant la liberté exclusive du passage pendant un certain temps aux véhicules de l'une des rues, puis pendant un certain temps à ceux de l'artère perpendiculaire. Dans un grand nombre de carrefours, ce sont des agents expérimentés, étroitement spécialisés, et qu'on a depuis quelque temps la sagesse de laisser au même poste, qui se chargent d'ouvrir et de fermer alternativement le passage aux deux flots perpendiculaires des véhicules. Ils sont munis du traditionnel bâton blanc. Mais il faut avouer qu'ils gagneraient en visibilité s'ils étaient, comme on le voit à Anvers, armés

d'un grand casque blanc et de gants à crispin plus blancs et plus énormes encore. Le spirituel émoi des vaudevillistes une fois épuisé, on se louerait certes de ce changement.

Il est vrai qu'il va devenir inutile, puisqu'on tend de plus en plus à remplacer aux carrefours encombrés les agents signalisateurs par des signaux mécaniques, ou pour mieux dire optiques. Par exemple, aux carrefours de la place de l'Opéra et des boulevards, ce sont des lanternes éclairées intérieurement par des lampes puissantes et qui périodiquement indiquent sur fond rouge le mot « Halte ». Chacun de ces changements est précédé, de très peu, par une sonnerie électrique. Le tout est actionné par le brigadier de carrefour au moyen d'une manette qu'il tourne à la vitesse convenable. En fait, place de l'Opéra par exemple, la durée du passage accordée est d'environ 75 secondes pour les voitures venant des boulevards, et d'environ 45 secondes pour celles qui ont une direction perpendiculaire.

Tels sont quelques-uns des moyens par lesquels la préfecture de police a réussi, en dépit de la marée sans cesse montante des autos, à améliorer la circulation parisienne au point de rendre des points aux administrateurs de Berlin et de Londres. L'occasion nous est trop avarement accordée de féliciter dûment ceux qui ont charge de la vie de notre Paris, pour que nous négligions celle qui nous est donnée aujourd'hui.

CHARLES NORDMANN.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra : *Esther, princesse d'Israël*, poème de MM. André Dumas et Sébastien-Charles Lecomte, musique de M. Mariotte. — A la mémoire de Jean de Reszké.

M. Mariotte est l'un des trois musiciens de notre marine, de ce qui reste de notre marine. Il a pour camarades et pour confrères M. Cras, l'auteur de *Polyphème*, et M. Albert Roussel, à qui l'on doit *Padmavati*.

Les livres sacrés attirent M. Mariotte. Il se plaît à suivre le cours de l'Histoire Sainte, ou plutôt à le remonter, du Nouveau Testament à l'Ancien. Après *Salomé*, c'est *Esther* qu'il a mise en musique. Non pas l'*Esther* de Racine, mais celle de la Bible. Voici l'argument de la seconde, à peu près tel que Jules Lemaitre, parlant de la première, l'a rapporté. Disgrâce de « l'altière Vasthi », parce qu'elle avait refusé de se montrer peu vêtue aux sujets d'Assuérus; pour occuper sa place, Esther choisie entre mille, peut-être davantage, « après avoir mariné six mois dans la myrrhe et six mois dans d'autres aromates » ; Aman obtenant d'Assuérus le massacre des Juifs; mais bientôt, sur la prière de la reine, ordre donné, puis exécuté, du massacre contraire; Aman pendu, pendus les six fils d'Aman, et tant à Suse qu'en province, soixante-quinze mille huit cents Perses (chiffres ronds) mis à mort. Et c'est de ce livre farouche que « Racine a pu tirer ce délicieux poème où la Muse de la tragédie paraît enveloppée des voiles neigeux et ceinte des rubans bleus d'une élève de « catéchisme de persévérance », et qui finalement est comme un conte des *Mille et une Nuits* suave et pieux » (1).

La présente et biblique *Esther* fut jouée à l'Odéon (paroles seule-

(1) *Jean Racine*, par Jules Lemaitre.

ment) il y a quelques années. Elle vient de passer, avec musique de M. Mariotte, à l'Opéra. Paroles et musique, elle excède par sa longueur, par son poids, elle accable et, souvent exaspérée, elle exaspère. Jamais à l'Opéra ce qu'en langage administratif on appelle « le cahier des charges » ne parut plus lourd. Il est vrai que par la violence, la frénésie, on peut trouver que cette musique ne s'accorde pas mal avec ce drame. En de nombreux passages, elle est fort congrûment horrible; en d'autres, elle traîne désespérément.

N'allons pas plus avant. Rien n'est plus vain que d'insister sur des œuvres vaines, ou contre elles. Rappelons-nous plutôt les conseils et les reproches que s'adressa jadis à lui-même un de nos plus éminents confrères en critique musicale : « Vois-tu, Johannès, tu me sembles quelquefois très dur dans ton emportement contre toute musique sans génie. Est-il donc une musique absolument sans génie? Et, en retournant la question, est-il donc une musique absolument accomplie, sinon chez les anges?... Et puis, cher Johannès, le simple désir de faire de la musique, n'est-il pas déjà quelque chose de vraiment touchant, et qui réjouit? (1) » Ainsi l'indulgence d'Hoffmann finissait par s'étendre à toute musique. « Les musiciens, disait-il pour conclure, les musiciens ont raison. » Mais nous avons aujourd'hui quelques musiciens qu'Hoffmann n'a pas connus.

L'interprétation d'*Esther* est supérieure à la musique d'*Esther*. L'éloge de M. Franz (Mardochée) n'est plus à faire, par où nous n'entendons pas qu'il ne faut plus louer M. Franz, sa voix, son chant et sa diction. Tout au contraire. « Ténor de force » autrefois, M. Franz l'est maintenant aussi de douceur, qualité peut-être plus rare. M. Rouard est un artiste autant qu'un chanteur excellent. Puisse le terrible rôle d'Esther épargner la voix, — qui ne s'y épargne point, — de Mme Yvonne Gall ! Reconnaissons, comme le fit l'auteur le premier dans une gazette musicale, que « tout le monde a donné les preuves d'un dévouement complet. Songez que choristes et acteurs doivent à chaque instant, à la mode orientale, se jeter pour ainsi dire à plat ventre devant le Grand Roi ». Il n'y a pas de « pour ainsi dire », c'est exactement ce qu'ils ont fait. « Ils n'ont pas hésité à salir leurs vêtements et leurs mains. Ce n'est pas tout. Ils ont dû se livrer à de véritables acrobaties vocales. Songez, — songez encore, — que Mlle Denya, étendue de tout son long, doit lancer un *la bémol*. » Nous

(1) Hoffmann, *Kreisleriana*, traduction de M. Henri de Curzon; chez Hachette.

l'attendîmes, nous le guettâmes, le *la bémol* de la cantatrice étendue. Et nous ne doutons pas qu'elle l'ait lancé en effet. Hélas ! il nous a échappé.

Sur les trois décors d'*Esther*, les deux premiers sont d'une très grande beauté. Les costumes innombrables forment des harmonies magnifiques ou délicieuses. Parmi les auditeurs d'*Esther*, combien je plaindrais les aveugles !

Après l'*Esther* féroce, reposons-nous sur deux autres, « l'innocence et la sagesse même ». Les chœurs, les chœurs seulement, de Racine ont été mis en musique deux fois à notre connaissance : par Jean-Baptiste Moreau pour les représentations de Saint-Cyr, et, de nos jours, par M. Reynaldo Hahn. L'*Esther* de notre temps a souvent bien de la grâce, de l'élégance et de la mélancolie. Claire, facile et très française musique, où des ombres de chez nous, ombres heureuses, lumineuses même, celle d'un Gounod, celle d'un Massenet, passent par intervalles. L'*Esther* contemporaine de la tragédie et composée pour elle est d'une plus noble et plus profonde beauté. Racine le premier, et après lui Mme de Sévigné remarquèrent avec raison que « l'un des plus grands agréments », « l'excès de l'agrément de la pièce » tient au rapport, à la parfaite convenance des paroles et des « airs ». Poésie et musique sont ici du même sentiment, d'un seul esprit, d'un style unique. La déclamation n'y a pas moins de part et de beauté que le chant. Celui-ci ne cesse jamais de mettre la parole en plein relief, en pleine lumière. Avec cela, partout et toujours il demeure un chant. Les « endroits forts » sont justement les plus faibles. Mais la suavité des autres, leur onction et componction est exquise. On y voit se mêler, comme des rayons et des ombres, l'assurance et la timidité, la crainte et l'espoir. A tout cela peu de notes suffisent. Et peu d'instruments : une basse continue, un dessus de violons et çà et là, singulièrement touchante, une flûte plaintive. Il ne faut rien d'autre pour tracer et soutenir ces mélodies ravissantes, soli, duos, trios, que de nobles récits encadrent : « *O rives du Jourdain, ô champs aimés des cieux ! — O repos ! O tranquillité !* » — enfin et peut-être surtout la strophe finale : « *Il s'apaise, il pardonne* », le plus humble, et le plus tendre aussi, des actes d'adoration et d'amour.

Mes filles, chantez-nous quelqu'un de ces cantiques...

Il n'y a pas d'autre mot. Les « cantiques » d'*Esther* sont la perfection du genre, et ce genre est très ancien et très français. Un livre

excellent vient d'en retracer l'histoire. Puisse-t-il en réveiller le goût avec le souvenir (1)!

. . . . . .

Et dans ce pays-ci quinze jours, je le sais,
Font d'une mort récente une vieille nouvelle.

Voilà six semaines déjà que mourut Jean de Reszké. Mais il n'est pas trop tard pour parler encore de lui. Ici même, il y aura bientôt quarante ans, après la première représentation du *Cid* de Massenet à l'Opéra, nous saluâmes ses débuts éclatants. C'est ici que nous tenons à lui rendre aujourd'hui notre dernier hommage. Le grand artiste que nous annoncions naguère, Jean de Reszké le devint tout de suite, plus grand de jour en jour, de rôle en rôle, et même le plus grand qu'aient entendu les gens de notre âge, le plus digne non seulement d'admiration, mais d'estime et d'amitié.

Depuis sa mort nous avons, en mémoire de lui, feuilleté les chefs-d'œuvre dont il fut l'interprète. En chacun de ses personnages nous l'avons évoqué tout entier. Sa voix d'abord, dont on aurait pu dire comme de celle dont Musset pleurait la perte :

C'est cette voix du cœur qui seule au cœur arrive,
Que nul autre que toi ne nous rendra jamais.

Un philosophe de chez nous a très bien défini la musique le rapport entre les belles forces du son et les belles forces de l'âme. Aucun chanteur n'a compris et senti cette correspondance mystérieuse, aucun ne l'a fait sentir et comprendre mieux que Reszké. Musicien accompli par l'intelligence, il l'était aussi par l'amour. L'esprit et l'âme de la musique, de toute musique, habitait en lui, rayonnait hors de lui.

Reszké chantait, comme il les parlait, toutes les langues. Aussi bien son chant n'était que la forme supérieure de la parole et, pour ainsi dire, la parole elle-même exaltée. Quant à notre parole à nous, la parole française, pas un des nôtres ne l'a déclamée, prononcée mieux que cet étranger. Pas un ne lui donna plus de puissance ou de charme. Les Comédiens-Français eussent pu lui dire comme Talma jadis à Nourrit : « Si jamais vous perdez la voix, la voix qui chante, venez chez nous. » Le verbe était le principe et la fin de son art. A chaque mot il donnait la plénitude du sens, à chaque note la perfection du son.

(1) *Le cantique populaire en France*, par M. Amédée Gastoué; 1 vol. Lyon, chez Tanin frères.

Non seulement tout chantait et parlait, mais tout agissait en lui. Ses mouvements, ses gestes, ses attitudes avaient même beauté. Sous les voûtes de la cathédrale de Munster, le Roi-Prophète apparaissait, debout et couronné. Les paroles annonciatrices, maintenant accomplies, revenaient sur ses lèvres : « *Jean, tu régneras... C'est donc vrai !... Je suis l'Élu, le fils de Dieu* ». Il les murmurait en rêve et dans une extase dont son regard, son visage, sa voix même, tout son être enfin, semblait illuminé. Auparavant, de quelle voix encore, vengeresse et miséricordieuse tour à tour, il appelait, tel un autre David, sur ses troupes rebelles, mais bientôt soumises, la colère, puis le pardon du Dieu des armées ! Héros surhumain s'il était Lohengrin ou Siegfried, il mêlait à l'héroïsme d'un Otello, d'un Tristan, d'un Roméo, la plus ardente, la plus poignante humanité.

A Nice, trois mois avant qu'il mourût, un ami, l'un des plus anciens, des plus chers, lui présenta sa fille, une toute jeune fille, et le pria de chanter pour elle ne fût-ce que trois ou quatre notes, afin que plus tard elle se souvînt de l'avoir entendu. Alors, pressant la tête blonde sur sa poitrine, d'une voix admirable encore de puissance et de tendresse, il jeta la fameuse adjuration d'amour : « *Ah! reste, reste encore en mes bras enlacés !* » Et l'« harmonieux vieillard », comme l'eût appelé Chénier, le Roméo des jours lointains dit à l'enfant : « Une fois au moins dans ta vie tu auras été Juliette ! »

Quand nous apprîmes sa mort, il nous sembla que Roméo lui-même venait de mourir. Oui, surtout Roméo. Mais les autres aussi, que nous avons nommés et que nous eûmes si souvent la joie de voir et d'entendre en lui. Sans doute leurs chants sont immortels et ne se tairont point. Mais l'accent que leur avait donné sa voix, nous ne le retrouverons plus.

Depuis les jours de notre jeunesse, que de liens forma pour nous la musique ! La mort les a brisés. Gounod, voilà plus de trente ans, puis Verdi, Boito, Saint-Saëns, Fauré, Jean de Reszké. De grands maîtres, un grand interprète. Les uns dont nous fûmes le disciple, un peu le fils ; les autres, nos compagnons, nos amis, presque nos frères. Il se fait tard. Personne demain ne sera plus là pour aimer encore avec nous ce qu'avec eux nous avons tant aimé.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'arithmétique, une fois de plus, est en défaut : à l'en croire, le succès de M. Marx ne faisait pas de doute ; mais c'est le feld-maréchal Hindenburg qui est élu Président du Reich pour sept ans. Le chef du Centre a bien obtenu à peu près le chiffre de voix que l'addition lui prédisait : 13 740 482 ; mais une vague de fond de l'opinion allemande a fait surgir, le 26 avril, 1 344 000 électeurs et électrices de plus que le 29 mars ; Hindenburg recueille 14 639 967 suffrages. Le candidat communiste, M. Taelmann, qui avait maintenu sa candidature, retrouve, à peine diminuées de 100 000, ses voix du 29 mars (1 789 420), si bien que, manifestement, la responsabilité du succès du militarisme monarchiste incombe, pour une forte part, à la tactique obstinée du communisme allemand, persuadé que la révolution intégrale sortira de la plus complète réaction. Le vieux maréchal a bénéficié aussi de l'appoint des populistes bavarois, malgré leurs sentiments catholiques, le mot d'ordre de Hitler en sa faveur a entraîné une grande partie des racistes. Dans le reste de l'Allemagne, la piété fervente de M. Marx, son attachement au catholicisme romain, ont détourné de son nom, malgré les efforts d'un groupe de pasteurs luthériens, un nombre difficile à évaluer de suffrages. Les souvenirs du Culturkampf ne sont pas éteints ; le nationalisme allemand ne fait pas bon ménage avec le catholicisme qui s'accorde plus volontiers avec les partis démocratiques. La coalition qui a été battue sur le nom de M. Marx aurait semblé parodoxale à un politicien français du Cartel ; les social-démocrates et les démocrates allemands en votant, avec une discipline strictement observée, pour le candidat du Centre catholique ont fait preuve d'un esprit politique et d'un courage dont nos luttes de partis ne connaissent guère d'exemple. C'est une raison pour la *Germania*, organe officiel du Centre, de conclure que si la République a perdu

une bataille, ses champions n'ont aucun motif d'être découragés : « plus de 30 millions d'électeurs, écrit-elle, ont été aux urnes et il n'y en a pas même la moitié qui ait voté pour le « sauveur ». La *Germania* aurait raison, si elle n'oubliait l'essentiel : c'est à savoir que l'Allemagne n'a pas été faite par les suffrages librement exprimés d'une majorité, parlementaire ou plébiscitaire, mais par la victoire de l'armée prussienne et par la volonté de Bismarck.

Pour la première fois la parole a été donnée au peuple allemand pour une claire manifestation de ses volontés et de ses préférences, et il s'en est servi pour affirmer, en votant pour une ombre, sa confiance en ses propres destinées et sa foi en sa propre légende. Hindenburg, qui ne s'est guère montré pendant la campagne électorale, est moins un personnage réel qu'un symbole. « Salut à toi couronné par la victoire ! » L'Allemagne veut ignorer qu'elle a été vaincue. Les gens de l'Est, les Prussiens authentiques, n'ont pas vu la débâcle en France, ils n'ont assisté qu'à la victoire en Russie, à cette longue occupation des pays baltiques et polonais qui n'a pris fin qu'en 1920 et qui, à leurs yeux, continuait le geste national traditionnel, la poussée vers l'Est, la domination sur les races inférieures, slave, lithuanienne, lettone, finnoise. L'élection de Hindenburg est un retour à la tradition, c'est le fil de l'histoire renoué ; elle marque exactement le degré de prussianisation que l'Allemagne a subi. Depuis ce jour de l'année 1849 où le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, ne voulant la tenir que de Dieu et de son épée, refusa la couronne impériale que lui offrait le Parlement de Francfort, l'évolution de l'Allemagne ne s'est pas opérée dans le sens démocratique ; ce sont les rois de Prusse, la noblesse prussienne, l'armée prussienne qui ont forgé l'unité par le fer et le feu. Il y a eu quelque chose de changé en Europe : un élément de dureté, de brutalité jusqu'alors inconnu s'y est introduit, depuis que s'y est développée la monarchie prussienne dont la guerre est « l'industrie nationale ». C'est la force prussienne qui a réalisé, au profit des Hohenzollern, l'État fort, l'État dominateur dont Hegel s'était fait le théoricien. A la suite de ses philosophes, de Fichte notamment, l'Allemagne s'est laissé entraîner à l'adoration de la force, et longtemps ce culte a semblé lui réussir. En 1866, la véritable Allemagne, celle du Rhin, du Mein, de la Saxe, du Hanovre, était du côté des vaincus et reçut la loi du vainqueur prussien. En 1870, l'unité s'acheva, par la volonté de Bismarck, en face de l'ennemi français vaincu et par la détention en commun des terres fran-

çaises d'Alsace et de Lorraine. L'Empire échut à la monarchie prussienne qui sut donner à la nation allemande, après la gloire et la force, la prospérité. L'institution démocratique, le Reichstag élu au suffrage universel, n'était, dans la pensée de Bismarck, qu'un instrument d'unité destiné à brider l'égoïsme des princes et le particularisme des régions. Mais les Prussiens de vieille roche pensent tous ce que disait l'un d'eux : « Le roi de Prusse doit toujours pouvoir dire à n'importe quel lieutenant : prenez vingt hommes et allez dissoudre le Reichstag. » C'est le roi de Prusse, empereur d'Allemagne, c'est l'état-major dominé par l'esprit de caste de la noblesse militaire prussienne qui ont entraîné l'Allemagne dans la guerre; la débâcle a tout emporté, dynastie impériale et royale, dynasties princières, noblesse militaire, état-major plus puissant que le Reischtag. La trame continue de l'histoire s'est trouvée brusquement interrompue par la révolution et une assemblée socialiste, démocrate et catholique a donné à l'Allemagne la constitution de Weimar. La suprématie des « demi-Slaves de Berlin », comme disait alors la *Gazette populaire de Cologne*, était partout honnie, rejetée.

Mais voici que, par l'élection de Hindenburg, le fil est renoué. Le mot le plus juste, c'est le solitaire de Doorn, l'ex-empereur Guillaume, qui l'a dit : « C'est un désaveu de la révolution. » La Prusse, toute l'Allemagne de l'Est, agrarienne et monarchiste, a voté comme un seul homme pour le vieux chef militaire. Il n'est pas vrai que son élection soit due à l'esprit romantique des femmes allemandes; dans l'Est, au contraire, ce sont les associations militaires, les sociétés d'anciens combattants, les sociétés sportives militarisées qui sont allées au scrutin enseignes déployées. Les Prussiens et l'esprit prussien ne s'étaient pas reconnus en M. Jarres, le candidat du premier tour, un homme de l'Ouest, un fonctionnaire qui a servi la révolution; si nationaliste et si luthérien qu'il se soit proclamé, les hobereaux ne trouvaient pas en lui l'homme qui relèverait la tradition bismarckienne. Ils ne voulaient pas non plus de Ludendorf qui, cependant, sous le nom de Hindenburg qu'il ne consultait même pas, a été le vrai chef des armées allemandes; mais c'est un Allemand du Sud, un soldat politicien; on le rend responsable de la déroute et de la révolution; il s'est enfui au Danemark caché derrière de grosses lunettes vertes; il s'est agité, il a créé un parti, tandis qu'Hindenburg n'a rien fait, ne s'est pas montré, si ce n'est, de loin en loin, pour encourager quelque manifestation patriotique et militaire. *Stat magni nominis umbra !*

Physiquement, moralement, le vieux feld-maréchal, Prussien lui-même, est l'incarnation de l'Allemagne prussienne, l'Allemagne des hobereaux, des Hohenzollern et du militarisme. La vieille idole de bois, la « tête à clous », est l'image même du Dieu de la guerre, le symbole de l'Allemagne belliqueuse et conquérante. Personne, même parmi ses adversaires, même parmi les socialistes, n'a osé dire qu'il est le vaincu de la grande guerre. N'a-t-on pas couvert de lauriers l'armée rentrant à Berlin? N'est-ce pas l'ouvrier sellier Ebert qui a dit que l'armée n'avait pas été vaincue? Comment s'étonnerait-on aujourd'hui que la légende soit indéracinable parmi le peuple? Le Dieu de la guerre, le « vieux dieu » germanique, en qui se réincarne l'État déifié de Hegel, n'a rien de commun avec le Dieu de l'Évangile qu'adore M. Marx; il est le symbole de la force allemande qui doit dominer le monde et régenter les autres peuples. Qu'importe que le vieux maréchal ait peu d'idées, s'il n'a pas été compromis par la révolution et s'il représente l'authentique tradition de Bismarck, qui fut, lui aussi, un hobereau prussien, militaire dans l'âme, sanglé dans un uniforme et casqué d'acier, fidèle à son roi, l'homme de la dépêche d'Ems et du Culturkampf, l'ennemi des Français et des Polonais. Voilà l'idole dont la majorité des Allemands a fait un chef national. L'expérience est faite; l'emprise prussienne, militaire et aristocratique, est la plus forte.

La campagne électorale, dans l'Allemagne de l'Est, et notamment en Prusse orientale, correspond à une intense préparation de guerre. A l'est comme à l'ouest de la Poméranie polonaise, que les Allemands et les Anglais appellent le « corridor » de Dantzig, des préparatifs caractérisés de mobilisation et d'attaque s'opèrent; on parle de la marche sur Varsovie comme d'une opération prochaine; l'état-major allemand en étudie sans relâche la réalisation; la minorité allemande, dans les districts polonais, est organisée, armée, prête à soulever quelque incident pour ameuter l'opinion et entamer la préparation morale de l'opération. Déjà, sur les chemins de fer polonais, les accidents se multiplient, évidemment organisés par des sociétés allemandes, et la presse nationaliste en prend texte pour dénoncer l'incapacité de l'administration polonaise. Que la France se trouve momentanément occupée ailleurs, au Maroc par exemple, dont nous parlerons tout à l'heure et où l'on sait que des influences allemandes s'agitent dans l'entourage d'Abd-el-Krim, que l'Angleterre détourne son attention vers les Indes, l'Égypte ou le Pacifique, et les sociétés nationalistes allemandes

déclencheront l'incident qui mettra le feu aux poudres. Les Alliés n'y peuvent obvier qu'en restant fermes sur le Rhin. Voilà les électeurs qui ont voté pour Hindenburg ; voilà le sens de son élection ; voilà les passions auxquelles la présence du vieux maréchal apporte un décisif encouragement.

Sans doute, il existe une autre Allemagne, plus attachée aux institutions démocratiques, plus pacifique ; il y a toujours eu, depuis 1849, il y a plus que jamais depuis 1918, deux Allemagnes. Il ne faut ni les confondre, ni exagérer les différences ; cinquante ans de gloire et de prospérité matérielle ont imprégné l'âme allemande de discipline prussienne. Malgré la bonne volonté de quelques-uns d'entre eux, ni les socialistes, ni les catholiques allemands n'ont réussi à secouer le joug. Il suffit, pour être édifié, de lire les journaux et revues catholiques, par exemple le *Hochland*, dont M. Pierre Waline donnait, dans la *Revue des Jeunes* du 25 avril, des extraits significatifs. C'est, entre autres, le professeur Curtius, de Bonn, qui écrit : « La paix qui nous a été imposée à Versailles est l'œuvre d'une monstrueuse tromperie et d'une foncière animosité masquées par cette trouvaille : l'Allemagne seule responsable de la guerre. Aucun Allemand ne peut être pacifiste si l'on entend par là la reconnaissance du honteux traité de Versailles... La revision de ce traité doit constituer un point essentiel de tout programme politique allemand... Si l'Allemagne est aujourd'hui d'humeur pacifique, c'est par force, non par vertu... Ce que les pacifistes ont au moins le droit d'exiger, c'est la liberté de faire de la propagande en faveur de la paix, tant qu'une amélioration de la situation de l'Allemagne par la violence sera absolument hors de question. » Seul, au Congrès catholique d'Essen, un Autrichien, l'ancien chancelier Mgr Seipel, a eu le courage de faire entendre de sages avertissements : « Les États et les idées qui ont été battus dans la guerre mondiale ne se relèveront pas. Ce qui, en eux, était immortel, ne disparaîtra certes pas, mais cette âme ne ressuscitera pas dans le corps de jadis ; elle habitera un corps nouveau. » Quels arguments invoquaient, durant la campagne électorale, les partisans de M. Marx ? L'apologie de la République et de la démocratie, l'hymne à la paix et à la liberté ? Non. Ils disaient en substance : « Voter pour M. Marx, c'est donner confiance aux Alliés dont l'Allemagne a besoin, c'est gagner l'appui des Anglais et des Américains, dont l'or est encore indispensable au relèvement économique de l'Allemagne, c'est rassurer les Français, hâter l'évacuation de Cologne, faciliter l'annexion de l'Autriche, préparer en Hongrie

la réalisation du Mittel-Europa. » Une telle propagande en dit long sur la mentalité de ceux qui la font et de ceux à qui elle s'adresse. D'ailleurs, l'élection de Hindenburg, ne sont-ce pas les partis démocratiques qui en portent la responsabilité? S'ils avaient eu le courage de reconnaître la défaite de l'armée allemande et les responsabilités du Gouvernement impérial et de la caste militaire dans l'agression de 1914, s'ils avaient affirmé plus nettement, plus honnêtement, les sentiments démocratiques et pacifiques qu'ils s'attribuent, Hindenburg ne serait pas aujourd'hui à la tête de l'Allemagne comme le fourrier de la restauration impériale et de la guerre de revanche. S'ils ne l'ont pas fait, comme l'a tenté Kurt Eisner, c'est qu'ils ont senti que l'opinion ne les suivrait pas. De fait, nombreux sont les catholiques qui, en Bavière surtout, ont voté pour Hindenburg. Les régions où le nom de M. Marx a réuni le plus de suffrages, ce sont celles qu'occupent les garnisons alliées, la Ruhr et la rive gauche du Rhin : tant il est absurde de prétendre, comme on l'a fait en Angleterre, en Italie et parmi les journaux français du cartel, que le nationalisme allemand et le succès d'Hindenburg sont le produit de l'occupation de la Ruhr et de la politique de M. Poincaré. L'élection de Hindenburg, c'est l'Allemagne qui continue, qui reprend son vrai visage. On doit déplorer qu'elle ne soit pas telle que nous la souhaiterions, il ne faut pas regretter qu'elle se montre telle qu'elle est.

Ce qui serait impardonnable, ce serait de méconnaître l'avertissement solennel que la nation allemande nous apporte aujourd'hui. Le Gouvernement de Berlin ne néglige rien pour en atténuer la portée et pour jeter du sable dans les yeux qui s'ouvrent; il trouvera, chez nos alliés et même chez nous, des complicités volontaires ou naïves. Déjà la manœuvre se développe. Avant l'élection, Hindenburg parlait de la revision du plan Dawes; la *Gazette de Cologne* partait en guerre contre la Société des nations et s'opposait à toute démarche de l'Allemagne pour y entrer, tant que sa constitution et ses méthodes ne seraient pas changées. Mais aussitôt après que le suffrage de la majorité des Allemands eut installé, au milieu de l'Europe, comme un épouvantail, la statue colossale de l'ancien généralissime, responsable des atrocités commises sous ses ordres, le Gouvernement de M. Luther éprouva le besoin de rassurer l'opinion anglaise et américaine. Le symbole, en effet, était assez voyant pour éblouir même des aveugles volontaires, comme il en est en Angleterre, à plus forte raison pour

éclairer la masse des Anglais de bonne foi qui n'ont oublié ni la guerre ni leurs morts. Dans un discours, le 29 avril, M. Luther, après avoir, la veille, conféré, avec le nouveau président, s'est appliqué à démontrer que si Hindenburg règne, il ne gouverne pas, que rien n'est changé en Allemagne, ni la constitution de Weimar, ni les offres de pacte adressées par M. Stresemann à la France et à l'Angleterre. Le maréchal prêtera serment à la Constitution le 12 mai, en redingote, sans fifres ni tambours, sans appareil militaire. Mais le discours du chancelier fait aussi des concessions à l'opinion nationaliste triomphante ; il sauve l'offre de pacte de sécurité, mais il en fait dépendre l'aboutissement de l'évacuation de Cologne. La presse de tous les partis réclame la publication du rapport de la commission d'enquête sur le désarmement : si les griefs étaient sérieux, disent les journaux, on ne tarderait pas tant à les exhiber. Nous pouvons leur répondre qu'ils ne perdront rien pour attendre, ni en précision, ni en vigueur, et que d'ailleurs ils n'attendront plus longtemps. La presse pangermaniste s'indigne des ménagements du chancelier et rejette tout pacte nouveau qui serait un lien de plus. Entre M. Stresemann et les fauteurs de la candidature Hindenburg une sourde lutte est engagée. Pour le moment, les vainqueurs du 26 avril s'acharnent surtout à enlever la dernière forteresse de la social-démocratie, le ministère prussien. M. Braun et M. Severing sont leurs bêtes noires. Si le cabinet de coalition est prochainement mis en minorité, les nationalistes espèrent qu'une dissolution amènera une diète plus imbue du véritable esprit prussien. La *Gazette de Francfort* (30 avril) ne se satisfait pas des assurances prodiguées par le chancelier ; elle demande, pour atténuer le scandale de l'élection du maréchal, des actes et non des mots, par exemple, quelque démarche attestant le dessein de l'Allemagne d'entrer dans la Société des nations.

La *Gazette de Francfort* se donne un soin superflu : il y a quelque chose de plus singulier, de plus inquiétant que l'élection de Hindenburg, c'est la légèreté avec laquelle la presse anglaise et américaine, sauf exceptions, en accueille l'annonce. La plupart des journaux anglais affirmaient, avant l'élection, qu'il s'agissait d'une partie décisive, de la République ou de la monarchie, de la paix ou de la guerre ; ils ont à peine pris le temps d'adresser pour la forme quelques remontrances à l'Allemagne militariste, non sans incriminer en même temps M. Poincaré et l'occupation de la Ruhr, puis ils sont revenus avec sérénité à leur campagne en faveur d'un pacte de garantie où entrerait l'Allemagne et dont M. Houghton serait, paraît-il, l'un des

premiers inspirateurs. Les journaux libéraux et travaillistes ont trop répété que l'Allemagne était convertie au pacifisme et à la démocratie pour se déjuger. Les journaux conservateurs se consolent en apercevant dans le conservatisme allemand triomphant une garantie contre le bolchévisme. L'optimisme déconcertant de la presse anglaise dans son ensemble inquiète jusqu'aux journaux du cartel; *le Quotidien* lui-même, sous la plume de M. Pierre Bertrand, écrit : « Si nos alliés anglais, volontairement aveugles et sourds, refusent de comprendre qu'il y a quelque chose d'inquiétant dans le succès remporté par l'Allemagne impérialiste sur l'Allemagne pacifique et démocratique, les suites ne laisseront pas que d'être graves. » Une note Reuter déclare, le 28 : « On demeure d'avis, dans les milieux anglais bien informés, que le Gouvernement allemand s'en tiendra aux propositions déjà faites et aux engagements déjà pris. Il n'y a aucune raison de supposer le contraire. On estime que l'élection de Hindenburg ne doit pas être considérée comme un vote en faveur du prussianisme. » A des affirmations aussi manifestement absurdes, il n'y a qu'une réponse à faire : si l'Angleterre s'obstine à ne pas comprendre, ou à agir comme si elle ne comprenait pas les conditions de la sécurité et de la paix européennes, il faudra bien que les Puissances continentales s'accordent entre elles et avisent sans elle à leurs propres intérêts. L'Angleterre est pressée de se libérer des préoccupations européennes; ses inquiétudes, ses intérêts sont ailleurs; et alors, comme l'autruche, elle cache sa tête derrière une pierre pour ne pas voir ce qui se passe de l'autre côté du Canal.

Elle a, en vérité, de bien autres soucis. Un bill, proposé par M. Winston Churchill et voté par la Chambre des communes le 4 mai, rétablit dans l'Empire britannique l'étalon-or. L'initiative des Dominions, Canada et Afrique du Sud, entraîne la métropole. Le but patiemment poursuivi, sous l'inspiration des financiers de la Cité, par tous les gouvernements anglais, le retour à la parité de la livre avec l'or, est atteint. Quelles en seront les conséquences pour la politique intérieure anglaise? Probablement un accroissement momentané du chômage. Est-ce pour y remédier que M. W. Churchill met en vigueur, pour certaines industries, les tarifs protectionnistes Mac-Kenna, notamment les droits sur les soieries qui, s'ils ne sont pas modifiés, porteront à l'industrie lyonnaise un coup très sensible? Voilà la France qui reste presque seule, en compagnie de l'Italie, de la Belgique et des pays balkaniques, avec une monnaie dépréciée. Ne se trouvera-t-elle pas, à brève échéance, conduite à une opération de

même nature qui, dans les conditions où elle la réaliserait, constituerait une faillite partielle? Nous saurons bientôt, paraît-il, quelles sont, sur ce point, les conceptions de M. Caillaux. En attendant, il est facile de discerner les conséquences du retour à l'étalon-or pour la politique extérieure britannique; il la domine, il l'enferme en d'étroites limites. L'opération n'était possible qu'à la condition d'une entente intime entre l'Angleterre et les États-Unis. Cette entente a été réalisée en janvier, lors du voyage de M. Montagu Norman aux États-Unis. Elle s'étend à tous les domaines; elle met notamment, quoi qu'en dise M. Baldwin, la politique de l'Angleterre dans une stricte dépendance à l'égard des États-Unis. Depuis qu'à la conférence de Washington l'Angleterre a opté entre son alliance ancienne avec le Japon et l'entente amicale avec les États-Unis, la préoccupation dominante du Gouvernement est de ménager, fût-ce à nos dépens, les sympathies américaines. Plus que jamais la politique des deux grands Empires anglo-saxons est liée; plus que jamais, cette conjonction a sa réalisation dans le Pacifique, en face du Japon, de la Chine et de la Russie; plus que jamais, il est certain que, dans ces parages, la paix du monde est menacée; plus que jamais enfin, les États-Unis et l'Empire britannique se détachent de la politique européenne; ils sont si pressés de la liquider qu'ils sont devenus incapables de la voir telle qu'elle est, tant ils voudraient qu'elle fût telle qu'ils la souhaitent.

C'est à la lumière de ces constatations qu'il convient de juger le discours qu'a prononcé le 4 mai au banquet des *Pilgrims*, le nouvel ambassadeur des États-Unis à Londres, M. Houghton. C'est la tradition qu'en souvenir des Pèlerins de la *Mayflower* soit célébrée chaque année l'amitié anglo-américaine. M. Baldwin n'a pas manqué à cette règle. Quant à M. Houghton, qui passe pour l'interprète de la pensée de M. Calvin Coolidge, il a prononcé, sur un ton d'homélie, un discours qui a le défaut de n'être pas clair et l'inconvénient de paraître encourager l'Allemagne dans la voie dangereuse de la revision des traités. L'ambassadeur des États-Unis à Londres semble vouloir apprendre à vivre à l'Europe continentale; il nous enseigne que « la bonne foi est le ciment qui maintient l'édifice de la civilisation »; les Français sont de cet avis. Ils pensent aussi que la première condition d'une coopération entre les États, c'est la solidarité, à l'égard des autres pays, des gouvernements divers que la vie des partis peut amener au pouvoir. Pour avoir manqué aux engagements pris par le Tsar, le gouvernement des Soviets

a soulevé l'indignation générale, notamment chez les Américains. Lorsque les États-Unis ont envoyé à Paris le plus haut magistrat de leur pays pour négocier un traité et lorsque, le traité signé, ils ont refusé de le ratifier, ils ont manqué à l'une des règles les plus essentielles des relations internationales ; ils sont donc peu qualifiés pour donner aux autres peuples des leçons de morale politique. Cela dit, nous souscrivons volontiers aux aphorismes imprécis de l'ambassadeur ; nous espérons avec lui que « le temps des méthodes et des politiques destructives est fini et que le temps de la reconstruction pacifique est venu » ; il est venu pour nous depuis le 11 novembre 1918, et c'est la carence des États-Unis et l'opposition de l'Angleterre qui ont, la plupart du temps, rendu vains nos efforts. Nous enregistrons la promesse « d'aider ceux qui essayent de s'aider eux-mêmes »; nous avons dépensé cent milliards de notre propre substance pour reconstruire chez nous une partie de ce qu'avaient détruit nos agresseurs ; il est difficile de s'aider soi-même plus efficacement. Retenons surtout, des paroles échangées au banquet des « Pèlerins », l'affirmation d'une coopération de plus en plus étroite entre l'Angleterre et les États-Unis.

L'abominable guet-apens qui, le 24 avril, à Montmartre, a coûté la vie à quatre membres de la Ligue nationale patriotique, massacrés froidement par les communistes organisés, militarisés et armés, et fait quarante blessés, a, au premier abord, soulevé, sauf parmi les communistes, la réprobation générale. Le Gouvernement a promis justice et participé officiellement aux obsèques des victimes. L'enquête a établi la préméditation et l'absence de toute provocation ; elle a saisi, chez des communistes notoires, de précieux renseignements sur la mobilisation du parti et la préparation du coup de force qui doit amener en France l'âge d'or à la mode russe en commençant par verser des flots de sang. Le danger est sérieux ; il s'évanouirait, si le Gouvernement, comme il le promet, faisait son devoir. « La question est de savoir si, comme le disait dernièrement le roi d'Espagne à MM. Jean et Jérôme Tharaud, le parlementarisme est capable de défendre l'ordre contre l'esprit soviétique. » La presse du cartel, tout en réprouvant les communistes, demande la dissolution de toutes les ligues et affecte de mettre sur le même plan les associations patriotiques ou de défense religieuse et les organisations révolutionnaires subventionnées par Moscou. *L'Humanité* réclame l'interdiction de toute manifestation nationale : « la rue ne doit appartenir qu'aux travailleurs »; et le ministre de l'Intérieur semble obéir à

ces injonctions en interdisant le cortège traditionnel du 10 mai à la statue de Jeanne d'Arc. Serait-ce que le cartel a besoin, au scrutin de ballotage pour les élections municipales, du concours des communistes? Le premier tour de scrutin, le 3 mai, a été nettement défavorable aux révolutionnaires. Paris est resté en grande majorité républicain et national. Dans les départements, gains et pertes semblent se balancer, autant qu'on en puisse juger par les statistiques truquées du Ministère de l'Intérieur, avec une sensible diminution des voix cartellistes. Ce qui apparait clairement c'est la volonté du pays de ne pas aller à la révolution où les complaisances des radicaux pour les socialistes et des socialistes pour les communistes le conduisent.

Au Maroc, comme il était à prévoir, les conséquences des échecs et du recul des Espagnols se produisent. Trois tribus riffaines cantonnées entre l'oued Ouergha et la frontière de la zone espagnole, travaillées par les émissaires d'Abd-el-Krim, sont entrées en dissidence les 26, 27 et 28 avril : ce sont les Sless, les Hodja de Mosbach, les Reghioua et une partie des Mejziat, appuyés par des contingents riffains, en tout une vingtaine de mille hommes, munis d'armes, de canons et même de quelques avions. La première ligne de nos postes a été débordée et franchie à l'improviste; l'extrême pointe des Riffains a pénétré, entre Fez et Taza, jusqu'à une quinzaine de kilomètres du chemin de fer. Trois groupes, comprenant 18 bataillons, 6 escadrons, 12 batteries, se sont aussitôt formés, et déjà sous la haute direction du maréchal Lyautey, ils ont refoulé l'adversaire, malgré sa bravoure et sa ténacité, en lui infligeant de grosses pertes. Mais des émissaires riffains parcourent tout le Nord du Maroc et il n'est pas certain que d'autres tribus ne se laissent pas ébranler. Pourquoi, d'ailleurs, cette offensive soudaine? Faut-il y chercher quelque connexion avec les événements européens? N'est-ce qu'un effort des Riffains, toujours belliqueux, pour se ravitailler, pour piller, pour se donner de l'air, parce que le blocus espagnol leur ferme la mer? L'avenir le dira. La promptitude et l'énergie de la répression vont calmer leur ardeur. Mais l'offensive d'Abd-el-Krim. pose avec une nouvelle acuité la question de nos rapports avec le Maroc espagnol. Là, comme ailleurs, la France ne veut que paix, sécurité et travail.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

LA MAISON D'ÉTERNITÉ

Un hasard d'excursion aux Pyrénées m'avait fait rencontrer, à Massat, un de mes condisciples au lycée de Rennes, Paul Coratier, dont j'étais resté sans nouvelles depuis une vingtaine d'années.

— Comment diable te trouves-tu fixé si loin de notre vieille Armorique, lui demandai-je gaîment?

Il me répondit, avec mélancolie, que son établissement dans cette petite ville de l'ancien comté de Foix s'expliquait par les origines de sa mère, Ariégeoise, et dont le frère, médecin, aujourd'hui retraité, lui avait laissé sa succession, maison et clientèle. C'est ainsi qu'il était devenu praticien aux champs.

— Puisque tu me trouves devant ma porte, ajouta-t-il, viens t'asseoir dans mon cabinet de consultations.

En ma fatuité d'habitant de Paris, persuadé qu'un homme cultivé ne saurait vivre longtemps éloigné de la capitale, je m'écriai :

— Je devine, à ton air triste, que tu ne dois pas t'amuser tous les jours à fréquenter les pauvres gens de ton entourage.

Coratier me considéra d'un air sévère avant de répliquer :

— Pourquoi t'imagines-tu les campagnards forcément stupides? Je te prie de croire qu'une existence intelligente reste possible sur nos montagnes. Jamais je ne me suis ennuyé, au moins par le fait des gens de mon voisinage, que tu supposes médiocres. Si je ne craignais de te froisser, je t'avouerais que les grandes cités, avec leur humanité trop condensée, me semblent, au contraire, les moins favorables au développement des caractères originaux qui réclament solitude, méditation et

Copyright by Charles Géniaux, 1925.

reploiement de l'âme sur elle-même. Et si j'allais jusqu'au bout de ma pensée, je prétendrais que bientôt, à Paris, l'on ne trouvera plus guère les loisirs d'aimer et de se souvenir. D'ailleurs, par une compensation, son existence trépidante vous empêche peut-être aussi de regretter.

L'expression affligée de Paul Coratier me surprit. En mon égoïsme, je n'avais pas tout d'abord attaché d'importance à son habillement, entièrement noir.

— Pardonne-moi de tout ignorer de toi, lui dis-je ; souffrirais-tu d'un deuil récent ?

— Récent, répéta-t-il avec amertume, cela dépend ; à Paris, cela paraîtrait un lointain passé : cinq années.

Comme je lui demandais de me pardonner mon ignorance, il murmura sourdement :

— Je m'étais marié, — mariage de pure inclination, — et ma pauvre science de médecin ne m'a pas empêché de...

Le geste fatal de sa main acheva cette confidence. Sur une pénible inspiration, il reprit :

— De quoi parlions-nous? Ah ! oui, tu accusais, gratuitement, les personnes de mon entourage de médiocrité. Erreur. Crois-moi, nos Pyrénées ne peuvent diminuer les caractères, mais au contraire ajouter à leur force et à leur sève. Je prétends ensuite que les sublimes paysages ont la vertu d'attirer les âmes exceptionnelles. Si les chiffonniers sont à leur place dans les infâmes banlieues des capitales, il me semblerait naturel de trouver Prométhée enchaîné sur une de nos cimes. Sois-en bien persuadé, l'on sait aimer, haïr ou souffrir sur ces montagnes, avec autant de puissance au moins qu'à Paris; aussi je ne comprends pas que tu puisses m'y vouer à la langueur. Ce n'est pas l'ennui qui vous y trouve parfois, mais ces peines qu'on ne saurait éviter en aucun lieu du monde.

Comme je l'avais approuvé, il continua :

— Pourtant, j'ai connu dans ma clientèle des personnes qui crurent peut-être que certains paysages grandioses et certaines demeures proches du ciel étaient capables de dépister les recherches du malheur. Te plaît-il que je te raconte l'histoire d'un ménage que je n'oublierai jamais, car je crois bien n'avoir jamais approché de cœurs plus remplis d'une détresse que je pouvais personnellement trop bien ressentir.

Bras croisés, front levé, Coratier considérait le plafond à

poutrelles de son vieux logis. Aussitôt je m'imaginai que j'allais entendre un récit qui me ferait connaître la douloureuse vie de mon camarade. Je le priai donc de parler, si je n'étais toutefois pas indiscret.

— Non ! aucune indiscrétion à te narrer le drame auquel je fus mêlé comme médecin. La presse locale l'ayant divulgué sans rien saisir aux poignantes raisons de ses héros, le secret professionnel n'existe plus pour moi. Si les victimes de cette aventure m'ont particulièrement ému, c'est qu'il faut avoir soi-même gémi pour comprendre certaines extravagances qui pourraient bien être les preuves d'un amour transcendant.

Paul Coratier me regardait avec des yeux arrondis qui ne m'apercevaient peut-être guère, lorsqu'il reprit à voix basse :

— C'est la récompense de notre profession d'entrer parfois dans l'amitié des plus intéressants de nos clients. Devenu le confident de ses malades, le docteur connaît alors aussi bien leurs plus intimes pensées que les faiblesses de leurs corps. Et les réactions de l'esprit sur la chair malade étant évidentes, nous avons alors la faculté d'agir sur le moral de nos patients.

Je ne t'apprends rien là que tu ne saches. Ce préambule me paraissait pourtant nécessaire afin de te préparer à la connaissance des personnes étranges chez lesquelles je vais te faire pénétrer... Il y a cinq ans, un professeur à la faculté des sciences de Toulouse, Henri Joussier, souvent rencontré dans nos montagnes au temps où il préparait sa géologie des Pyrénées, m'apprit que le castel de la Sernelhes, inoccupé depuis le séjour qu'il y avait fait un certain printemps, était habité.

— Par des forestiers ? lui demandai-je.

— Non ! non !

— Des bergers ?

— Pas du tout ! Le locataire de la Sernelhes est un Alsacien des plus distingués, Philippe Harberger, un égyptologue guère moins illustre que Maspéro, Morgan, ou Moret depuis ses fouilles de Boutô et de Saqqarah. Je me flatte même de lui avoir si bien vanté ce petit château et surtout cet admirable pays, que je crois l'avoir un peu déterminé à cette location. Je ne lui ai d'ailleurs pas caché les inconvénients de la situation. Il m'a répondu qu'il les apercevait, mais qu'il était déterminé à cette habitation par douze cents mètres d'altitude, afin de rétablir la santé de sa femme épuisée par le climat torride du Sud égyptien.

Récemment, un après-midi que je poursuivais, près de la Sernelhes, l'étude d'une falaise aux roches feld-spathiques, riches en quartz et mica, j'ai pu apercevoir Mme Jenny Harberger. Cette femme éminente, Irlandaise d'origine, si je ne me trompe, et collaboratrice de son mari, m'a, en effet, donné l'impression d'être gravement malade...

Cette nouvelle me surprit au point que je répliquai au professeur Joussier, qu'il fallait vraiment arriver du désert pour songer à occuper ce manoir des frimas d'un accès impossible.

— N'exagérez pas, me riposta le géologue. Je garde, de mon séjour à ce château, un bon souvenir.

Je lui fis remarquer que, ne l'ayant habité qu'au mois de juin, il ne pouvait pas s'imaginer l'horreur de la mauvaise saison à la Sernelhes. Comme médecin du canton, je savais ce castel perdu dans les neiges, plusieurs semaines, chaque hiver.

Pour te faire comprendre le regret que j'éprouvais de savoir M. et Mme Harberger fourvoyés en cette habitation dangereuse, il faut que je t'esquisse le paysage de la Sernelhes. Jadis, au XIIe siècle, notre illustre troubadour, chasseur et rude homme de guerre, Gaston Phébus, avait cru nécessaire d'édifier à cent mètres au-dessus du col du Port, passage montagnard où, dit le proverbe, « ici le fils n'attend pas son père, » — ce qui signifie qu'en hiver les avalanches y submergent en un instant les malheureux routiers, — un petit château fort. Et ce castel de la Sernelhes, c'est-à-dire du glacier, se présente sous les apparences d'une pyramide en formidables blocs de grès empilés en retrait les uns des autres pour mieux résister à la poussée des pentes. Cette redoute sauvage, presque aveugle, est accrochée au nord de la montagne qui la dépasse encore de plusieurs centaines de mètres en la maintenant presque toute la journée dans l'ombre. Des pins noirs, si funèbres qu'ils semblent le cortège d'un char mortuaire, forment le cercle autour de ce castel aussi lugubre qu'un caveau dont il a d'ailleurs l'aspect. Et dix-huit kilomètres, en côte, séparent la Sernelhes de Saurat ou Massat. En côte! c'est-à-dire qu'on ne peut l'atteindre qu'au pas des chevaux ou des bœufs, par des sentiers où seuls les chars rustiques osent se risquer. A deux lieues tout autour du castel, la solitude farouche de cimes d'ailleurs admirables. Aussitôt franchie la ténébreuse sapinière qui fait cortège au petit château, ce sont des croupes dénudées, car la terre végé-

tale n'existe guère. Par delà les crêtes de la Sernelhes, surgissent les hautes Pyrénées, dont les pics aux neiges éternelles éblouissent dans un firmament d'un bleu d'Orient. Sans doute, un artiste s'émerveille devant ce panorama héroïque, mais quel homme de bon sens, je parle d'un citadin, d'un être civilisé, consentirait à vivre, toute l'année, sur cet Empyrée hanté des aigles au printemps et, quelquefois, parcouru des ours pendant les neiges ?

Or, c'était cette montagne, inhumaine, qu'avaient élue M. et Mme Harberger.

Il me parut certain que l'égyptologue et sa femme ne s'obstineraient pas à vouloir occuper leur castel, lorsqu'ils en apercevraient les inconvénients, davantage même, les dangers.

Ma surprise fut donc assez vive lorsqu'un des derniers jours d'octobre, par un temps variable de soleil ou froides averses, un domestique, que je connaissais pour l'avoir jadis employé, Mascou, vint me prier de me rendre à la Sernelhes. Il me remit une lettre de M. Harberger. Celui-ci m'écrivait que si je voulais bien me risquer jusqu'à son perchoir, il me serait reconnaissant d'examiner Mme Harberger, dont la santé lui donnait quelque inquiétude. Il m'avertissait que son valet me reconduirait à Massat, afin d'assurer ma sécurité, la nuit venue.

Malgré le ton courtois de ce billet, j'hésitais à tenter cette expédition avec les risques d'un retour dans les ténèbres. Aussi demandai-je quelques renseignements à Mascou. Ce montagnard, un Cerdan à face lunaire de « Jean qui rit », me répondit, de l'air le plus gai du monde, que sa maîtresse tombait tout à coup en faiblesse et ne revenait à la vie que grâce aux soins de son mari.

Cette explication me faisait un devoir de me rendre à l'appel de M. Harberger. Néanmoins, je posai encore quelques questions à Mascou sur ses maîtres, afin de savoir s'ils prenaient les précautions nécessaires contre les rigueurs d'un climat qui devait paraître excessif à des personnes accoutumées aux chaleurs de l'Afrique.

— Ah ! Vous ne pouvez vous imaginer quel drôle de monde je sers, me répondit le Cerdan. Depuis ces premiers froids, Maria la cuisinière et moi, nous nous tenons portes closes devant le feu, tandis qu'au contraire, mon maître, dès que le soleil luit, installe madame, fenêtre grande ouverte, dans un fauteuil, et la tient exposée à l'air aussi longtemps que la

lumière brille. Ce n'est pas le plus comique. Une fois, je les ai surpris, les bras tendus vers le soleil. Et comme s'ils lui faisaient leur prière, ils l'appelaient Râ! Et ils disaient : « O Râ ! source de toute vie, ressuscite ici ce que tu voulais consumer là-bas ! » Je ne sais pas à quel rat ils s'adressent, mais, en tout cas, ce rat-là semble manger la poitrine de madame. Ah ! oui ! mes nouveaux maîtres sont des gens comme il n'en existe pas un couple pareil dans toutes nos Pyrénées !

Un quart d'heure plus tard, monté sur un mulet au pied sûr, j'accompagnais Mascou juché sur une vieille jument ensellée par la vieillesse. Notre ascension dura quatre longues heures coupées de repos pendant lesquelles nos bêtes, époumonnées, soufflaient des jets de vapeur à travers leurs naseaux dilatés, puis rétractés. Un peu plus loin, les dernières cabanes des bergers ou charbonniers disparues, nous entrions dans le royaume silencieux des glaces que l'haleine du vent trouble seule de son gémissement. Cent kilomètres de crêtes neigeuses m'apparaissaient dans un ciel dont les nuages rappelaient les déferlements d'une grosse mer. Parfois, l'air s'obscurcissait et nous recevions une sorte de froid embrun. Puis le soleil reparaissait dans sa gloire.

A un détour du sentier, Mascou put enfin me montrer le castel qui semblait nous fuir. Ses remparts aux assises en retrait lui donnaient en effet la forme d'une pyramide égyptienne. Sans occasion, depuis plusieurs années, de remonter jusqu'à la Sernelhes, il me parut insensé que cette redoute, bonne tout au plus à servir jadis d'abri aux rudes soldats de Gaston Phébus, pût être maintenant occupée par deux personnes délicates, raffinées.

Mascou, que mon étonnement faisait ricaner, m'avertit que l'intérieur était encore moins plaisant que la carapace.

Une médiocre avenue en corniche, plantée de rhododendrons, nous conduisit au castel entouré par une brousse hostile de genévriers et de carnillet moussier.

L'index tendu vers le bois de pins, le valet m'avertit alors d'un air railleur que, par là, il leur viendrait tout de même du monde en visite, pendant l'hiver : des ours ! Ah ! ah ! pas davantage, à moins que ce ne fussent les corbines ou les choquards du ciel.

Arrivés devant une entrée en trapèze, flanquée de basses tours carrées à la physionomie la plus hargneuse, Mascou me conseilla de pousser droit devant moi pendant qu'il irait conduire mon mulet et son bidet à l'ancienne casemate transformée en écurie souterraine. Maria me recevrait.

Poussant donc, seul, droit devant moi, comme il m'en avait prié, je me trouvai dans une ancienne cour d'armes, assez semblable à une vaste citerne. L'herbe ourlait son dallage déjoint et les mousses achevaient d'en submerger les schistes spongieux. Les corps de logis, d'un grès rugueux délité par les eaux, ne possédaient pas une fenêtre. Deux poternes donnaient accès à l'intérieur de ce castel.

Je frappai, à tout hasard, l'huis à ma droite. La vibration produite par le heurtoir mugit à l'intérieur du manoir. Le silence revenu, j'attendis un certain temps. Alors j'allai cogner vigoureusement l'autre porte. Mon énergie fut récompensée, car, bientôt, un homme d'assez haute taille, au teint cuivré et aux yeux du gris orangé des sables du Sahara, m'ouvrit. M. Harberger avait un masque léonin aux plans accusés. Le dessin trop appuyé de son visage ne permettait pas de le déclarer beau, mais la physionomie ne manquait pas au moins de noblesse. Une chevelure rousse et très drue, strictement limitée sur le front, donnait, au premier instant, l'impression d'un postiche appliqué sur un crâne chauve.

Le savant me considéra avec une expression inquiète, avant de prononcer d'une voix bien timbrée, aux résonances de bourdon :

— Vous, déjà, monsieur le docteur ? Entrez donc ! Toutes mes excuses pour votre attente. Nous sommes pitoyablement servis. Mais, à la Sernelhes, il faut tout accepter. La servante, une vraie gitane, doit danser ! Oui, danser toute seule ! Elle n'a pas dû entendre le heurtoir... Je vous montre le chemin.

A sa suite, je pénétrai dans une salle voûtée, dallée de larges ardoises et si pauvrement éclairée par deux petites baies à croisillons, qu'une lampe à l'acétylène devait combattre son obscurité. Cette flamme, sous cette voûte à parements de granit, m'évoqua un cierge brûlant dans un caveau funéraire et je ressentis une impression de malaise. Quelques bûches flambaient dans l'immense cheminée à baldaquin qui tenait tout le fond de cette salle. Quoique leur feu fût passablement

nourri, il paraissait chétif en proportion de ce foyer de plusieurs mètres de largeur et hauteur.

Je n'aperçus presque aucun mobilier, j'entends par là les sièges, tables, armoires ou bahuts accoutumés. En revanche, de nombreuses vitrines abritaient des pierres, émaux, bijoux, tablettes d'argile ou de métal, et surtout des poteries, canopes, vases et amphores. Suspendues aux murailles sur des tringles, à la façon des cartes géographiques, quelques toiles peintes représentaient la vie antique au bord du Nil. Des estampages, pris sur les bas-reliefs des chambres funéraires de Saqqarah ou de Thèbes, reproduisaient les scènes les plus propres à réjouir la vue d'un Égyptien mort : moisson aux épis gigantesques, danses harmonieuses, troupeaux prospères, pêche miraculeuse, promenade en barque sur un lac, chasse fabuleuse, basse-cour aux oies gavées. Plusieurs stèles, aux hiéroglyphes précieusement burinés, occupaient les angles. La pièce la plus importante de ce musée me parut être un sarcophage anthropoïde dont le couvercle retiré avait été remplacé par un tissu de soie reproduisant un jugement des morts.

Comme je ne pouvais dissimuler ma curiosité, M. Harberger s'écria :

— Ah! mon habitation semble vous surprendre, docteur? Je vous avouerai que je me suis épris de ce vieux fort montagnard parce qu'il ressemble à une construction des Pharaons. Et sa situation m'a paru convenir à une cure d'altitude... Venez donc vous asseoir devant ce feu; vous devez être glacé. Ah! il faudrait vous trouver un fauteuil. Que sont-ils devenus? J'ai la mauvaise habitude d'utiliser les sièges comme étagères d'exposition. Je les vois tous encombrés de mes pierres et vases.

Il fit basculer une chaise à plateau de bois afin de la débarrasser d'une palette de schiste portant gravés des faucons et des lions en chasse, et me l'offrit en s'excusant de son manque de confortable.

— Ah! c'est qu'ici comme en Égypte nous sacrifions tout à nos recherches, à nos travaux. Car nous ne vivons guère dans le siècle, ma femme et moi, et je crains que nous ne soyons les contemporains de Chéphren, ce qui nous donnerait au moins cinq mille ans d'âge. Alors, comment s'intéresser aux fauteuils « bain de cuir » ?

Il rit, d'un rire un peu forcé. Néanmoins, sa gaîté, même

artificielle, me surprenait; aussi je crus devoir lui poser la question essentielle. Venu à la Sernelhes pour juger de l'état de Mme Harberger, voulait-il me conduire près d'elle?

Ma demande parut le gêner. Enfin il me répondit d'un air affable :

— Ma femme, qui m'avait donné hier de vives inquiétudes, me semble remise de cette faiblesse. Sans doute, phénomènes nerveux chez elle? D'ailleurs, je tiens à vous le dire immédiatement, docteur, je n'éprouve aucune crainte sérieuse. Et je suis certain que vous pensez comme moi que l'on résiste victorieusement aux maladies, lorsque la volonté s'unit à une certaine foi pour nier la mort.

Les yeux orangés de l'égyptologue s'étaient illuminés d'une étrange lumière, tandis qu'il m'exposait son audacieuse conviction.

A ce moment, je regrettais de m'être rendu à son appel, car il avait évidemment exagéré la gravité de l'état de sa femme, afin de m'attirer à la Sernelhes. Presque mécontent de m'être décidé à cette expédition pénible, sans doute assez inutile, je lui redemandai sèchement de me mener à la chambre de Mme Harberger. Encore une fois, mon insistance le troubla :

— Nous ne croyions pas à votre arrivée si prompte, docteur. Votre empressement même, dont nous vous avons tant de gratitude! nous a surpris. Permettez à ma femme d'achever sa toilette. Dans quelques instants, elle pourra descendre dans cette pièce.

— Comment, me récriai-je, Mme Harberger peut se lever et circuler, alors que votre carte me laissait supposer?...

— Une vraie résurrection, docteur, m'expliqua l'égyptologue avec un sourire glorieux. Hier, fragile à faire peur, aujourd'hui ranimée, elle n'a besoin que de vos bons soins et de vos conseils pour se rétablir... Je vais aller la prévenir de votre arrivée.

— Mais, monsieur, ne serait-il pas beaucoup plus simple que vous n'imposiez pas cette fatigue à Mme Harberger? Je ne suis pas un châtelain en visite, mais un médecin appelé en consultation.

— Sans doute, je le sais, me répliqua-t-il presque durement. Néanmoins, je crains que votre entrée impromptue n'émeuve ma femme. Excusez-moi!... Je reviens dans un instant.

L'égyptologue me laissa dans l'ancienne salle des gardes de

la Sernelhes, où les sifflements plaintifs du bois humide en combustion m'assuraient seuls que je n'étais pas descendu dans un souterrain pharaonique. Autour de moi des copies de « livres des morts » des différentes dynasties étaient exposées avec une abondance presque fatigante. Spectacle d'autant moins réjouissant que la lampe à acétylène qui brûlait en plein jour ajoutait à l'impression d'une veillée funéraire.

Enfin Philippe Harberger revint vers moi. Il semblait préoccupé. D'une voix pleine d'une douceur mélancolique, assez inattendue, il m'avertit que Mme Harberger lui avait donné la fâcheuse surprise d'une défaillance, alors qu'il l'avait laissée pleine de courage.

— Votre visite était donc absolument nécessaire, docteur, et je ne regrette plus votre dérangement, termina-t-il en appuyant sur moi un regard angoissé.

A ce moment, une crispation de son large front fit mouvoir sa chevelure en crinière de lion qui descendit vers ses sourcils roux. Il reprit d'une bouche amère :

— Tout à l'heure, j'avais peut-être exagéré mon sentiment de confiance. J'avoue que la fragilité de ma femme m'inquiète depuis quelques mois. D'ailleurs me serais-je décidé à m'établir sur cette montagne sans agrément, si sa situation ne m'avait pas semblé la plus propre au rétablissement de la poitrine de ma chère malade. Délicate, elle souffrit beaucoup de la température à la fois torride et humide des bords du Nil où mes fouilles nous retinrent quinze années. Trop tard, je me suis rendu compte que l'Égypte la consumait. Il nous fallut quelques graves avertissements : syncopes, hémoptysies, pour nous décider au départ. Malgré notre passion pour nos études, nous dûmes nous décider à une cure d'altitude. Un professeur de mes correspondants, à Toulouse, m'avait signalé l'Ariège et ce castel. Nous avons donc abandonné nos fouilles de Saqqarah, la mort dans l'âme, car un passé vertigineux reste à découvrir là-bas, et nous nous sommes installés à la Sernelhes. Comme notre établissement doit être durable, j'ai fait venir mes collections, afin de pouvoir continuer mes travaux.

Les bras croisés sur son vigoureux torse, le savant, les yeux mi-clos, et une légère roseur aux joues, ajouta sur un ton d'ardeur contenue :

— Avec ma science, ma femme est tout pour moi. Si les

médecins, comme les prêtres, doivent recevoir des confessions, j'ose vous avouer, docteur, que notre existence ne fut que labeur et dévouement de l'un pour l'autre. C'est vous dire que l'affection que j'ai vouée à mon admirable compagne...

A cet instant, la petite porte en ogive au fond de la longue salle voûtée, en s'ouvrant, interrompit Harberger, devenu rouge d'émotion. Une sorte de fantôme ravissant m'apparut sur le fond enténébré du vestibule. Vêtue d'une robe en laine blanche de forme antique qui tombait verticalement en moulant étroitement le corps gracile, ses abondants cheveux couleur de pollen, coiffés en forme de casque, descendant jusqu'aux sourcils et jusqu'à la nuque, Jenny Harberger, avec ses yeux aiguisés par le koheul dans un visage à l'ovale très allongé, me donna l'impression d'une reine thébaine sortie de son hypogée. Un fastueux et large collier à palmettes d'or fleuries de lapis-lazuli, couvrait ses épaules.

D'un geste tendre, Philippe invita sa femme à s'avancer vers la cheminée. Alors il me présenta. Jenny me tendit une petite main sèche comme une feuille automnale aux ongles orangés par une application de henné. Vu de près, son visage amenuisé par la consomption avait pris l'aspect d'une craie légèrement oxydée. Ses prunelles d'eau bleutée semblaient deux corindons fixés en leur centre par deux pupilles d'argent. Il ne me semblait presque pas considérer une femme vivante, mais son spectre; les Égyptiens eussent dit son « Ka », son double, son génie représentatif. Il m'était inutile d'ausculter Mme Harberger pour la juger perdue. Je le regrettais d'autant plus qu'elle me parut une créature exquise.

Cependant son mari m'interrogeait d'un regard ardent, afin de surprendre mon impression. Son angoisse, en plissant sa large face, fit descendre encore son épaisse chevelure d'un mouvement pénible. Afin de ne pas l'inquiéter, — notre rôle n'est-il pas, avant tout, de donner confiance, même aux dépens de la cruelle vérité? — j'eus un sourire et un mouvement des mains qui semblait signifier :

« Aucun danger pour l'instant, mais permettez-moi de l'examiner. »

Alors il chercha le fauteuil confortable qu'il voulait offrir à sa femme, restée debout devant le foyer. Il revint de l'extrémité de la salle portant un étrange meuble aux pieds en griffes avec des

accoudoirs terminés par des lions de cuivre doré. A l'intérieur des bras, six serpents ailés et couronnés s'entrelaçaient autour des cartouches royaux. Sur le dossier, un Pharaon au teint rouge brique recevait l'hommage de la reine qui répandait sur son épaule le contenu d'un flacon de parfum. Au-dessus d'eux, quelques disques solaires versaient à profusion leurs rayons terminés par de petites mains.

— C'est tout ce que j'ai trouvé, déclara-t-il en l'offrant à sa femme qui l'accepta en remerciant d'une voix éteinte, car elle semblait épuisée d'avoir été obligée de venir nous retrouver en cette pièce.

Et comme je contemplais ce siège extraordinaire en disant qu'il convenait à la grâce originale de Mme Harberger, l'égyptologue m'expliqua que ce fauteuil était une copie d'un trône d'Aménophis IV, le Julien l'Apostat de l'antiquité égyptienne, le restaurateur du culte d'Aton, le soleil cher aux Atlantes dont les Pharaons sont peut-être issus, eux, les Rois rouges?

Déjà M. Harberger semblait avoir oublié qu'il m'avait appelé en consultation, comme médecin. Jenny elle-même, la tête appuyée au dossier de ce trône dont les piliers étaient enguirlandés de cobras couronnés de turquoises, souriait aux hypothèses de son mari, tout en caressant de ses petites mains pâles les grandes ailes incrustées de pierres bleues des accoudoirs. Elle adressa même quelques observations à son mari.

Je fus obligé d'interrompre leur dissertation, car je n'étais pas venu en auditeur d'un cours d'égyptologie.

Lorsque j'offris d'ausculter la malade, Philippe Harberger se récria, comme si ma proposition le gênait.

— Est-ce nécessaire, docteur?

Ses paupières baissées sur le feu, Jenny attendait ma décision.

A ce moment, je trouvai ce ménage, pourtant éminent, si ridicule, que je répartis avec quelque humeur que, sans auscultation, ma visite à la Sernelhes n'avait guère de raison.

Alors, l'égyptologue, honteux d'une susceptibilité vraiment bien orientale, — un long séjour chez les musulmans change-t-il donc à ce point la mentalité d'un Européen? — m'accorda le droit d'examiner sa femme.

Comme je m'en étais douté à l'aspect émacié de cette pauvre femme encore jeune, — trente-cinq ans, peut-être, — les ravages d'une tuberculose aggravée par un climat néfaste

ne laissaient aucun espoir. L'oreille encore appliquée au dos de Mme Harberger, dont j'étais désolé de trouver les poumons si caverneux, je méditais déjà mes phrases, afin de ne pas les épouvanter l'un et l'autre. Enfin, redressé, je pris mon air professionnel le plus impénétrable. Les expressions de mes hôtes exprimèrent alors une telle détresse que j'en fus ému.

— Soyez tout à fait sincère, docteur, me demanda Jenny, l'air courageux.

J'allais parler, quand Philippe, les yeux dilatés par l'appréhension, s'exclama vivement :

— C'est-à-dire que...

Ce pauvre mari n'avait vraiment pas besoin de me réclamer la prudence. Je commençai donc par les approuver d'avoir quitté l'Égypte et leur affirmai que Mme Harberger éprouverait beaucoup de bien d'un séjour dans nos Pyrénées. Et, puisqu'ils avaient eu l'héroïsme, — le mot n'était pas trop fort, — de s'installer en ce castel par douze cents mètres d'altitude, jamais situation plus favorable ne s'était offerte pour fortifier une poitrine délicate.

Philippe, sur le front duquel perlaient les gouttes d'une sueur d'angoisse, me pria de répéter à sa femme que je l'approuvais d'avoir choisi cette demeure.

J'y consentis volontiers. Néanmoins, je leur fis remarquer qu'ils paieraient les avantages d'un air idéalement pur par quelques graves inconvénients. L'hiver, leurs communications avec Massat ou Foix seraient bien difficiles.

— Bah! docteur, je regretterais seulement ma décision, si ma femme me reprochait de l'avoir égarée dans un pays d'ours, plein d'ennui pour elle.

La malade eut un sourire délicieux de tendresse avant de répondre :

— Oublierais-tu que nous vivions en Afrique dans le désert, et jamais notre solitude brûlante ne me pesa, bien au contraire. Pourquoi voudrais-tu que je te blâme de m'avoir amenée dans ces belles Pyrénées, puisqu'elles paraissent indispensables à ma santé ?

Et ses doigts osseux crispés sur les têtes des lions de son trône afin de se redresser et de pouvoir me regarder bien en face, elle reprit sérieusement :

— Il faut que vous sachiez que nous sommes de bizarres

personnes, docteur. Jusqu'ici, nous avons vécu hors du mouvement de nos contemporains, exclusivement attirés par les temps fabuleux qui communiquent une sorte d'éternité à ceux qui se plongent en eux. Par conséquent, ici ou là-bas, les inconvénients matériels nous resteront assez indifférents.

D'abord hésitant, le ton de Mme Harberger s'était peu à peu élevé jusqu'à l'enthousiasme. Brusquement, la respiration lui manqua et elle fut obligée de se renverser sur le dossier de son trône pompeux, à ce moment bien dérisoire.

Philippe, peiné, s'était penché sur sa femme, après m'avoir jeté un regard qui implorait mon secours. Je ne pouvais, hélas! rendre le souffle à une poitrine ruinée.

Bientôt reposée, Jenny releva lentement ses paupières violettes sur son mari, en lui murmurant :

— Est-ce un effet de ma fatigue ? tout me paraît sombre dans cette salle. Ah ! notre éblouissant soleil d'Égypte !

Une main levée, Harberger parut vouloir dire : « En effet ! » Puis je le vis courir jusqu'à la lampe à l'acétylène qu'il prit et posa près de la malade.

A cette flamme blafarde, Mme Harberger me parut plus spectrale encore, plus ravagée par les effrayants vers rongeurs qui, nuit et jour, sournoisement, détruisaient son corps charmant. La consomption n'avait pas encore altéré gravement la beauté de la tête au profil extraordinaire avec son nez en bec de faucon, sa petite bouche en retrait et son menton fuyant. Pourtant, mes yeux d'anatomiste voyaient poindre la cruelle ossature sous la forme encore exquise du visage. Une figure très chère, examinée dans l'angoisse de mon impuissance, me réapparut à cet instant, et je me rappelai que je n'avais pas su sauver moi-même ma jeune femme.

Obsédé, j'étais demeuré pensif, trop longtemps, ne sachant d'ailleurs quels conseils efficaces leur donner. Philippe, à genoux près du fauteuil-trône, avait pris le frêle poignet de sa femme. Indifférents à ma présence, ils se considéraient avec un amour qui réveillait en moi des souvenirs déchirants.

A ce moment, quelques flocons de neige s'écrasèrent aux vitres. Ce fut un avertissement. Aussi bien, mon rôle me semblait terminé. M. et Mme Harberger paraissaient m'avoir oublié. Claquant donc dans mes mains, geste professionnel dont j'usais parfois, lorsque je voulais marquer une conclusion, je les

rassurai de bonnes paroles vagues. Au bruit sec de mes paumes, ils avaient frémi ; puis Philippe s'était exclamé :

— Docteur, votre présence nous donne une telle sécurité qu'il est regrettable que vous ne soyez pas l'hôte permanent de la Sernelhes.

Je le remerciai de ses aimables paroles, en m'excusant, au contraire, d'être obligé de presser mon départ.

Ce fut alors au tour de Jenny de m'exprimer sa gratitude.

Je l'assurai que je n'avais pas fait preuve d'héroïsme, comme elle semblait le croire, et j'ajoutai que, maintenant que je les connaissais, M. Harberger et elle, ils pouvaient être persuadés qu'il faudrait l'impossibilité absolue de passage au Col du Port, pour m'empêcher de répondre à leur appel.

— Pourrions-nous vraiment être coupés de Massat et de Foix pendant plusieurs jours? me demanda le savant inquiet.

— Il ne s'agit pas seulement de jours, mais, par les mauvais hivers, de semaines. Ne vous avait-on pas prévenus?

Ils se considérèrent avec effroi avant de convenir que l'agent, chargé de la location, s'était bien gardé de les avertir, et M. Joussier, qui avait habité un été la Sernelhes, devait ignorer cette fâcheuse particularité.

— Mais n'avez-vous pas eu vous-même le pressentiment de ce danger, M. Harberger?

— Non, docteur, lorsqu'on arrive d'Afrique, on ne saurait imaginer pareille éventualité.

— Ainsi, docteur, vous pourriez être empêché de venir à mon aide... pendant plusieurs semaines? me demanda la malade.

Je ne pus qu'incliner la tête.

Jenny considéra son mari d'un air éploré.

— Mais, madame, dis-je, en affectant l'assurance, il ne tient qu'à vous de soutenir avec sérénité le siège des neiges : le moyen, c'est de n'avoir pas besoin de ma présence.

— N'est-ce pas? s'écria naïvement l'égyptologue.

Puis, le sang au visage, car il venait de penser qu'il s'était réjoui à l'idée de ne plus me revoir à la Sernelhes, il reprit en me regardant d'un air affable :

— Mais, j'espère bien qu'au printemps prochain, vous pourrez quelquefois nous revenir à titre d'ami, sinon de médecin ?

Après Harberger, sa femme renouvela gracieusement ce vœu.

Je les considérai alors l'un et l'autre avec étonnement, en

pensant : « Ces infortunés ne semblent pas se rendre compte du malheur qui les menace. Combien de semaines cette pauvre femme peut-elle encore résister? Si Mme Harberger s'éteint cet hiver, pendant les glaces, quelle tragédie! Ne devrais-je pas avertir son mari? Vraiment, ce savant, à force de fréquenter ses pharaons, ne semble plus vivre dans ce temps. Et cette malade ne paraît pas elle-même se douter de son effrayante fragilité. A trop spéculer sur leurs textes funéraires et hanter hypogées et pyramides millénaires, ce couple se croirait-il éternel? »

Je ne savais pas avoir aussi bien pénétré le secret de leurs étranges consciences, déformées, ou plutôt transformées, par l'étude de doctrines où la mort, délivrée de son atroce réalité, n'est plus qu'une sorte de veillée funéraire, moins encore, de sommeil coupé de réveils.

Après avoir pris congé, je marchais déjà vers la porte qui donnait sur le noir vestibule en recommandant à M. Harberger de prendre soigneusement la température de sa femme, matin et soir, lorsque cet avis provoqua la scène la plus imprévue.

— Ah! ça! docteur, seriez-vous vraiment inquiet? me chuchota le savant.

L'index sur ma bouche, je voulais lui faire comprendre que nous devrions continuer cette conversation dans une autre pièce, lorsqu'il reprit au contraire d'une voix forte :

— Inutile précaution, docteur. Ma femme et moi sommes accoutumés à considérer les faits avec sérénité; par conséquent vous pouvez parler.

Mme Harberger s'était levée. A la lumière de l'acétylène, sa toge blanche éblouissait sur le fond d'or scintillant de son fauteuil-trône.

— Oh! docteur, me dit-elle sur un ton de reproche, pourquoi croyez-vous avoir besoin de faire connaître votre diagnostic en secret à mon mari? Soyez persuadé qu'il me répétera tout aussitôt vos paroles.

Malgré cette mise en demeure, il m'était si pénible d'être sincère que je louvoyai, en les prévenant qu'à mon avis, il me semblait imprudent de vouloir passer l'hiver à la Sernelhes.

— Si je vous comprends, me dit l'égyptologue, c'est une allusion nouvelle au siège que nous aurons à soutenir au milieu de nos neiges, sans secours, pendant un certain temps. Grave souci, en effet!

Ses vastes yeux vacillèrent et son front plissé fit encore

descendre sa rousse crinière, très bas, sur ses sourcils rejoints. Enfin, il murmura :

— M. Coratier doit avoir raison. Nous n'avions pas assez examiné les inconvénients de cette thébaïde pyrénéenne qui nous convenait si bien pour tant d'autres raisons.

D'une voix creuse et pourtant étrangement vibrante, Jenny ajouta lentement :

— Rien ne sert de feindre avec nous, docteur; aussi je vais préciser votre pensée trop voilée. Lorsque vous nous conseillez de ne pas nous obstiner à demeurer à la Sernelhes, c'est que vous redoutez ma mort au moment où cette maison serait privée de communications !

Peiné d'être si bien deviné, je protestai pourtant contre une supposition qui n'était pas dans mon esprit, affirmai-je.

Jenny me souriait du sourire mystérieux qu'on voit aux lèvres du Bouddha.

Aux genoux de sa femme, Harberger avait repris ses petites mains de la couleur et de la sécheresse des feuilles mortes, et la considérait avec une douloureuse passion.

Un silence lourd d'angoisse nous maintint immobiles, j'allais dire sans respiration, tous trois, pendant une interminable minute peut-être ! Une bûche consumée, en s'écroulant sur le foyer, nous tira de notre stupeur.

— La vivacité même de vos dénégations, docteur, reprit Mme Harberger, avec un calme stupéfiant, m'est une preuve nouvelle que vous imaginez déjà mon mari en tête-à-tête avec une morte pendant toute la période des neiges.

Relevé d'un bond, Philippe enlaça frénétiquement Jenny qui s'abandonnait à son étreinte, lorsqu'une toux cruelle la brisa et il fut obligé de s'écarter en la regardant avec détresse Enfin, Jenny rouvrit ses paupières aussi violettes que les pétales de certaines renoncules. Encore toute haletante, elle prononça :

— Eh bien ! non ! docteur, rassurez-vous, l'éventualité envisagée par vous ne se présentera pas. Je reverrai la saison prochaine, car nous avons encore, mon mari et moi, beaucoup de chemin à parcourir ensemble chez nos chers Égyptiens qui crurent à l'éternité de cette vie. J'espère que nous avons retenu quelque chose de leurs leçons. C'est la raison de notre confiance.

A cette déclaration inouïe de sa femme, Philippe ajouta :

— Ne meurent que ceux qui veulent bien s'y prêter et,

malheureusement, ils ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le croire. Mais ma femme et moi nous persisterons, afin de continuer notre affectueuse collaboration.

Que pouvais-je répondre à des paroles aussi stupéfiantes, sinon que je formais des vœux pour la résurrection de Mme Harberger ?

— Ah! vous vous trahissez, me répartit presque violemment l'égyptologue. Vous parlez de résurrection, comme si ma femme n'était déjà plus! Votre positivisme vous laisse croire trop aisément à la mort, docteur. Avec une conviction aussi pitoyable, cette terre ne serait déjà plus qu'un astre consumé, une masse de scories, de cendres, alors qu'au contraire la somme d'existence y reste, non seulement constante, mais fait encore reculer la mort devant ses victoires.

Une quinte de toux de Jenny interrompit Harberger, qui se pencha sur sa femme pour lui demander si elle ne souffrait pas du froid. Mais à peine calmée, la malade, l'ayant remercié de sa sollicitude, chercha mon regard et dit :

— Non, docteur, l'on ne meurt pas aussi aisément que vous l'accordez cruellement, lorsqu'on sait le prix inestimable de la pensée, cette preuve de la source divine de notre existence. Je vous répète donc, encore, que ceux qui savent, déçoivent la mort. Aton, notre cher Dieu solaire qui combla notre vie de bonheur, voudrait-il m'abandonner? Non! il n'est pas possible qu'il se cache définitivement pour moi. Cher Aton, permets-moi d'apercevoir encore longtemps mon mari, ton serviteur, comme je suis ta servante.

Bouleversé par son émotion, Philippe, sans souci de ma présence, avait posé ses lèvres sur le front de sa femme.

***

Un médecin devrait être un psychologue ou bien sa médecine n'est que pitoyable empirisme. Sans me croire perspicace, je commençais à comprendre mes extraordinaires clients de la Sernelhes. Aussi, quoique leurs convictions me parussent le résultat d'imaginations surchauffées par la torride Égypte, je me gardai de leur montrer mon scepticisme. Je me déclarai heureux de trouver en si bonnes dispositions morales Mme Harberger. J'allais donc quitter ma gracieuse malade, plus rassuré. Je me dirigeais vers la porte, lorsque le drame mystérieux qui

se jouait entre nous, j'allais dire malgré nous, prit un nouvel essor sur une réflexion de Philippe tourné vers sa femme :

— Nous laissons le docteur presque converti à notre croyance qu'on ne meurt qu'autant que l'on veut bien s'abandonner à la mort.

A cette affirmation inouïe, je me récriai qu'il ne fallait pas exagérer ma conversion. J'accordais seulement que, si la volonté peut renouveler la redoutable échéance, elle ne supprimera jamais, hélas! la définitive traite à payer.

— Eh bien! docteur, pour employer ce style de banque qui m'est d'ailleurs antipathique en un tel sujet, je pense qu'on peut renouveler à volonté l'effet.

— Renouveler à volonté? Cela reviendrait à dire qu'on pourrait vivre indéfiniment.

— Et pourquoi pas, M. Coratier?

Redressée sur son accoudoir, Jenny me regardait avec des yeux de lumière.

— Ne jamais mourir? lui répondis-je avec un sourire mélancolique, et je songeais douloureusement à celle que j'avais perdue, malgré notre désespoir d'être arrachés l'un à l'autre.

— Jamais, répéta Harberger.

— Entendez-vous une éternelle vie individuelle?

— Individuelle, docteur, car la science moderne, qui découvre à nouveau des secrets de six mille ans, peut déjà prouver la vie éternelle collective des éléments.

— Comment cela? Je ne savais pas les biologistes aussi affirmatifs. Citez-moi des faits.

— Volontiers! Mais mon explication exige un certain temps. Asseyez-vous, M. Coratier.

— Impossible, monsieur. Si vous le voulez bien, nous remettrons cette discussion à ma prochaine visite.

Harberger et sa femme eurent un geste de regret. J'avais relevé la tête vers les baies à croisillons. La neige déposée sur les vitres leur donnait déjà l'aspect de dalles en verre dépoli.

— Une bourrasque de neige! Dépêchons-nous, ou je risquerai de ne pouvoir franchir ce soir le Col du Port.

— Philippe, s'écria la malade, ne laisse pas M. Coratier courir ce danger.

— Nous vous gardons, docteur. Je ne permettrai pas que vous risquiez votre vie par notre faute.

— Allons donc! M. Harberger, que puis-je risquer après vos affirmations?

Je lui souriais tristement, lorsqu'il me répliqua :

— Vous risqueriez au moins une chute dans les neiges. Ainsi donc, renoncez à descendre à Massat. Nous serons si heureux de vous garder!

— Cela nous permettra de faire plus intime connaissance, docteur, ajouta Jenny en m'invitant à me placer en face d'elle devant le foyer.

La neige soufflée par le vent blanchissait les fenêtres. Il eût été imprudent de partir. D'autre part, je n'étais qu'à moitié fâché de l'incident qui allait me permettre de passer une journée en compagnie de personnes d'une rare originalité d'esprit.

En exposant mes mains aux bûches en combustion, je déclarai que je leur accordais d'autant plus volontiers cette soirée que ma conscience ne me reprochait aucun abandon de malade en danger à Massat.

— Tandis qu'ici ? prononça Jenny avec un pâle sourire.

Je répliquai que sa remarque pessimiste n'avait aucun sens, puisque ce n'était plus comme médecin que je restais à la Sernelhes, mais comme hôte, et, s'ils le voulaient bien, comme une personne désireuse d'apprendre quelque chose de leurs passionnants travaux. Je priai donc M. Harberger de me donner d'abord les raisons qui le portaient à admettre la vie éternelle collective des éléments.

Les prunelles orangées de l'égyptologue brillèrent, quand il me répartit qu'il allait m'en donner les preuves, afin d'arriver ensuite à me faire partager ses convictions sur la vie éternelle des individus.

S'étant accroupi à l'orientale devant le feu avec une aisance qui prouvait l'habitude de ce genre de stations, il allait commencer son explication, quand une montagnarde aux yeux de charbon dans une longue face bistrée, vêtue d'une jupe rayée de vert et de rouge, souple comme une danseuse, et silencieuse sur ses espadrilles, vint prévenir sa maîtresse que tout était préparé en sa chambre pour la recevoir.

Je m'étais relevé et j'insistai pour que Mme Harberger allât se reposer. Elle refusa. Je lui fis remarquer qu'elle ajouterait à sa fièvre par sa fatigue.

— Allons donc, docteur! Voyez plutôt ?

Et elle me tendit son fragile poignet, afin que je pusse vérifier le rythme de son sang.

A ma surprise, le pouls n'était pas aussi fébrile que j'aurais pu le craindre.

En me souriant d'un air glorieux, Jenny reprit :

— Ah ! docteur, comment ne comprenez-vous pas que c'est à vous que je dois cet état favorable ?

— Vous me flattez, madame, je n'ai rien fait qui puisse avoir amélioré votre santé.

— Oubliez-vous donc le principal, votre présence, M. Coratier ? Votre puissante santé dégage un magnétisme dont je me sens ranimée.

— Je crois, en effet, madame, que toute notre science et ses remèdes ne valent pas l'action, appelez-la magnétique, s'il vous plaît, d'un docteur sain de corps et d'âme qui s'efforce surtout à combattre le mal chez ses patients par sa volonté spirituelle.

A ces paroles, les yeux dorés de l'égyptologue et les yeux pâles de Jenny s'élargirent de ravissement. Ils reconnurent que nos croyances se rejoignaient.

— Avec quelle satisfaction je vais donc pouvoir maintenant vous donner mes explications ! ajouta Harberger... Maria, remettez quelques rondins de bouleau à ce feu et vous pourrez vous retirer.

La grande femme, un poing à la hanche, caressait ses noirs cheveux plantés d'un peigne haut comme une herse. A cet ordre, elle fonça frénétiquement sur la réserve de bois et fit s'écrouler le brasier qui répandit une gerbe d'étincelles crépitantes. Puis, avec une sorte de marche dansée qui la faisait glisser, puis sauter sur ses espadrilles cramoisies, elle s'éloigna.

La domestique disparue, Jenny posa son bras sur la rousse crinière de son mari accroupi à ses pieds, et cela, encore une fois, sans aucun souci de ma présence. Alors Harberger commença, d'un ton posé qui annonçait une conviction inébranlable :

— Rien, absolument rien, n'est immobile dans la nature où le mouvement est la loi universelle. Or, la vie ne se démontrant, vous le savez, que par le mouvement, c'est vous assurer qu'elle se trouve dans tout, partout et toujours, dans les minéraux aussi bien que dans les gaz, les chairs ou les herbes, chacune de ces substances inorganiques ou organiques n'étant, au demeurant, qu'une même matière aux combinaisons variées

par le fait même de leur mouvement. Cette première proposition vous semble-t-elle acceptable ?

Je reconnus qu'on pouvait admettre cette hypothèse.

Ses mains levées d'une façon qui signifiait : « A la bonne heure ! » l'égyptologue reprit :

— Les molécules des fluides vibrent avec une prodigieuse énergie et une vitesse formidable dans toutes les directions, tandis que les molécules des corps solides, — oui, même celles de l'acier, — frémissent perpétuellement autour d'une position moyenne. Ce bois de votre siège, cette stèle en diorite vieille de cinq mille ans, ce sarcophage en granit rose, six fois millénaire, le lapis-lazuli de ce collier, le grès de cette voûte médiévale, se meuvent, palpitent, frémissent indéfiniment, quoique leur mouvement, qui est de la vie, reste invisible à nos yeux imparfaits. Donc nous évoluons parmi la vie des choses dont le dynamisme, le magnétisme, le rayonnement, pour obscurs et secrets qu'ils nous restent parfois, n'en sont pas moins réels, patents ! C'est donc une erreur de vouloir partager la nature en corps animés et inanimés, quand tous, à des degrés différents, rayonnent, respirent, se meuvent, agissent, nous influencent et déterminent tous les mouvements d'amour ou de haine, de bonheur ou de souffrance de l'humanité.

« A la vérité, les hommes, à certaines heures, subissent plus ou moins vivement des mouvements internes qui font parfois explosion en eux. Après coup, les historiens cherchent des explications à ces immenses et inutiles destructions de jeunesse, d'amour, de beauté. L'invisible vie des atomes, formidable et irrésistible, seule, est la cause de ces cataclysmes dont les peuples broyés se réveillent comme d'un atroce cauchemar. Quelle épouvante de savoir que ce dynamisme qui ne cesse pas et ne peut pas cesser, concourt aussi bien aux effroyables destructions qu'aux reconstructions ! Ainsi, tenez, docteur, un cas...

L'égyptologue s'était retourné vers sa femme qu'il avait oubliée dans la chaleur de son explication, lorsqu'il gémit en se relevant d'un bond :

— Oh ! ma petite Jenny !

Livide, Mme Harberger avait perdu conscience. Était-elle morte ? Quelle réponse dérisoire à cette apologie de la vie universelle ! J'obligeai le savant, effrayant de désespoir, à me laisser soigner sa femme. Tombée en syncope, Jenny gardait

encore une expression d'extase, sa petite bouche ouverte et ses sourcils en ailes d'hirondelle remontés sur son front éclairé par l'enthousiasme. Et ses yeux auxquels le trait de koheul donnait la forme d'une amande très aiguë, exprimaient la volupté de ces saints à qui sont révélées les vérités suprêmes.

Agenouillé devant l'évanouie, son mari l'appelait, comme si la voix humaine avait la vertu magique de ressusciter les morts, puis, penché sur sa bouche, essayait de lui insuffler son souffle vital suivant les rites du mystère osirien.

Une rafale de neige souffleta les vitres, et le vent fit entendre une longue plainte chromatique dans la cheminée. La lampe d'acétylène, en éclairant de sa lueur crue Jenny, la faisait paraître semblable à une statue d'argent.

— Jenny ! Jenny ! ma chérie, invoquait toujours le pauvre mari, avec des accents qui eussent attendri les puissances de destruction, si ces puissances pouvaient jamais se soucier de nos désespoirs particuliers.

Devant tant de désespoir, je pensais, en regardant avec pitié l'homme éminent effondré devant la désastreuse réalité : « Comment donc, tout à l'heure, pouviez-vous m'affirmer qu'on ne meurt pas, quand on ne veut pas mourir ? » Mais, une fois de plus, la tragédie dont j'étais devenu l'un des acteurs, allait rebondir, plus troublante encore. Mes soins étaient enfin arrivés à ranimer Mme Harberger, qui rouvrait ses paupières. Ses yeux d'eau bleue exprimaient la plus absolue quiétude au sortir de cette crise effrayante. Elle sourit à son mari, dont le visage convulsé gardait les traces de son angoisse. D'une voix creuse, lointaine, qui semblait s'élever des profondeurs d'un abîme, elle lui reprocha tendrement son peu de foi.

Croyant avoir mal entendu, je la considérais avec étonnement, lorsque Philippe reconnut en effet avoir manqué de confiance, alors qu'il savait aussi bien qu'elle, qu'ils n'avaient rien à redouter.

Cette déclaration stupéfiante, à l'issue de l'arrêt de respiration qui aurait emporté Jenny sans mes soins, me parut d'une sublime folie. Ainsi, au bord du tombeau, ils cherchaient encore à se leurrer d'un espoir chimérique. Ils s'acharnaient à trouver dans leur science les raisons d'admettre une immortasité qui leur permettrait de continuer à s'aimer pour les liècles des siècles. Sainte dérision !

Après quelques instants de silence, je demandai à Mme Harberger si elle avait beaucoup souffert pendant sa défaillance.

Comme si ma question, posée d'un ton grave, l'avait étonnée, elle me répondit :

— Non ! Je n'ai pas souffert ! J'éprouvais seulement l'impression d'un sommeil délicieux sur lequel vous veilliez tous deux. J'étais donc en confiance.

Cette explication prouvait une telle inconscience de l'effroyable péril auquel elle venait presque miraculeusement d'échapper, que je baissai la tête pour lui cacher mes regards trop expressifs de mes inquiétudes. En vérité, ce ménage et moi ne vivions pas dans la même atmosphère. Ils continuaient de hanter les galeries funéraires d'Égypte où se perpétuent des apparences de vie obtenues par l'effort le plus effréné jamais tenté pour combattre la mort. Si j'avais voulu juger M. et Mme Harberger avec les préjugés d'un homme dit de « bon sens », je n'aurais pas manqué de les estimer plus qu'étranges. Mais où commence la démence ? Le fait de croire à des phénomènes métaphysiques indémontrables, — en nos moyens actuels d'investigation, — prouve-t-il la folie ? Puisqu'une occasion m'était donnée de vivre dans l'intimité de personnes éminentes, obsédées par la science suprême de la vie et de la mort, je résolus de m'initier à des mystères que j'avais au contraire écartés de ma pensée comme décevants et même funestes.

Comme je ne pouvais cependant oublier que je me trouvais leur hôte, en qualité de médecin, le soir étant arrivé, je demandai à connaître la température de Mme Harberger.

Quand Philippe me remit un thermomètre, je surpris une petite moue de la malade qui jugeait inutile cette opération. Elle s'y prêta pourtant avec résignation.

Quelques instants plus tard, je lus : « 38 degrés 5. » Elle accepta mon annonce avec une indifférence si surprenante que je ne pus m'empêcher de lui faire remarquer qu'elle avait tort de n'attacher aucune importance au chiffre atteint. Ces variations de température l'éclaireraient sur les précautions à prendre et, par conséquent, sur l'espoir d'une convalescence. Ma déclaration faite sur le ton le plus ferme parut l'émouvoir. Mais alors son mari se récria naïvement :

— Comme je n'ai jamais trouvé la normale chez Jenny, j'ai fini par croire que son sang, par un phénomène singulier, était

plus brûlant que celui des autres femmes. Et pourquoi pas?

— En ce qui concerne Mme Harberger, j'ai bien peur que l'explication la plus banale soit la seule exacte, répliquai-je. Sa fièvre constante est la seule cause de l'élévation de sa température. Notre effort doit tendre à son abaissement.

— Parce que vous pensez, dit Jenny très calme, que de même que ces flammes dévorent ce bois, mon sang enflammé, en me consumant, ne laissera de moi que des cendres?

A peine avait-elle fait cette déclaration effrayante en me considérant avec un pénible sourire, que le valet à face lunaire et la grande fille aux espadrilles rouges, vinrent prendre les ordres de leurs maîtres.

Je conseillai, une fois encore, à Mme Harberger d'aller prendre du repos.

— Faut-il dresser le couvert ici? demanda Maria qui montait sur les pointes de ses pieds avec l'impatience d'une danseuse pressée de s'élancer en scène.

Et elle regardait avec un air dédaigneux les vitrines, tables ou escabeaux encombrés de stèles, moulages, tablettes, bijoux, tissus ou manuscrits. Mascou, lui-même, hochait son crâne chauve d'un air embarrassé.

L'attitude de ces serviteurs me fit soupçonner que M. et Mme Harberger ne prenaient jamais leurs repas dans cette salle. Je les suppliai donc de ne rien changer à leurs habitudes; s'ils avaient coutume de dîner en leur chambre, on pourrait me servir à part.

— Ah! par exemple! se récrièrent-ils, en me demandant la permission de me recevoir, sans façon, dans leur chambre, peut-être en assez beau désordre, car ils n'avaient jamais eu le sens de l'ordre, qui réclame tant de soins, alors que les heures sont si précieuses aux travailleurs de la pensée.

— Allez donc tout préparer là-haut, comme à l'ordinaire, ordonna M. Harberger à ses serviteurs.

La grande Maria qui battait ses talons de la pointe de ses espadrilles cramoisies en une sorte d'entrechat, à chacune de ses enjambées, et le pierrot lunaire, s'éloignèrent.

Des bûches amincies par le feu se rompirent en faisant voler des étincelles.

— « Râ » se manifeste, fit Jenny avec un sourire affectueux.

*
* *

Tournés nostalgiquement vers le feu, nous attendions maintenant que les domestiques nous prévinssent que nous pouvions monter à la chambre. Tout me laissait prévoir qu'aussitôt le dîner terminé, — très sobre sans doute, — je me retirerais, afin de laisser M. et Mme Harberger à leur repos. Et quittant la Sernelhes à la première heure de l'aube, je ne garderais de mes hôtes qu'un souvenir étonné qui finirait par s'atténuer peu à peu. Ainsi, pensais-je, lorsque le drame qui couvait entre nous, se ranima comme, du feu assoupi, une gerbe de flammes jaillissait brusquement. Philippe, qui avait posé une main sur l'étroite épaule de sa femme couverte du large collier égyptien, la sentit fléchir. Jugeant de sa fatigue, il la pressa d'accepter son bras.

Au coude de son mari, Mme Harberger commençait de s'acheminer vers la porte quand, arrivée à la hauteur du sarcophage en diorite, elle l'arrêta. Alors, tournée vers moi, elle me demanda gravement :

— Voulez-vous me voir une seconde fois?

Mon silence étonné dut lui prouver que je ne la comprenais pas. Elle reprit à voix basse, et comme sur le ton d'un secret :

— C'est à la reine Hatshopsitou, la sœur-épouse de Thoutmès, que je fais allusion, et vous me comprendrez, lorsque vous l'aurez contemplée. De la lumière, Philippe!

A cette demande, l'égyptologue hésita. Il se décida pourtant à prendre la lampe. D'un geste preste, Jenny retira le voile de soie illustré du jugement des morts.

A travers la glace appliquée sur la cuve du sarcophage, j'aperçus à la clarté de l'acétylène une momie d'une beauté impressionnante. Et je crus retrouver en elle une autre Jenny, tant leur ressemblance était évidente. Mme Harberger s'était d'ailleurs vêtue comme cette morte et coiffée comme elle; et son collier à disques solaires et ailes incrustées de lapis-lazuli devait être la reproduction de celui de la reine. Mais par quel miracle le profil de Jenny reproduisait-il le front un peu fuyant avec la forme générale en œuf allongé du crâne de la momie, son petit nez de faucon d'une étroitesse singulière, et son menton en léger retrait de la bouche?

A ce moment, Mme Harberger, remarquant mon émotion, eut

l'idée d'un jeu terrible. Elle ferma ses paupières, afin de ressembler plus complètement à l'Égyptienne. Et alors, en effet, avec les cernures violacées de ses grands yeux enfoncés dans la face consumée au teint d'ivoire cendré, elle s'identifia si complètement à la momie que Thoutmès eût crié de bonheur et d'effroi à la vue de ce « double » palpitant et vivant, penché au-dessus de l'immobile gisante, son épouse.

Sa lampe tenue à bout de bras, l'égyptologue considérait lui-même avec une sombre piété la reine merveilleusement semblable à sa femme. Nous ne bougions plus, figés par notre attention, lorsque Jenny me dit avec une ardeur contenue :

— Elle dort ainsi depuis quatre mille ans!

Ses mains, presque aussi décharnées que celles de la momie, jointes au-dessus d'elle, Mme Harberger reprit avec un accent d'une tendresse inouïe :

— Elle dort!

— En effet, elle semble dormir, fis-je.

Mon ton apitoyé dut lui déplaire, car elle me répartit très vivement :

— Je dis bien qu'elle sommeille seulement.

Mon geste de doute provoqua la plus inattendue des observations :

— Pendant ma syncope, n'étais-je point en l'état d'inconscience de cette reine? Et pourtant, je suis revenue à moi de ce qu'on pourrait appeler une mort temporaire, puisqu'il y avait extinction de tous mes sens. Pourquoi donc refuseriez-vous à cette Égyptienne la faculté de sortir de son repos ?

Mes regards exprimèrent combien ces affirmations me semblaient osées. Alors, Mme Harberger, exaspérée de mon incrédulité, répliqua de sa pauvre voix qui se brisait, faute de souffle :

— Comment, vous, médecins, qui ne savez presque rien, de votre propre aveu... osez-vous conclure de... ce que vous ignorez?

Comme je commençais à soupçonner la cause poignante des croyances aventurées de M. et Mme Harberger, j'accordai qu'on ne m'avait pas enseigné à l'École de Médecine les faits prodigieux qu'ils tenaient pour certains.

— En effet! déclara Harberger, nos professeurs écartent de leur enseignement matérialiste tout ce qu'ils ne peuvent saisir avec leurs moyens rudimentaires d'investigation. Aussi, presque

tous nos médecins réparent-ils les corps comme des mécaniciens le feraient de machines détériorées, sans se soucier du divin moteur invisible qui les anime.

— Soit, accordai-je, je reconnais volontiers les insuffisances de notre thérapeutique, mais néanmoins, je réclame des preuves expérimentales pour modifier mes vues sur la vie et la mort. Prenons un exemple. Jamais vous ne pourrez me faire admettre que cette reine momifiée résurgira de ce que, nous autres chrétiens, appelons le dernier sommeil?

Tout à coup, radieuse d'une clarté surhumaine, la lumière qu'on imagine aux yeux de la Vierge en Assomption, Jenny déclara :

— Depuis quand les chrétiens nient-ils la résurrection? N'est-ce pas leur dogme le plus merveilleux? Regardez-moi donc, docteur? Est-ce que je vis? Oui! pourtant ma consomption m'a donné jusqu'aux stigmates de cette momie. Si je me couchais dans ce sarcophage, ne paraîtrais-je pas rentrer à la place que j'avais prise il y a quatre mille ans? Alors qui vous assure que je ne suis pas cette Égyptienne et qui empêche d'admettre qu'elle-même ne vit pas en moi et par moi?

Devant cette proposition effarante, j'eus assez de sang-froid pour garder une attitude déférente qui calma l'exaltation de Jenny. Dans le mutisme absolu de la salle sonore à parements de granit, on n'entendait plus que le petit halètement de la malade et parfois le craquement des braises, s'ouvrant, au moment de tomber en cendres sur le foyer.

Immobiles, Philippe et Jenny continuaient de regarder la reine avec l'ardente expression qu'on surprend aux yeux de fidèles en appelant à Dieu du fond de leur misère, afin d'obtenir une grâce. Je souhaitais le retour des serviteurs, dont l'intervention m'eût délivré du cauchemar que j'étais obligé de subir. Afin d'interrompre cette scène pénible, je reculai d'un pas en prévenant Mme Harberger que, la température de la salle s'étant abaissée avec le feu presque éteint, elle risquait un refroidissement.

Touché par ma remarque, Philippe voulut emmener sa femme qui, depuis un instant, semblait obsédée par la vue d'un vase d'albâtre couché près du flanc de l'Égyptienne. En résistant au désir de son mari, elle lui dit ardemment :

— Achevons de convaincre M. Coratier que nous ne sommes pas des rêveurs, mais les observateurs de lois secrètes oubliées de nos contemporains. Devant la preuve que nous allons lui donner, il devra reconnaître que la vie éternelle peut se démontrer par des exemples indiscutables.

La glace encadrée de fer qui couvrait la cuve du sarcophage, poussée dans sa glissière par Philippe, me découvrit la canope d'albâtre coiffée d'un couvercle d'or placée au côté de la momie. Ce vase était décoré d'un Osiris en sa gloire représenté assis avec Isis, debout, une main à l'épaule de son frère-époux. Devant eux, un défunt, bras ouverts comme s'il prenait son vol. Et l'égyptologue me dit d'une voix pénétrée :

— Cette canope, trouvée par moi à Hermopolis, sous les pieds du Dieu Thot, dont je fouillais alors le temple aujourd'hui ruiné, est remarquable par l'inscription que je vais vous lire et surtout par son contenu.

Le ton du savant s'était peu à peu élevé et sa puissante face brillait d'une foi singulière. En face de lui, Jenny considérait la canope avec le ravissement d'une sainte favorisée d'une apparition céleste.

— Écoutez d'abord la traduction de l'hymne gravé sur cet albâtre, reprit Harberger. Le défunt ressuscité que vous apercevez, devant Osiris, lui-même ressuscité après sa mort, car le dogme de la résurrection fut osirien avant d'être chrétien, s'écrie : « Tendez-moi les bras, ô Dieux sortis de ma bouche ! Je me lève reconstitué, je vole au ciel, je plane sur la terre chaque jour. J'étais entré dans le tombeau sacré obscur; j'en sors lumineux; je vois les formes des hommes à jamais. » Et la glose, inscrite au-dessous de ce cri du ressuscité, explique : « Celui qui connaît ce mystère possède la voix créatrice sur terre et dans l'autre monde; il prend toutes les formes des vivants parce qu'il est vivant lui-même. »

— Saisissez-vous bien, docteur, la portée de cette inscription? ajouta Jenny exaltée. Elle révèle la possibilité de « sortir au jour », c'est-à-dire de revivre après la mort, toutes les formes de la vie, depuis celles des êtres ailés jusqu'à sa propre forme corporelle. Regardez-moi donc encore et demandez-vous pourquoi je ne serais pas cette Égyptienne de quatre mille ans, ressortie au jour?... Vous ne sauriez nier notre identité absolue. Croyez-vous donc qu'il y ait impossibilité à ce que les

mêmes êtres surgissent à nouveau après des siècles et même des millénaires sans en avoir eux-mêmes la conscience, car hélas! vous ne le nierez pas, le petit-fils ne se souvient pas du bisaïeul qu'il n'a point connu et dont il est pourtant le sang et l'image. Soyez-en persuadé, la vie et la mort ne sont que des phases comme le cycle solaire. Le soleil qui disparaît à la nuit semble éteint à tout jamais ; il ressuscite pourtant à l'aube, et ainsi de suite pour l'éternité. De même, notre mort n'est que l'acte qui nous fait passer sous l'horizon, mais l'esprit veille et pense encore sous la terre. Enfin survient la résurrection des prétendus morts, résurrection aussi certaine que la remontée du soleil à l'aube.

L'exaltation de Mme Harberger me faisait un devoir de consentir à tout ce dont elle voulait me persuader.

Alors d'une voix assourdie, en vérité presque déjà une voix d'outre-tombe, Jenny, qui ne cessait de considérer avec ferveur la reine égyptienne, ajouta :

— Un jour, à Deir-el-Bahari, dans un champ de ruines immenses où se perdaient nos savants, un pressentiment, qui n'était que l'appel évident de mon autre moi-même, me fit conseiller à mon mari de pousser les travaux en un lieu malaisé, vaste éboulis de blocs. Chefs de chantier et terrassiers voulurent abandonner ce déblaiement ingrat, après quelques semaines d'efforts sans résultats intéressants. Mais moi, je prévoyais l'approche d'une grande victoire. Aussi, quand cette reine fut enfin trouvée en son sarcophage inviolé et que mon mari, ébloui de sa découverte, s'écria : « Par quel prodige te ressemble-t-elle? » je lui répondis que je sentais avoir vécu en Elle, et qu' Elle devait revivre en moi. Il me retrouvait donc une seconde fois.

Après m'avoir fait cette déclaration inouïe, toute respiration parut s'arrêter en Mme Harberger, qui dut s'appuyer au sarcophage pour ne pas choir.

Je lui fis alors remarquer, avec un air de regret, que son animation l'épuisait.

Après avoir toussé, elle me répartit avec un sourire :

— Ne craignez rien, docteur, je ne crains rien... et ne puis rien craindre...

Son délire commençait à m'inquiéter, lorsqu'elle ajouta :

— Je ne mourrai pas, aussi longtemps que mon existence

restera nécessaire à celle que vous voyez étendue au fond de ce sarcophage.

Harberger appuyait cette extravagante affirmation de sa femme d'un profond hochement de tête, lorsque la grande fille au peigne en herse, apparaissant au seuil de la salle, avertit que « Madame était servie. »

— C'est bon, fit l'égyptologue mécontent, et il courut refermer derrière Maria la porte d'un coup de poing. Le lourd huis à pentures de fer rendit le bruit du tonnerre en heurtant la muraille de granit.

Revenu vers nous, Philippe, qui semblait aussi passionné que sa femme, se pencha sur le sarcophage, afin de saisir la canope qu'il remonta avec le respect d'un prêtre élevant l'ostensoir.

Jenny m'apparaissait à cet instant de profil, à contre-jour de la lampe. En un moment d'aberration, ou de clairvoyance, qui sait? Jenny me sembla l'ombre projetée de la reine. Ainsi voyons-nous quelquefois la silhouette d'une personne, en son intérieur, se détacher en noir sur un rideau lumineux.

Harberger avait posé la canope d'albâtre sur un escabeau. Son couvercle d'or, en forme de soleil rayonnant, retiré avec dévotion, il prit à l'intérieur du vase une statuette en une matière transparente que je ne sus pas alors identifier, en mon ignorance de la géologie. D'une perfection merveilleuse, cette statuette reproduisait méticuleusement la reine Hatshopsitou ; sa ressemblance avec Jenny était également absolue.

— Voilà le « Kâ », le double, l'esprit protecteur des défunts, traditionnel dans toutes les chapelles funéraires d'Égypte, m'expliqua Harberger.

Comme j'admirais la beauté de cette œuvre en une matière diaphane, qui ajoutait à sa valeur unique, Jenny m'interrompit pour me dire sur un ton d'une ardeur presque effrayante :

— Il ne s'agit pas d'admirer une œuvre d'art, il vous faut reconnaître en cette image la preuve que vous réclamiez. Regardez mieux, docteur. Là ! là !

Comme je ne savais vraiment pas ce qu'elle exigeait avec cette exaspération, elle s'empara de la lampe qu'elle plaça de l'autre côté de la statuette. Aux rayons qui la traversaient, sa matière cristalline jetait les feux d'un prisme.

— C'est ravissant ! m'écriai-je.

— Ah ! encore une fois, oubliez donc la beauté pour décou-

vrir la splendeur du mystère enfin dévoilé, reprit Jenny dont l'expression effrénée me restait toujours incompréhensible.

— Là! là! reprit-elle, le doigt sur la gorge de la statuette diaphane. Avez-vous donc des yeux pour ne point voir?

Cette fois, je distinguai, juste à l'endroit où un anatomiste eût situé le cœur en cette statuette, un cœur qui battait d'un mouvement régulier, indéfini. Oui, un cœur emprisonné au milieu de ce minéral pourtant d'un seul bloc et qu'on n'avait jamais ouvert pour l'y placer. D'ailleurs, même en admettant qu'un artiste, prodigieux d'habileté, fût arrivé à loger un cœur dans l'étroite poitrine de cette image, ce cœur d'or ou de pierre précieuse n'eût pas palpité.

Devant ce phénomène qui prouvait que M. et Mme Harberger n'étaient pas des visionnaires, je restai interdit. Dans le silence profond du castel étouffé sous la neige, je continuais d'observer la statuette, de plus en plus confondu. Saisissant la lampe, je la mis derrière la petite reine de cristal afin de juger, par transparence, du mécanisme de ce cœur en mouvement. Ensuite, je l'éclairai à droite, puis à gauche; enfin de face. Quelle que fût la position de la flamme, le petit cœur continuait de remuer d'un battement que rien n'interrompait comme rien ne l'activait. Enfin je basculai la statuette et la secouai, afin de précipiter ou bien d'arrêter la palpitation de ce cœur minuscule qui commençait à m'épouvanter.

Philippe et Jenny me souriaient avec la béatitude d'esprits assurés de posséder la vérité absolue. Dérisoire sécurité! Le sourire de Jenny ne m'empêchait pas de découvrir la moribonde sous le masque de son ravissement. Comme je les comprenais pourtant bien, l'un et l'autre! Affamés d'un amour éternel, Philippe et Jenny criaient vers tous les Dieux, afin d'être secourus et parce qu'ils avaient découvert le premier culte de la résurrection de la chair, ils s'imaginaient entrés au Saint des Saints, entendus, exaucés.

Alors, mes réflexions me retournèrent vers certains souvenirs personnels encore si douloureux que je ne pus retenir des larmes. En me relevant de l'agenouillement où je m'étais mis pour mettre ma tête à hauteur de la statuette de cristal, je reconnus que son cœur battait peut-être depuis quatre mille ans et que si le mouvement était à la base de la vie, ce phéno-

mène donnerait à penser qu'une certaine existence perpétuelle serait possible?

— Si vous l'admettez, pourquoi donc vos pleurs, docteur, notre ami?

***

Comme je le redoutais, Mme Harberger avait préjugé de ses forces et dut consentir à se coucher au lieu de prendre place à sa table. Néanmoins, elle voulut me voir dîner avec son mari dans sa chambre. Quand je lui représentai que ma présence ne pourrait que l'enfiévrer, elle m'assura qu'elle ne s'éprouvait jamais l'esprit aussi lucide qu'avec un certain degré de ce que j'appelais fièvre. Et elle conclut avec une expression étrange :

— Rappelez-vous, docteur, que ma sœur égyptienne dort pour moi. Je puis donc veiller. Je le dois même. Me comprenez-vous?

En s'exprimant ainsi, elle ouvrit très larges ses yeux d'eau bleue, sur lesquels les pupilles dilatées paraissaient flotter comme des fleurs de lotus sur un lac.

La chambre de M. et Mme Harberger occupait le premier étage du donjon ovale de la Sernelhes. Une centaine d'années auparavant, un propriétaire avait transformé en appartement bourgeois des pièces aux baies taillées en biseau dans l'épaisseur des murailles, et destinées à recevoir des canons plutôt que des vitres. A l'une des courbes de l'ovale se trouvait placé un lit debout à colonnes torses dont les caissons du dossier encadraient des miroirs. Au fronton, quatre dauphins d'or se jouaient parmi des croissants et des palmettes. Ce meuble de l'Afrique musulmane avait été rapporté de Saqqarah par les Harberger. Les murailles étaient décorées de copies des scènes figurées dans les *mastabas* d'il y a cinq mille ans : labourage et moisson, botteleurs, faucheurs, en attitudes d'un style religieux, car il aurait semblé qu'en ces temps lointains les gens travaillaient comme l'on prie.

Une table ronde avait été disposée au chevet du lit. Étendue sur sa couche, ses bras allongés sur la fine couverture qui moulait son corps réduit par la consomption à l'apparence d'un étroit fuseau, Jenny rappelait encore davantage la momie. J'eus le cœur étreint de le constater. Et l'œil de la malade, que le koheul aiguisait en pointes de flèche, avait, si je puis me faire comprendre, une expression archaïque, un regard du temps jadis.

En contemplant cet œil dans ce profil busqué de faucon, je me rappelai que Jenny se prétendait une réincarnation de la reine.

Comme nous allions commencer notre dîner, Harberger, penché sur sa femme, lui chuchota :

— Faut-il?...

Et il désignait un rideau à l'autre extrémité de la chambre. Lorsqu'elle eut acquiescé d'un signe de la tête, l'égyptologue fit coulisser le voile blanc, et, dans une sorte de cella disposée à l'emplacement d'une baie condamnée, m'apparut une déesse hiératique dont le bras droit était collé au corps jusqu'au coude, tandis que celui-ci, ployé, présentait le sistre. La main gauche tenait la croix ansée, signe de vie. Sa face rayonnait sous sa chevelure tressée en diadème.

Philippe adjura cette déesse en une langue qui pouvait être de l'égyptien et il alluma un petit feu d'herbes aromatiques dans une coupelle de bronze posée à la base de la statue. Puis, mi-souriant, mi-sérieux, il vint nous asperger, sa femme et moi, d'une eau prise dans un flacon d'argent, qui, je le sus plus tard, avait été puisée dans le Nil. Ensuite, il prit sur notre table les plats posés sur des réchauds et en présenta l'offrande à la déesse. Enfin il me dit d'un ton ambigu, qui me laissait des doutes sur sa conviction :

— Voyez, en tout ceci, une célébration du culte d'Isis. Je l'ai appelée rituellement de son nom véritable, connu des initiés, et Isis, maintenant sortie de son sommeil, nous assistera toute cette soirée.

Ses mains jointes et tendues vers la déesse, Jenny ajouta :

— Et savez-vous pourquoi notre dilection pour Isis? c'est qu'elle sauva de la mort son frère-époux Osiris, qui connut par ses soins la résurrection.

Par ces paroles et ces gestes, notre repas prit tout à coup figure d'office. Une fois de plus éclataient chez M. et Mme Harberger leurs espoirs passionnés de la vie éternelle des corps. Mais jusqu'à quel point étaient-ils dupes de croyances que leur haute culture ne leur permettait guère d'accepter?

***

Après une nuit toute hantée de mes réflexions et de mes doutes, ayant constaté que la neige avait cessé de tomber, je descendis prévenir Mascou de seller le mulet et son cheval, afin

de m'accompagner. Ce valet se renfrogna à l'idée d'être obligé de franchir en ma compagnie le Col du Port.

— Mon garçon, lui dis-je sévèrement, si cette petite neige vous inquiète déjà, comment assurerez-vous, cet hiver, le service des commissions de la Sernelhes?

— Alors, on verra ce qu'on doit, me grogna-t-il en frictionnant son crâne chauve d'un mouvement furieux.

Son attitude me fit craindre qu'il ne renonçât à servir ses maîtres aux premières difficultés.

A peine m'avait-il quitté pour se rendre à l'écurie, que je fus rejoint par M. Harberger, dont l'anxiété m'émut. Son teint, la veille coloré comme le sable du désert, avait pris la nuance de la cendre. Et sur son front rétracté ou dilaté, sa chevelure rousse montait et descendait nerveusement.

— Mme Harberger n'aurait-elle pu reposer?

— Au contraire, docteur, et c'est justement son calme qui m'inquiète. Je n'y suis plus accoutumé. Cette nuit, son silence et son assoupissement excessifs m'ont épouvanté. Vingt fois levé, j'ai mis mon oreille devant sa bouche, afin de surprendre une respiration que je n'entendais plus.

Que pouvais-je répondre à cet infortuné?

— A l'idée que vous allez nous quitter, docteur, reprit Philippe, je comprends plus vivement l'imprudence de notre situation dans cette montagne. Nous avons été victimes de notre imagination dans le choix de la Sernelhes, qui nous rappelait, en sa construction indestructible, les maisons d'éternité des Pharaons. Au printemps prochain, lorsque ma femme sera transportable, nous réparerons cette erreur en nous rapprochant d'une ville.

Je l'avais écouté avec compassion d'abord, puis avec stupeur. Ce mari ne voulait pas admettre qu'il soignait une mourante et, quoique terrorisé par ses constatations, il attendait encore l'impossible. A cet instant, le souvenir du cœur en pulsation depuis quatre mille ans, dans la poitrine cristalline de la reine égyptienne, me revint à la mémoire. Alors je songeai :

« Après tout, je ne puis nier ce phénomène! Qui sait? »

Ayant suivi Philippe, je m'approchai du lit de la phtisique en la prévenant d'un air faussement rassuré que je venais prendre congé d'elle, puisque, pour l'instant, elle n'avait plus besoin de mes services.

Aspirés au fond de leurs orbites, ses yeux m'évoquèrent à cet instant des puits presque taris et dont on apercevait l'eau basse au fond de sombres murailles. Et sur leur eau ténébreuse, les pupilles éteintes semblaient maintenant les fleurs fanées du lotus.

Comme elle ne m'avait rien répondu, je lui promis de revenir, malgré neige et bourrasque, à son premier appel. Elle eut un pâle sourire de remerciement. Peut-être, à cette minute, entendait-elle la reine momifiée lui murmurer :

« Il faut me remplacer au sarcophage, ma sœur! A ton tour de dormir! »

Infiniment ému, car j'avais déjà surpris ces regards d'au-delà chez celle qui devait me quitter, j'hésitais à m'éloigner du castel. De nouvelles observations me permirent de conclure que Jenny pouvait encore respirer quelques semaines. Je la quittai donc en lui répétant que rien ne m'empêcherait de remonter à la Sernelhes.

Elle me sourit encore. Elle ne pouvait me parler, faute de souffle.

*
* *

Un mois s'écoula. Chaque samedi Mascou me remettait une lettre de M. Harberger.

« L'état stationnaire de notre malade ne justifie pas les risques d'une ascension à la Sernelhes par ces perpétuelles bourrasques d'hiver, m'écrivait-il. Attendez les premiers beaux jours pour nous voir, docteur. »

En somme, il ne manifestait aucune angoisse. C'était stupéfiant!

Une fois que je chargeais le valet-cavalier de mes vœux et compliments pour ses maîtres, il me répondit :

— Je leur répéterai cela, lundi, à ma rentrée au castel.

Inquiet d'apprendre que Mascou abandonnait pendant deux jours M. et Mme Harberger, je lui en fis l'observation.

— Ah! ma foi! s'écria-t-il avec un mauvais sourire, s'ils me refusaient de passer ma fin de semaine à Massat, pourrais-je tenir dans leur prison des glaces? Ils devraient chercher un autre homme pour me remplacer et ils ne le trouveraient pas. D'ailleurs Maria leur reste, sauf le dimanche où elle se rend à l'église. Elle en revient assez souvent à temps pour servir leur déjeuner.

Ce stupide commissionnaire éloigné, en réfléchissant à ses paroles, je fus persuadé que Jenny et son mari étaient abandonnés toute la journée du dimanche. A l'idée du malheur possible, je tremblai. Quel secours Harberger, sans voisins à deux lieues à la ronde sur sa montagne, pourrait-il obtenir?

Décembre s'écoula tout entier sans que Mascou m'apportât la lettre hebdomadaire qui me tenait au courant de la santé de Mme Harberger.

La neige étant tombée avec abondance, j'estimai que Mascou s'était trouvé dans l'impossibilité de descendre à Massat. J'allai me renseigner auprès des gardes-forestiers de notre petite ville. Ils m'apprirent que, pendant douze jours, le passage au Col du Port avait été impraticable. Cet avertissement, si grave fût-il, en m'expliquant le manque de nouvelles du castel, m'aurait pourtant presque rassuré, si le forestier-chef n'avait ajouté :

— Je sais que Mascou, envoyé aux commissions à Saurat, en a pris prétexte pour ne pas rentrer à la Sernelhes lorsque la route fut redevenue praticable. Quant à Maria, une coureuse sans tête ni cœur, on l'a rencontrée quelques jours plus tard au hameau de Font-Santo où habitent ses parents.

— M. et Mme Harberger seraient donc abandonnés depuis ce temps?

— C'est fort probable, m'accorda le garde assez indifférent.

Je me rendis immédiatement à la gendarmerie, dont le brigadier se trouvait justement en conversation avec le professeur Joussier de la Faculté des Sciences de Toulouse, qui lui demandait s'il n'était pas aventuré de vouloir franchir le Col du Port, pour redescendre sur Foix? Et le gendarme lui répondait :

— Difficile, mais tout de même possible aujourd'hui, car j'avais l'intention d'en tenter moi-même le passage.

Je lui déclarai qu'en ce cas nous ferions route ensemble, car il me fallait monter à la Sernelhes. Et je lui exposai mes craintes.

— Après ce que vous m'apprenez, me dit le gendarme, mon devoir est de vous accompagner. Partons immédiatement.

Joussier me demanda la permission de se joindre à notre expédition, car la nouvelle que je venais de lui apprendre le peinait. N'était-ce pas un peu de sa faute, si M. Harberger s'était décidé à la location de ce manoir? Ses descriptions enthousiastes de géologue, heureux d'avoir habité un été ce perchoir pour ses recherches dans les Pyrénées, avaient poussé cet

égyptologue, ignorant des graves inconvénients de la montagne en hiver, à s'aventurer sur ces cimes.

— Bah ! monsieur Joussier, lui répartit le brigadier, ne vous chagrinez pas avant d'être arrivé au castel. Nous trouverons sans doute M. et Mme Harberger sains et saufs, car je sais qu'ils avaient accumulé des provisions à soutenir un siège.

Dix minutes plus tard, nos chevaux commençaient à gravir la montagne. Et le paysage de Prométhée du Col, aux crêtes, étraves, éperons et tours de centaines et de milliers de mètres, nous apparut à travers le tourbillonnement des flocons.

« Quel pays tragique ! pensais-je. Pauvre Harberger ! Quitter son brûlant soleil d'Égypte pour ces cimes d'angoisse !... »

Malgré la tranchée aménagée par les cantonniers, nos chevaux enfoncèrent jusqu'aux genoux au passage du Port. Puis un arc en ciel déploya son cintre irisé, féerique, à travers des nuages qui roulaient comme de grosses boules de neige.

— Courage ! nous arrivons, annonça le brigadier.

La forteresse en pyramide, arc-boutée sur ses contreforts, surgit bientôt, très noire, sur le fond blafard de sa montagne. Les pins de son bois la cantonnaient comme d'immenses chandeliers funéraires. Nos chevaux glissaient sur la glace de l'avenue en corniche qui conduisait au castel. Nous dûmes les exciter pour vaincre leur hésitation.

— La semaine dernière, nous n'aurions pu passer. Remarquez plutôt, messieurs.

Le brigadier nous désignait de l'index un bouleau qui retenait encore, autour de son tronc, une meule de neige. Consterné, Paul Joussier hocha la tête. A mesure que nous avancions, la couche de neige, plus épaisse, recouvrait les rhododendrons et genévriers en bordure de l'avenue ; aussi nos bêtes butèrent-elles plusieurs fois dans leurs touffes. Enfin nous atteignîmes les épaisses tours carrées qui donnaient à l'entrée de ce château-fort une allure de palais assyrien.

— Halte ! messieurs, regardez donc !

Le gendarme nous signalait, aux abords du manoir, les traces de larges semelles sur la neige.

Elles nous laissèrent d'abord croire qu'on venait de sortir ou de rentrer à la Sernelhes. Mais Paul Joussier, ayant sauté à bas de son cheval pour les mieux examiner, nous avertit que

leur degré de cristallisation prouvait des empreintes d'au moins une semaine, davantage sans doute.

Et mon anxiété s'accrut à cette observation. Ensuite, fait singulier, nos chevaux frissonnèrent, quand nous voulûmes les obliger à pénétrer sous la voûte. Dans la cour intérieure, les marques des pas multipliés, qui formaient des pistes brisées, témoignaient des nombreuses sorties de M. Harberger et de son affolement. Lorsqu'il s'était aperçu que ses domestiques ne revenaient pas, il les avait cherchés, appelés. On imaginait la détresse de cet infortuné, abandonné avec une mourante sur cette montagne de glace.

Le brigadier avait secoué le heurtoir de l'une des petites portes cintrées. Comme M. Harberger n'apparaissait pas, il redoubla ses coups. Leurs vibrations emplissaient maintenant l'intérieur sonore du castel de leur tonnerre.

Quelque part que se trouvât Philippe Harberger, il était impossible qu'il ne nous entendît point. Pourquoi donc ne se présentait-il pas?

Nos craintes s'en augmentèrent.

Le professeur Joussier, marchant vers la porte de gauche sur laquelle ne s'était pas portée notre attention, essaya d'en ouvrir la serrure à gachette d'un système ancien et fut tout étonné de voir l'huis tourner sur ses gonds. S'avançant, il héla encore, inutilement, M. Harberger; enfin il nous fit signe de le suivre.

Le vestibule conduisait à une salle très en longueur dont la voûte sans élévation permettait à peine de se tenir debout à sa retombée sur les murs. Des carreaux verdâtres maintenaient cette cuisine dans une pénombre attristante. Après avoir examiné attentivement le monumental potager de granit et les ustensiles empoussiérés, le brigadier nous assura qu'il y avait un certain temps qu'aucune cuisine n'y avait été préparée.

— Qu'en concluez-vous? demanda Joussier.

Le gendarme leva les bras, tandis que mon cœur se serrait davantage. Alors je me dirigeai vers l'ancienne salle des gardes, où j'avais passé une soirée si émouvante. A la grise atmosphère de ses étroites baies à croisillons, peintures, vitrines et escabeaux m'apparurent en l'état de laborieux désordre où je les avais laissés. Estampages, poteries, tablettes, manuscrits mêlés, les encombraient toujours.

Agenouillé devant le foyer de la cheminée à rabat, le brigadier conclut de l'examen de ses cendres qu'aucun feu n'y avait brûlé depuis plusieurs semaines. Il nous fit remarquer qu'il ne restait pas une bûche dans le coffre vide. Avaient-ils manqué de bois par le fait du départ de leurs serviteurs?

Un thermomètre, suspendu au-dessous d'une étagère, indiquait huit degrés au-dessous de zéro.

— Sortons de cette glacière mortelle, dis-je au professeur, nous risquons une congestion.

En nous retirant, Joussier souleva curieusement la soierie qui voilait la glace du sarcophage. En apercevant la momie de la reine dans le clair-obscur de son auge, je crus revoir Mme Harberger avec son petit nez de faucon et sa petite bouche en retrait.

Après une observation respectueuse de quelques instants, nous gravîmes l'escalier à noyau qui donnait accès à la pièce oblongue de l'ancien donjon. Au seuil de la chambre de M. et Mme Harberger, par un dernier scrupule, je heurtai leur porte et les appelai. Et voici qu'en les nommant d'une voix forte que les échos de l'escalier en berceau prolongèrent, je me souvins de ce que l'égyptologue m'avait appris sur les adjurations et leur puissance de résurrection.

Malheureusement, cette fois, le son de ma voix restant sans effet, le brigadier ouvrit la porte.

Les volets intérieurs appliqués contre les étroites baies des anciennes meurtrières, maintenaient cette chambre dans une obscurité glaciale où nous n'avancions qu'en tâtonnant avec une appréhension pénible. Le gendarme ayant enfin atteint une fenêtre, le soleil jaillit en éventail lumineux jusqu'au lit à colonnes et dauphins d'or sur lequel Jenny était renversée sur l'oreiller en une position de gisante, assez significative, hélas! A ma stupéfaction, M. Harberger, qui nous tournait le dos, était agenouillé au chevet de ce lit. Pourquoi ne s'était-il pas levé à notre entrée et n'avait-il pas répondu à nos appels?

En son agenouillement, la tête relevée vers Jenny, il s'appuyait du menton sur le matelas et, les bras tendus, retenait encore en ses mains les petites mains de la morte. Son extase nous peina, par ce qu'elle révélait d'incommensurable douleur et d'indifférence à tout ce qui n'était pas le souvenir de sa femme.

Enfin Joussier et moi nous nous approchâmes de la funèbre couche toute scintillante au soleil sous ses ors, ses glaces et ses dauphins d'argent et d'émeraude. Le masque crayeux de la morte apparaissait plus poignant au milieu de cette féerie dérisoire. Ses paupières pas complètement abattues sur ses yeux, Jenny semblait regarder encore tendrement son mari à travers le filtre de leurs longs cils blonds. La courbe du nez, encore plus accusée par la mort, ajoutait à l'archaïsme de son profil au front haut et fuyant, sous le somptueux casque des cheveux d'un blond de pollen. Légèrement entr'ouverte, la bouche découvrait les dents. Maintenant, c'était vraiment l'identité avec la reine du sarcophage : aussi les affirmations surprenantes de Jenny me revinrent à la mémoire. Leur lamentable vanité m'apparaissait aujourd'hui.

Comme M. Harberger, tourné vers sa femme, s'obstinait en son adoration sans fin, je lui touchai l'épaule. Ce contact ne l'émut point. Alors je m'inclinai pour apercevoir son visage; mais quand je lui saisis le bras, le soulevai un peu et l'abandonnai, il retomba raide et glacé avec un bruit sourd sur la couverture.

Il était mort, lui aussi !

Sa puissante et noble figure exprimait, en même temps que l'extase, une douloureuse surprise.

A cet instant, le professeur Joussier ne put retenir une exclamation.

Le brigadier, en retirant les volets d'une seconde fenêtre, venait de permettre à de nouveaux rayons solaires d'atteindre une statuette placée sur une stèle à la tête du lit.

— Quelle image merveilleuse de Mme Harberger ! me dit-il.

Je lui répondis qu'il se trompait. C'était la figuration de la reine dont la momie se trouvait dans le sarcophage, ce que les Égyptiens appelaient le « Kâ », le double, le protecteur d'un mort. Cette statuette surprenante m'avait paru enfermer un cœur doué d'un mouvement indéfini. Palpitait-il toujours?

Après avoir examiné la statuette diaphane traversée des rayons solaires, le géologue convint d'un air surpris que son cœur palpitait toujours.

— Devant ce prodige, M. et Mme Harberger n'étaient-ils pas fondés à croire possible une certaine vie éternelle? lui demandai-je.

Après avoir considéré Philippe et sa femme avec pitié, Joussier me dit doucement :

— Pure illusion que ce cœur. Cette statuette fut taillée dans un bloc de cristal de quartz qui contient, en son centre, une cavité remplie de gaz carbonique liquide au milieu duquel se trouve enfermée une bulle gazeuse sans cesse remuée par le mouvement brownien. Il y a cinq mille ans, un artiste sculpta sa reine dans ce quartz et sa prodigieuse habileté sut maintenir ce cœur fébrile juste à la place qu'un cœur aurait occupée dans le petit corps de sa figuration. Ainsi put-il donner à la reine l'illusion de croire qu'elle possédait la preuve de sa destinée immortelle.

— Et depuis quand ce cœur bat-il?

— Depuis la formation de ce cristal... c'est-à-dire depuis des millions d'années! Et jamais son mouvement ne cessera, quoiqu'il soit impossible à la science de donner l'explication de ce phénomène.

Après avoir considéré Jenny et Philippe avec une respectueuse pitié, le professeur voulut savoir les causes de la mort de M. Harberger. Je pus lui assurer qu'il avait succombé à une congestion produite par le froid terrible de cette chambre. Il nous était maintenant assez facile de reconstituer l'épouvantable drame de ces infortunés. Lorsque l'égyptologue, abandonné de ses domestiques, s'était aperçu, malgré ses illusions, que sa chère femme agonisait, il avait dû courir autour de la Sernelhes en implorant une aide. Ses empreintes en tous sens dans la neige prouvaient son désarroi. Puis, lorsqu'il s'était rendu compte qu'il ne pouvait espérer aucun secours, il était revenu se jeter aux genoux de sa femme.

Et les heures, la nuit, un jour peut-être encore, s'étaient écoulés en cette effrayante extase. Le froid avait insidieusement glacé M. Harberger. Et le tête-à-tête de ces époux, en adoration l'un de l'autre jusqu'au delà de cette vie, avait continué.

Au chevet de cette tragique couche funèbre, la statuette de cristal étincelait au soleil et son cœur palpitait mécaniquement pour l'éternité d'un vain mouvement sans amour!

CHARLES GÉNIAUX.

LES
CARNETS DE COMBATTANTS
AUX PROGRAMMES SCOLAIRES

Mme Noëlle Roger raconte qu'un jour, voyant un de ses blessés sortir de l'hôpital à peu près guéri, mais avec un bras de moins, elle fut frappée de sa morne tristesse ; et comme elle essayait de le remonter en lui parlant de la sympathie, de l'estime dont partout désormais il se sentirait entouré, il répondit, non sans amertume, avec un regard à sa manche vide :

— Oh ! madame.... cela sera si vite oublié !...

Il ne faut pas que cela soit oublié, ni des vieux, ni surtout des jeunes, et c'est pourquoi je demande que des extraits de nos *Carnets de route* figurent enfin dans les recueils de morceaux choisis que l'Université met entre les mains de nos écoliers. Qu'ils étudient la guerre de Troie ou les guerres puniques, qu'ils apprennent par cœur dans le *De Viris* les belles actions de Clélie, d'Horatius Coclès et de Mucius Scævola, ou le combat des Horaces et des Curiaces, je le veux bien. Mais vraiment, quels livres leur ferions-nous lire qui vaillent les humbles écrits rédigés dans le gourbi, dans la cagnia, sous la constante menace de la mort? Je n'obéis pas, en parlant ainsi, à des considérations purement sentimentales. Je crois que ces écrits ne sont pas seulement des reliques sacrées, qu'ils sont des œuvres neuves et admirables à plus d'un titre, que plusieurs d'entre eux sont même de véritables chefs-d'œuvre. Et pour savoir ce qu'ils valent, pour savoir quelle place à part ils méritent d'occuper dans les lettres françaises, qu'on se rappelle d'abord ce qu'était chez nous avant 1914 le récit de guerre.

Des récits de guerre, nous en possédions beaucoup, et depuis les âges lointains, depuis le temps des chansons de gestes jusqu'à celui de la Révolution ou de l'Empire. Nous en possédions beaucoup, parce que la France a eu souvent à se battre, parce qu'elle a eu souvent à défendre son sol si riche qui tentait les nations de proie, ou à défendre son génie, ses idées, qui alarmaient les vieilles monarchies, parce qu'elle a toujours été prête à servir toute cause généreuse, toujours prête à se donner. Des récits de guerre, j'en trouve chez nos auteurs de mémoires, chez nos historiens, chez nos romanciers et nos poètes, et je ne les renie pas, je sais pour ma part avec quel intérêt passionné je les ai lus jadis et relus. Je ne renie pas plus les *Mémoires* de Marbot et les *Cahiers du capitaine Coignet*, pas plus le *Conscrit de 1813* ou *Madame Thérèse*, que les relations historiques de Thiers ou de Henry Houssaye, que les relations épiques de Victor Hugo. J'avoue même que je les sais encore à peu près par cœur. Voici, dans les *Cahiers du capitaine Coignet*, la division de Desaix qui accourt sur le champ de bataille de Marengo, tandis que le Premier Consul, debout sur le remblai de la route, fouette sa botte du bout de sa cravache : « Cette belle division arrivait l'arme au bras, on eût dit une forêt qui marchait... » Voici, dans le *Conscrit de 1813*, à la journée de Lützen, alors que nos troupes ont dû céder du terrain et reculer jusque dans le village de Kaya, voici que le combat change de face : Napoléon apparaît au sommet de la colline, coiffé du petit chapeau, vêtu de la redingote grise, le large ruban rouge en travers du gilet blanc, « calme, froid, comme éclairé par le reflet des baïonnettes » : — « Tout pliait devant lui... » Ou bien encore, dans *les Misérables*, dans l'immortel récit de Waterloo, voici les cuirassiers de Milhaud qui escaladent les pentes de Mont-Saint-Jean : « Ils étaient trois mille cinq cents. Ils faisaient un front d'un quart de lieue. C'étaient des hommes géants sur des chevaux colosses... » et la suite!

Non, non, ne renions pas de telles pages où chante l'âme de la vieille France. Mais sachons bien que tous ces beaux récits ne nous donnaient de la guerre qu'une vision idéalisée, et sinon fausse, du moins incomplètement vraie. Ils étaient écrits par des poètes qui ne l'avaient vue qu'en imagination, ou écrits après coup, à bien des années de distance, par des retraités comme Coignet ou Marbot qui ne la voyaient plus qu'à travers

la poésie du souvenir. Tous cédaient au besoin de simplifier et d'embellir le réel. Ceux même, comme Mérimée, Stendhal, Erckmann et Chatrian, qui s'efforcaient d'appliquer au récit de guerre les procédés du réalisme, de ne peindre qu'un coin du champ de bataille, de ne traduire que les impressions d'un soldat, ceux-là même déformaient le réel ; ni Erckmann ou Chatrian, ni Mérimée n'avaient fait la guerre ; et si Stendhal, dans sa jeunesse, avait servi un an au 6e dragons, s'il avait donné des preuves de courage au combat devant Castelfranco, Stendhal n'assistait point à la bataille de Waterloo qu'il a essayé de raconter dans *la Chartreuse de Parme*. Ni lui, ni personne chez nous n'avait montré toute l'horreur de la guerre, montré l'envers de l'épopée.

C'est, à vrai dire, à quoi avaient mieux réussi depuis deux étrangers, deux Russes. L'un est Tolstoï, que je tiens, quant à moi, pour le plus grand de tous les romanciers réalistes. Dans ses récits du Caucase, dans ses *Souvenirs de Sébastopol*, Tolstoï, ancien officier d'artillerie, a peint de façon inoubliable ce qu'il avait vu et senti ; il a peint la guerre telle qu'elle était de son temps, il l'a peinte, comme il le dit, « dans la boue et dans le sang », il en a dit les abominations et le sublime. Et de même, ou mieux encore, le commandant Sémenoff, qui était aide de camp de l'amiral Rodjestvensky en 1905 dans la guerre russo-japonaise, et qui, avant de mourir de ses blessures, a si exactement relaté les batailles navales livrées devant Port-Arthur ou à Tsoushima. Ses quatre volumes, bien dignes de lui survivre et qui, j'en suis convaincu, survivront en effet, étaient déjà presque des carnets de route Il les a écrits au lendemain de la lutte, dans sa captivité au Japon, à l'aide de notes prises pendant l'action même. Tout y est vrai, et la guerre moderne commence à y apparaître comme nos soldats l'ont vue, la guerre scientifique, avec déjà quelques-uns de ses monstrueux moyens de destruction. Et pourtant, même cela, même le livre intitulé *l'Agonie d'un cuirassé*, c'est-à-dire la bataille de Tsoushima vue du cuirassé russe *Souvaroff* et contée minute par minute, — depuis l'heure matinale où soudain, aux multiples appels par T. S. F. qui s'entrecroisent et se resserrent autour d'eux, les Russes se sentent signalés, enveloppés, jusqu'à l'heure crépusculaire où le *Souvaroff* en flamme s'en va majestueusement par le fond, — oui, même ce poignant chef-d'œuvre, les carnets de route de nos soldats effacent tout.

Leurs innombrables carnets de route, dont il n'est pas un qui n'ait du prix, qui forment une bibliothèque, une littérature, et qui sont mieux que de la littérature, au-dessus de toute littérature... Il serait long d'en dresser une liste complète. Je laisse de côté, non sans regret, ceux qui n'ont été rédigés ou mis au point et publiés que depuis la guerre, quoique, parmi ceux-là, j'en connaisse de bien remarquables, notamment celui qui est inséré dans *le Prix de l'homme*, roman d'un lieutenant blessé devant Verdun qui signe Jean de Granvilliers, et ces *Croix de bois* de M. Roland Dorgelès que tous les anciens combattants tiennent en si haute estime. Je ne retiens, puisqu'il faut se borner, que les carnets qui ont paru au cours de la guerre, qui venaient d'être écrits sous les obus, en pleine fournaise, qui étaient de la réalité vivante et saignante.

En campagne, *Dans l'attente* par Marcel Dupont, officier de cavalerie légère; *Carnet de route d'un officier d'alpins*, par Georges Bertrand; *Carnet de route d'un officier de dragons*, par Adrien Bertrand, frère du précédent; *Ce qu'a vu un officier de chasseurs à pied*, *l'Infanterie héroïque et douloureuse*, *Face aux Bulgares*, par le capitaine Henri Libermann; *Ma pièce*, et *le Tube 1233*, par le chef de pièce Paul Lintier; *Lettres d'un officier de chasseurs alpins*, par le capitaine Belmont; *Morhange et les marsouins en Lorraine*, par le lieutenant Christian Frogé; *Mon régiment*, par l'abbé et sous-lieutenant Paul Dubrulle; *Lettres de guerre*, par Pierre-Maurice Masson; *la Vie des martyrs*, par le Dr Georges Duhamel; *Notes d'une infirmière*, par Mme Eydoux-Démian; *Carnets d'une infirmière*, par Mme Noëlle Roger.

Je ne puis pas ne pas mentionner encore les carnets des sous-lieutenants, lieutenants ou capitaines Delvert, Hassler, Tuffrau, Henry Malherbe, Levis Mirepoix, Henry d'Estre, Christian Mallet, Maurice Genevois, et de ce Jacques Péricard qui criait : « Debout, les morts! » dans la tranchée du Bois-brûlé... En prononçant tant de noms que nos enfants devront un jour connaître et révérer, je me reproche d'en omettre plus d'un qui ne serait pas moins digne d'être rappelé. Il en est du moins, parmi ceux que je mentionne, sur lesquels je voudrais m'arrêter un peu plus, ou plutôt devant qui je voudrais m'incliner, parce que ce sont ceux des morts.

Mort à vingt-neuf ans, Adrien Bertrand, mort le 18 novembre 1917 à l'hôpital de Grasse. Il était journaliste et poète, et se

croyait anti-militariste quand éclata la guerre : il partit, bien entendu, comme les autres, se battit comme un preux, tomba un jour avec son peloton de dragons sur un groupe d'Allemands, en tua six, dont le capitaine, et puis, dès la fin d'août 1914, en Lorraine, à Hénamesnil, reçut à la poitrine la double blessure qui ne devait pas guérir. Mort, Paul Dubrulle, ordonné prêtre le jour même de la mobilisation, le dimanche 2 août 1914, simple soldat d'abord au 8e d'infanterie, sergent-fourrier à Verdun en ces jours terribles de février 1916 dont il reste le peintre sans égal, sous-lieutenant après la Somme, tué d'une balle au front devant Craonne dans la funeste offensive d'avril 1917. Mort à vingt-cinq ans, au Vieil-Armand, le capitaine Belmont, dont les lettres font si souvent penser à Vauvenargues et à Senancour, et pour qui, comme pour l'abbé Dubrulle, M. Henry Bordeaux a composé une notice nécrologique aussi belle que leurs propres écrits. Et mort aussi, mort à vingt et un ans, Paul Lintier, l'étudiant en droit transformé en artilleur, tué près de sa pièce à Jeandelaincourt, le 16 mars 1916, un mois avant la publication de son premier carnet, avant que le second fût achevé.

Chacune de ces brèves existences mériterait d'être racontée à part. Mais je croirais offenser l'âme de nos soldats, si semblables les uns aux autres et si étroitement unis, en établissant des distinctions entre eux, et ce n'est point tel ou tel des carnets que je veux étudier, mais les caractères de vérité et de beauté qui leur sont communs à tous.

* * *

Il ne s'agit plus là de relations écrites après coup ou d'après ouï-dire. Il ne s'agit plus de vastes tableaux panoramiques, artificiellement composés, comme chez Marbot, Thiers, Victor Hugo, où nous embrassons du regard toute une bataille ou même toute une campagne napoléonienne. Non ; seulement un tout petit coin de la scène, des sensations individuelles et au jour le jour, des choses vues. Pas d'arrangements ni d'ornements : toute invention serait au-dessous de la réalité, et toute invention serait impossible, puisque le narrateur parle en quelque sorte sous le contrôle de ses camarades, de plusieurs millions de témoins.

Telle est l'exactitude des Carnets, telle en est la valeur documentaire et historique, que M. Hanotaux, dans sa grande

Histoire de la Guerre, y a eu maintes fois recours. Mais ils n'ont pas seulement une valeur de document. Cette beauté littéraire à laquelle ils prétendent si peu, ils y atteignent sans cesse, et au point d'égaler ou de surpasser parfois les plus fameux chefs-d'œuvre du réalisme. Des gens qui ne s'étaient jamais mêlés d'écrire, s'y révèlent grands écrivains. Pourquoi? Comment est-ce possible? Oh! ceci tient, je pense, à bien des causes. S'ils ont réussi dans une entreprise où ne s'étaient pas même essayés les soldats de l'ancienne France, c'est d'abord sans doute qu'aujourd'hui chez nous la culture intellectuelle est infiniment plus répandue qu'autrefois. Dans l'immense armée qui rassemblait toutes les classes sociales, il y avait une multitude d'hommes instruits, avertis, affinés, inconsciemment préparés par un siècle de roman réaliste et de roman psychologique à l'observation des choses et à l'analyse de soi, préparés aussi, habitués par le journal, par le reportage, à la recherche et à la notation du petit fait vrai. Ils avaient le goût du réel, et ils en avaient le sens. Il ne se pouvait pas que la grandeur des événements au milieu desquels ils étaient brusquement jetés, ne vînt développer, surexciter encore en eux cet instinct, cette curiosité du réel. S'il suffit pour devenir écrivain d'avoir, selon la vieille formule, « quelque chose à dire », qui donc a jamais pu avoir plus de choses à dire, et des choses plus frappantes, plus émouvantes, que ceux qui ont vécu de pareils jours? Tous comprenaient, soyons-en bien sûrs, l'intérêt passionnant du spectacle qu'ils avaient sous les yeux, du formidable drame où ils étaient acteurs; tous, ils comprenaient que le moindre détail en avait du prix; et, sans songer à faire œuvre d'art, sans autre souci que de dire tout ce qu'ils voyaient, tout ce qu'ils sentaient, de le faire voir et sentir à ceux de l'arrière, ce sont bien cependant des œuvres d'art qu'ils ont créées, puisque ce sont des œuvres vraies, puisqu'en les lisant nous croyons être auprès d'eux, puisqu'elles donnent cette entière illusion de réalité que l'objet même de l'art est de produire en nous, et dont seuls jusqu'ici les grands artistes avaient eu le secret. Qu'on en juge, d'ailleurs, par des citations. La difficulté, cette fois encore, n'est que de choisir.

Commençons par Paul Lintier, par quelques-unes des notes qu'ils a prises pendant la bataille de la Marne. Son régiment qui s'est battu en août dans le Luxembourg belge, aux

abords de Virton, a dû repasser la Meuse, redescendre par l'Argonne jusqu'aux bords de l'Ornain, de là jusque dans la région parisienne; il fait maintenant partie de l'armée Maunoury qui va surprendre celle de von Klück par une attaque de flanc. Les hommes sont las, énervés, exaspérés par quinze jours de retraite; ils sont frémissants de rage et d'impatience :

Lundi 7 septembre.

Il fait grand jour. Bréjard crie :

— Debout!

— Quoi?

— Écoutez ça :

Il tire un papier de sa poche.

Ordre du jour de l'Armée

Au moment où s'engage une bataille dont dépend le salut du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière : tous les efforts doivent être employés à attaquer et à refouler l'ennemi. Une troupe qui ne pourra plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer plutôt que de reculer.

— Vous avez entendu?

Oui, nous avons entendu. Nous n'aurions jamais su exprimer si simplement et si complètement nos intimes pensées.

« Une troupe devra se faire tuer plutôt que de reculer. » Voilà!

— Et maintenant, attelez, ajoute Bréjard. On y va!

Deux jeunes filles, la sœur et la fiancée d'un de mes camarades, arrivent comme la batterie démarre. Un moment, elles courent près des chevaux, rouges, haletantes. Elles parlent très vite, toutes deux ensemble. Lorsqu'elles se sentent à bout de souffle, l'une après l'autre, elles tendent la main à l'artilleur qui se penche sur l'encolure de son cheval pour embrasser leurs doigts...

Ils cheminent vers le nord; le soir, ils voient passer les taxis qui amènent la 7e division. Le 8, ils sont à Dammartin, à Sennevières, en pleine bataille. Le 9, ils se rendent compte que l'ennemi manœuvre pour déborder leur gauche, ils ne savent rien de ce qui se passe ailleurs :

Et brusquement, presque derrière nous, la fusillade éclate. Nous sommes tournés...

Sur la grande route de Paris, et entre la route et la ligne de chemin de fer, des masses profondes d'infanterie débouchent de derrière Nanteuil. Un immense fer à cheval ennemi nous enveloppe.

Il semble, à cette heure, qu'il ne reste plus, pour la retraite du 4e corps, qu'une étroite voie libre entre Sennevières et Silly, vers le sud-est.

Un officier, coiffé d'un casque d'aviateur, arrive sur la position en auto, court au poste d'observation.

Le commandant fait tourner les pièces bout pour bout.

D'un instant à l'autre, nous risquons d'être pris entre deux feux, car, au nord-ouest de Nanteuil, sur les hauteurs dominant la route, nous ne pouvons douter que de l'artillerie s'installe pour appuyer le mouvement de l'infanterie ennemie.

Nos batteries ont ouvert le feu.

Tout de suite, le même délire trépidant s'empare des hommes et des canons. Les pièces sont des monstres hurlants, des dragons en démence qui, à pleine gueule, vomissent du feu à la face du soleil, dont la chute s'achève dans un somptueux crépuscule d'été. Les douilles s'amoncellent et fument. Là-bas, on voit les hommes se débander, courir, s'écrouler en monceaux. Des hauteurs, qui dominent Nanteuil et d'où l'on pourrait compter nos pièces, aucune artillerie ne répond.

Longtemps le massacre continue.

— Ah! Ils n'iront pas à Paris, ceux-là!

La nuit vient. En ordre, les régiments de ligne se replient par le fond du vallon dont nous occupons une des pentes. Des chasseurs à cheval passent au trot, puis toute une brigade de cuirassiers. C'est la retraite!

Nous sommes battus... battus!... L'ennemi marche sur Paris!

Le soleil n'est plus qu'un croissant sur l'horizon. Les cavaliers allant vers Silly disparaissent dans la poussière qu'ils lèvent. Nous tirons toujours, couvrant de mitraille la plaine de betteraves où, çà et là, des hommes bougent encore.

— Cessez le feu!

On n'a point entendu ou point voulu entendre... Trois pièces tirent encore. Il faut que le commandant répète l'ordre en hurlant.

Les hommes s'épongent, rouges, suants. Les bras croisés, debout derrière leurs pièces, sans parler, ils contemplent ces champs dont pas un pouce n'a été épargné.

Nous attendons maintenant l'ordre de battre en retraite à notre tour. C'est un ordre de passer la nuit ici qui nous arrive. On nous envoie un bataillon d'infanterie de soutien. A deux cents mètres du parc, qu'il a fallu former sur place, les fantassins se déploient en tirailleurs et s'immobilisent sur le champ.

En avant, on dit qu'il ne reste aucun élément français. Nous sommes à la merci d'une attaque nocturne de cavalerie.

Voilà la manière de Lintier, sa manière si simple, et en même temps si nerveuse, si forte. Voici celle, — plus élégante,

non moins vraie, — d'un officier de chasseurs à cheval, de Marcel Dupont. C'est un combat de tranchée en novembre 1914, sur l'Yser, à l'ouest de Steenstraate ; déjà les cavaliers font le service de fantassins. Il est nuit, tout le terrain est noyé de brouillard, d'un brouillard que blanchit le clair de lune : on s'attend à être attaqué.

Soudain voilà que s'élève du camp opposé un cantique harmonieux et grave entonné par des centaines de voix mâles. Nos oreilles ne peuvent percevoir les paroles prononcées dans la langue barbare. Mais le chant parvient nettement jusqu'à nous. Je dois avouer que rien ne m'a autant étonné depuis le commencement de cette soirée si prodigieusement remplie. Avec quelle ardeur, avec quelle unanimité, avec quel art aussi, — il faut bien le dire, — ces hommes proclament leur foi avant de se ruer à la mort ! Au milieu de cette nuit lumineuse, sous le dôme merveilleux du ciel, on ne peut rêver un temple plus magnifique pour faire prier des soldats qui vont courir au sacrifice. Nous écoutons ravis et émus. Le cantique se prolonge longtemps et la musique m'en semble noble et belle ; les voix sont justes et les chœurs semblent admirablement réglés. Mais surtout il se dégage de l'ensemble une impression troublante de piété disciplinée et imposée. Jusqu'où ces hommes pousseront-ils leur amour du commandement et de l'obéissance?

Mais tout à coup, l'hymne se termine brutalement dans un formidable tumulte où dominent des milliers de voix criant :

— Hourrah ! Hourrah ! Cavalerie ! Cavalerie !

Et par-dessus tous ces hurlements on entend leurs trompettes courtes faisant entendre les notes précipitées et monotones de la charge à la prussienne.

D'un bond je suis dans la tranchée.

— Feu à volonté !

Toute la ligne française instantanément crépite d'une fusillade épouvantable, assourdissante. Chaque homme semble pris d'une rage folle, d'une volonté exaspérée de destruction. Je les vois épauler rapidement, presser la détente et recharger avec une hâte fébrile. J'ai les oreilles brisées et la tête un peu perdue, tant le bruit de ces mille coups de feu retentissant dans le boyau de la tranchée est devenu terrible. A notre gauche, la section de mitrailleuses de mon vaillant camarade F... fait un vacarme infernal.

Mais presque aussitôt la ligne allemande s'est précipitée à terre. C'est à peine si j'ai pu distinguer au loin un grouillement d'ombres grises courant dans le brouillard. Maintenant, plus aucune silhouette sombre ne s'aperçoit sur le fond blanchâtre de ce décor tragique.

Combien doivent être couchés sans vie parmi tous ces corps que l'on ne devine plus d'ici, et quel terrible voisinage ce doit être pour les vivants étendus côte à côte avec les cadavres de leurs compagnons d'armes!

L'accent varie selon les tempéraments et les circonstances. J'entends encore dans mon oreille la voix d'Henri Libermann racontant un autre épisode de la Marne, — au-dessous des Marais de Saint-Gond, — la minute décisive où, débordé de toute part, et néanmoins impassible, résolu à vaincre, sûr de vaincre, le général Foch ose ramener de sa gauche vers sa droite, de Mondement vers Conantre et Fère-Champenoise, la 42e division, et, surprenant l'ennemi, transforme la défaite en éclatante victoire. Dans le carnet d'Henri Libermann, c'est une héroïque apparition que celle de cette 42e division dont les lignes bleues et rouges avancent en bel ordre :

Le soleil écrit-il, le soleil prêt à disparaître, rougit l'Occident d'un immense embrasement, éclaire de ses derniers feux le général Grossetti à cheval au milieu de son état-major.

Tout plie devant lui.

Immobile, statue équestre, il semble dans le triomphe l'image même de la victoire.

« Tout plie devant lui, » — comme dans la phrase que j'ai citée du *Conscrit de 1813*. Et ce rappel, — c'en est un, n'en doutons pas, — ce rappel me touche; car je n'en conclus pas que celui qui parle manque de sincérité, qu'il vise aux effets de style, j'en conclus que pour avoir si présent à l'esprit et en une telle heure un livre qu'on lit d'ordinaire à douze ou treize ans, il fallait qu'Henri Libermann fût très jeune, et, en effet, au 2 août 1914 il n'était encore qu'un petit saint-cyrien.

*
* *

Cette note épique, ces chants de clairon sont d'ailleurs chose assez rare dans les *Carnets de route*. Si c'est par crainte d'exalter l'humeur guerrière de nos enfants qu'on a jusqu'à présent évité de les leur faire lire, il n'y a vraiment pas de crainte moins justifiée. Chacun sait quel spectacle a offert le front pendant plus de quatre ans, et s'il y avait là rien de semblable à l'ancienne épopée, aux triomphales fanfares et aux chevauchées enivrantes. Ce qui se voit dans les Carnets, ce sont

les horreurs de la guerre, c'est une guerre qui a dépassé en horreur tout ce qui s'était vu et tout ce qui se pouvait imaginer. J'ai abrégé tout à l'heure ma citation de Lintier, je l'ai coupée au moment où il décrit les milliers de cadavres entassés dans les champs de betteraves, près de Nanteuil-le-Haudoin. Partout dans son livre et dans ceux de ses frères d'armes se découvrent les mêmes charniers. Je n'en veux montrer qu'un, mais j'en dois montrer un, le ravin d'Haudremont, tel que l'abbé Dubrulle l'a vu le 28 février 1916, en arrivant à Verdun :

... Le sol est une succession de cratères béants, de toutes les grandeurs, aux parois fendillées et brûlées. Les taillis sont fracassés, hachés : il n'en reste que des débris. Les arbres sont mutilés. Un certain nombre ont été coupés net à des hauteurs variables. La cime est tombée droite à côté du stipe étêté.

Mais ce n'est là que le décor d'une scène atroce : le sol est tapissé de cadavres. Pauvres corps mutilés! Quelles profanations odieuses ils ont subies! En voici un qui était abrité derrière un arbre; l'arbre a été coupé et le tronc est tombé d'aplomb sur lui, en l'écrasant contre le sol. Cet autre a la tête aplatie, sans blessure, comme si elle était en carton.

Voici un crâne vidé. Plus loin, c'est une poitrine défoncée, des membres écartelés. Des cadavres, projetés dans les arbres, pendent en pitoyables loques. Çà et là, des débris humains, des viscères accrochés aux branches. A présent, voici un torse, sans tête, ni bras, ni jambes, qui est collé à un tronc, aplati et ouvert.

Et partout, c'est une mixture atroce de chair et de sang d'où s'élève une vapeur à l'odeur fade, écœurante...

Ne retenons pas longtemps les yeux de l'enfance sur de telles images; la faute serait grave, je crois; il ne faut pas épouvanter les petites âmes qui s'ouvrent à la vie en leur révélant impitoyablement ce qu'elle peut avoir de plus horrible. Mais si, au contraire, c'est notre devoir que de les initier à ce qu'elle a de plus noble et de plus grand, si c'est notre devoir que d'éveiller chez l'enfant le sentiment de la beauté morale, où donc apprendront-ils mieux à s'en instruire et à s'en pénétrer que dans l'histoire intime des hommes qui ont vécu quatre ans au milieu de ces horreurs sans nom et qui les ont surmontées? Ils ont tout surmonté, toutes les souffrances de la chair et toutes celles de l'esprit, non seulement la

continuelle menace, la continuelle présence de la mort, et de la mort sous ses formes les plus affreuses, mais l'absence des êtres chers qu'ils avaient laissés derrière eux, de l'enfant qui venait de naître et qu'ils ne verraient pas grandir, des vieux parents dont la fin était proche et à qui ils ne pourraient fermer les yeux. Tout ce qu'ils possédaient, tout ce qu'ils recevaient de leurs familles, ils se le partageaient entre eux ; beaucoup se sont fait tuer pour secourir un blessé, fût-ce même un blessé en uniforme gris et à calot liséré de rouge. L'étrange chose ! Il faut donc cette absurdité et cette atrocité, — la guerre, — pour que se découvrent toutes les secrètes richesses de l'âme humaine, pour que se voie jusqu'où cette âme peut s'élever? Ils avaient réalisé en eux presque à leur insu l'idéal de renoncement à soi-même et de dévouement à autrui dont la plus haute exaltation religieuse permet à peine à l'homme d'approcher ; au courage, qui est vertu commune en France, ils avaient ajouté tant d'autres vertus, ils avaient atteint à un tel degré d'acceptation, d'abnégation, de sacrifice, que nous croirions les rapetisser en leur donnant ce nom de héros dont nous honorons les grands soldats de jadis, et que nous sommes bien plutôt tentés, au risque de les faire sourire, de dire d'eux qu'ils étaient des saints.

Au surplus, je ne suis pas digne de parler d'eux. C'est eux qu'il faut laisser parler, c'est leur voix virile qu'il faut faire entendre, leur voix d'outre-tombe, et avant toute autre celle du lieutenant Lucquiaud. Je n'ai pas encore nommé ce tout jeune homme (il avait vingt-quatre ans), qui fut tué le 26 mai 1915 à Angres, dans la Somme. Il est vrai que son Carnet est bien mince et chétif, — petit carnet de quelques feuilles, cartonné de rose, comme ceux dont on se sert pour les comptes de la blanchisseuse. Le carnet appartenait à un sergent qui le lui passa quand il tomba, quand, avant de mourir, il fit signe qu'il voulait écrire quelque chose : un éclat d'obus venait de lui enlever tout le bas du visage, la bouche, les deux mâchoires et le nez. Et sur le carnet, dont la photographie nous a conservé l'aspect, sont tracés d'une main de plus en plus défaillante, s'espaçant sur sept feuillets ensanglantés, les mots qui sont son adieu à la vie :

Prévenir ma famille : Lucquiaud, Belle-Vue, par Sommières.

Il faut pas m'emporter parce que les Boches vont reprendre la tranchée.

500 francs de mon argent pour Poupard (*son ordonnance*).
500 autres pour les pauvres de chez moi.
Je meurs heureux.

Il n'est aucun Carnet où ne s'atteste cette noblesse d'âme qui était chez tous, chez le simple soldat comme chez l'officier, chez ceux du village comme chez ceux de la ville. Écoutons le capitaine Belmont, si pensif, si pur, parler des rudes garçons qu'il commandait. Il ne les idéalise pas; il avoue qu'aux heures de relève, ils redeviennent de bons paysans de Savoie, et que le soir, dans les rues de Gérardmer, on en rencontre qui titubent en vociférant de grossières chansons. Seulement, il ajoute :

Quand ils sont aux tranchées, quand la mort les frôle pendant des jours et des nuits, ou bien quand ils s'en vont baïonnette en avant à travers les balles, leur personnalité s'oublie ou plutôt elle s'élargit, s'épure et devient un moment simple et nue. Les grandes vérités silencieuses qui dormaient au fond de leurs pauvres âmes s'éveillent au choc des réalités surhumaines et les illuminent. Ce sont des âmes presque neuves qui apparaissent sous cette écorce fruste. Et c'est là une des plus belles émotions de la guerre, de sentir tout ce qu'a pu faire, en une seconde, le voisinage de l'infini.

Mais peut-être cette transfiguration de la créature humaine par la souffrance, par le « voisinage de l'infini », n'apparaît-elle nulle part mieux qu'à travers les récits de nos médecins militaires ou de nos Croix-rouge, de ceux ou de celles qui ont vu nos soldats dans le lit d'hôpital ou sur la table d'opérations. Car là est l'épreuve suprême; là, l'excitation du combat est tombée; l'homme est désarmé, nu, en face de la mort. Comment va-t-il l'envisager? Dans l'épreuve suprême, quel sera-t-il?

Ici, Georges Duhamel, Mme Eydoux-Démian, Mme Noëlle Roger apportent leur témoignage, et je ne crois pas que dans aucune littérature il y ait rien de plus beau.

Peut-être va-t-on craindre, si on n'a déjà lu leurs Carnets, que la lecture n'en soit un peu monotone. Ne sera-ce pas toujours la misère physique, et l'odeur du chloroforme, et les gémissements, l'agonie, la mort? Non, les inégalités et les infinies diversités de la vie se retrouvent jusque dans la misère physique et dans la mort. Que de différences d'une scène à l'autre, et d'un blessé à un autre blessé!

D'une part, le décor, les conditions matérielles varient.

Tantôt nous sommes dans un poste de secours tout proche des tranchées, sanglant, boueux, ébranlé par la chute des gros obus, assourdi et enfumé par les éclatements ; tantôt, dans les hôpitaux d'évacuation, les *H. O. E.*, encore peu distants du front et sur lesquels les avions à croix noire viennent chaque nuit jeter des bombes dans l'espoir d'achever les mourants; tantôt enfin dans ceux de l'arrière, paisibles, presque gais ceux-là, où l'on reçoit des visites, où des amis apportent des fleurs, où de temps en temps viennent des généraux, des ministres, qui distribuent des croix. Bien diverses aussi les blessures, et plus divers encore les blessés eux-mêmes, par leur situation, leur caractère ou leur humeur. Toute l'humanité se retrouve là, avec ses types multiples, les faibles et les forts, les rieurs et les tristes, les bavards et les silencieux, mais toujours, comme dit Georges Duhamel, des *martyrs*, dignes d'une égale vénération.

Je détache de son livre quelques courtes scènes, la première presque comique, mais d'un comique touchant où se trahit la tendre pitié de l'observateur :

Gautreau avait l'air d'une bête de somme. Il était pesant, carré, puissant de la base et majestueux de l'encolure. Ce qu'il pouvait porter sur son dos aurait écrasé un homme ordinaire ; il avait de gros os, si durs que l'éclat d'obus qui vint lui heurter le crâne n'y fit qu'une fêlure et n'alla pas plus avant. Gautreau arriva seul à l'ambulance, à pied ; il s'assit sur une chaise, dans un coin, en disant :

— Pas pressé, c'est guère qu'un écourchon.

On lui donna une tasse de thé au rhum. Alors il se mit à fredonner :

En courant par les épeignes
J'métios fait un écourchon,
Et en courant par les épeignes
Et en courant après not' couchon.

— Toi, lui dit M. Boussin, toi, tu es un homme. Viens voir ici...

Gautreau pénétra dans la salle d'opérations en disant :

— Ça fait drôle de marcher sur le sec en sortant du margouillat. Vous pouvez voir : c'est guère qu'un écourchon. Maintenant, on sait jamais : peut rester des berluques là-dedans.

Le père Boussin sonda la plaie et sentit l'os fêlé. C'était un vieux chirurgien qui avait ses idées sur la douleur et le courage. Il décida :

— Je suis pressé ; tu es un homme. J'ai quelque petite chose à te faire. Tu vas t'agenouiller là et ne pas bouger.

Quelques minutes après, Gautreau était à genoux, cramponné au pied de la table. Il avait la tête couverte de linges sanglants, et le père Boussin, ciseau en main, lui frappait sur le crâne, à petits coups de maillet, comme un sculpteur. Gautreau disait :

— Monsieur Bassin, Monsieur Bassin, vous me faites mal.

— C'est pas Bassin, c'est Boussin, répondait calmement le vieil homme.

— Possible que c'est Boussin...

Un silence suivait, et Gautreau d'ajouter soudain :

— Monsieur Bassin, ça tue ce que vous bricolez là !

— Pas de danger !

— Monsieur Bassin, je vous dis que ça tue !

— Encore une seconde !

— Monsieur Bassin, vous m'enfoncez des clous dans la tête, c'est pas bien...

— C'est presque fini.

— Monsieur Bassin, j'en ai assez !

— C'est justement fini, dit le praticien en posant ses instruments.

Gautreau eut la tête empaquetée dans du coton et sortit de la salle.

— N'est pas méchant le vieux, dit-il en riant : mais frapper comme ça, avec un marteau... c'est pas que ça fait mal... ça fait pas grand chose comme mal. Mais ça tue, j'connais ça ! ça tue, et c'est des histoires que j'veux pas.

Une autre scène est comme la contre-partie de celle-là :

La cause du mal, ce n'est pas tant cette jambe broyée, mais plutôt cette petite plaie du bras, par où tant de beau sang est parti.

Avec ses lèvres livides qui ne se distinguent plus du reste de la face, avec ses pupilles noires, immenses, l'homme montre un visage où resplendit une âme intacte qui n'abdiquera qu'au dernier moment. Il examine, presque sévèrement, sans illusion, le désastre de son corps, et, considérant les chirurgiens occupés à se brosser les mains, il prononce d'une voix recueillie :

— Vous direz à ma femme que ma dernière pensée a été pour elle et pour mes enfants.

Oh ! ce n'est pas une question voilée, car, sans attendre, l'homme livre son visage au masque endormeur.

L'écho des paroles solennelles fait encore retentir la salle :

— Vous direz à ma femme...

On ne dupera pas cette mâle figure avec des consolations molles, des mots. La blouse blanche se retourne. Le chirurgien montre des yeux mouillés derrière ses lunettes, et, d'un accent profond, il répond :

— Nous n'y manquerons pas, mon ami.

Le patient cligne des paupières, — comme on agite un mouchoir sur le pont d'un paquebot qui s'éloigne, — puis, respirant fortement l'éther, il tombe dans un ténébreux sommeil.

Il y demeure à jamais, et nous n'avons pas failli à notre promesse.

J'ai cité beaucoup, je le devais. Mais une dernière citation est nécessaire. Il y a des choses que seule une femme sait dire comme elles méritent d'être dites; et ce que nous avons tous au fond du cœur, c'est Mme Noëlle Roger qui a su le dire :

J'aperçus un groupe dans la galerie, près de la porte. Un « nouveau » était là, debout, attendant qu'on pût s'occuper de lui. Il avait, sous sa capote, un bras en écharpe. Sa capote était couverte de boue jusqu'au col. On ne distinguait plus la trame de l'étoffe. Il regardait autour de lui d'un air absent et las. C'était un territorial, à la figure sérieuse, ravagée par la fatigue, et cependant douce, malgré sa rude moustache. Il se tenait là, immobile, sans rien dire. Avec son manteau couleur de fange sèche, ses souliers devenus jaunes à force d'être enduits de bourbe, il avait un aspect horrible et magnifique...

Il y eut un silence. Je regardais cet homme. Il était comme une évocation poignante des tranchées. La terre de son pays, si âprement défendue, fossé après fossé, pied à pied, motte par motte, l'avait entièrement revêtu. Il était tout habillé de terre, drapé dans de la terre. Et je voyais les hommes de là-bas, tous semblables à celui-ci, qui, à force de se serrer contre leur terre pour la défendre mieux, eux s'identifiant à elle, elle adhérant à eux, sont devenus comme de la terre vivante...

Je l'entraîne dans la salle où l'on a préparé son lit, nous l'aidons à se déshabiller. Au moment où je lui ai enlevé sa capote et où je la tiens respectueusement sur mon bras, toute raide et alourdie, il me demande de la lui garder ainsi, de ne pas la laisser nettoyer.

Cet homme, un ouvrier, sent donc obscurément, lui aussi, tout ce que symbolise ce vêtement boueux. Il s'y est attaché. Il voudrait conserver cette terre...

J'emporte la capote dans la galerie et je la dépose à côté des gros souliers que l'on vient de retirer aux nouveaux. Il y a là ceux de l'amputé qui ne s'en servira jamais plus et deux autres paires... Ils sont si recouverts de boue qu'on les dirait pris dans un moule, le cuir devenu rigide, les plis du cuir durcis comme de la pierre.

Et, de nouveau, c'est l'évocation obsédante, plus proche, plus criante. Les gros souliers pétrifiés qui conservent la forme du pied

et semblent marcher encore, expriment le labeur formidable, et cette force mystérieuse et quasi surhumaine de ceux qui défendent leur pays. Comme ils se sont solidement plantés dans la terre pour recevoir le choc des attaques! Rapides, ils sont partis en avant. Et leurs rangées de clous ont mordu le sol, broyant et effaçant l'empreinte des souliers de l'envahisseur. Et je pense aux souffrances des pieds qui, pendant des semaines, ne furent pas déchaussés. Nous les connaissons! Nous les voyons arriver, déformés, les ongles abîmés, à force d'avoir trimé dans la boue et dans l'eau glacée et tant marché, tant couru au-devant de la mitraille. Parfois, ils sont gonflés pour avoir eu trop froid, insensibles et même tout à fait morts, les doigts noirs et comme carbonisés.

Lorsque je les vois sur la table d'opérations et que je lis ces signes indéniables d'un si long martyre, je voudrais me mettre à genoux... Alors je pense au geste de cette femme de Palestine qui fut émue d'amour et de pitié par la souffrance des pieds du Christ et qui les oignit de parfums et les essuya avec ses cheveux.

Et après cela, il me semble que la cause est entendue. Non, il n'est pas possible que ces pages, belles comme du Hugo, et toutes celles que j'ai transcrites, et cent autres de même sens et de même beauté, n'entrent pas dans l'éducation intellectuelle et morale de nos écoliers. Ils y trouveraient, certes, et on le voit bien, de parfaites leçons de langue française et de style, mais aussi d'autres leçons, et plus utiles sans doute! Il est très bon de les conduire sur la tombe du soldat inconnu, mais cette tombe ne renferme que ses cendres, tandis que dans les *Carnets de route* c'est son âme qui demeure vivante. Il n'est pas question, et je l'ai dit, et était-il besoin de le dire? il n'est pas question de les élever dans le culte de la guerre, certes non, mais dans le culte de nos morts, de leurs pères ou de leurs frères morts pour eux, morts pour la France, — et dans la ferme volonté de faire comme ceux-là si jamais, par malheur, la France avait encore à se défendre.

André Le Breton.

LES MALADIES DE LA DÉMOCRATIE

II [1]

L'ÉLECTORITE

Il y a *électorite* partout où, quelle que soit la forme du gouvernement, l'État presque tout entier repose directement ou indirectement sur l'élection. Sous cette forme ou sous cet aspect, le mal est encore plus général que sous la forme ou sous l'aspect de la *parlementarite*. Il est bien plus grave aussi, parce que, dans le corps électoral qui, par le suffrage universel, englobe une partie de plus en plus grande de la nation, il attaque et atteint plus profondément la nation elle-même. Si la *parlementarite* est une danse de Saint-Guy, l'*électorite* est une carie des os.

Plus enracinée en chaque nation, la maladie est, d'autre part, plus répandue parmi les nations. Aucun pays d'Europe et des deux Amériques n'en est tout à fait exempt. J'ai eu l'occasion, ces dernières années, de rencontrer quelques hommes politiques qui ne sont pas de vulgaires politiciens et quelques philosophes ou juristes qui ne sont pas de purs abstracteurs de quintessence : plusieurs ne cachent pas leur inquiétude. L'un d'eux m'a dit sans ambages : « Nous en mourrons tous! »

Par bonheur, il faut le répéter, les nations meurent difficilement. Quand elles veulent vivre, elles peuvent guérir. Mais à la condition de ne point ruser avec elles-mêmes et de ne

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

s'arrêter devant rien. Elles doivent avoir le courage de vérifier les titres de leurs dieux et, lorsqu'elles les ont reconnus faux, de les renverser. Il arrive un moment où, pour leur salut, l'hérétique ne suffit pas, s'il n'est pas suivi de l'iconoclaste.

De toutes les idoles de la Démocratie, la plus barbouillée de vermillon, la plus horrifique, la plus sacrée, c'est-à-dire la plus entourée d'une espèce d'effroi religieux, est le Suffrage universel. Porter la main sur elle, ou seulement lever un doigt contre elle, passera peut-être longtemps encore pour un crime capital. Énonçons donc simplement cette proposition que, le suffrage universel n'existant point de toute éternité, il pourrait se faire qu'un jour à venir il fût aboli, comme ont disparu d'autres modes de représentation dont la durée dépasse de beaucoup celle qu'il a jusqu'à présent remplie. Je sais qu'une pareille hypothèse heurte avec violence l'opinion commune. Mais, outre qu'à un certain degré de la connaissance ou de la pensée, il n'y ait pas à faire trop de cas d'un sentiment irraisonné, voisin d'une grossière superstition, ce n'est plus l'heure des flagorneries. Ou nous éliminerons le virus de l'*électorite*, ou, de vie précaire en vie misérable, elle nous tuera.

***

L'*élection*, — son nom l'indique, — ne devrait être qu'un *choix*. Que de fois j'ai vu feu Courcelle-Seneuil, homme de gauche, positiviste et tout ce qui s'ensuit, se congestionner à le soutenir par les motifs qu'il a développés dans son livre : *la Société moderne*, en termes qui méritent d'être cités ! « Comme on ne connaît, a-t-il écrit, aucune voie pour constater la capacité législative là où elle se rencontre, on a pensé que le meilleur moyen de la découvrir était de confier ce soin à un corps d'électeurs. La fonction de l'électeur est de choisir les hommes qu'il croit les plus capables d'être de bons législateurs et de bien conseiller le gouvernement, ou tout au moins des hommes honnêtes, prudents, sensés, de bon conseil. S'il était permis de prendre dans le droit civil une comparaison, nous dirions que l'électeur est un mineur incapable de gérer ses affaires auquel la loi remet cependant le droit de choisir son tuteur. »

Tel est, rigoureusement, étroitement défini par un auteur que nul ne saurait suspecter d'avoir été un « réactionnaire, » le rôle légitime de l'électeur. Il ne s'agit pour lui que d'une fonction,

et cette fonction se réduit à un choix. On se trouve ainsi ramené à la vérité étymologique, au sens primitif du mot, sens dans lequel il semblait possible de dire que le peuple est capable de remplir une telle fonction aussi bien ou pas plus mal que ne la remplirait le prince, « parce que, s'il se trompe dans les choses générales, il ne se trompe pas dans les particulières. Ou, s'il se trompe quelquefois dans la distribution des honneurs et des dignités, c'est si rare que les quelques personnes qui en seraient chargées à sa place se tromperaient sans doute plus souvent et davantage ».

En effet, on l'a dit, et ce sont surtout des Florentins qui l'ont dit; c'est au moins un Florentin, et un très grand, Machiavel lui-même, à plusieurs reprises. Selon sa coutume, il en a fait une sorte de maxime, en ayant soin de préciser : en cela, — dans ses choix, — le peuple ne se trompe pas, « mais en cela seulement ». Encore le disait-il de ce qu'on appelait le « peuple » à Florence à la fin du xve et au commencement du xvie siècle : 2 000 ou 3 000 citoyens, et d'un système électoral où tant de précautions étaient prises contre le suffrage même, que l'élection y était en quelque manière corrigée par le hasard.

Même dans ces conditions, les résultats qu'elle donnait étaient fâcheux, et tout les premiers ceux qui, comme théoriciens, en avaient préconisé le principe, ont été, comme historiens, obligés de le reconnaître. Il n'y a qu'à voir le tableau que nous ont laissé de ce régime, entre 1498 et 1502 notamment, les Guichardin et les Giannotti. Et l'élection n'était alors qu'un simple choix ! On ne lui demandait pas trop de choses et on ne le demandait pas à trop de gens. Ce n'était pas le suffrage universel, mais le suffrage restreint à un corps électoral qu'on devait supposer sinon une élite, du moins un triage. Son unique fonction était de choisir « les hommes honnêtes, prudents, sensés, de bon conseil », présumés « les plus capables d'être de bons législateurs et de bien conseiller le Gouvernement ». Or, l'expérience a prouvé que, dans les bornes mêmes de la définition la plus stricte, « le peuple se trompait ». Le « mineur incapable » se donnait un tuteur qui dilapidait son patrimoine et lui faisait faire des bêtises.

* * *

Mais voilà que, trois siècles et demi plus tard, les écluses ont été ouvertes et que le flot s'est étalé. En France, pendant et depuis la Révolution de 1789, il a, cinquante ans encore, battu les portes avant de les forcer.

La Constitution de 1791 établissait une Chambre unique, qui était nommée pour deux ans et ne pouvait être dissoute. Cette Chambre se composait de 745 membres, pour les 83 départements de la France, colonies non comprises. Les représentants étaient élus selon les trois proportions du territoire, de la population et de la contribution directe. La représentation nationale avait donc, dans ce système, une triple base. Quant à l'élection elle-même, on procédait de la manière suivante. Le premier dimanche de mars, se formaient, dans les villes et dans les campagnes, les *assemblées primaires* des *citoyens actifs*. Pour être citoyen actif, il fallait être né ou devenu Français, être âgé de vingt-cinq ans, être domicilié dans la ville ou le canton, payer une contribution directe au moins égale à la valeur de trois journées de travail, n'être pas serviteur à gages, être inscrit au rôle des gardes nationales, avoir prêté le serment civique.

Au-dessus des assemblées primaires, au second degré, étaient les *assemblées électorales*. Les assemblées primaires nommaient des électeurs en proportion du nombre des citoyens actifs domiciliés dans la ville ou le canton : un électeur par 100 citoyens, 2 depuis 150 jusqu'à 250, et ainsi de suite. Il fallait, pour faire partie d'une assemblée électorale, être citoyen actif, et par surcroît, dans les villes de plus de 6000 âmes, propriétaire d'un bien d'un revenu égal à la valeur de 200 journées de travail ou locataire d'une maison évaluée, en revenu, au prix de 150 journées de travail. Dans les campagnes, il fallait être propriétaire ou usufruitier d'un bien évalué à un revenu de 150 journées ou métayer de biens évalués au prix de 400 journées de travail. Étaient éligibles tous les citoyens, sauf incompatibilité des fonctions de représentant avec d'autres fonctions publiques énumérées dans la Constitution. Les représentants étaient rééligibles pour une législature, non rééligibles ensuite, puis de nouveau éligibles après un intervalle de deux ans. Ils étaient, dès lors, inviolables, hors le cas de flagrant délit.

L'acte constitutionnel de 1793 s'en tient au système de la Chambre unique, des assemblées primaires et des assemblées électorales, mais il enlève à la représentation nationale toute autre base que la population. Il y aura un député par 40 000 individus. Les assemblées primaires, formées des citoyens actifs qui ont six mois de domicile dans le canton et composées de 200 citoyens au moins, de 600 au plus, nomment un électeur à raison de deux citoyens présents ou non, deux depuis 300 jusqu'à 400, trois depuis 500 jusqu'à 600. Les électeurs ainsi choisis se réunissent en assemblée électorale et nomment immédiatement un député. Tout citoyen actif est éligible. Est dit citoyen actif tout Français âgé de vingt et un ans, « et tout étranger qui, domicilié en France, depuis un an, y vit de son travail, ou acquiert une propriété, ou épouse une Française, ou adopte un enfant, ou nourrit un vieillard, et mérite bien de l'humanité ».

Le suffrage à deux degrés subsiste, avec quelques variantes pour les conditions de l'électorat, dans la Constitution de l'an III (1795). L'âge requis est toujours vingt et un ans, mais, de plus, il faut être inscrit sur le registre civique, payer une contribution directe, foncière ou personnelle, savoir lire et écrire, exercer une profession mécanique (étant entendu que l'agriculture en est une), n'être point frappé d'indignité légale. La même organisation en assemblées primaires et assemblées électorales est conservée. Mais, au lieu d'une seule Chambre, il y en a deux : le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq-Cents. Pour être éligible au Conseil des Cinq-Cents, il suffit d'avoir trente ans accomplis et dix ans de domicile sur le territoire de la République. Pour le Conseil des Anciens, il faut avoir quarante ans accomplis et quinze ans de domicile ; en outre, condition toute nouvelle, il faut être marié ou veuf.

La Constitution de frimaire an VIII (1799) ne brille pas par la simplicité, en ce qui touche l'organisation électorale de la France, non plus que le Sénatus-consulte de thermidor an X, qui en est directement et nécessairement sorti. Le pays est partagé en départements et arrondissements de communes. Les citoyens de chaque arrondissement communal désignent par leurs suffrages ceux d'entre eux qu'ils croient les plus

propres à gérer les affaires publiques. Il en résulte une liste de confiance, contenant un nombre de noms égal au dixième du nombre des citoyens ayant droit d'y coopérer. C'est dans cette première liste communale que doivent être pris les fonctionnaires publics de l'arrondissement. Les citoyens compris dans les listes communales d'un département désignent également un dixième d'entre eux : il en résulte une seconde liste, dite départementale, dans laquelle doivent être pris les fonctionnaires publics du département. Les citoyens portés sur la liste départementale désignent pareillement un dixième d'entre eux : il en résulte une troisième liste qui comprend les citoyens de ce département éligibles aux fonctions publiques nationales.

Le système se composait, on se le rappelle, d'un Sénat conservateur qui comprenait quatre-vingts membres nommés à vie, d'un Corps législatif qui était formé de trois cents représentants, âgés de trente ans au moins, renouvelables par cinquième, et d'un Tribunat.

D'après le Sénatus-consulte organique du 16 thermidor an X (4 août 1802), chaque circonscription de justice de paix forme une *assemblée de canton;* chaque arrondissement communal ou district de sous-préfecture nomme un *collège électoral d'arrondissement;* chaque département nomme, pour les élections, un *collège départemental.* De l'assemblée de canton font partie tous les citoyens qui sont domiciliés dans le canton. Le collège électoral d'arrondissement se recrute à raison d'un membre par cinq cents habitants. Il se compose de cent vingt membres au moins et de deux cents au plus. Le collège départemental se recrute à raison d'un membre par mille habitants; il se compose de deux cents membres au moins et de trois cents au plus.

« Pour parvenir à la formation des collèges électoraux des départements », il est dressé une liste des six cents plus haut imposés. Sur cette liste, l'assemblée de canton prend les membres qu'elle doit envoyer dans le collège départemental. Les collèges d'arrondissement présentent au Premier Consul deux citoyens pour chaque place vacante dans le Conseil d'arrondissement. Ils présentent, à chaque réunion, deux citoyens pour faire partie de la liste sur laquelle doivent être choisis les membres du Tribunat. Les collèges départementaux présentent

au Premier Consul deux citoyens pour chaque place vacante dans le Conseil général du département. Ils présentent, à chaque réunion, deux citoyens pour former la liste sur laquelle sont nommés les membres du Sénat. Les collèges électoraux de département et d'arrondissement présentent chacun deux citoyens domiciliés dans l'arrondissement pour former la liste sur laquelle doivent être nommés les membres de la députation au Corps législatif. Un de ces citoyens doit être pris nécessairement hors du collège qui le présente. Le Premier Consul désigne les présidents des collèges électoraux.

On le voit, cette organisation de l'an X était d'une complication extrême. Son caractère distinctif est que les collèges électoraux n'avaient plus qu'un droit de présentation et non pas de nomination ; que le Premier Consul faisait ce qu'il voulait, ou à peu près, et qu'il était assuré de n'être pas gêné par la représentation nationale. C'était, en somme, une constitution consulaire, qu'il y aurait à resserrer fort peu pour la transformer en empire.

La Restauration ne revint pas à l'ancienne forme française des États-Généraux. Elle essaya de couler ses institutions dans le moule britannique.

La Charte de 1814 établit deux Chambres. De la première, la Chambre des pairs, font partie de droit les membres de la famille royale et les princes du sang. Les autres sont nommés par le Roi à titre héréditaire ou à vie. La Chambre des députés est élue pour cinq ans et renouvelable chaque année par cinquième. Pour être éligible à la seconde Chambre, il faut être âgé de quarante ans et payer une contribution directe de 1 000 francs. Pour être électeur, il suffit de trente ans d'âge et d'un cens annuel de 300 francs. Les présidents des collèges électoraux sont nommés par le Roi, qui nomme aussi, sur une liste de cinq membres, le président de la Chambre, quand elle est constituée. Tentative de régime parlementaire tempéré ; mais il n'est pas anachronique d'invoquer, en la parodiant respectueusement, la sentence de Royer-Collard : On ne fait point au parlementarisme sa part ; dès qu'il pénètre dans l'État, il l'envahit bientôt tout entier.

L'Acte additionnel de 1815, aux Cent Jours, reprend le

système de l'an X, amendé dans un sens plutôt libéral. Au surplus, l'Empereur emprunte à la Restauration ce qu'il a cru qu'elle avait de bon ou de désiré par le pays. Il va même un peu plus loin qu'elle : les collèges électoraux d'arrondissement nommeront, à l'avenir, leur président et leurs vice-présidents. La Chambre des pairs est conservée, et, en ce qui la concerne, Napoléon renchérit sur Louis XVIII. Sa pairie, à lui, est héréditaire

Une loi votée en 1820 modifia la législation électorale de la deuxième Restauration. Elle portait à 430 le nombre des députés, sur lesquels 258 étaient nommés par les collèges d'arrondissement, composés des électeurs payant 300 francs de contribution directe. 172 députés devaient être nommés par les collèges de département, composés du quart des électeurs les plus imposés du département qui votaient dans les deux collèges. De là le nom de *Loi du double vote.*

Après 1830, sous Louis-Philippe, la pairie cesse d'être héréditaire. La Chambre des députés est élue pour cinq ans, au suffrage restreint, comme dans la Charte de 1814. L'âge fixé pour être électeur est de vingt-cinq ans accomplis ; pour être éligible, de trente ans, avec cens d'électorat et cens d'éligibilité. Le cens d'électorat est abaissé à 200 francs. Les électeurs nomment les présidents de leurs collèges, et le président de la Chambre est nommé par elle.

La Constitution républicaine de 1848 nous ramène à la Chambre unique. 750 députés, et 900 pour les Chambres qui seraient chargées de reviser la constitution. Le suffrage est direct et universel, le scrutin secret; point de cens; tous les Français électeurs à vingt et un ans; tous les Français éligibles à vingt-cinq ans. Voilà le principe posé; ni la Constitution du 14 janvier, ni le Sénatus-consulte du 7 novembre 1852 n'y oseront toucher. Le gouvernement provisoire de 1871 et la République de 1875 se feront un point d'honneur de le respecter.

Le corps électoral se trouva ainsi brusquement augmenté, multiplié près de trente-cinq fois. Pour les élections du mois d'août 1846, les dernières qui se soient faites sous le régime

censitaire, la population s'élevant à 35 401 761 habitants, il n'y avait que 240 983 électeurs inscrits. Aux premières élections qui se soient faites sous le régime du suffrage universel, celles du 23 avril 1848, il y eut 8 222 634 électeurs inscrits, le total de la population restant à peu près le même : 35 574 553 habitants. Dans le premier cas, le rapport des inscrits à la population était de 0,68 p. 100; dans le second cas, de 23,11 p. 100.

C'est l'inondation.

***

C'est une invasion barbare.

Il ne pouvait pas en être autrement. D'abord, parce qu'on élargissait sans mesure le corps électoral. Ensuite, parce que, simultanément, le domaine de la législation et le rôle du législateur s'élargissaient sans limites. Dès qu'on sortait de la définition étroite, rigoureusement étymologique : l'élection est un choix, — n'est qu'un choix, — et qu'on demandait à l'électeur, devenu à peu près tout le monde (ou plutôt à tout le monde devenu électeur), non seulement de désigner une ou plusieurs personnes pour le représenter, mais de fixer sur tous les points ou du moins d'indiquer en leurs grandes lignes les directions de la politique elle-même, on se préparait des peines, en tombant dans l'absurde, car, quelque part qu'elles lui réservent, les affaires humaines n'en comportent qu'une certaine dose et ne le tolèrent qu'un certain temps.

Or, qu'il soit partout et toujours trop absurde de charger des gens qui ne connaissent pas le premier mot d'une question de la résoudre, c'est ce qui n'a pas besoin d'être démontré. Remettre au jugement de tout le monde la décision de toute chose, c'était risqué, même dans la démocratie primitive d'un canton montagnard, dont la vie publique se ramenait presque à des histoires de troupeaux et de pâturages et où le pouvoir ne se disputait qu'entre deux partis, celui des « bêtes à cornes » contre celui des « pieds fourchus ». C'était imprudent dans une commune où le débat ne portait que sur des rues ou des chemins, des bâtisses, des ruisseaux, des caniveaux et des égouts. C'était téméraire dans un État où la législation encore très simple n'était guère que la transcription par quelques conseillers professionnels de la volonté du prince, alors qu'à l'intérieur, la loi, dans l'ordre civil, ne faisait que consacrer et conserver, laissait

une grande place à la coutume et, dans l'ordre social, abandonnait la substance quotidienne de la vie économique aux règlements des corporations de métier ; quand, à l'extérieur, la terre étant vraiment séparée en nations qui n'avaient entre elles que des contacts de propre à proche, la politique se trouvait pour ainsi dire forclose et comme retranchée ou extraite et placée hors du courant de la vie nationale. Alors, pourtant, le champ où venait travailler l'homme choisi par l'électeur était tout petit, par rapport à ce qu'il est maintenant.

Maintenant, c'est un domaine immense. Du double élargissement, simultané, de ce domaine et du corps électoral, il résulte ce phénomène peu rassurant. Plus la législation devient compliquée, plus le législateur devient simple, si bien que l'écart augmente constamment entre l'objet de la législation et la qualité du législateur. Les grands juristes qui ont fait le Code civil, avec tous leurs défauts de caste, trop roides, trop pointus, trop robins ou trop bourgeois, hommes d'ancien régime et d'ancien esprit, disciples de Pothier, les Maleville, les Tronchet, les Portalis, les Bigot de Préameneu, savaient peut-être un peu trop ce dont ils parlaient, mais ils le savaient bien. Aujourd'hui, les petits politiciens qui défont leur œuvre ne savent rien de rien. Devant des problèmes d'une difficulté croissante, beaucoup d'entre eux ont tout juste la culture politique d'un Andaman ou d'un Fuégien. Les plus hautes agoras du monde civilisé sont peuplées de marchands de gri-gris plébiscités par des nègres. Et nègres renforcés, non pas à cause de la couleur de leur peau, mais à cause des ténèbres de leur cervelle. C'est dans leur tête qu'il fait noir, avec, subitement, des lueurs rouges.

Ne nous payons pas de mots. Il serait fou de chercher dans cette ombre épaisse une vue sur quoi que ce soit ; il serait lâche, pour ne pas nous sentir obligés d'en convenir, de feindre de ne pas nous en apercevoir.

***

Maudit soit le premier (pour emprunter une formule fameuse) qui, à cette masse confuse et obscure, prêcha la fausse parole de sa « souveraineté » ! Le mot lui-même semble être apparu dans la langue au XIIIe siècle, avec Villehardouin et surtout avec Beaumanoir. Mais, naturellement, il s'enten-

dait du prince. Puis on le retrouve au XVIe, où Jean Bodin en donne cette définition : « la puissance absolue et perpétuelle d'une république » (c'est-à-dire d'un État). Il s'ennoblit au XVIIe siècle de toute la majesté de la couronne royale, dans Corneille, Pascal, Bossuet. Au XVIIIe siècle, Diderot le prend encore au sens du droit international.

Pour rencontrer la « souveraineté » telle que l'imagine la démagogie, il faut attendre la venue de Jean-Jacques. Mais, par exemple, dès que celui-là arrive, quelle fanfare ! écoutez-le : « La volonté de tous est l'ordre, la règle suprême ; et cette règle générale et personnifiée est ce que j'appelle la souveraineté. » Ou bien : « Le souverain, qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même. » Ou bien : « Le souverain, c'est la foule des individus réunis par le pacte social ; chacun est à la fois membre du souverain et soumis au souverain. La souveraineté n'est que la volonté générale et celle-ci est inaliénable. »

Benjamin Constant, éclairé et justement effrayé par les excès révolutionnaires, tente en vain d'endiguer le torrent. « Lorsqu'on établit, fait-il remarquer, que la souveraineté du peuple est illimitée, on crée et l'on jette au hasard dans la société humaine un degré de pouvoir trop grand par lui-même et qui est un mal, en quelques mains qu'on le place. » Il insiste : « La souveraineté du peuple n'est pas illimitée ; elle est circonscrite dans les bornes que lui tracent la justice et les droits des individus. La volonté de tout un peuple ne peut rendre juste ce qui est injuste. Les représentants d'une nation n'ont pas le droit de faire ce que la nation ne peut faire elle-même... L'assentiment du peuple ne saurait légitimer ce qui est illégitime, puisqu'un peuple ne peut déléguer à personne une autorité qu'il n'a pas. »

Effort inutile. La doctrine de l'éloquent et spirituel publiciste est, du reste, aussi flottante que ses sentiments mêmes : elle a, comme ses convictions, « des détours un peu brusques ». Il veut bien limiter la souveraineté, ou mieux, il ne veut pas de la souveraineté illimitée ; mais il repousse le moyen qu'on avait pris alors pour la limiter, en en échelonnant l'exercice. Au fond, il est toujours de l'opposition ; il en serait contre lui-même. « Dès l'introduction de la représentation dans nos ins-

titutions politiques, l'on a redouté l'intervention du peuple, l'on a créé des assemblées électorales, et ces assemblées électorales ont dénaturé les effets de l'élection. » Elles en ont, suivant lui, rétréci l'horizon, abaissé le niveau. « Pour être nommé par le peuple, il faut avoir des partisans placés au delà des alentours ordinaires et par conséquent un mérite positif. Pour être choisi par quelques électeurs, il suffit de n'avoir point d'ennemis. L'avantage est tout entier pour les qualités négatives, et la chance est même contre le talent. »

Mais il est un autre point que Benjamin Constant avait exactement marqué, un autre péril qu'il avait vu clairement. Il a écrit là-dessus une page pénétrante, presque prophétique. « La seconde cause de nos défiances actuelles contre l'élection directe, c'est qu'aucune de nos constitutions n'avait assigné de bornes au pouvoir législatif. La souveraineté du peuple, absolue, illimitée, avait été transmise par la nation, ou du moins en son nom, comme c'est l'ordinaire, par ceux qui la dominaient, à des assemblées représentatives; il dut en résulter l'arbitraire le plus inouï. La constitution... ne garantissait pas même, comme certaines constitutions américaines, les droits les plus sacrés des individus contre les empiètements des législateurs. Doit-on s'étonner que le pouvoir législatif ait continué de faire du mal? L'on s'en est pris à l'élection directe; c'était une méprise profonde. Il n'en fallait point accuser le mode de nomination des législateurs, mais la nature de leur autorité. La faute n'en était pas aux choix faits par les représentés, mais aux pouvoirs sans frein des représentants. Le mal n'aurait pas été moins grand, quand les mandataires de la nation se seraient nommés eux-mêmes, ou quand ils auraient été nommés par une corporation constituée quelconque. Ce mal tenait à ce que leur volonté, décorée du nom de loi, n'était contrebalancée, réprimée, arrêtée par rien. Quand l'autorité législative s'étend à tout, elle ne peut faire que du mal, de quelque manière qu'elle soit nommée. »

Voilà un texte à retenir.

Cependant, la Restauration passait. La branche cadette succédait à la branche aînée. Peu à peu, goutte à goutte, la démocratie s'infiltrait. 1848 déchaînait la vague, Lamartine allait transposer sur le mode lyrique le sophisme déclamatoire

de Jean-Jacques : à la pourpre douteuse de la souveraineté il allait coudre les paillettes de l'égalité. « Tout Français qui a atteint l'âge d'homme est citoyen; tout citoyen est électeur; tout électeur est souverain. Le droit est égal pour tous et il est absolu. Aucun citoyen ne peut dire à l'autre : Je suis plus souverain que toi. »

Pour la beauté de la gradation, le poète homme d'État renverse les termes. Avant lui, l'échelle civique descendait du souverain à l'électeur; avec lui, elle monte de l'électeur au souverain. C'est parce que tout Français est électeur que tout Français est souverain. Il reste que le suffrage est le signe de la souveraineté, et qu'il n'est pas seulement universel, mais égal. Avouons d'ailleurs que, posé sur cette base ou dérivé de ce principe, il est difficile de le concevoir autrement. L'universalité implique l'égalité, car comment distinguer entre un électeur et un électeur, et comment un souverain serait-il plus souverain qu'un souverain, dont le caractère essentiel est précisément de n'avoir point de supérieur?

Il n'empêche qu'à ce degré d'ascension vers les cimes, c'est le vertige. On dit au peuple souverain, à chacun des huit millions d'électeurs entre lesquels se fractionne sa souveraineté : « Tu es Roi, Pape, Empereur; ta destinée est entre tes mains » (1). Ses sens se troublent, il perd pied. Pouvant tout ce qu'il veut, il veut tout ce qu'il peut. Il pousse au bout de sa puissance, dont il ne voit point le bout. Comme il peut tout et veut tout, il sait tout sans avoir rien appris, presque pour n'avoir rien appris. L'État est jeté en pleine divagation, en pleine extravagance.

Nous sommes loin de la modeste fonction d'élire qui consistait toute en un choix et qui, le choix fait, était épuisée. L'élection n'est plus de droit public, mais de droit divin. Si le souverain délègue l'exercice de la souveraineté, il inspire, il dirige, il surveille à tout instant, dans tous leurs actes, dans tous leurs discours, dans toutes leurs démarches, ses délégués. Il règne et gouverne en permanence. Les avocats, qui, saisissant les avantages que leur assurait le jeu du régime, se sont empressés pour le servir, lui ont fourni à point, avec leur habitude du droit civil, la théorie commode du mandat. Les

(1) Robert (du Var), *Histoire de la classe ouvrière*, publiée de 1845 à 1848.

élus du peuple sont pour lui, et pour chaque électeur, plus ou moins que ses représentants ; ils sont ses mandataires, et, par là, deviennent ses commissionnaires, puis, de surenchère en surenchère ou de rabais en rabais, ses domestiques, ses serfs, ses esclaves.

Si une révolution est, comme l'enseigne le dictionnaire, un bouleversement, il n'y en eut jamais de plus complète : toute la société politique, toute l'organisation sociale sont retournées. Circonstance aggravante, en effet : cette révolution se produit dans le même moment qu'il s'en produit une autre ; l'institution définitive du suffrage universel coïncide avec la concentration du travail dans la grande industrie, où l'ouvrier, électeur, membre du souverain, prend tout ensemble un sentiment excessif de sa dépendance, une conscience exagérée de la force du nombre, et le désir d'employer cette force à changer par la loi sa condition. Les flatteries qui l'assiègent pour capter sa faveur l'y encouragent et l'y excitent. Constituer la majorité, être maître de l'élection, c'est savoir tout, c'est pouvoir tout, c'est avoir tout. Désormais, la politique est une guerre, la possession du Gouvernement une victoire, l'État une proie.

***

Quelques voix protestent. L'une, étrangère, italienne, celle d'un proscrit (1), dénonce amèrement « l'épidémie particulière à notre temps, le *morbus democraticus*..., cette dangereuse sottise, le suffrage universel ». Elle déplore « que des gens qui se croient sensés veuillent remettre la direction de cette machine si délicate et si prodigieusement compliquée, le gouvernement d'un État moderne, aux décisions de la foule, c'est-à-dire aux égarements de l'ignorance et de l'imprévoyance », aux impulsions de « ce troupeau de bipèdes encore plongés dans les ténèbres de la pierre brute du miocène ».

Avec moins de fougue méridionale et moins de dédain par trop âpre, une autre voix, française, éminemment qualifiée, celle d'Auguste Comte, s'élève encore pour une sentence sévère : « Depuis plus de trente ans que je tiens la plume philosophique, j'ai toujours représenté la souveraineté du peuple

(1) Diomede Pantaleoni, père du sénateur Maffeo Pantaleoni, récemment décédé, que nous avons cité dans un récent article (voyez la *Revue* du 15 avril, *la Parlementarite*), et lui-même mort sénateur du royaume d'Italie.

comme une mystification oppressive, et l'égalité un ignoble mensonge. »

C'est un soufflet sur les deux faces de la nouvelle divinité. Il s'accompagne de cette explication : « Un déplorable exercice du suffrage universel a profondément vicié la raison populaire jusqu'alors préservée des sophismes constitutionnels et des complots parlementaires, concentrés chez les riches et les lettrés. Développant un aveugle orgueil, nos prolétaires se sont ainsi dispensés de toute étude sérieuse pour décider des plus hautes questions sociales. » Et ailleurs : « Les ravages intellectuels et moraux du régime constitutionnel, concentrés jusqu'alors dans le monde parlementaire et tout au plus étendus au monde électoral, se sont développés parmi nos prolétaires, dont ils ont gravement altéré la raison et la pureté par de misérables tactiques légales (1). »

Mort en 1857, Comte n'a pu avoir qu'une très courte expérience du système nouveau ; elle lui a suffi pour en constater les effets et en prédire les conséquences. Pendant un demi-siècle, les bruits du forum et de la tribune ont parlé plus haut que toutes les voix qui avertissaient, mais la série s'est déroulée, et, aujourd'hui, les faits parlent plus haut que tous les bruits.

***

L'épreuve est faite, la preuve est faite. Le suffrage universel se résout en deux vices opposés, en deux calamités contraires. Ou la démence, ou l'atonie. Ou il emporte tout, ou il supporte tout. Point n'est besoin d'autre témoignage que ses deux dernières grandes consultations, les élections législatives du 11 mai 1924, les élections municipales des 3 et 10 mai 1925.

En mai 1924, le corps électoral se trouvait en présence d'une Chambre sortante qui, bien qu'elle n'eût pas réussi à dégager entièrement son âme, non pas faute d'hommes, mais faute de chef, avait eu du moins le mérite de ne pas se livrer sans pudeur aux tentations de la réélection et le courage de suivre le Gouvernement à travers tous les sacrifices qu'il lui demandait. Cette fidélité, elle la lui avait gardée jusqu'à consentir, deux mois avant la date fatidique, des mesures rigoureuses,

(1) Auguste Comte, *Pensées et préceptes*, recueillis et commentés par Georges Deherme.

nécessaires sans doute, peut-être salutaires, mais en elles-mêmes chargées d'impopularité. Si elle n'avait pu vaincre son inexpérience, si son cœur valait mieux que son esprit, grâce à elle, grâce au souffle patriotique dont elle était animée, dans la législature qui finissait, la politique française, qu'elles qu'aient été ses défaillances, quelle que fût encore sa faiblesse, s'était relevée et redressée. Il n'y aurait eu qu'à persévérer pour qu'elle reprît dans le monde sa vraie ligne et nous rendît notre vraie place. Qu'est-ce qui a manqué ? Qu'est-ce qui a craqué? Comme un vent de tempête, le suffrage universel a rasé le fragile édifice..

Il y a trois semaines, le même suffrage universel avait à juger l'œuvre exécrable du Cartel qui, en moins d'un an, à l'intérieur et à l'extérieur, a tout brouillé, tout cédé, tout perdu ou tout compromis. Il avait à dire ce qu'il pense d'une autre politique qui a substitué à l'union sacrée les divisions fratricides; qui a réveillé les haines sectaires ; qui, en provoquant des bilans incorrects, a falsifié et déprécié notre monnaie, ravalé notre crédit, augmenté cette cherté de la vie dont ses coryphées avaient tiré prétexte pour faire campagne contre le Bloc national. Il avait à se prononcer sur la conduite de ce pseudo-gouvernement, de cet anti-gouvernement qui n'avait eu que des caresses pour les éléments révolutionnaires, s'était mis sous leur protection directe ou indirecte, s'était abandonné à leur merci, ne leur avait pas même interdit la rue, l'avait partagée officiellement avec eux, les avait, d'un œil indifférent, vus venir et, d'une main passive, laissés venir jusqu'au seuil de l'assassinat. Le suffrage universel avait une occasion de condamner certaines complaisances qui touchaient à la complicité, certains retours qui semblaient un défi, certains renoncements qui ressemblaient à un reniement.Il devait être sous le coup immédiat, chez nous, du rappel de M. Caillaux, et, par delà le Rhin, de l'élection du maréchal Hindenburg. On dirait qu'il n'y a pas eu de coup, ou qu'il ne l'a pas senti.

Assurément, il ne faut pas vouloir forcer le sens des élections municipales. On peut discuter sur leur signification. L'on peut même douter qu'elles en aient une. D'abord, trop de considérations locales et personnelles y sont mêlées pour qu'elles marquent réellement une orientation politique Dans 39500 des 40000 communes de France, elles ne sont ni radi-

cales, ni modérées, ni socialistes, ni conservatrices, ni de droite, ni de gauche. Et dans les 500 villes, grosses communes ou centres de propagande où elles ont une couleur, il y a lieu de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire le tableau peint par un artiste daltonien sur la commande de son ministre. Les statistiques enregistrant les succès du Cartel des gauches, — communistes comptés à part, — sont arrivées dès le lundi matin, et le lundi toute la journée, en paquets si pesants que le maquillage était visible, évidente l'intention de gonfler ces succès en triomphe, pour la justification du passé, la consolidation du présent, l'exhortation à l'avenir. Ce n'est qu'à partir du mardi que les prétendus défunts ont obtenu d'être dénombrés, et ils en est beaucoup qui ont repris vie. Mais le second tour a été mauvais. Le moins qu'on puisse dire, c'est, nous le constatons sans gloire, que les choses sont platement demeurées ce qu'elles étaient. C'est que le pays n'a pas eu le sursaut de révolte qu'il aurait dû avoir. C'est qu'il s'est assis ou couché et s'endort au bord de l'abîme. C'est, symptôme plus alarmant que tout le reste, qu'hébété et paralysé, le corps électoral ne réagit plus.

***

Un autre indice que l'élection a usé toute sa vertu, si jamais elle en put avoir, est qu'elle est devenue sa fin à elle-même. Le candidat n'a d'autre passion que d'être élu, et l'élu d'autre souci que d'être réélu. Il n'est rien qu'ils n'immolent à cette obsession égoïste; rien que le candidat ne dise, rien que le député ne fasse. Au lieu qu'on élise des représentants pour faire les affaires de la nation, on fait les affaires de la nation de façon à continuer à être censé la représenter. Ce qui est vrai de la Chambre, ou des Chambres, l'est aussi, aux plans secondaire et primaire, dans le département et dans la commune. L'élection est partout, elle y est toujours; tout un monde vit à l'état de candidature perpétuelle; et autour de lui, à cause de cela, tout un autre monde, plus vaste encore, à l'état de mendicité et de servilité perpétuelles. C'est ce qui constitue proprement l'*électorite*. Et c'est un mal terrible, à la longue mortel

Que faire?

La principale difficulté tient à ce que le suffrage universel est en France un fait vieux de trois quarts de siècle au moins,

et que l'abus y est aussi vieux que le fait. Une intoxication aussi ancienne est, comme on dit, « passée dans le sang ». Il y a des maladies avec lesquelles il faut s'habituer à vivre. Contre elles, il n'existe pas de remède radical. Ce n'est pas qu'on n'y puisse absolument rien, mais on ne peut qu'atténuer par des palliatifs le venin invétéré. Si, pour les raisons qui ressortent de tout ce qui vient d'être exposé, il serait peu pratique encore, au point d'évolution où en est le mal, d'essayer de limiter le suffrage dans son étendue, on peut le limiter dans son pouvoir, qui fait pour beaucoup sa nocivité. Si l'on ne peut « resserrer l'État », restreindre le corps électoral, on peut restreindre le champ de la législation.

Les émollients qui se recommandent sont connus. Depuis trente ans que je m'attache à en découvrir, — la collection de la *Revue* porte la trace de ce long effort (1), — j'en ai indiqué quelques-uns : l'organisation du suffrage universel par la représentation professionnelle, des intérêts, ou des forces sociales (sous réserve d'en déterminer plus exactement le mode et la mesure); la limitation du parlementarisme en son incompétence par la participation obligatoire soit du Conseil d'État, soit d'un Comité technique, à l'élaboration initiale et à la rédaction finale des lois; une limite à son omnipotence, la garantie, par une Cour suprême, des droits essentiels et des libertés des citoyens.

Dans la suite, j'en étais venu à douter, non pas de l'efficacité de cette médication, mais de la possibilité de l'appliquer. Ici le malade et le médecin ne faisaient qu'un. C'était surtout le Parlement qu'il s'agissait de réformer; c'était sur lui qu'il fallait reprendre une partie du terrain usurpé, et c'était de lui qu'on devait attendre le geste spontané d'une abdication toujours douloureuse. Vraisemblablement, selon la pente de la nature humaine, l'attente serait sans espoir. Autant offrir à un

(1) *La Crise de l'État moderne. De l'organisation du suffrage universel*, 1895-1896. — *Le pouvoir judiciaire dans la démocratie*, 1899. — *Parlements et parlementarisme.* — *Démocratie organisée et parlementarisme réel*, 1900. — *Romantisme politique et politique réaliste*, 1901. — *Les deux parlementarismes; la Cour suprême des États-Unis*; — *La réforme parlementaire*, 1902. — *Le Suffrage universel et l'évolution des partis politiques.* — *Comment on capte le suffrage et le pouvoir, « la Machine, »* 1904. *La Méthode législative*, 1906. — *L'anarchie provoquée*, 1907. — *Vers la représentation proportionnelle*, 1911.

homme satisfait de la vie un sabre japonais pour « faire *harakiri* ». Seules les grandes catastrophes disposent à cette folie de l'héroïsme. D'eux-mêmes les hommes, et plus encore les assemblées, qui ne sont qu'un ramas d'hommes à personnalité diminuée par une mutuelle endosmose, en sont incapables.

Je doutais donc, quand j'ai eu la surprise de retrouver presque identiquement ces formules dans le programme de M. Mussolini, dont elles constituent, peu s'en faut, toute la partie positive. Il est remarquable qu'après trois ans de pouvoir absolu, le *Duce* en soit arrivé aux conclusions où, par l'étude, nous avait conduits la théorie pure. Il n'y a guère autre chose dans ce programme. Mais, entre la théorie et la pratique, il y a Mussolini. La dictature serait-elle un couloir par où il faut qu'une démocratie passe, lorsqu'elle s'est corrompue et qu'elle doit ou périr de consomption ou être ramenée à son principe?

***

C'est un sujet très délicat. Il en est peu sur lesquels notre esprit soit aussi encombré de préjugés et dont l'écarte plus insurmontablement une sorte d'horreur verbale. Nos idées sur la dictature sont commandées par des exemples historiques trop récents pour être dépouillés de passion politique. Nous la voyons toujours à travers les Bonapartes, viciée à son origine par un coup d'État, issue de la violence et enfantant le despotisme.

Ainsi Rome avait fini par la voir à travers César. Mais ce n'était plus que la déformation, la corruption de la dictature même. A tort, une opinion superficielle se laissait prendre à ce qu'en effet César s'était emparé de ce titre pour donner à son usurpation de puissance une étiquette honorable. En somme, pourtant, et jusqu'aux jours de la décadence, l'autorité dictatoriale avait été bonne, et non nuisible à la République romaine, car c'est l'autorité que les citoyens s'arrogent de leur propre mouvement, et non celle qui leur est conférée par de libres suffrages, qui est funeste pour la liberté. Et ce n'est pas le nom ni même l'état de dictateur qui fit Rome esclave, mais bien l'autorité que s'attribuèrent des citoyens en perpétuant en leurs mains le commandement. A défaut de ce nom, ils en auraient pris un autre, puisque ce ne sont pas les noms qui

font la force, mais la force qui fait les noms. Le tout est que le dictateur soit créé en vertu des institutions mêmes, dans l'ordre constitutionnel, et non par une entreprise de sa volonté ; qu'en outre certaines conditions soient observées. Le dictateur doit être créé pour un temps fixé, pour un objet précis. Si ce temps est court, si cet objet est manifeste, si enfin c'est la loi qui institue la dictature, elle est sans danger, elle peut être bienfaisante, une démocratie ne peut s'en passer.

En fait, la République romaine lui dut sa durée et sa grandeur. Ce fut comme sa soupape de sûreté. Sans quelque chose de semblable, les États auront grande peine à se tirer des accidents extraordinaires, parce que, dans les républiques, les organes réguliers sont lents, doivent agir en combinaison, sans que chacun puisse rien par lui-même, et c'est un désavantage fatal lorsqu'il faut aller vite. Or, une République qui n'a pas prévu les accidents extraordinaires et qui n'y a pas pourvu est imparfaite, elle est perpétuellement en péril. — Ces réflexions n'ont pas été écrites pour la circonstance ; elles datent de quatre siècles, et je n'ai fait que les traduire, en les résumant.

A leur lumière, faisons un retour sur nous-mêmes.

***

Déjà s'annoncent les « accidents extraordinaires ». Déjà se dessinent, en dépit d'une phraséologie qui ne trompe plus personne, les conflits entre le suffrage universel et la liberté, entre le suffrage universel et la science ou l'intelligence, entre le suffrage universel et les nécessités de la défense nationale. Déjà l'*électorite* touche à son période aigu.

Nous n'en sortirons pas par les voies ordinaires. Certes, si le Président de la République avait les pouvoirs suffisants, et d'assez fermes desseins pour s'en servir, il serait « la meilleure des dictatures », comme on a dit de Louis-Philippe qu'il était « la meilleure des républiques ». Mais il ne les a point, et ceux qu'il a, il ne s'en sert pas. Au surplus, y recourût-il, le plus qu'il pourrait faire remettrait encore trop au hasard. On ne pare pas par l'inconnu à des maux connus.

Tenir ce langage, c'est peut-être se bannir d'un régime prompt à traiter comme des hérésies damnables les vérités qui lui déplaisent. Mais il importe que les vérités soient dites. Si mon orthodoxie ou mon zèle sont suspects, je me place sous

l'invocation de celui qui, réformateur et pontife, ayant distribué jour par jour entre des patrons éprouvés le calendrier républicain, en est devenu lui-même un des saints.

Auguste Comte, après avoir affirmé : « Le parlementarisme est un régime d'intrigue et de corruption où la tyrannie est partout et la responsabilité nulle part », a conclu : « Le moment est venu où les vrais républicains doivent attaquer de front un régime parlementaire absurde, et chercher en dehors de lui la forme qui convient au Gouvernement de la France républicaine. » Puis, plus formellement encore : « Le remède aux maux causés par des institutions absurdes est dans la concentration qu'il faut faire du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif dans les mains d'un seul homme d'État, directement responsable devant le pays et dépourvu du droit d'hérédité, et dans l'établissement connexe d'une pleine liberté spirituelle. »

Il faut vivre. Aidons les forces à agir et les hommes à se révéler. Aussi bien la solution ne dépend-elle plus de nous seuls. Des trois issues que l'on entrevoyait, l'une, la réforme, comme simple réforme, étant impossible, l'alternative se pose avec la révolution.

C'est le cas de nous souvenir que l'élection est un choix, et de ne pas choisir Lénine.

CHARLES BENOIST.

LA CATHÉDRALE QUI RENAÎT

Fallait-il restaurer la cathédrale de Reims ou bien ne point toucher à ses ruines, afin qu'elles demeurassent un monument à la honte des barbares? Tout le temps de guerre, on en a discuté passionnément. La ville était alors sous le feu de l'ennemi, personne ne pouvait prévoir jusqu'où irait la puissance destructrice de l'artillerie allemande.

Des artistes et des écrivains soutenaient que cet édifice brûlé, effondré, servirait d'enseignement aux générations futures et leur interdirait d'oublier les horreurs de l'invasion. A ces motifs de sentiment ils ajoutaient les arguments maintes fois répétés contre le principe même des restaurations : on ne rebâtit pas les monuments du passé; à la vieille cathédrale du moyen âge on ne saurait que substituer un pastiche glacé, sans âme, sans beauté; nos architectes et nos statuaires, si habiles soient-ils, ne peuvent continuer la tradition des tailleurs de pierre et des imagiers du treizième siècle.

D'autres répondaient : Cette église est vénérable entre toutes les églises de France; elle fut, comme nulle autre, mêlée aux destinées de la nation ; sous le pavé du treizième siècle sont enfouis les restes du sanctuaire primitif, où saint Remi a baptisé Clovis et sauvé la France du paganisme et de la barbarie en la donnant au Christ; Jeanne a conduit Charles VII sous les voûtes de Reims, afin que « fût exécuté le plaisir de Dieu »; c'est ici que reçurent l'onction sainte presque tous les rois qui, de siècle en siècle, ont édifié la maison française; nous ne pouvons tolérer que de tels souvenirs soient effacés, car les ruines mêmes périraient et le temps aurait vite achevé l'œuvre commencée par les obus; nous devons conserver notre sanc-

tuaire national pour les mêmes raisons qui engagèrent nos ennemis à le vouloir détruire ; les ruines de Reims ne seraient que l'emblème de notre renoncement et de notre impuissance.

La controverse continua durant les jours qui suivirent l'armistice. La première impression de ceux qui pénétrèrent dans la ville après la suprême défaite de l'Allemagne, fut un immense découragement. Brûlée, mutilée, crevée, la cathédrale dressait alors sa masse chancelante et tragique au-dessus d'un amas de décombres, car Reims n'était plus qu'un champ de ruines où chaque jour s'écroulaient des pans de murs calcinés par les incendies. Cependant, bientôt on put mieux juger de l'état où la guerre avait laissé le monument, et il apparut que les dégâts étaient graves, mais non pas irréparables. Les ennemis les plus acharnés des restaurations, les mêmes qui avaient, en bien des occasions, maudit le zèle intempestif des disciples de Viollet-le-Duc, se révoltèrent à la pensée de laisser mourir le chef-d'œuvre. L'opinion se fit à peu près unanime sur la nécessité de réparer les architectures. « Reprendre un pilier ébranlé, écrivait M. André Michel, refaire un morceau de voûte, reconstruire un arc boutant, est-ce changer l'aspect de la cathédrale ? » Puis, comment ne pas écouter la voix du cardinal archevêque de Reims, quand, au nom de l'Église et des fidèles, il demandait que Notre-Dame fût restituée au culte ? Tout le monde, hormis quelques esthètes intransigeants, reconnut que, tant qu'il y aura une France, il faut qu'il y ait une cathédrale de Reims. Et l'on se mit à l'œuvre.

I. — LA CATHÉDRALE DE REIMS EN OCTOBRE 1918

En 1918, lorsque les Allemands abandonnèrent les positions d'où ils bombardaient Reims, ils avaient endommagé, mais non anéanti la cathédrale ; ils n'avaient pas accompli tout entière l'œuvre de destruction qu'ils avaient *voulue*, car tel avait bien été leur dessein, l'intensité terrible des bombardements de l'automne de 1914, du printemps de 1917 et de l'été de 1918 en témoignait d'une manière évidente. S'ils ne sont pas venus à bout de l'édifice, c'est qu'à plusieurs reprises leur volonté a fléchi. Ont-ils redouté l'indignation des neutres et les protestations du Saint-Siège ? Ont-ils, pendant certaines périodes de la guerre, ménagé la cathédrale, parce que, sûrs d'être finalement

victorieux, ils se réservaient la gloire de restaurer un jour le vieux monument français selon les méthodes infaillibles de la science allemande? On le pourrait croire, si l'on remarque que la cathédrale a surtout souffert dans ses œuvres vives au lendemain de la bataille de la Marne, pendant la bataille de Verdun, au moment de la dernière offensive des Alliés, c'est-à-dire aux heures où l'Allemagne a douté ou désespéré de sa victoire. Avec les ressources de son artillerie, l'ennemi pouvait écraser la cathédrale; il ne l'a point fait. Il nous a laissé un édifice troué, disloqué, mais qui peut revivre et qui revivra. Il faut ajouter que cet édifice opposait aux coups une carapace extraordinaire. Comme s'ils eussent prévu les effroyables progrès de la balistique, les constructeurs de Reims avaient donné aux voûtes l'épaisseur anormale de 55 centimètres. A Paris, les voûtes ne sont que de 12 centimètres; à Amiens, de 17.

Dans quelle mesure avions-nous, de notre côté, travaillé à assurer le salut de la cathédrale? Au commencement de la guerre, à Reims, tout se passa comme ailleurs : une imprévoyance lamentable, de folles illusions, un naufrage imminent conjuré par la soudaine bravoure des uns, l'agile dévouement des autres et l'ingéniosité de tous à aveugler les voies d'eau et à dresser des voiles de fortune. Reconnaissons nos erreurs. Rien n'avait été prévu pour protéger nos monuments, en cas de guerre et d'invasion. A Reims, on aurait pu, au moins, dès la déclaration de guerre, démolir l'inutile échafaudage qui enveloppait la tour du nord et où devait s'allumer le terrible incendie du 19 septembre. Quand, après la Marne, nos troupes rentrèrent dans la ville (12 septembre), il était encore temps de jeter bas l'échafaudage, de déménager les tapisseries et les statues les plus précieuses; le premier obus n'est tombé sur l'édifice que six jours plus tard. Durant les trois mois qui suivirent, même inertie : les optimistes s'imaginaient alors que, d'un jour à l'autre, Reims allait être dégagé, les pessimistes jugeaient inutile de s'occuper d'un monument dont bientôt il ne resterait plus pierre sur pierre. Heureusement l'architecte chargé par le service des monuments historiques de veiller sur la cathédrale, M. Sainsaulieu, était homme d'initiative et de courage. Malgré les timidités des autorités administratives, il sut protéger la cathédrale confiée à sa garde.

En janvier 1915, il propose qu'un des contreforts touché

par un obus soit réparé, que les morceaux de vitraux et de sculptures mêlés aux décombres soient recherchés et recueillis, que des sacs de terre soient placés devant les statues du portail, enfin qu'on assure la fermeture de la cathédrale ouverte à tout venant et exposée à toutes les déprédations. On suit ses avis, mais sans diligence. Le mois suivant, il demande en vain que toutes les verrières soient déposées. Les vitraux, ou, pour mieux dire, les fragments épargnés par les bombardements, ne seront démontés et mis à l'abri qu'en 1917 (avril-décembre) par les soins du maître-verrier rémois, M. Jacques Simon, aidé de quelques pompiers de Paris, et, comme on ne peut alors élever un échafaudage qui attirerait l'attention et les coups de l'ennemi, les hommes qui exécutent ce sauvetage devront arracher les verrières du dehors suspendus à des échelles de corde. C'est M. Sainsaulieu qui, au plus fort des bombardements de 1917, avec des soldats du génie, parvient à soutenir d'un massif de maçonnerie une des piles du transept, ébranlée par un projectile et menaçant d'entraîner tout l'édifice dans sa chute. C'est le même architecte qui élève un mur de protection dans l'intérieur de l'édifice devant les admirables sculptures qui décorent le mur occidental au revers du portail.

Grâce aux arrière-pensées de l'Allemagne et grâce aux mesures de protection que nous avions prises à partir de 1915, la cathédrale existait encore à l'heure de l'Armistice, mais dans quel état?

C'est ce que nous apprend un document d'une grande précision et d'une singulière autorité : il est signé par Mgr Luçon, qui a assisté en personne à la dévastation de sa cathédrale. Comme les Allemands cherchaient à répandre l'opinion qu'on avait beaucoup exagéré les ravages causés par leur artillerie, un journaliste américain leur vint en aide (août 1921) et affirma tenir de l'archevêque de Reims lui-même, que la cathédrale avait été « peu bombardée ». Le cardinal écrivit à un journal de Reims pour protester contre ce mensonge, et, après avoir rappelé que 400 obus avaient touché l'édifice, il établit ce catalogue des dommages :

« La toiture en lames de plomb, fondue;

« La charpente en chêne, réduite en cendres;

« Toutes les voûtes disloquées, déformées; celles du chœur et du transept, effondrées;

« Toute la façade rongée par le feu et calcinée;

« De nombreuses statues dégradées, mutilées ; plusieurs décapitées, parmi lesquelles : l'Ange au sourire, la Reine de Saba, le Beau Dieu, Moïse, Isaïe, l'Église, etc... ;

« Les tours gravement endommagées, surtout à l'intérieur, et la solidité des étages supérieurs compromise ;

« Six cloches fondues ;

» Le pavillon de l'Horloge anéanti par le feu ;

« Les galeries de statues qui encadraient les portes latérales à l'intérieur, détruites et calcinées par l'incendie ;

« Presque tous les pinacles tronqués, privés de leurs statues ou de leurs colonnettes ;

« Plusieurs arcs-boutants démolis ;

« De vastes longueurs des hautes galeries renversées ;

« Les vitraux des XIIIe et XIVe siècles presque totalement détruits ; il n'en reste que quelques lambeaux, et des fragments de verre sertis de leurs plombs ;

« Le maître autel et les fonts baptismaux écrasés ;

« Tous les autels des chapelles rayonnantes, sauf celui de la Sainte Vierge, côté nord, détruits ou très gravement endommagés ;

« Le grand orgue mis dans un état de dévastation qui équivaut à la destruction de l'instrument ;

« Les stalles, les chaires à prêcher, le trône épiscopal, les lustres, le tapis du sacre de Charles X, détruits par le feu et les bombardements. »

Le Cardinal ajoutait : « Sans entrer dans plus de détails, je terminerai en disant que, d'après l'architecte, le devis des sommes nécessaires pour la réparation totale de l'édifice s'élève au chiffre de cent quarante-quatre millions. On peut juger d'après ce chiffre de l'étendue du désastre (1). »

Ceux que ce chiffre ne suffirait pas à convaincre devront jeter les yeux sur les photographies qui furent prises par M. Antony Thouret, le dévoué trésorier de la *Société des Amis de la cathédrale de Reims*, les unes pendant les hostilités, les autres en octobre 1918. Ce tableau fidèle et terrifiant du « travail allemand » forme un témoignage irrécusable (2)

Tel était le désastre qu'il s'agissait de réparer

(1) *Le Télégramme de Reims*, 19 août 1921.

(2) Une partie des photographies de M. Touret a été publiée dans un album édité par les *Amis de la cathédrale de Reims*, sous ce titre : *Pour qui n'a pas vu Reims au sortir de l'étreinte allemande*

II. — PREMIERS TRAVAUX : DÉBLAIS, CONSOLIDATIONS ET FOUILLES

Une si grande entreprise exigeait que l'architecte chargé de la conduire fût doué des qualités les plus diverses : de la science, du goût, de la méthode et, par-dessus tout, un amour passionné de la vieille cathédrale. Établir un sage programme des travaux et s'y tenir opiniâtrément, malgré les critiques des impatients, allier à une profonde connaissance de l'art du XIIIe siècle l'esprit inventif d'un constructeur moderne qui, sans altérer le caractère de l'édifice ancien, n'hésite pas à utiliser toutes les ressources de la technique nouvelle, respecter jusque dans les moindres détails la structure, les lignes, l'apparence et le décor du monument, se résigner à accomplir obscurément une tâche dont le public ignorera toujours les difficultés et les mérites, tout immoler, vanités d'artiste et rêveries d'archéologue, à la seule volonté de bien servir Notre-Dame de Reims, voilà tout ce qu'on attendait du nouveau « maître de l'œuvre ». On pouvait douter de rencontrer un tel architecte dans un temps qui préfère l'expédient et la prompte réussite au « long espoir » et aux « vastes pensées ». Il s'est pourtant rencontré en la personne de M. Deneux.

Tout le prédestinait à la fonction dont il a été investi par le service des Monuments historiques. Il est Rémois de naissance. Il a fait son apprentissage en qualité de commis d'un architecte diocésain de Reims, et à dix-huit ans, il a été placé en permanence sur les chantiers de la cathédrale ; la même année, il envoyait au Salon des Artistes français un relevé des contreforts et des pinacles du sud. Attaché très jeune au service des Monuments historiques, il travaille dans le Nord, dans la Somme, à Paris ; mais invinciblement il revient toujours à sa cathédrale. Il l'étudie avec une attention inlassable et en fait une suite de très beaux dessins qu'il expose au Salon, presque chaque année : 1894, la face du portail occidental ; 1895, la perspective du même portail ; 1897, la façade latérale du Nord ; 1900, la charpente de l'abside ; 1902, la « galerie des rois » et ses vitraux, etc... Sa vocation s'est éveillée et son goût s'est formé sous les voûtes mêmes qu'il doit aujourd'hui relever. Les beautés qu'il ressuscite sont pour lui des amitiés d'enfance. Tous les problèmes de la

construction, il les a dès longtemps considérés et médités. Ce n'est pas lui qui donnera dans les pratiques des restaurateurs de profession. Quand un architecte ajoute, retranche ou retouche, c'est qu'il préfère sa gloire à son monument. Probe et modeste, M. Deneux n'aspire pas à *continuer* les maîtres du moyen âge, ni même à les venger des injures que le temps ou les hommes leur ont fait subir, jusqu'au jour de la catastrophe. Il n'acceptera jamais la maxime, la terrible maxime de Viollet-le-Duc : « Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet *qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné* (1). » M. Deneux ne veut en remontrer à personne, ni à Jean d'Orbais, ni même aux chanoines dévastateurs du XVIIIe siècle. Sa seule ambition est de nous rendre la cathédrale, telle que lui-même l'a vue et aimée aux jours de sa jeunesse. Il nous la rendra. Ils n'en doutent pas, tous ceux qui ont pénétré sur les chantiers de Reims, et vu l'homme qui y exerce son ministère, le pas tranquille et la voix égale ; sa barbe de jais, à peine argentée, qui s'étale sur le sarrau professionnel, ses regards d'une gravité presque douloureuse, mais que traversent des éclairs de malice champenoise, ses façons simples et nobles, tout nous fait croire qu'un des prophètes sculptés au portail a quitté son socle pour venir gouverner les tailleurs de pierre de la nouvelle cathédrale.

L'ouvrage le plus urgent était de couvrir le monument et de le mettre à l'abri des intempéries. L'incendie de septembre 1914 avait consumé la charpente et fondu le plomb des toitures. Depuis lors, les averses tombaient sur les voûtes mises à nu, et, par les trous d'obus, ruisselaient dans l'intérieur de l'église. L'humidité et le gel allaient bientôt achever l'œuvre des bombardements. Au mois de mars 1919, une couverture en tôle ondulée de 5 500 mètres carrés fut jetée sur le bâtiment.

Un chaos de moellons et de pierres avait recouvert le sol après l'effondrement des voûtes. Des prisonniers allemands, qui travaillèrent à Reims jusqu'en février 1920, furent employés à déblayer la nef et le chœur. On a évalué à 90 mètres cubes environ l'amas de décombres sous lequel le maître-autel avait été écrasé et enseveli.

(1) *Dictionnaire de l'architecture française*, t. V. III, page 14.

Tandis qu'on enlevait les sacs de terre entassés devant les portails, la recherche des morceaux de sculptures, commencée pendant la guerre par les soins de M. Sainsaulieu, était activement poursuivie. Épaves et débris étaient recueillis dans les chapelles absidales, dans les sous-sols de l'archevêché, puis dans un hangar bâti au pied de la cathédrale. En même temps, il fallait défendre l'édifice contre les innombrables touristes qui, désireux d'emporter des « souvenirs » de leur visite, commettaient les larcins les plus scandaleux.

Après les premiers déblais et les premières investigations, il devenait évident que les blessures, les affreuses blessures de la cathédrale, pouvaient et devaient être pansées. Le jour de Noël, une chapelle ayant été aménagée dans le bas côté du Nord, le cardinal Luçon put y dire la messe. Dans un admirable discours, il prit acte des promesses de l'État français et annonça au monde la résurrection de la cathédrale.

Cependant, avant de se mettre aux réparations définitives, il restait à prendre des mesures provisoires pour assurer la solidité des architectures défaillantes ou chancelantes : il y allait de l'avenir de l'édifice et de la sécurité des passants. Un échafaudage fut donc dressé et transporté de place en place tout autour de la cathédrale, afin qu'on pût constater, pierre par pierre, l'état des façades, soutenir des arcs-boutants frappés, raffermir des pinacles branlants, des colonnettes suspendues dans le vide, et, chemin faisant, remettre en place des fragments détachés d'un ornement ou d'une statue. Ce fut à ce travail long et délicat que fut consacrée la majeure partie de l'année 1920. Les travaux provisoires étaient dès lors achevés.

Entre temps, des fouilles avaient été exécutées dans le sol de la nef et du chœur. Approuvé par la Commission des monuments historiques, M. Deneux n'avait point voulu perdre l'occasion de rechercher, sous le dallage défoncé, les vestiges propres à intéresser les historiens et les constructeurs. Quelques personnes l'en ont blâmé, elles l'ont accusé d'avoir, pour satisfaire un dilettantisme d'antiquaire, oublié le devoir de sa charge qui était de consolider et de rebâtir. Mais, en vérité, pour avoir occupé quelques terrassiers à remuer le sol et à passer des terres au crible, M. Deneux n'a pas un seul jour négligé sa tâche d'architecte. La dépense des fouilles représente la *quarantième* partie du budget total des travaux jusqu'à ce jour. Aujourd'hui,

cette exploration du sol est terminée : les résultats valent assurément la peine et l'argent qu'ils ont coûtés.

Sous les dalles du chœur on a retrouvé de précieux morceaux d'un élégant jubé du xve siècle, détruit au xviiie, et dont on avait enfoui les fragments brisés. En effet, un chanoine du nom de Godinet avait fait démolir la clôture sculptée du chœur pour la remplacer par des grilles, exploit qui, avec quelques autres du même genre, lui valut d'être appelé le « bienfaiteur » de Reims, et d'être honoré d'une fontaine sur une des places de la ville. Les fouilles ont fait découvrir le sol dallé, la crypte et les fondations de la première cathédrale élevée par saint Nicaise avant les invasions, ainsi que les fondations du portail de la grande cathédrale carlovingienne. Elles ont aussi permis de reconnaître les caveaux où furent ensevelis tous les archevêques de Reims et d'identifier les véritables reliques de saint Albert qui, lors d'une précédente exhumation, avaient été, par une malencontreuse erreur, confondues avec celles d'un voisin de sépulture : elles ont donc pu être rendues à Malines et y reprendre la place qu'occupaient indûment les restes d'un défunt moins vénérable. Enfin, en creusant au bas de la nef, près de la tour du Nord, on a mis au jour les maçonneries d'un édifice antérieur sur lesquelles reposait la construction du xiiie siècle : ces fondations défectueuses furent sans doute la cause des graves désordres qui se sont produits dans le mur de la façade occidentale de la cathédrale et qui, avant la guerre, avaient forcé à des travaux difficiles les architectes chargés de la restauration de la grande rose. Ceci n'est qu'un aperçu des observations très intéressantes auxquelles donnèrent lieu les fouilles et les sondages. Ayons cependant la prudence de ne pas insister ; il se trouvera des Allemands pour se vanter d'avoir bien servi l'histoire et l'archéologie en nous fournissant l'occasion de pareilles découvertes.

III. — REMISE EN ÉTAT DE LA NEF

En 1921, la cathédrale étant déblayée, protégée, explorée dans toutes ses parties, on pouvait, en toute assurance, procéder à la réfection du gros œuvre. Remettre en état la nef de manière qu'elle pût être rendue au culte, fut le premier article du programme. La « cathédrale provisoire », aménagée

dans le bas côté du nord, ne convenait ni à la solennité des offices, ni au nombre des fidèles. D'autre part, la nef avait, moins que le reste de l'église, souffert des bombardements; les réparations y étaient donc plus faciles que dans le transept et dans l'abside. L'architecte pensa qu'avant d'aborder la partie la plus scabreuse de sa tâche, il fallait que son équipe d'ouvriers prît pleine confiance en lui et en elle-même : enhardie par le succès des travaux de la nef, elle exécuterait avec plus d'assurance la reprise de la croisée du transept.

Les voûtes de la nef qui avaient été ébranlées, disjointes ou trouées, ont été réparées. Partout où l'on a pu le faire, on a employé les anciennes pierres. Déjà, la plupart des hautes fenêtres sont vitrées.

La couverture provisoire en tôle ondulée a été maintenue au-dessus de la nef principale, tandis qu'on refaisait les voûtes; mais sur les bas-côtés, il était indispensable de reconstituer tout de suite la couverture. Dès lors, il fallait prendre un parti et décider de quelle matière seraient faites les nouvelles charpentes de Reims. Les fermes de bois qui soutiennent les combles des vieux édifices et y forment de si admirables « forêts », furent toujours l'aliment des incendies. Le fer a l'inconvénient de se dilater. Pour fabriquer ces pièces de charpente, on se sert donc maintenant de béton armé, coulé sur place; mais M. Deneux a conçu un système nouveau qui combine et assemble de petits éléments de ciment armé, système qu'il a déjà employé à Reims pour la réparation de l'église Saint-Jacques, et grâce auquel on obtient une charpente démontable, légère et incombustible.

Quant à la toiture, elle est faite de tables de plomb, comme celle de la vieille cathédrale. Les plombs du moyen âge qui avaient été fondus par l'incendie, et où s'étaient amalgamés toute sorte de débris et de matériaux, ont été refondus et ainsi débarrassés de leurs scories; ils ont servi à la couverture des bas-côtés. On nous pardonnera d'entrer ici dans ces détails techniques : rien ne saurait mieux montrer avec quelle ingéniosité et quels scrupules, est conduit ce grand travail de résurrection.

En s'effondrant, la couverture des bas-côtés avait laissé apparaître les restes d'une puissante corniche soutenue par des crochets gothiques et portant des traces du grand incendie qui, à la fin du xve siècle, avait, une première fois, à demi ruiné Notre-

Dame de Reims. Dans ce temps-là, pour abréger la restauration, on avait abaissé la couverture des bas-côtés et dissimulé dans le comble la corniche délabrée. M. Deneux s'est refusé à renouveler cet expédient; il a réparé la corniche et donné à la toiture la même inclinaison qu'elle avait au XIIIe siècle.

Dès maintenant, une muraille dressée du sol aux voûtes isole la nef du transept et du chevet. Dans quelques mois, lorsque le dallage aura été refait, le vitrage terminé, la nef de Reims sera rendue au culte. Comme maître-autel provisoire, on placera en avant de la grande cloison, l'autel jadis dessiné par Viollet-le-Duc pour la chapelle de la Vierge et dont la plus grande partie n'a pas été détruite. Puis, en arrière de la muraille, on poursuivra les travaux du transept et de l'abside, pendant un nombre d'années que nul ne saurait fixer : c'est là que les obus ont causé le plus cruel dégât.

Tandis que l'on commencera de réparer les contreforts et les voûtes du chœur, tout l'édifice recevra sa couverture définitive. M. Rockfeller a mis à la disposition de l'État français une somme d'un million de dollars à répartir entre le palais de Versailles, le palais de Fontainebleau et la cathédrale de Reims (1). La part de cette dernière est de 300 000 dollars qui doivent être consacrés à refaire le toit et la flèche dite « clocher à l'Ange » qui s'élevait sur le chevet. Pour couvrir toute la cathédrale, on emploiera les mêmes modes de construction qui furent adoptés dans les bas-côtés : toiture en plomb, charpente en ciment armé.

IV. — LA STATUAIRE ET LES VITRAUX

Les architectures de Reims seront remises dans l'état où elles se trouvaient au mois d'août 1914. Doit-on leur restituer leur parure de sculptures et de vitraux ?

Parmi ceux qui ont proposé, même réclamé la réparation de l'édifice, beaucoup n'admettent pas que le même traitement soit appliqué à la statuaire. On peut refaire des voûtes, des arcs-boutants et à la rigueur des balustrades et des meneaux ; on ne refait pas une statue, on ne rend pas son expression à un visage mutilé, son pli à une draperie cassée.

(1) Voir dans la *Revue* du 15 février, *Une grande libéralité américaine*, par M. Gabriel Hanotaux.

Nous n'ignorons pas l'objection; il est impossible, à Reims, dit-on, de séparer l'architecture de la sculpture, car les deux arts s'y pénètrent, comme nulle part ailleurs ; portails, roses et contreforts sont conçus pour servir de points d'appui à l'œuvre des imagiers; pinacles, dais et voussures attendaient ce vol d'anges qui, après avoir tournoyé au-dessus de la plaine de Champagne, est venu s'abattre sur la cathédrale et y chanter les louanges de la Vierge dont le grand portail raconte la vie et exalte la gloire; et comme pour remercier l'architecte de leur avoir préparé de si charmants abris, de leurs ailes éployées ils se chargent de rompre la ligne verticale des contreforts; l'édifice ne peut donc se passer de ces innombrables sculptures qui, selon la juste expression de M. Émile Mâle, la recouvrent d'une tenture de pierre. Elles n'en sont point l'ornement, elles sont l'édifice même (1).

Cette considération est si forte que, dans une séance de l'Institut, M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, formulait ainsi les projets de son administration : « Il peut paraître nécessaire de reconstituer les figures placées à grande hauteur dont le profil ou la masse importe à l'effet d'ensemble. Des modèles et des moulages permettront le plus souvent des restitutions fidèles... Ce serait folie au contraire que de rendre au portail de Reims ses statues incendiées. »

Oui, ce serait folie ; mais ne serait-il pas imprudent, même pour les statues placées à grande hauteur, d'accepter trop facilement l'idée d'une restitution? Beaucoup de nos monuments ont, au cours des siècles, perdu des sculptures dont l'absence nuit à « l'effet d'ensemble », et qui, souvent, sont venues échouer dans des musées : qui songe à les remettre à leur place, ce qui serait naturel, ou bien à les remplacer par des copies, ce qui serait inutile? Prétend-on abolir les souvenirs des guerres ou des révolutions dont ces statues furent victimes? La cathédrale a été incendiée en 1914, pendant quatre ans elle a été bombardée : n'effaçons point toutes les traces du vandalisme ; les statues brûlées, ou broyées, ou décapitées du grand portail n'en doivent pas être les seuls témoins : que le forfait reste visible dans toutes les parties du monument!

Un pareil débat est, du reste, tout platonique : les réparations de l'architecture sont trop peu avancées pour qu'on puisse dès

(1) Sur la statuaire de Reims, voir dans la *Revue* du 1er novembre 1918, un bel article de M. Louis Gillet, *la Cathédrale martyre*.

maintenant se préoccuper de la statuaire, si ce n'est pour veiller au salut des sculptures qui furent épargnées par le feu et les projectiles.

Pendant et après la guerre, les abords de la cathédrale ont été explorés avec des soins infinis, les moindres fragments de sculpture recueillis, reconnus et classés.

Un ouvrier sculpteur qui, depuis près de soixante ans, est demeuré sur les chantiers de la cathédrale, M. Havot, s'est acquitté de cette tâche avec une émouvante piété. Nul ne connaît comme lui les sculptures de Reims ; il a passé sa longue vie dans l'intimité de ce peuple de statues ; il en a été le bon rebouteur et le médecin expérimenté ; c'est lui qui, monté sur les échafaudages, a exécuté les moulages des chefs-d'œuvre. Sous les bombardements, il s'en fut ramasser les restes des images brisées, jusqu'à d'infimes cassures. Servi par sa mémoire et son goût, il a découvert avec une infaillible sagacité d'où provenaient ces débris, reconstitué des têtes, des mains, des draperies. Sans son dévouement et sa patience, que de précieux morceaux eussent été à jamais perdus ! Il est inutile de dire que cet ouvrier, qui a sauvé une part du patrimoine artistique de la France, n'a jamais reçu la récompense due à sa bravoure et à ses services : nous vivons, on le voit, sous un régime démocratique !

Lorsqu'en 1920, un échafaudage fut élevé pour qu'on pût consolider les dehors de l'édifice, quelques fragments de sculpture ont été déjà, çà et là, fixés avec des goujons ou recollés au silicate de potasse. Les autres, les plus nombreux et les plus beaux, sont encore conservés dans les communs de l'Archevêché. Espérons que les pièces de cet incomparable musée retrouveront leur place, à mesure que s'exécutera la réparation des différentes parties de la cathédrale.

On a cependant proposé que certains morceaux fussent conservés à tout jamais dans un « dépôt lapidaire ». Sans doute, il y a des fragments dont on n'a pas retrouvé la provenance, il y en a d'autres qu'on ne saurait rapprocher parce qu'il manque des fragments intermédiaires ; tous ceux-là doivent être hospitalisés ; mais parmi les sculptures qu'on a sauvées, il en est qui, placées à une grande hauteur, y restaient presque invisibles : ne doit-on pas les remplacer désormais par des copies et conserver les originaux dans un musée, à l'abri de nouveaux coups

du sort? Les partisans d'une telle substitution songent surtout à l'exquise Bethsabée qui nous fut ainsi révélée. Depuis six siècles, nichée dans la voussure de la grande rose, elle veillait sur le sommeil de David. Un jour de bombardement, sa tête chut sur le parvis et y arriva miraculeusement intacte. Cette petite reine pensive d'une pureté grecque et d'une grâce toute moderne est l'un des chefs-d'œuvre de l'art français; allons-nous l'exposer à périr? La tête peut se détacher de nouveau, et cette fois-là, le miracle ne se renouvellera pas. Il est donc permis d'hésiter. Les artistes du XIIIe siècle qui décorèrent leur cathédrale, indifférents à la gloire, n'ambitionnaient d'autre récompense que l'intime contentement d'avoir travaillé à la beauté d'un ensemble : nous les trahissons quand nous séparons de cet ensemble la pierre qu'ils ont amoureusement sculptée. A quoi l'on réplique : la trahison serait encore plus évidente, si nous ne faisions pas tout pour assurer le salut de leurs ouvrages... Et nous inclinerions à laisser Bethsabée au musée pour la joie de nos yeux et pour la gloire de son sculpteur, cette gloire que lui-même n'avait point cherchée.

Une précaution s'imposait : examiner l'état des sculptures plus ou moins dégradées du grand portail et empêcher qu'il ne s'aggravât. On a donc monté un échafaudage devant le porche de gauche, celui qui s'ouvre sous la tour du nord et qui a subi le ravage du feu. On a constaté que de grandes statues s'étaient fendillées, que les figurines des voussures étaient cruellement atteintes, qu'aucune sculpture n'avait échappé aux effets de l'incendie, et que les figures du gable, très restaurées au XVIIe et au XVIIIe siècle, avaient éclaté en maints endroits. On a consolidé les pierres disloquées, on les a « fluatées » pour conjurer de nouveaux dégâts. On a réparé le dallage au-dessus du porche afin d'éviter les infiltrations. Puis on a recollé les morceaux détachés des sculptures. *On n'a rien restauré.*

Un échafaudage semblable va être élevé devant le porche central, ensuite devant le porche de droite. Ces derniers n'ont pas été touchés par la flamme, mais ils n'en ont pas moins subi l'action du feu, sans parler des obus qui, ayant éclaté sur le parvis, ont mis en pièces la reine de Saba, décapité Moïse et Isaïe, détruit le plus charmant et le plus célèbre des anges de la cathédrale, celui qui accompagnait saint Nicaise et qu'on appelait le Sourire de Reims. On procédera pour ces deux porches comme on a fait

pour celui de gauche, on consolidera, on « fluatera », on recollera : *on ne restaurera rien*. Le travail accompli, le portail se présentera tel qu'il doit demeurer, criblé de blessures, mais paré encore de tant de chefs-d'œuvre que, pour des siècles, il conservera sa beauté sublime et son immortelle jeunesse.

Les vitraux déposés pendant la guerre représentent à peu près le tiers des anciens vitraux de la cathédrale, mais pas une verrière n'a été sauvée dans son entier.

Dans la nef qui de chaque côté, est percée de dix hautes fenêtres, on a pu utiliser des verres anciens pour les dixièmes et les neuvièmes ; elles avaient été protégées, dans une certaine mesure, par le voisinage des tours du transept ; les huitièmes plus endommagées, surtout celle du nord, ont pu néanmoins être restaurées; les septièmes pour lesquelles il n'y a plus de panneaux utilisables sont vitrées d'une mosaïque faite de débris. Les autres reçoivent de simples losanges en verre incolore.

Plus tard, dans le transept et l'abside, on appliquera la même méthode : on emploiera ce qui subsiste des anciennes verrières, on se résignera à réparer les panneaux pour lesquels on possède des documents irrécusables ou bien la moitié des éléments primitifs ; mais le reste des fenêtres sera clos en verre incolore. Décidé à ne rien ajouter à la cathédrale de 1914, M. Deneux pousse le scrupule jusqu'à considérer comme *définitif* le vitrage incolore qu'il place aujourd'hui dans les bas-côtés, estimant qu'on doit tout respecter du passé de la cathédrale, jusqu'à l'œuvre de ces chanoines du XVIIIe siècle qui, afin de mieux éclairer l'intérieur de l'édifice, ont supprimé les vitraux de couleur des collatéraux et des chapelles. Pour le même motif, il compte rétablir, au chevet, dans la chapelle de la Vierge, la belle verrière moderne que Viollet-le-Duc avait composée dans le style du XIIIe siècle.

Les roses, les fenêtres de la nef principale du transept et de l'abside, auxquelles on n'aura pu restituer leurs vitraux, devront-elles garder à tout jamais leurs vitres blanches? Non, un jour trop cru dénaturerait les architectures. Grâce aux ressources de la construction ogivale, les maîtres du moyen âge ont pu diminuer le plein des murailles, multiplier les ouvertures, laisser la lumière entrer à flots dans l'intérieur du sanctuaire, mais ils ont voulu que cette clarté pénétrât divisée,

tamisée, nuancée à l'infini par la transparente mosaïque des verrières. Elles sont malheureusement trop nombreuses, ces églises à demi abandonnées qui ont survécu à de grands monastères et dont les fenêtres furent dévastées par les ouragans ou les révolutions : on les a closes par des vitres incolores ; la magnificence de leur structure étonne et ravit encore les esprits qui sont sensibles à la beauté d'une parfaite architecture, mais ce ne sont plus que des squelettes. Si l'on veut que revive la cathédrale de Reims, il faudra bien rendre à ses pierres blanches la parure de nacre et de gemmes dont la décorait le rayonnement des verrières.

Ces vitraux de couleur, il serait périlleux d'en abandonner les sujets et la composition à la fantaisie des donateurs, car des âmes généreuses voudront exprimer leur dévotion ou leur reconnaissance en décorant la cathédrale d'une verrière de leur choix. Pour parer au danger, un programme général est indispensable. M. Deneux y a songé. Il voudrait forcer les peintres verriers à s'inspirer des vitraux anciens, pour créer non des pastiches, comme on l'a fait depuis un siècle dans la plupart des églises, mais des ouvrages qui ne rompent point l'unité spirituelle et monumentale de l'édifice. Les verrières représentaient, dans la nef, des rois de France et au-dessous des archevêques de Reims ; dans l'abside, des apôtres ou des évangélistes et au-dessous des évêques suffragants de la métropole : que cette disposition générale soit respectée, et que rien non plus ne soit changé dans les dimensions des bordures qui encadrent chaque image. Ce sera dans le dessin des figures et des ornements que l'artiste moderne aura licence de donner carrière à son imagination, de révéler son tempérament. Programme admirable ; mais, parmi nos peintres, où sont-ils, ceux qui, doués de quelque invention, se plieront à une pareille discipline ? L'esprit des vieux maîtres d'œuvre revit en notre architecte ; souhaitons à nos artistes la docilité des peintres-verriers du XIIIe siècle.

On va bientôt entreprendre la réfection de la grande rose de la façade occidentale et de la galerie, dite galerie des Rois, qui, au-dessous de la rose, occupe toute la largeur de la nef. Ici rien à conjecturer, rien à interpréter. M. Paul Simon, descendant d'une famille rémoise de peintres-verriers, qui, depuis le XVIIe siècle, veille sur les vitraux de la cathédrale, avait, en 1908, rétabli ceux de la grande rose. Son ouvrage ter-

miné, il écrivait : « Grâce à des grillages protecteurs, cette belle verrière de dimensions colossales pourra montrer longtemps encore aux générations futures de quel génie étaient doués les artistes du moyen âge. » Six ans plus tard, la belle verrière volait en éclats. Par bonheur, les relevés et les dessins d'après lesquels M. Paul Simon avait accompli son magnifique travail, n'ont point péri, et M. Jacques Simon va recommencer l'œuvre paternelle. Quant à la galerie des Rois, M. Deneux lui-même en a fait autrefois des dessins et des aquarelles assez minutieux pour permettre la plus fidèle restauration.

C'est la Société des amis de la cathédrale de Reims qui s'est chargée de recueillir les fonds nécessaires pour cette belle entreprise. Cette association a été fondée en pleine guerre par l'éminent archéologue Eugène Lefèvre-Pontalis, homme de grand cœur et de grand savoir. Elle est, depuis la mort de Lefèvre-Pontalis, présidée par M. Émile Charbonneau, un de ces Rémois entreprenants et dévoués qui, après le désastre, ont si bien travaillé au relèvement de leur cité. Elle a concouru largement à l'achat du mobilier liturgique de la « cathédrale provisoire », elle a contribué au classement et à la conservation des statues mutilées, elle se propose aujourd'hui de rendre à la façade occidentale ses merveilleuses verrières, de restituer ce décor de lumière où l'éblouissante splendeur de la rose s'opposait aux tonalités plus graves et plus profondes de la galerie des Rois (1).

La restauration de la cathédrale de Reims fait honneur à ceux qui l'ont entreprise et qui en ont dirigé les premiers travaux avec un dévouement tout filial, car, on l'a vu, la plupart d'entre eux sont Rémois de naissance. L'administration des Beaux-Arts ne leur a marchandé ni sa confiance ni ses crédits. Elle a reçu de chez nous et de l'étranger des concours généreux : les *Amis de la cathédrale* lui ont apporté 16 000 francs, et le clergé de Reims 21 000 ; un tronc placé à la cathédrale a produit près de 200 000 francs ; le Danemark a donné plus d'un million, la Norvège plus de 200 000, l'Angleterre 443 000 (en cours de versement), sans parler du magnifique

(1) La Société a convoqué ses membres et ses souscripteurs à Reims, les 13 et 14 juin, pour visiter les chantiers de la cathédrale sous la conduite de M. Deneux.

présent de M. Rockfeller. Mais l'État français, sans attendre les réparations dues par les véritables auteurs du désastre, a largement fait son devoir envers la cathédrale : il a déjà dépensé six millions prélevés sur le budget des Beaux-Arts.

La France peut être fière d'avoir donné, à Reims, un rare exemple de goût et de méthode. Parmi tant d'incohérences, de déceptions et d'avortements, dont nous avons chaque jour à gémir, voici une œuvre sagement conçue et conduite avec un merveilleux esprit de suite.

Quand sera-t-elle terminée? Nul ne peut le dire. Les Rémois ont mis trente-cinq ans à réparer la dévastation causée par le grand incendie de 1481 : le dommage était alors moindre qu'aujourd'hui, et la restauration resta incomplète.

Il est cruel de se dire que, de longues années encore, l'on verra une muraille se dresser à l'extrémité de la nef. Tant que la cathédrale sera ainsi coupée en deux, ceux qui ne l'ont pas connue avant 1914 seront condamnés à en ignorer la suprême beauté, cet accord harmonieux de toutes les parties, cette divine unité de style que respectèrent tous les sculpteurs de Jean d'Orbais, religieusement fidèles aux lignes et à l'esprit du plan primitif. Qui se douterait d'une pareille splendeur devant ce tronçon d'église? Mais patience : l'entreprise est en de bonnes mains, elle se continue sans trêve et sans hâte.

Des touristes pressés qui n'ont pas vu Notre-Dame dans l'état où les Allemands l'ont laissée, traversent Reims, descendent de l'auto-car, jettent un coup d'œil sur l'édifice débarrassé de ses décombres, sur les façades qui, depuis les premières réparations, ont perdu un peu de leur apparence ruineuse et menaçante, sur la nef qui a retrouvé son vaisseau grandiose, et ils déclarent péremptoirement qu'après tout le désastre n'était pas si grand ! L'immense effort accompli depuis six ans leur échappe. C'est à leur intention que nous avons, dans ces pages, dressé le constat des dommages, la liste des travaux achevés, le programme des travaux futurs.

André Hallays.

LES YEUX MI-CLOS

TROIS SCÈNES

CESARE LODOVICI A LA PETITE SCÈNE

C'est un bel exemple qu'a donné la Petite Scène, après quinze ans du travail le plus intelligent, en choisissant pour son premier spectacle moderne la première pièce jouée en France d'un des plus originaux parmi les jeunes dramaturges italiens, *les Yeux mi-clos* de Cesare Lodovici.

Les débuts de la Petite scène datent de 1910. Quelques amateurs, réunis pour représenter l'*Hécube* du poète Lionel des Rieux, ne voulurent pas en rester là et offrirent l'année suivante aux abonnés de la *Revue critique le Jeu de l'Amour et du hasard.* On peut dire que dès l'année 1911, la Petite Scène avait trouvé sa raison d'être. Réveiller l'âme même des œuvres du passé, tel fut son but. Elle appliqua cet effort non seulement à des comédies, mais aussi à des opéras-comiques, revivifiant des œuvres connues et ressuscitant des ouvrages oubliés.

Il est toutefois intéressant d'insister sur un point significatif. C'est vers Marivaux que M. et Mme Jean Rivain, M. Xavier de Courville et leurs collaborateurs furent le plus spontanément attirés. C'est en lui que la petite scène trouva ses réalisations les plus complètes et les plus expressives. Elle sut rendre à Marivaux sa physionomie véritable en mettant en valeur tous les dessous d'un texte qui, loin de n'être qu'un gracieux verbiage, apparut, grâce à elle, tout chargé de frissons et de prolongements. C'est par là que la Petite Scène fut moderne en faisant appel au passé. Elle sut unir la tradition au goût de la nouveauté, montrant qu'il n'y a antinomie entre ces deux termes que pour les esprits superficiels. Car s'il n'est pas de recherche fructueuse sans une culture solide, il est aussi vrai que la tradition française fut toujours d'aller de l'avant. Ainsi, la Petite Scène concilia en elle-même l'éternelle et vaine querelle des Anciens

Copyright by Jean-Jacques Bernard, 1925.

et des Modernes, ayant compris qu'aux racines les plus puissantes correspondent les rameaux les plus audacieux.

Ce fut donc tout naturellement que ces amateurs, devenus dignes des meilleurs professionnels, dès qu'ils voulurent s'essayer dans des pièces d'aujourd'hui, allèrent d'emblée vers une formule nouvelle.

Cesare Lodovici est né à Carrare. Il débuta en 1915 à Milan par une pièce en trois actes, *l'Idiot*, qui déchaîna une vraie bataille. Mais il était absent, retenu au loin par une autre tourmente. Il fut fait prisonnier et enfermé dans la forteresse de Theresienstadt où avaient souffert Pellico et Maroncelli. C'est là qu'il écrivit *la Donna di Nessuno* (*la Femme de personne*), comédie en trois actes qui fut jouée en 1919.

Cette pièce rendait incontestablement un son neuf. Les personnages y baignent dans une atmosphère de sensibilité diffuse et inexprimée. L'auteur s'y proposait de représenter un fait tragique sans éclats et sans gestes de tragédie. L'émotion discrète, le mystère familier, la pudeur de sa manière l'accordent étrangement aux préoccupations de beaucoup d'entre nous. Même éloignement d'un verbiage inutile, même attirance vers la simplicité suggestive, même goût des résonances et des atmosphères. Ainsi, en des pays différents, les écrivains d'une même époque, sans se consulter, souvent sans se connaître, subissent les mêmes courants, travaillent sur les mêmes idées.

Après *la Donna di Nessuno*, Lodovici fit jouer *la Buona novella* (1923) et *le Folle del bel Tempo*, les Contes du temps jadis (1925), où l'on retrouve les mêmes tendances et les mêmes qualités. Les trois courtes scènes de *Con gli occhi socchiusi* (*les Yeux mi-clos*) parurent dans la *Lettura* de Milan en juillet 1923, mais cet ouvrage n'a pas encore été joué en Italie. Il n'est pas sans intérêt de souligner que ce fut un public français qui en consacra pour la première fois la valeur délicate. C'est le 25 avril dernier que la Petite Scène l'offrit à ses amis et à la presse. M. Xavier de Courville l'avait encadré d'un charmant décor, et ce petit drame intime fut vécu par Mme Jean Rivain et le comte de Charleval avec une grâce exquise et douloureuse.

Dans l'accueil fait chez nous aux *Yeux mi-clos*, on peut voir une espèce de symbole. Entre Lodovici, ses amis de France et ses interprètes de la Petite Scène, il y eut comme un accord parfait au sens musical du terme. Nos cœurs étaient tout préparés à vibrer à cette prose et, si les dirigeants de la Petite Scène se laissèrent tout de suite séduire, n'était-ce pas que la fréquentation de Marivaux les avait inclinés à aimer un art riche de suggestion, d'humanité et de tendresse?

JEAN-JACQUES BERNARD.

PERSONNAGES : LIVIO. — VALERIA.

Villa à mi-chemin entre les Alpes et la mer. Riante. Simple. Lumineuse. Ceinte d'un jardin en fleurs. La montagne Apuana, fortement équarrie, ferme l'horizon, enjolivée de grandes taches blanches qui semblent des anges aux ailes ouvertes, que le temps industrieux aurait gravées : elle change de couleur et d'aspect, selon les variations de la lumière.

La terre est couverte de fleurs, l'air est plein de chants et de palpitations.

L'action se déroule du matin au soir d'un beau jour de fin de mai.

SCÈNE PREMIÈRE

Valéria est au jardin. Elle arrose les fleurs. Livio est à la fenêtre, en train de faire le nœud de sa cravate. Le soleil est encore bas.

Livio est un homme d'une quarantaine d'années ; aspect mûr, apaisé, n'ayant plus de tourments ni de désirs. Sa façon de s'habiller et de se coiffer révèle le bourgeois élégant et témoigne d'une vie antérieure plus intense. Sa voix « d'homme galant au repos » conserve, dans les moments d'émotion, des tons chauds et profonds comme des traits rapides qui, outre la composition acquise de l'attitude et la violence d'un enthousiasme généreux, révèlent sa nature primitive.

Valéria, c'est l'« enfant amoureuse ».

« Petit bonhomme » ou « petit rien », beaucoup plus jeune que lui, n'existe que pour emplir de son amour la vie de son mari. Quoiqu'elle le sache coureur, elle le considère comme le miracle capable d'assurer désormais son bonheur.

LIVIO.

Que fait mon petit bonhomme ?

VALÉRIA.

Je donne à boire aux fleurs avant que le soleil soit trop haut. Et toi, descends-tu ?

LIVIO.

Tout de suite. J'ai presque fini.

VALÉRIA, joyeusement.

Oh ! les pivoines ont toutes fleuri, en surprise, cette nuit. Viens voir.

LIVIO.

Tout de suite. J'ai fini.

VALÉRIA.

C'est vrai ?

LIVIO.

Oui.

VALÉRIA, chantant.

Tes mains, sourires d'enfant,
Tes yeux, joyaux de jade,
Tes lèvres, corolles de fleurs sous la rosée...

(Livio sort de la maison.)

VALÉRIA.

Bonjour. Comment vas-tu ?

LIVIO.

Bien, quand je te vois. As-tu encore beaucoup à faire ?

VALÉRIA.

Voilà. Non, ne me touche pas les mains, elles sont toutes mouillées.

LIVIO, lui soulevant les mains vers le soleil.

Fais-les sécher au soleil, comme des fleurs.

(Silence. Livio reste en contemplation.)

VALÉRIA.

Qu'est-ce que tu regardes ?

LIVIO.

Je te regarde vivre. Tu as l'air heureux, ce matin.

VALÉRIA.

Comme toujours. Je n'en ai pas que l'air. Je le suis !

LIVIO

Il ne faut pas crier ainsi son bonheur...

VALÉRIA.

Moi, je peux : tant que tu m'aimeras.

LIVIO.

Il faut se méfier des esprits malins, ennemis de la joie.

VALÉRIA.

Je n'ai pas peur ! Je suis née le jour de Pâques, et l'on m'a

tout de suite protégée contre les maléfices avec un rameau d'olivier béni. (Riant.) Veux-tu m'apprendre à être lâche?

LIVIO.

Je t'apprends à te défendre.

VALÉRIA.

Ce ne sera pas utile, tant que moi, « le petit rien », « le petit bonhomme », je représenterai ton univers. (Parlant à quelqu'un d'invisible.) Ainsi, étant l'Univers pour lui, — pour toi, tu sais, pour toi, — je voudrais qu'il ne sache plus l'heure dans le temps, ni la saison dans l'année, ni le jour dans la semaine... Avez-vous compris, esprits aux aguets ? Et maintenant, allez dire à votre roi, le Malin, que vous avez trouvé une petite femme, moi, « le petit rien », si vaillante dans son amour, que rien ne l'effraye ; pas même vous, pas même la vie. Avez-vous compris?... compris ?

(Elle étreint Livio qui l'enferme dans ses bras, — tout sérieux de tendresse. — Silence.)

LIVIO, d'un ton de doux reproche.

Les personnes raisonnables ne parlent ainsi de leur bonheur que quand elles ont peur de le perdre.

VALÉRIA, joyeusement.

Mais nous ne sommes pas des personnes raisonnables! Dis tout de suite que nous ne sommes pas raisonnables, — et souris, souris, — et que nous ne serons jamais raisonnables...

LIVIO, joyeusement.

Non. Jamais!

VALÉRIA.

Pas même en rêve?

LIVIO.

Pas même en rêve !

VALÉRIA.

Pas même pour rire ?

LIVIO.

Pas même pour rire !

VALÉRIA.

Pas même par hasard ?

LIVIO.

Pas même par hasard !

VALÉRIA.

Jamais?

LIVIO.

Jamais !

(Ils se prennent les mains et crient : « Jamais, jamais », font une ronde en riant comme des enfants, jusqu'à ce qu'ils tombent, épuisés, assis sur l'herbe.)

VALÉRIA.

Oh ! que la vie est douce ! Que Dieu la glorifie sans cesse !...

LIVIO.

Oui, c'est toi, « petit rien », qui donnes à la vie sa douceur. (Silence.)

VALÉRIA, avec un grand sérieux.

Ne crois-tu pas, comme moi, que ce soit un signe des dieux que de n'avoir pas besoin d'être raisonnables ?

LIVIO.

Si, sans doute.

VALÉRIA.

N'est-ce pas, quand j'essaye de raisonner... (Souriant). Tu es bien d'accord que je ne sais pas encore ?

LIVIO.

C'est ta plus grande force.

VALÉRIA

Mais j'ai appris à fermer les yeux pour mieux voir. Quand je ferme les yeux ainsi, comme maintenant, je vois...

LIVIO.

Et que voit-il, ce petit bonhomme ?

VALÉRIA.

Je te vois, toi, et tu me sembles la récompense de la vie.

LIVIO.

Mais bien sûr !

VALÉRIA.

Mais qu'ai-je fait pour te mériter ?

LIVIO.

Toi ? Exister !... Vis, et regarde, les yeux mi-clos, ce qui n'existe pas. (Silence.) Écoute, il semble que l'air chante, ce matin.

VALÉRIA, s'appuyant tendrement à lui.

Eh bien! comprends-tu... être pour toi ce que ce chant est pour l'air, c'est ma gloire. (Silence.) Regarde notre Montagne, comme elle est vivante, ce matin, vois-tu?

LIVIO.

Je vois le soleil sur tes épaules. Il semble ne s'être levé que pour toi.

VALÉRIA.

Pour nous, oui, qui pensons toujours à lui. Même quand il disparaît, le soir, je ne m'attriste pas, car je sais qu'il ne me manquera pas de parole, le lendemain, quand je l'attendrai ici pour saluer son apparition d'un cri de joie. (Avec une intime tendresse.) C'est la même chose avec toi, quand tu es descendu dans la vallée, et puis que tu reviens, et que je te vois apparaître, — une gerbe de fleurs dans les bras...

LIVIO.

Pour toi.

VALÉRIA, avec une joie croissante.

Oui, pour moi! pour moi! (Silence.) Mais regarde, le soleil est déjà haut. Tu sais ce que cela veut dire? Que c'est l'heure...

LIVIO.

... L'heure de la sagesse? Elle sonne toujours trop tôt pour nous...

VALÉRIA.

Non, de la joie; pour toi, ton travail, c'est de la joie, comme mon chant, pour moi, quand je chante pour te faire plaisir.

LIVIO.

Tu vas chanter maintenant? Tout de suite?

VALÉRIA.

Maintenant, tout de suite, non. Mais aussitôt que je t'entendrai au travail.

(Livio rentre dans la maison. On entend les premiers accords d'un piano. Valéria chante sa chanson de tout à l'heure. Et puis elle s'arrête, reste en extase; et, dans un accès de joie, lève les bras au soleil, dans un mouvement de reconnaissance émue.)

SCÈNE II

Deux heures après. Livio, dans la maison, compose, au piano. On entend des accords de temps en temps. Valéria, du jardin, parle à la fenêtre à Livio qui lui répond de l'intérieur.

VALÉRIA.

Livio?

LIVIO.

Oui, chérie ?

VALÉRIA.

Regarde...

LIVIO.

Oui.

VALÉRIA.

Une bonne nouvelle.

LIVIO.

Oui ? Merci.

VALÉRIA.

Viens voir.

(Livio sort de la maison. Valéria lui donne un télégramme.)

LIVIO, avec un cri de joie.

Oh ! il s'est rappelé.

VALÉRIA.

Oui, il s'est rappelé.

LIVIO.

Je ne l'espérais plus... Mais je l'attendais. Je l'aurais toujours attendu. (Silence.) Sansevero ! Et il vient aujourd'hui !

VALÉRIA.

Dans un instant.

LIVIO.

Quand le télégramme est-il arrivé?

VALÉRIA.

Il y a une heure.

LIVIO.

Et tu ne me l'as pas apporté aussitôt?

VALÉRIA.

Tu travaillais... et puis je ne l'ai pas ouvert tout de suite. Je n'osais pas.

LIVIO.

Oh ! pourquoi ?

VALÉRIA.

Je ne sais...

LIVIO.

Sansevero...

VALÉRIA.

S'il était là, il verrait en ce moment combien tu l'aimes.

LIVIO.

Pense donc! Nous avons été comme deux frères... mais deux frères qui seraient liés aussi par une communion d'instincts, d'études, d'idées, de goûts, d'espérances... Nous avons lutté côte à côte, nous, quand les autres, les camarades, n'étaient encore que des enfants et jouaient avec la vie, insoucieux...

VALÉRIA.

... Comme nous, maintenant...

LIVIO.

... Ou plutôt étourdis. Mais nous, Sansevero et moi, nous ne nous plaisions que dans la lutte. Et tu sais, quand nous nous sommes connus, toi et moi, Sansevero fut le seul à le savoir.

VALÉRIA.

Je ne l'ai jamais vu.

LIVIO.

Lui, t'a vue.

VALÉRIA.

Et que t'a-t-il dit?

LIVIO.

Il m'a souhaité d'être heureux. Tu vois, son vœu n'a pas été vain.

VALÉRIA.

Il faudra que je le remercie.

LIVIO.

Pas par devoir, Valéria.

VALÉRIA.

Voilà que tu m'appelles Valéria, comme si tu étais en colère. Je pensais seulement qu'il recevrait un peu tard mon mot de gratitude. Mais tu lui diras que je ne savais pas, et il m'excusera.

LIVIO, riant.

A quoi penses-tu? C'est un frère et nous l'accueillerons

comme tel, simplement, à cœur ouvert. N'est-ce pas, « petit rien »?

VALÉRIA, rassérénée, avec joie.

Oui, oui!

LIVIO.

Aura-t-il bien senti, dans son éloignement, que les portes de notre maison étaient restées, — en l'attendant, — ouvertes pour lui?

VALÉRIA.

Il le sentira, au premier regard.

LIVIO.

Quand nous nous sommes séparés, pour aller chacun vers notre destin, il me faisait encore des signes du haut du bateau qui l'emmenait au loin et me promettait de revenir un jour me demander un peu de repos dans ma maison... « si nos cœurs n'avaient pas changé... »

VALÉRIA.

On dirait les paroles d'un apôtre.

LIVIO.

C'est un apôtre, — tu verras, — même d'aspect. Il a autour du front comme une auréole de lumière. Il sourit, rarement, d'un sourire d'enfant et dit des vérités qui rendent triste.

VALÉRIA.

Il y a donc des vérités qui rendent triste?

LIVIO.

Oh! oui. Sans doute les plus belles (Valéria est toute troublée; elle tourne la tête.) Que regardes-tu?

VALÉRIA.

Si l'ombre s'est étendue sur notre Montagne. Tu as vu, du pied à la cime... mais c'était un nuage qui s'est déjà dissipé. Regarde. (Souriant). Notre Montagne elle-même s'apprête à recevoir l'hôte dans sa plénitude de lumière. Pense donc : il est en route. Chaque minute le rapproche de nous (Avec une vivacité un peu forcée) et bientôt nous le verrons poindre sur la route blanche. (Avec une profonde tristesse.) Je te vois heureux comme je ne t'ai jamais vu. (Avec une joie forcée.) Et quand il apparaîtra, nous le saluerons de loin et puis nous entendrons son pas sur le gravier, près de la grille. Ne te semble-t-il pas déjà l'entendre?

LIVIO.

Valéria ! (Il la serre violemment contre sa poitrine.) Valéria !

VALÉRIA, avec un petit cri.

Ah !

LIVIO.

Qu'est-ce que je t'ai fait ?

VALÉRIA, souriant tristement.

Un peu mal...

LIVIO.

Moi, « petit rien » ?

VALÉRIA, essayant de ne pas paraître triste.

Oui, parce que, sans doute, tu ne t'es pas rappelé, tout d'abord, que ce n'était que moi, moi, — « petit rien » — et qu'il faut m'étreindre, non comme cela, mais comme tu le fais d'habitude. Autrement (essayant de redevenir gaie) le « petit bonhomme » se casse, tombe en morceaux, et puis, s'il n'y en a plus, comment ferons-nous ? (Avec le plus de vivacité qu'elle peut.) C'est passé. Tout à fait passé. Et toi, va, maintenant. Va à la rencontre de l'hôte. Et quand tu reviendras, en passant par la vallée, n'oublie pas de cueillir des fleurs, beaucoup, — comme d'habitude, — et de les rapporter...

LIVIO, l'embrassant sur le front.

... pour toi...

(Il sort).

VALÉRIA s'assied, absorbée.

Oui... « encore » pour moi...

SCÈNE III

Quelques heures après. C'est le soir, et la nuit se fait peu à peu. — Valéria, sur une petite échelle de bois appuyée au mur du jardin, regarde au loin la vallée. — Elle a un voile blanc à la main. Livio, au pied du mur, soutient l'échelle.

LIVIO.

Tu le vois encore ?

VALÉRIA.

Oui. Il est au fond de la vallée.

LIVIO.

Fais-lui signe. Fais-lui signe.

VALÉRIA.

Il ne se retourne pas. (Silence.) Le voilà qui passe le pont sur le canal... le voilà sur la route... voilà qu'on ne le voit presque plus... Le voilà disparu...

LIVIO.

Il ne s'est pas retourné?

VALÉRIA.

Non... Pas une fois...

(Livio reste muet et pensif. Long silence.)

LIVIO.

Il a changé.

VALÉRIA.

Il a été cruel avec toi.

LIVIO.

Jadis il n'était pas ainsi. Il a changé.

VALÉRIA.

Il t'a traité de haut.

LIVIO.

C'est un maître.

VALÉRIA.

De qui?

LIVIO.

C'est encore le mien. (Silence.) Mais il est différent d'alors. Oh! sans doute, moi aussi, j'ai changé. Tous, nous changeons, avec le temps. Et peut-être est-ce pour cela que nous ne nous sommes pas reconnus. (Silence.) Et il est reparti tout de suite, quoiqu'il soit venu pour rester deux jours avec moi, ici... avec nous...

(Long silence.)

VALÉRIA.

Il est resté si peu... avec nous... et il a dit des choses si graves...

LIVIO.

Tu te les rappelles, toi aussi?

VALÉRIA.

Oh! oui! des choses si graves! Ainsi, quand il a dit que l'art est une souffrance, parce que c'est une force, et que les artistes, — comme les oiseaux des mers, — doivent lancer leur

cri au-dessus des tempêtes, au delà des océans, et qu'ils doivent être prêts à chaque heure à mourir sur la croix, comme le Christ, et qu'ils doivent aimer, — par dessus tout, — la douleur ... alors, moi qui ne suis rien, j'ai compris qu'il ne savait pas : et je me suis sentie plus riche que lui, lui qui n'a jamais connu l'ivresse de ne vivre que pour un amour!

(Elle observe Livio dans une attente craintive, comme si elle redoutait et espérait à la fois sa réponse.)

LIVIO, comme absent.

Mais pourtant, le martyre, c'est de l'amour... c'est un grand amour...

VALÉRIA, dans un cri.

Non! (D'une voix éteinte.) Non...

(Elle baisse la tête, triste.)

LIVIO.

« Petit rien »... pourquoi?...

VALÉRIA.

Je ne sais... Cela m'a fait comme si tu m'avais repoussée là-bas, hors de la grille... (Essayant de sourire.) Avant, quand je te parlais, je n'avais qu'un espoir : celui de te voir sourire, comme cela, comme tu savais, tu te rappelles, ce matin? (Long silence. Valéria appuie sa tête sur son épaule.) Écoute, Livio... (Avec une tendresse désolée.) Écoute... si tu veux... tu peux encore le rejoindre...

LIVIO.

Valéria! Valéria! que dis-tu?

VALÉRIA.

Tu peux le rejoindre... et je t'attendrai...

(Long silence. Ils se regardent fixement, immobiles, avec un muet désespoir).

LIVIO.

Que dis-tu? Que dis-tu?

VALÉRIA.

Te rappelles-tu, quand il a parlé de quelques élus épars dans le monde et plus frères que les fils d'une même mère, qui, sans se connaître, préparent, avec une joyeuse souffrance, la vérité

neuve? A ce moment, comme si toute ta vie première t'avait repris, à ce moment-là, tu m'as reniée.

LIVIO, désespérément.

Valéria!

(Il la saisit en tremblant.)

VALÉRIA.

Pardonne-moi... Je ne l'ai pas fait exprès... Sans doute, on ne doit pas voler ainsi à l'âme ses secrets... mais je ne l'ai pas fait exprès... pardonne-moi...

LIVIO.

Oh! « petit rien! » Pourquoi se torturer ainsi? C'est absurde!

VALÉRIA.

Oui. C'est absurde... parce que...

(Elle ne sait que dire.)

LIVIO.

Parce que pour nous, toi et moi, hein, « petit bonhomme », ne sais-tu pas que demain, ce ne sera plus rien?

VALÉRIA, cherchant à être convaincue.

Tu crois? Tu crois?

LIVIO.

Mais bien sûr! Nous sourirons ensemble de cette tristesse, demain!

VALÉRIA.

Demain?

LIVIO, parlant comme à un enfant malade.

Parce que demain, le « petit bonhomme » sera ici et attendra notre soleil... ici, comme toujours, comme tous les autres matins, et le saluera d'un cri d'amour.

VALÉRIA.

Oui?... Vrai?... Oui?...

LIVIO, cherchant à sourire.

Ce « petit bonhomme », qui voulait me renvoyer, tout à l'heure... (Plus vivement.) Oh! regarde! dans la vallée, les premières étoiles se sont allumées sur les champs...

VALÉRIA.

Elles brillent, elles brillent... comme des larmes vives.

LIVIO.

Veux-tu que nous rentrions ? Il fait nuit.

VALÉRIA.

Non... C'est beau, ici. Notre Montagne a presque disparu, maintenant, comme si on avait fait descendre deux grandes paupières sur son sommeil tranquille.

LIVIO, cherchant à raviver la joie entre eux par le souvenir.

Oui... notre Montagne, te rappelles-tu comme elle était vivante et lumineuse, ce matin, quand je la contemplais derrière tes épaules ?... te rappelles-tu ?

VALÉRIA.

Oui... oui...

LIVIO.

Et le soleil t'habillait toute de lumière comme s'il ne s'était levé que pour toi. Tu te rappelles ? Tu te rappelles ?

VALÉRIA, tremblant.

Oui... oui,... mais pourquoi... (retenant avec peine ses larmes), pourquoi disons-nous déjà : « Tu te rappelles ? » Ce n'était que ce matin...

(Valéria baisse la tête sur les genoux de Livio. Ils restent ainsi, silencieux, immobiles. La nuit les entoure ; au travers palpitent les lucioles, et un très vif scintillement d'étoiles les efface à la vue, tandis que tombe le rideau.)

CESARE LODOVICI.

(Traduit par Mme Jean-Jacques Bernard.)

MÉMOIRES

1827-1871

VIII [1]

LE COUP D'ÉTAT DU 2 DÉCEMBRE

Le retour de l'automne ramena l'Assemblée à Paris, et vit commencer ce duel de l'Assemblée et du Président, qui devait durer deux ans, et finir par la mort d'un des combattants. C'était inévitable, étant donné, d'une part, l'incompatibilité d'humeur entre un Bonaparte qui voulait l'Empire, et une réunion d'hommes composée de tous les reliquats de deux partis monarchiques, qui n'en voulaient pas, et étant donné aussi l'absurdité de la Constitution qui laissait en tête-à-tête, c'est-à-dire, en réalité, mettait aux prises, deux pouvoirs émanés l'un et l'autre du suffrage universel, mais dont l'un avait la force matérielle entre les mains, l'autre ne pouvait lutter que par la force morale de l'opinion. Or, en France, un homme sera toujours plus populaire qu'une assemblée. Toutefois, la querelle, déjà engagée pendant cette première année, n'en vint pas aux extrémités. Il y eut même des intervalles d'accommodement déterminés par la peur commune du socialisme, et c'est dans un de ces jours de trève, que fut votée en commun la loi électorale du 31 mai, qui imposait au suffrage universel la plus inoffensive des conditions. J'assistai de près à tous ces échanges de propos aigres-doux, d'attaques réciproques, puis de baisers Lamourette sans sincérité de part ni d'autre, parce que

Copyright by Duc de Broglie, 1925.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1924 et du 15 mai 1925.

mon père faisait partie d'un groupe d'élite renfermant les personnes les plus considérables de l'Assemblée, ceux qui semblaient en droit de commander aux diverses fractions et qu'on avait qualifiés du nom de Burgraves, emprunté à une pièce assez ridicule de Victor Hugo. Mais je n'avais aucune part à prendre personnellement à ces démêlés, ce dont j'éprouvais très déraisonnablement beaucoup de regret et un peu de dépit. Je n'ai donc aucun souvenir qui me soit propre à raconter et mes Mémoires sur ce temps ressembleraient à ceux que pourrait écrire la mouche du coche.

J'aime mieux m'arrêter à rapporter la circonstance qui me valut quelques-unes des plus chères amitiés que j'aie eues en ce monde, et qui a eu plus tard une influence plus grande que je n'attendais sur la direction que je devais donner à mon activité privée de son usage favori, et à l'emploi de mes facultés. Ce fut dans cet hiver de 1849 à 1850 que fut votée cette fameuse loi de 1850, qui a régi pendant trente ans l'instruction publique en France, détruit le monopole universitaire, et donné à l'enseignement libre le droit d'exister dont, malgré la réaction antireligieuse dont nous sommes témoins en ce moment, il jouit encore sans trop de contestations. Cette loi était l'œuvre du petit groupe de catholiques, qui, sous la monarchie de Juillet, avait pris pour drapeau, comme on disait alors, et pour plate-forme, comme nous disons aujourd'hui, la revendication de la liberté d'enseignement. J'ai dit par quelle raison, malgré la sympathie de convictions religieuses et même libérales qui aurait dû me rattacher à ce groupe, je m'en étais tenu à l'écart, et même dans quelques publications assez obscures je l'avais assez vivement combattu. Enfant de l'Université à qui je devais de belles années d'études brillantes, je lui restais attaché, et j'étais choqué de la violence des attaques dont cette *alma mater* était l'objet. Je méconnaissais la justice de ces critiques, et je n'étais choqué que de l'injustice de la forme. Puis surtout, très attaché, non seulement à la monarchie de 1830, mais au parti conservateur, assez justement inquiet du danger que les passions révolutionnaires faisaient courir non seulement à cet établissement politique, mais à la société tout entière, je savais mauvais gré à des chrétiens, et à des hommes appartenant aux classes élevées, de créer des embarras sans ménagement à un gouvernement dont l'existence était à la fois

à mes yeux si précieuse et si menacée. Je leur reprochais encore de figurer à certains jours, dans des coalitions d'opposants où ils coudoyaient les pires ennemis de la religion et de la société. Enfin la situation que j'avais occupée à Rome auprès de M. Rossi, quand il venait réclamer la dispersion momentanée des Jésuites, avait achevé de creuser entre moi et cette réunion d'hommes, parmi lesquels je comptais des parents et des amis d'enfance, un fossé assez profond.

Le torrent qui avait emporté la monarchie enlevait du même coup tous ces obstacles, et amenait entre nous un rapprochement naturel. Plus de monarchie à défendre, puisqu'elle n'existait plus ; un nouveau parti conservateur très élargi, et fondé sur de nouvelles bases, où les catholiques de toute nuance avaient pris leur place; enfin un sentiment général, répandu même dans les rangs de l'ancien parti libéral, que la religion n'avait pas tenu assez de place dans l'éducation de la jeunesse, et que son action était nécessaire pour raffermir les bases ébranlées de l'ordre social. C'étaient là autant de motifs d'oublier de vieilles et après tout légères dissidences, et de prendre ma place dans des rangs où la nature de mes convictions m'assurait que je me trouverais désormais à l'aise.

Je me rangeai donc parmi les défenseurs de la nouvelle loi, préparée par M. de Falloux, et qui consacrait à la fois, comme je viens de le dire, la liberté d'enseignement pour les individus et les associations, et une part considérable faite à l'autorité religieuse, même dans l'éducation universitaire. Je fis à ce sujet plusieurs articles qui furent remarqués, en dissidence sur certains points avec la loi, mais en accord sur les principes. Si je paraissais ainsi faire un peu pénitence de mon ancienne opposition, mon repentir était moins méritoire et revenait de moins loin que celui de M. Thiers qui, après avoir été l'adversaire résolu de la campagne libérale, et le défenseur à outrance du monopole, s'était, sous l'influence de la réaction générale, et par la manœuvre adroite de M. de Falloux, rallié à la loi nouvelle, et en fut un des plus éloquents champions.

***

Je ne me rappelle pas, sans avoir encore envie de sourire, la première circonstance qui donna lieu à ce rapprochement entre les chefs du groupe catholique et moi. Notre rencontre

eut lieu chez le beau-frère de M. de Montalembert, Werner de Mérode, que je connaissais déjà par quelques relations de société. Sa belle-mère, appelée Mérode comme lui, car il avait épousé sa cousine, habitait le rez-de-chaussée de notre hôtel de la rue de l'Université. Il était lui-même, et est encore, à plus de soixante-quinze ans qu'il a aujourd'hui, le plus charmant esprit que j'aie rencontré : à la fois gai et sérieux, juste et piquant, plein de bon sens et d'originalité, de générosité et d'élévation dans les sentiments, de prudence et d'esprit pratique dans la conduite. Dans les assemblées politiques où il a siégé, quoique n'ayant jamais pris la parole ni aspiré à un rôle actif, il a toujours exercé une véritable influence par l'art de résumer, d'une façon vive et amusante, les caractères et les situations. Ses bons mots, jamais méchants, mais toujours drôles, étaient rapportés de banc à banc, et ont eu plus d'action que bien des discours. Notre amitié, qui dure encore après quarante années, fut bientôt faite et ne s'est jamais refroidie.

Il entreprit de me réconcilier avec son beau-frère que l'éloquence et le courage avaient placé au premier rang dans l'Assemblée constituante. Il nous réunit à dîner. Le début de ce repas commun fut assez froid. Au nombre des convives figurait le célèbre général Lamoricière, le même qui a fini par illustrer sa vie en se consacrant à la défense désespérée du pouvoir du Pape. Mais à ce moment, je ne sais pourquoi, il s'était enrôlé sous la bannière républicaine, et comme il tenait en même temps à garder le souvenir de son origine légitimiste, et venait d'épouser une personne très bien née, Mlle d'Auberville, elle-même cousine des Mérode, mais d'opinion assez royaliste, il faisait de ces croyances diverses un mélange assez ridicule. On parla, je ne sais à quel propos, du cri de guerre qu'on pourrait faire pousser à une armée républicaine. « Pourquoi, dit-il, ne serait-ce pas *Montjoie Saint-Denys !* comme les vieilles armées françaises? Pourquoi saint Denys, le premier évêque de Paris, ne serait-il pas le patron de la République ? » — Je n'avais pas dit grand chose jusque-là : je dis alors : « Sans doute, ce serait à merveille, surtout à cause de la tête ! » — On sait que la légende dit que saint Denys eut la tête coupée, et la porta à la main de Montmartre à Paris. Ce souvenir, qui sanctifiait la guillotine, parut si comique à Mon-

talembert, alors dans une veine pleinement réactionnaire, que je devins le héros de la soirée. Il me prit à part après le dîner, me développa les principes de la loi nouvelle et les motifs de s'y rallier, et ce fut le commencement entre nous d'une liaison qui a tenu une grande place dans ma vie, et, malgré quelques orages, n'a fini qu'avec la sienne.

Un autre intermédiaire de cette réconciliation, qui est devenue une amitié politique si intime, fut le jeune marquis de Moustier, mari d'une autre Mérode, par là beau-frère de Werner, et cousin de Montalembert, député comme lui à l'Assemblée pour le département du Doubs. Ces relations communes nous ayant rapprochés, je pris beaucoup de goût pour l'esprit vif et original qui distinguait alors ce jeune royaliste élevé dans de tout autres opinions que celles que j'avais puisées dans mon milieu doctrinaire et constitutionnel. Nous nous trouvâmes d'accord sur la manière d'envisager la situation, et je ne sais ce qui nous suggéra la pensée de rédiger en commun un petit journal hebdomadaire, appelé, je crois, *le Messager de la semaine*, dont nous voulions faire l'organe de la partie de la majorité conservatrice qui se rapprochait le plus de notre manière de voir. Cette tentative ne fut pas très heureuse, nous n'eûmes pas beaucoup de lecteurs et encore moins d'abonnés. En général, je dois confesser que mes essais de fonder ou de faire marcher un recueil périodique n'ont jamais répondu à mes espérances. Je ne suis évidemment pas né pour être journaliste. Est-ce à mes défauts ou à mes qualités que je dois attribuer cette incapacité? Toujours est-il que j'en ai fait plus d'une fois l'expérience aux dépens de ma réputation et surtout de ma bourse. Le journal finit assez obscurément dans la dernière année de l'Assemblée, au moment où commençait à se manifester entre Moustier et moi une dissidence, qui fait que, pendant que j'ai vieilli dans l'opposition à l'Empire, mon compagnon d'armes devenait sénateur, ambassadeur, et enfin mourait ministre des Affaires étrangères, sans que j'aie pu le revoir pendant les années de sa grandeur, ni même lui serrer la main à son lit de mort.

Ceci m'amène à expliquer comment, étant assez d'accord pour rédiger un journal en commun, au commencement de l'année 1851, nous fûmes avant la fin de cette année même assez séparés pour n'avoir pu dès lors jamais nous rejoindre.

C'est la ligne politique que je croyais bonne à suivre, avant et après le coup d'État de décembre que je dois expliquer, et ici encore je pourrais m'effacer en rappelant que ne faisant pas partie moi-même de l'Assemblée, je ne fis que suivre les indications de mon père qui y siégeait. Mais comme je partageais entièrement son avis, et qu'il avait l'obligeance de me consulter quelquefois, je n'userai pas de cette excuse, et dirai tout simplement comment se doit interpréter notre opinion commune pendant cette année critique.

*
* *

J'ai dit par quel mélange de bonnes et de mauvaises raisons, les chefs du parti conservateur à l'Assemblée constituante nous avaient conduits à donner nos suffrages pour la présidence de la République au neveu et à l'héritier du premier Empereur. En prenant ce parti, en l'aidant nous-mêmes à réunir huit millions de suffrages pour s'élever à une situation où il allait disposer d'une armée de cinq cent mille hommes et de toutes les ressources du pouvoir exécutif, personne de nous ne pouvait se dissimuler qu'il tenterait de faire usage de cette force et de cette popularité réunies pour mettre sur sa tête la couronne à laquelle sa naissance et tous les souvenirs qui illustraient son nom lui permettaient d'aspirer. Qu'il dût tenter de se faire empereur, je ne crois pas que personne de nous en ait douté, et je ne fais pas surtout à M. Thiers, qui nous avait donné à tous le conseil de l'appuyer, l'injure de croire qu'il n'ait pas fait une prévision aussi naturelle. Il pensait seulement, et nous pensions avec lui, qu'après nous être servis de la popularité de son nom pour renverser les usurpateurs révolutionnaires de février 1848 et raffermir les bases de la société ébranlée, nous conserverions la puissance de l'arrêter le jour où il voudrait transformer le pouvoir qu'on lui confiait pour le bien public en instrument de sa grandeur personnelle.

Nous n'avions donc pas lieu d'être surpris et encore moins de crier à la trahison quand, après avoir marché d'abord d'accord avec nous pour nous délivrer de nos ennemis communs, nous le vîmes tendre très évidemment à quelque chose de mieux que l'autorité temporaire et limitée d'un président républicain. Il s'agit seulement de savoir comment nous pou-

vions l'empêcher de prendre par la force un autre pouvoir que celui que la légalité républicaine lui conférait.

Il est probable que la chose eût été assez simple si le prince président avait été tel que les exploits de Boulogne et de Strasbourg nous l'avaient fait croire, et tel que l'avaient jugé ceux de nos chefs qui l'avaient connu sur les bancs de l'Assemblée constituante, un aventurier à la fois fou et incapable, ayant une confiance d'illuminé dans son étoile impériale, mais sans expérience, sans connaissances, sans ressources sérieuses de caractère et d'intelligence. Un tel homme, mis pendant trois ans à l'épreuve, et soumis à ce grand jour du pouvoir auquel si peu de réputations et de popularités résistent, se serait discrédité rapidement, et arrivé au terme de son mandat, quand il aurait tenté de le prolonger illégalement, il n'aurait trouvé aucun appui dans la partie saine et sensée de la population. C'était, évidemment, là-dessus qu'avaient compté ceux qui, en se ralliant à sa candidature, avaient consenti à lui remettre pour quelques années le pouvoir entre les mains.

Mais il faut bien convenir que leur illusion était complète, et que, bien loin de s'être diminué et affaibli pendant ses trois années de présidence, le prince avait grandi au contraire dans l'estime et dans la confiance publique, et qu'il devenait bien plus difficile de le faire descendre du pouvoir qu'il l'aurait été de l'empêcher d'y monter. Aux suffrages aveugles de la foule qui nous l'avaient imposé, se joignait maintenant l'appui de tous les intérêts commerciaux et industriels que la crise de février avait bouleversés, et qui respiraient depuis le jour où il avait pris les rênes du gouvernement. Par quelles qualités avait-il obtenu ce résultat toujours très rare, de se trouver, après l'épreuve, aussi et même plus populaire qu'auparavant? C'était assez difficile à dire et surtout nos amis, le voyant dénué des talents qui, sous le régime parlementaire, avaient fait la fortune des hommes publics, — l'éloquence, la capacité administrative, la connaissance variée et la culture de l'esprit, — avaient peine à le comprendre. C'était des qualités d'un autre ordre, une habileté patiente, un art de ne pas se compromettre entre les partis divers qu'une coalition fortuite avait groupés autour de lui, la puissance de dissimuler sa pensée, et quand il se décidait à parler en public, dans de rares circonstances, le don de trouver le mot juste, et celui qui répondait à la pensée géné-

rale. Bref, ce sot, ce fou, ce *butor*, comme M. Thiers aimait à l'appeler, avait joué, sans avoir l'air d'y toucher, tous ceux qui se moquaient de lui.

Nous ne convenions pas volontiers de cette méprise : personne n'avoue qu'il a été attrapé ; mais nous sentions bien qu'une armée de quatre cent mille hommes et toutes les ressources que l'administration met en France au service du pouvoir, jointes à une immense popularité, faisaient de ce candidat à l'Empire un adversaire très redoutable pour ceux qui restaient fidèles aux principes libéraux et constitutionnels. Avait-on au moins la ressource de se camper fièrement pour lui tenir tête dans la légalité républicaine, et de déclarer qu'à aucun prix, sous aucun prétexte, on ne lui laisserait franchir la limite de ses attributions constitutionnelles ?

Hélas ! non : le malheur voulait que l'Assemblée constituante nous eût gratifiés d'une constitution tellement absurde, tellement contraire à toutes les règles du bon sens et de la prudence, que vouloir condamner le pays à y rester, c'était le livrer à tous les hasards d'un cataclysme révolutionnaire à peu près certain.

Pour donner une idée des périls que l'imprudence de ce système constitutionnel, véritablement poussée jusqu'au délire, faisait courir au pays, il suffit de dire que, peu contents d'avoir laissé en présence pendant deux ans deux pouvoirs également issus du suffrage universel, sans aucun moyen légal de terminer leurs différends, nos constituants avaient eu soin d'établir que ces deux pouvoirs finiraient à trois semaines de distance, l'un le 28 avril, l'autre le 10 mai 1852, de sorte qu'on aurait eu à procéder tout ensemble au renouvellement de toute la machine politique, et que le pays serait resté pendant ces trois semaines absolument sans gouvernement. Cette échéance approchait, et on la voyait arriver avec terreur. Les affaires qui avaient à peine repris depuis la commotion de février s'arrêtaient, le commerce encore languissant était consterné. C'était pourtant à cette mort sans phrases que condamnaient la France ceux qui voulaient l'enfermer dans la légalité. Il n'était pas surprenant que le Président, qui laissait entendre qu'il l'en débarrasserait, fût facilement écouté, et que ce langage fit beaucoup de prosélytes. La propagande efficace en faveur de l'Empire et du coup d'État, ce n'était pas le candidat impérial

ni ses amis qui la faisaient, c'était la sottise de la Constitution de 1848 qui s'en chargeait.

Le moyen d'arrêter le courant bonapartiste n'était donc pas, — l'événement l'a trop bien prouvé, — d'essayer de le forcer à venir se briser contre le rempart fragile de la légalité constitutionnelle. On arrivait ainsi tout simplement à placer la société dans le dilemme ou de subir l'Empire ou de courir de nouveau tous les hasards d'une aventure révolutionnaire.

Ce fut la crainte d'être enfermée dans cette alternative, entre le pouvoir absolu ressuscité dans la personne d'un neveu du premier Napoléon, qui n'avait ni sa gloire ni son génie, et le retour de l'anarchie dont nous venions à peine de sortir, qui suggéra à toute une partie de la majorité de l'Assemblée la pensée qu'en essayant de faire une meilleure constitution que celle qu'on nous avait léguée, on pourrait peut-être au moins enrayer le torrent qu'on ne pouvait arrêter. Reviser la Constitution de manière à donner à la société les garanties qui lui manquaient dans celle de 1848, acquérir par cette revision un terrain légal sur lequel on pût se défendre contre l'usurpation comme contre la révolution, ce fut la pensée, — on dira, si l'on veut, le rêve, — de tout un groupe de députés qu'on nomma d'après le lieu où ils se rassemblaient, la réunion des Pyramides et dont mon père avec M. Daru, M. Buffet, mon ami de jeunesse qui l'est encore aujourd'hui de mes vieux jours, M. de Montalembert lui-même, enfin, mes compagnons d'armes, Mérode et Moustier, firent partie. Je m'associai à leurs efforts du fond de ma retraite très impuissante, mais encore agitée par beaucoup d'ambition et d'espérances et je fis dans ce sens un article pour la *Revue des Deux Mondes* (1).

*
* *

Il y avait, j'en conviens, à la réalisation de cette pensée patriotique, deux grosses et peut-être insurmontables difficultés. La première est qu'on ne pouvait la mettre à exécution sans le concours de celui même dont on désirait contenir l'ambition : le prince président de la République. Il avait déjà trop de chauds partisans dans l'Assemblée, — les hommes au pouvoir s'en font bien vite de tels dans une Assemblée fran-

(1) *1852 et la Revision de la Constitution*, *Revue* du 15 mai 1851.

çaise, — pour qu'on pût se passer de leurs suffrages, dans un débat de cette nature. Puis il ne s'agissait pas seulement de compter les voix qu'on pourrait réunir dans le sein de l'Assemblée, il fallait être soutenu par l'opinion, et surtout par l'opinion conservatrice si ardente, et si exigeante en France, depuis qu'elle s'était réveillée aux bords mêmes de l'abîme. Or, cette opinion, je l'ai dit, le Président élu par huit millions de suffrages en était encore le favori. Rien de possible à faire et même à tenter sans lui.

Ce concours, comment l'obtenir? Ceux qui le connaissaient prétendaient que c'était possible. Ils disaient que, bien que certainement il portât très haut ses aspirations, il était d'un naturel indécis, aimant peu à payer de sa personne, et que, pourvu qu'on lui assurât dans une constitution nouvelle ce que la présente loi refusait, — le droit d'être réélu à l'expiration de son mandat, une durée suffisante pour un pouvoir ainsi prolongé, et une liste civile assez considérable pour ses besoins de luxe et de plaisir, — il aimerait mieux se contenter de ce lot relativement modeste, mais assuré, que de jouer la grosse et toujours aventureuse partie du coup d'État. En tout cas, ajoutait-on, une fois qu'on aurait donné à la société inquiète les garanties que les constituants de 1848 lui refusaient, cette société ne chercherait plus que le repos, voudrait en jouir, et prendrait en mauvaise part qu'une ambition personnelle, même celle de Bonaparte, prétendît la lancer dans de nouvelles agitations. On aurait ainsi, pour se refuser à un coup d'État, devenu inutile, une force d'opinion qui faisait défaut, quand ce remède extrême paraissait indispensable même à des gens sensés.

Qu'y avait-il de fondé dans ces espérances? Le président n'aurait-il pas toujours, quoi qu'on eût fait, et quelque avantage qu'on lui eût réservé dans le nouveau pacte constitutionnel, travaillé à le détruire pour s'élever plus haut? La France fatiguée ne l'aurait-elle pas toujours laissé faire? C'est possible, et il serait bien téméraire d'affirmer le contraire. Bien des traits cependant du caractère que Napoléon III a déployé depuis lors, ont révélé chez lui une indécision et un défaut de résolution qui montrent qu'on ne se trompait pas complètement en supposant qu'il n'était pas impossible de le contenir. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'alternative entre l'anarchie et la

dictature étant ainsi clairement posée, c'était une tentative patriotique que de tâcher de trouver une issue pour y échapper, même si elle avait peu de chances de succès.

L'autre difficulté, celle-là plus grande, du plan que ces honnêtes gens proposaient, c'était encore de la constitution de 1848 qu'elle dérivait : c'était cette majorité exceptionnelle des trois quarts des votants qu'un article de cette constitution exigeait pour la convocation d'une nouvelle Constituante, et j'ai expliqué comment, à la suite de la fâcheuse impression causée par l'échec des troupes françaises devant Rome, une minorité révolutionnaire de plus d'un quart s'était introduite dans l'Assemblée, et pouvait, par là même, exercer une sorte de *liberum veto* contre toute proposition de revision. Dans les diverses circonstances où elle avait eu à se compter, la majorité conservatrice de l'Assemblée n'avait jamais dépassé les deux tiers des votants. Il n'y avait pas lieu d'espérer qu'on pût obtenir, sur une question qui mettait d'accord toutes les nuances du parti républicain, une proportion plus considérable. On allait donc à un échec à peu près certain.

On espérait cependant, peut-être contre toute espérance, et voici comment on raisonnait. Un mouvement d'opinion très considérable se prononçait en faveur de cette revision, les pétitions affluaient de toutes parts. Dans une Assemblée de près de six cents membres, la différence des deux tiers dont on pouvait être sûr, aux trois quarts qu'on désirait obtenir, n'était guère que de 50 à 60 voix. C'était donc trente voix environ à déplacer. En supposant qu'on échouât dans une première tentative, une telle réprobation s'élèverait dans tout le pays, contre cette prétention d'une minorité infime à s'élever contre le vœu d'une immense majorité, qu'il serait difficile de soutenir cette gageure. Entre des gens timides qui craindraient d'encourir une trop grande impopularité, et d'autres qui ne résisteraient pas longtemps aux séductions de tous les genres dont les pouvoirs en exercice disposent, et aux faveurs qu'ils peuvent conférer en récompense de certains services, on pouvait compter sans excès de présomption sur une trentaine de défections au second vote, et il n'en fallait pas davantage pour que la proposition de convoquer une nouvelle Constituante fût adoptée. Après tout, l'opinion n'avait-elle pas forcé la première Constituante à se retirer, avant l'accomplissement de son

mandat? Ce qu'on avait obtenu par cette pression morale d'une majorité en pleine puissance, ne pouvait-on pas l'obtenir d'une petite fraction d'une minorité condamnée au rôle ingrat de s'enfermer dans une négation impuissante?

Je crois encore que ce calcul eût pu être justifié à une condition, c'est que la totalité de la majorité conservatrice s'y fût associée, et qu'ainsi on eût pesé sur les trente ou quarante voix réfractaires qu'il s'agissait de déplacer, de tout le poids des quatre ou cinq cents voix conservatrices unies et bien résolues. L'union de la majorité conservatrice tout entière dans le dessein de reviser la Constitution républicaine, sans en changer le titre, et en conservant Louis Bonaparte à sa tête, c'était là le seul moyen de surmonter l'obstacle constitutionnel qui barrait la route. On ne saute un fossé qu'en rassemblant les rênes et en donnant au cheval par l'éperon et la voix une forte impulsion. Si on tâtonne ou on hésite, on est perdu. De la résolution du cavalier dépend l'élan du cheval. Or, ce fut précisément cette résolution et cette union qui nous manquèrent.

Toute une partie, ou plutôt plusieurs fractions de la majorité conservatrice refusèrent d'entrer dans le projet de revision. L'échéance de 1852, qui effrayait si fort le gros du public, offrait à certains esprits l'espérance de faire adopter par le pays, à la faveur du trouble général, une solution plus à leur gré que celle de la continuation d'un expédient moitié bonapartiste et moitié républicain, et il leur parut trop dur de fermer eux-mêmes cette porte à leurs espérances.

De la part des anciens légitimistes très nombreux et très importants dans l'Assemblée, cette répugnance était naturelle. Ils avaient à présenter au pays une solution non seulement acceptable, mais très honorable, le rétablissement du principe qui avait fait pendant des siècles la grandeur de la France, et qui se trouvait représenté par un jeune prince, arrivé à l'âge d'homme, et qu'on disait doué des plus heureuses qualités. Ils avaient certainement raison, quand ils disaient que la France ferait bien mieux de se donner dans la personne d'Henri V toutes les garanties et tout l'éclat d'une monarchie légitime, que de prolonger pour quelques années, à l'aide de petits artifices constitutionnels, un pouvoir bâtard entre les mains de l'homme qui ne s'était encore fait connaître que par les aven-

tures de Boulogne et de Strasbourg. Mais il ne suffit pas en ce monde d'avoir raison, il faut que le public en convienne, et se prête à ce que la raison conseille. La légitimité avait malheureusement très peu de popularité en France. Si on la mettait en lutte contre celle de Bonaparte, quel moyen aurait-on de la faire prévaloir? Par les élections? Louis Bonaparte tenait le suffrage universel qui l'avait élu. Par la force? Mais quelle force, et où la prendre en face d'un chef d'État qui avait toutes celles de la France entre les mains? On ne voit pas comment les légitimistes pouvaient espérer voir sortir la monarchie de la crise à peu près fatale à laquelle nous condamnait la Constitution de 1848.

Ils semblèrent du reste le reconnaître eux-mêmes, car, après avoir quelque temps combattu le projet de revision, ils finirent par se rendre à l'idée de voter, non la revision elle-même, ce qu'on ne leur demandait pas, mais la convocation d'une Assemblée chargée de la faire, sous la seule condition qu'il leur serait permis d'annoncer l'intention de proposer à cette Assemblée, dotée de la faculté constituante, le rétablissement de la monarchie, et effectivement, quand la discussion eut lieu, M. Berryer fit en leur nom un admirable panégyrique de l'institution monarchique, qui reste un des grands modèles de l'art oratoire, après quoi tous ses amis votèrent le principe de revision, tout en sachant parfaitement que, si elle était adoptée, ce ne serait pas la monarchie qui en sortirait. La réserve qu'ils mettaient à leur vote, n'empêchait pas qu'ils aidaient à franchir l'obstacle, et c'est au fond tout ce qu'on leur demandait.

Le véritable empêchement vint du côté où on devait le moins s'y attendre. S'il y avait une fraction de l'Assemblée qui n'eût aucune chance de voir sortir de la crise la solution qu'elle pouvait désirer, c'était le groupe d'hommes, assez faible à la vérité, mais important cependant encore plus par la qualité que par la quantité qui restaient attachés à la maison d'Orléans, et n'avaient pas désespéré de voir renaître l'établissement de Juillet. Ceux-là, — et dans le fond de l'âme j'étais du nombre, — n'avaient pour l'heure présente absolument rien à présenter au pays. Un vieux roi, que sa chute n'avait pas grandi, une femme et un enfant de dix ans, comment espérer qu'une nation qui venait de sentir le sol trembler sous ses pas, encore affolée de terreur, et affamée d'ordre et d'autorité, irait cher-

cher de ce côté l'appui et la défense dont elle sentait si vivement le besoin ? Attendre, laisser grandir le jeune représentant de nos espérances, user la popularité du Bonaparte dans l'exercice d'un pouvoir limité qui lui permettrait de vivre modestement, sans courir pour lui-même de grandes aventures ni faire courir au pays de grands périls, maintenir en attendant, et même rétablir les principes constitutionnels, qui étaient la raison d'être de notre parti, il semble que s'il y avait une fraction conservatrice à qui ce programme pût convenir, c'était le nôtre.

Je dois dire que ce point de vue, que je partageais, et qui à distance reste encore le mien, ne fut, sauf mon père, celui d'aucun des amis considérables de la maison d'Orléans. Pour commencer, les princes, — le vieux Roi mourut dès 1850, — sans s'y opposer vivement, n'y donnèrent aucune approbation ; mais Mme la Duchesse d'Orléans fit plus que de ne pas l'approuver, elle y vit un tort directement fait, sinon aux droits, au moins aux chances de son fils, et il n'y eut pas moyen de l'en dissuader. On était bonapartiste à ses yeux et par conséquent rebelle, parce que, s'inclinant devant un fait très désagréable, mais très impérieux, on croyait devoir composer avec une nécessité qu'on ne pouvait écarter de son chemin. Mon père essaya à plusieurs reprises de lui faire comprendre qu'en enserrant le pays dans une alternative entre le despotisme impérial et l'anarchie révolutionnaire, elle mettait à une loterie où elle n'avait pas de numéro, et où le Président avait toutes les chances de gagner le gros lot. Elle aurait volontiers répondu comme le personnage de la comédie : on ne sait pas... le hasard. Cette femme d'élite, une des plus nobles et plus courageuses créatures que j'aie jamais connues, n'avait que le faible assez commun à son sexe de ne pouvoir jamais mettre un raisonnement au-dessus de sa passion, et de supposer ou une vue intéressée ou un défaut de courage chez ceux qui ne voulaient pas tout sacrifier à sa fantaisie.

Mais enfin, femme et mère, elle était excusable de mal raisonner, et exilée, elle avait peu de puissance. Le plus singulier et le plus malheureux, c'est qu'elle fut appuyée dans cette résistance par deux hommes éminents qui n'avaient ni l'un ni l'autre, ni superstition monarchique, ni faiblesse féminine, le général Changarnier et M. Thiers. L'attitude du premier était

explicable : le Président avait essayé de le séduire par la promesse des plus brillants honneurs, afin de le décider à lui prêter main-forte dans une tentative d'usurpation. Il s'y était refusé avec un noble désintéressement, et de là était née, entre le Président et lui, une inimitié qui les rendait vraiment irréconciliables. Puis, dans une crise révolutionnaire, une chance éclatante pouvait lui être réservée. Plus d'une fois déjà, il avait réprimé l'émeute dans les rues de Paris, il s'était acquis ainsi auprès du parti de l'ordre une popularité légitime. Advenant une nouvelle épreuve, quand la première place de l'État serait vacante, pourquoi n'y aurait-il pas prétendu? Je ne dis pas que cette pensée le décidât à hâter lui-même cette aventure au risque d'un grand péril public : au moins contribuait-elle à lui faire envisager la crise sans trop de répugnance.

Ce qui était vraiment inexplicable à mes yeux, et pour mon esprit encore naïf, bien que j'eusse déjà trente ans accomplis, c'était l'hostilité de M. Thiers au plan que mon père avait essayé de lui faire partager. Je ne pouvais m'en donner un motif raisonnable. Bien qu'il fût toujours resté, malgré son opposition assez vive au roi Louis-Philippe, en bons rapports avec la famille royale, — bien qu'il passât en particulier pour bien vu de la Duchesse d'Orléans, et lui servant de conseiller, — il n'était pas homme à tout sacrifier à un dévouement dynastique. Dans un régime constitutionnel, où les conservateurs parlementaires auraient gardé la haute main, il était assuré d'une place au-dessus de toutes les autres : le nom de Bonaparte, qu'il avait célébré même avec une sorte d'enthousiasme dans sa belle *Histoire*, ne lui répugnait pas autant qu'à nous, postérité de Mme de Staël. Enfin il avait été le premier à nous conseiller de donner nos suffrages au nouveau Napoléon.

Quel motif donc le poussa à se mettre contre lui en guerre ouverte, au risque de tout compromettre? L'idée ne me vint pas, que, tout simplement, la place de Président de la République devant être vacante en 1852, si la Constitution était strictement observée, il pensait qu'il pouvait s'y asseoir. Depuis lors, je me suis étonné de ne l'avoir pas compris. J'étais pourtant excusable, car il n'y avait alors aucune chance raisonnable de voir le suffrage universel se prononcer en sa faveur, et sauf

lui-même, je crois que personne ne pensait à lui. Mais je ne doute pas qu'il n'y pensât, et même qu'à partir de ce moment il n'y ait toujours pensé, de sorte que, s'il a fini par avoir cette chance, on pourrait dire de lui comme de Newton, à qui on demandait comment il avait découvert la gravitation : « Ce fut, répondit-il, en y pensant toujours. »

Quoi qu'il en soit, le général Changarnier et M. Thiers, réunis, entraînèrent assez de voix pour que, quand le vote eut lieu sur la revision de la Constitution, la majorité qui se trouva au fond de l'urne, non seulement n'atteignît pas les trois quarts exigés, mais s'élevât à peine au-dessus de la moitié.

Dès lors, la partie fut absolument désespérée, et il fallut se préparer à la grande aventure, car il était certain que le Président ne se laisserait pas mettre à la porte, le jour de l'échéance venu, comme un domestique : il était trop bien gardé et trop bien armé pour cela. Il ne l'était pas moins que l'Assemblée ne se laisserait pas faire. Deux choses seulement restèrent douteuses. Réussirait-il ? Et s'il ne réussissait pas, quelle espèce de gouvernement l'Assemblée pouvait-elle établir dans l'état de division où elle était ? ne périrait-elle pas, et la société avec elle dans l'enfantement ?

Devant cette alternative qu'il voyait d'heure en heure se resserrer devant lui, mon père tomba, je dois le dire, dans un profond découragement. Il ne voyait aucune issue ouverte pour concilier la prudence et l'honneur. Ses convictions libérales, la tradition de sa vie publique tout entière, l'empêchaient de prêter son appui à un coup de force, qui livrerait à un dictateur de hasard la destinée de la France. Voyait-on le gendre de Mme de Staël, et l'un des fondateurs, l'un des chefs les plus honorés du régime parlementaire, finissant sa carrière pour se faire l'instrument d'une pâle copie, peut-être d'une caricature du 18 brumaire ? Il résisterait donc à tout hasard, et quoi qu'il dût advenir, quand on tenterait de lui enlever par la force le mandat dont le suffrage universel l'avait investi ; mais il résisterait sans beaucoup d'espoir de succès et, ce qui est pire, sans savoir quel usage on pourrait faire du succès si on l'obtenait. Jamais situation ne fut plus douloureuse, et c'est dans cet état d'esprit qu'il passa les six derniers mois de cette législature. Il avait vraiment l'air de se voiler la tête en se précipitant dans l'abîme. Cette disposition d'âme dans une nature si généreuse, me faisait

une profonde et respectueuse pitié, et si j'avais un instant, au moment de l'élection, envié la position qu'il allait avoir à l'Assemblée, j'expiais sûrement ce mauvais sentiment, car il fallait vraiment s'estimer heureux de n'avoir pas de pareille épreuve à subir, avec une responsabilité personnelle à prendre dans la crise finale.

Elle arriva, et à grands pas : tout le monde la voyant venir sans découvrir, et même à dire vrai, sans beaucoup chercher un moyen efficace de s'y opposer. Le Président déclara ouvertement la guerre à l'Assemblée en renvoyant un ministère pris dans son sein, qu'il avait encore, pour s'entourer de personnages niais et insignifiants qui n'étaient évidemment que des prête-noms, derrière lesquels se cachait une bande de séides prêts à tout oser, et en proposant le rappel de la loi électorale qu'il avait faite en commun avec les chefs de la majorité, pour mettre un frein aux caprices du suffrage universel. C'était un défi évident que l'Assemblée n'osa pas relever. Quand on lui proposa de se donner à elle-même, ce qu'elle pouvait faire légalement, le droit de convoquer la force armée pour sa défense, les diverses fractions qui faisaient encore opposition au Président ne purent s'entendre. Les questeurs qui auraient eu le commandement de cette force, appartenant à la droite, jamais la Montagne ne voulut le remettre entre leurs mains : elle aima mieux se fier, comme disait l'avocat Michel de Bourges, à une *sentinelle invisible*, figurée par le peuple souverain. La proposition fut rejetée, et l'Assemblée sembla par là dire elle-même au Président qu'il avait le droit de tout commander à l'armée, et à l'armée, qu'elle n'avait d'autre devoir que de lui obéir.

Quand ce vote honteux eut lieu, mon père qui heureusement n'y prit pas part, nous avait devancés à Paris pour siéger dans cette assemblée mourante, et nous étions restés à Broglie, ma femme, ma sœur et un de nos amis, recevant chaque matin des lettres désolées de lui ou de M. Doudan. Nous nous attendions si bien à ce qui allait arriver que nous lisions, je me le rappelle, dans l'histoire de la Révolution et dans les mémoires du temps, le récit des deux coups d'État du 18 brumaire et du 18 fructidor, cherchant auquel de ces deux événements passés ressemblerait celui que nous attendions. Nous nous mîmes en route le 30 novembre, vingt-quatre heures juste avant le grand jour.

*
* *

Je fus averti que le coup était porté, par le jeune Rossi, le fils de mon ancien chef, qu'un ami de son père, M. Giraud, nommé au ministère de l'Instruction publique dans le cabinet postiche dont j'ai parlé, avait pris pour secrétaire. M. Giraud, comme de raison, n'avait rien su ou voulu savoir de ce qui se préparait, et quand on vint lui dire qu'une proclamation du Président, faisant appel au peuple, couvrait les murailles, il prit son chapeau au plus vite, et quitta le ministère pour ne pas être compromis dans l'aventure. Il connaissait mon père, son collègue à l'Institut, et lui dépêcha là E. Rossi pour l'avertir de veiller sur lui-même. J'allai prévenir mon père, et après nous être habillés à la hâte, — il était sept heures du matin et il faisait à peine jour, — nous nous mîmes ensemble en route pour aller aux nouvelles et rassembler les membres de la droite de l'Assemblée qui voudraient protester contre la violence.

Je ne me rappelle plus pourquoi ce fut chez M. Odilon Barrot qui demeurait assez loin, de l'autre côté de l'eau, rue des Mathurins, que nous portâmes d'abord nos pas. Peut-être était-on convenu d'avance de ce lieu de réunion pour le cas que tout le monde prévoyait. Chemin faisant, nous vîmes partout des groupes populaires qui lisaient la proclamation du Président, et ne témoignaient aucune indignation, ni aucun désir de la mettre en pièces. Évidemment la fameuse sentinelle de M. Michel de Bourges n'avait aucune envie de faire sa faction. Le calme du reste était profond. Sur la route nous rencontrâmes plusieurs députés de la droite, cherchant comme nous à savoir ce qui se passait. Je les engageai fortement à me suivre chez M. Barrot, ils firent mine de se joindre à nous, mais je remarquai bientôt qu'à chaque tournant de rue, un de nos compagnons se défilait sans rien dire, et pas un ne se trouvait avec nous à la porte de M. Barrot.

Là on nous fit part des événements de la nuit : la Chambre occupée, les questeurs arrêtés ! M. Thiers, le général Changarnier et deux ou trois autres surpris dans leur lit et emmenés de Paris. Que faire ? Que dire ? Chacun avait un avis, et finalement on se décida à aller en masse chez M. Daru, qui était vice-président de la Chambre, pour y rédiger avec lui une protestation qui serait répandue dans la ville. M. Daru demeurait

rue de Lille : c'était refaire le chemin que nous venions de parcourir. Les chasseurs à pied et les commissaires de police qui arrêtaient les députés à domicile allaient plus vite en besogne, et avaient sur nous l'avantage de savoir ce qu'ils avaient à faire.

Pendant qu'on se rendait en procession chez M. Daru, — le cortège se composant d'une trentaine environ de gens de bonne volonté, — on s'avisa que M. Molé, l'un de nos grands chefs, n'était pas parmi nous, et on me dépêcha en compagnie d'un député de nos amis, M. de Lagrenée, pour aller le relancer.

Effectivement nous le trouvâmes chez lui, assez paisiblement établi, et ne songeant pas à sortir. Il ne fit pourtant pas trop de difficultés de nous suivre, mais il n'avait pas fait dix pas qu'il nous dit : « Et M. Berryer est-il aussi arrêté? » Nous lui dîmes qu'on l'avait laissé libre. « Ah! ah! reprit-il, il faut que j'aille le dire à Julie (Mlle de la Ferté, grande amie de M. Berryer) qui s'en inquiète depuis ce matin. » Là-dessus il nous quitta, et nous restâmes ébahis à l'attendre. Mais le temps se passait; je craignais que les ponts ne fussent coupés, et que je ne pusse rentrer chez moi, ni rejoindre mon père. Ne le voyant pas revenir, je me décidai à le laisser se conduire tout seul.

Quand j'arrivai chez M. Daru, on était sur le point d'en partir. Avis avait été donné, en effet, qu'un adjoint de la mairie du dixième arrondissement, — c'était M. Cochin, plus tard mon intime ami, mais que je connaissais alors à peine de nom, — avait mis la grande salle de cet édifice à la disposition de l'Assemblée, pour tenir séance, puisque le Palais Bourbon lui était fermé. Nouvelle pérégrination, cette fois mieux motivée que la première : car là au moins on avait réussi à grouper deux ou trois centaines de députés, de manière à établir une sorte de délibération et à donner quelque valeur à la protestation qui en serait la suite. Malheureusement, la réunion était de couleur très mélangée; et quand je pénétrai avec mon père dans cette salle de séances improvisée, je vis tout de suite que la moitié au moins était composée des plus farouches montagnards. Je n'aurais pas mis leurs noms sur leur visage que je les aurais reconnus, à la violence de leurs gestes et à leurs clameurs assez semblables à des hurlements.

Rien ne ressemblait moins à la dignité de sénateurs se pré-

parant à mourir sur leurs chaises curules. On se mit pourtant en séance! Le plus ancien vice-président présent, notre ami M. Vitet, monta sur une petite estrade, où une chaise de paille lui fut préparée, et ouvrit gravement la délibération. Je me retirai alors, n'ayant pas le droit d'y prendre part, mais je sortis très inquiet de laisser mon père associé à une compagnie peu rassurante, et dans une véritable souricière.

Je me plaçai en observation en face de la porte de la mairie, — elle était alors située à l'extrémité de la rue de Grenelle, — attendant ce qui allait se passer. Mon frère, alors jeune écolier de dix-sept ans, vint m'y rejoindre, et nous nous assîmes tranquillement, l'un à côté de l'autre, sur deux bornes. Nous n'étions pas ainsi au repos depuis dix minutes, que nous vîmes arriver un bataillon de chasseurs à pied qui prit position aux diverses issues de la mairie de manière à ne plus laisser entrer ni sortir. La réunion était ainsi mise sous clef. Pourquoi on s'en tint là pour le moment, et on laissa ainsi la réunion pendant toute la journée discuter sans l'interrompre, c'est ce que j'ai peine à comprendre. Peut-être le grand homme de la journée, M. de Morny, qui connaissait l'Assemblée dont il avait fait partie, avait-il la pensée malicieuse que les éléments ainsi fortuitement réunis ne pourraient jamais s'entendre, et que de ce chaos ne pourrait sortir qu'une ridicule cacophonie.

Quoi qu'il en soit, notre station en pleine rue, par une froide matinée de décembre, se prolongea quatre heures d'horloge, au milieu d'une foule curieuse et gouailleuse, qui venait assister à l'événement comme à la comédie, et de fait assez semblable à la queue qui se forme à la porte d'un théâtre un jour de première représentation. Plusieurs incidents grotesques vinrent distraire la monotonie et l'inquiétude de cette attente. C'étaient à tout moment des députés qui arrivaient, avertis trop tardivement de la réunion, et s'éloignaient souvent sans trop de regret de la trouver fermée, et empochant, sans se fâcher, des coups de crosse assez brutaux que les chasseurs leur allongeaient pour les empêcher de passer.

Enfin, après une station qui semblait interminable, l'ordre arriva du ministre de l'Intérieur de faire sommation à la réunion de se dissoudre et d'arrêter tous les membres en cas de résistance. Tous ayant résisté, tous durent être arrêtés, et conduits entre deux piquets de chasseurs à la caserne voisine

du quai d'Orsay. Je n'assistai pas à ce dénouement, m'étant absenté un instant pour aller chez moi donner des nouvelles à ma femme. Au retour je trouvai le défilé parti, mais je le rejoignis à la hauteur du Pont Royal, et le suivis du regard jusqu'à la porte de la caserne. J'ai peu vu dans ma vie de plus douloureux spectacle. La tête de la colonne était formée par les députés de la droite portant les noms les plus illustres et les plus considérables du pays : mon père, M. Dufaure, M. Berryer, M. Vitet, M. Piscatory, M. de Rémusat, etc.

Cette mainmise de la force brutale sur l'élite morale et intellectuelle de la nation attestait avec une amère éloquence dans quel abîme révolutionnaire nous étions tombés. Où en étions-nous si, comme tant d'honnêtes gens en France étaient disposés à le penser, et comme l'indifférence de la foule ne le faisait que trop croire, si la société ne pouvait être sauvée que par des coups qui atteignaient ainsi dans leur dignité et dans leur conscience ceux qui devaient naturellement marcher à sa tête? Quel état social que celui qui, pour être maintenu dans des conditions de vie, aurait eu besoin d'être serré dans un corset de force, empêchant tous les esprits intelligents de penser et tous les cœurs généreux de battre!

Je rentrai dans un état violent de trouble et d'indignation. Mes instincts conservateurs et mes principes libéraux, que j'avais toujours tenu à honneur de concilier, livraient en moi un combat désespéré. Je gardais mon horreur pour le mal révolutionnaire, mais le remède ne m'inspirait pas moins de dégoût que le mal lui-même. J'étais d'ailleurs sérieusement inquiet, non pas, je dois le dire, pour la vie, ni même pour le sort futur de mon père, — je pensais bien qu'on l'arrêtait à regret, et qu'on aurait intérêt à le ménager, — mais pour l'effet que pouvait causer à sa santé, qui avait paru souffrir de la fatigue de sa vie parlementaire, une nuit passée dans un corps de garde. Aussi je me proposai, aussitôt mon repas rapidement pris, de retourner à la caserne, de tâcher d'y pénétrer, avec des vêtements chauds, et tout ce qui pouvait adoucir une pareille veillée.

Nous n'étions pas hors de table qu'on m'annonça M. de Montalembert. Son nom n'avait pas été prononcé de la journée, et j'avais bien remarqué qu'il ne faisait pas partie du cortège des captifs de la rue de Grenelle. Il arrivait effectivement

d'une autre réunion que celle de la rue des Pyramides où il avait siégé avec mon père, et volontairement sous ses ordres, pendant tout le débat de la revision que j'ai raconté.

L'affaire manquée, on ne s'était pas beaucoup revu; le gros de la réunion, après avoir fait un honnête effort pour éviter le coup d'État par un expédient légal, et n'espérant plus y échapper, s'était au fond de l'âme tacitement résigné à le subir, son tempérament modéré, mais timide, ne le portant pas aux résistances désespérées. Aussi, s'étant réunie à son aise dans la journée, l'assemblée avait-elle rédigé pour la forme une protestation bien pâle, bien anodine, juste tout ce qu'il fallait, en un mot, pour n'être pas complice, mais rien de ce qui aurait pu exposer à être victime. Telle qu'elle était pourtant, pour Montalembert, c'était encore trop, et s'il eût suivi le mouvement de sa fougue naturelle, au lieu d'une protestation quelconque, c'est une adhésion explicite et courageuse au coup d'État qu'il aurait donné même et surtout avant le succès. La haine et le mépris du parti révolutionnaire était sa passion du moment. « M. de Montalembert change trop souvent d'idée fixe », disait de lui très spirituellement M. Berryer : celle du jour était le triomphe de l'ordre par l'écrasement du parti anarchique. Il n'était donc que très médiocrement content de ses amis, et dès ce jour-là il se serait prononcé, comme il le fit quinze jours après. Quand il apprit cependant que mon père était sous les verrous, il en éprouva un certain embarras : c'était trop, et le nom d'un tel vaincu l'empêchait de se trouver à son aise parmi les vainqueurs. « Où est votre père, me dit-il vivement, et que veut-on faire de lui ? » Je vis clairement sur son visage le mélange de ses sentiments, et je lui répondis à mon tour avec vivacité : « Je n'en sais rien, vous êtes mieux en mesure que moi de le demander à ceux qui l'ont arrêté, et si vous le savez, vous me ferez plaisir de me le dire. » Il se retira assez piqué et je crus que notre amitié de fraîche date allait périr ce jour-là. Heureusement il changea vite de sentiments, et dans ce retour, nous nous retrouvâmes.

Après lui, ce fut le tour d'une brave dame, Mme de Champlouis, sœur du général Feray qui commandait la caserne du quai d'Orsay. Cet officier supérieur était le gendre du maréchal Bugeaud. Le général était assez embarrassé des hôtes forcés qu'on lui avait donnés à garder, et il aurait

voulu être déchargé au moins de quelques-uns dont on pourrait plus tard lui reprocher d'avoir été le geôlier. Il envoyait sa sœur, que nous connaissions, tâcher de me déterminer à faire une démarche auprès de M. de Morny pour demander la liberté de mon père : elle m'assurait qu'un mot suffirait, et elle me troubla assez en me disant que mon père souffrait d'un commencement d'accès de goutte. Je tins bon cependant, et ne l'autorisai à rien demander ni en mon nom ni au sien.

Il faut cependant que quelqu'un ait fait la démarche à laquelle je me refusais, car j'appris une heure après qu'en raison de l'état de santé de mon père, l'ordre était arrivé de le relâcher, et je fis atteler sur-le-champ la voiture, pour l'aller chercher.

On me laissa entrer dans la caserne, et dans le salon du général où les principaux captifs étaient réunis, aucun ne paraissant éprouver beaucoup d'émotion. Je n'y passai que quelques instants : j'avais hâte de sentir mon père en sûreté sous son toit. Mais je dus ramener avec lui M. Dufaure, à qui, par un motif du même genre, on avait fait la même grâce. Après avoir déposé mon père rue de l'Université, je reconduisis moi-même M. Dufaure jusqu'à sa porte. Je ne vis jamais d'homme plus confus et plus désolé; il était l'un des auteurs de la constitution de 1848, cette belle machine qui cassait ainsi au premier tour de roue. « Comment est-ce possible? se disait-il à lui-même. Toutes les précautions avaient été si bien prises pour empêcher ce qui arrive! C'est inconcevable. » Je le laissai chercher l'explication de l'énigme et je ne sais s'il est parvenu à la trouver.

***

Le retour de mon père au logis mettait fin aux grandes émotions de la journée. Mais que d'incertitudes restaient encore! Qu'allaient devenir nos pauvres amis de la droite encore sous les verrous? Où allait nous conduire le maître que la France se laissait donner? Quel jour allait suivre cette triste et sombre aurore? Peu de réveils furent plus douloureux pour moi que celui du 3 décembre. Ce n'était pas sans doute l'affreux déchirement éprouvé quatre années auparavant, mais un abattement, un découragement, un dégoût au

moins aussi pénibles. Il me semblait que je ne savais absolument plus à quoi me rattacher. L'esprit conservateur sous cette forme policière et brutale me répugnait autant que l'esprit révolutionnaire. Toutes les portes me paraissaient fermées devant moi. Quelle n'est pas cependant la complexité de sentiments dont une âme est capable! Au milieu de cet accès de véritable désespoir, je me souviens pourtant avoir gardé assez de sang-froid pour me dire que décidément la politique ne voulant pas de moi, je devais aussi, ne fût-ce que par dignité, n'y plus songer, et tâcher conséquemment de tirer parti du peu de talent littéraire qu'on me reconnaissait. Je crois, en vérité, me rappeler que ce fut ce matin-là même, avant de me lever, que je fis le plan d'un ouvrage sur l'histoire de la primitive Église auquel j'avais souvent songé depuis mon retour de Rome, et qu'effectivement j'ai pu accomplir.

En attendant, il n'était pas temps de se mettre tout de suite à l'ouvrage : il fallait d'abord courir aux portes de la prison de Mazas, puis à la caserne du Mont Valérien où nos amis étaient renfermés, pour nous informer de leur sort. Puis, dans la journée, éclata cette émeute manquée dont Victor Hugo a décrit les détails avec une horreur exagérée, car le soulèvement étant très peu de chose, la répression ne put être non plus bien violente. Seulement, par mesure de précaution, on avait décidé de faire tirer les troupes sans attendre les sommations prescrites par la loi en pareil cas pour avertir et éloigner la foule inoffensive des curieux. L'avis en fut bien donné par une affiche placée sur les murailles dans les rues principales. Mais qui est-ce qui lit les affiches? Le résultat fut qu'au premier rassemblement un peu menaçant qu'un bataillon rencontra, l'officier commanda le feu sans prévenir, et que les balles allèrent tomber sur des passants désarmés et même des femmes et des enfants.

J'assistai sur le boulevard de la Madeleine à une surprise de ce genre, et je crois que c'est la seule fois de ma vie que j'aie entendu le son d'une véritable fusillade. Au premier moment, je ne compris pas ce que c'était que ce bruit de ferraille, et je ne fus averti de la réalité que par les cris de quelques blessés et la fuite éperdue de tout ce qui m'environnait. Cet incident, reproduit sur plusieurs points, est le seul trait vraiment douloureux, et il l'est en effet beaucoup, de cette journée que le poète

a peinte de couleurs de fantaisie, après avoir commencé par avertir qu'il n'avait rien vu lui-même, attendu qu'étant *partout*, il n'était *nulle part* : manière assez originale de dire qu'il avait eu assez d'empire sur lui-même pour se tenir à l'écart des périls auxquels aurait pu l'entraîner son courage.

La vérité est que le peuple, le véritable, celui qui n'était enrôlé dans aucune secte, applaudissait, au fond de l'âme, au coup de force dont les classes éclairées, représentées par l'Assemblée, étaient victimes. Était-ce l'effet du nom de Napoléon, encore puissant sur les imaginations? Était-ce la vanité satisfaite par le rétablissement du suffrage universel ? Était-ce le plaisir de voir humilier des supérieurs? Je croirais plutôt que c'était l'empire que le spectacle d'un coup de force bien accompli exerce sur les esprits grossiers. La force, qu'elle vienne d'en haut ou d'en bas, est toujours bien vue du grand nombre. Ce qu'il aime le moins, c'est la loi.

Quoi qu'il en soit, la journée, d'abord un peu incertaine en raison de l'attitude froide de la population, — qui incertaine elle-même attendait l'événement pour se décider, — fut aisément gagnée, et dès le lendemain, on apprenait que des mouvements analogues, mais ceux-là avec une couleur tout à fait socialiste, avaient éclaté dans les provinces, dans les Basses-Alpes et dans le Var, et dans quelques villes du Nivernais. A Clamecy en particulier, je ne sais s'il faut dire les insurgés, — car ce n'était pas la loi, mais une illégalité au contraire contre laquelle ils protestaient; cependant quel autre nom leur donner? — furent un instant maîtres de la ville, et se livrèrent à des pillages et à des massacres. C'en fut assez pour jeter partout l'épouvante et faire bénir la force armée, qui vint à temps mettre fin à ces scènes de violence. Il semblait que ce fût un coup d'œil jeté sur le fond d'un abîme entr'ouvert où nous allions tomber, si la main énergique d'un sauveur n'était venue nous arrêter sur le bord. On ne se demanda plus qui était l'agresseur, du pouvoir ou de ceux qui lui résistaient, et à ceux mêmes qui voulaient faire cette distinction, on répondait que cette question de précédence importait peu, que les insurrections étaient toutes préparées déjà pour la date fatale de 1852, et que le Président n'avait fait que prendre les devants, ce qui en guerre est toujours légitime, et quelquefois nécessaire. Le malheur, c'est qu'il y avait une part de vrai dans ces assertions.

L'opinion publique, à partir de ce moment, se prononça très vivement en faveur du pouvoir vainqueur, et nous demeurions dans la société même un assez petit nombre de parlementaires enragés à protester contre l'événement. On nous donnait raison sur le mode qu'on trouvait violent, mais on espérait que le Président, une fois maître, tempérerait sa manière d'agir. Dans cette pensée, on accueillit sans trop de mécontentement la liste d'exil qui parut peu de jours après, en même temps que tous les députés encore captifs étaient remis en liberté. On avait cru d'abord qu'elle serait assez longue, que ce seraient de vraies tables de proscription, et j'avais reçu l'avertissement que j'y serais porté en raison de la vivacité de mon langage contre le coup d'État. Quand on vit qu'il n'y avait que peu de proscrits appartenant à l'opinion modérée (Thiers, Changarnier, La Moricière, Rémusat, etc.), on se rassura, et chacun commençait à penser à la manière de se rallier. Puisque je n'étais pas exilé, on me demandait déjà si je n'allais pas me porter à la place de mon père dans la nouvelle assemblée parlementaire, quelle qu'elle fût, que le nouveau pouvoir ne pouvait manquer de constituer.

La situation serait rapidement devenue très difficile, même dans les salons, pour le petit nombre de ceux qui n'auraient pas voulu suivre le mouvement, d'autant plus que les légitimistes, qui avaient fait le fond de l'opposition sociale sous le gouvernement de 1830, paraissaient très peu pressés de reprendre une situation d'émigrés à l'intérieur qu'ils avaient eu grand plaisir à quitter. On prétend, je n'ai jamais pu vérifier le fait, qu'en sortant de prison, M. de Falloux, rencontrant un des amis de l'Élysée, lui avait dit : « Assurez bien le Président que nous ne ferons pas la même sottise qu'après 1830. »

Ce qu'il y a de certain, c'est que les légitimistes jouissaient au moins beaucoup de nous voir, nous autres orléanistes, réduits à la même impuissance dont ils avaient longtemps souffert. Enfin, M. Guizot lui-même et les anciens ministres, ses collègues, n'étaient pas absolument fâchés de voir M. Thiers dans l'embarras. On m'assura que, rencontrant chez Mme de Lieven un des puissants du jour, on lui avait entendu dire : « Tenez bon, les clabauderies finiront bientôt. »

Je puis juger ce que serait devenu notre embarras dans le monde si cette veine d'apaisement avait duré, par le souvenir

que j'ai gardé d'un dîner que nous fîmes, mon père et moi, chez le ministre d'Espagne, le célèbre Donoso Cortès, repas prié depuis plus de trois semaines, c'est-à-dire plus de huit jours avant le coup d'État. Montalembert en faisait partie, et il venait de publier le matin dans *l'Univers*, une lettre de quasi adhésion au coup d'État, triste pièce dont il a toujours été embarrassé depuis lors, et qu'il n'a pas insérée dans ses œuvres complètes. Presque tous les convives, au nombre desquels étaient M. Drouyn de Lhuys, déjà ministre *in petto*, et Mme Thayer, — fille du général Bertrand, née à Sainte-Hélène où son père tenait compagnie à Napoléon, — comblèrent l'auteur de la lettre d'éloges. Nous ne savions trop, mon père et moi, quelle figure faire, et nous nous retirâmes de bonne heure, sans être retenus.

Je reste donc convaincu que si Louis Bonaparte avait voulu maintenir son pouvoir dans une ligne de modération tempérée et semi-libérale, il aurait rallié à peu près tout le monde social et politique, à l'exception de quelques-uns trop compromis contre lui ou en faveur des Princes d'Orléans. Il avait nommé d'office le premier jour une commission, où il avait fait entrer, sans les consulter, ceux qui ne lui avaient pas fait à l'Assemblée d'opposition trop directe. Montalembert et mes amis Mérode et Moustier en faisaient partie.

S'il eût réuni deux ou trois fois ce petit parlement modéré, et s'il lui eût proposé une constitution, où, en se faisant une large part à lui-même, il en aurait laissé une petite à d'autres, on lui aurait tout accordé sans marchander; seulement, il aurait fallu le lendemain compter encore avec quelqu'un. C'eût été un régime sérieusement représentatif, et non une autorité dictatoriale et absolue. Que serait-il résulté de ce tournant plus doux donné aux événements? Dieu le sait, on peut raisonner sur l'inconnu en liberté. Peut-être moins d'éclat au début, des victoires moins retentissantes, un règne moins fastueux, mais une catastrophe aussi moins terrible, et un dénouement moins tragique.

Quoi qu'il en soit, on ne fut pas longtemps sans se convaincre que rien de pareil n'était dans l'esprit de notre nouveau maître. Il voulait régner seul, sans partage et sans contrôle, et un acte de violence arbitraire que personne n'attendait, et que rien ne justifiait, ne tarda pas à inaugurer ce régime de bon plaisir. Ce

fut le décret, alors si fameux, du 22 janvier, qui prononça la confiscation des biens de la famille d'Orléans. Quel fut le motif de cette atteinte brutale au droit de propriété, et de ce retour à un procédé de gouvernement dont la France avait, depuis plus de cinquante ans, perdu le souvenir et presque oublié le nom ? On ne le saura jamais exactement. Avait-il vraiment cru que ces biens constituaient une force dont les Princes d'Orléans pourraient user contre lui, et dont il était prudent de les priver ? C'est douteux, des biens fonds étant une petite ressource pour des conspirateurs. Le plus probable, c'est qu'au moment de constituer ses corps, Sénat, Conseil d'État, Corps législatif, ne pouvant guère se dispenser d'y appeler des hommes qui auraient figuré auparavant dans la monarchie, il voulut s'assurer de leur dévouement à sa personne, en les forçant de se compromettre ouvertement vis-à-vis des héritiers du Roi qu'ils avaient servi, et en les faisant en quelque sorte, comme les Turcs l'imposaient aux renégats, marcher sur le Crucifix. On dit que c'était la même pensée qui avait autrefois décidé le premier Bonaparte à verser le sang du duc d'Enghien. Rien de plus faux que ce genre de calcul. Les âmes capables d'une cynique ingratitude n'auront jamais, pour leurs nouveaux chefs, une fidélité plus assurée que pour les anciens : une première trahison en prépare d'autres, et l'occasion de trahir ne manque jamais.

En tout cas, l'effet fut immédiat : l'indignation étant assez générale, ce fut un mouvement de recul de tous ceux qui faisaient un pas vers le pouvoir, mais ne voulaient pas se livrer sans condition ; ceux qui persévérèrent à se rapprocher furent mal notés, et trouvèrent plus d'une porte fermée. La société fut de nouveau divisée en deux camps bien tranchés. Vinrent ensuite les décrets qui constituaient deux nouvelles assemblées, Sénat et Corps législatif, en ne leur donnant à l'une et à l'autre que des attributions dérisoires, soumettaient la presse à un régime de bon plaisir, enfin exigeaient pour toutes les fonctions publiques un serment de fidélité qu'on se fit un point d'honneur de ne pas prêter ; et ainsi commença cette grande opposition de dix-huit ans, qui comprit tous les anciens parlementaires, tous les libéraux de sentiment et de profession, tous les publicistes de renom, en un mot tout ce qui pensait ou écrivait.

Cette opposition intellectuelle et littéraire se maintenant en

face d'un pouvoir qu'appuyaient à la fois la force armée, tous les intérêts matériels et la sympathie de la multitude, et finissant par le faire capituler, demeurera un fait unique dans notre histoire, plus honorable après tout pour ceux qui l'ont soutenue que pour la nation qui s'est décidée trop tard à la comprendre.

Je pris parti dans cette opposition et avec une extrême vivacité, d'autant plus grande peut-être que, m'étant vu accusé, comme mon père, par quelques-uns de nos amis d'avoir pactisé avec l'usurpateur pendant qu'il méditait son coup de main, je tenais à me justifier du soupçon de connivence. Puis la fâcheuse expérience de 1848 ne m'avait pas enlevé ma foi d'enfance dans les principes libéraux et les exils arbitraires : les commissions mixtes de magistrats et de militaires instituées dans le Midi pour juger les révoltés, et les fusiller après cet examen sommaire, me scandalisaient sincèrement. Depuis lors, et en face du régime bas et violent qui a succédé à l'Empire, j'ai dû me demander si notre opposition à ce régime avait été bien motivée; et si, à tant faire que de finir par le regretter quelquefois, il n'aurait pas mieux valu s'en accommoder tout de suite. Réflexion faite, je ne crois pas que nous ayons à nous faire ce reproche. Le Président, qui depuis a montré certainement des talents politiques qu'on ne lui soupçonnait pas, n'était encore alors qu'un aventurier heureux, profitant d'un grand souvenir. Son entourage était composé d'un ramassis d'hommes tirés de la lie de tous les partis. Lui livrer sans condition, sans contrôle, toutes les forces du pays, c'était une abdication qui n'eût été ni digne, ni patriotique. On était responsable des aventures qu'on l'aurait aidé à faire courir au pays, et des catastrophes qui en pouvaient sortir. En définitive, ces aventures ont eu lieu; après avoir bien tourné, au premier tour de la loterie, elles ont bien fini par amener la catastrophe que nous redoutions. Il n'y a point à regretter de n'y avoir trempé ni de près, ni de loin, pas même en acceptant trop facilement d'en courir les chances.

Seulement, ce dont je dois convenir c'est qu'en déclarant la guerre, à mort, comme nous le fîmes, au régime impérial, nous ne nous faisions qu'une idée très confuse de ce qui pouvait le remplacer, et nous ne nous doutions même en aucune manière de la physionomie que prendrait la France le jour où,

délivrée du joug qui allait peser sur elle pendant dix-huit ans, elle reprendrait la liberté de ses mouvements. Nous en étions à peu près tous, — j'entends les opposants non révolutionnaires, — à un régime parlementaire, tel que celui qui avait prévalu en 1830, où les classes éclairées auraient exercé sur la foule l'ascendant de l'intelligence, et dirigé par là la marche des affaires publiques.

On s'accusait réciproquement d'avoir compromis cet idéal, les amis de M. Thiers incriminant la résistance aveugle de M. Guizot, ceux de M. Guizot rejetant le tort sur les folies impatientes de l'opposition dynastique, mais les uns et les autres croyant que l'essai pourrait être repris dans les mêmes conditions. Au fond, c'était toujours le régime censitaire que nous avions dans l'esprit : nous oubliions l'existence du suffrage universel, ce qui s'explique parce qu'il nous avait suivis dans la réaction de 1849, et que, sous la main de l'Empereur, il faisait le mort et ne bougeait plus. Le jour où il se réveilla au bruit sinistre de nos désastres, nous devions nous apercevoir combien, pendant cet interrègne, le champ de la politique s'était étendu, et le niveau s'était abaissé.

Ce qui justifie aussi la violence de nos attaques, c'est que nous croyions, comme je viens de le dire, que le dénouement désastreux que nous prévoyions, et qui est en effet arrivé, serait beaucoup plus prochain, et que nous voulions être ceux auxquels le pays recourrait dans des circonstances critiques. Aussi nous paraissait-il important de n'être pas devancés ce jour-là par les républicains, et d'avoir quelque chose de tout prêt à offrir à la place du bonapartisme effondré. Ce fut la pensée qui dicta un effort très sérieux, fait alors par les vaincus monarchiques de toutes les nuances, pour arriver à une fusion des deux familles royales, et préparer en commun le rétablissement de la monarchie constitutionnelle.

*
* *

Les projets de fusion avaient été souvent mis en avant pendant la durée de la République, principalement par les anciens ministres tombés du pouvoir le 24 février. M. Guizot, M. Duchâtel, M. de Salvandy en étaient très épris, et M. Molé, ramené tout à fait par sa fille, Mme de la Ferté, dans le giron du parti légitimiste, y portait aussi une grande chaleur. Mon

père s'en était tenu très à l'écart, ne croyant pas que le nom assez peu populaire d'Henri V fût utile pour arrêter la marée de popularité croissante qui portait Bonaparte au pouvoir. Maintenant, le mal étant fait, et le pire de ce qu'on pouvait craindre étant arrivé, c'était au lendemain qu'il fallait songer, et il crut que ne pouvant offrir nous-mêmes un prince de huit ans comme une ressource au pays dans un jour de péril, il ne fallait pas se refuser à une tentative à laquelle, au fond, je dois le dire, il ne croyait guère, et qui effectivement n'eut pas beaucoup plus de succès qu'il n'en espérait.

Le plan de mon père, auquel je collaborai par de très longues notes que je retrouve encore, de mon écriture, dans les archives de Broglie, était celui-ci. Engager les Princes d'Orléans à prendre l'initiative d'une démarche auprès du Comte de Chambord pour l'assurer de leur désir de voir la famille de Bourbon réunie, et de travailler tous en commun au rétablissement de la monarchie sur sa tête. Mais avant de s'y engager, ils devaient demander deux choses : d'abord l'assurance qu'on n'exigerait d'eux rien d'attentatoire à l'honneur de la mémoire de leur père, point de désaveu de 1830, ni pour eux ni pour ceux qui avaient servi la royauté de la branche cadette ; 2° une garantie que la monarchie restaurée serait entourée d'institutions libérales, et consacrerait tous les résultats sociaux de la révolution de 1789. La substitution du drapeau tricolore au drapeau blanc devait servir de signe et de symbole expressif de cette acceptation sincère du nouveau régime.

Cette ligne de conduite fort raisonnable n'avait rien qui pût offenser le comte de Chambord, s'il avait eu un véritable sentiment de la situation que les événements lui avaient faite. L'initiative prise par les Princes était par elle seule un hommage éclatant au principe qu'il représentait.

La réponse qu'on devait solliciter était celle qu'indiquait la moindre connaissance de l'état de l'esprit public en France. Et quant à l'inconvénient d'avoir l'air d'accepter des conditions de ses cousins, au lieu de recevoir leur soumission pure et simple, — outre qu'en politique, quand on tient à obtenir un concours important, il faut bien s'attendre à le payer de quelque prix, — rien n'était si aisé que de tourner la difficulté en faisant soi-même une manifestation qui aurait eu un caractère de spontanéité, et à laquelle les Princes seraient venus ensuite adhérer.

C'était une forme à trouver. Je crois qu'Henri IV n'aurait pas eu de peine à inventer un bon mot qui aurait tout accommodé. Que serait-il arrivé, si un plan si sensé avait été adopté? Rien assurément d'immédiat. L'Empire était alors dans sa lune de miel et il fallait qu'il fît son temps.

Mais pendant cette durée qu'il n'était guère possible d'abréger, l'union des deux familles se serait consolidée, les deux partis monarchiques seraient entrés dans une association extrême. Le Comte de Chambord, au lieu de vivre dans une petite coterie de fidèles, aurait été visité par tous les hommes distingués et éclairés qui venaient de gouverner la France, et qui la connaissaient. Il aurait profité de leur expérience pour s'éclairer lui-même et pour dissiper les préjugés, que plusieurs d'entre eux gardaient contre son origine. C'est à qui aurait été le voir. Je crois que M. Thiers lui-même, malgré son peu de goût pour cette combinaison, n'aurait pu se dispenser d'aller causer avec lui, et, le jour de la chute impériale arrivé, il aurait été d'avance accepté comme le Roi de tout le monde, et se serait trouvé dans notre assemblée nationale en pays de connaissance.

Le malheur voulut que, ce jour-là comme plus tard, il eût plutôt le sentiment d'une fausse dignité que celui de sa véritable force. La démarche conseillée par mon père fut faite en effet, au nom des Princes, par un de leurs amis, plus tard ambassadeur à Londres sous le maréchal de Mac Mahon, M. de Jarnac. Mais le Comte de Chambord se refusa à rien entendre avant qu'on eût fait devant lui une génuflexion complète, et à s'entretenir même avec ses cousins de ses projets de gouvernement dont il ne donnait dans sa conversation ou dans ses lettres à ses amis que d'assez vagues indices. Dans ces conditions, rien n'était possible. Des hommes qui avaient servi leur pays avec éclat, comme le Duc de Nemours, le Duc d'Aumale et le Prince de Joinville, ne pouvaient consentir à faire un humble renoncement à ce qu'ils avaient été dans le passé, et à ce qu'ils pouvaient penser être dans l'avenir. D'ailleurs, ainsi conçue, ce n'était plus la fusion de deux partis, mais la soumission complète de l'un à l'autre : celui qui était sacrifié n'aurait pas suivi, et les Princes seraient restés seuls et prisonniers dans le camp légitimiste.

Il faut dire que ce qui affaiblissait la situation des Princes

et pouvait faire sembler nécessaires les précautions à prendre contre eux, c'est qu'ils n'étaient pas unanimes dans leurs projets d'union monarchique. La Duchesse d'Orléans n'avait pas voulu s'y joindre, prétextant qu'on n'avait pas le droit de transiger sur un point si important, au nom d'un mineur comme son fils, en réalité pour ne pas renoncer à la très vaine espérance de le voir régner et de régner elle-même sous son nom. Pour bien marquer son abstention, elle avait quitté le château de Claremont, en Angleterre, où vivait toute la famille, pour aller demeurer à Eisenach, en Allemagne, seule avec ses enfants et leur précepteur. J'ai dit ce que je pensais des rares qualités d'âme et d'esprit de cette princesse. Mais égale et, en certains points, pareille au Comte de Chambord, par un sentiment élevé de sa dignité, elle lui ressemblait aussi par l'absence complète de sens politique. Nous étions pris en réalité entre deux royalismes intransigeants, qu'on ne pouvait décider, ni de part ni d'autre, à aucun sacrifice.

La combinaison était pourtant tellement désirée par les vaincus parlementaires du 2 décembre, en particulier par les généraux exilés, Changarnier, Lamoricière, et Bedeau, qu'on essaya encore de la reprendre l'année suivante. Cette fois, on voulut éviter les pourparlers inutiles, et on proposa de faire rencontrer les représentants des deux familles pour se remettre dans des relations de bonne parenté, sans autre engagement de part ni d'autre, que l'expression d'un désir commun, et le dessein de s'entendre quand l'heure viendrait pour le rétablissement de la monarchie.

Dans ces conditions un peu bâtardes, il y eut en effet une visite du Duc de Nemours à Froshdorf, où l'accueil fut amical, et pendant quelque temps les relations furent reprises sans qu'on se fût expliqué sur le fond de la situation. Ce qui est équivoque ne dure guère, surtout dans un temps de publicité où on est en butte aux questions et aux commentaires des journaux. Le Comte de Chambord, bien qu'il sût parfaitement qu'aucun engagement n'avait été pris à son égard, ne résista pas à la tentation de donner à la visite de son cousin une signification qu'elle n'avait pas. Il fallut, de l'autre côté, expliquer, rectifier : de là nouvelle rupture et la situation fut pire qu'auparavant.

Entre temps, une visite faite par le Comte de Chambord

à la reine Marie-Amélie, en Italie, où elle passait l'hiver, et pendant laquelle il affecta de ne l'appeler que ma tante, tandis que sa suite lui refusait le titre de Sa Majesté, n'avait pas amélioré les rapports.

Quand une contestation a duré quelque temps, il y a toujours un point capital et décisif sur lequel le débat se concentre. Dans ces malheureux pourparlers, ce fut en définitive la question du drapeau qui joua le principal rôle. Pour des soldats comme les Princes, c'était un point *sine qua non* : ils n'auraient pu se montrer à leurs anciens compagnons d'armes sous un autre étendard que celui qu'ils avaient servi en commun.

De plus, c'était la pierre de touche des dispositions du Comte de Chambord. Accepté, le drapeau tricolore montrait que le prince était disposé aux concessions nécessaires; refusé, au contraire, qu'il n'en sentait pas la nécessité. Il fut inflexible et inabordable sur ce point comme sur tout autre. Je dois dire cependant que sa résistance n'avait aucun caractère de volonté absolue et immuable. Il répondait seulement qu'il ne voulait pas résoudre une question pareille hors de France; et pour bien montrer qu'il n'avait pas un parti absolument pris, il répétait qu'il ne portait aucune cocarde, n'en faisait pas prendre à sa livrée, et que c'était même une des difficultés qui l'empêchaient de se rendre à la cour d'Autriche, quand une tenue d'uniforme était nécessaire. On pouvait donc croire, et nous le crûmes, que si cette incertitude rendait impossible de se lier d'avance avec lui, elle ne fermait pas la porte aux arrangements de la dernière heure. Nous restions convaincus que ce que le prince n'avait pas voulu faire quand on pouvait y voir une concession à une exigence de ses cousins, ou une avance trop empressée à une opinion publique qui ne lui faisait aucune politesse, une fois en face d'un vœu de la France et sous la pression des événements, il s'y résoudrait sans difficulté. M. Berryer, aussi désolé que nous de sa résistance, nous affirmait qu'elle ne tiendrait pas contre la nécessité.

Il prétendait même être sûr d'avoir vu chez M. de la Ferronnays, un des attachés du prince, un uniforme préparé pour le grand jour, et qui portait la cocarde tricolore. Mme de la Ferronnays me l'a depuis lors assuré. C'est ce qui fait que lorsque ce moment si longtemps attendu arriva à Versailles en 1871, personne de nous ne pensait plus au drapeau blanc,

et ce fut une surprise et un désespoir, quand le Comte de Chambord le tira de sa poche pour le faire flotter à nos yeux. C'est ce que je raconterai plus au long, si mon récit va jusque-là.

Au reste, si j'en crois ce que m'a dit depuis M. de Falloux, ce fut dans ces premiers jours de l'Empire que changea assez brusquement l'humeur du Comte de Chambord. Jusque-là, ceux qui l'approchaient, trouvaient un jeune homme modeste, peu sûr de lui-même, et écoutant volontiers les conseils de ses amis du Parlement. Les idées libérales et constitutionnelles à la mode dans la jeune école légitimiste pendant la monarchie de Juillet, et dont Chateaubriand lui avait porté à Londres l'expression et l'hommage, étaient bien accueillies, et cette tendance contrariait même assez fortement les vieux royalistes de droit divin. Mais, quand le 2 décembre lui eut fait voir les parlementaires pris au piège et mis sous clef aux applaudissements populaires, ce spectacle parut lui ouvrir les yeux et le piquer d'honneur.

Il ne songea plus qu'à agir à la Bonaparte, et à mener ces gens-là à la baguette. Rien de plus mal avisé. Bonaparte pouvait commander sans crainte, parce que son nom n'inspirait aucune prévention aux masses populaires. Henri V, au contraire, était accueilli avec toutes les inquiétudes et les susceptibilités que suscite en France toute apparence d'ancien régime. Ce que nous lui demandions était justement le moyen d'acquérir, par un acte éclatant, le genre de force qui lui manquait.

BROGLIE.

(*A suivre.*)

LA MENACE BOLCHÉVISTE
EN CHINE

Il n'entre pas dans notre dessein de faire le tableau de l'état présent de la Chine, d'après la succession des événements politiques qui viennent de marquer le début de l'année 1925. Un trait cependant nous paraît résumer la situation, c'est l'anarchie, non pas encore celle qui prend la forme d'un mouvement révolutionnaire et destructeur, mais l'anarchie, au sens grec du mot, signifiant l'absence de gouvernement.

Sur la scène chinoise, nous voyons actuellement se jouer une pièce à quelques personnages, dont il nous suffira de préciser le rôle pour suivre la trame d'une histoire dans laquelle les événements actuels se détachent sur le fond d'un immuable décor. La majeure partie de la population reste figée dans ses vieilles traditions, sans qu'aucune agitation politique ait pu, jusqu'à présent, soulever cette grande masse inorganisée.

Quatorze années se sont écoulées depuis la chute de la dynastie mandchoue et l'avènement d'une République, incapable de maintenir l'ordre et de fonder, dans un pays profondément divisé, l'unité nationale. Les liens plus nominaux que réels qui, sous l'ancien régime, groupaient les cinq contrées de l'Empire ont cessé d'exister depuis la Révolution de 1911. La Mongolie, le Thibet et le Soukiang (Turkestan chinois) se sont déclarés indépendants et la même tendance se manifeste dans le Yunnam, le Setchouan et les deux Kwang. La République actuelle se trouve donc limitée à la Chine proprement dite, c'est-à-dire à dix-huit Provinces, plus la Mandchourie et le district métropolitain de Pékin.

Réduite à ces proportions, — c'est-à-dire diminuée de plus

de moitié, — la République chinoise demeure encore, parmi les grandes contrées du monde, l'une des plus vastes et des plus peuplées. En y comprenant la Mandchourie, sa superficie est d'environ 4 900 000 kilomètres carrés, avec une population évaluée à 400 millions d'habitants.

Dans cet immense territoire, l'élément toujours dominant est la puissance militaire, qui représente une véritable féodalité, dans laquelle des factions rivales se disputent âprement le pouvoir. Pour le Nord, cette puissance est actuellement concentrée entre les mains de deux maréchaux : Tchang-So-Lin, gouverneur de la Mandchourie qu'il administre avec fermeté, sous l'œil sympathique du Japon et le regard hostile de Moscou, et le maréchal Feng-Yu-Hsiang, dont les troupes occupent la capitale et qui, en fait, est le maître de l'heure, depuis que, par trahison, il a écarté de la scène le maître d'hier, Ou-Lei-Fou. Ces chefs, jaloux l'un de l'autre, ont fait cependant, par nécessité, leur rapprochement pour soutenir le Gouvernement de Pékin que préside le maréchal Tuan-Chi-Jui. Ce dernier a pu, jusqu'à présent, maintenir un ordre relatif et réorganiser l'administration en s'appuyant sur la force militaire que lui donnent ses deux partisans, dans la mesure et pour le temps où leurs ambitions personnelles s'accordent avec cette politique d'opportunisme. Les grandes Puissances ont également secondé très efficacement son autorité.

En face de cette féodalité militaire, qui gouverne dans la Chine du Nord et règne à Pékin, se dresse aujourd'hui une autre Chine, celle du Sud, établie souverainement à Canton où, sous le couvert d'une agitation nationaliste contre les interventions étrangères, elle cherche en réalité à conquérir le pouvoir par des moyens révolutionnaires.

Ce mouvement, s'appuyant à la fois sur la classe ouvrière et la jeunesse universitaire, s'étend maintenant dans les autres grands centres, tels que Shanghaï, Hongkong, Tientsin, etc., où se trouvent également d'importantes agglomérations industrielles. Le fameux agitateur, Sun-Yat-Sen, qui fut le chef du grand parti politique chinois connu sous le nom de Kouo-ming-tang, a été le promoteur de cette organisation nationaliste, jusqu'au moment où sa mort, en février dernier, est venue écarter momentanément la menace du Sud contre le Nord, avec Pékin comme objectif.

Après ce rapide exposé de la situation en Chine, qui n'est qu'un prologue pour montrer que le chaos est partout et l'autorité nulle part, nous arrivons au sujet même de la pièce dont nous avons déjà présenté quelques personnages : la pénétration bolchéviste, avec son principal acteur, le délégué officiel des Soviets, M. L. Karakhan (1).

I

La nouvelle orientation de la politique chinoise tendant à soustraire le Gouvernement de Pékin à l'influence des grandes Puissances pour le tourner vers le bolchévisme envahisseur s'est dessinée vers le milieu de 1923, époque de l'arrivée en Extrême-Orient du représentant soviétique, M. L. Karakhan.

Déjà, en 1922, des rapports s'étaient ébauchés, à la suite de la visite d'Abramovitch Yoffe, le négociateur trop connu du traité de Brest-Litovsk. Avec Yoffe, l'action bolchévique devint une véritable propagande pour soviétiser la Chine. Sun-Yat-Sen se fait le premier apôtre de cette politique de rapprochement sino-russe, aidé par les professeurs de l'Université de Pékin, foyer ardent de bolchévisme, et par un écrivain très connu en Chine, Tchenn-Tou-Siou, organisateur à Canton du groupe des jeunes du Parti communiste.

Dans un Congrès national tenu par les étudiants chinois, à Canton, en août 1923, et présidé par Sun-Yat-Sen, le programme du parti s'affirme brutalement dans la résolution que voici :

« Que toutes les organisations populaires de la nation entière se conjurent pour détruire le pouvoir et l'influence des Puissances en Chine, de leurs auxiliaires, les militaristes chinois, et de leurs agents, les diplomates étrangers!... Qu'opposition soit faite à tout prêt étranger au Gouvernement de Pékin!... Que résistance soit faite au projet d'administration de nos chemins de fer, et au projet de contrôle de nos finances!... Que les Puissances soient empêchées d'envoyer des vaisseaux de guerre dans nos ports et des troupes dans l'intérieur de notre pays!... En cas de nécessité, que le boycottage des marchandises an-

(1) Nous avons mis à profit, en dehors des journaux et revues qui nous parviennent de Chine et des renseignements officiels, l'excellente documentation du R. P. Léon Wieger, dont les volumes sur la Chine moderne nous ont fourni des faits et des textes qui permettent de suivre la marche des événements.

glaises et américaines soit déclaré pour sauver la Chine de la mort!... Qu'aucune requête ne soit plus présentée par la Chine au Corps diplomatique étranger, ni aux grandes Puissances elles-mêmes!... Que les négociations avec la Russie soient poussées le plus activement possible, et que le Gouvernement des Soviets soit formellement reconnu par la Chine. »

Et, pour donner plus de force à ce programme, Sun-Yat-Sen cite à l'appui un exemple tiré des événements récents. « La Turquie, dit-il, qui fut si longtemps « l'homme malade » du Proche-Orient, compte maintenant parmi les grandes Puissances de l'Europe et est l'égale de chacune d'elles. Si notre Chine, « l'homme malade » de l'Extrême-Orient, se remuait comme la Turquie a fait, elle obtiendrait autant que celle-ci a obtenu. »

Tel est l'état des esprits dans la Chine du Sud, où le nationalisme, il est vrai, se révèle beaucoup plus ardent que dans celle du Nord, au moment où Karakhan va prendre possession de ses fonctions à Pékin. Devant lui, le terrain est bien préparé pour le succès d'une mission qui, sous le couvert diplomatique, comporte ouvertement la mise à exécution d'un plan soviétique pour détacher la Chine des Puissances et la jeter dans les bras d'une Russie soi-disant libératrice.

Si l'on veut comprendre toute la menace que contient ce mouvement de pénétration russe vers la Chine, il faut se rappeler que cette propagande à l'extérieur est dans la loi même de la doctrine marxiste dont s'est inspiré Lénine. Le bolchévisme n'est pas seulement une nouvelle manifestation socialiste, plus intégrale ou plus violente que les précédentes, mais contenue dans les limites de l'ancien Empire russe; c'est une révolution qui tire toute sa force d'une action continue et ne peut atteindre son but qu'en faisant la conquête du monde par étapes successives, conformément au programme de la IIIe Internationale. Hier, c'était une première expérience, hors de Russie, avec la pénétration bolchéviste en Turquie, à la faveur du traité de Lausanne facilitant un libre accès à la poussée russe en Europe par l'ouverture du Bosphore. Aujourd'hui, c'est dans un dessein plus vaste encore que la Russie se tourne vers la Chine, qui offre un immense champ d'activité à sa propagande en Extrême-Orient. Aussi, pour cette nouvelle mission, le Gouvernement de Moscou a-t-il fait choix, en la per-

sonne de M. L. Karakhan, de l'un de ses agents le plus qualifiés, par les services déjà rendus dans l'organisation centrale du parti.

La carrière de L. Karakhan, comme homme politique, est fort courte, mais du point de vue soviétique, elle est certainement bien remplie, si l'on en juge par les hautes fonctions dont il a été déjà investi. Mikhaïlovitch Karakhan est né à Tiflis (Caucase) en 1890. Il est donc âgé de 35 ans et Arménien d'origine. Après avoir fait ses études de droit à l'Université de Pétrograd, il s'est joint au mouvement révolutionnaire et n'a pas cessé, depuis lors, d'être bolchéviste militant. Emprisonné trois fois sous le tsarisme, et exilé durant la guerre mondiale, il se trouvait à l'étranger, lors de la révolution de février 1917. Dès son retour à Pétrograd, Karakhan fut élu membre du premier comité central des Soviets russes, puis, durant la révolution d'octobre, il devint membre du bureau et secrétaire du Soviet de Pétrograd et, à ce titre, il fut chargé de négociations avec l'Allemagne. Au commencement de 1918, il était nommé Commissaire du peuple aux Affaires étrangères par intérim, fonction qu'il a exercée jusqu'en 1923, avec une seule interruption en 1921, quand il fut envoyé en Pologne pour quelques mois. En qualité de Commissaire du peuple aux Affaires étrangères, M. Karakhan avait la charge spéciale des affaires d'Extrême-Orient, et lorsque Tchitcherine était appelé hors de Russie, c'était lui qui assurait son remplacement.

Dès son arrivée en Extrême-Orient, en août 1923, Karakhan affirme aussitôt le caractère nettement soviétique de sa mission, en adressant de Kharbine un véritable message destiné à faire connaître son programme d'action commune entre la Russie et la Chine, dans la grande bataille mondiale. Voici un extrait de cette déclaration qui montre dans quel esprit il entend remplir sa fonction diplomatique :

« La Russie nouvelle, Union des Républiques soviétiques socialistes, désire s'entendre amicalement, fraternellement, avec la Chine. Elle désavoue d'avance tout acte de violence qui serait commis contre elle, toute atteinte portée à sa souveraineté. Elle considère le grand peuple chinois, avec son antique civilisation, avec sa placidité et sa vitalité légendaires, comme pouvant et devant être le meilleur allié du peuple russe en Asie. La Chine et la Russie combattront désormais du même côté, dans la bataille mondiale. La Russie vient de sortir victo-

rieuse d'une rude lutte contre les Puissances impérialistes qui voulaient l'asservir. La Chine est encore engagée dans la même lutte pour son existence et sa liberté.

« Les désordres intérieurs de la Chine qui, en l'affaiblissant, donnent occasion à l'ingérence des Puissances dans ses affaires, nous causent une peine profonde. Nous voudrions voir la Chine unie et forte, capable de résister à ceux qui prétendent s'y conduire comme en pays conquis. Je constate avec plaisir que l'idée de l'unification regagne du terrain, et qu'on travaille de nouveau à la réaliser. Je sais que la chose sera difficile, surtout à cause des intrigues des Puissances. La force des étrangers en Chine leur vient des discordes entre les Chinois. Le jour où la Chine sortira de ces troubles, unie et forte, sera un jour heureux pour la Russie. »

Karakhan entre en Chine par la voie sibérienne et arrive en avril à Moukden. Là, il est l'hôte de Tchang-Tso-Lin, gouverneur de la Mandchourie, avec lequel il a de nombreuses conférences, et si l'on se reporte au rôle prépondérant joué par le maréchal dans la politique chinoise, on conçoit sous quels auspices favorables s'ouvre la mission soviétique.

L'entrée à Pékin est triomphale : le Parlement, les autorités, les organisations publiques, et enfin l'Université et les étudiants lui font une réception que n'avait jamais connue aucun diplomate étranger. Seul le Président de la République, Tsao-Koum, fait défaut, mais, comme il est en fuite, c'est au ministre des Affaires étrangères, M. Wellington-Kou, qu'il appartient de recevoir les lettres de créance accréditant M. Karakhan comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Conseil central exécutif de l'Union des Républiques soviétiques de Russie.

L'arrivée du diplomate russe devient un grand événement, dont on s'efforce de tirer parti contre les autres légations étrangères. Ce ne sont que réceptions, banquets et discours servant à souhait les desseins de la politique soviétique.

Le 6 septembre, déjeuner offert par le docteur C.-T. Wang, directeur du Comité des négociations sino-russes ; le 9, fête donnée par la Ligue des étudiants et banquet offert par le Corps professoral de l'Université nationale ; le 11, grande réception à la Chambre de commerce ; le 15, banquet donné par le Comité de secours aux affamés ; le 18, banquet de la Presse

étrangère ; le 22, banquet donné à l'ancien Palais d'hiver, etc. Chaque réception est accompagnée de nombreux discours, où l'on célèbre les bienfaits d'une alliance entre la Russie et la Chine, leur communauté de principes et d'intérêts, leur avenir comme grand marché mondial de matières premières.

Le sens des allocutions de M. Karakhan se trouve résumé dans les communications faites, le 4 septembre, à Pékin, aux représentants de la Presse chinoise. On peut constater, une fois de plus, que, pour le délégué de Moscou, il n'est pas question de remplir une mission diplomatique, mais que son but est, avant tout, la propagande soviétique à l'usage de la Chine, c'est-à-dire alimentée par les attaques les plus directes contre les Puissances étrangères, dont il faut à tout prix secouer le joug.

« Une république chinoise centralisée et capable de résister aux étrangers serait, pour la Russie soviétique, l'amie la plus sûre, parce qu'elle est sa plus proche voisine, et que les deux nations, n'ayant aucune intention d'attaquer qui que ce soit, pourraient se fier entièrement l'une à l'autre. Nous désirons la Chine indépendante de toute crainte et de tout besoin de l'étranger, libre de pratiquer une politique vraiment nationale, car nous sommes assurés que les intérêts nationaux de la Chine exigent et produiront infailliblement la fraternité la plus étroite entre elle et la Russie. »

Dans ce concert d'acclamations et ce flot de discours, il y eut cependant une note discordante, celle du ministre des Affaires étrangères, M. Wellington-Kou, qui vint troubler la fête au moment même où il recevait les lettres de créance M. L. de Karakhan. Une circulaire ministérielle faisait avoir que « beaucoup de Russes étant arrivés récemment à Pékin, il était à craindre qu'il n'y eût parmi eux des bolchévistes qui tentent d'infecter l'esprit chinois ». La présence de pareils agents pouvant troubler la paix et l'ordre du pays, diverses mesures étaient prises pour réglementer leur résidence ou procéder à leur expulsion. Ainsi se manifestait l'hostilité de Wellington-Kou contre cette invasion russe d'indésirables, alors que tout Pékin fêtait l'envoyé officiel des Soviets.

Dans le même temps, un incident bien chinois permettait à Karakhan de soutenir brillamment sa popularité. Le Gouvernement, plus que jamais accablé de dettes, et ne pouvant

plus faire face aux dépenses de l'enseignement, venait de fermer huit écoles supérieures officielles, privant ainsi les professeurs de leurs moyens d'existence et arrêtant des milliers d'élèves au milieu de leurs études. Dans un manifeste à la nation, le Corps enseignant venait de faire connaître sa misère, en des termes qui révèlent, d'une façon saisissante, l'impéritie de l'administration chinoise. Il est dit, dans ce document :

« Voici plus de neuf mois que nous n'avons rien touché. Nous n'avons plus ni provisions, ni combustible. Nos femmes et nos enfants meurent de faim... Nous avons demandé qu'on nous payât au moins un acompte qui nous permît de vivre, mais nous n'avons pas reçu un sou. De plus, n'ayant aucun crédit, nous ne pouvons pas emprunter et tous les magasins se refusent à nous vendre. Il en est parmi nous qui manquent d'huile pour leur lampe, de papier et d'encre pour leur travail. En un mot, c'est « la banqueroute de l'éducation chinoise ».

Les délégués des huit écoles eurent alors une idée très ingénieuse, qui obtint un plein succès. Par une lettre du Corps professoral, cette situation lamentable était portée à la connaissance de M. Karakhan, à peine arrivé à Pékin. On lui demandait que son Gouvernement renonçât à prélever sa part dans l'indemnité des Boxers de 1900, qui serait alors affectée au paiement de l'arriéré des écoles et à la constitution d'un fonds pour payer les frais de l'enseignement.

Karakhan déféra sans tarder à cette requête et, dans une lettre impérative, enjoignit au ministre des Affaires étrangères, M. Wellington-Kou, de donner à l'indemnité cette affectation qui cadrait entièrement avec le sentiment intime de la Fédération soviétique.

« Moi, délégué plénipotentiaire de la Russie soviétique, je vous offre d'affecter à l'Instruction publique en Chine, et spécialement au fonctionnement et à la dotation des huit écoles, le montant de l'indemnité de 1900 que vous devez encore à la Russie. L'arrangement sera inséré dans le traité que nous espérons conclure avec vous. La chose pressant, j'espère que le Gouvernement chinois ne tardera pas à accepter mon offre, qui va toute au bien de la Chine, sans aucun avantage pour notre part... Ces jours-ci, le bruit courait que vous comptiez affecter le reste de l'indemnité au paiement de vos ministres et consuls à l'étranger. Je dois faire l'opposition la plus absolue

à ce projet, qui ne peut s'exécuter sans le consentement de la Russie. C'est l'Instruction publique qui est en Chine la chose la plus nécessaire et la plus en souffrance, de l'avis du Gouvernement russe, et moi personnellement, je serais désireux de lui venir en aide. »

De cet heureux début il ne faudrait pas conclure, que la mission de M. Karakhan n'ait rencontré que des succès. Le Gouvernement de Pékin, en la personne de M. Wellington-Kou, n'était nullement empressé de reconnaître *de jure* la Russie soviétique, avant d'avoir établi les fondations mêmes de l'entente suivant laquelle seraient reprises les relations officielles. L'influence anglaise et américaine, toujours très forte à Pékin, agissait à longue distance pour faire écarter les prétentions de M. Karakhan. Reconnaître le nouvel État russe, alors que ses troupes occupaient encore la Mongolie extérieure, et qu'il maintenait en suspens le règlement de la question du chemin de fer de l'Est chinois, ne pouvait être qu'un simple marché de dupes.

Pour sanctionner cette attitude, la remise des lettres de créance de l'envoyé de Moscou devait être différée jusqu'au moment où la reconnaissance de la République des Soviets serait un fait définitivement acquis. La résistance de Wellington-Kou fut le premier obstacle sérieux que L. Karakhan rencontra sur sa route : nous verrons avec quelle facilité il sut le tourner par une diplomatie tout à fait inédite.

II

Nous arrivons maintenant à l'année 1924, très fertile en incidents qui tous concourent au développement de la propagande soviétique. Ce n'est pas seulement à Canton, siège principal du mouvement, que la menace se précise, mais à Pékin, siège du Pouvoir central.

L'installation d'un Président et la promulgation d'une Constitution, le 10 octobre 1923, ayant donné au Gouvernement de Pékin (Nordistes) un semblant de légitimité et d'organisation, les Sudistes décidèrent de serrer leurs rangs autour de Sun-Yat-Sen, qui groupait les forces du Comité Kouo-ming-tang pour préparer la grande révolution nationaliste.

Le 1er janvier 1924, à l'occasion des fêtes du nouvel an, à

Canton, Sun-Yat-Sen précise en ces termes la position des partis, Sud contre Nord, et la tendance du mouvement révolutionnaire dont il est le chef :

« Nous devons nécessairement donner à notre parti une organisation nouvelle, afin qu'il puisse enfin pénétrer dans l'intérieur des provinces. Durant plusieurs années, j'ai vécu dans la persuasion que, à l'égard du Nord, la force des armes était la seule qui pût donner des résultats. J'ai pensé que la victoire des Sudistes sur les Nordistes serait la victoire de la Révolut. n sur l'Impérialisme, et que la défaite des Sudistes par les Nordistes serait la défaite de la Révolution. Maintenant que, par suite de la propagande bolchéviste, les étudiants de la Chine entière sont gagnés à l'idée révolutionnaire, nous ne pourrons plus rester ainsi sur le pied de guerre avec une moitié du pays. Nous devons asseoir notre parti sur une autre force, non plus extrinsèque, mais intrinsèque, à savoir sur l'attachement cordial du peuple à la Révolution. »

C'est sur ce thème que s'organise l'action de Sun-Yat-Sen avec l'appui que lui apporte la propagande bolchéviste à travers la Chine. A cet effet, un Congrès se réunit à Canton en janvier 1924 et sa première manifestation est l'envoi du télégramme suivant à l'agent des Soviets :

« Nous vous remercions chaleureusement de vos exhortations. Notre but est de continuer et d'achever la Révolution de 1911, de délivrer la Chine des militaristes qui l'épuisent et des Puissances qui l'écrasent, de la reconstruire à neuf... Nous sommes devenus, hélas! les Balkans de l'Asie. Depuis dix ans, on se bat chez nous sans trêve. Pour la paix du monde, il faut que cela finisse. Nous pensons que ce résultat ne sera obtenu que par l'unification et l'émancipation simultanées de la Chine. Nous savons que tous les peuples libres, et surtout la Russie, sont avec nous de cœur. Désormais, les deux peuples chinois et russe devront marcher la main dans la main. »

Dans la pensée de Sun-Yat-Sen, cette politique de rapprochement avec la Russie, qui rallie autour de lui tous les éléments communistes de la Chine, ne signifie pas cependant l'adhésion sans réserve aux principes bolchévistes. Reconnaître le Gouvernement russe, ce n'est pas reconnaître le soviétisme; conclure une alliance avec les Russes, ce n'est pas embrasser leur communisme. Cette distinction est nécessaire pour com-

prendre le sens de ce mouvement révolutionnaire qui utilise les forces des partis les plus avancés, mais entend rester sur le terrain nationaliste pour une action commune contre l'impérialisme, représenté par le Gouvernement de Pékin.

L'alliance entre le parti nationaliste et la Russie soviétique étant réalisée, une action commune s'organise, dont le premier but est d'obtenir la reconnaissance officielle de l'Union des Républiques soviétiques par la République chinoise. Aussi convient-il de nous arrêter un moment sur ce sujet pour apprécier l'intensité des efforts de M. L. Karakhan, en même temps que le degré de résistance du Gouvernement de Pékin, qui comprend que ce premier acte n'est que le prélude d'une pénétration plus active du bolchévisme en Chine.

Avec l'appui du parti révolutionnaire, dirigé par Sun-Yat-Sen, et sous la pression des éléments universitaires, C.-T. Wang, chargé des négociations sino-russes, avait signé, en mars 1924, un accord qui impliquait la reconnaissance de la Russie nouvelle, comme condition préalable à la tenue de la Conférence chargée de régler les rapports politiques et économiques entre les deux pays. Mais lorsqu'il s'agit de soumettre l'accord à la ratification du Cabinet, le ministre des Affaires étrangères, Wellington-Kou, se déroba et le Président, Tsao-Koum, ajourna sa signature. M. Karakhan, qui avait déjà la pratique de la manière forte, fit savoir à M. Wang, chargé de la conduite de ces négociations, qu'il consentait au Gouvernement chinois un délai de trois jours pour approuver l'accord, et que si celui-ci n'était pas signé au jour fixé, les relations russo-chinoises seraient interrompues et ne reprendraient qu'après la reconnaissance préalable, sans conditions, du Gouvernement soviétique russe par le Gouvernement chinois.

Pour gagner du temps, au terme de ce délai, le ministre des Affaires étrangères demanda que les négociations fussent continuées directement entre lui et Karakhan, ce que celui-ci fut obligé d'accepter pour éviter la responsabilité d'une rupture. Mais, en même temps, le délégué russe déchaînait la presse chinoise en insinuant que tous les retards qu'éprouvaient les négociations provenaient surtout, pour ne pas dire uniquement, des ingérences et intrigues des Puissances étrangères. D'autre part, M. Wang, faisant le jeu de M. Karakhan, annonçait au

pays que, dans son accord avec M. Karakhan, il avait obtenu la restitution de la Mongolie extérieure, la liberté pour la Chine de fixer ses tarifs douaniers, la suppression de l'exterritorialité..., qu'il avait épuisé tout le sang de son cœur pour obtenir ces avantages, lesquels allaient être perdus sans retour, si le Gouvernement refusait de ratifier l'accord.

Les professeurs et étudiants de Pékin entrent aussitôt en mouvement avec un manifeste dont voici le sens :

« Ce que le pays réclame, c'est que la Russie soviétique soit reconnue sans conditions, et que la Chine s'unisse étroitement avec elle pour combattre en commun l'impérialisme... La Chine doit donc ratifier l'accord Karakhan-C.-T. Wang, puis commencer des conférences officielles, sur la base de cet accord auquel rien ne devra être changé. »

De son côté, le Gouvernement nationaliste de Canton ne reste pas inactif. Le délégué des Soviets pour le Sud, M. Borodine, n'a pas de peine à persuader Sun-Yat-Sen que l'accord sino-russe rentre dans le programme de son parti et que c'est le moment d'arracher cette ratification à l'impérialisme du Gouvernement de Pékin.

Pour arriver à une conclusion, il restait à exercer sur M. Wellington-Kou une action décisive qui, dans la pratique bolchéviste, se confond avec l'action directe. Or, il advint qu'un soir, le ministre des Affaires étrangères trouva dans sa résidence une bombe de provenance inconnue. Quand les domestiques l'ouvrirent, une explosion formidable se produisit, faisant plusieurs victimes. C'était un engin de toute première qualité. M. Wellington-Kou, à qui elle était évidemment destinée, ne fut pas atteint, mais le choc en retour de l'explosion produisit la conversion désirée de ce diplomate (1).

Quelques jours après, exactement le 31 mai 1924, le public apprenait non sans surprise que l'accord sino-russe avait été signé, par MM. W. Kou et L. Karakhan. Après la signature de l'acte, M. Kou adresse à ce dernier la note suivante : « Le ministre des Affaires étrangères fait savoir à M. L. Karakhan que l'accord sino-russe ayant été signé aujourd'hui par les représentants plénipotentiaires des deux nations, les relations diplomatiques normales entre le Gouvernement des Soviets et

(1) Ce fait, dont la coïncidence fut très remarquée, est cité par le R. P. Wieger : *la Chine moderne*, tome V, p. 184.

le Gouvernement de la République chinoise sont rétablies à dater de ce jour. Espérons que l'amitié entre les deux nations deviendra de plus en plus solide. »

M. Kou fit aussitôt télégraphier aux Provinces la nouvelle de la conclusion de l'accord sino-russe, et le sommaire de sa teneur que voici. Il y avait sept clauses et des appendices :

1° *Statu quo*, avec protection des personnes et des biens russes, sur le chemin de fer de l'Est chinois, en attendant que les droits sur cette ligne aient été examinés ;

2° Abandon par la Russie de l'exterritorialité ;

3° Retour à la Russie des bâtiments officiels russes en Chine, légation, consulats, etc. ;

4° Remise à la Chine des biens de l'Église orthodoxe à Pékin ;

5° Nomination d'une Commission qui veillera à ce que l'indemnité de 1900, que les Soviets remettent à la Chine, soit entièrement consacrée par celle-ci à développer son instruction publique ;

6° Seront invalidés tous traités, conclus avec une tierce Puissance par la Chine ou par la Russie, lesquels porteraient atteinte aux droits de ces deux nations ;

7° La Russie renonce à tous les anciens droits et concessions reconnus par la Chine à l'ancien Gouvernement russe, mais interdit qu'aucun de ces droits et concessions soit transféré par la Chine à une tierce Puissance.

Parmi les appendices, on relève celui-ci : les Soviets reconnaissent le droit exclusif de la Chine sur la Mongolie extérieure. La date du licenciement des troupes russes stationnées en Mongolie sera fixée ultérieurement.

Cet accord, essentiellement fait de renoncements, à la manière de celui de Brest-Litovsk, fut cependant considéré comme un succès pour le diplomate russe et un échec pour les Puissances, qui n'avaient pu empêcher ce rapprochement, lourd de conséquences pour le maintien de leur influence sur le Gouvernement de Pékin. M. L. Karakhan, auquel en revenait tout le mérite, reçut le titre d'ambassadeur (1).

(1) On sait qu'après l'accord sino-russe, le Gouvernement des Soviets a réussi à conclure un arrangement avec le Japon, signé à Pekin en janvier 1925, et qu'ainsi une première entente s'établit entre les trois grandes Puissances asiatiques. L'Allemagne a également signé en 1924 un accord avec la Chine.

III

L'opposition violente de Karakhan contre les Puissances fut encore manifestée par un incident très significatif. Après avoir présenté au Président de la République chinoise ses lettres de créance comme ambassadeur, le représentant des Soviets, qui était seul à posséder ce titre lui conférant une prééminence sur les ministres des autres Puissances, exprima aussitôt sa volonté de rentrer en possession de l'ancienne résidence de la Russie, dans le quartier des Légations.

Il faut rappeler, à ce sujet, que, depuis le traité de 1901, l'ancienne rue des Légations est devenue le quartier des Légations. Dans ce quartier qui a son administration propre et sa police, les étrangers règlent eux-mêmes leurs différends au moyen des tribunaux consulaires, formant une autorité judiciaire spéciale. Tout cet ensemble jouit du droit d'exterritorialité, sous le nom commun de Corps diplomatique. Le plus ancien des ministres étrangers le dirige, préside les séances, et le représente lors des réceptions officielles.

Le premier acte de l'ambassadeur des Soviets ayant été de demander que lui fût remis l'immeuble de la légation russe, le ministre des Affaires étrangères appuya sa requête. C'est ici que se place l'incident de la clef, qui mit aux prises le nouveau venu avec les représentants des Puissances. En réponse à sa demande, le doyen du corps diplomatique accrédité adressa à M. Karakhan la note suivante :

« Le 1er août 1924, le doyen du Corps diplomatique présenta à ses collègues la note que vous lui avez adressée le 31 juillet, et les informa que, d'après votre déclaration, le Gouvernement des Soviets se considère comme cosignataire du traité de 1901, signé par l'Empire russe avec la Chine. Du moment que le Gouvernement des Soviets prend cette attitude en demandant à succéder au Gouvernement du Tsar, dans ses droits et, par conséquent, aussi dans ses obligations, conformément au statut du quartier des Légations, les Puissances signataires ont décidé de vous rendre l'immeuble, et ont remis la clef au chargé d'affaires de Hollande, qui vous en fera la remise en leur nom. Comme vous avez insinué, dans la conversation mentionnée ci-dessus, que le Gouvernement des Soviets se réserve le droit

de prendre peut-être quelque jour une autre attitude, je dois vous faire savoir que, dans ce cas, les Puissances signataires réservent aussi leur droit d'agir alors comme il leur paraîtra opportun. Si Votre Excellence veut bien me nommer le personnage chargé par elle de recevoir la clef, je ferai connaître son nom au chargé d'affaires de Hollande. »

La lettre, signée par le ministre du Japon, M. K. Yoshizawa, était accompagnée de la note suivante :

« Mon collègue des États-Unis m'a prié de vous faire savoir que son adhésion à la décision de vous rendre la légation de Russie n'implique pas la reconnaissance du Gouvernement des Soviets russes par le Gouvernement des États-Unis. »

M. Karakhan encaissa la lettre du Corps diplomatique, mais retourna à M. Yoshizawa sa note personnelle, avec cette insolence :

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que je ne saurais accepter la note formulant une commission à vous confiée par le ministre des États-Unis. Je regrette que vous n'ayez pas refusé de faire cette commission, alors que vous et moi sommes occupés précisément à négocier la reconnaissance des Soviets par le Japon. Reconnaître un Gouvernement ne signifie pas qu'on approuve sa doctrine et ses méthodes. Donc, si notre accord se conclut, que le Japon reconnaisse les Soviets et que les Soviets reconnaissent le Japon, cela ne voudra pas dire que le Japon exprime son approbation pour la dictature du prolétariat en Russie, ni que les Soviets expriment leur admiration pour le régime bourgeois de la ploutocratie japonaise. Je me permets aussi de vous faire observer que, devoir réclamer sa propre légation aux autres légations établies sur le même pied dans un tiers pays, est chose qui ne s'est jamais vue, de mémoire de diplomate. Cela étant, je refuse votre note... »

Le Corps diplomatique, estimant qu'il était inutile de prolonger cet incident qui tournait au tragi-comique, fit remettre les clefs de la légation russe, et il fut convenu qu'on maintiendrait à distance le représentant de la nouvelle diplomatie russe.

Karakhan considéra cette solution comme une seconde victoire, et, pour lui donner toute sa signification, il fit arborer le drapeau rouge sur l'ambassade de Russie, en proclamant que la Chine devait le prendre comme symbole de son affranchissement et de la défaite de l'impérialisme.

Un autre incident, de plus grande envergure, devait mettre aux prises Karakhan et les représentants des Puissances à Pékin. Dès son arrivée, le représentant des Soviets avait fait connaître son point de vue au sujet du chemin de fer de l'Est Chinois sur lequel la Russie et la Chine invoquaient des droits qu'il s'agissait de définir. Nous rappelons que cette ligne, dite Transmandchourien, est celle qui, par Kharbine, prolonge le Transsibérien jusqu'à Vladivostock. Les bolchévistes, si ennemis soient-ils de l'ancien régime, ne pouvaient oublier que le chemin de fer de l'Est chinois était une immense entreprise exécutée avec le concours de la Russie, à l'époque du tsarisme ; aussi avaient-ils la prétention de la transformer en un bien soviétique sur la terre chinoise.

Pour Karakhan, la question se pose comme suit :

Le chemin de fer, ayant été construit par le travail et avec l'argent des Russes, leur revient comme entreprise commerciale ; mais le terrain sur lequel il est construit appartient en entier à la Chine, pour laquelle la ligne a un intérêt capital. Le droit russe sur le chemin de fer et le droit chinois sur le terrain qu'il occupe doivent donc être conciliés à la satisfaction des deux pays. En tout cas, aucune tierce partie ne saurait être fondée à s'immiscer dans les affaires du chemin de fer de l'Est, où la Russie et la Chine sont seules intéressées.

C'est de cette affirmation qu'est né un nouveau conflit avec les Puissances qui prétendent avoir, elles aussi, un mot à dire sur une question d'ordre international, que l'absence de la Russie n'a pas permis de résoudre définitivement à la Conférence de Washington. La France revendique à juste titre, ses droits sur l'exploitation d'un réseau construit avec de l'argent français et elle a fait admettre ce point de vue par l'Angleterre et les États-Unis, dans la séance plénière de cette Conférence du 4 février 1922. D'autre part, la Chine, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, soutient que c'est là une affaire purement chinoise, dans laquelle la France n'a pas à intervenir, mais que les droits des tiers ne seront nullement compromis dans le cas d'un accord sino-russe.

Cet incident, qui a mis aux prises la Russie et les Puissances, n'a pas encore reçu sa solution, chaque intéressé ayant réservé ses droits. Néanmoins, la diplomatie de M. L. Karakhan s'attribua un premier succès en faisant insérer, dans un projet

d'accord, que la Russie serait chargée de l'exploitation du chemin de fer, pour une durée de soixante années.

IV

A ces multiples incidents, bien d'autres pourraient être ajoutés dévoilant les desseins de la politique bolchéviste et les conflits qu'elle peut faire naître entre la Chine et les Puissances. C'est un incendie qui s'allume et dont la flamme est constamment entretenue par L. Karakhan, avec tout ce que contiennent le Nord et le Sud comme éléments révolutionnaires, nationalistes et xénophobes. Remise de l'indemnité des Boxers, suppression du privilège de l'exterritorialité et des juridictions consulaires, annulation des anciennes concessions, ce sont autant de moyens pour soulever l'opinion contre l'intervention étrangère, en donnant à la Russie le prestige du peuple libérateur. Nous sommes en présence d'une guerre ouverte, fomentée par une diplomatie agressive dont le rôle est d'engendrer la révolution pour rejeter l'Europe hors d'Asie. C'est la vraie politique russe, dépouillée d'artifice, contre laquelle nous nous heurtons en Chine, au moment où l'État soviétique obtient en France, par des procédés endormeurs, sa reconnaissance officielle.

Au point de vue social, cette politique russe est encore plus redoutable, car elle s'adapte très habilement à l'état actuel des esprits dans un pays où fermente, de longue date, le virus révolutionnaire. Sans doute, l'ancien Empire chinois n'est pas communiste à la manière russe, et on peut croire qu'il ne se laisserait pas soviétiser en recevant le mot d'ordre de Moscou ou de Pétrograd. Le mouvement qui se développe est, avant tout, nationaliste ; c'est sous cette forme qu'il s'est implanté à Canton avec Sun-Yat-Sen et qu'il progresse vers le nord, véhiculé tout à la fois par les éléments universitaires et la masse ouvrière. Son programme est celui que nous retrouvons dans les résolutions des Congrès du parti dont Sun-Yat-Sen était le chef ; il comprend trois points fondamentaux, connus sous le nom de Minn, lesquels forment la base de la déclaration des droits du citoyen chinois. Les trois Minn sont :

1° Les citoyens des cinq races qui composent la démocratie chinoise constituent un seul peuple et sont tous égaux.

2° La souveraineté nationale réside dans le peuple.

3° Le peuple a droit à toutes les ressources nationales.

En principe, un pays dans lequel 85 pour 100 de la population appartiennent à la classe paysanne, propriétaire de sa terre, n'est pas communiste, mais il peut être entraîné cependant, sans trop de résistance, dans une action révolutionnaire, lorsqu'il est sans cohésion, illettré, invertébré et, par conséquent, privé des éléments d'union et de défense que représente, en d'autres nations, l'opinion publique. Il suffit que des cellules agissantes se trouvent à des points stratégiques, dans les grands centres, tels que Canton, Shanghaï, Tien-Tsin, Hankeou et surtout Pékin, ou à proximité des grandes voies de communication, pour que la masse se mette en mouvement lorsque le levain soulèvera la pâte.

C'est ce qu'a très bien compris le Gouvernement soviétique, par sa connaissance de la mentalité chinoise, et ce que réalise, par sa propagande, la diplomatie de L. Karakhan. Sa politique consiste à être l'animateur dans toute action destructrice, l'agitateur de la classe ouvrière et de la jeunesse universitaire, en un mot, l'âme dirigeante des forces révolutionnaires, avec la pensée que ce soulèvement populaire rentrera, un jour, dans le cadre de la révolution mondiale.

L'exemple même de la Russie prouve qu'un mouvement nationaliste peut commencer avec un Kérensky pour aboutir à un mouvement communiste avec Lénine. Ce rapprochement n'est pas une simple hypothèse, si l'on en juge par le fait suivant qu'un télégramme de Pékin du 24 avril dernier vient de porter à la connaissance de la presse française.

« Les présidents des organisations soviétiques en Extrême-Orient, MM. Kaubiak et Gamarnia, sont arrivés à Pékin où ils ont été reçus par les délégués officiels du Gouvernement de la République chinoise. Au banquet qui a été donné en leur honneur, assistaient entre autres le ministre des Affaires étrangères de Chine, Shen-Joui-Lin, le Président de la future Conférence sino-soviétique, Van-Tchen-Ting, et l'ambassadeur des Soviets, Karakhan. Dans son discours, ce dernier a souligné l'importance de la rencontre des dirigeants du parti révolutionnaire Kouo-ming-tang avec les représentants du parti communiste russe et a déclaré que le « Léninisme » et le « Sun-Yat-Senisme » étaient les meilleures armes de lutte contre les

oppresseurs de la nation chinoise. Dans leur réponse à ce discours, les représentants du Kouo-ming-tang ont déclaré que cette rencontre marquait, en effet, une nouvelle étape dans la lutte des partis communistes des deux pays contre l'impérialisme et pour la libération des peuples du monde entier. »

Ici, nous retrouvons la grande pensée de Lénine qui, en fidèle disciple de Karl Marx, considère le bolchévisme comme une semence d'émancipation prolétarienne jetée à travers tous les peuples de la terre. Cette semence tombe en Chine sur un terrain déjà bien préparé, et il est même très curieux de constater, dans tous les milieux chinois, officiels ou nationalistes, combien grande est la popularité de Lénine, qui s'est changée, depuis sa mort, en un véritable culte. Dans ce concert d'admiration pour sa personne, sa doctrine et son œuvre, la voix de Sun-Yat-Sen domine toutes les autres pour en donner le véritable sens : le fondateur de la République russe est le symbole de la nouvelle alliance entre le prolétariat des deux pays dans sa lutte pour l'indépendance.

Lorsque la nouvelle de la mort de Lénine parvint à Canton, au moment où se tenait le Congrès des délégués révolutionnaires, les drapeaux furent mis en berne et les travaux de l'Assemblée suspendus pour trois jours. Un discours de Sun-Yat-Sen, dont voici le résumé, fit ressortir, en un style d'oraison funèbre, les raisons de cette explosion de sympathie chinoise :

« Lénine fut notre guide, notre ami, et sa perte est cruelle. Il est impossible de dire combien cet homme si bon dut subir, depuis 1917, d'insultes et d'avanies. Il a démontré que le monde est composé de 250 millions d'oppresseurs et de un milliard 250 millions d'opprimés. Les 250 millions d'oppresseurs ne lui surent pas gré de cette comparaison. Il eut encore, à leurs yeux, un autre tort : quand ces 250 millions déchaînèrent la Grande Guerre, sous prétexte de droit, de raison, de justice, Lénine souleva le rideau qui dissimulait leurs hideuses intrigues et mit au jour les vrais motifs du carnage mondial. Cette indiscrétion ne lui fut pas pardonnée, mais avec l'aide de quinze mille Russes, éclairés par lui, il parvint à renverser le despotisme qui écrasait la Russie. Une réaction terrible suivit : ligués avec l'étranger, les Russes conservateurs employèrent contre lui toutes les forces, mais Lénine triompha de tout : il fit de la Russie un corps militant invincible. »

Karakhan donna aussitôt la réplique à Sun-Yat-Sen, dans un discours prononcé à Pékin, qui célébrait le service immense que Lénine était appelé à rendre à la Chine :

« Je vous prie de bien remarquer que si Lénine a pu affranchir le prolétariat russe, son action ne s'est pas bornée à ce premier résultat. Il a été, de plus, le sauveur de plusieurs pays opprimés, la Turquie, la Perse et autres. Tous les grands mouvements socialistes des dernières années et leurs succès furent son œuvre. S'il avait vécu, il se serait occupé de libérer tous les peuples de l'Orient, écrasés par le capitalisme, et tout spécialement les pauvres prolétaires de la faible race chinoise, qui se débattent dans les pires difficultés. Fidèle à l'idée de Lénine, je m'appliquerai tout entier à les relever, à les guider, à les tirer de leur ténébreuse misère à la paisible lumière. La Chine doit, elle aussi, devenir un séjour de paix et de bonheur. Elle a été éteinte par la mort, la brillante étoile qui nous guidait. C'est un grand malheur pour la Russie, un malheur plus grand encore pour la Chine. Mais la pensée de Lénine survit et continuera à briller dans le monde (1). »

Comme on le constate, une fois de plus, Karakhan ne se soucie guère du protocole diplomatique. En présence du Gouvernement de Pékin il s'engage à continuer l'action révolutionnaire de son chef et à réaliser son idéal d'émancipation prolétarienne.

C'est en face de cette œuvre que nous nous trouvons aujourd'hui, et il ne faut pas se dissimuler qu'elle menace gravement le Gouvernement chinois et la situation des Puissances en Chine.

Il semblait, jusqu'à présent, que l'on pouvait compter sur la fermeté du Président Tuan-Chi-Jiu pour refouler la pénétration bolchéviste et dissoudre ou s'annexer les forces de l'État du Sud, privé de chef, depuis la mort toute récente de Sun-Yat-Sen. Mais voici que les dernières nouvelles de Pékin nous apprennent que le maréchal Feng-you-Hsiang, qui n'en est pas

(1) Le culte de Sun-Yat-Sen pour Lénine s'est manifesté sous une forme encore plus expressive que les discours. Conformément au désir qu'il avait exprimé avant sa mort, Sun-Yat-Sen devait être enterré dans un cercueil en argent venu de Moscou, fidèle représentation de celui de Lénine. Mais ce fut un grand désappointement, car le cercueil envoyé par les soviets n'était qu'une mauvaise contrefaçon, en un autre métal.

à une trahison près, s'est retiré en Mongolie pour établir sa liaison avec la Russie soviétique, et chercherait à reprendre la direction du mouvement nationaliste, en s'appuyant sur le parti Kouo-ming-tang de Canton, soutenu par les subsides de Moscou et en renforcant ses troupes avec les armements que lui fournit la contrebande rouge par la frontière russo-mongole.

Ces nouvelles menaçantes n'ont pas été, jusqu'à présent, nettement confirmées, et sont trop tendancieuses pour modifier notre opinion. Nous persistons donc à croire que le danger, qui peut être réel sous la forme nationaliste, n'est pas à redouter sous la forme révolutionnaire, et que l'heure du communisme intégral n'a pas encore sonné pour un pays comprenant une énorme masse paysanne vivant librement sur sa terre ancestrale. Mais ce qui est à craindre aujourd'hui, c'est que la Russie soviétique n'apprenne à ce peuple quelque chose de très russe : renier ses dettes à l'étranger, retirer les concessions accordées et dénoncer les traités, en attendant la lutte finale contre le capitalisme pour réaliser l'avènement du prolétariat, dans un monde soviétisé où Karl Marx serait le Dieu, et Lénine son prophète.

Cette évolution de la Chine n'est d'ailleurs pas à l'heure actuelle un fait isolé dans le monde. L'Inde se réveille, la Turquie s'affranchit, la Perse s'agite, bref, c'est toute l'Asie qui peut devenir un champ d'action pour la IIIe Internationale, avec l'Union des Républiques soviétiques comme entraîneur. Et pendant ce temps, l'Allemagne, qui regarde ces événements avec la plus grande attention, se demande si elle n'aura pas quelque jour un rôle à jouer, lorsque, groupés derrière la Russie, les peuples asiatiques, prenant conscience de leur force, commenceront à faire sentir le poids de leur intervention dans la politique européenne.

MAURICE LEWANDOWSKI.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

ET

LES DRAMES DE L'ERMITAGE

> S'ils abusent et trompent sur mon compte les générations suivantes, que m'importe encore ? Je n'y serai plus pour être victime de leur erreur.
>
> (JEAN-JACQUES ROUSSEAU, *Dialogues.*)

Lorsqu'au printemps 1756, Jean-Jacques Rousseau laissa Mme d'Épinay l'installer à l'Ermitage, pouvait-il prévoir qu'il allait compromettre non seulement le calme de son existence actuelle, mais encore jusqu'à la sécurité des vingt années qui lui restaient à vivre? Et, lorsqu'un peu plus tard, il se plaignait de payer trop cher les quelques mois passés dans la retraite heureuse, préparée par les soins d'une amie, se figurait-il le prix écrasant qu'il ne cessa plus, dès lors, de payer?

Il l'envisagea peut-être, lorsque, à des années de distance, il écrivit dans les *Confessions*, en parlant du séjour à l'Ermitage : « Cette époque de ma vie ayant eu sur la suite une influence qui s'étendra jusqu'à mon dernier jour. »

S'il avait obéi à son désir intime de retourner demeurer à Genève ou dans quelque asile éloigné de ses soi-disant amis philosophes, le cours de cette vie errante et douloureuse eût été probablement tout autre : Jean-Jacques n'eût pas donné une prise aussi facile à leurs attaques et à leurs calomnies; il ne se fût pas mis pour ainsi dire entre leurs mains. Et sans doute, l'image de Rousseau, telle que se la représente aujourd'hui le grand public, serait totalement différente...

En effet, les drames de l'Ermitage ne sont que le prologue d'un drame plus vaste et plus tragique qui ne devait point cesser à la mort de Rousseau, et dont la répercussion s'est prolongée bien au delà de ce triste dernier acte où nous voyons Grimm et Diderot maquiller et falsifier le manuscrit des *Mémoires* de Mme d'Épinay, afin de présenter à la postérité une image défigurée de leur ancien ami.

*
* *

Les personnages qui évoluent autour de la figure principale sont bien connus : peut-être ne sera-t-il pas inutile de rappeler quelle était leur situation réciproque au moment où commence cette histoire.

Depuis la publication des deux *Discours*, Rousseau avait cessé d'être l'obscur protégé de Diderot : la grande célébrité était venue. Mais, détestant la vie mondaine, il se refusait aux enthousiasmes encombrants de ses admirateurs, et il aspirait au silence de quelque retraite champêtre où il pût vivre selon ses goûts d'indépendance et travailler en pleine liberté d'esprit. Il hésitait à s'installer à Genève où les dames Levasseur risquaient d'être mal vues. Mme d'Épinay mit fin à ses perplexités, en lui offrant d'habiter l'Ermitage, un pavillon à l'orée de la forêt de Montmorency, — « cinq chambres, une cave, un potager d'un arpent, une source d'eau vive et la forêt pour jardin », — tout proche du château de la Chevrette où elle venait passer l'été. Ainsi aurait-elle à portée un ami dont elle appréciait la conversation et recherchait les conseils, elle qui se piquait d'écrire, et Jean-Jacques échapperait à la fois aux salons parisiens et au zèle indiscret des Encyclopédistes.

Il finit par accepter... Mme d'Épinay promettait de respecter sa liberté, promesse imprudente, bien difficile à tenir pour la brillante dame qui avait horreur de la solitude...

Les premiers jours, quel enchantement! Rousseau cueillait des violettes et des primevères ; il écoutait les premiers chants du rossignol; la forêt offrait un merveilleux cabinet de travail à l'écrivain qui ne pouvait penser à son aise qu'en marchant. Il avait de grands projets d'ouvrages, ce qui ne l'empêchait pas de consacrer ses matinées à copier de la musique pour assurer son existence.

La décision de Jean-Jacques fut fort mal accueillie par les

philosophes. Inquiets de cette force nouvelle et prodigieuse qui venait de s'affirmer encore, Diderot et Grimm cherchaient à le retenir, à l'enchaîner à l'*Encyclopédie*; pressentaient-ils déjà que Jean-Jacques pouvait devenir un dangereux adversaire qui ne cesserait de combattre leurs idées? Ils ne lui ménagèrent ni les reproches ni les sarcasmes. Le ton des lettres de Diderot à Jean-Jacques est singulier : conseils donnés de haut, attitude de despote, allusions mordantes, malveillance qui perce sous l'apparente amitié. Et Jean-Jacques aussitôt se cabre, d'autant plus touché que ses blessures lui viennent de son meilleur ami.

Quant à Grimm, son rôle est plus suspect encore. Présenté par Rousseau à Mme d'Épinay, cet Allemand adroit, insinuant, entreprenant n'avait pas tardé à prendre la première place dans le cœur accessible de la charmante épistolière, dont la liaison avec M. de Francueil venait d'être rompue. Dès lors Grimm cherchait à écarter Jean-Jacques, et, sans manquer une occasion, il travailla à la rupture.

Cette rupture, une fois consommée, ne lui suffira pas. Grimm, depuis 1753, avait repris la *Correspondance littéraire* de l'abbé Raynal, à laquelle des rois, des princes, toute une élite européenne était abonnée. Tous les quinze jours, pendant trente-sept ans, il expédia de Paris cette chronique mondaine, littéraire et politique qui demeurait secrète. A partir de 1770, il se fit aider par son secrétaire, Meister, mais il ne cessa de diriger l'entreprise. Terrible instrument entre des mains aussi perfides ! Grimm s'en servit largement pour discréditer le nom de son ancien ami, — jusqu'après la mort de Rousseau : ce fut la *Correspondance secrète* qui fit courir le bruit d'un suicide (1).

Enfin Mme d'Houdetot, la belle-sœur de Mme d'Épinay, ne tarde pas à entrer en scène. Elle coulait à Eaubonne, à une lieue de l'Ermitage, des jours solitaires, en l'absence de son mari et de son amant, Saint-Lambert, qui était aux armées. Elle ne se refusait pas à quelque intermède... et ne se fit pa

(1) Déjà le 1er novembre 1756, Grimm, qui se disait encore l'ami de Rousseau, parle du citoyen de Genève et de son système avec une ironie méprisante. (*Correspondance littéraire*, 1er novembre 1756.) Et moins d'un an après la rupture, Grimm envoie à ses abonnés une critique aussi dure que perfide de la *Lettre à d'Alembert :* il dénonce la fausseté de l'ouvrage, les raisonnements captieux et la mauvaise foi de Rousseau, « né avec tous les talents d'un sophiste. » (*Correspondance littéraire*, 1er décembre 1758.) En février 1759, Grimm reprend et développe ses moqueries. C'est le début de sa secrète campagne de diffamation.

faute d'attirer l'ermite, de l'inviter à des promenades et des soupers en tête-à-tête.

Rousseau s'était pris pour elle d'une passion folle qui ne manqua pas d'irriter Mme d'Épinay. Amour sans issue et sans récompense qu'il s'efforça de transformer en amitié par considération pour Saint-Lambert, car il n'a jamais regardé Saint-Lambert comme un rival, mais toujours comme un ami, dit-il dans les *Confessions* : c'était donc plus que de l'amour...

Ce fut le grand amour de la vie de Jean-Jacques. Lorsque, à des années de distance, il parle de Mme d'Houdetot dans les *Confessions*, son accent tremble encore de tendresse passionnée. Il la voit honnête, droite, fidèle et si douce... Il lui prête généreusement toute la splendeur de sa propre illusion.

Ainsi, d'une part, les directions impérieuses de Diderot, d'autre part, les sourdes menées de Grimm, et enfin l'amour imprudent de Jean-Jacques, — tout conspirait à l'éloigner de Mme d'Épinay, demeurée jusqu'alors une amie vraie, quelque peu tyrannique, à laquelle il ne cessait de redire : « Aimez-moi. »

* * *

Le tome III de la *Correspondance générale de Jean-Jacques Rousseau* qui vient de paraître, et rassemble les lettres de janvier 1757 à juin 1758 (1), évoque cette période décisive de la vie de Jean-Jacques. Il permet de rouvrir l'ancien procès entre Rousseau et ses adversaires, Grimm et Diderot, et de le reviser à la lumière éclatante des textes. Grâce à la précieuse collection du marquis de Rochambeau, mise obligeamment à la disposition de M. Pierre-Paul Plan, toutes les lettres déjà connues de Rousseau à Mme d'Épinay ont pu être collationnées pour la première fois sur les originaux autographes. Et neuf lettres inédites sont révélées. Les lettres de Rousseau à Mme d'Houdetot sont aussi toutes transcrites d'après les originaux appartenant à des collections diverses : celle du comte Foy que M. Hippolyte Buffenoir avait déjà fait connaître, celles de A. Morrison, de M. Louis Barthou et du comte E. Frémy.

Les lettres de Jean-Jacques et les réponses de ses principaux correspondants, pour la première fois réunies, édifient ce qu'on pourrait appeler le « livre de l'amitié et de l'amour ».

(1) *Correspondance générale de J.-J. Rousseau*, collationnée sur les originaux, annotée et commentée par Théophile Dufour, Tome III. Armand Colin.

Chaque personnage, à son tour, reprend le même thème et la voix ardente de Jean-Jacques domine toutes les autres. Il erre dans la forêt de Montmorency, entraînant avec lui le cortège invisible de ses chères amitiés : fraternelle affection pour Diderot, tendresse pour Mme d'Épinay, passion pour Mme d'Houdetot, confiance en Saint-Lambert. Au cours de cette période de crise, il livre toute la gamme de ses sentiments avec cette bonne foi que l'on respire à chaque page dans l'analyse de ses tourments, de ses désirs, de ses élans continuels vers un cœur qui réponde au sien.

Le ton de la correspondance échangée entre Mme d'Épinay et Jean-Jacques n'a pas encore changé : c'est le ton d'une camaraderie charmante de sa part à elle, respectueusement attendrie de sa part à lui. Cette amitié confiante promettait de durer... si l'influence de Grimm ne fût intervenue, subjuguant de jour en jour cette aimable femme trop crédule et trop facile, qui déjà était la maîtresse de l'Allemand au double visage.

Les premiers de ces billets inédits, découverts après la publication du tome II de la *Correspondance*, datent du printemps de 1756 et témoignent du besoin de tendresse et de confiance qui obsédait Jean-Jacques.

A Madame d'Épinay

Le vendredi (mars ou avril 1756).

« Si vous connaissiez l'état de mon âme, vous verriez que vous n'êtes pas de nous deux celle qui a le plus besoin de voir l'autre. Ne prenez pas encore ceci pour une déclaration, mais bien pour le sentiment tendre et douloureux d'un cœur flétri qui a besoin de trouver dans celui d'un ami des consolations à l'amitié perdue. Ma santé se délabre tous les jours davantage; mais cela ne m'empêchera pas de vous aller voir sitôt qu'une fluxion douloureuse qui broche sur le tout me fera quelque quartier.

« Vous avez sauvé la mâchoire à Mlle le Vasseur, je crois qu'il faudra que vous lui sauviez aussi l'œil. Car elle y a depuis cinq ou six semaines un mal qui ne fait qu'augmenter, qui m'inquiète et qui m'a tout l'air d'une fistule commençante. Je vous prie de la faire voir à votre médecin ou à votre chirurgien quand l'un ou l'autre se rendra chez vous, afin qu'ils aient la bonté d'en dire leur avis.

« Bonjour, Madame, faites-moi donner de vos nouvelles et

veillez à votre santé. Pour moi, je n'en désire plus qu'autant qu'il m'en faut pour en passer le reste auprès de vous.

« Il ne me sera guère possible de vous donner lundi le Trio. Je ne saurais travailler maintenant avec l'assiduité nécessaire pour cela. Mais je compte vous le renvoyer ou vous le porter jeudi matin, si cela vous convient. Sinon, faites-le reprendre aujourd'hui. Pour faire mieux encore, je le donne à Mlle Le Vasseur, à qui vous le laisserez si vous pouvez attendre. »

« Ne prenez pas encore ceci pour une déclaration », c'est sans doute une allusion à cette lettre du 16 mars où Rousseau écrivait à son amie : « Je vous jure que je vous ferais volontiers mettre à la Bastille, si j'étais sûr d'y pouvoir passer six mois avec vous tête à tête ; je suis persuadé que nous en sortirions tous deux plus vertueux et plus heureux. »

Mme d'Épinay dut se méprendre et gronder Rousseau qui se souvint de ces reproches, car, un an plus tard, en mars 1757, il lui écrira, à propos des malentendus qui peuvent surgir entre deux amis : «... S'il est question d'une minutie, qu'on la laisse tomber, et qu'on ne se fasse pas un sot point d'honneur d'avoir toujours l'avantage.

« Je puis vous citer là-dessus une espèce de petit exemple dont vous ne vous doutez pas, quoiqu'il vous regarde ; c'est à l'occasion de ce billet où je vous parlais de la Bastille dans un sens bien différent que celui où vous le prîtes, et que vous n'entendîmes assurément pas comme je vous l'avais écrit. Vous m'écrivîtes une lettre bien éloignée d'être injurieuse et désobligeante, (vous n'en savez point écrire de telles à vos amis), mais où je voyais que vous étiez mécontente de la mienne. J'étais persuadé, comme je le suis encore, qu'en cela vous aviez tort ; je vous répliquai... Ma lettre était bonne, du moins je la crus telle, et sûrement vous auriez pris du temps pour y répondre. Prêt à la fermer, je la relus avec plaisir ; elle avait, n'en doutez pas, le ton de l'amitié, mais une certaine chaleur dont je ne puis me défendre. Je sentis que vous n'en seriez pas plus contente que de la première, et qu'il s'élèverait entre nous un nuage d'altercation dont je serais la cause. A l'instant, je jetai ma lettre au feu, résolu d'en demeurer là. Je ne saurais vous dire avec quel contentement de cœur je vis brûler mon éloquence... »

Avec une psychologie délicate, Jean-Jacques analyse les

droits et les devoirs de l'amitié. Lorsqu'il songe aux malentendus, légers encore, qui s'élèvent entre son amie et lui, un sourire tendre se glisse entre les paroles : il avoue avoir souvent besoin d'être gourmandé ; « un ton de gronderie » lui plaît et lui semble une sorte de « cajolerie de l'amitié ».

S'il fait allusion à ses querelles avec Diderot, son ami le plus cher et son confident, une douleur étouffée passionne son accent : « Je m'indigne surtout quand le premier venu les dédommage de moi, tandis que je ne peux souffrir qu'eux au monde... » « C'est à celui qui a commencé la querelle, à la finir... » « En un mot, qu'il commence par m'apaiser, ce qui sûrement ne sera pas long : car il n'y eut jamais d'incendie au fond de mon cœur qu'une larme ne pût éteindre. » « Je n'ai jamais résisté à un mot de douceur... » Lorsque les torts d'un ami occupent sa pensée, rien ne peut le distraire : « Privé de sommeil, je m'en occupe durant la nuit entière ; seul à la promenade, je m'en occupe depuis que le soleil se lève jusqu'à ce qu'il se couche ; mon cœur n'a pas un instant de relâche, et les duretés d'un ami me donnent dans un jour des années de douleurs. » Mot admirable qui éclaire les pages tourmentées de ces lettres où Jean-Jacques constate jour après jour qu'il s'est fait de l'amitié une image trop haute, incompatible avec la légèreté, l'indifférence et l'égoïsme inhérents au cœur humain.

« ... Mon cœur que toute querelle jette dans des angoisses mortelles... » a-t-il dit dans les *Confessions*. C'est avec ces angoisses mortelles que nous le sentons aux prises d'un bout à l'autre du livre de l'amitié et de l'amour. En tournant chaque feuillet, nous percevons l'écho douloureux de cette parole qu'il écrivait au pasteur Vernes, en mars 1758 : « Ce dont j'ai faim, c'est d'un ami. » L'amitié, selon Jean-Jacques, déborde le tableau si juste, si élevé, si raisonnable qu'il en a brossé à plusieurs reprises, dans ses lettres. Elle a le goût délicieux de l'amour et quelque chose de ses exigences passionnées.

Deleyre, le disciple de Jean-Jacques, ne s'y trompait pas, lorsqu'il lui écrivait au sujet des « petites altercations » : « Cependant j'y aperçois, si je l'ose dire, le sublime de l'amitié, et tout ce par quoi elle peut ressembler à l'amour : des reproches sanglants, des duretés amères, des remords, des retours, en un mot, ce qui cimente et redouble l'union. »

L'amitié telle que l'éprouve Jean-Jacques est si proche de

l'amour qu'au plus fort de sa passion pour Mme d'Houdetot, il ne réclame d'elle que de l'amitié. Et s'il se désespère, c'est en songeant à cette amitié qu'il croit perdue : « Souvenirs amers et délicieux ! Laisserez-vous jamais mes sens et mon cœur en paix ? Et toutefois les plaisirs que vous me rappelez ne sont point ceux qu'il regrette le plus. Ah ! non, Sophie, il en fut pour moi de plus doux encore et dont ceux-là tirent leur plus grand prix, parce qu'ils en étaient le gage. Il fut, il fut un temps où mon amitié t'était chère et où tu savais me le témoigner. Ne m'eusses-tu rien dit, ne m'eusses-tu fait aucune caresse, un sentiment plus touchant et plus sûr m'avertissait que j'étais bien avec toi. Mon cœur te cherchait et le tien ne me repoussait pas. » « ... Ah ! si jamais je te voyais un vrai signe de pitié ; que ma douleur ne te fût point importune ; qu'un regard attendri se tournât sur moi ; que ton bras se jetât autour de mon cou ; qu'il me pressât contre ton sein ; que ta douce voix me dît avec un soupir : *Infortuné ! que je te plains !* oui, tu m'aurais consolé de tout : mon âme reprendrait sa vigueur, et je redeviendrais digne encore d'avoir été bien voulu de toi... »

Dans une des six « lettres morales » qu'il écrivit en pensant à Mme d'Houdetot, et qui ne furent probablement pas envoyées, Rousseau a dit : « Loin que mon cœur en s'épurant se soit détaché du vôtre, à l'amour aveugle ont succédé mille sentiments éclairés qui me font un devoir charmant de vous aimer toute ma vie, et vous ne m'en êtes que plus chère, depuis que j'ai cessé de vous adorer. » C'est dans son amitié pour Saint-Lambert qu'il a trouvé la force de résister à cette passion que Mme d'Houdetot, maîtresse amoureuse de Saint-Lambert, s'amusait à attiser, tout en se refusant...

Et même, Jean-Jacques semble préférer l'amitié et s'y jeter comme dans un refuge au sortir d'une tempête. Il redoute « les agitations terribles » qui épuisent son cœur, les tortures que l'amour lui inflige, ce déchaînement sans mesure de son être trop sensible. Il redoute l'amour parce qu'il le subit avec une violence décuplée.

Ses lettres, plus brûlantes que celles de la Julie, ont été détruites par Mme d'Houdetot et Saint-Lambert. Ils l'ont dit, du moins. Et l'on a peine à leur pardonner un tel crime... Une seule nous reste. Elle ne fut pas envoyée, de l'aveu même de Rousseau,

qui fit suivre le texte de la note suivante : « Cette lettre n'a point été envoyée, et je l'ôterais de ce recueil, si je connaissais moins les gens entre les mains desquels il tombera vraisemblablement et qui se garderaient bien de vouloir supposer ni croire que trois feuillets déchirés ne continssent qu'une lettre d'amour. »

Cette unique lettre d'amour est déjà une lettre d'adieu.

Les paroles chantantes, l'ardente caresse de ces plaintes, nous font regretter davantage toutes celles que l'inutile prudence de Saint-Lambert et de sa maîtresse a supprimées.

« Cette flamme invisible, dont je reçus une seconde vie plus précieuse que la première, rendait à mon âme, ainsi qu'à mes sens, toute la vigueur de la jeunesse. L'ardeur de mes sentiments m'élevait jusqu'à toi. Combien de fois ton cœur, plein d'un autre amour, fut-il ému des transports du mien ! Combien de fois m'as-tu dit dans le bosquet de la cascade : *Vous êtes l'amant le plus tendre dont j'eusse l'idée : non, jamais homme n'aima comme vous !*

« ... O Sophie ! après des moments si doux, l'idée d'une éternelle privation est trop affreuse à celui qui gémit de ne pouvoir s'identifier avec toi. Quoi ! tes yeux attendris ne se baisseraient plus avec cette douce pudeur qui m'enivre de volupté ? Quoi ! mes lèvres brûlantes ne déposeraient plus sur ton cœur mon âme avec mes baisers ? Quoi ! je n'éprouverais plus ce frémissement céleste, ce feu rapide et dévorant qui, plus prompt que l'éclair... Moment ! moment inexprimable ! Quel cœur, quel homme, quel dieu, peut t'avoir ressenti et renoncer à toi ? »

Dans les lettres suivantes, il n'est plus question que d'amitié. Une amitié capricieuse et distraite de la part de Mme d'Houdetot, souvent maladroite et très sermonneuse, prodiguant des conseils sous une forme qui blessait le cœur de Jean-Jacques, et lui parlant continuellement de ses « fautes ».

« Ne sauriez-vous concevoir, répondait-il, que j'ai plus besoin de consolation que de reproches ? »

Il arrive à Rousseau de la reprendre avec une rudesse méritée, en relevant les paroles inopportunes : « *Je vous crois honnête homme, puisque vous êtes de mes amis.* Madame, quelque prix que je mette à votre amitié, j'en mets davantage encore à la vertu ; elle me fut chère avant vous... » « ... Et quant au crime et à l'indignité dont vous ne me croirez jamais capable, je vous apprends que ce compliment est dur pour un honnête

homme, et insultant pour un ami. » « ... J'aime mieux renoncer à vos lettres que d'en recevoir d'injurieuses. » « ... J'apprendrai à mon cœur à supporter jusqu'à votre indifférence... »

Il est d'usage, parmi les « rousseauistes », par galanterie sans doute, de louer Mme d'Houdetot au détriment de Jean-Jacques. Cependant ces lettres de Sophie révèlent un esprit médiocre, au court bon sens, qui ne comprit rien aux douleurs de Jean-Jacques, à son âpre franchise, à sa fidélité passionnée. Elle ne devina point le prix du cœur blessé qui lui était donné sans réserves. « Une grande fortune sans adversité a dû vous endurcir l'âme, lui disait Rousseau. Vous avez trop peu connu de maux pour être fort sensible à ceux des autres. » Ainsi la jugeait-il dans les instants de clairvoyance qui rompaient son illusion. Charmante étourdie qui trouvait le moyen d'être prudente et pédante, elle ne sut voir dans la sensibilité exaspérée de Jean-Jacques, dans son imagination « incorrigible », que des défauts de caractère.

Et M. Hippolyte Buffenoir a cité d'elle un quatrain, écrit beaucoup plus tard, qui ne fait guère honneur à sa psychologie, et moins encore à son goût littéraire :

Sur Jean-Jacques Rousseau

Toi, dont les écrits enchanteurs
N'ont su que trop nous séduire et nous plaire,
Peut-être serais-tu le premier dans nos cœurs,
Sans ton malheureux caractère !

Lorsque la comtesse d'Houdetot, de retour à Paris, entendit l'écho des calomnies semées contre « son ami », loin de le défendre et de chercher à le consoler, elle l'abandonna tout à fait, et lui écrivit la plus égoïste et la plus insensible des lettres dont le dernier mot était précisément celui que Jean-Jacques ne pouvait supporter : « Si vous voulez continuer pour moi les copies de la *Julie*, je vous en serai obligée ; sinon, je vous renverrai celles que j'ai déjà, mais qu'il est juste de vous payer. Adieu. »

Payer. Tel fut l'épilogue du grand amour de Jean-Jacques.

Après la médiocre baronne de Warens, la médiocre comtesse d'Houdetot. Et pendant toute sa vie, Thérèse qui n'a cessé de le trahir...

***

Le tome III de la *Correspondance* nous fait assister, étape par étape, à l'écroulement des plus profondes affections de Jean-Jacques, son amitié pour Grimm et Diderot, son amitié pour Mme d'Épinay, et son douloureux amour. « Il y a longtemps dit-il mélancoliquement, que j'apprends à ne plus mesurer les sentiments de mon cœur sur ceux des cœurs qui me sont chers. » Et le dénouement de ces drames, c'est la solitude quasi totale de Rousseau.

Il la constate, non sans amertume, dans sa dernière lettre à Diderot : « Vous pouvez avoir été séduit et trompé. Cependant votre ami gémit dans sa solitude, oublié de tout ce qui lui était cher. Il peut y tomber dans le désespoir, y mourir enfin, maudissant l'ingrat dont l'adversité lui fit tant verser de larmes, et qui l'accable indignement dans la sienne. Il se peut que les preuves de son innocence vous parviennent enfin, que vous soyez forcé d'honorer sa mémoire, et que l'image de votre ami mourant ne vous laisse pas des nuits tranquilles. Diderot, pensez-y. Je ne vous en parlerai plus. »

Quelques semaines auparavant, Diderot lui écrivait, non sans cynisme : « Il est certain qu'il ne vous reste que moi ; mais il est certain que je vous reste. » Diderot, en ce mois de novembre 1757, avait-il encore le droit de s'intituler l'ami de Jean-Jacques? Il nous paraît bien évident que non.

Le succès des *Discours* l'avait-il rendu jaloux de celui qu'il avait aimé et protégé naguère, mais qui avait cessé d'être un musicien obscur, un pauvre copiste de partitions? Diderot fut-il irrité de la fuite de Rousseau à l'Ermitage, Rousseau qui échappait à l'emprise de l'*Encyclopédie* et revendiquait son indépendance? Rousseau refusant de se laisser enrôler dans la secte intolérante des philosophes, et dont il s'agissait, désormais, de ruiner l'influence grandissante, et de détruire le prestige...

Toujours est-il qu'en juin 1756, alors que son « ami » venait à peine de s'installer à l'Ermitage, Diderot envoyait à Grimm, pour qu'elle fût insérée dans la *Correspondance secrète*, une lettre adressée à un soi-disant littérateur famélique, surnommé Landors, misanthrope et vagabond, et dont « le tempérament, aigri par les disgrâces », était « devenu féroce ». « Avant que d'être misanthrope, voyez si vous en avez le droit. Au

demeurant, voilà votre apologie ; la mienne est celle de tous les hommes. Il y a bien de la différence entre se séparer du genre humain et le haïr (1). »

« ...Est-ce la malice des hommes qui vous rend triste, inquiet, mélancolique, injurieux, vagabond, moribond?... Ne dirait-on pas que la nature entière conspire contre vous? que le hasard a rassemblé toutes les sortes d'infortunes pour les verser sur votre tête? Où diable avez-vous pris cet orgueil-là? Mon cher, vous vous estimez trop : vous vous accordez trop d'importance dans l'univers... Une bonne fois pour toutes, laissez là vos accusations, vos jérémiades, et rapprochez-vous des hommes dont vous vous plaignez, pour les voir tels qu'ils sont, et arrêtez ce torrent d'invectives et de fiel qui coule depuis quatre ans. » Depuis quatre ans... On trouvera, dans une lettre de Diderot à Jean-Jacques, ce mot qui devient significatif en regard de ce texte : « Il faut bien que je me venge de tout le mal que vous me faites depuis quatre ans. »

Grimm remercia Diderot avec enthousiasme : « Je vous renvoie le petit chef-d'œuvre, mon Diderot. Je l'ai gardé un jour de plus... Je ne voulais pas le faire copier par un autre... Les princes seront enchantés du présent que vous me permettrez de leur faire... » Et dès le 1er juillet, Grimm communiquait à ses abonnés royaux cette odieuse caricature à laquelle ils n'ont pas dû manquer d'attacher le nom, déjà célèbre, de Rousseau.

Jean-Jacques embrassait son « ami », lui confiait ses peines, continuant d'ignorer « le petit chef-d'œuvre » qui circulait de cour en cour, éclaboussant sa personne de ridicule, voire d'infamie, — puisqu'on accusait l'écrivain famélique de réclamer de l'argent à tous ses amis.

Rousseau avait-il quelque pressentiment de ces forces hostiles qui s'organisaient pour lui nuire? Peut-être. Il connaissait les sarcasmes de la « coterie holbachique » comme il l'appelait, qui affirmait qne l'auteur des *Discours* se lasserait de la solitude au bout de trois mois. Se défiait-il déjà de Grimm?

On pourrait le penser à lire une phrase de la lettre inédite déjà citée : « Le sentiment tendre et douloureux d'un cœur flétri qui a besoin de trouver dans celui d'un ami des consolations à l'amitié perdue. »

(1) Lettre citée par Mme Macdonald.

Il devait découvrir peu à peu la connivence de Grimm et de Mme d'Épinay et, plus tard, celle de Grimm et de Diderot.

Grimm n'avait pas caché son mécontentement de le voir s'établir à l'Ermitage : Mme d'Épinay en témoigne dans ses *Mémoires*, et, sur ce point particulier, ce témoignage, revu par Grimm, ne semble pas suspect. Elle venait de lire la lettre de Rousseau, qui acceptait de s'installer à l'Ermitage : « Enfin, Madame, j'ai pris mon parti, et vous vous doutez bien que vous l'emportez ; j'irai donc passer les fêtes de Pâques à l'Ermitage... La joie que me causa cette lettre, lorsque je la reçus, fut telle, dit Mme d'Épinay, que je ne pus m'empêcher de la laisser éclater en présence de M. Grimm, qui était chez moi. J'ai été très étonnée de le voir désapprouver le service que je rendais à Rousseau, et le désapprouver d'une manière qui m'a paru très dure. J'ai voulu combattre son opinion ; je lui ai montré les lettres que nous nous sommes écrites : « Je n'y vois, m'a-t-il dit, de la part de Rousseau, que de l'orgueil caché partout : vous lui rendez un fort mauvais service de lui donner l'habitation de l'Ermitage, mais vous vous en rendez un bien plus mauvais encore. La solitude achèvera de noircir son imagination ; il verra tous ses amis injustes, ingrats, et vous toute la première, si vous refusez une seule fois d'être à ses ordres ; il vous accusera de l'avoir sollicité de vivre auprès de vous, et de l'avoir empêché de se rendre aux vœux de sa patrie. Je vois déjà le germe de ses accusations dans les lettres que vous m'avez montrées... »

Nous prenons ici sur le fait les manœuvres de Grimm qui, déjà, cherchait à tuer, dans le cœur de Mme d'Épinay, une amitié très vraie, sinon très profonde. Il continua, commentant avec perfidie les actes, les lettres, les paroles de Rousseau, et ne cessant de la désenchanter. Ainsi se prêtait-il la gloire d'avoir été bon prophète, alors qu'en réalité il avait travaillé souterrainement à réaliser ses prophéties. Il serait curieux d'étudier, dans les *Mémoires*, les progrès de cette sourde influence, jusqu'à l'instant où Mme d'Épinay en vient à faire chorus avec Grimm et à épiloguer sans fin sur la fausseté, l'aigreur, l'injustice, l'ingratitude, l'imagination malade, la folie même, de celui qu'elle appelle encore « son ami ».

Déjà dans ses lettres du printemps de 1757, on surprend comme l'écho des paroles de Grimm : « Mon ami, soyez en garde contre la fermentation qu'occasionne souvent un mot

fâcheux entendu dans la solitude, et reçu dans une mauvaise disposition; croyez-moi, craignez d'être injuste... »

Rousseau, avec son intuition de sensitif, lui avait écrit : « M. Grimm ne sera pas content lui-même qu'il ne m'ait ôté tous les amis que je lui ai donnés. » Et Mme d'Épinay de répondre : « Si les plaintes que vous faites contre M. Diderot, mon ami, n'ont pas plus de fondement que vos soupçons sur M. Grimm, je vous plains... » Elle qui était au courant, mieux que personne, des secrètes dispositions de Grimm à l'égard de Rousseau !

Il s'agissait de la première querelle grave qui s'éleva entre Diderot et Jean-Jacques. *Le Fils naturel* venait de paraître, et Rousseau, stupéfait, y lut cette parole, que prononçait un des personnages (Dorval) et qu'il reconnut lui être adressée :

«... Vous, renoncer à la société? J'en appelle à votre cœur : il vous dira que l'homme de bien est dans la société *et qu'il n'y a que le méchant qui soit seul.* » (Acte IV, scène III).

A la lettre de « tendres reproches » que lui envoya aussitôt Jean-Jacques, Diderot répondit légèrement, sans s'excuser, avec des réticences et une allusion à la barbarie de Rousseau qui, malgré les objurgations de ses amis, condamnait Mme Levasseur, une femme de quatre-vingts ans, à passer l'hiver à l'Ermitage, loin de tout secours. Alors Rousseau, doutant de son ami, laissa éclater un chagrin qui parut démesuré à Mme d'Épinay : « Ma chère amie, il faudra que j'étouffe, si je ne verse pas mes peines dans le sein de l'amitié. Diderot m'a écrit une lettre qui m'a percé l'âme. Il m'y fait entendre que c'est par grâce qu'il ne me regarde pas comme un scélérat, *et qu'il y aurait bien à dire là-dessus*, ce sont ses termes... »

Ils se réconcilièrent quelque temps plus tard, en tombant dans les bras l'un de l'autre, et le crédule Rousseau passa auprès de « son ami » une journée « délicieuse ». « Il n'y a point de dépit qui tienne contre la présence d'un ami », écrivit-il à Mme d'Épinay.

Cependant il avait cessé d'être tranquille. Il était loin, le temps heureux des premières rêveries dans la forêt de Montmorency devenue son cabinet de travail, le temps où il soupirait après la présence de Mme d'Épinay et se promettait de lui montrer des « promenades délicieuses », où il lui écrivait dans un billet inédit : « Je viens de courir les bois à la rosée et

j'ai l'onglée... » le temps où il souhaitait la voir au coin de son feu : « Nous causerions doucement ensemble, et il me semble que le cœur serait de la partie... »

L'accent avec lequel Mme d'Épinay appelle Jean-Jacques « son ours, son pauvre ours », a changé. Cet accent n'est plus celui de la tendresse, il décèle un reproche. Rousseau sent que sa passion pour Sophie irrite Mme d'Épinay, il devine autour de lui une surveillance sournoise... Thérèse affirme avoir été sollicitée de livrer des lettres...

Grimm, à qui Mme d'Épinay écrit constamment, est à l'armée, auprès de Saint-Lambert. Lorsqu'un beau jour, Saint-Lambert, instruit des imprudences de sa maîtresse, des promenades sentimentales dans la forêt, des soupers tête à tête au clair de lune, des duos sous l'acacia en fleurs, les lui reprocha vertement, peut-on s'étonner que Rousseau accusât les indiscrétions, peut-être involontaires, de Mme d'Épinay? « ... C'est seulement de l'avoir dit et non de l'avoir cru, que je vous taxe... » Et ils eurent une terrible altercation épistolaire, où leur amitié faillit sombrer. Ils crurent la sauver, cette fois encore. Mais Rousseau était excédé de toutes « ces tracasseries », et il avait perdu la confiance totale qui faisait le charme de cette amitié.

C'est encore Diderot que l'on retrouve à l'origine de la rupture définitive, et sa lettre impérieuse et blessante où il enjoint à Rousseau d'accompagner Mme d'Épinay qui allait à Genève consulter Tronchin. Rousseau se révolta. Si Mme d'Épinay l'avait demandé elle-même, passe encore! Mais Diderot! et sur ce ton! Et cet éternel reproche des obligations qu'il avait à Mme d'Épinay ! Et cette perfidie de vouloir faire de lui le chaperon de Mme d'Épinay en de telles circonstances ! « Je n'avais pas besoin de beaucoup de pénétration pour comprendre qu'il y avait à ce voyage un motif secret qu'on me taisait. »

Cependant Rousseau, lui aussi, devait se taire « sur cet article » et dans la lettre de justification qu'il écrivit à Grimm, il ne parle que des difficultés matérielles qui s'opposaient à son voyage, de l'inutilité de sa présence, à lui, plus malade qu'elle, des obligations réciproques de l'amitié... Sa reconnaissance envers Mme d'Épinay qui avait fait arranger pour lui l'Ermitage, ne l'empêchait pas de souhaiter souvent d'être à cinq cents lieues. « Je me laissai conduire à l'Ermitage, écrit-il. Dès ce moment, j'ai toujours senti que j'étais chez autrui, et cet

instant de complaisance m'a déjà donné de cuisants repentirs. Mes tendres amis, attentifs à m'y désoler sans relâche, ne m'ont pas laissé un moment de paix, et m'ont fait souvent pleurer de douleur de n'être pas à cinq cents lieues d'eux. »

Rousseau a noté sur la copie de cette lettre : « ... Le secret de ce voyage... m'était bien connu, de même qu'à toute sa maison ; mais, comme il ne me convenait pas d'en paraître instruit, j'étais forcé de motiver mon refus sur d'autres causes : et ce fut par là que je donnai si beau jeu à leur vengeance, d'autant plus cruelle qu'elle était plus injuste... »

Rousseau ne se rendait pas compte alors de l'imprudence qu'il commettait en s'adressant à Grimm, qui répondit d'abord par des atermoiements, laissa Mme d'Épinay partir, puis écrivit à Rousseau un injurieux billet de rupture, et fit circuler partout la lettre de Rousseau avec les commentaires que l'on devine... « J'achève trop tard de vous connaître... » lui répondit Rousseau.

Cependant les sentiments de Mme d'Épinay ne tardent pas à refléter ceux de Grimm. Le ton des billets échangés se remplit d'amertume. Celui de Mme d'Épinay devient insultant. Et Rousseau écrit sa lettre décisive :

A Montmorency, le 17 décembre 1757.

« Rien n'est si simple et si nécessaire, Madame, que de déloger de votre maison quand vous n'approuvez pas que j'y reste. Sur votre refus de consentir à ce que je passasse à l'Ermitage le reste de l'hiver, je l'ai donc quitté le quinze décembre. Ma destinée était d'y entrer malgré moi et d'en sortir de même. Je vous remercie du séjour que vous m'avez engagé d'y faire, et je vous en remercierais davantage, si je l'avais payé moins cher. Au reste, vous avez raison de me trouver malheureux : personne au monde ne sait mieux que vous combien je dois l'être. Si c'est un malheur de se tromper sur le choix de ses amis, c'en est un autre non moins cruel de revenir d'une erreur si douce.

« Votre jardinier est payé jusqu'au 1er janvier. »

* * *

On pouvait se fier à l'habileté de Grimm pour tirer parti de cette rupture et faire connaître à Paris et à l'Europe l'histoire de la noire ingratitude de Jean-Jacques.

Les *Mémoires* de Mme d'Épinay donnent une version singu-

lièrement différente de celle des *Confessions*, et dans laquelle le personnage de Rousseau apparaît odieux. Et l'on sait quelle vogue eurent ces *Mémoires*, édités par Brunet, qui y avait inséré les textes authentiques des lettres de Jean-Jacques dont il possédait les autographes. Sainte-Beuve marquait à cet ouvrage une grande estime. « Grimm, tel que je le reconnais d'après le témoignage de son amie, est un homme droit, judicieux et digne... » affirmait-il. Et, confrontant les *Confessions* et les *Mémoires*, il déclarait : « Il est clair... que quelqu'un a menti : je ne crois pas que ce soit Mme d'Épinay. »

La publication de la correspondance des amis et des ennemis de Rousseau, en 1865, par Streckeisen-Moultou (1), devait donner un éclatant démenti à cette opinion de Sainte-Beuve, en apportant « des pièces justificatives », comme dit Jules Levallois dans l'Introduction. Or, les pièces justificatives ont permis de constater que les textes des correspondants de Rousseau, inexacts dans les *Mémoires*, sont fidèlement reproduits dans les *Confessions*. Ce qui n'empêcha point MM. Lucien Perey et Gaston Maugras, auteurs d'un livre sur *la Jeunesse de Madame d'Épinay*, de reprendre en 1882, dans les *Mémoires*, ces lettres dont la fausseté était désormais prouvée.

Cet ouvrage, très populaire, continua de répandre dans le public une image de Rousseau injuste et faussée, prolongeant ainsi l'effet des calomnies de Grimm et de Diderot. Mais en vertu d'un équitable retour des choses, c'est précisément la publication de ce livre qui permit de prendre en flagrant délit Grimm et Diderot maquillant le récit de Mme d'Épinay.

En effet, MM. Perey et Maugras annonçaient qu'ils avaient découvert un nouveau manuscrit des *Mémoires* divisé entre les fonds des Archives et de l'Arsenal. Un historien anglais, Mme Frederika Macdonald, eut l'idée de le rechercher et de le confronter avec celui dont s'était servi Brunet. Mme Macdonald arriva à une découverte singulière : ce manuscrit, antérieur à celui de Brunet, avait été « truqué » (2). « Toute l'histoire de René (Rousseau), telle qu'on la trouve aujourd'hui dans le manuscrit, et telle qu'elle a été imprimée dans les édi-

(1) *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, correspondance publiée par Streckeisen-Moultou.

(2) *La Légende de Jean-Jacques Rousseau*, par Frédérika Macdonald, ouvrage renfermant trois fac-similés du manuscrit de l'Arsenal.

tions des *Mémoires*, est une interpolation, qui a pris la place d'un récit primitif, postérieurement supprimé. » Passages intercalés, collés sur les feuillets, passages écrits en surcharge, longues corrections marginales, notes indiquant les corrections à faire; et toujours ces corrections et ces additions ont le même but : noircir la figure de Rousseau.

Mme Macdonald fit identifier les écritures par les experts de Neuchâtel : la main qui intercale des passages dans le manuscrit des Archives, et altère la première rédaction, est la main de Mme d'Épinay elle-même ; une partie des notes où se trouvent consignées les instructions relatives aux changements à introduire sont de l'écriture de Diderot et quelques-unes, de l'écriture de Grimm. Ainsi aucun doute n'était plus possible : Mme Macdonald se trouvait en présence d'un manuscrit retouché par Mme d'Épinay et par Diderot lui-même, sous la dictée de Grimm qui le fit recopier par son secrétaire. C'est cette copie qu'a publiée Brunet après l'avoir remaniée sans scrupule. afin de présenter ce roman épistolaire comme des Mémoires authentiques.

Il serait curieux d'étudier le détail de ces interpolations, ces anecdotes atroces semées par Mme d'Épinay, docile instrument de Grimm, dans la narration de son « roman à clef » et destinées à prouver la duplicité de Jean-Jacques, sa bassesse... ses mensonges... sa folie grandissante, et surtout son odieuse ingratitude envers une femme qui l'entretenait, lui, Thérèse et Mme Levasseur! Or les lettres de Rousseau prouvent que, non seulement il n'a jamais accepté d'argent de Mme d'Épinay, mais encore qu'il a tenu à payer une sorte de loyer de l'Ermitage, en réglant lui-même les gages du jardinier. « Ouvrez-moi votre cœur et fermez votre bourse, voilà les amis qu'il me faut », disait-il rudement à ceux qui se montraient trop pressés de l'obliger.

Mais qu'importe! le thème de l'ingratitude, si facile à exploiter, est toujours d'un grand effet sur les cœurs bien nés.

Et il y a encore les commentaires de Grimm, de Diderot, de Mme d'Épinay elle-même : cet homme est un monstre... un nain moral monté sur des échasses... un faux philosophe aux dangereux sophismes...

Ainsi Rousseau ne se trompait pas lorsqu'il pressentait autour de lui un complot de ses anciens amis, résolus à

l'abaisser, à l'écraser, à le ruiner dans l'esprit, non seulement de ses contemporains, mais encore de la postérité. Ils avaient pour instrument la *Correspondance secrète*, qui préparait sournoisement l'opinion, ne se lassait pas de représenter Rousseau comme un fauteur de désordres, et de le couvrir de ridicule. Et ils réservaient pour l'avenir les *Mémoires* falsifiés de Mme d'Épinay.

Ces mensonges adroitement préparés ont-ils à tout jamais terni la réputation de Rousseau? Le beau livre si documenté de Mme Macdonald, qui apportait la preuve irréfutable de ces mensonges, n'eut pas le retentissement qu'on était en droit de prévoir. En dépit d'un excellent article d'Émile Faguet, le grand public continue de l'ignorer. Et l'on entend chaque jour ressasser contre Rousseau les éternels griefs puisés à la source empoisonnée des *Mémoires*.

La meilleure réponse à ces attaques, comme l'avaient déjà compris Musset-Pathay et Streckeisen-Moultou, est la publication de sa correspondance : le lecteur le plus prévenu saisira à toutes les pages, dans les humbles détails de sa vie, dans l'expression de ses chagrins quotidiens, son absolue bonne foi.

***

Rousseau dut se rendre compte de la trahison de Diderot dans l'hiver qui suivit son départ de l'Ermitage. Diderot l'était venu voir, au plus fort de la querelle, et Jean-Jacques, sans défiance, épancha son cœur meurtri. Aussitôt après, rentré à Paris, Diderot écrivit à Grimm une lettre vraiment abominable, dénaturant les confidences et les sentiments de Jean-Jacques, tels qu'on les connaît par la *Correspondance*. Cette lettre qui commence par les mots : « Cet homme est un forcené... » cette lettre, absurde à force d'être haineuse : (« J'avais à côté de moi un damné; il est damné, cela est sûr... ») fit le tour de Paris, par les soins de Grimm.

Rousseau, pour toute réponse, se borna à insérer, dans la préface de sa *Lettre à d'Alembert*, ces quelques lignes qui lui ont été si souvent reprochées par ses commentateurs : « J'avais un Aristarque sévère et judicieux, je ne l'ai plus, je n'en veux plus; mais je le regretterai sans cesse, et il manque bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits. » Suit, en note, un passage en latin de l'Ecclésiastique : « Si vous avez tiré l'épée

contre votre ami, n'en désespérez pas, car il y a moyen de revenir vers votre ami ; si vous l'avez attristé par vos paroles, ne craignez rien, c'est possible encore de vous réconcilier. Mais pour l'outrage, le reproche impérieux et la plaie faite à son cœur en trahison, point de grâce à ses yeux : il s'éloignera sans retour. » Et pourtant... quelle réponse plus digne et plus triste pouvait-il adresser à l'ami qui l'avait trahi ?

Cette haine de Diderot et de Grimm, qui fit tant souffrir Rousseau, qui accumula autour de lui tant de difficultés et d'injustices, a servi son génie mieux que n'aurait pu le faire leur amitié. Quelle vengeance de la destinée ! Mieux traité par eux, le sensible Jean-Jacques se serait peut-être laissé enrégimenter parmi les Encyclopédistes. Il aurait perdu son indépendance, et gâché ses forces à des besognes vulgaires. Cajolé par des amies trop chéries, il n'aurait pas écrit, au lendemain de sa rupture avec Mme d'Épinay, cette *Lettre à D'Alembert*, où il versa, de son propre aveu, toute sa tendresse méconnue, sa douleur et son indignation. Il n'aurait pas écrit les *Confessions*, s'il n'avait eu à se défendre, ni les *Rêveries*, ni les *Dialogues*.

La solitude qu'il avait tant aimée, et peut-être imprudemment désirée, se fit totale autour de lui. Dans sa vie de jour en jour dépouillée, il n'y eut plus les joies et les affections qui détournent et entravent la pensée. Il n'y eut plus en lui que la voix souveraine de son génie et le seul désir de se communiquer aux hommes inconnus qui lui rendraient justice.

Jusqu'au jour où, près de mourir, il connut que ce dernier désir était encore une vanité. Et ce fut la résignation complète et presque souriante : « Détaché de tout ce qui tient à la terre et des insensés jugements des hommes, je me résigne à être à jamais défiguré parmi eux... Ma félicité doit être d'un autre ordre... »

Et Jean-Jacques, enfin, connut la liberté essentielle qu'il avait tant cherchée. Il attendit en paix l'heure de sa délivrance et le triomphe de la vérité.

NOËLLE ROGER.

AU PETIT PALAIS

LE PAYSAGE FRANÇAIS DE POUSSIN A COROT

Si l'on a voulu prouver qu'il n'y a pas, ou quasi pas, de paysage français de Poussin à Corot, l'exposition ouverte en ce moment au *Petit Palais* le démontre amplement. Non qu'elle soit incomplète ou médiocre. Elle est presque complète, plus complète en toute hypothèse qu'on n'aurait pu l'espérer. Elle rassemble des œuvres qu'on ne verra pas de sitôt à Paris, peut-être jamais, et qui méritaient qu'on fît une longue route pour les aller voir, *les Bergers d'Arcadie*, de Poussin, dans une version très différente de la nôtre et qui appartient au duc de Devonshire, *la Vue prise dans les jardins de Saint-Cloud* et *le Bal champêtre avec fiançailles*, de Watteau, qui sont au Prado, à Madrid, *la vue de Rome prise du Pincio*, de Corot, qui est à Dublin, plusieurs Guaspre, qui viennent d'Angleterre ou de Rome, *les Lavandières* de Fragonard, qui viennent d'Amiens, *le Château enchanté* de Claude Lorrain, accompagné de vingt autres pages magnifiques du maître, envois des musées du Prado, des Uffizi, de Dublin, de Bruxelles, de Rennes, de Strasbourg, d'Épinal et de collections particulières, comme les galeries Doria-Pamphili et Barberini à Rome, celles du comte de Northbrook, du duc de Devonshire ou de M. A. Thomas Loyd (Wantage) ou de sir George Lindsay Holford. Toute une série d'Hubert Robert qui, à eux seuls, formeraient un spectacle divertissant, est tirée de musées de province et de quelques

collections françaises ou anglaises. Enfin, on trouve là des exemplaires topiques d'un artiste peu connu du public, mais qui marque, dans l'évolution du paysage français, une étape brusque et décisive : Georges Michel, né sous Louis XV, mort sous Louis-Philippe, précédé de quatre avant-coureurs dont trois plus obscurs encore que lui, Desportes (1661-1743), Hoüel (1735-1813), Moreau l'aîné (1740-1806) et Bruandet (1755-1804).

A côté, plusieurs salles de dessins ou croquis à l'encre de Chine, notamment soixante-neuf dessins de Claude Lorrain, provenant surtout des collections du Roi d'Angleterre, la plupart admirables, le plus souvent très supérieurs aux tableaux, montrent d'après quels échantillons prélevés sur la nature véritable les artistes ont élaboré leurs synthèses à l'atelier. Par là, l'Exposition du *Paysage français de Poussin à Corot* est une des plus pittoresques et des plus éducatives « rétrospectives » qu'il nous ait été donné de voir depuis longtemps. Et pour qui n'a cure de s'instruire, mais, sans rien savoir des êtres, ni des choses, ni des temps, va naïvement aux sources de joies esthétiques, elle contient mille beautés précieuses. Seulement, ce ne sont pas des paysages.

Ce sont des groupes de figures, — parfois même et manifestement, comme chez les Le Nain, de portraits, — des scènes mythologiques ou historiques, avec à peine un bout de ciel et des cimes d'arbres pour remplir les coins, des tableaux de bataille, où quelque chose comme un nuage est figuré au-dessus des têtes, pour montrer qu'on ne se bat pas dans une cave, et un plancher de théâtre badigeonné à la ressemblance d'un terrain pour qu'on y puisse poser les pieds, voire même des tableaux de genre, et jusqu'à des scènes drôlatiques illustrant des contes de La Fontaine, des projets de décors d'Opéra, ou bien des natures mortes de plein air : un entrepôt de monuments antiques, qui semble l'illustration d'un catalogue dressé pour leur vente aux enchères, des arrangements de ruines pour jardins paysagers, — démonstration déjà suffisante qu'il y a eu bien peu de paysages, en France, après Poussin et Claude Lorrain et avant Corot, pour qu'on ait dû, voulant faire une exposition considérable et intéressante, y mettre tant de choses qui n'en sont pas. Enfin, lorsqu'il s'agit de peintures que nous sommes obligés d'appeler des « paysages » parce que les œuvres ainsi désignées ne ressortissent à aucun autre genre défini, ce

sont des constructions tout arbitraires faites de matériaux qu'on est bien allé chercher au dehors et dans la nature dite « inanimée », mais rendus plus inanimés encore, quasi méconnaissables et tout glacés par le génie de l'auteur. Quant à l'étude attentive de la Nature, la sympathie pour sa vie secrète et multiple, la notation de ses phénomènes passagers et de ses effets subtils, le sens de son intimité, de son travail incessant et universel, de sa fécondité, de son renouveau, de ses langueurs, la révélation ou au moins l'appréhension de son mystère et tout ce qu'il comporte d'infini, c'est presque toujours absent.

Mais pas toujours ! Quelques rayons précurseurs filtrent çà et là au travers de l'épais rideau tendu par les classiques devant la Nature, pendant deux siècles jusqu'à Corot et l'école de Barbizon, et ces lueurs, si rares qu'elles soient et si fugitives, doivent être retenues, quand on veut, du renouveau de la pensée française et de l'Art français en face de la Nature, se faire une juste idée. Ici, les peintres de Barbizon, les Rousseau, les Millet manquent, comme aussi Paul Huet, et l'on s'en étonne un peu, si l'on veut encadrer tout ceci uniquement dans des dates. La plupart de ces maîtres sont morts avant Corot, et aucun ne lui a survécu. Mais ils étaient nés après lui et, d'ailleurs, ce n'est pas le paysage français jusqu'en 1875, dernière année de Corot, qu'on a voulu montrer, mais bien une école du paysage français, l'école classique. Corot figure donc ici comme le dernier des classiques, — opinion à peine défendable, à considérer sa composition et son dessin, tout à fait insoutenable à considérer sa couleur et sa facture, qui font de lui bien plutôt le premier des modernes.

Toutefois, telle qu'elle se présente et dans les limites choisies par ses organisateurs, cette galerie de maîtres permet de définir entièrement le Paysage classique. Quelles sont les lois qui en ont régi la composition, le dessin, l'éclairage, la valeur, la couleur, la facture, pourquoi elles ont dominé l'Art si longtemps, comment et quel jour elles furent abandonnées : tels sont les points qu'une visite au *Petit Palais*, par une belle journée de juin, à la claire lumière des Champs-Élysées, nous permettra de fixer. Nous verrons, en passant, s'il est vrai, comme l'insinuent ou l'enseignent même parfois les historiens d'art, que le paysage moderne était contenu en puissance dans le classique, ou bien s'il n'y eut pas au contraire « mutation

brusque », faisant apparaître, dans le second, des caractères tout nouveaux et opposés. La première hypothèse a pour elle l'autorité d'une mode : cette mode intellectuelle qui ne veut voir, dans l'art, que des évolutions lentes et insensibles, parce que la science, — opérant sur un tout autre plan et envisageant un tout autre ordre de phénomènes, — en a décidé ainsi. Elle se défend mal, quand on examine de près les éléments constitutifs des deux paysages : le classique et le nouveau, c'est-à-dire comme ils sont construits, dessinés, éclairés et surtout, — car quand il s'agit de peinture, la chose vaut la peine qu'on s'y arrête, — comme ils sont peints. Peut-être trouverons-nous que l'ignorant, qui éprouve ces choses avec son goût instinctif, ne se trompe guère quand il ne voit aucun rapport de l'une à l'autre, et qu'en effet l'interprétation de la Nature, telle qu'on la comprend depuis Georges Michel, Corot, Rousseau et Millet, est bien, en France, une découverte toute moderne, — une conquête du XIXe siècle.

I

« Je ne vous dis rien sur le paysage, écrivait-on dans les *Lettres critiques et philosophiques sur le Salon de 1791* ; c'est un genre qui ne devrait pas exister. »

Ce mot a été souvent cité, non pour l'autorité de son auteur, — car on ne le connaît pas, — mais parce qu'il souligne bien, en l'exagérant un peu, l'opinion de toute une époque. Il explique pourquoi il y avait si peu de paysages alors. Il explique surtout pourquoi ils étaient ce qu'ils étaient, c'est-à-dire si loin d'exprimer les vérités, les mystères, les subtilités, la vie propre de la Nature. De fait, si l'on jouissait des choses de la nature, on n'en parlait pas. Si l'on ressentait des émotions à ses confidences ou à ses mystères, on les cachait soigneusement. Même encore au XVIIIe siècle, on s'en passe fort aisément. Dans tout *Manon Lescaut*, c'est à peine si l'on apprend où les actions se déroulent, à la ville ou aux champs, dans une terre d'outre-mer ou sur un bateau. De paysages, point. Dans le fatras des *Mémoires* de Casanova, rien n'apparaît des campagnes, ni des montagnes qu'il traverse, ni de la lagune, hors le cas où une fuite précipitée l'oblige bien à dire par où il a passé. Rien d'étonnant si les artistes à cette époque n'abordaient guère un domaine où nul

ne les aurait suivis. Le surprenant est que quelques-uns l'aient fait et qu'en plein XVIIe siècle, et même dans sa première moitié, deux très grands, Poussin et Claude Lorrain, y aient consacré leurs forces. Il fallait peut-être plus d'originalité et d'enthousiasme spontané devant la nature, au temps de Descartes et de Bossuet, pour s'enfoncer dans cette voie alors solitaire, qu'aujourd'hui pour se joindre à la foule des descriptifs et des analystes qui professent la passion de la grande nature.

Mais si quelques artistes allaient à sa découverte, en dépit du peu de goût qu'en avait leur siècle, ce qu'ils en rapportaient et ce qui en passait dans leur œuvre était précisément conditionné par ce goût. Sinon tout le Paysage, du moins sa partie la plus intellectuelle, c'est-à-dire le choix du site, la composition, l'ordonnance et même quelque chose du dessin se trouvaient logiquement déduits de l'esprit qui animait l'époque classique et de la doctrine qu'elle s'était faite de l'Art.

Ainsi de Nicolas Poussin. Poussin, le créateur du paysage historique ou classique, suivi et imité jusqu'au XIXe siècle, n'est pas un paysagiste de vocation et ne considère pas le paysage comme partie bien passionnante des arts. Dans ses lettres ou ses entretiens, où il parle de tout, il en parle à peine. Pour le spiritualiste qu'il est avant tout, le geste, « cette parole du corps », comme il le répète après Cicéron, constitue la première beauté, car elle lui révèle l'âme même. L'âme semble dire : « J'inspire des contractions, des tensions de muscles, donc je suis. » En même temps que le geste la montre active, l'expression la fait paraître dans son rôle passif. Pourquoi ce visage change-t-il subitement, les traits se tendent-ils ou se détendent-ils ? C'est qu'une âme est frappée. Aussi, qu'est-ce que le dessin ou la couleur sans l'expression ? Rien.

« Quintilien, dit-il en l'approuvant, attribue à l'expression une si grande vigueur que, sans elle, il regarde comme inutiles les pensées, les preuves, les affections oratoires. *Sans elle, aussi dans la peinture, inutiles sont le dessin et la couleur.* » Aussi l'expression, comme la gesticulation, envahit-elle tout son champ visuel et imaginatif, l'une allant parfois jusqu'à la grimace, jusqu'au rictus, jusqu'à l'hébétude, l'autre agitant les mains, loquaces dans les moments oratoires, recommandés par Quintilien ; chaque doigt dressé ou replié, indicatif, approbatif, persuasif, menaçant ou admiratif, cherchant à

dire quelque chose. Il en arrive, dans ses scènes de l'histoire sacrée ou profane, à des complications d'intentions inouïes. Il va jusqu'à l'absurde et toujours par le souci d'une logique impitoyable. Car tout est logique. Il ne place jamais une figure en un endroit, par cette seule raison qu'elle « fait bien »; encore faut-il qu'elle concoure au but philosophique de l'œuvre. « Mon naturel me contraint de chercher et d'aimer les choses bien ordonnées, » dit-il. Il ne connaît pas l'enivrement de la verve, cette joie de peindre, qui entraîne l'artiste à des créations inutiles, invraisemblables même, parce qu'il a trouvé un ton juste, un mouvement original, un coup de pinceau heureux. Chez lui, ce n'est pas l'œil qui décide, c'est le cerveau. « Les plus excellentes parties de l'art sont du domaine de la tête, » dit-il, et encore : « Nos appétits n'en doivent pas juger seulement, mais aussi la raison. »

Dans tout ce système, à quoi peut servir la nature ? A fort peu de chose : encadrer, « situer », fournir un tremplin aux figures, et les accessoires indispensables à un prodige, un miracle, une leçon de choses : à Moïse frappant le rocher, aux Hébreux récoltant la manne, à Éliézer rencontrant Rébecca, à Diogène jetant son écuelle quand il voit un enfant qui boit dans le creux de sa main. Mais pour ce rôle, il n'est point utile du tout qu'elle soit animée, complexe, vibrante, mystérieuse, tendre.

Tout cela, c'est affaire aux êtres humains, qui ont une âme. Avec tant de gesticulations et d'intentions dans les figures, on ne conçoit pas qu'il faille encore donner de l'expression aux choses. Un décor doit être neutre et immobile. On ne pense donc pas à pénétrer dans l'intimité de la nature, savoir comme elle se meut, comme elle se voile, se reflète, s'impressionne diversement. Il n'est même pas utile de spécifier beaucoup le lieu de la scène : le même décor servira pour les Hébreux et les Romains, pour le désert où on recueille la manne et la Terre de Chanaan. L'homme seul est digne de représentation exacte, puisque, seul, il est fait à l'image de Dieu. La nature inanimée, n'ayant pas d'âme, non seulement ne peut imiter Dieu, mais ne peut posséder de traits caractéristiques, variés, révélateurs de quelque chose qui importe, donc qui mérite qu'on s'y arrête. D'ailleurs elle est embrouillée, confuse, chaotique. « L'esprit est plus facile à connaître que le corps », et c'est l'esprit anima-

teur qu'il s'agit de faire voir par le truchement musculaire du corps. Le paysage ne sera donc toléré que s'il aide à comprendre l'Histoire de l'homme. De là, le paysage *historique*.

« Peu d'artistes parviennent à ce haut degré, faute de la lecture de bons livres, quoiqu'il vaille mieux, sans doute, se passer de dessins et de gravures que de livres utiles », écrit plus tard Gérard de Lairesse, fidèle miroir de la pensée poussinesque, et il ajoute ce mot qui vaut toute une philosophie : « Je conseille *surtout aux peintres paysagistes de bien étudier l'histoire* ». A quoi bon se plonger dans la contemplation des choses inférieures ? Il suffit qu'on reconnaisse l'objet qui a servi aux acteurs : un arbre, un rocher, de l'eau. Quand on saura bien se faire entendre en les désignant par leur forme générale, que veut-on de plus ? Là où il n'y a pas d' « histoire » proprement dite, au moins faut-il que la campagne serve d'habitation à l'homme, ou de théâtre à ses actions. D'où, nécessité d'ajouter au paysage des temples, des palais, des bâtiments ou des fabriques, « les artistes ne devant pas ignorer qu'un site sans fabriques, et surtout sans figures, ne peut être regardé que comme un désert, ou une contrée où règne le fléau de la peste », dit encore Gérard de Lairesse. Des ruines même, pourvu qu'elles rappellent les fastes de l'histoire romaine, jouent leur rôle. Mais une campagne qui ne contient rien de tout cela, étant sans rapport avec l'âme, qu'en peut-on faire ? Si elle est agréable d'un certain agrément champêtre ou bocager, lorsqu'il fait beau temps, qu'est-ce que cela prouve ? Et même convient-il à un véritable sage, à un chrétien, de s'attarder à ces blandices ? *Non habemus hic manentem civitatem.*

Nous voyons maintenant comment et d'où est né le paysage classique... C'est proprement d'une idée de décor. Je ne dis pas d'une imitation des décors de théâtre, mais pour répondre aux mêmes nécessités. Les Primitifs, eux, étaient allés au paysage dans leur émerveillement de la belle nature et sans aucune nécessité. Ils avaient ouvert la fenêtre de la chambre à coucher, ou abattu un pan de mur, pour laisser voir les anneaux brillants de la rivière, les têtes rondes des arbres, la ligne bleue des collines, toutes sortes de belles choses que le thème d'une *Annonciation* ou d'une *Mort de Marie*, n'impliquait nullement. Mais Poussin n'a nullement regardé les Primitifs et il aurait souri, — s'il était capable de sourire,

— à leurs timides fantaisies. Le seul précurseur de Poussin dans cette voie, comme l'a très bien montré M. Paul Jamot, c'est Titien. Or, chez Titien, le paysage est fort beau, mais il y a peu de paysage et pour lui, c'est presque uniquement un fond. Pour Poussin, c'est un décor complet, non seulement avec sa toile de fond, mais ses portants, ses praticables, tout ce qui peut encadrer l'homme en action.

Pratiquement, ce thème entraîne trois conséquences : *la composition des choses vues de face en échelons, la composition des choses vues de profil en encadrement, le dessin des choses en silhouette.*

Au théâtre, on dispose de fort peu de place, on veut donner l'idée du lointain et de la profondeur. Que fait-on ? On multiplie sur la scène les praticables, c'est-à-dire, les plans horizontaux différents entre l'œil du spectateur et la toile de fond, procédé employé semblablement dans un diorama, pour creuser, pour créer l'illusion de la distance, et souvent, lorsqu'on manque de place, dans les tirs pour créer le même trompe-l'œil. Le paysagiste classique ne procède pas autrement. Il est ainsi conduit à chercher des lignes séparatives des divers plans et non pas du tout la ligne essentielle, la ligne-mère d'où procèdent les formes secondaires, obligé par conséquent à un dessin délimitatif et non à un dessin constructif, habitude qui développe en lui une vue superficielle, — ou en surface, — de la Nature. Ce qui importe, dès lors, c'est la silhouette des choses découpées sur le fond. Il dessine donc toute chose, arbres, montagnes, nuages, rochers, expressément pour leur silhouette, donc par le contour extérieur, donc par le dehors et pas du tout par le dedans, et sans aucun souci de leur croissance, de leur articulation et de leur orientation, de leurs lois vitales, de leur processus intime ou, s'il s'agit d'objets inertes comme les terrains, de leurs assises.

Peu importe que, dans un croquis et même dans un tableau, l'artiste ait commencé par dessiner le tronc avant les branches et quelques branches avant le feuillage et les masses mêmes du feuillage avant leur contour. Dans les dessins de Claude Lorrain (n° 453), on voit qu'il s'est préoccupé de savoir ce qu'il y avait sous les feuilles. Mais pour de si grandes compositions, quels matériaux insuffisants! Et dans l'infinie variété des mouvements végétaux, quel aperçu sommaire! Il se con-

tente d'un ou deux types de fourches, ou de portemanteaux pour ses branches, et de dentelle pour ses feuillages : il les grandit en les répétant et en affaiblissant chaque fois le peu de vérité qu'il y avait dans le trait primitif. Ce qui restera, ce sera la formule du *beau feuillé*, mille et mille fois répétée, découpée comme avec des ciseaux, — le 3333 du chêne, par exemple, — et appliquée en sombre sur le fond clair. Quant au tronc, il n'en a nullement étudié les divers mouvements, et il se contente d'en faire un soutien plausible pour son paquet de verdures. Or quiconque n'aura pas d'abord étudié profondément, passionnément, la structure interne, ni les mouvements de l'arbre, ne rendra pas la vie qui circule jusqu'au bout extrême de la dernière foliole indistincte dans le ciel. « Je vais à l'écorché » disait Corot, devant les arbres, en hiver.

N'y a-t-il pas, pourtant, des choses qu'on peut voir, observer, comprendre, dessiner uniquement par le dehors? Sans doute : ce sont les objets de fabrication humaine, qui, eux, ont reçu leur forme par le dehors et n'en changeront plus : une maison, un pont, une amphore, une crédence, une draperie, même une machine, des choses sans anatomie profonde, sans ressort interne, et qui n'ont ni mouvement spontané, ni structure changeante et variable. Là où il n'y a pas de principe vital, il n'y a pas de structure interne utile à connaître pour la figurer. Un objet fabriqué de main d'homme et quelle que soit son importance, ou sa force extérieure ou même son mécanisme intérieur, comme il a été façonné par une cause extérieure, peut se comprendre esthétiquement et se dessiner par l'extérieur. Toute chose naturelle, au contraire, a revêtu ses formes d'après un principe interne agissant jusque dans ses plus extrêmes ramuscules. Elle peut être conditionnée aussi, au contraire, par des influences extérieures : cet arbre a poussé toutes ses branches de ce côté pour chercher l'air et le soleil, cet autre s'est penché pour résister au vent dans un terrain où il ne pouvait solidement se tenir debout. Mais ce sont là des forces naturelles, aussi, qui ont leurs lois et qui n'agissent pas au hasard.

Or, précisément, ces influences extérieures sont pratiquement ignorées des classiques. L'habitat et les lois de la croissance, comme la structure de la plante, leur sont indifférents. Ils mettent tel arbre là où il lui est impossible de pousser, par exemple des chênes tout à plat sur une grève marine, baignés

par les flots, et des herbages broutés par des vaches au niveau des vagues proches, comme dans l'*Enlèvement d'Europe*, de Lorrain, qui est à Buckingham et, ici, dans son *Château enchanté* (n° 123), ou dans le *Céphale et Procris* de Guaspre (n° 95). Ils les reproduisent comme des meubles décoratifs qu'on peut déplacer à son gré. C'est que la Nature reste pour eux une œuvre fabriquée tout entière par le dehors — « l'ouvrage de vos doigts », dit le sermonnaire au Créateur, — un façonnage comme celui du potier assis à son tour. Une argumentation de Poussin montre jusqu'à quel point dominait ce sentiment.

Lorsqu'il eût peint son *Frappement du rocher*, quelques personnes s'égayèrent de ce qu'il avait représenté, d'avance, le lit du ruisseau dans lequel les eaux miraculeuses allaient trouver leur écoulement et s'étonnaient de ce que ce lit se trouvât tout creusé pour recevoir des eaux qu'un prodige seul avait fait jaillir d'un rocher aride jusque-là. Dans une lettre à Stella, le peintre se gendarme là-contre et dit qu'il n'y a pas distraction de sa part, mais bien intention. « Qu'apparemment, la disposition du lieu où ce miracle se fit, devait être de la sorte qu'il l'a figuré, parce qu'autrement l'eau n'aurait pu être ramassée ni prise pour s'en servir dans le besoin qu'une si grande quantité de peuple en avait, mais qu'elle se serait répandue de tous côtés. Que si, à la création du monde, la terre eût reçu une figure uniforme et que les eaux n'eussent point trouvé des lits et des profondeurs, sa superficie en aurait été toute couverte et par conséquent inutile aux animaux. »

Tel est le paysagiste classique : il raisonne et n'observe pas. Dans ses eaux du *Déluge*, il a mis des reflets : il avait peut-être aussi pour le faire des raisons profondes, et ne voulait pas qu'on puisse confondre des eaux miraculeuses avec celles d'une vulgaire inondation, mais ces raisons ne nous sont point parvenues, et il est plus probable qu'il n'avait pas regardé.

Pourtant, Poussin allait parfois rendre visite à la Nature. Il mettait son grand chapeau, sa cape Louis XIII, prenait un album ou livre de papier à dessin, tirait derrière lui la porte de sa maison de la via Paolina, et gagnait le Pincio. « Il y parvenait, en suivant une courte montée, délicieuse par les arbres et par les fontaines qui l'ombragent et l'embellissent. De ce point, l'on jouit d'une belle vue sur Rome, sur ses agréables collines qui,

mêlées à ses édifices, en font comme une scène et un théâtre », dit son biographe Bellori. Il descendait même parfois dans la campagne et s'en allait le long du Tibre par un petit sentier jusqu'à ce *Ponte Molle*, que nous voyons ici près, lavé à l'encre de Chine par Claude Lorrain (dessin n° 606). Il y a aussi la « promenade du Poussin », ci-après peinte par Corot (n° 60). Il lui arrivait même de dessiner en plein vent, — je ne dis pas de *peindre*, — ce qu'il voyait. Mais que voyait-il dans la campagne romaine? Il y avait des cyprès : il ne les voyait pas. Il y avait des pins parasols : il ne les voyait pas. Il marchait au milieu des vignes : il ne les voyait pas (1). Passaient de grands troupeaux de couleur, parfois même des buffles, ou de ces grands bœufs si caractéristiques aux cornes en forme de lyre ; au loin s'étendaient des espaces déserts, de longues lignes suivies aux renflements insensibles, puis le soir des modulations infinies de la lumière avec tous les tons de l'améthyste, de la gentiane, de l'iris, et mille autres moins grossiers et tapageurs : il ne les voyait pas.

Du moins, rien n'a paru dans ses toiles de ce qui, — plantes, arbres, eaux, terrains, — est caractéristique de la campagne romaine, — ses fonds de montagnes se rencontrant tout aussi bien ailleurs et, pour préciser par des exemples, son *Triomphe de Bacchus* (n° 271), son *Triomphe de Pan* (n° 281) et son *Paysage* (n° 284) ayant très bien pu être peints, de même que ses *Bergers d'Arcadie*, du Louvre, d'après les montagnes de Toulon, vues d'Hyères. Dans la Nature, il voyait uniquement ce qu'il avait décidé de voir. L'écran n'était pas devant ses yeux mais dans son cerveau, l'écran d'une idée fixe et remplissant tout : « La peinture n'est pas autre chose que l'imitation des actions humaines. » Il voyait des dieux et des héros faisant de grands gestes de mimes ou de petits gestes de sourds-muets, les doigts écartés, la bouche ronde, les sourcils haussés, argumen-

(1) Il n'en a rien mis dans ses tableaux. A peine si, çà et là, il a figuré l'olivier, qui n'est tout à fait reconnaissable que dans les *Bergers d'Arcadie* du Louvre. En revanche, il aurait eu quelque velléité d'exotisme en s'essayant à peindre un palmier, si l'on consent à lui attribuer la *Scène classique devant un Temple* exposée ici (n° 286). Mais le palmier n'est nullement caractéristique de la campagne romaine. A côté de lui, Claude Lorrain, qui a fort bien vu et dessiné des pins parasols (dessin n° 496, *la Villa Ludovisi*), s'est bien gardé d'en mettre dans ses tableaux, à moins qu'on ne considère comme tels les hauts futs du *Moulin* (n° 114) et du *Lac de Castelgandolfo* (n° 117). Le premier pin parasol nettement caractérisé que nous voyons ici est dans les *Jardins de Saint-Cloud* (n° 349), de Watteau, qui n'était jamais allé en Italie, ni même dans le midi de la France.

tant des vérités ou tâchant d'exprimer des passions héroïques, là où un autre, Callot par exemple, n'aurait aperçu que *popolani* ou *contadins* se gourmant ou proférant de vains quolibets ! Il les observait de façon à les retrouver au fond de sa mémoire, mais non point pour les figurer sous leur véritable état civil, car « ceux qui les mettent en avant, disait-il, le font par le sentiment qu'ils ont de la bassesse de leur génie... et la première chose à observer (en art), parce qu'elle est comme le fondement de toutes les autres, c'est que la matière et le sujet soient grands. » Cette canaille gesticulante devait chez lui se muer en apôtres, en philosophes, en dieux, ou en figurants de quelque fête bachique, — lorsqu'il n'aurait pas trouvé, dans quelque antique, le geste démonstratif qu'il leur souhaitait. Ces antiques non plus ne manquaient pas dans les vignes ou les jardins de Rome où il faisait sa promenade : statues peu ou prou mutilées, fragments de bas-reliefs, fûts de colonnes, tambours, tombeaux. Il les dessinait aussi, de même que les restes de temples ou les « fabriques » ; — cela, pour le coup, était bien caractéristique de Rome et ne se fût pas trouvé, ailleurs du moins, en aussi grande abondance. Mais ce n'était pas des paysages.

Heureusement, tout Poussin n'est pas là. En même temps qu'un système arbitraire et stérilisant, cet homme portait en lui un désir ou un goût naturel qui lui faisait chercher dans la nature, autre chose, et précisément une chose, qu'il trouvait au plus haut degré dans cette campagne romaine : l'équilibre, l'harmonie des lignes, la grandeur. Le reste est de son époque, l'entassement des plans, l'anonymat des arbres, le cumulus ou le stratus des nuages, l'abstraction, tout cela est la pensée commune à tous ses contemporains : le style qu'il leur a donné est de lui-même. Quand nous regardons un de ses paysages, si nous les comparons avec ceux qui ont suivi : les Patel, les Francisque Millet, les Pillement, les Valenciennes, nous distinguerons, dans une même œuvre, deux influences : le goût du siècle, du XVIIe siècle et le goût de Poussin. Le goût du XVIIe siècle, qui se continue au XVIIIe, est qu'il faut faire du paysage un cabinet de curiosités, un atlas pittoresque. Gérard de Lairesse, qui écrivait en 1690, mais avec les opinions de sa jeunesse, et qu'on a surnommé « le Poussin hollandais » parce qu'il imitait platement le Maître, disait : « C'est par la dispa-

rité des objets qu'on parvient à cette variété qui charme l'œil et qui captive l'esprit. Un bosquet touffu et agréable, un désert affreux, de grandes chutes d'eaux, des chênes dont les sommets se perdent dans les nues, des roches énormes et d'autres objets semblables... C'est en variant de cette manière qu'on peut, si j'ose m'exprimer ainsi, *présenter en abrégé à l'œil la scène entière du monde* ».

Or, voilà bien le thème des paysages de Poussin, mais développé en lignes et en masses équilibrées, qui font, de toute cette composition arbitraire, un très noble ensemble décoratif. Pris comme expression de la Nature, c'est faux et superficiel. Pris comme harmonie rythmique de lignes et de plans tirés de la Nature, c'est d'une grande et sévère beauté. Pour lui, plus que pour aucun autre, « la Nature n'est qu'un dictionnaire ». Mais il a une pensée à exprimer avec ce qu'il y prend. Il a une idée préconçue de l'équilibre et du balancement des lignes : il y ploie les formes naturelles d'une main qui ne faillit pas. Il renverse dans le cadre un tronc pour contre-peser les grands arbres feuillus qui se penchent vers le centre du tableau. Il plante une futaie de gaules flexibles à claire-voie en contraste à une masse rocheuse qui obstrue un coin de sa composition. Il étête cet arbre pour rabattre sa silhouette ; il dit à cet autre de hancher fortement, comme il le dirait à un modèle, parce qu'il a besoin d'un double mouvement contrasté. Pour cela, pour varier ses arabesques, il utilise la variété des essences naturelles. Le souci de la richesse décorative le ramène un peu vers certaines diversités de la nature qu'il ne recherchait pas du tout par goût de la vérité. Et cette campagne romaine, dont il ne reproduit aucun détail spécifique, fortifie en lui et développe le goût inné des lignes nobles, de la beauté sévère et de la grandeur.

Voilà ce qu'on ne verra guère après lui. Le paysage et l'art tout entier de Poussin partent d'un principe faux et sont sauvés par son génie naturel. Les successeurs de Poussin conservent ses partis pris, exagèrent ses conventions et n'ont aucun de ses mérites, ce rythme dans le dessin, ce sens ordonnateur des figurations végétales, géologiques et célestes qui, à défaut de vérités naturelles et d'impressions profondes, lui fournissent du moins de belles harmonies. Il est curieux de voir combien le principe faux persiste longtemps et fait du mal. Jus-

qu'au XIXe siècle et même jusqu'à Corot, l'idée du paysage ne change pas. Valenciennes, qui écrivait plus de cent ans après Gérard de Lairesse, parle comme lui : « L'art de peindre est un et ne devrait à la rigueur comporter qu'un seul genre, qui est la peinture d'histoire. » On s'en écarte donc le moins qu'on peut. Pendant longtemps, on continue à composer le paysage à l'atelier avec des croquis pris çà et là, parfois même avec des croquis pris par d'autres, ou des estampes. D'études peintes d'après nature, sauf une fois chez Claude Lorrain, il n'en est pas question.

Même les voyageurs, les risque-tout, curieux de spectacles lointains, rares et fugitifs, portaient avec eux le gabarit du système qui rétrécissait tout ce qu'ils y faisaient, à toute force, entrer. Exemples : Joseph Vernet et Hubert Robert. Ils sont fort bien représentés ici. Les musées de province, en faveur de l'Exposition, se sont un instant dessaisis des Vernet qu'on y voit à chaque pas, car il fut presque aussi prolifique et fournisseur de la province que son successeur Gudin. Avec ses *Baigneuses* (n° 332), ses *Cascatelles de Tivoli* (n° 323) et son *Naufrage sur la côte de Naples* (n° 342), on a l'ensemble de son œuvre. Or, voici un homme qui court le monde, que la nature déchaînée n'effraie pas, qui passe pour s'être fait attacher au grand mât d'un navire, sur les côtes de Sardaigne, pour mieux jouir d'une tempête et s'en remplir les yeux, et qui, certainement, a le goût et la volonté des notations d'après nature, puisqu'il a inventé une sorte de sténographie qui lui permet, sans peindre et bien plus vite que s'il peignait, d'indiquer sur son carnet toutes les gradations des couleurs d'un ciel changeant ou de la mer.

Voyez ses tableaux : il n'y a de vrai et d'animé que ses figures, ses *Baigneuses*, ses matelots. La composition est encore celle de Poussin transposée à des marines, ou de Claude Lorrain. Il s'oblige à un premier plan fortement marqué, en praticable, à un ou deux portants faisant coulisse à droite ou à gauche. Ne pouvant remplir son arrière-plan de « fabriques », il y entasse des rochers, des phares, de vieilles tours de garde, et des navires. Jamais il ne laisse venir la mer jusqu'au bord du cadre : c'est interdit par la loi du « repoussoir » classique. Tout ce qu'il trouve, un beau jour, c'est de remplacer le cadre habituel de Poussin et de Lorrain par une sorte de lunette que forme une grotte ou une arche naturelle de rochers, en

orifice de tunnel. Au surplus, il ne se défend nullement d'arranger la nature : il s'en vante. « Je ne suis pas habitué à faire des esquisses pour mes tableaux, écrit-il à M. de Marigny. Ma coutume est de *composer* sur la toile du tableau que je dois faire et de la peindre tout de suite pour profiter de la *chaleur de mon imagination*. D'ailleurs, l'espace me fait voir tout d'un coup ce que je dois y faire, et me fait composer en conséquence. » Il dramatise tant qu'il peut ses *Marines*, qui, sans doute, paraîtraient insipides à ses contemporains si elles ne relataient pas les faits-divers du littoral. Aussi, à qui accusait Joseph Vernet d'être un paysagiste, ses admirateurs répondaient qu' « il s'élevait au rang d'un peintre d'histoire ».

Après lui, voici Hubert Robert, l'animateur des ruines antiques, le lézard qui se glisse, montre sa petite tête attentive, son cœur qui bat, trouve une fente et disparaît. Il les aime tant qu'il trouve moyen de leur donner un renouveau de vie, d'y mettre une émotion, au péril de ses jours, en pariant avec ses amis qu'il grimpera jusqu'au sommet du Colisée, de saillie en saillie, sur les pierres branlantes, et le faisant à l'angoisse de tous les regardants. Chez lui, le temple de Poussin est tombé en ruines, et tout d'un coup a retrouvé la vie qu'il avait perdue. Ce frivole a beaucoup mieux étudié les monuments que l'austère Poussin : ses ruines, au moins dans ses dessins, sont saisies dans leur esprit et leur vérité. Deux choses les raniment : les petites herbes et les petites gens. La pétulance végétale se donne libre carrière sur l'immobile œuvre humaine, la géométrie est saccagée par la fantaisie florale, révélatrice de lois naturelles, qui s'insinue, déborde, mord, ronge la pierre avec toutes les astuces des saxifrages, toutes les gamineries des graminées, profitant du moindre ressaut, de la moindre saillie, — comme le peintre dans son ascension du Colisée, — pour s'agripper et monter dans le ciel, jaillissant par toutes les fentes, s'installant sur les frontons, débordant les corniches, en tignasses vertes ou suspendues dans le vide, en stalactites vivantes qui se balancent au moindre souffle.

En même temps, à leur pied, les édifices sont animés par un grouillement de *popolani*. Ils ont niché dans les ruines, aveuglé les arcades, jeté entre les colonnades des passerelles branlantes, séché leurs hardes, cuisiné chez les dieux, fait litière, enfumant, rafistolant, défigurant, bouchant un trou, en faisant

cent autres, frères jumeaux de ces lierres qui s'attachent aux pierres, les sillonnent, les rongent, les consolident, à la fois crampons et soutiens, parures et voiles, parfaits emblèmes de la Fidélité. A Pæstum, il a dessiné les temples, comme tout le monde, mais il les a transformés en palais ruineux. Il y a vu la ruée d'un troupeau, des bergers à califourchon sur des mulets ou des ânes, dans un tourbillon de poussière et de soleil, butant contre les pierres sacrées, et il en a fait ces divertissants *Bergers dans les ruines* (n° 301), où les nobles colonnes doriques, rangées pour soutenir de nobles voûtes à caissons dorés, se trouvent servir de piste à une « analcade » de rustres éblouis. Et non seulement tous ces myrmidons animent les ruines, mais ils les grandissent. Ils en établissent l'échelle, ils en mesurent, de degré en degré, la hautaine prestance et disent : les assises doivent être bien fortes pour avoir tant résisté.

Mais voici où manque le sentiment de la nature et de sa grandeur. Voici par où Hubert Robert n'est pas un véritable paysagiste et reste un architecte paysager, un tourmenteur de jardins. Tournez-vous vers les grandes décorations à sommet cintré qui sont ici : le *Paysage rocheux* (n° 306) et le *Naufrage* (n° 307.) Toute poésie a disparu. Quand il peignait les ruines de l'œuvre humaine, il voyait grand; quand il peint la nature, il voit petit. Il faisait des ruines tout à fait vraies; il restituait des monuments à la nature; il fait des rochers artificiels; il ravale la montagne au rôle de rocaille. Devant les ruines, il ne fait pas de théâtre, pas de décor; tout est observé, tout est vrai. Dès qu'il regarde la montagne et la mer, il compose, il suppose, il oppose artificiellement des morceaux rapportés pour l'équilibre, il embellit sans aucun égard aux lois de la nature, ni à ses fantaisies, lesquelles sont d'ailleurs régies par des lois. Parce que les ruines sont belles, il s'imagine que les paysages doivent leur ressembler pour être beaux. Il cherche donc des ruines de rochers comme il a cherché des ruines de palais ou de temples : roches percées, arches, ponts naturels, grottes, « portes », les plus surprenants.

A coup sûr, il s'en trouve dans la nature, surtout dans les terrains calcaires et les craies, rongés par les eaux des torrents ou dans les falaises ou les promontoires dus aux érosions des vagues de la mer. Il s'en trouve, même un peu dans tous les pays, depuis l'arche percée de la pointe de Gador près de Mor-

gat jusqu'au Rummel des gorges de Constantine. Mais c'est toujours une exception, « un phénomène » pour atlas d'histoire naturelle. Ainsi, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle persiste la tradition de Mantegna et des classiques : figurer dans la nature non pas le normal, mais l'accident, — la nature qu'on voit tous les jours étant sans intérêt. C'est du théâtre. Hubert Robert vise encore, là, l'émotion, faire trembler pour l'équilibre de ses rochers, en les posant en surplomb, lui qui n'a nullement exagéré la précarité de ses ruines. Ainsi son pont naturel (n° 306) est surnaturel. Il l'a fait de blocs de pierres tombées de quelque temple et qui ont conservé leur apparence rectangulaire. Et, à la vérité, il en a bien dessiné d'à peu près semblables près de Baies, aux *Bains de Néron*, mais non point assemblées selon cet appareil, qui est celui de l'architecture au lieu d'être celui de la géologie. L'homme, qui a fait réapparaître et triompher la nature, sur les ruines, croit beau de reconstruire la nature elle-même selon des procédés artificiels.

II

Et il en sera ainsi jusqu'à Corot. A travers toutes les diversités de tempéraments, subsistent les lois qui ont dominé Poussin. La conception, la conception et le dessin présentent des caractères très marqués et très semblables. On les retrouve encore, en plein XIXe siècle, chez Bertin. Il suffit de se tourner vers Corot et ses successeurs, pour les définir par le contraste, et de les examiner de près pour les trouver tout à fait antithétiques.

Le paysagiste classique compose son paysage, le moderne le reçoit tout fait de la nature : il n'ajoute rien à ses aspects, il en retranche plutôt, et, en tout ce qui s'exprime par des lignes, il simplifie. Le classique cherche la complication dans les lignes, le contraste des valeurs, et, au contraire, s'en tient à une couleur uniforme pour chaque chose, un « ton local ». Le moderne vise la simplicité des lignes, la complexité des tons et des couleurs, mais des passages insensibles de valeurs. Les anciens étaient frappés par l'accident, dans les phénomènes de la nature ; nous le sommes par leur continuité. Ils étaient charmés par la détermination des différents plans, nous le sommes par leur confusion, — du moins leur confusion linéaire.

Le classique souligne donc ses plans par des pans coupés, aux arêtes sombres et dures, des constructions, de petits accidents de terrain, qui sont autant d'échelons que l'œil gravit pour aller jusqu'à l'horizon. Cet horizon n'est jamais une ligne droite, — sauf s'il y a nécessité absolue, comme un fond de mer calme, — c'est une ligne ondulée, cassée, sursautante. Le moderne ne met rien, ou presque rien, entre le premier plan et le dernier, mais il sait exprimer les distances successives et creuser les lointains par la simple perspective des couleurs et le passage gradué des tons. Ainsi, dans un espace vide et nu, il fait tenir un monde de choses, que la sensibilité tactile de l'œil éprouve, et dont elle jouit. Sa ligne d'horizon est le plus souvent unie. Le paysage classique est narratif, comme un récit de confident, le moderne est évocateur, comme une symphonie.

Il serait difficile, déjà, de réduire ces antinomies, et de confondre ces caractères. Le dessin vient les appuyer et les souligner encore davantage. Sauf chez de grands fantaisistes, qui ne prétendent nullement faire du « paysage », comme Watteau ou Fragonard, les classiques dessinent toutes les feuilles d'un arbre. Ils n'en cherchent pas le mouvement d'ensemble, ni l'esprit, mais seulement la silhouette, qu'ils découpent, le plus durement possible, sur le ciel. Ce ciel, ils le dessinent lui-même, comme un objet solide, s'ils s'en occupent. Ils n'aiment pas beaucoup s'en occuper, parce qu'il est sans construction linéaire : c'est pourquoi ils mettent leur ligne d'horizon très haut, et les figures répandues dans le paysage très bas. Il faut souvent supposer, quand on les regarde, qu'on est soi-même placé sur une terrasse, — la « terrasse » est précisément le mot dont on désignait alors le premier plan, — et qu'on les aperçoit de haut en bas. Dans le ciel, ils mettent ce qu'il y a d'exprimable par des lignes : le *cumulus*, ou le *stratus*, jamais le *cirrus*, qui ne se délimite pas assez nettement. Les modernes dessinent, au contraire, le mouvement de l'arbre et ne dessinent pas les feuilles, laissent flotter ce qu'il y a d'indistinct dans le ciel, mettent très bas leur ligne d'horizon, d'ordinaire, et laissent les silhouettes et les plans se perdre dans l'espace.

Mais c'est dans l'éclairage et le contraste des valeurs, que l'antithèse est la plus frappante, la mutation du paysage classique au paysage moderne la plus brusque et l'influence d'un procédé différent sur l'effet général, la plus marquée.

Une loi du paysage classique était que sur le premier plan, ou « terrasse », devait être plaqué un accord grave, pour soutenir l'ensemble de la composition d'abord, et surtout pour « repousser » la lumière au second plan. La loi du *repoussoir noir* dans le paysage, est aussi rigoureuse, pendant deux siècles, qu'une loi naturelle. Pas un des paysagistes classiques ne s'y est soustrait. On peut la considérer comme l'empreinte indélébile d'une époque sur les productions les plus diverses en apparence et chez les plus indépendants. Car c'est purement l'effet d'une théorie. Les peintres ne l'avaient point du tout observé dans la nature. On n'en voit pas trace, ici près, dans les croquis de Poussin, de Claude Lorrain, d'Hubert Robert, de Fragonard. Tout au contraire, il arrive que le premier plan est le plus clair : ainsi dans l'*Étude d'arbres* (n° 650) par Poussin, dans la *Rivière après la pluie* (n° 466), entièrement moderne de sentiment, par Claude Lorrain. De même, chercherait-on vainement la moindre indication du *repoussoir* dans son *Étude de château fort* (n° 448), son *Étude d'arbres avec divers groupes de personnages* (n° 453), son *Capitole vu du Campo Vaccino* (n° 462), son *Paysage montueux animé de personnages* (n° 468), sa *Villa Ludovisi à Rome* (n° 496), son *Ile du Tibre* (n° 500), son *Groupe de ruines* (n° 501), son *Lac de Bracciano* (n° 505). D'ailleurs, rien dans tout cela ne sent la composition. Approchez-vous de ces sépias ou de ces encres de chine, couleur « marc de café », de ces dessins à la plume d'oie, tachetés de blanc ou de bistre, de ces sanguines ou de ces crayons : vous éprouverez la joie d'un beau métier, d'un faire savoureux et large, vous ne surprendrez pas la fabrication ou le groupement arbitraire de choses pittoresques.

Tout y est probable et l'ensemble est probable également. Ceux qui ont cheminé dans les pays dits « latins » ou « classiques, » depuis notre terre de Provence jusqu'à la Terre de Labour, ont vu cent fois de pareils balancements de lignes, de semblables équilibres de masses, et d'aussi nobles horizons. Retournez maintenant devant les tableaux du même Claude Lorrain : ce premier plan clair des dessins, qu'est-il donc devenu ? Et ce repoussoir noir, formé d'arbres faisant portant sur les côtés et de terrain au premier plan, d'où est-il sorti ? Il n'y en avait nulle part dans les croquis d'après nature, il y en a partout dans les œuvres peintes à l'atelier. Et lorsqu'il n'est pas très étendu et n'occupe point tout le premier plan, il en

ronge un coin. On peut explorer tous les paysages, — je ne dis pas les tableaux de figures, — classiques : il ne manque jamais entièrement. Pas une fois, le premier plan ne s'est trouvé plus clair, ou seulement aussi clair, que les autres. Même dans les *Marines*, où il est bien difficile de voir l'eau d'une valeur plus forte à ses pieds qu'au loin, le peintre s'en tire par un stratagème : un bout de rocher, un môle, une barque fera l'affaire. Et le repoussoir est installé.

Viennent Corot et les modernes. On balaie cette chose noire ou brune, en tout cas, épaisse et sombre qui salissait le premier plan. Il peut arriver que celui-ci se trouve tout entier dans la pénombre, mais c'est franchement, sur une grande surface, comme dans la nature et cette pénombre est lumineuse elle-même. Ce n'est plus le *repoussoir*. Il peut arriver encore que, sur les côtés, des arbres, des rochers, fassent cadre, mais, c'est sans système, sans noirs « bouchés », et les portants de théâtre, faisant *repoussoir*, ont disparu. Le paysagiste moderne reporte l'attention sur le second plan, non pas en ajoutant du noir au premier, pour faire repoussoir, mais en supprimant tous les détails qui retiendraient et disperseraient l'attention Il met tout l'intérêt au centre, non pas en forçant les dimensions du motif central, mais en effaçant les coins. Là, comme partout, il n'ajoute pas, il retranche. On ne peut imaginer deux processus plus opposés.

Ils le sont tout autant, si l'on considère la couleur et la facture. Les paysagistes classiques ne sont pas coloristes, les coloristes à l'époque classique et encore pendant tout le XVIIIe siècle, ne se font pas paysagistes. Et les peintres de figures, dès qu'ils abordent le paysage, cessent de l'être. Certes, ce *Paysage pour une décoration théâtrale*, de Boucher, qui est ici (n° 31), est une pochade fort bien enlevée, d'un métier très apparent et très adroit, d'une fraîcheur demeurée inouïe ; mais quels faux bleus et quelle froideur ! Les *Lavandières*, de Fragonard (n° 108), étendant leur linge, sont une merveilleuse pochade ; l'escalier, tout de guingois, lequel semble s'en aller au vent, comme les chemises qui flottent et le lion qui crache de l'eau par là-dessus, ont bien l'air peints d'hier, et le coloris ne pas avoir faibli, mais où est le paysage ? Seul, Watteau pourrait effacer quelquefois ses figures et nous montrer une œuvre à peine incomplète. Watteau et Fragonard, d'ailleurs, eussent pu entièrement

renouveler l'art du paysage, s'ils s'y étaient consacrés. Au rebours des deux caractères classiques : complication dans les lignes, uniformité dans les couleurs, ils cherchent, dans la nature, la simplicité des lignes et la complexité ou la modulation des couleurs. Mais les paysagistes de profession ou les peintres d'histoire qui ont laissé une série complète de paysages, sont très peu coloristes.

Poussin, lui, se défendait de l'être. Arrivant à Rome, il avait beaucoup étudié Titien et imité sa manière ; mais, tout d'un coup, il avait rompu avec ce dangereux séducteur, de peur qu'il ne l'entraînât dans le péché, car, disait-il, « l'application singulière à étudier le coloris, est un obstacle qui nous empêche de parvenir au véritable but de la peinture ». La couleur, selon lui, n'est pas le fond de la peinture, non plus que la fabrication des vers n'est le fond de la poésie. Sans doute, si on la maintient au rôle d'auxiliaire de la pensée, elle peut être utile comme « des attraits pour persuader les yeux », mais il n'y a pas à s'en préoccuper beaucoup, car « celui qui s'attache au principal, acquiert, par la pratique, une assez belle manière de peindre ».

C'est une réflexion d'homme qui voit les effets surtout en blanc et noir et qui juge que, s'il arrive à les rendre justes, en valeurs, il suffira d'un peu de teinte « locale » par dessus, pour donner l'illusion de la vie colorée, — ce qui est vrai. Mais il ne rendra point du tout ainsi les succulences de la matière, ni ces vibrations lumineuses qui ne se traduisent que par des atomes colorés. Il n'en avait cure. Il ne peignait presque jamais ses figures d'après le nu. Des statues, des modèles de cire qu'il confectionnait lui-même pour leur faire jouer les scènes qu'il inventait, et sur lesquelles il observait les effets tournants des ombres et des lumières, des ajustements de toile de Cambrai pour étudier les plis des draperies, quelques morceaux de drap, quelques loques, des chiffons de couleurs : voilà toute sa documentation. Pour le paysage, moins encore : quelques souvenirs et le choix d'une teinte moyenne, ce qu'on appelait le ton « local », qui fît reconnaître à peu près l'espèce d'objet qu'elle revêtait. Voilà ce qu'il étendait sur une toile préparée en brun rougeâtre pour les terrains et en gris blanc pour le ciel.

Quant à sa facture, la voici. Il commençait par un bout, et continuait à peindre jusqu'au bout opposé, sans hésitation, sans retour, sans interchange de couleurs, ni réaccord de tons,

chaque chose étant nettement spécifiée par sa couleur comme par son trait, afin qu'on n'allât pas confondre. C'est l'esthétique d'un cartographe géographique. Il travaillait « avec une netteté qui faisait bien voir celle de ses pensées », dit Félibien qui l'a vu faire ; et lui-même proclame : « Mon naturel me contraint de chercher et aimer les choses bien ordonnées, fuyant la confusion qui m'est aussi contraire et ennemie comme est la lumière des obscures ténèbres. » Si jamais esthétique et pratique furent peu celles de Corot, ce sont bien celles-là ! Il ne s'ensuit pas que Poussin soit méchant coloriste et qu'on soit exposé, chez lui, à des rencontres comme les bleus de M. Ingres, de Le Sueur, du Bronzino ou de Sassoferrato. Il a souvent de belles teintes « locales », chaudes et assez profondes. Mais ce sont des accords plaqués. Aucune modulation ni dans les couleurs, ni même dans les valeurs. C'est tout un monde que les paysagistes devaient découvrir après lui.

Pas de sitôt ! Claude Lorrain, lui, ne professait pas, comme Poussin, le mépris de la couleur. Au vrai, il ne professait rien. Plus instinctif, très ignorant et infiniment moins raisonneur, il se laissait aller là où son appétit l'attirait, vers les atomes colorés qui dansent dans l'air. Il volait, fût-ce au risque de se brûler les ailes, à la lumière. Jamais il n'aurait, lui, rompu volontairement le charme de Titien. Moins systématique, Poussin eût été peut-être aussi coloriste que Claude. Il est douteux pourtant qu'il eût sa finesse d'œil. Il est vrai que, tels qu'ils nous sont parvenus, les tableaux de Claude sont plutôt des effets de lumière et d'ombre que des effets de couleur. Mais ils ont dû être aussi, dans leur jeunesse, des effets de couleur. Ce n'est pas un paradoxe, c'est même un truisme de dire que les tableaux de maîtres, à partir de la Renaissance, nous apparaissent tout autres qu'ils ont été peints. Leurs auteurs seraient fort surpris en les revoyant, et Claude aurait beau avoir dans la tête tout son *Liber veritatis*, il constaterait qu'il est des ordres de « vérités », dont le dessin et la gravure ne peuvent porter témoignage. Ici, la plupart des masses vertes, notamment les feuillages, ont poussé au noir, les autres couleurs vives claires ont été mangées par les blancs. C'est que les verts de cuivre sont devenus noirs. Les garances ont fondu au contact d'autres couleurs, le jaune d'orpiment a tourné, s'il s'est trouvé en contact avec du blanc d'argent. Seules, les ocres n'ont vrai-

semblablement pas bougé. Les rapports des couleurs entre elles ne sont donc plus ceux qu'a voulus l'artiste. Les rapports des valeurs, ou les tons, sont-ils du moins demeurés? C'est bien difficile à croire. La couleur, en disparaissant ici, en demeurant là, dut faire monter ou baisser le ton.

Toutefois, quand on a constaté l'indéniable action du temps et reconnu l'impossibilité de juger tout à fait des vertus coloristes de Poussin et de Claude, il ne faut pas se presser de conclure qu'ils en avaient de grandes, pour cette seule raison que, des accidents étant survenus, elles sont devenues médiocres. On ne peut leur imaginer, dans leur jeunesse, une vibration que, leurs auteurs ne cherchaient point. Elles ont peut-être tout aussi bien gagné que perdu au change, et si beaucoup de ces gazons et de ces feuillages sont noirs, c'est peut-être bien qu'ils sont nés noirs ou quelque chose d'approchant. « Ce qui est véritablement déplorable, dit Gérard de Lairesse qui écrivait en 1690, mais avec les souvenirs d'une époque bien antérieure, c'est que des peintres paysagistes qui prétendent à la célébrité bannissent entièrement le beau vert de leurs ouvrages en le remplaçant par le noir, le jaune et d'autres semblables couleurs. »

Ce qui reste nous permet donc de juger en quelques points de la couleur et de jouir parfois infiniment de l'ensemble qui ne paraît pas toujours s'être affaibli. C'est ce qui arrive surtout avec Claude Lorrain. On peut se demander, devant le *Château enchanté* et le *Paysage avec des personnages jouant de la musique* (n° 125), si la disparition de quelques couleurs primitives a nui à l'effet. Celui-ci est dû entièrement à la dégradation de la lumière. Claude Lorrain a peut-être visé la couleur plus que Poussin et que tout autre paysagiste de son temps. Il est le seul Français qu'on dise avoir fait des études *peintes* d'après nature : c'était à Tivoli, sur des cartons préparés ou sur de la toile. Au moment où les enthousiasmes s'éveillent et donnent à l'âme le pli qu'elle gardera, à dix-sept ans, il a brusquement abordé le pays de la couleur, Naples, et travaillé chez un peintre. Pourtant, devant les apothéoses solaires et marines qui l'ont ébloui alors, et qu'il s'est juré de reproduire, c'est la lumière surtout qui l'a frappé et non pas la couleur ou bien chez lui, comme il arrive parfois dans la nature même, la lumière a éteint la couleur. En tout cas, c'est elle qu'il est parvenu à répandre sur les choses jusqu'à les transfigurer et les imma-

térialiser. Le *Château enchanté* préfigure Gustave Doré. Les choses, elles, sont celles qui ont ravi ses yeux d'adolescent à Naples : le tranquille abîme des eaux méditerranéennes, par un ciel sans nuage, et les palais qu'elles baignent, profilant leurs arêtes de marbre sur l'immense horizon. Parfois une nef, ou un galion, se dandinant sur son gros ventre, dans le clapotement des vagues courtes. Une lumineuse et chaude sérénité. Des matières brillantes, mais infécondes et d'un aspect dur. Aucune des intimités, ni des émotions de la nature : seulement sa splendeur. Quant à ses figures, elles ne signifient rien. Il les donne « par dessus le marché, » dit-il. Au lieu de peindre sur fond rouge sombre, comme Poussin, il peint sur fond clair, et au lieu de boucher les tons, comme le plus souvent Poussin, il frotte des couleurs transparentes. Pourtant, il est presque aussi loin que son voisin, de la facture moderne. Il peint la lumière, mais non pas l'atmosphère. Ses lignes liquides dans la mer sont des arêtes solides. Son eau n'a qu'une fonction de miroir. Rien, dans aucune de ses *Marines*, n'annonce quelque effet comme cette *Mer vue des hauteurs de Dieppe*, de Delacroix, qui est ici (n° 727). Tout dans l'atmosphère est encore à découvrir.

Au XIXe siècle, seulement, nous trouvons composition, dessin, couleur, facture différentes : le paysage où il n'y a rien, — rien comme objets définissables, immeubles évaluables, ni actions racontables, de ces choses que Parrhasius et Poussin peuvent se décrire, en leurs dialogues des morts, mais tout un monde nouveau d'impressions diverses, de passages de tons subtils, de ces signes évocateurs de plus de choses qu'on n'en peut décrire ou proprement montrer.

Qui donc l'a découvert le premier et où sont, chez nous du moins, ses origines? Pour le dire, il faut considérer deux choses : le sentiment qui l'a fait chercher, le métier qui a permis de le rendre. Pour le sentiment, il y a eu sans doute avant le XIXe siècle bien des précurseurs. Dès le XVIIe, Desportes peignait d'après nature, semble-t-il, des études d'une vérité toute moderne ; exemple ses *Paysages* (nos 92 et 93) qui sont ici. Plus tard, Demachy risquait un pas timide parfois dans cette voie, heureux s'il n'était pas rabroué en chemin par Diderot. Sa *Vue prise de la terrasse des Tuileries au soleil couchant*, en 1777, qui est ici (n° 80) montre un effet de lumière frisante tout à fait distinct des effets classiques. Non loin de là,

une *Vue de l'entrée du petit bois du Châtelier, près Montlouis de Touraine* (n° 142) par Hoüel, son contemporain, un paysage d'eaux, de ciel, d'étendue, d'îlots plats et sales, annonce que l'idée de l'espace et de l'air hante les artistes. Celle aussi des ombres lumineuses, du contre-jour et de la poésie des lointains indistincts préoccupe un élève de Demachy, Moreau, dit l'aîné. Il y a, ici, de lui, un petit tableau très curieux, intitulé *Paysage d'Ile-de-France* (n° 218). Il ne contient ni portants, ni repoussoir, les lignes sont toutes simples, les terrains nus, pour tout objet un mur long et bas, et au loin, un double contre-jour formé par des coteaux boisés, le premier d'un vert sombre avec les crêtes des arbres dorés par le soleil, le second lumineux, d'un gris très fin, et derrière cet écran, le soupçon d'un ciel d'or. A côté, la *Vue d'une plaine* (n° 215), de ce même Moreau l'aîné, paraît aussi pénétrée d'un sentiment tout moderne.

Mais tout cela est rendu par un métier à peu près classique encore. Pour trouver un métier nouveau, il faut venir jusqu'à Georges Michel, le poète des paysages montmartrois, l'explorateur des forêts de l'Ile-de-France. C'était un curieux type d'artiste que ce Georges Michel, l'ami de Bruandet, le premier paysagiste français, à notre connaissance, qui ait porté son attirail de peintre, ses châssis, ses vessies, en pleine campagne et se soit installé des heures en face de la nature, à l'interroger. Son compère, Bruandet, n'est connu et ne mérite de l'être que par le mot de Louis XVI rentrant de la chasse en forêt de Fontainebleau : « Nous n'avons rencontré que des sangliers et Bruandet. » Et de fait, malgré sa passion pour la nature véritable, Bruandet, si l'on regarde sa *Vue prise de la mare d'Auteuil* (n° 39), nous apparaît comme un copiste et un très mauvais copiste de son successeur Théodore Rousseau. Mais regardez une toile de Georges Michel, son *Orage* (n° 206) : pas de composition, pas de « sujet », une route blanche plâtreuse, gypseuse, sous un nuage noir. Pas de repoussoir, pas de portants, une facture large et grasse. Le paysage classique a disparu. Le paysage moderne est né. Voyez cette *Plaine avec des moulins* et ce *Paysage avec un moulin à vent* (n° 207). C'est presque un Constable.

Cela viendrait-il de Constable en vérité? Il est très difficile de faire la part de l'influence anglaise et même de dire s'il y en eut une, à ce moment-là, sur l'art renouvelé de nos

paysagistes. Que les Anglais nous aient précédés dans cette voie, ce n'est pas douteux. Gainsborough, Turner, Constable, Crome, Copley Fielding, forment une magnifique équipe avant la nôtre. Que, plus tard, nos peintres aient ressenti le souffle vivifiant qui venait d'outre-Manche, c'est attesté par les plus grands. En 1824, Delacroix, en voyant un Constable, reprenait son *Massacre de Scio* déjà déposé au Louvre où allait s'ouvrir le *Salon* et le transformait entièrement. En 1858, il écrivait : « Constable, homme admirable... je vous en ai déjà parlé et de l'impression qu'il m'avait produite, au moment où je peignais le *Massacre de Scio*. Lui et Turner sont de véritables réformateurs. Ils sont sortis de l'ornière des paysagistes anciens. Notre école, qui abonde maintenant en hommes de talent dans ce genre, a grandement profité de leur exemple. Géricault était revenu (en 1819) tout étourdi de l'un des grands paysages qu'il nous a envoyés... » Et pour Géricault, il est vrai, s'il avait vécu, l'influence anglaise eût été indéniable. Pour Georges Michel, c'est très difficile à dire. D'une part, il suffit qu'avec sa sensibilité très fine, très prête à recevoir les moindres impressions, il ait vu un seul Constable, fût-ce une pochade, pour que toute la technique du paysage moderne, point de vue, lumière, couleur, facture, lui aient été révélée d'un seul coup. N'en avait-il jamais rien vu, avant 1820, date de sa manière « moderne », selon son excellent historien, M. Raymond Bouyer? Nul ne peut le dire. D'autre part, on ne peut saisir le lien matériel qui le rattacherait à l'Angleterre et, en l'absence de toute preuve, il est plus naturel de penser que Georges Michel fit sa découverte tout seul.

Enfin Corot paraît. Un sentiment tout nouveau en face de la nature domine, chasse les fantômes classiques. Les portants s'abattent, les premiers plans s'éclairent, les fausses ombres déclinent, une sorte d'humidité détend, assouplit les lignes et les silhouettes, et dans les branches désormais aérées, « les petits oiseaux pourraient vivre ». Il y a encore, parfois, un souvenir des Anciens, ou plutôt une transposition, et la fine gaule feuillue qu'il lance au-dessus de la rivière, en beaupré, rappelle un peu l' « arbre grêle » des classiques opposé à l' « arbre fort ». Mais quelle différence! Les masses de feuillages autrefois compactes se sont ouvertes, les branches se sont effilées, les feuilles libres palpent l'air, et le souple mouvement

de tous ces arbres qui se tendent désespérément vers le ciel, cherchant la lumière et l'air, le frisson de ces eaux, de ces feuilles, des lointains, et de tout ce qu'on devine de vivant et de changeant au ras du sol, exprime bien l'élan nouveau de l'artiste vers l'universel mystère de la Nature. Voilà pour l'impression d'ensemble.

Pour le métier, le contraste avec l'École classique est plus grand encore, ou pour mieux dire, c'est au métier même qu'est dû le plus grand contraste. Ici, les deux phases de la peinture chez Corot sont représentées. Il y a le Corot italien, dessinant nettement et modelant à plat, avec une admirable finesse d'œil, peut-être plus subtile encore que dans sa seconde manière. Son *Tivoli* (n° 59) d'un gris très fin, semble les limbes d'une lumière très discrète et presque froide, d'autant plus surprenante qu'à cette époque, on n'aimait que l'Italie chaude et colorée : c'est un parfait exemple de sa période italienne. Puis plusieurs Corot vaporeux, où le contour s'estompe et où le modelé vibre dans la pâte, nous montrent ce que fut sa seconde époque, l'époque de Ville d'Avray. Mais toutes les deux diffèrent entièrement des précédentes écoles du Paysage français, par la modulation des couleurs et surtout des valeurs qui est infinie. Elles en diffèrent aussi entièrement par le choix de l'heure et de l'effet. « On ne voit rien : tout y est! » disait Corot avant le lever du soleil « à la fine piquette du jour », puis : « On voit tout, allons-nous en ! » quand dix heures sonnaient. Mais surtout, ce qu'on ne trouvera dans aucun paysage ancien, c'est l'atmosphère qui circule ici, et c'est la touche. On cherchera vainement chez les classiques quelqu'un qui ait repeint ses ciels par-dessus ses arbres. Ceci est peu de chose en apparence. C'est le signe qu'une ère nouvelle, pour la peinture, est venue.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

REVUE LITTÉRAIRE

UNE AMITIÉ DE MARCELINE (1)

M. Lucien Descaves est l'un des plus zélés « desservants de la petite chapelle valmorienne ». Il a donné, voici une quinzaine d'années, une *Vie douloureuse de Marceline Desbordes-Valmore* et donne à présent une *Vie amoureuse de Marceline Desbordes-Valmore*. Douloureuse et amoureuse, en effet, toute la vie de Marceline : amour et douleur ne se distinguent pas, pour elle, qui a toujours aimé, toujours dans les larmes.

Elle a aimé, quand elle était encore une petite fille de sept ans, un petit garçon de dix ans, qui s'appelait Henry. Elle a aimé ensuite le mystérieux Olivier, qui fut peut-être Hyacinthe de Latouche, peut-être Louis François Hilarion Audibert, peut-être un autre et que l'on n'a point découvert, et qu'on appelle à tout hasard le jeune homme de Marceline. Elle a aimé, à la fin des fins, son mari, le plus tendrement du monde et avec un merveilleux dévouement.

Ce mari, l'acteur Valmore, n'avait pas beaucoup de talent ; mais il avait beaucoup de vanité, que ménageait et servait Marceline sans se lasser. Il l'aimait et cependant la trompait et, à peine l'avait-il trompée, il lui montrait une poignante jalousie, la tourmentait, lui reprochait un passé qui se trouvait tout plein d'amour dans ses poèmes. Elle inventait, pour le consoler, un alibi ingénieux : ces poèmes, ce sont, disait-elle au jaloux, « des impressions observées souvent chez d'autres femmes qui souffraient devant moi ; je me disais, *moi j'éprouverais telle chose dans cette position*, et je faisais une

(1) *La vie amoureuse de Marceline Desbordes-Valmore*, par M. Lucien Descaves (Flammarion).

musique solitaire ». Elle le jurait devant Dieu. Et ce n'était pas la vérité; mais il fallait mentir et bien mentir, pour apaiser les alarmes de Valmore : « quelle délicatesse à lui donner le change! » s'écrie, avec complaisance, M. Descaves. Elle savait que la jalousie de son mari était une excuse qu'il essayait de se créer, pour n'avoir pas trop de remords. Elle lui disait : « Sois indulgent avec toi ; et alors, tu m'aimeras mieux pour ton bonheur. » Elle songeait au bonheur de l'autre et, le sien, le sacrifiait.

Quant à son « jeune homme », le découvrira-t-on? Ce serait, dans la petite chapelle, une joie. Les Valmoriens sont extrêmement curieux, autant que l'a été Valmore. Et leur a-t-elle, comme à son mari, donné le change? Elle leur a proposé des énigmes, à résoudre bien difficiles et telles qu'ils ne les ont pas résolues.

Elle leur dit que son jeune homme avait trois ans de moins qu'elle, et qu'il portait un nom pareil au sien ; car Olivier n'est qu'un surnom poétique. Mais elle écrit à Olivier : « Je la veux, cette jambe de bois chérie, ce pauvre poète déchiré et surtout ce barbier laid et intéressant. Que tu as bien fait de les mettre en Espagne ! Ils n'ont jamais froid... » Ce n'est pas la clarté même, on l'avouera.

Latouche, qu'on a longtemps considéré comme le « jeune homme » assez probable de Marceline, semble aujourd'hui déchu de son privilège. Il n'avait pas trois ans de moins que Marceline, mais un an de plus qu'elle, étant né en 1785. On l'appelle Henry de Latouche; il s'appelait Hyacinthe, et non point Marc, ni Marcel ou Marcellin. Mais il avait deux autres prénoms, Joseph et Alexandre. Joseph? et l'on observe que Marceline avait aussi deux autres prénoms, l'un Félicité, l'autre Josèphe.

Oui! Relisons les vers de Marceline, où elle indique l'analogie de de leurs deux noms : « un nom, dit-elle, pour deux cœurs »...

Ton nom! Partout ton nom console mon oreille;
Tu sais que dans le mien le ciel daigna l'écrire.
On ne peut m'appeler sans t'annoncer à moi,
Car, depuis mon baptême, il m'enlace avec toi.

Il y a, dans le *Chansonnier des grâces* de 1835, une variante :

Tu sais que dans mon cœur le ciel daigna l'écrire;
On ne peut m'appeler sans le jeter vers moi.
Chaque lettre en est mienne et me mêle avec toi;
Doux écho l'un de l'autre, ils volent...

Êtes-vous d'avis qu'il suffise à Henry ou Hyacinthe de Latouche de s'appeler aussi Alexandre et Joseph pour que Marceline Félicité Josèphe Desbordes le désigne ainsi? Non, n'est-ce pas?

Les Valmoriens ont encore un argument contre Latouche : c'est qu'en 1819, quand elle était mariée depuis deux ans, Marceline l'invite à la venir voir chez elle, « dans sa famille », dans son ménage. Les Valmoriens n'admettent pas qu'une femme telle que Marceline ait présenté à son mari tout neuf (et si jaloux!) son amant de la veille. M. Descaves ne le croit pas.

Il croirait plutôt à ce jeune Audibert, « fils d'un avocat du Midi, avocat lui-même et qui écrivait en vers et en prose ». Il a écrit, ce jeune Audibert, un impromptu, un madrigal et une cantate pour l'*Almanach des muses* de 1809 et un roman, *le Marchand de Zamora*. Ce roman se déroule en Espagne. Il a deux héros, qui sont deux frères : l'un, barbier, « fort laid, mais d'une figure distinguée »; l'autre un invalide de guerre, et qui a une jambe de bois. Eh! les voilà, ce « barbier laid et intéressant », puis cette « jambe de bois chérie », que réclamait Marceline à Olivier, dans la lettre que j'ai citée. Manque le « pauvre poète déchiré » : M. Descaves dit qu'Audibert a pu, en cours de route, le remplacer par le marchand de Zamora qui n'est qu'un personnage épisodique.

M. Descaves note aussi que Marceline, à cette époque, reçut, d'un nommé Williams, des leçons d'anglais. Pourquoi donc apprendre l'anglais, quand on a bien autre chose à faire ici-bas? Mais Audibert imitait volontiers les poètes anglais et traduisit, de Byron, *le Prisonnier de Chillon*. « Marceline serait-elle la première qui, pour pénétrer davantage dans l'intimité de son ami, aurait essayé d'acquérir l'intelligence de ce qu'il savait? » Sans doute; mais je suis encore plus frappé de ce qu'on trouve, dans le roman de ce jeune Audibert, la jambe de bois et le barbier qui n'est pas beau. Voici l'ennui. C'est qu'Audibert avait tout juste l'âge de Marceline, trois ans de plus qu'il n'en faudrait. Et il s'appelait Louis, François et Hilarion, qui n'est point Marc, Marcel ou Marcellin. C'est dommage !

Peut-être, au bout du compte, y a-t-il deux « jeunes hommes de Marceline » : l'un, Olivier, qui serait Audibert ; et un autre, de trois ans plus jeune qu'elle, dont le prénom fût Marc, Marcel ou Marcellin. Jules Lemaître (je crois) avait songé à ce fils naturel de Fontanes, Saint-Marcellin, qui fut tué en duel deux ans avant la mort de son père ; seulement, il était né en 1791, qui lui fait cinq ans, et non trois, de moins que Marceline. Or, elle insiste. Elle dit :

Trois fois le jour de la naissance
Baisa mon front limpide assoupi d'innocence,
Avant que ton étoile à toi, lente à venir,
Descendît marier notre double avenir.

Et elle dit, un autre jour :

L'année avait trois fois noué son humble trame
Et modelé ma forme en y broyant ses fleurs,
Et trois fois de ma mère acquitté les douleurs,
Quand le flanc de la tienne éclata...

Bref, le petit problème dit du jeune homme de Marceline se pose encore.

Et, le premier amour de Marceline, c'est un petit garçon de Douai, à qui suffit le nom d'Henry. Elle le perdit de vue, ne sut pas ce qu'il était devenu en ce monde ; et, quand elle parle de lui, beaucoup plus tard, elle ne sait seulement plus s'il était beau... Elle se tenait sur le pas de la porte; et il venait. « Je l'entrevoyais dans ce voile doux qui couvre les rues à l'heure du soir. Ses pas se pressaient; sa tête blonde et bouclée se dirigeait comme une tête d'ange vers notre maison. Il sortait du cimetière qui bordait notre vieux rempart. Nous nous regardions sérieusement; nous parlions bas et peu. Bonsoir! disait-il ; et je recevais, de ses mains qu'il avançait vers moi, de larges feuilles vertes et fraîches, qu'il avait été prendre sur les arbres du rempart pour me les apporter. Je les prenais avec joie. Je le regardais longtemps, et je ne sais quel embarras attirait enfin mes yeux à terre. Je les tenais alors fixés sur ses pieds nus, et l'idée que l'écorce des arbres les avait blessés me rendait triste. Il le devinait ; car il disait, *ce n'est rien*. Nous nous regardions encore et, par un mouvement soudain du cœur, en forçant ma voix faible de prononcer sans trembler, *Adieu, Henry...* » Ces lignes sont jolies et toutes pleines d'une exquise pureté où Marceline est bien contente.

Elle avait sept ans, lorsqu'elle aima Henry; un peu plus de vingt ans, lorsque survint le jeune homme. N'y a-t-il rien que l'on veuille placer entre ces deux épisodes? Et croirons-nous que le cœur de Marceline soit resté, ce temps-là, sans amour? C'est la découverte de M. Lucien Descaves ; il a trouvé qu'une amitié amoureuse, et très gentille, orne le roman de son héroïne.

En 1814, un recueil de poésies, le *Souvenir des ménestrels*, publia, sous la signature de Mlle XXX, une romance intitulée *Plainte d'amour* et dont voici la première strophe :

Quand l'Amitié tremblante
T'abandonna mon sort,
Quand ta main bienfaisante
Me sauva de la mort,
Pour la reconnaissance
Je pris l'amour
Et moins que ta présence
J'aimai le jour.

Mlle XXX n'en doute plus, sa timide flamme n'a fait naître que la pitié. Elle a dû se contenter d'une amitié qui, pour une âme ardente, est peu de chose; l'indifférence de son ami la fait mourir. Elle lui dit:

Viens me rendre insensible,
Si tu ne peux m'aimer.
De mon âme asservie
Romps le lien;
Et, reprenant ma vie,
Reprends ton bien!

Cet ami, qu'elle invite à ne pas lui laisser la vie, la lui a sauvée. Il s'agit assurément d'un médecin. La *Plainte d'amour* est dédiée au docteur Alibert. Cinq ans plus tard, en 1819, Marceline publie, chez le libraire François-Louis, ses *Élégies, Marie et romances*. La *Plainte d'amour* est l'une des romances, mais sous le nouveau titre de *Reprends ton bien*. Marceline, cette fois, signe sa romance : et elle a supprimé la dédicace. Elle est mariée depuis deux ans ; Valmore supporterait mal qu'elle tutoyât, fût-ce en vers, son médecin et révélât au lecteur le nom de ce médecin qu'elle a tant aimé.

Les Valmoriens, qui aiment Marceline avec plus de curiosité que de jalousie, ont, par ces deux éditions de la romance, la preuve qu'elle est de Marceline et la preuve que Marceline l'adressait au docteur Alibert : deux renseignements qui leur font un grand plaisir.

Mais qui était ce docteur Alibert ? M. Lucien Descaves l'a retrouvé. Il s'appelait Jean-Louis Marc Alibert. Il était né à Villefranche-de-Rouergue, en 1768 ; il avait dix-huit ans de plus que Marceline.

Dix-huit ans : il ne faut donc pas songer à lui, pour le jeune homme de Marceline, encore que M. Lucien Descaves se plaise à noter qu'il s'appelait Marc : et *Marc* n'est il pas écrit dans *Marceline* ?

Alibert fit de bonnes études aux Doctrinaires de Toulouse, devint doctrinaire à son tour et enseigna un peu de temps à Villefranche. Il entra ensuite à l'École normale, que la Convention venait de créer.

Il en sortait, et fit sa médecine. Docteur en 1800, il fut l'année suivante nommé l'un des médecins de l'hôpital Saint-Louis, publia ses *Nouveaux essais de thérapeutique* et se mit à une étude qui l'occupa toute sa vie, celle des maladies de la peau. Il s'était marié en 1799 ; mais il avait perdu sa femme au bout de quelques mois et, — on le racontait, — rendu la dot à son beau-père.

Il était, en 1806, médecin de l'Opéra-Comique; et, Marceline, attachée à ce théâtre. Elle gagnait quatre-vingts francs par mois. Elle avait son petit appartement « sous la tuile », rue des Colonnes. Elle a toujours rêvé d'habiter au deuxième étage et n'y est point arrivée. Faute d'argent pour manger à sa faim, la pauvre fille s'anémie, tombe malade et va trouver, rue de Savoie-Saint André des Arcs, le docteur Alibert.

S'il mérite la renommée d'un grand médecin, ce n'est pas sûr. Il a été premier médecin de Louis XVIII et de Charles X et, en 1827, reçut le titre de baron « pour ses bons et loyaux services pendant le règne de la maladie » du précédent roi. On le considère comme le fondateur de la dermatologie, mais on n'a pas l'air de l'y admirer beaucoup. Ses travaux sont à peu près oubliés. Il aurait pu ne travailler guère et, s'il dure, c'est pour avoir montré de la gentillesse à une petite chanteuse d'opéra comique, Mlle Desbordes.

Il était la bonté même. Il n'était pas beau, mais « gros, court, brun », d'une laideur pourtant « spirituelle et animée ». Ce qu'il avait qui plaisait à ses élèves, à ses malades et à tout le monde, « un son de voix enchanteur », dut ravir Marceline. Elle était sensible à une belle voix ; l'on citerait une quantité de ses vers qui le prouvent :

Quand ta voix saisissante atteint mon souvenir...
Si tu n'as pas perdu cette voix grave et tendre...
Éveille un peu ta voix que je voudrais entendre;
Elle manque à ma peine, elle aiderait mes jours...
Pareille à l'espérance en d'autres temps rêvée,
Ta voix ouvre une vie où l'on vivra toujours.

Par sa bonté, sa belle voix, le docteur Alibert fit impression, dès la première fois qu'elle le vit, sur Marceline.

Dans le recueil de 1819, où parut sans dédicace *Reprends ton bien*, il y a aussi un poème intitulé *le Souvenir*, dédié à M. XXX :

Votre main bienfaisante et sûre
A fermé plus d'une blessure.
Partout votre art consolateur
Semble porter la vie et chasser la douleur...

On le voit, que M. XXX est encore un médecin, le même assurément que celui de la romance, le charmant docteur Alibert. C'est à lui, la main qui a fermé tant de blessures...

Hélas ! il en est une à vos secours rebelle
Et je dois mourir avec elle.
Je n'ai pas d'autre mal ; mais il fera mon sort.
Jugez si ce mal est extrême !
Je le crois, pour votre art lui-même,
Plus invincible que la mort.
Son empire est au cœur, ses tourments sont à l'âme,
Ses effets sont des pleurs, sa cause est une flamme
Qui dévore en secret l'espoir de l'avenir.
Et, ce mal, c'est le souvenir.

Ah ! Marceline, déraisonnable et qui a le cœur imprudent, ne s'est pas contentée de trouver son docteur un homme d'une bonté parfaite et dont la voix fait une espèce de musique : elle l'a aimé.

Elle a dû le lui dire ou, de quelque façon, le lui donner à entendre. Elle a dû pleurer devant lui, comptant que ses larmes seraient éloquentes. Peut-être alors a-t-il demandé à la pauvrette pourquoi elle pleurait. Je ne crois pas qu'elle ait répondu autrement que par de nouvelles larmes.

Et lui? Ce n'est pas la même chose, de trouver bien aimable une petite actrice de vingt ans, qui a dix-huit ans de moins que vous, que l'on soigne, et de l'aimer, d'encombrer d'elle toute sa vie!

Je l'ai rêvé! C'eût été beau
De s'appeler ta bien-aimée!

songe Marceline. Elle ajoute :

Non, tu ne cherchais pas mes yeux,
Quand tu leur appris la tendresse.

Alibert dut expliquer à Marceline, ou le lui donner à entendre, qu'il n'avait pas perdu la tête et ne serait pour elle qu'un ami. M. Lucien Descaves se demande si ce n'est point à la suite de ce déboire que Marceline, un beau jour de ce temps-là, quitte l'Opéra-Comique et Paris, et retourne à Rouen, pour ne plus rencontrer le bon docteur qui l'a déçue.

Des années plus tard, elle disait à Sainte-Beuve : « A vingt ans, des peines profondes m'obligèrent à renoncer au chant, parce que ma voix me faisait pleurer; mais la musique roulait dans ma tête

malade, et une mesure toujours égale arrangeait mes idées à l'insu de ma réflexion. Je fus forcée de les écrire, pour me délivrer de ce frappement fiévreux; et l'on me dit que c'était une élégie... » Or, qui donc lui a dit cela? « M. Alibert, qui soignait ma santé, devenue fort frêle, me conseilla d'écrire, comme un moyen de guérison, n'en connaissant pas d'autre. » Alibert l'engageait à écrire et, sans méchanceté aucune, lui procurait l'amour et le chagrin dont elle avait besoin pour écrire. La tristesse d'amour était la muse de Marceline.

Alibert, ce dermatologiste, s'entendait en poésie. A vingt ans, il avait publié, dans *les Muses provinciales*, une « Dispute des fleurs », qui lui valait d'être cité par Rivarol dans son méchant *Petit almanach des grands hommes pour l'année 1788*. Le lys raillait la tubéreuse, le pavot méprisait l'œillet, la violette se cachait, la rose réclamait le prix de la beauté; mais le poète l'accordait à l'immortelle, qu'on ne voit pas naître et mourir du matin au soir. Il avait appartenu à la Société littéraire d'émulation, où les jeunes poètes venaient lire leurs nouveaux ouvrages, et où il lut un *Poème sur l'émulation* devant une assemblée que présidait le jeune et bientôt célèbre M. Baour-Lormian. Il donne à l'*Almanach des muses* pour l'année 1799 une *Épître à Sophie sur quelques ridicules :*

Le croiriez-vous, belle Sophie,
Ce monde, objet de votre amour
Et dont vous êtes si chérie,
Ce monde est une comédie
Où chaque acteur vient à son tour
Amuser les hommes du jour
Des ridicules de sa vie...

Après cela, le docteur Alibert se dit probablement qu'il avait assez fait pour les muses et, de leur service, passa au soin des maladies de peau. Mais il garda le souvenir d'avoir été poète, d'avoir cru l'être; et il avait le goût des lettres. Il n'écrivait pas mal ses *Essais de thérapeutique*, savait la grammaire et, — non la poésie, — mais la prosodie, beaucoup mieux que la petite Desbordes. Il put lui donner d'utiles conseils. En 1836, Marceline écrit à M. de Latour qui l'a louée dans la *Revue de Paris :* « Une fois en ma vie, mais pas longtemps, un homme d'un talent immense m'a un peu aimée jusque-là de me signaler, dans les vers que je commençais de rassembler, des incorrections et des hardiesses dont je ne me doutais pas... » Qui, cet homme d'un talent immense ? Latouche ! répondent les partisans de

ce jeune homme. M. Lucien Descaves, lui, verrait plus volontiers, dans cet emploi de pédagogue bien dévoué, le docteur Alibert.

Ce qu'il a fait assurément, ce bon docteur, c'est d'encourager la vocation poétique de Marceline ; et il est digne de remerciement. Il a senti que Marceline avait le don de poésie ; et, s'il a essayé de la rendre plus attentive à surveiller ses impulsions, sans doute se figurait-il que le génie est bien obéissant. Au surplus, s'est-il aperçu que Marceline avait du génie ? Je n'en suis pas sûr. Mais il a dû se dire qu'une petite poétesse, et qui écrit, passe dans ses poèmes son trop d'amour, l'emploie ainsi et le rend un peu moins dangereux. Il la soignait ; il lui soignait le corps et l'âme, le corps qu'elle avait si débile, l'âme qu'elle avait si aventureuse : l'aventure d'écrire est de celles qui n'ont pas trop de conséquence.

Marceline chantait sur sa guitare :

Comme une vaine erreur,
Comme un riant mensonge,
S'évanouit le songe
Qui faisait mon bonheur...

La trouvaille des rimes, le joli arrangement des mots les plus simples et l'analogie du son qu'ils donnent et du sentiment qu'ils évoquent, la réussite de ces quatre vers où chante le chagrin, consolent de son chagrin la poétesse. Elle est ainsi préservée de mourir. Voilà comme, en lui conseillant d'écrire, la soigne très bien le bon docteur qui, en ne l'aimant pas de vrai amour, la rend si désireuse de mourir. De mourir? Elle le dit, elle le croit, elle ne le fait pas. C'est assez, de plaindre sa douleur en vers justement rimés : l'on n'a plus le temps de mourir.

Quand Marceline épousa Valmore, Alibert fut l'ami du ménage. Il n'oublia point Marceline et, en toutes circonstances, il lui prouvait son amitié fidèle et sûre. Il lui faisait de petits cadeaux. Il lui envoyait du café, dont elle était friande et, pour ses filles, de jolis riens. Elle venait à Paris quelquefois, et ne fût-ce que pour solliciter en faveur de Valmore qui voulait qu'on signât au plus vite son engagement à la Comédie-Française. Elle avait alors des courses à faire de tous les côtés ; il lui prêtait sa voiture. Il était aux petits soins pour elle. Et cette gentillesse dura tant qu'il vécut.

Mais, le 25 novembre 1837, Marceline écrit à M. Gergères, un de ses amis, avocat de Bordeaux : « M. Alibert, l'ami fidèle de ma première vie errante, vient de quitter tous ceux qui l'adoraient, au

moment où mon retour à Paris venait de le combler de joie. Je l'ai vu et embrassé, *mort*! un jour que je montais avec confiance chez lui, contente de voir qu'il allait sortir en voiture. Je m'élance pour monter l'escalier, on me prend par mon manteau et l'on me frappe ce coup dans le cœur! Je ne sais où j'ai pris l'élan d'arriver à lui. Que voulez-vous, mon bon Gergères? Il était écrit dans ma destinée que je rentrerais de tous mes pèlerinages pour presser de mes lèvres ce pauvre front glacé et pour rouvrir mon cœur en vous le brisant. Le sien, si bon, si pur, si fidèle à sa cause, ne battait plus sous le crucifix, qu'il avait demandé. Deux heures auparavant, ce cœur d'enfant dormait. Moi, j'étais à demi morte. » Il y a, dans cette façon d'écrire, toute la vivacité de Marceline. Entre ce qu'elle a senti et ce qu'elle dit, nul espace. Une sincérité immédiate. Elle n'a point cherché les mots qui rendraient le mieux sa pensée. Elle a pris ceux qui lui venaient à l'esprit par un effet de son émoi tout seul. C'est son émoi qui a tout fait : bien ou mal fait, par un hasard qui eut de la chance ou n'en eut pas. Elle se fie à ce qu'elle a de sensibilité. Même en vers, son talent dépend de sa tendresse, de son chagrin, d'une alarme. Cet épisode, où l'on voit Marceline tentée d'amour, puis consolée par l'amitié, est bien joli. Le personnage du docteur Alibert y a un air charmant d'honnêteté. Marceline, elle, y est plus raisonnable qu'en d'autres rencontres. La raison ne lui vient pas d'elle, mais de son interlocuteur, qui la lui impose doucement; et il faut qu'elle l'accepte.

M. Descaves le raconte, cet épisode, avec un art délicieux. Mon résumé le réduit à ce que donnent les documents. M. Descaves l'a « romancé ». Il s'en excuse, dans sa préface. Je l'en veux louer, parce que son roman nous est offert, auprès de la stricte vérité, comme un essai d'interprétation des documents, qui seraient un peu secs. Les documents sont à côté : prenez-les, et interprétez-les à votre guise. Vous les interpréterez, si vous connaissez Marceline et l'aimez, tout de même que M. Descaves. Il n'ajoute pas de faits qu'il invente. Il devine les sentiments ; et il les montre.

La petite chanteuse de l'Opéra-Comique, étant souffrante, va trouver le médecin du théâtre... Il la reçoit d'une façon très obligeante, simple et un peu narquoise. Un peu narquoise? Mais oui. C'est la manière et c'est le ton d'un bonhomme, et très bon, qui ne veut pas intimider une petite de vingt ans : il se défend, il a dessein de ne paraître ni ému ni dangereux, souhaite aussi de paraître malin, spirituel, et de plaire.

Il porte « un habit à gros boutons, une culotte courte et des bas de soie blancs » ; il a le cou engoncé d'une haute et large cravate, et un jabot de dentelle avec lequel il joue et qu'il chiffonne, tandis que sa visiteuse parle et qu'il l'écoute bien complaisamment. C'est par complaisance, qu'il l'écoute. Il lui suffit de la regarder, de voir comme elle a l'air fatigué, la mine amaigrie : et il sait tout. Il l'interroge, il cause avec elle ; et c'est afin de la mettre en confiance. Il lui dit : « Grétry et sa femme vous ont en amitié ?... » L'amitié de Grétry pour Marceline est prouvée par maintes lettres de lui à elle ; M. Descaves en a cité plus d'une. Et le docteur Alibert continue, comme l'imagine M. Descaves : « Ah ! ils vous ont en amitié? Voilà qui est parfait... Quelle douce et bonne créature, que sa vieille Jeannette ! Les braves gens !... Vous n'avez pas connu Piccini? Non, vous étiez trop jeune. Vous l'auriez vu chez moi, et il vous aurait accompagnée au piano. Je donne des soirées de musique auxquelles des peintres, des poètes, des savants et des grands comédiens comme Talma me font l'honneur et le plaisir d'assister... Vous dites que Garat s'est intéressé à vous? J'espère bien que vous avez accepté ses leçons. Grand chanteur, Garat ! Il vient aussi chez moi... » Le bavardage continue. Et il n'est pas un trait de ce bavardage que prête M. Descaves au docteur Alibert, qui ne soit la vérité même ; il y aurait, pour chacun d'eux, une référence à indiquer : on la trouverait dans le volume... Alibert a-t-il parlé ainsi à Marceline? C'est probable. « Il possédait l'esprit naturel, écrit Stendhal, celui qui est inventé à chaque instant par un caractère aimable, sur toutes les circonstances de la conversation. » Et son art de médecin l'engageait à rendre familière avec lui sa visiteuse, une malade et, — il s'en était bien aperçu, — malade qui avait l'âme fatiguée autant que le corps. Il la fallait amadouer, de sorte qu'elle voulût tout dire.

Au moment où Marceline est trop souffrante pour aller chez le docteur, il vient chez elle. Il se dérangeait de bon cœur : il avait accoutumé de dire que le service des pauvres gens était le devoir et l'honneur de sa profession. Le voici, un matin, qui monte les étages de Marceline. Et M. Descaves demande à son lecteur : « Voyez-vous bien, comme je le vois, ce grand médecin au jabot de dentelle, culotte courte et bas de soie, dans la chambre sans luxe de l'ouvrière en comédies et opéras? » L'ouvrière est pâle, et faible, et confuse ; elle sourit, « d'une bouche décolorée », au grand médecin si bon. « Eh bien ! Ça ne va donc pas? » dit le médecin. Elle avoue que non, qu'elle n'a pu se lever, qu'elle a prévenu le théâtre, que ses

jambes refusent de la porter... « Comme il débarrassait une chaise pour s'asseoir à son chevet, Marceline s'excusa... » Il l'ausculte, il lui tâte le pouls ; il a tiré de sa poche une belle montre en or. Il dit : « Bien ! » C'est tout ce qu'il dit. Et il reviendra demain.

Le lendemain, elle avait pris sa guitare, et chantait, avec peu de voix, de petits vers qu'elle improvisait, avec peu d'entrain... Elle entend que l'on a frappé à sa porte. Et c'est Alibert : « Inutile de vous demander si vous allez mieux... » Elle va mieux; elle le dit, elle est contente de le dire à ce bon médecin qui au surplus en est la cause. « Que chantiez-vous?... » Elle répond : « Des niaiseries, des enfantillages. Mais c'est plus fort que moi. Quand j'ai la fièvre, et je l'ai depuis l'âge de seize ans, la musique roule dans ma tête et donne un rythme à mes improvisations. Ce n'est pas de ma faute, si la teinte en est foncée. » Est-ce que Marceline a dit cela? N'en doutez pas : elle l'a dit. Vous reconnaissez le ton de sa pensée, le son même de son langage. Alibert lui annonce qu'elle a le don de poésie.

Et Marceline fut amoureuse d'Alibert. « Que se passa-t-il? je crois le deviner », dit M. Descaves. Elle n'osa point avouer son amour. Mais il y eut, un jour, entre elle et Alibert, un silence où il eut tout à comprendre. Et puis, comme il s'en allait, Marceline lui couvrit la main de larmes et de baisers. Reconnaissance ou amour? Alibert ne dut pas s'y tromper; mais il feignit de ne s'être pas aperçu de l'amour. Il dit à Marceline : « Je donne le dimanche des matinées de musique. Venez-y; vous y rencontrerez l'élite de la société parisienne et le monde des lettres et des arts. » C'était « le congé sous des fleurs ». Marceline eut beaucoup de peine et, peu de temps après, quittait Paris.

Voilà comme M. Descaves compose, bien discrètement, le roman de Marceline et du docteur Alibert. Il ne s'éloigne pas de la vérité; il la cherche, il la trouve. Il a, pour l'aider à cette recherche, son ancienne et fidèle amitié de Marceline et son grand talent de romancier que les plus humbles âmes ont toujours le mieux séduit, par leur secret, leurs trésors cachés et leur douceur triste.

André Beaunier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

C'est une campagne dure et longue, sur un terrain difficile, sans routes, sans ressources, coupé de torrents, de chaines abruptes, de bois, de maquis, de tranchées organisées, en face d'un ennemi résolu, que nos vaillants soldats poursuivent au Maroc; et si nos pertes ne sont pas plus élevées, on le doit aux habiles dispositions prises par le haut commandement, à la prudence de chefs expérimentés qui ne livrent rien au hasard. Le maréchal Lyautey dispose maintenant de forces imposantes ; l'heure critique est passée, mais il y aura encore des heures difficiles avant que des résultats décisifs, assurant la paix et la sécurité, soient obtenus.

L'offensive d'Abd-el-Krim était prévue; la défaite des Espagnols en 1921, leur retraite en 1924 la rendaient inévitable. Si nous vivions à une époque où le pouvoir exécutif eût l'audace de prendre des initiatives et d'engager des crédits et des effectifs sans en référer au Parlement, peut-être une coopération militaire avec l'Espagne aurait-elle été possible. L'Espagne cependant ne l'a jamais souhaitée, encore moins demandée. Quoi qu'il en soit, les échecs des Espagnols, qui exaltaient le fanatisme des tribus et leur goût du pillage, qui laissaient entre leurs mains un important matériel de guerre, ne pouvaient manquer de provoquer, le jour où les guerriers du Rif et des Djebalas ne seraient plus occupés sur la côte, une agression contre la zone pacifiée et administrée sous la protection française. Un chef comme Abd-el-Krim ne peut imposer aux tribus sauvages de la montagne une autorité toujours précaire qu'en les menant au pillage, en les entretenant dans un paroxysme d'exaltation guerrière. Les tribus berbères du Rif et des Djebalas sont parmi les plus barbares et les plus farouchement particularistes du Moghreb ; les Romains les ont décrites telles qu'elles sont encore aujourd'hui; l'Islam, qu'elles ne pratiquent guère, n'a pas changé leurs mœurs. Les Rifains ne

vivent que de leurs troupeaux, de maigres cultures et du travail de leurs bras qu'ils vont louer chaque saison en Oranie ou dans les plaines du Maroc atlantique. Pirates sur mer, pillards sur terre, ils l'ont toujours été chaque fois qu'une bonne police n'a pas comprimé leurs instincts de proie et de sang. Ils n'ont jamais été soumis que nominalement au Sultan du Maroc qui se contentait, — comme il le fait aujourd'hui avec l'aide des Français, — de protéger le travail des tribus et des villes de la plaine contre leurs incursions. Il n'est pas exact que l'occupation de la vallée de l'Oued Ouergha, réalisée l'année dernière par le maréchal Lyautey, ait privé les Rifains de plaines fertiles nécessaires à leur subsistance ; la vallée de l'Ouergha suffit à peine à la subsistance des tribus qui la cultivent et qui demandaient elles-mêmes la protection du Magzhen contre les razzias des montagnards. Comme pillards, nous avions la charge de les évincer ; comme clients, ils seront toujours les bien venus sur les marchés de l'intérieur. C'est la guerre qu'ils mènent contre nous qui prive les Rifains des salaires et des marchés qui les faisaient vivre ; et c'est par là que nous les ramènerons à l'ordre et à la paix. Abd-el-Krim a beau proclamer l'indépendance de la République du Rif, il n'aura jamais, sur les tribus de la montagne, qu'une autorité précaire, établie par la violence et la terreur, et qui ne survivrait pas à la perte de son prestige militaire ; il n'y a jamais eu, il n'y a pas, il n'y aura jamais d'État rifain : c'est de la poudre aux yeux des dirigeants de la IIIe Internationale.

Abd-el-Krim, malgré son intelligence et son audace, ne serait rien, s'il n'était soutenu de l'extérieur : et c'est ce qui fait la grandeur tragique et l'importance mondiale de la lutte qu'il a engagée. Dans l'effervescence générale que la grande guerre et la défaite des Grecs ont suscitée dans tout l'Islam, Abd-el-Krim a entrevu, ou on lui a fait entrevoir, un grand rôle. D'autre part, le bouleversement général du vieux monde, qui est le rêve du bolchévisme, ne peut réussir que si la IIIe Internationale, qui n'a subi que des échecs en Europe, s'attaque aux empires coloniaux de l'Angleterre et de la France. La grande destruction commencerait par l'Afrique du Nord où les populations sont assez énergiques pour devenir les instruments de la politique de Moscou. Abd-el-Krim, grisé par ses victoires sur les Espagnols, rêve de marcher sur Fez, de rallier à lui les tribus encore insoumises avec tous les éléments de désordre et de se proclamer sultan. Il a des agents dans toute l'Afrique du Nord, en Algérie, en Tunisie, en Égypte et jusque chez les Turcs d'Angora, chez les Musulmans de

Perse, d'Afghanistan et des Indes. Les Français chassés du Maroc, la grande offensive de l'Islam commencerait par un massacre général des Européens : quelle gloire et quels beaux jours pour M. Cachin et *l'Humanité*! Mais, dans l'Islam, ce n'est qu'une petite minorité d'agités et d'ambitieux qui se laissent prendre aux promesses des agents de Moscou ; même au Maroc, où l'établissement de l'autorité pacifique et civilisatrice de la France est si récent et si incomplet encore, personne n'a bougé. C'est surtout avec des Marocains, des Algériens, des Soudanais, bien encadrés et commandés, que le maréchal Lyautey arrête l'offensive inopinée d'Abd-el-Krim et le cloue sur place, en attendant de le rejeter dans ses montagnes. Le brillant combat de Bibane, le 13 mai, marque le commencement de la contre-offensive française ; depuis le 23 mai, le haut commandement dispose de moyens d'action qui lui permettent de choisir son jour et son heure.

Il a toujours existé, en France, un ou plusieurs partis opposés à toute politique coloniale ; mais ce qui ne s'était jamais vu, c'est un parti, ce sont des députés, des journaux qui, sous prétexte d'internationalisme et sous couleur de défendre les peuples contre l'oppression capitaliste, tirent dans le dos de nos soldats, fournissent matériellement et moralement des armes aux Rifains qui, embusqués dans leurs rochers, fusillent officiers et soldats français. Nous avons leur propre aveu. *Le Matin* a reproduit, d'après la *Pravda Vostoka* du 27 mars, les déclarations du député Doriot, qui participait à la réunion du « Komintern » de Moscou, sur l'activité du parti communiste français dans l'Afrique du Nord : « Le parti a entrepris une action bien organisée en vue de la lutte pour l'indépendance des colonies, des nôtres et de celles de nos voisins, notamment du Maroc espagnol. Les syndicats professionnels rouges soutiennent par tous les moyens le mouvement nationaliste... On ne peut plus dire que les colonies sauveront la métropole. Au contraire! Ce sont elles qui tueront la France, la France bourgeoise et impérialiste. » C'est bien la France tout court qu'il faut dire. Ainsi sont fidèlement exécutés les ordres de Moscou. Ainsi se préparent, dans les colonies comme dans les métropoles, les massacres prévus et désirés par ces pacifistes sanguinaires. Comparez les méfaits de tels hommes, qui sacrifieraient la moitié du genre humain à la réalisation d'un idéal de destruction et de palingénésie sociale, à l'œuvre civilisatrice de nos grands soldats coloniaux, les Lyautey, les Gouraud, ce noble et généreux Mangin que la France pleure et auquel la *Revue* rend

d'autre part un hommage auquel je suis fier de m'associer. Oui, ces soldats, ces chefs, sont les vrais pacificateurs, les hommes de progrès : n'est-ce pas eux qui ont mis fin aux tyrannies sanguinaires d'un Behanzin, d'un Samory, d'un Rabah, eux qui ont délivré le Soudan de l'esclavage et du massacre, eux qui font pousser le blé, la vigne, l'olivier, le coton là où était la lande sauvage et qui élèvent peu à peu les peuples à la vraie civilisation qui se mesure au progrès social et moral du plus grand nombre? Les aventuriers, les exploiteurs, il y en a partout, mais c'est surtout autour d'un Abd-el-Krim qu'il faut les chercher. Le Maroc, sous le joug d'un Abd-el-Krim, conseillé par Moscou et soutenu par M. Doriot, ne serait ni un lieu de délices, ni l'asile de la vertu et du désintéressement.

Il y a pire peut-être que la propagande de trahison et les excitations anti-françaises des communistes, c'est la surenchère et les compromissions électorales qui poussent certains politiciens du cartel à apporter, eux aussi, un appui indirect et comme honteux aux ennemis de la France. C'est le conseil municipal de Lyon, en majorité socialiste, qui, après avoir réélu maire M. Herriot, vote un vœu réprouvant toute politique « d'expansion coloniale », comme si repousser l'attaque des tribus sauvages du Rif, c'était faire de « l'expansion coloniale ». C'est, en maints endroits, comme le Tarn-et-Garonne, des vœux équivoques sur le caractère défensif que doit garder la campagne engagée au Maroc. Voilà les gens les plus coupables, parce qu'ils connaissent les responsabilités du pouvoir et savent quel encouragement de pareilles manifestations apportent à un Abd-el-Krim à l'heure où nos soldats lui font face. On frémit de penser que toute cette grande œuvre coloniale qui est l'honneur de la IIIe République et la dernière réserve de notre grandeur, — comme l'avait prévu Prévost-Paradol, — pourrait s'effondrer en quelques jours par un caprice du suffrage universel trompé, égaré par des ambitieux sans vergogne et des idéologues sans responsabilité. Avant même d'être interpellé à la Chambre, M. Painlevé a fait justice, dans son discours de Grenoble (21 mai), de ces inexcusables compromissions, et rendu hommage à nos soldats. « J'admire vraiment la facilité avec laquelle certains critiques chagrins, — je ne parle pas d'égarés criminels, — tranchent sans en rien connaître les questions les plus délicates, et exercent à l'avance leur vigoureuse faculté de blâme... Il ne s'agit point là d'expansion coloniale. Nous ne convoitons pas un pouce carré de territoire au delà des limites que nous assigne le traité. Il s'agit de

nous faire respecter pour qu'une paix stable et sûre puisse être prochainement rétablie au Maroc. »

Les Rifains d'Abd-el-Krim seront repoussés dans les montagnes de la zone que nos conventions qualifient d'espagnole, mais que les Espagnols, en fait, n'ont jamais occupée. Mais où s'arrêteront nos soldats? Vont-ils considérer une frontière qui n'a jamais été tracée que sur le papier, comme aussi inviolable que celle de la Belgique ou de la Suisse? Ou bien exerceront-ils, s'il le faut, ce que l'on appelle, dans les conventions entre l'Algérie et le Maroc, le droit de suite qui consiste à aller jusque dans leurs villages châtier les tribus pillardes et les contraindre à la paix? La France, ni les tribus soumises du Maroc, ne veulent recommencer périodiquement la campagne de cette année. Il faut donc, au moins, que les chefs des tribus du Rif reconnaissent que le Maroc est un, que le Sultan en est le souverain, et qu'ils s'engagent à ne pas troubler la tranquillité de la zone protégée par la France; à ce prix il sera possible de laisser Abd-el-Krim exercer, au grand dommage des tribus du Rif, une sorte d'autorité qui, sans doute, ne sera pas de longue durée La répression de l'agression rifaine est une question intérieure marocaine; les troupes qui combattent si vaillamment sous nos drapeaux sont en majorité marocaines; jamais les grandes tribus de l'Ouest n'accepteraient la domination d'un *rogui* venu du Rif, et elles sont avec nous pour arrêter ses progrès. La pacification du Maroc du Nord devrait évidemment se faire par une coopération entre la France et l'Espagne, chargées, chacune dans sa zone, de la police du Maroc. Est-ce l'objet des entretiens que M. Malvy, avec l'agrément du Gouvernement français, vient d'avoir à Madrid avec le général Primo de Rivera? Si le choix du négociateur paraît étrange, l'idée de la négociation est juste. La coopération franco-espagnole devrait être la conséquence des accords relatifs au Maroc. L'Espagne n'a pas recherché cette entente que peut-être les Gouvernements français, de leur côté, n'ont pas estimée à son prix; mais il n'est jamais trop tard pour bien faire, et la conclusion d'un tel accord serait une heureuse compensation aux difficultés qui viennent assaillir la France au Maroc en un moment où elle ne peut se permettre ni une dépense ni un effort qui ne soient rigoureusement indispensables.

L'Allemagne suit avec le plus vif intérêt les opérations du Maroc; les fausses nouvelles de graves échecs français viennent toutes de la presse allemande ou des journaux espagnols. Tout se tient dans l'Europe actuelle et rejeter les harkas d'Abd-el-Krim dans leurs

montagnes, c'est rendre l'Allemagne plus traitable et l'Internationale de Moscou moins venimeuse. M. Stresemann cherche l'équilibre sur la corde raide; il a réussi à convaincre le président Hindenburg de la nécessité de mettre un frein à son nationalisme; le cabinet Luther a recueilli une forte majorité au Reichstag et même M. Braun, président socialiste du Conseil de Prusse, a bénéficié de l'appui du vieux maréchal et obtenu, le 8 mai, quatre voix de majorité à la Diète. Les Allemands-nationaux ne sont pas satisfaits ; M. Stresemann est obligé à la fois de ménager leur intransigeance et de ne pas éveiller les inquiétudes de l'Angleterre et de la France. Au moins sur le second point, il a tout à fait échoué : son discours du 18 a certainement froissé les Français, les Belges, les Polonais et alarmé les Anglais. Les habiletés et les ruses d'un Stresemann ont quelque chose de gauche et d'enfantin : l'Allemagne ne comprendra-t-elle jamais le tort qu'elle se fait par ses roueries qui ne trompent personne et qui révèlent une mentalité qui éloigne toute velléité de rapprochement? Montrons-le par quelques exemples : aussi bien M. Stresemann a-t-il touché toutes les grandes questions qui préoccupent les Alliés.

L'Allemagne exécute le plan Dawes, et même elle s'en félicite ; « mais nous ne payons pas parce que nous nous croyons coupables : ces payements sont le fardeau que la force des vainqueurs a imposé aux vaincus. » Rien de plus faux, rien de plus inique, qu'une telle déclaration, même si nous laissons de côté la question de culpabilité qui se retrouve toujours comme le moteur central de toute la politique allemande. M. Stresemann présente les payements Dawes comme un abus de pouvoir du vainqueur à l'égard du vaincu; or tout homme de bonne foi sait que l'Allemagne ne paye aucune indemnité de guerre, aucuns frais de guerre; tout ce qu'elle doit verser n'est que la très insuffisante réparation de toutes les destructions que l'invasion a fait subir à la France et à la Belgique. Veut-on dire tout simplement que si l'Allemagne avait été victorieuse, elle n'aurait rien payé? C'est bien inutile; mais si l'on prétend fausser le caractère des payements Dawes, c'est absurde, c'est odieux. Une allusion au traité de Rapallo, c'est-à-dire à l'alliance avec la Russie bolchéviste, ne paraît pas de meilleur goût. Le ministre des Affaires étrangères en vient à l'évacuation de Cologne ; c'est la tactique des Allemands de considérer comme insignifiants les manquements constatés par la Commission ; les retards des Alliés leur fournissent un argument dont ils abusent ; mais rira bien

qui rira le dernier. Au reste M. Stresemann se dit prêt à exécuter les désarmements stipulés par le traité. On verra bien. Ici encore, M. Stresemann éprouve le besoin de ratiociner, de subtiliser : il s'agit toujours de démontrer que l'Allemagne n'est pas coupable ; si elle désarme, c'est pour donner l'exemple, « c'est une étape vers le désarmement général ». Le ministre ne comprend pas que les Alliés aient besoin d'un pacte de garantie « contre une attaque de l'Allemagne. Au contraire, c'est l'Allemagne désarmée qui a besoin que ses frontières soient protégées contre ses puissants voisins ». M. Stresemann, avec une maladresse bien germanique, dépasse les bornes; il met en lumière tout ce qu'a de trompeur et de sophistique un pacte comme celui que l'Allemagne a elle-même proposé ; dès qu'on sort de la vérité lumineuse de l'Allemand agresseur, responsable et coupable, on est dans le faux et on aboutit à l'impossible. « Le point de vue du Gouvernement allemand est qu'un règlement sans l'Allemagne serait un règlement dirigé contre elle. » Parfaitement ; mais que peut-elle en redouter, si ses intentions sont droites et ses sentiments pacifiques?

En passant, M. Stresemann parle des fêtes du millénaire rhénan « organisées pour montrer qu'il y a mille ans que la Rhénanie appartient à l'Allemagne ». A l'Allemagne, c'est possible ; c'est un pays celtique romanisé et partiellement germanisé ; mais à la Prusse, c'est une autre affaire, et c'est toute la question. Le ministre des Affaires étrangères en arrive aux « frontières orientales». « Il n'y a personne, en Allemagne, qui puisse reconnaître qu'une frontière tracée en violation du droit de libre disposition des peuples doive être définitive. » Les Allemands ont l'art de dénaturer à leur usage les plus justes principes. On aimerait savoir sur quel point a été violé le droit de libre disposition. Nulle part, ni à l'Est, ni à l'Ouest, ni au Nord, une terre de quelque étendue peuplée d'Allemands n'a été enlevée à l'Allemagne. Tous les territoires réunis à la Pologne aux dépens du Reich sont peuplés en grande majorité de Polonais parfaitement conscients de leur nationalité. Les populations sont naturellement très mélangées : des minorités sont englobées dans l'État polonais, mais des Polonais sont aussi restés sujets allemands. Là où des plébiscites ont été faits, c'est aux dépens des Polonais qu'ils ont été truqués, notamment par le vote inique des fils de fonctionnaires ou de militaires nés en Silésie et non originaires du pays. Il faut quelque audace à M. Stresemann pour découvrir dans tout cela « une violation du droit de libre disposition des peuples ».

Après tout, il a peut-être raison de mentir, s'il se trouve des gens disposes d'avance à se laisser convaincre. En France, l'effet produit est nettement mauvais : déplorable méthode, fausse route ! Nous le disons à l'adresse des Allemands de bonne volonté, notamment des catholiques de la *Germania*, qui ont le mérite de chercher un terrain de rapprochement avec les Français : renoncer à ergoter sur le passé, rechercher franchement les points où les intérêts des deux pays, notamment les intérêts économiques, peuvent s'accorder, voilà tout ce qu'il est possible et utile de tenter : à chaque jour suffit sa peine.

Le discours de M. Stresemann apporte, dans les échanges de vues qui se poursuivent entre M. Chamberlain et M. Briand, un élément nouveau : la certitude que l'Allemagne cherchera à reviser, à son avantage, le traité de Versailles, et à obtenir le remaniement de ses frontières orientales et la réunion de l'Autriche au Reich. Cette double perspective préoccupe, à juste titre, M. Chamberlain, et inquiète même les journaux les moins favorables à une coopération avec la France. Il se produit, dans l'opinion britannique, une hésitation, un flottement. L'Angleterre ne veut pas s'engager à intervenir en Europe centrale et orientale; et pourtant, elle sent que la France a raison de ne pas permettre qu'on touche à l'édifice de la nouvelle Europe, et que son honneur et son intérêt l'engagent à s'entendre avec nous pour le maintien des traités. Les préférences de M. Briand sont pour le protocole de Genève, c'est-à-dire pour une sécurité fondée sur l'arbitrage obligatoire, avec la garantie de la Société des nations; mais il se heurte à l'opposition du Gouvernement britannique. Cette solution écartée, la France souhaite une entente à trois, avec l'Angleterre et la Belgique, combinaison qui avait aussi la sympathie de M. Chamberlain, mais qu'il s'est vu obligé d'abandonner pour se rallier au projet de pacte collectif auquel participerait l'Allemagne. M. Briand pousse le désir d'une entente jusqu'à ne pas rejeter le projet de pacte avec l'Allemagne, mais il a précisé, — c'est l'objet du projet de réponse à l'offre allemande dont il a communiqué la teneur à tous les Gouvernements alliés et qui a été favorablement accueilli par eux, — que l'Allemagne ne pourra être admise à participer à un tel pacte que s'il est bien entendu que les frontières du traité de Versailles sont intangibles, et si l'Allemagne est préalablement admise, sans conditions, dans la Société des nations. La France n'admet qu'un pacte qui accroisse les sécurités que lui donne le traité sans les amoindrir en rien.

L'Angleterre comprend qu'elle se doit à elle-même, qu'elle doit

à la France et à la Belgique, et qu'il est de son intérêt, de participer à l'organisation de la paix et de la sécurité européenne ; mais elle hésite à s'engager; elle regarde du côté du Pacifique, où les amiraux de ses escadres des Indes, d'Australie et de Chine ont tenu à Singapour et à Labuan, du 3 au 14 mars, une conférence significative, et elle craint de se laisser attirer dans l'engrenage de l'Europe continentale. Nous admettons ses scrupules; nous demandons seulement qu'elle prenne sa décision et qu'elle ne cherche ni à nous donner le change, ni à se leurrer elle-même par une combinaison bâtarde. Il ne suffit pas de mettre la signature de la France et celle de l'Allemagne au bas d'un pacte de sécurité quelconque pour que tout soit arrangé. L'Angleterre s'oblige à avaliser l'engagement que prendrait l'Allemagne, et par conséquent elle ne serait pas libérée de préoccupations continentales. Le dilemme se pose donc en face de l'anxiété britannique, que les arrière-pensées avouées par M. Stresemann accroissent et irritent : ou la politique de M. Amery et l'abandon de l'Europe, ou la politique de M. Chamberlain et l'alliance avec la France.

Nous ne demandons pas à nos alliés de la guerre de s'engager plus loin qu'ils ne croient pouvoir le faire. Mais il est essentiel qu'ils se rendent bien compte du sens et de la portée des traités auxquels ils ont eu la gloire d'apposer leur signature. La réparation de la grande iniquité de 1870 n'est qu'un point dans un tableau d'ensemble. Ce qui caractérise les traités de 1919, c'est la résurrection ou l'accroissement des États slaves et latins de l'Europe centrale ou méridionale, Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Roumanie; l'empire austro-hongrois détruit, la Pologne reconstituée dans son unité nationale, c'est l'Europe d'avant 1772, d'avant 1620, qui réapparaît, l'Europe d'avant Frédéric II et d'avant la guerre de Trente ans ; c'est la fin de la poussée historique de la Prusse et de l'Autriche vers l'Est et de l'oppression des Slaves. Les propositions actuelles du Reich sont claires pour tous ceux qui n'ont pas oublié une récente histoire. L'Allemagne renonce provisoirement à l'emporter du côté de l'Ouest, mais elle prétend réaliser à son profit le projet de Mittel-Europa en réduisant les territoires polonais et en annexant l'Autriche pour donner la main à la Hongrie. Voilà une réalité qu'il faut bien que les Anglais aperçoivent, sous peine de ne rien comprendre à l'Europe nouvelle : l'Allemagne n'a plus que sa place au soleil et non plus la place des autres. Cette Europe nouvelle, nous ne demandons pas aux Anglais, s'ils ne croient pas pou-

voir s'y risquer, de la garantir, nous leur demandons fermement de ne pas la détruire par inadvertance ou incompréhension. Il nous suffit qu'ils soient avec nous sur le Rhin, pourvu qu'ils n'empêchent pas l'Europe continentale de s'organiser elle-même pour le maintien des traités et de la paix.

Sur la question du désarmement, il n'y a, entre la France, l'Angleterre et la Belgique, aucune divergence de fond, à peine quelques difficultés de rédaction qui retardent malencontreusement la remise à l'Allemagne de la note collective des Alliés; l'Angleterre, comme la France, conformément à la lettre et à l'esprit du traité, considère l'évacuation de Cologne et de la première zone d'occupation comme liée à la complète exécution du désarmement et à la réparation des manquements spécifiés dans le document qui sera remis au Gouvernement du Reich. Ainsi l'évacuation de Cologne dépend de l'Allemagne elle-même ; il lui appartient d'en hâter l'échéance ou de la retarder. La Ruhr sera évacuée au plus tard le 16 août, ainsi que M. Herriot s'y est trop légèrement engagé à Londres ; mais Cologne ne le sera que le jour où les experts alliés estimeront que l'Allemagne a exécuté ses engagements.

La Conférence de la Petite Entente, à Bucarest, a eu le sentiment très net du péril et des remèdes. L'insistance de l'Allemagne pour ramener sur le tapis la question d'Autriche ouvrirait les yeux aux plus aveugles. La Roumanie et la Yougoslavie embarrassées elles-mêmes dans des difficultés financières, s'étonnaient parfois que la Société des nations, à l'instigation des Puissances occidentales, déployât plus d'efforts et d'ingéniosité pour sauver l'Autriche que pour leur venir en aide à elles-mêmes ; M. Benès a su montrer à ses alliés que l'existence d'une Autriche indépendante est, pour tous les États nés ou agrandis par la dislocation de l'Empire austro-hongrois, une nécessité vitale. Des mesures ont été envisagées pour aider l'Autriche à organiser sa production industrielle et à retrouver des débouchés pour ses exportations. Les trois associés de la Petite Entente sont d'accord pour arrêter, par une politique active, la propagande de l'Allemagne pour l'union avec l'Autriche. Enfin, un fait nouveau et considérable s'est produit : l'Italie s'est émue, et M. Mussolini, dans le remarquable discours qu'il a prononcé le 20 mai au Sénat, a, pour la première fois, prononcé le *veto* de l'Italie à toute tentative pour modifier le statut territorial et politique de l'Autriche :

... Une propagande très active est en cours, afin de créer des mouvements d'opinion que l'on présente à certains moments comme

irrésistibles. L'Italie ne pourrait jamais tolérer cette violation patente des traités que signifierait l'annexion de l'Autriche à l'Allemagne. Cette annexion créerait une situation paradoxale, c'est-à-dire que l'unique nation qui augmenterait ses territoires et sa population, qui formerait le bloc le plus puissant dans l'Europe centrale, serait précisément l'Allemagne. » On ne saurait mieux parler, ni avec plus de précision. Il n'y a pas, en réalité, de question d'Autriche, pas plus qu'il n'existe une question des frontières de la Pologne ; mais nous sommes en présence d'une volonté persistante de l'Allemagne d'entretenir en Europe centrale une agitation qui inquiète et leurre l'opinion anglaise et américaine. L'Allemagne annonce l'intention de se prévaloir de l'article 19 du pacte de la Société des nations ; il y est question des traités « devenus inapplicables » que la Société peut, de temps à autre, soumettre à un nouvel examen ; l'Allemagne s'imagine qu'il lui suffira, pour prouver que les traités sont inapplicables, d'apporter à les appliquer une tenace mauvaise volonté et qu'ainsi elle arrivera sans guerre à déchirer les stipulations qui la gênent. Illusion dangereuse, et, ici encore, fausse route !

Nous avons montré le renforcement de la Petite Entente par le rapprochement polono-tchécoslovaque et par l'éclatante manifestation de solidarité active qu'a été la conférence de Bucarest. Nous devons signaler aussi, avec une particulière satisfaction, l'entente qui, à l'intérieur du royaume yougoslave, s'est opérée entre les Croates et les Serbes. Le parti paysan croate que dirige M. Paul Raditch, neveu de M. Étienne Raditch, a négocié avec M. Pachitch, Président du conseil, son ralliement à la dynastie, son alliance avec les radicaux serbes et, sans doute, dans l'avenir, sa participation au Gouvernement. Ainsi se trouve heureusement consolidée et resserrée l'unité de la grande famille yougoslave. Le voyage de M. Kalfof, ministre des Affaires étrangères de Bulgarie, à Belgrade, puis à Paris, à Londres et à Prague, a montré la Bulgarie, résolue à se défendre contre l'invasion bolchéviste, invoquant le secours de l'Europe et la bonne volonté de ses voisins. M. Kalfof et M. Nintchitch, dans leur entretien, ont pu se convaincre qu'entre Sofia et Belgrade, l'animosité va s'atténuant en face du commun péril bolchéviste. Le gouvernement serbe s'est rendu compte que tout appui moral donné aux agrariens de Bulgarie profiterait du même coup aux communistes. Ce sont là autant de symptômes de détente et de consolidation qu'il est réconfortant de constater.

En France, c'est la veillée des armes avant les batailles parle-

mentaires et, depuis le 25, c'est la lutte ouverte. Le scrutin de ballottage pour les élections municipales ne marque pas, quoi qu'en disent les statistiques officielles, un grand succès pour le cartel des gauches ; sur de nombreux points du territoire il perd beaucoup de voix sur le scrutin du 11 mai 1924. Le vote du 10 mai a fait ressortir surtout la participation effective des communistes au cartel qui, en de nombreuses villes et villages, ne l'a emporté que grâce à leurs bulletins. Dans le cartel, c'est, de beaucoup, l'élément socialiste qui tire le plus de bénéfices de l'alliance avec les radicaux. A Lyon, M. Herriot est maire radical d'une municipalité socialiste et l'on sait que la situation électorale lyonnaise domine et explique les attitudes de l'ancien président du Conseil. Cette fois, son choix est fait ; il s'est mis en campagne contre M. Painlevé, son compagnon d'armes d'hier. M. Herriot, M. Blum, M. Renaudel d'un côté, avec, au besoin, l'appui de M. Cachin, et, de l'autre, M. Painlevé, M. Briand, M. Caillaux, avec, en réserve, M. Loucheur. Les projets fiscaux de M. Caillaux ont, pour les socialistes, l'inconvénient de s'inspirer des besoins de la trésorerie et de l'équilibre du budget, plutôt que des passions révolutionnaires : c'est assez pour qu'ils soient vigoureusement combattus par une partie du cartel. M. Painlevé fait tête à l'orage. Dans son discours de Grenoble, il a montré, en fort bons termes, la politique actuelle dominée de haut par la situation financière, et il a indiqué les trois phases du programme fiscal que se propose de réaliser le Gouvernement. D'abord, équilibre sincère, complet, « impitoyable », du budget ; ensuite, consolidation des emprunts à court terme : « les engagements de l'État seront tenus, quoi qu'il arrive » ; enfin, assainissement définitif de la situation financière, œuvre de longue haleine, qui ne saurait être improvisée, qui exigera des années, et pour laquelle le concours de toutes les bonnes volontés sera nécessaire. Ce sont là des vérités incontestables, ce qui n'empêchera pas le cabinet Painlevé de subir de rudes assauts. Son sort dépendra peut-être de l'opposition républicaine, qui n'aura à s'inspirer que de son patriotisme et des besoins vitaux du pays.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

LE GÉNÉRAL MANGIN

J'ai connu Mangin chez le docteur Ménard, il y a trente-trois ans : ce jour-là, il était accompagné du lieutenant Marchand qui était blessé (non sans doute pour la première fois et assurément pas la dernière) et qui portait le bras en écharpe. Ils avaient déjà, tous les deux, figure de héros : une atmosphère d'initiative et de courage les enveloppait. Le capitaine Ménard, beau-frère du lieutenant Mangin, avait été envoyé en mission à la Côte d'Ivoire pour prendre à revers les *sofas* de Samory. Il était tombé quelque part dans la brousse anonyme. Marchand, qui combattait dans ces régions, avait essayé de lui porter secours, mais n'avait pu arriver à temps. Nous apprîmes par lui le drame héroïque dans lequel le capitaine Ménard avait péri.

Maintenant, il s'agissait d'envoyer sur les lieux une nouvelle mission afin d'y reprendre l'œuvre interrompue. Avec Marchand et Mangin, nous examinions le programme de leur action et les moyens, en achevant la reconnaissance du pays, d'assurer, par l'établissement de la nouvelle frontière, l'unité française dans cette importante partie de la boucle du Niger. Depuis lors, une forte amitié m'unit aux deux Africains.

Je dirai tout à l'heure quelque chose de ce que j'ai su de « Mangin en Afrique ». Mais je veux rappeler, d'abord, comment et où j'ai revu, pour la dernière fois, ensemble mes deux amis (1).

(1) N'ayant plus à ma disposition mes notes officielles, j'ai fait appel, sur cet entretien, aux souvenirs du général Marchand. Il a bien voulu me remettre une

En février 1917, quelques semaines avant la bataille de l'Aisne, j'étais à l'état-major du général Mangin à Fismes. Mangin me dit : « Je vais vous faire un grand plaisir : Marchand est à son poste de commandement dans ce qui reste de votre maison, à Pargnan. Il doit venir me rendre compte de ce qui se passe en première ligne, et je le retiendrai pour dîner avec nous. » A la tombée du jour, le général Marchand arrivait. Il exposa devant moi ce qu'il avait fait pour préparer la marche en avant de sa division. Mangin écoutait, en chef, son vieux camarade, l'interrompait parfois d'un mot et suivait l'exposé sur la carte : on comptait, non par kilomètres, mais par mètres : chaque débouché de tranchées était étudié dans ses possibilités multiples ; on relevait les moindres accidents de terrain, les ruines des masures, les troncs d'arbres brisés ; on reportait les points de repère sur les photos par avion et sur les plans directeurs ; chaque régiment, chaque escouade, recevait ses instructions et les mettait, en quelque sorte, à l'épreuve : le tir de l'artillerie et l'allongement du tir, le déplacement des canons, le progrès de l'infanterie sous la coupole des obus, tout était déterminé à la seconde. Dans les marches préparatoires, le général Marchand avait suivi ses hommes à pied ; il avait mesuré lui-même l'effort qui allait leur être demandé. On a parlé de course à l'ennemi, de témérité aveugle et sanglante, de charge furieuse : il n'y eut jamais de préparation plus méthodique, plus réfléchie, plus minutieuse. Le chef était évidemment un calculateur exact de la dépense physique et morale de ses hommes. Il entendait atteindre le but au moindre prix.

Fismes ! Il y avait deux mille ans que César, ayant établi son camp à Fismes, s'était avancé sur l'Aisne et avait descendu ces mêmes collines pour refouler les multitudes venues du Nord. C'était donc, se renouvelant une fois de plus, l'éternel drame de la civilisation française. J'évoquais ce souvenir devant Mangin qui souriait sous sa moustache. Ayant vécu près

note du plus grand intérêt qui se termine en ces termes : « C'est bien de cet entretien de l'été 1892, au 195 de la rue de l'Université et de l'ébauche avant la lettre qui y fut tentée, à grands traits, par le directeur des protectorats, de la future Afrique française et du rôle qu'elle devait jouer dans la geste française, qu'il faut dater la grande période de reconnaissance à la fois territoriale et démographique de l'Afrique, c'est-à-dire la double carrière liée des lieutenants Mangin et Marchand, — l'apostolat africain. »

de lui cette nuit atrocement froide et anxieuse, je partis plein d'espoir... Quand la bataille se déclencha, le 16 avril, la fortune ne sourit pas à nos armes. Sans doute eût-on mieux fait de suivre l'élan donné par le général Mangin et de marcher à fond, une fois la première position enlevée. Nous avons su depuis que les Allemands avaient pris leurs dispositions pour évacuer Laon et qu'ils furent bien surpris quand ils apprirent « leur victoire ».

La fortune devait rendre à Mangin, en juillet 1918, la gloire définitive dont elle l'avait privé en avril 1917.

Quand eut lieu la fameuse offensive de Villers-Cotterets, dès la lecture du premier communiqué, sans rien savoir, j'écrivis dans *le Figaro* (on peut retrouver l'article) : « Cela, c'est du Mangin. » J'avais reconnu sa manière, tant elle était caractéristique, à savoir la détermination exacte du lieu opportun et le coup asséné à fond. Bientôt après, j'étais sous sa tente (car, en vieil Africain, il campait sous la tente); il venait de délivrer Laon, « ma petite patrie », et je l'ai vu serrer les dents à la lecture des rapports relatant « qu'il y avait du dur » du côté des marais de la Serre : c'était la fin de l'armée allemande, les coups de pied de l'agonie.

Enfin, j'ai retrouvé Mangin à Mayence, quand, sous les ordres du général Fayolle, il passait le Rhin. Tandis que les régiments français, harassés de la victoire, les chevaux au poil hirsute tirant sur les charrois, les artilleries attelées avec des ficelles, les soldats rigides dans leur vêtement de boue, les joues creuses et la moustache fumante, défilaient dans l'ombre du Dôme et marquaient du pas le sol allemand, Fayolle sur son cheval blanc, Mangin sur son cheval noir se mirent face à face : la troupe passa entre les deux chefs; *la Marseillaise* bondissait jusqu'à la coupole, et j'ai assisté à la grande réparation.

Il semblait bien, alors, que Mangin serait chargé de la délicate besogne qui s'offrait à nous, et qu'il allait devenir « le Germanique », comme disaient les Romains. Cela non plus, la fortune ne l'a pas voulu. Mangin tombe en pleine force, sans qu'aucune de ces alternatives ait ébranlé son impavide courage, ni atteint sa foi fervente en la grandeur de la patrie.

L'avant-veille de sa mort, nous avions fait les cent pas devant

ma porte et nous avions parlé près de deux heures du « Napoléon » qu'il préparait pour l'*Histoire de la Nation française*. Il venait de fournir un travail énorme pour exposer devant le Conseil supérieur de la guerre ses idées sur la constitution de l'armée, et il était satisfait. Aussitôt, avec son inlassable activité, il se reportait vers notre passé, vers l'organisateur des armées et le maître de l'offensive, Napoléon. Ferme, droit, le regard profond et doux sous ses paupières mi-closes, la bouche en arc triomphal sur son menton carré, il donnait l'idée du calme dans la force et de la détente dans l'attente.

Il avançait dans ses recherches avec les mêmes précautions que sur le champ de bataille. Nous échangeâmes longtemps nos idées sur cette collaboration qui nous faisait frémir d'amitié, lui s'attachant au Napoléon militaire et moi au Napoléon administrateur et homme d'État. Il rentra chez lui et écrivit qu'on lui procurât les ouvrages dont nous avions parlé... Et, je l'ai revu trois jours après, couché sur son lit de camp, le sabre sous la main, un Soudanais le veillant, les yeux clos, hélas! ces beaux yeux d'homme si fort et d'ami si bon. Je l'ai regardé de toute mon âme : il avait, sous son front obstiné, l'amas des choses vues, pensées et réfléchies qui avaient été *lui*. Dans la détente suprême, sa vie était présente tout entière. Est-ce que la France est abandonnée de Dieu qu'un tel Français fût étendu là, si jeune?

La veille, comme je me rendais au dernier rendez-vous où je devais le rencontrer, le maréchal Joffre m'avait conduit dans sa voiture et, comme le nom de Mangin avait été prononcé à propos de l'*Histoire*, le maréchal m'avait dit : « Celui-là, c'est un homme ! »

Il ne peut être question de donner ici, aujourd'hui, un tableau, même réduit, de la vie de Mangin. Il me semble que le mieux, le plus utile, le plus conforme à cette carrière si pleine et à l'exemple qu'elle laisse, c'est d'apporter à la hâte quelques précisions, quelques souvenirs documentaires. Ces fragments serviront peut-être, un jour, au Plutarque qui écrira les vies de nos coloniaux et de nos chefs de la Grande Guerre.

L'AFRICAIN

Au début de sa carrière, Mangin m'apparaît surtout dans le groupe de nos hommes d'Afrique. Il n'a pas encore sa marque particulière ; il est un dans l'ensemble.

La jeunesse, fille de la guerre de 1870, avait concentré en elle, vers la fin du siècle dernier, un trop-plein de forces, un feu intérieur qui ne demandait qu'à éclater. L'ayant senti, les hommes d'État qui ont donné comme tâche à ces hommes d'action notre épanouissement colonial, ont ouvert une des plus belles pages de l'histoire de France. Une équipe restreinte, qui avait eu pour maîtres et précurseurs les Faidherbe et les Borgnis-Desbordes, accomplit cette tâche surhumaine au nom de l'humanité. Non militaires, leurs voyages étaient de simples *missions*. Qui dit mission dit *missionnaire*; et c'est bien en cette qualité que nos officiers d'Afrique ont parcouru, dans ses coins et ses recoins, le continent noir. Partout où ils passèrent, ils furent bienfaisants.

Brazza l'avait bien montré, lui qui, au cours de sa longue carrière d'explorateur, n'avait pas tiré un coup de fusil. Comparez avec l'exploit, d'ailleurs héroïque, de Stanley! La France, après Brazza, avait à relier, par une organisation continue, ces immenses espaces dont les noms ne figuraient même pas sur les itinéraires des plus hardis voyageurs. Avec le savant géographe des Affaires étrangères, M. Desbuissons, nous inscrivions ces lieux surgissant des ténèbres sur une carte « en marche », pour ainsi dire, au fur et à mesure que nous arrivait le relevé hâtif des nouvelles découvertes. Cependant, il y avait un plan général d'action, et rien n'était livré au hasard. Mangin est un des rares exécutants qui aient connu ce plan et il le vise dans un passage de ses livres (1).

Ce plan existe en effet. Il découlait d'une conception générale de la future Afrique, des relations géographiques entre ses fleuves, ses montagnes, ses communications naturelles, ses futures routes et voies ferrées. La pensée initiale tenait à une observation exprimée alors pour la première fois et souvent répétée depuis : le continent africain est comparable à une

(1) Général Mangin, *Regards sur la France d'Afrique;* « Sous l'Équateur », p. 237. In-12, Plon.

assiette renversée; un bourrelet de hauteurs entoure, à proximité des bords de la mer, un plateau intérieur isolé. C'est cette conformation qui a retardé la civilisation de cette partie du vieux continent, les embouchures des fleuves n'ayant pas, sauf dans la région du Nil, d'accès navigable vers l'intérieur.

Maintenant, le problème pouvait être résolu par l'application des découvertes modernes; et la solution consisterait : 1° à articuler le plateau intérieur avec la côte, par un système de voies ferrées franchissant le bourrelet et les cascades pour assurer des débouchés vers la mer; 2° à relier entre eux les grands fleuves par le plateau intérieur, de façon à faire du Congo français et belge la « plaque tournante » de cette puissante gare « mondiale ».

Telle était la pensée qui lançait les missions sur les points de jonction de l'hinterland méditerranéen, du Tchad, du Nil, du Congo, des Grands Lacs. Nulle mission n'était sans objectif réfléchi, nul effort n'était gaspillé. On avait si peu de temps, et on disposait de si peu de ressources!

Tout se fit par l'héroïsme. Voilà ce qu'un Archinard, un Humbert, un Marchand, un Mangin, un Gouraud, un Monteil, un Binger et tant d'autres, après Brazza et d'après Brazza, ont compris, ont embrassé de toute la force de leur âme; voilà *ce qu'ils ont fait.*

La route était barrée, de tous côtés, par des « sultanats », plus ou moins négriers, la plupart fortement organisés, des Ahmadou, des Samory, — je ne parle pas de Behanzin. Or, la France sait-elle avec quoi furent menées à bien les entreprises qui imposèrent à d'immenses régions « la paix française »? Je cite encore Mangin : le commandant Archinard (le vrai maître de Marchand et de Mangin), disposait de 292 combattants, la plupart indigènes, et de deux canons; la compagnie Marchand, au moment où elle enleva la région du Ouessébougou, était de 64 hommes. Pour tenir le coup contre le suprême effort de Samory, Mangin lui-même est laissé au village de Kankan avec deux compagnies de tirailleurs et deux canons...

Impossible de donner même l'idée de ce que fut le développement miraculeux d'une telle entreprise, alors que nous avions contre nous les résistances locales, la difficulté du terrain et du climat, les diplomaties étrangères, les aventuriers accourus du monde entier, les marchands d'armes, les négriers dont nous coupions le trafic, et une partie trop considérable de

l'opinion française elle-même. Un simple exemple donnera l'idée des moyens et des résultats : il s'agissait de relier le bassin du Sénégal à la Côte d'Ivoire, ce qui avait pour effet d'englober dans les possessions françaises la fameuse boucle du Niger et, en particulier, ce Mossi, grand comme la France, qui est, maintenant, le champ d'avenir « cotonnier » de notre domaine africain : on était lancé comme en une course de sport, à qui arriverait les premiers, des Anglais, des Allemands, des Français. Le succès de notre entreprise dépendait de la façon dont nous saurions maintenir la ligne du Nord, protégeant ce ventre énorme de l'Afrique qui forme, aujourd'hui, notre « Afrique occidentale ».

En conséquence, le ministre donne l'ordre de défendre à tout prix la région de Tombouctou, c'est-à-dire : Tombouctou, son port sur le Niger (Kabara), et le territoire plus ou moins aride jusqu'à Goundam, *à 120 kilomètres* plus à l'ouest. C'est ce que les instructions appellent, élégamment, « *la chemise triangulaire* destinée à arrêter les Touaregs ». « Chemise » dont un pan a plus de *120 kilomètres de côté*. Or, Joffre construit la ligne ferrée et sauve la « chemise » *avec 600 hommes* de contingents indigènes, qui travaillent le fusil au poing.

Mangin, au cours de ces laborieuses campagnes, a été en contact journalier avec la population noire ; on n'avance partout qu'à l'aide du fameux soldat « soudanais ». Ayant considéré ces hommes, ces compagnons de marche et de combat, il les juge- les aime, apprécie leur valeur, calcule leur force et songe à leur recrutement élargi. Lui et eux, on se retrouvera.

FACHODA

Cependant, après avoir articulé le Sénégal au Niger, à la côte d'Ivoire et au lac Tchad, il y a une autre œuvre à tenter, une autre tâche à accomplir : il faut chercher l'articulation du bassin du Congo au bassin du Nil. C'est cette entreprise pacifique qui conduira Marchand, Mangin, Baratier, jusqu'à Fachoda. Il s'agit bien encore d'une *mission ;* si l'on ne tient pas compte des passions politiques, on ne saurait comprendre pourquoi on voulut, à toute force, lui donner l'estampille d'une *expédition.*

Quand la mission fut organisée (par le ministère Bourgeois),

le but était d'atteindre le bassin du Nil selon la loi de libre concurrence, qui avait été la règle dans toute cette période de l'histoire africaine, et qui avait été reconnue, de commun accord, comme la base de toutes les négociations anglo-françaises à ce sujet. Il ne s'agissait nullement d'une conquête; en vérité, c'eût été par trop absurde de la tenter avec les ressources si minimes de la mission, mais de titres à faire reconnaître ou à acquérir, dans un pays qu'un accord diplomatique avait neutralisé. Le cabinet Bourgeois laissait une situation diplomatique très embrouillée avec l'Angleterre; elle fut rapidement éclaircie par le cabinet suivant, et l'expédition put se poursuivre dans une ère d'actives négociations. Elles furent conduites, de part et d'autre, dans l'esprit le plus amical, et, malgré de grandes difficultés, elles aboutirent, avant l'arrivée de Marchand à Fachoda, à la convention générale du 14 juin 1898, qui, embrassant toute l'Afrique occidentale et centrale, visait, en outre, une négociation ultérieure, au sujet des territoires situés à l'est du lac Tchad et dans la direction du Nil.

Si l'on eût repris immédiatement cette négociation, elle eût abouti certainement : cela résulte des propositions mêmes de lord Salisbury. Mais, le cabinet Méline étant tombé, on crut préférable d'attendre, et on prétendit ensuite enlever la négociation de haute lutte : de là l'échec diplomatique dont les conséquences pesèrent sur le principe de la mission elle-même.

Ceci dit, l'effort de Marchand, de Mangin, de Baratier et de leurs hommes ne fut pas vain. Leur marche admirable retentit dans toute l'Afrique; les couleurs françaises, portées par eux d'une rive à l'autre, furent saluées très bas par leur heureux concurrent, Kitchener et, de leur fait, la position générale de la France en Afrique se réalisa, en somme, en un grand succès, puisque la France s'était vu reconnaître, par la convention du 14 juin 1898, toute l'Afrique occidentale et centrale, tandis que l'Angleterre s'assurait à la fin de ce conflit, tant grossi par la presse, les marais du Bahr-el-Ghazal.

L'opinion française eut le sentiment très profond de la beauté de l'effort et de la grandeur de l'œuvre accomplie. Ces « piétons » qui avaient sauvé à la fois les intérêts et le prestige du pays furent, dès lors, consacrés. Les noms de Marchand, de Mangin, de Baratier, s'inscrivirent dans les mémoires.

LES TROUPES NOIRES

Mangin était revenu avec une conviction ancrée dans son esprit prévoyant : la valeur de l'Empire français d'Afrique au point de vue de la défense nationale, et la qualité du soldat noir. A bref délai, chez cet homme en qui la pensée dardait l'action, l'idée du recrutement, de l'encadrement, de l'entraînement des troupes indigènes grandit jusqu'à devenir une obsession.

Je garde précieusement les lettres que m'adressa Mangin sur la question des « troupes noires » ; elles éclairent les origines. J'y retrouve l'homme tout entier, sa clairvoyance, sa ténacité, son élan sur l'obstacle, son bon sens et sa prudence quand il s'agit de vaincre ou de tourner les difficultés. Dans cette longue campagne, engagée vers 1908 et qui dura jusqu'à la fin de la guerre en 1918, Mangin fut tout lui-même : un précurseur, un animateur et un diplomate accompli. Il prouva, par sa force de conviction et de pénétration, ce que ce grand militaire eût fait, comme civil et comme haut commissaire détaché aux affaires insolubles.

Qu'avait-il appris en Afrique, lui et ses camarades? Il avait appris à servir la France et il se préparait à la servir de même partout.

Dans une des pages les plus émouvantes de son livre sur l'Afrique, Mangin rappelle une scène pathétique, et une parole admirable du colonel Archinard :

> Atteint d'un grave accès de bilieuse hématurique, le colonel avait passé le Niger en civière, et c'est autour de sa civière qu'il nous réunit pour nous faire ses adieux avant de prendre le chemin du retour avec le gros de la colonne. Nous sentions qu'il nous laissait une partie de son œuvre, et nous craignions de l'entendre parler pour la dernière fois, et je n'ai jamais oublié cette scène émouvante : le colonel nous rappela toute la grandeur de la tâche que nous poursuivions au Soudan, toutes les idées généreuses que représentait la puissance française, *puis il évoqua tout d'un coup les champs de bataille européens où il nous donnait rendez-vous.*

A ce rendez-vous, ceux qui ne dorment pas sous le sol de l'Afrique furent fidèles et nous savons ce que furent ces hommes sur « les champs de bataille européens ».

LE MAROC

La carrière africaine de Mangin s'acheva par la campagne de Marakech, celle-là déjà napoléonienne par le dessein, l'exécution et les conséquences. Je ne sais rien de particulier à ce sujet; ce que je sais seulement, c'est que Mangin, avec ce regard qui perçait l'avenir par le passé, avait l'esprit fixé sur ce couloir de Taza où il devinait le point d'étranglement par où l'ennemi essaierait de prendre, un jour, à la gorge notre protectorat. Dans notre dernière conversation, trois jours avant sa mort, il me parlait des premières nouvelles qui arrivaient seulement, relatant l'offensive soudaine des Riffains : il flairait la surprise; il constatait les complicités étrangères; il déplorait la médiocrité de notre diplomatie et l'action des partis qui allaient saluer à Moscou les soutiens d'Abd-el-Krim. Ces préoccupations faisaient passer un nuage sur son front soucieux. Et l'on parlait de la désignation d'un civil pour succéder à Lyautey!

Depuis Marakech, Mangin était un homme « mondial ». J'en eus la preuve dans une circonstance que M. Henry Bordeaux a déjà racontée et où, devant nous, se trouvèrent face à face deux des natures les plus fortes de notre temps, Roosevelt et Mangin.

Au printemps de 1914 (retenez cette date), Roosevelt m'avait envoyé par T. S. F., du bateau qui l'amenait en Europe, une dépêche me demandant de réunir autour de lui quelques Français de marque avec qui il voulait s'entretenir. Je priai à déjeuner A. Ribot, Émile Boutroux, le général Brugère, MM. Gustave Le Bon, René Bazin, Henry Bordeaux, d'autres amis et le général Mangin. En arrivant, Roosevelt me dit à brûle-pourpoint: « Je viens en Europe pour marier un de mes enfants; je reste quelques jours seulement; mais je sens que les temps sont proches et je veux me faire une opinion définitive sur la France. Après un séjour de quarante heures à Paris, j'irai, sans doute, faire la même visite d'enquête à Berlin. Avertissez vos amis. » Ils arrivèrent l'un après l'autre. On se mit à table, et Roosevelt (les survivants s'en souviennent) nous fit passer un examen qui nous coupa légèrement l'appétit, tandis qu'il mangeait comme il

parlait, formidable. A un moment, le feu se ralentit de notre côté. On était un peu embarrassé : Roosevelt questionnait toujours et sur tout : armée, finances, méthode, organisation, religion, moral. Les compétences s'épuisaient à lui répondre. Les yeux se tournèrent vers Mangin, récemment nommé général. Celui-ci, déjà formé en bataillon carré, s'était mis en posture de faire front partout. Peu à peu la bataille se concentra autour de ces deux hommes, dont les yeux éclairaient et dont les mâchoires broyaient. Mangin dit ce qu'il pensait de la France, de la vigueur du pays, de son activité, de la préparation de nos armées, du bon état de nos finances : il parla de l'Afrique. Le feu se concentra encore : il parla des noirs et des troupes noires, appuyant, de ce côté aussi, sur le problème moral. Il vanta ce courage, cette discipline, cette fraternité qui s'établit du chef au soldat. Il dit ce qu'il a répété cent fois depuis sur ces races méconnues ; il fonça sur l'imprudence des blancs, s'ils ne savent pas comprendre le monde noir, et désigna celui-ci comme l'appoint futur au cas d'une grande guerre. Il aborda le problème des races aux États-Unis. Ce fut au tour de Roosevelt d'écouter. Mangin dit les ressources en hommes de notre Empire africain, et il l'engloba dans le tableau précis et compétent qu'il donna de la préparation métropolitaine. Peut-être prononça-t-il, pour la première fois, son mot sur la France de 100 millions d'habitants. La réunion se prolongea jusqu'à 5 heures et l'ensemble de la situation fut examiné à tous les points de vue, au point de vue de la justice, au point de vue de l'inquiétante agressivité allemande depuis l'affaire d'Agadir. Roosevelt partit le dernier après être resté encore quelques instants avec moi et, me serrant la main, il me dit : « Ma conviction est faite, mon parti est pris. C'est inutile, je n'irai pas à Berlin. » Je conserve précieusement le télégramme sans fil qu'il m'adressa de la mer à son retour, pour me remercier de lui avoir mieux fait connaître la France.

PENDANT LA GUERRE

La guerre éclatait trois mois après.

La première fois que je revis Mangin, ce fut au mois de décembre 1914, après la bataille de la Marne : il commandait, à Roucy, sur l'Aisne, la division qui venait de dégager tout

le pays depuis Courgivaux et Montmirail jusqu'au pied de la falaise de Beaurieux. J'avais à porter des ravitaillements et des secours à la population civile de cette région; mon confrère M. René Doumic, qui venait reconnaître la tombe de son frère tué à l'ennemi, m'accompagnait. Voici un extrait de mes notes prises au jour le jour :

Le lendemain, 19 décembre à sept heures, nous partions pour Roucy, où je comptais rencontrer mon ami le général Mangin, l'Africain. Il en fut ainsi. Je le trouvai à table pour le café du matin. Autour de lui des officiers charmants, avec ce bon ton et cet air sérieux de tous les officiers français.

Longue conversation avec Mangin sur la tactique moderne. Il blâme le retour à la tactique allemande d'avant Frédéric II (c'est-à-dire le système des positions). Il est infiniment intéressant quand il raconte la retraite de Charleroi, les deux généraux se repliant à la tête de leur division, son propre effarement quand, à la Fère, il rencontra un officier anglais lui disant avec flegme : « C'est ainsi ; nous fuyons » ; son émotion quand, à Laon, il voit défiler devant lui, sur la place de la gare, une troupe dans un désarroi affreux et qu'on lui dit : « C'est la division que vous avez à commander. » Et puis, l'ahurissement des officiers et des soldats quand, se sachant vainqueurs comme ils l'étaient, la veille, à la bataille de Guise, ils avaient reçu l'ordre de reculer, de reculer toujours. Il disait, en revanche, la joie qu'il eut, comme il était là, au pied du reverbère du milieu de la place à voir couler ce flot, de recevoir un premier avis de l'Ordre (sans doute le fameux Ordre du 2 septembre), mettant fin à la retraite : « On ne recule plus, maintenant : se tenir prêt pour la marche en avant. » « A partir de ce moment, me dit Mangin, le revirement se fit comme par enchantement; les troupes s'alignèrent et se reprirent d'elles-mêmes. *Nous nous sentions commandés.* »

La conversation se prolonge sur la guerre elle-même, sur ses divers incidents. Mangin m'indique d'un mot ce qu'il avait fait au pont d'Hastières sur la Meuse ; sa conviction est que la guerre sera longue. Il n'y aurait qu'une façon d'abréger et d'épargner le sang, ce serait, dit-il, de sortir des tranchées et de chercher le lieu d'une offensive vigoureuse : « Mais où ? » Tout le monde dit : « Ailleurs » !

Longs détails sur la situation à Heurtebise, à La Tour de Paissy, à Craonnelle, à Berry-au-Bac, à Pontavert. C'est le pays que j'habite. Je le connais à fond et je réponds aux questions que me pose le général, le renseignant sur mille détails. Je voyais devant moi, nous surplombant, se dérouler, par une matinée magnifique, toutes les hauteurs occupées par les Allemands sur la rive droite de l'Aisne.

On eût dit une carte orographique. De temps en temps des obus éclataient. On vint annoncer au général la mort d'un jeune lieutenant à qui il avait donné ses ordres le matin même. « Ce sont toujours les plus récemment arrivés, dit-il; ils ne savent pas se défiler. » Au pied du vieux château de Roucy, le paysage démantelé par les obus était véritablement héroïque.

J'appris ce jour-là, l'essentiel sur la guerre et sur la fin de la guerre, puisque j'avais touché du doigt, en quelque sorte, le « rétablissement ». Une fois ce rétablissement accompli, il devenait évident, qu'avec un soldat magnifique, avec des chefs intelligents, prudents et calmes, il se développerait en force jusqu'à la victoire.

Je ne devais revoir Mangin qu'à Verdun. C'était en mai 1916. On m'avait fait savoir qu'un fait important allait se produire. J'accourus et j'arrivai juste le jour où l'on reprit, pour la première fois, Douaumont. Le grand Quartier général était à la mairie de Souilly ; en face, une petite maison basse où le mess était installé; je fus reçu par les grands chefs qui, autour de Pétain, tenaient entre leurs mains le sort de la France. Il faisait un temps affreux; un officier me conduisit dans l'un des forts d'où l'on avait vue sur le panorama des hauteurs qui entourent la ville; celle-ci était resserrée au plus près dans son étroite enceinte et il semblait que, déjà, elle ne respirât plus. Sur le fond, Douaumont dominait la ligne des crêtes à peu près comme le Mont Valérien domine Paris. La rafale du canon était terrible de ce côté; mais, en raison de la pluie et du brouillard épaissi, on ne voyait rien. Bientôt des prisonniers commencèrent à affluer, d'abord par petits paquets, puis par troupes et par masses : ce fut, à la fin, un véritable défilé compact et régulier. Les hommes en rang, quatre par quatre, officiers en tête, marchaient au pas cadencé et ils saluaient en tournant la tête et en dévorant des yeux le général Pétain, debout sur l'étroit perron de la mairie. La masse des prisonniers fut telle qu'on dut les enfermer dans une sorte de palissade construite à la hâte. On en voyait qui, sans surveillance, erraient à l'aventure sur le champ dévasté et qui, se dissimulant à peine, cherchaient une issue pour s'enfuir : ils allaient où ils voulaient.

Le jour tombait, la canonnade paraissait s'apaiser; les dac-

tylos de la mairie commençaient à taper d'excellents communiqués. On avait le sourire. Mais le dernier mot n'était pas dit. Combien de fois avait-on été surpris par quelque désillusion finale ! Soudain, sortant de la brume, une auto militaire, boueuse comme le champ de bataille, s'arrêta devant le perron, et Mangin s'élança, de son pas nerveux, la figure tèndue, mais la joie dans les yeux. Svelte et souple, il monta les marches deux par deux et parut dans le corridor, où je me tenais derrière le grand chef. On s'était empressé autour de lui, on lui serrait les mains, on le félicitait. Il me reconnut et me sauta au cou. Ce fut l'un des beaux jours de ma vie : « Douaumont est à nous », dit-il. Un officier l'accompagnait, porteur d'une énorme serviette pleine de dossiers. Le général Pétain entraîna Mangin, parmi les autres généraux, dans la salle de la mairie où le travail de l'état-major était installé. Je restai dehors, attendant. Mais ce que je vis restera à jamais dans ma mémoire : c'était, au juste, un tableau des grandes journées des guerres révolutionnaires, quand un Hoche, un Marceau étaient entourés par leurs camarades et leurs compagnons d'armes, les vieux et les jeunes, les barbes noires et les barbes grises. Il y avait une sorte de confusion ordonnée, une joie réprimée, une curiosité discrète ; on voulait savoir, et l'on n'osait interroger. Les regards se croisaient dans une émotion joyeuse. Un souffle de France et d'histoire, un souffle de durée et de délivrance passait sur nous. Mangin, pâle et éclatant, était apparu comme un maître de l'heure. Du corridor, on entendait sa voix claire, qui résonnait à l'intérieur, précisant, expliquant, sans une intonation plus haute que l'autre, sans le moindre effet oratoire, cette chose toute simple, accomplie à l'heure et à la minute prévue, la reprise de Douaumont. Les prisonniers continuaient à passer devant la mairie, et le rythme de leur pas cadencé coupait seul la voix aiguë, que le ronflement du canon accompagnait dans la nuit.

J'ai dit comment j'ai revu Mangin à Fismes. Il réalisait alors l'homme de guerre achevé, le chef entier, qu'une telle carrière avait préparé. C'était, on le sait de reste, un des moments les plus critiques de la guerre. En retirant le commandement au général Joffre, on avait fait la faute de renoncer à l'achèvement de l'offensive de la Somme, telle qu'il l'avait ordonné, et qui

devait tomber sur les arrières de l'ennemi en février 1917, au moment précis où il commençait son repli sur la ligne Hindenburg : surpris en pleine retraite, comment aurait-il réagi ?

La conception nouvelle du général Nivelle était de livrer bataille sur le Chemin des Dames, et de s'élancer à travers la vallée de l'Ailette, en direction de Laon. Ce n'est plus un secret aujourd'hui, les avis des chefs étaient partagés; Joffre n'était plus là pour apaiser et concilier ces divergences de vues. Je ne rappellerai pas les thèses opposées, telles que je les ai recueillies de la bouche même de ceux qui avaient qualité pour les soutenir. Je veux, du moins, indiquer le sentiment de Mangin, selon qu'il me l'a dicté, en quelque sorte, puisque j'ai recueilli ses paroles, à peine les avait-il prononcées. Voici donc un extrait de mes notes :

7 février 1917. — Je suis porté à croire que c'est Mangin qui est ici le vrai *Deus ex machinâ*. C'est lui qui monte la grande machine, et je ne sais rien de plus convaincant et de plus entraînant que sa parole. Voilà ce qu'il dit : « Le *grignotement* a été notre perte. Allons-nous prolonger jusqu'au delà de la mort cette agonie tremblante ? La guerre, telle qu'elle menace de durer sans issue, use nos hommes et nos ressources plus qu'une ou plusieurs grandes batailles. Proportionnellement, la France, engagée partout, perd plus que ses quatre adversaires réunis. Si cela continue, nous n'aurons plus d'armée et les Allemands auront gardé « la carte de la guerre », c'est-à-dire les pays envahis, et en somme, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ils l'agrandissent chaque jour. Or, nous sommes à une heure unique pour appliquer un système tactique mûrement étudié, celui qui a fait ses preuves, à Vaux, à Douaumont, partout où on a su le mener à fond. Le but n'est pas de *percer*, mais d'imposer à l'ennemi une lassitude et des pertes telles qu'il ne puisse pas les supporter et qu'il cède, pour ainsi dire, de lui-même sous notre énergique pression. En un mot, il faut faire des *pointes* qui l'obligent à rétablir constamment ses lignes et à allonger sans cesse son front. La guerre des tranchées est finie ; pour obtenir la victoire, elle doit céder le pas à la guerre d'enfoncement. Ceci dit, la préparation doit être minutieuse, parfaitement conduite, les points bien choisis avec un usage complet et foudroyant de toutes les ressources à l'heure et au lieu soigneusement déterminés. La surprise et l'action à fond, tout est là. S'il faut attendre cette heure opportune, sachons attendre, mais non pas dans un esprit de défensive permanente troublée de temps en

temps par des réveils ou par des initiatives de l'ennemi ; non, ce qu'il faut, c'est tout conduire dans un esprit final d'offensive, de façon à déterminer, un jour, l'*événement*. Ce serait le meilleur moyen d'économiser la vie et les forces de nos soldats que de ne les employer qu'avec une vigueur et une opportunité telles que l'ennemi perdrait l'espoir de vaincre et par conséquent la volonté de continuer la guerre. Cela, vous ne l'obtiendrez jamais en faisant le gros dos et en recevant les obus dans la tranchée. »

Je veux relever encore quelques détails qui ont leur importance : il ne faudrait pas conclure de ce qui vient d'être dit que Nivelle et Mangin soient des imprudents, décidés à « tout casser ». On a cité le mot de Nivelle : « J'aimerais mieux ne rien faire que d'engager une action mal préparée. » Quant à Mangin, quand je lui disais que nous ne pouvions livrer une bataille que si elle était absolument sûre et que nos alliés fussent archiprêts, il s'élançait vers moi et me tendait les mains en s'écriant : « C'est cela, absolument cela ! » Et il se résumait : « Tout au point ; mais alors, à fond ! » Il réclamait aussi la préparation d'abondantes réserves. Il se plaignait beaucoup que l'on n'obtînt pas de nos colonies tout ce qu'elles pouvaient rendre. D'après lui, elles devaient envoyer encore plus de 100 000 hommes. « Il n'y a pas de colonies à défendre, quand elles ne sont pas menacées et que la mère-patrie, elle, est non seulement menacée, mais envahie... »

Peut-être sera-t-on intéressé à connaître mes réflexions, quand, après la bataille, je veux dire, à la date du 23 avril 1917, j'eus à les inscrire, pour moi-même, en présence du résultat :

Comme je l'ai recueilli de la bouche de Mangin, écrivais-je, le plan d'offensive ne consistait nullement à percer, mais bien à enfoncer l'ennemi, à lui tuer du monde, à briser ses lignes et à le forcer à reculer. Il me semble, à la date où j'écris (23 avril), que le résultat indiqué d'avance (je l'ai noté à la date du 12 février), est en somme obtenu, voilà ce qu'on explique mal au public. L'offensive anglaise a dégagé la ligne Saint-Quentin, Cambrai, Arras, et c'est capital. L'offensive française a dégagé *toute la rive droite de l'Aisne*, et nous prenons Heurtebise et d'autres points, dont l'occupation paraît une affaire d'artillerie, maintenant ; toute la vallée de l'Ailette est sous nos feux. D'autre part, la chute du fort de Brimont, tourné et dominé, paraît imminente : s'il en est ainsi, la première ligne allemande aurait craqué ; l'ennemi n'est pas *percé*, mais il est *enfoncé*, et c'est précisément ce qui avait été annoncé, ni plus ni moins. Il reste à comparer le chiffre des pertes. Si celles des Allemands sont

le double des nôtres, comme on l'indique dans les communiqués, l'affaire, quoique tardive (comparativement au projet d'offensive sur la Somme) et incomplète, est justifiée et, au point où nous en sommes, doit peser d'un poids très lourd dans la balance. C'est un fait capital que cette pression puissante exercée sur l'ennemi à l'heure même où les Américains entrent en ligne.

J'ai déjà dit que, d'après les renseignements postérieurs, l'effet produit sur l'état-major allemand par l'offensive du Chemin des Dames justifiait ces observations et ces pronostics. Si on eût poursuivi à fond, au lieu de s'arrêter dès la première journée, si on eût recueilli seulement le bénéfice immédiat des premiers avantages obtenus en avril 1917, alors que la Russie n'avait pas encore abandonné les Alliés, que d'événements eussent tourné autrement! Mangin l'avait senti : l'heure était décisive ; la guerre avait, maintenant, pour ne pas s'enlizer, besoin d'un *événement*. Cet *événement*, se produisant à cette heure précise, eût sans doute accourci les hostilités de dix-huit mois. Les effectifs allemands sur le front français étaient exsangues ; Ludendorf ne se sentait pas encore en mesure de ramener des forces sérieuses du front oriental; le recul au nord de Laon amenait l'abandon du massif de Saint-Gobain, clef de la guerre de France. L'Allemagne avait fait, dès lors, les premières démarches en vue de la paix auprès du président Wilson. Le reste s'en serait suivi. On ne sut pas saisir l'occasion, même au prix d'un effort indispensable.

Un an après, c'est l'Allemagne qui, avec les forces ramenées de Russie, enfonce le secteur du Chemin des Dames et reprend la route de Paris. Quelle fatalité que cette année perdue, avec tant d'autres pertes immenses et inappréciables, depuis avril 1917, jusqu'à la contre-offensive du 18 juillet 1918!

LA FIN DE LA GUERRE. — MANGIN SUR LE RHIN

Mangin fut rappelé de son commandement et traduit devant un conseil d'enquête. Le conseil présidé par le général Brugère lui donna pleinement raison. J'ai vu souvent Brugère après le verdict rendu : j'ai su, de sa bouche même, son admiration profonde pour le chef impeccable. D'ailleurs, les événements se chargèrent bientôt de prouver que la France ne pouvait se passer d'un tel serviteur.

La plus belle partie de la carrière de Mangin commence alors. On dirait que cette grande force, qui bat son plein entre ses larges épaules, est encore exaltée par l'injustice. Personne n'ignore qu'il est désormais le chef désigné pour les exécutions définitives. Toutes les fois qu'il y a un point décisif à enlever, une manœuvre à concevoir et à préparer, un front branlant à soutenir, on l'appelle. Je n'ai pas à rappeler les pages de Compiègne, de Villers-Cotterets; elles sont exposées dans mon *Histoire de la guerre*, de même que les exploits de Verdun, d'après les notes mêmes du général Mangin. Le maréchal Pétain les a burinées pour l'histoire dans son discours lapidaire des Invalides : la vérité sur une tombe. Le grand soldat debout, en s'adressant au grand soldat couché devant lui, n'a pas négligé les traits légendaires qui ornent d'un panache chevaleresque cette vie d'un chef qui savait tenir le fusil.

Je n'insisterai pas, non plus, sur « l'homme du Rhin ». Cette heure est trop récente et trop douloureuse. Du jour où, par une faiblesse inconcevable, Mangin fut rappelé, la partie de sécurité fut compromise, peut-être perdue pour nous. Un peu plus tard, à une autre heure que je sais, Mangin eût pu rendre encore un service considérable, et je citais, à son sujet, la parole du cardinal de Richelieu : « Aux entreprises dont le fruit n'est pas présent, il faut employer de grands esprits, de grands courages et personnes de grande autorité : grands esprits pour qu'ils puissent prévoir une utilité éloignée, grands courages pour que les difficultés ne les empeschent point, grande autorité pour qu'à leur ombre beaucoup de gens s'y embarquent. » Cette fois encore, la fortune ne l'a pas voulu. La politique toujours *sage*, mais d'une sagesse si souvent imprudente, n'a pas su se prononcer. Cette minute d'inertie a peut-être détraqué pour de longues années les affaires du monde.

Mangin entrait dans la phase finale de sa vie, alors qu'il était encore un homme jeune et sur lequel l'avenir tenait les yeux. Tout en restant fortement attaché à son devoir de chef expérimenté et, le cas échéant, responsable, tout en se donnant à son emploi principal de membre du Conseil supérieur de la guerre, tout en poursuivant sa grande idée de l'organisation de la France africaine, il se jetait dans une autre activité, l'activité intellectuelle. Une puissance propagandiste exception-

nelle couvait en lui. Il la répandit au dehors par la parole et par la plume. L'opinion du monde sur la France, l'opinion de la France sur elle-même, telle fut sa préoccupation magistrale. Le caractère de la lutte se transformait; il fallait s'en prendre, maintenant, à la propagande étrangère. C'était, par elle, le retour des cendres du défaitisme. Visé le premier, Mangin relevait le défi. De cette période datent ses livres : *Comment finit la guerre; Regards sur la France d'Afrique; Des Hommes et des faits*. C'est aussi l'époque de son voyage de circumnavigation *Autour du Continent latin*. Les vainqueurs sont de bons articles d'exportation.

Enfin, je demandai à Mangin de collaborer à l'*Histoire de la Nation française*. Il devait traiter de notre histoire militaire depuis Valmy jusqu'à la fin de la Grande Guerre. Quel homme était, plus que lui, capable d'un tel sujet ? Il se saisit de cette idée avec l'ardeur qu'il apportait à toutes choses. Ce grand esprit, ce grand technicien, d'ailleurs excellent écrivain, m'apporta des fragments superbes et qu'on jugera à la lecture, un Dumouriez, un Carnot, une esquisse sur Napoléon malheureusement non achevée : il travaillait à son livre quand la mort a glacé sa main. S'il l'eût achevé, l'Académie française eût été, sans doute, au-devant du général chargé de lauriers. Quel avenir l'attendait, quels services il pouvait rendre encore, quand l'épuisement intime qui avait miné ce corps en apparence si robuste, l'abattit !

UN HOMME, UN LORRAIN

Un homme, né Lorrain, a donc accompli, en cinquante-huit ans, une telle carrière. Il a parcouru l'univers, portant sous tous les climats le service de la France. D'une santé de fer, il l'a répandue en fièvre d'action jusqu'à cette mort prématurée. Indépendant, sans préoccupation personnelle, sans besoins, il fut ardent et passionné seulement pour les causes nobles et de survie, ayant au cœur sa famille, sa patrie et Dieu. Il meurt pauvre, laissant, après lui, cette belle troupe d'enfants, que sa vaillante femme, fille des Cavaignac, a conduite par la main, dans le recueillement de Paris, jusqu'à la terre commune. Le peuple de Paris, qui sent pour la France entière, a prouvé, par son attitude, qu'il avait compris ce que

cet homme était pour le pays. Le silence du peuple est la leçon des grands.

Tous ceux qui ont connu Mangin l'ont aimé, — ses serviteurs, ses noirs, ses soldats, les compagnons de sa vie. Que quelqu'un se lève pour dire le contraire ! Il a fallu un entassement de mensonges, ramassés par une affreuse et tremblante propagande, pour tenter de faire de ce grand humain un chef inhumain. Sur la terre entière, Mangin a été le serviteur des hautes causes. L'univers a rencontré, en lui, un Français complet. N'ayant jamais commandé qu'en second, il fut, en dépit des hiérarchies, un maître de la victoire infaillible et un chef de premier rang.

Il restera, de Mangin, la conception haute et philosophique qu'il eut de la civilisation et de sa plus terrible expression, la guerre.

Mangin fut, avec ses camarades d'Afrique, un des grands expansionnistes français. Guillaume le Conquérant, Godefroy de Bouillon, Champlain, Lesseps, tous ceux qui ont laissé l'empreinte de leur griffe sur la planète, sont de cette lignée.

Mangin a pris l'Afrique dans ses bras et il l'a soulevée. Avant lui, le continent était noir : maintenant, il a reçu un rayon de lumière. A ces foules vêtues du pagne, il a imposé l'ordre, le seul ordre qui, au début, détermine le progrès, l'ordre militaire. Pour leur entrée, Mangin a attaché ces peuples à la cause supérieure du salut du monde. Elles ont *servi* ; elles se sont anoblies ; elles sont nées au sentiment universel de l'*honneur*. Ceux qui ont entendu Mangin parler des noirs, savent comment il les comprenait, les appréciait, les aimait. C'est donc un immense morceau de la planète qu'il a ramassé au pli de son manteau et qu'il a offert à la France. La France ni l'Afrique ne l'oublieront pas.

Mangin a été un homme de guerre. Il est un temps où les peuples doivent subir les grandes épreuves. On ne choisit pas toujours la paix, d'autres ayant choisi la guerre. S'il y a guerre, la formule est une : faire vite et à fond. Une guerre qui dure est la plus meurtrière, la plus accablante de toutes. Pour une guerre rapide il faut la discipline et l'initiative. Et pour l'application des deux, la faculté virile, par excellence, le caractère.

Mangin fut un caractère. Il voulait ce qu'il fallait. Son intelligence, son activité, ses dons qui se fussent employés

partout avec succès produisaient cette action efficace et juste qui n'est que la saillie d'une volonté forte et bien équilibrée.

La Grande Guerre où servit Mangin l'a trouvé prêt et l'a réalisé en entier. Il avait déjà servi en Afrique, en Asie, partout. Le propre de ces hommes est de n'avoir pas à chercher la besogne : elle les cherche. Supérieurs, ils sont indispensables, en quelque temps qu'ils viennent. La foule sait deviner et acclamer ceux qui la sauvent.

Officier d'Europe, soldat d'Afrique, explorateur, administrateur, écrivain, homme d'État, psychologue, philosophe, sa vertu s'épanche partout en un flot discontinu et qui, toujours grossi, entraîne le courant. Sa génération s'exhaussa par lui, autour de lui.

Au peuple il faut, de temps en temps, un *homme* et que cet homme sorte de lui. Mangin fut un de ces hommes-là.

Quand, parti des bords de la Seine, son corps montait jusqu'aux Invalides et des Invalides au Montparnasse, il y avait là groupées toutes les grandeurs que ces noms évoquaient. Les chants de l'Église s'élevèrent dans la nef blanche attenante à la chapelle bleue où dort l'Empereur. Mais Mangin est retourné aussitôt parmi le peuple. Il dort près de la foule des morts : c'est sa place. Nuls honneurs plus solennels n'auraient ajouté à sa gloire.

GABRIEL HANOTAUX.

LE SECRET DU CÈDRE

LAMARTINE EN ORIENT

I. — LES CÈDRES DU LIBAN

Le prédécesseur des Chateaubriand et des Lamartine, Volney, voyageant en Syrie quelques années avant la Révolution, voulut monter jusqu'aux Cèdres du Liban (1). De cette expédition dans la montagne, plus sûrement authentique, je l'espère, que celle de Palmyre dont il célébra les ruines bien qu'il n'y fût peut-être point allé, il ne rapporta que rancune et désillusion : « Ces arbres si réputés, écrit-il, ressemblent à bien d'autres merveilles; ils soutiennent mal leur réputation. Quatre ou cinq gros arbres, les seuls qui restent, et qui n'ont rien de particulier, ne valent pas la peine qu'on prend à franchir les précipices qui y mènent. »

Cent cinquante ans plus tard, MM. Jérôme et Jean Tharaud devaient exprimer sous une forme plus harmonieuse le même désenchantement. Sauf sur le nombre, — ils en concèdent quatre cents, — ils s'accordent avec Volney et pareillement estiment que le spectacle ne valait pas le dérangement, ni les ennuis de cette course au-dessus des abîmes où coule la Kadischa (2).

Ma visite aux Cèdres m'ayant laissé un souvenir tout autre, j'ai cherché les raisons de cette divergence. Volney, J. et J. Tharaud sont gens de plaine. Ils goûtent peu les plaisirs

Copyright by Henry Bordeaux, 1925.

(1) *Voyage en Égypte et en Syrie 1787.* — (2) *Le Chemin de Damas*, 1923.

de l'ascension, et la promenade à cheval à l'assaut des rochers qui surplombent la rivière sainte ne leur représente aucun agrément. L'image de beaux arbres, l'image d'une forêt évoquent infailliblement dans leur esprit ces terrains boisés de l'Ile de France où l'on peut marcher des heures sous la voûte des branches. Celui qui connaît la montagne devine l'altitude aux arrêts successifs de la végétation : le sapin s'étiole à seize cents mètres, le mélèze se rabougrit à dix-huit cents, le pin d'Autriche monte jusqu'à deux mille. Alors, cette découverte d'une tache d'ombre à six mille pieds au-dessus de la mer bleue de Tripoli qu'on aperçoit entre deux remparts de collines, dans cette solitude du Liban aux pentes violettes, prend toute son importance, devient un délice, comme la vue soudaine de l'oasis de Damas réjouit le regard de celui qui, de Palmyre, franchit le désert Les Cèdres du Liban, c'est l'oasis de la montagne nue.

Ainsi étais-je préparé, par toute une jeunesse passée dans les Alpes, à donner tout leur prix à ces derniers survivants de la gloire forestière du Liban, lorsque je leur rendis visite le 15 mai 1922. De loin ils m'apparaissaient noirs de leur ombre même, comme de grands oiseaux posés sur le paysage aride, les ailes étendues. Après une sorte d'avant-garde composée de quelques isolés qui, n'ayant pas été contraints dans leur essor, avaient pu développer librement leurs troncs droits et directs et projeter de tous côtés leurs longues branches horizontales, j'atteignis le gros de la troupe resserré dans un enclos dont les murs furent élevés par Rustun-Pacha, qui fut longtemps gouverneur du Liban et qui, rappelé à Constantinople, fit le vœu de bâtir cet enclos, afin de protéger les arbres sacrés, s'il revenait dans ce Liban qu'il aimait. La porte grillée en était ouverte, le gardien ayant été prévenu de notre visite. Cette protection n'est pas inutile : autrefois le patriarche des Maronites excommuniait quiconque tentait de couper la moindre branche sans une permission formelle ; aujourd'hui les troupeaux de chèvres et la cupidité des pèlerins exigent une barrière. J'entrai avec dévotion, comme on entre dans une église, dans cette assemblée d'arbres pareille à un couvent de moines en prière, aux bras levés en geste de bénédiction. Instinctivement, je me découvris et les saluai. Ils n'étaient point des inconnus pour moi. Je les avais déjà vus dans la Bible illustrée

par Gustave Doré qui avait enchanté mon enfance. Et mon grand père qui m'emmenait dans ses promenades, quand j'étais petit, et qui était un disciple de Jean-Jacques dans son amour de la nature, m'avait appris à ôter ma casquette de collégien lorsque nous rencontrions une source ou quelque beau châtaignier. Personne ne vit ce signe de respect, personne, mais ces arbres dressés ou tassés, les uns formidables et tourmentés, aux racines soulevées et tordues comme le serpent qui enserre le groupe de Laocoon et de ses enfants, aux fûts démesurés faits de l'entrelacs de plusieurs troncs, aux cimes foudroyées, les autres moins épais et massifs, élancés et d'un jet net et pur, n'étaient-ils pas de prodigieux personnages qui, des siècles écoulés, avaient reçu le droit d'accueillir avec mépris l'intrus venu les voir sans ferveur et sans souvenir, tandis que je m'efforçais d'attirer leur bienveillance et de solliciter de leur mémoire une évocation d'un passé millénaire ? De quelles migrations de peuples, de quels mystères religieux, de quelles sanglantes conflagrations n'avaient-ils pas été, dans leur montagne qui domine la mer azurée de Tripoli, les témoins attardés et silencieux?

J'ai raconté cette visite dans *Yamilé*. Mais *Yamilé* me fut raconté là. Dois-je rappeler le sort cruel de la jeune maronite de Bcharré qui s'éprend d'un musulman et se laisse enlever par lui afin de l'épouser selon la religion de Mahomet? Elle est rejointe et reprise par son frère Boutros, condamnée par le tribunal de famille pour le crime de trahison commis contre sa race et sa foi et exécutée au pied des Cèdres. La fatalité de son amour et la rigueur de sa mort ont été pareillement mises en doute. « Jamais, a objecté *l'Avenir de Syrie*, une maronite élevée chez les sœurs n'aurait consenti à partager l'amour d'un musulman. » Jamais? Et l'Hélène grecque qui s'éprend d'un Troyen, et Desdémone qui se donne à un homme de couleur, et Juliette amante de Roméo? Les écrivains n'inventent pas. Ils voient et recréent. Renan qui vécut en Syrie a écrit dans les *Apôtres*, — et M. Paul Souday l'a cité dans *le Temps* à propos d'*Yamilé* : — « La possédée de notre moyen âge est l'esclave de Satan par bassesse ou par péché, la possédée de Syrie est la folle par idéal, la femme dont le sentiment a été blessé, qui se venge par la frénésie ou se renferme dans le mutisme, qui n'attend pour être guérie qu'une douce parole ou un doux regard. » Et

Renan indique en note, pour ses références, ces « faits divers dont il a été témoin... » Faits divers sans nombre où la haine de la famille s'affirme contre la réprouvée et ne prend pas toujours la peine de constituer un tribunal et de s'autoriser d'une sentence. Un voyageur, dont je me réserve de donner le nom tout à l'heure, et qui vécut en Orient de 1831 à 1833, après avoir vanté la pureté des mœurs chrétiennes à Jérusalem et à Bethléem, ajoute que la mort la plus terrible est toujours la punition de la moindre atteinte portée à la pudeur et il cite à l'appui cette terrible histoire arrivée à Bethléem quelques années avant sa venue et qui lui fut détaillée toute chaude :

« On avait aperçu un Turc dans une des grottes voisines. Malheureusement, la jeune veuve d'un Bethléémite catholique, renommée pour sa beauté, s'y trouvait aussi. Le bruit en ayant été répandu, le Turc s'enfuit; la jeune femme, alarmée, eut le temps de se réfugier au couvent des Pères franciscains. Après l'avoir cherchée inutilement où elle n'était plus, les Bethléémites finirent par découvrir le lieu de sa retraite. Aussitôt ils coururent tumultueusement au monastère. Ils en trouvent la porte fermée ; mais cette trop faible barrière tombe devant la fureur. Ils pénètrent en foule, et voilà la victime en présence de ceux qui ne la veulent que pour l'immoler. Vainement les bons religieux lui font-ils un rempart de leurs corps; vainement étendent-ils vers les furieux leurs mains suppliantes; vainement, au nom du Dieu des miséricordes né à quelques pas de là pour sauver les pécheurs, les conjurent-ils de ne pas verser le sang d'une malheureuse dont le crime n'est pas prouvé; vainement quelques-uns se jettent à leurs genoux, les embrassent, tandis que d'autres essaient de repousser la force par la force. Ils succombent dans ce combat de charité, et la jeune veuve, les cheveux épars, saisie d'effroi, hors d'elle-même, est traînée par la troupe homicide sur la place publique... Entourée de ses bourreaux, l'infortunée demande à grands cris miséricorde; elle veut faire entendre quelques mots, repousser le soupçon... Ses frères, son père, sont là : elle les aperçoit, les appelle; mais ce père, mais ces frères, ce sont eux qui se montrent les plus acharnés à sa perte... Elle tombe de défaillance, elle se meurt, ses yeux s'éteignent... Tout à coup ils se rouvrent, mais c'est pour voir le bras de son père levé sur elle, pour voir ses frères suivre l'épouvantable exemple de la colère

paternelle... Puis tous trempent les mains dans le sang, et la famille croit avoir ainsi lavé la tache qui éternellement l'eût couverte. Les restes palpitants de l'infortunée sont déchirés par la populace... »

A Yamilé plus coupable cette curée chaude fut épargnée. Dans *la Syrie sous le gouvernement de Mehemet Ali*, Ferdinand Perrier rapporte une exécution aussi sauvage, mais plus juridique. Cela se passa en 1839, dans un petit village druse, près de Djezzin : « La femme, à peine âgée de quatorze ans, fut égorgée dans un conseil de famille; l'aîné de ses frères fut son bourreau. Sa mère et ses sœurs poussaient en vain des cris de désespoir dans un appartement voisin. » Objectera-t-on l'ancienneté des dates? A peine venais-je de quitter l'Orient que je pouvais lire dans *le Réveil de Syrie* qui paraît à Beyrouth ce fait divers : *Assassinat d'un jeune ménage à Mallakat-Zahlé.* Le musulman Youssef-el-Kourdi avait enlevé et épousé une jeune fille appartenant à la secte chiite. Elle s'appelait Zainé. Pendant une nuit leur maison fut cernée par la famille de Zainé et ses partisans, qui tuèrent les jeunes mariés et mutilèrent horriblement leurs corps (1). Dans l'immobile Orient les mœurs ne changent guère, ni les âmes...

Si je devais trouver, sous les Cèdres, sans le chercher, le beau corps blessé d'Yamilé, j'avais cherché sans éclaircir d'emblée son secret l'arbre qui porte l'inscription de Lamartine. Avoir gravé son nom sur l'un des cèdres du Liban n'est pas une aventure commune pour un voyageur occidental. Celui qui est dédié au poète est l'un des plus anciens et des plus vénérables, un des sept que la tradition fait remonter aux temps bibliques, peut-être au temps de Salomon qui jugea le bois de ces arbres sacrés seul digne de servir de tabernacle au Dieu unique. L'écorce est arrachée sur un carré gauchement tracé dont elle recommence à manger les bords. Et voici ce que je déchiffrai :

DE LAMARTI
JULIA
GERAMB
†

De Lamarti est gravé en petits caractères, et la fin du

(1) *Réveil de Syrie*, 6 décembre 1922.

nom a disparu sous l'écorce renaissante. *Julia* est inscrite très distinctement en grands caractères ; c'est le mot le plus lisible. La première lettre de ce nom mystérieux *Geramb* est assez indistincte : est-ce un G ou un D? on ne le peut déterminer aisément, et j'avais tout d'abord penché pour un D. Au-dessous, profondément entaillée, une petite croix pareille à celle qui indique le décès dans les actes et les tableaux de chronologie historique.

Je m'arrêtai longuement devant cet arbre. Des chardonnerets chantaient dans les branches. L'escorte s'était égaillée sous bois. Je n'apercevais que ma jument attachée qui grattait du pied une neige souillée échappée aux découvertes du soleil. Puis j'entrai, au bord de l'enclos, dans une petite chapelle qui peut-être n'existait pas du temps de Lamartine. Elle aussi porte une inscription, mais plus récente, en souvenir de la visite du général Gouraud.

Le retour fut inoubliable. Nous descendîmes face au couchant. La raideur de la pente, quand nous atteignîmes la paroi qui surplombe les sources de la Kadischa, nous obligeait à renverser le corps en arrière en nous appuyant sur les larges étriers arabes, pour ne pas glisser sur l'encolure de nos chevaux qui penchaient la tête afin de flairer la pierre et d'y chercher la place où poser leurs pieds sûrs. De ce piédestal quelque peu vertigineux, nous assistâmes à la chute du soleil dans la mer, entre les épaulements des collines. Quand il la toucha, nous fûmes presque étonnés de n'en pas entendre le choc retentissant. Puis il s'y enfonça tout entier et nous vîmes distinctement le rayon vert...

Rentré le surlendemain à Beyrouth et invité à y prononcer une conférence pour le monument aux morts de l'armée du Levant, comme j'étais hanté par le souvenir de Lamartine que je venais de rencontrer, je choisis pour sujet le *Voyage d'Orient* et pensai m'attarder spécialement sur son pèlerinage aux Cèdres où j'avais relevé pieusement sa trace. Dans cette intention, je repris son récit. A quelles suggestions obéissons-nous quand nous visitons ces lieux de la terre marqués de quelque forte empreinte humaine? On rêve, sous les Cèdres, devant l'arbre qui est dédié à Lamartine. Là, tous les pèlerins évoquent sa mémoire, et dans *le Chemin de Damas* J. et J. Tharaud n'y ont point manqué. Or, il n'y est pas allé, et ce n'est pas lui qui a gravé

son nom ni celui de sa fille. Lui-même en fait l'aveu dans son *Voyage*, et le plus franchement du monde. La légende s'est créée contre son témoignage, fait assez rare dans les annales de la crédulité. Il raconte, en effet, tout au long, qu'il trouva, après Ehden, le 13 avril 1833, le sentier obstrué par les neiges. Rien de plus vraisemblable au début d'avril, à deux mille mètres d'altitude : le 15 mai, je trouvai encore une plaque de neige au cœur du bois. Il montait son meilleur cheval qu'il appelait *Scham* et, guidé par le cheik d'Ehden et toute une cavalcade, il s'avança vers le cirque où se tient l'assemblée des arbres. Mais il ne put en approcher à plus de cinq ou six cents pas, les chevaux enfonçant jusqu'au poitrail. C'est donc de loin qu'il contempla les Cèdres, comme Moïse la Terre Promise. «... Ils couronnent, écrit-il, comme un diadème, le front de la montagne; ils voient l'embranchement des nombreuses et grandes vallées qui en descendent; la mer et le ciel sont leur horizon. Nous mettons nos chevaux au galop dans la neige pour approcher le plus près possible de la forêt; mais arrivés à cinq ou six cents pas des arbres, nous enfonçons jusqu'aux épaules des chevaux... il faut renoncer à toucher de la main ces reliques des siècles et de la nature : nous descendons de cheval, et nous nous asseyons sur un rocher pour les contempler... » Il les décrit aussitôt, les compte, les chante et prie en leur présence. « Le vent harmonieux qui résonnait dans leurs rameaux sonores jouait dans nos cheveux, et plaçait sous ma paupière des larmes de douleur et d'adoration » (1). Aurait-il été plus lyrique, s'il les eût approchés?

Cependant il me fallait donner à mon auditoire de Beyrouth une interprétation, après avoir déchiffré à nouveau pour lui l'inscription de l'arbre de Lamartine. J'imaginai celle-ci. Lamartine, n'ayant pu accomplir intégralement le pèlerinage, aurait exprimé son regret de n'avoir pas atteint les Cèdres, et sans doute aurait-il ajouté qu'il eût aimé graver sur le plus vieux le nom de sa fille qu'il avait perdue. Un de ses amis libanais aurait accompli son désir, serait monté jusqu'aux Cèdres, aurait, de son couteau, rédigé le texte de la consécration à Julia. Tout s'expliquerait ainsi : le nom de *Lamartine* en petits caractères, le nom agrandi de *Julia* suivi de la date de sa mort,

(1) *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient* (1832-1833), notes d'un voyageur, 1835, 4 vol.

décembre (et non *deramb* ou *geramb* comme je croyais avoir lu) et de la croix indicatrice. Et peut-être l'inscription serait-elle plus émouvante encore que si elle eût été l'œuvre du poète lui-même. Elle serait en effet le pieux hommage du Liban au poète français qui avait goûté son hospitalité, et l'hommage le plus délicat, puisqu'il s'adressait au cœur paternel si cruellement déchiré.

Je me hâte de confesser l'erreur de cette interprétation. Quelqu'un a bien inscrit le nom de Lamartine et celui de Julia sur le cèdre, non pas *après* le voyage infructueux du poète, mais *avant*. Ce romanesque et charmant voyageur avait précédé Lamartine au cœur du Liban afin que celui-ci, lors de son pèlerinage, eût l'extraordinaire surprise en arrivant aux Cèdres de lire le nom de sa fille et le sien sur le tronc de l'un des plus vénérables. Et pour authentifier son ouvrage, il a signé sur l'arbre même.

Avant de faire connaître ce mystérieux personnage, qui me fut révélé à moi-même à mon retour en France, il nous faut revenir en arrière sur le séjour de Lamartine à Beyrouth.

II. — LAMARTINE EN ORIENT (1)

Lamartine a quarante-deux ans. Depuis ses fiançailles avec Marie-Anne Birch au château de Caramagne en Savoie, à deux pas du *Lac* d'Elvire, il a traversé des années heureuses et fécondes. Le succès des *Méditations* a été prodigieux, la carrière diplomatique où il est entré sans élan le pare d'un lustre aimable; à son foyer est venue une petite fille adorable qu'il n'a pas craint, en accord avec sa femme, d'appeler Julia en souvenir de ses chères amours :

> Pour que son nom sonnât plus doux dans la maison
> D'un nom mélodieux nous l'avions baptisée...

rappellera-t-il plus tard. La mort d'une mère tendrement

(1) J'adresse mes remerciements au commandant Hanoteau, secrétaire général de l'*Histoire de la Nation française*, qui m'a communiqué les lettres inédites de Mme de Lamartine, relatives au Voyage en Orient, dont ses collections se sont enrichies; à M. Demaizière, président de l'Académie de Mâcon, et à M. Duréault, son secrétaire perpétuel, qui ont bien voulu dépouiller pour moi les archives de la ville; à M. et Mme de Noblet, qui m'ont fait les honneurs du château de Saint-

chérie, et dont l'influence a été grande sur la formation de sa sensibilité, a seule rompu cette ligne continue de bonheur. Cependant il est reçu à l'Académie et les *Harmonies* rajeunissent la gloire des *Méditations*. Survient la Révolution de 1830. Il donne sa démission, mais sans chercher un éclat et sans haine pour la branche cadette. Le comte Molé remet cette démission à Louis-Philippe et le Roi, après l'avoir lue, s'adresse aux ministres assemblés et leur dit : « Voici une démission, mais donnée enfin d'une manière loyale, honorable et délicate. » Et il en donne lui-même lecture, puis ajoute : « Je voudrais l'envoyer à M. de Chateaubriand pour lui montrer comment on doit donner une démission » (1). Mais l'effervescence des partis l'avait gagné. Il songeait dès lors à entrer dans la vie politique. Aux élections de 1831, candidat à Bergues, il ne fut battu que de 7 voix (181 contre 188), et les électeurs de l'arrondissement rural de Mâcon, son pays natal, lui avaient donné 52 suffrages spontanément et sans qu'il se fût présenté. Écarté momentanément de l'Assemblée, libéré de toute obligation, riche et célèbre, que va-t-il entreprendre? C'est alors qu'il songe au voyage d'Orient. Chateaubriand y était allé et Victor Hugo n'avait pas eu besoin d'y aller pour écrire les *Orientales*. Il se persuade que sa fille Julia, atteinte du même mal que celle dont il lui a donné le nom, mais à son âge aisément guérissable, a besoin des climats chauds du Levant et il se décide au départ. Le 4 juillet 1832, *l'Écho de Vaucluse*, — rien n'est plus intéressant pour une biographie que la lecture des vieux journaux, — publie cette nouvelle :

M. de Lamartine, arrivé depuis quelques jours à Marseille, où il est descendu à l'hôtel Beauvau, a assisté, le 26 juin, à une séance particulière de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Marseille, séance donnée en l'honneur de l'illustre poète, et que malheureusement les statuts de l'Académie n'ont pas permis de rendre publique. Une bonne fortune pareille ne se rencontre pas si

Point; à M. Pierre Blanc, lieutenant de vaisseau, attaché au service du transit de la Cie du Canal de Suez, qui a retrouvé en Orient les traces du Père de Géramb; à M. Robert Triger, président de la Société historique et archéologique du Maine, qui m'a transmis les traditions écrites et orales de la Mayenne sur le séjour du Père de Géramb à la Trappe de Notre-Dame du Port du Salut.

(1) Lettre de Lamartine à sa femme, du 20 septembre 1830, citée par M. René Doumic dans son article : *Lamartine en 1830 et le Voyage d'Orient* (*Revue* du 15 août 1908).

souvent qu'on ne puisse, il est vrai, s'écarter des statuts académiques.

M. Hippolyte de Villeneuve a ouvert la séance par un discours vraiment de circonstance, sortant de la phraséologie ordinaire aux sociétés littéraires, et où l'on a remarqué le passage suivant sur les voyages que va entreprendre l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies :*

« Orient, terre des puissants souvenirs, berceau du monde, source des divines croyances ! l'Occident veut te posséder ; nous allons te conquérir, nous désirons pouvoir te porter librement nos hommages. comme des enfants pieux qui brûlent d'honorer et de glorifier leur mère. Jadis, tu reçus nos peuples de guerriers ; naguère, le grand homme qui fit trembler le monde frappa ton front de sa forte empreinte ; tu as connu notre plus illustre écrivain ; reçois maintenant le plus saint et le plus aimé de nos poètes : c'est en te faisant contempler tous nos grands hommes que nous voulons accomplir notre moderne croisade. »

M. Alphonse de Lamartine a répondu par une improvisation qui a prouvé tout ce que perd en lui la tribune parlementaire.

Puis on a lu des vers ; mais il nous semble qu'il y avait plus que de la hardiesse à risquer ces communications poétiques devant le premier lyrique de notre âge ; et précisément, M. de Lamartine a fermé la séance par des adieux en vers, adressés à la France et à Marseille.

Qu'en eût-il été, si M. de Villeneuve n'était pas sorti de la « phraséologie ordinaire aux sociétés littéraires » ? *Le Garde National* n'est pas en reste :

L'arrivée de M. de Lamartine à Marseille a produit, comme nous l'avions prévu, une véritable sensation littéraire ; cette émotion des esprits s'explique facilement par la haute réputation et le génie supérieur du poète qui en est l'objet. Dès le lendemain de son arrivée, le secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des belles-lettres, accompagné de plusieurs membres, s'est rendu chez l'illustre voyageur pour lui faire une visite de félicitations.

Le premier pas que M. de Lamartine a fait dans notre ville est un trait honorable de son caractère ; à peine arrivé et sachant que notre savant orientaliste, M. Agoub, était à Marseille et retenu chez lui par l'état languissant de sa santé, il s'est empressé de lui consacrer sa première visite. L'auteur du *Dithyrambe sur l'Égypte* et de *la Lyre brisée* était digne de cette délicate prévenance de l'auteur des *Méditations.*

Le poète, se souvenant de cet accueil de l'Académie de Marseille, lui dédiera les strophes de l'*Adieu*. Mme de Lamartine raconte à sa belle-sœur, Mme Cécile de Cessiat, le 27 juin, ces honneurs académiques dont son cher mari est l'objet. « Cela lui (*sic*) a forcé à faire des vers, écrit-elle; n'ayant rien à leur dire, il a préparé dans une heure et demie deux cents vers qu'il va leur lire et que vous ne lirez pas sans émotion. Je crois que même les indifférents en pleureront. Il est reçu ici avec un enthousiasme extrême de tous les côtés » (1).

Au port de Marseille, Lamartine fait choix d'un brick de 250 tonneaux, l'*Alceste*, seize hommes d'équipage, capitaine Blanc, armateur Rostand, dont on fait un grand état pour sa solidité et sa sûreté de manœuvre. Alphonse, explique Mme de Lamartine dans cette même lettre, veut emmener un domestique de plus, Michel : « J'en suis désolée, car, quoiqu'il faisait très bien à la maison, qu'il est très fidèle, qu'il ne sort jamais, qu'il a de très bonnes qualités, il est totalement inutile pour servir à nous défendre contre des Arabes, prendre une contenance ferme et tirer un coup de fusil au besoin ; il a l'air même peu empressé de le faire, et je suis effrayée de n'avoir pas un homme plus intelligent à sa place ; pour moi, je le renverrais coûte que coûte, — j'aime mieux n'en pas avoir, — mais Alphonse trouve qu'il fait nombre ; moi je trouve qu'il ne fait qu'embarras » (2). Lamartine s'embarque le 7 juillet (1832) avec sa femme, sa fille, son ami, Amédée de Parseval, (celui qui lui a rapporté le crucifix baisé par la bouche d'Elvire expirante), un autre ami, M. de Capmas, son médecin M. de la Royère, et six domestiques dont le fameux Michel. Au moment du départ, Mme de Lamartine écrit encore à Mme de Cessiat pour rassurer toute la famille réunie à Mâcon dans la pensée et l'inquiétude des voyageurs (3). Les voyageurs flânèrent en route, s'arrêtèrent en Sicile, à Chypre, et ne débarquèrent à Beyrouth que le 6 septembre. Le *Journal des Débats* du 6 octobre rend compte de ce voyage en termes dithyrambiques :

M. de Lamartine, qui est allé chercher en Grèce des inspirations poétiques, n'y a trouvé, jusqu'à présent, qu'une terre prosaïque et désolée. Nous apprenons que le bâtiment qu'il a frété a touché à

(1) Lettre inédite. Collections du commandant Hanoteau. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

Malte et à Carthage, et qu'il est enfin arrivé à Nauplie, capitale du Péloponèse, dans le golfe d'Argos. Notre poète a reçu sur son passage l'accueil bienveillant de toutes les nations. Les amiraux français, anglais et russe se sont empressés de lui fournir des escortes indispensables sur cette mer couverte de pirates; et depuis Malte son bâtiment a été escorté par une frégate anglaise. Au moment où l'on nous écrit, il était sur le point de partir pour visiter l'Attique et les ruines célèbres du temple de Minerve. Accompagné par un brick de guerre de l'amiral Hugon, et ayant à son bord le consul général d'Autriche, savant archéologue, vivant depuis trente ans dans toutes les ruines de la Grèce, M. de Lamartine explorera, en savant et en poète, Égine, Salamine, Corinthe, Épidaure, Athènes. De là il se rendra à Rhodes, à Chypre, débarquera en Asie, visitera Jérusalem, Palmyre, Balbeck, Babylone, verra l'Égypte, en reviendra par Constantinople. La vue de cet ancien monde, si poétique, doit fournir au chantre des *Harmonies* les couleurs les plus brillantes et les plus vraies, et ce voyage universel, entrepris à ses frais, pour mettre la dernière main à un poème épique, promet à la France une gloire non encore obtenue.

Mais Lamartine lui-même écrit, le 6 septembre, c'est-à-dire le jour de son arrivée à Beyrouth, une longue lettre à Edmond de Cazalis que je citerai, car elle ne figure pas dans la *Correspondance* (1). Ce Cazalis, fils du Constituant Jacques Cazalis, avait quitté la magistrature pour se consacrer aux questions religieuses et devenir rédacteur au *Correspondant* et à la *Revue Européenne*. Pour en finir avec sa biographie, il embrassa l'état ecclésiastique en 1837, devint supérieur du grand séminaire de Montauban et entra à la Constituante de 1848 où il retrouva Lamartine, puis à l'Assemblée législative de 1849. Lamartine n'était point lié intimement avec lui. Pourquoi s'adresse-t-il à lui dès le débarquement et lui résume-t-il son voyage? Une lettre à Aimon de Virieu, recueillie dans la *Correspondance*, ne nous donnerait-elle pas la clé de ces épanchements inattendus : « Écris un mot à C... (Cazalis), demande-t-il à Virieu, pour lui dire que, quand je lui écris, c'est pour lui et non pour les journaux. Il a imprimé tout au long une lettre

(1) La *Correspondance* de Lamartine, publiée à Paris en 1882 (Hachette et Furne) par sa nièce, la mystérieuse Valentine de Cessiat, comprend quatre volumes de lettres classées par ordre chronologique. Le volume III contient, — pages 273 à 313, — celles qui se rattachent de près ou de loin au voyage en Orient. La plupart sont adressées au comte de Virieu, ami intime du poète.

au courant de la plume que je lui avais écrite en arrivant ici. » De cette lettre au courant de la plume Cazalis devait sans nul doute tirer des échos, des articles flatteurs dans le goût de celui des *Débats*. Le paresseux avait trouvé plus simple de livrer telle quelle la prose du poète. C'est du *Journal de Saône-et-Loire* du 5 décembre 1832 (hebdomadaire fondé à Mâcon en 1827) que j'extrais cette lettre reproduite évidemment de la presse parisienne par la feuille locale et fâcheusement omise dans la *Correspondance* :

Beyrouth (Syrie), le 6 septembre 1832.

Après soixante jours d'une pénible navigation, nous voici arrivés à un des points les plus intéressants de notre voyage. Je pense enfin en paix à ce que j'ai laissé d'affections au delà de cette longue mer, et je vous écris à quelques journées de Jérusalem, d'Alep, de Damas, de Balbeck et de Palmyre, à deux lieues des plus belles vallées du Liban, et sous l'ombre vénérée de ses cèdres que je toucherai bientôt de la main... Voici des rivages consacrés par des souvenirs plus qu'humains ; voici une nature plus grandiose et plus féconde, plus colossale et plus gracieuse que tout ce que nous avons vu jusqu'ici. L'arrivée sous les hautes sommités du Liban compense un peu tant de fatigues et de périls. Dans peu de jours, je vais me lancer dans l'intérieur. Voici ce que je vais faire. Suivez-nous du cœur, de la prière et des yeux.

Après quinze jours donnés à un doux et plein repos, nécessaire à tous, après avoir arrêté ici une maison sur les dernières collines du Liban, quartier-général pour revenir souvent et passer les mois pluvieux d'hiver, nous allons monter, de monastère en monastère, aux cèdres du Liban, chez l'émir des Druses, qui nous attend, chez les Maronites, qui nous accueilleront à merveille. De là, je descendrai dans les vallées orientales, et j'irai visiter les ruines les plus merveilleuses de tant de ruines déjà vues, celles de Balbeck et de Palmyre ; je reviendrai ici, et, vers le milieu d'octobre, nous irons à Jérusalem où nous passerons deux mois. J'ai arrêté déjà la maison des Pères de Terre Sainte. Là, nous ferons en paix la vie de pèlerins, et parcourrons cent fois des traces plus imprégnées de vie et d'espérance que les traces stériles où j'ai si vainement et si souvent remué la poudre purement humaine. Nous reviendrons passer l'hiver à Beyrouth, capitale actuelle de la Syrie : à la fin de l'hiver, j'irai à Alep et à Damas, mais seul, et sans exposer aux Arabes du désert ma femme et ma fille. Quelques semaines après, nous passerons tous par la caravane à travers le désert de Syrie au Caire. Je remonterai

le Nil jusqu'aux cataractes, et reviendrai en Syrie. Mon vaisseau, que je laisse pendant quelque temps, viendra m'y prendre et me mènera à Smyrne et à Constantinople. De Constantinople, je reviendrai en France par la Valachie, la Moldavie, l'Allemagne et le Rhin. Voilà notre itinéraire, sauf la volonté de Dieu, qui nous mène souvent ailleurs que là où nos désirs nous portent. Nous n'avons du reste qu'à nous louer du ciel et des hommes : la mer n'est pas si douce. Partout où nous touchons, nous sommes accueillis comme des amis vivement attendus. Avant de toucher le rivage le plus inconnu, nous voyons venir à nous, chargés de présents et le cœur plein de bienveillance et d'hospitalité, les consuls européens, les Grecs, les Turcs, les Égyptiens. Nous traversons les flottes et les armées ennemies au milieu des respects et des obligeances unanimes. Je n'ai pas assez de reconnaissance dans le cœur, quoique j'en aie beaucoup, pour payer tout ce que je reçois partout de services, d'affection et d'hospitalité. L'Orient est digne de son nom ; et je défierais un souverain, visitant ses provinces, de recevoir plus de marques touchantes et flatteuses d'empressement et d'accueil qu'un pauvre poète, inconnu ici comme moi, n'en reçoit partout sur sa route. A peine arrivés ici, nous avons des maisons à nos ordres à Alep et à Damas, et des monastères préparés pour nous recevoir dans le Liban. M. Jaurel, drogman de France et gérant du Consulat général de Syrie, en l'absence de M. Guys, nous a tout de suite reçus, logés et hébergés chez lui, et je viens de passer la matinée à recevoir les visites des pachas, des consuls, des négociants et des habitants distingués du pays. C'est de même partout. Rien n'est plus doux qu'un pareil accueil, si cordial et si sincère, quand on jette l'ancre au hasard, en face d'un rivage inconnu, à huit cents lieues de la patrie : le nom de Français, la religion et la poésie naturalisent donc par toute la terre. Les Anglais m'ont donné à Malte une frégate (le *Madagascar*, capitaine Lions) pour m'escorter en Grèce ; l'amiral Hugon m'a donné un brick de guerre pour m'escorter à travers l'Archipel, infesté partout de pirates. Je ne me louerai jamais assez de la générosité anglaise sur ces mers.

Adieu, je vous laisse pour m'occuper des soins immenses qu'un pareil voyage me donne, pour le mener à bon terme avec tant de famille et de monde. Je fais venir en ce moment des litières de Damas pour ma femme et ma fille. Pour nous, nous allons à cheval, escortés d'une trentaine d'autres cavaliers, portant nos armes, nos bagages et nos tentes, et nous serons souvent plus de cent personnes. Il faut que tout cela vive et marche à sa place : jugez de mes embarras. J'ai des interprètes, et de plus, nous apprenons l'arabe. La dépense est forte, mais cependant pas en proportion du nombre d'hommes et d'animaux.

Adieu encore. Que fait-on en France? Je n'en sais rien depuis trois mois : j'y pense sans cesse. Vues du pied du Liban, nos misérables querelles politiques se rapetissent au delà de ce que vous pouvez imaginer. *Pulveris exigui jactu !* Croyez-moi, n'y prenons que la part indispensable. Ne consumons pas notre vie à disputer sur un mot ou sur un homme, qui ne valent, au fond des choses, ni plus, ni moins que d'autres mots et d'autres hommes. Prenons la seule raison et la seule morale chrétienne pour guides. Elles ne disputent pas, mais elles agissent, et tirent la meilleure part possible des faits qui sont à Dieu.

A. DE LAMARTINE.

Cette lettre est tout un programme. Elle trace l'itinéraire d'un prodigieux voyage : les Lieux Saints d'abord, puis Damas et Alep, puis l'Égypte gagnée à travers le désert de Syrie, le Nil remonté jusqu'à sa source, le retour en Europe par Smyrne et Constantinople, la traversée de l'Europe jusqu'au Rhin. De ce plan immense, le poète ne réalisera qu'une part. Cependant il se loue d'être reçu en Orient comme un prince et trace un tableau magnifique de sa vie errante et de son cortège. Les phrases finales sont pleines de dédain pour les *misérables querelles politiques* laissées en France. Tout de même, il se souvient qu'il a été candidat et peut le redevenir. Il entend ne pas se faire oublier. De loin, il dirige sa publicité par l'intermédiaire de l'obscur Cazalis. Et s'il le fait gronder par Virieu, il se servira encore de lui et lui récrira.

Le 8 septembre, Mme de Lamartine écrit de son côté à Cécile de Cessiat une lettre plus simple où elle décrit elle aussi Beyrouth : « La côte est très verte, couverte de figuiers, de mûriers et de vignes et la belle chaîne des montagnes du Liban qui s'élèvent sur la gauche à perte de vue, presque comme les Alpes (1). » Elle se loue du bon accueil qui partout est réservé aux voyageurs, paraît un peu inquiète de la santé de Julia éprouvée par la traversée, se plaint gentiment du manque de confortable des maisons arabes et ne désire pour elle-même, dans cet Orient qui exalte son mari, que le pèlerinage de Jérusalem. Le consul de Beyrouth, M. Guys, est en congé. Mais le chancelier du consulat, M. Jorelle, se met en quatre pour les recevoir avant leur installation. Il est assisté d'une femme charmante. « Mme Jorelle est une très jolie femme née à Alep de

(1) Lettre inédite. Collection Hanoteau.

parents italiens. Elle se met dans le costume turc comme un homme et fume la pipe, etc. Elle monte très bien à cheval et suit les usages d'Alep où les femmes des Européens ont une grande liberté et se mettent volontiers en homme pour n'être pas astreintes aux usages des femmes du pays. Son costume est très riche et, comme elle est très jolie et très gentille, cela lui va bien. Mais j'ai été très étonnée en la voyant la première fois. Elle est jeune et a deux petits enfants et s'occupe beaucoup de son ménage... » (1). Mme de Lamartine tient la plume pour la famille de Mâcon. Le père du poète, très âgé et les yeux malades, ses sœurs, ses nièces, se réunissaient sans doute pour en entendre la lecture par Mme de Cessiat, la mère de cette Valentine de Cessiat qui devait envelopper de tendresse filiale la vieillesse abandonnée du grand homme.

Le *Voyage en Orient* contient sans doute bien des morceaux de bravoure : le couplet sur la prière à bord, le couplet sur le cheval arabe, sur la poésie arabe, sur le voyage en caravane, le tableau de la jeune femme turque voilée et penchée sur la tombe de son époux. Lamartine se laisse quelque peu duper par l'émir Béchir, ce vieux bandit, par Lady Stanhope, ce Byron femelle, par Lascaris, ce bas intrigant. Il est sensible aux flatteries et aux louanges qui sont coutumes d'Orient, à la pompe des cortèges et au luxe des tapis, des bijoux, des armes et des chevaux. Mais sa mémoire visuelle est exacte et sa phrase évoque à merveille le ciel et les couleurs d'Orient. Il faut prendre garde, lorsqu'on lit les récits des voyageurs : les lieux changent comme le cœur des hommes ou, plus rarement, celui des femmes, et parfois plus vite encore. Accusera-t-on de fausseté la description qu'il fait de Beyrouth, sans tenir compte de la démolition des fortifications dont il déclare l'effet pittoresque, et de la destruction par les Turcs des bois d'oliviers qui, naguère, recouvraient les flancs du Liban, nus et arides aujourd'hui, et descendaient, comme il le dit, jusqu'à la mer ?

La maison, ou plutôt les maisons où il s'installa avec sa famille et ses amis n'existent plus. Il est impossible de retrouver leur emplacement, tant les constructions nouvelles se sont multipliées. C'est en vain que je les ai cherchées. Elles étaient situées hors de l'ancienne enceinte et devaient faire partie

(1) Lettre inédite de Mme de Lamartine. Collection Hanoteau.

du lot d'immeubles qui entourent aujourd'hui le couvent de Notre-Dame de Nazareth et qui étaient alors baignés de jardins. Par mesure de précaution, — en ce temps-là Ibrahim et l'armée égyptienne sont maîtres de la Syrie, mais il peut y avoir un retour des Turcs, — il loue aussi un palais dans la ville, dont les portes sont fermées au coucher du soleil : sa femme et sa fille y seraient mieux protégées pendant son absence. Cependant il organise sa caravane pour l'expédition en Palestine : achat de quatorze chevaux arabes, de selles et de brides « ornées de franges de soie et de fil d'or et d'argent ». Car, explique-t-il, « le respect qu'on obtient des Arabes est en raison du luxe qu'on étale... » Il va demander leur appui, en cas de rencontre avec les Bédouins, à Djoun, à Lady Stanhope (1), la nièce désabusée de Pitt, exilée volontaire au Levant, passant pour exercer un empire qui n'était guère qu'imaginaire, et à l'émir Béchir combinant la politique la plus rusée dans son repaire de Beit-Eddin, pareil, au cœur du Liban, à un palais des Mille et une nuits. Et, comme Ibrahim est définitivement vainqueur à Homs et que toute idée de danger peut être écartée, il se décide au commencement d'octobre à partir, mais seul, pour la Palestine.

Or, pendant ce séjour mouvementé en Syrie, il avait rencontré un personnage dont il ne cite pas le nom, qui dut lui déplaire par une facilité de parole déconcertante et un étalage naïf de ce *moi* dont il supportait mal la concurrence, et qui devait précisément le devancer sur le chemin des Cèdres. C'était un religieux, de l'ordre des Trappistes, mais c'était bien le plus étonnant Trappiste que l'on pût voir.

III. — LE GÉNÉRAL BARON DE GÉRAMB, TRAPPISTE

Il s'appelait tantôt le Père Marie-Joseph et tantôt le général baron de Géramb. Car il ne parvenait que difficilement à oublier son ancienne qualité, soit pour en tirer avantage, soit pour se lancer dans les excès de l'humilité. Il témoigna au poète une admiration et à la petite Julia une sympathie pareillement exubérantes. Ce Père de Géramb, qui avait alors soixante ans, avait été chambellan de l'empereur d'Autriche François Ier et général de cavalerie, marié à la plus charmante femme et père

(1) Voyez *Lady Hester Stanhope en Orient* — I. *La Circé du désert*, par Paule Henry-Bordeaux (Plon, 1924).

de six enfants. M. Lenotre, le premier je crois, l'a tiré de l'ombre dans un chapitre de ses *Vieilles maisons, vieux papiers* (1). Mais il a surtout utilisé les rapports de la police impériale qui en font un pandour et un conspirateur truculent et il a négligé l'homme intérieur, le religieux et le voyageur d'Orient. Une biographie plus complète lui a été, depuis lors, consacrée par un religieux de son ordre, dom Ingold, qui a remanié et complété un manuscrit des Pères Irénée Ménard et Timothée Mazoire déposé à la bibliothèque de la Trappe de Notre-Dame du Port du Salut (2). J'y puiserai les éléments d'un portrait, en m'aidant des ouvrages mêmes du Père de Géramb (3) et aussi d'un opuscule quasi introuvable, la relation d'un voyage à cette Trappe de la Mayenne en 1825 (4). Les peintres, enfin, nous ont révélé le P. de Géramb tout aussi bien que les érudits. Le voici à Londres, en 1810, en uniforme de général hongrois, la pelisse rejetée en arrière, une tête de mort en insigne sur le manteau, les cheveux bouclés et flottants, la longue moustache tombante, les yeux superbes, le torse d'un athlète, tout à fait dans le ton de ce portrait du lieutenant général comte Fournier-Sarlovèze par le baron Gros qui est au Louvre et qui nous montre un militaire empanaché, tout rouge et tout doré, presque trop magnifique et opulent. Mais le voilà trente ans plus tard, à Rome, en robe de moine, la main posée sur un vrai squelette, les yeux levés vers un crucifix, chauve bien que des broussailles de cheveux essaient de chaque côté d'assiéger son crâne, une grande barbe annelée, et le visage bouffi de cette graisse mauvaise des gens enfermés. Le moine et le soldat se ressemblent : ils ont tous deux l'habitude de la

(1) *Paris révolutionnaire : Vieilles maisons, vieux papiers*, 2e série, par G. Lenotre (Perrin édit. 1904).

(2) Quatre cahiers de 585 pages. — *Général et Trappiste*, le Père Marie-Joseph baron de Géramb (1772-1848), par dom A. M. P. Ingold, ancien vicaire général de Langres (Téqui édit. 1922). — Voir aussi *Lyonnais oubliés*, quelques soldats de la Révolution et de l'Empire, par Martin Basse (librairie Pierre Masson à Lyon).

(3) *Pèlerinage à Jérusalem et au Mont Sinaï* en 1831, 1832 et 1833, par le R. P. Marie-Joseph de Géramb, abbé et procureur général de la Trappe (Paris, librairie d'Adrien Le Clerc et Cie, imprimeurs de N. S. P. le Pape et de Mgr l'Archevêque, rue Cassette, n° 29, près Saint-Sulpice, 3e édit. 1839. La 1re édition a paru en 1836, avec huit gravures en acier d'après les dessins de l'auteur. — Voir aussi son autre ouvrage : *Voyage de la Trappe à Rome*.

(4) *Relation d'un voyage à l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe du Port du Salut*, suivie d'une notice sur le baron de Géramb (Fougères, Vve Vannier, imprimeur, Paris, Tourneux, libraire, quai des Augustins, 1825 ; in-18 de 130 pages).

pose. Ils posent, mais ils ne trichent pas. L'un fut beau dans la bataille, et l'autre dans la mort.

François-Ferdinand de Géramb était né à Lyon (14 janvier 1772), d'un père autrichien et d'une mère auvergnate. Un seigneur de Schemnitz, son oncle, avait fondé à Lyon une maison de commerce et reçu des lettres de bourgeoisie. Mais la Révolution dispersa ces étrangers naturalisés de fraîche date. La famille de Géramb qui était nombreuse (trois fils et quatre filles) émigra, d'abord à Florence, à Rome et à Naples, puis à Vienne où Ferdinand entra à l'Académie militaire. Au fond, il était enchanté de cette Révolution qui le contraignait au voyage. Il avait dix-huit ans, il découvrait l'art et la musique et il fréquentait un monde fort intéressant : songez donc, le Pape et la reine des Deux-Siciles, Caroline d'Autriche, sœur de Marie-Antoinette. Dès lors commence pour lui cette vie agitée, tragique et brillante ensemble qui ne s'arrêtera qu'en prison et au couvent. Il sort de l'école de cavalerie de Presbourg, il caracole dans le monde comme un cheval de race au concours hippique, il épouse une belle cousine, Thérèse d'Adda (qu'il perdra après dix ans de mariage heureux et fécond : deux filles et quatre fils), il est de toutes les campagnes contre l'Empire. A Hohenlinden, son cheval est tué sous lui. D'Ulm qui capitule il s'échappe avec le prince Ferdinand d'Este, et les cavaliers de Murat n'ont point raison de lui. Cependant, après le traité de Presbourg, il est si plaisant, élégant et courtois, si cultivé enfin, — car il parle cinq ou six langues, — que l'empereur d'Autriche le nomme chef du protocole. « A Vienne, raconte M. Lenotre, pendant la procession de la Fête-Dieu, on l'avait vu arracher son habit et le jeter aux pieds de l'Impératrice, embarrassée de traverser un passage où les tapis manquaient. » Il trouvera toujours le beau geste à faire, mais il en fera trop. Dans la confession perpétuelle et volontiers apologétique que ses ouvrages et ses lettres composent, il s'accuse volontiers de mondanité, mais pour citer aussitôt un trait où lui apparait la vanité du monde. Ainsi raconte-t-il que, marchant à l'aube à la tête d'une troupe de cavalerie, il rencontra un prêtre qui portait l'hostie à un mourant et que deux paysans, tête nue, conduisaient, l'un tenant une lanterne, et l'autre agitant une sonnette. Aussitôt il fit demi-tour et accompagna le Saint-Sacrement avec son escadron. Le mori-

bond dut être un peu étonné de voir entrer chez lui un tel cortège. Néanmoins il reçut le viatique avec piété et adressa à cette assistance guerrière un fort beau discours. Une autre fois, le brillant chambellan, pendant une cérémonie religieuse célébrée en présence de la Cour, fit sortir des jeunes filles de la plus haute aristocratie qui se permettaient de plaisanter à voix haute. C'est lui-même, naturellement, qui nous donne ces détails à sa louange. Aussi ne le croit-on guère lorsqu'il veut se représenter par ailleurs comme un monstre d'impiété. Il est sujet à quelque exagération. Il n'a jamais pu accomplir le devoir simplement. On le dirait toujours en présence d'une galerie qu'il s'agit d'étonner et, le plus souvent, d'édifier.

En 1807, il quitte sa charge à la cour d'Autriche, afin d'accompagner sa femme malade en Sicile. Les choses s'arrangent toujours pour le mener à la parade. Il croit se dévouer à une malade, et il tombe dans les plaisirs. Palerme est la résidence de la cour de Naples. La reine Caroline lui ménage un accueil enthousiaste, trop enthousiaste selon M. Lenotre, qui la montre fascinée par les longues moustaches et les yeux bleu-clair du beau colonel. Mais la reine était vieille et caricaturale, l'air d'une sorcière (1). Cette conquête royale, trop facile, n'est pas vraisemblable. Seulement, elle l'affiche et s'exhibe partout avec lui, ce qui agace les bons Palermitains. D'autant que le baron de Géramb est un peu voyant. S'étant pris de querelle avec un officier anglais, il le provoque en duel. La rencontre devait avoir lieu sur un des plateaux de l'Etna et le vaincu serait jeté, mort ou vif, dans le cratère du volcan. Comme on le voit, les conditions de la rencontre étaient sévères. Géramb, vainqueur, se contenta d'avoir cassé la jambe de son adversaire d'un coup de pistolet et renonça à lui infliger le sort d'Empédocle. L'événement fit du bruit, ce qui ne déplaisait point à notre héros.

La mort de sa femme (6 décembre 1808) le détermine à chercher d'autres aventures. Nous le retrouvons à Cadix où la Junte espagnole le nomme général. Blessé grièvement, il est chargé, pendant sa convalescence, d'une mission en Angleterre : chercher des renforts, recruter des partisans. De Cadix à Portsmouth, sur la frégate la *Minerve*, il voyage avec des prisonniers français dont la gaîté le révolte, car un de leurs

(1) Gagnières, *la Reine Caroline de Naples.*

camarades vient de mourir et va être jeté par-dessus bord. Il les harangue jusqu'aux larmes et les réunit tous dans une cérémonie émouvante qu'il retrace dans ses plus beaux détails. Car il n'oublie aucune occasion de se mettre en avant dans les rôles les plus divers et les plus magnanimes. A Londres, il remplit son ambassade avec succès, mais avec un tel faste qu'il s'endette et que la Junte espagnole refuse de payer la note. Les huissiers entreprennent le siège de son hôtel où il s'est barricadé, et le voilà populaire à Londres. On l'est toujours quand on tient tête aux recors. Dumas père, sollicité de prendre part à une souscription pour les obsèques d'un huissier de son quartier, par hasard décédé dans la misère, s'informa du chiffre habituel des souscripteurs. « Vingt francs », lui fut-il répondu. Aussitôt il donna deux louis et ajouta : « Enterrez-en deux... » Ce fut une promenade à la mode de rendre visite au fort improvisé du baron. Après avoir amusé la foule, il se rendit bénévolement, et le Gouvernement anglais se débarrassa de lui en l'expédiant sur un bateau qui faisait voile pour le Danemark. Mais la police de Napoléon est à ses trousses. Les rapports du duc de Rovigo le présentent comme un conspirateur de marque. Ce rodomont quasi inoffensif passe pour un Cadoudal. M. Lenotre a découvert l'ordre de son arrestation : *Renvoyé au ministère de la police pour faire arrêter cet intrigant, s'il vient sur le continent. Saint-Cloud, 14 avril 1812.* Et au bas, la signature du Maître, un *N* « tortu, impétueux, dominateur, semblable au zigzag de la foudre, et qui fut pendant dix ans le signe cabalistique auquel obéissait l'Europe ». Nul doute que si le Maître eût rencontré le général baron de Géramb, il ne l'eût d'un regard dévisagé, et reconnu en lui un de ces fougueux cavaliers du premier Empire, doués de plus d'audace et d'imagination que de raison. Du coup, il eût déjoué les machinations compliquées et trop savantes de son préfet de police.

Cette police, par exemple, était d'une habileté infernale. A peine *l'intrigant* avait-il mis les pieds sur le continent qu'il était arrêté, en territoire neutre d'ailleurs, et de la façon la plus arbitraire, et malgré ses protestations emmené à Paris et transféré au donjon de Vincennes (21 août 1812). On l'y séquestra, comme un malfaiteur dangereux. Mais il était dit que ce diable d'homme demeurerait inexpugnable. Il avait résisté à des huissiers, il saurait bien résister à la police et à la justice impé-

riales engagées sur une mauvaise piste. Ne pouvant voir personne et ne pouvant se passer de société, habitué à fréquenter les Cours et les Rois, que fit-il ? Il invita Dieu dans sa cellule, il se convertit. Le duc de Rovigo pensait triompher de lui par la solitude. Le prisonnier se donnait la meilleure compagnie, et ne se sentait nullement malheureux. On le transféra le 6 février 1814 à la prison de la Force au faubourg Saint-Antoine; il y fit la connaissance de Mgr de Boulogne, évêque de Troyes, qu'il avait pris d'abord pour un fou parce que celui-ci lui annonçait la chute de l'Empire et l'arrivée des Alliés. Les Alliés entrèrent en effet dans Paris le 1er avril, et son frère Léopold, général de brigade aux armées d'Autriche, le vint délivrer en personne. « Tu es libre ! » s'écria-t-il en l'embrassant. Il croyait lui apporter une grande joie. « Pas du tout, lui répliqua le prisonnier. Désormais, j'appartiens à Dieu et désire aller en Terre Sainte pour expier, sous la bure d'un simple frère mineur, les égarements d'une vie trop longue et trop coupable... » (1). Le général baron de Géramb va d'instinct au sublime. Mais il a toujours un peu l'air de jouer un rôle.

Désormais il va jouer, et avec éclat, — avec trop d'éclat, — son rôle divin. Après avoir rendu visite à son souverain, l'empereur d'Autriche, et avoir converti une danseuse d'Opéra, — car, s'il opère une conversion, il faut que ce soit une danseuse, — il va faire ses adieux à sa mère demeurée à Lyon avec deux sœurs à demi religieuses. Il lui ferme les yeux, puis il cède à sa vocation nouvelle. « Dans la matinée du 5 janvier 1816 (2), un violent coup de sonnette retentissait à la porte de la Trappe du Port du Salut (à dix kilomètres de Laval). Le frère portier ouvrit et, selon l'usage, s'inclina profondément devant un homme de haute stature, à la mine fière, à la démarche martiale, les pieds chaussés de bottes à l'écuyère et dont le reste du costume se cachait sous un ample manteau drapé autour de lui. C'était le général baron Ferdinand de Géramb, qui venait se faire trappiste (3). »

Tout le monde le savait déjà, car il n'était point secret. A Laval, son arrivée avait fait sensation. « Chacun parla de son

(1) *Général et Trappiste*, par Dom Ingold.

(2) Cette date doit être inexacte : c'est le 12 février 1816 qu'il entra à la Trappe (*Relation d'un voyage à la Trappe de Notre-Dame de Port du Salut*, 1825).

(3) *Général et Trappiste*, par Dom Ingold.

dessein à sa manière. Les uns, incapables de comprendre la cause de sa vocation religieuse, ne savaient attribuer son dessein qu'au dépit et à l'infortune. Il laissait, disait-on, des dettes et des maîtresses... L'un et l'autre est faux, je le tiens de bonne source. D'autres, plus modérés, raisonnaient suivant la pudeur du siècle, trouvaient mal qu'il abandonnât ainsi ses enfants, disant qu'il aurait pu se sanctifier dans le monde... (1) » N'avait-on pas adressé le même reproche à Mme de Chantal? Il laissait ses enfants sous la direction d'une sœur et d'un frère. « Il ne faisait donc rien qui blessât les lois que la religion, la pudeur et l'humanité prescrivent à un père (2). » Jusqu'à son entrée au couvent, il garda son uniforme de général. « C'était un très bel homme, d'une figure distinguée, âgé d'environ quarante-cinq ans. » J'imagine qu'il ne se sépara point sans affliction de ses armes, de ses décorations, de ses bottes et de tout son attirail guerrier. Il plia le tout soigneusement dans une cantine dont il ne se dessaisit pas. Mais la robe du moine est heureusement décorative. Et le voilà qui compose des vers dans sa cellule :

Quel calme! quel désert! Dans une paix profonde
Je n'entends plus mugir les tempêtes du monde.
Le monde a disparu, le temps s'est arrêté :
Commences-tu pour moi, terrible Éternité?
Ah! je sens que déjà dans cette auguste enceinte
Un Dieu consolateur daigne apaiser ma crainte.
Je le sais, c'est un père, il chérit les humains :
Pourquoi briserait-il l'ouvrage de ses mains?
C'est lui qui m'a formé dans le sein de ma mère,
Il veut mon repentir, mais il veut que j'espère.
C'est là que du Seigneur répétant les louanges,
Des Trappistes la voix se mêle au chœur des anges;
Que l'étranger pensif, par le siècle égaré,
Las de ses faux plaisirs, a souvent respiré.
Ces arbres, ces rochers, ce torrent solitaire,
Tout parle, tout m'instruit à mépriser la terre,
La terre où le bonheur est un fruit étranger
Que toujours quelque ver en secret vient ronger.
Partout de la douleur j'y trouve les images.
L'amour a ses tourments, l'amitié ses outrages,

(1) *Relation d'un voyage à la Trappe de Notre-Dame du Port du Salut.* — (2) *Ibid.*

Que de désirs trompés! de travaux superflus!
Vous qui vivez pour Dieu, mourez dans ces retraites.
Heureux qui vient vous voir dans le port où vous êtes!
Mais plus heureux cent fois celui qui n'en sort plus!

Il trouva moyen d'en sortir et d'y rester à la fois, car il était remuant, mais fidèle. Assurément ces vers sont médiocres, mais ils datent de 1816, c'est-à-dire d'avant les *Méditations*.

Maintenant il s'agit d'employer le nouveau frère trappiste. Grave question pour un supérieur. Que faire de ce général, de ce chambellan, de ce poète, de ce polyglotte? L'essayer d'abord, le soumettre à un noviciat. Il se lance avec grand tapage dans les austérités, attaque avec violence ce qu'il appelle lui-même *le scandale de son riche embonpoint*, et subit avec bonne humeur toutes les algarades et toutes les humiliations. La plus méritante est celle-ci : il était sans nouvelles de son fils et reçoit enfin une lettre; le prieur la lui montre et, quand déjà le pauvre homme tend les mains pour la saisir, il la jette au feu. Le nouveau trappiste accepta le supplice sans proférer une plainte. Mais le lendemain le prieur lui remettait une copie de la lettre brûlée. Cela mit fin à son noviciat (13 avril 1817).

Il faut lui trouver un office. On le met au vestiaire : il ne sait pas recoudre un bouton. Barbier? le rasoir en main, il épouvante la communauté. Infirmier? tant il abuse de la parole auprès des malades qu'elle lui est interdite. Peintre-vitrier? il décore le parloir, le réfectoire, les cellules, les couloirs de têtes de morts à en obséder les regards des religieux les plus décidés à l'éternité. Le préfet s'étant enquis de sa personne, il lui en envoie une. Enfin on le charge de l'hôtellerie. Cette fois il a trouvé sa voie : car la courtoisie de son accueil et le pittoresque de sa personne et de son passé font merveille, attirent à la Trappe des visiteurs et des aumônes. Il cause à perte de vue, et sur tous les sujets. C'est un défilé d'anecdotes, de batailles et de rois. Et l'on vient au couvent pour entendre sa conversation. Il est un objet de curiosité, une attraction dont bénéficie le monastère. Puis, le prieur le met sous clé et, bravement, notre magnifique trappiste « pratique dans l'obscurité et le silence les règles de son ordre » (1).

(1) *L'abbaye de Notre-Dame de la Trappe du Port du Salut*, par Ch.-Marie Maignan (1857).

On le ressort pour l'envoyer quêter, les religieux désirant reconstruire en partie leur église. Mission de confiance qui lui convient à souhait et dont il se tire le mieux du monde. « Le baron de Géramb, dit la *relation* de 1825, s'est acquitté de sa mission de la manière la plus édifiante... Ici c'est un enfant qui va le presser d'accepter le premier fruit de son travail. Ici, c'est une domestique qui lui fait une aumône considérable. Là, c'est un libéral à qui il s'adresse, qui l'accable *libéralement* d'injures et lui donne à la fin *libéralement* un sou. Ailleurs, il trouve une société de musiciens : il se met au piano et son talent, sous son froc, dispose plus encore en sa faveur. Il parcourut successivement Mayenne, Château-Gontier, Laval, etc., allant de porte en porte dans l'hiver. A la Flèche, il fut fort bien reçu à l'École militaire : le général Davilier lui témoigna toute sorte d'égards, et les élèves demandèrent eux-mêmes à faire pour le religieux une collecte qui produisit six cents francs. » Cette quête le rendit populaire dans tout le pays. De retour à son couvent, il fit les plans de la construction. Mais la voûte s'écroula en partie. Il lui fallut repartir avec sa sébille. Les journaux s'en mêlèrent : *l'Écho de la Sarthe* publia sur lui les détails biographiques les plus circonstanciés. Le sympathique président de la Société historique et archéologique du Mans, M. Robert Triger, a pu même recueillir, de membres de sa famille, une tradition orale qui représente le religieux comme un personnage tout à fait extraordinaire, un héros de roman. Un héros de roman, n'est-ce pas ce qui se devine entre les lignes de la *Relation du voyage à la Trappe du Port du Salut en 1825 ?* « Le baron de Géramb est du nombre des religieux de chœur, mais il n'est point dans les ordres. Il est d'un tempérament vif, mais avec quelle humilité et quel empressement répare-t-il les fautes qui lui échappent ! Je sais tout ce qu'on a dit de ce religieux : j'ai ouï dire aussi qu'on publiait de temps à autre qu'il était sorti du couvent. On voit bien ce qu'on voudrait en conclure. Après tout, on aurait mauvaise grâce d'attribuer à la légèreté, à un coup de tête, un dessein dans lequel il persévère depuis huit ou neuf ans... N'écoutons point tous ces bruits... Non... Par la grâce de Dieu, ce bon religieux persévérera jusqu'à la fin. On le voit au chœur du côté du Père Abbé, toujours après le dernier profès. C'est son humilité qui lui a fait demander cette place. »

Quand il n'est pas le premier, il veut être le dernier. C'est encore une façon de se distinguer. Bref, le baron de Géramb est un de ces religieux que le public adore et qui sont insupportables en communauté. Le prieur en éprouvait toute sorte de désagréments et peut-être, à son tour, lui infligeait-il force tribulations. Ce sont là douloureuses querelles de couvent. Finalement, la Trappe de Port du Salut se débarrassa de son trop illustre frère quêteur, qui fut expédié à la Trappe d'Oelenberg, ou Mont des Olives, en Alsace, non sans qu'il eût adressé à la Mayenne des adieux émouvants et quelque peu théâtraux. Sa disgrâce ne le calma point. Il s'immisça dans l'affaire des Jésuites chassés par Charles X et, après la Révolution de 1830, les libéraux d'Alsace, voulant fermer le monastère et en expulser les moines, il le mit en état de défense et arma les habitants des villages voisins. Puis, sortant de la cantine où il reposait son uniforme de général, il l'assujettit tant bien que mal à son *riche embonpoint*, commanda la manœuvre et mit en déroute les Mulhousiens. Sur cet exploit, la Trappe fut fermée. Le maire de Mulhouse, le célèbre André Kœchlin, devait la rouvrir. Mais le père de Géramb, « qui vraisemblablement avait attiré cet orage sur la maison », demeura en Suisse (1).

Il avait toujours souhaité d'accomplir le voyage de Terre Sainte. Sa sœur, la baronne de Rieger, et sa fille, Mme de Latinowich, lui en fournirent les subsides. J'imagine que les Trappes respirèrent en apprenant qu'il s'embarquait à Venise sur l'*Ulysse* pour l'île de Chypre. Ses longues lettres à Charles-Marie Maignan dont il a tiré les trois volumes de son *Pèlerinage à Jérusalem et au Mont Sinaï* nous renseignent abondamdamment sur ses impressions. La menace des Bédouins le réjouit, car il doit reprendre des armes et des chevaux sans cesser d'être moine et cumule heureusement sa foi et ses goûts. L'ancien officier de cavalerie se retrouve dans ses appréciations du cheval arabe. Du livre de Job il extrait ce passage : « Vois le cheval guerrier... Son âme indomptable ne connaît point la crainte. Vois le feu jaillir de ses narines fumantes. Il se plaît à frapper la terre de son pied superbe et se réjouit de sa force... » Et il ajoute : « Les Arabes mettent une haute importance à conserver la généalogie de leurs chevaux. Ils

(1) *Général et Trappiste, op. cit.*

tiennent pour cela des registres en règle : l'éclat de la noblesse d'une jument rejaillit sur celui qui la possède... »

Il arrive à Jérusalem le 20 mars 1832. Ses descriptions n'ont point trop vieilli. Au mur des Lamentations, la prière publique des Juifs qui « se balancent continuellement sur le devant » lui donne le mal de mer. « Cette espèce d'ondulation très marquée fatigue singulièrement la vue qui n'y est point habituée. J'avais de la peine à en supporter l'effet. » Pierre Loti et J. et J. Tharaud sont plus lyriques au mur des Pleurs. Il visite le Jourdain, Jéricho, la Mer Morte, Bethléem où lui fut raconté le massacre de la jeune Bethléémite par sa famille, auquel j'ai fait allusion, puis revient à Jérusalem qu'il se désespère de quitter. « J'ai ressenti, écrit-il, pendant ma vie, de profondes douleurs : j'ai fermé les yeux à un bon père, à une tendre mère, à une épouse chérie ; j'ai perdu des enfants bien-aimés ; j'ai été arrêté à deux cents lieues de la France et traîné à travers toute l'Allemagne pour être enfermé au donjon de Vincennes, d'où je ne suis sorti que lors de l'entrée des Alliés ; j'ai éprouvé ce que le monde appelle de grandes infortunes ; j'ai été calomnié, persécuté ; j'ai fait des ingrats : eh bien ! prenant ici à témoin Celui qui sonde les cœurs et devant lequel je paraîtrai peut-être bientôt, je déclare que jamais douleur n'affecta plus vivement mon âme que celle qui s'en empara au moment où je m'arrachai pour jamais de l'église du Saint-Sépulcre. »

Il faut le croire : il était là dans son élément, au bord du tombeau du Christ, avec la menace de toute sorte de dangers dont le moindre venait des hommes. Car la peste le suivait. On fermait après lui les portes de Jérusalem et l'entrée de Bethléem. Lamartine devra attendre plusieurs jours, au mois d'octobre suivant, pour entrer dans Jérusalem et se verra interdire Bethléem. Voilà notre P. de Géramb en route pour la Syrie. Il se plaint, — c'est la première fois, — d'un mauvais cheval qui s'agenouille comme un chameau. A Nazareth, il laisse passer le cortège dont il fait partie afin d'y entrer seul, tête nue et récitant son chapelet. Et il évoque le souvenir de saint Louis qui, le 25 mars 1251, jour de la fête de l'Annonciation, y vint communier. A la fontaine de Marie, une Nazaréenne lui offre de l'eau. Il veut, en remercîment, lui donner une pièce de monnaie. La jeune fille refuse, à sa profonde sur-

prise, car ce serait bien la première fois qu'un Arabe refuserait un *bakchich*. On s'explique : elle a cru qu'il voulait acheter l'amphore et n'en estimait pas le prix suffisant.

Le lac de Tibériade l'enchante. C'est la perle de la Galilée et nul ne s'y arrête sans tendresse. « Bordé de tous côtés de lauriers-roses qui inclinent leurs branches touffues et fleuries sur la tranquille surface de ses ondes limpides, il présente l'image charmante d'un immense miroir encadré dans une guirlande de verdure et de fleurs. » Lamartine ni Pierre Loti ne diront mieux. Il monte au Mont-Carmel (9 juillet 1832), traverse Saint-Jean-d'Acre dont Ibrahim Pacha vient de s'emparer et arrive à Beyrouth un peu avant Lamartine. De là il rend visite aux Lazaristes d'Antoura, sur un des derniers contreforts du Liban, au-dessus de la mer, et à l'émir Béchir dans son palais de Beit-Eddin. On peut comparer le portrait qu'il trace du vieux cheik à celui qu'en fait Lamartine avec plus de pompe et d'ampleur. « C'était un beau vieillard à l'œif vif et pénétrant, écrit Lamartine, au teint frais et animé, à la barbe grise et ondoyante; une robe blanche, serrée par une ceinture de cachemire, le couvrait tout entier, et le manche éclatant d'un long et large poignard sortait des plis de sa robe à la hauteur de la poitrine, et portait une gerbe de diamants de la grosseur d'une orange... » Le P. de Géramb est moins enthousiaste : « L'émir est un vieillard de soixante-treize ans, d'une santé forte et robuste. Une épaisse et longue barbe blanche lui couvre toute la poitrine. Il est très laid ; mais la richesse de ses vêtements, et une propreté recherchée, en distrayant le regard, rendent cette laideur moins sensible... » Lamartine regrette de n'avoir pas vu sa nouvelle femme, une Circassienne de quinze ans qu'il a envoyé acheter à Constantinople et qu'il a faite chrétienne avant de l'épouser. Mais le P. de Géramb nous donne sur ce mariage tardif des détails assez piquants : « Lorsqu'après avoir perdu sa première femme, qui était plus âgée que lui, il pensa à former de nouveaux liens, il chargea quelqu'un d'aller à Constantinople lui acheter trois jeunes esclaves géorgiennes entre lesquelles il voulait faire un choix; et, moyennant 43 000 piastres, ses intentions furent remplies. La plus jeune fut choisie, instruite dans la religion, baptisée et unie au prince; les deux autres devinrent ses servantes. La nouvelle épouse reçut des dons magnifiques et, entre autres, des

diamants d'un grand prix. Elle était digne des attentions de son époux et de ses bienfaits par son amabilité, sa prudence, et surtout par une rare modestie qui ne s'est point démentie dans le haut rang auquel elle s'est vue élevée. Mais, ce qui est plus admirable encore, c'est que ses deux compagnes qui pouvaient, avec plus de chance, espérer de devenir princesses, satisfaites de leur état, la servent avec zèle et sans envier son sort. » Est-ce donc un sort si enviable d'être achetée à quinze ans par un vieux brigand de soixante-treize, et très laid par surcroît ?

Au château de Beit-Eddin, bâti en éperon sur la vallée, forteresse et palais ensemble, enchantement de la montagne avec ses cours intérieures, ses fontaines, ses arceaux arabes, sa couleur rose et ses jardins, on montre encore le tombeau de cette favorite. Les pierres en sont dressées selon le rite des cimetières musulmans. Nulle croix ne le surmonte. Fut-elle ou non une chrétienne ? L'obscur Béchir a toujours joué double jeu. Qui pénétrera le cœur de cette enfant de quinze ans transportée des marchés de Constantinople, après les pures années dans les campagnes heureuses de Géorgie, jusque dans cette demeure princière du Liban où elle fut la belle vierge Abisag destinée à réchauffer le roi David refroidi ?

Sur une terrasse à colonnades la tradition désigne l'appartement occupé par Lamartine, lors de sa visite à l'émir. Les boiseries en sont belles. L'arcade donne sur une cour : au centre, un jet d'eau s'égoutte dans un bassin. « Nos chambres, écrit le poète, quoique dans ce magnifique palais, auraient paru trop délabrées aux plus pauvres paysans de nos chaumières... » Rien de plus exact. Pour une fois, il n'enjolive pas. D'ailleurs, les yeux de Lamartine voient très clair, si l'esprit, quelquefois, se plaît aux brumes.

Cependant le P. de Géramb, installé à Beyrouth, avait appris l'arrivée des Lamartine. Quelle aubaine pour un homme à l'affût de toutes les grandeurs et qui avait bien su découvrir, quand il y avait conduit son fils pour le confier aux Jésuites, Joseph de Maistre à Saint-Pétersbourg !...

HENRY BORDEAUX.

(A suivre.)

LE ROMANCIER DE LA NORVÈGE

JOHAN BOJER

Chaque fois que j'ouvre un roman de Johan Bojer, les premiers vers de l'hymne norvégien que Björnstjerne Björnson composa, — un de ses plus beaux élans lyriques, — me reviennent à la mémoire : « *Oui, nous aimons ce pays déchiré, mordu par les vents, avec ses mille petites maisons!* » Personne n'aura fait plus que Bojer pour en populariser, j'allais dire pour en européaniser l'image, personne, pas même Ibsen que son génie détache en quelque sorte de sa terre natale et range parmi les grands artistes qui paraissent encore plus humains que nationaux. Je crois d'ailleurs que, dans nos jugements sur ses drames, nous n'avons pas assez tenu compte du trait national, que nous avons été trop souvent y chercher des symboles là où il n'y avait qu'une adaptation hardie de la vie norvégienne aux exigences du théâtre, et qu'on en pourrait extraire le tableau de la Norvège le plus réaliste, le plus complet et le plus profond. La chance a favorisé Bojer. Il s'est acquis en dehors de son pays, et particulièrement chez nous, une place que n'eurent jamais ses prédécesseurs dans le roman, et, pour ne citer que des morts, les deux contemporains d'Ibsen, Kjelland et Jonas Lie. Je ne puis penser sans quelque tristesse à Jonas Lie qui vécut de longues années à Paris, retiré, obscur, malgré deux ou trois beaux romans traduits, à ce Jonas Lie dont le sens psychologique était si fin et dont l'imagination ruisselait de la sauvage poésie du Norrland. Mais l'heure n'était pas venue. Leur œuvre n'a peut-être pas la même qualité documentaire que celle

de Johan Bojer. Ils ne s'étaient pas imposés par un coup d'éclat comme *la Puissance du mensonge*. Disons aussi qu'ils ne rencontrèrent pas d'aussi bons traducteurs que M. La Chesnais (1).

Avec Bojer je revois la Norvège telle qu'elle m'apparut jadis, au temps où il commençait seulement à être connu de ses compatriotes, et où j'en remontais les côtes sur les navires qui faisaient le service des postes de Kristiania à Hammerfest. Je revois cette interminable et grande façade abrupte que les flots ont creusée, ravinée, découpée et parfois si bizarrement sculptée; des fjords où de légers frissons passaient sur les eaux dormantes à quelques brasses des agitations de l'Océan ; les petites maisons d'un rouge de sang, ou d'un vert pâle, ou d'une couleur de pitchpin, nichées dans l'anfractuosité des rocs, suspendues comme par miracle au-dessus des gorges sombres, ou pressées le long d'un étroit rivage au pied d'escarpements gigantesques; leurs nombreuses fenêtres, — celles qui en auraient deux ou trois chez nous en ont ici cinq ou six, — milliers d'yeux ouverts sur le retour des pêcheurs et sur les tempêtes; toute cette existence humaine éternellement tournée vers la mer, l'émigration et l'aventure. Je revois des villes en bois qui semblaient faites d'hier, des rues montantes, les toits en cascade et le clocher pointu de l'église entourée de sapins, des magasins luisants, la Banque en pierres de taille ; et leur reine à toutes, Bergen, avec son vieux quartier hanséatique, et les mâts des navires touchant presque les cheminées de ses antiques maisons noires. Derrière cette façade ébréchée où l'homme s'est accroché comme il a pu, les *fjells* s'abaissent et s'arrondissent à mesure qu'on avance vers l'est; la vie paysanne s'éparpille dans les vallées qui sont autant de petits royaumes; mais le reste n'est que durs plateaux, landes brunes et rocheuses, éboulis sur éboulis, où l'on peut cheminer toute la longueur d'un jour de juin sans apercevoir plus d'une cabane couverte de tourbe et son enclos de pierres sèches

Deux caractères de cette nature m'ont surtout impressionné : son incroyable atmosphère de silence, — j'ai encore dans l'oreille le bruit d'une rame invisible et solitaire qui nous venait de l'extrémité d'un vaste fjord, du pied même des montagnes dont nous distinguions à peine la cime azurée, — et le contraste

(1) Les romans de J. Bojer ont paru en traduction chez Calmann-Lévy.

entre sa monotonie puissante et la fantastique variété de son éclairage. On a tout dit de la splendeur des nuits d'été. Mais c'est peut-être là que j'ai vu les ciels d'hiver les plus fins, les plus nuancés, et les amoncellements de rocs revêtir les teintes les plus délicates.

Le silence, la lumière et l'eau donnent souvent aux paysages norvégiens une étrange valeur dramatique. Parmi mes souvenirs, il en est un qui reste dans mon esprit associé au nom de Bojer, sans doute parce que, ce jour-là, je l'entendis prononcer pour la première fois, mais aussi, je pense, à cause de l'affinité secrète du spectacle que j'ai contemplé et du pathétique de quelques-uns de ses romans. Je revenais de l'archipel des Lofoten. On m'avait montré de Molkœness, la dernière île, sur une mer où de petits ilots rocheux émergeaient comme les matériaux inemployés de ce prodigieux poème de pierre, une ligne d'écume : le Malström ; et le capitaine m'avait dit :

— Vous serez demain à Bodœ; ne manquez pas d'aller voir le Saltström : il est plus terrible.

Je n'y manquai pas. A travers une campagne qui paraissait luxuriante, et dont les pommes de terre en fleurs produisaient un effet paradisiaque quand on avait vécu un mois sur le roc des Lofoten, une carriole nous conduisit au rivage d'un grand fjord profond d'une douzaine de lieues. Ce que nous en voyions n'en était qu'une partie séparée de l'autre par deux îles si rapprochées qu'elles semblent une presqu'île. La mer s'y précipite dans d'étroits passages, des *sunds*, qu'on nomme le Saltström et qui sont extraordinairement poissonneux. Des pêcheurs nous firent traverser le fjord et atterrir à un mamelon où s'élèvent une stèle commémorative de la visite du roi Oscar, et une pauvre église au clocher blanc et noir, une église de trépassés. Nous étions sur le bord même du *sund* le plus redoutable qui n'avait pas beaucoup plus de quarante brasses sous nos yeux, mais qui s'élargissait plus haut et disparaissait dans un coude arrondi. On avait à la fois la sensation de l'immensité du paysage et l'illusion de la proximité des horizons, tant l'air était calme et limpide. Sur la côte que nous avions quittée, et sur la berge des îles, de petites maisons étaient clairsemées, coiffées jusqu'aux yeux d'un toit de terre où l'herbe poussait. Nous regardions l'eau, cette eau qui peut rapporter en une heure plus qu'un champ dans toute une

année, aussi hallucinante pour ses riverains que le tapis vert pour les joueurs. La marée commençait à monter. L'eau était sombre, moirée, plissée, rayée; des remous s'y formaient, pareils d'abord à des ronds de libellules, puis se poursuivaient, se rejoignaient, devenaient très larges ou, au contraire, se rétrécissaient et se creusaient brusquement en entonnoirs. Pas une de ses molécules qui ne parût laborieuse et tourmentée. Autour des îlots, on l'eût dite aspirée par des bouches puissantes. Elle ne les baignait pas; elle s'y enfonçait comme si elle eût voulu les soulever, les arracher. Bientôt un courant se dessina, grandit, et le milieu du sund ne fut plus qu'un flot au galop, une descente effrénée sur un versant rapide. Les remous bouillonnèrent. Des crêtes d'écume se hérissaient. Çà et là une vague sautait comme un poisson.

La fin de l'après-midi était d'une tranquillité sereine. Le soleil brillait avec douceur. Il n'y avait pas un souffle de brise Les touffes d'herbes sur les toits se dressaient immobiles. On n'entendait que les piaillements des oiseaux qui jouaient sur cette eau sinistre et silencieuse, aussi nombreux que si on y avait secoué des lits de plume. Mouettes, eiders, goélands, plongeons, et ces oiseaux polaires au bec rouge, aux pattes rouges, au plumage gris, à la calotte noire, s'abandonnaient à la violence du courant avec la même ardeur que les coureurs de tobogans sur leur piste glacée. Ils s'arrêtaient tout à coup et remontaient la pente en ramant de leurs ailes pour s'y lancer encore. Les eiders se laissaient prendre par les remous qui les faisaient tourner comme des toupies; mais, au moment d'être avalés, ils s'échappaient et tourbillonnaient joyeusement au-dessus de ces gueules voraces que, même en ce calme jour, n'auraient impunément bravées ni les barques les plus légères ni les lourds vaisseaux. On n'a qu'une heure de sécurité pour traverser ce sund : l'heure de la mer étale. Lorsque le vent est déchaîné, c'est un monstre et un chaos. L'écume dont il couvre jusqu'au sommet des îles se voit à des milles de distance. Alors les crémaillères des pauvres maisons se mettent à cliqueter. Mais peut-être est-il plus impressionnant dans son silence des paisibles journées, sous ses apparences de rivière simplement inquiétante. En tout cas, c'est quand il se tait qu'il fait le plus de victimes. Les riverains ont beau le connaître : ils ne résistent pas, dès que le passage des harengs leur est signalé. Le

vieux pêcheur qui nous accompagnait ne se serait pas risqué près du bord, car le bord pouvait être glissant, et il savait qu'un homme tombé dans cette eau était un homme mort. Mais si les corbeaux, qui du haut des rocs fouillaient de leurs yeux perçants les profondeurs du sund, lui avaient révélé par leur attitude que le poisson était là, il eût été bien capable d'y pousser sa barque et d'y jeter son filet encore une fois. Les pêcheurs ont beau le connaître ; mais quand ils rentrent le soir, passé l'heure entre le flux et le reflux, et qu'ils voient la fenêtre éclairée de leur cabane et qu'ils entendent même la voix de la mère appeler les enfants à la soupe, la fatigue émousse leur prudence; ils se disent que ça ira bien cette fois encore; et c'est ainsi que, tout récemment, le père et le fils avaient été emportés au moment où ils mettaient le pied sur la rive.

Cette nature grande et triste baignée d'une exquise lumière, mais qui, le soir, prenait des reliefs d'eau-forte, ces petites fermes isolées sur le bord de la fortune et de la mort, cette église solitaire qui avait assisté à tant de noyades et de naufrages, et, sous ces nuées de vols gracieux, rapides comme des rêves, inquiets comme des âmes, ces eaux si resserrées et si furieusement travaillées qu'elles en paraissaient presque douloureuses, me sont restées dans la mémoire aussi vivantes qu'un drame dont j'aurais été le témoin. J'en ai fait la toile de fond de la plupart des scènes que nous content les romanciers norvégiens. Et je n'oublie pas le beau glacier de Sulitelma que nous avions aperçu à l'horizon. Au milieu de sa neige, un rocher figure assez bien un homme courbé sous un fardeau. Quand la chaleur de l'été est très forte et que la neige a fondu davantage, le fardeau semble plus lourd. Cette année-là les gens disaient : « L'homme du Sulitelma est bien chargé : nous aurons de bonnes récoltes. » Et je pensais qu'il en était de même peut-être de ces gens que j'avais autour de moi. L'immensité accablante, l'isolement, le silence répandent sur leur vie un ton uniforme de résignation et d'apathie. Mais viennent les passions : on voit mieux ce qu'ils portent, et c'est quelquefois très pesant

*
* *

La société norvégienne est essentiellement une société paysanne. Parmi ses romanciers, les uns, comme Jonas Lie et Kjelland, étaient issus de vieilles familles riches éloignées de

leurs origines; d'autres, comme Knut Hamson et Johan Bojer, ont brûlé l'étape. Ce sont des paysans déracinés. Mais déjà leur nature paysanne était affinée par les habitudes de rêve que la solitude, le silence et la Bible avaient données à leurs ancêtres. Ils sont entrés dans la littérature avec un héritage de sensations inexprimées et des nerfs sur lesquels d'antiques nostalgies avaient joué leurs airs tour à tour vifs et mélancoliques. Ils n'y sont pas entrés directement; ils ont suivi d'étranges chemins d'écoliers; ils ont traversé les métiers par où la vie paysanne passe en se décolorant pour se mêler à la vie citadine et s'y perdre. Bojer, petit domestique de ferme, a mené paître les troupeaux sur les fjells du Norrland : il a tâté de la mer comme pêcheur aux Lofoten; il a été aspirant sous-officier à l'École de Trondjem, ordonnance d'un général, commis-voyageur, garçon dans une épicerie de village, teneur de livres chez un marchand de poissons. Il est l'adolescent de *la Grande Faim* qui, en gros drap bleu et un bonnet juché sur sa tête blonde, seul dans la ville qu'il connaît à peine, se rend à l'appel d'un bienfaiteur qu'il ne connaît pas et, selon la coutume des gens de la campagne, entre par la cuisine. Il est le petit pâtre de *Dyrendal* qui rêve d'être officier, d'aller par le monde dans les pays qui font la guerre et de devenir général, « ce qui veut dire qu'on est avec le roi toute la journée ». Il est l'Arnt du *Dernier Viking* qui met le pied pour la première fois sur un grand bateau et qui reste là tout décontenancé dans son lourd costume de mer, ne sachant à quoi occuper ses mains. Il a vendu des machines à coudre comme le héros de son *Caméléon*. Je ne crois pas qu'il y ait un seul de ses livres qui ne porte le témoignage de sa rude expérience.

Les années d'apprentissage de ces romanciers norvégiens ont été difficiles. Il leur a fallu, pour s'instruire, voler des heures à leurs patrons et surtout à leurs nuits. A mesure qu'ils s'instruisaient, leur aptitude au labeur quotidien diminuait, et des ambitions grandissaient en eux que leur pays encourageait par l'immensité de ses horizons et que leur petite ville comprimait par son étroitesse. Dès qu'ils avaient quelque chose à dire et qu'ils pouvaient le dire et qu'on pouvait les entendre, ils se trouvaient souvent pris et risquaient de s'enlizer dans les luttes politiques ou religieuses et dans les mesquineries d'une vie terriblement provinciale. C'est un peu l'histoire d'Ibsen à

Grimstad. Leur tombait-il une aubaine, une bourse de voyage, une pension du Parlement, ou, comme à Bojer, un petit héritage ? Ils prenaient le bateau, s'en allaient à Copenhague et à Paris. Mais ils emportaient avec eux la matière de leur travail. Ils ne demandaient aux spectacles étrangers que des stimulants qu'ils ne rencontraient pas dans leur pays et le bienfait de l'éloignement qui nous fait mieux sentir le prix de ce que nous avons quitté. L'inspiration scandinave se nourrit de nostalgie. Leur imagination restait attachée à la petite ville où ils avaient péniblement appris à connaître l'humanité. Ibsen, dans la Rome papale, continue de vivre en Norvège, et dans le bruit de Paris Jonas Lie continue d'écouter les grands silences du Norrland et de déplier feuille à feuille les malentendus où s'enferment, sur des langues de terre battues par les flots, les âmes taciturnes. Ils lisent, ils étudient, ils montent à l'assaut des connaissances, ils jettent leur filet au passage des idées nouvelles que charrient nos vieilles civilisations ; mais ils ont toujours devant les yeux leur fjord endormi, les maisons basses grimpant sous leur fumée de tourbe comme dans un songe, la vie lente et grave de leurs vallées dont les romans paysans de Björnson, *Synneuve Solbakken* et *Arne* leur ont révélé la valeur littéraire. Je ne sais pas de pays où la littérature ait plus exalté le paysan ni plus stylisé la jeune vachère avec son baquet de lait, toute droite sur le seuil de son chalet, habillée comme une princesse dans un rêve d'enfant.

Quand ils n'avaient plus le sou, ils revenaient chez eux. Quels battements de cœur, lorsque le navire entrait dans les archipels et qu'ils apercevaient la première cabane de pêcheurs peinte en rouge ! Le vif désir les prenait de retourner à la solitude des fjells. Bojer a quelque temps habité un chalet où il vivait de sa chasse et de sa pêche en travaillant à un livre qui lui permît de repartir. Mais la solitude ne pardonne pas toujours les infidélités qu'on lui a faites. Le jeune paysan, qu'elle aimait et dont elle entretenait les vagues songes et la flânerie derrière un troupeau, ne la retrouve pas toujours aussi hospitalière quand il lui revient avec son tumulte de pensées et ses ambitions d'homme de lettres. Il n'est plus, comme se le dit à lui-même le héros de *la Grande Faim*, qu'un touriste dans son propre pays.

Je me rappelle avoir lu jadis un petit livre bien curieux

d'Arne Garborg, un des romanciers les plus représentatifs de la fin du dix-neuvième siècle norvégien et une des âmes les plus tourmentées. Arne Garborg, fils de paysan, qui a précisément étudié dans un de ses meilleurs romans les fils de paysans devenus étudiants, — vers la même époque où Barrès concevait ses *Déracinés*, — s'était vu supprimer son emploi d'inspecteur des finances pour raison politique; le théâtre de Kristiania refusait de jouer ses pièces pour raison sociale; et une bonne partie de la presse l'attaquait pour raison morale. Il résolut de fuir cette société marâtre et de retourner à la nature. Ses *Lettres de Kolbotn* nous racontent son expérience.

Il avait loué près d'un lac un chalet qui se nommait Kolbotn. (Le mot signifie, je crois, endroit où il y a eu des meules de charbon.) Et il se réjouissait d'avoir une maison à lui. Il défrichait le sol, pêchait des truites, préparait ses repas, se promenait fièrement dans la forêt, la hache sur l'épaule et savourait les délices de la liberté. Il ne comprenait pas comment il avait pu supporter l'existence des villes. Un jour, des gens de Kristiania vinrent en villégiature sur les bords du lac, où n'auraient dû avoir la permission de séjourner que les Trolls, les filles des chalets, les écureuils, un poète et quelquefois un ours. Et parmi ces gens une jeune fille, Huilda, s'éprit de lui et accepta de partager sa solitude. « Je sais faire, lui dit-elle, quatorze boulettes de viande avec la pâte dont les autres n'en tirent que sept. — Alors, tu es bien la femme qui me convient. Tope! — Tu ne crois pas que je mourrai de froid? — Mais non. Et puis, tu sais, il faut bien qu'il y ait toujours une cause pour mourir. » Ils allèrent se marier à Kristiania et remontèrent à Kolbotn. Et leurs déboires commencèrent. Assurément sur ces hauteurs la nature était belle. On avait du soleil, et la vallée n'en avait pas. Le ciel était infiniment haut, si clair et si pur qu'à des milles et des milles, les pins se dessinaient comme du filigrane. Mais, à Noël, il faisait un froid à fendre les pierres. Ils avaient bourré de mousse les interstices de leurs murs. Leur chauffage les enfumait. « Des souffles glacés passaient sur leur front comme des caresses de mains mortes. » Ils étaient réduits à cuire leur pain dans une poêle à frire et sur un foyer ouvert. Le boulanger demeurait à une journée de voyage; et c'était un effrayant voyage. Pour peu qu'on s'écartât de son chemin, on enfonçait dans la neige jusqu'à la ceinture. Il fallait traverser

un fleuve sur un petit pont de glace. Le soir tombait rapide et sombre. On se traînait sous le sac de farine et de pommes de terre en tremblant d'être dépisté par les loups ou de voir tout à coup surgir devant soi un morceau de nuit plus noire qui eût été un ours. Et l'hiver durait huit mois. L'été, il était difficile de se procurer de la viande. Les maîtres de Kolbotn avaient acheté trois poules et un coq. Le coq les empêcha de dormir. Ils décidèrent de le manger et de manger les poules. Mais ce fils de paysan ne savait pas les tuer, ni sa femme non plus. Ils durent payer quelqu'un pour les abattre à coups de fusil. Huilda se sauva dans la forêt. « D'abord, le coq : il se tenait près du ruisseau sur une pierre, ne songeant à rien; il est mort comme un homme. Ensuite la poule noire : elle a remué un peu les pattes; puis la grande blanche a tourné sur elle-même. Finalement la petite blanche est morte sans bruit comme elle avait vécu. »

La naissance d'un enfant complique encore leur situation. Où trouver une bonne? Les filles du pays s'en vont en Amérique. Il en vient une, grosse vachère carrée de seize ans. « Sais-tu faire la cuisine? — Oh ! je ne l'ai jamais faite, mais je la ferai très bien. » Elle ne savait même pas se servir d'un mouchoir. Elle partit au bout de quinze jours. L'enfant est maladif; la femme est surmenée; l'homme a perdu le sommeil. Et voici, encore une fois, le retour de l'automne. Les bouleaux jaunissent ; les troupeaux sont redescendus des fjells; les oiseaux tirent vers le Sud. Les premières tempêtes se brisent au coin de la maison à grands coups lourds. Le lac gèle avec des gémissements et des éclats de tonnerre. Toute une diablerie d'idées malsaines envahit le cerveau du malheureux homme de lettres qui s'acharne sur son roman. Il demeure des semaines sans ouvrir la bouche. Une lune pâle comme un cadavre se promenait sur le lac. Il a des visions qui l'épouvantent. Il se voit tour à tour dans un asile de pauvres et dans un asile de fous. « Je réveille ma femme qui se lève, allume du feu *et me lit du Voltaire toute la nuit.* »

Il était temps que le ménage regagnât les cités humaines. Ils s'enfuirent jusqu'en Bavière. C'est ainsi que les fjells rejettent leurs enfants, dont l'imagination cependant en reste possédée et qui se plaisent à nous les peindre d'une tristesse ou d'une beauté également ensorcelantes. Ils ne peuvent plus en suppor-

ter l'isolement. Du jour où ils ont appris à exprimer le charme de cette sauvage nature et à revêtir d'une forme précise les rêves confus qui croissent dans ses creux d'ombre, elle les traite en étrangers. Elle n'est tolérable et même douce qu'aux esprits muets, aux cœurs noués, aux êtres chez qui, comme le dit la mère du Brand d'Ibsen, n'a pas éclos la pensée, « cette plante vénéneuse dont l'odeur donne le vertige ». Mais arrêtons-nous au dernier trait d'Arne Garborg. J'aime ce jeune homme qui, dans ses insomnies, menacé par des fantômes, appelle à son aide, pour les conjurer, le clair génie français.

Il semble bien, sans remonter à Holberg, imitateur de Molière, Danois, mais né en Norvège à Bergen, que l'influence française a été plus profonde sur les Norvégiens que sur les autres Scandinaves. Jules Lemaître avait raison de la relever chez Ibsen. Mais il ne la mettait pas où elle est : dans sa technique beaucoup plus que dans ses idées. Est-ce un effet de leur tempérament qui les porte, comme nous, vers l'art dramatique? Ils sont les seuls qui aient produit un théâtre original. Toujours est-il que, même en tenant compte de l'influence anglaise si manifeste dans l'œuvre de Kjelland, et du prestige des romans russes qu'ils ont assez fortement subi, leurs romanciers ressemblent plus aux nôtres par la netteté et la sobriété de leur composition. Bojer en est un exemple remarquable; et dans la sympathie qu'il nous a toujours hautement témoignée, il entre sans doute quelque reconnaissance pour les modèles d'art que nous lui avons offerts.

***

Lorsque parut *la Puissance du mensonge*, dont un de nos compagnons m'avait parlé avec admiration lors de notre visite au Saltström, — et il m'en parlait en suivant des yeux les frissons noirs du *Sund*, comme si ce roman et cette eau cruelle s'associaient dans sa pensée, — le livre conquit immédiatement le public des connaisseurs et s'inscrivit au nombre des romans qui valent la peine d'avoir été écrits. N'hésitons pas : c'est un chef-d'œuvre. Bojer laissait à d'autres l'évocation pittoresque de son pays et les sombres états passionnels où s'absorbe Knut Hamson. Il courait droit au sujet qui a de tout temps exercé les investigations des moralistes. Comment le mal naît-il en nous? Comment se développe-t-il? Comment d'un infiniment

petit, d'une pensée fugitive, d'un désir inavoué, d'une parole, d'un geste, moins encore d'un silence, peut-il sortir des conséquences devant lesquelles, s'il fallait tout d'abord en assumer l'enchaînement fatal, l'homme qui a été traversé de ce désir, qui a prononcé cette parole, qui a fait ce geste, qui a gardé ce silence, reculerait avec horreur? Comment, devenu leur prisonnier, arrive-t-il non seulement à étouffer ses remords, mais à se justifier et à glorifier sa conscience? Ceux qui ont lu le roman touffu de George Eliot, *Romola*, se rappelleront l'étonnant personnage de Tito Méléma que sa réponse simplement évasive à une question très naturelle qu'on lui posait, conduit, d'ajournement en ajournement, de faiblesse en lâcheté, aux actes les plus abominables. *La Puissance du mensonge* nous présente une analyse aussi pénétrante, aussi dramatique, et plus rapide. Je croyais que Bojer s'était inspiré du roman d'Eliot jusqu'au jour où il m'assura lui-même qu'il ne l'avait jamais ouvert.

Le paysan Knut Norby, de la puissante dynastie des Norby, revient en traîneau chez lui, fort mécontent : il s'est fait battre au conseil de la commune; son gendre lui a demandé une nouvelle avance d'hoirie, et surtout il a appris la faillite du commerçant Wangen qui lui coûtera les deux mille couronnes de la caution qu'il a eu la sottise de lui fournir. Et cependant, il avait promis à sa femme de ne plus cautionner qui que ce fût. Il rentre. Sa femme connaît déjà la nouvelle; mais il se tait pour avoir la tranquillité ce soir-là. A peine est-il couché que sa fille Ingeborg s'approche de son lit : « J'ai entendu dire, fait-elle, que l'avocat Basting s'est vanté de savoir que tu ressentirais, toi aussi, le contre-coup de cette faillite. Je n'ai pas osé en avertir maman avant de t'en avoir parlé. » Knut, agacé, répond seulement : « Le pauvre Basting, il faut toujours qu'il ait un potin à répéter! — Ce n'est donc pas vrai, dit Ingeborg; c'est bien ce que je pensais. » Et elle se retire. Norby n'a pas menti. Il s'est contenté de ne pas démentir sa fille. Il n'a pas songé un seul instant qu'il pourrait nier sa signature. Il est honnête. Et quand, le lendemain, le bruit court que Wangen est coupable d'un faux, il en ressent une violente irritation. Mais il continue de se taire, parce qu'il a peur de sa femme et parce qu'il y a des gens de la commune trop heureux de sa mésaventure. Et voici que sa femme, dans la crainte

qu'il ménage Wangen, l'avertit qu'elle est allée dénoncer le faux au maire. Ah! comme il la battrait volontiers! Obligé, maintenant, de se rendre chez le maire et de lui dire... Mais peut-il livrer ainsi sa propre femme à la risée publique? Il remet au lendemain cette démarche humiliante. Chaque jour qui passe le familiarise davantage avec la mauvaise action qu'il n'a pas voulu commettre, qu'il ne veut pas commettre encore, mais qu'au fond de son cœur il a déjà commise. Et une heure vient où, sous peine de déchoir dans le ridicule, il est forcé de signer la déclaration de faux.

Seulement, il a une conscience qui fait son métier de conscience. Elle s'agite, le tourmente, lui montre sur tous les visages, et jusque dans les yeux de ses bêtes, des symptômes de défiance et des soupçons. Comment la persuader de se tenir tranquille? Wangen est un misérable. L'unique témoin du cautionnement est mort. Mauvaises raisons pour la conscience. Mais Wangen ment, quand il affirme que les signatures ont été données au *Grand Café :* Knut est bien sûr que c'est à l'hôtel *Carl Johan.* La conscience n'est pas fâchée de porter un mensonge à l'actif de Wangen. Puis, son ennemi Herlufsen, qui lui dispute les honneurs de la commune, et qui ne voit dans cette histoire qu'un moyen de le discréditer, — innocent ou coupable, peu lui importe! — s'est mis en quête de témoignages contre lui, et suggère au domestique du témoin disparu le souvenir mensonger que son maître aurait parlé devant lui du cautionnement de Knut Norby. L'indignation qui s'empare de Knut allège sa conscience. La mauvaise foi de ses adversaires lui refait une honnêteté. Son mensonge n'est plus que l'arme d'un homme en état de légitime défense.

Cependant, deux personnes encore vivantes n'ignorent pas ce qui eut lieu à l'hôtel *Carl Johan :* un vieux journalier qui l'accompagnait ce jour-là, et son fils, Einar Norby, à qui il avait raconté l'histoire de la caution, en le priant de n'en rien répéter à sa mère. Et le vieux journalier vient lui demander « s'il a causé avec Notre Seigneur, au sujet de cette affaire qui les met aux prises, lui et Wangen ». Et Einar accourt le supplier de rappeler ses souvenirs. Devant le vieux journalier, Knut éclate de rire : « Quoi! des étrangers viendraient mettre leur nez dans ce qui se passait entre lui et Notre Seigneur! » Quant à son fils, qu'il ne peut pas convaincre d'erreur, il l'accable d'injures

et le jette à la porte. Ainsi, jusque dans des serviteurs qui lui doivent tout, jusque dans ses enfants, il rencontre des ennemis qui complotent sa perte. La colère réveille sa présence d'esprit, son énergie, « tout ce qu'il y avait en lui de robuste et de velu ». Sa conscience sera désormais à l'aise, dans la bataille qui se prépare.

Ce n'est pas seulement le personnage de Knut Norby, si profondément étudié, qui fait la valeur du livre ; ce sont tous les personnages autour de lui, dont pas un n'est indifférent, et c'est surtout l'impression que l'auteur a su nous donner d'un petit monde où les esprits ne respirent plus qu'une atmosphère viciée. Le mensonge a tout envahi. Ceux qui le sentent et qui en souffrent essaient vainement de percer cette couche de miasmes et de retrouver l'air pur. La fille de Norby, qui a douté un instant, et qui s'est tordu les mains de désespoir, prie Dieu de l'éclairer, et finit par se persuader que Dieu lui a envoyé un signe, et que son père n'a pas menti. Einar s'est juré de rétablir la vérité devant le tribunal. Mais quand il voit sa mère à la barre, il perd cœur et s'enfuit. Le pasteur, qui recevra la confession du vieux journalier agonisant et qui l'absoudra de n'avoir pas osé parler, n'aura pas le courage d'exiger que sa veuve prononce la parole qui sauverait Wangen du déshonneur et de la prison. Enfin, ce fainéant et beau parleur de Wangen, dont l'inconduite a ruiné ses beaux-parents et sa malheureuse femme, se laisse aller à commettre un faux, pour prouver qu'il n'a pas été un faussaire. C'est le triomphe de Knut Norby. Il a oublié son crime. Le respect et la sympathie de la commune entière illuminent son âme ; il éprouve le besoin de remercier Dieu.

Sauf dans ces dernières pages où l'ironie de l'auteur est peut-être trop insistante, et où l'on pourrait lui reprocher le même désir de nous scandaliser qu'accusaient les premières Nouvelles de Maupassant, tout le livre est habilement et fermement conduit, et d'une admirable sûreté psychologique. L'intérêt en dépasse de beaucoup les limites d'une commune norvégienne. « La commune ! dit Bojer. Elle apparaissait à Knut comme quelque chose d'infiniment grand qui n'avait d'yeux que pour ce qu'il faisait. C'était sa commune. » C'est la nôtre aussi, la nôtre à tous. De combien de mensonges n'avons-nous pas fait des vérités pour lesquelles nous nous sommes battus?

A quelles marques reconnaît-on la vérité, puisque le mensonge se revêt des mêmes couleurs, suscite les mêmes énergies, capte à son profit la même somme de foi et de dévouement, reçoit sans se troubler les mêmes récompenses, puisqu'il va jusqu'à perdre le sentiment de sa propre vilenie et s'installe au centre des consciences avec la même force et la même autorité que son contraire? Une amère tristesse s'exhalait de ce grand roman, — comme d'un de ceux qui l'ont suivi, *Sous le ciel vide*.

C'était encore l'histoire d'un mensonge, du mensonge que nous nous faisons à nous-mêmes, quand nous décorons notre égoïsme du nom d'amour de l'humanité, et que nous ne cherchons dans la bienfaisance que le contentement et le repos de notre âme. Un jeune homme, Erik, qui a été par faiblesse et par négligence la cause du malheur d'une jeune fille et de la faute grave d'un ami, et qui ne croit plus à rien, quitte la ville désespéré et revient à son domaine dont sa mère a hâte qu'il prenne la direction. Il y a dans ce domaine des terres en friche sur la haute berge du fjord. S'il les donnait à de bons serviteurs dont elles paieraient le dévouement? L'idée s'en présente à lui comme une barque à un naufragé. Sa mère essaie de s'opposer à cette générosité révolutionnaire : il passe outre et fonde la petite colonie agricole. Enfin sa conscience goûtera la paix. « La fumée montera de ces maisons, lorsqu'il sera couché dans sa tombe; on sourira derrière ces vitres, lorsque tout le monde l'aura oublié; ces jardins fleuriront jusqu'à l'infini des temps, et c'est lui qui aura été le fondateur de tout cela : c'est comme si les yeux de son âme s'ouvraient dans chaque fleur qui s'épanouit aux nombreux jardins... Grâce à la Terre-neuve, il a sauvé son âme du marais où elle s'embourbait : maintenant, il lui donne la vie éternelle. » Mais son voisin l'ingénieur, de retour au pays, l'avertit que les terrains qu'il a distribués sont glaiseux, qu'un déluge d'automne ou de printemps suffirait pour les faire glisser et pour les précipiter dans les eaux du fjord, que le danger est d'autant plus grand que les nouveaux colons ont défriché la forêt qui jusque-là maintenait la terre, et qu'il ne lui reste plus qu'à les presser de déguerpir le plus tôt possible. Erik est consterné. Il envisage avec angoisse le renoncement à cette colonie, « dont le visage immatériel lui rappelle des douleurs surmontées, des blessures guéries, des charges trop lourdes à la conscience enfin dépo-

sées. » Il voudrait se convaincre que l'ingénieur exagère le péril. Il implore de lui un mot qui calmerait son esprit. Son idéal, sa foi, son honneur sont en jeu. L'ingénieur lui répond très sensément que la nature glaiseuse des berges du fjord n'a rien à voir avec son idéal. Erik prête complaisamment l'oreille à ceux qui accusent cet ingénieur d'intransigeance et de brutalité. Mais sa vie est empoisonnée. Il ne peut pas se dérober au sentiment de sa responsabilité; et, sa jeune femme l'y poussant, il se résout à informer les colons du danger de mort qui les menace. Il le fait avec le désir qu'ils ne le croient pas et termine sur ces mots qu'il a entendus : « Bien des journées d'hiver ont passé, sans que la terre de ces coteaux ait bougé. » Et, les pauvres gens qui tiennent à ce lopin qu'ils ont défriché, labouré, où ils ont déjà semé tant d'espérances, répètent : « Bien des journées d'hiver ont passé... » Et la catastrophe se produit; un seul colon en réchappe. Le père d'Erik était dur : il sacrifiait les hommes pour sa bourse; Erik est généreux : il ne les sacrifie que pour son idéal et la paix de sa conscience.

Mais dans ce roman, il y avait autre chose qu'un drame intérieur. Bojer y peignait une petite colonie naissante, et un nouveau côté de son talent se révélait. Peu de romanciers ont, au même degré que lui, l'art de grouper d'humbles personnages dans une œuvre commune et de les individualiser si fortement, que nous nous intéressons à chacun d'eux, sans que l'intérêt général en soit diminué. Dans ses premiers romans, il s'appliquait surtout à des cas particuliers. Maintenant, il s'attaque aux plus vastes tableaux. *Le dernier Viking* est la plus riche et la plus émouvante peinture de la vie des pêcheurs norvégiens, telle qu'elle était encore au commencement du siècle, avant que les vapeurs et les canots automobiles eussent remplacé les fines barques à voiles et avant que « le pêcheur à moteur fût devenu un ouvrier d'industrie sur mer qui fume des cigarettes et qui s'inscrit au syndicat ». Kjelland nous avait bien décrit, dans des pages imprégnées de sel marin, les petites villes de la côte réveillées en pleine nuit par le bruit de chaînes et les claquements de voiles des bateaux s'amarrant aux débarcadères et par le cri : *Le hareng est venu!* que poussaient des hommes encapuchonnés, dont les grosses bottes faisaient des traces d'éléphants sur la couche épaisse de la neige. Les commerçants sautaient à bas de leurs lits; les boutiques s'ouvraient; les

cafetières bouillaient ; les filles et les femmes, leurs petits couteaux à la main, attrapaient les poissons brillants qu'on jetait sur les planchers. Mais ce n'était là qu'une miniature à côté de la fresque orageuse brossée par Bojer. Et puis le consul Kjelland n'avait pas été pêcheur aux Lofoten. Il n'avait pas non plus grandi dans une ferme. Et *Dyrendal* nous initie à la vie d'une ferme norvégienne, à ces âpres géorgiques du Nord, que Bojer dépouille de l'attrait romantique, dont l'école de Björnson les avait parées, pour mieux nous y montrer la rudesse de l'effort et les passions qui couvent sous la lenteur des jours. C'est de Dyrendal que nous partirons pour l'Amérique avec ses *Émigrants* qui y transportent le vieil esprit aventureux des ancêtres, leurs traditions, leur amour de la terre, leurs nostalgies, leur opiniâtreté. Le roman de l'Émigration, que les lecteurs de la *Revue* vont pouvoir admirer, est la plus large composition et peut-être la plus belle du romancier.

Mais si large que soit son sujet, si nombreux que soient ses personnages, on reconnaît toujours le moraliste de *la Puissance du mensonge* et de *Sous le ciel vide*. Dans le mouvement qui entraîne une foule, il ne perd jamais de vue les âmes, leurs troubles intimes, leurs débats secrets, tout ce qui leur constitue une personnalité distincte. Son roman de mœurs est un fourmillement de caractères originaux rapprochés dans l'espace et le temps par quelques idées directrices. Que de courants invisibles et contraires se disputent les petites vagues du Saltström ! Chacune semble avoir sa vie personnelle ; elle l'a ; mais, écume et remous, elle est emportée avec les autres.

***

Il serait trop ambitieux de vouloir dégager des romans de Bojer une psychologie du peuple norvégien. Disons simplement que ses traits principaux en ressortent avec vigueur. Le fond de la race est orgueilleux, indépendant et libre. Il y a chez le Norvégien un orgueil national très fort, un orgueil local aussi fort et un orgueil individuel qui ne le cède en rien aux deux autres. L'orgueil est un fameux soutien dans ces immenses solitudes. La première fois que je vins en Norvège, j'y arrivai en traîneau à travers les forêts suédoises. Je changeai de traîneau à la frontière, et j'en pris un qui devait me mener à la petite ville de Kongsvinger où passait le train de Kristiania.

Mon conducteur, qui avait l'air d'un vieux soldat, s'adressa aux personnes qui m'accompagnaient et me désignant de la main : « Il a beaucoup voyagé ? — Oui. — Il a vu du pays ? — Oui. » Alors, se tournant vers moi : « Tu as vu Kongsvinger ? — Non, lui dis-je. — Tu n'as pas vu Kongsvinger ? (Il hocha la tête). Eh bien ! tu n'as pas vu une des plus belles villes du monde. » Un quart d'heure plus tard, il arrêta son cheval et me montra au loin une maisonnette qui faisait un point rouge à mi-côte d'une colline. « C'est là, dit-il, que je suis né. » N'eût été la bise qui nous cinglait le visage, j'aurais salué le berceau de son individualité norvégienne. Une demi-heure après, nouvel arrêt. Nous étions devant une grande maison de bois qui ne me paraissait pas extraordinaire. Il me donna le temps de l'examiner et dit avec fierté : « Voilà une demeure de millionnaire. » J'admirai cette imagination tournée vers le grandiose. Un des poètes qui ont inauguré la littérature norvégienne, Wergeland, prototype du légendaire Björnson, se plaignait d'être obligé de « courber la tête sous les étoiles », tant le ciel lui paraissait étroit. Je sais bien qu'il n'y a là qu'une métaphore de poète et que notre Hugo, lui, menaçait les comètes de les traîner par les cheveux. Et je sais aussi que c'est leur pays, et non le ciel, qui paraît souvent trop étroit à leur ambition. Mais ils voient grand dans cette grande nature où se dilatent les personnalités.

Si cet orgueil a des côtés plaisants, il en a de très respectables. Collectif, il donne à l'amour de la patrie une magnifique intensité. L'œuvre d'émancipation, réalisée par le peuple norvégien depuis un siècle, en est une preuve. Son romantisme a été bien moins une mode littéraire qu'un travail de reconstitution nationale. Il a supprimé de sa pensée et comme aboli les siècles où il ne s'était pas appartenu. Il a renoué, par-dessus la domination danoise, le câble qui le rattachait à ses lointains aïeux. Le titre du roman de Bojer, *le Dernier Viking*, témoigne de ce tour d'esprit éminemment patriotique. Il pousse si loin le culte des traditions, qu'il s'est créé ou recréé, comme on voudra, une langue à lui, une langue paysanne, le *landsmaal*, sans s'inquiéter de savoir s'il était bien nécessaire d'obliger ses enfants à apprendre deux langues nationales et si le mélange qui s'en fera probablement plus tard n'infligera pas une vieillesse prématurée aux grandes œuvres de sa renaissance litté-

raire. Bojer en est l'adversaire; mais de bons écrivains, comme Arne Garborg, y ont déjà écrit des livres dont la langue d'Ibsen et de Kjelland eût été fière.

Il est difficile d'avoir plus d'orgueil que les paysans cossus. Ce sont les hidalgos des vallées et des fjells. « Il y avait, dit Bojer, dans Knut Norby quelque chose de particulièrement national. Cet homme à la large et forte carrure, qui de sa grande ferme régnait sur les paysans de son domaine, était comme un rejeton direct des anciens rois du pays. Il possédait dans son grenier toute une collection de vieux harnachements, de pots à bière, de traîneaux, d'anciens ustensiles de ménage en bois sculpté, — un musée. » Cet orgueil a des arêtes vives et des pans abrupts comme leurs fjords. On le rencontre à tous les étages de la société, qui ne sont pas très nombreux, sous la forme de la familiarité envers les supérieurs, de la recherche des distinctions, du désir de paraître, de la libéralité fastueuse, de la confiance illimitée en soi. Il est charmant chez les jeunes gens qui s'élancent à la conquête du savoir, la tête haute, du même air que nous les représente le romancier des *Nuits Claires*, quand ils voient se dresser devant eux les collines neigeuses. « Leurs corps semblaient avides de cette rude montée et ils fredonnaient d'ardeur et de joie. »

Mais chez les gens des campagnes l'orgueil se suffit souvent à soi-même et se nourrit de la fumée des songes. Ils ruminent leurs pensées et ne les communiquent guère. J'ai connu à Bergen un prêtre catholique norvégien, le curé Wang, qui me racontait ses voyages à l'intérieur des fjords. Il insistait sur la lenteur méditative ou végétative de ses compatriotes. Un jour d'hiver, il entre dans une ferme solitaire. La femme tricotait au coin du feu. L'homme, selon l'habitude, renversé sur la banquette, la pipe à la bouche, somnolait et crachait. L'abbé demande : « Puis-je avoir une tasse de lait? » Pas de réponse. Il s'assied près du paysan, qui le regardait en continuant de fumer et lui dit enfin : « Tu es commis-voyageur, toi? — Non. » Après un silence, le curé reprend : « Pourrais-je avoir une tasse de lait? — C'est possible, répond le paysan. Et alors, qui es-tu? — Je suis prêtre. » Un silence. « Ah! c'est bien ce que je pensais. — Mais je dois vous dire que je suis prêtre catholique. » Ici, une stupeur qui ne se traduit que par un plus

long silence. Puis le paysan reprend : « Tu dois en savoir des choses, toi ! » Le lait arrive. Le curé le boit. « Dis-moi, je voudrais savoir ce que tu penses de toutes ces nouveautés. J'entends dire qu'il n'y a plus de Dieu. » Le curé Wang répond : « Tu connais Mélanchthon. Rappelle-toi ce qu'il disait à sa mère mourante : les nouveautés sont plus commodes à vivre, mais la croyance d'autrefois est plus sûre. » Nouveau silence. Enfin, le paysan, toujours renversé sur sa banquette, donne une bonne poignée de main à son visiteur. « Ah ! c'est tout à fait ce que je pensais, dit-il ; merci. » L'entretien avait bien duré trois quarts d'heure : on n'avait pas échangé d'autres paroles.

Il semble que le silence de la nature se soit étendu jusqu'aux âmes. Björnson, qui ne manquait pas d'humour, en avait fait une fable. Un veau beugle. Le Troll d'un fjell demande au Troll d'un autre fjell : « Qu'est-ce que c'est ? » Le Troll interrogé réfléchit longuement et répond : « C'est un veau. » Silence de plusieurs mois. Une vache mugit. Le Troll du deuxième fjell demande au Troll du premier : « Qu'est-ce que c'est ? » Le Troll interrogé réfléchit et répond : « C'est une vache. » Mais le Troll d'un troisième fjell s'écrie : « Si vous continuez à bavarder ainsi, je m'en vais. »

Ce silence est chez les uns la marque et comme le sceau de la dignité, chez d'autres une sorte de pudeur qui paralyse tout épanchement, le plus souvent une impuissance à s'exprimer contractée dans les longs isolements. Leurs pensées, pareilles à des plantes molles qui croissent sous les eaux, n'arrivent pas à la surface. Mais il recouvre aussi bien des rêves, d'ardentes langueurs, des tristesses, des angoisses, des choses sombres. Parfois l'acte violent en jaillit comme un coup de tonnerre qu'aucun éclair n'avait annoncé ; parfois l'idée fixe en sort brusquement avec sa pointe secrètement et lentement aiguisée. Bojer, dans *les Nuits claires* et dans *Maternité*, a suivi ce travail impressionnant de l'esprit replié sur lui-même et enclos de silence. Vous remarquerez presque toujours chez ses personnages et surtout chez ses femmes de l'inexprimé. Elles se taisent parce qu'elles souffrent d'une mésalliance où les a engagées la passion, où l'amour et le devoir les retiennent. Elles se taisent parce qu'elles sentent que c'est peut-être encore le meilleur moyen d'obtenir de leur mari qu'il se corrige de ses vices. Elles se taisent, et ils se taisent enfin parce

que, selon la savoureuse expression du vieux journalier de Knut Norby, « ils causent avec Notre Seigneur ». Car ils sont religieux. Ils le sont jusqu'à faire de leurs péchés des défis lancés à Dieu qui a impitoyablement employé sa toute-puissance contre les pauvres êtres qu'ils étaient. La joie d'être mère a été refusée à la sévère maîtresse de Dyrendal. Elle n'a pas d'enfant à qui profiteront son labeur et celui de son mari. Et pour se venger, elle vole et laisse accuser un innocent, comme on fait une grimace au ciel. Rien ne nous avait permis de le soupçonner. Nous ne l'apprenons qu'à la fin du livre, en quelques lignes, une nuit qu'elle ouvre son tiroir et regarde d'un œil désespéré ses péchés brillants, argenterie, cuillers, gobelets, « douze couronnes enveloppées dans un mouchoir ». Cela nous produit le même effet qu'un trou noir à celui qui cheminait sur la glace silencieuse.

Je me rappelle encore une histoire du curé Wang. Une nuit, on frappe à sa porte. Un homme aux cheveux grisonnants se précipite en coup de vent et se jette à ses pieds en criant : « Je suis damné ! — Relevez-vous, lui dit le prêtre, et expliquez-vous. » L'homme lui expose qu'étant sur son navire en perdition, il a écrit avec son sang une promesse de se donner au diable, si le diable le sauvait. Le navire a sombré. On l'a retrouvé, lui, deux jours après, sur le rivage. Il ne se souvient de rien ; mais il avait gardé le pacte infernal. Depuis, il ne peut plus vivre. Il est allé trouver le pasteur ; le pasteur l'a pris pour un fou. Alors il vient chez le curé catholique. « Qu'avais-je à faire ? me disait le curé Wang. A tout prix, il fallait le délivrer. Je le priai de me remettre le papier écrit de son sang. Il restait encore un peu de feu dans ma cheminée. Je l'y jetai et je dis à l'homme : « Te voilà sauvé. Plus de papier ; plus d'échéance. Va en paix. » Ce fut comme une métamorphose. Il reprit un visage tranquille, me serra la main et disparut. »

Bojer n'évoque qu'en passant les superstitions qui ont si longtemps hanté les chalets et les fermes. Mais son *Dernier Viking* renferme une des plus belles scènes religieuses de la littérature scandinave. C'est la mort du pêcheur Elezeus terrassé par la fluxion de poitrine sur la côte d'un fjord, loin de tout secours, de tout médecin et de tout prêtre. Elezeus, qui a traîné toute la saison de pêche le remords d'avoir battu sa

femme au départ, comprend qu'il va mourir et demande à communier. « Il faut que je communie ou je serai perdu. » Alors les camarades se tournent vers le meilleur d'entre eux, Henrik Rabben, et leurs regards lui disent : « Nous te choisissons ; si l'un de nous en est digne, c'est toi. » Henrik se lève, sort un instant sur la grève. « Il leva les yeux vers le clair ciel glacé aux lumineux rayons d'aurore boréale, et murmura : « Pardonne-moi, si ce que je fais est mal. » Lorsque les pêcheurs le virent rentrer, son visage était empreint d'une belle quiétude ; il se redressa et les regarda l'un après l'autre : « Si vous me choisissez, je veux bien, à la grâce de Dieu ! Nous devons nous rappeler que les disciples étaient de simples pêcheurs, eux aussi... » Mais il y a encore ceci. Pour qu'un pauvre homme s'acquitte d'une action si sainte, il faut que son cœur soit pur. C'est pourquoi, je vous demande, mes camarades : Ai-je commis quelque péché envers vous ? Car, en ce cas, me voici et je vous en demande pardon. »

Cependant, il faut se garder d'assombrir la vie norvégienne et de trop la dramatiser. Tantôt l'homme subit la nature passivement, tantôt il réagit contre elle. Ce n'est pas toujours dans les solitudes les plus farouches qu'on trouve le plus de tristesse : ce serait plutôt dans les petites villes piétistes du Sud-Ouest. Le Norvégien du Norrland est peut-être le plus spirituel des Scandinaves. Il a le flegme humoristique. Un voyageur demande dans une ferme qu'on lui attelle une carriole. Impatienté d'attendre, il s'écrie : « Si vous n'avez pas de cheval, attelez-y vos puces. Ce n'est pas ce qui vous manque. Je ne comprends pas que vous ne les atteliez point ; ça irait ! ça irait ! — Oui, répond flegmatiquement le paysan ; mais voilà : elles sont difficiles à ferrer. » Au temps où l'ex-empereur d'Allemagne soignait sa popularité sur les côtes de Trondjem ou de Bodœ, un paysan, qui le conduisait en carriole, lui dit : « Grand honneur pour moi, Votre Majesté —, et, lui montrant son petit cheval, — mais honneur plus grand pour la bête. »

Ce pays de silencieux est aussi un pays d'imaginatifs débridés. Les aventures qu'ils ne peuvent vivre, ils les songent ; et sous leur ciel de fantasmagories, où, durant des mois, la nuit et le jour se confondent, ils ne distinguent plus la réalité du rêve. « Nous avons les plus beaux fous du monde », me disait un Norvégien. Per Gynt est Norvégien, comme Ulysse est Grec, et

Robinson Anglais. Et Andréas Berget, le héros du *Caméléon*, est un descendant de Per Gynt, qui a très mal tourné. Ce diable d'homme étouffe dans son *moi*. Il a continuellement besoin d'en sortir. Il revêt tour à tour les personnages les plus divers : aujourd'hui épicier, demain laboureur, après-demain missionnaire ; puis voyageur de commerce, agronome, pasteur méthodiste, entre temps escroc. Par goût de l'escroquerie ? Non ; par vocation comique. Il a été acteur pendant quelque temps, avec le plus grand succès. Mais qu'est-ce qu'un mauvais théâtre de planches, des maisons de carton, et un soleil électrique? Son vrai théâtre, c'est le monde. Là seulement, il fait bon vivre des vies imaginaires. Dans le pénitencier, où la société l'a prudemment relégué, le souvenir de ses lectures lui revient à l'esprit. « Quel pouvait être l'aspect de Scipion ? Avait-il des peines de cœur ? Est-ce que tu peux prendre son attitude ? » Et il se disait encore, courbé sur son travail et fredonnant des psaumes : « Dans dix mille ans viendra un conquérant de notre planète. Quel sera son aspect ? Est-ce que tu peux prendre son attitude ? » Vous avez là une caricature exaspérée de l'éternelle nostalgie qui travaille les âmes norvégiennes. Elles éprouvent un besoin d'aventures qui n'est jamais satisfait, des désirs d'aigle en cage à l'appel du ciel bleu. Voici, dans *la Grande Faim*, un jeune ingénieur, Ferdinand Holm : ne croyez pas qu'ouvrir une route ou un tronçon de voie ferrée, ou jeter un pont sur un fossé, le tente beaucoup ; ce qu'il rêve, c'est d'être chargé, dans des pays lointains, d'assécher quelques milliers de milles carrés de marais, ou de régulariser le cours du Nil, ou de relier deux Océans. « J'aimerais, dit-il, participer un jour à quelque œuvre de ce genre. Quand j'aurai terminé ici, je décamperai bien loin. Plus tard, les ingénieurs qui vivront, dans une centaine d'années, construiront des routes de touristes entre les étoiles. »

Plus entreprenant que laborieux, le Norvégien aime le risque. Il a un tempérament de joueur ou, si on aime mieux, de hardi pêcheur. L'insouciance des habitants de la côte, moins leurs prodigieux accès d'énergie à l'époque du hareng et de la morue, semble avoir gagné même les graves paysans des vallées. Peuple pauvre, il ne tient à l'argent que pour les jouissances immédiates ; il n'y tient pas comme à une réserve indispensable, à une garantie future. Mais son esprit

d'entreprise est perpétuellement ralenti ou brisé dans son pays somnolent. Il faut aller sous l'équateur pour voir des ouvriers travailler aussi lentement que dans le cercle polaire. Un des *Émigrants* de Bojer, revenu des États-Unis, s'étonnera, en parcourant son canton, de l'immobilité de tout. « Une route dont la construction avait été décidée dix ans plus tôt, était encore à l'état de projet. » Il n'est pas surprenant que l'Amérique exerce sur la jeunesse norvégienne tant d'attirance. J'étais un matin dans le cabinet du proviseur de Bergen, quand un grand garçon à l'air intelligent y entra. Il s'excusa de déranger M. le proviseur; mais il avait bien réfléchi : il était trop âgé pour suivre les cours de l'Université; son cousin lui avait écrit d'Amérique, et il allait le rejoindre. « Encore un, me dit mélancoliquement le proviseur, et un des meilleurs ! C'est le fils d'un mécanicien qui a une nombreuse famille. Je ne peux pas le dissuader de partir. Que ferait-il ici? Tout est encombré et on ne gagne presque rien. » Ils partent. Bojer vous dira comment ils fondent une petite Norvège aux États-Unis, quelles qualités d'endurance et de ténacité déploient hommes et femmes dans la nouveauté de l'aventure et quand ils ont devant eux, — ce que ne pouvait leur donner le vieux pays, — des perspectives et des possibilités presque égales à leurs rêves. Il a visité l'an dernier, je crois, leurs colonies. Derrière lui l'archevêque d'Upsal et Mme Söderblom les visitaient aussi. Ils en sont revenus émerveillés des cadeaux d'humanité laborieuse, d'initiative et de vie intérieure, que la pauvreté scandinave fait continuellement à l'opulente République. Et Mme Söderblom me disait combien elle admirait la vérité des *Émigrants*.

Pour moi, je n'ai pu les lire sans me reporter au jour où, chez un coiffeur de Bodœ, mes yeux tombèrent par hasard sur un *Journal de Tacoma* rédigé en norvégien. Quelques années auparavant, j'avais abordé, en revenant du Japon, à cette nouvelle ville du Pacifique qui n'était alors qu'une grande rue dans le désert. Elle avait progressé depuis. La troisième et la quatrième page du journal étaient remplies par des annonces de médecins, de chirurgiens, de merciers, de coiffeurs, de cordonniers, de bouchers norvégiens. On y parlait de bonne terre féconde à vendre avec des centaines de belles poules pardessus le marché. Il y avait des réclames comme celle-ci : *Voulez-vous envoyer de l'argent au vieux pays? Adressez-vous à*

la Banque Norvégienne de Tacoma. Et encore : *On trouve chez Andersen des poêles et des gaufriers absolument comme ceux du vieux pays ; on ne les trouvera que là, et à de très bonnes conditions.* Mais la première ou la seconde page était consacrée à des polémiques qui, pareilles aux gaufriers et aux poêles d'Andersen, étaient absolument comme celles du vieux pays. Un jeune homme venu de Bergen avait osé traiter les missionnaires norvégiens en Chine de gaillards à demi civilisés. Le rédacteur du *Journal de Tacoma* relevait d'importance « ce jeune homme de vingt-cinq ans ignorant et perverti ». J'ai précieusement conservé le passage : « Sachez, jeune homme, que les gens dont vous parlez et qui habitent, dites-vous, cette bande de terre septentrionale du Norrland, n'habitent pas une bande de terre. Ignorez-vous que le Norrland est presque un tiers de la Norvège et qu'il n'y a pas de plus beau pays, ni de pays dont les enfants marqueront davantage dans les fastes de l'histoire norvégienne ? Nous ne sommes plus au temps où les gens de Bergen, sachez-le, jeune homme, exploitaient notre ignorance et nous faisaient travailler comme des mercenaires aveugles pour engraisser leur fortune ! Le Norrland est un pays de lumière... » Ah ! cher amour du pays natal et bons vieux souvenirs du séparatisme scandinave et des querelles de clocher ! Mais il avait raison, le journaliste : je n'ai jamais vu en Amérique une lumière comparable à celle du Norrland.

André Bellessort.

LES ÉMIGRANTS

PREMIÈRE PARTIE

I

C'était l'été, la journée était chaude, et l'on construisait une nouvelle salle pour les domestiques à Dyrendal. Les murs jaunes faits de poutres superposées allaient atteindre la hauteur voulue, et le colonel devait s'attendre à devoir donner, deux jours plus tard, une fête pour le couronnement. Trois gars seulement travaillaient là-haut, à coups de hache et de marteau. On voyait le buste de Kal Skaret, *husmand* (1) de quarante ans, avec sa touffe de barbe rousse sous le menton, et plus loin, Morten Kvidal, qui était, malgré son jeune âge, le maître charpentier de la commune. Et celui qui venait de faire rouler sur le tour un nouveau tronc, c'était Ola Vatne, garçon d'une vingtaine d'années, aux cheveux blonds et aux joues roses, aux yeux bleu clair et gais.

Ola Vatne chantonnait. Travailler le bois n'était pas son métier, mais le colonel s'était mis en tête qu'il devrait l'apprendre. Venu là, dans la résidence du chef de district, en qualité de pâtre, il y avait bien des années, il était devenu valet de ferme, et de plus, chanteur, violoneux et loustic aimé de tout le monde, et particulièrement des filles. Or, d'où il était, la vue s'étendait au loin sur les grands fjords, à l'ouest, en avant des montagnes striées de neige, plus près, sur la plaine parsemée de fermes entourant l'église, et le lac miroitait au pied des coteaux de Dyrendal. Partout resplendissait l'été, il

Copyright by P. G. La Chesnais, 1925.

(1) Locataire d'une masure et d'un lopin de terre dont il paye le loyer en journées de travail.

n'en fallait pas tant pour chanter. Les oiseaux ne chantaient-ils pas en voletant çà et là sur les toits? les clochettes du troupeau ne sonnaient-elles pas, là-haut, sur la colline? les filles ne fredonnaient-elles pas, lorsqu'elles couraient dans la cour de ferme pour ramasser du bois dans leur tablier? Même Kal, ce pauvre diable, regardait à plein le soleil, ce qui lui faisait faire une grimace, et il s'épanouissait de bonne humeur. Et voici le colonel, grand, les cheveux gris, qui traverse la cour et se dirige vers le bâtiment principal long et blanc : on peut se demander si, lui aussi, ne fredonne pas à voix basse.

Mlle Else remonte du jardin. Ses cheveux châtains voltigent au vent, elle est en tablier bleu-clair à manches, et porte un panier avec les premières groseilles mûres.

— Hé! là-haut,... voulez-vous goûter?

Elle tient à la main une grappe, et la jette droit à Ola, qui la happe. En même temps, la jeune fille lui adresse un petit coup d'œil, et un sourire qui découvre ses dents blanches, puis elle monte les marches de la cuisine et disparaît. Les gens disaient que le vrai chef, dans le domaine, n'était pas le colonel, mais sa fille de vingt ans, bien que personne ne puisse savoir au juste ce qui se passe chez les grands, entre quatre murs.

— Voilà ce que c'est que d'avoir une fiancée, dit Morten en clignant de l'œil.

« Fiancée »! Ola continua son travail. Il était né dans une ferme misérable, là-haut, sur les collines, et elle était la fille du colonel de Dyrendal. Elle avait passé par bien des écoles, voyagé dans bien des pays, elle avait bel air, et les gens s'arrêtaient en contemplation, quand elle passait en voiture pour se rendre à l'église. Elle, fiancée d'Ola! Mais quand il avait un peu bu, il ne lui déplaisait pas qu'on le taquinât. Il clignait légèrement d'un œil et ne voulait pas nier absolument. Du temps qu'il gardait les troupeaux, n'allait-elle pas avec lui à journées entières? Et l'été précédent, lorsque le colonel s'était absenté, n'étaient-ils pas partis en voiture pour aller ramasser du bois dans la forêt? Et qu'avait-il bien pu arriver lorsqu'un beau jour ils avaient été se promener sur le fjord pour pêcher? Ola ne se laissait pas aller à bavarder; jamais il ne trahit rien, et si quelqu'un disait un mot de trop, c'était des coups.

Les gens commençaient à jaser sur ces deux-là. Certes, Ola était beau gars. Les filles l'appelaient Joliet. Mais il courait le

guilledou, et, aux cartes, il s'emballait, il pouvait risquer tout ce qu'il possédait, argent, montre, jusqu'aux habits qu'il avait sur lui. En mer, c'était fou de voir comme il pouvait tendre ses voiles. Et, à la chasse, il oubliait tout travail, et pouvait passer des semaines à courir pour suivre la trace d'un ours. La fille du colonel... lui !

Les déchets de bois tombent des troncs et l'on prend la varlope quand il le faut. Les éclats de bois tombent à l'intérieur des murs et en dehors; il fait chaud, cela sent bon et se recroqueville ; cela n'attend qu'une allumette. Ola regardait toute cette matière inflammable; il suffirait d'une étincelle... hum ! C'était étrange, comme, à tout instant, il lui fallait baisser les yeux vers tous ces déchets, comme s'ils avaient voulu recourir à lui, et l'avaient appelé, dans un intense désir de prendre feu. Ola a bien envie d'allumer sa pipe, mais non, le colonel a dit qu'il ne voulait pas de ça.

Le voilà d'ailleurs lui-même qui vient en haut des marches, sa longue pipe tombant sur sa poitrine, tête nue, ses moustaches grises bien détachées des joues. Il crie :

— Ola !

— Présent !

Le jeune gars se redresse comme au port d'armes, bien qu'il n'ait pas encore été au service.

— Quand tu auras fini ce soir, tu passeras au bureau.

— C'est bon ! dit Ola.

Le colonel tourne le dos et rentre.

Le chantier se fit très silencieux. Les trois maniaient hache, scie et marteau comme auparavant, mais ses deux camarades n'avaient plus rien à dire à Ola. Ils avaient le sentiment que cela n'annonçait rien de bon.

Lorsque, le soir, Ola ôta son bonnet et entra au bureau, le colonel était assis à son secrétaire et lisait un livre. Il ôta son binocle, fixa les yeux sur le garçon, et toussota.

— Ola Vatne... quels gages as-tu encore à toucher ?

— Oh ! il n'y a que le dernier trimestre.

— C'est à dire cinq écus (1). Les vêtements et chaussures qui faisaient partie de tes gages, tu les as eus, évidemment. Eh bien, voici dix écus. Et avec ça tu vas t'en aller d'ici, ce soir.

(1) *Species*, monnaie ancienne encore employée dans le langage. Cinq *species* ou *speciedaler* font 28 francs.

Ola restait bouche bée. Il ne comprenait pas.

— Je ne dis pas que tu aies fait rien de mal. Et je ne veux pas qu'il soit dit que tu es chassé. Tu trouveras bien un motif raisonnable. Mais tu t'en iras ce soir.

— C'est bon, balbutie Ola, le regard perdu devant le mur.

— Je te souhaite bonne chance. Adieu, mon garçon.

Ola sort en chancelant.

Il regarde autour de lui. C'est curieux comme la cour est vide, tout le monde s'est envolé. Les camarades du chantier ont filé. Il n'y a personne pour le plaindre. Else ne sort pas. En passant devant l'escalier de la cuisine, il croit entendre des rires étouffés derrière la porte. On se fait fête de ce qu'il est chassé.

Dans la vieille salle des domestiques, il change ses vêtements de travail pour son costume du dimanche, et charge sur son dos la caisse qui contient tout ce qu'il possède. Adieu et merci.

En montant le chemin, il lui semble sentir le rire moqueur comme lui couler dans le dos. Ce sont les autres domestiques de la ferme qui rient, et les filles de cuisine, et peut-être Else en est aussi. Plus haut sur la colline, il s'écarte du chemin et se jette dans la bruyère, il reste couché, les yeux grands ouverts. C'est ainsi que sont les grands. Ainsi est Else. Maintenant, tout le reste de ta vie, pour tout le monde, tu seras un imbécile.

Seulement, il y a encore une demi-bouteille qui est pleine, dans la caisse. Il fouille, trouve, débouche, et porte la petite bouteille à ses lèvres. La première gorgée ne console guère. Elle réchauffe seulement. La seconde rend le monde un peu plus lumineux. Et ce n'est qu'après avoir vidé la demi-bouteille qu'Ola regarde droit devant lui et se met à ricaner.

Avant de se coucher, Else entra chez son père pour lui porter son grog habituel du soir, et alors il y eut une scène. Lorsqu'elle sortit enfin, il n'était pas difficile de voir qu'elle avait pleuré. Les filles de la cuisine échangeaient des coups d'œil. Pour une fois, le colonel avait bien été le chef.

Mais, cette même nuit, un incendie éclata. Les charpentiers avaient dû commettre quelque imprudence, car le premier valet, qui donna l'alarme, put dire que le feu avait commencé dans le chantier.

Grand branlebas dans la cour. Hommes et femmes couraient de tous côtés avec des seaux d'eau. Le colonel, tête nue et sans veste ni gilet, essayait de mettre de l'ordre, des toiles trempées

furent tendues sur le bâtiment principal, mais l'étable et l'écurie furent brûlées. Jusqu'au surlendemain, leur grosse charpente, par terre, était encore fumante.

Un incendie dans un grand domaine effraye toujours tout le canton, et les bavardages de commencer. Est-ce qu'on a mis le feu? Le colonel secouait la tête et n'avait pas d'opinion. Il n'était pas homme à jamais dire un mot de trop, du moins devant les gens du commun.

Mais trois ou quatre jours plus tard, le premier valet à la barbe rousse arrive à cheval devant chez Ola Vatne, sur le coteau boisé. Il attache le cheval dehors, et monte. Il porte un havresac. « Salut, la compagnie! »

Ola est assis, en train de faire un balai, son père répare des chaussures, la mère file. Le premier valet a les jambes arquées, et ses cheveux et sa barbe roux sont très ébouriffés. Il reste un moment assis à parler de la pluie et du beau temps.

— C'est dégoûtant, cette histoire d'incendie, déclare le vieux, sans cesser de travailler à son soulier.

— Ah! oui, mon Dieu! gémit la vieille, qui laisse son rouet s'arrêter un moment.

Alors le premier valet tire de son havresac un très gros livre,... mais, est-ce que ce n'est pas une Bible reliée en peau, avec des fermoirs de cuivre? Qu'est-ce que ça signifie?

— Ola, dit-il, et il s'avance jusqu'au garçon, peux-tu poser la main ici sur la Bible, et jurer que tu n'as pas mis le feu?

Ola se dresse brusquement, le père se lève, la mère est sur le point de s'évanouir. Silence dans la salle. La pendule murale fait seule son tic-tac.

Le premier valet présente toujours le gros livre.

— Entends-tu, Ola. Pose la main ici, sur la parole de Dieu, et jure que tu es innocent.

Ola est pâle comme un mort, et bégaye :

— Qu'est... qu'est-ce que c'est que ces bêtises-là?

Le premier valet répète :

— Allons, jure, Ola! Si tu nies, avec la main sur la Bible, nous te croirons.

Mais les mains d'Ola restent pendantes. Il essaye de lever la droite,... la gauche,... non, elles ne veulent pas. Si, la droite finit par monter jusqu'à son front.

— Allons, c'est bien, dit le premier valet. Il fait quelques

pas à reculons, puis replace le livre dans son havresac, dit adieu, remonte à cheval et descend le coteau.

— Ola, chuchote la mère, les yeux braqués sur son fils.

— Ola, dit aussi le père, qui a encore son binocle et tient une alène à la main.

Le garçon ouvre de grands yeux et sent une sueur froide. Il était clair que, la prochaine fois, ce serait le tour du prévôt.

Mais le lendemain matin, lorsqu'il arriva en voiture dans la cour accompagné d'un aide et muni de menottes, il trouva les vieux seuls. Le prévôt questionna, essaya d'amadouer, menaça. Mais ce qui est vrai, est vrai. Les vieux ne pouvaient que répéter que le garçon était parti la veille au soir, et qu'il ne savait peut-être pas lui-même où il irait.

Alors, ce fut une chasse en règle après Ola Vatne. On eut de quoi causer dans le canton. Le prévôt et son aide couraient les fermes de montagne et les chalets de pacage, par bois et par champs, et ils emportaient leurs pistolets et menottes, mais ils ne parvenaient pas à prendre Ola Vatne. Des bruits se répandaient de ferme à ferme : il est pris... non, c'était une erreur. On disait que tel ou tel pâtre l'avait vu dans la montagne,... oui, trois jours auparavant. Les *fjelds* sont vastes, et l'on est en été. Comment peut-il trouver à se nourrir? Se risque-t-il à entrer dans un chalet? Les jours passent, les semaines passent, et il est toujours en liberté. Le prévôt est partout en chasse, et une prime est offerte à qui s'emparera d'Ola Vatne.

Et voilà qu'une nuit, il y a aussi un incendie chez le prévôt. C'est la forge seulement qui brûle, mais la rumeur affirme que l'auteur est encore Ola, qu'il a voulu narguer le prévôt, lui. jouer un tour. Et bientôt, de ferme en ferme, des gens colportent en hâte : Ola, dans la forêt, a dit à un pâtre qu'il ne se rendra pas avant que tout le canton soit en cendres.

Ceci, comme on peut le penser, fit dresser l'oreille à bien des gens. Il y eut peu de maisons où les gens se laissèrent franchement aller au sommeil. Au presbytère, chez le prévôt et le bailli, on plaça une garde armée. Chez Brandt de Lindegaard, deux *husmænd* circulent toute la nuit avec des fusils chargés. Cela devient une contagion, et il n'y a plus guère de ferme où l'on n'entende résonner, dans le silence de la nuit, des pas vigilants. Pensez donc, si c'était ici qu'il devait venir la prochaine fois!

Le fjord poli repose par les calmes nuits claires, et les collines de sapins bleuissantes montent à l'est vers les fjelds, et là... oui, sans doute y poursuit-on Ola maintenant. Peut-être a-t-on tiré sur lui comme sur un simple loup, et s'enfuit-il en tachant la bruyère de son sang sur son passage. Peut-être s'est-il traîné jusqu'à un ravin pierreux, à un trou, pour y mourir comme un ours blessé. Ola!... lui qui était connu de tout le monde et aimé de presque tous, dont la danse était à faire tourner des troncs et des pierres, qui savait chanter et conter des blagues à faire rire des morts! Ola! Pensez donc, et s'il n'était même pas coupable!

Le prévôt avait obtenu des soldats pour continuer sa chasse. Ils portaient des fusils chargés de balles. Les prévôts des cantons voisins étaient aussi en campagne, avec armes et menottes, car Ola pouvait bien s'être échappé ici où là. Les commérages volaient : les soldats l'avaient poursuivi dans tel ou tel bois, il s'était mis à courir, ils avaient tiré, mais il s'était sauvé. La chasse continuait, jour par jour.

Une fille, dans la forêt, s'est assise sur une motte de terre pour manger ses provisions, pendant que le troupeau broute, épars autour d'elle. Soudain elle tressaille, un gars a crié :

— Hé là, veux-tu me laisser prendre ton fricot?

Il s'avance, barbu, l'air farouche, saisit tout ce qu'elle a. Il rit :

— Tu diras dans le canton qu'Ola Vatne est ici maintenant, si on veut l'avoir. J'ai pris gîte là-bas, au nord de la colline, tu le leur diras.

Et il disparaît dans la forêt.

Loin dans les terres, le fjord repose, tout uni, d'un bleu nocturne, quand un gars surgit de la forêt. Il regarde alentour : tout va bien, le canton dort. Sur la grève, il met son épaule contre une barque, la pousse à l'eau, saute dedans, et rame. Sauvé. Au milieu du fjord sommeille une galéasse, voiles bas. Il l'accoste.

— Hé là! vous n'avez pas besoin d'un homme?

— Ça dépend, dit le patron.

Le gars attache solidement sa barque à un hauban et se hisse à bord.

— Où va le bateau?

— En Danemark.

Bon, il est habitué à la mer. En bas, dans la cabine de

l'équipage, on lui donne de la viande et des pommes de terre, et il mange, oh! comme il mange! Libre! Sauvé!

Mais quelques heures plus tard, quand le patron est allé se coucher, et qu'un manœuvre est assis à la barre, l'homme quitte le bord. Vraiment, il faut qu'il retourne à cette chasse. C'est merveilleux. S'enfuir tandis qu'on tire dans les bois, se cacher, se glisser dans un trou comme le renard, et, pendant qu'on reste devant à l'enfumer pour le faire sortir, ramper jusqu'à une autre issue, effrayer les gens par ici, alors qu'on est après lui d'un tout autre côté, vraiment, c'est une fête. Il faut qu'il retourne à ce jeu.

Il se produisit ce fait étrange que, plus la chasse était ardente, plus les gens semblaient avoir pitié de lui. « Pauvre garçon! disaient-ils. Dire que les autorités courent ainsi en armes après un gars du canton, comme après un animal dangereux. Ola! Lui avec qui nous avons souvent causé si gentiment, toi et moi! »

L'été se passa, et il n'était pas encore pris. Le prévôt sacrait et menait campagne. Le colonel, quand on se risquait à lui en parler, hochait la tête. Et les voisins racontaient que sa fille, Else, restait couchée la plupart du temps. Mais, par précaution, il y avait encore des gardes de nuit, et lorsque l'automne ramena les nuits longues, il devint périlleux de s'approcher d'une ferme. Au moindre bruit, les gardes épaulaient et visaient.

Alors le bruit se répand qu'Ola est enfin arrêté. Non par des soldats, ni le prévôt, mais par deux bûcherons, venus dans un chalet vide pour faire leur cuisine. Il est couché là, en guenilles, hâve, tout en barbe et en cheveux, à peine reconnaissable.

— Ola, il faut te lever maintenant.

Il les suivit sans résistance. Mais ils durent d'abord lui donner à manger.

Puis, vient un jour où les *husmænd* de Dyrendal sont occupés à étendre du blé sur les pieux, quand l'un d'eux regarde vers la route, et dit :

— Les voilà qui arrivent!

Et les six hommes vont se planter sur la route, et attendent.

Arrive d'abord le prévôt lui-même, en carriole (1). C'est un

(1) *Karjol* : c'est une voiture à deux roues, et à une seule place, où le voyageur est allongé, presque couché, tandis que le cocher se tient debout sur un marchepied, derrière lui.

bourgeois, et ils se découvrent. Vient ensuite une tapissière, avec une planche posée en travers, où sont assis Ola Vatne, menottes aux mains, et deux hommes, un de chaque côté. Il cause avec eux tranquillement. Et... n'est-ce pas curieux ? Les *husmænd* se découvrent aussi devant lui, absolument comme s'il était un bourgeois, lui aussi.

Ola tourne la tête vers eux, et essaye de sourire, et eux, ses anciens camarades, agitent leurs chapeaux.

Mais le premier valet fait arrêter la voiture, et s'approche. Il ne veut que lui serrer la main. Il en profite, discrètement, pour lui glisser un petit billet.

Et les voitures se remirent en route.

A l'audience, le colonel était convoqué. Lorsqu'il vit son valet de ferme entre les deux gendarmes, le vieux militaire peu commode sentit sa gorge se serrer étrangement. Ola avait avoué. Mais le colonel parla de lui avec chaleur, et même alla jusqu'à traiter l'affaire de gaminerie. Si cela n'avait tenu qu'à lui, Ola n'aurait pas été condamné.

— Hum ! dirent les juges, et ils se regardèrent entre eux. Ce fut peut-être grâce à cette déposition qu'il eut seulement un an de prison.

Un soir, tard, le colonel étant déjà couché, la porte s'ouvre, et sa fille entre.

— Père, dit-elle, j'ai malheureusement à te raconter quelque chose qui te fera de la peine.

— Vraiment ?

Il cherche à tâtons des allumettes pour éclairer, mais elle lui prend la boîte, et s'assied au bord du lit.

— Voilà. Il ne faut pas que ceux qui ont condamné Ola Vatne puissent achever de le perdre.

— Else, qu'est-ce que ça signifie ?

Il essayait de voir son visage à travers l'obscurité.

— Ça signifie que j'ai résolu de me marier avec lui quand il sera libéré.

Le colonel retomba dans son oreiller. Il y eut un silence. Enfin :

— Voyons, tu rêves debout, mon enfant.

— J'ai bien réfléchi, père. Ma faute est aussi grande que la sienne. Et s'il veut de moi, nous partirons assez loin pour ne pas te faire honte. Voilà, c'est dit.

Elle passa la main sur le front de son père et s'éloigna.

— Else! appela le père, le buste dressé sur son lit. Mais elle sortit doucement de la chambre et ferma la porte derrière elle. Et le bruit de ses pas s'éteignit.

II

Morten Kvidal avait quitté le vapeur près du cap, et, le fjord derrière lui et le canton devant, il grimpait vite vers la forêt et les tourbières de Lindegaard. C'était un garçon de vingt-quatre à vingt-cinq ans, en costume de bure sombre, chapeau de feutre brun, havresac au dos. Son visage glabre n'était pas aussi tanné que l'on devait s'y attendre en cette saison des foins, ce qui tenait à ce qu'il avait travaillé en ville, tout l'hiver, comme menuisier.

La Pentecôte était venue de très bonne heure, cette année, les arbres à feuillage montraient à peine quelques taches vert clair, les champs étaient encore noirs et sentaient l'engrais. Et en ce moment, où les fjelds neigeux de l'autre côté du fjord, à l'ouest, s'embrasaient au coucher du soleil, tout le canton semblait sombrer dans un crépuscule bleu, tandis que les fenêtres prenaient feu. Lorsque Morten eut traversé la forêt et put voir le lac dans le large centre du canton, il s'arrêta sans le vouloir. C'était une impression singulière d'avoir été longtemps absent, et de revenir enfin chez soi. Tout ce qu'il voyait semblait l'appeler : « tu nous appartiens! » Les coteaux boisés, le lac, les fermes, lui disaient la bienvenue, à son retour Il mit son chapeau plus en arrière, se tourna de tous les côtés, oublia qu'il était debout. Son esprit s'absorbait dans ce paysage qui lui était si familier.

Autour de lui s'étendent les grandes fermes, où brillent les maisons peintes en blanc et en rouge. Et là-haut, loin, sur les collines, il aperçoit Kvidal, son foyer, où habitent sa mère et ses cinq frères et sœurs. Il y a là un lopin de terre cultivée, malheureusement les bâtiments sont gris et petits.

Oui, tel est frappé en écu, et tel autre en sou. Ses pères avaient peiné là-haut, homme après homme, en qualité de *husmænd*. Mais, quand son tour était venu, il n'avait pas voulu Était-ce l'école régionale qui avait produit cet effet? C'est après y avoir terminé les cours qu'il s'était mis, en quelque sorte, à se frotter les yeux. Voyons comment est le monde, au juste! Oh!

que les maisons des fermes plantureuses sont jolies, et que les cabanes grises des pauvres hères sont lamentables ! Chaque fois qu'il approchait de chez lui, il éprouvait comme un sentiment de honte. Il serrait les poings : ça changera un jour ! Les maîtres de l'école régionale lui avaient conseillé de continuer ses études. Non. Les livres, c'est très bien, mais il préférait faire de la menuiserie, et travailler dans les champs et les prés. Il écrivait des vers, pourtant ? C'est vrai, mais cela ne pouvait certes pas servir à transformer Kvidal en une grande ferme, et c'était là son but.

Il n'eut de cesse qu'il n'eût décidé son père à acheter sa terre de *husmand*. Elle était désormais une propriété, mais les bâtiments en étaient-ils moins gris ? Est-ce que toutes les filles ne semblaient pas se sauver bien vite, disant : Va te promener, tu n'es que de la cabane de Kvidal ! De nouveau, il insista auprès de son père pour le décider à emprunter à la banque, afin de bâtir à neuf. L'un des voisins donna sa caution par écrit, un autre, qui ne savait pas écrire, dit : « Tu peux mettre mon nom à l'endroit qu'il faut. » Le père fit ce que l'autre disait, mais, lorsqu'il eut reçu l'argent, le second garant, effrayé de sa responsabilité, retira sa promesse. Il y eut procès, le père fut condamné pour faux, et lorsque le prévôt vint le chercher, il le trouva pendu à sa grange.

Le jeune homme s'arrête de nouveau, se passe la main sur le front, et rit amèrement. Non, évidemment. Des serfs ne doivent pas rêver de devenir des seigneurs. Il n'y a qu'à voir ce qui s'est passé, quand son père allait faire un saut pour monter d'un degré. Un glissement... et la chute. Perdu. Peut-être les grands ont trouvé ça drôle et s'en sont amusés. Mais il y a ici un homme qui en est indigné, et qui, souvent, serre les poings en dormant. Ça réussira tout de même. Kvidal, un jour, sera une grande ferme. Père et grand père, et les autres serfs, en remontant, obtiendront réparation.

L'argent ! C'est de l'argent qu'il faut. La pêche des Lofoten a manqué quatre ans de suite. Morten a travaillé en ville comme menuisier, a logé dans un trou au fond d'une cour, ne s'est jamais permis d'amusements, fût-ce pour un sou, et a vécu de conserves. Une vie morne à pleurer. A-t-il eu de l'argent ? Quelques écus, dont la mère avait besoin pour payer les impôts et un acompte à la banque, et pour vivre, elle et les enfants.

Une grande ferme? Ah oui, et l'argent? C'est Morten qui devrait le gagner, mais que pourrait-il faire de plus que trimer du matin au soir?

Il avait les traits tendus par la volonté, ses yeux jetaient des regards de tous côtés, comme pour chercher une issue, ses pas faisaient penser à des coups de marteau. Il faudra que ça marche, ça marche, ça marche un jour.

— Hé! tu vas diablement vite!

Morten se retourna. C'était l'instituteur Jo Berg, en costume de bure gris, et chapeau noir, tous les boutons de sa veste boutonnés à la façon d'un soldat, sa moustache brune hérissée des deux côtés. Ses yeux gris-clair avaient toujours l'air de rire. Il avait ramé avec Morten à la pêche des Lofoten, était d'une petite ferme de l'autre côté du lac, avait emprunté pour passer l'examen d'instituteur, mais ne pourrait jamais obtenir un poste, parce qu'à l'école normale il avait soutenu son opinion personnelle sur ce qu'on y enseignait. Il vivait aux crochets de ses vieux parents, leur empruntait même de quoi acheter son tabac, et se moquait de sa mère quand elle se lamentait et le suppliait de penser comme il fallait pour qu'on finît par lui donner une école. Et surtout, il riait de ceux qui lui avaient donné leur caution, car ils devaient payer intérêts et annuités; hé! oui, les sujets de rire ne manquent pas en ce monde.

— Tu viens de la ville? dit-il.

Mais oui, Morten ne pouvait le nier.

— As-tu été voir Ola Vatne dans sa prison?

Morten y était allé deux fois au cours de l'hiver. Mon Dieu, il était là aussi bien qu'il fallait s'y attendre.

— Et sais-tu qu'Erik Foss est revenu d'Amérique? Il paraît qu'il est un vrai Crésus maintenant, à ce qu'on dit.

Ça, c'était une bonne affaire pour lui.

— Tu devrais aller causer avec lui. Il voudrait emmener des gens en automne, quand il repartira.

Morten ne put s'empêcher de rire. Non, il n'avait pas fait encore de telles bêtises qu'il eût besoin de quitter le pays. En Amérique? Jamais de la vie.

— Oh! n'en jure pas trop, va. Trouves-tu que ce soit bien merveilleux, en ce maudit pays où l'on ne peut pas croire et penser comme on veut, quand on est pauvre?

Jo Berg marcha fièrement, d'un pas raide, et regarda gaie-

ment devant lui : c'est comique de voir comme le monde est à l'envers. Ses doigts étaient bruns et ses ongles noirs, parce qu'il ne se donnait pas la peine de hacher son tabac en carotte avec un couteau, avant de bourrer sa pipe, il le tripotait avec ses doigts jusqu'à ce qu'il fût en miettes, habitude prise aux Lofoten.

Un roulement de voitures les avertit, et ils se rangent sur le bord de la route. C'est d'abord le juge cantonal en phaéton, puis le prévôt en carriole, puis le sacristain en tilbury, qui a la jeune Helena, sa fille, près de lui. Tous des « gros », devant qui l'on se découvre. Mais non tous également gros. Le plus important était le juge cantonal, ensuite le prévôt, enfin le sacristain. Au-dessous venaient toutes les petites gens à pied, dont au moins Morten Kvidal faisait partie. La fille du bedeau se retourna et lui sourit ; elle avait la figure étrangement rouge, et le jeune homme inclina la tête. L'instituteur vit cela, et ricana :

— Oho !... le père fait l'important, bien qu'il ne soit qu'un sacristain pouilleux.

Morten pâlit et hâta le pas. Ces paroles avaient porté. Tout le canton devait donc savoir que le sacristain s'opposait absolument à ce que sa fille allât courir avec le garcon de Kvidal. Il n'était pas d'assez bonne condition. Et ceci ajoutait au poids de tout ce que Morten avait à supporter.

Lorsqu'il fut seul sur les coteaux, il s'arrêta souvent pour souffler. Hé, oui, tout n'est pas drôle, mais c'est bon, tout de même, de retrouver l'odeur des feuilles, et des fleurs de merisier. Et plus tu montes, plus la vue s'élargit. Le soleil est déjà descendu à l'ouest, mais les fjelds neigeux sont encore éclatants, et semblent dire bonsoir au monde entier après une fête. Et toi, Morten, tu es enfin revenu ici.

— Le voilà ! crie-t-on là-haut des cabanes.

En tête, c'est le chien finnois King, qui descend le coteau par bonds désordonnés, puis la troupe des enfants. Simen, garçon potelé de dix-huit ans, aux cheveux blonds, allait par sauts allongés. Venait ensuite le bouillant Peter, la tête enfoncée dans les épaules, puis les fillettes et le petit rouquin Knut. On fit cercle autour de Morten, le chien sauta en l'air et lui lécha la figure, toutes les bouches s'ouvraient pour lui souhaiter la bienvenue et bavarder.

Chacun avait son histoire : Randi, douze ans, sa frimousse

en partie voilée par ses cheveux blonds,... vraiment, elle avait des souliers neufs? Et Peter avait suivi le catéchisme,... étaient-ils nombreux, cette année? Et Knut, sept ans, à la face large et aux yeux mobiles,... pas possible, il allait à l'école maintenant? Mais c'était Mætté qui criait le plus fort : elle n'avait que cinq ans, elle tenait à dire que « Dagros » avait eu un veau,... ça, c'est un événement. Morten lui prit la main et se baissa pour lui donner un craquelin.

— Qu'est-ce que tu as à ta chaîne de montre?

C'était Simen, qui tâtait l'objet.

— C'est une petite boussole.

Et tous d'ouvrir de grands yeux. Et de tripoter.

Morten ne comprenait pas pourquoi les enfants lui témoignaient tant d'amitié à son arrivée. Car il devait bien reconnaître qu'il se montrait fort rigoureux lorsqu'il était à la maison : rien n'y marchait aussi bien et aussi vite qu'il eût fallu, et il y avait toujours un coupable. Quand il partait, il y songeait et cela lui faisait de la peine, et il promettait toujours qu'il en serait autrement une autre fois.

— C'est étonnant comme tu as grandi, mon garçon, dit-il à son cadet.

— Tu trouves? Et toi, tu seras bientôt un vrai citadin.

— Et quels poings tu as! Tu pourras bientôt rosser tout le canton.

— Oui, gare à toi.

Il donna une bourrade à son frère, mais Morten sentit sa jeunesse remonter en lui, et, jetant son havresac, se dressa devant Simen et sourit comme s'il voulait mordre.

— Éloignez-vous, les enfants!

Et les deux se jettent l'un sur l'autre, lancent de vigoureux coups de poing, de plus en plus forts, et finissent par rouler par terre, chacun tenant l'autre à la gorge. King sautait autour d'eux et voulait les séparer. Randi et les deux autres frères criaient de joie, Mætte d'effroi.

— Allons, vous êtes fous! dit, du haut du coteau, une femme aux cheveux roux, qui descendit lentement. C'était la mère, Berit Kvidal.

Morten, une fois de plus, gagna les bâtiments de pauvre, vieux et gris, dont il avait eu honte si souvent, mais qui tout de même étaient son foyer. Nul lieu au monde n'était compa-

rable. La maison d'habitation penchait, mais elle était comme une mère pour eux tous, l'étable, avec son toit de mottes vert de gazon, couvait une profonde sagesse, et la meule à aiguiser, derrière le mur de la grange, était un personnage important, que Morten ne pouvait s'empêcher, parfois, de considérer longuement. Au nord du coteau boisé, la cascade de Kvidal joue son vieux chant, qui enveloppe ferme, bois et gens dans une mélodie inconnue ailleurs. Non, nul lieu n'est comparable. Lorsque Morten entre, sa main reconnaît le loquet familier; le plancher fraîchement lavé est jonché de branches de genièvre, la pendule murale ne peut guère être plus vieille : elle boite et indique le temps tout de travers. Elle dit : Sois le bienvenu. Et l'air est imprégné d'une singulière odeur de foyer, de souvenirs, bons et mauvais, et l'on y sent surtout que la mère s'y donne du mal, et n'a souci que de leur bien à tous.

Morten s'assied à la longue table bien fourbie, et est servi comme un étranger en visite; terrine de crème caillée avec du sucre et du biscuit semé dessus, gâteau de mélasse de chez l'épicier, bref, la mère sort tout ce qu'elle a de mieux. Elle reste debout au milieu de la pièce, avec ses cheveux roux et ses taches de rousseur, maigre et déjetée par le travail, les yeux brillants parce qu'elle a de nouveau son Morten, et attentive à toutes les nouvelles de la ville qu'elle tire de lui. Vraiment, le roi est venu en ville? Et tu l'as vu? Était-il en uniforme? Berit trouve que le monde est plein de merveilles, que ne se passe-t-il pas, ici ou là ? Tout le mal qu'elle a souffert n'a pas de prise sur elle; au plus fort de la crise, elle a versé une larme, puis elle s'est essuyé les yeux et a regardé d'un autre côté, où tout de suite elle a vu quelque réconfort et motif d'oublier ses ennuis. Est-ce sa faute, si elle a une bonne humeur qui ne se laisse pas abattre? Sa mère était réputée dans bien des cantons pour toutes les histoires qu'elle savait conter, sur les êtres visibles, et invisibles, et sur les familles du canton, à telle et telle époque. Prêtres et capitaines, baillis et juges, habitant telle et telle maison, personnages curieux, événements singuliers, contes! Et la fille n'a pas oublié ces histoires. Elle y a recours comme à un vrai remède : bien souvent elle s'est sentie lasse à ne plus pouvoir se tenir debout, et alors le souvenir de quelqu'une des histoires la faisait sourire, et elle se ranimait. Si parfois il lui arrivait de n'avoir

plus rien pour le repas du soir, elle couchait les enfants, elle racontait et racontait, et ils finissaient par se sentir rassasiés et s'endormaient. Pourquoi Morten est-il assis là, tous les traits du visage si tendus, ses prétentions en ce monde sont-elles trop grandes? Hé! oui, ce garçon a de hautes visées, il tient cela de sa grand mère. Si seulement il voulait rire un peu plus souvent!

III

Sur le coteau de l'église, le lendemain, les gens font cercle autour de l'Américain revenu au pays, Erik Foss. Les gars lèvent la tête, questionnent, écoutent, et ouvrent de grands yeux. Il est de haute taille, pâle, la barbe brune, vêtu comme un bourgeois, chemise à faux-col, cravate, redingote brune, chapeau haut et souliers cirés. Mais à ses mains on voit qu'il a trimé dur. Il a été sept ans là-bas, et il n'est que le fils d'Olina-l'Effilanquée, c'est vrai, mais il est tout de même devenu un monsieur. Fait-il le fier? Pas du tout, ses paroles sont calmes et sensées. S'il y a quelque chose qu'il ne sait pas, il répond qu'il ne le sait pas. Si quelque loustic ricane, il fait semblant de ne pas l'entendre. Il a travaillé au chemin de fer et dans les fermes; pendant trois ans, il a eu lui-même une ferme; alors, le chemin de fer a passé par là, les prix ont monté, il a vendu. Maintenant, son idée est de s'en aller plus loin à l'Ouest, vers la vallée de Red River, où l'on peut encore avoir des terres gratuites, et où le défrichement est beaucoup plus facile, parce qu'il n'y a ni pierres ni souches dans la terre de la prairie, on y enfonce le soc et on laboure, c'est tout. Ceux qui voudront se joindre à lui n'ont qu'à venir, il les guidera de son mieux.

Il est aujourd'hui le personnage principal; c'est à peine si les chapeaux se lèvent à l'arrivée du prêtre. Erik Foss a raconté qu'en Amérique on ne fait pas de différence entre les gens : un prêtre et un ouvrier se valent. Les gars ne peuvent pas y croire. Et voilà qu'arrive Brandt de Lindegaard, si huppé qu'il a son siège à part, avec une grille dorée, comme un petit paradis, à l'intérieur du chœur; et voici le prévôt, oh! il faut se découvrir, mais tout le monde pense : l'Amérique... pas de différence entre les gens... c'est curieux! Arrive le plus chic de tous, le colonel de Dyrendal, les gens reculent, chapeaux, chapeaux!

Mais, le croiriez-vous, Erik Foss ne salue aucun des « gros ».

— Pourquoi n'ôtes-tu pas ton chapeau ? lui demande un gars effrayé.

— Je ne salue que ceux que je connais.

Hein ! ce qu'un Américain peut dire ! Mais voici que se produit un fait singulier. Le colonel s'arrête, fixe les yeux sur l'étranger, et va droit à lui, au milieu des gens qui regardent. Tout le monde s'écarte, en sorte qu'un vide est autour d'eux.

— C'est vous qui avez été en Amérique ? demande le colonel, et, Dieu me pardonne, ne dit-il pas *vous* au garçon d'Olina-l'Effilanquée, absolument comme s'il était au moins capitaine.

— Oui, c'est moi, dit Erik, qui a tout juste soulevé son chapeau lorsque le colonel lui a adressé la parole, mais qui le remet, et demeure aussi droit et aussi calme que l'autre.

Les gens entendent alors le colonel dire :

— Cela m'intéresserait de savoir un peu comment ça se passe là-bas. Si vous en avez le temps, un jour, vous pourriez peut-être venir chez le chef de district.

— Je peux bien faire ça, répond Erik à la façon d'un homme qui rend volontiers service à son égal.

Le colonel poursuit son chemin et entre dans l'église, mais les gens oublient de le suivre, tant qu'Erik reste là.

Morten Kvidal ne s'était pas soucié d'écouter l'Américain, et dans l'église il monte l'escalier de la galerie, où sont les chanteurs, dont il est. Là, Helena Noreng, la fille du sacristain, est déjà assise, avec d'autres jeunes filles. Il n'ose presque pas regarder de ce côté, juste assez pour voir qu'elle est aujourd'hui en robe bleue. Ses tresses blondes sont enroulées autour de sa tête à la façon d'une demoiselle, et elle a tourné légèrement les yeux vers lui ; un peu de rouge lui est monté au visage, lorsque son amie, près d'elle, lui a donné un coup de coude. Et le chant commença. Quel sentiment de fête il éprouvait à mêler sa voix avec celle d'Helena ! S'il regardait toutes ces têtes, en bas, d'où le chant montait, il lui semblait que c'était pour eux deux que tout le monde chantait. Il crut que personne ne les voyait, lorsque, tous deux chantant, leurs yeux se rencontrèrent de nouveau, et elle lui adressa un sourire et un léger signe de tête. C'était assez. C'était un message. Il voulait dire : Viens me trouver où tu sais.

Le canton repose dans un crépuscule printanier, bleu-clair,

lorsque, le soir, il part de chez lui, disant qu'il va seulement faire un petit tour. Sa mère le regarde et sourit. Ah! si cela ne tenait qu'à Helena! C'est l'heure où la jeunesse allume des feux sur les berges du fjord, sur la crête de Blaaheia au nord, et en divers endroits des collines boisées, çà et là. Flammes et fumée montent dans l'air, le coq de bruyère s'enfuit à travers les bois. Morten court vers la vallée, descend le coteau couvert d'aunes, qu'il faudra défricher un jour, pour en faire des champs et des prés rattachés à Kvidal, et suit un versant de bouleaux, où un sentier qu'il connaît bien accélère son allure. Il voit alors au-dessous de lui la maison du sacristain, dont les terres s'étagent par pentes successives jusqu'au lac; il est arrivé, il s'assied dans la bruyère, et attend.

En bas, chez le sacristain, des portes s'ouvrent et se ferment, mais ce n'est pas Helena qui sort. Il attend, il mord une ramille, dont la sève est déjà sucrée. Il attend. Le soir enveloppe de bleu bois, fermes et lac, au-dessus des collines du nord, des nuages jaunes et sombres montent dans le ciel. Des vers? Il est assis là, et fredonne, et se berce au doux murmure du soir de printemps, mais des vers, il faut qu'ils soient bons. Un pareil soir peut aussi s'épanouir en coups d'archet sur un violon ou en une longue prière à l'éternité, mais des vers, il n'en a jamais fait d'assez bons. Va-t-elle venir bientôt? Ne viendra-t-elle pas? Il y a le fils du prévôt qui la recherche aussi, et il peut bien succéder à son père comme prévôt, un jour; c'est une autre affaire que d'être de Kvidal, dont le pauvre hère s'est récemment pendu devant sa grange.

On entend des pas, des branches écartées... La voici, tête nue, son foulard à la main, elle a chaud, car elle s'est dépêchée, elle rit en montant vers lui.

— Hé! vraiment, tu es venue?

— Chut! Si quelqu'un nous voyait! Et comment vas-tu?

Ils s'asseyent ensemble dans la bruyère, elle le laisse passer le bras autour de sa taille, mais chaque fois qu'il veut l'embrasser, elle rit et se détourne.

— Dieu te bénisse d'être venue! Est-ce qu'il t'arrive encore de penser à moi?

— Non, maintenant je t'ai oublié.

Et elle lui adresse de côté un regard badin.

— As-tu dansé beaucoup, ces temps derniers?

— Tout le temps. Et ce que tu es devenu vieux!

Elle lui caresse la joue.

— Tu n'écris jamais.

— Il y a trop de choses à dire. Mais j'ai ici quelque chose...

Il reçoit une petite boîte, et l'ouvre : c'est une chaîne de montre en cheveux, à porter au cou.

— Oh!... Et c'est de tes cheveux.

— Ç'a été long, avant d'en avoir assez. Mes cheveux ne veulent pas du tout rester après le peigne.

Il touche le cadeau tout doucement, il est heureux.

— J'aurai un baiser maintenant?

— Non, tu as assez comme ça.

— J'ai acheté une petite chose en ville. Une babiole.

Il sort un petit paquet de papier. La voilà toute curieuse. C'est un ruban de soie rouge à mettre autour du cou.

— Non, Morten!

— La prochaine fois, ce sera une bague.

— Je n'oserais pas la porter.

— Porteras-tu ce ruban-là, au moins?

— Oui, quand personne ne le verra.

— Mais s'il venait du fils du prévôt, tu le porterais.

— Hou! vas-tu recommencer avec cette histoire-là?

— Non, je n'en parlerai plus, si tu veux nous marier au printemps.

Nouveau regard de côté, — sérieux, cette fois. Voulait-il l'emmener chez lui, vivre la vie qu'on y menait maintenant? Elle fixa les yeux devant elle et mordilla une brindille. Il vit la cicatrice claire qu'elle portait à la tempe depuis la vilaine chute qu'elle avait faite en skis sur les pentes au-dessus de Kvidal. Il l'avait ramenée chez elle en la traînant sur un *kjelke*, évanouie.

— Tu ne réponds pas.

— Nous avons parlé de ça déjà.

— J'ai tant à faire, Helena. Si tu pouvais m'aider, ça irait plus vite.

— Il ne manque pas de bras à Kvidal pour t'aider.

Ces mots lui firent l'effet d'un coup de fouet. Il courba la tête. Il avait chez lui, en effet, de jeunes frères et sœurs à sa charge, en attendant qu'ils fussent en état de se tirer d'affaire tout seuls. Et voilà sa fiancée qui est assise à son côté, et ne

veut pas s'en mêler. Oh! elle est très sage, ses parents et sa grand mère l'ont bien endoctrinée. Et n'a-t-elle pas raison? Ce serait vouloir tirer le diable par la queue de se marier maintenant. Mais quand? Pouvait-on prévoir quand?

Il risque tout de même :

— Si tu m'aimais assez, je sais ce que tu ferais.

Elle le regarda bien en face :

— Et si tu m'aimais assez, je sais ce que tu ferais.

— M'en aller en ville pour être menuisier toute ma vie. Lâcher Kvidal et ma mère et mes frères et sœurs. Mais un pareil misérable, tu n'as rien à en faire.

Ils restent un moment à réfléchir, tous les deux. Elle soupire, mâchonne une herbe, et dit enfin :

— Crois-tu parvenir à un résultat, à Kvidal?

— Attends deux ans. Peut-être trois. J'ai un nouveau projet maintenant. Si tu veux seulement m'attendre et prendre patience.

Il lui prit la main, qu'il serra fort.

— Mon père veut que j'aille à l'école des institutrices.

— Toi? Ton père veut!...

— Oui, si je n'en finis pas de me marier, — et elle essaie de rire.

Lui, gémissait. Oh! qu'elle pût parler ainsi! Cela faisait tant de peine, tant de peine!

Elle pouvait lui dire, ce qui était vrai : qu'elle aimait à penser à lui, debout parmi les choristes et chantant de sa voix de ténor, ou volant en skis par-dessus les obstacles, ou, garçon malin à l'école régionale, habile à poser de telles questions que les maîtres eux-mêmes en étaient embarrassés. Mais elle n'aimait pas à se le représenter dans les maisons décrépites de Kvidal,... il fallait qu'il devînt quelque chose de mieux que ça.

— Danses-tu beaucoup en ville? demanda-t-elle, et elle sourit pour alléger un peu le ton de la conversation.

— Jamais! Quand je ne travaille pas, je me couche dans ma turne et me plonge dans un livre.

Mais soudain elle saute sur ses pieds, arrange sa coiffure.

— Je suis folle, de rester là. Ils m'attendent.

L'instant d'après, il a les bras d'Helena autour de son cou. Leurs visages sont tout proches. Elle sourit, mais ses yeux sont humides.

— C'est dommage que nous ne puissions pas être l'un à l'autre, nous deux !

Un petit baiser, et elle descend la pente par bonds.

— Quand nous reverrons-nous ? crie-t-il. Mais la réponse est le bruit de ses pas rapides à travers la forêt.

Plus loin, sur la montagne qui domine le lac, la jeunesse est réunie autour d'un feu. Les visages en sont tout rouges. On se regarde et on rit. Des garçons arrivent, traînant des genièvres secs qu'ils jettent sur le feu, la flamme crépite et monte. Il y a là le blond fils du prévôt, à la figure longue et fine, et Anton Noreng, le fils aîné du sacristain, qu'on appelle le freluquet, parce qu'il n'a jamais pu s'atteler vraiment à aucun travail. Et il y a des jeunes gens et des jeunes filles des grandes fermes, tous âgés de vingt ans ou à peu près, camarades d'école et de confirmation. Tel ou tel a quitté le canton, mais est chez lui pour la fête. Tous appartiennent aux meilleures familles du canton. Si Morten Kvidal se présentait, cela jetterait un froid qui le ferait partir. Lui-même le comprend, et ferait un détour pour les éviter.

— Voilà les filles du sacristain ! dit le fils du prévôt.

Les deux jeunes filles arrivaient sur le vert plateau, blondes toutes deux, mais Helena plus grande et plus svelte que Martha.

— Pourquoi n'êtes-vous pas venues plus tôt ? leur crie Anton.

— Helena a dû faire une commission pour mère, répond Martha.

L'idée leur vient de descendre tous sur le plateau et de jouer « au veuf ». Martin Skau s'empare d'Helena et se met en position ; le fils du prévôt, qui reste seul et doit appeler, lui lance un coup d'œil.

Les couples s'envolent, l'un après l'autre. Les cris font écho dans les collines boisées. Mais le fils du prévôt, bien qu'il ait les jambes longues, ne prend personne. C'est seulement lorsqu'Helena et Martin vont partir qu'il se met vraiment à courir. Mais au dernier moment les deux ont échangé leurs places, il court d'abord après Martin, aïe... attends un peu ! Helena est en avant, lui derrière, il perd son chapeau, sa veste flotte, mais Helena est prise dans un buisson. Ils s'arrêtent et soufflent.

— Tu as perdu quelque chose, dit-il, et il va chercher un ruban de soie rouge qui est par terre, sur l'herbe.

Helena le prend et le met bien vite dans sa poche, en rougissant très fort. Pourquoi donc la regarde-t-il ainsi?

Un camarade, qui surveille le feu, crie :

— Une barque vient sur le lac.

Une barque! Quoi d'étonnant à cela?

— C'est sûrement les filles de Ramsœya.

Alors, ça vaut la peine, et tous montent au sommet pour voir.

Traversant le lac uni, qui reflète maintenant des nuages rouges et gris, une barque à rayures blanches arrive, un éventail de petites vagues derrière elle. Deux filles sont assises à côté l'une de l'autre, et rament chacune avec son aviron, mais ne vont guère en mesure, en sorte que la barque n'avance qu'en serpentant. Sujet de rire pour la jeunesse qui regarde. Les filles de la barque entendent cela, et l'une des deux se lève, et va s'asseoir à l'arrière. Alors résonne de la musique, un accordéon.

— C'est Anne qui joue, dit un des camarades, près du feu.

— C'est Bergitta qui rame, dit un autre.

Les filles de Ramsœya passaient pour être les plus jolies du canton, mais elles aimaient tant les garçons qu'elles donnaient motifs à de continuels commérages. Si le père n'avait pas été ce qu'il était, maire et ami de Brandt de Lindegaard, tel ou tel, peut-être, aurait voulu leur faire grise mine. Mais il était facile de voir qu'elles avaient l'habitude de fréquenter des gens en jaquette. Elles s'habillaient et se comportaient de telle sorte que l'on oubliait leurs folies, et l'on avait plutôt envie de se découvrir devant elles, comme si elles avaient été de vraies bourgeoises.

— Il faut les saluer d'une chanson, dit Martin Skau, et il se dispose à battre la mesure.

Presque tous ont été à l'école régionale et ont appris à chanter, qu'est-ce qui pourrait mieux leur plaire, un pareil soir? Ils forment un demi-cercle, et bientôt un chœur à quatre parties entonne : *Chante au printemps de ta jeunesse.* A bord de la barque les avirons sont repliés. L'accordéon se tait. Les deux filles écoutent le chant. Lorsqu'il est achevé, elles crient : « Hoj ! » La jeunesse du sommet répond par le même cri. Et la barque touche la berge.

Les camarades, debout près du feu, regardent en bas et attendent. C'est Anne qu'on aperçoit la première à travers le feuillage. Elle a les cheveux bruns, le visage ovale et doré, les

yeux grands et brillants sous les larges sourcils. Sur sa robe sombre elle a une ceinture de cuir brun à boucle d'argent, et elle tient à la main l'accordéon.

— Comme vous êtes nombreux! dit-elle. Nous avons vu le feu, et ça nous a donné l'idée de faire un tour en barque.

Et Bergitta monte ensuite. Elle a dix-sept ans à peine, et s'est fiancée l'été même de sa confirmation, mais a rompu aussitôt après. Elle est plus menue que sa sœur, et plus claire, mais son visage est fin, légèrement rose, avec un regard franc et gai. Elle a une robe verte à collerette rouge, une chaîne de montre en argent à la ceinture, et de la main elle lève une branche de bouleau, dont elle évente les autres.

— Chantez encore, propose-t-elle avec un regard circulaire, comme si elle voulait associer au chant le crépuscule et le paysage. Et après avoir serré la main à la plupart des camarades, les deux sœurs prennent place dans le chœur.

La terre est belle! Martin Skau bat encore la mesure. Le feu brille, les jeunes visages ne sont plus que musique. Les voix tremblent, les chanteurs sont d'un âge où le cœur s'amollit aisément, le bleu crépuscule du printemps les entoure, les collines boisées sont pleines de bourgeons, les nuages jaunes flamboient à l'ouest. Tout devient chant.

Anne incline la tête, ses cils sont longs; est-ce à l'ingénieur de Bustad qu'elle pense, lui qui a rompu avec elle, parce qu'elle trouvait que d'autres aussi étaient beaux garçons?... ou se voit-elle en héritière d'une grande ferme dans le canton voisin, où elle avait fait avec les gars une telle équipée qu'elle avait dû revenir? ou bien est-ce à ce colosse à grande barbe qu'elle songe, Per Fœll, qui court toujours après elle et qui n'est qu'un jouet pour elle? Helena regarde le lointain ciel occidental, comme si devait y apparaître son propre avenir; il est à la fois sombre et doré : qu'en sortira-t-il?

Lorsqu'enfin ils ont terminé, il y a un instant de silence : on dirait qu'ils ont tous besoin de souffler pour se retrouver tels que d'habitude.

— On va faire le cercle, déclare Anne, qui veut ranimer les camarades.

— Oui, oui, faisons le cercle.

Ils se réunissent sur le plateau, le jeu ne tarde pas à être tout à fait en train. En haut, le feu est resté tout seul,

et la flamme et la fumée bleue se reflètent en bas sur le lac.

Plus loin, vers la forêt, un jeune homme passe; il voit que la jeunesse s'amuse, mais il sait qu'il n'y a pas là place pour lui. C'est Morten Kvidal.

Il erre au hasard à travers la forêt, il a besoin de se calmer par la marche. Il n'y a pas seulement ceci ou cela, qui est pénible, non, il semble qu'il n'y a d'issue nulle part; il va devant lui, et n'a guère plus de vingt ans, mais il a l'impression que bien des années ont passé depuis qu'il était jeune. Quand on lui a offert une aide pour entrer à l'école des instituteurs, il a refusé, il ne voulait pas abandonner sa mère et Kvidal. Et s'il allait s'installer en ville pour de bon, et s'il y devenait un jour maître-menuisier, Helena s'en accommoderait peut-être, pourvu qu'elle fût encore libre;... mais la mère, et Kvidal? Les sacrifier... jamais. Ils tenaient à lui comme sa chair et son sang. Oui, mais Helena? Vas-tu y renoncer? Combien de temps crois-tu qu'elle attendra? Il ne pouvait répondre à cette question. Ce soir, il ne pouvait que marcher, marcher, et essayer de ne pas penser.

Par un soir pareil, une chaleur vous pénètre,... tous ces bourgeons de frais feuillage, la grive chanteuse, le crépuscule bleu qui reste clair ici, dans le Nord, l'odeur de l'herbe qui pousse,... oh! il faut marcher, marcher. Au-dessus de Blaaheia monte un paysage féerique de nuages colorés, fleuves, monts et plaines en or et en bleu : oh, si un pays existait, où l'on pourrait être quelque peu débarrassé de tout ce qui gêne ici, et encombre ta vie! Morten est descendu au lac, et il longe la berge, quand il aperçoit un garçon assis sur une pierre, les yeux vagues tournés vers le miroir de l'eau. Le voilà qui se lève et devient un fort gaillard à grande barbe brune : hé! mais, c'est Per Fœll! Mais il est du haut de la vallée... pourquoi donc est-il assis là? Ah! oui, il a vu que les deux filles de Ramsœya ont traversé le lac, il tourne toujours autour d'Anne.

— Non, c'est toi!

— Bonsoir! Tu te promènes par le beau temps, toi aussi.

Morten n'aurait pu faire meilleure rencontre. Ils étaient devenus bons amis à l'école régionale, où il était curieux de voir cette grande barbe sur un pupitre. Per avait vite appris toutes les suites de rois et les guerres du monde, les dates restaient comme clouées dans sa grosse tête, et de plus il fut philosophe. Dans les séances de discussion, il se levait, penchait la tête de

côté, et pérorait sur la vraie destination de l'homme en ce monde. Plus tard, abonné à des journaux radicaux, il estima que Notre Seigneur était inutile, puisque nous avions Bjœrnson.

Les deux camarades marchent côte à côte le long de la berge. Mais Per se retourne brusquement et regarde en arrière. Il en est de lui comme de toi, se dit Morten. Il est dehors à se torturer. Il veut rouvrir sa blessure, et la faire saigner, saigner. Un pareil Goliath, à ce point débile devant une femme!

— Tu as été à l'église aujourd'hui ? demande Per en se retournant de nouveau.

Oui, Morten y était allé.

— Que dis-tu de l'Américain?

— Oh!... ce n'est pas mon affaire. J'ai bien assez sur les bras ici, au pays.

Ils pensèrent à s'en aller, mais finirent par s'asseoir chacun sur une pierre, et s'absorber chacun dans ses pensées en regardant au loin sur l'eau.

Puis, Per se met à raconter, en confidence, à l'ami Morten, qu'il a résolu de partir.

— Toi qui auras une ferme!

— Oui, mais quand ? Si père doit vivre cent ans, il se remariera. Nous les fils, nous serons vieux et mourrons un jour, mais père... jamais. Non, mais, en Amérique, tu as cinquante hectares de terre pour rien. Il n'y a aucune différence entre les gens, pas d'impôts, pas de service militaire, tu peux croire ce que tu veux, il n'y a pas d'Église d'État... Écoute. Viens avec moi, Morten.

Morten secouait la tête. Il avait conçu un nouveau projet. Il voulait fonder un atelier de menuiserie dans le canton, embaucher des ouvriers, fabriquer de beaux meubles de style norvégien ancien : cela pourrait peut-être devenir une grosse industrie, qui aurait des commandes de tous les côtés. Il voulait gagner de l'argent, il lui en fallait. Il en avait besoin pour développer Kvidal.

— Tu n'auras pas un sou, Morten. Ça ne marchera jamais, cette histoire-là. Il n'y a pas un gars dans le canton qui voudra t'aider.

— La banque.

— Sans caution! Ha, ha, ha! Lâche donc ça. Viens plutôt

avec moi en Amérique. Tu pourras y gagner plus en une semaine qu'ici dans toute ta vie.

Mais soudain, son visage se tend et il regarde le lac. « Qu'est-ce que c'est que cette barque? » dit-il, et il se lève et marche, de plus en plus vite, sans dire bonsoir, ensorcelé par cette barque, où les deux filles de Ramsœya repassent l'eau. Que voulait-il? Monter à bord ? impossible. Les appeler? inutile. Il voulait seulement approcher de la barque le plus qu'il pouvait. Écorcher sa blessure et saigner, saigner.

Le feu, là-haut, est éteint, la jeunesse est rentrée. L'aube, à l'est, rosit déjà les nuages.

Et Morten, à pas lents, s'en va. Brusquement, il se laisse tomber sur la bruyère, et songe. L'Amérique ? Y gagner en une semaine autant qu'ici en une vie entière. Abandonner sa mère et Kvidal ! Oui, mais pour quelques années, et alors, il reviendrait. Qu'en dirait Helena? Promettrait-elle d'attendre? Tiendrait-elle sa promesse?

Partir... non, non et non !

IV

Ebbe est le nom de l'homme qui circule avec deux témoins et opère les saisies pour dettes. Il a une ferme dans le haut de la vallée, c'est un gros boulot en bure grise, au grand nez courbé, toupet noir, les sourcils et la touffe de barbe sous le menton larges et noirs. Son visage est d'une gravité calme. Son havresac, sur son dos, semble plein de gravité. Il a retroussé son pantalon de bure grise sur ses hautes bottes bien graissées, qui sont aujourd'hui grises de la poussière du chemin. Son chapeau de feutre brun est large comme un parapluie ouvert. On a pour lui un tel respect que les deux témoins se tiennent à quelques pas en arrière et n'échangent que de rares paroles.

Lorsqu'il entre chez les gens pour commencer l'opération, il ôte son chapeau, sourit d'un côté, dit bonjour, puis donne une poignée de mains et remercie pour « la dernière fois », même s'il n'est jamais venu là encore. Ensuite, il pose le havresac sur la table à manger, sort le registre et s'assied à la place d'honneur. Son visage est très calme. Le registre est très grave. Il l'ouvre, et se met à lire comme s'il voulait tenir une séance d'édification en famille.

Il sait fort bien qu'il apporte l'épouvante dans la maison, mais il faut que la loi ait son cours. Il sait que les mères effraient les enfants en disant : « Gare à toi, sinon Ebbe va venir. » Mais, le dimanche, il est assis au premier rang, comme un des hommes les plus importants du canton ; il communie deux fois par an et lorsqu'il est en ville et doit donner ses nom et qualité, il se déclare sous-prévôt. Et, aujourd'hui, le voilà de nouveau en route avec son pantalon retroussé, son bâton à la main, son havresac et ses témoins.

Oui, le prévôt peut aller en voiture : Ebbe ne le fait pas. Il a bien des chevaux, mais il préfère marcher. Lieue après lieue, comme un bon chien il en vient à bout, bien qu'il ne se presse pas. Lorsqu'il a dépassé Lindegaard, que la forêt fait place aux tourbières, et que l'on voit la longue ligne des cabanes de *husmand* qui bordent le fjord, Ebbe sent qu'il entre dans un air nouveau, il flaire la mer, la fumée de tourbe et le café brûlé. Il se dit : « Hum, on va trop chez l'épicier, ici. » Il y a maintenant des maisons des deux côtés de la route, délabrées par les orages d'hiver, mais avec des fleurs aux fenêtres et un lopin de terre autour. « Voilà Ebbe ! » De petites jambes se sauvent de chambre en chambre. « Ebbe arrive ! » Les fenêtres se garnissent de visages. « Miséricorde, ce n'est pas ici qu'il vient ? »

Mais du moment qu'il ne s'arrête chez personne du bas pays, tout le monde comprend qu'aujourd'hui c'est à Skaret qu'il va, chez Kal.

— Pauvre Karen et pauvres enfants, disent les gens. Ça doit être la vache qu'il va leur prendre.

Skaret est une cense au pied des rochers. Les deux petites cabanes sont grises, les rochers sont gris. La pauvreté y prospère, on peut dire qu'elle y fleurit. Deux gamins aux cheveux blonds, Anders et Nils, courent partout, et leurs pantalons laissent voir leurs derrières et leurs genoux ; les deux fillettes s'enveloppent en d'étranges guenilles, restes d'un vêtement de la mère, et n'ont jamais eu de vraies chaussures, elles font clap! clap ! avec des sabots de grandes personnes et n'ont jamais rien porté sur la tête. Karen, leur mère, est pâle, avec des pommettes saillantes et de grands yeux effrayés. L'hiver, quand le vent du nord-ouest souffle, glacial, à travers la cabane, elle doit garder les enfants au lit pour qu'ils ne meurent pas de froid, et dans

l'étable, la vache a les pieds dans l'eau, parce que le plancher n'est jamais réparé. Mais cette femme pâle ne se lamente jamais, elle a un petit secret qui ranime son courage... il y a un lutin familier sous le plancher. Elle l'a vu, en bonnet rouge et culotte, non pas une, mais plusieurs fois. Et alors, c'est bien sûr... tout finira par s'arranger.

— Pauvre Karen ! disent les gens à tout propos, et personne ne plaint Kal. Il n'est pourtant pas sur un lit de roses, lui non plus, certes non, mais il est vif, il raille et dit des blagues, il dupe les gens quelque peu, commet de menus larcins, ce qui ne veut pas dire qu'il fasse le paresseux. Il était renommé comme pêcheur des Lofoten, mais la morue avait manqué plusieurs années de suite, et finalement Ebbe était venu et avait pris la barque et les filets. — Eh bien ! voilà des soucis dont je suis quitte, dit Kal en fourrageant dans sa touffe de barbe sous le menton. Il s'engagea sur d'autres bateaux à demi-part, mais il n'y eut pas plus de poissons pour cela, il revint au printemps, les poches vides, et finit par ne plus même obtenir de crédit pour les bottes de mer et la caisse de provisions. — C'est parfait, dit Kal, maintenant je n'aurai plus à risquer ma vie sur la mer.

La cense était petite, la récolte était maigre, Kal était obligé de s'en aller en journée. Il était habile comme scieur de long, mais on n'est pas riche avec douze *skillings* (1) par jour, et il avait trop de dettes. Rentré chez lui tout las d'une journée de travail, Kal, tandis que les autres allaient se coucher, commençait aussitôt une nouvelle journée ; même par les nuits d'hiver noires, il prenait un *shelke* et montait les collines pour rapporter du bois. A l'aube, quand les autres se levaient, il descendait les pentes, cahin-caha, avec une charge de bois, et ce n'était pas la peine de chercher à savoir au juste où il l'avait pris. Les fardeaux avaient noué ses genoux, sa démarche était déjetée, lente, et sa lèvre inférieure, à droite, commençait à tomber, comme s'il eût constamment gémi sous un poids trop lourd : on eût dit qu'il aboyait après lui-même, après la misère et le monde entier. Mais il plaisantait, jurait, blaguait et ricanait, clignait des yeux quand il voyait des filles, et quand il était sur les routes, il allait vite à sa façon : il rappelait un

(1) 70 centimes environ.

bateau des Lofoten par bon vent. Il est aujourd'hui en corvée; comme *husmand* dépendant de Lindegaard, il gagne huit skillings la journée, plus la nourriture. Voilà Ebbe qui arrive, et Karen est seule avec les enfants.

Lorsque cet homme à barbe noire entre avec les témoins et ôte son chapeau, les deux fillettes poussent un cri et se cachent derrière la jupe de leur mère. Nils, le cadet, attrape un chat noir au ventre blanc, et va se réfugier avec lui dans la chambre, et l'aîné, Anders, saisit un marteau, et se place devant la mère : les gens n'ont qu'à se bien tenir, s'ils lui veulent du mal.

Ebbe pose son havresac sur la table à manger, sort le registre, mais ne commence pas tout de suite la séance d'édification, bien que son visage soit empreint de gravité. Il regarde autour de lui. Un vieux lit de bois garni de guenilles, qu'il a déjà évalué une fois. Dans la chambre à côté, il y en a un autre du même genre, et dans le grenier, une caisse où les gamins couchent dans la paille, tout cela ne suffit pas. Une pendule détraquée au mur, deux marmites et une bouillotte noire dans la cuisine, ça ne vaut rien. Des vêtements? Il n'y en a pas. Non, il n'y a décidément rien d'autre à prendre que la vache.

Pendant qu'il lit dans le registre, Karen est debout et courbe le dos comme sous une giboulée de grêle. Il termine en lui demandant si elle a autre chose que la vache.

Karen regarde les enfants comme si elle voulait les défendre contre un danger. Bien souvent la goutte de lait a été leur unique nourriture le soir.

— Non, ma foi, dit-elle, il n'y a rien d'autre ici. Mais... ça s'arrangera.

A cela, Ebbe sourit légèrement de côté, et la séance d'édification commence.

Les témoins signent. La vache s'appelle Kranslin, et se trouve actuellement au pâtis. Il indique quand elle devra être menée, si l'argent et les frais ne sont pas payés auparavant. Karen, en l'absence de Kal, doit aussi griffonner son nom...

Lorsque, le soir, Kal grimpe péniblement les coteaux, quatre enfants aux touffes blondes se précipitent vers lui, et crient tous à la fois qu'Ebbe est venu, et reviendrait bientôt prendre Kranslin.

— Aha! ah oui! sifile Kal, eh bien! mère n'aura plus la peine de traire.

Ils étaient venus au monde à la file : il n'y avait qu'un an de différence entre Anders et Nils et entre Nils et Paulina, puis, deux petits étaient morts, et enfin venait Siri, qui n'avait que six ans.

Il saisit la main de Siri, se baisse et souffle sur la menotte, comme s'il avait peur de la voir geler. Mais dans la cabane, lorsqu'il eut causé un moment avec Karen, il demeura sur son banc et fit la grimace. Sa lèvre inférieure tombait de plus en plus. Il dut prendre Siri et la mettre sur son genou, car la petite aimait tant bavarder avec son papa, la diablesse!

— Il va falloir que je retourne faire des journées dans le canton, proposa Karen.

Non, Karen avait assez à faire avec la maison et les enfants, mais elle pouvait courir chez les gens et cuire du pain d'avoine, six skillings par jour, c'est de l'argent. Les petits se tireraient d'affaire à la maison comme ils pourraient, et en rentrant, le soir, la mère n'aurait plus qu'à les fourrer au lit; elle serait tranquille ensuite pour laver et raccommoder pendant la nuit.

— Il faut bien s'arranger, disait-elle en regardant son mari et la fillette.

Kal se leva, sortit, prit sa hache et une corde. Il voulait aller dans la forêt et rapporter du fagot, dit-il.

Scier des planches, jour après jour, c'est éreintant. Les gens avaient l'habitude de le placer en haut de l'échafaudage, et celui qui est là doit tirer la scie, puis la pousser en bas, tirer et pousser tout le temps. Celui qui se tient sur le sol, à l'autre bout de la scie, peut au moins se pendre par les bras quand il la tire vers le bas, c'est moins dur, c'est une sorte de repos. Kal finit par avoir bien mal au ventre et au dos, à force de tirer la scie en haut et de la pousser en bas à travers les gros troncs. Certes, il était las, le soir. Et il avait un long chemin pour rentrer. Et il fallait encore prendre la corde et la hache, et s'en aller en forêt. Le soleil descendait à l'ouest, l'été s'annonçait sur les collines.

Kal y est monté cette nuit et a coupé des ramillons. L'épicier payait un skilling le balai, c'était un skilling de mieux que rien. A l'aube, une lourde charge descendit des hauteurs, c'était un gros tas de balais entourés d'une corde, et sous cette masse on voyait une paire de jambes tortes.

A un moment, Kal laissa son fardeau glisser à terre, il

redressa son dos presque complètement, et regarda le soleil en face. Personne encore n'est levé, on n'aperçoit aucune fumée au-dessus des maisons. Le fjord reflète les montagnes neigeuses à l'ouest, les fenêtres flamboient. L'air chaud a une odeur de genièvre, de bruyère et de feuillage.

Kal se laissa tomber, appuya son dos et sa tête contre son chargement, et sentit le soleil rouge sur son visage. Il faut croire qu'il s'endormit un instant, car il rêva qu'il était en paradis. Il était devant Notre Seigneur lui-même, qui l'invitait à choisir ce qu'il aimerait le mieux. Et Kal demanda à se coucher dans une haute grange et à y dormir une demi-année. Il demanda aussi une robe de dimanche pour Karen et un pantalon pour chacun des deux garçons, afin qu'ils pussent aller décemment à l'école.

Enfin, il sursaute. Des panaches de fumée s'échappent de toutes les maisons. Et lui, qui doit aller aujourd'hui scier des planches! Le faix, surmontant les deux jambes, s'ébranle vers Skaret...

Un soir, au cours de l'été, on tripote le loquet, à la porte du pasteur.

— Entrez!

— Hé! c'est toi, Kal Skaret. Quel bon vent t'amène aujourd'hui ?

Le prêtre aux larges épaules, à la grande barbe grise et au rouge front chauve, se carre dans son fauteuil à sa table de travail. Kal ôte son bonnet rouge en le tirant de côté, se gratte sous le menton dans sa touffe de barbe, ses jambes sont plus molles que d'habitude, il a l'air tout désemparé.

— C'est... c'est parce que je ne sais plus où donner de la tête. Aujourd'hui, Ebbe a pris la vache... Nous n'en avons qu'une.

— Aha! — Le prêtre toussote, et regarde Kal, puis la fenêtre. — Oui, j'ai entendu dire que tu vis dans des conditions médiocres et difficiles, mais...

Et le prêtre regarde toujours par la fenêtre. Prêter de l'argent à Kal, c'est, autant dire, le lui donner. Le prêtre peut-il faire cela ? Il y a tant de gens qui viennent et se lamentent! Maintenant il regarde Kal. Si un prêtre ne peut aider avec de l'argent, il peut au moins consoler et conseiller.

— Voyons, Kal Skaret, permets-moi de te rappeler que Dieu

scrute et punit. Es-tu sûr que tu n'as pas mérité tout cela? Tu n'as pas la meilleure réputation ?

Kal regarde son bonnet, et branle la tête : l'idée ne peut lui venir de contredire le prêtre. Il y a un silence. Mais soudain le prêtre baisse la tête, puis se cache la figure avec les mains, et respire à grands traits. Qu'est-ce qu'il a ? Est-il malade ? Kal attend, attend...

Alors le prêtre se lève : il va vers Kal, et lui tend la main.

— Écoute, Kal, tu ne sais où donner de la tête, dis-tu?

Kal soupira. Non, c'était bien ça. Il n'était pourtant pas fainéant, mais...

— Non, non, bien sûr. Mais, telles que sont les choses, tu es trop endetté. Il ne servirait à rien de te crever de travail. Ce n'est pas ta faute. Mais... mais je vois un moyen d'en sortir. Que dis-tu de partir en Amérique ?

Kal lève les yeux et a presque envie de rire. En Amérique? C'est dans les nuages, ça.

Le prêtre continua :

— Tu connais peut-être Erik Foss. Il y retournera bientôt, et voudrait emmener quelques gars capables. Il peut procurer gratis des dizaines d'hectares d'une terre magnifique. Est-ce que ce n'est pas ton affaire, Kal, toi qui es habitué à trimer dur? Te vois-tu, un jour, dans la prairie, propriétaire d'une ferme plus grande que Lindegaard?

Kal ne put s'empêcher de rire un peu. Est-ce que le prêtre buvait?

— Penses-y, Kal. J'en parlerai à l'Américain. Naturellement, il faut emmener ta femme et les petits, ils peuvent être utiles là-bas. Quant aux frais du voyage, Erik Foss empruntera sans doute pour ceux qui feront le mieux son affaire. Je lui parlerai. S'il dit non, nous te procurerons un autre emprunt. Car je suis sûr que, si tu parviens à une situation meilleure, tu rembourseras.

Kal leva vers le prêtre ses yeux jaune-brun. Il avait le vertige. Il ne pensait plus qu'à se sauver bien loin.

— Allons, va-t-en à la cuisine maintenant, et mange. Voici un écu. Tu pourras me le renvoyer quand tu seras propriétaire.

Le prêtre posa la main sur l'épaule de Kal en souriant. Puis il donna des ordres dans la pièce voisine. Kal, en traversant la maison, avait l'impression d'avoir bu un coup de trop.

V

Les gens ne parlaient plus que du voyage d'Amérique, et de tel et tel qu'Erik Foss devait emmener. Mais si on le rencontrait lui-même et le questionnait, on ne tirait rien de ce gaillard-là. Était-ce vrai que Morten Kvidal l'accompagnerait? Et Anton Noreng, le freluquet? Erik réfléchissait. Il pensait que ce n'était pas certain. Et que le colonel voulait faire partir avec lui Ola Vatne, quand celui-ci allait sortir de prison? Erik branlait la tête. Et Jo Berg, l'instituteur manqué, lui qui n'obtenait aucun poste, parce qu'il ne croyait pas ce qu'il devait croire? Erik Foss disait qu'oui. Et Kal Skaret, avec femme et enfants? Oui, c'était décidé. C'était des gens comme ça qu'il lui fallait. Et Per Fœll? Aussi décidé.

Au printemps, parmi la foule assemblée à l'église, il y eut sensation, quand le prêtre publia les bans. Il annonça le mariage de Per Fœll, fils de propriétaire, avec la fille Anne Gunnarsdatter Ramsœy. Les gens n'y crurent pas. Ils se regardaient. Mais non, le prêtre ne se reprit pas. Et Per lui-même, avec sa barbe blonde bouclée, était assis là, satisfait et bien d'accord. La plus jolie fille du canton, à lui! Impossible!

On se tourna vers le côté des femmes, où était Anne. Elle penchait la tête, ne voulait pas regarder. Certes non.

Sa sœur Bergitta était là aussi. Elle baissait les yeux comme si elle avait de quoi rougir. Elle songeait à la confidence d'Anne, qui lui avait raconté, la veille, comment cela s'était fait. Ce fou de Klaus Broch, le fils du docteur, ne valait pas mieux qu'Anne, et maintenant elle avait une honte à cacher, c'est pourquoi elle partait en Amérique avec Per.

Morten avait enfin pris son parti. A la banque, il avait été demander de l'argent pour aménager un bon atelier de menuiserie bien monté, car ça prend trop de temps de commencer seul et en petit, ça resterait toujours une affaire médiocre, et il voulait vite gagner de l'argent pour Kvidal. La banque ne dit pas non, il suffisait d'amener de bons garants. Mais qui aurait voulu s'engager pour le fils de celui qui avait fait un faux et s'était pendu?... Non, aller mendier pareil service était impossible. Pas d'issue, nulle part. Et Morten a un nouveau rendez-vous avec sa fiancée.

— Veux-tu m'attendre, si je pars en Amérique pour trois, quatre ans ?

— Trois, quatre ans ? C'est bien long. Oh! non, ne pars pas, Morten!

— Veux-tu venir avec moi tout de suite ?

Elle ? En Amérique? Jamais on ne la laisserait faire.

Morten la quitta presque en pleurant. Il se mit à marcher par les chemins de sa ferme, rongeant son frein ; elle avait de bien hautes prétentions, cette fille, elle faisait toujours la grande dame, et toujours le réduisait à rien ; il allait maintenant lui chanter une autre chanson, il partirait quand même. Mais la mère faisait peine à voir, lorsqu'il lui eut dit son projet. Et il eut du mal à dormir.

Un soir, il emmena son frère Simen pour un tour sur les terres. Simen n'était pas encore un homme, loin de là, mais il était son cadet, c'était lui qui remplacerait Morten désormais. L'aîné ne lui avait pas encore confié tous ses projets au sujet de Kvidal, et il lui montra le vaste espace en friche, de l'autre côté du fleuve, que le père avait acquis en achetant la tenure. Tout cela devait être défriché et labouré. Il y avait en tout cinquante hectares de terre excellente, les souches et les pierres n'y manquaient pas, mais on a cultivé des sols pires. Simen devait commencer en tel et tel endroit, louer des gens, défricher et labourer, à mesure que Morten enverrait de l'argent. Le gamin blond et potelé regardait son frère, c'était vraiment un grand dessein qu'il avait formé. Si, quelque jour, la charrue pouvait passer dans tout ce terrain, cela représentait cinquante vaches et dix à douze chevaux, une grande ferme, oui, fichtre ! C'était à peine croyable. Mais on ne plaisantait pas avec Morten.

Et, avant de rentrer, Morten lui montra où il faudrait bâtir. Ici, un grand bâtiment d'exploitation, de telle et telle dimensions, l'étable des vaches au milieu, l'écurie et la grange faisant angle, peintes en rouge, avec les bords et les chambranles de fenêtres blancs. Et ici, devant la vieille maison, s'élèvera la nouvelle, de telle longueur, avec cuisine à chaque bout, les salles entre les deux, une série de chambres au-dessus, une belle maison peinte en blanc, un jardin devant ; le mât pour le drapeau sera là, et dominera les constructions. Les deux frères regardaient, oubliant les petites cabanes grises. Ils ne voyaient que la grande ferme.

— Voilà, tu feras ta besogne, pendant que je serai là-bas, conclut Morten : quand je serai revenu, je ferai la mienne.

Les commérages trouvèrent un nouvel aliment, bien singulier. Erik Foss habitait chez sa mère, Olina-l'Efflanquée, dans une petite maison en haut d'une colline boisée. Un voisin affirma qu'il avait vu, un soir, la fille du colonel, Mlle Else, descendre de la forêt et entrer mystérieusement chez Olina. Qu'est-ce que ça signifiait ? Des gens ne purent s'empêcher de demander à Erik si c'était vrai. Erik secoua la tête. Que ne va-t-on pas inventer !

Ce qui était sûr, c'est que le colonel avait été en ville, et avait causé avec Ola Vatne. Et il était certain qu'Ola Vatne devait partir en Amérique avec Erik Foss. Lui aussi pouvait donc devenir un homme convenable. Quant à Mlle Else, elle venait de recevoir une invitation à se rendre en Nordland, chez son oncle le juge cantonal, ce qui était excellent pour toutes les parties. Elle se préparait à ce voyage, fredonnait et montrait la même bonne humeur qu'autrefois.

Et à Skaret, chez Kal, il devait y avoir vente aux enchères avant son départ. Les gens souriaient : qu'est-ce qu'on pouvait bien trouver à vendre chez Kal ?

Les gens mirent quand même leurs habits du dimanche et allèrent se promener par là, et Ebbe lui-même ne dédaigna pas de s'y rendre et de crier les objets.

Et c'est curieux : quand il s'agit de faire place nette dans une maison, il apparaît ceci et cela, qui n'est pas sans une petite valeur. Un *skielke*, sur lequel Kal a si souvent tiré jusque chez lui un chargement de bois, une brouette, pelle et fourche, un veau, deux moutons, un fer à galette, bouillotte, marmites, deux lits avec quelque garniture, des tables, une auge où Karen pétrissait la pâte à pain quand elle avait de la farine. On offre douze skillings. « C'est trop peu, dit Ebbe..., quatorze skillings, c'est mieux, un *ort*, à la bonne heure, un *ort* et six, faites vos offres, bonnes gens ! »

Karl se tient à l'extrémité de l'assemblée, entouré de quelques anciens camarades de la pêche aux Lofoten ; il plaisante et il rit, et il parle de l'Amérique comme s'il y avait passé de nombreuses années. Dieu sait où il a trouvé le vêtement de bure fané qu'il porte, le costume est propre et sans trous, et Kal a autour du cou une épaisse écharpe de laine, et sur la

tête un bonnet en peau de mouton. Il est vrai qu'il fait chaud maintenant, en juillet; mais il faut bien être couvert. On n'avait pas l'habitude de le voir convenablement vêtu, et encore moins de le voir inoccupé un jour de semaine. Quant à Karen, elle circulait en robe noire, et avait au cou quelque chose qui ressemblait à une broche, mais les femmes d'âge parvinrent à deviner l'énigme, c'était sa robe et un bijou de mariée, elle et Kal devaient avoir mis leurs vêtements de noce à l'abri, lorsqu'ils attendaient Ebbe.

Dans la chambre, Karen avait étendu sur une table une sorte de nappe, et offrait du vrai café et du pain de froment lorsqu'arrivait une connaissance à qui elle voulait faire bon accueil en guise d'adieu.

Certainement, on avait dû recevoir quelque argent à Skaret; cela venait-il peut-être de Mlle Else de Dyrendal, qui, un soir, y était venue ? Mais les enfants couraient çà et là, en chaussures et vêtements neufs, les garçons en gris, les filles en bleu; les garçons avaient des casquettes neuves, les filles des foulards rouges où l'on voyait les portraits de Bismarck et de Moltke, dont les gens à leur aise se servaient pour se moucher.

Au milieu de la foule des enchères circulait un gars à face terreuse. C'était Sivert, frère de Kal, plus jeune que lui, et, malgré cela, tanné et flétri, avec ses anneaux de plomb aux oreilles, ses yeux chassieux et son teint gris. Il allait prendre Skaret après son frère et y continuer sa vie dans les cabanes grises.

Le jour vient où Erik et ses compagnons vont partir. C'est en août, le foin est rentré. Les champs de blé tanguent, jaunes avec des taches vertes, le fjord est uni. On a de la peine, par un jour pareil, à dire adieu au canton natal.

Nombreux étaient les gens venus au quai du vapeur pour dire adieu. C'est singulier de voir une famille qui s'en va tout entière, et il s'agit, cette fois, d'un départ définitif; tel et tel se disait peut-être qu'il aurait pu donner plus souvent un coup de main aux voyageurs, dans les moments difficiles.

Kal se démenait sur la grève, et aidait à porter les malles à bord, il avait tout à fait l'air d'un homme qui va simplement faire un tour en ville. Karen, immobile, regardait du côté des cabanes grises de Skaret. Une fumée y montait de nouveau : la femme du beau-frère avait allumé le premier feu dans l'âtre.

Erik Foss était là, très calme ; sa petite mère rabougrie portait constamment à ses yeux le coin de son mouchoir. Voici encore Per Fœll qui arrive, et sa jeune femme, Anne de Ramsœy. Le colosse paraît vouloir la porter sur les paumes de ses mains parce qu'il lui semble indigne d'elle de marcher sur la terre. Son visage à grande barbe s'épanouit. Elle est à lui enfin. Et voici l'instituteur Jo Berg : lui aussi s'en va en Amérique. Plus haut, près du hangar à bateaux, ses vieux parents au teint blême songent tristement : ce garçon-là ne leur a guère procuré de joie. Et... pas possible !... Anton Noreng, le freluquet! Non, va-t-il enfin s'atteler à besogne sérieuse, celui-là aussi ?

Et là-haut, sur la route, s'avance Morten Kvidal, marchant à côté de la charrette. Simen est de l'autre côté, la mère est assise dedans. La petite jument noire de montagne, que Morten a achetée trois ans auparavant, a de bonnes jambes, tap! tap ! elles vont et courent. Mieux vaut maintenant, pour l'adieu, s'en tenir au bavardage de tous les jours ; sans quoi, ce serait trop difficile.

— Au printemps, tu sèmeras l'avoine dans le champ du nord, dit-il à Simen du ton le plus habituel qu'il peut.

Son frère lui répond du même ton qu'ainsi fera-t-il.

— Tu as bien des bas et du linge pour un ou deux ans, dit Berit, toujours de même.

Morten répond que c'est sûr. Puis, ils se taisent un moment. La jument noire trotte et approche des hangars à bateaux, où se tiennent les autres. Alors Berit Kvidal laisse échapper un sanglot en disant :

— Tu écriras.

— Oui, dit Morten en baissant les yeux ; et il serre les lèvres : il ne veut pas se laisser aller à l'émotion. Et tout de même, sa voix tremble un peu, lorsqu'il ajoute :

— Tu peux en être sûre, mère.

Il voit alors que Helena est venue avec ses parents accompagner Anton au quai. Il reçoit un choc, fait un signe de tête de ce côté, mais ne se sent pas la force de causer avec elle aujourd'hui.

La barque est là, qui va les mener à bord, les femmes s'agitent, mais Berit n'en peut plus, elle rejoint en chancelant la Noiraude et se laisse tomber sur la voiture. Elle ne veut même pas regarder la barque s'éloigner, elle comprend que les

mains se lèvent pour l'adieu, elle n'est pas capable de répondre.

Au moment où Morten monte à bord, un museau mouillé lui lèche la figure. Le chien finnois King, qui a été enfermé ce jour-là, était parvenu à s'échapper, il a couru sur les traces de Morten et s'est caché jusqu'à ce moment.

— Allons, allons, mon bon chien, va maintenant, tu entends, Simen t'appelle.

Kal ramait. Quand il voyait un aviron, il ne pouvait s'empêcher de le saisir, et de ramer. Il était donc là, nerfs tendus, figure grimaçante. Ramer, ça le connaissait, et il ne savait si cela lui arriverait encore. Erik Foss, debout sur un amas de caisses, agitait son chapeau vers une pauvre femme flétrie. Ce n'était qu'Olina-l'Efflanquée, mais c'était sa mère.

La barque revint étrangement vide. Sur la grève restaient mères et pères, frères et sœurs, et amis, tous les yeux fixés sur le vapeur, qui s'éloignait au long du fjord.

Morten Kvidal, appuyé contre le bastingage, vit Helena qui se tenait près du hangar à bateaux et agitait son mouchoir... était-ce pour son frère seulement? Il vit aussi Simen et sa mère assis sur la charrette, qui s'en allait. La Noiraude avait toujours ses jambes agiles. On ne tarderait pas à être rentrés à Kvidal. Mais est-ce que ce n'est pas King qui court sur la grève, suivant la courbe de la baie et aboyant au vapeur? il s'arrête par moments et pousse de longs hurlements, puis il reprend son chemin, il a remarqué le cap, là-bas, le vapeur doit en passer tout près : le chien est-il fou ? Il court au bout de la baie, grimpe la pente lisse des rochers, s'approche, descend dans une crevasse, remonte, et, à l'instant où le vapeur est près de la pointe du cap, le chien y est arrivé, il s'assied et hurle de nouveau : a-t-il aperçu son ami parmi les nombreux voyageurs ? Que va faire Morten ? Il veut lui crier et lui dire de rentrer bien vite, mais le garçon n'a plus de voix. Les gens étaient nombreux à regarder ce chien finnois à longs poils, qui se comportait de façon si singulière. Soudain, il se jette du haut du rocher et plonge dans le fjord la tête la première, il disparaît et reparaît, secoue sa tête, et se dirige à la nage vers le vapeur Morten ne sait que devenir. Le vapeur file rapidement, la tête du chien est déjà loin en arrière, il aboie et nage et joue des pattes. Alors Morten se retourne et quitte le pont pour n'en pas voir davantage.

VI

Le transatlantique était à quai à Bergen, mais les treuils de chargement ne grinçaient plus, et les derniers émigrants, avec plus ou moins de paquets dans les mains, entraient d'un pas lourd par la passerelle. Le long du bastingage des premières et des secondes, on voyait, au soleil chaud, une rangée bariolée de chapeaux de paille, de costumes clairs et de plaids, tandis que sur le pont d'avant, parmi les gens de la campagne, la chaleur semblait n'avoir pas de prise sur la bure. Les gens étaient accourus en foule, les uns de Valdres et du Hallingdal, par-dessus les montagnes, les autres des îles et des côtes des fjords, la plupart aussi roses que les caisses et malles peintes qu'ils emportaient.

Les compagnons d'Erik Foss étaient arrivés du Nord, la nuit précédente, par le vapeur côtier, et ils étaient là en un groupe, bien à part de tout ce qui n'était pas eux. Les deux jours de voyage avaient établi entre eux une véritable parenté; ils venaient du même canton, ils devaient aller au même endroit du lointain pays: heur et malheur seraient sans doute communs à eux tous. L'instituteur, le fils du sacristain et le *husmand* étaient devenus égaux, Karen Skaret et Anne de Ramsœy étaient du même rang; et quant à Ola Vatne, qui arrivait tout droit de la prison, il se sentait à l'aise parmi eux. Il était là, un peu plus pâle que les autres, parce qu'il avait été si longtemps enfermé, mais vif et gai : il ne fallait pas que personne, à le voir, eût l'impression qu'il avait à rougir de quoi que ce fût. D'ailleurs, lorsqu'il les avait rejoints à bord, ils l'avaient accueilli en camarades. « Hé, te voilà ! Ola ! » et ils lui avaient serré la main, comme s'il était revenu parmi eux après un long voyage. Per Fœll, en bon garçon qu'il était, avait dit : « Tu restes avec nous? C'est bien, ça. » Anton Noreng, le freluquet, seul, se tenait un peu à l'écart. Pour s'amuser, il avait accompagné le prévôt dans sa chasse à l'homme, lorsque Ola, vagabond, était traqué comme un fauve dans les forêts et les fjelds. Le condamné, en sa prison, avait appris à écrire et à compter, et pouvait presque rivaliser avec ceux qui avaient suivi les cours de l'école régionale. Mais, pour le moment, il regarde du côté de la passerelle comme s'il

attendait quelqu'un... qui diable peut-il attendre à Bergen?

La cloche sonne pour la troisième fois, et la passerelle va être enlevée, lorsqu'arrive encore un passager, une jeune femme en costume sombre, et foulard de soie noire sur la tête. Derrière elle, un garçon d'hôtel porte sur ses épaules une grande malle. Les compagnons sont tout ébaubis. Est-ce que... non, c'est impossible... Mais Ola Vatne agite son chapeau et rit. L'instituteur balbutie : « Non, je ne peux pas y croire! » Karen Skaret ajoute : « Je vais me trouver mal ! » La jeune femme regarde autour d'elle dans la foule, aperçoit Ola Vatne, son visage s'éclaire. Ce n'est pas un rêve, c'est la demoiselle de Dyrendal. Elle s'avance vers le groupe, et serre d'abord la main d'Ola, sur qui elle fixe des yeux rayonnants, puis elle lui dit quelques mots à voix basse, et tend la main aux autres. « Oui, je suis aussi du voyage, dit-elle, je ne sais pas ce que vous en penserez. » Ils étaient bouche bée. Kal Skaret finit par dire, en se grattant sous son bonnet de fourrure : « Nous croyions que Mademoiselle était en Nordland. — Oui, beaucoup de gens le croyaient », sourit-elle, et pour en finir, elle ajoute : « Ola et moi, nous allons nous marier. » Un silence. Les compagnons n'osaient se regarder. L'instituteur essaye de plaisanter : « Oui, on peut bien se marier aussi en Amérique. — Oui, mais Ola et moi nous serons mariés à bord. » Nouveau silence. Anne se décide à demander : « Il y a un prêtre sur le bateau? — Je ne sais pas, mais le capitaine a le droit de nous marier, quand nous serons en pleine mer. »

Femmes et gens baissent les yeux, les lèvent en l'air, se regardent entre eux, et se tournent enfin vers Erik Foss, qui a un petit sourire et ne paraît pas précisément aussi surpris que les autres. « Eh bien, mademoiselle est la bienvenue parmi nous », déclara Karen Skaret, et elle tendit la main. Les autres approuvèrent. « Oui, si vous voulez être indulgents envers moi et me prendre comme je suis », dit-elle, en adressant un sourire à chacun. Il restait peu de chose, à ce moment, de la demoiselle, fille de colonel. La simple robe sombre et le foulard de soie sur la tête montraient qu'elle voulait désormais s'habiller en paysanne. Mais Karen observait les mains blanches et fines. Puis, elle examinait Ola. Voyez-vous, ce gaillard!

Et le vapeur s'écarte du quai; une neige de mouchoirs tourbillonne à la fois à terre et à bord. On entend des voix

nombreuses répéter indéfiniment : « Adieu. Bon voyage. Bonne chance. » A terre et à bord, on perçoit aussi des pleurs.

Lentement, le grand vaisseau glisse sur la baie, la musique joue sur le pont. Tel passager se penche sur le plat-bord, et regarde en arrière, comme s'il allait se jeter à l'eau... Il est encore temps, peut-être, de revenir sur la grande décision du départ. Mais peu à peu la foule, sur le quai, n'est plus qu'une ligne sombre qui s'efface. La ville, avec tous ses toits de tuile rouge, disparaît entre les montagnes, et l'on traverse l'archipel, on passe devant des cabanes de pêcheurs et des maisons de campagne à la pointe des caps, on longe de petites anses vertes. Enfin, c'est la mer qui s'ouvre, calme et unie, une colonne rouge y est tracée par le soleil rouge, qui est bas, et s'enfonce à l'ouest dans des nuages jaunes enflammés.

Les enfants de Skaret, par prudence, restent près de leur mère, et elle en tient par la main autant qu'elle peut. Ils écarquillent les yeux devant la pleine mer, et Karen aussi. Où ça mènera-t-il, tout ça ? Heureusement, Kal est toujours là.

Kal ? Il circule avec son écharpe rouge autour du cou et son bonnet de fourrure un peu de côté, il a l'air d'être une sorte d'inspecteur. Il s'approche d'Ola Vatne, ce satané gars, et il veut lui poser discrètement une question, de façon que la demoiselle n'entende pas. « Le colonel est-il au courant de cette histoire? » Ola répond à voix basse, en riant sous cape : « Non, il doit croire qu'elle est en Nordland. Mais, maintenant, elle a sans doute écrit chez elle et raconté tout. »

Anne, femme de Per, est contre le plat-bord ; elle fixe sur la colonne solaire des yeux vagues, étonnés. Elle ne croit pas que c'est vrai. Parfois, elle est secouée d'un petit rire, ou elle pleure, ou bien elle ferme les yeux et dort. Elle regarde Per... ça doit être une plaisanterie. Mais elle a bien vu qu'Ola Vatne a emporté son violon. Près d'elle se tient Morten Kvidal. Celui-là n'a parlé à personne depuis le départ.

Déjà des enfants crient dans les cabines, le second passe, des voix demandent : « Croyez-vous que nous aurons de l'orage? Avez-vous quelque remède contre le mal de mer ? » Else est descendue et a trouvé l'endroit où elle dormira ; il y a cinq autres personnes dans l'étroit espace, et quelle atmosphère ! Elle soupire, mais essaye de sourire. Oui, une nouvelle vie commence. La demoiselle cajolée doit s'attendre à du nouveau.

Tout le monde, à bord, éprouve un sentiment singulier, au moment où, bien loin à l'arrière, la bordure de fjelds commence à disparaître dans la mer. Plus de terre ferme, on a devant soi l'océan. La patrie est restée là-bas, on s'en va vers l'incertain. Père, mère, tu te rappelles le pays! L'instituteur Jo Berg lui-même, en ce moment, a l'air triste. Lui qui, d'habitude, allait se vantant de tourner le dos au pays de misère... au diable tout ce qui s'appelle Norvège!... maintenant sa pipe s'éteint, il oublie de la rallumer, il pense à ses vieux parents, à sa mère, petite et chétive, à son père, grand et à barbe blanche. Ils l'ont accompagné au quai et étaient malheureux de le perdre. Lui qui ne leur avait jamais causé que des ennuis!

Il y a encore un rocher sur la surface de la mer! Il ne tarde pas à s'y abîmer. Quand reverras-tu le pays? Les gens cherchent des yeux, sautent sur n'importe quoi pour en voir davantage, des mères soulèvent leurs enfants : « Regarde... la Norvège a disparu! » Bien des gorges sont serrées. C'était dur de se séparer de père et de mère, mais ceci est presque pire.

Alors l'orchestre, sur le pont, joue : *Oui, nous aimons.* Plusieurs personnes se mettent à chanter, bientôt suivies de tout le vaisseau. Les voix grondent lourdement, comme pour un psaume.

Ainsi meurt le dernier rocher du vieux pays, et le navire chargé de tant d'étranges destinées s'avance sur le jaune océan vespéral, tandis que le soleil plonge à l'Ouest...

JOHAN BOJER.

Traduit du norvégien par P. G. LA CHESNAIS.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

L'AUTOMNE A CHARMES AVEC CLAUDE GELLÉE

FRAGMENTS

Maurice Barrès se proposait de consacrer une étude à son compatriote Claude Gellée. Les notes qu'il a laissées, pleines d'aperçus originaux et de formules brillantes, sont précieuses pour qui veut voir naître chez l'écrivain la pensée et son expression. Ce sont ces notes, mises en ordre par un lettré délicat, bien connu de nos lecteurs, M. François Duhourcau, que nous donnons ici, au moment où l'Exposition du Petit Palais vient de rappeler l'attention sur le grand paysagiste lorrain.

Combien de fois je suis allé, par la prairie, de Charmes à Chamagne! Les premiers éléments dont Claude fit son œuvre reposent toujours sur cette nature. Le matin, le soir, dans la belle saison, j'ai suivi le mince sentier des paquis, le long de la Moselle, au milieu des saules et près des grèves blanches où la fraîche rivière étincelle et frissonne. Indéfiniment, aux deux rives, sur une largeur de cinq cents à mille mètres, les prés se développent, où s'élèvent des petits bois et des bouquets. Je n'y rencontre nul passant, rien que des vaches paisibles, surveillées par un petit Claude Gellée. Et seul l'adjectif immaculé *peut rendre la fraîcheur de l'air, la limpidité de l'eau, la jeunesse de ces verdures qu'aucune poussière ne gâte et la noblesse de ce paysage un peu sobre. Grâce, douceur, virilité pourtant. Que cette beauté de la Moselle attendrit le cœur! C'est sur de telles matinées suaves que s'est formée, composée, je voudrais dire moulée l'âme encore molle du jeune Claude Gellée. Il a pris cette nature à plein, il l'a regardée gravement, avec sa lenteur de pâtureau, comme sa voisine Jeanne d'Arc avait écouté, subi la divinité dans les bois de la Meuse*

Par la suite, l'Italie et ses maîtres lui donnèrent d'admirables recettes ; il est demeuré notre frère mosellan. Je connais un vieil ouvrier ébéniste qui possède tous les secrets, les traditions, les recettes innombrables de son métier, de sa corporation, et puis au travers de ce précieux acquis transparaissent ses préférences propres, ses goûts. Ainsi je vois toute notre Lorraine mosellane sous le merveilleux praticien romain qu'est notre grand Claude Gellée.

Il s'est, durant sa vie entière, servi des vapeurs qu'il y a le matin et parfois le soir, en automne, sur notre rivière. Nos prairies du Sautcy, d'ailleurs plus récentes, conquises sur les sables de la Moselle, un fond de masses vertes plus sombres, des vaches, de grands tilleuls, voilà ce qu'il semble avoir peint. Du moins il était né pour s'émouvoir à de tels spectacles. Et c'est à les rechercher dans Rome que son cœur d'exilé se plaisait. Sa sensibilité était faite pour percevoir et choisir cela, que les Italiens lui apprirent seulement à styliser. Assurément Chamagne baigne dans une lumière moins belle, quoique plus délicate. que la lumière romaine, mais c'est de ce village modeste qu'il hérita la pureté de son âme d'artiste.

A parcourir familièrement notre vallée, dans toutes ses heures, j'arrive à croire que je connais les modèles qu'emporta le jeune Claude et qu'il a magnifiés avec l'aide puissante de Rome. C'est une pensée, une hypothèse que je rendrai (si j'écris un jour ma grande étude sur ce peintre) avec plus de précision et d'ailleurs avec mille précautions. Je citerai mes preuves, tels coins de notre pays, dans telle saison, que je rapprocherai de tel et tel de ses tableaux en disant : « Je me figure... j'imagine... je me plais à croire... je sens... » Je crois qu'ici il a commencé de choisir les objets avec lesquels il a décrit son âme, mais surtout c'est ici qu'il a promené, nourri cette âme encore molle. C'est à Chamagne que ce paysan si pieux, si bon, d'une sensibilité attendrissante, a été formé. C'est la pureté de notre Moselle champêtre qui fait l'essentiel, le secret, le son du chalumeau dans ce paysage éternel de Claude où Rome introduit une noble solennité.

Je m'arrête, il le faut bien; mais je n'ai pas répété le quart de ce que Chamagne m'a dit. J'y voudrais revenir. La critique possède, c'est entendu, quelques documents très sérieux sur la vie et sur le caractère de Claude Gellée. Ils ont été fort bien

employés en dernier lieu par une anglaise Mme Mark Pattison, la femme de sir Charles Dilke, et chez nous, plus récemment, par M. Raymond Bouyer. Ce qui demeure mal connu et qui me passionne et sur quoi je pourrais apporter mes intuitions et recueillir des érudictions, c'est la vie lorraine du Lorrain, ses attaches locales. La nature pour son coup d'essai n'a guère de coup de maître. Elle tâtonne, semble chercher sa voie. Un génie extraordinaire n'apparaît pas sans qu'à mieux examiner on ne découvre des avant-courriers, cent poteries éclatées, rejetées, pour un grand lécythe blanc.

Je crois que l'on peut marquer les moyens lorrains de la formation artistique de Claude Gellée, ses préparations, les conditions favorables que lui offrait, dans notre duché, le petit pays de Charmes... Ah! que ne puis-je travailler vingt-quatre heures par jour! Je voudrais bien écrire quatre beaux livres : deux sur Byron et Gœthe, un sur Pascal en Auvergne, un autre enfin sur Claude à Chamagne. J'y dirais tout. Ce seraient mes Mémoires.

Mon cher Tharaud,

J'aime en esprit le premier vol du génie.

En esprit, car où le voit-on? A quelques-uns il peut être dit le Tu Marcellus eris. *Le génie! Ce que jamais on ne reverra.*

C'est difficile de connaître l'enfance d'une vie glorieuse. Comme les plus glorieuses journées d'automne en Lorraine, ces belles destinées naissent dans le brouillard et ne se laissent reconnaître sûrement qu'au milieu du jour, quand sonnent les cloches de midi sur les prairies. Les rideaux s'ouvrent sur le plein jeu. Svedenborg a raison d'écrire : « Plus vieux sont les anges, plus les anges sont beaux. »

Que sait-on de Claude Gellée? Ce qu'il en disait à Sandrart et que déjà ses neveux atténuent (1). *Mais la fraîcheur de son génie...*

Soury me disait :

Comment acquérir « l'intelligence historique des problèmes les plus élevés de l'activité humaine », comment comprendre « la genèse du génie dans l'art, dans la science et dans la philosophie »? Pour peu qu'on s'applique à faire une enquête sur un personnage qu'on a vu et connu et dont a cherché à

(1) Notice de Meaume.

découvrir, avec toute la diligence possible, les causes et l'enchaînement des principaux événements de la vie, puis l'hérédité directe et collatérale, puis les principales conditions physiologiques, on s'apercevra bien vite de l'inutilité de tels efforts. La connaissance des raisons de penser *et d'agir d'un seul homme, cet homme fût-il de notre race et de notre temps, dépasse infiniment les forces de notre esprit. En ce domaine de l'histoire,* il faut rêver, *si l'on en a le loisir* (*moi, Barrès, je dis : si l'on en a* l'amour), *mais se garder de rien affirmer. Car c'est une illusion...*

Mon cher Tharaud, Soury disait : « C'est impossible! Il faut rêver. » Rêvons.

Vous êtes souvent venu à Charmes et nous allions nous promener le long de la Moselle.

Écoutons jouer du Mozart à Charmes.

Allons nous promener sur la Moselle.

Je suis sûr d'avoir, là, la vérité sur la p art divine de son être

ÉCOUTONS JOUER DU MOZART A CHARMES

Avons-nous parfois donné à la volonté une trop grande part dans l'œuvre d'art? Possible. Mais nous aimons plus que tout le spontané, le divin. Il faut faire sortir du gosier d'un merle ou d'un rouge-gorge sa belle petite chanson de nature. Émotion, céleste minute, c'est toi seule que nous recherchons, et nous craignons même que notre appel trop pressant ne te dénature. Il y a près d'un siècle, Musset écrivait à son frère : « Quand j'éprouve, en faisant un vers, un certain battement de cœur que je connais, je suis sûr que mon vers est de la meilleure qualité que je puisse produire. » On n'a rien dit de mieux. C'est, je pense, la règle dont usait La Fontaine. C'est sûrement l'innovation esthétique d'un Raphaël, d'un Mozart. Il n'est de beaux génies que ceux qui gardent dans leur perfection quelque enfance (1). Et s'il nous est donné de voir la première fraîcheur de la jeune source, ah ! quelles délices!

La bibliothèque royale de Berlin possède un petit cahier de

(1) Ce que dit Michelet de Jeanne d'Arc, — et Jésus-Christ bénissant son père d'avoir révélé aux petits les secrets qu'il a cachés aux grands.

papier réglé où l'enfant Mozart, à huit ans (1), dans l'été de 1764, étant à Chelsea, sur les bords de la Tamise, écrivit des menuets, des allegros, des prestos, des adagios et sa première fugue, des airs chevaleresques ou rêveurs, de douces cantilènes. Ses formules typiques, si chères à nos cœurs, s'y révèlent déjà, et l'on y trouve une figure mélodique d'un caractère passionné qu'il reprendra bien longtemps après dans son opéra de Don Juan.

Dieux! que j'aime dans ma maison des prairies de la Moselle entendre un piano égrener les ravissantes et pures pensées du jeune Mozart, ses menuets de Salzbourg!

Elles me rendent compte des songes d'enfance.

Et puis je vais me promener sur la grève et j'y retrouve les éléments vivants qui préparaient son génie.

Et parfois, en passant auprès de l'étang de mon jardin, j'y vois s'enfuir l'oiseau bleu.

Que tels aient été les songes d'un enfant, de deux, de trois enfants, c'est la preuve du Paradis par le désir.

Et quelqu'un qui le vit composer ces airs au clavecin nous dit que « le petit chanteur s'était excité à tel point qu'il frappait ses touches comme un possédé et parfois se soulevait sur sa chaise, ne pouvant plus se tenir en place. »

Ce sont les souhaits innocents d'un enfant qui désire être toute vue pour s'émerveiller des rayons et des ombres, tout odorat pour respirer la bonne odeur des prairies, tout ouïe pour jouir des oiseaux chanteurs, et tout cœur pour accueillir les sourires de l'amitié.

Quelques lignes charmantes.

Petites pensées tendres et brillantes.

Et puis le second déjà plus nourri, avec de charmantes audaces, des appels; et le troisième, une mélodie avec une intention de base ; le quatrième, d'une mélancolie si pure qui donne la nostalgie...

Des gentilles libertés, des amours enfantines, des bonnes volontés auprès des grandes personnes.

Le cinquième, d'une ravissante gaieté, un enfant qui veut danser, sauter, entraîner dans la ronde les petites filles bien parées.

(1) Le Mozartein de Salzbourg possède un cahier où sont les premiers essais de l'enfant Mozart âgé de six ans.

Et tous les premiers thèmes des sonates, des symphonies et des fugues de plus tard, tout ce qui le hante toujours, tous les rêves auxquels il était prédestiné, perles bruissantes et chatoyantes, ruisseaux qui courent, frissonnement de la robe des fées, élans de plaisir sans volupté...

Que les ans passent vite! Voici le quinzième morceau et déjà le pathétique. Hélas! le plus pur moment est passé, l'âge de la première communion dépassé. Les grands horizons de la vie vont s'ouvrir, et je vois, au sortir de cette anse paisible, le troupeau des Sirènes jouer sur la vague irisée.

Quelque chose de franc, de net et de leste. Le page va-t-il succéder à l'enfant? Toutes les perles du collier, les unes après les autres, maintenant un adolescent les manie, regarde leur feu sur un col charmant de jeune femme. Le flot a pris la barque où déjà le génie déploya son pavillon.

Ce livre d'esquisses, que ne l'avons-nous de Claude Gellée?

Le prologue mosellan du drame d'une vie toute vouée à la lutte avec la lumière romaine.

Qu'est-ce donc qui lui a mis cette royauté dans l'âme, cette fraternité avec le soleil, avec les palais et avec la mer, ce romanesque passionné qu'il s'est, toute sa vie, repris à exprimer? C'est l'homme d'un seul amour. Sa vie, c'est la poursuite d'une seule conquête. Il voulut être le maître de la lumière. Il voulut qu'elle le transfigurât et pas une de ses pensées ne se soustrayait au monde harmonieux de l'émotion lumineuse.

LES PRÉPARATIONS DE CLAUDE GELLÉE

Le jeunesse de cet enfant charmant a été beaucoup insultée.

Meaume, Georges Duplessis ont recueilli ces injures : « Il montra dans sa première jeunesse si peu de dispositions pour l'étude que ses parents, après avoir essayé de lui donner quelque instruction, après avoir usé de tous les moyens en leur pouvoir pour l'envoyer à l'école, voyant que les leçons qui lui étaient données ne lui profitaient en aucune façon, renoncèrent à faire pour l'éducation de leur fils de nouveaux sacrifices et le mirent en apprentissage chez un pâtissier.

« Claude sans savoir au juste ce qui l'attirait vers l'Italie, avait un désir intense de voir ce beau pays. »

Duplessis dit encore : « Il n'est pas impossible que Geoffroy Wals, le paysagiste avec lequel Claude vécut deux ans à Naples, ait été pour quelque chose dans la détermination que prit le Lorrain de devenir peintre de paysages. »

Mais non, il avait la vocation.

On ne peut pas comprendre la merveilleuse éclosion de Claude Gellée dans le village de Chamagne. Les faits que je vais assembler ne nous avanceront pas dans l'intelligence de son génie. C'est un enfant miraculeux et les créations de son cœur, nul qui puisse les expliquer, mais j'aime aller à la source première de ses inspirations, dans les prairies mosellanes où son âme s'est constituée, où la rivière et la douce lumière lorraine baignèrent d'abord ses rêves jusqu'à ce qu'il émigrât vers l'Italie romaine, qui devait lui donner les moyens d'exprimer son désir d'une beauté surnaturelle.

Il n'a jamais fait que des aubes et des crépuscules, jamais de pleines lumières. De telles minutes passagères, rapides, il est impossible de les peindre sur nature. Il en faut prendre l'idée.

Est-il un miracle, cet enfant? A-t-il surgi, royal, avec sa sensibilité et ses aptitudes, au milieu d'une population inculte? D'un bond, sans avoir baigné dans un milieu d'art, un génie est-il apparu, et pouvons-nous croire que du néant est né un créateur de chefs-d'œuvre? Où en était, comme pays d'art, le pays de Chamagne, et que pouvaient voir les Gellée dans le temps où naquit leur fils? C'est un problème dont je m'entretenais souvent avec mon ami Pierrefitte.

Il y avait dans toute cette région, à cette époque, un mouvement, un état d'esprit artistique, une technique, des richesses accumulées, non seulement un ciel capable d'émerveiller l'âme, mais des œuvres réalisées.

Dans quel milieu était-il? Nullement barbare.

Ne croyez pas que ce fût un pays tout grossier, sans atmosphère d'art. Il y en avait alors plus qu'aujourd'hui.

Il a eu une atmosphère de pays et de famille (1).

(1) Je prétends trouver chez lui la trace des émotions qu'il a éprouvées de Charmes à Bayon : c'est l'art expressif.

Un génie, si extraordinaire qu'il soit, n'apparaît pas sans qu'à l'examen on ne découvre autour de lui des essais de la nature, des poteries éclatées, rejetées. Je crois que je pourrai marquer les moyens de la formation artistique de Claude Gellée, ses préparations, les conditions favorables que lui proposait notre petit pays de Charmes.

Sur les racines lorraines de Claude Gellée nous n'avons encore que des conjectures. Il faudrait des recherches pour leur faire prendre corps. Mon savant ami, M. Pierrefitte, de Portieux (1), ne doute pas que la pléiade artistique et littéraire qui fonda le fameux *Gymnasium* de Saint-Dié rayonna jusqu'à Charmes et dans les environs. Ce qui dominait dans cette illustre Académie, c'était, encore plus que la science et la poésie, les arts et d'abord la peinture. Elle a laissé des tableaux, des peintures murales, des miniatures. Nous sommes à même d'établir que nous avions une école de peinture dans le pays, à Charmes probablement, à la fin du XVIe siècle.

La génération spontanée n'existe pas plus dans l'ordre intellectuel que dans l'ordre physique. Toute vocation naît dans un milieu propice et s'y développe : s'il y a des exceptions, elles sont rares.

Il y avait au XVIe siècle une ambiance propice à l'éclosion d'une vocation d'artiste, soit à Charmes, soit dans les environs.

La Renaissance a laissé parmi nous trois monuments :

La chapelle de Bassompierre, à Charmes.

L'autel de Gugney.

La chapelle de Belval.

De cette dernière, superfétation sans doute de l'antique basilique, il ne reste que des débris : deux statues et le bénitier (qui sont à l'église de Portieux) et quelques fûts de chapiteaux épars.

La chapelle de Charmes fut sans doute élevée par African de Bassompierre (2).

L'autel de Gugney aurait la même origine. Gugney était un fief des Savigny-Bassompierre.

(1) Je ne saurais rien dire de Claude Gellée, si je n'avais tant de fois là-dessus interrogé M. Pierrefitte, le vieux curé de Portieux, qui mourut, il y a quinze ans, plein d'âme, de science et d'enseignement.

(2) Voir *Charmes*, par Renaud, p. 105.

African ayant des relations avec Florent Drouin, M. Renaud émet l'idée qu'il put l'employer à Charmes, comme il avait fait à Nancy. Soit. Seulement, il fallut que Florent transférât momentanément son atelier à Charmes, car les routes d'aujourd'hui n'existaient pas encore et l'on ne pouvait guère transporter sans avaries de Nancy à Charmes tant de pierres travaillées.

A Charmes, il dut prendre des aides et former des élèves.

Pour la chapelle élevée alors dans l'église de Belval, nous supposons qu'elle le fut par le prieur Obry d'Ourches, prieur de 1580 à 1607.

M. Renaud parle de Mansuy-Gauvin comme auteur possible de la chapelle de Charmes. Nous ne savons, mais elles ont un certain air de parenté avec le bénitier de Portieux, qui porte dans un cartouche P.A.G. C'est la signature de l'artiste et ce n'est pas le monogramme de l'artiste nancéien. Nous avions donc un autre sculpteur ici. Les croix du voisinage confirment mes soupcons.

Charmes fut donc, à la fin du XVIe siècle, un certain foyer : Nicolas Rémy était un lettré qui devait se piquer d'art; Mansuy Gauvin vint le voir à Charmes en 1609. Nicolas de Nomexy est poète; il compose à Charmes son *Gradus*. Jean Ruyr est un érudit de premier ordre. On trouve des philosophes jusqu'à Vincey et l'on peut lire au-dessus d'une porte d'entrée de cette époque : *vive ut vivas*. (Je n'y passe jamais sans rêver à celui qui...)

Le pays offrait donc à une vocation artistique un milieu moins réfractaire qu'on ne pouvait supposer.

Il est incontestable qu'il y eut des artistes dans ces contrées, qui n'ont pas laissé de noms : ils ne signaient pas. Je n'en citerai qu'un exemple : ce qui est dit au catalogue raisonné de la collection Noël, page 609.

Voilà dans quelle atmosphère est né Claude Gellée.

Je n'en conclus rien étroitement. Mais enfin, l'on sent bien qu'il n'est pas né tout d'un coup, qu'il a été préparé : eh bien! voilà où.

Mon cher ami Pierrefitte disait que Chamagne doit son nom (*campus agni*, le champ de l'agneau) à une bergerie que les seigneurs d'un village voisin, Neuvillers, y possédaient et dont

on voit encore les traces. Je répondais qu'en tout cas on ne peut imaginer un nom qui prédise mieux l'enfance de Claude Gellée, ce jeune pâtre aussi doux qu'un agneau. Mais le plus savant des archéologues lorrains, M. L. Germain, hausse les épaules et nous réplique que cette étymologie ne saurait être acceptée, que les règles les plus élémentaires de la philologie s'y opposent. N'en parlons plus, c'est grand dommage.

On trouve en Lorraine, dans notre région, à partir du xve siècle, plusieurs mentions de la famille Gelée ou Gellée On y voit diverses branches, de plus ou moins haute fortune. Quels liens établir entre elles? C'est à voir; mais nous ne sommes pas en présence d'un nom commun qui a pu avoir différentes souches. Celui-ci est rare et tous les Gellée semblent sortir d'un même tronc.

Dans les recherches sur les ancêtres du grand paysagiste, nous devrons aussi nous préoccuper du côté maternel. Anne Padox, sa mère (et non Padose, ni Padoue, quoi qu'en écrivent ses biographes les plus sérieux), appartenait à cette famille des Padox qui n'est pas éteinte dans notre pays et qui garde, me dit-on, des qualités frappantes d'élévation dans les sentiments et de force dans l'esprit.

Au surplus, il faut savoir que le village de Chamagne a toujours fourni des hommes, de véritables hommes. Mais je n'ai pas à faire l'éloge d'une terre qui nourrit dans un horizon mesuré Jeanne d'Arc (et la famille de la dame des Armoises), Claude Gellée, et les préparations de la famille Hugo. Au cas particulier, ce qui intéressera, c'est ce que nous ferons voir par le détail.

Claude Gellée commença ses études artistiques chez son frère aîné, à Fribourg, où celui-ci était établi comme graveur sur bois. Mais j'ai mes raisons de croire qu'il avait appris le dessin dans les Vosges mosellanes où nous étions à même de préparer une grande vocation.

DE LA QUALITÉ DE SON AME ET DE SON ART

D'un milieu de paysans celui-ci a surgi, comme une larve des marais devient une libellule. Comment leur vie intérieure, leurs rêves séculaires, ignorés d'eux-mêmes, ont-ils ainsi jailli dans ce génie ailé ? Comment un enfant est-il né pour étaler en profondes couleurs étincelantes leurs énergies taciturnes ?

Ce n'est pas une chrysolithe blottie au fond d'une rose, un artiste d'Ispahan, de Florence, de Séville, d'Athènes ou de Paris...

J'ai la notice de Benoît, d'après Sandrart, sur Claude Gellée et j'y ai une idée du caractère de Claude.

Rodin a représenté Gellée dans la pose d'un joueur de boule et tel que j'ai vu sur la terrasse de Mirabeau un jeune provençal qui va s'élancer et qui fait ses quatre pas pour jeter et plonger... Mais si l'on veut connaître Gellée, il faut le dessin de Sandrart où il se présente dans la plus digne compagnie auprès de son ami Poussin.

Des yeux saillants, une figure ronde qu'environnent des cheveux crépus, point de cou, il est tout en force, tout en âme aussi, car d'allure, de corps, il est lourd. Un petit hercule noiraud, fait pour saisir, appréhender les paysages. Je vérifie ici cette vigueur, cette force, cette gravité virile qu'à bien y regarder on constate en dessous de ses magnificences. C'est un solide ouvrier.

Ce qui m'émerveille, c'est la vigueur de cette pensée. C'est cette chaleur extraordinaire, profonde et surabondante. Un sérieux héroïque de paysan. Une plénitude royale, pas d'habileté, peu d'aisance.

Il y a quelque chose d'héroïque, une élévation enthousiaste dans ces chaudes couleurs, dans ce soleil d'Apollon (1)

Quelle pensée exprime-t-il ? Je songe au rossignol. Avec une

(1) La première colonne militaire qui franchit, en 1844, le pont qui relie le Tell au Sahara, la porte d'or d'El Kantara, à l'apparition subite de l'Orient, s'arrêta par un mouvement de soudaine admiration, et les musiques se mirent à jouer.

force inouïe, l'amour du beau. L'un et l'autre, l'oiseau et son peintre, s'épuisent à... éclatent en hymnes de joie, enrichissent, varient.

Deux génies si impérieux.

Il se crèverait à chanter, a-t-on dit du rossignol, et chez notre peintre aussi, même besoin indompté, perpétuel de se répéter et de se renouveler, de couver ses chants et ses images pour les modifier et les améliorer. Il dit ses souvenirs, et puis ses remerciements, la prière que la terre exhale vers le ciel.

En tête-à-tête avec la nature, c'est la lumière qui tout de suite prend et retient son attention, comme, chez le peintre de figures, ce serait le regard.

Devant le ciel, les eaux, les bois et le rivage, il éprouve ce qu'à l'ordinaire des hommes ressentent devant le regard d'une femme aimée. Il peint quelque chose d'autre que des objets inanimés. La lumière et les ombres que promène le ciel dans un paysage, l'amour, l'invisible, la destinée, la tragédie de l'univers. Le spectacle des passions, voilà bien, au dernier mot, ce qu'on trouve dans Claude Gellée.

Allez une fin de journée, vers quatre heures, à la lumière douce, au Louvre. Aimez sa *Vue d'un port de mer*, cette lumière prodigieuse, cet équilibre, ce calme; *David sacré roi par Samuel*, ce tableau des montagnes romaines simplifiées, épurées; un crépuscule sur la mer qui frissonne, c'est toute mon arrivée à Tartous, en vue de l'île de Ruad, quand j'arrivais du désert. Quelle heure triste, inoubliable, où notre vie, entre la mer et le désert, avec son frisson de fièvre, ne vaut pas plus qu'un moucheron dans la nuit! le *Port de mer au soleil couchant*, c'est sublime. Cela nous met en rapport avec plus grand que nous, avec la source de toute beauté, et pour finir, *le Débarquement de Cléopâtre à Tarse*, au-dessus de quoi il n'y a rien. Que Tarse, où je suis allé chercher Cléopâtre, m'a paru mince et m'a serré le cœur, parce que j'y cherchais la lumière de Claude Gellée dont l'irrésistible puissance nous envahit tout l'être!

Comme il est beau de s'être tenu dignement, d'égal à égal, en face du soleil couchant et des galères et des palais de

la reine d'Égypte et d'Antoine ! J'y suis allé, j'étais écrasé...

Je suis allé voir sa suite, le *Ponte Rotto* de Joseph Vernet. C'est ravissant, mais sans la grandeur du maître. Cela me parut mince. Et nos modernes, un Rousseau déséquilibré, un Courbet brutal.

Dans la campagne, il prenait des notes et des croquis, et restait des heures entières à méditer.

Maintenant, c'est fini d'être jeune...

Cet art si intellectuel d'un illettré dans la salle du XVIIIe siècle. — Ce qui donne ce côté intellectuel à son art, c'est que c'était médité dans l'atelier. Il faisait ses dessins d'après nature ; c'étaient les documents dont il se servait dans ses tableaux. Il prenait à pleines mains dans la nature, il dessinait dans la campagne, devant les monuments. D'ailleurs, sans « s'embêter. » A part ses études d'arbres ou de palais, ce sont des dessins très libres. Ça n'avait pas un souci d'exactitude : il cherchait à rendre l'impression d'ensemble qu'il avait reçue, plutôt que l'objet.

Quand vous êtes ému par un paysage, vous prenez des notes, ce sont les grandes lignes qui vous ont frappé. Ses dessins, comme ses tableaux, sont le paysage, non tel qu'on le voit, mais tel qu'on en garde le souvenir.

Le sentiment de la lumière. Il a une lumière prodigieuse. Un seul homme, Cuyp, plus direct que celui-ci, mais moins épuré, nous transporte par une intelligence qui transfigure. Dans les paysages de Claude, toujours ces proportions, ce magnifique équilibre du grand art de ces époques. Contrairement aux paysages modernes qui font une impression directe, c'est une impression méditée et complète. C'est une minute éternelle Il dégage, il revise Une influence de l'antique, mais indirectement A travers les figures antiques de trente-sixième ordre qu'on voyait alors à Rome, Poussin découvrait la très belle antiquité d'aujourd'hui. Claude, lui, transporte dans sa conception du paysage cet équilibre, cette harmonie, la beauté des proportions et dégage les choses principales et importantes. Chez tous ces maîtres, ce n'est pas fini par le détail, mais ils ont tellement pris l'important qu'il n'y a pas besoin de voir le reste. Cela met mystérieusement en communication avec

quelque chose de supérieur. C'est beau chez eux, et cela donne l'impression de plus beau.

C'est la série du vrai classicisme. L'émotion, le sentiment, l'art est dans toute sa pureté, sans accessoires inutiles. Cela vous met dans l'atmosphère voulue pour que l'imagination marche dans la bonne direction indéfiniment. L'*Ode à la Mélancolie*, de Keats : le jeune homme tient la main de sa maîtresse. C'est en cela que c'est merveilleusement intellectuel.

Le Poussin tout intellectuel. La part d'animalité est supprimée. C'est là sa noblesse. Mais la couleur un peu froide. A mon avis, déjà, Poussin rationalise trop la vie.

Comment Gellée, qui ne fut jamais un esprit cultivé, s'élevat-il jusque-là? Soutenu, je crois, par un admirable milieu, par une tradition, il connaît, comprend un certain nombre de grands hommes. Mais enfin, il y a là un mystère. On a ses dessins d'après nature. Rouart en parlera : ils sont déjà stylisés.

Pas d'habileté comme les Italiens.

Claude jamais ne tâtonne dans les ténèbres. Il rejette la virtuosité et ne met en lumière que ce qui mérite d'être tiré au grand jour. Il n'a que faire de copier la nature ; un désir est en lui, il feuillette ses souvenirs et attend qu'un mouvement de plaisir, une palpitation du cœur lui révèlent l'image valable.

Ses tableaux sont une émotion.

Il en prenait ce qui s'accordait avec sa nature.

Ce sont des faits spirituels profonds qui se révèlent à nous, dans notre être, sous l'action d'une belle heure du jour. Il enregistrait ses songes et ses amours, et, pour sentir, les méditait. Il exprimait son âme en s'efforçant vers la perfection.

Voir son testament. C'est un délice.

Ce testament me montre ce qu'il avait d'ingénu dans l'esprit et dans le cœur.

Ce qu'il a senti dans son cœur, ce que j'ai senti. Une âme parlait, c'est ce que l'on traduit en disant : « rencontre des fées ».

Claude Gellée, c'est la visite à Neuvillers, c'est Jésus près de saint Joseph. Le fils de génie près du père temporel.

Mais il n'a pas eu, à Chamagne, son guide. Il n'est pas reconnu. On fit de lui un petit pâtissier. N'empêche qu'il s'oriente déjà, va chez son frère.

J'ai vu recommencer l'aventure. J'ai vu le petit paysan de Flavigny.

Je le vois pareil au petit Orphée de Poussin, dans *Orphée et Eurydice*, au Louvre. Il chante sur sa lyre, assis devant un bassin d'eau, des jeunes filles, de belles architectures, et, devant, Eurydice qu'épouvante un serpent.

> Un serpent d'émeraude est au fond de l'eau claire ;
> Quand je m'y suis baigné, le traître m'a mordu.

Mais jamais de serpent chez Claude.

Le grand mot, c'est toujours de Rousseau quand il nous donne le secret de l'art du musicien :

« Il ne représentera pas directement les choses, mais il excitera dans l'âme les mêmes mouvements qu'on éprouve en les voyant. »

Claude peignit des paysages de rêve. Comme je les admire l'un et l'autre (Le Poussin et Claude) d'ainsi accepter la nature !

Claude a préservé sa personnalité, en dépit de ses maîtres. Chez Poussin et chez lui, il y a un effort vers le primitif, vers le rafraîchissant. Poussin, à travers les Italiens de la Renaissance, « remonte jusqu'aux classiques primitifs, qui joignent à la noblesse du sentiment la solennité de la facture » et la ferveur pour la nature.

Turner et Boechlin retournent avec lui au paysage historique, et *Psyché* de La Fontaine, c'est cela...

... « Unir les prestiges d'un beau décor naturel aux splendeurs des monuments. »

... Les sites classiques, hantés par les dieux et chantés par Virgile.

Il faut toujours que nous ménagions dans quelque coin de notre œuvre une pierre tombale avec l'inscription fameuse : « *Et in Arcadia ego.* » — « Moi aussi, j'ai vécu dans l'Arcadie,

dans le ravissant pays de l'imagination », nous crie du fond de sa tombe un génie, un talent dont nous sommes les héritiers. Ce beau rappel donne de la rêverie...

Une seule chose peut m'intéresser dans Claude, c'est *la qualité de son âme*. Aussi, que M. Duplessis (préface des gravures) me choque, lorsqu'il parle d'habileté ! Parlez plutôt de maladresse. Poussin non plus n'a pas d'habiletés. Comparez-les avec ces Italiens !

Et je distingue dans son œuvre *Rome* et *la Moselle* (j'ai marqué sur le dernier feuillet de Duplessis les gravures les plus significatives).

Quelle belle manière d'exprimer son paradis Claude Gellée a à sa disposition !

Sans doute, en faisant se mouvoir des hommes, des femmes, nous pouvons exprimer notre paradis. Et avec des jeunes filles allègres, des jeunes femmes aimables, des hommes virils, de sages vieillards, je puis, à ma façon, rendre ce qu'il y a dans ces eaux et ces lumières de Gellée. Mais il y a tout de même que les propos que tiendront mes personnages évoqueront souvent des scènes communes et plates de notre vie de chaque jour, tandis que ces feuilles, ces arbres éveilleront des matins lumineux. (C'est possible que je tombe ici dans une erreur dont je vois bien la cause ; c'est possible que, guidé par Claude, je sois à l'abri de toute vulgarité ; c'est possible que je profite du travail d'épuration de Gellée et que ce soit grâce à lui que j'évite ce qu'il a su oublier.)

Je revois le Battant, la Saint-Pierre d'Essegney, la prairie derrière la ville, à la saison des coucous.

Il y avait à Charmes, dans mon enfance, un petit bois qui se terminait en pointe entre deux bras de la Moselle. En face, notre vigne de Sainte-Barbe, le débris d'un domaine agricole, partagé, négligé, ruiné ; des herbes fraîches, une vanne. C'est *la Danse au bord de l'eau. Le Bouvier*, surtout, qu'il a dessiné huit ou neuf ans après qu'il fut allé en Lorraine et revenu à Rome.

Décrire le Battant, les bains, les jeux des collégiens, les collections de lépidoptères : et puis, des tableaux de mon âge plus mûr, la vue sur la plaine depuis le haut de la vieille route de

Mirecourt. Ce nom, *la Vieille Route*, met plus de gravité; avec le Carmel d'Ubexy, la paix, le silence, la nature me recouvrent. La nature me reçoit, plus belle qu'aucune de mes passions. C'est ce calme, cette gravité, ce recueillement, cette surcharge de souvenirs que l'on peut appeler Rome.

Mais il me faut glisser de cela si maigre à quelque chose de plus noble, de plus fort (le mot juste : plus majestueux, doit être dans Duplessis).

Il y a chez lui la Moselle et la gravité romaine.

Il associe très heureusement, dans bien des cas, les monuments à la nature et d'une manière qui s'harmonise, qui fait un tout. Cela collabore. (Goethe a bien vu cela : tome I des *Conversations*) (1). C'est ainsi que dans le Saulcy la ferme donne un sens, plus de sens, plus d'âme au paysage. Mais c'est une ferme modeste. En Italie tout est haussé de ton.

Je me retire de toute activité ; je laisse tomber mes armes, non par lâcheté, mais comment dirai-je? pour prier. O divine nature, voici que des mots, des sentiments qui n'avaient pas de réalité pour moi éclosent à la vie dans mon cœur. J'aime la douce gravité, la fécondité de ce divin répandu, exhalé. Je souffre de lui chercher une expression à ce Dieu. Je ne connais que son existence. Il est, il est. (Cela aussi est romain.)

UNE ENFANCE A LA MOZART DANS LES PRAIRIES DE CHAMAGNE

« L'œil le plus saturé qu'il y ait jamais eu par la magie de la lumière. » Ainsi le nomme notre ami Louis Gillet. Mais pour se saturer ainsi, ne fallut-il pas que cet œil regardât les espaces, les aurores et les couchants dès la plus petite enfance?

C'est à l'école des prairies mosellanes en septembre que cet enfant merveilleux apprit « le secret de cette simple et transparente beauté, de cette mélodie constante et vraiment infinie, de ce don de transfigurer toutes choses en chant ».

C'est là qu'il s'est accoutumé à vivre de lumière et de ciel.

(1) A mon avis, ce sont ces albums-là que possédait Goethe. Erckmann les décrit (II, p. 128). On ne les a ni à Nancy, ni à Épinal. Je n'ai connu Claude que par là. J'en possède un admirable exemplaire.

Ces formes, ces couleurs, ces beautés, il ne les a pas prises au dehors, comme des fruits cueillis sur un arbre. Mais elles sont sorties lentement de son être ému, accordé, discipliné, nourri par le regard intense avec lequel, de naissance, il sut approfondir tout ce qu'il voyait.

Quand il part...

Quelle puissante opposition de clair et d'obscur, cette humble expérience de pâtre et ce cœur si profond qui s'ignore lui-même! Pour beaucoup, cette Lorraine est sans âme, sans vie. Ils y passent leurs jours et l'ignorent. Mais lui, il la voit, il l'exprimera, il en sera le révélateur, il y prend le sens de l'ordre, la maladie de l'équilibre et d'une profondeur morale.

Était-il un jeune berger tout simplement, ou déjà un petit apprenti pâtissier? C'est cela qu'on discute, et qu'on ignorera sans doute toujours, et qui n'a d'ailleurs aucune importance; mais ce qu'on n'a jamais remarqué, et qui brille pourtant comme un merveilleux mystère, c'est que cet enfant, berger à Chamagne, pâtissier à Bâle (?), petit domestique à Rome, emporte de Lorraine, sous ses paupières et dans son cœur, le trésor de la poésie mosellane.

Des milliers d'êtres ont été touchés par cette beauté de la Moselle, et beaucoup sans doute jusqu'aux larmes. Bien des petits pâtres, en ramenant le soir leurs brebis à l'étable, ont senti la majesté d'une fin de journée. Mais de ces heures bénies qu'avaient-ils su faire? Claude Gellée a produit les rêves qui flottent sur la rivière.

C'est quelque chose de ravissant qu'un modeste enfant ait puisé dans la beauté de cette rivière glissante, de ces prairies, de ces vaches sonnantes, dans la douceur des jeunes matinées et dans les brumes du soir, et s'en soit allé chargé de mémoire. Son œil a vu, son cœur a aimé, il est parti plein de chefs-d'œuvre qui reposaient en lui à son insu, comme les fruits dans la sève montante.

Si vous voulez connaître les premières préparations d'un Claude Gellée, allez à l'ouest et à l'est de Chamagne, dans les prairies du Saulcy et de...

Et puis sur la Moselle et à l'orée de la forêt de Charmes.

C'est là que le petit Gellée faisait paître ses vaches, et vous y retrouverez, aussi bien que leurs herbages, les impressions

dont il se nourrissait. Tout y est calme, très doux, très grave, d'une poésie pure, innocente et qui ne sourit pas. Nulle fadeur, une innocence un peu sévère, comme la grâce d'une religieuse. Les mots expriment mal cette vénusté sereine, un peu grêle, qui s'est mariée plus tard à la solennité de Rome.

Voilà le pays, la nature dont il a su voir et dégager les formes essentielles.

Chez nous, à Charmes, la Moselle est encore jeune. Les divagations de la Moselle...

Au bord d'un ruisseau, des aulnes au feuillage dur et sombre, tragique et sévère comme le roi des Aulnes.

Cette prairie est un plan insoupçonné du paysage, un royaume à l'écart, que l'on ne voit pas, d'où l'on ne voit rien.

Quelques chênes épars, le tintement perpétuel des vaches.

Contraste absolu avec les terres labourées. *O fortunatos...* Ici, pas d'efforts, une douceur. Et cela correspond à la réalité. La vie est plus facile dans la prairie, pour les bergers. Ici il n'est pas difficile de laisser les bêtes et de jouer de la flûte. Sur les terres de labours, effort...

Voilà ce que Chamagne, sa grande forêt et ses prairies de la Moselle ont appris à l'enfant.

Le gaufrier avait été fait en Lorraine. Il était fait pour retenir dans les infinies proportions de l'Italie une excellence lorraine, comme Chassériau distingue ce qu'est un trésor pour un créole. Voici ce qui me plaît : Gellée sut extraire du paysage romain une plus belle Lorraine.

Chamagne lui apprit la patience, le courage d'errer. Mais il avait des émotions et devait les exprimer.

C'est le miracle...

Parfois couché dans le regain, à l'ombre, l'après-midi, les yeux fermés, il recueillait les confidences des anges. Pourquoi les anges l'abordaient-ils, ce petit pâtre? C'est sa grâce, son privilège. Il avait le feu intérieur auquel accourent les êtres célestes. Et c'est de leur visite que lui vint cette nostalgie, cet appel qu'exhalent ses rivages, ses couchers de soleil. C'est leur amitié, leur mariage avec son âme qu'il a tâché d'exprimer avec la couleur du ciel et les images champêtres dans ses

paysages de songe. Il a fait un rêve de vie supérieure et nous le communique.

Que de fois je suis allé par la prairie à Chamagne! Les premiers éléments dont Claude Gellée fit son œuvre y reposent toujours. Il n'y manque rien que le style de Rome. Bien choisir et bien saisir, comme Achille s'emparait de l'épée au milieu des babioles de femmes.

J'aime, autour de ce village, les témoins de Claude Gellée: des eaux, des arbres, des prairies, qui m'éclairent la vie de son âme. Ces objets l'avaient précédé; ils mirent leurs beautés à sa disposition; il s'en est emparé et maintenant ils demeurent, comme pour nous attester son innocente sincérité. Ici je me recueille et j'honore un être supérieur.

Ils disent : c'est de nous qu'il fit un poème. Nous sommes sur l'Adige l'étroit domaine de Virgile.

J'aime cette prairie pour ce qu'elle me donne chaque automne, et puis, à part moi, pour la belle mémoire qu'en a gardée Claude Gellée dans Rome. J'aime ces matériaux éternels, ce trésor dans la solitude.

Ces grèves éclatantes, ces eaux mortes, ces saules innombrables, ces prairies, ces peupliers et la clochette des vaches. Une première idée, une humble esquisse un peu vide des profondes perfections romaines de sa maturité.

Il me paraît n'avoir jamais su le bon français, mais seulement le patois lorrain, ce qui s'explique, puisque ce n'est guère qu'en Italie qu'il eut l'occasion de voir des personnes de qualité.

C'est là qu'il fut le jeune Tobie, qu'il se promena le long de la rivière avec l'ange. C'est là qu'il eut une âme très humble, pleine de bonne volonté, effrayée, candide, toute mince d'expérience. J'ai froid quand je pense à mes promenades d'enfance, tant je vois que j'étais tout mince, peu vêtu, occupé par une piqûre d'orties, comme par un drame, troublé d'une prodigieuse poésie de désir par une libellule, une « demoiselle » voltigeante, désolé de quitter mon camarade. Et puis le jeune Tobie, le jeune Claude Gellée, à Rome il est devenu l'ange.

Déjà vieil homme moi-même, je l'interroge.

L'essentiel pour un artiste est de sentir plus intimement et plus profondément que nous, d'embellir et de transformer ce qui nous entoure.

Pour décrire les rapports de Chamagne et de la peinture Gellée, dire : en me promenant dans ces paysages, souvent j'aime à croire que je saisis les modèles qui vivaient dans l'âme des Gellée et que ce peintre de génie a magnifiés.

Rendre ma pensée, mon hypothèse avec une série de précautions... *je me figure... j'imagine... je me plais à croire... je reconnais.*

Je me figure que toutes les émotions qu'il a gravées dans cette série d'estampes, il les avait connues au bord de la Moselle, de Charmes à Chamagne. Pour moi, elles traduisent avec une fidélité absolue mon plaisir.

En les regardant, je respire plus largement, mes yeux sont baignés, apaisés. Je me sens plus harmonisé.

Le Bouvier (huitième de mes gravures). C'est si bien nos paquis Naville que je suis piqué par les moustiques.

La Danse au bord de l'eau (dixième), plus belle à cause des chèvres, me plaît moins.

La Danse sous les arbres. Ils ont le rythme de cette nature, soit. Mais moi, je suis la bête à l'écart qui les regarde et qui jouit de l'ensemble.

Le Troupeau à l'abreuvoir. Quand j'enviais les bons bœufs, les bonnes vaches se désaltérant à pleine eau, le muffle tout ruisselant.

Le Bouvier. Mais c'est la ferme même du Saulcy avec ses grands arbres, sa prairie, son bosquet, ses moustiques !

La Danse sous les arbres. C'est un épisode de la Saint-Pierre à Essegney.

Le Pont de bois. Encore un épisode de mes promenades. Le trouverons-nous ? Faudra-t-il se déchausser ?

Et que de fois, dans ces interminables promenades d'été, j'ai regretté l'âne de *la Fuite en Égypte* !

Je vois avec certitude ce que sont ici les émotions d'un jeune Claude Gellée. Non pas des paysanneries vues et copiées sur l'heure, mais des émotions profondes, liées à la vie même

de Gellée et traduites à l'aide des éléments que lui donnait la nature. Ce sont vraiment ses souvenirs, toute sa vie profonde. Sous tout cela, il y a l'expérience de toute sa vie.

Ces beaux tableaux, ce sont ses émotions d'enfant indéfiniment amplifiées, accrues, mûries à toutes les étapes de sa vie.

La mince chanson du pâtre a reçu la plus noble et la plus belle orchestration.

Et moi aussi, petit enfant, j'ai parcouru les prairies de Claude Gellée que j'aime, que je comprends et de qui je ne suis pas...

Énumérer dans une suite de strophes ces « Journées d'un Enfant ».

Qu'elles sont minces, ces journées d'un enfant! Elles frémissent et me font mal. Pourquoi? J'aimais trop d'absurdes objets : les chevaux de bois, leur musique, les paillettes des écuyères, et puis mes petites amies. Je ne savais pas assez faire plaisir aux grandes personnes que j'aurais voulu pleinement satisfaire. Et puis, ces absurdes objets, aussi bien que ces chères personnes, aujourd'hui sont tombés dans le silence, dans l'abîme éternel. Moi-même qui garde leurs images, je vois venir mon tour de glisser sous la nappe silencieuse. Et cette vue communique à toutes mes expériences de la vie, répand sur tous mes tableaux quelque chose de plus lent, de plus grave, de plus puissant.

Mes souvenirs de la Saint-Pierre
Ma promenade au pont de Langley.
Ma journée de pêche sur la Moselle.
Ma visite, là-haut, dans le Kiosque du pendu.
Les Batailles du Battant.
Les coucous du printemps, les colchiques d'automne.

Qu'ils sont minces mes souvenirs, et fiévreux!

Mais aujourd'hui, je les repense, j'y répands une âme enseignée par la vie. Ils ont vécu avec moi, ils ont mûri dans toutes mes étapes, ils sont moi-même, oui, je les retrouve au fond de mon âme, graves, lourds, douloureux, paisibles.

Il est douloureux d'aimer. Mais bientôt quel plaisir secret de s'installer parmi les images de son amour jeté à terre et de sentir son cœur amélioré, assagi, haussé par cette ruine ! C'est beau de sortir des épreuves avec une âme plus grave. C'est beau d'accepter comme des enrichissements toutes les douleurs, de les apaiser, de les désarmer, de les transmuer, enfin de conquérir la sérénité.

Qu'il y a d'amour à l'origine de ce goût, de cette science (passion) de Claude pour la nature !

Voilà mes sources. Ce sont les siennes. Nous avons bu aux mêmes rives.

Mais, d'une plus belle animalité, ce paysan est parvenu sans heurt à une paisible spiritualité que je parviens peu à peu à comprendre, sans espérer d'y pouvoir atteindre.

Les sons traînants des chevaux de bois dans la prairie d'Essegney sont envolés depuis trente-cinq ans, comme les « demoiselles » qu'avec un filet vert et le cœur tout battant je poursuivais sur les roseaux au bas du Bois des Côtes.

Quand donc la majesté de Rome viendra-t-elle donner du style, prêter son caractère éternel à ces frêles peupliers des routes de mon passé ?

MAURICE BARRÈS.

UNE ÉXPOSITION DU COSTUME POPULAIRE ESPAGNOL

A MADRID

Le succès de l'exposition du « costume régional », qu'ont, le le mois dernier, inaugurée à Madrid les souverains Don Alfonso et Doña Victoria, et où, le premier dimanche, cinq mille personnes se sont entassées avec enthousiasme, est un événement d'ordre artistique que l'on s'accorde à considérer comme le plus important de l'année; c'est aussi, croyons-nous, un heureux événement d'ordre moral, l'indice d'une reprise des traditions les plus saïnes et les plus nobles.

A ce double titre, ce que présente cette exposition, ce qu'elle rappelle à ceux qui ont voyagé en Espagne, ce qu'elle évoque et ressuscite des coutumes et des sentiments d'un très grand peuple n'intéresse pas moins l'étranger que l'Espagnol lui-même.

On peut voir encore dans Madrid, parfois en pleine Puerta del Sol, plus souvent dans les rues les moins modernes et aux abords de la Plaza de la Cebada, qui est ici ce que sont les Halles à Paris, des gens de la campagne. Un jour de l'année, sont en plus grand nombre et se sentent mieux chez eux : c'est à la fête de saint Isidore le laboureur, patron de Madrid, car cette capitale a pour patron un paysan. On appelle ces visiteurs d'un jour des *Isidros*. Certes, ils sont chez eux, surtout ce jour-là, à Madrid; mais peu à peu les coutumes et les costumes de la ville, les distractions de la ville, gagnent sur les leurs. Quelque chose se perd, ou se dégrade. Les citadins madrilènes eux-mêmes, séduits par les modes cosmopolites, abandonnent de plus en plus ce qu'il y avait à la fois de plus

caractéristique et de plus élégant dans leur costume, les femmes la mantille, et les hommes la cape.

Dans les campagnes, qui devraient être leurs réduits et leurs centres de résistance, nos gens subissent l'assaut des brocanteurs, des antiquaires, des collectionneurs, et des touristes de pays à change avantageux.

Heureusement, la contre-partie existe. Il y a des collectionneurs généreux, comme ce vicomte de Güell qui donne au futur Musée du costume l'admirable série de costumes historiques qu'il avait rassemblés ; — des artistes, épris également de leur grande et de leur petite patrie, comme ceux qui ont composé les scènes où, mieux que dans un musée ordinaire, revivent les personnes exposées : un Moreno Carbonero, un Menendez Pidal, un Sotomayor, et d'autres encore ; — des hommes d'État comme le comte de Romanonès, président du Comité organisateur de l'exposition, des savants, des érudits et des critiques, comme M. Luis Hoyos et M. Angel Vegué, qui ont tout prévu et tout disposé; — il y a enfin les « honnêtes gens » comme le marquis de la Vega-Inclan qui consacre son admirable activité à sauver et à ressusciter toutes les beautés de l'Espagne, comme la marquise de la Rambla ou la duchesse de Parcent, prodigues de leur argent, de leur temps et de leur expérience pour le service d'une aussi noble cause. Notons encore, notons surtout, la résistance du peuple lui-même, de ceux qui sont décidés à « maintenir ».

*
* *

La première impression que donnent les costumes exposés dans le palais du Paseo de Recoltos est celle d'une inépuisable profusion; quoique l'exposition ne puisse être complète, quoiqu'elle n'eût pas encore rassemblé tout ce qu'on attendait quand elle a été inaugurée, elle s'empare aussitôt de l'imagination du visiteur : elle ne lui laisse ni le temps ni le désir de chercher les costumes plus ou moins conventionnels qu'il a vus au théâtre ou dans les descriptions des romanciers, et qu'il ne retrouvera pas ici. Dans cette abondance se manifeste la variété des Espagnes; mais la solide unité de la nation peut tolérer sans dommage la vitalité des régions. On constate, à côté des différences tranchées qui caractérisent les costumes de pays tout voisins, des ressemblances plus profondes, plus organiques,

entre des pays fort éloignés l'un de l'autre, et dont quelques-uns même ne tiennent pas dans le cadre politique de l'Espagne. On retrouve un peu partout le large chapeau de feutre de nos Bretons; au pays des Maragatos (dans la province de León) on reconnaît les larges culottes bouffantes du même pays; les costumes et la coiffure de Valence font penser à ceux de notre Provence; il y a des tabliers, des écharpes, des alforjas (bissacs) et des joyaux qui ressemblent à ceux qu'on porte dans l'Afrique du Nord, par les couleurs et par l'ornementation comme par les procédés de fabrication; quelques châles de Manille rappellent les lointaines merveilles de l'Orient et les gloires de la conquête. Mais tout cela est fragmentaire et subordonné. D'un bout à l'autre de la péninsule, s'accusent des ressemblances déterminées par la rudesse des sierras ou la sévérité des hauts plateaux, par l'intensité de la lumière dans des jardins paradisiaques, ou, simplement, par la concordance des goûts de ceux que les hasards de leurs migrations ont arrêtés dans un pays ou dans un autre tout différent.

Les pays qui ont fourni le contingent de costumes le plus original et le plus abondant sont, comme on le comprend du reste, des pays peu visités, peu travaillés par la route et par le chemin de fer, peu complaisants au tourisme : ainsi Salamanque, Zamora, Murcie, le haut Aragon subpyrénéen, la Galice et les Asturies, les Baléares. De l'Andalousie, Jaén est mieux représentée que Séville et que Grenade (cette dernière pourtant si mal desservie). Mais toutes les régions sont représentées, peut-être parce qu'il n'en est aucune qui dispose de bonnes voies de communication. Madrid même n'est rattachée à la frontière de France que par un détour extravagant, et il n'est pas nécessaire d'aller loin de Madrid pour trouver de beaux costumes; Valence, une des plus grandes villes de l'Espagne, reste sans communication directe avec Madrid; on y voit des costumes charmants.

Parfois, et c'est ici le triomphe de la fantaisie et de l'individualisme espagnols, c'est un très petit groupe de villages, ou même un seul village, qui a conservé ses coutumes particulières, son costume qu'on ne peut confondre avec aucun autre. Tel est le cas des quelques villages qu'habitent les Maragatos, ou de ceux, moins nombreux encore, de la Sierra de Francia; tel, celui du village de Lagartera, qui est dans la province de

Tolède, non loin du centre de l'Espagne, et dont l'existence, paraît-il, ne remonte pas au delà du XIVe siècle ; c'est, plus caractérisé encore, car l'originalité en est plus marquée, le cas du délicieux village de Candelario, dans la Sierra de Béjar, plus éloigné des grandes routes.

Si l'on voulait trouver une couleur commune dans l'actuelle exposition, ce serait une couleur de contes de fées, la couleur du temps : le contraste est instructif entre les costumes populaires et les costumes historiques dont le vicomte de Güell réserve au futur musée la splendide collection. Historiques, ces costumes sont à la fois moins anciens et moins actuels que ceux des gens du peuple. Il y avait en eux de la mode : ils ont passé. Il n'y a pas de bonne raison pour que les autres passent.

Bien des détails, que l'on peut ici rapprocher les uns des autres, révèlent dans les costumes régionaux des éléments très anciens, mais ces éléments participent de la vie de l'ensemble dont ils font partie. C'est, par exemple, dans la coiffure des femmes de Huesca, de Murcie, de Zamora ou de Valence (les quatre points cardinaux), une disposition des tresses, enroulées en coquille sur les oreilles, qui rappelle la célèbre « dame d'Elche » ; ce sont, aux guêtres des hommes de Cácerès ou de Jaén des ornements géométriques ou des feuillages stylisés qui rappellent les signes marqués au fer rouge et les dessins figurés par de très adroits ciseaux sur le flanc ou sur la croupe des bêtes de somme, chevaux, mulets, ânes ou bœufs, intimement unis à l'homme comme ils le furent en des temps très anciens; ces signes qui ne sont aujourd'hui que des ornements (on les retrouve aussi sur des harnachements), ont dû être primitivement des procédés de magie. C'est encore, dans des joyaux, ou dans l'ornementation des étoffes, une étoile à cinq larges pointes, qui jouait un très grand rôle dans l'astronomie des anciens Égyptiens et que beaucoup de peuples ont pu leur emprunter ou retrouver d'eux-mêmes. Et c'est ce mystérieux Swastika, sorte de croix dont les bras sont brisés à l'extrémité, et qui, aux temps préhistoriques, figurait sans doute le soleil en mouvement ; il représenterait d'ailleurs assez bien un des « soleils » de nos feux d'artifice au moment où sa pluie d'or va cesser de tourner; on le retrouve bien caractérisé, sur une robe de la province de Salamanque.

Mais toutes ces choses très anciennes sont très vivantes; elles ne demandent qu'à survivre, et, quand par malheur on a commencé de les oublier, à revivre. S'il y a de lentes forces d'oubli, il y a parfois aussi de bonnes occasions de souvenir. Lorsque la ville de Salamanque eut fait cadeau à la reine d'Espagne, il y a deux ans, d'un magnifique costume de Charra, les tailleurs qui font ces costumes eurent tout de suite un énorme afflux de commandes.

* * *

La société moderne conçoit trop souvent le costume comme l'ornement, aujourd'hui brillant et demain inévitablement fripé, de la jeunesse qui passe; ou, encore, comme le savant déguisement de la décrépitude; ou comme une excitation aux divertissements, qui sans cesse tendent à s'affadir et qu'il faut sans cesse pimenter. La mode, incohérente, précipite la marche du temps qu'elle voudrait faire oublier.

Le caractère du costume populaire espagnol est précisément l'opposé du caractère des costumes à la mode. Costumes de travail et costumes de fête, bien différents les uns des autres, ces costumes sont la défense et la parure d'une existence laborieuse où les joies attendues, régulières et méritées, avaient leur place. S'ils ont certainement évolué, ce fut pour s'adapter toujours plus parfaitement aux sentiments nobles et familiers de ceux qui les portaient.

Les costumes de travail ont, dans leur simplicité rude, l'élégance des choses exactement disposées pour leur fonction; ils sont faits de gros draps, sans chatoiement, qui tombent en lignes rigides, et dont la couleur est en général sombre comme la bure des « quatre mendiants »; mais ils s'égaient parfois; il y en a de verts comme la mousse des vieux troncs d'arbres secs; d'autres sont bleus comme l'horizon compact qui, le soir à l'Orient, contraste avec les splendeurs du couchant; et il arrive, dans le costume des femmes, que cette sobre gaieté s'épanche en un large rouge, solide et calme.

Tous, les femmes surtout, sont lourdement vêtus; à l'air des hauts plateaux, subtil et changeant, à l'air qui tout à coup descend des sierras glacées dans les vallées, il faut opposer une et plusieurs barrières de laine épaisse. Le mouton, si funeste aux arbres de l'Espagne, a bien mérité de ses hommes.

Le vêtement des femmes convient aux travaux de la maison et aux travaux des champs; les lourds jupons superposés sont assez courts pour ne pas gêner le pied dans la marche, mais assez longs pour protéger de la broussaille tout ce que ne protège pas la bottine. Une triple enveloppe, linge, corsage et châle, couvre le buste; un simple foulard protège la tête.

L'homme qui, lui, travaille régulièrement au dehors, ahannant dans l'immensité du plateau sans ombre sous des cataractes de brûlante lumière, s'affranchit, pour les heures les plus ardentes de sa journée, de la pesanteur du gros drap. Sa culotte courte est taillée dans un minimum d'étoffe; son gilet sans manches reste ouvert sur sa poitrine, et il ne met pas de veston (certains habits de fête ne comportent rien qui recouvre le gilet, tant l'habitude est prise du costume simplifié). Mais il est cependant une partie du corps qui est toujours fortement et chaudement protégée : l'homme porte une très large ceinture de drap ou de cuir. Pour le reste, il a sa réserve : tantôt une grande couverture, ou, en plus réduit, quelque chose qui rappelle notre cache-nez, mais qui cache, avec le nez et la bouche, les épaules et toute la poitrine, tantôt, surtout quand il s'éloigne de sa maison, l'immense manteau qu'est la cape. « Sous ce climat extrême dans les deux sens, où l'on passe si violemment du chaud au froid et de la sécheresse à l'averse, l'homme s'est fait avec la cape, qui l'isole du milieu, une atmosphère personnelle toujours constante en dépit des oscillations extérieures : défense contre le froid et contre la chaleur aussi. » Ainsi l'a vu Unamuno dans les campagnes de Castille et de León; ainsi l'entrevoit, du chemin de fer même, forme majestueuse et noire sur le pâle ciel de l'aube ou sur la bande de cuivre du couchant, le voyageur qui traverse l'Espagne. Dans les pays de pluie obstinée, aux Asturies, en Galice, l'homme se fait une cape supplémentaire de joncs, sorte d'étui pour corps humain, sorte de capuchon total, costume de patience où l'homme emprunte au végétal son impassibilité. Ailleurs, et par exemple dans les hauteurs glacées de Soria, c'est au cuir que l'homme demande une plus efficace protection, soit qu'il s'en fasse un grand manteau, soit qu'il remplace par le cuir le drap de la culotte, du gilet et de la veste de travail. Dans les régions montagneuses et broussailleuses, un tablier de cuir, largement fendu pour ne pas gêner la marche, protège les deux jambes du berger ou du bûcheron.

Tel est le costume de travail, si bien adapté au climat que le climat aidera à le conserver.

***

Le costume de fête nous intéresse davantage, car il exprime non ce qui a été imposé aux hommes par la nature, mais ce qu'ils ont choisi selon leur fantaisie, selon leur goût, selon leur idéal. Et ceci est à la fois bien plus précieux et bien plus fragile. La fantaisie a mis ici une inépuisable variété qui fait la joie de l'artiste; mais le culte unanime des vertus fondamentales a mis sur cette variété sa discipline.

Manifestement, l'Espagnol s'est fait une conception très noble du « métier de vivre ». Et d'abord, pour lui, ce métier est grave. « La vie était solennelle », dit le poète Gabriel y Galan, en évoquant les souvenirs de son bonheur familial. Quelques-uns des costumes de fête sont tout noirs : tel un costume de la province de León, avec de somptueuses broderies, des applications de perles et de jais. A Ciudad-Real, dans la Manche, le noir paraît dominer; et partout, sauf peut-être dans l'intense lumière du Levant et des Baléares, il a sa large place. Il est au commencement. Quand la lumière paraît, annonçant la couleur, il semble qu'elle soit discrète à la façon de celle des étoiles. Il existe un costume de Salamanque harmonieusement constellé d'or. Au bas de la jupe, les étoiles se pressent en un fourmillement de voie lactée, que la profondeur du noir supporte admirablement.

Mais voici que la couleur éclate à Salamanque, à Zamora, où il y a aussi un costume merveilleusement noir. Des costumes entièrement jaunes ou presque entièrement rouges atteignent eux aussi la souveraine et discrète élégance des premiers : tant est sûr le choix des tons, tant les lignes sont pures, tant la coiffure encadre bien la noblesse de la tête! Tantôt c'est une très savante disposition des tresses à laquelle des mains amies ont travaillé pendant des heures, comme pour rivaliser avec la minutieuse perfection des peignes et des joyaux qui s'y enchâssent; tantôt c'est la sévère rigidité d'un voile de tête porté à la façon des religieuses et tombant obliquement sur les deux épaules. Mélange exquis de gravité et de gaîté; tel de ces voiles est bordé de deux larges bandes brodées, comme une dalmatique, mais il est d'un rouge éclatant; un

autre, couleur de cerise, a une bordure bleu de ciel finement brodée de feuilles et de fruits de houblon en soie blanche; ailleurs, à Anso, dans le haut Aragon, le voile, d'une éclatante blancheur de laine, ne tombe pas seulement sur les épaules : ses deux pans, ramenés l'un sur l'autre, couvrent entièrement la poitrine, le menton et la bouche; le front même et le haut du nez avec une partie des yeux se trouvent aussi cachés, et l'on penserait non seulement à une discipline religieuse, mais à une vie complètement cloîtrée, si ce n'était un pompon qui cache ainsi le haut du visage et si, sur la robe très longue et très monastique qui accompagne le voile, ne descendait un tablier brodé des plus riches couleurs : broderie qui peut rappeler celle d'une chasuble, mais qui n'est pas faite pour l'ombre du cloître.

Ce caractère mêlé de gaîté et de gravité, et qui parfois évoque la pensée d'un sacerdoce, est plus marqué encore dans le costume des femmes que dans celui des hommes. C'est que la femme, à qui ne convient pas le sacerdoce du culte public, exerce bien réellement celui du culte du foyer. Elle est là constamment présente, ou toute proche. Et si l'homme dépense aux champs son effort et son sang à produire le pain, c'est elle qui à table rompt ce pain, et le distribue. On a eu raison de compléter l'exposition du costume par une reconstitution, artistique et véridique, du foyer familial dans diverses provinces d'Espagne ; le feu autour duquel nous voyons la famille réunie est bien un feu sacré. Mais le culte du foyer est étroitement associé au culte public. Les fêtes où l'on porte les costumes que nous avons admirés commencent toutes à l'église.

Comment les costumes n'auraient-ils pas en eux quelque chose de religieux? Ils représentent d'une façon émouvante la continuité de la tradition, le culte des vertus héréditaires sans lesquelles, même dans l'ordre de la chair, la famille n'aurait pas survécu. On s'étonne, au premier abord, de voir que les petites filles portent, réduit à leur taille, le même costume que leurs mères, et on leur trouve un air trop grave. Mais c'est qu'elles sont directement saisies par la tradition.

Ces riches costumes, qui ne s'usent point, et qui sont au-dessus des modes, représentent le labeur et l'épargne, les innombrables travaux, les sacrifices indéfiniment répétés de

longues générations; chacune d'elles a pu les embellir; les motifs, généralement très simples, de leur ornementation peuvent être répétés sans que l'harmonie en soit troublée; ainsi les colliers se superposent les uns aux autres; dans la sierra de Francia, il arrive qu'une femme porte sur elle, un jour de fête, plusieurs kilogrammes d'argent somptueusement ouvragé; cela prouve un peu que la famille est riche, cela prouve surtout qu'elle descend d'ancêtres qui ont poussé loin l'esprit de sacrifice et de pauvreté. Mais il respire dans ces costumes une qualité plus haute encore de noblesse. Quand la jeune fille ou la jeune femme, aidée de ses amies, revêt les multiples effets qui attendaient, raidis, dans des coffres, elle reçoit une consécration et une investiture. Sa mère, sa grand mère, toute une lignée d'aïeules, ont porté ce même costume; ce même corsage a senti les battements de leur cœur; elles ont porté ce costume dans les fêtes où elles ont deviné qui serait leur fiancé, dans toutes les fêtes traditionnelles et familiales qui ont suivi; elles l'ont porté dans les jours de leurs plus grandes joies, mais aussi, — parce qu'on revêt ces costumes à des dates fixes et que les deuils et les angoisses peuvent bien coïncider avec les dates des fêtes publiques, — c'est sous ce voile, sous le poids de ces lourds joyaux, qu'elles ont pris leur plus grand élan spirituel vers la patrie, qui seule rassemble les familles complètes dans une joie inépuisable.

Le costume de l'homme n'a pas cette gravité; il permet des exercices, comme le jeu de la *pelota;* il n'interdit pas une honnête station à la taverne. Cette différence, elle aussi, est à noter; la sagesse populaire espagnole ne confond pas, comme il arrive aux civilisations décadentes, le rôle de l'homme et celui de la femme dans la société : c'est à la fois l'une des causes et l'un des effets du maintien de la vie familiale dans ce noble pays. Et il suffit que le sacerdoce du foyer se conserve chez la femme pour que se conserve chez l'homme la religion de ce foyer. Il reçoit, lui aussi, avec son costume, l'investiture de la force et des vertus ancestrales. Mais il ne profite pas moins de la santé morale qui resplendit dans le costume féminin : car les jeunes filles qu'il voit, si chastement vêtues, et parfois presque ensevelies sous une profusion de châles, de jupons et de joyaux, portent, sous la diversité charmante des couleurs et des dessins, le costume commun, supérieur à la mode, que sa propre

mère, sa grand mère et ses aïeules ont porté; ce costume est pleinement familial; il l'est par sa disposition, il ne l'est pas moins par les souvenirs qu'il ressuscite.

Ce costume émouvant et noble ne ressemble pas à ce qu'on se figurait naguère à l'étranger du costume espagnol, qui était léger, invitait aux danses endiablées, et devait s'accompagner d'un tambour de basque ou de castagnettes, sans compter le poignard à la jarretière. Cette légende était faite d'une large somme d'erreurs sur la famille et même sur la danse espagnole, qui peut avoir sa place dans les fêtes de famille et n'en est alors que plus espagnole. Mais il n'est pas temps d'entrer dans la danse. Quelque jour, comme Manuel de Falla et Zuloaga l'ont fait pour la Cante Jondo, des artistes réhabiliteront la danse espagnole, que les étrangers ignorent et dont la tradition, en Espagne même, risque de se perdre.

L'effort dont témoigne l'exposition actuelle en faveur du costume doit donner bon espoir. Les organisateurs de l'exposition, artistes, érudits, hommes politiques, collectionneurs désintéressés et généreux, méritent avec la reconnaissance de leurs compatriotes, celle de quiconque reste préoccupé de la beauté et de la dignité de la vie.

L'exposition, qui continue de s'enrichir, deviendra l'un des plus beaux musées de Madrid. Nous souhaitons que les trésors de ce musée aient un jour pour gardiens quelques vieux paysans qui aideraient le visiteur respectueux à comprendre tout ce que ne peuvent exprimer les objets enfermés sous des vitrines, ni les mannequins si bien présentés cependant, ni même les tableaux reconstitués avec un clairvoyant amour par quelques-uns des meilleurs artistes qu'ait produits dans l'actuelle génération, pour emprunter une juste expression au grand Angel Ganivet, fils lui-même de paysans, « l'esprit de la terre » des Espagnes, et de l'Espagne.

MAURICE LEGENDRE.

LE PROBLÈME DE LA SÉCURITÉ

Le 4 mai, dans la salle du Centre européen de la Dotation Carnegie, le brigadier-général Morgan, ancien délégué de la Grande-Bretagne à la Commission de contrôle militaire interalliée, a fait sur le Problème de la sécurité une conférence qui a eu un grand retentissement. Est-il besoin de faire ressortir l'intérêt que présente l'opinion d'une personnalité anglaise aussi qualifiée pour parler de l'esprit de revanche et des armements d'outre-Rhin? Nous remercions le brigadier-général Morgan d'avoir bien voulu transcrire pour la Revue *le texte de sa conférence que nous donnons dans la traduction de M. Camerlynck, le distingué interprète de la Conférence des Ambassadeurs.*

C'est bien d'un problème qu'il s'agit, quand on parle de sécurité. Après six ans de discussions, nous ne semblons pas plus avancés à cet égard que nous l'étions en 1919. Nous sommes censés être en état de paix, mais je serais plutôt enclin à dire que nous vivons sous un régime d'armistice, avec cette différence importante toutefois, que l'une des conditions de tout armistice est qu'aucune des parties ne doit chercher à améliorer sa situation militaire au détriment de l'autre.

Tout le monde parle de « désarmement » ; personne ne le met en pratique. L'accord général de toutes les parties ne s'est fait que sur un seul point, à savoir qu'il est du devoir de quelqu'un d'autre de commencer.

Maintes solutions, naturellement, ont été proposées ; le malheur est qu'aucune d'entre elles n'a été l'objet d'une acceptation universelle. Il n'existe même pas un *consensus* des opinions au sujet de la méthode à suivre pour aborder le problème.

TRAITÉ DE GARANTIE ET PROTOCOLE

Certains voudraient procéder du particulier au général, c'est-à-dire, partir de pactes d'un caractère local et particulier conclus entre deux ou plusieurs parties, auxquels d'autres parties pourraient adhérer, ces conventions se trouvant complétées par d'autres pactes de même nature, relatifs à d'autres frontières ou à des causes de différends, jusqu'à ce qu'on édifie la structure de la paix européenne sur le principe de ce que les ingénieurs appellent « la standardisation des pièces ». C'est le système qui a été adopté, — très sagement à mon sens, — par la France dans la négociation de traités avec les États successeurs de l'ancien empire d'Autriche-Hongrie. Mais ce n'est point le désarmement.

D'autres préfèrent procéder du général au particulier. Ils voudraient élaborer un traité d'obligation générale, conçu en termes également généraux, afin de permettre aux parties contractantes d'y apporter un complément au moyen d'accords locaux et particuliers conclus entre elles. C'était le système suggéré par le projet de traité de garantie mutuelle auquel est associé le nom de Lord Cecil ; ce système est reconnu, sinon encouragé, mais en termes très différents, par le protocole de Genève qui est comme un contrat d'assurance conclu par tout le monde avec une stipulation qui prévoit la contre-assurance pour chacun. Mais tandis que la première méthode, — appelons-la, si vous voulez, la méthode inductive, à savoir celle qui consiste en pactes d'un caractère local et particulier entre parties directement intéressées, — repose sur les armements, la seconde méthode, celle d'un pacte général, est fondée sur la réduction des armements. Ni le projet de traité de garantie mutuelle, ni le protocole ne devaient entrer en vigueur avant qu'un système quelconque d'armement réduit eût été arrêté d'un commun accord entre les signataires. Mais la réduction des armements, ce n'est pas le désarmement ; elle n'assure pas non plus la paix. La réduction des armements navals à la conférence de Washington n'a pas mis fin à la rivalité des nations en Extrême-Orient. Autrement, l'Empire britannique ne serait pas en train de créer une base navale à Singapour.

Mais il n'y a pas que cette divergence d'appréciation quant à la façon d'aborder le problème. Il existe un conflit aigu d'opinions sur les conséquences possibles de chacune des solutions proposées. En Angleterre, on assiste à ce spectacle paradoxal de pacifistes et de militaires d'accord pour répudier le protocole : les militaires, pour cette raison qu'il entraînerait pour la Grande-Bretagne, sinon une augmentation d'armement, du moins des engagements navals et militaires d'une portée incalculable; les pacifistes, et en particulier le journal la *Nation*, pour ce motif que, en stéréotypant en quelque sorte le *statu quo* en Europe, le protocole met tout État qui se croit lésé par le maintien de ce *statu quo* (est-ce à l'Allemagne que pense la *Nation*?), dans l'impossibilité de recourir à la guerre sans courir le risque d'être mis hors la loi. Ainsi les militaires protestent contre l'idée de se voir peut-être forcés de faire la guerre contre leur gré pour le compte d'autrui, et les pacifistes, parce qu'il ne leur serait pas permis à eux, ou plutôt à leurs protégés, de partir en guerre pour leur propre compte.

En outre, traité de garantie mutuelle et protocole ont également soulevé en Grande-Bretagne l'objection suivante : loin d'amener la réduction des armements que tous deux présupposent, les obligations qu'ils impliquent entraîneront en fait une augmentation d'armements pour toute puissance qui interprétera consciencieusement ses devoirs de police aux termes de ces instruments diplomatiques. En sorte que ce grand débat œcuménique semble se mouvoir dans un cercle vicieux, tant et si bien qu'il apparaît que le résultat final de tous ces projets, c'est en somme le maintien des armées européennes sous un autre nom. Les nations de l'Europe peuvent se mettre d'accord pour appeler leurs soldats une « force de police » destinée à sauvegarder la paix, mais les armées n'en restent pas moins, après la conclusion de pareils traités, ce qu'elles étaient auparavant. On ne se débarrasse pas de ses soldats rien qu'en les appelant « police de sécurité », — cette forme de police qui ne m'a été que trop familière au cours des tentatives que nous avons faites pour réaliser le désarmement de l'Allemagne. Tout le mal ne vient-il pas de ceci : que les forces auxquelles on s'en remet et auxquelles on est tenu de s'en remettre, pour faire respecter le pacte de la Société des

nations, peuvent à tout moment se tourner contre lui? Il en sera toujours ainsi, tant qu'on ne disposera pas de forces internationales. Compter sur les armées nationales pour préserver la paix internationale, ce n'est, en mettant les choses au mieux, qu'une ressource équivoque. C'est là aussi bien le paradoxe du pacte et celui du protocole, considérés comme essai de « désarmement ». La nature humaine étant ce qu'elle est, il nous faut bien envisager l'emploi de la force pour répondre à la force. *Naturam expelles furca, tamen usque recurret.*

Le pacte de la Société des nations lui-même a été critiqué de divers côtés. J'ai lu des critiques d'origine allemande, fondées sur cette objection que l'article 10 « stéréotype » les frontières imposées à l'Allemagne par le traité de Versailles; j'ai lu des critiques d'origine française attaquant le pacte pour ce motif que l'article 19 met ces mêmes frontières en danger, en laissant la faculté à l'Allemagne, une fois qu'elle aura été admise dans la Société des nations, de faire campagne pour obtenir leur revision. Un parti craint que le pacte ne dévore le traité, l'autre que le traité ne dévore le pacte. Ainsi, ce qui est le bien pour l'un est le mal pour l'autre, et vraiment rares sont les esprits manichéens prêts à admettre que le pacte et le traité sont tous deux également nécessaires, et à un égal degré. Ces divergences d'opinion sont fondamentales dans la question de l'admission de l'Allemagne dans la Société des nations. Suivant qu'on insiste sur l'article 10, ou sur l'article 19, il est des gens qui prétendent que la paix de l'Europe ne sera jamais assurée, tant que l'Allemagne restera en dehors de la Société des nations, tandis que d'autres gens soutiennent que du jour où elle aura été autorisée à en franchir le seuil, la paix de l'Europe, ou tout au moins sa stabilité, sera mise en danger.

Reste une autre difficulté à résoudre : certains affirment que nous ne serons jamais en sécurité tant que nous n'aurons pas désarmé, et d'autres disent qu'avant de désarmer, il faut avoir la sécurité. Il n'entre pas dans mon dessein d'essayer de concilier ici ces opinions opposées; je ne fais que les indiquer en passant. Dans une certaine mesure, ces opinions représentent la thèse et l'antithèse inhérentes aux pensers politiques, et il nous reste encore à découvrir une « loi de contradiction » hégélienne dans la solution de ce problème de la sécurité.

Il y aura toujours des gens, ou des peuples, qui voudront maintenir le *statu quo* en Europe, et il y en aura toujours pour vouloir le changer. Ceux-là étudieront le problème comme s'il était de l'ordre statique, ceux-ci comme s'il était de l'ordre dynamique. Une chose est certaine : si on essaie de faire du pacte, ou de tout élargissement du pacte, une chose trop rigide, il se brisera sous la pression des circonstances. La politique extérieure d'une nation, quelle qu'elle soit, ne peut jamais rester indéfiniment la même ; ainsi que Bismarck l'a dit, la politique étrangère est « un élément fluide » (*ein flussiges Element*), et sa pesanteur spécifique se modifie constamment au gré de l'atmosphère politique.

L'OFFRE ALLEMANDE DE PACTE MUTUEL

L'ensemble du problème vient toutefois de recevoir de Berlin une orientation nouvelle. Le gouvernement allemand a fait une « offre » de conclure un « pacte mutuel » avec la France et la Grande-Bretagne en vue de garantir la frontière de l'ouest; c'est de cette offre que je voudrais maintenant parler. Elle est, à la vérité, d'un caractère local et particulier dans sa conception, mais elle ne sera, certainement, ni locale, ni particulière quant à ses conséquences. Le simple fait que sa négociation implique, soit comme condition préalable, soit comme condition subséquente, l'entrée de l'Allemagne dans la Société des nations, suffit à soulever le problème de la sécurité sous tous ses aspects européens.

Je vais d'abord vous exposer quelques arguments en faveur de l'acceptation de cette offre; puis, après avoir présenté cette thèse de mon mieux, je produirai certains arguments, tendant je ne dirai pas à faire rejeter l'offre, mais à la repousser sous la forme que les autorités allemandes voudraient lui donner. Cette offre se recommande, non pas encore à l'acceptation de la Grande-Bretagne (car elle aurait besoin d'être définie), mais simplement à l'accueil bienveillant de M. Austen Chamberlain. C'est là un fait très significatif, dont je serais le dernier à vouloir diminuer l'importance. Le lecteur peut m'en croire, la France n'a pas de meilleur ami, ni de plus consciencieux, dans les conseils de la Grande-Bretagne, que M. Austen Chamberlain. Il n'y a pas le moindre doute qu'il ne souscrirait jamais

à un pacte de cette nature, une fois mis sous une forme concrète, si cela pouvait avoir comme conséquence de trahir, d'abandonner, ou même de mettre en péril les intérêts de la France.

Qu'on me permette un instant de développer les arguments en faveur du projet de pacte, à la lumière du discours capital prononcé par M. Chamberlain le 24 août 1924 à la Chambre des communes. Ce discours, mis en bonne place par la presse en France et en Grande-Bretagne, n'a pas été reproduit dans les journaux textuellement, avec toute la précision que demandait une déclaration aussi importante ; même le compte rendu officiel, sous sa première forme, était inexact et dut être revisé. De plus, M. Chamberlain parlait évidemment avec une sobriété voulue, et de la reproduction d'un discours qui ne contenait pas une seule parole inutile on ne saurait distraire un seul mot. Or, ce compte rendu souligne l'intérêt britannique dans le problème de la sécurité de la France « qui est plus direct, plus vital et envers lequel nous sommes plus étroitement engagés par notre parole et notre signature qu'envers les obligations générales communes à tous les signataires du pacte de la Société des nations et à tous les membres de cette Société ». Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères faisait allusion, j'imagine, aux articles 42, 43 et 44 du traité de Versailles, — peut-être bien aussi, quoique cela ne ressorte pas nettement, à l'hommage que M. Lloyd George et M. Ramsay MacDonald, au cours de déclarations successives, ont rendu au principe de l'obligation incorporé à ces clauses du traité. M. Chamberlain a fait clairement ressortir, dans son résumé très concis des propositions allemandes, que le projet de pacte reconnaîtrait ces articles du traité, — qu'on pourrait même les lui incorporer. Il a dit en propres termes : « Ce pacte pourrait donner une nouvelle garantie à l'exécution des articles. » Qu'ils y soient incorporés ou non, ils restent « une obligation directe du traité ». Ce que ferait donc le nouveau pacte, — et c'est là évidemment le plus fort argument en sa faveur, — ce serait de renforcer une obligation déjà existante aux termes des articles 42 à 44, qu'à l'heure actuelle nous partageons simplement avec les co-signataires du traité, en la transformant en une obligation qui nous serait particulière.

Il y aurait là une amélioration indubitable à la situation

présente, telle qu'elle est définie par le traité de Versailles. La rédaction des articles 42-44 du traité est fort vague. On n'y trouve pas la définition d'une « violation » de ces articles, et la flétrissure qu'ils infligent à cette violation comme « un acte hostile vis-à-vis des signataires du présent traité, et comme cherchant à troubler la paix du monde », n'a qu'une valeur platonique : elle n'a point pour effet de rendre « un acte hostile » équivalent à une déclaration de guerre. Dire que quelque chose est un péché, ce n'est pas en faire un crime, et les sanctions sont ici absentes. Mieux que cela, la responsabilité de la Grande-Bretagne, en vertu de l'article 44, ainsi que lord Curzon a eu l'occasion de le faire remarquer, est « de celles qui appartiennent à toutes les puissances signataires et ne sauraient être attribuées spécialement à deux d'entre elles ». Il s'agit uniquement d'une responsabilité collective. Le projet de pacte, toutefois, « attribuerait » cette responsabilité à la Grande-Bretagne, et la France se serait ainsi assuré un engagement de responsabilité individuelle envers elle, tandis qu'actuellement elle n'a rien de mieux, du moins en ce qui concerne les Anglais, qu'une responsabilité commune à tous. C'est certainement quelque chose. Il y a un vieux proverbe anglais qui dit : « Ce qui est l'affaire de tout le monde n'est l'affaire de personne », et c'est le point où nous en sommes aux termes de l'article 44. Mais en vertu du pacte proposé, « l'affaire de tout le monde » deviendra l'affaire de quelqu'un. Notre responsabilité limitée, telle qu'elle ressort de l'article 44, deviendra une responsabilité illimitée sous le régime du nouveau pacte. Pour recourir à une métaphore de l'ordre juridique, au lieu d'être de simples actionnaires, nous deviendrons des associés, en ayant substitué une société en participation à une société anonyme.

Il y a des précédents à cette manière de faire. Au mois d'août 1870, le gouvernement anglais a conclu des traités accessoires pour la durée de la guerre franco-allemande, et douze mois après avec la France et la Prusse, par lesquels ces Puissances s'engageaient individuellement à respecter la neutralité de la Belgique. Ces traités n'affectaient pas l'inviolabilité établie par le traité primitif de 1839. Ils l'affirmaient plutôt ; la responsabilité de toutes les Puissances signataires du traité de 1839, que certains hommes d'État, absolument à tort, avaient voulu considérer comme une responsabilité purement

collective, se trouvait affirmée pour ce qu'elle était, à savoir une responsabilité qui incombait à tous les signataires, mais en particulier aux trois Puissances qui avaient négocié le nouveau traité. Aucune personne compétente n'a jamais soutenu cette thèse, que les obligations contractées en vertu du traité de 1870 puissent impliquer le moindre doute sur les obligations découlant du traité de 1839. Il en serait ainsi du projet de pacte; sa négociation ne porterait aucune atteinte à la validité des articles 42 à 44 du traité de Versailles et ne saurait les mettre en péril. Mais, à la différence de 1870, on réaliserait un véritable progrès. Autrefois, il s'agissait simplement de confirmer une responsabilité individuelle; aujourd'hui, comme je l'ai dit, une responsabilité collective serait transformée en responsabilité individuelle.

Voilà donc, présentées de mon mieux, les raisons qu'il peut y avoir d'examiner l'offre allemande, qui n'a jusqu'ici pris corps que sous la forme d'une conversation diplomatique. Voyons maintenant les arguments contre.

Et d'abord, ceci n'est un secret pour personne. L'examen des rapports de la Commission de contrôle avait amené dans les milieux officiels en Angleterre (par quoi je n'entends pas dire les milieux politiques), au commencement de cette année-ci, une évolution rapide, vers un pacte anglo-français pour la défense de cette frontière de l'Est que Lord Curzon a un jour appelée « en un certain sens, la frontière avancée de la Grande-Bretagne elle-même ». Nous avons des raisons de supposer que le gouvernement allemand à Berlin eut vent de la tournure que prenaient les événements. La réaction ne se fit pas attendre. M. Stresemann tenta, auprès de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, une démarche qui « essayait de s'entourer de mystère » (je cite M. Austen Chamberlain lui-même), en lui offrant quelque chose dont la nature exacte est encore matière à spéculation, mais dont on peut du moins affirmer ceci : accepter ou même accueillir cette offre porterait un coup funeste à l'idée du pacte exclusivement anglo-français que depuis quelque temps méditaient les Alliés. Je ne veux pas dire que ce fut là le motif dont s'inspirait l'offre allemande; mais le moment et les conditions où elle a pris naissance, sont de nature à justifier de notre

part l'examen le plus serré. Ce qui ne contribue pas à créer à son égard une impression favorable, ce sont les commentaires récents d'un journal allemand, de caractère semi-officiel, le *Hamburger Fremdenblatt*, exposant à ses lecteurs que le but de l'intervention du gouvernement allemand était d'étouffer dans l'œuf les espoirs fondés sur le nouveau pacte anglo-français, et se complaisant à ajouter cette remarque qui éclaire tout : « Nous avons réussi : l'Entente de 1914 a été enterrée en 1925. » Quelques semaines plus tard, une autre feuille allemande, la *Germania*, qui représente le parti de M. Marx, avait laissé entrevoir une autre sorte de pacte, à savoir un pacte entre la France et l'Allemagne conclu directement entre elles sans la médiation de la Grande-Bretagne.

Vous le voyez, — aussi bien avant que l'offre ait pris forme, qu'après qu'elle eut été rendue publique, — nous avons deux commentaires allemands, émanant chacun de sources qui touchent de près au gouvernement allemand, — et dans aucun pays au monde, les relations entre le gouvernement et la presse ne sont aussi étroites qu'en Allemagne, — et conduisant tous deux à la même conclusion, à savoir que l'intérêt de ces négociations pour le public allemand était qu'elles réussiraient à enfoncer un coin entre les deux Alliés, la France et la Grande-Bretagne. Si c'est là l'espoir qu'on offrait au public allemand pour qu'il en acceptât l'idée, ne faut-il pas y voir aussi le motif de derrière la tête des hommes politiques allemands qui l'avaient inspirée?

A ceux qui, comme moi-même, peuvent parler par expérience des relations avec le gouvernement allemand dans l'exécution des clauses du traité de Versailles, il ne saurait échapper que le gouvernement allemand ne nous a jusqu'ici donné aucune raison de lui faire confiance. C'est à peine si un seul des articles concernant les effectifs a été exécuté; en fait, ils sont restés lettre morte. Les dernières « évaluations budgétaires » de l'armée allemande parlent d'elles-mêmes, et c'est de menaces qu'elles parlent pour les techniciens qui savent ce que parler veut dire. L'interdiction d'importer et d'exporter des armes et des munitions, — et à quoi cela servirait-il de démonter des installations dans les usines de guerre de l'Allemagne, si les ports allemands restent ouverts à l'introduction des armes? — cette défense n'a jamais été observée; et ne

s'est-il pas trouvé récemment un tribunal allemand pour déclarer, avec une effronterie singulière, que cet article du traité était inopérant en droit allemand?

Ce n'est pas du tout que je veuille semer la méfiance à un moment comme celui-ci, ni compromettre les chances possibles d'une heureuse solution, mais j'ai de bonnes raisons d'insister, en ce qui nous occupe maintenant, sur cette question du désarmement de l'Allemagne. La justification de mon attitude se trouve dans le discours prononcé le 29 avril dernier par le chancelier allemand. Parlant de l'offre allemande, il a appuyé avec force, et à plusieurs reprises, sur ce qu'il appelle « l'état actuel de désarmement de l'Allemagne ». Nous avons déjà entendu ce langage, et peut-être trop souvent. On retrouve cette idée dans la lettre adressée au Secrétariat de la Société des nations, par laquelle l'Allemagne cherchait à poser des conditions avant son admission dans la Société. Et tout de suite je dis que, si l'Allemagne se dispose à glisser dans ses négociations en vue d'un pacte mutuel, un aveu tacite, de la part des Alliés, qu'elle s'est acquittée de ses obligations envers la Commission de contrôle, alors, plus tôt on renoncera à ces tractations, mieux cela vaudra, car nous pourrions bien nous apercevoir que nous sommes tombés dans un piège. Une fois admis que l'Allemagne est désarmée, Cologne devra être évacuée. Si c'est là le véritable sens de l'offre allemande, si elle met à cette offre de signer un pacte avec nous, cette condition qu'elle exige, ou qu'elle attende, ou qu'elle puisse supposer un aveu de notre part qu'elle s'est acquittée de ses obligations antérieures, aux termes des clauses militaires du traité de Versailles, alors tout ce que je puis dire d'une pareille diplomatie, c'est qu'elle ressemble dangereusement à celle d'un débiteur qui dirait à son créancier, auquel il aurait remis des gages solides lui appartenant, comme garantie d'exécution d'un billet qui n'a pas été payé : « Rendez-moi les valeurs que je vous ai données en nantissement, et je vous signerai une autre reconnaissance de dette. »

Dans le même discours, le chancelier allemand se plaint que les gouvernements alliés n'aient pas fourni au gouvernement allemand une « explication motivée disant pourquoi et comment l'Allemagne est en défaut en matière de désarmement ». J'ai pris envers moi-même l'engagement, — et cela volontairement, car rien ne m'y forçait, — de ne pas divulguer

ce que je sais des résultats de l'inspection générale de la Commission de contrôle. Je ne manque pas à cet engagement, en disant que le langage du chancelier allemand me paraît manquer de bonne foi à un point extraordinaire et, pour tout dire, provocant S'il désire vraiment savoir à quels égards les autorités militaires allemandes se sont trouvées en défaut à l'inspection générale, il n'a pas besoin de le demander aux gouvernements alliés ; qu'il s'adresse donc au général von Seeckt ! On imaginerait, à entendre ses plaintes, que le chancelier et le général ne se parlent même pas ! Le chancelier n'a qu'à demander au général von Seeckt quels ordres ont été donnés afin de soustraire des documents essentiels au contrôle des officiers de la Commission, et, quand il n'y aurait pas moyen de les dissimuler, d'en produire de faux. Si le public savait comment sont menées, en fait, les opérations de contrôle, il se rendrait compte que le gouvernement allemand sait parfaitement pourquoi, en quoi, et de quelle manière il s'est mis en faute. Des centaines de lettres ont été adressées aux autorités allemandes par le général Nollet et par son successeur, le général Walch, faisant ressortir ces manquements. Cette correspondance n'a pas été rendue publique, mais elle a été portée à la connaissance du gouvernement allemand. Presque toutes ces lettres étaient des demandes de renseignements essentiels. Et, après avoir ainsi pertinemment refusé ces informations, ce sont maintenant les autorités allemandes qui les réclament ! En cette affaire de désarmement, l'attitude de l'Allemagne ne consiste pas à demander : « Que faut-il vous dire? » mais : « Qu'est-ce que vous savez ? »

Supposons, cependant, si toutefois une pareille supposition est possible, que ce pacte « mutuel » doive être conclu sans admettre l'hypothèse ou la condition que l'Allemagne a rempli ses obligations en matière de désarmement. Deux formidables objections se présentent aussitôt à l'esprit.

La première se fonde sur l'histoire des négociations entre les gouvernements français et britannique, en janvier 1922, au sujet de la rédaction d'un pacte anglo-français de sécurité. Ces négociations ont échoué, en partie par suite de la difficulté de définir un « acte d'agression ». Le gouvernement britannique voulait borner cette définition à une incursion de fait sur le territoire français. Le gouvernement français faisait remar-

quer, argument sans réplique, que l'acte d'incursion ne constituait pas le commencement de l'agression, mais qu'il en était la fin, ou plutôt qu'il était l'aboutissement d'une longue chaîne d'incidents : mobilisation, concentrations, mise en marche de troupes, et ainsi de suite. A moins que le pacte ne fournît les moyens de détruire les préparatifs militaires dans le germe, avant qu'ils aient eu le temps de porter tous leurs fruits sur le territoire français, le concours militaire promis par le pacte arriverait trop tard. La seule inscription d'un nouveau crédit dans le budget de l'armée allemande pouvait être considérée comme un germe d'agression. Tout ce que le gouvernement britannique put trouver comme réponse, ce fut que des actes à l'état naissant tels que des « menaces » seraient traités comme une occasion pour les deux gouvernements de « se concerter ».

Maintenant, appliquez ces difficultés à un pacte qui doit comprendre non seulement la France et la Grande-Bretagne, mais aussi l'Allemagne, et considérez ce qui arriverait. De même que la France aurait pu prétendre, aux termes d'un pacte anglo-français, que toute concentration de troupes allemandes dans le voisinage de la zone neutre, toute initiative nouvelle violant les clauses militaires du traité de Versailles, pourrait constituer une « menace d'agression », de même l'Allemagne serait en mesure d'alléguer, en vertu d'un pacte anglo-franco-allemand, que toute concentration de troupes sur le *sol français*, toute mesure tendant à la mobilisation, tout renforcement de la frontière française, peut-être même tous crédits nouveaux dans le budget de la France, représentent une « menace » d'agression contre les territoires rhénans. La moindre innovation dans la politique militaire de la France serait mise en discussion. Grâce à un instrument diplomatique international, le gouvernement allemand, se faisant le porte-parole du grand état-major, — le grand état-major allemand existe toujours, et vous pouvez m'en croire, — aurait acquis un *locus standi* dans toute affaire de ce genre. Car un tel pacte doit par hypothèse supposer l'égalité entre la France et l'Allemagne, qui y sont parties. Si, en vertu d'un accord comme celui que nous supposons, l'Allemagne n'est pas autorisée à soulever la question d'une menace contre le Rhin, la France ne pourra pas non plus la soulever; et alors, où en sommes-nous? Si un pacte anglo-français devait servir à

quelque chose, il prévoirait forcément que les gouvernements de la France et de la Grande-Bretagne auraient à « se concerter » à propos des événements militaires en Allemagne. De même, un pacte à trois ou à quatre devra contenir une stipulation en vertu de laquelle les gouvernements de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne pourront « se concerter » sur les événements militaires en France. Je n'envie pas le secrétaire d'État aux Affaires étrangères en Grande-Bretagne qui en pareil cas aurait à jouer le rôle d'« honnête courtier »; mais cela n'est pas mon affaire. Ce que je veux démontrer, c'est que ce pacte « mutuel », s'il doit avoir une portée militaire quelconque et satisfaire les autorités allemandes, peut en pratique se réduire à une *servitude* imposée au ministère de la Guerre français en ce qui concerne la mobilisation, servitude qui ne différerait pas de celle que fait peser sur le ministère de la Guerre allemand l'article 178 du traité de Versailles.

D'un autre côté, que devient la Pologne dans cette affaire? Si elle est exclue du pacte que l'on propose, l'Allemagne pourrait, sans en violer les termes à aucun égard, concentrer des troupes sur sa frontière orientale; elle pourra même le faire impunément, car il n'y aura pas là de menace au sens précis du pacte. Mais si, d'autre part, la France rassemble des troupes près de la frontière allemande de l'Ouest comme conséquence même de cette situation, l'acte de la France pourra être considéré comme une menace aux pays rhénans. En d'autres termes, elle sera complètement immobilisée, tandis que la Pologne sera abandonnée à son sort.

J'avoue que ce sont des considérations de cette nature qui font que je me demande vraiment si le but des Allemands, en faisant cette offre, n'est pas de paralyser la France, au lieu de la garantir. La vérité, c'est qu'on ne peut pas ainsi isoler diplomatiquement la question de la frontière à l'ouest de l'Allemagne. Aussitôt qu'on essaie de le faire, on entre dans une atmosphère d'irréalité absolue.

Et puis, que dire de ce « concert » à établir entre les états-majors? Si l'on veut vraiment assurer ce que certaines gens appellent la « neutralisation » des pays rhénans, il faut avoir des mesures toutes prêtes au cas où on tenterait de violer la neutralité. C'est bien ce que comportait l'entente entre les états-majors britannique et français au sujet de la Belgique de 1906 à 1914;

c'était bien là aussi l'entente proposée, et en partie acceptée, dans le projet de pacte anglo-français de 1922. Comme nous le savons aujourd'hui d'après l'histoire officielle de la guerre publiée récemment en France, *les Armées françaises dans la Grande Guerre*, il s'en est fallu de très peu que cette entente manquât le but que, militairement parlant, elle se proposait d'atteindre, par suite d'un désaccord qui survint à la onzième heure à propos de la zone de concentration. Pour être efficace, une entente de cette nature doit d'avance réaliser l'accord sur tous les points : transports, approvisionnements, zone de concentration, formations et tout ce qui s'ensuit. Mais, dans le pacte mutuel dont il s'agit, il ne peut y avoir aucune stipulation pareille en vue d'une entente des états-majors, car les deux conditions envisagées, — une attaque française et une attaque allemande, — s'annulent réciproquement, et réduisent le pacte à un état de rigidité, qui paralysera toutes les mesures militaires indispensables pour en assurer le respect. En tout cas, mon esprit à moi se refuse à concevoir l'état-major général britannique consultant secrètement (si elles doivent avoir quelque valeur, toutes ces consultations devront être tenues secrètes) les autorités allemandes en vue de « concerter » des mesures militaires dans l'éventualité d'une agression française en Rhénanie, et consultant, non moins secrètement, l'état-major français sur les mesures à prendre contre une agression allemande. Autrement dit, il n'y aura d'entente militaire ni d'un côté ni de l'autre, et une fois que l'Allemagne aura commis l'acte d'agression, il sera trop tard pour en improviser une.

A quoi bon fermer les yeux à la réalité? Le véritable danger, comme tout le monde le sait, n'est pas que l'armée française envahisse la Rhénanie, mais qu'une armée allemande traverse cette région pour envahir ensuite la France. C'est là l'éventualité envisagée par le traité de Versailles. Mais le projet actuel de pacte traite cette éventualité comme si elle n'était pas plus probable que la contre-partie ; il en résulte qu'il n'a aucun rapport avec l'état de choses qui existe en fait. La vérité est que la Rhénanie démilitarisée ne serait en aucune manière à l'abri d'une agression allemande, si l'on doit, d'après le nouveau pacte, concerter des mesures militaires quelconques afin de s'y opposer. Vous n'auriez qu'un autre instrument diplomatique,

dépendant comme le traité de neutralité belge de la bonne foi de l'Allemagne, et rien de plus.

La seconde des deux redoutables objections qui me sont venues à l'esprit est la suivante. On a expliqué, et justifié ce nouveau pacte en le présentant comme une sorte de neutralisation de la Rhénanie. C'est un journal anglais de premier ordre, le *Daily Telegraph*, qui a établi cette analogie ; d'autres ont emboîté le pas. Le traité de 1839 qui garantissait la neutralité de la Belgique est cité à titre de précédent. C'est, à vrai dire, un précédent de sinistre présage ! Retenons-le cependant comme élément de comparaison, et nous verrons quelle variété de neutralisation, curieusement unilatérale, offrira la Rhénanie. Aucun territoire ne peut être réellement neutralisé, je veux dire neutralisé avec la perspective que sa neutralisation sera respectée, à moins qu'il ne soit indépendant. Les habitants d'un tel territoire ont non seulement le droit, mais le devoir, comme la Belgique avait le droit et le devoir, de résister à toute violation de leur territoire par une puissance étrangère, quelle qu'elle soit. S'il ne s'acquitte pas de ce devoir sans faire de distinction, le territoire neutralisé manque à ses obligations envers toutes les parties, autres que l'agresseur, qui ont garanti sa neutralité. C'est une règle de droit international. Mais comment les habitants de la Rhénanie vont-ils aider les puissances garantes de sa soi-disant neutralité à la défendre ? En vérité, comment le pourraient-ils ? Ce sont des citoyens allemands. Par suite d'une regrettable atténuation apportée à la rédaction primitive du traité de Versailles, ils peuvent même devenir, et en fait deviennent fréquemment, des recrues pour l'armée allemande. Si l'Allemagne se proposait un jour de violer la neutralité de ce territoire, les habitants seraient requis d'aider les autorités militaires allemandes à commettre cette infraction, et en cas de refus, ils s'exposeraient à de graves pénalités en vertu du droit de siège (*Belagerungzustand*) et d'innombrables lois allemandes. Si, dans une autre hypothèse, ils se joignaient, comme l'ont fait les Belges, aux autres puissances garantes pour défendre leur territoire contre les forces allemandes, ils encourraient dans toute leur rigueur les châtiments qui frappent la haute trahison (*Landesverrat*).

Dans ces conditions, moins on parlera de la neutralisation à propos du projet de pacte, mieux cela vaudra. Ce n'est pas

en usant, ou plutôt en abusant de certains mots, qu'on assurera la démilitarisation de la Rhénanie. Si les propositions françaises primitives, faites en vue de transformer la Rhénanie en un État indépendant, avaient été adoptées (et j'en arrive parfois à regretter qu'elles ne l'aient pas été), on pourrait parler de la neutralisation de la Rhénanie. Mais il est trop tard. Il y a toutefois un avantage à employer le mot « neutralisation » à propos du projet de pacte, c'est que l'examen en servira à mettre en relief ce fait, qui autrement resterait dans l'ombre, que dans tout pacte pour le maintien de la démilitarisation de la Rhénanie auquel l'Allemagne serait partie, la partie qui offre toutes les chances de le violer aura toutes les cartes en main. Longtemps avant qu'une force expéditionnaire britannique ait mis le pied sur le sol français, les troupes allemandes, non seulement auraient pénétré dans les territoires démilitarisés, exerçant leurs droits de réquisition, de cantonnement, achevant en somme leur mobilisation « économique » avec toute l'autorité que leur donneraient les lois allemandes, mais elles auraient traversé la frontière. Les voies ferrées seraient par hypothèse entre leurs mains dès le début, et l'ensemble du personnel du chemin de fer, dans les pays rhénans, serait mobilisé dans les vingt-quatre heures, comme le *Bahnschutz* dans le reste de l'Allemagne. Le facteur le plus important pour le succès d'une offensive, c'est-à-dire le temps, serait en sa faveur.

COMMENT L'ALLEMAGNE DÉMILITARISE

Voici un autre point. Sommes-nous tout à fait sûrs que la zone neutre, distincte de la Rhénanie, c'est-à-dire la bande de territoire parallèle au Rhin, et qui s'étend à 50 kilomètres à l'Est du fleuve, soit vraiment démilitarisée à l'heure actuelle ? Je pense à la soi-disant « police de sécurité », qui en réalité n'est pas du tout de la police, mais des troupes de seconde ligne. La délimitarisation de ces hommes est un des points sur lesquels le gouvernement allemand n'a jamais satisfait aux exigences des Alliés, et, j'en ai peur, ne le fera jamais. Ils sont recrutés au même âge que les vrais soldats; soldes, pensions, grades, avancement sont identiques, à telles enseignes que non seulement les années de service dans l'armée comptent

comme service dans la « police », mais, ce qui est infiniment plus significatif, toutes les années passées dans la « police » comptent comme services militaires. Ces hommes prennent part aux grandes manœuvres d'armée, et reçoivent l'entraînement tactique avec la Reichswehr. Or, cette police militarisée, on la trouve partout dans la zone neutre démilitarisée, où souvent elle occupe les garnisons de l'ancienne armée. Il y a mieux. Ces détachements ne sont pas tant répartis en vue du maintien de l'ordre public, qu'en raison de la valeur stratégique des villes où ils tiennent garnison. Ils serviraient excellemment de rideau aux unités de la *Reichsheer* dans le cas de mobilisation, comme troupes de couverture; ils seraient également d'un excellent usage pour remplir les cadres de l'armée.

On peut m'en croire, les autorités militaires allemandes n'ont jamais perdu de vue cette possibilité. L'encre avait à peine eu le temps de sécher sur le traité de Versailles, que l'Allemagne faisait une démarche près de notre Commission, en mars 1920, demandant l'autorisation de maintenir des troupes à titre permanent dans la zone neutre, et d'y envoyer des renforts, à son gré, chaque fois qu'il lui plairait d'y constater des « troubles ». Puis, quand cette prétention eut été refusée, elle retomba sur une proposition en vue d'être autorisée à entretenir dans ce même territoire une force de « police », aux effectifs de presque deux divisions, armées de mitrailleuses, d'avions militaires et d'obusiers. Curieuse conception, n'est-ce pas, de ce qu'il faut entendre par une zone démilitarisée. Mais elle est foncièrement allemande, et je doute fort qu'une fois qu'on aura évacué la Rhénanie, on puisse persuader les autorités militaires allemandes d'en admettre une autre. En fait, par une savante exploitation de « troubles » civils dans la zone neutre, suscités tout aussi savamment par des agents provocateurs, on pourrait bien se trouver, comme notre Commission en avril 1920, en présence de « violations » de la zone neutre, de la part des soldats allemands, qui, à tout moment, feraient des incursions sur le territoire, sous prétexte d'y maintenir l'ordre intérieur. Si notre Commission, siégeant à Berlin, n'a pu empêcher cette infraction au traité, y a-t-il la moindre vraisemblance que les signataires du nouveau pacte réussissent à s'y opposer? En tout cas, il ne sert à rien de parler de pacte mutuel, avant d'avoir réglé avec le gouvernement allemand la question de la police.

PAS DE DÉSARMEMENT, PAS DE PACTE

Il y a un fait très curieux au sujet de la cession de territoires (de l'Alsace et de la Lorraine) en vertu du traité de Versailles. D'après le pacte qu'on propose, l'Allemagne fera volontairement ce que, jusqu'ici, elle a fait par contrainte, c'est-à-dire qu'elle donnera son acquiescement à la cession de ces territoires. Or, ce que l'on ne sait pas en général, c'est qu'au point de vue de l'organisation militaire, les territoires cédés existent toujours dans le cerveau fertile de ce Scharnhorst moderne qui s'appelle le général von Seeckt. Ainsi qu'on commence à le savoir, ce dernier, avec une extrême ingéniosité, s'est efforcé, en organisant l'armée nouvelle dont le traité limite la force nominale à cent mille hommes, de préserver la structure de l'ancienne armée, dont les effectifs étaient sur le pied de paix de 850 000 hommes, en attribuant à chaque compagnie, escadron et batterie, le numéro et les « traditions » d'un des anciens régiments. En d'autres termes, chaque compagnie d'infanterie, par exemple, est comme le noyau, ou la cellule, d'où peut naître tout un régiment. Et ce n'est assurément pas la seule preuve que cette armée étrangement hydrocéphale, avec ses vingt-deux généraux camouflés rien que dans le *Reichswehrministerium*, est destinée à atteindre les dimensions de l'ancienne armée.

Mais ce n'est pas ici le lieu de s'appesantir sur ce genre de faits. Voici où je veux en venir : l'ancienne armée allemande consistait en vingt quatre corps d'armée, non compris le corps des gardes, qui étaient répartis avec recrutement territorial, sur vingt-quatre régions de corps d'armée. Quatre de ces régions, numérotées V, XV, XVI et XXI, ont disparu de la carte allemande, du fait de la cession des territoires correspondants : la Posnanie, l'Alsace, la Lorraine occidentale et la Lorraine orientale. Justement il se trouve, et nous avons depuis longtemps découvert, que presque toutes les formations complètes qui constituaient chacun de ces quatre corps d'armée ont été soigneusement conservées dans les unités réduites de l'armée nouvelle. C'est ainsi que des divisions et des brigades de l'ancien corps d'armée de la Pologne prussienne ont pu être identifiées, en ce qui concerne les cadres, avec les régiments et les batail-

lons de la nouvelle armée allemande, et, ce qui est encore plus frappant, leurs garnisons sont réparties le long de la frontière polonaise, de la Haute-Silésie et de la Prusse orientale. Il en est de même à l'ouest, sauf que les garnisons se trouvent forcément juste en dehors de la zone neutre. Leur ombre menaçante ne s'en projette pas moins très loin sur l'ouest, à travers le Rhin, au delà de la nouvelle frontière, presque sur l'Alsace et la Lorraine. Que peut-on bien en inférer, sinon que, dans l'esprit du *Reichswehrministerium*, la véritable frontière de l'Allemagne, cette frontière qui doit être reprise *vi et armis* à une date plus ou moins rapprochée, est celle qui ne s'arrête qu'aux limites occidentales de l'Alsace et de la Lorraine.

Supposons maintenant que l'Allemagne signe un pacte comme celui dont il est question et renonce une seconde fois aux territoires qu'elle a cédés. Quelle garantie a-t-on qu'elle ne va pas reconstituer, et même qu'elle n'a pas déjà reconstitué les unités qui tenaient autrefois garnison dans la Rhénanie, au moyen de recrues d'origine rhénane postées juste au bord des territoires rhénans ? La seule garantie que la France puisse avoir, c'est l'exécution de ce que précisément l'Allemagne n'a pas encore exécuté, c'est-à-dire les clauses militaires du traité de Versailles, et la suppression de tout ce système de cadres sur lequel repose la reconstitution des unités correspondant aux garnisons des territoires cédés et « démilitarisés », système dont les grandes lignes peuvent se lire en toutes lettres dans le budget de l'armée allemande. Si bien que, dans tous les débats au sujet de ce pacte, si on le discute avec intelligence, on en revient toujours au désarmement de l'Allemagne. Tant que cette dernière ne se sera pas mise en règle avec les demandes des gouvernements alliés en matière de désarmement, le pacte restera une entreprise d'ordre purement spéculatif.

Mais, à en juger par ses déclarations récentes, c'est précisément ce que M. Luther entend ne pas faire. « La question de la sécurité, fait-il valoir dans son discours du 29 avril, est un problème trop difficile pour qu'on permette de l'aggraver en y introduisant d'autres problèmes qui n'ont rien à faire avec la question, ou qui doivent être réglés à part. » Autrement dit, on s'attend à nous voir débattre et conclure ce pacte sans aucune référence à des questions aussi « aggravantes » que celle de la police de sécurité. C'est dans cette atmosphère raréfiée qu'il

faudrait discuter un pacte tendant à la démilitarisation de la Rhénanie et de la zone neutre, sans qu'un mot soit dit au sujet de la police militarisée, dont la présence dans la zone neutre constitue une infraction aux articles 42 et 43, dans leur lettre comme dans leur esprit. Vouloir s'abstraire de cette question, et de tous les autres litiges d'ordre militaire dont j'ai déjà parlé, ce serait enlever au pacte toute réalité.

Avec quelles réserves mentales les négociateurs allemands aborderaient-ils l'étude d'une question ainsi isolée artificiellement, je ne sais, mais je crois qu'elles ne manqueraient pas. Sur ce point le discours de M. Luther est d'une curieuse ambiguïté. En effet, tandis que ses paroles excluent des négociations projetées toute discussion au sujet de manquements allemands aux clauses de désarmement, elles n'en laissent pas moins supposer que le pacte est nécessaire à la « sécurité » de l'Allemagne, en vertu du fait qu'elle est entièrement « désarmée ». Vais-je paraître soupçonneux si j'avoue ce que j'ai dans l'esprit ? A peine ce pacte aura-t-il été conclu que le gouvernement allemand se retournera en disant que les problèmes conjugués du désarmement et de l'évacuation de Cologne, laissés en dehors des négociations, sont maintenant résolus, et que l'Allemagne, ayant donné sa parole aux termes du pacte, doit être considérée comme étant entièrement en « état de grâce », et ne saurait plus désormais représenter une menace pour la France. Pour m'exprimer sous une forme paradoxale, je dirai que c'est à l'heure même où le pacte aura été conclu, que mon anxiété commencera. Il se peut que le gouvernement de l'Allemagne soit trop habile pour insister, avant la conclusion du pacte, sur la thèse qu'elle est désarmée, mais après, est-ce qu'il ne pressera pas les Alliés de le reconnaître ? Si l'Allemagne fait tellement état à présent de son « désarmement total », que ne fera-t-elle pas alors ? L'effet hypnotique d'un tel pacte sera très grand ; rien que l'offre qui en a été faite a hypnotisé bon nombre de gens en Angleterre. Et c'est pourquoi je vous dis que vous devriez faire du désarmement une condition du pacte, et une condition préalable, au lieu d'en faire une condition postérieure ou même, comme disent les juristes de mon pays, une condition concomitante. Bref, « pas de désarmement, pas de pacte ». En dehors de cela, point de salut.

Il est quelque chose qu'on retrouve dans le langage de

presque tous les Allemands qui parlent du projet du pacte et que je n'aime guère : une certaine subtilité dans l'appel qu'ils font entendre. Je fais allusion aux plaidoyers qu'à plusieurs reprises ont prononcés les hommes d'État allemands en faveur de l'Allemagne, qui aurait autant besoin d'une « sécurité » contre la France, que la France peut en avoir contre l'Allemagne. Ce genre de plaidoyer particulier me paraît subtil à deux égards : en premier lieu, il sert à fausser la perspective et à dénaturer l'aspect de la question qui est véritablement en jeu. Cette question est de savoir comment donner leur effet aux articles 42-44 du traité de Versailles. Ces clauses n'ont pas eu pour objet de donner la sécurité à l'agresseur, à l'Allemagne en propres termes, mais à sa victime, c'est-à-dire à la France. Mais l'argumentation allemande vise à créer une sorte d'atmosphère qui puisse donner l'impression que la justification de ces clauses, et aussi bien leur objet même, ont entièrement disparu. Ce procédé est d'autant plus subtil qu'il est bien fait pour toucher tous ceux de mes compatriotes qui se sont laissé infecter par cette étrange opinion que la France représente un danger pour la paix de l'Europe, et qu'elle est animée d'un esprit de militarisme. Leur seule raison d'y croire, c'est que la France a conclu un certain nombre d'alliances ou d'ententes militaires avec les États successeurs. S'ils en savaient autant que moi sur l'histoire intérieure du désarmement allemand au cours des cinq dernières années, ils comprendraient que ces alliances et ces ententes sont l'effet, et non la cause, de l'état de défaut où s'est placée l'Allemagne.

Dès l'instant où le gouvernement allemand, — et c'était alors, chose remarquable, un gouvernement socialiste et non pas nationaliste, — eut remis une certaine note à la Commission de contrôle à Berlin, note en date du 24 avril 1920, qui n'a jamais été publiée, la France fut avertie que les autorités allemandes n'entendaient nullement exécuter les conditions du traité de Versailles. Cette note constituait un défi caractérisé : elle niait le droit, le droit qui par le traité de Versailles est imparti aux gouvernements alliés, de fixer des limites à la fabrication des armements en Allemagne, et, avec une effronterie stupéfiante, l'Allemagne prétendait garder intactes toutes ses grandes usines d'armement « afin de susciter une saine concurrence (*einen gesunden Wettbewerb herbeizuführen*). C'était le début d'une

politique d'obstruction en vue d'arriver à user la Commission obstruction qui n'a jamais cessé depuis.

Il a fallu à notre Commission dix-sept mois pour mener à bonne fin la destruction des immenses parcs d'artillerie lourde, presque deux ans pour obtenir la dissolution des *Einwohnerwehren* et du *Frei Korps*, seize mois pour faire admettre par les Allemands le principe, — ce qui n'est pas la même chose que de le faire exécuter, — de limites apportées à la production de l'armement, trois ans et plus (ce n'est pas encore fini), pour imposer la transformation des établissements Krupp. Autant de choses qui auraient dû, aux termes du traité, être mises à exécution dans les six mois suivant la date de la ratification. Telles furent les circonstances qui amenèrent la France, en lui faisant comprendre la menace qu'elles impliquaient, à se tourner vers les États successeurs pour tenter d'assurer ce que l'exécution, ou plutôt le manque d'exécution, des clauses militaires du traité n'avait pas réussi à lui procurer. Que pouvait-elle faire d'autre? La garantie alliée, par suite de la défection des États-Unis, lui avait fait défaut, et par suite de ce défaut, le traité de Versailles n'était plus qu'un roseau brisé.

COLOGNE, CLÉ DE LA SÉCURITÉ

Chemin faisant, nous voici arrivés à la question de Cologne. On ne peut affecter de l'ignorer quand on parle d'un pacte mutuel, et on peut être certain qu'elle n'est jamais absente de l'esprit des hommes d'État allemands, qui font aujourd'hui miroiter ce pacte devant nos yeux. L'idée s'est glissée dans le discours du chancelier allemand auquel j'ai déjà fait allusion, et elle paraît et reparaît, en manière d'insinuation, dans toutes les déclarations allemandes au sujet du projet de pacte. Il n'entre pas dans mes intentions de discuter en ce moment la question de savoir si l'évacuation de Cologne dépend uniquement de l'accomplissement, à la satisfaction des Alliés, des clauses militaires du traité, ou si elle dépend du problème ultérieur de la sécurité française. Je me bornerai à dire ceci : tout en estimant que l'argumentation britannique sur ce point est mieux fondée en droit, je trouve que l'argumentation française se fonde mieux en équité. L'une a raison juridiquement, l'autre moralement. Le traité ne renferme rien, ou ne

renferme que peu de chose, à l'appui de la thèse française qui veut, avant l'évacuation de Cologne, avoir mis la France à l'abri de toutes éventualités ; mais tout est en sa faveur si l'on se rapporte aux négociations interalliées qui ont servi de base à ce même traité. Mémorandum sur mémorandum, discussion sur discussion, tout montre que l'argument employé en 1919 par les délégués britanniques et américains, ou leurs suppléants, était qu'en échange de l'acquiescement de la France à une limitation de la durée de l'occupation, les gouvernements alliés et associés, la Grande-Bretagne et les États-Unis, lui garantissaient sa sécurité (1). Or, le prix de cet assentiment donné par la France n'a jamais été payé.

J'ai déjà dit quelque chose du manque de bonne foi de M. Luther, lorsqu'il se plaint que les gouvernements alliés ne l'aient pas informé de la nature et de l'étendue des manquements en matière de désarmement, sur lesquels se fonde notre occupation prolongée de Cologne. Ces griefs ont été formulés avec plus de détails dans une allocution que ce même homme d'État a prononcée le 31 janvier devant la presse étrangère de Berlin. Il y insinuait que les gouvernements alliés s'étaient rendus coupables d'un manquement à la foi jurée en n'évacuant pas Cologne le 10 janvier, et il déclarait que l'amélioration des relations produite par la Conférence de Londres avait reçu un « rude coup ». « Nos espoirs ont été déçus », annonçait-il. Malheureusement, ce cri plaintif a trouvé de l'écho dans mon propre pays, et un général britannique distingué, un de mes amis d'ailleurs, envers qui je n'ai que des sentiments d'affection et de respect, a accusé notre Gouvernement d'un « manquement flagrant à la foi jurée ». Considérons les faits qui ne sont pas tous connus du public. L'évacuation de Cologne dépend pour le moins, — M. Stresemann le reconnaît dans la note allemande du 27 janvier dernier, — de l'exécution des clauses militaires du traité, dont la preuve doit être faite par « l'Inspection générale ». On se serait imaginé, dans ces conditions, que les autorités allemandes auraient fait tout ce qui était en leur pouvoir, non seulement pour faciliter, mais pour accélérer cette inspection. Or, remarquez bien ceci. L'inspection a été proposée par les gouvernements alliés le 5 mars 1924.

(1) Voir par exemple pages 59, 69, 82 et 104 du Livre bleu britannique Cmd 2189 de 1924.

Le gouvernement allemand nous a fait attendre quatre mois, à savoir jusqu'au 30 juin, avant de donner même un agrément de principe, bien que les gouvernements alliés ne fissent que réclamer des droits qu'ils tenaient du traité. Se trouvant enfin contraint d'accepter l'inspection, le gouvernement allemand commença le 17 juillet à poser des conditions, dont chacune était faite pour enlever toute efficacité à l'opération; certaines de ces conditions dataient même des premiers jours du contrôle, et les Allemands avaient été forcés d'y renoncer complètement. Cette tactique d'obstruction fut poursuivie pendant deux mois encore, et en conséquence l'inspection ne fut pas mise en œuvre avant le 8 septembre.

Elle n'avait pas plus tôt commencé qu'il devint bientôt évident que les autorités militaires allemandes avaient été chargées de la faire échouer, par tous les artifices possibles que pouvait inventer l'esprit ingénieux du général von Seeckt. Cette obstruction continua jusqu'au 25 octobre, date à laquelle les autorités allemandes acceptèrent enfin, *en principe*, de donner des ordres à leurs subordonnés pour faire cesser cette obstruction. Mais elle n'a jamais cessé; elle a continué pendant tout le mois de novembre. Le 9 décembre, elle était à son point culminant, et les officiers du contrôle dans les districts se voyaient dédaigneusement refuser, par des commandants allemands, les documents qu'ils réclamaient. Je pourrais donner des exemples à la douzaine, mais je préfère m'abstenir. Des protestations, répétées à mainte et mainte reprise, furent élevées par le président de la Commission de contrôle; elles ne servirent de rien, et la controverse eut, pour toute conclusion, le refus du général von Pawelsz de donner même une réponse quelconque. Cependant le temps passait, et la date prévue pour l'évacuation de Cologne approchait rapidement. C'est dans les conditions qu'on vient de lire, que M. Luther se plaint que les espérances allemandes « aient été déçues ». On peut maintenant voir en quoi consistaient ces espérances. On devait renverser les rôles, les gouvernements alliés devaient être strictement tenus à l'exécution de la promesse d'évacuer Cologne que renferme le traité, et le gouvernement allemand serait exonéré de la condition mise à cette promesse. Le traité devait lier ceux qui l'avaient mise, mais non pas obliger ceux qui l'avaient subi. Au lieu que les Allemands eussent

à nous convaincre de l'état de désarmement de l'Allemagne, c'était nous qui étions requis de leur donner satisfaction !

Cologne est la clé de la forteresse de la « sécurité ». Si on la livre, le front défensif allié sera rompu, ainsi que le maréchal Foch me le faisait remarquer récemment. Au point où nous en sommes, l'occupation de Cologne n'est pas moins essentielle à la défense de la France et de mon propre pays, contre une offensive allemande, que peut l'être Mayence elle-même; et je me demande quelquefois si les journaux qui réclamaient bruyamment une renonciation toute gratuite, le 10 janvier, à ce gage que nous avons en main, se sont jamais arrêtés à considérer ce que serait la situation stratégique des armées d'occupation, une fois que nous aurions rendu Cologne. Au lieu d'avoir leur flanc sous la protection de la frontière hollandaise et leur front défendu par la ligne du Rhin inférieur, elles se trouveraient avec la frontière de la Hollande dans le dos et leur flanc gauche exposé à l'attaque des forces allemandes à cheval sur le fleuve. Leurs communications actuelles par voie ferrée, par Aix-la-Chapelle, seraient presque sans valeur, et elles trouveraient ce qui est aujourd'hui leur flanc gauche rabattu sur leur centre, en une zone étroite dans laquelle, par suite de la nature du terrain et la direction des communications, tous les avantages, au point de vue stratégique, appartiendraient aux forces allemandes venant du nord. Et en quittant Cologne, on abandonne le centre nerveux de tout le réseau de voies ferrées dans le nord et le centre de l'Allemagne, si on se place au point de vue de la mobilisation dirigée vers une attaque à l'ouest.

Relisez la correspondance militaire de von Moltke au cours des années 1857-1870 : tout ce qu'il dit de l'importance stratégique du Rhin, en cas d'offensive allemande, est aussi vrai maintenant que cela l'était alors. Tout ce qu'il a écrit en octobre 1858 sur la nécessité capitale de l'occupation de Cologne, si l'on veut maintenir des forces d'occupation quelconques sur la rive gauche du Rhin, n'a rien perdu de sa force. Les spécialistes me comprendront assez pour que je n'aie pas besoin d'insister. C'est seulement dans mon propre pays que tout le monde n'a pas compris. Cette question a pourtant fait l'objet d'un exposé magistral dans deux documents qui ont été distri-

bués en 1919 : l'un est la note en date du 10 janvier signée par le maréchal Foch, l'autre est le mémorandum du gouvernement français, daté du 25 février 1919, qui porte des traces de cette même main, dont l'autorité ne se discute pas. Ce sont, à mon sens, deux des plus forts documents d'État qu'on ait jamais écrits, et par sa pénétrante clairvoyance, ses impressionnantes prévisions au sujet de l'obstruction offerte par l'Allemagne « contrôlée », par son évaluation précise de toutes les forces d'inertie que nous étions destinés à rencontrer au delà du Rhin, enfin par sa juste appréciation de ce qui était permanent dans la situation, et de ce qu'elle avait de transitoire, le deuxième de ces écrits est un monument de sagesse et de perspicacité humaines.

Conclusion : c'est aux lecteurs français qu'il appartient de considérer si l'offre allemande est de nature à étayer les fondements du traité de Versailles ou bien à les saper. Je les en laisse juges, et pour moi, je ne prends parti ni pour, ni contre l'offre allemande. Je dirai seulement, avec Montesquieu, qu'« il s'agit de faire penser ».

J. H. Morgan.

Traduit par M. Camerleynck.

MŒURS DU JOUR

II[1]

LES COURSES

Il faut à un écrivain le plus grand courage, il faut qu'il ait en quelque sorte toute honte bue pour traiter publiquement, sérieusement, — on pourrait presque dire effrontément, — des courses de chevaux dans une Revue de bonne réputation.

C'est aller en effet contre toutes les traditions littéraires. Depuis plus de cent ans qu'on en parle, il est entendu, il est convenu qu'un homme de lettres doit à sa dignité de sourire avec une nuance d'ironie fine, supérieure et gentiment indulgente, aussitôt qu'il s'agit de courses : comme si c'était encore là une sorte de jeu réservé aux grands enfants, un divertissement de la société oisive et frivole, une excentricité de dandy, une élégance. Il appartient sans doute à des auteurs attentifs, à des « observateurs », de signaler ces manifestations de la vie parisienne à Longchamp, Auteuil et autres lieux. Ils les dépeignent donc, ainsi qu'ils dépeindraient une curieuse cérémonie patagonne remarquée au cours d'un voyage dans l'extrême-Sud américain : mais ils n'auraient garde d'oublier en leur description certain sourire de bonhomie discrète et hautainement amusée.

Ce sourire secret constitue une sorte d'alibi psychologique, qui les protège contre toute accusation d'enfantillage ou de naïveté. A quelqu'un qui sourit ainsi, en effet, et qui raille secrètement, ira-t-on reprocher d'avoir jamais pris au sérieux les courses, ce délassement de mondains sans culture ? La

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

moquerie très atténuée, le mépris extrêmement doux et bienveillant, mais sans appel, répondent à un devoir de solidarité intellectuelle. « Libre à vous d'écrire à propos des courses, mon ami : mais si vous n'avez pas la pudeur d'indiquer par une nuance au moins de dédain que vous tenez ça pour vanité des vanités, vous n'êtes donc qu'un esprit profane, un Gentil, indigne de participer au banquet des Muses, où nous voilà tous assis, nous autres, qui ne connaissons pas les chevaux... »

Hélas ! de telles paroles sont dures à entendre.

Il n'en est pas moins vrai que « ça », cette vanité des vanités, les courses enfin forment aujourd'hui un ensemble de fêtes publiques et régulières, exactement comparables aux fêtes de l'hippodrome et du cirque dans l'antiquité, d'une importance égale, d'un poids égal dans les soucis de la nation. Les *circenses* ne faisaient rire ni Pline en ses *Lettres*, ni Tacite en ses *Annales*. Nos courses ne sont pas plus badines : ou que si elles font rire, ce sera du même rire qu'avait Érasme en composant l'*Éloge de la Folie*, le rire philosophique enfin qu'il faut avoir pour commenter toutes les choses humaines. Non, les courses n'offrent rien de particulièrement comique, non plus d'ailleurs que d'affligeant. Elles sont un des phénomènes de notre activité sociale, et non des moindres, certes. Et elles dureront autant que notre société actuelle, puisqu'elles reposent sur un vice omnipotent, le jeu. Des soviets seuls pourraient mettre fin à cette institution devenue formidable, et encore n'est-ce pas sûr. Il n'y aurait sans doute que des changements de propriétaires. « C'est nous qui sont les sportsmen », diraient les colonels de la garde rouge : et le Pactole prendrait sa source en d'autres mains, mais coulerait toujours entre les écluses du Pari mutuel.

Il arrive cependant, de temps à autre, qu'un vice représente à la fois ce qu'il y a de pire, et néanmoins de plus utile à la vie d'un peuple : du jeu notamment, il serait parfois permis de dire cela. S'il est vrai qu'il ruine nombre de gens, — et, hélas ! de petites gens, — il est aussi certain qu'il produit une intense et bienfaisante circulation d'argent. Chaque dimanche et presque chaque jour de la semaine durant le printemps et l'été, comme pendant une partie de l'automne, une foule incroyable se rend sur les champs de courses de Paris, puis se déplace vers Deauville et autres lieux. Les

sommes inouïes que représentent les réunions de courses pour les chemins de fer, fabricants d'automobiles, loueurs de voitures, restaurateurs, couturiers de luxe, propriétaires de villas et de prairies, sans parler des éleveurs, grainetiers, etc... tout ce véritable raz-de-marée d'argent, le commerce national le doit à ces grands bienfaiteurs publics qui ont fondé, acclimaté, développé en France l'industrie des courses, les lord Henry Seymour, duc de Morny, comte de Lagrange, et tant d'autres ; à ces premiers dandys de la Restauration enfin qui, sous l'influence précisément du fameux lord Seymour, surnommé sans raison fondée « milord Arsouille », imaginèrent pour s'amuser notre révérendissime Société d'encouragement, entendez le Sénat des courses, rien de moins... Cherchez pourtant en notre pays encombré de statues et de plaques sans intérêt, cherchez où se trouve le moindre hommage de gratitude élevé à la mémoire des trois bienfaiteurs nommés ci-dessus : il n'y en a pas trace.

Les courses forment positivement, à présent, un État dans l'État. Il a son peuple, — un peuple immense où l'on distingue une plèbe avec son prolétariat, sa cour des Miracles et ses malandrins aussi ; une bourgeoisie paisible et régulière ; une aristocratie composée des propriétaires de grandes écuries, des joueurs vertigineux, des entraîneurs éminents, des jockeys illustres ; un Sénat, qui est, nous l'avons dit, l'imposante Société d'encouragement pour l'amélioration des races chevalines ; une police spéciale ; une presse compétente, active et dévouée ; une opinion publique parfois redoutable ; un véritable traité de protectorat et d'alliance avec deux de nos ministères, l'Agriculture et les Finances.

Ajoutons que l'État des courses a encore son code particulier et souverain, ses impérieuses coutumes, ses mœurs, son histoire, vieille déjà de cent cinquante années, ses historiens très remarquables, ses gloires éclatantes et populaires, ses légendes, et presque une religion, quoique primitive et sauvage, celle des superstitions bizarres, propres aux joueurs, des *tabous* et des fétiches.

On y observe même une psychologie inconnue ailleurs que sur les champs de courses, une espèce de stoïcisme *sui generis*, bref, une façon de morale, qui peut-être n'est point tant à mépriser. Qu'on nous dise en effet auprès de quels maîtres, hormis en cette école permanente de philosophie en plein vent,

les foules pourraient mieux apprendre à se résigner et à endurer patiemment l'adversité. Une personne assidue aux courses, et par conséquent habituée à perdre son argent en dépit de toutes les prévisions, comment n'aurait-elle pas à la longue l'âme cuirassée d'un triple airain contre les pires catastrophes? Aucun malheur ne peut plus tout à fait l'abattre.

Puis il est hors de doute qu'on acquiert forcément quelque modestie dans cette atmosphère d'incertitude sportive et perpétuelle. Une fréquentation assidue des hippodromes apprend, ou devrait apprendre à tenir pour fragiles et caducs tous les pronostics, à se défier des plus sûrs raisonnements, à ne jamais s'y livrer sans réserve. Et comment acquiert-on ce moral à toute épreuve? Par des discours, ou d'insipides admonitions? Que non! Mais grâce à d'irrésistibles émotions. Rappelons-nous ce prince Batthyani, qui mourut en 1883, à Newmarket, rien qu'en voyant gagner le cheval qu'il aimait.

*
* *

« Cependant, grondera quelque Géronte à moustaches grises, les courses modernes se sont encanaillées. La gigantesque cohue de Longchamp et d'Auteuil est devenue rebutante, et presque ignoble. Autrefois, ah! autrefois...

« Autrefois, sous l'Empire par exemple, la jolie fête que c'était là! Parés de leur mieux, les amateurs du *turf*, — comme ils disaient, — eussent d'abord rougi de se montrer à Longchamp en tenue négligée. Et leurs belles compagnes à tailles de guêpe, ravissantes poupées de satin, de velours et de cachemire, qu'elles s'avançaient donc légèrement en balançant leurs crinolines!

« Quant au trajet des Champs-Élysées, du Bois de Boulogne, jadis, quelle merveille! Au lieu de ces milliers d'automobiles qui grondent, meuglent, cornent, produisent un bruit d'enfer et une poussière empestée, ce n'étaient que douces voitures bien suspendues, bien attelées, emplissant les allées d'un murmure continu et délicat : cuir souple et fines roues, effleurant à peine le sol, le caressant plutôt, chevaux qui trottaient en mesure... Au bruit cadencé des gourmettes et des sabots, sous l'immense et lent roulement, l'avenue de l'Impératrice chantait... O chères victorias, et vous, ô tilburys, et vous, chaises de poste où se blottissaient les amoureux, qu'êtes-vous devenus? Qu'a-t-on fait de vous aussi, élégant phaéton, où sont vos

roues étincelantes, vos fraîches couleurs et votre groom gros comme le poing? Vous encore, langoureuse calèche soutenue comme une nacelle fragile entre vos huit ressorts, et conduite par un jockey d'opéra comique, où êtes-vous? Les nouvelles générations ne soupçonnent même pas que ces étonnantes œuvres d'art aient jadis passé, innombrables et bien vivantes, à chaque retour de courses, entre les deux rives des Champs-Élysées.

« La pelouse, sur nos hippodromes démocratiques, n'est plus que tumulte et bousculade. Au bon vieux temps, en revanche, les équipages somptueux s'y rangeaient, le champagne coulait à flots, et des personnes de grande beauté, mais de moindre vertu, y souriaient, mollement installées sur les coussins de leurs voitures : car, au pesage, on n'admettait alors que les vraies dames... »

Soit. Il n'a point tort de pester ainsi, notre Géronte perdu en ses chers souvenirs. N'empêche que nos courses à nous se sont peu à peu changées en un univers presque insaisissable en son ensemble, tant il est vaste. Le pauvre petit Jockey-Club de 1836 serait épouvanté de voir le monstre qu'il a enfanté. Veut-on des chiffres? Il y eut 350000 fr. d'entrées, en 1923, le jour du Derby à Chantilly, et 800000 fr. en moyenne, le jour du Grand Prix à Longchamp. On enregistre des 7 à 8 millions de sommes jouées au pari mutuel à Chantilly, et 12 à 13 millions à Paris. Le vainqueur du Derby a touché environ 342000 fr. en 1924, celui du Grand Prix 550000 fr. Il n'est pas rare qu'un bon jockey obtienne d'un propriétaire un contrat de 100000 fr. par an, sans parler du 10 pour 100 sur les prix gagnés. Une vingtaine d'écuries ont jusqu'à des 60 chevaux à l'entraînement, parfois davantage, et si l'on veut savoir ce que coûte à peu près dans l'année un cheval modeste qui court normalement, le chiffre moyen de 15 à 20000 fr. ne sera nullement exagéré : faites l'addition. Chaque fois qu'un cheval paraît sur la piste, — on peut évaluer à 40 ou 50 au moins le total des concurrents pour une journée de courses... et il y a des courses tous les jours, ou peu s'en faut! — mettons que son propriétaire a dépensé, en y comprenant le coût du transport, dans les 600 francs, chiffre rond.

Or, le nombre des chevaux de courses augmente sans trêve, et des écuries nouvelles remplacent à tout instant celles qui défaillent...

En vérité, admirons nos fiers sociologues et psychologues contemporains qui dédaignent les courses, tenant un tel sujet pour insignifiant et puérilement mondain. Quoi? Parce que naguère on s'y rendait revêtu d'une redingote et d'un chapeau de soie?... Qu'ils se rassurent : à cette heure, on les compte, au pesage, les chapeaux de soie. Seule la loge présidentielle en est toujours courageusement pleine. Quant aux heureuses toilettes des femmes, elles s'épanouissent de toutes parts comme fleurs en l'herbe de mai : mais, hélas! la presse est telle, que plus d'une élégante revient déchirée, fripée, encore que ravie si seulement elle a touché un gagnant, et conservé à son cou son collier de perles, comme en sa main son petit sac avec tout son argent.

*
* *

Et puis les poètes aussi, les poètes surtout devraient aimer les courses, parce qu'elles constituent le plus ordinaire et vaste marché d'illusions qu'il y ait au monde. Ils abondent autour des hippodromes, les vendeurs de songeries, fantasmes, papillons rares et coquecigrues, ils se répandent dans Paris, séduisants comme le péché, subtils comme la tentation.

Voici d'abord certains êtres étranges, dont le métier repose uniquement sur l'extraordinaire crédulité publique, et qu'on appelle en argot de champs de courses : les « tuyauteurs ». Ils vendent des « tuyaux », en effet : on sait qu'il faut entendre par là ces soi-disant renseignements secrets, grâce auxquels les parieurs infortunés peuvent acquérir la certitude que tel ou tel cheval se trouve particulièrement bien disposé, qu'il va gagner, qu'il ne peut point ne pas gagner dans telle ou telle course.

Ah! la belle profession que c'est là, et facile!... Un gaillard quelconque ne sait rien des chevaux, ignore combien ils ont de jambes, comment on les monte et les entraîne, n'en a jamais seulement tenu un par la bride. Un jour, néanmoins, notre gaillard s'établit marchand de tuyaux, c'est-à-dire qu'avant chaque réunion de courses, il propose aux parieurs émerveillés de leur révéler, — contre argent comptant, bien entendu, — les noms des gagnants.

— Je les tiens, leur glisse-t-il à l'oreille, du premier garçon d'une grande écurie, du vétérinaire ou du maréchal ferrant...

Sources mystérieuses, n'est-ce pas, et par là d'autant plus dignes de foi, puisque le public, la foule immense des badauds,

aime avant tout ce qui lui paraît plus ou moins incompréhensible et, au besoin, féerique. Or, quoi de plus féerique que la connaissance prodigieuse d'un secret d'écurie, d'un renseignement puisé sur les pistes d'entraînement, sinon autour des bars où fréquentent les lads? A croire le vendeur de tuyaux, c'est en ces lieux si attrayants, si excitants pour l'imagination, qu'il a découvert, au prix de mille efforts, le nom qu'il vous livre en échange d'une légitime rémunération... Et pour plus de sûreté, notre homme donne à dix parieurs séparément les dix chevaux d'une même course, parbleu!

Mais, dira-t-on, lorsque le cheval perd? Car il ne peut y avoir qu'un seul gagnant, pourtant!... Bah! un accident inévitable l'aura voulu; la bête aura boîté, se sera déferrée, on l'aura amenée en mauvaise condition sur l'hippodrome! que sais-je? Il y aura toujours une excuse valable. En attendant, l'argent du candide parieur sera touché.

Ces « tuyauteurs » rôdent par les bars et les cafés, mais bien moins nombreux encore que les bookmakers qui fourmillent partout, chez les coiffeurs et les marchands de vins, dans les hôtels étranges et les humbles restaurants. Paris est pris sous une toile d'araignée de bookmakers. Et les plus riches parieurs ont recours à eux; c'est si commode! Il pleut, ou bien quelque rendez-vous important vous retient; vous ne sauriez aller aux courses aujourd'hui : vite, un message oral au bookmaker d'à côté, un coup de téléphone. C'est lui qui jouera pour vous, et vous rapportera l'argent, — probablement, — si vous avez gagné. Qu'est-ce en somme qu'un « book », sinon un prêteur à la petite ou grande semaine, qui se charge de jouer pour autrui, et alimente le pari mutuel pour le plus grand bien de tous, — des pauvres en particulier, — les jours de déluge, quand il n'y a personne sur le champ de courses. Parfois même, c'est un vrai banquier; on en voit qui, à la fin du mois, récupèrent chez leurs clients habituels des sommes de 150 à 200 000 francs. Des seigneurs de finances.

Sans doute, les « books » sont interdits (bien à tort, à notre avis), la police les pourchasse... Elle les pourchasse gentiment. Elle a d'autres soucis, elle en a même, ou devrait en avoir de beaucoup plus graves : les communistes, par exemple. Enfin, paix aux bookmakers de bonne volonté et d'honnêteté reconnue : ces magiciens versent chaque jour aux hommes inquiets

le rêve et l'espérance. Le soir, tout est détruit : mais l'alouette n'a pas chanté que, grâce à eux, tout scintille de nouveau.

Autres magiciens : les entraîneurs... Oh ! mais ceux-là, pour le coup, ce sont les rois du sortilège, les pontifes des enchantements. Hommes de grande expérience, savants en fait de galops et de vigueur hippique, ils reconnaissent à des signes certains qu'un cheval est arrivé à son maximum de santé et de force. Ils possèdent en leur mémoire, ou dans leurs papiers, une carte de France sur laquelle se trouvent marquées toutes les réunions de courses jusqu'au fin fond des plus lointains départements ; puis, stratèges incomparables, ils déclarent aux propriétaires éblouis, en leur désignant du doigt les points décisifs : « Vous serez vainqueurs là, là, et là. » Les propriétaires engagent leurs chevaux, et ils sont battus le plus souvent... Mais les entraîneurs, corrects et bien mis, remontent dans leurs autos confortables. Est-ce par leur faute que le cheval a sauté un sentier formé dans l'herbe du champ de courses, et qu'il a ainsi perdu quelques mètres de terrain ? Sinon, il gagnait... « En effet », approuvent les propriétaires émerveillés, qui aussitôt songent à une revanche, et se replongent dans leurs espoirs charmés

Et les jockeys, ces êtres encore presque fabuleux pour le gros public, ces gnômes doués d'un instinct inexplicable et merveilleux, qui leur permet de « sentir » mystérieusement si leur monture donne tout l'effort dont elle est capable, et s'il ne sera pas possible encore de tirer d'elle, à force d'énergie et d'habileté, un dernier sursaut avant la mort ou la victoire !... Pour ceux-là, ne parlons plus de magiciens qui versent le rêve ou de mercantis qui vendent l'espérance, mais de véritables sorciers, capables de jeter une foule immense en des transports d'enthousiasme ou d'indignation.

Certes, d'indignation. Le cas est même fréquent, et d'ailleurs s'explique fort bien. Il règne, au sujet du sport hippique, un romanesque véritablement extraordinaire : « les gens », les simples gens se figurent que chaque course est une entreprise machiavélique, dans laquelle les entraîneurs arrangent des coups inouïs, tandis que les jockeys manigancent entre eux d'autres coups infernaux, sans préjudice des attentats sataniques dont sont coupables les garçons d'écurie et autres personnes employées à convoyer et soigner les chevaux. On a tendance à considérer les bêtes de pur sang comme des espèces de méca-

niques dont le jockey, — cet être pervers! — fait exactement ce qu'il veut, comme s'il n'y avait qu'à presser un bouton pour augmenter, modérer, doser le galop avec une vigueur chronométrique, amener tel ou tel de ces animaux-machines soit à manquer avec arts on arrivée, soit au contraire à réussir brillamment dans les derniers cent mètres. C'est enfantin, mais l'humanité aime à se figurer des monstres.

La vérité se trouve, comme toujours, au milieu des deux extrêmes : certaines courses sont faussées par des jockeys peu scrupuleux qu'on a pu corrompre. Au lieu de pousser d'excellents chevaux, « les petits », comme disent de vieux entraîneurs en parlant de leurs jockeys, « les petits » les empêchent autant que possible de se livrer, et « font le tour », tout bonnement : maintes combinaisons s'ensuivent, cela va de soi. Cependant, plus d'une fois tout se passe heureusement sans la moindre fraude, surtout dans les très grandes épreuves. Il ne faut rien exagérer, sous peine d'une triste naïveté.

Il en va de même pour cette fameuse question du *doping*, qui a fait couler tant d'encre, et soulevé des tempêtes dans le monde parisien. On sait ce qu'il faut entendre par ce mot anglais, qui n'a pas, à notre regret, d'équivalent français : on peut tripler, quintupler artificiellement la force d'un cheval en lui faisant absorber, au moyen d'une piqûre ou autrement, une dose d'héroïne, de strychnine, de caféine ou de quelque autre excitant, bref en le « dopant », comme on dit. Il est clair qu'il y a là un truquage manifeste, une vraie tricherie, et presque un vol au détriment de ceux qui ont parié contre le cheval ainsi « dopé ». On comprend aisément pourquoi.

Cette mauvaise action, cette déloyauté est absolument interdite par le code des courses sous peine de sanctions sévères. La Société d'encouragement prend contre un tel délit des précautions minutieuses : prélèvement et analyse de la salive des animaux, etc. Des procès retentissants, comme du plus passionnant intérêt au point de vue juridique, ont eu lieu à ce propos : l'un d'eux, tout récemment, divisait en deux furieux partis le monde des champs de courses. En réalité, s'il arrive encore que des chevaux soient fréquemment « dopés », certains entraîneurs ayant peut-être manqué de vigilance, c'est presque toujours dans les petites épreuves ou en province. Dans les épreuves solennelles, où se trouvent engagés les princes de

l'élevage français, une telle pratique devient à peu près matériellement impossible : tout est vraiment trop surveillé.

N'importe, le besoin de merveilleux et de romanesque tourmente si délicieusement le public que, parmi la plèbe comme chez les patriciens des hippodromes, les chevaux passent neuf fois sur dix, pour des êtres endiablés au moyen de drogues fabriquées sans doute en des cornues de sabbat par des alchimistes à grosses lunettes... On aime tant à s'émouvoir, même quand on n'est pas tout à fait dupe de ses émotions! Il faut toujours en revenir au jeu des enfants : « Fais-moi peur... — Hou!... — Ah! comme j'ai eu peur! »

Puissent nos meilleurs esprits ne plus se désintéresser des courses, phénomène énorme et quotidien de notre vie contemporaine, et non pas simple événement de sport, ni amusette d'oisifs et de jolies madames. Qu'ils s'appliquent au contraire à étudier ce monde immense et singulier, cet État dans l'État. Depuis les ducs et les milliardaires jusqu'aux citoyens les moins rassurants, et même, par malheur, jusqu'aux plus démunis, tout un peuple gravite autour des hippodromes, dont l'empire s'étend sur la France entière.

On joue à l'excès sur les champs de courses?... Convenons-en, et pour le regretter. Mais quoi! l'argent roule, et profite largement aux pauvres, en définitive.

Longchamp et Auteuil se sont assez avilis, des multitudes sans style les encombrent affreusement?... Mais les oiseaux n'en chantent pas moins dans les arbres du pesage, et les chevaux n'en sont pas moins beaux : les admirables chevaux de pur sang, avec leur galop puissant et souple, que Pégase n'a point connu! Quand le blond Ménélas, dans l'*Iliade*, introduit déjà une réclamation sportive et se plaint d'avoir été « coupé » en course par son concurrent Antiloque, qu'avait-il donc attelé à son char? De lourds animaux, sans grâce ni muscles. Le cheval de pur sang est la seule beauté vivante qu'ait créée la mode moderne.

Quand des foules entières, aujourd'hui, admirent tant bien que mal cette beauté-là sur des champs de courses, voilà donc l'une des dernières fêtes du goût : fêtes populaires, s'entend. Nous voudrions qu'on s'en félicitât davantage.

MARCEL BOULENGER.

LES
PORTRAITS AUX *SALONS*
DE 1925

On eût bien étonné les artistes de la génération triomphante qui a précédé celle-ci, les Bonnat et les Carolus Duran, au temps où quelques ouvriers d'art toquaient timidement du doigt à la porte du *Salon*, alors au Palais de l'Industrie, sollicitant l'hospitalité d'un modeste vestibule, si on leur avait dit : « Un jour viendra où ces potiers, ces huchiers, ces verriers, ces fondeurs, ces lapidaires s'installeront ici en maîtres, vous chasseront des palais à venir. Dans ces temps-là, vos descendants s'en iront le long des berges de la Seine, ou vers les fortifs, cherchant où pendre leurs toiles et décharger leurs statues, guidés dans ce lamentable exode par leur président, qui sera M. Forain, membre de l'Institut! »

Pour comble de disgrâce, et quand viendront ces jours d'épreuve, les plus graves esthéticiens et les moins divertissants historiens d'art expliqueront à leurs ouailles ébahies que c'est fort bien fait ainsi, que le grand art est celui qui magnifie les choses nécessaires à la vie : un pot à eau, une cuiller, un calorifère. Le vôtre, simple superfétation qui n'a sa place marquée nulle part, qui ne tient à rien, ne sert de rien, a perdu toute sa raison d'être le jour où, peinture, il a été décollé des murs et découpé en morceaux pour être mis dans des cadres, et, statuaire, il a été descellé des porches des cathédrales, des frontons et des métopes des temples pour être entreposé, comme par des déménageurs fatigués, sur un refuge de

place publique. Titien, Velasquez, Rubens, Franz Hals, Rembrandt, Giorgione, Léonard de Vinci, Michel Ange, sauf en ses fresques, ont dévoyé l'art en l'appliquant à autre chose qu'à la décoration d'un meuble ou d'un immeuble... Oui, on proférera ces blasphèmes et d'autres encore plus horribles. On regrettera les temps bénis où les gens de votre sorte étaient employés à peindre des panneaux de voitures, des chaises à porteurs, des enseignes de chausseurs, ou des devants de cheminée. Bref, les beaux-arts seront tombés si bas dans l'opinion, au regard des arts appliqués et décoratifs, qu'en l'an 1925, toutes les trompettes de la Renommée seront occupées à célébrer l'Exposition de ceux-ci bien avant qu'elle soit praticable, tandis que vos *Salons*, quoique ouverts et accueillants aux visiteurs, se morfondront dans le silence et l'oubli. »

Or ces temps sont venus. Chassées du Grand Palais qui avait été construit pour elles, les deux sociétés rivales, la *Société des artistes français* et la *Société nationale des Beaux-Arts*, ont été trop heureuses de trouver un refuge sur la terrasse des Tuileries, dite « du bord de l'Eau ». Réconciliées par le malheur et serrées dans des sortes de baraques Vilgrain, de fâcheuse mémoire, entre deux précipices, elles ont abattu l'inexplicable barrière qui les séparait depuis trente-cinq ans. Sans pourtant confondre leurs envois, ni leurs catalogues, elles montrent leurs productions à la queue leu leu et il est bien difficile de s'apercevoir que, chemin faisant, on a passé d'une école dans l'autre.

Leur malheur ne s'arrête pas là. Les *Salons* sont de plus en plus réduits par les défections individuelles, affaiblis par des scissions et des sécessions inexplicables. Des maîtres comme MM. Albert Besnard, René Ménard, Lucien Simon, Maurice Denis, Bourdelle, Le Sidaner, Jacques Blanche, Aman-Jean et maint autre, qui étaient la lumière et la joie de la *Société nationale*, se sont retirés sur l'Aventin des fortifs, à la Porte Maillot, et ont élu domicile au Palais de bois. On y court pour les trouver, mais on ne les trouve pas. A part M. Bourdelle qui y expose une pièce de résistance, son énorme *Centaure mourant*, ces excellents artistes n'y ont rien mis de leurs ouvrages ou y ont mis ce qu'ils ont fait de plus mauvais. C'est à peine si on les reconnaît et si l'on en croit ses yeux en lisant leur signature !... Est-ce pour ne pas déparer la médiocrité

universelle de leur entourage? Ont-ils eux-mêmes subi la contagion? Nul ne le sait, mais leur pavillon, si respecté qu'il soit, ne suffit pas à nous faire accepter la pacotille qu'il couvre.

Plusieurs d'entre eux, d'ailleurs, et non les moindres, se sont abstenus cette année de se montrer dans ce *Salon* fondé par eux-mêmes pour remplir des buts que les deux *Salons* officiels déjà existants ne remplissaient pas suffisamment à leur gré. Ils sont tellement hospitaliers aux « tendances nouvelles » des jeunes, voire des « Fauves », qu'ils leur laissent tout le champ libre et ne sont plus là pour les recevoir. C'est un mode tellement intégral de pratiquer l'hospitalité que cela ressemble beaucoup à ne la pratiquer pas. Au lieu de refuser les Fauves, comme eussent fait leurs ancêtres de l'Institut, ils se refusent eux-mêmes, du moins au *Salon* ouvert sous leurs auspices, et s'en vont faire leurs expositions tout seuls, ou à deux ou trois, dans les « galeries » à la mode, c'est-à-dire dans des *Salons* plus fermés et plus exclusifs que ne le furent jamais ceux de l'Institut. Le *Salon* n'est qu'un lieu géographique : ce n'est plus une compagnie illustre, et, dès que tout le monde y entre, on ne se donne plus la peine d'y entrer. Il ne groupe plus que quelques maîtres attachés par le souvenir de leurs succès passés à cette tradition désuète et des jeunes gens qui ne savent ou ne peuvent se manifester ailleurs.

Les uns et les autres, d'ailleurs, ne se privent nullement de lui faire infidélité. MM. René Ménard et Aman-Jean ont exposé, il y a quelques mois, à la galerie Georges Petit, M. Raymond Woog à l'hôtel Charpentier, où l'on a pu voir l'ensemble de son œuvre de portraitiste et admirer ses dons de coloriste et sa virtuosité de metteur en scène de ses modèles. M. Communal, plus récemment, a montré, chez Georges Petit, une série d'études *Autour du Mont-Blanc*, peintures au couteau, exécutées avec cette justesse et cette vigueur qui lui sont coutumières. A l'exposition annuelle du Cercle de l'Union artistique, rue Boissy d'Anglas, M. Albert Besnard a mis son portrait du *Prince Demètre Ghika*, M. Marcel Baschet, son *maréchal Foch* et son *professeur Tuffier*, M. Forain, un effet saisissant et ramassé comme d'habitude, M. Bouchor, ses *Jardins Boboli*, M. Montenard, ses environs de Toulon, et l'on a rendu hommage à la belle carrière de Vignal en groupant quelques-unes de ses dernières aquarelles, faites à Rome et à Collioure, montrant

que, chez lui du moins, le producteur n'a pas survécu à l'artiste et que, jusqu'à la dernière heure, ni son œil ni sa main n'ont faibli. Il n'est pas jusqu'à l'Exposition des Arts décoratifs qui n'ait servi de prétexte aux artistes pour déserter le *Salon*. M. Landowski a groupé le meilleur de son œuvre dans une salle particulière de l'Esplanade des Invalides. Voilà autant d'œuvres intéressantes dont les *Salons* de 1925 sont privés.

Pourtant, jamais meilleure occasion ne s'offrit aux artistes de se produire. Car en les chassant des palais officiels, on leur a rendu le plus grand service. Nulle galerie particulière, ni caravansérail d'exposition ne valent, du point de vue esthétique, ces baraques du Bord de l'Eau. La lumière est favorable, l'ambiance est discrète, le site est délicieux. Le peu d'espace a fait réduire le nombre et la dimension des envois : on les parcourt sans fatigue. L'absence de toute prétention architecturale a permis d'ajuster le cadre à l'objet. La route est de plain-pied, facile, ininterrompue. La vue n'est pas opprimée par la cohue, ni pervertie par les faux jours. Il eût suffi aux peintres de faire des chefs-d'œuvre pour qu'on leur rendît, cette année, justice.

I

Malheureusement, ils n'en ont point fait. Jamais *Salons* ne furent moins passionnants. On a cru naguère, et surtout l'on a dit, que les « grandes machines » dévoyaient le goût des artistes et que la recherche des « sujets » leur dissimulait les véritables fins de l'art. Cette année, il n'y a ni grandes machines, ni sujets, et le *Salon* est tout de même, — je veux dire pareillement aussi bien que néanmoins, — sans prestige.

Il ne se sauve que par le Portrait, — suprême espoir de la peinture française, quand tout le reste est défaillant, parce que le Français est né portraitiste comme il est né critique et que le modèle est là, pour rappeler à l'artiste que ses droits à transformer la nature ont des limites. Chose curieuse : quand l'artiste fait son propre portrait, il s'en souvient aussi, et quand il fait le portrait d'un confrère, ce confrère se révèle aussi chatouilleux sur le point de la ressemblance, voire sur celui du « beau physique » et formel, que le plus ignorant des bourgeois. On ne cite pas d'artiste qui se soit brouillé avec son por-

traitiste pour une effigie qui ne répondît pas entièrement à ses concepts singuliers de l'Art. On en citerait plus d'un qui lui a battu froid, parce qu'il ne se trouvait pas suffisamment avenant en sa figure ou élégant en son maintien. D'où l'on voit que les aphorismes transcendants émis par les artistes touchant les droits sacrés de l'Art, la prédominance du caractère sur la beauté et l'absence de toute norme, ne valent que lorsqu'il s'agit d'une autre tête que la leur. Ils ne doivent donc être acceptés qu'avec précaution.

Cette année, précisément, il y a plusieurs portraits de peintres peints soit par eux-mêmes, comme ceux de *MM. Troncet, Sabatté, Émile Renard, Martin-Ferrières, Frédouille, Zéphyr de Winter, Tollet, Loffredo*, soit par des confrères, comme ceux de *M. Benvenuti* par M. Bertieri de *M. Aman-Jean* par Mlle Delasalle et de *M. Maxence* par son fils. On ne remarque pas qu'ils se soient livrés à des expériences hasardeuses. La pose n'est même guère caractérisée, sinon celle de M. Martin-Ferrières, qui s'est mis en plein champ, sur un haut plateau, d'où l'on domine le versant des montagnes proches, debout, le chapeau sur les yeux, en train de peindre, ou plutôt de regarder son paysage après s'être reculé assez loin de sa toile pour les confronter.

M. Émile Renard, aussi, s'est regardé dans une glace en train de peindre, avec sa femme assise à ses côtés, mais dans un salon bien clos, à l'abri des surprises du « plein air », avec une fenêtre sans doute ouverte sur un jardin crépusculaire. Cette notation que l'auteur a intitulée *le Soir*, offre cette sorte d'intérêt qui s'attache à toute autobiographie, quand elle est véridique. M. Troncet, lui, a posé, là, sa palette, s'est assis, et se croise les doigts allongés sur les genoux. Tournant la tête de trois quarts, — une tête qui rappelle celle d'Eugène Delacroix, — sur un corps de profil, — un profil d'une arabesque aussi impérieuse que le *Carlyle* de Whistler, mais beaucoup plus savante dans son apparente simplicité, d'un parfait équilibre de lignes et qui n'a pas l'apprêt malheureusement trop visible des silhouettes de Whistler. Quant à *M. Sabatté*, il se couvre de sa palette comme d'un bouclier, tient son appuie-main comme une lance et semble avoir dans sa main une poignée de flèches, qui sont d'innocents pinceaux.

Cette année, la mise en cadre et la tache produite par la figure

sont partout les mêmes. Partout, le visage se profile sombre et net sur un fond nu et clair. Tels les portraits de *l'Abbé Lemire*, par M. Jonas, de deux jeunes gens homme et femme par M. Devambez, de *M. André Gide*, par M. Albert Laurens, de *M. Coutan*, aquarelle par M. Maxence, de *Deux sœurs*, par M. Émile Bécat, de la *Dame à l'éventail vert*, par M. Raymond Woog, de *M. Barthélemy Robaglia*, par M. Madrassi, de *Mlle Y. O.*, par M. Pierre Laurens, *du peintre J.-P. Laurens*, par M. Stœnesco, de *Me Joseph Chartier*, par M. Déchenaud, d'une *Guérandaise*, par M. Prieur, du frère du peintre Louis Picard, de *M. Benvenuti*, par M. Bertieri, de l'*Homage to Bellini* de M. Cooper et, à peu de chose près, un léger semis décoratif sur le mur du fond, dans le portrait de *Mme Berceano*, par M. Pascau. Nous voilà revenus au fond du *Frère Joseph*, le célèbre tableau d'Horace Vernet.

Il y a trente ans, la critique d'avant-garde aurait protesté contre l'irréalité de ce fond et le parti pris de cet effet. Dans ce temps-là, il était entendu que pour être « moderne », la figure du modèle devait être noyée dans une foule d'accessoires, balafrée de reflets, éparpillée et méconnaissable parmi le paysage ou les flots de lumière ambiante. C'était une manière de voir : c'était surtout une manière d'empêcher qu'on voie le modèle, ses caractéristiques, ses indices physionomiques, ce qu'il y avait en lui de plus individuel. Régnait alors la théorie du plein air, des lumières reflétées, exclusive de toute autre considération. Depuis, on s'est avisé qu'un portrait est tout autre chose. Un portrait n'a pas pour but de nous montrer ce qu'un être humain reçoit du milieu où il vit, mais ce qu'il y apporte, ni en quoi il ressemble à tout le monde, et s'y confond, mais en quoi il en diffère. Les jeunes artistes d'aujourd'hui, qui ne sont plus les jeunes d'il y a trente ans, sont revenus à la tradition des Maîtres, sur ce point, et ils ont eu raison, — non parce que c'est la tradition et parce que les Maîtres ont fait ainsi, — mais parce que l'expérience y ramène et que la nature des choses y contraint. Ils l'ont fait de façon un peu appuyée, mais cet excès, quand il s'agit du portrait, où l'essentiel est que la figure soit sauve, vaut mieux que l'excès contraire.

Il y a des gens qui sont eux-mêmes quand ils sont occupés à quelque chose, et, en toute hypothèse, une action déterminée dicte au modèle un geste qui aide l'artiste à le poser : tel, *le*

Collectionneur de M. Ballot, en train de regarder des estampes à la lueur d'une fenêtre qu'on dirait un établi de graveur, telle aussi *la Miniaturiste*, de Mlle Pauvert, vue de profil à contre-jour, en silhouette sur un fond de fenêtres, de ciel et de toits. Il en est d'autres qui ont l'air fort surpris de ne rien faire : tels, le jeune homme et la jeune femme peints dans le même cadre par M. Devambez, adossés à un mur blanc, et pétrifiés par l'impératif : « ne bougeons plus ! » du photographe, — excellente étude d'expression physionomique et, par le relief et la vigueur du modelé, un des meilleurs portraits qui soient ici.

De plus en plus, — on le voit à chaque pas au Salon, — nos portraitistes se mettent à poser leurs modèles de profil. Ils ont bien raison. C'est de là, quand on veut connaître quelqu'un, qu'il faut l'observer. L'être humain se garde moins de profil que de face. Il ne se garde même pas du tout, parce qu'il n'y pense pas et s'il y pensait, ne saurait comment s'y prendre, ne connaissant ses propres jeux de physionomie et les ressources de sa mimique expressive que de face, par le miroir. Il est content quand il a « sauvé la face ». Il n'a rien fait pourtant, s'il est visé de côté. Voilà pour l'expression. Quant à la construction même de la figure, elle n'apparaît que de là. Le profil décèle infiniment mieux que la face, les indices immuables et fonciers du caractère : l'angle facial, les pentes plus ou moins rapides du front, du menton, des lèvres, les versants, les précipices, les défilés dangereux, les tournants brusques d'une physionomie : — toutes choses qui s'aplatissent et se confondent à la vue, quand c'est par devant qu'on l'envisage. C'est apparemment ce que voulait dire David d'Angers, quand il écrivait : « J'ai toujours été profondément remué par la vue d'un profil. La face vous regarde; le profil est en relation avec d'autres êtres; il va fuir, il ne vous voit même pas. La face vous montre plusieurs traits et est plus difficile à analyser. Le profil, c'est l'unité. » Sans doute, il y a des choses qu'elle révèle mieux que lui : l'écartement des maxillaires, l'écartement et la dissymétrie des yeux, la jointure des sourcils, l'arc des lèvres, le volume du crâne. Mais ce dernier trait n'est pas révélateur du caractère, s'il l'est de l'intelligence, et quant aux autres, ils s'infèrent très aisément des lignes du profil, notamment la force et l'ampleur des maxillaires. Enfin, il y a des gens qui ne sont eux-mêmes que de profil.

Et c'est pourquoi Mme Cotton aurait dû faire de profil et non de face le *Portrait de M. l'abbé Mugnier*.

Une attitude révélatrice est celle qu'a observée M. Hugues de Beaumont, dans le portrait qu'il intitule *Un engagé volontaire de 1914*. Le geste souple et solide à la fois, autant que celui du *Seriziat* de David, est de ceux qui, quoique au repos, montrent bien le jeu de la machine humaine. Il est rendu avec une justesse et une mesure qui en font peut-être le meilleur portrait des *Salons*. Des qualités un peu du même ordre se remarquent dans la pose du portrait de *M. de Font-Réaulx* par M. Boisselier, qui a vu son modèle assis, le buste en avant, les bras bien dégagés, tout vivant et animé. Tout au contraire *M. André Gide* a été aperçu par M. Albert Laurens dans une attitude ramassée, attentive et fermée. C'est le modèle, ici, qui semble étudier le peintre. Si l'on consent que tous les portraits du monde peuvent se répartir en trois familles : les physionomies qui se gardent, les physionomies qui se livrent et les physionomies qui s'échangent, c'est assurément à la première qu'il appartiendra. Avec le portrait de *M. C. T.* par M. Loth, voilà les figures d'hommes que, cette fois, nos peintres semblent avoir le mieux interprétées.

On ne cherchera pas dans celles des femmes un témoignage sur les modes de notre temps. Très peu de modèles ont mis pour poser des toilettes contemporaines. *La voisine de campagne* de M. Richir est en costume Second Empire et avec son chapeau de jardin, évoque un peu l'Impératrice Eugénie, de Winterhalter. *Mlle Odette P...*, par Mlle Minier, porte une robe du temps de la reine Marie-Amélie. *Miss Margaret Kemp*, par M. Etcheverry, est en grand habit ajusté des siècles d'étiquette et d'apparat. *Mlle Paule Valmond*, dans le dessin de M. Corabœuf, est en costume Louis XVI, et la *Musette* de Mlle Humbert-Vignot, qui semble bien un portrait, a le costume de son rôle. Les vrais artistes, comme M. Cayron, qui expose le portrait de *Mrs E. Stilles* ou M. Braitou-Sala celui de *Mme Haddad*, ont pris ce que les modes ou les coiffures actuelles offrent de lignes seyantes, souples et suivies, et ont laissé le reste, — vérifiant cette loi qu'on trouve constante à toutes les époques de la peinture, sauf sous Louis XV : c'est chez les mauvais peintres qu'il faut chercher des témoignages tout à fait exacts sur les modes de leur temps. Les bons artistes ne s'y assujettissent jamais,

C'est une très savoureuse rencontre de couleurs que le groupe *Mère et enfants* de M. Raymond Woog, en noir, bleu et blanc, de même qu'un spirituel et gracieux agencement de lignes dans les attitudes les plus simples et les plus naturelles du monde. Qu'on regarde aussi la robe blanche de cette *Voisine de campagne*, qu'a peinte M. Richir, d'un blanc fait de tous les tons, où il y a très peu de blanc, à contre-jour, devant une fenêtre à rideaux semés d'arabesques, dans la pénombre lumineuse qui baigne le visage, sous le chapeau où l'on retrouve quelque chose des subtiles clartés du portrait célèbre de *Nelly O' Brien*, par Reynolds, et avec une grâce du geste qui en achève la parfaite harmonie.

J'ai parlé surtout de la mise en place et du geste des portraits et peu de leur valeur purement picturale : c'est qu'ils n'en ont point. Chose singulière : notre école qui fait profession de mépriser le dessin et d'adorer la couleur, dessine beaucoup mieux qu'elle ne peint. Elle a plus de science que de don, et quand ni M. Albert Besnard ni M. Maurice Denis ne sont là, on ne sait trop où trouver une savoureuse couleur. Peu de figures attestent un tempérament de coloriste. Elles se sauvent par leur valeur, — la valeur pouvant tenir lieu jusqu'à un certain point et donner fort bien l'illusion de la couleur. C'est ce qui arrive chez la plupart de nos bons portraitistes actuels, à condition toutefois qu'ils ne se hasardent pas à des teintes trop vives, où apparaîtrait leur défaut de sens coloriste et de goût.

C'est ce qu'on observe, par exemple, chez M. Zéphyr de Winter, qui expose un de ces groupes de portraits si fréquents cette année, sous ce titre : *Heureux parents*. M. Zéphyr de Winter n'est assurément pas un coloriste, mais ce n'est pas un mauvais coloriste. S'il est capable d'hérésies et de schismes violents en matière de rouges, de jaunes, de verts, de bleus, on l'ignore, car il ne se hasarde jamais sur les confins du prisme et n'aborde pas les problèmes brûlants de la couleur. Il se contente de regarder autour de lui des scènes familières, à la manière des Flamands ou des Hollandais de la grande époque, les dispose avec une extrême modestie, les dessine sans insister sur quoi que ce soit, en pleine lumière atténuée, les peint tout de go, sans attirer l'attention, ne fait rien pour nous persuader qu'il a inventé quelque chose, nous étonner,

ni même nous séduire, et se trouve, à force de bonne foi, avoir produit une œuvre intéressante. Et pourquoi l'est-elle? On n'en sait trop rien, mais si l'on se rappelle le mot de Talleyrand : « Tout ce qui est exagéré est insignifiant », on peut supposer qu'en retour, tout ce qui définit exactement son objet, dans la peinture de l'humanité, signifie quelque chose. L'ennui ne commence qu'avec l'artifice et la prétention. Seul, ce qui est humain a chance de nous toucher.

II

C'est chez les paysagistes ou les peintres de natures mortes, qu'il faut aller pour trouver quelques notations subtiles. M. Forain, qui fait sa petite rétrospective à lui tout seul et avec un seul tableau et tout menu, nous montre une curieuse nature morte, composée des figurants habituels à Chardin. Elle est datée de 1873 et elle est sans date, aussi jeune que vieille, d'une finesse de tons admirable. On la dirait tirée d'un musée. Tout auprès, M. Raoul Ulmann a mis deux effets de lumière au bord des nuages, mirés dans l'eau, qu'il intitule *Régates* et le *Bassin d'Iéna à Paris*, que le fantôme du Trocadéro, heureusement deviné plutôt qu'aperçu, sert à identifier. Ce sont sans doute les deux meilleurs paysages des *Salons*. Si l'on veut ressentir quelque autre joie à des souvenirs de la Nature, il faut s'arrêter devant le paysage de M. Goulinat : *Saint-Léonard des Bois*, celui de M. Grosjean : *Une soirée sur les bords de l'Ain*, celui de M. Bouchor : *les Cyprès d'Amalfi*, et, si c'est la couleur que l'on cherche, l'excellente aquarelle de M. Fréquenez : *Sous le porche de l'église de Cagnes*, les *Barques à Collioure* de Vignal, le tableau de M. Abbadie : *Reflets*, étude consciencieuse des reflets d'un soleil jaune décolorant les vagues, et *Tristesse* de M. Gosselin : des silhouettes d'arbres magistralement tracées par quelqu'un qui sait parfaitement leur anatomie. *L'Automne en forêt à Moret* de M. Albert Moullé, est un subtil effet atténué de lumière derrière des dômes d'arbres, de cèdres semble-t-il, avec une impression de silence et de solitude très fortement rendue. Si c'est plutôt des décors de rêve qu'on cherche, on les trouvera dans deux paysages qui semblent faits pour encadrer *la Fête chez Thérèse* ou les *Bergamasques* de Verlaine : *l'Allée des Goulettes au parc de Saint-Cloud* par Amédée Buffet et

Viornes, par M. Guillonnet, ces derniers d'une très heureuse couleur.

Au *Salon* dit des « Tuileries », c'est-à-dire celui qui n'est pas aux Tuileries, mais à la Porte Maillot, logé dans le *Palais de bois*, quelques beaux paysages paraissent au milieu de l'universelle médiocrité et les prétentions trop peu dissimulées de la foule. Tels sont ceux de Mme Florence Esté, huiles, pastels, aquarelles gouachées, dessinés en arabesques et peints dans une gamme très riche de tons savoureux. Telles aussi les vues du *Lac d'Orta* et de *Vérone* de M. Bernard Harrison. Parmi les scènes de genre, la *Jalousie* de M. Morisset attire par sa chaude et fine couleur et, parmi les toiles décoratives, l'*Automne*, grand panneau par M. Prinet. L'entourage que subissent ces excellentes œuvres ne leur sert pas de « repoussoir ». Il leur nuit au contraire sensiblement.

M. Montenard a tenté une difficile entreprise, nous montrer le *Printemps en Provence*. Or, il n'y a pas de printemps en Provence, surtout dans la région qu'explore M. Montenard et qui en est le bord extrême et tient un peu de la Riviera. Le printemps en Provence n'est pas la « jeunesse de l'année » : c'est une parure de plus sur une jeunesse éternelle. On n'y sent pas cette montée de sève, cette rapide éclosion qui transforment les paysages du Nord. Seules, à la frange des massifs feuillus et charnus qui ne se sont ni dépouillés ni jaunis, à l'extrême pointe des branches et des arbustes qui n'ont pas plus changé qu'une ferronnerie de cathédrale, des pousses d'un vert plus tendre annoncent qu'il y a du nouveau. A peine, çà et là, quelques pêchers, quelques amandiers ou cerisiers sont en fête. A l'universel rayonnement ils ajoutent peu de chose. Au premier regard, on serait donc tenté de dire que la saison n'apporte pas de couleurs à elle. Elle en a cependant, mais il faut la bien observer pour s'en imprégner : les feux du ciel, les embrasements des rochers plus violets, les ombres portées ont des tons que n'a pas l'hiver. C'est à les montrer que s'est appliqué M. Montenard.

De son côté, M. Communal, qui a tenté parfois de rendre les rivages méditerranéens et est même allé jusqu'au Maroc, est revenu à la haute montagne qu'il connaît mieux et rend plus fortement. *Le glacier de Bionnassey et le Mont Blanc vus du col de Voza* est une très vibrante fanfare de couleurs.

Chez les peintres d'intérieurs ou de natures mortes, on trouve des mélodies plus discrètes, mais précieuses : ainsi la collection de poteries et autres inutilités vertes, que M. Grün intitule *le Mannequin*. A y bien regarder, on s'aperçoit que la dame effacée, en robe verte, qui repose au milieu de ces choses, est, en effet, un mannequin d'atelier. Ce pourrait être la collectionneuse. On n'y prendrait pas plus garde. Ce sont les bibelots ici, comme quand on fait une visite à un collectionneur, qu'on vient voir.

M. Lobre, pareillement, mais avec un tact et une expérience qui ne sont qu'à lui, trouve le secret de nous retenir devant un salon vide, des banquettes vides, des fenêtres sans horizon, des boiseries sans rien qui les anime, des portes par où ceux pour qui on les fit n'entreront plus. Il donne la sensation de l'absence, mais d'une absence auguste et de l'ennui, mais d'un ennui majestueux et qu'on se sait gré d'éprouver. On ne se trompe pas : c'est un des salons de *Versailles*, celui sans doute où l'on fait parfois des conférences, c'est-à-dire où, devant l'auditoire pieusement attentif des fidèles de la nécropole royale, on regrette ce qui ne peut revenir, on pleure ce qu'on ne peut éviter, et l'on évoque ce qu'au fond l'on ne connaît guère, ou dont l'on ne connaît que l'écorce. Par quels sortilèges, M. Lobre réussit-il à reproduire de cette écorce précisément ce qu'il faut pour nous donner la nostalgie des heures disparues et irrecouvrables des grands siècles? La couleur n'y est certes pas inutile et l'artiste est de ceux qui, sans avoir l'air d'y toucher, sans annoncer des feux d'artifice, savent le mieux la doser, l'exalter, l'approfondir.

Comme on ne peut guère se figurer M. Lobre hors du château de Versailles, il est impossible d'imaginer M. P. G. Rigaud, en plein air, sorti de ses cathédrales. Il les habite depuis si longtemps! Il les peint vides, comme M. Lobre les salons du Grand Roi, mais non pas majestueuses et glacées par l'ennui: intimes, vivantes, mystérieuses au contraire et tout animées par les infiltrations sournoises des lumières brisées et colorées à travers le sombre réseau des plombs de vitrail, fourmillantes de secrets logés au creux des cavernes où d'indiscernables figures jouent des scènes inintelligibles, sous les dentelles de pierre, parées de toute la grâce des arceaux suspendus dans le ciel et de la force des piliers plantés profondément dans le sol.

Ah ! les bâtisseurs gothiques ont beaucoup fait pour le peintre ! Mais le peintre le leur a bien rendu et son hommage est digne d'eux. Ce *Soleil de onze heures, cathédrale de Chartres*, de M. P. G. Rigaud, est une des meilleures pages écrites à la gloire de nos vieilles églises de France. Elle montre une fois de plus quelle vie a recélé cet art gothique, puisqu'elle a passé jusque dans son image, tandis qu'avec tout son talent, M. Lobre n'a pu magnifier, dans le style Louis XIV, que la froideur !

Et, çà et là, d'autres natures mortes accusent des dons de coloristes qu'on ne trouve presque jamais dans les portraits; ainsi, cette réunion d'objets hétéroclites : une sphère armillaire, un coffret, un vase jaune, des fleurs, aquarelles par Mme Crespel. De même, des *Hortensias blancs* dans un vase de Delft, par M. Pallandre, et des *Fleurs et fruits* de M. Jean-Émile Domergue. A de moindres degrés, la *Coiffeuse* de Mlle Roy et *Poupées* de Mme Lauvernay-Petitjean, offrent encore d'assez bonnes rencontres de couleurs. Ce sont là quelques exemples de bons tableaux dus à des femmes artistes. Ils abondent cette année : jamais peut-être on n'en avait vu tant, ni de si bien peints; au total, Mme Vigée Le Brun et Rosa Bonheur manquent toujours, mais la moyenne est bien supérieure à ce qu'on pouvait apercevoir il y a quelques années. Aux noms de Mme Crespel et de Mlle Pauvert, il faut ajouter ceux de plusieurs étrangères. Une Écossaise, Mlle Neilson-Gray, a envoyé un beau portrait de *Mrs Robert B. Carslaw et de sa fille*, un des meilleurs, à considérer la saveur coloriste, qui soient au *Salon* des Champs-Élysées (qui est aux Tuileries). Une autre Écossaise, Mlle Bessie Davidson, expose au Salon des Tuileries (qui est à la Porte Maillot) des *Intérieurs*, d'une très heureuse vivacité de tons. Il faut croire que le don de la couleur réside toujours dans la patrie de Raeburn.

Une Anglaise, Mlle Green, a envoyé une scène de genre *The Workers* tout à fait inintelligible, mais très délicate de lumière et de teintes. Une Américaine, Mlle Lee-Robbins, expose une *Femme au Châle jaune*, d'une assez belle tonalité. Les Françaises sont encore plus nombreuses. *La première lettre*, de Mlle Mallaivre, portrait de femme en rose, offre de beaux rapports de tons dans une gamme très difficile et un peu dangereuse à aborder. *Mon beau perroquet*, de Mlle Carpentier, est un spirituel portrait d'enfant en train de dessiner. *Musette* de

Mlle Humbert-Vignot est une reconstitution pittoresque du temps de Murger. La *Petite pouilleuse arabe* de Mme Rondenay est une des meilleures pages orientales de cette année. Les orientalistes, d'ordinaire, comptent un peu trop sur le prestige exotique et colonial de leurs sujets : ils n'y mettent guère de séductions esthétiques. Aussi faut-il citer, à titre d'exception, *Maternité* de M. Antoni, scène de mœurs algériennes vivement enlevée, dans une vibrante lumière. Si l'on veut achever de se faire une idée du talent des femmes artistes à ce Salon, il faut encore s'arrêter devant les *Deux mères* de Mlle Delaye, l'*Idole* de Mlle Lavrut, la *Divinité amie* de Mme Martin Prégniard, les *Gitanes* de Mlle Capdevielle, la *Madone espagnole* de Mme Touche, au *Pays Catalan* de Mlle Burdy, *Près de la Bastide* de Mlle Camus, et surtout devant l'envoi de Mme Forain, le *Portrait de Mlle X...* et, dans la sculpture, les *Travailleuses foréziennes*, bronzes de Mlle Thiollier, et le *Buste du chanoine C.* de Mlle Chantrel.

Avec le portrait, c'est assurément la statuaire qui a été le moins dévoyée jusqu'ici par le pédantisme des jeunes écoles, et où l'artiste est resté le plus fidèle à son instinct de la beauté. Il y a bien eu quelques tentatives, çà et là, pour imposer, à la suite de Rodin, des formes d'art qui n'avaient avec le sien qu'une grossière analogie, et des théories qu'il n'avait nullement professées. Mais ce ne fut pas long, et nous avons été préservés des Bernins de ce Michel-Ange. Au contraire, quelques-unes de ses leçons n'ont pas été perdues, notamment celle-ci : qu'une bonne statue ne doit pas être un buisson de gesticulations et de silhouettes, mais, selon la boutade bien connue, celle qu'on peut faire rouler du haut d'une montagne sans rien casser. Cette année, la plupart des œuvres principales de nos sculpteurs répondent à peu près à cette définition. Elles ne décrivent point de paraphes dans l'air, soulevées par des mimiques giratoires, ni ne désignent à la fois, du bout de leurs pieds et de leurs mains, les quatre points cardinaux. Elles se tiennent tranquilles, mesurant leur geste à son objet, laissant tomber leurs plis, sans contrarier la loi de gravitation qui les attire, et se laissant vivre elles-mêmes, sans croire que, pour annoncer qu'elles vivent, elles soient tenues de se mouvoir.

C'est au moins ce qu'on observe chez les meilleures, cette année : la *Jeune fille*, de M. Cormier ; la figure de femme qui

vient déposer des bouquets, dans le *Monument aux Morts* de la ville de la Force (Dordogne), de M. Forestier; le *Bas-relief pour le tombeau de Mme Édouard Souplet*, bronze de M. Martial; l'*Amabilis, sculpteur romain*, de M. Bouchard; le *François Rude*, de M. Sicard; la *Jeune fille se coiffant*, de M. Bartholomé. On observe, ici, deux tendances : l'une archaïque, qui inspire *la Jeunesse* de M. Alfred Muller, jeune fille, toute droite, tenant des pigeons, la *Jeune fille aux colombes* de M. Orlandini, qui tient aussi des pigeons au-dessus de sa tête, le *Tombeau* par M. Martial, dans la manière des stèles funéraires antiques et le *Salut de l'Athlète*, bronze de M. Guirand-Rivière, puis la tradition du XVIIIe siècle français, toute de grâce et d'enveloppement, qui inspire le groupe *Joies maternelles* de M. Henri Greber, la *Jeune fille au bélier* de M. Sallé, le bas-relief de M. Privat, *le Printemps*, et *l'Offrande*, groupe pour une fontaine de M. Lenoir. Enfin, le souvenir de notre statuaire de cathédrale a très heureusement servi M. Alliot quand il a imaginé sa *Mater Lucis*, cette Vierge hiératique, toute droite, dressant l'Enfant Jésus au-dessus d'elle et levant les yeux vers lui comme vers son guide et sa lumière. Depuis longtemps l'art religieux en statuaire n'avait été aussi bien inspiré.

III

Dans tout cela, où est l'œuvre qui rendra célèbres et mémorables les *Salons* de 1925? En désespoir de cause, le passant curieux d'impressions fortes, s'en allait, le mois passé, jusqu'à la Porte Maillot, au Palais de bois, lorsqu'il était occupé par le *Salon des Indépendants*, mais il en sortait précipitamment, croyant s'être fourvoyé dans une de ces chapelles fréquentes sur la côte méditerranéenne, où les amateurs du cru, qui font un peu de peinture à leurs moments perdus, ont tapissé les murs d'ex-voto dépourvus de tout sens de la couleur comme de tout esprit du dessin. Des figures laborieusement déformées, des faces en caoutchouc étirées ou contractées de façon à répartir les traits autrement que l'a fait la nature, des maisons renversées d'épouvante devant des spectres d'arbres, ou même une absence totale des formes naturelles, ici un *puzzle* colorié, là un projet de parquet. Pas la moindre saveur de coloris ni

richesse de matière, mais quelques verts acides, quelques rouges mats, des bleus fades qu'on dirait tirés de quelque porcelaine, en un mot des coloriages dignes des pieuses icones de l'École dite de Saint-Sulpice et le plus souvent une engobe plâtreuse recouvrant à la fois chairs, ciels, eaux, paysages : voilà, sauf de très rares exceptions, ce qu'on trouvait dans ce Salon d'avant-garde.

A cela, rien à dire. L'art, d'après les esthétiques modernes, ne devant plus du tout exprimer quoi que ce soit de la nature, mais seulement le tempérament de l'artiste, l'œuvre n'étant plus faite pour le troupeau des obscurs contemplatifs, mais pour la satisfaction de son auteur, il suffit que l'artiste dise non plus même comme hier : « je vois ainsi, » mais : « c'est ainsi que je conçois », pour que le public avale sa langue, et faute de comprendre, reste sot. Car qui peut mieux que l'artiste savoir ce qu'il conçoit et comprendre ce qu'il veut? Personne assurément. Mais, d'ailleurs, qu'est-ce qui prouve que sa conception valût la peine d'être exprimée? C'est qu'il l'a exposée à tout venant... Et qu'il soit artiste? Il le dit... Mais le passant n'a qu'à dire pareillement : « moi aussi je suis artiste et je conçois autrement », pour que tout le système s'écroule. C'est ce qui arrive en effet.

Le passant passe et ne revient pas. Demandez-lui ce qu'il a vu : il ne s'en souvient même plus et n'a aucune envie de s'en souvenir. Il n'emporte aucune image de la vie, ni des è res, qui l'aide à continuer sa route, nul enrichissement de sa pensée, ni de sa sensibilité. Encore s'il s'était diverti! Si, à défaut d'émotion esthétique, il avait éprouvé cette gaieté hygiénique et salutaire qu'une grosse charge d'atelier, conduite avec bonne humeur, déchaîne dans les âmes innocentes de la foule interloquée! Mais non : il s'est copieusement ennuyé. L'« art de l'avenir » est monotone et terne comme une pluie de banlieue sur un chemin vicinal de moyenne communication.

Toutefois, il se produit dans les ateliers un curieux phénomène. Les maîtres du dessin et de la couleur les mieux en possession de leur métier sont manifestement troublés par cette peinture nouvelle, non point du tout par ses mérites, — ils seraient bien fâchés de l'avoir faite, — mais par son bruit. Ils tremblent d'être laissés seuls sur la route par la jeunesse qui, hier encore, leur faisait cortège et en proie aux quolibets de la

critique. Ils ont la terreur, surtout quand ils furent à la mode, d'être démodés. Ils ignorent ou ils oublient que Watteau le fut et la Tour et Frago, et, avant eux, les imagiers de nos cathédrales et qu'hier encore, ou avant-hier, M. Ingres était bafoué par la critique d'avant-garde, et toute la jeunesse, laquelle jeunesse a cessé d'être jeune, quand M. Ingres l'est redevenu et cette critique d'être lue, quand ces maitres qu'elle traitait de « pompiers » ou de « Chinois égarés dans les ruines d'Athènes » sont de nouveau mis en lumière et en honneur; — qu'ainsi sacrifier son instinct d'artiste aux affirmations d'une jeunesse, contredites par la jeunesse qui suivra, est ce qu'on peut imaginer de plus nigaud.

Mais cette nigauderie l'emporte pourtant dans la balance. Elle a pour elle le poids de deux sortes d'autorités dont nombre d'artistes ont une terreur panique, presque égale au mépris qu'ils en professent : le critique d'avant-garde et le riche amateur. Or le critique vit encore dans la peur de manquer un nouveau Rodin, ou un nouveau Millet. Et le riche amateur, — je veux dire l'amateur qui n'aimait pas la peinture avant d'être riche, — a ouï dire qu'un tableau qui irrite le public ou qui l'ennuie est celui qui recèle le plus de beautés. Il tient là un bon critère et d'une application aisée. Une œuvre lui paraît-elle hideuse ? Il la met incontinent dans sa collection. Surtout s'il appartient à cette classe d'acheteurs, de plus en plus nombreux aujourd'hui, qui n'achètent point un tableau pour le regarder, mais pour le revendre. Alors, à quoi sert qu'il lui plaise? Ce ne sont point des émotions d'art qu'il en attend, mais une plus-value. Et la plus-value ne saurait s'appliquer à des œuvres que la foule admire déjà : elles ont atteint vraisemblablement toute leur valeur. Elle ne s'appliquera qu'aux vertus absconses de ce qui est déplaisant.

Devant cette offensive des amateurs néophytes et des prophètes obscurs, bien des artistes sentent vaciller leurs convictions intimes. Non certes sur le but de l'art, mais sur les moyens de se concilier l'opinion de ceux qui en parlent et le font vivre. Il y a bien aussi les naïfs contemplateurs, la foule de ces pauvres gens qui jouissent infiniment des belles visions de l'art, qui viennent parfois de bien loin au *Salon*, ou au musée, tâcher d'oublier les laideurs d'une vie artificielle et de retrouver les fraîches impressions de la nature. Mais ceux-là

n'ont pas de collection ; ils n'achètent pas de tableaux, — leur sentiment est négligeable.

Et puis, il est si doux de s'entendre appeler « maître » par la jeunesse qui semble détentrice de l'avenir ! Alors, ils s'appliquent à chercher ce qui a bien pu séduire cette jeunesse dans les formules pédantes qui ont remplacé les fantaisies voluptueuses de jadis. Ils se mettent, comme elle, à équarrir les silhouettes, à aplatir les modelés, à voir terreux et noir ce qui leur semblait dans la nature chatoyant et vif, à entourer chaque forme d'un cerne très visible, afin de donner à toute chose un aspect massif et pesant que l'impressionnisme, — hier la « peinture de l'avenir », — avait proscrit. Ainsi, ils trottent consciencieusement derrière leurs troupes pour continuer à être considérés comme des chefs d'école. Mais leurs jambes sont usées, leur souffle court, et ils ont beau faire, ils ne parviennent pas à cette magistrale absence de dessin, à cette hautaine indigence de couleur si naturelles et si aisées à tous ceux qui n'ont jamais pris la peine de dessiner, ni aucun plaisir aux capiteuses ivresses du coloris. Il est douteux, au surplus, que les amateurs de l'art moderne pardonnent aux maîtres leurs qualités foncières en considération de leurs sacrifices à la mode. Ils leur préféreront toujours le douanier Rousseau. Il y des précédents célèbres. Fragonard et Greuze, se mirent pareillement à l'école des « jeunes » de leur temps, — c'était alors Fabre ou Girodet-Trioson, — afin de ne pas paraître s'attarder à des formules surannées. Mais ils ne connurent point de nouveaux succès. Ce qui a sauvé leur nom, c'est proprement ce qu'on traitait alors, chez eux, de démodé et de vieilli.

Assurément, un artiste, qui n'eut jamais pour lui que d'être « à la mode », perd tout, le jour où il est « démodé ». Et s'il a conscience du peu qu'il valait quand il avait du succès, il est naturel qu'il s'attache au succès comme à sa seule sauvegarde. Mais s'il s'agit non plus d'un homme, mais d'une forme d'art, les termes dont se sert la critique, tels qu' « attardée », « démodée », « vieillie », n'ont aucun sens. Ils n'auraient un sens que si l'art était en progrès continu, ses découvertes les plus récentes s'ajoutant aux découvertes précédentes, comme la science. Mais ce qui est vrai de la science n'est nullement vrai de l'art et n'est nullement tenu pour tel par ceux-là mêmes qui le postulent dans leurs argumentations, puisque faisant

profession d'admirer d'ordinaire, les primitifs de chaque école, ils mettent souvent une forme d'art antérieure au-dessus de celle qui l'a suivie. Par là, ils proclament que ce qui a été « moderne » en son temps a pu être une régression sur ce qui était, au même temps, vieilli et démodé, qu'il y a donc des époques où les « jeunes » et la critique « avancée » se fourvoient dans un chemin mort. Pourquoi ce qui est arrivé si souvent aux jeunes et aux théories « modernes » d'autrefois ne pourrait-il plus arriver aux théories « modernes » d'aujourd'hui? La raison l'ignore et nous sommes obligés, pour l'admettre, de faire un acte de foi.

Il nous en faut faire un autre, quand on nous dit ceci : « Les extravagances des Fauves sont l'étape nécessaire et le gage d'une renaissance de l'art. Toutes les grandes écoles commencent par être excessives avant de donner leurs fruits de maturité. Méfions-nous d'une jeunesse trop sage et respectueuse de ses aînés. Elle ne donnera rien plus tard, de fort ni de neuf. » Et qui dit cela? L'expérience? Point du tout : elle dit justement le contraire. Qu'on observe, d'un peu près, les débuts de toutes les renaissances d'art et, de tout près, les plus hardis novateurs et les plus puissants, depuis Watteau et Turner jusqu'à Puvis de Chavannes, Degas et Rodin, en passant par Georges Michel le créateur, en France, du paysage moderne, et l'on verra qu'ils n'ont jamais annoncé leur venue par un scandale. Ils ont tous débuté par une longue imitation des maîtres, un respect infini de l'École, quitte à laisser peu à peu parler plus haut leur instinct et transparaître leur originalité, et que si quelques-uns d'entre eux ont été, — ou ont paru, — extravagants en effet, c'est tout à la fin de leur carrière et de leur évolution, et non point du tout au début, comme on veut nous le faire croire. Les raisons qu'on nous donne en faveur des partis pris violents et des froides extravagances de l'art moderne valent donc encore moins que lui et l'ignorant qui n'en juge qu'avec son instinct de la beauté va tout de suite mieux au fond du problème que les critiques d'art qui ont oublié d'apprendre ce qu'ils prétendent enseigner.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LUCIEN GUITRY

L'unanime regret provoqué par la mort soudaine du grand artiste dramatique, enlevé si brutalement l'autre semaine, enveloppait un hommage non seulement à son génie, mais aussi à cette très noble chose humaine : un infatigable et passionné dévouement au labeur professionnel. *Lucien Guitry, acteur*, — il voulait que son nom fût inscrit ainsi dans les répertoires d'adresses. Durant près d'un demi-siècle, depuis le jour lointain où, très jeune, à peine sorti du Conservatoire, il incarnait l'Armand Duval de *la Dame aux Camélias*, jusqu'à celui, tout récent, où il représentait un vieux comédien dans la pièce si aiguë de son fils Sacha : *On ne joue pas pour s'amuser*, son effort unique fut tendu à exercer, avec une perfection de plus en plus accomplie, ce métier qui, profondément et hautement conçu, peut devenir un tel outil de civilisation.

L'antique adage sur le théâtre : « *castigat ridendo mores, il nous corrige en riant,* » n'exprime qu'une part de cette influence. Un comédien de la valeur d'un Lucien Guitry est, par la seule vertu de son jeu, un excitateur de réflexion qui vous force à bien regarder autour de vous et en vous-mêmes. C'est un maître en psychologie qui vous apprend à mieux connaître et les mœurs, et les caractères, et votre propre cœur, et celui des autres. Diderot, dans son célèbre *Paradoxe*, a noté cela. Qu'indique-t-il comme condition première à un beau talent de comédien? « La connaissance du cœur humain et l'usage du monde... » Il ajoute : « Je veux à un grand acteur beaucoup de jugement. Je le veux spectateur froid et tranquille de la nature humaine, qu'il ait par conséquent beau-

coup de finesse. » Et il insiste pour qu'en dehors du théâtre et dans l'existence quotidienne il soit « au parterre, » et qu'il ait, devant les tableaux changeants que cette existence déroule autour de lui, afin de les étudier avec perspicacité « l'œil fixe du sage. » On se rappelle qu'il lui défend « d'être sensible », mais c'est une formule qu'il faut traduire. Diderot prenait ce terme de sensibilité dans l'acception familière à son siècle, celle d'émotivité. Cette confusion a faussé le développement de son *Paradoxe*. Comment un homme insensible réaliserait-il ce programme que le philosophe devenu plus judicieux, donne encore à son grand acteur comme à l'auteur dramatique : « Spectateur assidu de ce qui se passe autour de lui, saisir tout ce qui le frappe, en faire registre », afin d'en tirer ensuite des détails qui lui permettent de composer des créations capables, — pour emprunter à Balzac une autre formule très expressive et que Diderot lui eût enviée, — de « faire concurrence à l'état civil ».

Ce trésor d'observations, patiemment, uniformément accumulées, faisait la richesse inépuisable du jeu de Lucien Guitry. Il possédait, de naissance, ce don initial sans lequel il n'y a pas d'acteur, cette autorité animale, oserais-je dire, qui faisait que sa seule présence conquérait aussitôt toute une salle. Il paraissait. Point n'était besoin qu'il esquissât un geste, qu'il prononçât une parole. Une domination émanait de lui qui ne tenait, ni à sa gloire, dans l'ordre du prestige, ni, dans l'ordre plus humble des impressions physiques, à sa carrure. Le débutant presque inconnu et tout mince imposait de même. De cette puissance quasi magnétique il avait conscience, mais précisément son art consistait à la discipliner, à s'en servir dans la mesure qui convenait au caractère qu'il se proposait de représenter. Il prétendait que ses effets de force fussent d'abord des effets de justesse. Aucune outrance dans ce jeu, si naturel tout ensemble et si surveillé, aucune surcharge. Comme je demandais à l'auteur d'*Amants*, M. Maurice Donnay, qui fut un des premiers à distinguer l'immense avenir du comédien, quelle qualité lui paraissait le définir le mieux : « L'exactitude » me répondit-il, « la vérité », et cherchant un mot plus juste encore, « le goût », ajouta-t-il, employant ce mot dans son sens le plus fin, le génie du discernement.

On m'excusera de rappeler, parmi tant de personnages que

Lucien Guitry vivifia de sa flamme, ceux grâce auxquels j'ai pu, dans l'intimité des répétitions, suivre de plus près la mise en œuvre de sa technique, le marquis de Claviers dans *l'Émigré*, et le ministre Portal dans *le Tribun*. De scène en scène, je le voyais, tantôt souligner, tantôt atténuer l'énergie d'une attitude, la nuance d'un accent. Cette critique s'exerçait, avec une lucidité presque infaillible sur le texte lui-même et ses indications faisaient de lui le plus intelligent des collaborateurs. Le type du Grand seigneur et celui du Politicien se précisaient, s'animaient devant moi, avec leur physionomie à la fois intensément individuelle et largement représentative. Je devinais de quelle prunelle attentive le comédien avait dû considérer les divers échantillons de ces espèces sociales que le hasard avait fait poser devant son objectif. Mais, quand nous rentrions ensemble, au sortir de ces répétitions, ne le voyais-je pas étudier tous les passants, du coin de son œil, si fin dans son visage un peu massif? Allait-il au restaurant, se promenait-il dans une des allées du Champ de Mars, jouxte le jardinet de son petit hôtel, son instinctif aguet ne cessait pas. Quoiqu'il eût beaucoup d'esprit, et du plus mordant, il n'observait pas à la manière d'un satirique, ou d'un caricaturiste qui prépare une charge. C'était une ressemblance qu'il cherchait, pour le jour où il utiliserait quelqu'une de ces remarques indéfiniment renouvelées. Il a lui-même narré sa rencontre, dans une auberge de province, avec un inconnu qui lui parut se raccorder à l'imposteur, grossier et subtil, sensuel et violent, dont Molière a fait Tartuffe, et comment cette rencontre avait déterminé son interprétation du rôle. Pour une fois, car il n'était pas coutumier de ces confidences, il a révélé un des secrets de sa méthode. On voit combien elle est conforme à cette théorie, déjà citée du *Paradoxe*, sur le comédien considéré comme « un imitateur réfléchi de la nature ».

S'il s'était borné à ces évocations pittoresques, Lucien Guitry n'aurait été qu'un très habile acteur de genre. Il a été un très grand artiste, parce qu'il a toujours dégagé, dans le personnage qu'il reconstituait ainsi savamment, le point d'humanité simple. Pour en revenir à l'un des exemples particuliers que je rappelais, lors de ces répétitions de *l'Émigré*, il me disait, après avoir, trois actes durant, posé M. de Claviers dans toutes les singularités de son tempérament et de sa

caste, et quand approchait le dénouement : « Il faut qu'il ne soit plus maintenant qu'un vieux bonhomme de père, très malheureux. » Dans un autre drame où il était incomparable, le *Samson* de M. Henry Bernstein, un moment venait où l'aventurier d'affaires, montré par lui avec un relief surprenant, écrasait l'élégant amant de sa femme en lui criant sa vengeance. C'était alors toute la révolte du plébéien outragé qui se déchaînait, celle de tous les plébéiens trop longtemps humiliés. Dans ces minutes-là, le jeu de l'acteur, jusque-là volontairement concentré, et plus intérieur encore qu'extérieur, s'exaltait dans un éclat dont la répercussion sur le public était d'autant plus forte, qu'elle avait été ménagée. Une pièce jouée par lui n'était jamais une simple succession de scènes. Il cherchait toujours et il obtenait une sensation d'ensemble qui avait sa préparation lente, sa crise et sa détente. Ce procédé le rattachait à notre meilleure tradition classique et française, celle de la Composition.

Hélas! la destinée du grand acteur offre ce pathétique contraste qu'il est, vivant, le triomphateur le plus reconnu, le plus acclamé, à qui sa gloire est rendue le plus immédiatement présente. Mort, son talent n'est plus qu'un souvenir. Un Pierre Loti, un Maurice Barrès, un Anatole France, pour rappeler quelques-uns seulement des écrivains supérieurs que nous venons de perdre, vivent pour nous dans *Pêcheurs d'Islande*, dans *la Colline Inspirée*, dans *les Dieux ont soif*, dans tant de pages où le timbre de leur voix nous parle encore. Les grands hommes d'action, eux non plus, ne disparaissent pas tout entiers. Un Mangin n'est plus, mais les campagnes où il a conduit ses soldats à la victoire, mais les villes délivrées par son héroïsme, sont toujours là, qui nous le conservent vivant, comme cette plaine de Pourrières, près d'Aix-en-Provence, où Marius vainquit les Teutons, ressuscite, pour le voyageur, le terrible Consul romain lançant ses légions contre les Barbares acculés à la sinistre falaise du Mont de la Victoire. Quand le grand acteur s'en est allé, qu'il est loin! Comment l'évoquer à ceux qui ne l'ont ni entendu ni vu?

Musset, dans ses stances à Malibran, a magnifiquement rendu cette mélancolie de l'évanouissement total, infligé à de beaux génies dont il ne reste qu'un fantôme dans la mémoire de leurs contemporains, et un nom écrit sur une pierre. Mais

le poète a senti aussi quelle leçon de courage nous pouvons recevoir de ces disparus, quand ils nous ont donné l'exemple de ce que j'appelais, en commençant cette trop courte note, le dévouement au labeur professionnel, le service de leur art continué jusqu'à l'extrémité de leurs forces. Vous vous souvenez des ces vers :

Et dans ce corps brisé concentrant ton génie
Tu regardais aussi la Malibran mourir.

Le Lucien Guitry que j'ai connu jadis, si réfléchi, si ennemi du mensonge et de l'illusion, si appliqué à toujours voir la vérité, a certainement compris et accepté la menace de santé qui pesait sur lui, et il ne s'est interrompu de jouer qu'au jour où il en a été empêché physiquement. De même qu'il n'a jamais, sur les planches, fût-ce à la centième représentation, « lâché » une partie quelconque d'un rôle, il a voulu que l'homme de soixante-cinq ans et qui se savait atteint dangereusement, travaillât de son métier, jusqu'à la fin. Pareil sur ce point à ce Molière dont il a si bien parlé et qu'il admirait tant, il nous a donné ainsi ce suprême enseignement qu'un grand artiste doit être d'abord et toujours un bon ouvrier. Il n'est même un grand artiste qu'à cause de cela. C'est une vérité qu'il ne faut pas se lasser de répéter, et de l'avoir illustrée par ses derniers rôles, nous rend plus précieuse encore la mémoire de Lucien Guitry.

PAUL BOURGET.

REVUE SCIENTIFIQUE

TOXICOLOGIE AUTOMOBILE

Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui
Qui souvent s'engeigne lui-même...

La discussion que j'ai esquissée dans ma dernière chronique sur les avantages respectifs de la conduite à droite et de la conduite à gauche en automobile, m'a valu de la part d'un grand nombre de lecteurs des remarques profitables et précieuses.

J'avais indiqué que les automobilistes conduisant à gauche font moins exactement que ceux qui conduisent à droite, l'estimation de l'intervalle exact qui sépare leur voiture du côté droit de la chaussée. C'est un point sur lequel plusieurs de mes correspondants insistent avec force. Ils ne manquent pas de noter que sur la route, le conducteur, pilotant à gauche une grosse voiture et qui doit faire une longue étape, cherche naturellement à réduire au minimum la fatigue due à l'attention. Or, comme sa position ne lui permet pas d'apprécier exactement l'espace libre à sa droite, il préférera quelquefois tenir le milieu de la chaussée pour se dispenser de longer le côté droit de la route qu'il ne peut normalement tenir que par un effort constant d'évaluation.

Il y a du vrai dans cette remarque, encore qu'entre tenir le milieu de la route et longer très exactement son côté droit il y ait la solution intermédiaire, celle qui est le plus souvent employée par les automobilistes conduisant à gauche, et qui consiste à longer à peu près, sinon très exactement, le bas côté droit de la chaussée. En fait, — et une déjà longue expérience personnelle nous l'a prouvé, — ce cotoiement presque parfait, sinon absolument parfait du bord

droit de la route, est obtenu sans aucun effort d'attention, et d'une manière en quelque sorte réflexe, au bout de très peu de temps par les « conducteurs à gauche », si j'ose employer cette expression. En fait aussi, il faut bien reconnaître que sur la grande route, lorsqu'elle est libre et droite et qu'aucun obstacle ne se présente à l'horizon, tous les conducteurs, ceux qui mènent à droite aussi bien que les autres, ont une tendance toute naturelle à se rapprocher du milieu de la route, quitte à en dévier lorsqu'un obstacle doit être dépassé ou croisé ou lorsqu'un autre véhicule veut les dépasser, ce dont les avertisseurs d'icelui les préviennent comme il convient. Cette tendance qu'ont à peu près tous les conducteurs à utiliser, lorsqu'ils le peuvent, le milieu de la route n'a rien à voir avec la conduite à droite ou à gauche. Elle provient tout naturellement de ce que la déclivité de la route tend à faire tourner de ce côté la direction de la voiture. Cela résulte surtout de ce fait que, si par exemple, celle-ci marche du côté droit de la route, ses deux roues de droite se trouvent plus chargées que celles de gauche, que leurs pneumatiques sont écrasés davantage et que par conséquent, le rayon utile, le rayon efficace des roues de droite se trouve être pratiquement plus petit que celui des roues de gauche. Par conséquent, la voiture a une tendance naturelle à aller vers le fossé; pour l'en empêcher, il faut une légère mais constante tension du volant.

Cet effet est naturellement d'autant plus insensible que le profil de la route est plus voisin de l'horizontale. Sur quelque route que ce soit, il est annulé, lorsque la voiture occupe le sommet de ce profil. A notre avis, c'est là, et non ailleurs, qu'il faut rechercher la cause essentielle de la tendance qu'ont la plupart des automobilistes à tenir, quand c'est possible, le milieu d'une route droite et dégagée.

Le remède à cela serait de gonfler un peu plus les pneumatiques du côté droit que du côté gauche, de manière à y compenser l'excès d'aplatissement, d'écrasement, causé parce que la déclivité de la route porte le centre de gravité de la voiture vers la droite. Mais ce remède ne paraît pas pour l'instant très facilement applicable, les profils des routes, et souvent celui d'une même route, étant très variables.

Sur les routes étroites, plusieurs de nos correspondants estiment que la conduite à gauche pourrait augmenter le danger d'« accrochage », — c'est ainsi qu'on dit, révérence parler, — lors des croisements. Tel n'est nullement mon avis. Lors d'un croisement, ce qu'il importe au conducteur de bien apprécier, c'est non pas la distance qui le

sépare du côté droit de la route, mais celle du véhicule à croiser. Autrement dit, lors d'un croisement, il importe d'être tangent, non pas au bord de la route, mais au bord du véhicule à croiser. La surveillance du bord de la route ne deviendrait plus nécessaire que celle du véhicule croisé que si le danger de dépasser le bord surpassait le danger d'accrochage. Ce cas ne peut se présenter que si la route, sans aucun bas côté, surplombe un précipice. C'est un cas exceptionnel qui se rencontre quelquefois en montagne. Alors, certes, la conduite à droite a un avantage marqué. Mais en fait, dans les routes de montagnes, conducteur à droite et conducteur à gauche font tous très attention, et ont des allures forcément modérées. En réalité, il résulte des renseignements que nous avons recueillis au syndicat d'initiative de Grenoble, que le nombre des accidents d'auto dans les routes pourtant très fréquentées et très dures du Dauphiné, a été pratiquement nul dans ces dernières années. Il n'en est pas de même des accidents dus à la collision de deux autos se croisant et s'accrochant sur les grandes routes de la plaine. Or ici, je l'ai démontré, l'avantage de la conduite à gauche est considérable. Enfin, il est utile de le rappeler, puisque les virages sont particulièrement nombreux en montagne, nous avons vu que cette conduite a un avantage considérable pour la bonne visibilité moyenne des virages et singulièrement pour la bonne visibilité de ceux qui, par leur direction vers la droite du conducteur, sont les plus dangereux, ainsi que nous l'avons démontré.

En résumé, quels que soient les avantages qu'a parfois la conduite à droite, avantages partiels que nous avons d'ailleurs signalés dans notre dernière chronique, — car nous savons que toute médaille a son revers, — nous demeurons avec la grande majorité des usagers et des constructeurs, partisans déterminés de la conduite à gauche. *Perseverare diabolicum.* Soyons donc diaboliques.

*
* *

Je voudrais maintenant examiner un aspect assez inattendu des problèmes que pose à tous, piétons aussi bien que conducteurs, la diffusion de plus en plus grande des véhicules automobiles. Il ne s'agit rien moins que d'un problème touchant à la santé de tous les habitants des cités, et même de ceux, — supposé qu'ils existent, — qui ne risquent jamais d'être réduits en chair à pâté par le choc meurtrissant et contondant des autos.

Nous voulons parler des gaz que dégagent celles-ci, gaz dont

nous allons montrer que la nocivité dépasse d'une manière incroyable tout ce qu'on pouvait soupçonner *a priori*. Par où l'on verra que nous sommes en droit de dire que l'automobile est aujourd'hui un peu comme Mme de Longueville, dont cette mauvaise langue de Saint-Simon prétendait qu'elle était la plus belle créature de son temps, mais qu'elle avait l'haleine un peu forte.

Chacun sait que lorsqu'un combustible à base de carbone (bois, houille, charbon de bois, pétrole, mazout, essence, etc.) brûle convenablement ou pour mieux dire complètement, il ne doit produire comme résidus de combustion (et en dehors de la vapeur d'eau dégagée) que de l'acide carbonique, mais point d'oxyde de carbone.

Prenons par exemple l'essence des automobiles. Elle est principalement constituée par le mélange de deux corps répondant aux noms d'*heptane* et de *nonane*. Ce sont deux carbures d'hydrogène, c'est-à-dire deux corps formés par la combinaison d'un certain nombre d'atomes de carbone et d'atomes d'hydrogène. Leurs noms nous indiquent (sans qu'il soit besoin d'appeler bien longtemps le jardin des racines grecques à notre secours) que la molécule du premier de ces corps contient sept atomes de carbone, et que la molécule du second en renferme neuf. Ces atomes de carbone sont respectivement combinés dans les molécules d'heptane et de nonane, avec seize et vingt atomes d'hydrogène.

Quand l'essence brûle dans l'air, que se passe-t-il ? Tous ces atomes d'hydrogène se combinent à l'oxygène de l'air en formant de la vapeur d'eau. Telle est l'origine de la vapeur qu'on voit (surtout par les temps frais) sortir, sous forme d'un petit panache blanc, du tube d'échappement des autos et qui se condense aussitôt dans l'air ambiant. Quant aux atomes de carbone constitutifs de l'essence, ils se comportent comme ceux de la houille ou de tout autre combustible carboné.

Si le carbone brûle dans un excès d'oxygène, il forme le gaz qu'on appelle couramment l'acide carbonique, mais qui n'est pas un acide et qui n'a droit en réalité qu'au titre d'anhydride carbonique. Pour simplifier notre terminologie, sans entériner l'erreur de la dénomination commune de ce gaz, nous l'appellerons comme on fait souvent, le gaz carbonique. Donc le gaz carbonique résulte de la combustion complète du carbone dans l'oxygène ; il résulte de la combinaison d'un atome de carbone avec deux atomes d'oxygène et répond à la formule schématique CO^2.

Lorsque le carbone au contraire brûle dans une quantité insuffi-

sante d'oxygène, il se forme un autre gaz, l'oxyde de carbone, qui résulte de la combinaison d'un atome de carbone avec un seul atome d'oxygène et qui répond à la formule CO. Lorsque l'oxyde de carbone brûle lui-même dans un nouvel excès d'oxygène, il forme d'ailleurs à son tour du gaz carbonique conformément à la formule schématique $CO + O = CO^2$. Or, il importe au plus haut degré de rechercher si les gaz résultant de la combustion de l'essence dans les moteurs d'automobile contiennent de l'oxyde de carbone à côté du gaz carbonique qu'ils renfermeraient seul, si cette combustion était complète. Il importe ensuite de rechercher quelle est la proportion de cet oxyde de carbone dans les diverses circonstances de fonctionnement des moteurs d'auto.

Cela importe très vivement, car, comme nous le verrons plus loin, l'oxyde de carbone est, à l'encontre de l'acide carbonique, une substance extrêmement toxique et il ne peut être indifférent de savoir si les innombrables automobiles qui sillonnent nos cités le répandent ou non, dans l'atmosphère que nous respirons, et dans le cas de l'affirmative, si elles l'y répandent en quantité suffisante pour alarmer ceux qui ont le souci de la santé publique.

Cette recherche si importante a été entreprise tout récemment par M. Kohn-Abrest (1), directeur du laboratoire toxicologique de la ville de Paris, et c'est les résultats surprenants obtenus par ce savant que je voudrais exposer maintenant à mes lecteurs, avant que d'en tirer les conclusions qu'ils comportent.

Que la combustion de l'essence dans les moteurs d'automobile ne dût pas être complète, c'est ce qui paraissait bien probable *a priori*. On sait en effet que l'air n'est admis dans les cylindres de ces moteurs que d'une manière parcimonieuse et de manière à s'y mélanger en proportion relativement faible avec l'essence vaporisée. Si l'air n'est pas admis en excès, c'est pour plusieurs raisons qu'il serait fastidieux d'exposer en détail ici, et notamment parce qu'un excès d'air froid produit un refroidissement du moteur et s'oppose par ailleurs à ce que la combustion soit complète. Il y a donc là une sorte de cercle vicieux.

Bref, M. Kohn-Abrest s'est proposé de déterminer expérimentalement la proportion d'oxyde de carbone et de gaz carbonique dégagés

(1) Je dois signaler ici, puisque l'occasion m'en est donnée, la publication récente d'un magistral *Traité de toxicologie* de M. Kohn-Abrest (Gaston Doin, éditeur) qui constitue assurément l'œuvre la plus complète et la plus claire existant actuellement dans ce domaine si captivant.

par diverses autos en fonctionnement. A cet effet, on a capté dans le pot d'échappement de l'auto étudiée les gaz à analyser au moyen d'un tube de cuivre dont l'orifice recourbé plonge dans l'orifice d'échappement, qui est fixé par ailleurs au châssis de la voiture et dont l'autre extrémité, après avoir traversé le plancher de l'auto, arrive à la hauteur de l'opérateur assis sur le siège. Cet opérateur a à côté de lui le matériel nécessaire au prélèvement des gaz ainsi captés. Ce matériel consiste en divers flacons à tubulures et à robinets, où on a, au préalable, fait le vide au laboratoire. Il suffit donc, au moment voulu, d'ouvrir un robinet pour que les gaz prélevés s'y engouffrent instantanément. Il suffit pour cela de relier la tubulure du flacon de prélèvement au tube de cuivre recueillant les gaz par l'intermédiaire d'un tuyau de caoutchouc.

Les gaz ainsi recueillis dans les diverses circonstances de fonctionnement de l'automobile sont ensuite étudiés à loisir au laboratoire par les méthodes classiques de la chimie analytique. Et maintenant, voyons ou plutôt résumons les résultats.

Les expériences ont porté sur diverses voitures comportant des moteurs de puissances et de fabrications différentes. On a prélevé les gaz d'échappement en faisant fonctionner le moteur tantôt à l'arrêt et au ralenti, tantôt pendant le démarrage, tantôt à 20, à 40, à 60 ou à 100 kilomètres à l'heure. Certaines voitures se sont montrées légèrement supérieures à d'autres au point de vue de l'utilisation de l'essence, c'est-à-dire quant à la proportion d'oxyde de carbone recueillie à l'échappement. Sans entrer donc dans le détail des mesures individuelles, nous nous bornerons à indiquer la moyenne des résultats numériques obtenus avec les divers véhicules de types courants qui ont été expérimentés.

Si la combustion était complète, la quantité d'oxyde de carbone dégagée serait nulle. En fait, elle est fort appréciable, quelles que soient les circonstances. En moyenne, le volume d'oxyde de carbone dégagé par les moteurs d'auto est à peu près égal à celui du gaz carbonique qu'ils dégagent. Cela correspond, en moyenne, pour chaque litre d'essence consommé, au déversement dans l'atmosphère, d'environ 560 litres d'oxyde de carbone, et de 560 litres de gaz carbonique.

D'autre part, et ce résultat est important, il résulte des mesures effectuées, que la proportion d'oxyde de carbone dégagé augmente considérablement, lorsque le moteur fonctionne « au ralenti », ce qui est son allure normale au garage, et surtout au cours des

innombrables stationnements et arrêts, qui sont la règle dans les rues de Paris.

« Au ralenti », les moteurs d'auto dégagent, en moyenne, deux fois plus d'oxyde de carbone que de gaz carbonique, ce qui correspond à une quantité du premier qui est peu éloignée de 1.000 litres par litre d'essence brûlée. Chose curieuse, les proportions relatives d'oxyde de carbone et de gaz carbonique dégagés restent à peu près les mêmes, lorsque la vitesse de l'auto varie entre 20 kilomètres et 100 kilomètres à l'heure. Chose non moins singulière, alors qu'on aurait pu croire *a priori* que le *démarrage* des autos, avec le nauséabond panache de fumée âcre qu'il dégage, est un grand producteur d'oxyde de carbone, l'expérience montre qu'il n'en est rien. La proportion d'oxyde de carbone dégagé pendant le démarrage est à peu près la même que lorsque l'auto marche en pleine vitesse.

Et maintenant, des données numériques qui viennent d'être résumées, il sied de tirer les conclusions qui s'imposent. Elles sont de deux sortes. La première est, si j'ose dire, d'ordre économique et pécuniaire ; elle intéresse les finances publiques et privées. La seconde est d'ordre hygiénique : elle concerne nos santés.

Voyons d'abord celle-là. Il est bien évident que tout l'oxyde de carbone dégagé par une combustion incomplète de l'essence correspond à une mauvaise utilisation, c'est-à-dire à un gaspillage de celle-ci, et se traduit finalement par une plus grande dépense de combustible.

Un calcul simple montre que, lorsque les gaz d'échappement contiennent des volumes égaux d'oxyde de carbone et d'acide carbonique (ce qui, répétons-le, correspond à la moyenne des résultats couramment obtenus), cela prouve que 78 pour 100 seulement de l'énergie calorifique de l'essence est réellement utilisée. Cela équivaut à une perte d'essence de 22 pour 100. Si nous prenons pour base le prix de l'essence à Paris, qui est actuellement d'à peu près 2 francs par litre, cela se traduit par un gaspillage de 44 centimes par litre d'essence. Et quand les moteurs fonctionnent « au ralenti », cette perte d'essence arrive à être le tiers à peu près de la valeur de celle-ci. Que chaque automobiliste calcule, au bout de l'année, la somme ainsi jetée en pure perte dans l'air ! Que l'on calcule aussi la perte totale que cela représente pour le pays, s'agissant d'un produit chèrement importé de l'étranger !

* * *

Mais l'argent n'a pas d'odeur, pas plus que l'oxyde de carbone, d'ailleurs, contrairement à un préjugé très répandu. On peut considérer comme secondaires, si intéressantes qu'elles soient, ces remarques utilitaires, ces questions d'économie. Ce qui n'est point secondaire en revanche, car cela touche à la santé et à la vie même de tous les citadins, ce sont les conclusions que les résultats ci-dessus imposent du point de vue de l'hygiène publique.

Il vaut mieux, en principe, respirer un air qui ne renferme ni gaz carbonique ni oxyde de carbone ; mais il n'est point indifférent qu'il contienne une quantité plus grande de l'un ou de l'autre de ces corps. L'atmosphère terrestre contient normalement à peu près un demi-millième de gaz carbonique auquel nous sommes habitués, et qui est produit par toutes les respirations et combustions et dégagé par diverses sources et volcans. On arrive à supporter sans grand malaise des proportions beaucoup plus fortes de gaz carbonique. Lorsqu'on respire dans une pièce hermétiquement close, il s'y accumule peu à peu sous l'influence de la respiration.

En réalité, le gaz carbonique n'est nocif et gênant, lorsque l'air respiré en contient de fortes proportions, que parce qu'il est irrespirable. Il se comporte à cet égard comme l'azote de l'air qui, aspiré en même temps que l'oxygène, est, à l'encontre de celui-ci, rejeté intact par le poumon. Autrement dit, l'accumulation dans l'air d'une certaine quantité de gaz carbonique revient au même que si la proportion de l'azote dans l'air était augmentée. Elle équivaut à diminuer la quantité d'oxygène fournie normalement au poumon par chaque cylindrée respiratoire, quantité donnée par la composition normale de l'atmosphère, et à laquelle le cours des siècles a adapté notre organisme. Dans certains taudis, dans certains ateliers de couture, situés dans le centre, — eh oui! dans le quartier le plus luxueux de Paris, — des prélèvements récents ont montré que la quantité d'acide carbonique dépasse souvent 500 litres par 100 mètres cubes d'air. En fait, à ce taux qui est celui de 5 pour 1 000, les expériences physiologiques prouvent que l'homme éprouve un malaise réel au bout d'un certain temps et des phénomènes asphyxiques. Ceux-ci deviennent très intenses et même mortels lorsque le taux d'acide carbonique dans l'air monte au delà de 1 pour 100, et arrive aux environs de 10 pour 100.

Mais en vérité, dans le cas qui nous occupe et qui est celui des

gaz dégagés par les autos, on voit immédiatement que le gaz carbonique qu'elles émettent ne peut en aucune manière polluer l'atmosphère ambiante dans des proportions suffisantes pour la rendre asphyxiante.

***

Il n'en est nullement de même si nous considérons l'oxyde de carbone.

Celui-ci n'est pas, comme le gaz carbonique ou l'azote, un gaz asphyxiant, c'est-à-dire irrespirable. C'est un gaz toxique, ce qui est beaucoup plus grave. On sait que l'hémoglobine, qui est la matière colorante des globules rouges du sang, fixe dans les poumons l'oxygène de l'air aspiré en donnant de l'oxyhémoglobine qui restitue cet oxygène au contact intime des tissus. Or, l'hémoglobine, en présence de l'oxyde de carbone, a aussi la faculté de se combiner à celui-ci en formant de l'hémoglobine oxycarbonée. Mais à l'encontre de ce qui se passe avec l'oxygène, celle-ci n'a plus la possibilité de se séparer de l'oxyde de carbone fixé. Il ne se sépare plus du globule sanguin, l'altère définitivement et le rend à jamais incapable de fixer à nouveau l'oxygène de l'air. L'oxyde de carbone est donc un véritable poison du sang et de la respiration.

Mais ce n'est pas seulement par son mode d'action toxique qu'il est plus dangereux que l'acide carbonique. C'est surtout par les très faibles doses qui suffisent à manifester cette toxicité. Le nombre des suicides par le « charbon », lequel rien qu'en France atteint plus d'un millier par an, suffit à manifester que cette toxicité est bien connue du peuple et tenue pour de celles qui ne pardonnent pas. Le suicide par le gaz d'éclairage est d'ailleurs, en fait, également un suicide par l'oxyde de carbone, surtout depuis que le gaz d'éclairage en renferme de fortes proportions à cause du « gaz à l'eau » qu'on y incorpore maintenant. Enfin il n'y a pas lieu, — tant elles sont connues, — de rappeler toutes les morts accidentelles qui ont été causées par le dégagement d'oxyde de carbone des poêles à combustion lente et continue, où une grande quantité de charbon brûle au contact d'un volume d'air trop faible et parcimonieusement admis dans l'appareil.

Des doses très minimes d'oxyde de carbone sont toxiques. Un moineau périt immédiatement dans une atmosphère en contenant 4 pour 100, et en deux minutes, si elle en contient 1 pour 100. Un milieu à 3 pour cent est rapidement mortel pour l'homme. La

mort survient aussi dans une atmosphère à 1 pour 500, et plus lentement, mais sans rémission aussi dans une atmosphère à 1 pour mille. Même la dose de 1 pour 10 000 d'oxyde de carbone suffit, si on la respire longtemps, à produire des phénomènes d'intoxication chronique avec anémie dangereuse. Et maintenant, nous pouvons faire le petit calcul suivant. Nous l'avons fait pour Paris, mais ses conclusions sont valables pour toutes les autres grandes villes (Londres, New-York, etc.), et pour toutes les agglomérations où circulent beaucoup d'automobiles.

Il y a à Paris environ 60 000 automobiles. Admettons que les deux tiers seulement, soit 40 000, y circulent chaque jour. Admettons que chacune ne consomme dans ce temps que 5 litres d'essence, ce qui correspond à une trentaine de kilomètres par jour tout au plus, et se trouve sans doute, en général, au-dessous de la vérité. Admettons enfin une émission moyenne de 500 litres d'oxyde de carbone par litre d'essence, ce qui est, nous venons de le voir, loin de compte, surtout si on se souvient de la fréquence de la marche au « ralenti » dans les cités.

Chaque auto déverse donc dans nos rues plus de 2 500 litres d'oxyde de carbone (à la pression atmosphérique). *Cela fait que les 40 000 autos circulant dans Paris y déversent en moyenne au moins cent millions de litres d'oxyde de carbone chaque jour.*

On peut estimer *grosso modo* que la superficie des chaussées de Paris est inférieure à 2 000 hectares, c'est-à-dire à 20 millions de mètres carrés. Il s'ensuit que chaque jour les autos déversent sur chaque mètre carré de chaussée plus de 5 litres d'oxyde de carbone.

Considérons maintenant la couche d'air de deux mètres de hauteur qui surmonte nos rues et dans laquelle nous respirons. Cet oxyde de carbone y est chaque jour déversé à la dose de 5 litres pour 2 mètres cubes, c'est-à-dire à la dose d'un quatre-centième au moins, dose très toxique et voisine de la dose rapidement mortelle.

Je sais bien, pardieu, qu'une partie de cet oxyde de carbone est rapidement diluée dans l'atmosphère supérieure et enlevée par le vent. La meilleure preuve, c'est que nous ne sommes pas encore tous morts.

Il n'en est pas moins vrai, — et cela ressort clairement des données précédentes, — qu'un grand nombre de malaises et d'accidents morbides de toute sorte, qu'on observe dans les grandes cités du monde entier et dont on cherche vainement l'origine, doivent être attribués à cette cause.

Il y aurait donc un grand intérêt à sélectionner, parmi les moteurs d'automobile, ceux qui réalisent la combustion la plus complète de l'essence. Il y aurait grand intérêt aussi à étudier et à rechercher des dispositifs propres à assurer dans tous les moteurs d'auto une combustion intégrale du carburant.

Mais attention ! Ici nous risquons de tomber de Charybde en Scylla, si du moins on se lance dans la voie fâcheusement ouverte récemment par certains techniciens.

On sait qu'il est une chose qui limite à la fois la puissance des moteurs d'auto et la combustion qu'y subit l'essence : c'est la compression du mélange gazeux dans les cylindres, qui ne peut dépasser une certaine limite. Car c'est un fait bien connu des physiciens, que la compression des gaz élève leur température de même qu'inversement leur détente les refroidit. Or, si l'on augmente, au delà d'une certaine limite, la compression du mélange gazeux dans les moteurs d'auto, la température augmente tellement qu'il se produit le phénomène de l'auto-allumage, c'est-à-dire une explosion prématurée qui altère le fonctionnement utile du moteur.

Depuis quelque temps, les chimistes ont étudié divers moyens de supprimer cet auto-allumage fâcheux, tout en augmentant la compression. Ils ont obtenu notamment le résultat cherché en incorporant à l'essence certains composés volatils du plomb et notamment le plomb-tétraéthyle. Il résulte d'ailleurs d'une note présentée à une des dernières séances de l'Académie des Sciences par M. Dumanoir que, le plomb tétraéthyle non seulement a des propriétés antidétonantes, mais, par surcroît, rend la combustion beaucoup plus complète.

A cet égard, l'incorporation à l'essence de produits de cette nature paraît donc propre à remédier, du point de vue économique, aux inconvénients signalés ci-dessus de la combustion incomplète des moteurs d'automobile.

D'ailleurs, il faut bien reconnaître que cette solution n'en est pas une, bien au contraire, du point de vue hygiénique. En effet, si les produits de la combustion ne contiennent plus guère d'oxyde de carbone grâce à ce procédé, en revanche ils renferment en notable quantité des sels de plomb. Le professeur de médecine légale, Zangger de Zürich, vient de calculer que dans cette seule ville, qui a environ 200 000 habitants, la généralisation de l'emploi du plomb éthyle aurait pour effet de répandre environ 100 000 kilogrammes de plomb dans les rues au cours d'une année.

Mais, tandis que l'oxyde de carbone se diluait peu à peu dans l'atmosphère supérieure, ces produits plombiques solides se répandraient sur le sol, y resteraient et s'y accumuleraient, sans cesse mélangés à la poussière et remués avec elle, sans cesse respirés par les misérables poumons des citadins. Or, pour qui connaît les effroyables effets toxiques des sels de plomb, même à faible dose, il y a là un danger qui, à quelque progrès technique qu'il corresponde, ne saurait être négligé. D'ailleurs, donnant un exemple significatif, la ville de New-York vient d'interdire l'emploi des essences chargées de composés plombiques. Nous comptons bien que la ville de Paris fera de même, au lieu d'autoriser prochainement cet emploi, — comme l'insinuent certaines nouvelles assurément calomnieuses, — dans ses transports en commun. Car ici, l'hygiène et l'économie ne sont plus du même côté de la barricade, et, puisque nous sommes en paix et non en guerre, il importe de ne pas sacrifier trop de vies humaines à la préservation des gros sous.

Caveant consules! Qu'on cherche d'autres moyens d'assurer la combustion intégrale de l'essence des automobiles, et que le jour où on supprimera l'oxyde de carbone qu'elles dégagent, ce ne soit pas pour y substituer des poisons encore plus dangereux.

Les dragons fabuleux, notamment la fameuse Tarasque, qui parcouraient autrefois les campagnes, avaient, dit-on, une haleine empestée. Aujourd'hui, la réalité, plus étonnante que la légende, leur a substitué ces merveilleuses bêtes d'acier, les autos, si utiles et si agréables que l'homme civilisé ne saurait plus s'en passer. Mais il sied de purifier un peu l'haleine de ces monstres familiers. Ce problème de la combustion de l'essence est, si j'ose dire, *essentiel*.

CHARLES NORDMANN.

REVUE MUSICALE

Théâtre de la *Petite Scène* : *le Retour d'Ulysse en sa patrie*, tragédie lyrique de Monteverdi. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *Tristan et Isolde*. — Théâtre de la Gaîté-Lyrique : Saison Italo-Américaine. — Un pianiste français : M. Robert Casadesus.

Amateurs et artistes. Ces deux termes, réconciliés pour une fois, définiraient assez bien l'aimable compagnie de gens « du monde », ou « de la société », gens aussi de talent et de goût, lettrés et musiciens, qui s'appelle la *Petite Scène*. Point n'est besoin de la présenter au lecteur. Elle est assez connue. On n'ignore ni ses états de service, ni les mérites variés de l'*impresario*, traducteur, metteur en scène, peintre-décorateur, qui se nomme Xavier de Courville (1). Après nous avoir souvent rappelé, révélé quelquefois des œuvres agréables ou belles, comédies avec ou sans musique, la *Petite Scène* nous a donné l'une des grandes tragédies lyriques de Monteverdi, *le Retour d'Ulysse dans sa patrie*. Le public, (un certain public, assez peu nombreux), avait déjà entendu, grâce à M. Vincent d'Indy, deux autres ouvrages du maître vénitien : *Orphée* et *le Couronnement de Poppée*. *Le retour d'Ulysse* était jusqu'à présent inouï.

Grande œuvre encore une fois, non moins longue, et quelque peu monotone. Les personnes frivoles y trouveraient peut-être, comme Rossini je ne sais plus où, « de beaux moments et de f... âcheux quarts d'heure ». Gardons-nous de la frivolité. Arrêtons les moments qui sont beaux et laissons passer les autres.

Comme *Orphée*, comme *le Couronnement de Poppée*, *le Retour d'Ulysse* est un exemplaire insigne de la tragédie musicale, mais également et plus encore peut-être verbale, que créa le XVIIe siècle italien.

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er juin, l'article de M. Jean-Jacques Bernard.

L'élément essentiel en est la notation aussi juste, aussi expressive que possible de la parole. *In principio erat verbum*. Le verbe fut au commencement de l'opéra d'Italie, qui plus tard et pour longtemps le devait abandonner, puis y revenir. La parole joue ici le premier rôle et quelquefois presque le rôle unique. Les Florentins, un peu moins d'un demi-siècle avant Monteverdi l'avaient investie, en théorie comme dans la pratique, de la dignité suprême. Les musiciens de la Renaissance ne se flattaient que de rétablir entre les éléments du drame musical la hiérarchie antique : le mot d'abord, ensuite le rythme, enfin le son. Un Peri, dans la préface de son *Euridice*, un Caccini dans celle de ses *Nuove musiche*, s'en expliquent longuement. Après m'être convaincu, dit Caccini, « que l'esprit ne peut être frappé sans la parfaite intelligence des paroles, il me vint l'idée d'introduire une espèce de chant par lequel il fût possible, pour ainsi dire, de parler en musique (1). »

Favellar in musica; cosa mezzana, (style moyen, se bornant à dépasser un peu le ton des propos familiers, *avanzarsi oltre ai confini dei ragionamenti famigliari*), tels sont les termes nécessaires, mais qui suffisent. Ils témoignent de la réaction, très conforme à l'esprit individualiste de la Renaissance, qui se produisit contre la polyphonie vocale de l'âge précédent. Réaction non seulement sans pitié, mais sans justice. On renia de grands maîtres, on désavoua des chefs-d'œuvre sacrés. On eût brûlé volontiers ce qu'on ne croyait plus pouvoir sans contradiction continuer d'adorer. Il n'est pas jusqu'à des noms révérés la veille, ceux d'un Hobrecht ou d'un Ockeghem, qui ne parurent barbares. A peine demeurait-on sensible à la douceur d'un seul, italien, Palestrina.

Récitatif, ou récitation musicale, déclamation notée avec exactitude, avec énergie, tel était le style nouveau. Monteverdi, en une grande partie de son œuvre, y demeure fidèle. Après les Florentins et comme eux, il demande à la musique non pas « *che suona* », mais d'abord et surtout « *che dice* ». Sa Pénélope, son Ulysse, en leurs longs monologues, parlent pour le moins autant qu'ils chantent. On ne sait plus très bien si leur chant est parole, ou si leur parole est chant. La musique alors se trouve en quelque sorte réduite à sa plus simple expression ; par où nous n'entendons pas, il s'en faut, son expression la plus faible, mais au contraire et toujours la plus forte. Mais de temps en temps, et par bonheur, la musique

(1) Préface des *Nuove musiche ;* traduction de Gevaert.

réclame ses droits et les reprend. Alors, sans « dire » moins bien, elle « sonne » davantage, avec plus de richesse et de variété. Ses formes se dessinent et se colorent. La mélodie, le chant véritable, d'une voix seule ou de plusieurs, vient détendre la rigueur du récit continu. C'est ainsi qu'après avoir accepté l'héritage des Florentins, le Vénitien l'enrichit. Sans jamais négliger la parole, Monteverdi la dépasse ou la traverse. Derrière la lettre il atteint l'esprit. On peut dire de lui que par plus de musique il exprime plus d'âme.

Dans *le Retour d'Ulysse*, le récitatif est une belle chose, d'une austère, un peu nue, un peu sèche beauté. J'aime que parfois il se transforme et s'épanouisse en une plus abondante et plus chantante musique. Heureusement, celle-ci, puissante ou douce, ne manque pas. Elle inspire la scène où les trois prétendants, avec noblesse et courtoisie, offrent leurs hommages et leurs présents à la reine. La méditation de chacun d'eux, le dernier surtout, avant d'essayer l'arc rebelle à leurs trop faibles mains, est pleine d'un émoi grave et mystérieux. Enfin rien n'a plus de poésie, — mystérieuse encore, — que le chœur lointain des Phéaciens déposant sur la grève Ulysse endormi. Rien, si ce n'est peut-être le petit duo de Minerve et de Télémaque, sur le navire qui porte à ces mêmes rivages la déesse protectrice et le fils de son héros préféré.

« *Questo grande liberale della musica.* » Un de nos confrères italiens, M. Arnaldo Bonaventura, a naguère appelé Monteverdi de ce nom. Il en est digne pour plus d'une raison. La musique s'est enrichie de ses largesses. Il l'a faite en quelque sorte musicale avec plus d'ampleur et de liberté, moins asservie, sinon moins fidèle et docile à la parole. Dans l'ordre instrumental, Monteverdi passe pour avoir inventé le *trémolo*, ce frisson des instruments à cordes dont la puissance dure toujours, et dont Wagner lui-même, après tant de maîtres, et des plus grands, a tiré de pathétiques, parfois sublimes effets. « Le grand libéral » a fait encore davantage. Le musicien d'*Orphée* nous apparaît aujourd'hui comme le créateur de l'orchestre dramatique. Il ajoute non seulement au nombre, mais au rôle, au caractère, à la valeur expressive des instruments. Il confie à tel individu ou à tel groupe, violes ou violons, orgues ou harpes, cornets ou trombones, l'accompagnement et la figuration morale d'un personnage. S'il est vrai, comme on l'a dit quelquefois, que le timbre est la couleur du son, le premier des grands coloristes de la musique fut Monteverdi le Vénitien.

« Libéral », il le fut enfin, jusque dans l'ordre qu'on appellerait

aujourd'hui social. Joués d'abord chez les grands, et pour eux seuls suivant l'usage du temps, ses opéras furent les premiers à paraître sur les théâtres publics, les premiers aussi, qui s'ouvrirent à Venise vers 1630. Le succès en fut considérable. On assure que la plainte d'Ariane, dans la tragédie lyrique de ce nom, fit éclater en sanglots trois ou quatre mille auditeurs. De nos jours encore, à Venise, elle a vivement touché Gabriele d'Annunzio. Comme on lui demandait : « Y a-t-il un marbre grec qui soit arrivé à une perfection plus ingénue et plus sûre ? » — « Voilà, répondit-il, voilà un artiste de notre race, qui, par les moyens les plus simples, réussit à s'élever jusqu'au plus haut degré de cette beauté dont le Germain ne s'approcha que rarement dans sa confuse aspiration vers la patrie de Sophocle (1). »

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée...

Ariane, Pénélope, Orphée, ces tendres et douloureuses figures sont filles d'un génie « *mesto e dolente* » comme elles. L'âme et la vie du musicien ressemblèrent à son génie. Qui donc a rapporté le mot de certain sculpteur, disant d'un confrère auquel une grande infortune avait inspiré une grande œuvre : « Le beau mérite ! Quand on est malheureux ! » Monteverdi eut ce mérite aussi. Il connut le malheur, et de son malheur il fit de la beauté. Pendant qu'il composait *Orphée*, sa femme, sa bien-aimée Claudia, languissait. Elle mourut et, pareil à son héros, « *sconsolato cantor* », l'époux ne voulut point être consolé.

La gloire même, les honneurs du moins, lui furent incommodes et sa charge de musicien de cour pesa lourdement sur lui. Jeune, il eut pour protecteur et pour tyran Vincent Ier de Gonzague, duc de Mantoue. C'était un prince étrange et magnifique, savant, artiste, voluptueux et fantasque, hôte de Rubens et disciple de Galilée, heureux d'échanger un de ses domaines contre une madone de Raphaël. Son admiration pour Monteverdi était sans bornes, mais sans pitié. Il exigeait de son maître de chapelle, outre une production incessante, l'ordonnance et la direction de fêtes sans nombre. L'artiste s'épuisait à ce travail, dont il ne pouvait pas vivre, — on le payait mal, — et dont il pensa mourir. Il se réfugiait parfois à Crémone, sa ville natale, chez son père, qui le voyait arriver malade et vêtu pauvrement (*poco ben vestito*) avec deux enfants orphelins.

En 1652, la mort de son « bienfaiteur » lui rendit la liberté. Il

(1) D'Annunzio, *Il Fuoco*.

avait quarante-cinq ans. Il partit pour Venise, où la Seigneurie lui confia la maîtrise de Saint-Marc. Il la conserva trente ans. Après la peste de 1630, il entra dans les ordres, car il était pieux, sans pour cela renoncer à la composition dramatique (*Le retour d'Ulysse* est de 1641 et *le Couronnement de Poppée* de 1642). Il mourut à Venise en 1643, âgé de soixante-seize ans, laissant le souvenir d'une belle âme et d'un beau génie.

Les études et l'exécution du *Retour d'Ulysse*, sans compter, — ou plutôt en comptant, et pour beaucoup, — la reconstitution de l'orchestre, tout cela fut l'œuvre accomplie avec autant de science que de goût par M. Vincent d'Indy. Une fois de plus la bonne volonté ne fit pas défaut à l'aimable troupe de la *Petite-Scène*. Quant à Mme Croiza, qu'elle chante après la Pénélope de Fauré celle de Monteverdi, quelque rôle d'ailleurs ou quelque mélodie qu'elle chante, sa voix, son chant, aurait dit Balzac, « entre dans l'âme comme une autre âme », une âme pleine de tendresse, de mélancolie et de rêve.

Le plus terrible des chefs-d'œuvre a passé de nouveau sur nous, comme un orage. Nous rappelions naguère le jugement d'un auditeur après l'apparition de *Tristan et Iseult* à Munich en 1865 : « En dépit de tout, le sceau d'une extraordinaire puissance géniale est imprimé sur cette œuvre crispante. » Le dernier mot ne suffit pas. Mais les premiers sont la vérité même. Et maintenant vous n'attendez pas encore une fois, après tant d'autres, l'analyse ou la discussion du prame le plus wagnérien de Wagner. Nous ne disons pas « le plus durement » wagnérien, car il n'en est pas de plus trouble, troublé et troublant.

Pour le reprendre, l'Opéra-Comique a cherché pendant plusieurs mois un ténor digne du rôle. La reprise a fini par avoir lieu, avec un autre ténor. Dans le rôle d'Iseult au contraire, Mme Balguerie, cantatrice et tragédienne, a rempli, peut-être même passé notre attente. Pour figurer « une amante insensée », comme Racine appelait son Hermione, on a cru trop longtemps qu'il fallait à tout prix le volume, vocal et physique, de quelque Germania. Enfin nous avons eu la joie de voir une jeune, une svelte Iseult, une Française, et de l'entendre unir à l'action la plus fière et la plus pathétique, à la diction la plus nette, une voix aussi belle de force ou de douceur que de pureté.

The American-Italian-French-Grand Opera Company, vient de donner au théâtre, — assez mal choisi, — de la Gaîté-Lyrique, une série de belles représentations. L'ensemble vocal était parfaitement

homogène, composé d'artistes excellents, pour la plupart italiens, habitués à chanter ensemble, et qui se tiennent, se soutiennent les uns les autres. Au programme, des œuvres italiennes seulement. Nous avons entendu *le Barbier de Séville* et *Falstaff*. L'exécution de ce dernier fut admirable. Mme Rosa Raisa, qui avait été au printemps dernier la sombre, l'ardente Asteria de *Nerone*, a su plier, — *assottigliare*, dirait Falstaff lui-même, — avec beaucoup de souplesse et de grâce sa voix superbe et son jeu dramatique au caractère de haute comédie, mais de comédie, qu'est l'aimable Mrs Alice Ford. La voix de Mlle Queena Mario (Nannetta) est délicieuse de justesse et de limpidité. M. Rimini, dans le personnage de Sir John, a déployé toute l'ampleur, vocale et autre, que l'énorme rôle comporte. Il n'y faut pas moins de finesse, et celle-ci ne manque pas davantage au meilleur Falstaff que depuis Maurel on ait entendu. Les autres interprètes, jusqu'au moindre, ont bien mérité de l'un des plus grands chefs-d'œuvre de la musique. Enfin le maestro Panizza a su faire d'un orchestre de fortune un excellent orchestre.

Dans *le Barbier*, M. de Luca a chanté et joué Figaro avec une expérience déjà longue, et suivant les traditions de la grande école italienne. Il y a deux ans, à l'Opéra, nous avions applaudi M. Hackett dans le rôle du duc de Mantoue (*Rigoletto*). Le Fenton de *Falstaff*, et surtout Almaviva, nous ont charmé plus encore. Une belle, très belle voix, pure et facile, un style excellent, une allure élégante, tout enfin respire en M. Hackett la jeunesse, la joie de vivre et de chanter.

On le voit, si les œuvres cette année ont été rares, les interprètes, et les meilleurs, n'ont pas manqué. Après ce palmarès étranger, revenons à nos compatriotes, ou du moins à l'un d'eux. C'est également par la jeunesse et l'éclat que se distingue le talent toujours croissant de M. Robert Casadesus. Quant on lit, affichés en lettres souvent plus hautes que leur mérite, les noms de pianistes sans nombre, on se dit à soi-même, comme Virgile à Dante : « *Guarda e passa.* » Ne passez pas, ne passez jamais sans aller entendre celui-là. Les gens de notre âge ont admiré déjà deux générations de grands pianistes : les Rubinstein, les Paderewski, les Diémer, les Planté ; après eux, les Cortot et les Risler. M. Robert Casadesus nous paraît être en France le premier et le plus brillant des temps nouveaux.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le secrétaire général du parti communiste russe, M. Staline, a rédigé, après le Congrès du parti qui s'est tenu récemment à Moscou, un rapport d'ensemble dont le *Bulletin quotidien de la Société d'études et d'informations économiques* donne un résumé fort instructif. Les maîtres de la Russie ont une vision du monde qui mérite de retenir toute l'attention des Gouvernements européens, et dont il suffit de transposer les termes pour éclairer d'une même lumière les grandes questions politiques actuellement pendantes. Les bolchévistes voient les peuples divisés en deux camps : le camp capitaliste dirigé par le capital anglo-saxon et le camp socialiste inspiré par l'U. R. S. S. (Union des Républiques socialistes soviétiques). Tout l'avenir dépend du rapport des forces entre ces deux camps. Pour simpliste qu'elle soit, cette synthèse se trouve, en gros, vérifiée par les faits. D'un côté sont les puissances d'ordre, de paix, de liberté politique ; de l'autre, les forces de révolution, de guerre civile et de guerre étrangère, d'arbitraire et de despotisme. D'un côté, c'est l'Europe avec sa civilisation chrétienne, avec son patrimoine de libertés, de droits individuels, de lois sociales ; de l'autre, c'est l'Asie, terre des grands empires, où l'oppression de l'individu au profit du souverain ou de la communauté est la règle historique. Que les deux grandes Unions anglo-saxonnes, avec leur force d'expansion économique et financière, dirigent en fait la résistance à la poussée de la masse asiatique, c'est encore une vision trop simple, mais, dans l'ensemble, exacte; c'est même l'explication de ce que la puissance « capitaliste » a, par certains côtés, de brutal et de matériel : le génie latin apporte, dans sa civilisation originale, plus d'idéalisme nuancé et de vraie humanité. Observée de ce point de vue, la lutte que la France mène au Maroc contre les sauvages tribus du Rif prend tout son caractère, toute son importance ; elle se rattache à

la grande bataille qui, sur tout le globe, met aux prises deux grandes forces antagonistes : révolution et évolution, destruction et organisation.

Le Congrès de Moscou, nous apprend le même rapport, a constaté le déclin du mouvement révolutionnaire et « la stabilisation temporaire du capitalisme ». Le « capitalisme », ébranlé par la guerre, reprend le dessus ; en revanche, la République soviétique se renforce ; le camp capitaliste est affaibli par les divisions entre les nations et surtout par le soulèvement des colonies contre tous les « impérialismes ». L'Union des Républiques socialistes soviétiques a pour mission de renforcer la solidarité prolétarienne mondiale et surtout d'organiser la révolte des peuples « opprimés ». Ici encore se révèle l'enjeu de la partie qui se joue au Maroc. Des incursions de tribus rifaines dans la région de Fez, c'est une très vieille histoire, aussi ancienne que l'empire chérifien ; mais le chef d'une petite tribu de la montagne devenant un champion de la révolution prolétarienne universelle, voilà qui a un autre accent, un autre caractère. Le rapport de Staline prescrit aux communistes étrangers la tactique à suivre : d'abord, pénétrer dans les syndicats ouvriers et en faire un instrument pour le communisme. Tant que les syndicats restent une force d'ordre et d'organisation, le communisme n'a aucune chance de réussir : « sans l'appui des syndicats ouvriers, le communisme est mort. » Ensuite, dans les colonies plus ou moins industrialisées, où commence à se former une classe « d'indigènes bourgeois », c'est cette classe nouvelle qu'il s'agit de gagner par une propagande de nationalisme ; les communistes devront prendre la tête « du mouvement révolutionnaire des indigènes bourgeois ». C'est par une manœuvre tournante, par les colonies, que les grandes sociétés capitalistes pourront être détruites. Si ce dernier effort ne réussit pas, le soviétisme russe aura de la peine à se maintenir. La bataille coloniale est son suprême espoir. En Russie même, les bolchévistes en sont réduits à capituler devant les paysans enrichis. M. Staline nous décrit l'alliance des paysans riches et des paysans aisés, pour mater les paysans sans terre. Ne croyez pas qu'un tel spectacle soulève l'indignation des dirigeants bolchévistes ; ils en concluent qu'il faut à tout prix amadouer le « paysan moyen », afin de se concilier aussi le paysan riche, le *koulak*, qui est devenu la grande force de la Russie nouvelle. Il convient de favoriser l'épargne, de ne pas entraver la formation d'une bourgeoisie rurale capable d'appliquer des méthodes perfectionnées de culture. Aussi

le gouvernement des Soviets vient-il de prendre des décrets pour légaliser le salariat agricole et organiser le contrat d'affermage. Le bolchévisme intransigeant n'est qu'un article d'exportation ; en Russie, le bolchévisme a toutes les souplesses et tous les opportunismes ; que ne ferait-on pas pour durer et garder le pouvoir?

C'est sur sa politique extérieure surtout que compte le gouvernement de Moscou pour propager la révolution universelle. Le Rif d'Abd-el-Krim n'est qu'un épisode. Mais voici que, annoncées par Staline, des complications surgissent en Chine. C'est, à Changhai, une grève formidable, dont le caractère nettement anti-étranger se révèle par des attaques contre les concessions européennes, américaine et japonaise. La police intervient; il y a des morts et des blessés. L'ambassadeur des Soviets, Léon Karakhan, dont M. Lewandowski retraçait ici, il y a quinze jours, la curieuse figure, se sépare de ses collègues; l'affaire de Changhai, n'est-ce pas un légitime soulèvement contre les Puissances « impérialistes »? Et tout de suite, voilà le Japon quioffre au gouvernement de Pékin, impuissant à se faire obéir, de se substituer à lui pour rétablir l'ordre. Ainsi se manifestent à chaque occasion les ambitions des Japonais dans l'Empire du Milieu. C'est, avec toutes ses complications possibles, la question d'Extrême-Orient qui réapparaît. On sait que, le 20 janvier, la République des Soviets a signé un traité avec le Japon; la tradition d'amitié et de coopération de la Russie et du Japon en Chine, en Mandchourie, à peine interrompue par la guerre de 1904, rétablie par la diplomatie du Tsar, se renoue et se resserre par la diplomatie soviétique. Même si un tel rapprochement ne cache peut-être pas les desseins secrets que l'on a prétendus, il n'en reste pas moins, en face de la conjonction intime de l'Angleterre et des États-Unis, un fait de capitale importance. C'est, dans les mers de Chine, un nouveau groupement de forces ; le Japon, abandonné par l'Angleterre, blessé par l'*immigration Act* des Américains, menacé par la suprématie anglo-saxonne, se tourne vers les puissances continentales de l'Asie, Russie et Chine. Un accord de la Russie avec le Japon signifie naturellement entente pour mettre en tutelle politique ce grand corps sans tête qu'est la Chine et exploiter ses richesses. Le traité russo-japonais, remarque M. Britten Austin dans un article de l'*Empire Review* du mois d'avril qui a été très commenté chez nos voisins, en assurant au Japon une voie d'accès vers l'Europe, empêche la possibilité d'un blocus complet par les marines des États-Unis et d'Angleterre et lui permet en même temps de poursuivre en Chine

une politique d'hégémonie économique. Ainsi s'ordonnent, en fonction de la lutte pour le Pacifique, les forces et les Puissances en Extrême-Orient. Les troubles de Changhai en seraient-ils la préface? La main des Russes bolchévistes y est visible. A Canton, où Sun-Yat-Sen, récemment décédé, avait organisé un régime soviétique et où l'autorité du gouvernement de Pékin n'arrive pas à s'imposer, les Chinois communistes ont dressé une stèle à la gloire de l'assassin annamite, qu'ils qualifient de martyr, dont l'exploit a consisté à jeter dans la salle d'hôtel où se trouvait M. Merlin, gouverneur général de l'Indo-Chine, une bombe qui tua cinq Français. On s'attend, à Canton, à de sanglantes collisions. La Russie, redevenue plus asiatique qu'européenne, associe là-bas ses traditions de bonne entente avec les Chinois et les Japonais et, d'autre part, sa propagande révolutionnaire dirigée contre les Puissances rebelles au communisme universel; elle travaille à faire, des peuples jaunes, les instruments de ses desseins de subversion générale des États européens et de ses ambitions de nationalisme russe. C'est pour avoir prononcé un discours violent à un meeting de révolutionnaires chinois que M. Voline, conseiller de l'ambassade des Soviets à Paris, fut rappelé à la demande du gouvernement français ; il révèle maintenant, dans un article de la *Pravda*, qu'il n'avait agi que sur l'ordre de M. Krassine, son chef. Les bolchévistes font grand état, dans leur perfide propagande, de l'impérialisme européen ; mais est-il un impérialisme plus dangereux, plus envahissant, plus oppresseur que celui de la Russie soviétique ?

Dans le grand conflit du Pacifique, la France a un rôle à jouer, une position à prendre. Elle agit comme si elle ignorait qu'elle dirige là-bas un empire de vingt millions d'hommes, héritiers de vieilles civilisations, et que les côtes de Cochinchine, d'Annam et du Tonkin constituent une base navale de première importance, avec des rades, des ports, du charbon, que convoitent les deux groupes antagonistes et qui donnent un très haut prix à son concours, ou seulement à sa neutralité bienveillante. Un conflit dans le Pacifique ne pourrait, en aucun cas, laisser la France indifférente. Déjà M. Britten Austin voit, si un tel branle-bas se produisait, la Russie cherchant querelle à la Pologne, afin d'entraîner l'Allemagne dans la lutte et d'immobiliser la puissance française, tandis qu'on inquiéterait l'Angleterre aux abords de l'Inde où, déjà, de récentes nouvelles signalent une révolte des Beloutchis. Ces hypothèses n'ont rien d'absurde, rien de hasardeux; le globe est devenu tout petit depuis

qu'on le parcourt si vite ; l'action de la IIIe Internationale nous révèle des liens étroits entre l'offensive d'un Abd-el-Krim, les troubles de Changhai, l'organisation communiste en France et l'activité universelle de Moscou. La France et l'Angleterre n'auraient-elles pas intérêt à élargir la négociation de leur entente à l'échelle de cette lutte mondiale ?

C'est à la lumière de ces faits connexes qu'il convient de juger les débats dont l'attaque des Rifains a été, à la Chambre française, l'occasion. M. Renaudel interpellait. Il s'agissait, pour lui et ses collègues socialistes, d'une opération complexe et délicate. Il fallait d'abord devancer l'interpellation communiste, différencier le parti socialiste d'avec le parti communiste, sans cependant inquiéter les troupes ouvrières en paraissant soutenir une expédition « coloniale » ; il fallait encore avoir l'air de rester fidèle à la tradition de Jaurès, qui ne cessa jamais d'entraver l'entreprise française au Maroc et d'appuyer les mauvaises chicanes allemandes contre ces ministres « réactionnaires » qui s'appelaient Pichon, Cruppi ou Delcassé, et en même temps il fallait soutenir le ministère cartelliste au pouvoir et ne pas trahir trop ouvertement l'intérêt de la France attaquée par les Rifains. De cette tâche ingrate, l'orateur socialiste s'est piteusement tiré ; il n'a réussi ni à désarmer les communistes, ni à donner à son groupe figure d'un parti de gouvernement. Toutefois, la scission entre socialistes et communistes, qui se disputent les mêmes électeurs, s'est accentuée et l'on a vu M. Renaudel se lever des premiers pour voter la censure contre M. Doriot. Avec celui-là, ce fut la pure doctrine de Moscou que la Chambre entendit, non sans frémir d'une indignation presque unanime : un mélange de violence froide, de provocations calculées, avec des niaiseries de primaire. Le président, M. Herriot, fit entendre, avec beaucoup de vigueur, la protestation de la conscience française ; il déclara que tout ce qui, dans les paroles de M. Doriot, peut porter atteinte au moral de nos soldats ne figurerait pas à l'*Officiel* ; nous ne donnerons pas, nous non plus, à des phrases abominables, une publicité supplémentaire ; elles ne mériteraient que le mépris si elles traduisaient le délire d'un isolé, mais elles relèvent d'un système, d'une organisation, d'une méthode ; elles se rattachent à tout un ensemble de manœuvres dont les directeurs sont à l'étranger et, comme telles, elles appellent, de la part du Gouvernement, des mesures de précaution et de répression. M. André Pironneau, dans *l'Écho de Paris* du 5 juin, a montré, avec des précisions troublantes, le travail de démoralisation et de

« noyautage » qui se poursuit parmi les soldats et même parmi les officiers. Il y a là un danger intérieur qui se confond avec le péril extérieur. Le gouvernement aura-t-il l'énergie d'agir et la Chambre lui en donnera-t-elle les moyens ?

En tout cas, M. Painlevé a tenu, pour répondre aux interpellateurs, le langage d'un homme de gouvernement, conscient de ses responsabilités et des grands intérêts dont il a la charge. Non seulement il a couvert, comme c'était justice, le grand chef pacificateur qu'est le maréchal Lyautey, non seulement il a rendu un hommage mérité aux braves soldats qui se battent, là-bas, contre un ennemi sauvage et bien armé, mais encore il a fait entendre, sur la solidarité des différents gouvernements qui ont eu, avant lui, la tâche de sauvegarder l'honneur et les intérêts de la France, un langage auquel M. Herriot ne nous avait pas habitués. La France, au Maroc, défend ses droits acquis et accomplit la mission que lui confient les traités internationaux; elle ne cherche ni guerre ni conquêtes nouvelles; attaquée, elle se défend et elle défend les tribus qui ont eu confiance en sa protection. « Il est des Français, a dit fortement le président du Conseil, qui sont toujours portés à dénigrer la France. Je ne parle pas de ceux qu'anime une doctrine funeste, mais bien d'hommes qui aiment profondément leur pays, mais qui, par une déformation du sens national, deviennent injustes dès que la France est mise en cause. » Et il a invoqué « toute la tradition coloniale de la France ». M. Briand, après le président du conseil, a marqué les buts de guerre de la France; ce sont des buts de paix. « La paix dépend d'Abd-el-Krim et des Rifains. » L'accord qui est en négociation avec l'Espagne aura d'abord pour effet d'arrêter la contrebande des armes. Cette affirmation amena, de la part de M. André Berthon, une interruption qu'il convient d'enchâsser pour la postérité : « C'est cela; nous serons seuls armés, et les Rifains n'auront rien ! » Les pourparlers avec l'Espagne sont indispensables à la cessation de l'état de guerre. Si nous traitions avec Abd-el-Krim comme souverain du Rif, nous lui donnerions une importance qu'il est loin d'avoir; nous verrions se renouveler l'erreur qui fit d'Abd-el-Kader un adversaire redoutable; nous cesserions de mériter la confiance du Sultan et des Puissances européennes. Quand Abd el-Krim aura été reconduit à coups de canon dans ses montagnes, il devra reconnaître la souveraineté du Sultan et l'unité du Maroc sous le double protectorat de la France et de l'Espagne, chacune pour la zone que lui reconnaissent les traités. A ce prix, et pourvu qu'il cesse d'inquiéter les popula-

tions paisibles, ni la France, ni sans doute l'Espagne, ne penseront à l'aller troubler dans les rochers du Rif. Personne, en France, n'a souhaité cette guerre pénible et coûteuse, mais il ne faudrait pas, en la terminant prématurément, préparer aux Français de demain des difficultés plus graves et des dangers plus redoutables. La force des Rifains n'est pas encore brisée; le 4 juin, ils ont encore prononcé une très énergique attaque. Il faudra, pour les réduire, une opération militaire offensive de grande envergure dont le maréchal Lyautey attend sans doute l'heure, qu'il serait téméraire de précipiter, mais que, pour des raisons de politique intérieure, il serait imprudent de trop retarder.

Les discours de M. Painlevé et de M. Briand, les provocations communistes paraissaient avoir un instant élevé la Chambre au-dessus de ses passions quotidiennes; avec la préparation des ordres du jour, on retomba en pleine politiquaille. Les groupes du cartel s'étaient mis, avant le débat, d'accord sur un texte raisonnable, qui pût être approuvé par toute la Chambre, à l'exception de M. Doriot et ses amis. Mais M. Maginot ayant, en séance, déclaré que ses amis et lui, mettant au-dessus de tout l'intérêt national, voteraient l'ordre du jour de confiance, le contact impur de l'opposition offensait la pudeur des socialistes qui réclamèrent des modifications au texte préalablement arrêté; les radicaux, naturellement, s'inclinèrent; on ajouta d'abord une phrase sur « la politique de paix » que le pays a affirmée aux élections de 1924 et 1925, comme si l'amour de la paix était, en France, l'apanage d'un parti; puis, on introduisit une phrase ridicule et, quand elle a l'air de s'appliquer aux événements du Maroc, dangereuse et odieuse. « La Chambre, résolument opposée, au nom de l'humanité et de l'intérêt national, à tout impérialisme, fait de conquêtes et d'aventures. » Ainsi s'affirme l'influence indirecte de l'idéologie du communisme, même quand la Chambre paraît dressée contre lui. Malgré ces maquillages qui, après tout, ne sont que jeu parlementaire, l'ordre du jour de confiance fut adopté par 531 voix. L'essentiel n'était-il pas d'envoyer un « salut reconnaissant aux vaillantes troupes métropolitaines et indigènes qui défendent l'œuvre de la France » et de soutenir le Gouvernement et le maréchal Lyautey dans une lutte où les droits et le renom de la France sont engagés ?

C'est la vertu des grandes œuvres d'intérêt national qu'elles assainissent l'atmosphère politique. Après le Maroc, l'Alsace vient d'avoir, une fois de plus, cette influence bienfaisante. Le voyage du

Président de la République et du Président du Conseil à Strasbourg leur a offert l'occasion de prononcer des paroles d'apaisement qui ont eu un heureux écho, non seulement dans les chères provinces recouvrées, mais dans toute la France. L'Alsace, la Lorraine, doivent rester au-dessus de nos divisions; il n'est pas souhaitable qu'elles se modèlent exactement sur les autres provinces françaises; il est bon, au contraire, qu'elles gardent, dans la grande famille, figure originale; et si certaines lois françaises doivent un jour y être introduites, il faut qu'il soit bien évident que c'est avec le plein consentement de la presque unanimité des populations. Tel est bien le sens des paroles qu'a prononcées M. Painlevé; il en a ajouté d'autres destinées à franchir les frontières; il a rappelé le souvenir des engagements pris par M. Lloyd George en 1917, de ne pas cesser la lutte avant le jour où la grande iniquité de 1871 aurait été intégralement réparée; il a indiqué, en terminant, que l'Alsace, « par son génie propre, pourrait aider à la compréhension mutuelle de deux grands peuples... Un jour luira où, des amères désillusions de l'après-guerre surgiront les vraies leçons de la guerre, où les peuples feront tomber les barrières d'égoïsme et de haine qui les séparent encore, où ils développeront chacun son génie propre, non pour s'entre-tuer mais pour collaborer, pour dompter ensemble la matière rebelle, et les fléaux qui affligent les hommes. Ce jour-là, rayonnera de tout son éclat bienfaisant ce foyer civilisateur qu'est une Alsace absolument française dans une Europe réconciliée. » Il n'est personne, en France, qui ne s'associe à un pareil vœu, qui ne caresse un tel espoir. Le danger mortel serait de croire prématurément l'heure venue.

Les actes raisonnables, le langage national de M. Painlevé n'ont pas, tant s'en faut, l'approbation unanime des cartellistes et c'est aux projets financiers de M. Caillaux qu'ils s'en prennent. Les socialistes tiennent absolument à faire, des besoins fiscaux du pays, l'occasion d'une législation révolutionnaire; M. Loucheur, d'autre part, mène campagne contre le programme du ministre des Finances. Les couloirs sont en rumeur; un ministère, dit-on, s'ébauche où les socialistes jetant par-dessus bord M. Herriot, assumeraient toutes les responsabilités du pouvoir, afin de réaliser le bouleversement général et de créer en peu de temps beaucoup d'irréparable; ils ne se font pas d'illusion sur le résultat, mais ils rejetteraient, comme le médecin appelé trop tard, la responsabilité de leur insuccès sur leurs prédécesseurs. D'autres augures annoncent un ministère de concentration républicaine. Si le cabinet survit, c'est peut-être le cartel qui

s'effritera. Ces complots se trament, ces combinaisons s'échafaudent, au moment où la livre dépasse 100 francs, où la détresse financière requiert l'union des volontés, l'abnégation des préférences et où il semble qu'enfin M. Briand soit sur le point de faire aboutir le pacte de sécurité qui, depuis 1919, n'a pas cessé d'occuper les chancelleries.

Jeudi 4 juin, les Ambassadeurs alliés ont enfin remis au chancelier Luther la note relative au désarmement de l'Allemagne et aux manquements constatés par la commission. C'est un texte précis, serré, d'où les cas incertains ont été éliminés et qui ne laisse aucun doute sur les intentions frauduleuses de l'Allemagne. On y saisit moins la préparation d'une guerre prochaine que cet instinct de tricherie, de dissimulation qui paraît être au fond du caractère de l'Allemand prussianisé et qui, ici, se met au service d'un sentiment profond de la grandeur et des destinées futures de l'Allemagne. L'accueil que l'opinion publique, la presse, le Gouvernement vont faire à la note, si modérée de ton, des Alliés, sera un sûr critère de la mentalité de la nation et des dispositions des dirigeants. Si les Allemands ergotent, chicanent sur des détails et se réfugient, pour résister, dans le maquis des discussions, l'épreuve sera probante : les méthodes de conciliation auront échoué. Si au contraire le Gouvernement, avec l'approbation de l'opinion moyenne, apporte quelque bonne volonté à donner aux Alliés les satisfactions qu'ils réclament, une détente s'en suivra; les Anglais ne demandent qu'à se laisser convaincre des intentions pacifiques des Allemands; et l'évacuation de Cologne, que la note des Alliés fait apparaître comme une prime à la rapide et complète exécution des obligations auxquelles l'Allemagne s'est jusqu'ici soustraite, s'en trouvera hâtée. Il appartient aux Allemands eux-mêmes d'en décider. Si l'occupation se prolonge, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

M. Briand et M. Chamberlain se sont rencontrés le 7 à Genève, où les appelait la session du conseil de la Société des nations. Ces entretiens se poursuivent à l'heure où nous écrivons; le séjour des deux ministres au bord du Léman doit se prolonger cinq ou six jours; ils ont le loisir de dissiper les dernières difficultés, d'éclaircir les dernières incertitudes; la signature prochaine du pacte de sécurité, selon la dernière formule, avec participation de l'Allemagne, s'ensuivra si l'accord se fait. Une dernière lutte, au sein du Cabinet britannique, a décidément rejeté la méthode la plus naturelle, celle qui avait les préférences de M. Chamberlain lui-même et les nôtres,

qui consistait à conclure d'abord un pacte à trois entre l'Angleterre, la Belgique et la France pour y faire entrer, plus tard, après son adhésion à la Société des nations, l'Allemagne. Les logiciens, tels que M. Amery, lord Birkenhead, qui, dans le cabinet britannique, sont d'avis que l'Angleterre, Puissance coloniale et maritime, ne doit s'engager dans les affaires continentales que dans la mesure où l'Europe est la route des Indes, n'ont pas été non plus écoutés. C'est une opinion moyenne qui a prévalu, celle des Anglais qui se figurent qu'il suffira de traiter l'Allemagne en grande Puissance, sur le pied d'égalité avec la France et l'Angleterre, pour qu'elle renonce à toute agitation politique, celle aussi des diplomates de tradition qui s'imaginent qu'en opposant l'Allemagne à la France, en les neutralisant l'une par l'autre, on assurera à la Grande-Bretagne l'arbitrage souverain de toutes les difficultés continentales et l'hégémonie européenne.

Qu'il soit impossible de convaincre, — bien que ce soit la vérité, — les Australiens ou les *Afrikanders* du Cap, que leur intérêt bien entendu serait de prévenir et au besoin de réprimer toute violation des traités de 1919, il faut bien l'admettre. La réponse du *Foreign Office*, d'ailleurs, ne dit pas qu'en aucun cas, l'Angleterre n'interviendrait dans les affaires de l'Europe centrale et orientale, mais seulement qu'elle entend n'y être pas, *ipso facto*, engagée. Si l'Allemagne attaquait la Pologne ou la Tchécoslovaquie, elle se réserve d'étudier la situation, de juger comment se présentent les faits et les responsabilités. Les décisions de la Société des nations auraient évidemment la plus forte influence sur les résolutions du Gouvernement et du Parlement de Londres. Avec la France et la Belgique, au contraire, le Gouvernement et l'opinion, en Angleterre et dans les Dominions, acceptent des engagements spéciaux et précis : toute agression allemande, tout acte d'hostilité, tels que ceux définis par les articles 42 à 44 du traité, entraînerait automatiquement la participation de l'Angleterre aux mesures de coercition ou de guerre aux côtés de la France et de la Belgique. Les clauses du traité et du pacte de la Société des nations, qui garantissent l'existence et les frontières des autres États tels que la Pologne ou la Tchécoslovaquie ne se trouvent, de ce fait, nullement affaiblies, tout au moins juridiquement. Le pacte occidental qui serait conclu entre la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Italie et l'Allemagne, n'est que la conséquence et, pour ainsi dire, le remplacement du pacte de 1919 non ratifié par les États-Unis, qui était lui-même le prix de la renoncia-

tion de la France à ses revendications sur la frontière du Rhin et qui n'englobait pas, lui non plus, les frontières des autres États.

Le statut territorial et la sécurité de ces États seraient, dit-on, garantis par des pactes de non-agression et d'arbitrage entre chacun d'eux et l'Allemagne, pactes qui seraient avalisés par la France, leur alliée. L'Allemagne prendrait, à l'égard de la France et de la Belgique, un engagement spécial, avalisé par l'Angleterre, de renoncer pour jamais à toute revendication sur l'Alsace, la Lorraine et les cantons wallons réunis à la Belgique ; mais elle se refuse à prendre le même engagement en ce qui concerne ses nouvelles frontières de l'Est, du Nord et du Sud ; elle invoque sa dignité, son amour-propre national. La France, nous dit-elle, n'aurait jamais consenti, six ans après le traité de Francfort, à signer une renonciation définitive à son ancienne frontière de l'Est, et pourtant elle n'a pas fait la guerre pour la recouvrer. De même l'Allemagne ; elle ne renonce pas à ses espérances nationales, mais elle accepte de s'engager à ne pas recourir à la guerre pour les réaliser. Si l'Allemagne violait ces pactes de non-agression et attaquait la Pologne, par exemple, la France tient à garder le droit de faire entrer ses troupes dans la zone rhénane démilitarisée (articles 42 à 44) sans être considérée comme se livrant à une agression contre l'Allemagne. Le *Foreign Office* nous aurait fait, dit-on, cette concession indispensable. Ce serait, au contraire, d'après d'autres informations, la pierre d'achoppement que M. Briand et M. Chamberlain s'appliqueraient à enlever du chemin. Mais, si nous avons satisfaction sur les points essentiels, l'Allemagne signerait-elle ? C'est une autre question. En tout état de cause, qu'il existe ou non un pacte, ce qu'il faut à tout prix éviter, c'est d'endormir la France dans une trompeuse sécurité, plus pernicieuse qu'un danger connu et prévu ; les réalités complexes de la vie des peuples ne feront que trop vite craquer l'armature juridique dans laquelle on prétendrait les enfermer. Quelle que soit d'ailleurs l'extension de la zone où une paix organisée, fondée sur la réconciliation des peuples, viendrait à régner, il s'exercera toujours, à la périphérie du groupe des nations pacifiées, la pression tumultueuse de la barbarie pullulante, soulevée par l'appétit des conquêtes ou le fanatisme d'une idée.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

SEPTIÈME PÉRIODE. — XCVe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-SEPTIÈME VOLUME

MAI — JUIN

Livraison du 1er Mai

Pages.

MADAME LAPEYRADE, première partie, par Mme MARCELLE TINAYRE. 5

LE PROJET DE SERVICE D'UN AN, par M. LE LIEUTENANT-COLONEL REBOUL. . . . 32

SŒURS DE GRANDS HOMMES. — LUCILE DE CHATEAUBRIAND, par M. VICTOR GIRAUD. 50

LA MISSION DU PRINCE NAPOLÉON EN ITALIE (1866). — *LETTRES INÉDITES*, par M. ERNEST D'HAUTERIVE 83

LA MORT REGULE, par M. LE DOCTEUR E. APERT. 121

LE CARDINAL LAVIGERIE. — IV. *LA CROISADE CONTRE L'ESCLAVAGISME*, par M. GEORGES GOYAU, de l'Académie française 149

MŒURS DU JOUR. — BALS ET JEUNES FILLES, par M. MARCEL BOULENGER . . 187

LA MÉTAMORPHOSE DE L'ÉGYPTE PAR LE COTON, par M. RENÉ LA BRUYÈRE . . 196

REVUE LITTÉRAIRE. — *LE* RENAN *DE M. PIERRE LASSERRE*, par M. ANDRÉ BEAUNIER. 217

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON . . . 229

Livraison du 15 Mai

MADAME LAPEYRADE, dernière partie, par Mme MARCELLE TINAYRE 241

LES CHEMINS DE FER EN ALLEMAGNE OCCUPÉE ET LA PAIX, par M. YVES LE TROCQUER. 269

UNE MANIFESTATION LITTÉRAIRE : « NOTRE AFRIQUE », par M. LOUIS BERTRAND. 289

L'IMPÔT SUR LE CAPITAL, par M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY, de l'Institut. 320

SCÈNES DE LA VIE SOVIÉTIQUE, par VINITZINE. 335

PORTRAITS CONTEMPORAINS : ÉMILE BOUTROUX, par M. RAYMOND THAMIN, de l'Institut 372

MÉMOIRES. — VII. *LA SECONDE RÉPUBLIQUE*, par LE DUC DE BROGLIE 402

Pages.

L'Exposition orientale *a la Bibliothèque nationale*, par M. Gaston DESCHAMPS 428
Revue scientifique. — *Pathologie de la circulation parisienne*, par M. Charles NORDMANN 453
Revue musicale. — *Esther, princesse d'Israël*, par M. Camille BELLAIGUE. 465
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . 470

Livraison du 1er Juin

La Maison d'éternité, par M. Charles GÉNIAUX 481
Les Carnets des combattants aux programmes scolaires, par M. André LE BRETON 523
Les maladies de la démocratie. — II. L'Électorite, par M. Charles BENOIST, de l'Institut 540
La Cathédrale qui renaît, par M. André HALLAYS 561
Cesare Lodovici, par M. Jean-Jacques BERNARD. 579
Les Yeux mi-clos. — *Trois scènes*, par M. Cesare LODOVICI. 581
Mémoires. — VIII. *Le coup d'État du 2 décembre*, par le duc de BROGLIE, 594
La menace bolchéviste en Chine, par M. Maurice LEWANDOWSKI 629
Jean-Jacques Rousseau et les drames de l'Ermitage, par Noëlle ROGER. . 650
Au petit Palais. — Le paysage français de Poussin a Corot, par M. Robert de la SIZERANNE 670
Revue littéraire. — *Une amitié de Marceline*, par M. André BEAUNIER. 697
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . . 709

Livraison du 15 Juin

Le général Mangin, par M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française. . 721
Le secret du cèdre. — Lamartine en Orient. — I. par M. Henry BORDEAUX, de l'Académie française. 742
Le Romancier de la Norvège. Johan Bojer, par M. André BELLESSORT . . 771
Les Émigrants, première partie, par M. Johan BOJER. 795
L'automne a Charmes avec Claude Gellée, par M. Maurice BARRÈS 837
LEGENDRE.. 860
A Madrid. — Une exposition du costume populaire espagnol, par M. Maurice
Le problème de la sécurité, par M. le général MORGAN 870
Mœurs du jour. — *Les courses*, par M. Marcel BOULENGER 896
Revue musicale. — *Salons de 1925*, par M. Robert de la SIZERANNE. . . 906
Lucien Guitry, par M. Paul BOURGET, de l'Académie française. 925
Revue scientifique. — *Toxicologie automobile*, par M. Charles NORDMANN. 930
Revue musicale. — *Le retour d'Ulysse*, par M. Camille BELLAIGUE. . . . 942
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON. . . 948

Paris, 1925. — Typographie Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 57735

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 2485